



HAL
open science

Les think tanks français entre héritages structurels et mutations du temps présent : histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile : (XXe-XXIe siècles)

Jordane Provost

► **To cite this version:**

Jordane Provost. Les think tanks français entre héritages structurels et mutations du temps présent : histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile : (XXe-XXIe siècles). Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2022. Français. NNT : 2022BOR30004 . tel-03954745

HAL Id: tel-03954745

<https://theses.hal.science/tel-03954745>

Submitted on 24 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne
École Doctorale Montaigne Humanités

Les « think tanks » français entre héritages structurels et mutations du temps présent

Histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile (XXe – XXIe siècles)

Jordane PROVOST

Soutenance : 10 juin 2022

Thèse de doctorat d'histoire contemporaine réalisée sous la direction de Mme Marie-Christine BOUNEAU, Professeur d'histoire contemporaine, Université Bordeaux Montaigne, Centre d'Étude des Mondes Moderne et Contemporain (CEMMC)

Jury :

Christophe BOUNEAU, Professeur d'histoire économique, Université Bordeaux Montaigne
Marie-Christine BOUNEAU, Professeur d'histoire contemporaine, Université Bordeaux Montaigne

Olivier DARD, Professeur d'histoire contemporaine, Sorbonne Université

Michel DERDEVET, Président du think tank Confrontations Europe

Jean GARRIGUES, Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Orléans

Sabine JANSEN, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers (CNAM)

Pour Yahia

REMERCIEMENTS

Les conditions d'élaboration d'une thèse sont parfois sinueuses, d'autant plus après sept ans consacrés, entre autres, à un sujet ayant suscité autant d'interrogations entre passé et temps présent. Je ne saurais donc remercier toutes les personnes qui ont pu, à un moment ou à un autre, constituer des soutiens durant cette longue et enrichissante traversée, depuis les premières réflexions posées au cœur de cette vieille maison familiale à Beaumont-du-Périgord, jusqu'au dépôt du dossier final dans les couloirs de l'Université Bordeaux Montaigne.

Comme le veut la coutume académique, mais finalement le plus naturellement du monde, je me dois de présenter mes sincères remerciements à ma Directrice de recherche, Mme Christine Bouneau, qui a fait preuve de toute l'ouverture nécessaire pour permettre la réalisation de ces recherches tout en prenant soin de les encadrer sans les restreindre. Son esprit d'ouverture et ses limitations raisonnées ont très largement contribué à « cadrer » sans « enfermer » l'ensemble de ce travail de réflexion.

Au-delà des seules considérations scientifiques, je me dois également de faire part de sa volonté de valoriser mon parcours de doctorant au sein du Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain (CEMMC), mais également à travers le programme SCOR (Figures et Métamorphoses de la Société Civile Organisée). Pour cela, je lui dois en grande part ma professionnalisation au sein de la recherche.

Je dois aussi cette professionnalisation au Professeur Christophe Bouneau qui m'a ouvert les portes de la chaire RESET, *Réseaux Électriques et Sociétés en Transitions*. Je le remercie infiniment pour son accompagnement et son soutien tout au long de mon parcours. En tant que Titulaire Scientifique de cette chaire, il a su mettre en place un collectif loin d'être étranger à ma construction en tant que chercheur. Cette entité a en effet façonné la trajectoire de ces travaux tout autant qu'elle m'a permis d'appréhender la recherche au prisme des enjeux soulevés par le dialogue entre passé, temps présent et ce territoire parfois délaissé par l'historien, l'avenir. Je ne peux que remercier également son Coordinateur, Cyrille Abonnel, chercheur, entrepreneur, nuciculteur et père à plein temps ainsi que son Chargé d'étude, Benjamin Jouve, acolyte de la première heure. À eux trois, ils constituent l'âme de ce

magnifique projet entre réseaux et transitions. En tant que Chargé de développement de ce que l'on pourrait désigner comme un « petit think tank de l'énergie » (lançons la proposition !), c'est avec passion, au cœur de nos discussions, débats, désaccords et consensus que j'ai pu exercer le métier de chercheur. Plus qu'un emploi permettant de financer une thèse, la chaire RESET constitue une expérience sans commune mesure de plus de cinq années à travers laquelle j'ai pu considérer sous un angle nouveau la recherche et son ouverture sur la société.

Je remercie également l'ensemble de celles et ceux qui ont contribué à faire de cette chaire ce qu'elle est aujourd'hui, un lieu d'ouverture et de confrontations, une structure de formation, une parenthèse réflexive, un bureau d'angle pratique pour travailler...

Il serait difficile à l'écriture de ces lignes de compter le nombre de kilomètres parcourus entre ce petit village du sud de la Dordogne et la métropole néo-aquitaine pour répondre aux différents impératifs mêlant réalisation d'une thèse et goût prononcé pour la vie rurale. Je remercie à ce titre l'ensemble de ma famille qui a su me soutenir. Je me dois d'adresser une attention particulière à ma grand-mère, « Loulou », pour m'avoir encouragé, dès le plus jeune âge, à m'acharner dans les études, quitte à effectuer quelques bifurcations laborieuses. L'acharnement paye-t-il ? Quelle que soit l'issue de ces travaux, l'expérience aura été unique et j'en préserverai l'ensemble des bénéfices.

Je me dois aussi de mentionner dans ces remerciements les prénoms de mes plus proches amis : Félix, Julien, Morgan, Cindy, Ana, Daniel, Collette, Ming et Bruno. Sans vous, le parcours aurait été bien plus difficile. Parmi eux, j'adresse un clin d'œil particulier à Thomas, à qui je dois beaucoup, pour nos discussions interminables et vides de sens, nos projets avortés et notre propension à tourner en rond. Que la fin de la thèse et la liberté qu'elle annonce nous offre bien d'autres ratés magnifiques. Je n'oublierai pas dans le lot mon plus proche collègue et camarade, Julien, malgré un départ prématuré que nous regrettons tous... à Pau. J'espère de tout cœur que nos routes nous mèneront de nouveau aux détours d'une machine à café qui ne rend pas la monnaie.

Enfin, un grand merci à toi Max, mon plus fidèle compagnon, tant qu'il y a des croquettes bien évidemment.

Liste des acronymes

CAPRI. Centre d'Analyse et de Prévision des Risques Internationaux
CEMMC. Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain
CEPII. Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales
CERI. Centre de Recherche Internationale
CESE. Conseil Économique Social et Environnemental
CESE. Conseil Économique et Social Européen
CGP. Commissariat Général du Plan
CNPF. Conseil National du Patronat Français
CRC. Centre de Recherches et d'études des Chefs d'Entreprise
CST. Cartes sur Table
DEEN. Demain l'Écologie en Normandie
EDF. Électricité de France
EGE. États Généraux de l'Europe
FING. Fondation Internet Nouvelle Génération
FJJ. Fondation Jean Jaurès
FONDAPOL. Fondation Pour l'Innovation Politique
FNH. Fondation Nicolas Hulot
FRS. Fondation pour la Recherche Stratégique
GBF. Groupe des Belles Feuilles
LR. Les Républicains
LEREM. La République En Marche
MEDEF. Mouvement des Entreprises de France
MJS. Mouvement des Jeunes Socialiste
IDDRI. Institut du Développement Durable et des Relations Internationales
IDEP. Institut de l'Entreprise
IFRAP. Fondation pour la Recherche sur les Administrations et les Politiques Publiques
IFRI. Institut Français des Relations Internationales
IMTM. Institut Méditerranéen du Transport Maritime
IPEMED. Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen
IREF. Institut de Recherche Économique et Fiscale
IRIS. Institut des Relations Internationales et Stratégiques
IRSEM. Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire
OETT. Observatoire Européen des Think tanks
OFCE. Observatoire Français des Conjonctures Économiques
PS. Parti Socialiste
RPR. Rassemblement Pour la République
RTE. Réseau de Transport d'Électricité
SCOR. Société Civile Organisée
UMP. Union pour la Majorité Présidentielle

SOMMAIRE

P.9. INTRODUCTION

P.46. *Première partie. Historiser l'usage de l'appellation think tank*

P.47. Chapitre 1. Vers une épistémologie de la recherche sur les think tanks français. Enjeux, interactions, limites

P.111. Chapitre 2. L'expansion des think tanks français (1979-2019). Reconsidérer l'épaisseur historique du temps présent

P.179. Chapitre 3. Observer l'objet think tank au prisme de l'histoire des laboratoires d'idées. Pour une étude du laboratoire d'idées comme chantier historique unifié

P.260. *Deuxième partie. Un développement au cœur des pouvoirs*

P.261. Chapitre 4. Le développement des think tanks dédiés aux relations internationales auprès du pouvoir exécutif. Pour une compréhension des think tanks au prisme des interfaces entre ministères et monde de la recherche (1936-2020)

P.327. Chapitre 5. Les Think tanks et le personnel politique français. L'intégration des think tanks à l'arène politique à travers l'approche parlementaire

P.399. Chapitre 6. De l'économie des think tanks aux think tanks de l'économique. Les think tanks français face à leur capacité d'action et de leurs capitaux du début des années 2000 à nos jours

P.477. *Troisième partie. Mutations de l'objet think tank à l'entrée du XXIe siècle*

P.479. Chapitre 7. Les think tanks au contact des idéologies et des partis. Comprendre le développement des think tanks à vocation politique à travers les mutations de la Ve République

P.557. Chapitre 8. Le think tank à l'épreuve de la génération et du territoire. Les mineurs et minorés dans l'histoire du développement des think tanks français au cœur de la société civile (de 2000 à nos jours)

P.629. Chapitre 9. Union Européenne et Transition énergétique. Les think tanks français au cœur deux grands chantiers progressistes de la fin du XXe et du premier quart du XXIe siècle

P.721. CONCLUSION

P.831. TABLE DES ANNEXES

P.834. TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

« Ne parlez plus de think tanks, parlez de laboratoires d'idées, ça fait moins machine de guerre (et il faut admettre que c'est plus facile à dire) »¹. L'intégration des think tanks dans « les 10 mots d'internet que vous allez aimer dire en Français » publié sur le site *FranceTerme* hébergé par le ministère de la Culture à l'occasion de la 22^{ème} édition de la semaine de la langue française en mars 2017, témoigne, avec une pointe de second degré, de la difficulté latente de l'intégration de l'appellation think tank en France. Cette difficulté relève autant de la prononciation française d'un énième anglicisme, que de son cadrage sémantique marqué par le décalage entre ses origines anglo-saxonnes, teintées d'une forte identification militaire, et de son histoire française dont les déterminants reposent sur des conceptions bien différentes.

Il faut dire que l'espace politique et intellectuel hexagonal est marqué depuis un certain nombre d'années par le phénomène think tank que l'on pourrait traduire à travers le terme laboratoire d'idées, dans sa traduction la plus pertinente². Le dialogue entre les deux termes au fil de leurs différents usages et conceptualisations est loin d'être anecdotique. Il participe en effet au bouleversement chronologique d'un sujet que l'on tend facilement à faire débuter en 1979 à la création de la première entité revendiquant l'appellation, l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) fondé par Thierry de Montbrial³. Ce dernier inaugure un usage nouveau, celui d'un terme anglais pour désigner un microcosme d'organisations para-publiques susceptibles, au nom de l'intérêt général, d'orienter les sphères décisionnelles (politiques et économiques) et législatives par l'entremise d'une activité intellectuelle au carrefour de la recherche et du conseil. Les think tanks s'intègrent de fait dans l'ensemble vaste et hétéroclite des producteurs de matière grise susceptibles

¹ <https://www.gouvernement.fr/les-10-mots-d-internet-que-vous-allez-aimer-dire-en-francais>

² Traduit dans sa forme littérale par « réservoir d'idées » ou « Char à Idées », il est le plus souvent traduit à travers le terme « laboratoires d'idées », qui semble convenir au plus près de l'expérience française de ces entités aux contours encore très hétérogènes.

³³ C'est en 1979 qu'est fondé l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) sous l'impulsion de Thierry de Montbrial, fort de son expérience étasunienne et de son statut d'ex directeur du Centre d'Analyses et de prévisions (CAP). L'Ifri devient ainsi la première organisation politique à revendiquer cet élément de modernité anglo-saxonne.

d'académiser le discours de la puissance publique tout en s'inscrivant dans la préparation de son action. Le think tank intègre aussi une dimension médiatique par sa propension à s'inscrire dans la description et dans le commentaire de l'actualité du moment.

Situé aux frontières de plusieurs espaces, le terme think tank traduit alors une pluralité de trajectoires. Longtemps non-identifié, il tend à occuper au fil des années une place plus importante en France, en agissant d'une part sur l'initiation et l'élaboration de la décision, mais aussi en intervenant, par sa capacité de rayonnement (publication, investissement des médias, d'internet, etc.) sur la formation de l'opinion publique. Si l'on excepte les quelques poids lourds nationaux, la majorité des organisations françaises qui revendiquent cette appellation peinent encore de nos jours à se faire identifier, moins par les institutions qui tendent depuis les années 1980 à les intégrer dans leur périmètre d'action, que par la société civile où le phénomène tend à s'ancrer plus tardivement et plus difficilement. Ces organisations s'évertuent pourtant depuis quatre décennies à faire valoir leur capacité d'analyse et d'expertise sur une grande variété de sujets pour répondre aux grands enjeux d'intérêts généraux de la fin du XXe et du début du XXIe siècle. L'économie, l'environnement, l'énergie, la géopolitique et la géostratégie mondiale, l'Europe, l'économie sociale et solidaire, le développement de la participation de la société civile à la vie de la cité etc. constituent autant de sujets mobilisés en première ligne de l'activité d'idées pratiquée par ces formations qui, malgré la revendication d'un pragmatisme certain et d'une neutralité sans bornes, revêtent logiquement un caractère éminemment politique et idéologique.

Appréhender l'objet dans une approche diachronique paraît alors tout à fait nécessaire pour évaluer les différents usages de l'appellation et ses bifurcations entre le dernier tiers du XXe siècle et le début du XXIe siècle. L'histoire prend ainsi toute sa place dans la lecture des think tanks sans pour autant nier l'importance de prendre pied sur les représentations qui naissent de leur actualité.

Les think tanks au cœur de la société civile organisée⁴ ?

Les dimensions politiques et idéologiques des think tanks français nous renvoient directement à l'importance des choix et du traçage des fameuses idées produites par ce que l'on pourrait apparenter à des corps intermédiaires « relatifs ». Nous aborderons en effet cette dernière mention de corps intermédiaires avec une certaine mesure, nous rappelant ici l'attention portée, tout au long de ce travail de recherche, à identifier le rôle d'interface des think tanks entre l'État, la recherche et la société civile. Ces entités se positionnent ainsi parmi les institutions de l'interaction avancées par Pierre Rosanvallon au début des années 2000⁵, des entités faisant, au moins dans leur première lecture, le pont entre l'État⁶ et le citoyen. Les think tanks restent cependant des organisations toujours en voie d'institutionnalisation si l'on se reporte aux conclusions établies par Marc Patard en 2014⁷, par leur absence de statut propre et leur difficulté à trouver une voie d'identification et une perception homogène, garante de reconnaissance et de légitimité.

L'idée d'un corps intermédiaire relatif se concentre aussi sur d'autres aspects, liés notamment aux voies de formalisation du think tank en tant que composante du concept multidimensionnel de société civile organisée. Si ce dernier prend le plus souvent la forme juridique d'une association ou d'une fondation d'utilité publique, nous interrogeons la pertinence du terme à l'aune de la composition socio-professionnelle et socio-politique des entités observées, en particulier à travers leurs différents organes de gouvernance et parmi les profils de leurs chercheurs associés. La très forte présence de personnels d'État dans les instituts les plus importants invite à prendre un certain recul sur l'utilisation du terme pour catégoriser ces organisations dans la société civile, d'autant plus à la lumière de l'insertion historique de certains think tanks dans les rouages du pouvoir au niveau exécutif et législatif. Ces derniers se constituent ainsi autant comme entité au cœur de la société civile que de groupes en gravitation directe du pouvoir dont ils peuvent intégrer parfois la catégorie des

⁴ Le programme SCOR (Figures et Métamorphoses de la Société Civile Organisée), dirigé par Christine Bouneau et Robert Lafore, a joué un rôle clef dans l'articulation de ce travail qui interroge en partie la conceptualisation des organisations associées à l'appellation think tanks, entre l'État et la société civile organisée.

⁵ Pierre ROSANVALLON, *Le Modèle politique français : la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2004.

⁶ Elles sont traversées notamment par l'ensemble de ses personnels ; administrateurs, politiques ou encore militaires, qui composent à eux tous une grande partie de leurs forces vives (think tankers), du moins pour les plus anciens d'entre eux.

⁷ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tanks français*, Dalloz, 2014.

auxiliaires.

Le flou est d'autant plus entretenu lorsque l'on tente d'envisager ces organisations dans les catégories fonctionnelles des corps intermédiaires observées par Yves Meny⁸ à travers la distribution entre organisations politico-sociales, associations et organisations sectorielles. Cette étude tend à démontrer, par l'observation des statuts, des pratiques et de l'évolution des structures dans le temps, que l'ensemble des think tanks français se positionnent au centre de cette triangulation, en penchant d'un côté ou de l'autre en fonction des situations données.

Il s'agit donc d'observer un panel d'organisations pleinement actives dans l'ensemble en construction de la société civile organisée, non pas en marge ou contre l'Etat⁹, mais pleinement intégré, pour la plupart d'entre elles dans le périmètre d'action et de représentation de ce dernier. En miroir de la société civile organisée et de la démocratie dans laquelle il évolue, l'objet think tank apparaît en France comme étant en constante évolution, dont le développement ne peut s'envisager que de manière non linéaire.

Au cœur du dialogue entre savoirs et pouvoirs : le think tank comme objet frontière

Les think tanks, par la diversité de leurs approches interactionnelles et positionnelles, peuvent s'appréhender dans la catégorie des objets frontières dans le sens où leur développement se comprend à l'articulation d'un modèle de production et de diffusion de la connaissance capable de favoriser la synergie entre différentes sphères. Objet d'intermédiation entre les pouvoirs, mais également entre l'État et le citoyen, ces organisations ne peuvent en effet se comprendre qu'à travers les dynamiques qu'elles entretiennent autour des points de contacts qu'elles produisent et sur lesquels elles se positionnent.

Animées par des acteurs et actrices à la croisée du savoir, de la sphère politique, de l'économie et des médias, ces entités sans statut juridique propre souffrent du même coup quant à un certain flou concernant leurs différentes activités. Intégrant une forme de méfiance

⁸ Yves MÉNY, Yves SUREL, *Politique comparée : les démocraties. Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrétien-Lextenso, 2009 ; *Dictionnaire constitutionnel*, Dir. Olivier DUHAMEL et Yves MÉNY, Paris, PUF, 1991.

⁹ Voir Alain CHATRIOT, Claire LEMERCIER. « *Les corps intermédiaires* » dans : Vincent Duclert et Christophe Prochasson (Dir). *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2002, p.691-698.

généralisée vis-à-vis des conseillers du pouvoir en France¹⁰ et évoluant au sein d'un modèle national parfois défiant vis-à-vis des corps intermédiaires susceptibles de devancer l'autorité publique sur certaines de ses fonctions régaliennes¹¹, les think tanks français se heurtent à un climat pour le moins suspicieux. L'élément est renforcé par le poids des grands groupes dans leurs financements et leur trajectoire de développement, rappelant qu'ils tendent à se construire aussi au cœur d'un régime de connivence entre intérêts privés et intérêts publics que l'on peut situer en France à partir de la seconde moitié des années 1980 et qui voit, entre autres, l'avènement d'une figure bien identifiée par Jean Garrigues en 2011, celle du « patron technocrate »¹² qui par ailleurs s'inscrit pleinement au cœur de la structuration de certaines organisations estampillées think tanks en France. Leur positionnement en tant que structures d'influence, capable d'infléchir la trajectoire de la démocratie, notamment en agissant comme des groupes de pression potentiels renforce d'autant plus cet aspect¹³. La porosité historique avec le personnel politique et les grands industriels français de certaines des organisations les plus réputées a en effet largement contribué à alimenter les positions en ce sens, quitte à les associer systématiquement à des facilitateurs, voire organisateurs de collusion entre les pouvoirs : politique, économique et médiatique¹⁴. Ces organisations intègrent ainsi en partie le dialogue qui voit la place des corps intermédiaires dans la vie de la Ve République, tantôt perçus comme de véritables freins à l'État jacobin, tantôt associés à un élément de vitalité démocratique¹⁵, mais qui les place également, dans la logique du processus de libéralisation avancé de la fin du XXe siècle, comme des extensions discrètes du système idéologique et politique libéral dominant.

Ce jeu aux frontières positionne les think tanks, dans les discours et pratiques, sur un équilibre précaire à travers lequel ils tentent de concilier plusieurs faisceaux parfois contradictoires : position de neutralité politique et travail idéologique (bien qu'ils s'auto-positionnent en dénégation de la politique traditionnelle et d'idéologies qu'ils jugent dépassées au nom d'un

¹⁰ Christine BOUNEAU, Laurent COSTE, *Les Conseillers du pouvoir en Europe du XVIème siècle à nos jours : acteurs, cercles et pratiques*, Peter Lang, 2018.

¹¹ Pierre ROSANVALLON, *Le Modèle politique français...* Op.cit.

¹² Jean GARRIGUES, *Les patrons et la politique*, Paris, Perrin, 2011, p257.

¹³ Pierre LANGLET, Olivier VILAIN, *Un pouvoir sous influence : quand les think tanks confisquent la démocratie*, Paris, Armand Colin, 2012.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Christine BOUNEAU, *Les corps intermédiaires en France : concept(s), généalogie et échelles*, Histoire, économie et société, 2016.

pragmatisme éclairé), tensions entre apports financiers et aspiration à œuvrer pour l'intérêt général, recherche de légitimité dans le travail au cœur des institutions et du pouvoir et tentative d'incarnation de la société civile.

Les think tanks s'inscrivent par ailleurs dans le cadre d'une crise de la représentation politique et une crise des partis structurelle dont on ne peut négliger l'importance dans leurs dynamiques d'identification et de perception. On peut observer cette tendance à l'éclairage historique proposée par Pierre Rosanvallon en 2015 sur le principe du « bon gouvernement »¹⁶, le mal gouvernement se caractérisant, entre autres, à travers le principe d'hémiplégie démocratique, dont la mal représentation, l'opacité, la démocratie d'autorisation et le manque de délibération sociale, constitueraient les principaux maux. Cela nous emmène directement à réfléchir à l'approche positionnelle des think tanks français, tout autant en dénégation qu'en gravitation autour de la sphère politique traditionnelle et leur propension à s'inscrire dans une logique d'approfondissement et de perfectionnement de la démocratie par l'exercice de la connaissance. Ce dernier point se manifeste à travers leur propension à l'évaluation des politiques publiques tout autant qu'à la résolution des problématiques de la cité. Ils se placent ainsi dans le champ de l'expertise en politique publique dans le cadre d'une démocratie technique et dialogique¹⁷ qui laisse à ces derniers une place de plus en plus importante au fil des décennies en termes de participation à la vie démocratique. Les think tanks tentent alors d'incarner des figures capables de combler les vides et carences de la démocratie en faisant valoir la propension à dégager avec recul les problématiques du moment tout autant qu'à éclairer le décideur comme le citoyen des solutions possibles pour les résoudre. Connecté au monde de l'entreprise, particulièrement celles du Cac40, le think tank ne peut également s'envisager sans prendre en compte sa position dans le champ des intérêts de la décision économique. L'histoire nous montre en effet une connexion évidente entre l'objet think tank et le monde de l'entreprise que l'Institut de l'Entreprise (IDEP), héritier du Centre de Recherche des Chefs d'Entreprise (CRC) fondé en 1953, incarne dans sa pleine mesure.

Le think tank apparaît comme un objet aux contours multiples, inscrivant son action dans le périmètre de l'intérêt général par sa neutralité revendiquée tout en fixant son

¹⁶ Pierre ROSANVALLON, *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.

¹⁷ Yannick BARTHE, Michel CALLON, Pierre LACOUSME, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.

appartenance à la société civile. En filigrane, l'objet peut servir d'appui direct pour certains partis ou candidats ou agir directement en tant qu'auxiliaire de l'État ou de l'entreprise en intégrant ses différents rouages et réseaux. Leur médiation avec le pouvoir s'inscrit en effet à travers le soutien, voire, l'initiation et l'accompagnement de la décision. Le think tank se voudrait donc complémentaire de l'action de décideurs et législateurs en comblant ses carences sur de nombreux domaines et questions de fond, qu'elles soient d'ordre géopolitique comme c'est le cas au début des années 1980, européennes dans les années 1990 ou encore sociales et environnementales au milieu des années 2000¹⁸. Les sujets à questionner sont aussi larges que variés et susceptibles d'être approfondis et remaniés tant qu'ils intéressent l'éventail de l'action publique au niveau national et européen. Loin de tenter la recherche de rupture, les think tanks tentent plutôt de s'inscrire dans la continuité des attentes de leurs partenaires : mécènes, clients, adhérents, abonnés, professionnels et autres badauds de la connaissance susceptibles d'être touchés par leurs activités de médiation et de diffusion.

Cette recherche soulève un certain nombre d'interrogations. La première d'entre elles se concentre sur le fait de savoir si les think tanks, par les trajectoires de leur développement socio-historique en France, intègrent la vaste catégorie des auxiliaires intellectuels à l'appareil décisionnel, voire comme extension de l'État. Une deuxième se pose quant à les catégoriser pleinement dans le champ de la société civile organisée. Ce point qui vise à identifier leur périmètre d'action met en évidence une situation où les frontières sont floues concernant leur action, entre rapports serrés avec les autorités publiques et privées, mobilisation/formation de l'opinion et élargissement de la participation en démocratie. Les structures socio-professionnelles de ces entités, extrêmement diverses selon les cas étudiés, ne permettent pas pour l'heure de déterminer un modèle exact pour le think tank français contrairement à une certaine course à la formalisation et à la définition entamée depuis les années 2000¹⁹.

¹⁸ Loin de constituer un schéma linéaire, le développement des think tanks et des types de think tanks traduit différentes dynamiques au cours des décennies où se déploie le phénomène. On constate en effet une première phase d'expansion traduite autour de la spécialisation en matière de relations internationales. Les années 1990 voient l'apparition de grands noms parmi les think tanks dédiés à l'Union Européenne tout autant qu'elles voient se prolonger le phénomène précédant. On constate cependant une véritable explosion des think tanks au XXI^e siècle, notamment à partir de la campagne présidentielle de 2007, moment où se déploient nombre de think tanks généralistes, animés par une forte vocation politique mais également des think tanks spécialisés comme on peut le voir par exemple sur les questions environnementales en filigrane de la montée en puissance des enjeux climatiques et énergétiques au XXI^e siècle.

¹⁹ Nombreux sont les chercheurs, journalistes, observateurs, voire les *think tankers*, à chercher et à produire leur propre définition du think tank. L'Observatoire Européen des Think tanks, entité fondée par Sélim Allili et Olivier

Leur positionnement sur le plan des savoirs pose tout autant des questions. Si les think tanks constituent des structures « pont » entre pouvoirs et société, ils incarnent aussi des entités de recherche para-publique / para-académique facilitant les passerelles entre les savoirs eux-mêmes, qu'ils relèvent des techniques, des sciences politiques, économiques, géopolitiques, des humanités ou encore des sciences de l'information et de la communication. Leurs différentes formes d'opérationnalisation : recherche-action, prospective, activité de synthèse, deviennent alors les leviers pour faire valoir la transversalité des différents instituts et de fait, mettre en évidence leur capacité à intervenir sur une multiplicité de sujets.

Souvent positionnés parmi les auxiliaires du pouvoir pour travailler en amont de l'action et éclairer le décideur, les think tanks se place de fait dans le vaste ensemble des instituts portés sur le champ très spécifique de l'anticipation raisonnée. Doit-on les intégrer aux nouveaux oracles contemporains par leur propension à orienter et façonner la décision en fonction d'un avenir qu'ils seraient plus enclins à percevoir comme l'évoquait Ariel Colonomos en 2014²⁰? Loin de les considérer dans la recherche de rupture, l'auteur de *La politique des oracles*, en se focalisant sur le cas des think tanks étasuniens, montre que ces entités s'apparentent à des « officines de la connaissance pratiques »²¹, plus enclines à produire une connaissance « redondante et bien souvent rébarbative »²² qu'à produire de l'innovation. Dans une approche prédictive ou simplement prévisionnelle, les think tanks envisageraient ainsi toutes les questions sous l'angle de ce qui est considéré relever de « l'intérêt national américain » pour ensuite passer à des suggestions visant à le conforter. »²³. Sans vouloir calquer ce constat Outre-Atlantique sur le microcosme des think tanks français, il semble que l'ensemble des savoirs à vocation prédictive produits par ces organisations préservent cette tendance à se cadrer sur les intérêts nationaux et dans une moindre mesure européens, le tout en essayant de sortir le moins possible d'une limite intellectuelle, celle oscillant entre l'originalité acceptable et la norme audacieuse.

Les think tanks revendiquent pour autant cette place particulière dans le champ de l'anticipation raisonnée par une activité de prospective importante, nous renvoyant souvent

Urrutia dont le siège est actuellement à Paris, participe pleinement à ce mouvement de formalisation depuis sa création en 2006.

²⁰ Ariel Colonomos, *La politique des oracles, raconter le futur aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 2014.

²¹ Ibid. p141.

²² Ibid. P145.

²³ Ibid. p163.

à leur intégration progressive aux rouages de l'administration dans le cadre de la préparation voire parfois, l'inspiration de la décision. Dans son ouvrage, *Histoire de l'avenir, des prophètes à la prospective*, publié en 1996, Georges Minois nous invite à penser en ce sens en rappelant, à travers l'exemple étasunien de la Rand Corporation, initiatrice de la méthode de Delphes²⁴, que les think tanks interviennent par leur approche prospective pour « préparer les esprits », quitte à manipuler le futur au service du présent²⁵. La professionnalisation, l'institutionnalisation et quelque part, la complexification de ce qui se limitait à la prévision tend à servir, à l'horizon des années 1950, de préparation de l'opinion et plus généralement de préalable à l'action²⁶. C'est aussi à travers cette trajectoire intellectuelle que les think tanks français tendent progressivement, entre 1979 et 2019, à s'inscrire dans les rouages de l'Etat et de la politique. Par cette propension à la recherche à vocation prospective, issue notamment d'un héritage profond avec la prospective française et ses réseaux depuis le début des années 1950, l'étude des think tanks peut intégrer le champ des *future studies*. Cette thèse interroge en effet leur place et leur histoire en ce sens, à savoir dans le périmètre des producteurs de savoir à vocation prospective et donc loin de se cantonner au seul commentaire d'une actualité qui tend pourtant, à l'horizon de la campagne présidentielle de 2017, à prendre un certain tournant. Il s'agit alors d'en prendre la pleine mesure pour considérer la manière la plus pertinente d'en appréhender l'historicisation.

Think tanks en temps de campagne : le foisonnement du terme dans le champ politique

La forte médiatisation des think tanks au cours de l'année 2017 a révélé une certaine insertion de leurs membres, les *think tankers*²⁷, au sein des appareils de campagne des différents candidats à l'élection présidentielle. Elle a mis par ailleurs en lumière un panel large d'instituts déjà relativement influents²⁸. Auxiliaires du pouvoir et des aspirants au pouvoir, ces officines

²⁴ Méthode élaborée par Olaf Hemler et Norman Dalkey en 1948 pour appréhender dans une approche prévisionnelle les évolutions sociétales associées aux mutations techniques et technologiques.

²⁵ Georges Minois, *Histoire de l'Avenir. Des prophètes à la prospective*, Paris, Fayard, 1996, p589.

²⁶ Ibid.

²⁷ Qualification désormais admise pour identifier le personnel multiforme de ces formations.

²⁸ Pour exemple, on pourra mentionner au cours de la campagne présidentielle de 2017 la présence du président de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), Jean Pisani Ferry, au sein de l'équipe d'Emmanuel Macron. On pensera aussi à Julia et Agathe Cagé, fondatrice de Cartes sur Table, qui se sont particulièrement engagées dans la promotion du revenu universel dans la campagne de Benoit Hamon. Enfin, on mentionnera Agnès Verdier-Molinié, de l'Ifrap qui a particulièrement inspiré le programme économique porté par le candidat François Fillon.

de savoirs apparaissent aussi comme initiatrices de débats et contribuent autant à mettre en valeur les différents candidats qu'à décrypter leurs programmes²⁹. Enfin, certains s'illustrent comme des « experts » de l'économie et/ou de la politique et s'octroient le pouvoir d'exprimer leurs opinions et recommandations sur les plateaux de télévision. Agnès Verdier-Molinié, promotrice de l'austérité budgétaire, s'inscrit par exemple comme une personnalité médiatique prisée par la sphère journalistique lorsqu'il s'agit de commenter l'actualité du programme d'un candidat ou les réformes d'un gouvernement. Diplômée d'un Master d'histoire contemporaine à l'Université Bordeaux Montaigne en 2002, son statut de Présidente de l'Institut Français de Recherche sur les Administrations Publiques (*IFRAP*) lui octroie la possibilité de se faire valoir comme une autorité en matière d'économie et de capter une audience particulièrement élevée ces dernières années. En devient-elle l'inspiratrice officieuse des programmes d'un pan des libéraux français au point de constituer un acteur pivot de l'élection de 2017? Il est peut-être moins question de réponse claire que de niveau d'intensité. S'il est difficilement mesurable, le rôle d'influence de ces acteurs et actrices, bien que souvent surestimé, n'en reste pas moins véritable, que ce soit sur l'opinion publique, comme sur les orientations des candidats à la présidence. C'est aussi sur ce rôle que se sont progressivement construits et diffusés certains modes de représentations vis-à-vis de ces nouvelles entités encore en voie d'institutionnalisation, que ce soit par leurs principaux utilisateurs à travers les sphères de pouvoir, ou auprès de la société civile.

Ces organisations interviennent ainsi dans une période politique intense et contribuent à leur manière à éclaircir le panorama autour des candidats à la présidence voire, à influencer l'opinion publique. Ainsi, l'année 2017 inaugure une ère de médiatisation nouvelle pour un objet jusque-là minoré par les instances médiatiques et relativement peu abordé dans le milieu de la recherche³⁰, le tout, laissant entrevoir une pluralité d'entités particulièrement récentes et marquantes par leur capacité supposée d'influence³¹.

Pourtant, l'analyse de ces organisations, lorsque dégagée d'une vision trop médiatisée,

²⁹ Pour exemple, l'évaluation de l'impact budgétaire global de chacun des programmes portés par les candidats et candidates par l'Institut Montaigne : <https://www.institutmontaigne.org/presidentielle-2017/chiffres-cles>

³⁰ S'il existe un certain nombre d'études sur les think tanks étasuniens, peu de recherches approfondies, à quelques exceptions près, ont été réalisées sur les think tanks français.

³¹ Ecouter par exemple la chronique de Rémi Sulmon, *Les think tanks sont-ils devenus le cerveau des hommes politiques français ?* RTL, 8 Septembre 2016.

permet d'entrevoir une temporalité beaucoup plus étendue et des rapports avec la politique et la société civile bien plus complexes que l'instant d'une élection présidentielle.

L'enjeu de cette recherche repose donc aussi sur la nécessité d'historiciser un objet d'étude accaparé par l'immédiat afin d'en comprendre la complexité et l'hétérogénéité qui naissent de leurs différentes phases de développement.

Le calque presque systématique d'une histoire étasunienne des think tanks vient obscurcir les réalités d'une situation hexagonale bien différente et trop souvent perçue sous l'unique mode de la comparaison. Le think tank français ne se résume plus alors qu'à un « nain »³² sur la scène internationale comparé à des organisations comme la Rand Corporation, fleuron à plusieurs dizaines de millions de dollars de la recherche opérationnelle et prospective aux Etats-Unis. Nous tentons ainsi, par la prise en compte attentive du cadre national et parfois européen de cette étude, de nous éloigner au mieux de cette focale qui tend parfois à limiter le laboratoire d'idées français à une simple importation du monde anglo-saxon plus ou moins réussie selon les cas. Une importation qui serait particulièrement mal adaptée au cadre socio-politique et historique français. Ce constat, fondé essentiellement sur l'état du phénomène à l'instant T, ne permet pas d'appréhender correctement la finesse et la complexité de l'objet dans son acception française. L'approche diachronique invite à penser d'une tout autre manière.

Si les laboratoires d'idées français s'affichent sous une appellation anglo-saxonne et développent un panel de pratiques associées au cadre étasunien, ils s'observent aussi à travers de nombreuses particularités tirées directement de leur origine nationale. Cette étude se fonde ainsi en partie sur l'hypothèse selon laquelle le think tank français, dont la traduction admise : le « laboratoire d'idées », trouve sa genèse bien avant 1979, et que ses différentes pratiques et rapports aux pouvoirs et à la société civile se retrouvent à travers un certain nombre d'organisations tout au long du XXe siècle.

De fait, si l'appellation think tank porte en elle certaines particularités qui lui sont propres (aspirations à l'indépendance, à la neutralité politique, à la capacité à produire une expertise d'intérêt général...), elle recoupe, au-delà de son actualité un certain nombre de

³² Pour reprendre les propos du journaliste Thierry Fabre dans ; *La vérité sur le financement des think tanks. Des subventions distribuées arbitrairement, des moyens insuffisants: les laboratoires d'idées français sont des nains sur la scène internationale*, *Challenge Economie*, 20/09/2015.

réalités parmi des organisations intellectuelles bien antérieures qui constituent autant de filiations et d'héritages.

Cette recherche entend donc non seulement proposer une histoire des think tanks à partir de l'apparition de l'appellation en France (1979), mais aussi comprendre l'objet dans un cadre socio-historique plus large correspondant à la genèse d'un certain nombre de pratiques et de formes de recherche telles que la prospective. Il s'agit également de prendre en compte l'importance d'espaces de sociabilité savante à travers lesquels coexistent hommes et femmes de savoirs, personnels politiques et acteurs économiques dans le cadre large de la trajectoire des idées qui en émergent ou qui s'y diffusent.

Ainsi nous appréhendons les think tanks comme de nouveaux espaces de formation du politique qui, à travers leur développement depuis la fin des années 1970, catalysent les mutations de plusieurs concepts centraux pour la démocratie contemporaine, la société civile, l'intérêt général et l'expertise en tête. Nous avons ainsi convenu d'analyser l'ossature sociale et organisationnelle de ces groupes, et de prendre en compte de manière attentive le cadre historique de leur développement. Aussi, nous naviguons entre histoire des organisations, histoire des idées et histoire politique en prenant en compte la difficulté d'un sujet immergé dans le temps présent.

Du think tank au laboratoire d'idées : des enjeux de traductions aux enjeux d'historicisation

La revendication de l'appellation think tank par ces organisations relève d'une interrogation en soi : quel est le degré de représentation de la société civile pour ces entités identifiables à des corps intermédiaires organisés et structurés autour de réseaux sociaux multipositionnels ? Quelle(s) motivation(s) quant à revendiquer l'usage de ce terme pour s'auto-désigner dans le vaste champ des travailleurs de savoir³³ ? La variété des profils et des réseaux professionnels, des générations, des orientations idéologiques des acteurs, ou encore des modes de participation à la politique qui se cachent derrière la présence de l'individu au sein d'un ou plusieurs think tanks, interroge la validité quant à fixer une grille sociologique et un périmètre d'action trop limité pour ces organisations. Elle renforce d'autant plus notre volonté d'historiciser la question afin d'en percevoir sa véritable amplitude et d'en relever les nuances.

³³ Steven Brint, *In an age of experts*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

Le faible recul temporel n'empêche en rien les possibilités de rendre plus intelligible un présent particulièrement dense pour des organisations trop peu abordées dans les différents cadres structurants de leurs phases d'expansion. Cette phase d'une quarantaine d'années laisse entrevoir des variations de rythme dans l'amplification de la présence des think tanks dans l'espace hexagonal, tant en termes d'énonciation dans la sphère politique et médiatique qui s'en approprie progressivement les contours qu'à travers l'expansion des organisations qui en revendiquent l'usage. Ce mouvement s'observe tant sur le nombre de naissances de ces organisations, limité dans les années 1990, et explosant au début des années 2000, que sur le poids d'un nombre limité d'entre elles au sein des instances politiques nationales et européennes.

Le hasard fait que la généalogie de notre sujet se croise de peu avec la construction d'une épistémologie de l'histoire du temps présent (IHTP), structurée en partie par la création de son institut en 1978 sous l'impulsion de François Bédarida qui en défend la pertinence, malgré sa fragilité, dans le champ de l'histoire. Le débat, loin d'être clos tant le sujet peut encore susciter de vives passions ou simplement nombre d'interrogations méthodologiques et épistémologiques, n'enlève en rien la légitimité quant à exercer ces différents postulats dans le travail de l'historien. Sa légitimité revient en effet à plusieurs reprises, d'abord par la réhabilitation de sa pratique antérieure, non formalisée, la création de l'IHTP en 1978 qui participe à son institutionnalisation et des événements fondateurs comme la journée d'étude du 14 mai 1992 en hommage à F. Bédarida qui participe, à renforcer le consensus autour de son exercice parmi la communauté historique³⁴.

Nous nous positionnons ainsi loin des luttes premières pour justifier une éventuelle approche en manque de « recul » et par là même d'objectivité, vaste objet de suspicion dans le débat relevant de la légitimation de la démarche parmi les historiens³⁵. Nous ne voyons en effet pas de différence de traitement entre un ostracon datant du IV^e siècle avant Jésus-Christ, un cartulaire du IX^e siècle, des registres notariés du XVII^e siècle ou les rapports de compte d'une association des années 2000. Chaque source n'est autre qu'une trace de l'activité humaine susceptible de s'intégrer à un corpus de fragments capable de délivrer, une fois mis bout à

³⁴Nicolas ROUSSELIER, *L'histoire du temps présent : succès et interrogations*, Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°37, Les Classes Moyennes, janvier/mars 1993, p139 à 141.

³⁵ François BEDARIDA, *Le temps présent et l'historiographie contemporaine*, Presse de Sciences Po, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 01/2001, n°69, p153 à 160.

bout, l'analyse critique la plus juste possible d'un processus socio-historique donné.

L'enjeu repose plutôt dans notre cadre sur la construction des méthodologies pour appréhender un objet non « fini », au présent et à l'avenir en constante évolution et dont la généalogie à voies multiples, peut soulever de nombreux héritages croisés. C'est bien l'absence « supposée » de recul qui est ici en jeu³⁶. Il répond peut-être indirectement au virage observé entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1970 qui voit, dans la quête d'identité et le refus progressif des utopies totalisantes, l'histoire proche comme une ressource possible de la compréhension du présent et d'un avenir incertain³⁷. Cet angle d'approche nous permet de poser différents questionnements dans le cadre de cette recherches : Quel positionnement adopter en effet face à un objet para-politique intervenant sur une pluralité de tableaux et qui fluctue en fonction des mutations politiques et sociales de son temps ? Sous quelles entrées doit-il être abordé ? Quelle pertinence quant à aborder une temporalité à double entrée, celle d'un objet plongé au cœur de l'immédiat et imprégnée de courants passés ? Enfin, comment établir une catégorisation pertinente alors que de nouvelles organisations apparaissent chaque année et que se dessinent progressivement dans cette diversité un écosystème naissant des think tanks ?

Ainsi, entre savoirs et pouvoirs, État et société civile organisée, héritages et actualité, dans quelle mesure l'inflation de l'appellation think tank dans la sphère hexagonale traduit-elle, entre la fin du XXe siècle et le début du XXIe, une manière de s'inscrire dans la vie politique par jeu de la connaissance et de la neutralité pour des acteurs et communautés d'acteurs aux profils multiformes ?

Pour répondre à cette problématique et les différentes questions qu'elle soulève, nous tentons dans notre approche de chercher d'autres points de repère dans le temps, d'autant plus pour appréhender un objet susceptible de se comprendre dans un mouvement historique plus large. Nous observons ainsi l'histoire du temps présent, dans la trajectoire de François Bédarida, comme une ouverture au dialogue possible entre une chronologie resserrée susceptible de relever d'une actualité proche et une temporalité beaucoup plus importante³⁸ tout en prenant en compte les risques qu'elle comporte dans l'enchevêtrement possible du

³⁶ Voir, Serge WOLIKOW, Philippe POIRIER, *Où en est l'histoire du temps présent ?* Actes du colloque transfrontalier, Cluse – Dijon, Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent, n°5, Hors-série, 1998.

³⁷ François BEDARIDA, *Le temps présent et l'historiographie...* Op.cit.

³⁸ Ibid.

scientifique et de l'éthique³⁹. Cela se traduit dans nos recherches par l'attention portée au passage du think tank au laboratoire d'idées, nous invitant du même coup à nous pencher sur la perspective d'une histoire plurielle et beaucoup plus vaste. Elle nous invite de fait à ne pas se limiter à un simple processus de traduction en observant l'objet à travers une focale plus large que celle relevant de la seule adaptation française d'un phénomène Outre-Atlantique. Elle témoigne en effet d'un mouvement à la chronologie plus étendue que celle traditionnellement admise et répond à la compréhension des think tanks français dans le vaste ensemble des entités de savoirs, spécialisés ou généraux, dédiées à la sociabilité savante et politique entre différentes élites et entretenant une proximité à différents degrés d'intensité avec le pouvoir en France. Elle peut répondre, dans une certaine mesure, à la fameuse alliance entre l'événement et la durée proposée dès la fin des années 1970 par F. Bédarida⁴⁰.

Le think tank français contient finalement tout autant les caractéristiques liées à sa définition outre-Atlantique que l'héritage des laboratoires d'idées historiques ayant prospéré dans le paysage des élites françaises depuis le XVII^e siècle : que l'on pense aux premiers salons et clubs qui constituent le creuset d'une mondanité savante et politique à l'époque moderne en passant les clubs politiques qui fleurissent dans les années 1950 et 1960 ou encore les cercles décisionnels et intellectuels qui se construisent tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle autour des groupes dédiés à la recherche prospective. Il convient donc ici d'oublier l'idée séduisante d'une histoire unique, celle du « think tank à la française »⁴¹ telle qu'on peut la concevoir au travers de l'IFRI, pour mieux comprendre l'évolution et le développement grandissant des think tanks français dans toute leur diversité et zones de flous liées à une genèse à plusieurs entrées.

L'objectif de ce travail vise donc autant à comprendre cet objet sous l'angle du temps présent qu'à travers une amplitude plus large, celle d'un XX^e siècle marqué par l'émergence et la structuration d'entités de savoirs et de sachants aux contacts des pouvoirs et susceptibles d'en tracer les lignes intellectuelles par les voies de l'expertise et de la recommandation. Il s'agit donc ici de poursuivre l'entreprise de compréhension du proto-think tank français, lancée par

³⁹ Christian DELACROIX, *L'histoire du temps présent, une histoire (vraiment) les autres ?* Tempo e Argumento, Florianopolis, V.10, n°23, pages 5 à 38, janvier-mars 2018.

⁴⁰François BEDARIDA, *Le temps présent et l'historiographie...* Op.cit.

⁴¹ Appellation régulièrement employée pour désigner le modèle construit et porté par l'Institut Français des Relations Internationales, quitte à le généraliser. On l'observera par exemple dans *La pensée et à l'action*, écrit par Thierry de Montbrial, publié en 2015.

Sabine Jansen en 2017⁴² en l'emmenant notamment sur la voie des années 1950 et 1960, période cruciale du développement des clubs politiques et conjointement, de la prospective.

Dans ce cadre, l'observation des think tanks français dans la trajectoire des laboratoires d'idées contient les enjeux, limites et les tensions d'une histoire du temps présent où s'organise un dialogue entre actualité et genèse de long cours, rendant d'autant plus fragile l'identité d'un objet soumis aux tentatives répétées d'uniformisation et de labellisation⁴³. Ce dialogue devient alors une condition essentielle à l'étude du think tank en permettant la mise en lumière de sa complexité, ses évolutions et surtout, les incertitudes soulevées par la grande hétérogénéité des entités revendiquant l'usage de ce terme.

Elle invite par la même à repenser une actualité en constant mouvement, marquée par une forte tendance à catégoriser un objet aux fondations pourtant très meubles. L'analyse de ces structures et de leurs évolutions a donc constitué l'un des fils rouges de cette étude.

De ses premiers usages à la toute fin des années 1970 à sa labellisation officielle en 2016, le phénomène think tank en France laisse donc entrevoir des perspectives non closes à travers un océan d'avenirs possibles. En ouvrant l'amplitude de notre approche par l'intégration de la notion de laboratoire d'idées, le think tank français devient alors un ensemble hétérogène entièrement défatalisé⁴⁴ et travaillé par les tensions de ses balises humaines et temporelles. Humaine, par les témoins vivants qui tendent encore à façonner ce vaste ensemble. Temporelle, par la tension qui rythme et fait travailler la « frontière » entre actualité et fait passé. Ce concept de frontière a largement contribué à façonner notre propos à travers une seconde perspective, ici d'ordre sociologique, si l'on se réfère au(x) profil(s) du *think tanker*, ce « nouveau personnel politique qui ne dit pas son nom »⁴⁵ selon les termes posés par Marc Patard.

Personnalité aux multiples casquettes, le think tanker travaille à l'interface de plusieurs espaces et se joue des frontières, voire, contribue à les transformer par ses pratiques et effets de circulation. Circulation des idées et des personnes entre les sphères politiques,

⁴² Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne : État, expertise et relations internationales en France*, Paris, Éditions du Cerf, 2017.

⁴³ De nombreux travaux ont successivement participé à donner l'idée d'une codification, voire d'une labellisation possible des think tanks en France, comme ce fut le cas dans les travaux de Marc Patard en 2014 ou dans ceux de l'Observatoire Européen des Think tanks en 2016 et 2017.

⁴⁴ Voir Robert FRANCK, *Enjeux épistémologiques de l'histoire du temps présent*, dans *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, Paris, actes de l'Université d'été de Blois, 1993, p161-169.

⁴⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit.

économiques, voire, entre les think tanks eux-mêmes. Nous reviendrons à de nombreuses reprises tout au long de notre approche sur les itinéraires sociaux, académiques, politiques et professionnels des think tankers et les réseaux qu'ils tissent autour d'une multipositionnalité qui tend, à les situer/conforter dans le prolongement des élites et du pouvoir⁴⁶. Le concept de frontière, dans cette double acception, constitue alors un élément structurant des tensions qui parcourent une histoire marquée par une pluralité de témoins façonnant autant leur présent par l'évolution constante de leurs pratiques des savoirs et de leur relation au pouvoir et à la société civile, que leur passé, sous le coup d'une recherche permanente d'auto-identification⁴⁷ et de légitimation.

Définir ou ne pas définir ?

Si les recherches ne foisonnent pas sur les laboratoires d'idées français, un certain nombre d'études ont émergé ces dernières années sur le sujet. La plus complète dans une approche globale, sans aucun doute, est la thèse publiée en 2014 par le politologue Marc Patard⁴⁸. Par un travail approfondi, le chercheur détermine des profils sociographiques pour saisir les *think tankers*, ces nouveaux travailleurs de savoir en voie de professionnalisation et évoluant dans des organisations elles-mêmes en voie d'institutionnalisation⁴⁹.

Dans ce cadre flottant, des éléments caractéristiques pour identifier un think tank sont dégagés par l'auteur, l'objet peut ainsi répondre à certains points de définition. Ce dernier correspondrait alors en France à toute organisation :

- Qui se livrerait à la production collective et à la publication d'un savoir opérationnel à destination des politiques publiques ou à destination du monde professionnel,
- à la recherche prioritaire de l'intérêt général,
- à l'organisation de tables rondes et de colloques,
- disposerait d'un statut associatif et d'une structure permanente professionnalisée,
- ne se livrerait pas au militantisme,

⁴⁶ Voir, Luc BOLTANSKI, *L'espace multipositionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe*, Revue française de sociologie, janvier-mars 1973, XIV-1, p3 à 26.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

- serait indépendante de toute organisation secrète ou internationale,

À cet ensemble de paramètres, nous avançons l'impératif d'ajouter un certain nombre de problématiques liées à différentes problématiques : des tenants et aboutissants de leur intervention dans l'espace médiatique, de la nature des recherches qu'ils effectuent, des moyens de médiations utilisés pour la diffuser ou encore, de la manière dont ces entités font usage du terme pour se définir et s'identifier dans l'espace politique. Aussi, la pratique militante, en particulier concernant les think tanks à vocation politique, semble beaucoup plus complexe à déceler qu'elle n'y paraît, d'autant plus à l'aune de l'extension de son usage, parfois, dans le cadre de micros-partis à partir des années 2000.

L'approche qui voudrait définir le think tank trop hâtivement sans prendre en compte ces différentes considérations omet ainsi le rôle important de l'usage du terme au profit d'une catégorisation initiée par des critères trop rigides et partiellement arbitraires. Dans la lignée de Thomas Medvetz, nous considérons que la tentative d'établissement des frontières théoriques pour les think tanks ne pourrait conduire qu'à « des débats sans fin pour savoir quelles organisations sont de vrais think tanks et lesquelles n'en sont pas »⁵⁰. Il s'agit ainsi de développer tout au long de cette étude l'histoire d'un usage, celui d'un anglicisme et de ses voies de matérialisations multiples, parfois au risque de se perdre dans une mer d'instrumentalisations. Ainsi, avant de produire une énième définition du think tank français à l'issue de cette thèse, nous tentons plutôt d'en appréhender les utilisations en faisant résonner leurs modes d'énonciation actuels avec le passé des laboratoires d'idées en France.

Ce questionnement répond justement du désir de recul d'une histoire « sur le vif »⁵¹ – pour reprendre les mots de Francis Walsh dans sa description des points de tension dans l'écriture de l'histoire du temps présent en 2013 – qui pourrait laisser basculer l'observateur de l'objet, en acteur de son objet, processus de transposition duquel nous avons tenté au mieux de nous éloigner.

⁵⁰ Thomas MEDVETZ, *Vers une théorie des think tanks américains*, dans ; Yann Bérard, Renaud Crespin (Dir.), *Aux frontières de l'expertise, dialogue entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, Pur, 2010, p177.

⁵¹ Francis WALSH, *L'historiographie française et le temps présent. Processus de légitimation et remise en question de l'historien*, Tangence, L'Histoire littéraire du contemporain, n°102, 2013.

À la recherche des laboratoires d'idées

L'historicisation de notre propos s'est beaucoup nourrie de l'analyse des travaux menés par les historiens, politistes et sociologues ayant abordé de près ou de loin l'objet d'étude que constitue les organisations, que ce soit par l'approche directe de certains think tanks français comme ce fut le cas pour M. Patard en 2014 ou Sabine Jansen en 2017, mais aussi d'autres d'organisations de savoirs à vocation d'influence et de sociabilité : sociétés savantes⁵², clubs politiques durant les événements révolutionnaires⁵³, clubs politiques du milieu du XXe siècle⁵⁴, associations et instituts de prospective⁵⁵. Au-delà de nous rappeler l'importance d'observer le phénomène think tanks en dehors des limites temporelles de ses premiers usages, ces approches nous ont permis d'appréhender les pratiques de la recherche et de la médiation para-publique et para-académique à travers une trajectoire nationale de long cours. L'état de l'art de notre propos ne s'arrête pas ainsi aux seules études relatives aux think tanks, mais vise plutôt à observer les travaux des autres « chercheurs de laboratoires idées ». Nous avons ainsi à cœur d'en sélectionner un certain nombre et d'identifier une éventuelle convergence de pratiques de la recherche sur ce sujet ; modes d'organisation, analyse des pratiques, de la sociabilité, de l'influence.

Pour exemple, l'approche locale adoptée par Caroline Barrera dans son étude sur *Les sociétés savantes à Toulouse au XIXème siècle (1797-1865)*⁵⁶, est d'autant plus intéressant à aborder dans le cadre des choix typologiques établis pour comprendre un microcosme de sociétés assez peu homogène. L'auteure prend ainsi en compte un certain nombre de facteurs, particulièrement utiles pour notre étude, qu'il s'agisse de la raison d'être des entités abordées – à savoir le champ disciplinaire que les membres fondateurs choisissent de cultiver – de la prise en compte du degré de spécialisation ou de la polyvalence de ces groupes, le tout étant révélateur de leur mode opératoire dans la production et la diffusion de connaissance. Aussi, C. Barrera semble accorder une importance logique au degré de professionnalisation disciplinaire des sociétés savantes toulousaines, élément déterminant pour en dresser une

⁵² Caroline BARRERA, *Les sociétés savantes à Toulouse au XIXème siècle (1797-1865)*, Paris, Editions du CTHS, 2003.

⁵³ Raymonde MONNIER, *L'espace public démocratique, essai sur l'opinion à Paris de la révolution au directoire*, Paris, Editions Kimé, 1994.

⁵⁴ Janine MOSSUZ, *Les clubs et la politique en France*, Paris, Armand Colin, 1970.

⁵⁵ Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008.

⁵⁶ Caroline BARRERA, *Les sociétés savantes à Toulouse...* Op.cit.

typologie pertinente. Ces différents aspects organisationnels et historiques de la recherche sur ces laboratoires d'idées du XIXe siècle ont ainsi intégré nos propres travaux.

Sans aller plus en détail, un certain nombre d'autres travaux étrangers aux seules recherches sur les think tanks, largement abordés dans le premier chapitre de cette thèse, participent à définir les cadre de notre typologie, de Janine Mossuz, sur la montée et le déclin des clubs politiques au cours des années 1950 et 1960⁵⁷ à Jean Boutier sur l'apparition des sociétés populaires et patriotiques dans la France révolutionnaire⁵⁸, véritables laboratoires d'idées politiques liés à l'émergence du citoyen dans la France révolutionnaire. Il en est de même dans l'approche de Raymonde Monnier, dans son ouvrage, *L'espace public démocratique*, où la notion de « cercles » irrigue une réflexion sur des sociétés fonctionnant en réseau, qui débattent ensemble des enjeux et concepts de la démocratie et de la République entre 1789 et 1792, des éléments qui devront prendre rapidement une forme concrète à travers leur ancrage dans la Constitution. Le moment d'incertitude lié à la période révolutionnaire ne fait que renforcer cette émulation et cette profusion des idées nouvelles⁵⁹.

Abordés dans une perspective historique large, les laboratoires d'idées s'inscrivent en effet autant comme des espaces d'élaboration et de diffusion des savoirs à prétention académique et scientifique que des lieux de dialogues, voire de combat politique où sont susceptibles d'émerger les idées nouvelles. Aussi, quel que soit leur modèle, leur degré de professionnalisation, de scientificité ou d'investissement politique, l'histoire des laboratoires d'idées français est indissociable des thèmes croisés de la formation de l'opinion et de l'investissement de l'espace public, le tout dans un cadre où sociétés savantes, patriotiques, clubs, think tanks semblent ponctuellement se faire écho à travers l'histoire.

Dans ce cadre, plusieurs points de repère nous conduisent à cette approche au cœur de l'histoire et de la sociologie des organisations et des réseaux. Cette dernière notion est abordée ici à travers le postulat posé par Claire Lemerrier en 2005, comme une manière de dépasser les déterminismes et autres modèles simplistes⁶⁰, en s'intéressant à la fois aux liens sociaux et organisationnels de l'objet. En somme, nous avons abordé le think tank français à

⁵⁷ Janine MOSSUZ, *Les clubs et la politique en France...* Op.cit.

⁵⁸ Jean BOUTIER, *La sociabilité politique en Europe et en Amérique à l'époque de la Révolution française. Eléments pour une approche comparée*, in : Michel VOVELLE (Dir.), *L'image de la Révolution française*, 1989, Paris-Londres, Royaume-Uni. Pergamon Press, vol. 1, p. 53-64., 1989.

⁵⁹ Raymonde MONNIER, *L'espace public démocratique...* Op. cit.

⁶⁰ Claire LEMERCIER, *Analyse des réseaux et histoire*, Belin, Revue d'histoire moderne et contemporaine 2005/2 n°52-2, p88 à 112.

la lumière de l'analyse de son/ses système(s), dans une approche égocentrée et/ou structurale, lorsque cela le permet. La compréhension des think tanks et de leurs évolutions à travers le temps se mesure en effet à l'horizon des points de contact qu'ils cultivent, de la porosité entre les organisations et des effets de circulations liés à la mobilité de leurs experts.

Dans ce cadre général, le think tank se définit aussi à l'aune de ceux et celles qui le composent, qu'ils constituent le cœur de ses forces vives ou des intervenants ponctuels. Ce dernier élément nous invite à rappeler l'importance de la diversité socio-professionnelle et socio-politique des *think tankers* qui gravitent au sein de ces instituts, des simples adhérents aux membres des Conseils d'administration, en passant par les équipes opérationnelles et les intervenants de passage.

Une histoire des savants et entrepreneurs de savoirs dans la société

L'étude des *think tankers* doit également être abordée au prisme de l'expertise contemporaine dans l'approche développée par Steven Brint au milieu des années 1990⁶¹. En intégrant de manière directe, voire indirecte, le marché de l'expertise publique et privée, ces nouveaux agents politiques participent à complexifier et ouvrir la palette de ses modes opératoires. Acteurs et actrices de savoirs aux frontières de plusieurs espaces : para-académique, politique et économique, ils interviennent aussi sur le bouleversement de sa sociologie. Dans le sens des termes posés par Yann Bérard et Renaud Crespin dans la publication issue de leur colloque organisé en 2010, *Aux frontières de l'expertise*⁶², nous avons observé ceux que l'on pourrait définir comme des sachants d'interface. Des sachants qui se définissent moins à travers les espaces et autres frontières sur lesquelles ils interviennent, que par la manière dont ils les travaillent et visent à les redéfinir.

Le think tank devient ainsi progressivement, par sa propension à cultiver les zones de contacts et intervenir sur plusieurs tableaux, un espace d'hybridation de l'acteur et d'hybridation des savoirs à travers lequel le sachant cultive un profil et une approche multipositionnelle.

⁶¹ Steven BRINT, *In an age of experts...* Op.cit.

⁶² Yann BÉRARD, Renaud CRESPIN, *Aux frontières de l'expertise. Dialogue entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010.

Les liens organiques et symboliques cultivés avec les différentes formes de pouvoirs et plus généralement la société, participent alors directement à ce phénomène que nous avons eu à cœur d'étudier. Le *think tanker* s'impose ainsi progressivement depuis la fin des années 1970 comme l'un des « nouveaux intellectuels »⁶³ dans le paysage français : intellectuels, idéologues, experts, acteurs académiques, parfois plusieurs à la fois. Il cultive alors la diversité, consciemment ou non, à travers une position socio-professionnelle où la notion de savoir constitue un levier de légitimité et un titre à parler pour se faire reconnaître et intervenir dans le champ de l'action publique et privée et de la société civile. Aussi, il convient de distinguer dans ces entités, le producteur du producteur entrepreneur, que l'on résumera dans cette introduction aux principaux membres des directions des instituts étudiés. Dans ce champ spécifique du savoir associé de manière plus ou moins forte au marché de l'expertise, ces *think tankers* s'apparentent à de véritables entrepreneurs de recherche. Les phénomènes conjoints de professionnalisation et d'économicisation des savoirs, observables dans leurs différents régimes historiques, analysés par Dominique Pestre⁶⁴, qui sont d'autant plus présents à partir des années 1970, ne font que renforcer la position de ces *think tankers* dans l'entrepreneuriat et le marché de la connaissance.

Par ce dialogue établi entre les savoirs et le politique, think tanks et *think tankers* constituent des objets d'étude à part entière au sein des *sciences studies*, tout autant susceptibles d'en intégrer les grilles de lecture que de s'insinuer dans les sources de tensions de cette approche de l'histoire et la sociologie des sciences initiée dans les années 1960. L'éthique, l'autonomie scientifique, la tension entre construction scientifique et influence du politique, paraissent en effet sans cesse interrogées au fur et à mesure de l'étude de leurs fonctionnements. Par ailleurs comment se positionnent-ils vis-à-vis des sciences, là où la recherche-action (synthèse, diagnostic, commentaire, analyse, évaluation, recommandation) et la prospective – en tant qu'approche plutôt que discipline – semblent dominer leurs diffusions ? La question peut se poser au regard de la frontière, une autre, entre les savoirs produits au sein des think tanks et les savoirs purement académiques. Que dire enfin de la composition d'un certain nombre de leurs agents : stagiaires, intervenants et salariés issus du monde académique ; professeurs et maîtres de conférence ayant pignon sur rue, jeunes chercheurs sortis de l'université et autres

⁶³ François BON, Maurice-Antoine BURNIER, *Les nouveaux intellectuels*, Paris, Edition Cujas, 1966.

⁶⁴ Dir. Dominique PESTRE, *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Editions du Seuil, 2015.

étudiants en cours de formation ? La catégorie du think tank « Université sans étudiants » posée par Carole Weiss en 2011⁶⁵, tend alors à perdre de sa pertinence au fil du développement des think tanks français, d'autant plus à l'heure où certains d'entre eux, parmi les plus importants comme l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), proposent un volet formation particulièrement important et des liens étroits avec l'Université.

Cette étude entreprend ainsi de comprendre le développement et le rôle d'une élite élargie animée par le milieu savant et politique au cœur des différents espaces de la société. Elle interroge, à la manière des termes déjà posés par Pierre Thuillier en 1988⁶⁶, le rôle du savant, et, parfois, ses aspirations et son poids dans l'organisation de la cité. Le think tank constitue bien l'un de ses espaces où le savoir peut trouver une voie de modélisation sociétale.

Pour en comprendre le fonctionnement ou plutôt les différents fonctionnements, une grande variété de sources s'impose dans notre approche pour appréhender autant les structures que les acteurs qui animent les think tanks français. Dans le cadre d'une approche soucieuse de ses origines historiques, malgré l'interdisciplinarité nécessaire à la bonne compréhension de l'objet think tank, la sélection et le mode de croisement des sources reste la substantifique moelle de ce travail.

Fragments du temps présent

Comme dans tout travail d'histoire contemporaine, et d'autant plus en histoire du temps présent, la question des sources nous a offert autant d'opportunités que de difficultés. Ces dernières ont d'abord résulté de l'évolution permanente de l'objet à travers la multiplication des think tanks et types de think tanks au cours de la réalisation de ce travail (2015-2021), mais aussi de l'amplification constante de sa médiatisation. Pour exemples, Les sources accessibles en ligne sont de fait particulièrement abondantes, qu'elles soient directes ou indirectes. Il nous a ainsi fallu répertorier avec attention les types de contenus publics proposés sur la toile par les think tanks. Pour autant, les opportunités liées à leur croisement nous permettent d'envisager des pistes de recherches inattendues tout en comblant certains aspects lacunaires d'un corpus parfois discontinu, particulièrement au regard de la question

⁶⁵ Expression empruntée à Carol WEISS dans ; Stephen Boucher, Martin Royo, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, Paris, Edition Le Félin, 2006, p35.

⁶⁶ Pierre THUILLIER, *Sciences et société, Essais sur la dimension culturelle de la science*, Paris, Fayard, 1988.

des accès à certains fonds d'archives, que ce soit en termes de délais de communicabilité pour les archives publiques que de difficultés d'entrée pour les fonds privées.

Les sources directes

Moins que par types de sources (numériques, matérielles, orales.. etc.) nous avons préféré cibler les think tanks par types d'approche. Comprendre un objet en voie de formalisation et sujet à différentes représentations nécessite en effet d'en envisager d'abord les différents types de fonctionnement à travers les contextes dans lesquels il évolue. Ainsi, accordons une attention importante aux sources susceptibles de nous éclairer sur des contenus fonctionnels et structurants propres au panel d'organisations étudiées, précisé dans le deuxième chapitre de cette thèse. Les sites internet de ces instituts constituent pour ainsi dire une vitrine publique relativement efficace pour embrasser leur identité générale : intentions, structures, équipes, événements (pour renforcer l'approche factuelle), réseaux d'acteurs, partenaires etc. Le passage au crible des sites de plus d'une centaine d'organisations recensées dans cette étude et alors nécessaire tout autant que la prise en compte de la dimension communicationnelle de ces artefacts numériques. Il semble alors important dans ce cadre, comme tout type de sources, de lire entre les lignes, ou plutôt entre les onglets en prenant un maximum de précautions entre ce qui est dit et ce qu'il en est.

Aussi, la plupart de ces entités fonctionnant sous la forme d'associations de loi 1901 ou de Fondations d'utilités publiques, l'analyse de leurs statuts, accessibles sur demande ou en accès libre, permet d'appréhender leur dynamique d'auto-définition et la dimension formelle et normative de leurs missions. L'affichage d'une certaine transparence apparaissant autant comme un impératif communicationnel qu'une preuve de bonnes pratiques auprès des organismes « labels »⁶⁷, de classement⁶⁸, ou simplement de leurs adhérents et abonnés. La publication régulière des comptes annuels, bilans d'activités, des partenaires et autres mécènes, a permis d'alimenter cette approche structurelle.

⁶⁷ L'observatoire Européen des think tanks participe désormais autant à catégoriser et classer les organisations européennes qu'à labelliser les organisations françaises en discernant un certain nombre de critères : transparence, influence, etc. permettant d'obtenir le label « think tank transparent » depuis 2016.

⁶⁸ Le *Think Tank and Civil Society Program* de l'Université de Pennsylvanie publie tous les ans le *Global Go to Think tanks*, soit, un classement des plus importants think tanks mondiaux parmi lequel figurent régulièrement des think tanks français tels que l'IFRI ou l'IRIS.

Véritables producteurs de savoirs, les think tanks fournissent pour la plupart un effort de publication intensive, qu'il soit matérialisé ou dématérialisé. La collecte de cette documentation à vocation informative et réflexive nous a quant à elle permis de capter le capital cognitif affiché par ces organisations. Leur analyse nous aide ainsi largement à les catégoriser selon les discours et trajectoires intellectuelles abordées tout en mesurant leur évolution dans le temps. Cependant, si les think tanks français s'incarnent à travers la figure de producteurs de contenu à vocation scientifique, ils n'en constituent pas moins des entités particulièrement portés sur la vulgarisation et la formation de l'opinion publique par un important effort communicationnel. Leur suivi sur les réseaux sociaux a donc intégré une partie de notre effort en considérant cette activité particulière de publication comme de la production de sources. Des sources à manier avec une attention toute particulière au regard de leurs finalités, explicites ou sous-jacentes. Leur effort d'enregistrement pose lui aussi un problème de méthode et de cadrage académique, d'où la dimension encore expérimentale et limitée, dans ce travail de recherche, de l'enregistrement et de la mobilisation des sources issues des réseaux sociaux.

Au-delà des enjeux de massification numérique des productions de ces entités à partir des années 2000, un certain nombre de fonds d'archives plus traditionnels, directement issus des think tanks/laboratoires d'idées ont pu être dépouillés. D'abord, peut-être les plus inattendues, les fonds d'archives de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime. « Véritable think tank » depuis les années 2000, il fut l'un des rares instituts à nous ouvrir complètement ses archives pour être mentionné à part dans cette introduction. Né en 1967 sous la forme d'association loi 1901 et n'ayant adopté l'usage du terme think tank qu'en cours de route durant des années 2000, l'analyse des fonds de l'institut nous a ouvert des pistes de recherche très précocement, nous permettant de revisiter la géographie et l'usage du terme au sein d'une étude de cas originale.

L'accès aux sources des think tanks les plus importants a cependant posé un véritable problème tout au long de ce travail. Les demandes de visites, d'analyse ou simplement de balayages des fonds des instituts ne trouvant quasi-systématiquement pas de réponse. Cependant, ayant approché le think tank par la focale « laboratoire d'idées », nous avons pu entreprendre une recherche de la genèse, ou plutôt d'une des genèses de cet objet en dépouillant les fonds d'un certain nombre de clubs politiques des années 1950, 1960 et 1980.

L'ensemble hétérogène analysé par Janine Mossuz en 1970⁶⁹ nous a invité à repenser la chronologie des pratiques intellectuelles au croisement des savoirs, des pouvoirs et de l'opinion.

Nous avons ainsi initialement travaillé sur les fonds Robert Chapuis à l'Office Universitaire des Recherches Socialistes (OURS). Ancien président du club Convaincre (1980) et membre actuel de la Fondation Jean-Jaurès, les fonds de son club ont enclenché une série de recherches menées sur les clubs politiques antérieurs à partir du Centre d'histoire de Sciences Po Paris. Nous avons pu y aborder le phénomène à travers les fonds Jean-Charbonnel, Gilles Martinet, mais aussi les fonds relatifs au club Jean-Moulin, en particulier les cartons « Relations avec les autres clubs », qui nous a permis de recueillir des informations précieuses sur certaines organisations moins connues et particulièrement éclairantes pour repenser l'histoire d'une certaine catégorie de think tanks qui se développent au cours des années 1990 en France, ceux que nous désignerons plutôt dans cette étude comme les « think tanks à vocation politique ».

Une grande frustration de ce travail repose sur le fait non seulement de ne pas avoir pu dépouiller les archives des instituts les plus importants comme l'IFRI à la manière de S. Jansen, de l'IRIS, de Terra Nova et bien d'autres, mais aussi de ne pas avoir pleinement abordé la source orale en n'ayant décroché aucun entretien avec leurs principaux représentants. Cependant, cette carence nous a permis d'en combler une autre, tout aussi importante, celle d'aborder les think tanks dans le reste de la France. Il faut dire que ces derniers se sont montrés beaucoup plus ouverts à notre propos que leurs homologues parisiens. Certains représentants de ces derniers comme Myriam Mendès pour le think tank *Tarbes et Moi* ou encore Olivier Amiel pour Perpi-D, ont ainsi pu alimenter le corpus de quelques entretiens particulièrement éclairants sur l'existence, l'histoire et les pratiques d'un certain nombre d'instituts français, moins mis en lumière que les think tanks de la capitale, et ayant pour vocation de rayonner et d'influencer à échelle locale et régionale.

Ce travail de recherche entend ainsi participer à poser les Jalons d'une histoire pour ces instituts peu, voire pas étudiés et beaucoup moins médiatisés, qui se développent à partir des années 2000 et surtout des années 2010. L'approche par l'entretien nous aura permis

⁶⁹ Janine MOSSUZ, *Les clubs et la politique en France...* Op.cit.

également d'aborder d'autres biais du think tank, notamment à travers une perspective générationnelle, là où la jeunesse particulièrement depuis la fin des années 2000 et le début des années 2010, en fait usage pour s'acculturer d'une manière originale à la politique.

Ces différentes perspectives nous permettent logiquement d'obtenir nombre d'informations et ressentis moins formels dans la vaste entreprise d'éclairage de la définition et du fonctionnement de ces entités.

Les sources indirectes

La source indirecte est tout aussi importante à envisager si l'on souhaite appréhender le think tank dans son analyse fonctionnelle et institutionnelle. Ces sources contribuent à analyser les relations formelles dressées entre les entités étudiées, la puissance publique et les instances législatives françaises et partiellement européennes.

Nous pouvons ainsi constater et situer la pénétration progressive des think tanks au sein de l'Assemblée nationale à partir des années 1990 à l'aune des différentes commissions parlementaires entre les Xème et XIVème législatures, nous renseignant sur l'activité d'expertise de ces organisations, particulièrement au travers des différentes auditions d'experts dans les commissions parlementaires. Au-delà de cette seule analyse fonctionnelle, Il nous paraît alors nécessaire d'observer une analyse des représentations de ces entités auprès du Parlement en observant les usages du terme « think tank » dans le débat parlementaire. Les différentes retranscriptions de séances publiques au sein de l'Hémicycle, ont ainsi contribué à alimenter notre approche, et comprendre certaines représentations de notre objet d'étude par un pouvoir législatif observant un regard attentif sur les fonds publics qu'il lui attribue. Les différents documents collectés supposent la participation et plus généralement l'intégration des think tanks au processus législatif, à la fois dans leur rôle de représentation de la société civile dans le processus démocratique, mais aussi dans leur position d'expert hybride sujets à éclairer la décision.

À une autre échelle mais dans la même logique, nous pouvons appréhender l'interaction entre les think tanks et les institutions européennes, particulièrement à travers les archives en ligne de la Commission et du Parlement Européen et du Comité Économique et Social Européen (CESE).

Nous abordons également cette position particulière sur le marché de l'expertise publique en se focalisant sur la relation en les think tanks et certains ministères régaliens, notamment par le biais des interfaces ministérielles, en particulier le Centre d'Analyse et de Prévision Stratégique lié au Ministère des Affaires étrangères, dont nous avons pu dépouiller les archives entre 1979 et 1992 et relever les interactions avec le think tank français, désormais historique, l'IFRI.

L'observation impliquée : intérêt de l'approche et limites

Il convient enfin de mentionner l'approche particulière que constitue l'observation impliquée dans cette introduction consacrée aux sources de l'étude. Si cette approche a déjà été abordée par M. Patard, qui a eu l'occasion d'accéder à un certain nombre d'informations sur les pratiques et dynamiques socio-professionnelles de ces instituts se trouvant en situation d'immersion, elle prend des contours quelque peu différents dans notre approche. Loin de se poser comme un biais méthodologique initialement prévu au tout début de cette étude, elle s'incarne ici plutôt comme une démarche issue d'une opportunité socio-professionnelle offerte au jeune chercheur. Nos expériences cumulées en tant que Chargé de projet, puis Chargé de Développement de la chaire RESET, *Réseaux Electriques et Société(s) en Transition(s)*, entité académique dédiée à la recherche-action sur la dimension sociétale du réseau de distribution électrique français⁷⁰, nous permet de cultiver plusieurs expériences de recherche opérationnelle à la jonction des frontières entre sphère académique, sphère industrielle et sphère politique. Si elle ne constitue pas un think tank à proprement parler, son réseau de partenaires et modes opératoires dans la recherche nous ont permis d'entrevoir, sous l'œil de l'entrepreneur de recherche, les pratiques et modes d'expansion se rapprochant clairement de ces types d'entités. Au regard de ses partenaires : industriels, Universités, collectivités et d'un certain nombre de think tanks, ainsi que de sa manière de se développer dans le champ du savoir opérationnel, la culture de réseau de la chaire RESET, a participé à construire une identité au carrefour de la recherche et de l'action publique et privée. Organisation d'interface sans statut administratif propre, elle s'est inscrite à de nombreux

⁷⁰ Fondé à l'initiative de Christophe Bouneau son titulaire scientifique, Cyrille Abonnel et soutenu du côté d'Enedis par Michel Derdevet et Thierry Gibert, la chaire RESET constitue une expérience originale d'ouverture de la recherche à la société qui peut s'apparenter en certains points à un think tank.

moments comme un laboratoire d'idées à part entière en touchant de près ce que l'on peut concevoir comme un think tank en France, que ce soit dans ses trajectoires de développement, sa structure socio-professionnelle, ses réussites, ses approximations et enfin ses limites. La place privilégiée au cœur de son organisation et de ses traçages stratégiques auprès de son équipe de coordination, proche de l'entrepreneuriat de recherche, nous a offert une opportunité sans commune mesure pour appréhender durant plusieurs années (2017-2021) l'expansion d'une entité para-académique au cœur de la recherche et de la décision en Nouvelle-Aquitaine. Cette place privilégiée d'observateur/acteur est d'autant plus risquée dans son croisement avec le présent objet d'étude, d'autant plus dans la mesure où la part de subjectivité, peut venir biaiser le regard froid nécessaire à toute recherche. L'un des enjeux de notre approche se résume donc à préserver le recul et la distinction nécessaire entre l'historien en formation et l'entrepreneur de recherche en apprentissage.

Entre sources numériques et archives traditionnelles, approche directe et indirecte, l'objectif de ce travail de recherche se caractérise ainsi en premier lieu par une volonté d'historicisation de la question du think tank en France à l'aune de sa relation avec sa traduction française la plus pertinente, le laboratoire d'idées. Cette dernière permet ici de relever les trajectoires d'un développement à entrées chronologiques multiples selon les modes de conceptualisation et de formalisation de l'objet. L'hypothèse de notre approche repose sur le fait que l'analyse et le découpage chronologique constitue l'un des principaux vecteurs pour éclaircir l'horizon d'entités aux origines et aux composantes assez variées pour être susceptibles de fragiliser la pertinence de l'appellation dans le contexte français. Elle envisage également de décomposer ses rythmes et cycles de développement. Le *think tanker* devient quant à lui un objet à part entière, d'autant plus à l'analyse des effets de circulation entre les espaces du savoir, de la politique, de l'économie et plus généralement de l'ensemble de la société.

Les travaux présents visent également à comprendre ces organisations à l'aune de leur relation avec les pouvoirs, publics et économiques et de leur relation à la société civile en revenant aux origines d'un phénomène. Ce dernier, en expansion quasi-constante depuis désormais plus de 40 ans en France a pu nourrir, selon les périodes, un certain nombre de fantasmes et conduire à de trop lourdes inexactitudes.

Il s'agit donc de reconsidérer l'objet et son usage afin de poursuivre les fondements

d'une histoire globale des think tanks français, revendiquée ici comme une approche préalable incontournable à toute approche plus spécifique, le tout rappelant l'impératif d'un travail de recherche conçu comme une thèse outil, permettant d'appréhender cet ensemble d'entités encore flou, et d'en poursuivre l'étude à l'horizon des prochaines années.

Cette thèse vise donc à capter les différentes représentations du réel des think tanks français, en reconsidérant la portée de l'appellation au rythme des mutations de la Ve République et de l'évolution du contexte mondial ces quarante dernières années. Elle se découpe ainsi en trois parties, chacune intégrant des critères épistémologiques et chrono-thématiques.

La première partie envisage de reconsidérer la portée historique du think tank à l'aune du laboratoire d'idées, tout en dressant une typologie précise des organisations revendiquées « Think tank » entre 1979 et 2019 sans omettre les phases de structuration d'un écosystème dont les acteurs clefs interviennent directement dans sa logique de compréhension et de définitions. Ainsi, plus qu'un état de la recherche, nous souhaitons mener dans un premier temps une première tentative d'épistémologie de la recherche sur les think tanks afin de comprendre la structuration progressive d'un champ d'étude sur les think tanks. La manière dont se construisent les recherches autour des think tanks en science politique, en sociologie, en communication ou encore en médiologie, et le rythme des publications sur le sujet qui s'accélère au cours des années 2010, rentre dans cette logique où les laboratoires d'idées français ne mériteraient d'exister qu'au moment où ils intéressent conjointement le monde académique et surtout, la sphère médiatique. L'objet de ce propos est donc de bien mettre en évidence ce que révèle la trajectoire historique des études sur la question, sur la manière de percevoir, catégoriser, définir et penser le rôle de ces organisations dans la société et surtout, au sein du pouvoir. Notre objectif revient à comprendre l'intérêt et à la manière d'aborder le think tank dans le cadre national français mais aussi d'analyser les enjeux de ses traductions et interprétations, le tout nous éclairant sur un ensemble de pratiques et de positionnements vis-à-vis du/des pouvoir(s), de la recherche et de la société civile. C'est à travers cette logique que nous appréhendons ce qui constitue l'actuelle esquisse d'une dynamique de la recherche sur les think tanks français, des travaux pionniers aux plus récents, tout en passant par le développement d'une littérature grise conséquente sur la question au début des années 2010. L'identification des moments forts de cette recherche semble

essentielle, notamment dans un contexte où ces organisations perturbent ce schéma en participant directement à leur processus d'identification et de définition.

Aussi, cette première partie de notre recherche consiste à analyser concrètement l'expansion des think tanks dans la sphère hexagonale à partir de 1979. Ce biais d'étude paraît en effet essentiel dans les enjeux croisés de démultiplication et d'identification de l'objet, d'autant plus dans la perspective d'en épaissir l'histoire du temps présent. Cette dimension est d'autant plus essentielle au regard de l'explosion de ces entités à l'entrée des années 2000 et surtout des années 2010. L'analyse de leur processus de labellisation représente à ce titre une partie importante de ce travail. Long à mettre en place, on peut considérer que le processus de labellisation de l'objet – qui répond par ailleurs d'un véritable processus de légitimation – ne prend véritablement toute son ampleur qu'en 2016 sous les initiatives conjointes de l'observatoire européen des think tanks (OETT) et des instituts les plus enclins à faire valoir leur présence au sein du processus décisionnel et dans la formation de l'opinion. L'analyse des moments et lieux de ce mouvement de moyenne durée fait par ailleurs écho, entre autres, au processus d'auto-identification de ces formations que nous avons à cœur d'analyser dans cette recherche.

Notion aux frontières larges, notre objectif est également d'étudier les moteurs de l'emploi de l'appellation think tank et parfois, de son instrumentalisation, notamment pour ses vertus supposées de modernité et de neutralité. C'est par ailleurs dans ce cadre que nous envisageons dans cette recherche d'établir progressivement une typologie avancée des organisations affiliées ou revendiquées « think tank » et ainsi prolonger les travaux déjà réalisés par M. Patard tout en tentant de dépasser ses limites en proposant de nouvelles grilles de lecture pour cet objet. Cette partie de l'étude peut ainsi constituer une base d'appui pour tout chercheur désireux de poursuivre l'étude de la trajectoire historique française de ces organisations, voire, à l'horizon de l'histoire qui se déroule, la remettre en cause. Dans ce cadre, il conviendra de rappeler le caractère de cette « thèse-outil » propre peut-être, à une certaine vision de l'histoire du temps présent dont la faillibilité manifeste laisse paradoxalement entrevoir une pluralité de perspectives quant à son perfectionnement par l'entremise d'un travail individuel ou collectif. Nous comprendrons ainsi, dans cette origine croisée de nos travaux, entre thèse outil et histoire du temps présent, comme une démarche prompte à analyser les structures historiques de son objet d'étude tout en acceptant, voire en

intégrant ses fluctuations immédiates et ses trajectoires en devenir. Plus qu'un produit fini, cette thèse doit ainsi se lire comme une recherche dynamique et questionnable, refusant tout principe de fixité. L'approfondissement de l'historicité même des think tanks par l'analyse de leurs filiations et héritages répondent de fait aux éléments évoqués plus haut, en mettant en lumière l'iceberg historique que recouvrent les think tanks qui irriguent aujourd'hui l'actualité. La compréhension de l'objet laboratoire d'idées en France répond à cette initiative, notamment en remontant à une période antérieure à l'arrivée du terme « anglo-saxon ». Véritables corps intermédiaires, la place des organisations para-politiques issues de la rencontre entre le(s) pouvoir(s) et société civile est en effet directement questionnée dans cette première partie pour comprendre des organisations entretenant des rapports resserrés avec les institutions dans une démarche où elles se représentent comme des outils de vitalité et d'approfondissement démocratique. Au-delà des seuls enjeux du déploiement de la démocratie, l'expansion de ces groupes politico-intellectuels organisés autour et en dehors des pouvoirs nous mène jusqu'au XVIIe siècle pour déterminer une véritable culture des idées, de leur milieu d'élaboration et de diffusion jusqu'aux sphères de gouvernement dans la France d'Ancien Régime. L'objectif revient ici non pas à avancer que le think tank français trouve son identité directement dans les sociétés de pensées de l'époque moderne ou des pionniers de la prospective française des années 1950, mais de comprendre, au moins partiellement, les ressorts de la culture, en France, de la sociabilité savante et politique à l'épreuve d'une élite élargie soucieuse de sa place dans le développement d'une forme de modernité réflexive et humaniste.

L'apparition de la discipline, sinon de « l'attitude » prospective en France rentre dans cette même logique, les think tanks revendiquant leur ouverture à l'innovation et une conception dynamique d'un avenir, pas seulement à prévoir, mais aussi à construire. Souvent comprises dans un cadre relativement élitiste, l'activité des think tanks s'articule autour de la trilogie : politique, entrepreneur « éclairé » et universitaire, faisant directement écho aux formes de sociabilité qui s'opèrent dans la France en reconstruction d'après-guerre. Les solides réseaux qui se consolident entre élites autour de ce que l'on pourrait considérer comme l'utopie de d'anticipation raisonnée, répondent ainsi en de nombreux points aux moteurs de l'expérience think tank du dernier quart du XXe siècle et du XXIe siècle.

Dans cette ligne générale, nous abordons également certains des clubs politiques des années 1950 aux années 1980, comme de véritables « proto-think tanks », la porosité entre

les différentes organisations étant perceptible dès les années 1980. Il s'agit bien ici de mettre en exergue l'existence d'un terreau d'organisations qui, dès la fin des années 1950, affichent les caractéristiques du think tank français évoqué de nos jours sans pour autant en prendre le nom. Cette partie de l'étude vise ainsi à revenir, au travers d'une analyse fine de la chronologie étudiée, sur l'idée simple et figée que l'expérience think tank français naîtrait en 1979 avec la création de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) qui, en définitive, trouve en grande partie l'originalité d'en faire pour la première fois l'usage dans la sphère hexagonale.

Cette première partie interroge ainsi les moteurs d'un usage, de sa compréhension et de son analyse tout en prenant en compte l'historicité du laboratoire d'idées en France susceptible de faire écho à l'expérience think tank connue dans le dernier quart du XXe siècle. Elle permet, à travers la question de l'usage, de surpasser la seule épreuve définitionnelle, pour comprendre et identifier la place et le rôle des organisations faisant usage de l'appellation en France.

La deuxième partie de ce travail renvoie, une fois le travail d'épistémologie, d'identification et d'historicisation préalable effectués, d'envisager l'objet think tank dans sa relation avec le pouvoir, compris ici à travers différents niveaux, exécutif, législatif et économique. Nous tentons d'y démêler le rôle de l'interaction avec le pouvoir exécutif dès les prémices du développement de l'usage en France à l'initiative de T. de Montbrial à travers l'IFRI, notamment en revenant de manière attentive sur les travaux historiques de S. Jansen. Au-delà de l'IFRI, il fut intéressant de mettre en évidence la manière dont les think tanks dédiés aux relations internationales et aux questions de défense mettent en place au cours des années 1990 et surtout durant les années 2000, une logique de routinisation de leur intervention auprès des pouvoirs publics. Initialement articulée autour du Quai d'Orsay, l'insertion des think tanks français dans les rouages du pouvoir se développe en effet à Matignon et au Ministère des Armées. C'est bien avec le concours de la puissance publique, sur différents registres, que l'objet think tank tend à faire reconnaître et intégrer son expertise dans l'élaboration des normes. Le phénomène reste à prendre avec mesure dans le cadre d'une diffusion relativement limitée, jusqu'à nos jours, de l'expertise des think tanks au cœur des ministères, notamment par la voie d'interfaces entre le pouvoir et la recherche comme le Centre d'Analyse et de Prévision Stratégique (CAPS) ou encore la Délégation Générale Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS), elle n'en reste pas moins édifiante pour

comprendre la longue entreprise de légitimité des think tanks à intervenir dans le champ de l'exécutif.

On observe que les think tanks se développent très largement à partir des années 1990 et surtout du début du XXI^e siècle à travers la sphère législative. Nous observons ainsi leur diffusion à plusieurs entrées dans le cadre de l'Assemblée nationale à travers laquelle ils font partager leur expertise au fil du déploiement de leur influence auprès des parlementaires. On constate en effet que nombre de think tanks participent, surtout pour les XIII^e et XIV^e législatures, aux travaux des commissions parlementaires. Ce phénomène, essentiel à la bonne compréhension du développement de ces entités à travers la sphère exécutive, peut ainsi s'envisager de manière qualitative et quantitative. Aussi, cette deuxième partie permet d'entrevoir les effets de circulations entre la sphère parlementaire à travers l'intégration progressive des élus au cœur de la gouvernance des think tanks les plus importants en France jusqu'à complexifier progressivement la figure du think tanker.

L'analyse de la réception des think tanks français au niveau parlementaire peut s'effectuer à différents niveaux en prenant en compte l'acculturation des députés et dans une moindre mesure des sénateurs à un objet de plus en plus énoncés par les deux arènes parlementaires. Leur intégration progressive à la sphère des think tankers permet en filigrane de comprendre la logique d'expansion de l'expertise des think tanks au cœur des commissions parlementaires par le développement d'une culture commune qui se construit au cœur de la sociabilité savante entretenue par ces organisations.

Si le pouvoir politique constitue un point d'observation essentiel pour comprendre l'intervention des think tanks, le pouvoir économique, particulièrement celui des entreprises du Cac40, est également déterminant dans leur logique d'expansion dans la sphère hexagonale. L'intégration de l'objet think tank dans la trajectoire des mutations des entreprises françaises, de leurs reconfigurations idéologiques d'après-guerre jusqu'aux prémices de la « 4^{ème} Révolution industrielle » paraît en effet essentielle à prendre en compte. Il est alors possible de mener une approche sur le rapport entre certains des think tanks les plus importants en termes de rayonnement et de financement et les entreprises françaises cotées au Cac40.

Si l'histoire de la prospective comme champ disciplinaire tend à s'imposer au cours des années 1950 et 1960, il est intéressant d'observer son itinéraire à la lumière du milieu patronal français, dont le fameux CRC qui deviendra à partir de 1975 l'Institut de l'Entreprise (IDEP), véritable think tank de l'entreprise. Il peut paraître étrange, au regard de la construction de notre argumentation, de rechercher le mouvement d'expansion des think tanks français à travers l'entreprise avant la sphère publique. Pourtant c'est en grande partie à travers le développement de la prospective et de ses différents centres de recherches tournés vers l'entreprise que les laboratoires d'idées français trouvent une part de leur identité historique, aussi bien en termes de recherche que dans la construction d'un réseau d'interlocuteurs spécifiques, de partenaires et de mécènes.

Cette partie de notre étude s'interroge particulièrement, là encore dans une approche quantitative et qualitative, au poids de l'entreprise dans le financement des think tanks, particulièrement à l'aune des différents liens établis avec ces derniers. Ce tissage de liens solides dans le temps permet également de comprendre, à la mesure de la quinzaine d'organisations étudiée dans ce cadre, le « pouvoir-faire » des think tanks à l'aune de leurs financements, nous permettant de comprendre les différents profils de réussites pour ces organisations.

Entre trajectoire financière et filiations avec le monde de l'entreprise, cette partie aborde un versant particulier du lien entre l'objet think tank et le pouvoir, celui de leur capacité à rayonner, observable à l'aune de leur économie générale et du même coup de leur bon roulement, tout autant qu'à travers une histoire et une actualité au sein de laquelle l'entreprise occupe une place majeure.

Enfin, la troisième partie de ce travail s'inscrit dans une approche chrono-thématique visant à saisir les formes du think tank français au prisme des entités à vocation politique et des formes les plus récentes de l'appellation dans le contexte des années 1990, 2000 et 2010. Elle prend ainsi en compte dans son ossature le triple mouvement de développement de ces organisations, d'abord celui de la voie généraliste largement animée par une vocation politique. Elle se manifeste à travers la création d'entités souvent connectées aux enjeux de partis et particulièrement présentes dans la sphère médiatique et du même coup dans la fabrique de l'opinion. Ces dernières tendent par ailleurs à occuper une place centrale dans l'écosystème des think tanks en France au fil des différentes échéances présidentielles qui

jalonnent les années 2000 et 2010. Nouvelle vague de clubs politiques ? Si les think tanks ne répondent pas en tout point aux critères soulevés par les clubs politiques à partir de la fin des années 1950, ils n'en restent pas moins des entités para-politiques de plus en plus prégnantes dans le débat public sur les questions de société tout autant qu'ils participent activement au brouillage des idéologies traditionnelles en profitant, dans une certaine mesure, de la crise des partis qui touche la vie politique française depuis les années 1990.

Outre les principales figures des think tanks français, largement interrogées dans cette recherche, nous prenons le parti d'étudier les organisations «mineures » faisant usage de l'appellation think tank en France sans pour autant pleinement appartenir à l'écosystème en question. Nous tentons alors ici de répondre à la problématique de la mise en lumière des organisations moins importantes sans pour autant nier leur rôle et leur place dans les différentes phases de déploiement de l'objet dans le pays. Deux voies d'observation nous apparaissent relativement claires pour aborder le phénomène. L'appropriation progressive de l'objet think tank par la jeunesse conduit en effet sur la piste de l'exploration de son usage dans une trajectoire générationnelle en prenant en compte le think tank à la fois comme mode de contournement de la politique traditionnelle que comme outil de complémentarité dans l'itinéraire du jeune entrant en politique. Ce point conduit à appréhender le développement d'un certain nombre d'organisation animée par ces entrants en politique, sur le modèle des grands instituts généralistes, tout en abordant les problématiques sous l'angle de leur génération. Le phénomène nous permet ainsi de comprendre l'expérience think tank à la fois comme passerelle d'acculturation au politique et mode d'expression du politique par la voie réflexive et émancipée de la structure jugée trop rigide du parti politique.

Aussi, parmi les mineurs et minorés de la recherche et des médias sur le sujet, les think tanks dédiés aux territoires n'apparaissent pas ou presque – si l'on excepte le cas particulier de l'Institut Kervégan fondé en l'an 2000 et situé à Nantes – dans l'écosystème des think tanks français malgré un déploiement difficilement saisissable certes, mais bien réel. Il permet ainsi d'envisager le processus de territorialisation de l'objet au cours des années 2000 et surtout des années 2010 et les particularités qui en naissent.

La double entrée visant à comprendre le déploiement sous des versants peu connus du think tank conduit non seulement à mettre en lumière mineurs et minorés, à prendre pied

légitimement dans l'histoire récente des think tanks, mais également à explorer l'évolution de son expérience et de son usage dans des contextes différents.

Ce dernier temps de nos travaux explore enfin la genèse et l'expansion des think tanks à vocation européenne, que l'expérience du Groupe des Belles Feuilles, que l'on pourrait ici qualifier de proto-think tank, peut se comprendre comme un point de départ significatif pour observer l'expansion du phénomène dans les années 1990 à travers des organisations fondatrices comme Confrontations Europe ou l'Institut Jacques Delors.

Cette partie de nos travaux rappelle également l'importance de se pencher sur les différents types de think tanks qui naissent du fameux développement étudié dans ce travail. Une recherche que nous abordons certes à travers les think tanks dédiés à l'Europe, mais aussi à travers ce que nous désignons comme les think tanks de la Transition énergétique qui trouvent, durant les années 2000 et 2010, une voie d'expansion rythmée par la montée en puissance des enjeux climatiques et environnementaux.

On peut en filigrane analyser à travers cette partie la manière dont se déploient le consensus au sein de l'écosystème tout juste naissant des think tanks français, à savoir de la Transition énergétique et de la question européenne, pour des organisations qui se parent, quel que soit leur bord politique – libéral ou social-démocrate – sous les atours du progressisme.

Sans prétendre poser les cadres définitifs de ce que revêt l'histoire des think tank, nous proposons cette étude comme un point de départ possible pour appréhender l'objet à travers plusieurs strates et régimes d'historicité, tout en prenant en compte l'importance de saisir la réalité du développement des think tanks français à travers différents cycles, de leurs origines, plurielles, jusqu'à nos jours. C'est dans cette mesure que nous prenons en compte l'importance d'épaissir la complexité de l'histoire du temps présent des think tanks français, trop souvent oubliée pour laisser place aux différentes inconnues que soulèvent leur actualité et l'intensification de leur énonciation dans la sphère politique et médiatique.

Première partie

Historiciser l'usage de l'appellation think tank

CHAPITRE 1

Vers une épistémologie de la recherche sur les think tanks français

Enjeux, interactions, limites

INTRODUCTION

Un bref état de la recherche sur les think tanks français aurait bien pu apparaître dans l'introduction de ce propos tant la documentation sur le sujet paraît faible quantitativement. Pire, le chercheur ferait face, si l'on s'en tient au rapport 2016 de l'Observatoire Européen des Think tanks à un « vide épistémologique »⁷¹ sur la question, laissant bien peu de grilles de lecture à portée de main pour considérer un ensemble d'organisations très hétérogènes et encore difficiles à identifier, si ce n'est celles proposées par le dit observatoire. Pourtant, aussi pertinente soit la démarche, ce constat paraît quelque peu hâtif, voire biaisé par certains aspects et nous invite à analyser de plus près les quelques recherches précieuses traitant de près les laboratoires d'idées ayant usés de l'appellation « think tank » pour s'identifier sur le marché des idées français et européens. Cette approche nous permet de remettre en perspective la problématique des think tanks en nous interrogeant sur les ressorts, enjeux et limites des études jusque-là proposées à leur sujet dans le contexte national.

Fin 2019, moment nécessaire à l'arrêt de nos propres recherches, on comptabilisait alors un corpus d'une vingtaine de documents à vocation scientifique sur le sujet : habilitation, thèse, mémoire de recherche, contribution à des ouvrages collectifs et articles, le tout couvrant un ensemble varié de disciplines et d'approches méthodologiques pour envisager la question. Un point sur les champs scientifiques de la recherche sur les think tanks paraissait alors plus que

⁷¹ Observatoire Européen des think tanks, *La France des Think tanks, état des lieux de l'écosystème des think tanks en France*, Résultats du Label Think tank et Transparent France 2016, Paris, 2016.

nécessaire pour considérer le sujet, nous poussant à élargir la question aux champs « opérationnels » de la recherche sur les think tanks, notamment lorsqu'il s'agit pour ces derniers de s'auto-définir et de se normaliser dans un pays *a priori* peu accoutumé à externaliser la recherche en politiques publiques. Dans cette perspective, l'interaction entre recherche sur les think tanks et activité de recherche au sein d'un think tank constitue autant une limite qu'un axe central pour aborder solidement la structuration d'une épistémologie de la question.

S'ajoute à cet ensemble un certain nombre de publications de chercheurs français usant du terme çà et là pour compléter leurs propres recherches, se raccordant ainsi à un objet « hybride », « frontière »⁷², plus intéressant pour les relations entre savoirs et pouvoirs, pensée et action qu'il met en évidence, que pour les différentes facettes que nous révèlent ses différentes identités.

Premier constat, la recherche sur les think tanks français, bien qu'elle s'accélère quelque peu entre 2010 et 2016, paraît limitée au regard d'un contenu médiatique se massifiant sur le sujet au début du XXI^e siècle. L'ensemble nous rappelle entre autres l'importance de la forme et par là, de la primauté des représentations au détriment du fonds d'un sujet moins fantasmagorique qu'il n'y paraît lorsque l'on s'y aventure en détail. Particulièrement lorsque l'on creuse le sillon de ses pratiques et que l'on retrace l'histoire, parfois laborieuse, de son développement en France.

C'est bien l'un des enjeux de la mise en histoire de l'objet think tank dans l'Hexagone, soit de comprendre son développement et sa formalisation au fil des recherches et commentaires variés qui tendent à en proposer une identité, la plus homogène possible, même s'il s'avère au fil du temps que l'exercice relève presque de l'impossible⁷³. Les racines anglo-saxonnes du think tank et plus spécifiquement, sa trajectoire étatsunienne, peuvent au mieux éclairer l'historien sur certaines pratiques dans le champ spécifique du vaste ensemble de la recherche opérationnelle à vocation d'influence sans pour autant constituer une ossature véritablement solide pour comprendre l'itinéraire beaucoup plus incertain et labile de son usage dans la sphère hexagonale.

⁷² Alfredo JOIGNANT, Renaud CRESPIEN (Dir.), *Aux frontières de l'expertise, dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010, p24.

⁷³ Thomas MEDVETZ, *Pour une théorie des think tanks américains*, Dans : Alfredo JOIGNANT, Renaud CRESPIEN (Dir.), *Aux frontières de l'expertise, dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010, p177.

Il paraît donc quelque peu biaisé de sombrer dans un discours où le manque d'amplitude temporelle de l'objet en France limiterait sa perception à la simple extension du modèle étatsunien. Aussi, les quelques études sur le sujet, qu'elles proposent l'ébauche d'une histoire des think tanks français où proprement formalistes, promptes à tracer les « justes » et « véritables » contours de ces organisations en France, mettent en évidence le poids d'une angoisse pour le chercheur et plus généralement les commentateurs du think tank, celle de ne pouvoir comprendre une masse d'organisations informe pourtant susceptible d'agir sur les institutions et de fait, s'inscrire parmi les entités capable de participer au changement des normes de la cité. C'est l'objet du propos du premier chercheur impliqué de son objet, Thierry de Montbrial, lorsqu'il évoque la problématique de l'hétérogénéité et du manque de formalisation de l'objet en 2011 à travers une note de l'IFRI, en rappelant qu' « aucune étude sérieuse n'est possible sur la base d'une acception trop vague. Dans cette communication, j'ai choisi de retourner à la source du phénomène et de distinguer clairement entre *think tank* et club de réflexion »⁷⁴. Ainsi, le think tank ne serait pas un club de réflexion et toute approche non discriminante deviendrait de fait caduque voire peu rigoureuse. Nous nous efforcerons pourtant d'observer les think tanks sans appliquer les barrières méthodologiques posées par les quelques observateurs impliqués de la recherche sur le sujet, non pas que nous doutions du sérieux et de l'engagement de leur propos, mais qu'à ce stade de (non)formalisation de l'objet en France, leurs discours croisés constituent autant de littérature grise sur le sujet que de véritables sources directes pour l'historien.

Pour l'ensemble ces observateurs impliqués, militants et commentateurs aux multiples profils du microcosme des think tanks français, il faut alors accorder de l'importance à cet objet mal cerné, reconnaître son caractère innovant, contester son influence, le formaliser dans le champ du pouvoir, le repérer, le définir coûte que coûte pour établir des classements, un label, et finalement, toucher du doigt le doux rêve de pouvoir élaborer un modèle possible du think tank français tout en composant parallèlement sa propre histoire.

À contre-sens de cette approche, la présente recherche vise à dépasser toute idée de formalisation pour privilégier les pratiques en développement de ces entités en mouvement qui ne tiennent parfois de leurs homologues étrangères, que la seule appellation.

⁷⁴ Thierry DE MONTBRIAL, *Qu'est-ce qu'un think tank ?* Intervention à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, notes de l'IFRI, 23 février 2011.

Notre intention vise ainsi, à l'aune des quelques lectures sur la recherche autour de ces organisations, à mettre en situation la production de connaissance sur le sujet tout en délimitant les différents périmètres cognitifs qui conditionnent ses différentes compréhensions et modes de formalisation.

De fait, ce caractère supposé carencé de la recherche nous invite à nous consacrer au cours de ce chapitre à l'épistémologie du sujet au prisme de cet ensemble de travaux fragmentés, issu de disciplines diverses, sur le microcosme des think tanks français. À ce stade, la recherche de repères méthodologiques et la focalisation sur les modes de définition adoptés pour qualifier l'objet paraît essentielle. Cette dernière a aussi pour objectif de collecter un maximum d'informations en provenance des producteurs académiques ou para-académiques de définition(s) du think tank français, s'il en est un. Loin de l'ambition de formuler une « nouvelle » définition, qui viendrait s'ajouter à une liste déjà bien longue, il s'agira plutôt ici d'envisager les motifs et manières dont elles sont produites par le milieu de la recherche qui comprend, outre son public académique, un important réseau de chercheurs ayant eu des activités au sein de ce type d'entités. Ils deviennent alors ces fameux observateurs impliqués de leur objet par les tentatives de formalisation et de définition de ses contours à l'échelle nationale.

Si cet angle d'étude porte en lui un véritable intérêt scientifique, il prend d'autant plus de sens dans la mesure où cette tentative d'auto-définition et de normalisation contribue à la promotion de ces entités autant sur le marché des idées, qui leur octroie les conditions matérielles favorables à la production de savoirs, qu'auprès de la société civile dont elles entendent parfois modeler l'opinion à grand renfort de communication. Ainsi, plus qu'un état de la recherche, il s'agira dans ce chapitre d'ouverture d'appréhender la structuration progressive d'un champ d'étude encore fragmenté sur les think tanks français, lui-même étant intrinsèquement lié à la reconnaissance et à la formalisation de cet objet autant dans le champ des savoirs que celui des pouvoirs et de la société civile.

La manière dont se construisent les études autour des think tanks en sciences politiques, en sciences humaines et sociales, en communication ou encore en médiologie, et le rythme des publications sur le sujet, qui s'accélère au cours des années 2010, rentre dans cette logique où ces laboratoires d'idées ne mériteraient d'exister qu'au moment où ils intéressent conjointement le monde académique et surtout, la sphère médiatique. L'objet de ce propos

est donc de bien mettre en évidence ce que révèle la trajectoire historique des études sur la question, sur la manière de percevoir, catégoriser, définir et penser le rôle de ces organisations dans la société et surtout, auprès du milieu décisionnel. De fait, cette recherche interroge la relation de la société aux savoirs, à ses modes d'élaboration, d'institutionnalisation, d'instrumentalisation et de diffusion. Aussi, elle met en évidence ses points de contacts avec un ensemble pluriel de zones de pouvoir essentielles à leur pérennisation. Cette recherche s'inscrit ainsi pleinement au cœur du dialogue entre sciences et sociétés, entre les savoirs et pouvoirs, entre producteurs de connaissances et acteurs politiques.

Si la recherche étatsunienne est intéressante à de nombreux égards, particulièrement pour le regard qu'elle porte sur ses propres organisations, il semble aussi pertinent de prendre en compte les cadres scientifiques qu'elle contribue à poser pour des intellectuels français soucieux de situer l'objet dans ses acceptions hexagonales en s'inspirant des grilles de lecture étrangères. Aussi, par son étymologie, ses définitions et certaines de ses pratiques en France, le think tank préserve en lui-même la réalité d'une importation Outre-Atlantique sans pour autant qu'elle ne constitue l'unique objet de son identité. Les recherches conditionnant sa compréhension sur le territoire, parfois en ligne directe avec une approche étatsunienne des *Knowledge Workers*⁷⁵, caractérise autant la vaste catégorie des travailleurs de savoirs, et parmi eux, celle des professionnels du savoir⁷⁶, particulièrement au prisme de leur activité d'influence et de valorisation économique d'une recherche à prétention scientifique.

C'est à travers cette logique que nous appréhenderons ce qui constitue l'actuelle esquisse d'une dynamique de la recherche sur les think tanks français, des premiers travaux aux plus récents, en prenant en compte le développement important de cette littérature grise au tournant des années 2010. L'identification des moments forts de cette recherche semble essentielle, notamment dans un contexte où ces organisations perturbent ce schéma en participant directement à leur processus d'identification et de définition et où leur teneur et leur importance politique tend à s'accroître.

⁷⁵ Terme employé pour la première fois aux États-Unis par Peter Drucker en 1959 dans son ouvrage, *Landmark of tomorrow*.

⁷⁶ Voir Jean-Pierre BOUCHEZ, *Les nouveaux travailleurs du savoir*, Paris, Editions d'organisation, 2004.

I. L'itinéraire d'une définition

1) La définition du think tank au prisme de l'Europe et de l'intérêt général : les premiers jalons académiques (2004-2005)

a) Le think tank français et ses leviers européens

Quelle que soit la discipline et les formes de la recherche, la délimitation des contours d'un objet d'étude en amont de sa phase avancée d'exploration, d'analyse et d'interprétation, s'inscrit comme une dynamique logique pour démarrer convenablement des travaux à prétention scientifique. Au regard de l'état de la recherche sur les think tanks, et plus spécifiquement sur les organisations françaises revendiquant l'appellation, l'étude de cet usage d'origine anglo-saxonne n'échappe pas à cette règle. Pourtant, comme on le verra, force est de constater les limites d'une approche normative, susceptible de négliger la diversité d'une appellation à usages multiples.

Ces tentatives de définition témoignent en partie d'une dynamique sur laquelle nous avons logiquement décidé de revenir dans ces travaux d'histoire où la recherche sur l'objet est toute aussi déterminante que les interprétations des acteurs et actrices qui les mènent. Ces dynamiques pèsent d'autant plus au regard de l'importance de la construction du récit censé faciliter l'objectivation du présent et pourquoi pas, envisager l'avenir de ces entités. Elle s'inscrit de fait dans l'approfondissement des cadres d'une histoire du temps présent qui, si elle doit prendre doublement en compte sa distanciation vis-à-vis de son objet d'étude, doit en faire d'autant plus vis-à-vis de ceux et celles qui entendent l'observer et le décrypter, pour la majorité encore en vie et se trouvant très régulièrement en position d'observateurs impliqués. Nous n'échappons totalement à cet état de fait.

Sans rentrer dans un relativisme absolu relevant de l'absurde ou un trop grand attachement à l'acteur, pire, aux affres d'une auto-observation virant à l'égoïsme, ces trois éléments incarnent ici une bulle de protection pour préserver le recul nécessaire vis-à-vis d'un sujet particulièrement commenté et d'autant plus fantasmé, et ce malgré les différents filtres pragmatiques qui se superposent devant lui ces dernières années.

Elle permet aussi, à tort ou à raison, de se positionner en dehors d'une dynamique qui semble se rapporter à une forme de course à la formalisation et à la définition, elle-même

n'étant pas dénuée d'intérêts symboliques et matériels. Ce n'est pas l'objet des présents travaux où nous préférons comprendre les manières d'user de cette appellation que de tenter de définir l'indéfinissable. À la manière dont Michel de Certeau entendait l'opération historiographique, nous tenterons au mieux d'aborder cette recherche non pas comme « un morne catalogue d'historiens et de problèmes historiques » mais comme « une enquête très concrète sur les différentes opérations aboutissant à la production d'un texte historique dans une conjoncture culturelle et idéologique précise. »⁷⁷.

Concernant notre sujet, l'opération mettrait en évidence ceux et celles qui, par une approche à vocation scientifique, s'inscrivent dans la trajectoire en temps quasi réel d'un objet autant qu'ils contribuent à en formaliser l'histoire, de manière consciente et inconsciente. L'analyse des contextes d'élaboration de la pensée scientifique qui irrigue les premier et deuxième chapitres de ces travaux nous invite ainsi à prendre la pleine mesure de l'écriture du temps présent des think tanks, marquée quasi systématiquement par cet impératif de formalisation.

La recherche d'une définition du think tank dans son acception française intègre parfaitement cette grille de lecture. Elle s'apparente à un cheminement particulièrement long et incertain que l'on peut observer à partir de 2004, moment où Stephen Boucher, think tanker aguerri au regard de son statut chercheur et de ses différentes activités de direction à l'institut Jacques Delors-Notre Europe, propose ce que l'on pourrait véritablement considérer comme un véritable jalon académique dans le cadre de la formalisation de l'objet. Fort de son bagage en sciences politiques et de son expérience au cœur du système think tank français en voie de développement en ce tout début du XXI^e siècle⁷⁸, il propose à travers un ouvrage collectif réalisé sous sa direction présentant un premier état des lieux exhaustif des think tanks européens⁷⁹, de creuser le sillon d'une première distanciation vis-à-vis de l'objet en observant

⁷⁷ Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Michel TREBITSCH (Dir.), *Michel de Certeau, Les Chemins de l'histoire*, Éditions complexes, Coll. Histoire du temps présent, Bruxelles, 2002, p110.

⁷⁸ Stephen Boucher incarne particulièrement bien le think tanker ou le « sachant d'interface » que nous tenterons de mettre en lumière tout au long de cette étude. Chercheur diplômé de Harvard et de Sciences Po Paris où il enseigne encore et fort de son expérience de consultant en affaires publiques dans plusieurs capitales européennes, il parvient à se hisser en tant que conseiller du Premier ministre, Belge Guy Verhofstadt. Il marque de son empreinte l'histoire des think tanks français autant par son importance dans la démarche d'intellectualisation de ces entités en tant que groupe en France que par sa présence en tant que dirigeant pendant quatre ans de l'Institut Jacques Delors – Notre Europe.

⁷⁹ Stephen BOUCHER (Dir.), *L'Europe et ses think tanks : Un potentiel inaccompli. Une analyse des think tanks spécialistes de l'Europe au sein de l'union européenne élargie*, Notre Europe, Études et Recherches, 2004

sa consistance et ses potentialités à l'échelle de l'UE.

De ces travaux émergent logiquement une tentative de formalisation du think tank dans ses contextes français et européen. Elle sera largement reprise dans la recherche autour de ce qui tend alors à se construire comme un nouveau champ dans les *sciences studies* en France, il convient donc d'en dresser une définition, la plus juste si possible pour décrire l'évolution de cet ensemble d'entités. Ainsi, selon S. Boucher :

« en règle générale, les think tanks peuvent représenter une forme concrète et variée d'engagement des citoyens dans la bonne marche de la cité et être le gage, du moins en théorie, d'une démocratie et d'un processus de construction communautaire durable. C'est à ce titre que le critère selon lequel un think tank a vocation à contribuer à l'intérêt général nous semble faire partie intégrante de la définition des think tanks. »⁸⁰.

L'association du think tank à la notion d'intérêt générale s'inscrit sur différents registres dans les discours proposés sur ces organisations, qu'ils relèvent de l'innovation politique, de la question de l'approfondissement démocratique ou encore de l'ouverture du débat public. Cet approfondissement naitrait de plusieurs dynamiques, la première s'inscrivant dans la droite ligne de la participation citoyenne via l'arène d'expertise multiforme qu'incarnerait le think tank, tout autant qu'un outil pour penser la construction européenne. Le think tank aurait ainsi, dans l'idéal de S. Boucher, le rôle de levier dans la construction du citoyen-acteur du XXI^e siècle tout en se constituant comme force d'innovation sociétale.

Un an plus tard en 2005, Aurélie Baudhuin, alors étudiante au Centre International de Formation Européenne, poursuit cette approche dans un mémoire de recherche sur *Le projet identitaire Européen et le rôle des think tanks dans ce processus*⁸¹. Tout en considérant partiellement l'émergence des think tanks dit « européens », l'étude met en évidence la place

⁸⁰ Ibid. p16.

⁸¹ Aurélie BAUDHUIN, *Le projet identitaire Européens et le rôle des think tanks dans ce processus*, Mémoire de recherche sous la direction de Mathias Waetcher, Diplôme de hautes études européennes et internationales, 2004/2005.

de ces entités dans la démocratisation du débat politique au sein de l'UE et leur rôle dans l'approfondissement du projet de formation de la société civile européenne.

Au-delà des fondations posées par S.Boucher dans sa définition de 2004, notamment sur la compréhension du think tank comme « organe dédié à la recherche et à la diffusion de solutions qui aident au processus d'élaboration des politiques publiques. »⁸², A. Baudhuin alimente cette dernière avec l'apport du propos recueilli auprès de Marie France Braud, alors secrétaire générale du think tank Confrontations Europe fondé par Philippe Herzog en 1991, cette dernière précisant la définition spatiale et organisationnelle de l'objet, à savoir, une « boîte à idées qui fonctionne autour de groupes de travail et de forces de proposition »⁸³. L'utilisation du terme de boîte à idée comme appellation courante du think tank irriguera par ailleurs la plupart des recherches sur le sujet, nous rappelant du même coup que les différents discours proposés sur l'objet revêtent autant d'enjeux de traductions, de définitions, de représentations que de formes possibles de matérialisations.

La définition de ces boîtes à idées s'articule ainsi durant les cinq premières années à travers l'emboîtement entre concept d'intérêt général et approfondissement de la question européenne. L'envergure historique de certains think tanks comme la Fondation Robert Schuman, Confrontations Europe ou encore l'Institut Jacques Delors-Notre Europe, dans la construction du think tank français à vocation européenne, favorise largement cette première tentative de formalisation de l'objet.

b) L'intérêt général comme caractéristique essentielle du think tank ?

L'intérêt général apparaît comme un élément régulièrement employé dans le vocable, devenu commun, d'identification du périmètre d'intervention du think tank, en tout cas, dans sa version idéale. C'est en effet par ce biais que ces organisations entendent se positionner entre la pensée et le domaine de l'action publique au point d'en revendiquer une forme d'identité perceptible à travers leur définition originelle. Ces dernières se voient régulièrement associées à l'idée que leur existence reposerait en partie sur leur importance cruciale dans l'écosystème

⁸² Ibid. p69.

⁸³ Ibid.

de pensée des démocraties développées ou en voie de développement⁸⁴, comme des organes de pensée indépendants et pragmatiques, gages de leur éloignement tout autant des idéologies que des intérêts particuliers.

Producteurs d'une pensée dynamique, ils pousseraient à l'innovation politique et contribueraient au foisonnement de ses différents débats et arènes. La définition du think tank, en France comme en Europe d'ailleurs, tend au moins dans les termes à s'éloigner du vocabulaire et de l'histoire du développement des organisations étatsuniennes, souvent identifiées, pour reprendre les termes de François-Bernard Huyghe, comme de véritables « munitions idéologiques »⁸⁵. Si cette distanciation française tend à être nuancée à l'épreuve des pratiques, la définition du think tank, elle, s'inscrit pleinement en ce sens. Il faut dire qu'elle repose en grande partie sur son assimilation comme branche constitutive de la société civile organisée. Ces différents éléments apparaissent la plupart du temps dans les définitions qui participent à l'intellectualisation de ces entités dans le champ politique. Aussi, on observe que cette propension quant à établir un lien de proximité entre le think tank et la notion d'intérêt général, semble conditionnée par la volonté d'exister dans un espace politique français marqué par le centralisme et une méfiance généralisée vis-à-vis des organisations de pensées externe à l'État⁸⁶. De fait, il s'agit d'affirmer sa démarcation vis-à-vis de toute forme de lobbies, quitte à se greffer coûte que coûte à l'intérêt général⁸⁷, l'ensemble se comprenant ainsi autant comme une marque d'identification qu'une forme de protection.

Le principal importateur, penseur, explorateur et plus généralement, entrepreneur du think tank en France, Thierry de Montbrial, participe très largement à cette entreprise de valorisation de l'intérêt général dans la définition même de notre objet. En février 2011, après déjà trente-deux ans passé à la tête du premier think tank français, ce dernier s'exprime sur le sujet à l'occasion d'une communication à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, il énonce alors :

⁸⁴ I KRASSTEV, *Post-communist Think Tanks: Making and Faking Influence*, dans, Diane Stone (ed.) *Banking on Knowledge, The Genesis of the Global Development Network*, London and New York, Routledge, 2000

⁸⁵ Sur le Blog de François-Bernard Huyghe. Lien : https://www.huyghe.fr/actu_1000.htm

⁸⁶ Pierre ROSANVALLON, *Le modèle politique français : la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2004.

⁸⁷ Au-delà de l'auto-identification des structures, on retrouve régulièrement dans la presse la distinction importante entre lobbies et « think tanks de l'intérêt général ».

« Conformément à la racine du phénomène sous-jacent, j'appelle think tank, toute organisation ouverte construite autour d'un socle permanent de chercheurs, se donnant pour mission d'élaborer, sur des bases objectives, des idées relatives à la conduite de politiques et de stratégies privées ou publiques s'inscrivant dans une perspective d'intérêt général. »⁸⁸

À ce stade du propos, on observe cette récurrence renvoyant à la garantie d'une production de recherche ayant pour objectif l'amélioration des biens communs et le bon développement de la cité, quitte à associer sphères publique et privée. Le tout reposerait en partie sur la « base objective » et pragmatique des idées proposées dans la manière de se projeter à travers le bien commun.

M. Patard ne s'éloigne pas de cette tendance quant à associer dans ses critères définitionnels l'usage du think tank à « la recherche prioritaire de l'intérêt général, non destinée à un public ciblé. »⁸⁹.

C'est en partie sur ce modèle ou du moins cette définition posée par Thierry de Montbrial que s'auto-définissent un ensemble d'organisations protéiformes qui n'ont parfois rien à voir les unes avec les autres, notamment dans leur conception voire, leur plus ou moins grande intégration d'un intérêt général finalement peu précisé, dans leurs pratiques ou dans leurs productions. Dans une approche plus institutionnaliste, cet aspect est renforcé par les statuts de Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) et d'association de loi 1901, qui constituent les deux modèles administratifs les plus courants des think tanks en France et justifient l'apport de fonds publics pour les organisations les plus importantes. À ce titre, ils s'octroient la légitimité quant à être écoutés, parfois parmi les plus hautes sphères de l'État, à Matignon ou à l'Élysée. Les pouvoirs publics semblent d'ailleurs tirer du think tank la visions générale que l'on veut bien leur donner si l'on s'en réfère par exemple à la définition employée au Sénat où le think tank peut être décrit comme « une organisation ouverte, construite autour d'un socle de chercheurs permanents, visant à élaborer des idées relatives à la conduite des

⁸⁸ Thierry DE MONTBRIAL, *Qu'est-ce qu'un think tank ?* Op.cit.

⁸⁹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tanks français*, Paris, Dalloz, Coll. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle, 2014. p 32-33.

politiques privées ou publiques s'inscrivant dans une perspective d'intérêt général. Les *think tanks* peuvent être publics ou privés, avoir ou non une personnalité morale, mais sont le plus souvent des associations ou des fondations.»⁹⁰.

Au-delà des pouvoirs publics, on remarque que la société civile organisée balise elle aussi le phénomène, souvent avec les mêmes termes, à travers son propre périmètre d'intervention. C'est le cas notamment de l'Observatoire Européen des think tanks, entité qui sera largement analysée dans le deuxième chapitre de cette thèse et qui définit à son tour le think tank comme « une organisation de droit public ou privé et pérenne dont la vocation première est de fournir de façon ouverte et indépendante des analyses et solutions originales et innovantes en matière de politiques publiques au service de l'intérêt général »⁹¹.

Cette tendance imprègne de fait l'auto-identification des think tanks, particulièrement au travers de leurs publications et de leurs principales vitrines au niveau de la société civile, leurs sites internet. D'importantes entités comme l'IFRI sont particulièrement représentatives de ce qui s'apparente parfois à une véritable quête identitaire. Comme l'indique sa charte déontologique, l'institut « *ne soutient ni ne défend aucun intérêt particulier, pas plus qu'il ne soutient aucune cause ni position de nature partisane* »⁹². On la retrouve aussi dans la charte des valeurs de la boîte à idées de la gauche sociale-démocrate Terra Nova, « Terra Nova est une association de loi 1901 reconnue d'intérêt général »⁹³ ou encore dans la présentation du Labo de l'ESS définit comme « association d'intérêt général »⁹⁴. Cet affichage et ce statut juridique participent régulièrement à l'explicitation de la dimension non lucrative de l'objet comme le souligne la définition posée par Stephen Boucher et Martine Royo en 2009, « Centre de recherche à but non lucratif, indépendant de l'Université, le *think tank* propose diverses formes d'expertises destinées à peser dans le débat public, à influencer sur les décideurs publics »⁹⁵.

⁹⁰ Une définition est avancée dans : Rapport d'information n° 585 (2010-2011) de M. Robert del Picchia, *La fonction « anticipation stratégique » : quel renforcement depuis le Livre blanc ?* Fait au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense, déposé le 8 juin 2011. Lien : <https://www.senat.fr/rap/r10-585/r10-585.html>

⁹¹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* p145. Op.cit.

⁹² Sur le site de l'IFRI, onglet « Charte déontologique ». Lien : <https://www.ifri.org/fr/charte-deontologique>

⁹³ Sur le site de Terra Nova, onglet « Notre ambition ». Lien : <http://tnova.fr/qui-sommes-nous/notre-ambition>

⁹⁴ Sur le site du Labo de l'ESS, onglet « le Labo de l'ESS ». Lien : <http://www.lelabo-ess.org/-presentation-.html>

⁹⁵ Stephen BOUCHER, Martine ROYO, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, Paris, Ed. Le Félin, Coll. « Échéances », 2006.

On retrouve cette volonté de mise en lumière de la mission « publique » que s'auto-attribuent ces organisations parmi les plus éminentes d'entre elles, comme La Fondation pour la Recherche sur les Administrations et les Politiques Publiques (IFRAP) qui affiche dans ses principaux objectifs d' « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées »⁹⁶. On observe dans cette énonciation la plupart des usages classiques de reconnaissance pour les think tanks français, à savoir la production d'une recherche scientifique et donc raisonnée et raisonnable ayant pour vocation première de soutenir les politiques publiques avec efficacité, tout en promouvant la connaissance produite auprès du grand public. Ce dernier point n'empêche pas ces instituts de participer activement à l'alimentation des intérêts particuliers et à la promotion idéologique à des degrés variables. On observe ainsi une part de tension à un niveau identitaire lorsqu'il s'agit de se définir voire, de promouvoir sa définition et son importance dans la participation dans le champ des idées et de la politique. La dynamique est d'autant plus vraie lorsque les principaux producteurs de recherche sur l'objet sont des *think tankers* et que la compréhension du terme s'observe autant au prisme de la presse et ses différents commentateurs qu'à travers le milieu de la recherche.

L'intérêt général et la reconnaissance d'utilité publique incarnent par ailleurs deux avatars complémentaires particulièrement utiles pour contourner plusieurs freins à leur progressions et à leur plein épanouissement dans la sphère hexagonale : 1) au regard d'un certain déficit de confiance perceptible auprès de pouvoirs publics souvent méfiants, le travail d'identification (chapitre 2) s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'habilitation voire parfois de réhabilitation, 2) la volonté d'observer une démarcation nette avec l'activité de lobbying, 3) un marquage idéologique trop fort, soit trois éléments à forte teneur symbolique et matérielle dans la trajectoire historique du développement des think tanks états-uniens. En cela, on pourrait considérer au moins dans les termes que l'un des marqueurs d'une éventuelle identité du think tank français s'inscrirait dans la volonté de s'éloigner de ce

⁹⁶ Sur le site de l'IFRAP, Onglet « Qui sommes-nous ? » Lien : <https://www.IFRAP.org/la-fondation-IFRAP-0>

triptyque Outre-Atlantique sans pour autant s'en émanciper totalement.

2) Des intérêts et objectifs pluriels

a) Entre aspiration universelle et défense du particulier

Au regard de ce premier tour du sujet, il semble déjà difficile d'ériger la notion d'intérêt général comme une partie intégrante de la définition du think tank malgré les indicateurs contraires que manifestent les principaux promoteurs de ces organisations. On notera à juste titre les nuances apportées par S. Boucher sur les ambiguïtés soulevées par ces entités, *a priori* sans but lucratif, pour leurs différentes activités de conseil à destination des sphères décisionnelles, notamment économiques⁹⁷. Cette dimension, comme on le verra, apparaît comme un élément déterminant dans l'existence de certaines des organisations les plus importantes du panel français. Il s'agit en effet d'observer différents modes de financements en dehors de l'État dont il ne faut récolter trop de subsides au risque d'être qualifiés de suppôt de l'exécutif, tout en proposant un certain nombre de services à dimension lucrative comme l'activité de conseil auprès de différents agents économiques soucieux de recueillir des savoirs hybrides pour approfondir leurs propres stratégies.

Cette dimension est approfondie dans les éléments de définition posés en 2009 par Geoffrey Le Geuens dans un dossier de la revue QUADRENI, « le think tank désigne communément la réunion d'un ensemble de personnes et/ou de ressources intellectuelles engagées dans la recherche, la production et la diffusion d'analyses en politiques publique à destination des autorités et, en certains cas même, des entreprises et des organisations non-gouvernementales »⁹⁸. On accepte ici que le think tank, dans ses cadres définitionnels, sorte clairement en dehors de la sphère publique pour cultiver ses relations avec des organisations aux intérêts particuliers. Le tout pose la question de savoir, lorsque c'est le cas, comment ils relèvent le défi de cette approche multipositionnelle entre intérêt public et intérêts particuliers?

Aussi, un certain nombre d'approches comme celle d'Antoine Schwarz en 2010, tendent à remettre le think tank français en face des idéologies qu'ils véhiculent en s'interrogeant sur le

⁹⁷ Stephen BOUCHER (Dir.), *L'Europe et ses think tanks...* p34. Op.cit.

⁹⁸ Geoffrey GUEUENS, Avant-propos : *Think tanks, experts et pouvoirs*, Quadreni, Automne 2009, p5.

processus de réforme des droits sociaux sous l'angle économique qu'alimentent un certain nombre de ces organisations durant les années 2000. Ces dernières apparaissent ainsi selon l'auteur « dans l'histoire longue et complexe, celle du triomphe progressif des doctrines néolibérales et conjointement de la répudiation des doctrines interventionnistes d'après-guerre. »⁹⁹. Loin d'un espace « protégé » de l'engagement militant, des enjeux politiques et des tensions financières, le think tank s'inscrit parfaitement au milieu de ce triptyque sans pour autant qu'il s'y définisse entièrement. Cependant, cette articulation complexe aux traductions et aux influences variables selon l'entité étudiée, tend à rappeler que l'intérêt général ne constitue peut-être pas l'un des éléments les plus représentatifs de son identité.

Clément Sénéchale s'attache en 2010 à mettre en évidence cette tension :

« Il s'agit d'abord de structures extérieures à l'État – une assise financière privée en est l'indice ; on a affaire d'autre part à des lieux d'élaboration d'idées à vocation politique (littéralement l'expression « think tank » se traduit par « boîte à idée ») ; enfin, ce sont des structures dont l'activité est ordonnée à la recherche, en dernière instance, de l'influence politique : les think tanks entendent peser directement sur le champ politique – sur le débat politique (politics) comme sur l'action publique (policies). On pourrait peut-être aussi les définir par la négative, afin d'affiner la taxinomie : à l'inverse de simples lobbies, ils traitent d'une multiplicité de sujets ; à l'inverse des groupes de pression ou de minorités organisées. »¹⁰⁰

C'est bien la multiplicité des sujets abordés par ces entités et la variété des trajectoires qui semblent les éloigner d'un objet auquel ils sont souvent identifiés à tort, les groupes de pression. S'ils peuvent parfois en adopter les pratiques par les jeux de circulation de leurs acteurs et actrices entre différentes sphères ainsi que par leurs tentatives ponctuelles d'influence sur des questions spécifiques ou il persiste une tension entre intérêts publics et intérêts particuliers, la plupart des think tanks ne peuvent se définir comme tel par le caractère protéiforme de leurs intérêts et de leurs sources de financements. Ce ne sont clairement pas des structures à intérêts dédiés, même si les agents économiques ont tout

⁹⁹ Antoine SCHWARZ, *Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social*, Informations sociales, 2010.

¹⁰⁰ Clément SÉNÉCHALE, *Think tanks, pour qui et comment ?* Presses Universitaires de France, « Cités », 2011, p313-318.

intérêt à les financer et à s'investir en leurs seins pour enrober une forme de discours ou une action spécifique de crédibilité scientifique. F-B Huyghe pointe cette zone de frottement qui met en lumière le paradoxe intéressant entre la vente de prestations et la diffusion de valeurs universelles qui interdirait, au moins en théorie, de servir des intérêts particuliers¹⁰¹. Toujours selon ces travaux, ce positionnement pose la question du désintéressement et que le sérieux du plaidoyer reposerait finalement sur la force du raisonnement et des faits avancés, qui recouvreraient ce que l'auteur désigne comme l'*advocacy role*¹⁰².

b) Le think tank comme auxiliaire au service de la décision

On mentionnera enfin une tentative de définition pour le moins originale parmi les représentants et représentantes de la recherche sur les think tanks en France. Damien Bruté de Rémur, en 2009, dans un article publié dans la *Revue Internationale d'Intelligence Économique*, associe l'objet à un « nouveau type d'organisation dont le modèle nous est fourni par ce qu'on appelle aujourd'hui les « *Think tank* ». Leur constitution est basée sur la réunion des compétences et non uniquement sur un objectif de collecte de l'information à visée opérationnelle. »¹⁰³.

Le think tank semble en premier lieu se définir par les acteurs qui le composent, nous rappelant l'importance du *think tanker* chez M. Patard dont l'originalité des travaux vise en grande partie à saisir l'objet en fonction de l'identité et des pratiques de ses forces vives. Dans l'approche de D. Bruté de Rémur, sa substantifique moelle correspond ici à la réunion de leurs compétences. Il se définit aussi au travers son rapport au savoir, entre sa production et sa diffusion de connaissances issues de la recherche et/ou de l'expérience pour toucher de près les intérêts directs de la décision. Le think tank est ainsi conçu dans cette configuration comme un regroupement de savoir intégré, auxiliaire de la sphère décisionnelle et se démarquant notamment dans le traçage de ses stratégies. Loin d'être figé, « Cette organisation peut être conçue à tous niveaux hiérarchiques. »¹⁰⁴, le fameux think tank, ou du moins, sa fonction évoquée plus haut, peut ainsi s'inscrire dans l'ensemble des maillons de l'entreprise.

¹⁰¹ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser*, Médium, 2008/1 (N°14), p33-34.

¹⁰² Ibid. p37.

¹⁰³ Damien BRUTÉ DE RÉMUR, *Les think tanks, systèmes autopoïétiques pour la gouvernance par l'information*, *Revue internationale d'intelligence économique*, p. 176.

¹⁰⁴ Ibid.

Ces différentes approches définitionnelles tendent ainsi à nuancer l'idée d'une définition possible de notre objet, les tentatives fleurissant au cours des années 2000 étant produites la plupart du temps par les *think tankers*, observateurs impliqués de leur objet d'étude et qui ont la tendance d'en proposer un cadrage en adéquation avec les convictions et expériences qu'ils tirent de leurs propres activités et champs d'intérêts.

Dès la fin de la décennie 2000 et le début des années 2010, un certain nombre de chercheurs, *think tankers* et académiques, semblent accepter cet état de fait.

3) Avancement de la recherche et dépassement des barrières définitionnelles

a) L'impossible définition ?

Une impossible définition pour les think tanks français ? La question se forme progressivement en 2010 sous l'impulsion de Thomas Medvetz, spécialiste des think tanks étatsuniens, et s'apparente désormais à l'une des questions d'ordre épistémologique régulièrement mise en avant pour penser cet objet dans ces contours hexagonaux. L'approche de T. Medvetz s'inscrit en ligne directe de celle de Simon James, connu notamment pour ses travaux sur les entités britanniques¹⁰⁵, et invite le chercheur à intégrer le caractère instable que revêt la recherche sur les think tanks, transformant toute tentative formelle de définition en « exercice qui dégénère en sémantique futile »¹⁰⁶.

Cette inflexion dans l'approche épistémologique, qui voit désormais une certaine vacuité quant à trop s'attacher à définir ce qui ne semble pas enclin à l'être, trouve un certain succès dans plusieurs travaux postérieurs sur les think tanks français. Ceux de F-B Huyghe, d'abord, Docteur en Sciences Politiques, chercheur en médiologie mais aussi observateur impliqué de son objet par son rattachement à l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS). Au-delà d'un « mot difficile à prononcer » et d'une notion « difficile à cerner », il évoque bien dans son ouvrage, *Think tanks, quand les idées changent vraiment le monde*, « une définition impossible »¹⁰⁷. Cette difficulté résiderait en premier lieu derrière la

¹⁰⁵ Simon JAMES, *The idea brokers : the impact of think tanks on British Government*, 1993.

¹⁰⁶ Simon JAMES, cité par, Thomas MEDVETZ, *Vers une théorie des think tanks américains*, dans ; Yann BÉRARD, Renaud CRESPIN (Dir.), *Aux frontières de l'expertise, dialogues entre savoirs et pouvoirs*, PUR, Rennes, 2010,

¹⁰⁷ François-Bernard HUYGHE, *Think tanks, quand les idées changent vraiment le monde*, Vuibert, Paris, p13.

pluralité des modes d'organisation, de production et de diffusion d'idées que recouvrerait l'usage :

« selon les circonstances il qualifie un centre de recherche qui salarie d'anciens prix Nobel, un groupe de pression qui milite pour la détention des armes à feu ou contre la torture, une institution para universitaire, un groupe de brainstorming, un comité de rédaction, un club fermé organisant des dîners avec des intellectuels médiatisés et acteurs de l'actualité, un réseau en ligne qui publie des textes de réflexions téléchargeables pour éviter les frais d'une revue, pour un centre de recrutement pour futurs membres de cabinets ministériels, le fan club d'un(e) candidat(e) aux primaires de son parti... »¹⁰⁸

En 2017, dans sa monographie consacrée à l'IFRI, Sabine Jansen s'inscrit elle aussi dans les jalons épistémologiques posés par T. Medvetz en rappelant là encore que « Toute tentative de définition se révèle problématique [...] Entre organe de recherche académique spécialisé, par exemple, dans les relations internationales et une cellule de réflexion opérationnelle au service d'un décideur politique, le pavillon des think tanks couvre les marchandises les plus diverses. ». Elle poursuit, image à l'appui, « L'arbre du concept et du discours cache la forêt d'entités enracinées dans les terreaux nationaux. Même tournés vers l'international, les think tanks s'inscrivent dans une chronologie longue qui en fait des objets évolutifs, étroitement liés à un environnement spatio-temporel, parfois oublié par ceux qui les étudient. »¹⁰⁹. À travers l'historicisation de la question, S. Jansen rappelle dans son étude le poids du contexte de développement de ces organisations, des définitions qui en émergent et par là même, de la variation de l'usage selon son cadre spatio-temporel.

C'est bien l'enjeu de notre recherche que d'appréhender les réalités qu'il recouvre avec l'ensemble des stratégies adoptées par ce vaste panel de sachants, baignant dans une véritable culture de l'interface, du réseau, pour s'immiscer dans l'interstice difficile à atteindre entre savoirs et pouvoirs. Moins que d'affirmer ou non si la recherche d'une définition est vaine, il s'agit bien ici de comprendre les réalités de plusieurs formes de regroupement d'acteurs de savoirs, soucieux d'offrir une traduction spécifique à leurs connaissances par

¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne. État, expertise et relations internationales en France*, Paris, Éditions du Cerf, Coll. « Actualité », 2017, p15-16.

l'adaptation et la passation de cette dernière auprès de différentes sphères. Le désir d'influence et la volonté de puissance des entrepreneurs d'idées qui les stimulent pouvant s'apparenter à des leviers importants de ce mouvement, les motivations et raisons d'agir de ces personnels pouvant s'avérer multiples¹¹⁰. L'appellation think tank devient alors un critère dont il est facile de s'accommoder, d'autant plus au regard de l'apparente modernité qu'il recouvre. Pour autant, M. Patard réalise à travers ses travaux en thèse soutenus en 2012, une tentative de synthèse de ce que peut être l'objet think tank dans son acception française à l'aune de son analyse des pratiques, représentations et acteurs leviers du développement de ces organisations en France.

b) Pour une définition plurielle

Citées parfois dans les travaux postérieurs à 2012, les recherches de M. Patard sur cet objet apparaissent comme les premières associées à une approche véritablement globale et exhaustive, expliquant peut être la plus grande importance accordée à la trajectoire définitionnelle de son acception française.

Fort de son approche sociographique ponctuée d'immersions régulières au sein de certains think tanks particulièrement influents, M. Patard propose une définition de ces entités à la hauteur des pratiques des acteurs qui les composent, sans pour autant se délester d'une approche théorique prompte à mettre en évidence l'influence étatsunienne dans ses modes de formalisation dans l'Hexagone et le poids de ses représentations auprès de la sphère législative. De cette approche, M. Patard décèle non pas une définition rigide, *a contrario* d'autres approches plus formalistes, mais ce qu'il détermine comme cinq modalités de définitions¹¹¹.

En premier lieu, il en propose une approche nominaliste en s'intéressant aux individus y exerçant une activité salariale dans ces espaces de production d'idées et de circulation des acteurs de savoirs, parlementaires et dirigeants. Il comprend aussi dans l'approche définitionnelle de l'objet ses contours proprement conceptuels, notamment en s'intéressant aux traductions littérales du terme en France et à ses transpositions dans la sphère

¹¹⁰ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p55.

¹¹¹ Ibid. p14-15.

parlementaire.

M. Patard attache aussi une part importante à la fois à l'approche normative du think tank tout en prenant en considération l'analyse des représentations que peut produire son usage en constante inflation au cours des années 2000, notamment lorsqu'il appréhende ces groupes dans les liens de connivence qu'ils sont susceptibles de nouer avec le, ou plutôt les pouvoirs, prompts à les faire intervenir de manière indirecte dans l'inflexion normative de la cité. Aussi, l'auteur de *La Démocratie entre expertise et influence*, intègre la définition de son objet d'étude à travers l'angle théorique et typologique, en puisant notamment dans les travaux initiaux de Kent Weaver qui détermine une première typologie d'organisations aux États-Unis, entre les « universités sans étudiants » tel que le *Brooking Institut*, les organismes de recherche sous contrat comme la *RAND* et les organisations proprement militantes. Il complète cet axe par les apports de Mc Gann sur les *Polictical Party think tanks*¹¹², très proches des partis politiques sans pour autant leur appartenir. Une approche facilement lisible dans la trajectoire d'un certain nombre de think tanks français, comme par exemple Terra Nova pour le Parti Socialiste à différents moments au cours des années 2000. Elle invite d'autant plus à avancer la dimension typologique dans la trajectoire définitionnelle de l'objet en France.

Enfin, il aborde la dimension socio-historique de l'objet, là encore, en puisant dans l'épistémologie anglo-saxonne. Dans cette approche, le modèle anglo-saxon et plus spécifiquement états-unien, constitue un point de repère non négligeable sans pour autant être en tout point transposable pour envisager leur développement en Europe. Par cette approche, M. Patard met en évidence, tout comme S. Jansen quelques années plus tard, la très forte imbrication entre mode de définition et cadre socio-historique et géographique du déploiement de ces organisations. Ils participent de fait au processus d'évolution, de déclinaison, voire d'adaptation locale du terme, étoffant du même coup l'hétérogénéité qu'on lui connaît.

En définitive, on peut dire que cette trajectoire définitionnelle constitue à elle seule une véritable interrogation d'ordre épistémologique concernant notre sujet, tout particulièrement dans l'acception française de l'objet. Pas forcément débattue entre les chercheurs et chercheuses qui structurent progressivement ce qui s'apparente désormais à un véritable champ des Sciences Humaines et Sociales, la question de sa définition apparaît

¹¹² James MCGANN *Think Tanks and Civil Societies: Catalyst for Ideas and Action*, co-edited with Kent B. Weaver

progressivement comme un élément n'allant pas de soi, tant ses traductions et réalités empruntent différents chemins de traverse. Pour autant, « cette appellation qui passe dans l'usage » n'en demeure pas moins perceptible à l'aune du cadre spatio-temporel dans lesquels elle se déploie et à travers lesquels évoluent ceux que l'on nomme désormais les *think tankers*. Faut-il encore déterminer la matérialité de ces espaces, de ces regroupements, des acteurs qui les composent et d'envisager leur compréhension au prisme des pratiques de ces personnels de savoirs tout autant inscrits sur le marché des idées qu'imprégnés d'une vocation politique.

Il convient alors, au-delà de de ses seuls enjeux de définition, de se pencher sur les modes de cadrage de l'objet qui ont irrigué cette courte mais dense trajectoire de la recherche sur les think tanks en France.

II. Concevoir et situer les think tanks en France : marqueurs, pratiques, symboles

1) *Un objet mouvant entre les champs*

Situés entre l'univers académique des sciences sociales et des études les plus sélectives d'un côté, et de l'autre du côté du gouvernement et des décisions politiques et partisans, ces organismes du savoir (les termes les plus souvent utilisés dans les études anglo-saxonnes pour les décrire étant « Bodies of knowledge » ou « corporations of ideas ») traversent le corps politique et civil, se situant en même temps et dans le même mouvement dans la « tour d'ivoire » du savoir universitaire et dans l'univers, plus pragmatique, des décideurs politiques et des administrations : c'est pourquoi le travail et l'action des think tanks s'inscrivent à l'intérieur d'une dynamique née de ces deux dimensions opposées.¹¹³

a) La formalisation d'un objet entre savoirs et pouvoirs

Si l'entreprise de définition des think tanks constitue un objet à part entière dans l'épistémologie de la recherche sur le sujet, ses modes de cadrages normatifs, sociologiques, organisationnels ou encore, leur mise en récit dans une perspective historique, constituent autant de biais importants à aborder, particulièrement auprès des quelques chercheurs et

¹¹³ Xavier TANGUY CARPENTIER, *Influence et innovation politique...* Op.cit. p4.

chercheuses ayant tenté, à un moment de leur propre carrière, de mettre le doigt sur cet objet mouvant pleinement immergé dans le temps présent.

Il s'agit ainsi, dans la continuité de notre propos, de poursuivre l'analyse de ce qui constitue les premiers jalons de la recherche sur les think tanks en France, notamment pour ceux, comme Marc Patard, qui se sont intéressés à la manière de les recomposer comme un ensemble, aussi hétérogène soit-il, pour tenter d'en dresser un tableau des plus tangibles. Aussi, cette approche répond à la volonté de surpasser les biais de représentations rattachés à l'objet, bien que ces derniers constituent autant de sources à portée de l'historien pour comprendre la réception de l'usage parmi la très large sphère de ses commentateurs et simples observateurs.

Enfin, ce recoupement des différents travaux sur le sujet invite à mettre en perspective les premiers jalons épistémologiques ayant permis, depuis les années 2000 et surtout les années 2010, de renforcer la lisibilité d'un objet frontière à très forte plasticité.

Comprendre le champ des think tanks, c'est d'abord accepter leur caractéristique hybride, issue notamment de leur situation multipositionnelle. Si l'on s'en tient aux différentes recherches posées à partir de cet axe réflexif, ces organisations et les acteurs qui les composent se positionneraient non seulement aux frontières de différents champs : décision politique, économique, des médias et plus généralement de la société, mais auraient aussi tendance à les travailler, à faire bouger leur ligne par leurs simples stratégies d'existence, voire de coexistence, si l'on s'en réfère aux solides réseaux qu'elles tissent entre elles ainsi qu'avec les différentes sphères avec lesquelles elles interagissent. En cela, les think tanks semblent apparaître comme des organisations d'intermédiation entre les champs.

Comme le décrit Xavier Tanguy Carpentier en 2006 lorsqu'il évoque les stratégies positionnelles de certains think tanks français : « Il s'agit donc de s'imposer comme une institution de pouvoir au cœur du pouvoir, un média au creux des médias et enfin, un pont entre les pouvoirs (économiques, médiatiques, législatifs...) et le savoir universitaire »¹¹⁴. C'est à travers cette première perspective, à savoir l'observation des analyses positionnelles effectuées sur ces organisations plurielles que le recours à l'expérience étatsunienne peut constituer un préalable. T. Medvetz voit ainsi dans l'acceptation étatsunienne de l'objet

¹¹⁴ Xavier TANGUY CARPENTIER, *Influences et innovations politiques : les think tanks (perspective historique)*, Travaux réalisés au centre Marc Bloch, Berlin, 2006, p4.

l'émergence d'un « sous-ensemble de production de la connaissance »¹¹⁵, qui participerait à la structuration d'un nouveau champ autour des think tanks, avec entre autres leur intégration au processus décisionnel et dans certains cas, la mise en place d'éléments typologiques pour les repérer dans l'espace des savoirs para-académiques. Émergent aussi des classements, le plus célèbre, le *Global Go to think tank*, proposé par l'université de Pennsylvanie, d'abord sur les organisations étatsuniennes, puis sur les organisations mondiales, notamment françaises, qui se plaisent régulièrement à afficher leur classement, lorsqu'il est avantageux, sur leurs différentes plateformes de diffusion¹¹⁶.



Capture d'écran du fil Twitter de la FONDAPOL le 3 février 2020

Comme on le verra dans le second chapitre de ces travaux, on peut tenter de situer l'émergence de ce nouveau champ en France vers 2006 au moment où un ensemble d'acteurs intégrés à la recherche et à ses pourtours, tentent d'enclencher le processus de formalisation qui peut encore poser question aujourd'hui. S'il n'apparaît pas forcément pertinent de transposer systématiquement et sans recul les grilles de lecture Outre-Atlantique pour observer les think tanks français, force est de constater que le développement de ces entités dans ces deux espaces géographiques permet d'envisager, même si les processus se déroulent dans des temporalités différentes, une trajectoire semblable dans le mouvement concomitant de leurs développements et des intérêts multiples qu'on leur porte progressivement.

¹¹⁵ Thomas MEDVETZ, *Les think tanks dans le champ du pouvoir étatsunien*, acte de la recherche en sciences sociales, n°200, 2013, p44-55.

¹¹⁶Exemple de stratégie de communication sur Twitter, Lien : <https://twitter.com/FONDAPOL/status/1224396925035798534/photo/1>

Les think tanks sont-ils le produit de différents champs, ou à l'inverse, participent-ils à structurer un de manière consciente ou inconsciente, entre le monde universitaire, la décision politique et économique, l'opinion publique, dans le cadre large de leur insertion sur le marché des idées ?

Nous considérons que le think tank en France apparaît et s'inscrit dans les inerties produites par ces différents espaces et sous-espaces où la production et la diffusion d'idées partiellement commercialisables, constituent une voie de développement pour des organisations hybrides. Ces dernières participent de manière implicite et explicite, que ce soit avec maîtrise ou sous l'action de facteurs exogènes, à l'alimentation des forces qui conditionnent leurs trajectoires de développement et de leur représentation. La notion de contrainte, d'autant plus présente dans la mesure où ces entités évoluent dans le sens des multiples espaces avec lesquels elles rentrent en interaction, constitue un facteur d'autant plus fort dans le cadre de leur activité principale, à savoir la production de savoirs à vocation politique. En cela, nous rejoignons T. Medvetz, qui détermine à partir de son observation des think tanks étatsuniens, que ces organisations interviennent comme des espaces de médiation entre les champs¹¹⁷. S'il est bien un enjeu d'ordre épistémologique dans la recherche sur cet ensemble labile, c'est bien l'identification de la situation du think tank dans « son » champ ou dans « ses » champs, qui transparaît en filigrane de la plupart des recherches d'ores et déjà effectuées sur le sujet. Le triptyque constitué par les espaces de savoirs, pouvoirs et marché, semble alors participer pleinement au positionnement de l'objet.

b) Différentes raisons d'agir

L'étude de M. Patard constitue un préalable sans commune mesure pour aborder ces différentes interrogations, car, en ne se focalisant pas uniquement sur le fonctionnement administratif et financier de ces différentes entités, l'auteur s'attache à mettre en évidence les fameuses raisons d'agir des différents personnels qui les composent et « les logiques politiques de leurs prises de parole »¹¹⁸. Elle met en évidence, à l'épreuve des différents parcours observés, les stratégies professionnelles, économiques et différents moteurs

¹¹⁷ Thomas MEDVETZ, *Pour une théorie des think tanks américains...* Op.cit. p179.

¹¹⁸ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p24.

d'investissement personnels quant à intégrer une entité de ce type, voire en créer une. La position d'interface évoquée plus haut est traduite à travers la perspective socio-économique de ces acteurs pleinement inscrits sur le « marché de la production des biens politiques » et qui contribuent « au déploiement des possibles »¹¹⁹ dont les finalités peuvent se traduire de multiples façons : programmatiques, pragmatiques ou idéologiques. C'est de ces différents croisements que M. Patard soulève l'hypothèse d'un vivier de personnels politiques caractérisé par l'hybridité de leurs parcours et qu'ils intégreraient, au moins pour certains d'entre eux, le « cercle étroit des personnels politiques professionnels. »¹²⁰. Si l'hypothèse peut être remise en question en tant que caractéristique généralisée, elle reste pour le moins importante dans la mesure où elle participe à la réflexion sur le positionnement des think tanks à l'aune des parcours de leurs forces vives.

En complémentarité du propos de M. Patard, quelques années plus tôt, c'est par le biais de la médiologie que F-B Huyghe envisage l'objet think tank en tant qu'organisation d'idées, de producteurs et diffuseurs d'idées et par là même de concepts, de croyances, de grilles d'analyse ou encore de représentations¹²¹. Ainsi, selon lui, l'objectif des *think tanker* serait de « matérialiser une idée en force agissante »¹²². Cette constatation laisse supposer qu'une certaine volonté de puissance observée chez les *think tankers* imprégnerait l'identité de ces organisations, renforçant le caractère éminemment politique de leurs personnels, entre savoirs et action, entre connaissances et pouvoirs. Les termes posés par F-B .Huyghe rebattent ainsi les cartes de l'ambivalence voire, de la confusion entre le savant et le politique en consolidant l'idée selon laquelle le think tank et ses personnels travaillent plus les frontières qu'ils ne s'y fixent. Le think tank semble alors trouver les racines de son hybridité dans le cœur même de son activité, entre savoirs et pouvoirs.

Déjà évoquée par Xavier Carpentier Tanguy déjà en 2004, la position des think tanks à travers une articulation complexe sous tension entre savoirs et pouvoirs fait florès dans les différentes recherches proposées sur le sujet. Deux termes systématiquement au pluriel tant les approches peuvent être variables, voire multiples selon les cas étudiés. Pour autant que ces

¹¹⁹ Ibid. p29

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser...* Op.cit. p26.

¹²² Ibid.

organisations présentent un ensemble de pratiques et d'activités entre ces deux sphères, il s'agit aussi de cerner les ambiguïtés et tensions que met en évidence leur dialogue.

Dans le cadre de son approche typologique, M. Patard identifie six tâches propres aux think tanks. Parmi elles, celle de la production de savoirs opérationnalisables à destination des acteurs politiques du pays, rappelant le caractère collectif de leurs productions et de leur activité de publication¹²³. Dans ses critères, le think tank est donc un objet politique à part entière, qui joue de son activité de savoir pour s'inscrire pleinement dans le champ politique. Aussi, le think tank se conçoit dans l'approche du politiste au prisme de la toile de fond universitaire qu'il entretient au travers de ses activités. Il reste en effet un organisateur de colloques et de tables rondes¹²⁴, même si ces dernières sont moins consacrées à présenter les avancées de la recherche qu'à intéresser un public large où siègent dans l'idéal intellectuels, donneurs d'ordres et éventuels mécènes ou adhérents, pour toucher avec pertinences les intérêts du moment et ainsi élargir la palette de soutien du think tank tout en participant à son rayonnement général. Dans la même ligne X. Carpentier Tanguy, avance comme un élément admis le fait que les think tanks incarnent des acteurs importants dans la mise en œuvre des politiques publiques¹²⁵, au point que M. Patard les désigne comme des cabinets d'ingénierie politique. Un mode de désignation en somme toute pertinent si l'on s'en tient à la vingtaine d'organisations qu'il retient dans son étude et des deux cents think tankers qui les composent.

F-B Huyghe théorise de son côté ces relations particulières entre savoirs et pouvoirs au prisme de l'expérience étatsunienne, aisément transposable au contexte français, dans un « triangle des Bermudes » formulé à travers leur caractérisation multi-faces, entre groupes d'intérêts, sociétés de pensée militant pour un hypothétique Vrai et cabinet de consultants à vocation technique se rapprochant de l'activité d'expertise. Cette triple articulation se traduirait ainsi par des positions ambiguës voire « contradictoires », entre la défense des intérêts de leurs commanditaires¹²⁶ et la traduction de leurs recherches par des réponses vouées à projeter des idéaux transcendants. Soit, un ensemble d'éléments que rapporte logiquement l'auteur à

¹²³ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p33.

¹²⁴ Ibid. p32-33.

¹²⁵ Xavier TANGUY CARPENTIER, *Influence et innovation politique...* Op.cit. p1.

¹²⁶ Termes que nous ne considérerons pas forcément comme étant plus juste dans la mesure où le think tank ne répond pas systématiquement à la commande. Cependant, il répond à la réalité d'un certain nombre d'instituts dont l'existence repose en partie sur des prestations de conseils et recommandation à destination de la décision.

la question des idéologies. Pour dépasser la seule acception selon laquelle tout est idéologie, F-B. Huyghe met en évidence la tension qui réside entre la volonté de dégager un fond technique et pragmatique parmi leurs productions et la projection explicite ou sous-jacente d'intérêts particuliers traduits en intérêts universels¹²⁷.

S'il paraît très difficile de discerner clairement cet aspect parmi le spectre large des entités françaises, l'approche de l'auteur met en évidence l'importance de cette considération pour « localiser » leurs activités de pensée. Cette difficulté résulterait peut-être de ce que F-B Huyghe traduit comme leur « stratégie d'action indirecte »¹²⁸ visant à véhiculer au centre de leurs discours, les axes prioritaires de la neutralité de la science dans la résolution des problèmes, la technicisation de la question politique et la recherche permanente de compromis résultant d'une approche pragmatique et méthodologique. La compréhension des think tanks rejoindrait ainsi celle de l'expertise telle qu'elle est avancée par Yann Bérard et Renaud Crespin en 2010, c'est-à-dire « jamais pure » et très largement dépendante de situations et espaces d'expression¹²⁹. Ainsi les think tanks oscilleraient entre groupes d'intérêts, société de pensées militant pour le bien commun et cabinets d'experts¹³⁰. Cette approche clarifie l'activité des *think tankers* et invite à remettre en perspective leur prétention à ériger une vérité objective à travers les entités qui leur servent de plateformes de rayonnement.

A. Schwarz pousse cette hypothèse dans un article publié en 2010 dans la *Revue sociale* où il présente le lent processus de construction idéologique réalisé par ces entités, notamment à travers l'instauration progressive d'une vision économique de la question sociale, avec pour traduction directe l'influence sur la trajectoire collective d'un « agenda de « réformes » des droits sociaux »¹³¹. Ils deviendraient alors des outils d'élaboration stratégique pour exprimer les « vues et intérêts »¹³² de groupes sociaux qui auraient tout intérêt à investir le social sous le seul angle économique, particulièrement pour « réaliser des économies à ses dépens »¹³³.

¹²⁷ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser...* Op.cit. p34.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ Yann BÉRARD, Renaud CRESPIN, *Aux frontières de l'expertise. Dialogue entre savoirs et pouvoirs*, PUR, 2010, Rennes, p23.

¹³⁰ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser...* Op.cit. p34.

¹³¹ Antoine SCHWARZ, *Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du Social*, Information sociale, 2010, p60.

¹³² Ibid.

¹³³ Ibid.

Il justifie en partie cette approche en prenant pour focale l'activité de certaines entités clairement classées libérales, où des organisations définies comme sociales-libérales, toutes, présentant la particularité de regrouper une élite relativement homogène dans leur sociologie, à savoir des « hauts fonctionnaires, souvent très ouverts au privé, qui cherchent à influencer sur l'élaboration des politiques publiques, indirectement par ce biais ou plus directement par le passage dans les ministères. »¹³⁴. Il poursuit plus loin sur le caractère également universitaire de ces entités où œuvrent « docteurs et de doctorants ayant suivi cette voie – qui trouvent, par ce biais, le moyen de s'engager dans le débat public. »¹³⁵. De ce positionnement et compositions socio-professionnelles particulières, émergeraient un ensemble de pratiques pour mettre en œuvre ce qui s'apparente, au regard de l'auteur, à une stratégie d'influence ciblée, finalement peu, voire pas portée auprès de la sphère populaire alors que « beaucoup organisent des déjeuners avec les décideurs publics »¹³⁶. Dans ce cadrage établi par A. Schwarz pour traiter d'un ensemble d'entités particulièrement reconnues dans l'écosystème des think tanks français : L'institut Montaigne, la FONDAPOL, L'Institut de l'Entreprise, la Fondation Jean Jaurès, etc. Dans un sens, un certain nombre de ces organisations correspondent finalement relativement bien, si l'on s'en tient à la focale d'observation d'A. Schwarz, aux « munitions idéologiques » évoquées au préalable.

Selon X. Carpentier Tanguy cette double insertion entre sphère décisionnelle et informationnelle serait révélatrice du dialogue entre intellectuels et pouvoirs, notamment par l'influence que les premiers pourraient exercer sur le second. De ce fait, les think tanks seraient « par essence » producteurs et reproducteurs du pouvoir¹³⁷ (chapitre 7).

Aussi, ce positionnement particulier par rapport au pouvoir invite à s'interroger sur la nature innovante ou non des idées avancées au sein de ces instituts, comme le souligne W. Wallace, dans ces travaux réalisés en 1998 aux États-Unis, « les think tanks obéissent à deux principes fondamentaux : interroger la « sagesse conventionnelle » et formuler et diffuser des concepts et des programmes alternatifs »¹³⁸. Il est intéressant d'observer le travail d'une situation positionnelle sur la formulation d'une connaissance qui, si elle doit observer des contours assez consensuels pour pénétrer les rouages des donneurs d'ordre, doit impérativement se

¹³⁴ Ibid. p61-62.

¹³⁵ Ibid. p62.

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ Xavier CARPENTIER TANGUY, *Influence et innovation politique...* Op.cit. p3.

¹³⁸ William WALLACE, cité par, Xavier CARPENTIER TANGUY, *Influence et innovation politique...* Op .cit. p2.

parer des atouts de l'innovation pour ajouter la fameuse plus-value qui fait ou non reconnaissance du think tank.

Le rapport aux pouvoirs est donc un élément structurant pour comprendre le sens et la manière dont sont produits les savoirs au sein de ces organisations, les dynamiques étatsuniennes pouvant largement aider à la compréhension du phénomène en France.

2) Une lecture du think tank par l'altérité

a) Le rapport à l'espace académique

Les savoirs produits peuvent aussi poser question dans leur rapport au cadre académique de la recherche. Là encore, l'élément est rappelé par T. Medvetz dans ses travaux lorsqu'il évoque la faible considération voire, la difficile légitimité accordée aux think tanks américains jusque dans les années 1980. La question n'est que peu abordée dans les recherches portant sur les organisations hexagonales. Pour autant, elle mérite aujourd'hui d'être posée considérant les représentations dont peuvent faire l'objet ces entités aux yeux des Universités françaises, notamment de Sciences Politiques, cursus à travers lequel bon nombre de *think tankers* ont suivi une partie de leur formation. M. Patard, avance le chiffre de 51% de personnes pourvues d'un doctorat évoluant dans ces organisations (contre 83% aux Etats-Unis) et 90,1% d'un titre universitaire. Parmi elles, 56,3% sont diplômé de l'IEP¹³⁹. Dans le contexte français où le chemin vers l'employabilité post-master/doctorat est de plus en plus difficile pour un certain nombre de filières, le think tank semble ne pas se limiter ici à une instance de circulation entre professionnels de la politique et experts aguerris, mais apparaissent aussi comme des espaces à investir pour se mettre à l'abri d'une certaine forme de déclassement social et professionnel¹⁴⁰. Le recrutement au sein d'un think tank s'inscrit ainsi comme une voie d'insertion professionnelle alternative, qui nécessite les prérequis de la recherche : analyse documentaire, synthèse, qualité rédactionnelle et oratoire, sans pour autant restreindre la production et sa diffusion à un nombre limité d'acteurs. Par cet aspect, le think tank semble bien moins élitiste que les universités dont il entend se démarquer, même si les personnels

¹³⁹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p114.

¹⁴⁰ Ibid. p115.

engagés, parfois dans des conditions relativement précaires, peuvent être emmenés à réaliser des activités en dehors des cadres de leur implication initiale. Le recrutement dans un think tank peut ainsi apparaître comme une juxtaposition d'activités diverses pouvant s'étendre de la préparation d'une conférence au passage de l'aspirateur¹⁴¹.

Ariel Colonomos s'intéresse de son côté en 2014 le positionnement des think tanks étatsuniens dans un chapitre consacré à « l'ingénierie du monde ». Il évoque alors le cas des « experts » des think tanks, notamment à travers les motifs et formes de leurs parcours pouvant les mener à intégrer ce type d'organisation, le tout résultant souvent d'un certain rejet de l'Université perçue comme un espace figé là où le think tank serait porteur d'innovation. Pour autant, l'auteur relève là encore un objet de tension qui anime ces entités dans leur rapport à la production de connaissance, à savoir leur nécessaire reconnaissance comme entités novatrices et le constat de leur rôle dans la perpétuation des idées. Le tout est aussi expliqué à travers l'idée d'une certaine endogamie des acteurs qui alimentent ces groupes, à savoir « les mêmes profils d'experts recrutés aux mêmes endroits pour les mêmes raisons »¹⁴². Pour se recentrer sur le cas français, M. Patard intègre cette distanciation vis-à-vis du monde académique dans ce que l'on pourrait considérer comme une forme d'auto positionnement des think tanks hexagonaux par rejets de plusieurs espaces, d'abord à l'égard des sciences sociales « académiques, des universitaires pour leur hermétisme ainsi que vis-à-vis des administrations pour leur rigidité. »¹⁴³

b) Neutralité et militantisme en question

On observe parfois des divergences de vues lorsqu'il s'agit de cerner l'activité de pensée de ces organisations, entre production de connaissance et participation à la politique via l'activité militante. Terme que nous comprendrons ici à travers une forme d'engagement collective plurielle visant à défendre une idée transcendante comprise comme idéologique et par là même mêlant dimension politique et morale.

Ainsi, selon M. Patard, elles ne peuvent par exemple pas revendiquer l'appellation, en tout cas dans la typologie qu'il élabore à partir de ses critères définitionnels, si elles observent une

¹⁴¹ Ibid. p196.

¹⁴² Ariel COLONOMOS, *La politique des oracles, raconter le futur aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 2014. p141.

¹⁴³ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p165.

activité militante, au moins dans la pratique¹⁴⁴. Il n'empêche qu'elles s'objectivent à travers deux axes essentiels à leur compréhension, le premier qui détermine les think tanks en fonction de l'axe savoirs/pouvoirs et le second, permettant de l'observer à travers l'axe droite/gauche, en se focalisant, non pas sur les symboles et discours véhiculés par ces entités, mais bien sur les qualités de leurs personnels¹⁴⁵. L'auteur remarque alors qu'« aucun think tank ne semble à mi-chemin entre une sensibilité de gauche ou de droite »¹⁴⁶. Si on peut douter de la pertinence du fameux axe droite gauche au regard du bouleversement idéologique que certains situeront depuis les années 1980 et d'autres à partir des années 2000 en France (chapitre 7), M. Patard admet l'importance de ce clivage dans l'objectivation du think tank à l'aune de la trajectoire politique et militante de ses différents agents¹⁴⁷. Reste à savoir, dans les lectures croisées de la recherche sur le sujet, la part de défense aux différentes causes et idées que pourrait recouvrir ce fameux axe droite/gauche. La question, à laquelle nous tenterons de répondre au cours de cette étude tout en sachant que la réponse est souvent déterminée par les critères typologiques choisis par le chercheur lorsqu'il s'agit de catégoriser et de définir ce que sont ces organisations.

F-B Huyghe intègre quant à lui cette part militante comme l'un des versants structurant de l'activité des think tanks en ouvrant le champ de compréhension de la notion¹⁴⁸. Un militantisme qui en effet n'apparaît pas dans la pratique, tel qu'on peut l'observer dans un parti politique ou un syndicat, mais un militantisme intégré à une stratégie de production d'idées à vocation d'influence, étroitement liée à leur rapport particulier à la production et à la diffusion de connaissances aux contours neutres et rationalisés. Le propos d'A. Schwarz sur la progression du néo-libéralisme en France via ces instituts intègre cette trajectoire intellectuelle selon laquelle ces organisations pratiquent, dès les origines, une forme de néo-militantisme qui est associé dans ce cadre précis, à l'approfondissement du système en place. Les liens de connivence structurels, voire organiques avec les pouvoirs économiques et politiques en constituant la forme la plus manifeste.

¹⁴⁴ Ibid. p33-34.

¹⁴⁵ Ibid. p83.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p77.

¹⁴⁸ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser...* Op.cit.

Cette relation entre savoirs et politique tend à nuancer la plupart des définitions formelles progressivement érigées autour des think tanks français pour mettre en évidence, à la manière de Tim Hames et Richard Freasey pour le think tank aux États-Unis en 1994, à une « institution de recherche en politique publique dotés d'une autonomie organisationnelle substantielle »¹⁴⁹. Cet angle de compréhension invite à nuancer la notion d'indépendance lorsqu'il s'agit de qualifier la nature et les activités de ces organisations et rappelle les nombreux points de frottement entre le pragmatisme et le technicisme systématiquement avancé de leurs productions et l'expression d'intérêts particuliers et politiques sous-jacent, souvent observable à travers la circulation de leurs acteurs entre mondes de l'expertise et sphères politiques.

Qu'en est-il de cette réflexion dans la construction d'une approche épistémologique consolidée sur le sujet dans le cadre nos propres recherches ? Il s'agira pour nous d'appréhender partiellement le sujet au prisme des considérations proposées par T. Medvetz qui souligne en 2010 que si le flou sur la nature des think tanks est un fait quasiment admis, il semble difficile pour le chercheur, aux États-Unis, comme en France selon nous, de s'en extraire véritablement¹⁵⁰. L'élément et d'autant plus fort à la lumière de l'utilisation d'un terme mal/trop définit ayant tendance à projeter un écran devant ses autres formes d'activités possibles : lobbying, succursale de partie politique, cabinet de conseil à but essentiellement lucratif, en sommes un vaste ensemble d'organisations, de « laboratoires d'idées » prompts à se couvrir de cet appareil de modernité sous cette dénomination.

3) Marché des idées et développement de personnels de savoirs hybrides

a) Matérialiser le think tank et ses think tankers

Si le think tank est une affaire de définition et de positionnements entre savoirs et pouvoirs, il s'agit aussi, dans son acception française, de le matérialiser dans ses contours hexagonaux,

¹⁴⁹ Tim HAMS, Richard FREASEY, *Anglo-american think tanks under Reagan and Thatcher*, Manchester University Press, 1994.

¹⁵⁰ Thomas MEDVETZ, *Pour une théorie des think tanks américains...* Op.cit.

que ce soit au prisme de sa sociologie, de ses formes administratives, ses manifestations symboliques, ses espaces d'intervention, autant de points nous permettant de formuler l'esquisse de ce que peut éventuellement constituer cet objet, qui préserve en lui-même cette propension à n'afficher dans son ensemble qu'une masse d'organisations multiformes.

Il s'agit donc ici d'analyser les voies d'objectivation des think tanks français adoptées par leurs différents observateurs académiques pour comprendre au mieux un objet d'étude particulièrement difficile à saisir dans l'ensemble de ses composantes, et d'autant plus en tant que groupe homogène.

La traduction du terme la plus pertinente en France renvoie à la notion de laboratoire d'idées, appellation qui semble adoptée par la plupart des acteurs et actrices de la recherche sur l'objet. Elle renvoie en effet à l'idée d'un espace concret où, sous l'effort d'un travail collectif, foisonnent les idées et se met en œuvre la connaissance. D'un certain point de vue, elle n'est pas sans rappeler le parallèle avec la sphère académique dont ces organisations tirent une partie de leur identité. D'un autre côté, si on interprète le terme au prisme des savoirs opérationnalisables, il semble incarner une forme de technicisation de la connaissance, essentielle pour satisfaire la stratégie de positionnement rationaliste et pragmatique des think tanks français et renforcer du même coup leur légitimité.

D'autres termes génériques désignent régulièrement le think tanks en France où ils sont souvent associés à l'appellation de « clubs de réflexion », renvoyant par la même à une ressemblance ou une association lointaine, avec l'histoire des clubs en France, que nous aborderons dans le troisième chapitre de cet ouvrage. On peut aussi les situer plus précisément, comme le précise F-B Huyghe en 2010, dans l'ensemble assez vaste des « Groupes de Réflexion et d'Influence » (GRI)¹⁵¹. A défaut d'une caractérisation bien déterminée, il devient alors possible de les situer au prisme de leurs pratiques croisées.

Dans la continuité de ce propos, Ariel Colonomos, dans son ouvrage publié en 2014, *La politique des oracles*, où il traite entre autres des entités étatsuniennes dans un chapitre consacré à « l'ingénierie du monde », le chercheur les représente à l'éclairage leur vocation à produire à savoir opérationnalisable. Les think tanks peuvent ainsi se caractériser comme des « officines de la connaissance pratique »¹⁵²

¹⁵¹ François-Bernard HUYGHE, « Think tanks » : *penser pour peser*, Op.cit. p.30.

¹⁵² Ariel COLONOMOS, *La politique des oracles...* Op.cit. p141.

Damien Bruté de Rémur parle quant à lui de « citernes informationnelles » pour caractériser des groupes qui existent principalement à travers deux fonctions : celle d'information à destination des décideurs et de « réunion de compétences » encadrés dans l'entreprise. L'articulation de ce groupe s'inscrit ainsi dans l'ensemble du processus métier de la stratégie et de l'intelligence économique de l'organisation dans laquelle il est hébergé.

Réceptacle, le think tank peut l'être aussi pour un parti ou pour le pouvoir lorsqu'il devient une boîte à idées pour imaginer de nouveaux mouvements à mettre en œuvre dans les systèmes en place ou parfois, à en infléchir certains.

Laboratoire d'idées, groupe d'idées et d'influence, officine de la connaissance pratique, cabinet d'ingénierie politique, boîte à idées, dans cet imbroglio sémantique où les différentes transpositions de l'usage anglo-saxon sont mises à l'épreuve d'un large éventail de représentations possibles, la caractérisation administrative du phénomène soutient l'idée d'une formalisation académique possible de cet objet d'étude. Ainsi, le think tank, en passant de sa représentation théorique et symbolique à une vision plus normative, peut-il trouver, à l'éclairage de la recherche sur le sujet, une voie de fixation pouvant à ce titre soutenir une définition quasi unanime et permettre, comme l'évoquait Thierry de Montbrial en 2011 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, « de mener une recherche sérieuse » sur le sujet ?

Le Directeur de l'IFRI, comme nous avons pu le voir, fait logiquement parti de ces observateurs impliqués de l'objet think tank et participe de ce fait à alimenter un discours à vocation académique pour présenter l'appareil normatif qui préside dans l'existence d'une entité pouvant revendiquer ce statut. Pour autant, encore en 2011, les critères semblent encore relativement souples pour en définir les contours, ce type d'organisation pouvant « être public ou privé et avoir ou non une personnalité morale, typiquement avec un statut de type association ou fondation. »¹⁵³. Cependant le think tank peut se caractériser autour du statut juridique largement répandu comme on le verra d'association de loi 1901 (chapitre 2), pour la majorité d'entre eux et plus rarement de Fondation Reconnues d'Utilité Publique (FRUP) pour les organisations les plus importantes sur le devant de la scène politique et médiatique. Ce raisonnement intègre l'idée que les think tanks s'insèrent, se pensent et se catégorisent de fait en grande partie sur le marché des idées.

¹⁵³ Thierry DE MONTBRIAL, *Qu'est-ce qu'un think tank ?* Op.cit.,

b) Des organisations insérées sur le marché des idées

Nous aborderons ici le marché des idées comme les systèmes et sous systèmes économiques et politiques susceptibles de participer à l'agencement et à la diffusion de savoirs à prétention techniques et/ou scientifique voire, à vocation sociétale et politique. La notion regroupe ainsi l'activité de conseil, de communication, mais aussi les différentes formes d'expertises qui irriguent les multiples canaux décisionnels des démocraties contemporaines en constant besoin d'afflux des « données du monde » pour guider leurs actions. Selon X. Carpentier Tanguy, les think tanks s'inséreraient et se valoriseraient dans cette dynamique par « la production d'une information utile, accessible et fiable dans un temps minimum »¹⁵⁴, soit ce qui semble constituer en France une part non négligeables de leurs productions : *policies*, *brief*, n'excédant pas les quatre ou cinq pages et circulant entre les mains de différents acteurs publics en demande d'information claire et synthétique.

Sur ce marché particulier, on observe une propension des producteurs de connaissances, à se positionner comme une forme auxiliaire de la décision, celle qui va de pair avec le vaste mouvement lancé dans la seconde moitié du XXe siècle et dont les contours alimentent encore la recherche, de la professionnalisation des savoirs. Cette dynamique est d'autant plus observable en Sciences Humaines et Sociales, avec lesquelles on l'a vu, les think tanks entretiennent une relation ambiguë tout en puisant dans leurs ressources, qui tirent une légitimité au miroir de l'action interventionniste de l'État. Comme l'avance Dominique Pestre dans le 3^{ème} opus de *L'histoire des sciences et des savoirs*, c'est de cette position qu'elle tire sa légitimité et se conforte, « par les outputs techniques qu'elle aide à déployer, par ce qu'elle permet de mettre en œuvre dans l'ordre matériel, social et économique. »¹⁵⁵. Les think tanks semblent pleinement investir cet espace en incarnant, au moins dans leurs formes d'autoreprésentation et d'autolégitimation, un soutien à la décision revendiqué comme neutre et rationnel par leur insertion dans le champ de la Science, où en tout cas, dans la revendication quant à faire science.

Aussi, l'explosion du phénomène de l'expertise et de ses usages au cours des années

¹⁵⁴Xavier CARPENTIER TANGUY, *Influences et innovation politique...* Op.cit. p3.

¹⁵⁵ Dominique PESTRE (Dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, Tome 3, Editions le Seuil, 2015, p129.

1970¹⁵⁶ fait pleinement partie de ce mouvement. Plus qu'une complexification de la connaissance pratique elle-même, nous entendrons plutôt la complexification du marché des idées à l'aune de l'augmentation drastique ses différents agents, et par là même, de l'alimentation d'une certaine confusion entre ces derniers. Ainsi, c'est une complexification générale qu'il semble falloir soulever pour comprendre véritablement l'insertion de l'usage du think tank dans cet ensemble où les différents systèmes de production des idées sont parfois plus importants que l'énoncé profond de ces dernières.

Il n'est donc pas étonnant d'observer que la recherche sur l'objet think tank s'articule aussi autour de la compréhension de cet objet dans cette notion valise/tiroir et a une influence, comme le souligne par exemple F-B Huyghe, sur la construction initiale des idées et la manière d'envisager leur trajectoire, « de la réflexion à l'inflexion », à savoir, « proposer des idées nouvelles et critiquer les anciennes ». Ce positionnement particulier, qui met au cœur du propos le paramètre de concurrence, a ainsi pour effet de soumettre le chercheur à une double contrainte, la première qui lui fait certes contourner les contraintes scientifiques traditionnelles dans la passation des savoirs avec pour principal risque de perdre en crédibilité et la seconde, qui dérive de la première, de ne pas lui faire intégrer la dynamique de transmission traditionnelle du savoir par les voies de l'enseignement¹⁵⁷. À l'inverse, il peut répondre par de multiples canaux de diffusions régis par les normes formelles et informelles du marché des idées : contrats de collaboration, conventions, prestations de services d'un côté, et de l'autre, approche stratégique de la production et de la balistique des idées à destination d'un public large¹⁵⁸. En cela les think tanks peuvent s'observer comme « des agences éminemment politiques »¹⁵⁹.

De ce positionnement particulier sur le marché des idées et plus spécifiquement de la connaissance pratique, persiste une tension entre nature et forme des productions¹⁶⁰ parmi les think tanks. C. Sénéchale de son côté évoque même l'idée « d'un marché des think tanks »

¹⁵⁶ Steven BRINT, *In an age of experts*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

¹⁵⁷ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser...* Op.cit. p33-34.

¹⁵⁸ Lucile DESMOULINS, *Profits symboliques et identité(s) : les think tanks entre affirmation et dénégation*, dans : *Experts et pouvoirs*, Quadreny, 2009, p11.

¹⁵⁹ Marc PATARD, *La démocratie entre influence et expertise...* Op.cit. p 120.

¹⁶⁰ François- Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser...* Op.cit. p33-34.

lorsqu'il traite de leurs productions en matière de politiques publiques, ces organisations étant promptes à fournir des « packs où se combinent *politics* et *policies* »¹⁶¹.

De ce fait, la question financière constitue un élément central pour penser l'objet, notamment dans son acception française bien que leurs ressources soient beaucoup moins importantes que leurs homologues aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Élément de compréhension clef, la dimension financière du think tank constitue une donnée importante concernant le regard porté par la recherche sur l'objet dans son positionnement sur le marché des idées, en termes matériels et symboliques. La diversité des approvisionnements, autant en matière de types de contrats que de provenance des ressources, devient un élément essentiel dans la représentation et l'auto-représentation de ces entités comme productrices de savoirs légitimes¹⁶², leur conférant le fameux « titre à parler » évoqué par Lucile Desmoulin en 2010¹⁶³, mais qui leur permet aussi de se pérenniser dans le temps par la consolidation et le développement des plus importants d'entre eux.

La question est d'autant plus centrale au regard de la circulation des salariés, chercheurs ponctuels et l'alimentation d'une dynamique événementielle de la recherche : conférences, séminaires, workshops, cafés-débats etc, relativement coûteuse. Cette dernière permet au passage de conforter l'idée que l'activité de recherche reste l'« activité primordiale, devant les missions d'expertise politico-administratives, et la communication auprès d'un public élargi. »¹⁶⁴. Pour autant, selon M. Patard c'est bien sur le marché de la recherche semi-appliquée que ce serait s'installeraient progressivement les think tanks français¹⁶⁵ dont les ressorts reposeraient sur différents champs d'interventions : La recherche portée sur la résolution des problèmes socioéconomiques, l'influence de l'opinion et l'organisation d'événements, le conseil auprès de décideurs voire leur influence, les relations publiques et l'intermédiation auprès des bailleurs de fonds et le conseil en matière stratégique, diplomatique voire militaire¹⁶⁶. De ce positionnement multi-fronts naitrait une forme de tension, voire de schizophrénie, les formules antinomiques qu'il serait voué à produire entre questions des donateurs et l'impératif d'objectivité de la recherche, l'importance de la

¹⁶¹ Clément SÉNÉCHALE, *Les think tanks : pour qui et comment ?* Op.cit. p317.

¹⁶² Lucile DESMOULIN, *Profits symboliques et identité(s)...* Op.cit. p13.

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p119.

¹⁶⁶ Ibid.

visibilité dans un espace particulièrement concurrentiel et la nécessaire discrétion afférente à l'activité d'influence, le rapport tendu entre le financement de la recherche et son indépendance, entre partis politiques et liberté intellectuelle, entre rapport de connivence structurels avec les donneurs d'ordre et prétention à représenter la société civile¹⁶⁷.

C'est en ce sens que l'on peut s'essayer à situer ces organisations dans le domaine des savoirs et du marché qui régissent leurs trajectoires socio-économiques et socio-politiques. Se pose alors la question du parcours, des mouvements et pratiques des acteurs et actrices qui les composent, les *think tankers*.

c) L'émergence d'un « nouveau personnel politique qui ne dit pas son nom »¹⁶⁸ ?

Dans ses travaux de thèse, Marc Patard développe une terminologie déjà évoquée en 2010 par G. Geuens, elle aussi à consonance anglo-saxonne, pour désigner les différents personnels des think tanks hexagonaux qui deviennent alors les *think tankers*. Elle traduit l'intention de cerner ces entités au prisme du parcours socio-économiques des agents qui en constituent les moteurs. Là encore, au regard de la diversité des profils qui émergent de cet angle d'approche, les individus qui alimentent ces organisations traduisent eux aussi une diversité et une plasticité dans les parcours qui, au lieu de clarifier notre objet, ne font qu'alimenter sa complexité et renforcer son caractère fragmenté.

Il convient donc de revenir sur cette notion qui émerge désormais ponctuellement dans le discours des commentateurs de l'objet, au point qu'elle interroge la caractérisation des agents du think tank comme nouvelle catégorie de personnel politique en voie de professionnalisation. Cette dernière reposerait sur la mise en œuvre d'une stratégie, identifiée à partir des années 1990 : « d'agrégation des tâches, de promotion collective et d'auto-habilitation » sans pourtant autant que ce qui s'identifie progressivement comme un groupe ne fasse encore véritablement corps¹⁶⁹.

En étudiant le processus d'autopromotion et de formalisation d'un groupe à partir du début des années 2010, l'auteur de *La Démocratie entre influence et expertise*, montre

¹⁶⁷ Ibid. p195.

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ Ibid. p187-188.

l'importance des acteurs politique dans ce processus au côté de nouveaux entrants qui, par la voie de contournement que constitue le think tank pour intégrer le jeu politique (*Get round effect*), participe à caractériser la professionnalisation de ces différents agents¹⁷⁰. Cependant, autant que le caractère universitaire qui les imprègne et dont ils tendent à se distancier, la professionnalisation des *think tankers* en périphérie de l'arène politique ne semble pas leur enlever une certaine volonté de s'en démarquer¹⁷¹. Nous aurons l'occasion de le vérifier au cours de nos propres travaux. Clément Sénéchale interroge lui aussi en 2010 les moteurs de l'existence et de la pérennisation des think tanks dans le champ politique, notamment en examinant leur insertion dans ce qu'il désigne alors comme « une nouvelle division du travail politique »¹⁷², les partis étant de plus en plus accaparés par « les jeux médiatiques du spectacle » s'enquière alors d'adopter les éléments de langages proposés par ces nouvelles entités.

Le *think tanker* se pense aussi au prisme de l'expertise dont il investit les différentes arènes, à l'échelle européenne et mondiale mais aussi à l'échelle nationale. Le terme intègre particulièrement bien ce sous-espace de la connaissance supposée pragmatique, techniciste et neutre. Nous ne reviendrons pas ici sur l'ensemble de l'outillage symbolique dont s'entoure les think tanks et *think tankers* pour proposer un discours légitime, bien que l'association au rôle d'expert n'en constitue pas un des moindre. Cependant, comme le souligne G. Le Geuens, l'association au rôle d'expert a tendance à faire florès lorsque l'on évoque ces organisations bien que « Cette représentation techniciste, apolitique et par là même neutralisante de la consultance ne résiste pourtant pas longtemps à l'analyse empirique. »¹⁷³. Toujours est-il que les think tanks, en France comme ailleurs, semblent profiter du mouvement contemporain qui voit se multiplier les différents espaces et sous espaces des savoirs à visée pratique dans un monde incertain où l'apport en connaissance devient un besoin constant d'éléments communicationnels mais aussi d'outils d'évaluation, de diagnostic, de prévision et de prospective dans le cadre des politiques publiques.

Pour aller plus loin que la seule notion d'expert, dont les apports symboliques semblent particulièrement forts dans leurs formes de représentations, il semble judicieux d'intégrer les

¹⁷⁰ Ibid. p218-227.

¹⁷¹ Ibid. p120.

¹⁷² Clément SÉNÉCHALE, *Les think tanks : pour qui et comment ?* Op.cit. p.317.

¹⁷³ Geoffrey Le GUEUNS, *Avant-propos...* Op.cit. p7.

think tanks dans le mouvement des travailleurs de savoirs, *Knowledge workers*, qui irrigue la littérature scientifique à partir des années 1970 (Daniel Bell) et se développe dans les années 1990 (Steven Brint) dans le cadre d'une réflexion articulée autour du rapport entre savoir et pouvoir. En se rapportant à l'analyse critique de Léa Lima sur les débats récents relatifs à l'étude de l'expertise¹⁷⁴ On pourrait ainsi observer les *think tankers* comme des acteurs pleinement insérés dans les débats irriguant les recherches sur l'expertise, particulièrement sous l'angle de la profession bien que leurs pratiques apparaissent encore en voie de professionnalisation, mais aussi au prisme des think tanks qui constituent peut-être désormais de nouveaux sous espaces de recrutement et de fait, de production de nouveaux experts. On peut ainsi l'observer dans les États-Unis de la première moitié du XXe siècle et qui se caractérise par une forme de professionnalisme « à capital social et moral »¹⁷⁵. Ce capital se traduit pour le *think tanker* dans son rapport général aux savoirs, de manière plus ou moins ciblée, techniciste ou généraliste selon les cas et en même temps, par une double distanciation du milieu universitaire et des voies traditionnelles de la politique, gage de son efficacité et de sa neutralité. C'est sur ce capital que ces différents travailleurs et travailleuses de la connaissance participent à la légitimation d'une position encore difficile à gagner dans les années 2010 en France. Pourtant, la compréhension des *think tankers* au seul éclairage des *Knowledge Workers* trouve rapidement ses limites au regard de l'hétérogénéité de la composition sociologique de ses différentes entités qui se structurent certes au prisme du groupe, mais aussi sous l'impulsion de ceux et celles que l'on considérera ici comme de véritables entrepreneurs d'idées.

On ne peut, semble-t-il, s'émanciper d'une entrée par l'acteur pour comprendre le développement des think tanks en France là où certaines personnalités particulièrement médiatiques ont largement contribué à porter et à promouvoir le phénomène. Logiquement, la figure de Thierry de Montbrial est portée en tête de proue lorsqu'il s'agit d'expliquer la pénétration et l'expansion du phénomène, notamment par S. Jansen dans *Les boîtes à idées de Marianne*. Si la figure du Président et Directeur de l'Institut Français des Relations Internationales reste au cœur du propos, les cadres et acteurs périphériques n'en demeurent pas moins essentiels dans la trajectoire des instituts. On pensera par exemple aux crises que

¹⁷⁴ Léa LIMA, *Les frontières de l'expertise*, Cahiers internationaux de sociologie 2009/1 (n° 126), p. 149-155.

¹⁷⁵ Ibid. p151.

connaît l'IFRI au moment où le conflit entre son Président et son directeur de l'époque, Albert Bressand est à son pic est incarné un véritable péril interne pour l'institut au début des années 1980¹⁷⁶.

M. Patard accorde d'autant plus d'importance à la question dans son approche globale qui met au cœur de la réflexion les stratégies adoptées par les *think tankers* pour exister et s'identifier sur le marché des idées (autant par l'acteur qu'au prisme du groupe). Ils apparaissent en effet au cœur de l'entreprise de compréhension de l'objet, particulièrement à travers son étude sociographique qui permet d'envisager un certain nombre d'entrepreneurs d'idées. Il décrit alors l'importance de certaines figures médiatiques pour leurs think tanks et particulièrement impliquées à l'interface des différents espaces qu'ils visent à atteindre. Parmi eux, M. Patard distingue alors plusieurs idéaux-type de personnels au sein de ces instituts. Un premier type apparenté aux *think tankers* attirés par le pouvoir et qui correspondrait « essentiellement au profil de l'entrepreneur en de *think tank* qui s'inscrit dans une approche stratégique de la recherche d'idées»,¹⁷⁷ Pascal Boniface, Directeur de l'IRIS pourrait en représenter un bon exemple. On retrouverait aussi un second type, le plus fréquent, attiré par le pouvoir comme lieu de l'engagement, qui vise à agir sur la politique sans en subir les contraintes traditionnelles, partis et cabinets ministériels, on peut retrouver par exemple dans cette catégorie, Bernard Zimmern, fondateur de l'IFRAP ou encore Pierre Héritier, fondateur de Lasaire¹⁷⁸. Enfin, un troisième type, attiré par les savoirs, l'entrepreneur type cité par M. Patard étant Pierre Rosanvallon qui crée en 2002 La République des Idées.

C'est bien ce qui caractérise en creux la trajectoire *a priori* singulière d'une catégorie assez restreinte d'individus largement impliqués sur différents tableaux, en premier lieu, par leur position de sachant dans les milieux où ils s'expriment, mais aussi par l'intérêt central porté au développement de leur activité dans un cadre concurrentiel, non seulement avec les autres think tanks, mais aussi avec le vaste ensemble des entités susceptibles de leur damer le pion sur le marché des idées. Ainsi, les think tanks semblent parfois valoir autant que leurs principales vedettes, pour reprendre les mots de F-B Huyghe¹⁷⁹, d'autant plus lorsqu'elles sont médiatiques et particulièrement influentes.

¹⁷⁶ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p663.

¹⁷⁷ Marc PATARD, *La démocratie entre influence et expertise*, Op.cit. p92.

¹⁷⁸ Ibid. p97.

¹⁷⁹ François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* » : *penser pour peser...* Op.cit. p38.

Si le *think tanker* peut s'apparenter à un nouveau type de personnel politique, il ne s'inscrit donc pas moins comme un nouvel agent économique sur le marché des savoirs et affiche là encore une certaine hétérogénéité quant à ses motivations quant à se lancer dans l'entrepreneuriat de la connaissance. Cette superposition de statuts et d'espace des médiations voire d'intermédiations investis par les *think tankers* reste au passage un cadre général central à prendre en compte dans l'étude de ces organisations.

Au-delà de la théorisation de ces organisations dans le champ des savoirs et de la politique et des éléments symboliques forts marqués par leurs différentes logiques d'auto-représentation et d'autolégitimation dans ces différents champs, une large part de la recherche sur l'objet semble mettre au cœur du sujet le *think tanker*, en tant qu'individu et en tant que groupe dans la structuration et dans la conceptualisation de l'objet au cours des années 2000. Trajectoires individuelles et collectives semblent donc essentielles à prendre en compte pour considérer leur histoire, ce que nous nous attacherons à mettre en œuvre à l'aune des sources et des parcours des acteurs étudiés.

III. Une production scientifique fragmentée : Quels champs scientifiques pour aborder l'objet au XXI^e siècle ?

1) Une recherche académique émergente

a) Distribution et périodisation de la recherche sur les think tanks français

Pour conclure le premier chapitre de ces travaux, nous proposons ici de mettre en évidence la distribution de la recherche sur l'objet think tank en France en portant logiquement l'accent sur les travaux spécifiquement concentrés sur les organisations françaises. Pour autant, la première n'en reste pas moins non négligeable dans la mesure où ils participent, souvent au travers de l'analyse du phénomène dans son versant Outre-Atlantique, à poser les structures de compréhension de l'objet dans la sphère hexagonale. La recherche sur les organisations française puise quant à elle logiquement dans les ressources extérieures, faute d'une absence

supposée de cadre national pour penser ces organisations. La recherche étrangère, elle, ne semble porter que peu d'intérêt sur la nature du phénomène en France. Pour autant, elle demeure essentielle à considérer dans notre approche dont l'ambition holistique rend nécessaire le fait de poser un regard global sur les champs scientifiques et disciplines que traverse cet objet d'étude.

Sans prétendre traiter avec expertise le sujet sous tous ses angles, touchant de près à un idéal transdisciplinaire incertain, notre approche vise plutôt à considérer le sujet sous les angles multiples qu'il laisse envisager tout en préservant la nécessité d'en reconstituer l'histoire. C'est bien l'enjeu central de ces travaux, à savoir proposer une historicisation de la question en prenant notamment en compte les différents ressorts de leur(s) genèse(s) tout en explorant les balises temporelles et culturelles susceptibles de se révéler pertinentes.

Il s'agit donc de répertorier et temporaliser les différentes études sur le sujet pour en tirer l'essentiel des approches proposées : comparatives, historiques, normatives etc. afin de concevoir plus nettement le cadre épistémologique encore en cours de structuration, celui d'une recherche sur des think tanks français qui peinent encore à s'observer comme un groupe à part entière et qui, comme on l'a vu, semblent circuler et travailler les champs à défaut de pouvoir s'y distinguer clairement. Pour autant, cette superposition d'incertitudes, perceptible voire formalisée dans les différentes recherches, constitue indirectement une grille d'analyse importante pour comprendre ces organisations et ainsi poser les cadres épistémologiques pour les appréhender.

Enfin, ce regard plus large permettra de concevoir les espaces et périodes où le think tank devient un objet d'intérêt dans un cadre national où son appropriation, autant en termes d'insertion dans les rouages politico-économiques que d'utilisation comme élément de langage « commun », ne se fait que très tardivement, au point qu'on puisse encore douter de la pertinence de son emploi selon les cas et surtout selon les espaces. En 2017 encore, on ne reconnaissait pas encore aussi facilement l'objet dans tous les endroits de la France, avec une dichotomie logique entre l'île de France où se concentre essentiellement le phénomène, et le reste du pays. Son grand boom médiatique à l'horizon des années 2010 et plus particulièrement durant la campagne présidentielle de 2017 ne doit pas en effet masquer les limites de la pénétration du phénomène autant parmi la société civile à travers laquelle il peine

véritablement à s'exporter, qu'à travers la scène politique et économique où son influence parfois surestimée voire fantasmée, observe un certain nombre de limites.

Il convient donc de revenir sur ces travaux qui participent à poser à la fois les premiers jalons d'une épistémologie et d'une historiographie des think tanks hexagonaux.

Comme le reconnaît Lucile Desmoulins en 2010 dans un article publié dans un dossier consacré aux think tanks dans la revue Quadreni, *Think tanks : experts et pouvoirs*, on constate que les références aux think tanks dans la sphère publique sont « légions »¹⁸⁰. Cette multiplication deviendrait un motif central pour observer de plus près les organisations usant de cette dénomination dans le champ politico-médiatique. Dans le même dossier, Geoffrey Le Geuens rappelle quant à lui que la récurrence du sujet, sur internet comme dans la presse, jusqu'à la littérature non académique, participe à la « consécration symbolique du monde des think tanks dans le discours social. »¹⁸¹. S'il semble judicieux de nuancer le propos, l'expansion de think tanks au tournant des années 2010 et l'accélération de leur reconnaissance participe en effet à une pénétration plus forte dans le discours social et dans la sphère politique tout en restant, encore à ce moment-là, à l'état d'épiphénomène. G. Le Geuens situe pour autant de manière assez juste la distribution des productions sur l'objet en France, des premiers annuaires qui naissent sur le sujet (chapitre 2), des enquêtes d'investigation souvent à portée militante, ou encore les productions à vocation philosophique abordant le sujet dans le cadre de théories du pouvoir et des idées. À ce titre, cet ensemble de productions devrait être considéré selon l'auteur « moins par conséquent comme ressources théoriques que comme objets ou discours à interroger »¹⁸². Force est de constater que les deux aspects sont essentiels à prendre en compte dans toute étude sur l'objet dans son acception française, tant les ressources théoriques extérieures posent certaines limites pour en aborder le sens. Elles n'en restent pas moins pour l'historien de véritables sources du temps présent permettant d'appréhender les mécaniques de compréhension et par là même, de formalisation de l'objet à travers ses différentes facettes.

Un peu provocateur mais assez réaliste sur l'écosystème qu'il entend observer sous différents angles, F-B Huyghe évoque de son côté dans son ouvrage publié en 2013, *Think tanks : quand les idées changent le monde*, un terme qui connaît encore « un succès, à la

¹⁸⁰ Lucile DESMOULINS, *Profits symboliques et identité(s)...* Op.cit. p11.

¹⁸¹ Geoffrey Le GEUENS, *Avant-Propos...* Op.cit. p5.

¹⁸²Ibid. p5.

mesure de son incompréhension »¹⁸³, son seul usage, pour une réalité multiforme, en constituant la raison essentielle. S. Jansen en 2017 tente quant à elle d'en historiciser la question en retenant la notion pertinente d'usage, en constante inflation depuis les années 1990, tout en restant focalisée sur l'IFRI¹⁸⁴.

Il semble donc, au-delà de ce constat général d'un usage croissant du terme, dont le rythme semble varier selon les périodes, et d'une incompréhension relative, de périodiser et catégoriser les différents regards académiques portés sur l'objet en France à partir du moment où son apparition et son développement semblent représenter un intérêt scientifique. L'enjeu est d'autant plus central pour mobiliser au mieux les différentes ressources théoriques, études de cas voire, observations de terrain pour appréhender nos propres recherches.

Les premiers travaux d'ampleur traitant partiellement des think tanks français apparaissent véritablement en octobre 2004, lorsque S. Boucher, accompagné d'un certain nombre de jeunes chercheurs, élabore, en association avec l'Institut Jacques Delors – Notre Europe¹⁸⁵, un panorama des think tanks européens. En périodisant l'objet à partir des années 1940 et en proposant une typologie large des principales organisations, S. Boucher pose ici une première vision du développement du phénomène dans la sphère européenne tout en pointant une certaine faiblesse des think tanks français parmi leurs homologues dans la mesure où ils ne publient alors majoritairement que dans leur propre langue¹⁸⁶.

Dans la continuité de ces travaux, Aurélie Baudhuin développe le sujet des think tanks européens en puisant notamment dans les expérimentations françaises la même année et finalise un mémoire de recherche en 2005 sur le rôle de ces organisations dans la consolidation de l'identité de l'UE. Ces travaux, réalisés à l'Institut Européen de Nice, témoignent de l'intérêt académique croissant porté sur le sujet par la voie européenne.

Si S. Boucher met en exergue dès 2004 un certain nombre d'enjeux et tensions inhérentes à l'existence des think tanks, Xavier Carpentier Tanguy, historien de formation et enseignant à Sciences Po Paris, alors chercheur au centre Marc Bloch, aborde le sujet en mars 2006 dans un article tentant de remettre en perspective l'histoire de cet usage à travers la sphère internationale, là encore avec un intérêt direct, celui d'aborder le sujet au prisme de la

¹⁸³ François-Bernard HUYGHE, *Think tanks : quand les idées changent vraiment le monde...* Op.cit. p. 13.

¹⁸⁴ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p 13.

¹⁸⁵ Stephen BOUCHER (Dir.), *L'Europe et ses think tanks...* Op.cit.

¹⁸⁶ Ibid. p66.

complexité du système décisionnel de l'UE. Dans cette approche comparative, la France paraît là encore relativement « démunie » en la matière comparé à certains États membres, de l'Angleterre, où le phénomène s'est développé plus précocement¹⁸⁷ à en Allemagne où les entités disposeraient de fonds beaucoup plus importants.

L'année 2005 inaugure la réalisation de la première thèse sur le sujet réalisée par Lucile Desmoulin¹⁸⁸ qui invite, à travers une perspective comparative, à retracer les stratégies des think tanks dédiés aux relations internationales tout en mettant en évidence les « limites de l'import-export institutionnel ». La soutenance de cette thèse réalisée à Paris IV en Sciences de l'information et de la communication sous la direction de Véronique Richard marque la montée d'un cran dans l'analyse du phénomène. Malgré les limites de l'approche, marquées notamment par un très faible recul sur le sujet en France, L. Desmoulin n'en souligne pas moins la place des think tanks français comme « chaînons manquant entre la décision politique, l'espace démocratique et la recherche ».

Ces deux premières années inaugurent ainsi l'émergence d'une recherche focalisée sur les enjeux croisés de l'Europe, du développement des think tanks et de l'approche comparative de certaines entités internationalistes historiques pour l'écosystème des think tanks français. Ces différents travaux tendent, à des degrés variables, à proposer une lecture des organisations françaises perfectible et laissent parfois transparaître un certain pessimisme. Sans aller incarner un contre-exemple, les think tanks français souffriraient à la fois d'un cadre historique peu favorable à leur développement et une conjoncture où leur déploiement s'opérerait de manière forcément inégalitaire vis-à-vis des autres entités européennes disposant elles d'une plus grande assise historique et de fonds conséquents. Il émerge pourtant ce qui s'apparente à des « modèles » de réussites largement vantés par les observateurs impliqués qui en tracent l'histoire comme Notre Europe ou encore l'Institut Français des Relations Internationales. Ils invitent ici à considérer l'objet dans une approche comparative, souvent pertinente mais ayant le défaut de concevoir l'objet sous l'unique angle

¹⁸⁷ Xavier CARPENTIER TANGUY, *Influences et innovation politique...* Op.cit. p12.

¹⁸⁸ Lucile DESMOULINS, *Le rôle des think tanks dans les processus de décision de politique extérieure analyse comparée, Etats-Unis, Royaume-Uni, France : les limites de "l'import-export institutionnel", le modèle d'expertise anglo-saxon incarné par les think tanks français internationalistes et spécialistes des questions de défense*, thèse réalisée à Paris 4 sous la direction de Véronique Richard, 2005.

de ses réussites et ses échecs sans pour autant prendre en considération les multiples ressorts de son développement et des tensions qui l'entoure.

Si on observe un creux de la recherche sur le sujet en 2007, des articles réapparaissent en 2008 et tendent à se multiplier à partir de 2009. Encore loin à ce moment précis de constituer un domaine d'étude à part entière en France, la multiplication des recherches, en filigrane du développement croissant des entités revendiquant l'appellation think tank durant ces années, montre la structuration émergente d'un objet porteurs d'intérêts scientifiques, principalement dans le champ des sciences politiques mais aussi progressivement au sein des sciences de l'information et de la communication. F-B Huyghe, Politiste, chercheurs en médiologie et chercheur associé de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), publie en 2008 un article qui semble porter en lui-même un certain nombre de bases théoriques pour envisager ces organisations entre les champs des savoirs, des pouvoirs et des médias. Il renforce dans ce cadre la compréhension de ces organisations hybrides à la lumière des dispositifs d'idées qui les font vivre et se pérenniser. F-B Huyghe poursuit ses travaux en 2013 dans un ouvrage qui reprend cette fois-ci les idées forces de son approche et où il approfondit la focale sur les organisations françaises.

Si le début des années 2000 est assez moribond concernant la recherche sur ces entités, l'année 2009 marque un tournant important, autant en termes de quantités des productions que de l'approfondissement du sujet, notamment pour la spécialisation progressive des travaux sur les organisations françaises. Témoin d'un premier regard véritablement distancié sur le sujet, le dossier constitué par Geoffrey Le Geuens dans la revue *Quadreni* en 2009, participe largement à ce processus en mettant à l'honneur des publications autour des sciences politiques (François Vergniolle-Chantale) et les sciences de l'information et de la communication (Lucile Desmoulin). Si les think tanks français sont régulièrement évoqués en filigrane, le regard sur les organisations étatsuniennes n'en constitue pas moins un cadre de compréhension générale largement employé pour appréhender le phénomène¹⁸⁹. Ce dossier constitue une inflexion significative dans la recherche sur les think tanks en France et dans une moindre mesure sur les think tanks français par l'approfondissement disciplinaire permis par un travail collectif relativement complémentaire, mélangeant interdisciplinarité et

¹⁸⁹ Voir article de Cynthia GHORRA-GOBIN dans la même revue, *Le positionnement des think tanks dans l'espace politique américain : des lieux de recherche ou d'influence ?*

emboîtement d'échelles, tout en revisitant les grilles de lectures théoriques, symboliques et pratiques pour consolider la recherche sur le sujet.

La même année, S. Boucher, au côté de Martine Royo, journaliste économique au journal *Les échos*, coécrivent un ouvrage, *think tanks : cerveaux de la guerre des idées*, à travers lequel le sujet est abordé dans sa dimension mondiale, européenne mais aussi de manière assez précise au regard des données du moment sur les organisations françaises avec, dans la continuité des travaux réalisés en 2004, une tentative d'approfondissement de la typologie de ces organisations. On constate ainsi à la fois un intérêt renouvelé voire poursuivi par les premiers acteurs de la recherche sur le sujet avec l'arrivée de nouveaux entrants académiques, confortant l'idée d'un chantier de recherche en voie de structuration.

Enfin, seul étranger à avoir porté son regard sur l'expérience de l'usage du terme en France, Damien Bruté de Rémur évoque dans un article constitué autour de trois études de cas l'expérimentation du think tank comme outil internalisé au service de l'intelligence économique de l'entreprise. Cet angle original au croisement de l'intelligence économique et des sciences d'économie et de gestion, permet d'appréhender relativement tôt le think tank comme usage pour traduire ponctuellement une réalité de la recherche opérationnelle et prospective parmi le tissu économique français, nous emmenant, dans le cadre de nos propres recherches à observer l'usage du think tank comme outil internalisé des pouvoirs publics dans le cadre d'une approche par l'innovation politique.

Nous observerons ici une petite digression dans le fil temporel des recherches sur le sujet pour évoquer, sept ans plus tard en 2015, une autre étude de cas sur le sujet. Marc Chopplet, Philosophe et Sociologue de formation et spécialistes des relations entre sciences, technique et sociétés, s'intéressant à un « think tank atypique »¹⁹⁰, le Centre d'Études des Systèmes et des Technologies Avancées CESTA, dans un article publié là encore dans la revue *Quadreni*. Revisitant les codes et l'histoire du sujet à travers cet organisme jusque-là jamais cité dans toute approche de compréhension des think tanks français, on reconnaît à l'auteur l'ambition de vouloir transposer un usage contemporain sur une organisation d'État n'ayant jamais revendiqué cette appellation entre 1982 et 1986. Pour autant, le chercheur semble ici trouver une forme de pertinence à travers cette analogie où il s'agit alors de calquer l'usage présent sur l'histoire d'une organisation atypique au croisement des savoirs techniques et

¹⁹⁰ Marc CHOPPLET, *Penser l'avenir. Un think tank atypique, le Cesta*, *Quadreni*, 2015-2016.

technologiques, des pouvoirs publics et de la société. Elle met aussi en évidence un élément avancé très tôt par Georges Minois en 1996 dans son *Histoire de l'avenir*¹⁹¹, mais dont le sillon n'a été que peu creusé, à savoir l'insertion des think tanks comme objet d'étude des *futurs studies*, notamment par la propension de cet usage à s'associer à la pratique de la prospective, elle-même à la triangulation de la recherche, des pouvoirs politiques et économiques (chapitre 3) .

On observe au tout début des années 2010 la publication de deux articles : Antoine Schwarz chercheur à Science Po Paris, qui aborde le rôle de certains think tanks français dans la construction économique de la question sociale dans l'Hexagone¹⁹² et en 2011 où Clément Sénéchal, actuel *Community Manager* de Jean-Luc Mélenchon, aborde le sujet sous l'angle de la sociologie et de la communication politique. On observe ainsi un double approfondissement du sujet, entre approche sociologique des think tankers et observation de cas pratiques sur le territoire national. C'est aussi durant cette période qu'est publié un article de Thomas Medvetz dans une publication collective sous la direction de Yann Bérard et Renaud Crespin¹⁹³, à travers laquelle le spécialiste des think tanks états-uniens dépeint les cadres épistémologiques et les enjeux essentiels à la bonne lecture de ces entités, le tout étant parfois transposables aux think tanks français, la problématique définitionnelle n'en constituant pas un des moindre.

La recherche sur les think tanks connaît cependant son tournant le plus marquant à travers la réalisation en 2012 et sa publication en 2014 de la seconde thèse sur le sujet, abordant le sujet dans la globalité du phénomène au sein de la sphère nationale¹⁹⁴. Réalisée par Marc Patard, lui aussi issu de Science Po Paris, elle met en évidence l'ambition de son auteur quant à saisir le phénomène à travers l'ensemble de ses formes et composantes : sociologique, politique, médiatique et très partiellement historique. Elle préserve en elle une volonté de cadrage de l'objet qui s'incarne à travers une recherche approfondie sur les critères méthodologique et typologique pour aborder l'objet à travers une approche définitionnelle qui apparaît finalement plus proche d'une proposition de critères pour envisager ce qu'est voire, ce que doit être le think tank en France. Cette thèse met ainsi en évidence, au prisme de l'observation

¹⁹¹ Georges MINOIS, *Des prophètes à la prospective*, Fayard, 1996, p589.

¹⁹² Antoine SCHWARZ, *Les think tank et la consolidation d'une vision économique...* Op.cit.

¹⁹³ Thomas MEDVETZ, *Vers une théorie...* Op.cit.

¹⁹⁴ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit.

impliquée de son auteur, la réalité à l'instant T d'un microcosme d'organisations tentant de s'auto-définir et encore en voie d'institutionnalisation dans un espace national supposé peu propice à les recevoir. Enfin, ces travaux ont pour mérite de dresser un panorama intéressant d'un nouveau personnel politique en voie de professionnalisation, le *think tanker*.

Ce n'est que trois ans plus tard que S. Jansen, au croisement des sciences politiques et de l'histoire, propose ce qui constitue véritablement le troisième travail d'envergure sur le phénomène en France, après les thèses successives de L. Desmoulin et celle de M. Patard, dans sa thèse d'habilitation, non pas cette fois-ci à travers une approche globale de l'objet, mais à travers l'histoire de son développement via l'IFRI et son parent des années 1930, le Centre d'Étude de Politique Étrangère (CEPE). En revenant sur la genèse d'une pratique de la recherche dans le champ alors incertain des relations internationales, S. Jansen propose la lecture d'une forme d'agencement entre savoirs spécifiques et pouvoirs publics à l'échelle nationale, tout en prenant en compte les ressorts de son importation dans la traduction du phénomène en France. Cette monographie de l'IFRI qui tend à proposer une lecture historique possible de l'objet en prenant véritablement en compte l'expérience nationale de son processus de développement a pour mérite de pousser la question hors de ses frontières temporelles initiales et en adoptant l'analyse de la source comme moteur centrale de la recherche.

Six ans plus tôt en 2011, Raphaël Gourrada proposait déjà à travers un mémoire de recherche réalisé à Science Po Paris, une étude d'un ensemble, celui des think tanks dédiés aux relations internationales, en focalisant là encore son approche sur l'IFRI, nous rappelant du même coup la difficulté de dresser une étude solide sur le sujet sans contourner le premier institut français ayant revendiqué l'appellation.

Au regard de ces différentes approches qui conditionnent progressivement la recherche sur les think tanks français à partir des années 2000, il semble important de focaliser notre approche sur deux démarches croisées qui participent indirectement à structurer l'idée d'une identité des think tanks français, à la fois dans une perspective immédiate par le mouvement de catégorisation et de formalisation dont la recherche se fait parfois actrice et un mouvement de recherche des origines de l'objet dont il convient d'aborder le détail.

Distribution de la recherche sur les think tanks français entre 2004 et 2017

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Sciences Politiques	1	1	1		1	3	1	1		2	1			
Sciences Infos-com		1			1	2								1
SHS	1					1			1					1
Autre													1	

b) Le mouvement académique de catégorisation : la problématique de la typologie des think tanks

Trois études abordent concrètement l’approche typologique pour cerner le phénomène en développement des think tanks français. S. Boucher à deux reprises, d’abord sur les think tanks européens en 2004 puis avec Martine Royo en 2009 sur les think tanks français et enfin Marc Patard en 2014 à travers ses travaux de thèse.

S. Boucher évoque dès 2004 le problème des catégories dans la classification des think tanks en Europe, la plupart d’entre eux disposant des caractéristiques différentes selon les modes de catégorisations du moment : Think tanks de type universitaires plus communément appelés « universités sans étudiants », centrés sur leurs missions de recherche, les *advocacy tanks*, au service d’une cause spécifique, et les instituts de recherche sous contrat¹⁹⁵. Il en dégage ainsi sept organisations pouvant cadrer avec ces critères et prétendre à recevoir l’appellation de think tank européens : Confrontations Europe, Europe 2020, la Fondation Robert Schuman, Notre Europe, l’IFRI, la FRS et le cas particulier de l’Institut d’Études de Sécurité de l’Union Européenne pour son statut d’agence autonome¹⁹⁶. L’approche évolue en 2009 dans l’ouvrage, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, qui intègre la catégorie des think tanks de partis politiques « organisés autour d’un parti mais intellectuellement autonomes »¹⁹⁷. Il met alors en évidence, au côté de Martine Royo, huit think tanks en France :

¹⁹⁵ Stephen BOUCHER, *L’Europe et ses think tanks...* Op.cit. p19.

¹⁹⁶ Ibid. p66.

¹⁹⁷ Martine ROYO, Stephen BOUCHER, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, Le Félin, Ré.2009, France, p40.

Confrontations Europe, Notre Europe, l'Institut Montaigne, L'IDDRI, la FRS, l'IRIS, l'IFRI et la République des idées. Sans forcément les intégrer à une approche formellement typologique et exhaustive, ils précisent, dans ce panel, l'importance de certaines fondations pouvant s'apparenter au phénomène : FONDAPOL, Fondation Jean-Jaurès, Fondation Copernic, Fondation Robert Schuman, Fondation Gabriel Péri, Fondation Concorde, qui, contrairement aux États-Unis où elles participent au financement des think tanks, s'attribuent elles même la plupart de leurs prérogatives, notamment dans leurs fonction de recherche¹⁹⁸. Aussi, sont évoqués les grands patrons qui, à partir des années 2000 « se lancent dans l'aventure » avec une succession de créations d'instituts, dont l'Ami Public, Fondé par Christian Blanc. S. Boucher et M. Royo dressent en parallèle une liste de ce qu'ils désignent alors comme des quasi-think tanks rattachés aux pouvoirs publics : Centre d'Analyse et de Prévision (CAP), Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI), rattaché à Sciences Po, le Centre d'Études Prospective et d'Informations Internationales (CEPII), le Conseil d'Analyse économique (CAE), le Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC), L'Institut de Recherches Économiques et Sociales (IRES) et L'observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE). Dans ce groupe relativement large se positionne une entité un peu particulière, un « Rand Corporation à la Française »¹⁹⁹ dont les jalons sont posés par Alain Bauer en 2008. Caractérisé en deux pôles l'IHEDN et le CHEAR, spécialisés dans la sécurité extérieure et un autre pôle issu de la fusion de l'INHES et de l'IERSES, chargé des recherches sur la sécurité intérieure. Ils rappellent enfin les tensions qui naissent de cette forme de réappropriation de l'objet par l'État par le microcosme en gestation des think tanks déjà présents, notamment auprès de certains *think tankers* comme Jean-Pierre Maulny ou François Heisbourg, craignant un éventuel monopole d'État en matière de pensée stratégique en France²⁰⁰.

Force est de constater que S.Boucher et M. Royo en cette année 2009 posent une nouvelle pierre à l'édifice d'une typologie des think tanks français, d'abord en distinguant les entités publics et privées, mais aussi en prenant en compte sans les intégrer véritablement, un certain nombre d'organisations périphériques pouvant revendiquer cette appellation au regard de

¹⁹⁸ Ibid. p101.

¹⁹⁹ Ibid. p116.

²⁰⁰ Ibid.

leurs pratiques. Certaines d'entre elles intégreront plus clairement ce groupe quelques années plus tard.

M. Patard approfondit l'exercice en 2014 en se penchant sur l'ensemble des organisations françaises pouvant prétendre revendiquer l'appellation. Le processus de triage qui s'opère autour de différents critères impose une certaine tension dans la conduite de ses travaux, entre volonté académique de cerner plus clairement son objet d'étude et implication indirecte à la formalisation du phénomène en France.

Il propose ainsi une première lecture de l'objet en fonction des catégories de productions des think tanks investigués : spécialistes de Relations Internationales, les dits généralistes, les organisations spécialisées en économie et gestion, les organisations clairement orientées sur les questions sociétales et enfin, les spécialistes de l'Europe qui prennent la dénomination dans son approche des « euro-français », reprenant en partie les organisations répertoriées huit années plus tôt par S. Boucher²⁰¹. On remarque ainsi parmi la soixantaine d'organisations préalablement sélectionnées dans son approche, des entités aux contours particulièrement différents, d'Aspen France, succursale française de l'organisation mondiale étatsunienne, l'association militante ATTAC, l'IFRAP ou encore la Fondation Robert Schuman. Cependant, seules vingt d'entre elles semblent répondre pleinement aux critères typologiques édictés dans l'ouvrage : Confrontations Europe, En temps réel, Europa Nova Fondation Concorde, Fondation Gabriel Péri, Fondation Jean Jaurès, Fondation Robert Schuman, FONDAPOL, IDDRI, IFRI, Institut Choiseul, Institut Montaigne, IRIS, Notre Europe, FRS, Res Publica, Terra Nova, Lasaire, Prometheus²⁰².

Les années 2000 et 2010 s'accompagnent ainsi d'une volonté affirmée de la sphère académique de poser les critères de ce qui un vrai ou un faux think tank, et éventuellement ce qui peut s'en rapprocher. Elle est essentiellement l'œuvre de politistes et se traduit par un plus fort attachement à l'objectivation et à la catégorisation de l'objet qu'à la considération de l'usage, encore largement incertain. Dernier point pourtant mis en évidence lorsque l'on observe les différents discours historiques proposés sur le sujet.

²⁰¹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p37.

²⁰² Ibid.

2) Pour une histoire des think tanks français : les différentes voies d'historicisation du sujet

S'il existe peu d'ouvrages ou d'articles évoquant spécifiquement l'histoire des think tanks français, on peut en observer l'esquisse à travers un certain nombre de publications qui traitent, de manière plus ou moins approfondie, des trajectoires historiques de leur développement. On ne peut ainsi véritablement parler d'historiographie bien qu'il soit possible, à l'aune de ces différentes recherches, d'y trouver des points de repère et d'en poser les jalons.

a) Les modes de compréhension de la pénétration de l'objet en France : l'unique transposition d'une histoire étatsunienne ?

Il semble difficile, au regard des temporalités particulièrement contraintes qui se posent à l'observateur du think tank en France, d'envisager les discours et pratiques d'une pluralité d'acteurs et d'actrices sur un passé si proche à travers lequel ils ont parfois pu figurer en tant qu'acteurs leviers. Cet ensemble témoigne, dans la ligne envisagée par Nicolas Offenstadt, de l'enjeu que représente de la multiplication des producteurs d'histoire dans des sociétés contemporaines particulièrement « consommatrices de passé ». L'ensemble participe à un nécessaire effort de triage et de réagencement pour l'historien, particulièrement dans le cadre d'un objet d'étude du temps présent.

Aussi, l'analyse des modes d'écritures de la mise en histoire des think tanks français témoigne à la fois du tâtonnement qui conduit progressivement le passage d'une approche se rapportant à la transposition parfois approximative d'un passé états-unien sur le développement des organisations française, à une focale culturelle et politique prompte à mettre en évidence des structures nationales favorables ou non, au développement de ces organisations dans le pays. Ainsi, l'analyse des modes de pénétration et de réception de l'objet participe à la compréhension de cette construction d'une histoire, d'un discours, de plus en plus structuré sur un passé qu'il convient ici d'envisager. Là encore, les premières tentatives se dessinent au prisme de la focale européenne.

S. Boucher propose en effet dès 2004 un regard sur le développement des think tanks français à travers les différentes vagues par décennie de créations des think tanks européens qui apparaissent à partir des années 1940, le développement des « euro-français », pour

reprendre la terminologie adoptée par M. Patard, observant une inflexion à partir des années 1990 avec le traité de Maastricht et de l'union économique²⁰³. L'inflation du phénomène en France à la toute fin du XXe siècle se traduirait ainsi par un changement politique exogène favorable à la reconfiguration du mode de pensée des trajectoires politiques et économiques à l'échelle du Vieux Continent et qui encouragerait de fait la production de réflexions nouvelles pour en envisager l'avancement collectif.

De son côté, G. le Geuens en 2009, propose un panorama historique de ce qu'il considère comme les « principaux think tanks »²⁰⁴ du moment : l'IFRI, L'IRIS, Aspen France, l'Institut Montaigne, La FONDAPOL, En Temps Réel, La République des idées et L'Institut de l'Entreprise. Moins que la recherche d'une histoire collective, il s'agit bien ici de tracer les contours historiques de ces organisations particulièrement en vue sans pour autant prétendre à dégager les dynamiques structurelles de leur développement hexagonal tout en insistant sur les freins d'ordres culturels à son bon développement dans le pays²⁰⁵.

Au-delà des seules approches européennes ou au cas par cas, on peut constater la prégnance de l'idée de « transposition retardée » du schéma états-unien relativement tôt dans les différents discours historiques sur les think tanks français. En 2014, M. Patard propose une approche historique des think tanks Français qui ferait écho à celle des entités états-uniennes, principalement en adoptant un angle générationnel traduisant à un développement par vague. Cette approche s'articulerait ainsi à travers la typologie synchronique de Kent Weaver qui propose en 2000 dans son ouvrage, *Think Tanks and Civil Societies*, l'idée d'un glissement progressif d'un « idéal typique scientifique à une volonté militante revendiquée. »²⁰⁶. On y trouverait alors une 1^{ère} génération de think tanks se développant entre 1873 et 1934, dont la vocation serait plus technique, volet sur lequel s'opérerait alors un premier rapprochement avec le gouvernement états-unien. Ce dernier mettrait alors en évidence la place d'organisation comme le *Franklin Institute of Philadelphia* dans le processus de construction d'une démocratie technique aux Etats-Unis. Cette première génération trouverait alors au travers ses contacts avec l'espace décisionnel, une première voie de développement. Une deuxième génération de think tanks pourrait être située entre 1934 et 1971, observant une

²⁰³ Stephen BOUCHER, *Un potentiel inaccompli ...* Op.cit. p23.

²⁰⁴ Geoffrey LE GEUENS, *Les principaux think tanks Français*, Quadreni, Think tanks, experts et pouvoirs, 2009.

²⁰⁵ Stephen BOUCHER, Martine ROYO, *Les think tanks, cerveaux ...* Op.cit. p97

²⁰⁶ Kent WEAVER, cité par Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p175.

trajectoire de professionnalisation par la voie de l'expertise à destination des politiques, impliquant un nouveau rapport opérationnel au savoir, notamment en matière militaire. On pensera alors logiquement à l'importance déterminante d'instituts comme la RAND. Enfin on décèlera une troisième génération se déployant de 1971 à nos jours, période durant laquelle les think tanks prendraient véritablement le rôle d'acteurs politiques et où la recherche de fonds et le marketing qui s'en suit, constitueraient une part importante de leurs activités. Marc Patard évoque ici un moment d'idéologisation de ces organisations.

Ce schéma peut en effet trouver un certain écho si l'on se concentre la superposition progressive des publics récepteurs des différents think tanks français à partir de la fin des années 1970 et des catégories d'organisations qui y sont associées. Entre l'IFRI et les premiers internationalistes qui développent des relations étroites avec l'espace décisionnel et le développement progressif de ces organisations dans le champ politique au cours des années 1990 à l'échelle nationale comme sur le terrain de l'Union européenne. Enfin, on pourrait envisager l'idée qu'ils deviennent, dans le flou de leurs développements croisés au cours des années 2000, de nouveaux acteurs politique en France par une pratique intensifiée de médiation avec le pouvoir, les partis, la sphère économique, le tout conjugué à une activité médiatique particulièrement intense, notamment en période d'élection présidentielle.

C. Sénéchale, quelques années avant M. Patard, situe l'arrivée de ce qu'il désigne alors comme des « think tanks à l'américaine » à partir des années 2000 en France, notamment sous le coup de l'implication d'un certain nombre de grands patrons²⁰⁷. On assiste ainsi à la création du think tank l'Ami Public à l'initiative de Christophe Blanc, ancien patron d'Air France ou encore au désormais très médiatique Institut Montaigne créé en 2000 par l'ancien patron d'Axa, Claude Bébéar. On peut cependant interroger le sens de l'appellation employée dans le propos de l'auteur qui s'attache à mettre en évidence dans sa démonstration les rapports de collusion qui s'entretiennent à travers ces instances hybrides des savoirs entre acteurs publics et économiques pour traiter de l'avancement de thèmes de sociétés. Le think tank à l'américaine pourrait ainsi être interprété comme le think tank à prétention généraliste quant aux choix des sujets traités tout en pratiquant une activité d'influence propre à favoriser la mise en réseau des sphères publiques et privées. Ces organisations, du même coup, produisent des acteurs hybrides pouvant répondre aux différents profils de think tankers

²⁰⁷ Clément SÉNÉCHALE, *Les think tanks pour qui...* Op.cit.

théorisés par Thomas Medvetz la même année aux États-Unis, les *Works* (experts en politiques publiques et disposant d'une aisance technique tout en présentant une certaine familiarité avec le milieu académique, les *hacks* plus proches du profil de lobbyiste, les *Policy entrepreneur*, spécialisés dans la marchandisation des idées, et ceux qu'il appelle alors les *Questmeisters*, très présents dans les médias et sur les plateaux de télévision²⁰⁸.

Pour autant, la transposition des schémas états-uniens sur les mécanismes de développement des think tanks français semble trouver un certain nombre de limites. François Vergniolle Chantal en 2009 dissocie clairement le développement des think tanks états-uniens et européens, particulièrement en France où il n'y aurait que peu, voire pas de place accordée à la société civile dans le règlement des questions de politiques étrangères, qu'il juge ici comme domaine fort du développement des think tanks aux États-Unis²⁰⁹. En s'intéressant à l'apparition de l'IFRI en 1979, F. Vergnolle Chantale pointe la difficulté de l'objet à percer en France en invoquant la très forte culture centralisatrice nationale, l'État n'éprouvant pas le besoin de recourir à l'expertise externe. Cet angle d'approche traduit à travers trois idées prenant de plus en plus de forces au cours des années 2010 pour considérer le développement des think tanks français : l'éloignement progressif à la toute fin des années 2000 de ce que l'on pourrait considérer comme l'approche comparative synchronique formulée sur des critères états-uniens, pour envisager la prise en compte du contexte national et de ses éventuels freins dans le développement des think tanks en France, et la personification de leur histoire au prisme d'un institut, l'IFRI, et surtout à travers son fondateur, Thierry de Montbrial.

De manière assez périphérique, Georges Henri-Soutou s'empare en partie de cette focale dans la préface de l'ouvrage de Sabine Jansen publié en 2017, *Les boîtes à idées de Marianne*, et opère ce que l'on pourrait considérer comme une motion de synthèse à travers l'idée d'un retard teinté de réussite en dépeignant des organisations « *d'origine américaine et ont été importés en France avec du retard. Mais c'est ici l'histoire d'une implantation réussie.* »²¹⁰. Entre retard et échec, arrivée tardive et réussite, modèle exogène et production d'un think tank « à la française », les différents biais d'approches de l'objet invitent ici à la

²⁰⁸ Thomas MEDVETZ, *Vers une théorie...* Op.cit. p190.

²⁰⁹ François VERGNIOLLE DE CHANTALE, *La recherche indépendante aux États-Unis et en France : le Council on Foreign Relations et l'IFRI*, Quadreni, Think tanks, experts et pouvoirs, 2009, p52.

²¹⁰ Préface de Gorge Henri Soutou dans : Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p9.

prise de position sur un sujet qui mérite peut-être d'être observé avec plus de distance et sans à priori.

Cependant, ces différents cadres d'observation irriguent progressivement la recherche et participent de fait à poser les jalons historiographiques du sujet, parfois avec justesse, mais souvent avec les difficultés non surpassées propres à la lecture historique du temps présent.

b) Le « recours Rosanvallon » pour expliquer une faiblesse française en matière de think tanks

Bien qu'il ne le cite pas directement dans son propos, F. Vergniolle de Chantale avance un élément important de la mise en histoire des think tanks français, à savoir la particularité du modèle politique français centralisateur comme clef de compréhension quasi-automatique de leur faiblesse comparée à leurs homologues états-uniens et européens²¹¹.

Dans sa compréhension du développement de l'objet, C. Sénéchal traduit lui aussi la difficile intégration de l'objet en France en évoquant la culture politique jacobine et républicaine, moins encline à laisser place à des corps intermédiaires entre le citoyen et l'État²¹². Dans la même idée, c'est bien le monopole d'État sur la pensée qui serait en cause par M. Royo et S. Boucher dans la difficile émergence de l'objet en France²¹³.

De fait, ce que nous désignerons comme le « recours Rosanvallon » constitue une mécanique importante à prendre en considération dans la production d'un discours historique sur les think tanks français.

M. Patard traduit lui aussi un certain rejet de l'objet en France en invoquant la force d'une culture de la généralité marquée par le rejet des corps intermédiaires et d'un monopole d'État sur les productions savantes²¹⁴. Il développe son propos sur la différence entre les systèmes politiques états-uniens et Français, le premier ayant largement recours aux fameux *Party think tanks* évoqués dans la typologie de Weaver, remplacés, si l'on peut dire, par les cabinets ministériels dans l'Hexagone. Enfin, il pousse cette différenciation en s'intéressant aux cadres culturels et institutionnels de la recherche en France, moins ouverte à l'entrepreneuriat et aux

²¹¹ François VERGNIOLLE DE CHANTALE, *La recherche indépendante...* Op.cit. p52.

²¹² Clément SÉNÉCHAL, *Les think tanks pour qui...* Op.cit. p315

²¹³ Martine ROYO, Stephen BOUCHER, *Les think tanks, cerveaux...* Op.cit. p98.

²¹⁴ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p21.

politiques qu'Outre-Atlantique²¹⁵.

Il semble important de soulever ici le fait que l'objet think tank n'est jamais pris en compte dans cette lecture autrement qu'un corps intermédiaire, point que nous interrogerons dans l'ensemble de notre propos. Ainsi, loin de remettre en question le fond des travaux de l'historien sur la centralisation républicaine et en filigrane, la difficile structuration de la société civile en son sein, son recours systématique peut poser question comme unique grille de lecture dans une histoire des think tanks aux contours bien moins binaires que le laisse supposer un idéal type, État versus société civile (chapitre 3).

Enfin, ces différents angles, souvent comparatifs et abordant un discours historique sur l'objet, traduisent la volonté de comprendre le processus de développement de ces entités au point que se structure très progressivement une histoire possible de leur genèse nationale. Quelques chercheurs, dès le début des années 2010, s'attachent à mettre en œuvre cette approche.

c) Vers la recherche d'une genèse nationale

Si S. Jansen inaugure la première recherche véritablement historique de l'objet think tank en France, plusieurs chercheurs s'essayent en amont à creuser le sillon des facteurs favorables à sa genèse nationale, en l'observant au prisme des différentes formes d'organisations savantes, clubs et sociétés d'idées ayant traversées l'histoire de France. M. Patard et F-B. Huyghe abordent tous deux le sujet de manière relativement approfondie.

Dans son ouvrage paru en 2013, F-B Huyghe dédie un sous chapitre aux sociétés de pensée, qui, bien que lointaine de quelques siècles commenceraient à « ressembler un peu plus à nos think tanks »²¹⁶. Ces organisations qu'il repère dès le milieu du XVIIIe siècle, s'affirment alors à travers l'idée d'un « intellectuel collectif » dédiés à la « conquête des esprits » : Clubs, associations savantes, loges, salons, déjà inspirés des clubs anglais. L'auteur insiste sur certains types d'entités spécifiques comme les loges maçonniques qui préfigureraient les centres de recherche plus actuels pour leur intérêt porté à l'innovation, scientifique politique et/ou technique²¹⁷. Enfin, il termine ce « survol des grands ancêtres » en mentionnant la figure

²¹⁵ Ibid. p23.

²¹⁶ François-Bernard HUYGHE, *Quand les idées changent...* Op.cit. p35.

²¹⁷ Ibid. p36.

importante d'Henri de Saint-Simon dans la construction d'une vision du progrès et du gouvernement par les sages, alimentant le débat entre sciences et société et plus particulièrement entre savoirs et pouvoirs, idée que nous prolongerons dans le chapitre 3 de cet ouvrage.

En s'éloignant de la seule perspective française, l'auteur poursuit la réflexion sur un enjeu de la recherche d'une forme de genèse pour les think tanks en se penchant sur ce qu'il désigne comme la compétition pour le titre de « vrai » ancêtre des think tanks tout en se cantonnant à une histoire mondiale à consonance là encore anglo-saxonne²¹⁸, offrant pourtant un miroir intéressant pour aborder second chapitre de cette thèse, consacré au temps présent des think tanks qui porte notamment l'accent sur les ressorts de construction du vrai ou du faux think tank. L'histoire, semble-t-il, ayant du mal à s'observer autrement que de manière binaire.

S'il ne présente pas une genèse formalisée des think tanks français et de leurs éventuels ancêtres, F-B Huyghe trace ainsi les héritages possibles que l'objet pourrait puiser dans un passé national qui voit foisonner les organisations articulées autour du croisement entre sociabilité savante et politique mené par des groupes intellectuels multiformes.

M. Patard propose lui aussi une esquisse des déterminants culturels et politiques nationaux possibles pour aborder si ce n'est la genèse, au moins une forme de filiation entre passé et actualité des think tanks. Il entend ainsi témoigner dans ses travaux de l'importance, là encore, de l'héritage saint-simonien, notamment en repensant le think tank dans une dynamique des flux, entre personnes, savoirs et argent. Il envisage aussi leurs dynamiques de production des savoirs au travers le phénomène des clubs des années 1960²¹⁹, notamment dans les différentes stratégies de contournement adoptées par les différents auteurs de ces groupes. Aussi, il présente avec pertinence l'association d'idées selon laquelle, le think tank contemporain, tout comme le club dans les années 1960, se présenteraient comme l'expression d'une norme de « modernité réflexive », en s'associant à l'ambition d'élévation cognitive de la société civile tout en s'affranchissant de toute tutelle administrative et des anciens clivages partisans²²⁰. Le club, et par là même le think tank, inviteraient dans l'idéal à un approfondissement démocratique marqué par l'implication nouvelle d'un citoyen éclairée. Ainsi, s'ils ne se traduisent pas dans le propos comme d'éventuels ancêtres des think tanks,

²¹⁸ Ibid. p37.

²¹⁹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p349.

²²⁰ Ibid. p357.

les clubs des années 1960 constituent autant de ressources historiques pour penser les pratiques et modes de représentation de ces entités parmi une société civile sur laquelle ils entendent intervenir. Le club devient ainsi partie intégrante du discours historique sur le think tank lorsqu'il s'agit d'en repenser certaines racines dans la sphère hexagonale.

Ces deux approches mettent en évidence la volonté d'initier une réflexion sur les racines des think tanks français, ici, à travers certains traits d'identification et formes de positionnements, prompts à mettre en résonance histoire moderne, contemporaine et histoire du temps présent.

Pour autant, la première étude historique sur le sujet n'est publiée qu'en 2017, S. Jansen, s'inspirant à la fois des différentes grilles de lecture existantes pour en aborder l'étude tout en mettant au centre la méthodologie historique pour toucher du doigt une genèse et des filiations possibles des think tanks en France en dehors de la seule approche théorique. Elle soulève ainsi dès les premières pages de son ouvrage, *Les boîtes à idées de Marianne*, la volonté de se démarquer par l'approche historique de certains écueils, notamment le plaquage fréquent de « la réalité dominante, en l'espèce américaine » sur la réalité française, ne laissant la place qu'aux considérations générales tout en n'octroyant finalement qu'une faible plus-value scientifique²²¹. Ainsi, l'un des éléments de réponse possible pour consolider l'approche scientifique du sujet reviendrai logiquement à se fonder sur les sources, « seules garanties d'une administration de la preuve permettant d'éviter les jugements à priori ou les affirmations à l'emporte-pièce. »²²². S'il semble nécessaire de nuancer le propos tant les approches précédemment évoquées bénéficient à la consolidation d'une approche scientifique de l'objet, son étude par les sources reste alors jusque-là un élément en effet très peu abordé et essentiel à prendre en compte pour saisir le développement de l'objet dans le temps. Elle s'inscrit en cela dans la trajectoire de T. Medvetz en le citant dès les premières pages de son ouvrage lorsqu'elle rappelle que la recherche doit à présent « historiciser la formation de ce nouveau sous-espace de production de connaissance. »²²³. Cependant, malgré un début d'introduction posant les jalons d'une histoire globale sur la question tel

²²¹ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p16.

²²² Ibid.

²²³ Thomas MEDVETZ, *Les think tanks aux Etats-Unis. L'émergence d'un sous espace de production des savoirs*, Actes de la recherche en Sciences Sociales, n° 176-177, 2009/1, P. 46, cité dans : Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p17.

qu'aurait pu le laisser entendre le titre de l'ouvrage, ce dernier se recentre rapidement sur l'analyse très fine de l'IFRI et de son parent pour les uns, prédécesseurs pour les autres, le Centre d'Études de Politique Étrangère qui est créée dès 1936 (CEPE). Le CEPE pourrait alors apparaître dans ce qui est progressivement associé aux proto think tanks, qui traversent l'histoire des idées et des organisations au même titre qu'un certain nombre d'entités depuis le XVIIIe siècle, des premières sociétés d'idées à la Fondation Saint-Simon, évoqués notamment par Olivier Urrutia. Ce vaste ensemble participerait ainsi, en tant que « matrices » des think tanks actuels, à structurer leur trajectoire à travers une acception nationale²²⁴. Ainsi, l'étude de S. Jansen relève l'intérêt d'observer le CEPE en tant que centre de recherche original pour penser à nouveaux frais les relations internationales dans un pays où la discipline peine à se structurer et à trouver des voies d'opérationnalisation dans les années 1930, pour finalement instruire entre « l'arbre et la greffe », le parcours ayant conduit jusqu'à la création de l'Institut Français des Relations Internationales²²⁵.

La démarche au combien nécessaire d'historicisation des think tanks français se comprend ici à travers un couloir, celui de l'itinéraire de ces deux organisations au combien éclairante sur la sujet mais trop restreinte au vu d'un questionnement complexe et plus large qu'impliquerait une démarche de compréhension plurielle. Ce choix répond à plusieurs impératifs, d'abord, celui de la rigueur historique pour lequel la communauté scientifique ne pourra que louer Sabine Jansen, mais aussi à une opportunité, celle d'avoir pu dépouiller conjointement les sources inédites de ces deux entités pour mettre en lumière leur dialogue entre passé et temps présent. Il reste à savoir, dans le cadre nos propres recherches si la rigueur historique peut se conjuguer avec une histoire globale des think tanks français, certes moins spécialiste des instituts étudiés, mais capable de saisir le phénomène dans sa globalité, seule approche selon nous pour observer véritablement ce qui se construit depuis désormais une vingtaine d'années, comme un véritable groupe.

²²⁴ Olivier URRUTIA, *Les think tanks, acteurs de réseau*, I2D – Information, données & documents, 2017/4 (Volume 54), pages 38 à 39.

²²⁵ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* p193-385. Op.cit.

CONCLUSION

En définitive, plusieurs dynamiques se dégagent de ce bref état de l'art, volontairement tardif dans notre propos, et plus généralement des dynamiques fortes de la recherche sur les think tanks français.

En premier lieu, il semble important de se libérer de la seule perspective définitionnelle pour toucher du doigt l'entreprise de catégorisation du sujet, démarche constituant à elle seule une véritable source de la recherche, nous permettant du même coup d'envisager l'objet sous l'angle de son usage et non plus de sa formalisation. L'observation par cette focale d'approche permet ici d'appréhender les mécaniques d'emploi de cette appellation et par là même les ambiguïtés et les tensions qu'elles peuvent faire naître. Ces dernières se manifestent aussi à travers l'hybridité de ces organisations qui circulent entre les champs et participent à travailler les frontières : académiques, politiques, économiques et médiatiques qu'elles investissent à des degrés variables. Les profils de leurs acteurs et actrices, les *think tankers*, semblent tout aussi labiles, présentant toutes les caractéristiques possibles des agents présents sur le marché des idées sur lequel se positionnent et rentrent progressivement en concurrence les think tanks français.

Dans ce flou continuellement alimenté, l'intensification de leur médiatisation depuis les années 2000 constitue à elle seule un objet d'étude à part entière, prompt à mettre la pierre à l'édifice des différents construits, parfois virant au fantasme, sur ces organisations. Cette montée en puissance médiatique conjuguée à leur caractère hybride participe ainsi à structurer le think tank comme un objet d'intérêt dans un certain nombre de champs scientifiques. En premier lieu, les sciences politiques qui participent logiquement à sa formalisation tout en cherchant à les définir et à les situer entre savoirs et pouvoirs mais aussi les sciences de l'information et de la communication qui tentent d'en percevoir les différents faisceaux symboliques et de les théoriser à travers leurs stratégies d'influence. Aussi, on relèvera l'intérêt porté par les sciences d'économie et de gestion qui tendent à les objectiver comme de nouveaux outils de formulation collective d'un neuf au service de l'innovation et enfin de l'histoire. Le recul temporel et l'alimentation scientifiques sur ces organisations allant en s'accroissant, il devient possible de poser les différents jalons de leur développement dans la sphère hexagonale en prenant en compte au premier chef les éléments tangibles qu'elles

produisent, à savoir des sources qui tendent au fil des années à s'accroître et se diversifier au point d'entrevoir la possibilité d'en formuler l'histoire.

Pour autant, cette dernière ne peut se penser sans prendre en considération le télescopage, voire l'imbrication entre ses différentes approches disciplinaires et la participation d'un certain nombre d'observateurs impliqués de leur objet qui aspirent eux aussi à intellectualiser et à proposer un discours théorique et historique sur le sujet, avec l'ensemble des tensions qu'implique une telle entreprise. Là encore, cette dimension du propos ne pourra être contournée au cours de notre étude.

Ainsi, là où certaines disciplines et approches avanceront la nécessité de mettre de l'ordre dans cet écosystème brouillé d'organisations, l'historien aura pour tâche non pas de mettre une pierre à l'édifice du rangement, mais le devoir de prendre le désordre pour ce qu'il est tout en gardant à l'esprit l'objectif de rendre lisible la trajectoire d'un groupe hétérogène e construction qui, il y a à peine plus de dix ans, pouvait encore s'apparenter à un simple « gadget américanolâtre »²²⁶.

²²⁶François-Bernard, HUYGHE, « *Think tanks* » : *penser pour peser...* Op.cit.

CHAPITRE 2

L'expansion des think tanks français (1979-2019)

Reconsidérer l'épaisseur historique du temps présent

INTRODUCTION

Les travaux de recherche déjà effectués sur les think tanks hexagonaux nous invitent à nous concentrer sur l'usage de l'appellation ainsi qu'à ses mutations dans une trajectoire historique spécifiquement nationale. Nous aborderons l'objet au travers des organisations qui en revendiquent l'appellation, façonnent et complexifient ses contours tout en participant à ses premières tentatives de formalisation.

Ce deuxième chapitre vise ainsi à observer le processus qui débute en 1979, à la création de l'Institut Français des Relations Internationales, et qui traverse les années 1990, 2000 et 2010, afin de comprendre le mouvement de ce que l'on pourrait considérer comme une longue proto-institutionnalisation de ces formations dans la société française. Cette dernière semble largement dépendre, tout autant de la dynamique d'autodéfinition de ces instituts au fil de leur création, que de leurs processus de reconnaissance et d'identification auprès de leurs publics récepteurs, décideurs et sphère publique de manière générale.

Cette phase qui couvre désormais plus de quarante ans nous invite à observer la multiplication d'événements fédérateurs et l'implication de certains think tanks parmi les plus renommés pour ériger progressivement au cours des années 2000 et 2010 les fondations de ce qui tient encore difficilement dans un seul ensemble, celui des « think tanks français ». De ce dernier, nous tenterons de faire émerger au cours de ce chapitre une typologie quelque peu différente de celles déjà avancées par Marc Patard ou des cadres posés par l'organisme qui fait progressivement autorité sur la question depuis 2006, à savoir, l'Observatoire Européen des Think tanks (OETT).

Aussi, nous observerons l'entreprise de catégorisation de ces organisations en prenant en compte une notion clef, sans laquelle il semble très périlleux d'appréhender l'objet think tank, à savoir l'usage ou plutôt les usages que l'on peut faire du terme dans la sphère hexagonale. Sans négliger l'approche fonctionnelle de l'objet, le point de départ de nos recherches s'inscrit dans une perspective nominale, s'en remettant ainsi aux dynamiques d'auto-revendication de l'appellation think tanks.

Nous effectuerons dans ce cadre un premier balayage chronologique en nous intéressant aux premiers pas de cette appellation anglo-saxonne importée par Thierry de Montbrial suite à la création de l'IFRI. Loin d'être anecdotique, son parcours professionnel et académique participe directement à la pénétration d'un terme qui creuse déjà son sillon entre la recherche en relations internationales et les pouvoirs publics, le tout en intéressant de manière croissante une sphère industrielle française en recherche, au même titre que les pouvoirs publics, d'une connaissance opérationnelle de l'état du monde et de ses évolutions à venir. Au-delà de cette première phase, limitée initialement à un seul institut, nous nous intéresserons au tout début des années 1990, moment crucial d'expansion de ces laboratoires d'idées particuliers à travers laquelle les think tanks dits « européens » ou « dédiés à l'Europe » – comme nous préférons les appeler²²⁷ - tels que la Fondation Robert Schuman ou l'Institut Jacques Delors fleurissent aux côtés de nouveaux entrants spécialistes des relations internationales comme l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) ou la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS). Il s'agit bien ici de considérer une tranche chronologique susceptible de mettre en évidence une première phase de généralisation de l'objet par la multiplication d'instituts ayant pignon sur rue auprès des partis politiques, des institutions et dans une moindre mesure, de la société civile.

Nous considèrerons aussi avec attention le tournant des années 2000 qui inaugure une expansion continue malgré une perception parfois anxiogène de l'objet, associé à une audience française particulièrement méfiante vis-à-vis de l'activité de lobbying et plus

²²⁷ On peut voir apparaître dans la littérature scientifique sur les think tanks la mention de « think tanks européens » pour caractériser une certaine catégorie d'entre eux. Cette appellation peut être trompeuse sur deux registres ; le premier relevant du fait qu'ils n'ont pas forcément une envergure européenne (bureau à Strasbourg ou à Bruxelles, travaux resserrés avec le Parlement et la Commission européenne etc...) ; le second, qu'ils s'inscrivent dans un périmètre essentiellement national, bien que la plupart d'entre eux entretiennent des relations avec les institutions communautaires. Nous préférons ainsi les regrouper sous l'appellation « dédiés à l'Europe » qui permet de cibler l'ensemble des think tanks français dédiés à la question et qui font de la dynamique européenne, le cœur essentiel de leur identité et de leur logique d'élaboration et de diffusion du savoir.

généralement, des situations de connivences entre les pouvoirs politiques et économiques, que peuvent occasionner parfois l'activité des think tanks. Le développement des organisations à vocation politique, remarquable par son accélération entre 2005 et 2011, participe alors pleinement de ce mouvement.

La toute fin des années 2000 et le début des années 2010 nous éclairent sur l'explosion des think tanks ou plutôt des types de think tanks, dans une période où l'on peut observer une véritable reconnaissance d'un certain nombre de ces entités dans l'espace public, qu'elles soient en phases avec les intérêts du moment : la transition énergétique, la transformation du travail ou encore l'économie sociale et solidaire, où qu'elles se consacrent à des sujets plus spécifiques : numérique, économie de la santé, éducation, agriculture etc. Cette phase clef de notre chronologie suscite d'autant plus d'intérêt et de difficulté au travers des incertitudes qu'elle met en lumière quant à l'avenir des organisations étudiées, le développement de ces dernières tendant à s'essouffler à partir de 2017²²⁸.

En corolaire de ce propos qui vise naturellement à établir une typologie précise et exhaustive, élaborée en fonction des différentes phases de développement de ces officines des savoirs, nous nous intéresserons aux tenants et aboutissants des différentes tentatives de regroupement, de formalisation et de labellisation de ces instituts, qu'elles soient portées par les think tanks eux-mêmes, ou avec le soutien des institutions et autres associations désormais incontournables comme l'OETT. Il s'agit ainsi de considérer l'importance de ces manifestations, à la fois en termes de dynamique interne au regard d'un ensemble d'entités fonctionnant continuellement en réseau, mais aussi à travers une perspective détournée en prenant en compte le processus de reconnaissance exogène qui se greffe à l'objet, que ce soit auprès de la société comme des institutions publiques qui conditionnent de fait leur existence.

Ce chapitre tente donc de proposer un regard général sur les quarante premières années de l'évolution des think tanks en France, mais aussi sur l'évolution de leur perception au prisme d'une pluralité d'acteurs. Il permettra aussi de reconsidérer les premières entreprises de répertoriage, de catégorisation voire, de labellisation de l'objet, particulièrement lorsqu'elles proviennent de la société civile organisée. Cette partie de l'étude vise aussi à poser, voire dans une certaine mesure, à poursuivre les fondations d'une histoire globale des think tanks

²²⁸ Propos que l'on tend ici à relativiser au regard de l'annexe 14 (p.764) et des limites qu'elle présente.

français tout en analysant et en déconstruisant les approches typologiques initialement développées par les sciences politiques et les *think tankers* eux-mêmes.

Nous aborderons ainsi ce chapitre en trois temps, en prenant en compte en premier lieu l'importance de la presse comme relais des modes de conceptualisation de l'objet et plus généralement des informations relatives à l'action des think tanks dans le pays. Cet angle d'approche invite à observer la pénétration du terme et des représentations initiales qui dessinent lentement ses contours.

Nous aborderons ensuite le cheminement progressif qui conduit une multitude d'acteurs à proposer des modes de classification, de catégorisation et enfin, de labellisation pour ces différentes entités, en focalisant logiquement notre attention sur l'organisation la plus représentative de ce processus, l'Observatoire européen des think tanks (OETT).

Enfin, une fois ces différentes entrées observées, nous tenterons d'élaborer une typologie possible de l'usage du think tank dans la sphère hexagonale en recensant les organisations ayant revendiqué cette appellation, seule modalité pour véritablement aborder l'objet think tanks de manière non impliquée tout en conservant la perspective de participer à l'organisation d'un ensemble protéiforme et de repérer son mouvement d'expansion dans le temps.

I. L'insertion d'un anglicisme : emplois et modes d'objectivation du think tank en France

1) *L'inflation du terme dans la presse*

a) *Un anglicisme à l'emploi limité avant la fin des années 1980*

Comme ont pu l'évoquer un certain nombre de chercheurs, le terme think tank est en constante inflation en France depuis son premier usage concret à travers l'IFRI à la toute fin des années 1970. Pourtant dès les années 1960, la presse nationale relaie ponctuellement l'appellation lorsqu'il s'agit de décrire certaines réalités Outre-Atlantique. Dès 1968 en effet, on la retrouve dans un article du *Monde* de Jacques Amalric, Le Pentagone et la « Pax Americana » où il s'agit d'évoquer l'importance de ce que le journaliste traduit alors comme des « réservoirs à penser » dans la projection de l'hégémonie étatsunienne dans le dernier

tiers du XXe siècle²²⁹. La même année, un article paraît dans *Sud-Ouest* où il s'agit là encore d'évoquer succinctement le rôle de ces organisations, véritables « réservoirs à penseurs » dans le traçage d'une certaine vision des États-Unis dans le monde à venir²³⁰.

L'objet s'observe de manière lointaine et dans les deux cas à travers un regard soupçonneux voire anxiogène sur la nature de leur rôle entre recherche et volonté d'influencer le monde. C'est bien le rôle entre production de littérature grise et influence sur le décideur et l'opinion publique qui est ici mise en évidence à travers le regard distancié de journalistes français interrogatifs vis-à-vis d'un système de savoirs relevant presque de l'exotisme. L'observation des think tanks américains construit le point de vue exclusif de la presse française avec une ponctuelle élévation de la qualité d'analyse au fil des années, notamment sous la plume de Pierre Dommergues pour le compte du *Monde Diplomatique*. Quantitativement, sans prétendre à une analyse exhaustive de l'objet, on ne compte alors jusqu'en 1989 qu'une quinzaine d'articles traitant succinctement du sujet sur les trois hebdomadaires et quotidiens observés (*Sud-Ouest, Le Monde, Le Monde Diplomatique*). Il semble alors que l'objet ne trouve pas encore de voies de matérialisation, ou plutôt que ses rares observateurs n'éprouvent pas encore le besoin de le rattacher à des expériences françaises pouvant s'y apparenter. Jusque dans les années 1980, le think tank reste donc un objet lointain pour la presse française.

b) 1989: des « think tanks à la française » dignes d'intérêt ?

Ce n'est qu'en 1989 que Didier Pourquery, journaliste au *Monde* traite la question des think tanks français en l'observant à travers une perspective comparative peu avantageuse. Est présentée alors une véritable « industrie des idées » aux États-Unis et en Grande Bretagne là où l'on pourrait trouver au mieux une forme d'« artisanat » en France au regard des exemples pris par l'auteur de l'article, l'Institut de la Boétie et l'IFRI.

La différence culturelle entre les deux aires constitue alors la clef d'observation essentielle pour envisager la différence entre un espace où le thatchérisme et le reaganisme auraient favorisé l'expansion des think tanks conservateurs là où la dynamique se résumerait

²²⁹ Jacques AMALRICA, *Le Pentagone et la Pax Americana, Le Monde*, 21 février 1968, source Europresse.

²³⁰ Renée GOSSET, *Sud-Ouest*, 29 février 1968, source Europresse.

en France à un phénomène n'ayant tout simplement pas pris²³¹. Les clubs, bien identifiés dans cet article, sont considérés de manière différente, là où l'IFRI et l'Institut La Boétie se seraient « dès l'origine conformées au modèle américain »²³². Financés partiellement voire essentiellement sur par des fonds particuliers, l'auteur de l'article évoque alors les enjeux essentiels de développement pour ces organisations s'inscrivant, par leurs pratiques et modes de financements dans « la grande tradition américaine »²³³ mais à une échelle bien moindre. La même année, Bertrand le Gendre publie un article dans *Le Monde* où il met en évidence, dans le cadre d'une réflexion général sur l'introspection idéologique de la droite française, le rôle de certains clubs : Club 89 animé par Alain Juppé, les Clubs Perspectives et Réalités dont Hervé de Charrette reprend la présidence en cette année 1989, et le très conservateur Club de l'Horloge fondé par Henri de Lesquin. Il propose alors l'idée d'une double filiation, d'abord avec leurs lointains « cousins du XVIème siècle », mais aussi, pour « faire moderne », les think tanks états-uniens²³⁴. La mention de l'objet think tank et des clubs dans ce cadre large révèle une tendance nouvelle quant à vouloir établir des liens de parentés et une origine extérieure pour ces organisations française *a priori* d'un nouveau genre. Elles semblent alors se positionner « en dehors des disputes de clans » (bien que la frontière avec le micro-parti soit parfois relativement fine) et tentent de participer à l'alimentation intellectuelle des problème de leur temps et/ou des idéologies qu'elles défendent tout en conservant la volonté de toucher le milieu décisionnel et l'opinion publique.

On retrouve cette association explicitée entre objet think tank et organisations françaises pouvant s'y apparenter à travers l'article d'Émile Favard dans *Les échos* en 1997 à travers l'exemple de la Fondation Saint-Simon qui cultive sa différence à travers un certain élitisme et une recherche de lien outre-Atlantique avec des Think Tanks internationaux²³⁵. Nous reviendrons sur cette dernière au cours de la présente étude (chapitre 7).

À l'entrée de la décennie 1990, André Grjebine, chargé de recherche à la Fondation nationale des Sciences Politiques est relayé dans *Le Monde* où il déplore l'absence de think tanks à l'américaine pour alimenter la réflexion du Parti Socialiste d'apports intellectuels renouvelés

²³¹ Didier POURQUERY, *L'industrie des idées aux États-Unis, Grande Bretagne. En France l'artisanat*, *Le Monde*, 18 juillet 1982, source Europresse.

²³² Ibid.

²³³ Ibid.

²³⁴ Bertrand LE GENDRE, *Le Monde*, 22 Novembre 1989, source Europresse.

²³⁵ Emile FAVARD, *Les Échos*, 1997.

et indépendants. Cependant, force est de constater qu'en cette fin du XXe siècle, la principale force de gauche au pouvoir semble parfaitement incarner pour l'auteur une forme de malaise qui « apparaît comme la sanction logique d'une vie politique où les conflits d'apparatchiks pour le contrôle de l'appareil ont pris le pas sur les préoccupations d'intérêt général »²³⁶. Le laboratoire d'idées devient alors une perspective pour dépasser les clivages partisans et plus généralement ce qui se formalise comme une crise des partis. La Fondation Jean Jaurès, fondée en 1992, répond en partie à cette dynamique (chapitre 7). Nicole Gauthier évoque le sujet en 1996 dans *Libération*, en rappelant que Jacques Chirac inaugure, avec Alain Juppé en ce milieu des années 1990, un nouveau dialogue au sein et autour des partis grâce des organisations « fortement inspirés des think tanks »²³⁷. Elle met en perspective un phénomène, celui d'une forme d'alignement de la pensée dans cet apparent foisonnement d'intellectuels gravitant autour des partis, souvent les mêmes à droite et à gauche, et qui, semble-t-il, participent déjà à instaurer dans les représentations une forme de concurrence avec les anciens réseaux de clubs. La distinction est faite sans pour autant qu'on en explicite encore la teneur, encore faudrait-il à ce moment-là pouvoir véritablement définir le think tank.

Quelques années plus tôt en 1993, alors que le phénomène grandit encore très lentement en France, Henri Mendras apparaît moins septique en évoquant dans un article relayé dans *Le Monde*, son espérance quant à voir se développer en France un « lieu où les meilleurs esprits de différentes disciplines réfléchissent ensemble aux questions cruciales de cette fin de siècle »²³⁸. Cet alignement de la France sur le modèle des fondations américaines incarne même selon l'auteur une véritable urgence « pour aider les gouvernants, déboussolés, à prendre leurs décisions en connaissance de cause »²³⁹. La pensée politique a besoin d'approches interdisciplinaires, le pouvoir a besoin d'auxiliaires indépendants. On comprendra l'engouement de l'auteur, sociologue investit dans la description des mutations de son temps et proche des milieux prospectivistes, ces derniers constituant d'importantes forces poussant vers la consolidation des savoirs opérationnels pour les acteurs de décision. Le think tank incarne ainsi dans cette vision une synthèse organisationnelle intéressante pour

²³⁶ André GRJEBINE, *A quoi servent les partis ?* *Le Monde*, 27 décembre 1990, source Europresse.

²³⁷ Nicole GAUTHIER, *Traque aux idées dans les partis politiques*, *Libération*, 6 juillet 1996, source Europresse.

²³⁸ Henri MENDRAS, *Penser la sortie de crise. Pour un " think tank " à la française*, *Le Monde*, 28 septembre 1993, source Europresse.

²³⁹ Ibid.

soutenir l'action de l'État, autant que celle de l'entreprise dans un espace mondial et européen en profonde recomposition et sujet aux incertitudes en cette toute fin de siècle.

Ainsi, au-delà de la crise des partis et des idéologies, manifestent en cette fin du XXe siècle, c'est bien le rôle des think tanks dans l'appui aux instances gouvernementales qui est pointé ici, dans un cadre où les données du monde se complexifient au rythme de la massification des flux et la complexification des économies qu'elle engendre : déploiement des nouvelles technologies, prémices du numérique et de la transformation du travail, le tout sur la double fond de la conscientisation progressive de la question environnementale et d'une reconfiguration de la géopolitique mondiale. La gouvernance nationale doit alors, si l'on s'en réfère au propos de l'auteur, puiser dans des sources extérieures neutres et innovantes pour penser l'avenir au-delà de son propre périmètre, jugé restreint, en manque d'approche « globalisante » comme on peut alors l'observer parmi les think tanks américains²⁴⁰. Le développement d'un modèle de savoir auxiliaire de l'État mais assez indépendant pour produire du neuf à travers une approche pluridisciplinaire promue par les fondations de type think tanks constitue pour H. Mendras à la fois un enjeu national et européen pour « recomposer le puzzle de nos sociétés, et en voir sortir des images possibles de l'avenir »²⁴¹.

Patrice Buffotot, ancien auditeur de l'Institut de hautes études de défense, abonde en ce sens à deux reprises, le 11 janvier 1997 et le 30 mars 2000²⁴² dans *La Croix*, en rappelant l'importance cruciale de faire émerger « de nombreux « think tanks » afin de gagner la future bataille de l'intelligence qui se dessine pour le premier quart du XXIe siècle. »²⁴³. L'objet prend ici son sens dans le cadre précis de l'intelligence stratégique nationale et doit donc intégrer la programmation de la réforme de l'outil de défense au cœur des interrogations en ce milieu des années 1990.

Jacques Lesourne, figure centrale de la prospective française, consolide cette toile de fonds du « think tank nécessaire » en 1996 dans *Les Échos* en évoquant à travers un compte-rendu élogieux de l'ouvrage de Thierry de Montbrial, *Mémoire du temps présent* paru la même année, la nécessité de développer un réseau de think tanks en Europe capable d'élaborer «

²⁴⁰ Ibid.

²⁴¹ Ibid.

²⁴² Patrice BUFFOTOT, *Les enjeux de la loi de programmation militaire*, *La croix*, 30 mars 2000, source Europresse.

²⁴³ Patrice BUFFOTOT, *La réforme du service national Questions autour du "rendez-vous citoyen"*, *La croix*, 11 janvier 1997, source Europresse.

une vision commune et réaliste des situations »²⁴⁴. Milieu des think tanks et de la prospective, parfois confondus, se relais ici à travers la presse pour montrer l'importance du phénomène dans un monde incertain et préparent la mise en route d'une industrie des idées encore balbutiante sur le sujet en France et dans l'Union européenne. Le rayonnement de ces figures de proues du marché des think tanks sur la scène médiatique, Thierry de Montbrial dans le cas présent, participe à une certaine dynamique très présente à partir du XXI^e siècle qui voit le plein investissement de certaines organisations sur l'ensemble des supports médiatiques.

Dans cette ligne, *La Croix* relais dans un court encart du 3 novembre 1999 un événement symbolique pour l'évolution des think tanks en France, l'anniversaire des vingt-ans de l'IFRI. Au-delà de l'aspect quelque peu anecdotique de cette trace du dialogue historique entre presse et think tanks, l'événement marque en cette toute fin du XX^e siècle un double mouvement inflationniste, celui de l'usage du terme think tank par un nombre croissant d'organisations et celui d'un emploi en voie de généralisation parmi la sphère médiatique à l'entrée des années 2000. Ce dernier contribuera à construire différents modes de représentations parmi l'ensemble des publics récepteurs de ces organisations de pensées : gouvernants, politiques, entreprises et société civile. L'événement en grandes pompes des quarante ans de l'IFRI, 20 ans plus tard en 2019 pourrait répondre à cette histoire proche en affichant une forme d'apothéose de l'objet, bien que la réalité de l'ensemble des organisations françaises reste beaucoup plus nuancée.

²⁴⁴ Jacques LESOURNE, *Les racines de cette fin de siècle*, *Les Échos*, 27 mars 1996, source Europresse.



Salle Comble pour l'anniversaire des quarante ans de l'IFRI le 10 avril 2019 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Sur le site internet de l'IFRI.

D'abord observé sous l'angle d'une distanciation géographique et culturelle, la mention du terme relayée dans la presse à l'horizon des années 1990 résonne ainsi à travers une volonté d'association au phénomène Outre-Atlantique et parfois, à travers une forme d'espérance dans un pays où le parti devient progressivement un objet soumis au doute et où les vellétés carriéristes de ces principaux agents semblent ternir leur crédibilité. Si la réalité de l'expérience think tank semble donc encore difficile à objectiver dans une période où l'on reconnaît encore un très faible nombre d'organisations revendiquées comme tel ou simplement apparentées, on constate ponctuellement un intérêt pour cet objet encore flou mais chargé de nouvelles attentes auxquelles les années 2000 se chargeront de répondre.

2) Des pistes d'observation pour un terme multi-usages

a) De l'emploi croissant à l'intégration dans le langage commun dans la presse nationale entre 2000 et 2021

Les années 2000 marquent un bond progressif en terme d'intégration du phénomène dans le langage commun de la sphère journalistique. Le terme reste particulièrement utilisé lorsqu'il s'agit d'observer la politique états-unienne pour laquelle on lui reconnaît une inflation constante, notamment en 2001 et 2004, dans le cadre de la politique internationale du pays, où encore en période d'élection, lorsque George W. Bush damne le pion à John Kerry à la présidentielle. Il s'agit alors de relever, encore et à des degrés d'approfondissement variables, le rôle de ces organisations dans la construction de la politique fédérale aux États-Unis, notamment en insistant sur le rôle des entités historiques comme la RAND ou sur la montée en puissance des think tanks néo-conservateurs au cœur du pouvoir.

Pour autant, dans ce flot de mentions pour le phénomène Outre-Atlantique, on reconnaît un emploi du terme moins intense mais en constante progression lorsqu'il s'agit d'évoquer l'objet think tank dans sa situation française. On l'observe à différents niveaux, qu'il s'agisse de l'envisager dans une approche comparative, dans une démarche de transposition modèle anglo-saxon ou encore, lorsqu'il s'agit d'envisager l'objet dans une approche fonctionnelle à travers son rôle dans l'élaboration des politiques publiques. Si l'on se reporte par exemple à la période clef que représente l'entrée dans le second millénaire 2000 à 2004, moment où apparaît la première étude sur le sujet sous la plume d'un chercheur français, on remarque une nette augmentation du terme dans la presse à travers des perspectives parfois très différentes.

On ne remarque encore qu'un nombre limité d'articles sur le sujet pour les années 2000, 2001 et 2002 (moins de 200 par année) principalement dans *La Croix*, *Libération*, *Le Monde*, *Les Échos* et *le Figaro*, où il s'agit alors de traiter du dialogue entre cet objet venu d'ailleurs et ses possibles implications dans la politique française. On y évoque tout de même la mention de quelques fondations phares comme la Fondation Jean-Jaurès ou encore, celle du petit événement que représente la création de l'institut Montaigne à l'initiative de Claude Bébéar

en 2000²⁴⁵. Aussi, on retrouve, au détour d'un entretien avec Pierre Rosanvallon pour *Le Monde* en novembre de la même année, l'idée que les think tanks et clubs, dont le dialogue et la coexistence en France sont ici explicités, constituent des données essentielles à prendre en compte dans le renouvellement des idées politiques, à droite comme à gauche de l'échiquier politique. Souvent associé au phénomène, Pierre Rosanvallon s'illustre en partie travers la République des idées, fondée en 2002 et qui s'apparente alors à une plateforme de production, de diffusion et de mise en réseau des acteurs intellectuelles soucieux de traduire le savoir en force de modélisation sociétale²⁴⁶.

On observe une inflexion croissante dans la mention du phénomène sur les années 2003 (251 articles) et 2004 (269 articles) où l'on retrouve un nombre croissant d'articles traitant des think tanks français et des espérances et craintes suscitées par le phénomène. On constate aussi une montée en puissance dans la manière de traiter le sujet, où l'on se concentre désormais bien plus sur les acteurs porteurs au sein des partis politiques, susceptibles de s'inspirer d'un modèle étranger pour l'intégrer dans leurs pratiques, sans pour autant en proposer une simple imitation. On retrouvera ainsi les mentions régulières d'Alain Madelin et Alain Juppé, associés notamment à la tentative de refonte des idées de la droite au début des années 2000 dans une période marquée par la victoire en demi-teinte de la présidentielle de 2002, mais aussi du côté des sociaux-démocrates, avec la présence importante de Dominique Strauss Khan dans la mise en réseau d'un certain nombre d'organisations en France et à l'internationale affiliées au phénomène comme À gauche en Europe. La nécessité de renouvellement intellectuel et des modes d'échanges entre sachants et politiques est plus que jamais d'actualité après le « traumatisme » vécu suite à la défaite cinglante de Lionel Jospin au premier tour.

Certains articles traduisent aussi une conscientisation nouvelle de l'inflation du phénomène que l'on tente alors saisir dans son ensemble. Le journal *Les Échos*, occupe une part importante de la production sur le sujet dans le courant de l'année 2004. On expliquera peut-être cet intérêt accru par la présence de Martine Royo, journaliste économique, chef de service étranger et grand reporter pour le journal, dont on connaît la collaboration avec Stephen Boucher dans ce qui aboutira comme l'un des premiers ouvrages de référence en

²⁴⁵ Dominique SEUX, *Claude Bébéar lance l'Institut Montaigne sur le marché des idées Les Échos*, 23 janvier 2002, source Europresse.

²⁴⁶ Voir site de la République des idées, lien : <http://www.repid.com/>

France sur le sujet²⁴⁷. Le ton de son article paru le 15 octobre 2004, qui évoque le mode de réflexion encore « beaucoup trop national »²⁴⁸ des think tanks européens, s'inscrit alors dans la droite ligne des préconisations quant à développer l'interconnexion et l'ouverture des think tanks en Europe. Entre intérêt européens et intérêts nationaux, la dynamiques supposées internationalistes de certains think tanks pose question au regard de leurs productions et de leurs pratiques sur le marché des idées comme nous l'avions déjà observé en 2017 à travers une publication consacrée au rôle des think tanks dans le renforcement de l'Union énergétique de l'UE²⁴⁹.

Sur le plan essentiellement quantitatif, il est intéressant d'observer l'intensification de l'utilisation du terme dans la presse nationale. Elle témoigne d'une appropriation croissante, mais également d'une forme d'habitus quant à son usage, qui s'étend alors à nombre de réalités. De 2005 à 2008, on constate chaque année une trajectoire ascendante de la mention du terme think tank dans la presse nationale : 2005 (362 mentions), 2006 (419 mentions), 2007(445), 2008 (501 mentions). L'usage du terme dans la presse connaît un bon en 2009 (806 mentions) et 2010 (956 mentions). On comprend cette nette augmentation à travers le déploiement progressif du phénomène think tank au début des années 2000 et sa mise en lumière grâce à des organisations comme l'Institut Montaigne, La Fondapol et plus tardivement Terra Nova, qui imprègnent toutes la vie politique, notamment en période d'élection. Cependant, l'usage du terme ne connaît un véritable bond qu'à partir de 2011, moment où le phénomène think tank prend une nouvelle envergure quantitativement et où leur rôle dans la vie politique interroge de plus en plus. Ce point se confirme à l'horizon de l'élection présidentielle de 2012 qui marque un important moment quant à l'expansion de l'objet sur différents registres. Ainsi, en 2012, le terme est mentionné dans 2480 de coupures de presse.

Si ces différents chiffres montrent un accroissement sans commune mesure de l'usage du terme dans la description de l'activité politique du début des années 2010, le maintien et le

²⁴⁷ Martine ROYO, Stephen BOUCHER, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées* Op.cit.

²⁴⁸ Martine ROYO, *Les « think tanks » sur l'Europe ont un mode de réflexion trop national*, *Les Échos*, 15/10/2004, source Europresse.

²⁴⁹ Jordane PROVOST, *Think tanks et participation à l'élaboration du politique. Enjeux européens et énergétiques pour un groupe particulier d'experts*, dans : (Dir) Christine BOUNEAU et David BURIGANA, *Experts and Expertise in Science and Technology in Europe since the 1960s, Organized civil Society, Democracy and Political Decision-making*, Peter Lang, Coll. « Euroclio », 2018.

déploiement de la dynamique dans les années suivantes montre une dynamique tend à se consolider. La stabilisation du phénomène ne s’observe qu’à partir de 2020, où le terme apparaît dans 4880 coupures de presse pour remonter à plus de 6000 occurrences l’année suivante.

Ainsi, l’appropriation du terme au cours des années 2000 est particulièrement visible au prisme de sa progression dans la presse française qui semble s’en approprier les contours, d’une part, mais également en façonner la trajectoire à travers différents usages.

Années	Nombre de coupures de presse sur l’objet
2000	183
2001	121
2002	120
2003	251
2004	269
2005	362
2006	419
2007	445
2008	501
2009	806
2010	958
2011	1977
2012	2480
2013	2603
2014	3635
2015	4596
2016	4914
2017	5507
2018	5542
2019	6494
2020	4897
2021	5941

L’usage du terme think tank dans la presse française: perspective quantitative. Réalisé par l’auteur.

b) De l'importance de considérer l'usage de l'appellation think tank

Comprendre un « usage » dans un ensemble aussi hétéroclite nécessite plusieurs approches croisées et la mobilisation d'un panel de sources particulièrement variées. La presse, qui fait mention croissante du terme au cours des années 2000, participe à la pénétration de cet élément dans le langage commun auquel s'associent parfois des organisations pourtant affublées d'autres dénominations.

Il semble donc intéressant d'intégrer pleinement dans notre réflexion l'effet « ricochet » de son usage inflationniste encore en voie de démocratisation sur un ensemble d'organisations aussi diverses que variées, dont certaines d'entre elles s'auto-revendiquent volontiers think tank. Logiquement, on pensera aux organisations historiques dont l'IFRI préserve le statut de parfait représentant. Pour autant, on observe un très grand nombre d'organisations avec un degré de proximité variable au phénomène auxquelles elles sont pourtant associées voire auquel elles s'associent d'emblée. Certaines d'entre elles poursuivent une trajectoire historique de long court comme l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime (IMTM : 1964-2018), qui use de l'appellation au cours des années 2000 pour renouveler son identité dans le champ de la pensée prospective et opérationnelle autour de l'activité portuaire à Marseille. Il s'agit bien ici de consolider l'activité intellectuelle en matière d'économie et de jurisprudence portuaire, le think tank constituant un élément de modernité pour une entité déjà ancienne à l'avenir incertain.

Sur le plan de la politique nationale, on retrouvera les écuries politiques de type micro parti comme Gauche Libre, associé au mouvement En Marche dans la perspective de la présidentielle de 2017, ou encore Génération France, fondé en 2008 par Jean-François Copé un peu vite associé au « premier think tank de la droite française »²⁵⁰. De loin, ces organisations, sont souvent associées au phénomène think tank (chapitre 7) bien que la trajectoire de labellisation de l'objet à partir de 2015-2016 les exclut pour leur caractère partisan.

Dans le mouvement de renforcement de l'hétérogénéité de cet emploi, on remarque

²⁵⁰ Carl MEEUS, Ghislain DE MONTALEMBERT, *Le think tank de Copé*, *Le Figaro*, 25 octobre 2008, lien : <https://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2008/10/25/01006-20081025ARTFIG00059--le-think-tank-de-cope-.php>

aussi son développement à travers une approche plus locale. On trouvera par exemple L'éphémère think tank Tarbes et Moi, créée à l'initiative de l'élue municipale tarbaise Myriam Mendez (chapitre 8). Désigné un temps think tank pour son rôle dans le foisonnement des idées à l'anticipation des municipales 2020, l'objet de son usage semble ici s'apparenter à la bonne formule pour désigner une activité de pensée collective dédiée à l'innovation politique locale dans la perspective d'une échéance électorale. Un certain nombre de structures de ce type apparaissent ainsi sur le territoire hexagonal avec pour principale vocation de constituer des plateformes de réflexion et d'action dédiées à rayonner localement dans le courant des années 2010.

Dans cette multiplication des organisations qui brouille les chiffres pour situer quantitativement l'objet en France, 46 labellisé en 2016 selon l'Observatoire Européen des Think tanks²⁵¹ et qui en répertorie pourtant à plus de 95 sur son site internet²⁵², moins d'une centaine selon Hugues Sibille, Président du think tank, Le Labo de l'ESS, en 2019²⁵³, on remarque surtout la multiplicité des cas d'usages qui semble essentielle à prendre en compte avant toute approche prétendant faire autorité sur ce qu'est ou non un think tank. Nous comptons en 2020, 128 organisations faisant usage de l'appellation.

Plus de quarante ans après la création de l'IFRI en 1979, le phénomène même de multiplication des think tanks doit être soumis à l'interrogation historique, notamment au regard des différentes focales employées pour l'aborder. On retient ainsi le poids de la presse dans l'association de certains types d'organisations à cet usage, mais aussi le rôle des organisations elles-mêmes dans leur manière de se l'approprier, quitte à alimenter la confusion sur un sujet qui, jusqu'en 2016, se déploie de manière chaotique sans procédure de reconnaissance formelle et institutionnelle. Ce moment particulier, choisit par l'OETT pour ériger le label think tank transparent, est alors censé résoudre le problème posé en 2019 par France Culture quant à savoir discerner les vrais des faux think tanks²⁵⁴.

Le think tank peut ainsi se lire comme un objet multi-usages par la multiplicité des situations

²⁵¹ Annuaire des think tanks français de l'OETT, lien : <http://www.oftt.eu/think-tanks/annuaire-des-think-tanks/france/>

²⁵² Observatoire Européen des think tanks, *La France des Think tanks, état des lieux de l'écosystème des think tanks en France*, Résultats du Label Think tank et Transparent France 2016, Paris, 2016, p106

²⁵³ Interview d'Hugues Sibille, Président du Labo de l'ESS, Carnet de Campagne, France Inter, 10/02 /2019.

²⁵⁴ Ibid.

dans lesquelles il est employé. On l'observe d'abord à travers la sphère médiatique, qui constitue un point d'entrée particulièrement important pour comprendre la construction des représentations sur le sujet. En filigrane, le processus d'appropriation de l'appellation par un nombre croissant d'organisations soucieuses de se situer et de rayonner dans le débat public participe autant à l'inflation de l'énonciation du terme qu'à ses différentes formes d'appropriation. Ce mouvement en expansion accélérée à partir des années 2000 n'est pas sans poser problème dans la mesure où, en même temps que foisonnent les entités revendiquant l'appellation, se développent des marqueurs de légitimité censés distinguer les organisations pouvant véritablement être affiliées à l'entreprise de proto-normalisation des think tanks.

II. Tentatives de catégorisation et de labellisation de l'objet (2006-2016) : une typologie possible pour les think tanks français ?

L'observation des think tanks français aux prémices de cette étude en 2015, a été très dépendante des premières tentatives de répertoriage de ces entités, elles-mêmes liées aux définitions qui émergent et se multiplient à l'horizon des années 2000. En effet, comment reconnaître et aborder ces organisations ? Par quels moyens capter leurs sources ? Comment déceler leur influence supposée auprès du pouvoir, en tous cas, tels que l'énonçait un certain nombre de chercheurs sur le sujet, de Marc Patard à Antoine Schwarz en passant par Clément Sénéchale ou Lucile Desmoulin ? Surtout, était-il possible de faire un état des lieux de ces organisations et plus difficile encore, une histoire, au regard de la confusion toujours croissante régnant autour de leurs représentations et de leurs modes de classification ?

L'arbitraire prévalant dans ces initiatives de définition et de catégorisation, l'identification des think tanks posait déjà un problème en soi. L'approfondissement de critères visant à discerner un « vrai » think tank voire un « bon » think tank, puis l'entreprise de labellisation qui émerge en 2016 à l'initiative de l'OETT, participent à la complexification de notre objet dans l'entreprise de cartographie des organisations. Il s'agissait alors de s'intéresser autant aux think tanks qu'aux différents acteurs qui ont pu tenter de les classer.

L'idée s'est ainsi progressivement imposée qu'avant d'entamer un énième répertoire des think tanks, il fallait en premier lieu comprendre l'itinéraire des modes d'organisation et de reconnaissance de ces entités dans la société française, ceux qui participent du même coup à une certaine popularisation du terme. C'est dans ce cadre que nous proposons dans ce chapitre, non plus d'avancer une nouvelle définition d'un éventuel « think tank à la française »²⁵⁵, pour reprendre les mots de Thierry de Montbrial, mais plutôt de considérer l'usage du terme à l'épreuve de son contexte hexagonal, particulièrement à travers ses utilisations par les think tanks eux-mêmes, mais aussi au prisme de l'ingestion et l'appropriation de l'objet par une pluralité d'acteurs/observateurs, pouvoirs publics et société civile organisée.

C'est dans cette dynamique que se fonde notre volonté d'appréhender ce qui, dès 2006, participe à enclencher un processus de répertoire, de catégorisation puis, de labellisation de ces organisations en France. L'approche est d'autant plus importante à l'aune des *think tankers* qui contribuent activement à ces initiatives comme Thierry de Montbrial (IFRI) ou encore Stephen Bouchers (Notre Europe), mais aussi aux associations françaises comme l'OETT, qui tendent progressivement entre 2006 et 2019 à se constituer comme autorités sur la question.

L'entreprise d'observation et d'organisation des think tanks français mérite ainsi, par sa propension à travailler et normaliser l'appellation et son usage, à figurer dans cette étude. Elle paraît d'autant plus nécessaire à l'historien pour repenser les construits de son objet et lui proposer de nouveaux cadres d'analyses, dont l'observation dans la durée reste l'une des principales clefs de compréhension.

²⁵⁵ L'expression est régulièrement employée parmi les nombreux commentateurs de l'objet pour qualifier les formes d'adaptation de l'objet en France. Dans notre approche, nous la considérons comme un instrument de langage particulièrement biaisé dans la mesure où il n'inviterait à prendre en compte que l'aspect importé de l'objet think tank.

1) Répertoire les think tanks ou formaliser l'idée d'un ensemble

a) Les premiers tâtonnements

Il n'existe pour l'heure aucun répertoire exhaustif et actualisé de l'ensemble des organisations associées au phénomène think tank, tant les entités se développent et paraissent difficiles à saisir dans leur ensemble. Pour autant, on voit fleurir au cours des années 2000 un certain nombre de tentatives d'organisation de l'objet en provenance d'émanations diverses. Cela nous permet ici de prolonger l'idée d'une proto-institutionnalisation des think tanks français à travers les premiers répertoires qui naissent dans les années 2000, bien qu'ils présentent un usage particulièrement approximatif du terme pour classifier tout ce qui peut ressembler, de près ou de loin, à un laboratoire d'idées en France. On retrouve en effet en leurs seins un ensemble hétéroclite d'instituts, un certain nombre revendiquant leur identité de think tank, d'autres n'intégrant le phénomène que pour la représentation qu'il donne de la production et de la diffusion des idées en matière de politiques publiques. Enfin, d'autres s'y retrouvent intégrés sans pour autant s'identifier en tant que tel. Les laboratoires d'idées français suivent pour ainsi dire, l'inertie de la mode think tank, à défaut d'un véritable modèle, au cours des années 2000.

Pour autant, ces initiatives émergentes de répertoriage témoignent d'une volonté, non pas de catégoriser, mais au moins de saisir l'ampleur d'un phénomène empreint de nouveauté de la part d'un certain nombre d'entités issues des pouvoirs publics et de la société civile organisée. En filigrane des différentes démarches de compréhension de l'objet, se dessine une volonté d'appréhender le maximum d'entités susceptibles de développer une connaissance pratique à destination des politiques publiques et se situant dans l'interstice spécifique de la recherche para-publique et para-académique.

L'annuaire des think tanks et centres de réflexions sur les affaires européennes publié sur le site du ministère des Affaires européennes au début des années 2000²⁵⁶, participe à ce mouvement de classification des think tanks dans l'ensemble des organisations sujettes à proposer une réflexion opérationnelle sur l'Union européenne. L'initiative, portée par les pouvoirs publics intègre cette volonté de compréhension générale de l'objet tout en intégrant

²⁵⁶ <https://ue.delegfrance.org/annuaire-des-think-tanks-et>

une partie de ses composantes françaises.

L'inclusion de l'appellation, dans l'intitulé même de l'annuaire, renvoi non pas à l'intention de se cantonner au seul microcosme des organisations françaises mais vise plutôt à englober l'ensemble des organisations européennes voire extra-européennes portées sur le sujet. Indirectement, cet annuaire participe à répertorier quelques-unes des entités françaises entièrement et partiellement dédiées à ces questions. On retrouve ainsi la présence de 23 organisations faisant usage de l'appellation « think tank » dans ce premier annuaire, des plus impliquées sur la question, comme l'Institut Jacques Delors ou la Fondation Robert Schuman, particulièrement représentatives du phénomène think tank au cours des années 1990, et d'autres plus généralistes, comme l'Institut Montaigne ou Terra Nova qui témoignent elles du foisonnement des entités à vocation politique à partir de 2005.

Think tanks dédiés à L'Union Européenne	Think tanks intégrant la question européenne
Confrontations Europe	FONDAPOL
Europa Nova	FRS
Europartenaires	Fondation Res Publica
Fondation Robert Schuman	Institut Choiseul
Forum Carolus	IPEMED
Groupe des Belles Feuilles	IRIS
Institut Thomas More	Institut Montaigne
Sport et Citoyenneté	Institut Turgot
Institut Jacques Delors – Notre Europe	Terra Nova
Synopia	IFRI
Eurocité	LEAP
	Fondation Jean Jaurès

Tableau : think tanks français répertoriés dans l'annuaire des think tanks et centres de recherche sur les affaires européennes. Réalisé par l'auteur.

Ce répertoire met en évidence, au moment de sa mise en ligne, ce que l'on pourrait considérer comme le noyau dur des think tanks français, soit les organisations à la fois les plus influentes et surtout les plus dotées, au moins pour la plupart des entités mentionnées. On pensera logiquement à l'IFRI, l'IRIS, Confrontations Europe, aux instituts Thomas More, Jacques Delors et Montaigne, à la Fondation Robert Schuman, Terra Nova ou encore à la Fondation Pour l'Innovation Politique (FONDAPOL), toutes structurées juridiquement autour du statut de Fondations reconnues d'Utilité Publique (FRUP) et évoluant avec des budgets annuels avoisinant pour les plus importantes d'entre elles plusieurs millions d'euros. Si elles restent jusqu'à nos jours les entités les plus représentées, elles n'en sont pas pour autant les plus représentatives de l'ensemble encore fragile des « think tanks français », composé majoritairement d'un vaste ensemble d'associations de loi 1901 faiblement pourvues en dotations et à l'influence limitée, que ce soit auprès des personnels de gouvernement ou auprès de la société civile.

Le répertoire du ministère des Affaires européennes n'en reste pas moins une certaine pertinence dans sa volonté de recenser les entités dédiées ou portés de près sur la question européenne dans l'optique d'optimiser ses propres outils d'aide à la décision.

Dans un esprit quelque peu différent, on retrouve l'initiative du Journal du Net (JDN) en 2007 de répertorier les organisations les plus influentes, « La France, où le concept est encore récent, compte à ce jour quelques dizaines de think tanks. Le Journal du Management répertorie les clubs et les instituts d'entrepreneurs qui ont tissé les réseaux les plus efficaces en France. Leurs objectifs, leurs membres, leurs actions.»²⁵⁷. Si l'initiative porte en elle un certain goût du détail pour les organisations recensées, elle n'en dresse pas moins un panel approximatif d'un microcosme hexagonal qu'il semble encore difficile à fixer. Ce dernier point se manifeste dans la mesure où un certain nombre d'instituts mis en évidence ne s'associent pas d'eux-mêmes au phénomène, d'autant plus au début des années 2000 ou aucun organisme d'État ou indépendant n'a encore posé ce qui pourrait s'apparenter à une première entreprise normative sur le sujet.

²⁵⁷Voir le site du JDN, partie Management : <http://www.journaldunet.com/management/dossiers/040435thinktanks/annuaire/index.shtml>

Cette initiative portée par la Société Française CCM Benchmark Group²⁵⁸ participe cette fois, sous l'angle de la presse numérique à destination ici des « cadres en entreprises », à la volonté d'éclairer l'objet think tank en France, non plus en se restreignant aux instituts spécialisés sur les affaires européennes, mais à travers une approche globale du phénomène en France.

Usage revendiqué	Non revendiqué
L'Ami Public	ALEPS
Cercle d'Outre-Manche	ADALEC
Confrontation Europe	Cercle Alexis de Tocqueville
En Temps Réel	Le Club des Vigilants
Entreprise et Progrès	Croissance Plus
Fondation Concorde	EIIR
IFRI	Esprits d'Entreprises
Institut de l'Entreprise	Paris PWN
Institut Montaigne	
IFRAP	
Institut Thomas More	
Institut Turgot	
Prométhée	

Tableau des organisations recensées par le JDN. Réalisé par l'auteur.

On remarque là encore une certaine approximation quant à l'usage du terme, employé pour désigner l'idée d'un ensemble d'organisations de réflexion et d'influence sans pour autant que ces dernières, à aucun moment de leur existence, n'empruntent cette désignation. En définitive, ce sont 21 entités désignées think tanks ou apparentées qui sont répertoriées entre 2007 et 2019, le tout à travers un angle participatif au regard de l'implication proposée aux

²⁵⁸ CCM Benchmark Group édite le JDN à partir de 1999 qui est depuis lors supervisé par Alain Steinmann. Cette société française édite aussi deux journaux en ligne d'envergure, par la portée de leurs interactions sur le net, *l'internaut.com* et *Le Journal des Femmes*.

lecteurs dès la présentation du répertoire, «Vous souhaitez ajouter un "think tank" dans cet annuaire ? Merci de nous envoyer un mail. Nous vous préciserons la démarche à suivre.»²⁵⁹. Cette dernière proposition pourrait participer à la confusion du terme au sein du journal en ligne. Pour autant, au même titre que l'annuaire européen proposé par le site gouvernemental, on retrouve un cœur d'organisations semblables à celles précédemment évoquées, ces dernières marquant indéniablement, depuis le début des années 2000, le paysage des think tanks français à défaut d'en définir une véritable identité collective.

Ces différentes initiatives qu'elles émanent des pouvoirs publics ou de la société civile organisée, contribuent ainsi, au-delà du seul éclairage proposé sur un sujet encore flou dans l'espace politique français, à une forme de démocratisation des think tanks hexagonaux par la voie du répertoire numérique.

b) Consolider le répertoriage des think tanks français au milieu des années 2000: le rôle de l'Observatoire Européen des think tanks

Le mouvement de répertoriage porté par l'OETT dès sa création en 2006 représente une étape clef pour l'histoire des think tanks français en tant que groupe à part entière. Ensemble hétéroclite et encore mal identifié, l'initiative de Sélim Allili²⁶⁰ et Olivier Urrutia²⁶¹ qui montent le projet sous forme associative, participe à la reconnaissance et l'ouverture à la société civile de ce qui devient progressivement un « groupe » d'organisations vouées à la recherche en matière de politiques publiques et à l'influence dans la sphère hexagonale. Comme en atteste l'objet des statuts renouvelés de l'association en 2016, le projet répond à des objectifs multiples²⁶² :

²⁵⁹ Site internet du JDN... Op.cit.

²⁶⁰ Le fondateur et président de l'OETT, diplômé d'un MBA, aime à se présenter comme un expert en lobbying et communication d'influence auprès des médias, des pouvoirs publics et du secteur privé. Il crée en 2006 l'OETT dans l'intention de fiabiliser l'objet think tank en France grâce à un important outillage normatif reposant sur son association.

²⁶¹ Directeur Général de l'OETT, Olivier Urrutia participe largement à la dynamique de structuration des think tanks français par la formulation des différents « trophées des think tanks » qui préfigurent l'instauration officielle du label. Véritable acteur d'interface, il fait clairement partie de ces observateurs impliqués de leur objet en se lançant en Sciences politiques sur les dispositifs de diplomatie publique espagnols et français au prisme de l'objet think tank.

²⁶² Statuts de l'Observatoire Européen des think tanks, Article 2 «Objet de l'association », à Paris le 26 juin 2016.

- d'étudier les think tanks, leur environnement, leur évolution et leur histoire.
- de contribuer au débat démocratique dans un cadre français, européen et, plus largement, international.
- de favoriser la compréhension des mécanismes d'élaboration des politiques publiques afin de rendre ces processus plus intelligible pour le grand public.
- de devenir un lieu de rencontre et d'échange pour les personnalités ou les organisations qui produisent des idées.
- de former et conseiller les organisations privées ou publiques désireuses de mettre en place des procédures et des outils au service de la production et de la diffusion d'information.

Il s'inscrit à la fois dans un cadre distancié, à travers la tentative d'approche à vocation scientifique qui s'attache à comprendre l'itinéraire général de ces organisations et la nature de leur évolution dans l'environnement politique européen et français, mais aussi à une initiative que l'on pourrait considérer comme étant d'ordre citoyenne, dans la mesure où elle répond à l'alimentation du débat politique par l'engagement de la société civile organisée. Aussi, dans la trajectoire des deux derniers points, il s'agit de proposer une première démocratisation de l'objet think tank à travers une entreprise appuyée de diffusion de la connaissance sur le sujet. Enfin, l'association, au même titre que les entités qu'elle entend étudier, affiche l'ambition nette de s'inscrire dans des processus conjoints de sociabilité savante et de formation à destination des organisations publiques et privées.

C'est dans ce vaste projet que naît, en 2006, le premier répertoire exhaustif de l'objet think tank en Europe et plus spécifiquement en France. Dans ce cadre, il semble intéressant de comparer cette démarche avec les deux autres précédemment évoquées. Nous observerons ici, au même titre que le répertoire proposé par le JDN, la prise en compte des organisations répertoriées se définissant comme des Think tanks et les autres, pouvant s'apparenter au phénomène sans pour autant en adopter l'attribut ou l'appellation.

Usage revendiqué	Non revendiqué
Althair Think tank	CAPAFrique
L'Ami Public	CAS. Centre d'Analyse Stratégique
CAPMena	CAS. Centre d'Analyse de la Société

Cartes Sur Table	CEPS
CEPII	CERAS
Cercle Santé Société	Cercle de la Réforme de l'Etat
Club Efficience	CERI
Club XXIème siècle	China Institute
Des idées pour demain, le blog de l'institut Montaigne	Club des Vigilants
Droit et Croissance	Contrat Social
Ecolo-Ethik	Espace Marx
En temps réel	Euro92
Entreprise et Progrès	Fondation Copernic
Europe Créative	Fondation Gabriel Péri
FING	Fondation Sciences Citoyennes
FONDAPOL	Futuribles
Fondation Jean-Jaurès	Génération France
FRS	IES
Fondation Prometheus	Institut Aspen France
Fondation Res Publica	Institut Silver Life
Fondation Robert Schuman	La 27 ^{ème} Région
Fondation Terra Nova	La Forge
Forum Carolus	La Vie des Idées
IDDRI	Laboratoire des Idées-Parti Socialiste
IFRAP	Le Club de l'Horloge
IFRASEC	Le Rameau
IFRI	Les Economistes Atterrés
Institut Choiseul	Liberté Chérie

Institut de l'Entreprise	Mémoire des Luttés
Institut Kervégan	Politique Autrement
Institut Montaigne	Le Cercle des économistes
Institut Montparnasse	Réseau Intelligence de la Complexité
Institut Paul Delouvrier	Sauvegarde Retraites
Institut Thomas More	Semaine Sociale en France
Institut Turgot	
IRG	
IRIS	
L'Atelier de la République	
LA 27 ^{ème} région	
La Fabrique Ecologique	
La Fabrique de l'Industrie	
La fabrique Spinoza	
Le Cercle de la Licra	
Le Chêne	
LIR	
Momagri ²⁶³	
Novo Ideo	
OFCE	
Révolution Educative	
Sport et Citoyenneté	
Renaissance Numérique	
SAF- Agridées	
Telos	

²⁶³ Désormais *Agriculture Stratégie*.

Think Tank Différent	
Think tank Economie Santé	
Think tank FNH	
Vivagora	

Organisations recensées sur le premier site de l'OETT. Vérification de la revendication de l'usage de l'appellation "think tank" par l'auteur. Réalisé par l'auteur.

Premier point de comparaison avec les autres, ce premier répertoire proposé par l'observatoire intègre une dimension exhaustive inédite en comprenant les quelques 92 instituts pouvant alors, au moment de leur répertoriage, s'apparenter au phénomène think tanks en France. Pour autant, près de la moitié d'entre eux n'en revendique pas l'usage et s'inscrivent dans différentes réalités de la production de connaissance et de la sociabilité savante et politique.

Il existe en effet un fossé entre certaines organisations qui y figurent, particulièrement au sein de la deuxième colonne du répertoire présenté ci-dessus, entre Génération France, micro parti dédié au renforcement de Jean-François Copé au sein de l'UMP, Futuribles, organisme historique de recherche généraliste à vocation prospective ou encore le Club de l'Horloge (devenue entre-temps Carrefour de l'horloge), présidé par Henri de Lesquen et qui figure à partir des années 1970 comme l'un des plus importants cercle intellectuel de la nouvelle droite en France. Leur seul point commun ? Figurer sous l'appellation think tank sur le site de l'observatoire. Nous pourrions en dire autant d'un certain nombre d'organisations comme la Fondation Gabriel Péri ou encore la 27^{ème} Région, qui, plus proche du phénomène think tank dans leurs pratiques d'élaboration et de diffusion de la connaissance, n'en revendiquent pour autant pas l'identité.

Le groupe en question garde ainsi, dans la trajectoire des autres répertoires, un caractère hétéroclite, tout en préservant la part d'ambiguïté résidant dans la propension ou non, à s'auto-désigner think tank.

Nous émettons ainsi l'hypothèse que la persistance du flou et des ambiguïtés autour de l'appellation participe au mouvement de normalisation qui s'opère à partir de 2015 à travers

les *Assises Nationales des Think Tanks* et plus directement en 2016 avec l'émission du label « think tank transparent ». Ce mouvement progressif reste toujours sous le contrôle d'un observatoire qui tend, au milieu des années 2010, à s'imposer comme l'entité de référence en la matière. On assiste ainsi au cours de cette période clef, à l'institutionnalisation de l'objet par la voie de la labellisation en France.

2) La mise en valeur de l'objet think tank : légitimité et rayonnement en question

a) Des trophées aux assises nationales des think tanks : l'émission d'un label comme étape clef de l'institutionnalisation des think tanks français ?

Dans la démarche de compréhension des processus de moyens termes et césures qui marquent la proto-institutionnalisation des think tanks français, il semble impératif de considérer avec attention la rupture marquée par l'accélération des différentes initiatives portée par L'OETT. Particulièrement concernant les trois premières éditions des « Trophée des think tanks », et surtout, la publication du rapport *La France des think tanks 2016*, sous-titré alors, *Etat des lieux de l'écosystème des think tanks en France et résultats du Label Think tank transparent France 2016*. Cette opération est alors largement médiatisée. Fruit d'un an de travail piloté par les deux co-fondateurs de l'observatoire, Sélim Allili et Olivier Urrutia, ils entendent, quelques mois avant le lancement de la campagne présidentielle de 2017, consacrer l'Observatoire comme la clef de voute de la reconnaissance de ce qui est désormais désigné comme « l'écosystème des think tanks français ». Il ne s'agit ainsi plus simplement de se fondre parmi les nombreux acteurs de la lente institutionnalisation des think tanks, lancée depuis son premier usage officiel à partir de 1979, mais bien d'en représenter le principal maître d'œuvre et à terme, la structure de référence

La banalisation de l'usage semble en effet, dès le début des années 2010, intéresser les acteurs de l'observatoire, soucieux de farder de différents atours ces nouveaux porteurs singuliers de la recherche opérationnelle en politiques publiques. La répétition annuelle des « trophées des think tanks » participe dès lors à récompenser un ensemble de bonnes pratiques prédéfinies, la transparence en tête. Ce mouvement contribue également à la reconnaissance et à l'ouverture d'un objet encore méconnu du grand public, de l'aveu même de l'un des soutiens fort de l'OETT, la sénatrice de Saint-Pierre et Miquelon Karine Clairaux : « Toutefois, même si

notre recherche en politiques publiques est puissante et même si notre potentiel est immense, nos think tanks manquent encore de visibilité, vis-à-vis du public hors des CSP+»²⁶⁴. À cette déclaration, nous pourrions rajouter la mention suivante de « CSP+ parisiennes» dans la mesure où l'objet, jusqu'en 2016, souffre d'un véritable manque d'identification en dehors de la capitale.

Le rapport publié par l'OETT en 2016, que nous approfondirons ici pour son statut de source incontournable pour appréhender la tentative de normalisation du phénomène, consolide quant à lui l'assise d'une organisation en phase de se constituer alors, non sans réticence, comme une autorité sur la question de la définition du phénomène, de ces catégories fonctionnelles et de son périmètre d'intervention dans la sphère hexagonale. L'OETT se pense alors dans le discours de ces acteurs impliqués de leur objet, comme une figure d'autorité historique sur la question dont Thierry de Montbrial jette les grands principes en 2011 à travers l'idée d'un « think tank des think tanks ». Fort d'un document d'un peu plus de trois cent pages, O. Urrutia et S. Allili entendent ici incarner un nouveau référentiel pour catégoriser un objet para-public qui a terminé d'exploser depuis environ cinq ans si l'on se réfère à la décélération de l'apparition des nouvelles entités à partir de 2011 (annexe 15).

En 2016, l'heure n'est ainsi plus à l'attrait irrationnel pour un objet vu comme une mode étatsunienne encore floue, séduisante mais encore travaillée par certaines résistances, mais bien à l'entreprise cartésienne de rationalisation de l'objet. Les chefs de file de l'observatoire entendent ainsi fédérer à travers l'ensemble de leurs initiatives, non seulement des sphères politiques et économique des plus attentives de leur démarche, mais surtout un ensemble de laboratoires d'idées protéiforme qui auraient en apparence tout intérêt à se plier et concourir à cette entreprise de normalisation sous peine de se voir disqualifier de l'« écosystème » émergent.

Entre construction de légitimité et position d'autorité, ce premier état des lieux de l'écosystème français inaugure pour l'OETT la volonté de se constituer comme une autorité légitime à définir ce que représente la réalité de l'objet think tank en France. Longue à construire depuis l'émergence de l'entité en 2006, la recherche d'une légitimité et par là même, d'une autorité intellectuelle semble, à la lecture du rapport, avoir constitué l'une des

²⁶⁴ *La France des think tanks...* Op.cit. p17.

principales ambitions d'un observatoire qui exploite une carence française bien identifiée, à savoir le manque d'outils formels pour appréhender précisément la réalité d'un anglicisme usiné par un ensemble hétéroclite d'organisations dites savantes, depuis alors trente-sept ans. Il s'agit dès lors d'adopter une posture spécifique, celle de « l'expert de l'expert » qui projette L'OETT comme la nouvelle entité spécialiste de ces groupes dédiés à la recherche en politiques publiques.

Comme évoqué précédemment, la citation tirée de Thierry de Montbrial, dès les premières pages du rapport, invite à penser que les directeurs de l'observatoire aiment à se représenter ce dernier comme une entité fédératrice et unificatrice des think tanks français :

« Je conclurai mon propos en rêvant à voix haute d'un nouveau think tank, qui aurait pour mission d'observer et de disséquer tous les autres au regard de critères objectifs, tout en les situant dans le mouvement général des marchés des idées. Un think tank sur les think tanks devrait évidemment réfléchir aux caractères qui les différencient des autres institutions. »²⁶⁵.

Dans la droite ligne du rêve « à voix haute » de T. De Montbrial, il s'agit en 2016 pour les dirigeants de l'observatoire, d'incarner la figure du think tank des think tanks, en posant définitivement les cadres fonctionnels de l'objet tout autant que sa définition dans son contexte hexagonal. En constituer le garant originel s'apparente de fait à en incarner la figure d'autorité prompte qui plus est, à rationaliser un objet aux contours encore flous et particulièrement incertains suite à une multiplication sans commune mesure des organisations entre 2005 et 2011.

C'est en partie de ce constat que s'impose, selon les termes d'Olivier Urrutia, la nécessité de proposer de nouveaux cadres pour observer et catégoriser des think tanks toujours plus présents dans le débat public²⁶⁶. Ce phénomène deviendrait alors un enjeu essentiel de la transparence du débat démocratique, tant ces organisations prendraient une place grandissante à travers ce dernier, particulièrement par la diffusion exponentielle de leurs productions et une audience générale toujours plus importante. Aussi, comme le souligne Jean-Claude Javillier, président de l'observatoire, l'intérêt pour ces organisations apparaît

²⁶⁵ *La France des think tanks...* Op.cit. p3.

²⁶⁶ *Ibid.* p23.

d'autant plus central dans la mesure où elles prendraient une place de plus en plus importante en matière « d'intelligence stratégique » et collective²⁶⁷. Le sujet des think tanks français se greffe *de facto* à un enjeu national.

L'argumentaire tire d'autant plus de force en creusant le sillon de l'intérêt général, celui qui réside dans la nécessité de mieux saisir des organisations gravitant autour des institutions publiques et qui sont d'autant plus susceptibles d'en influencer les lignes. L'intérêt pour les think tanks devient alors l'intérêt de l'Etat, et l'Etat à tout intérêt à s'intéresser à l'observatoire, qui cherche dans la foulée à attirer l'attention de ses personnels. Le propos de la sénatrice Karine Claireaux rappelle cette volonté de construire une légitimité de l'action de l'OETT autour de la nécessité d'éclairer les décideurs qui voient graviter autour d'eux de plus en plus d'organisations usant de l'appellation, « J'espère que cet ouvrage et cette étude tomberont dans les mains de tous ceux qui, en tant que professionnels, politiques, ou citoyens, sont confrontés aux think tanks ou tentés de s'engager auprès de l'un d'eux. »²⁶⁸

Aussi, comme le souligne la sénatrice qui en profite pour défendre l'assemblée qu'elle représente, l'initiative est d'autant plus essentielle à l'heure où les think tanks apporteraient du temps long au débat public, là où le temps politique serait désormais trop aux prises de l'immédiat. Dès lors, leur présence contribuerait, dans divers domaines, à la rationalisation de la chose publique par le pragmatisme véhiculé au sein de leurs travaux. Cette légitimité associée à la fonction cognitive des think tanks rend leur reconnaissance, par les personnels publics comme pour le citoyen, d'autant plus centrale. Il convient donc de ne point les confondre, ou pire, de se laisser abuser par des organisations usant volontiers du terme sans pour autant en contenir les principaux attributs. O. Urrutia y voit d'autant plus un véritable enjeu d'intérêt public à l'heure où il dénombre un grand nombre d'organisations : « qui se réclament du concept à la mode de «think tank » et en jouent pour obtenir certaines facilités (événements, financements, crédibilité, sollicitations média,...) »²⁶⁹. C'est sur ce modèle que les différents co-auteurs du rapport rappellent à un certain nombre de reprises que leur action s'inscrit véritablement dans la lutte contre le « dévoiement » de l'appellation²⁷⁰.

²⁶⁷ Ibid. p9.

²⁶⁸ Ibid. p16.

²⁶⁹ Ibid. p23.

²⁷⁰ Ibid. p59.

Forte de cette mise au centre de l'objet think tank dans la mécanique politique et plus généralement sociétale, l'action de l'observatoire recouvre d'autant plus de légitimité quant à ériger les normes définitives de ce qui est ou n'est pas think tank dans le pays. La définition et le traçage des fonctionnalités de ce dernier deviennent ainsi primordiales pour éclaircir la réalité du phénomène.

La mise en place du Label « think tank transparent » ne pouvant trouver de légitimité sans critères, la création de normes strictes de ce qui est ou n'est pas think tanks constitue en 2016 l'une des priorités des acteurs de l'observatoire. Là encore, l'entreprise n'est pas dénuée d'une recherche de légitimité, ici teintée d'une approche aux contours académiques par l'explicitation des méthodes ayant permis de proposer ces nouveaux cadres. Il s'agit ainsi en premier lieu de proposer une définition assez consensuelle pour englober l'ensemble des travaux déjà effectués sur la question :

« Un think tank est une organisation de droit public ou privé et pérenne dont la vocation première est de fournir de façon ouverte et indépendante des analyses et solutions originales et innovantes en matière de politiques publiques au service de l'intérêt général »²⁷¹

Le statut juridique, la pérennité, la qualité de la recherche en politiques publiques et l'indépendance, s'apparentent à autant de critères sujets à interprétation pour trancher dans le vif d'une appellation qui semble-t-il, si l'on s'en tient au propos introductif d'O.Urrutia, est littéralement trahit par les inconséquences de ses nombreux usages. Aussi, on retrouve en point d'orgue la prise en compte centrale du caractère d'intérêt général parmi les critères validant de l'objet think tank. Un élément d'autant plus complexe à déterminer par son essence subjective et ses diverses interprétations philosophiques, qu'il semble difficile à ériger comme norme pertinente pour catégoriser un objet de ce type (chapitre 1). Pour autant, c'est sur cette base que l'OETT, légitimé par la « synthèse de la recherche académique, essentiellement anglo-saxonne, sur ce sujet effectuée depuis les années 80 »²⁷² propose de construire une méthode solide pour labelliser le phénomène en France.

²⁷¹ Ibid. p145.

²⁷² Ibid. p24.

On retient aussi un certain nombre de caractéristiques fonctionnelles rattachées à l'objet, particulièrement à travers « la capacité d'une organisation, sur la base d'un travail de recherche, à produire et diffuser de l'analyse, de la prospective ainsi que des propositions en matière de politiques publiques. »²⁷³. La dimension prospective, à défaut de constituer une discipline clairement formalisée depuis son développement en France sous l'égide de Gaston Berger (chapitre 3), semble constituer une pratique de la recherche *sine qua non* pour toute organisation revendiquant l'appellation. Point que nous vérifierons partiellement dans les deuxième et troisième parties de cette étude.

Ces différents éléments permettent ainsi aux acteurs de l'observatoire de formaliser la méthode d'approche et plus spécifiquement, de sélection des organisations qui recevront le fameux label. Les caractéristiques et principales missions des think tanks se résument ainsi à travers :

- Des organismes permanents dédiés à une recherche en politique publique ayant elle-même vocation à être destinées aux décideurs et soumise à l'opinion publique
- Des entités non dédiées à effectuer des missions gouvernementales ou rattachées à un intérêt particulier par souci d'indépendance.
- Le think tank n'a pas pour vocation d'être un organisme de formation, il ne délivre pas de diplômes et ne revêt pas la mission de formation.
- La dimension lucrative ne doit en aucun cas prévaloir dans les différentes fonctions du think tank²⁷⁴.

Au constat des critères et missions avancées par l'OETT, on comprend rapidement la difficulté, même pour les entités labellisées de tenir l'ensemble des éléments avancés. Particulièrement à l'épreuve de leur histoire, notamment lorsque l'on se penche sur des organisations comme l'IFRI, historiquement associées à des « missions » gouvernementales (chapitre 4) ou l'IRIS, ayant intégré sans aucun problème la fonction d'organisme de formation²⁷⁵. L'importance des financements privés et des partenariats d'entreprises pour la plupart des entités les plus

²⁷³ Ibid. p46.

²⁷⁴ Ibid. p46-47.

²⁷⁵ Sur le site d'IRIS Sup, lien : <https://www.IRIS-sup.org/>

réputées de l'écosystème labellisé tendent d'autant plus à nuancer la possibilité de graduer leur degré d'indépendance, là où une forme d'autocensure, même légère, et une certaine orientation, prévalent souvent dans la pratique de la recherche et de la publication au sein des organisations étudiées. La diversité des financements, supposée gage d'indépendance et de crédibilité, ne bouleverse que très légèrement, si ce n'est dans l'affichage, cet état de fait. L'attribution du label pour chaque organisation « légitime » répertoriée par l'observatoire repose ainsi sur cet outillage théorique et des critères fonctionnels permettant d'établir une méthode d'approche *a priori* pertinente pour commencer d'une part, à répertorier ce qui est ou n'est pas think tank et, parmi ces derniers, déterminer le niveau ou plutôt le « Grade » attribuable à l'organisation. Ce dernier point s'inscrit ainsi en 2016 à travers leurs activités principales et secondaires, distribuées à travers leur production intellectuelle et leurs publications, leur transparence financière, la transparence de leur gouvernance et enfin, l'accessibilité à leurs travaux par l'analyse de leur communication²⁷⁶.

C'est sur ces fondements que L'OETT, en 2016, propose le classement des quarante-six organisations dignes de faire partie de l'écosystème. Sans vocation exhaustive, ce classement regroupe les entités actives approchées et étudiées par l'observatoire²⁷⁷ en incluant, pour l'année suivante, la possibilité de se soumettre volontairement à l'évaluation de l'observatoire pour obtenir le label et l'un de ses grades : A, B, C ou D²⁷⁸. Ainsi, en 2016, à l'issue de l'évaluation, on retrouve au classement général par point les premiers think tanks, grade A : L'institut Jacques Delors en tête suivi de près par l'IDDRI et l'Ifrap d'Agnès Verdier-Molinié. On retrouvera logiquement dans le peloton de tête des désormais « grades B », la plupart des organisations historiques, La Fondation Hulot, l'IFRI, l'IRIS ou encore la Fondation Pour l'Innovation Politique dirigée par Dominique Reynié.

b) « Tu préfères une baffe ou une plainte ? », la légitimité de l'observatoire en question

Si l'initiative portée par l'observatoire porte en elle un discours des plus consensuels, à savoir de légitimer l'évaluation d'un ensemble d'organisations mal connues et *a priori* déterminants dans le débat public, sa réception a pu susciter des résistances, en particulier parmi

²⁷⁶ *La France des think tanks...* Op.cit. p.78.

²⁷⁷ *La France des think tanks...* Op.cit. p82.

²⁷⁸ *La France des think tanks...* Op.cit. p94.

l'écosystème qu'elle entend toucher dès le début des années 2010.

Le 21 mars 2017 marque une anecdote sans grande importance pour l'humanité mais relativement intéressante pour le microcosme des think tanks français, par la cristallisation d'un certain blocage marqué par ce que l'on pourrait assimiler à des limites méthodologiques et positionnelles de l'Observatoire Européen des Think tanks dans la manière d'appréhender son objet d'étude. Relayé par le journal *Marianne*, l'affaire oppose le très connu Dominique Reynié pour ses apparitions médiatiques et la présidence de l'un des plus importants think tanks français, la FONDAPOL, à Olivier Urrutia, durant une séance de travail avec d'autres laboratoires d'idées au ministère de l'Intérieur. C'est à cette occasion particulièrement propice que le Co-Fondateur de l'OETT aurait vanté et promu son label alors émergent, s'attirant par la même les foudres de Dominique Reynié dont le magazine relaie alors les propos, « Qui êtes-vous ? Quelle est votre légitimité ? Est-ce que vous avez été élu pour faire ça ? C'est n'importe quoi ! »²⁷⁹. L'autre lui rétorque alors, « Si Monsieur Reynié est agacé par notre démarche, c'est peut-être parce qu'il est lui-même en risque de conflit d'intérêts »²⁸⁰, en référence à ses activités d'intellectuel engagé au parti Les Républicains²⁸¹. Le dialogue déjà aimable aurait ensuite viré à la foire d'empoigne dans les couloirs du Ministère après que le directeur de la FONDAPOL ait asséné à O.Urrutia une menace des plus claires, « tu préfères une baffa ou une plainte ? »²⁸².

Sans trop approfondir le propos sur ce chahutage en cols blancs, cet évènement témoigne du problème de légitimité posé par l'évaluation de l'observatoire. Bien reçue par l'État et sponsorisée par un certain nombre de ses représentants tout en restant globalement bien accueillie par la plupart des think tanks français, l'initiative n'en souffre pas moins de certaines carences en termes d'autorité. Aussi, ce que pointe de manière brutale mais quelque peu légitime Dominique Reynié, c'est bien le risque d'arbitraire véhiculé à travers cette démarche, celle d'un organisme au discours académisé prompt à porter un jugement d'évaluation concernant un ensemble d'entités pratiquant une activité de savoir opérationnel. Un

²⁷⁹ Louis Hausalter, « Une main courante déposée contre Dominique Reynié après une altercation place Beauvau », *Marianne*, 23/03/2017.

²⁸⁰ Ibid.

²⁸¹ Sur l'actualité des activités politique de Dominique Reynié en 2016, voir lien : https://www.challenges.fr/politique/le-conseil-d-etat-annule-l-election-de-dominique-reynie-lr_22147

²⁸² Ibid.

challenge en soi, à l'heure où le simple exercice scientifique de délimitation des critères sur le sujet est une gageure en soi.

On retrouve indirectement cette tension dans le ton du discours adopté dans le rapport de 2016, où l'approche pragmatique tend parfois à glisser vers l'entreprise de promotion. En toute logique, il s'agit pour l'observatoire de promouvoir l'ensemble des bienfaits de son action pour lancer au mieux une démarche qui ne peut pleinement trouver son sens sans l'adhésion pleine, ou au moins presque entière, de toutes les parties. Ainsi, « Il ne s'agit donc pas d'introduire un simple effet artificiel de compétition entre think tanks mais plutôt de proposer un programme commun ambitieux et positif : l'éthique. »²⁸³, cette dernière notion, au cœur du propos, devrait ainsi avoir pour principale valeur de transcender une simple dynamique de concurrence, pour éviter/contourner une éventuelle crise d'égo. Pour autant, plus qu'évidente, l'instauration d'une dynamique concurrentielle renforce l'adhésion d'un certain nombre d'entités soucieuses d'intégrer le jeu de l'écosystème émergent. Quoi de mieux alors qu'un classement par point pour la *première league* des think tanks français ?

C'est à partir de ce tracé que se poursuit la promotion du « Label TTT » (Think Tank & Transparent), dont l'évaluation « régulière et gratuite par un organisme indépendant »²⁸⁴, couronne l'intention de constituer la nouvelle griffe associée à l'étiquette think tank. Il s'agit en effet de consacrer une véritable « marque de reconnaissance délivrée par l'observatoire »²⁸⁵. Le tout est renforcé dans le discours de l'OETT par le soutien affiché des pouvoirs publics, du monde économique, académique, des médias, et « par une partie des think tanks »²⁸⁶, nous rappelant du même coup le caractère encore limité de l'opération en 2017 et de fait, l'importance d'y faire adhérer un maximum des entités sujettes à évaluation. Ces dernières auraient d'ailleurs tout intérêt, au regard des dires des rédacteurs et rédactrices du rapport de 2017, de s'intégrer à la dynamique, gage de sérieux pour un objet encore largement soumis au fantasme et dévoyé dans son essence, de s'associer à un label qui :

« constitue un outil de valorisation de sa bonne gouvernance et de sa transparence. C'est un gage de sérieux donné à ses donateurs publics comme privés ainsi qu'aux récipiendaires de ses travaux. Dit autrement, s'engager dans la démarche du "Label Think Tank & Transparent" signifie pour

²⁸³ *La France des think tanks...* Op.cit. p55.

²⁸⁴ Ibid. p78.

²⁸⁵ Ibid.

²⁸⁶ Ibid.

l'organisation de se soumettre volontairement à un cahier des charges d'évaluation précis, exigeant et impartial, réalisé par un organisme indépendant, l'Observatoire Européen des Think Tanks. »²⁸⁷

L'entreprise de promotion trouve un caractère d'autant plus explicite à l'aune des arguments avancés dans un sous chapitre directement consacré aux « avantages » quant à se voir attribuer le label, et ce, « quel que soit votre score »²⁸⁸ laissant les meilleurs, comme les moins bons élèves, apprécier une initiative soucieuse du bon développement de leur think tank. C'est aussi dans ce caractère promotionnel que se concentrent certaines limites méthodologiques de l'action de l'observatoire, dans la volonté, particulièrement récurrente de promouvoir et développer l'objet de son attention. Le label devient alors un argument solide pour « valoriser », « prouver », accroître la « confiance » d'éventuels donateurs et « crédibiliser » la production intellectuelle des organisations évaluées.

Enfin, l'approche promotionnelle culmine lorsqu'est évoquée la puissance de mise en réseau, offerte par cette initiative, « L'ensemble des parlementaires (députés et sénateurs) ainsi que les membres des cabinets ministériels recevront les résultats du « label Think Tank & Transparent ». Ce dernier, permettant, entre autres, « de leur faciliter l'accès à l'information stratégique provenant de think tanks identifiés comme tels. »²⁸⁹. D'une part, le label apparaît comme un vecteur de confiance pour les principaux donateurs mais aussi parfois « clients » au regard des différents modes de partenariats établis entre institutions et think tanks. La boucle semble alors bouclée, l'Observatoire Européen des Think tanks, par l'attribution de son label, devient à la fois la principale instance de reconnaissance et d'évaluation de l'objet think tank dans le pays, mais aussi l'un des leviers centraux de son développement, sa promotion et de son institutionnalisation. Plus qu'un observatoire, il s'agit bien ici d'une entité profondément impliquée et enracinée dans son objet d'étude.

Ce dernier point relève d'autant plus les limites méthodologiques, pourtant érigées de manière légitime comme base de son approche, là où le propos de ceux et celles qui ont dressé les premiers contours méthodologiques pour tenter de reconnaître et définir ce qui peut être un think tank, n'apparaissent à aucun moment dans l'argumentaire ou même dans les

²⁸⁷ Ibid. p80

²⁸⁸ Ibid. p81

²⁸⁹ Ibid. p83

remerciements aux figures de la recherche sur le sujet.

Si François Bernard Huyghe de l'IRIS, Medhi Benchoufi du Club Jade et d'autres think tankers réputés pour avoir approfondi la réflexion sur leur activité sont cités dans les remerciements en toute fin de propos, nous n'observons aucune mention d'importants acteurs de la recherche sur les think tanks français : Stephen Bouchers, Lucile Desmoulin, Antoine Schwarz ou encore et peut être surtout Marc Patard, récompensé pour ces travaux de recherche d'un prix Sénat.

S'il semble déjà bien difficile de définir et catégoriser l'objet à l'aune de ces différentes lectures, il semble d'autant plus ardu d'en proposer une lecture normative sans faire mention de ceux et celles qui, dans le cadre d'un exercice académique, ont tenté, avec les forces et faiblesses inhérentes d'une recherche empreinte du doute légitime, de toucher ce que pouvait recouvrir l'appellation think tank dans l'hexagone.

Cette absence de citation pourrait s'expliquer de différentes manières, cependant, on peut se douter qu'il paraît compliqué pour un observatoire affublé d'une telle ambition, de partager la primauté de l'observation de cet objet d'étude, raison même de son intérêt voire littéralement de son existence, avec d'autres chercheurs dont la prétention a été d'en proposer dès la fin des années 2000 et le début des années 2010 une première lecture, certes contestable mais en rien dénuée de rigueur. Le doute est définitivement levé sur la partialité de l'OETT qui renforce la légitimité scientifique de sa démarche en pointant « le manque de définition épistémologique »²⁹⁰ sur le sujet, là où un certain nombre des chercheurs précédemment évoqués ont intégré la question au cœur de leurs travaux, et ce, bien avant 2016.

Ces différents points illustrent ainsi les limites d'un observateur peut-être trop impliqué dans son objet. Ces derniers s'observent autant du point de vue d'une méthode pourtant solidement construite, dont l'omission des pionniers de la recherche sur le sujet ne fait que souligner une nécessité promotionnelle. On remarque alors l'imbrication forte entre l'intérêt de « faire valoir » l'objet think tank dans son contexte français, et la raison même d'exister de l'observatoire. Exister d'abord auprès du microcosme qu'elle étudie en tant que « think tank des think tanks » et exister auprès des pouvoirs publics comme l'interface issue de la société

²⁹⁰ Ibid. p24

civile organisée et garante de la transparence et de la définition d'un objet aux contours pourtant encore flous et multiformes.

En cela, il nous paraît essentiel dans le cadre de ces recherches de nous éloigner de ces formes de catégorisation sans pour autant les omettre. Il s'agit cependant de nous concentrer de manière plus spécifique sur ce qu'est intrinsèquement l'objet think tank, à savoir un usage multiforme pour s'identifier dans le champ de la connaissance à vocation opérationnelle et se situer dans la sphère para-publique.

III. Des premiers pas de l'appellation aux développements des années 2010 : repenser la typologie d'un objet à l'usage protéiforme

1) Une première entrée par les relations internationales

a) De l'itinéraire de Thierry de Montbrial à l'importation française

Un certain type de discours voudrait que l'objet think tank en France ne soit qu'une importation étatsunienne plus ou moins mal réussie, masquant la complexité de ses transpositions nationales. Sans se limiter à un miroir un peu terne d'une réalité Outre-Atlantique au contexte bien différent, il est vrai que l'itinéraire qui mène l'appellation think tank en France, traverse l'océan avec Thierry de Montbrial durant ce que l'on pourra considérer comme ses années américaines, occupe une part relativement importante. Avant de lancer l'appellation en France à travers l'IFRI, le fondateur du premier think tank français trouve le temps de s'acculturer à cette pratique encore singulière de la production et de la diffusion de la connaissance en côtoyant les acteurs de premier plan du système think tank. Son anglais, couramment parlé contrairement à la plupart de ses condisciples français, notamment grâce à son passage à l'université de Berkeley et ses nombreux séjours aux États-Unis, lui permet d'investir pleinement la scène des think tanks américains²⁹¹.

Ce parcours s'inscrit dans la trajectoire d'un retour dans l'hexagone à travers lequel ses connexions le mènent au Centre d'Analyse et de Prévision (CAP). Cette expérience à l'interface

²⁹¹ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p257.

du savoir en relations internationales et le soutien à la préparation de la décision publique l'invite, malgré une expérience réussie (chapitre 4), mais qui ne demeure finalement qu'un passage²⁹², à lancer en cavalier seul en 1978 le projet de création de l'Institut Français des Relations Internationales qui voit définitivement le jour en 1979.

Le premier think tank français autoproclamé inaugure alors une longue période où il profite, sans concurrence et fort d'un anglicisme modernisateur parfois mal compris, d'une place originale sur un marché des idées qu'il participe activement à reconfigurer. En premier lieu auprès des gouvernements qui se succèdent au cours des années 1980, avec la tension inhérente à la prise du pouvoir par les socialistes, qui bouleverse un ancrage initialement facilité par le respect mutuel que se portent le Président Valéry Giscard d'Estaing et le fondateur de l'IFRI. Pourtant, l'orage annoncé est vite désamorcé, l'importance de l'institut étant reconnue auprès du pouvoir dans les années 1980, voire nécessaire au cours des années 1990 jusqu'aux bancs des députés socialistes (chapitre 5). L'importance des partenariats avec l'État, en particulier à travers la multiplication des collaborations avec le CAP, des subventions octroyées par Matignon et de l'intérêt croissant d'un réseau de firmes nationales et internationales, conforte la position de force de l'IFRI, tout particulièrement en tant que pilier incontournable dans l'itinéraire historique de l'appellation en France (chapitre 4).

On constate en cette même année 1979 la création Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), labellisé « Think tank et transparent » en 2016, malgré l'absence de mention du terme dans ses statuts où sur son site internet. Il fait partie de ces rares instituts que nous aborderons dans notre recherche pour son affiliation au phénomène sans pour autant en revendiquer l'appellation.

Au même titre que le CEPII, l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire (IRSEM), créé en 2010 et labellisé six ans plus tard, fait partie de ces rares organismes de recherche créés par l'État s'appropriant l'appellation.

Toujours est-il que la *success story* de l'IFRI consacre ce qui sera plus tard désigné comme le think tank « à la française », devenant une focale particulièrement utile pour penser l'objet dans l'hexagone. Pour autant, si l'IFRI occupe une place de premier ordre dans les façonnements initiaux et expérimentations du terme, d'autres « internationalistes », tout

²⁹² Ibid.

aussi déterminants, participent au développement d'une acception française de l'objet au passage des années 1990.

b) Les années 1990 et l'arrivée de nouveaux entrants

Le début des années 1990 marque les créations successives de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) en 1991, et celle de l'ancienne Fondation pour les études de défense refondue en 1992 et qui prend la dénomination de Fondation pour la Recherche Stratégique. Le premier think tank est marqué par la personnalité médiatique de son fondateur, Pascal Boniface, particulièrement investi à travers son organisation dans l'activité de publication sur les questions stratégiques. Il entend démarquer son institut des autres entités dédiées aux relations internationale, dès sa création, en rappelant qu'il reste « le seul de dimension internationale à avoir été créé sur une initiative totalement privée, dans une démarche indépendante »²⁹³, relevant d'autant plus la place de son concurrent direct, l'IFRI.

La Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) est dirigée quant à elle jusqu'en 2005 par François Heisbourg et se concentre, contrairement aux deux précédentes, exclusivement aux enjeux militaires et stratégiques. Moins généraliste, elle se développe elle aussi durant cette seconde phase de déploiement des think tanks associés aux questions internationales et stratégiques.

On remarque la présence de deux entités moins connues qui naissent quant à elles à la toute fin des années 1990. En premier lieu, le Centre d'Analyse et de Prévision des Risques Internationaux (CAPRI), créé en 1998, se présente comme l'un « des think tanks européens les plus importants en matière d'analyse de risque et de prévision »²⁹⁴. Basé à Paris mais fort de ses nombreuses antennes en Europe, le centre apparaît comme une structure clairement orientée expertise et pouvoir, si l'on s'en tient aux catégories de M. Patard. Le Centre Thucydide, créé en 1999, s'affiche quant à lui sur son site internet comme étant « référencé comme un des *Think tanks* français sur les relations internationales »²⁹⁵. Hébergé à l'Université Panthéon-Assas, il apparaît plus spécifiquement comme un think tank orienté savoir,

²⁹³ Sur le site de l'IRIS, lien : <https://www.IRIS-france.org/IRIS/>

²⁹⁴ Sur le site du Capri. Lien : <https://www.capri-fr.org/>

²⁹⁵ Sur le site du Centre Thucydide : <http://www.afri-ct.org/presentation/>

notamment pour le très fort taux d'enseignants chercheurs qui l'animent, et une faible ambition, au moins dans l'affichage, quant à investir véritablement les rouages du pouvoir²⁹⁶.

Enfin, on compte la création de 5 think tanks dédiés aux relations internationales au cours 2000. D'abord l'Institut Choiseul en 2001, Présidé depuis 2010 par Pascal Lorot, ancien directeur des études économiques de Total et conseiller ministériel durant le premier mandat de Jacques Chirac et conseiller de Jacques Attali, alors Président de la Banque Européenne de reconstruction et de développement BERD entre 1990 et 1993. Différent des entités précédemment évoquées, l'institut Choiseul aborde une dimension plus généraliste. Pour autant, l'institut n'en garde pas moins, au regard de son ouverture affichée sur le monde extérieur, un intérêt avancé pour l'étude des relations internationales²⁹⁷.

On observe au cours des années 2000 et 2010 la création de plusieurs think tanks portés sur la question tout en préservant une spécialisation géographique. Présidé par Jean-Louis Guigou, L'Institut de Prospective du Monde Méditerranéen (IPEMED), créé en 2006, qui se présente volontiers comme un « think tank euroméditerranée »²⁹⁸, garde une profonde dimension généraliste quant aux thèmes abordés dans ses recherches : agriculture, TIC, économie sociale et solidaire, énergie, tourisme, etc. Comme de nombreux autres think tanks, l'institut, fondé en tant qu'association de loi 1901, a pour principale vocation d'évoluer en Fondation²⁹⁹.

Labellisé par l'OETT en 2016, l'Asia Centre, se concentre essentiellement à la recherche et à la diffusion de connaissance auprès d'un public de décideurs politiques et économiques sur les enjeux du continent asiatique³⁰⁰.

Présenté en 2010 par l'OETT comme le nouveau think tank sur le monde arabe³⁰¹, le Centre d'Analyse et de Propositions pour la zone méditerranéenne (CAPmena), basé au 72 Faubourg Saint-Honoré à Paris, s'illustre parmi ces organisations préoccupées d'une aire géographique précise.

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ Sur le site de l'Institut Choiseul. Lien : <https://www.choiseul.info/institut/>

²⁹⁸ Sur le site de L'IPEMED. Lien : <http://www.ipemed.coop/fr/ipemed-r21/qui-sommes-nous--c69/>

²⁹⁹ Ibid.

³⁰⁰ Sur le site de l'Asia Centre. Lien : <https://centreasia.eu/asia-centre/>

³⁰¹ Sur le site de l'OETT. Lien : <http://oftt.eu/think-tanks/breve/capmena-nouveau-think-tank-sur-le-monde-arabe?lang=en>

On dénombre ainsi onze organisations à vocation internationaliste qui se développent entre 1979 et 2010, qu'elles soient privées ou semi privées ou qu'elles émanent, pour deux d'entre elles, directement de l'État. Au-delà de leur propension à intégrer des problématiques internationales, le degré de spécialisation et de généralisation de ces instituts sont très variables, du point de vue géographique comme du point de vue thématique. Enfin, leur période de développement, relativement longue comparé à la faible intensité de l'apparition des organisations, laisse supposer plusieurs éléments, en premier lieu que le poids des internationalistes historiques constitue un frein possible à la création d'un nouveau think tank de ce type dans la sphère parisienne. Les créations d'instituts au cours des années 2000 montrent ainsi une spécialisation par sujet ou par thème sans pour autant que les think tanks ne fleurissent véritablement comme on pourra le voir à l'inverse, pour le développement des think tanks à vocation politique.

2) Multiplication des instituts « européens » et à vocation politique : une première dynamique d'auto-identification par les tentatives répétées de regroupement

a) Les instituts dits « européens »

En filigrane des think tanks dédiés aux relations internationales, se développe ce que l'on considèrera ici comme la seconde vague de fondations qui voit un développement concomitant des think tanks internationalistes et des instituts « européens » pour leur tendance à proposer une réflexion sur l'approfondissement du vaste ensemble correspondant à la construction de l'UE. Ils tendent à peser progressivement dans le débat national et européen avec un resserrement manifeste de leurs contacts avec les institutions tout en activant les leviers de la reconnaissance publique par le biais d'un certain nombre d'évènements fédérateurs.

Quelques noms réapparaissent régulièrement sur le devant de la scène depuis une trentaine d'années lorsqu'il s'agit d'évoquer l'approfondissement démocratique de l'Europe, de son système de coopération ou encore, de l'amélioration de la participation de la société civile au processus consultatif et décisionnel des institutions de l'UE. L'institut Jacques Delors-Notre Europe, Confrontations Europe, Europa Nova ou encore la Fondation Robert Schuman,

constituent probablement les entités les plus visibles de ce panel. Le Groupe des Belles Feuilles (GBF), fondé en 1988 inaugure précocement cette vague. Sans être systématiquement associé comme un think tank, le groupe se retrouve pourtant dans le premier annuaire proposé par l'OETT. Aussi, dans son hommage à Jean-Guyot³⁰² en 2007, Grégoire Postel-Vinay, Président d'honneur du GBF, se laisse facilement aller à présenter l'histoire de son organisation comme celle d' « un jeune groupe de réflexion, inspiré des « think tanks » à l'américaine, recourant à la société civile, et qui permette d'éclairer des enjeux qui sont devant nous. Le groupe des Belles Feuilles est né de cette idée »³⁰³. Pour ces différentes raisons, même s'il est peu pertinent de présenter le GBF comme le plus anciens think tank français a vocation européenne, il semble difficile de l'exclure de cette catégorie. Pour autant, sa création ne précède que d'à peine quelques années celle de la Fondation Robert Schuman et de Confrontations Europe, fondées en 1991, qui restent pour l'heure les deux premiers think tanks français dédiés aux questionnements sur le Vieux Continent.

Ces deux entités partagent très tôt un panel d'activités similaires, entre recherche, publication et stimulation du débat relatif aux questions européennes. En se penchant sur le descriptif général de la Fondation Robert Schuman affiché sur son site internet, on comprend que ce dernier pourrait s'appliquer à l'ensemble du panel évoqué : « la Fondation Robert Schuman œuvre en faveur de la construction européenne (...) Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par la qualité de ses recherches, de ses publications et de ses conférences »³⁰⁴. Entre « pensée et action »³⁰⁵ Produire de la recherche tout en stimulant la sociabilité intellectuelle et politique des élites européennes, s'apparente alors aux principales activités de ces instituts au contact des élites politiques françaises europhiles qu'elles tentent régulièrement d'inclure dans le Comité d'Administration voire, qui participent directement à leur fondation comme c'est le cas de l'Institut Notre Europe, fondé en 1996 sous l'impulsion de Jacques Delors. Avec Europeanova, organisation plus récente, qui naît en 2003 à l'initiative de Guillaume Klossa, elles promeuvent, comme la plupart d'entre elles, le développement de la citoyenneté et de l'action Européenne tout en renforçant le rôle de la société civile dans le

³⁰² Grégoire POSTEL-VINAY, *Jean Guyot et le groupe des Belles Feuilles : La pensée et l'action*, Hommage à Jean Guyot, 28 avril 2007.

³⁰³ Ibid.

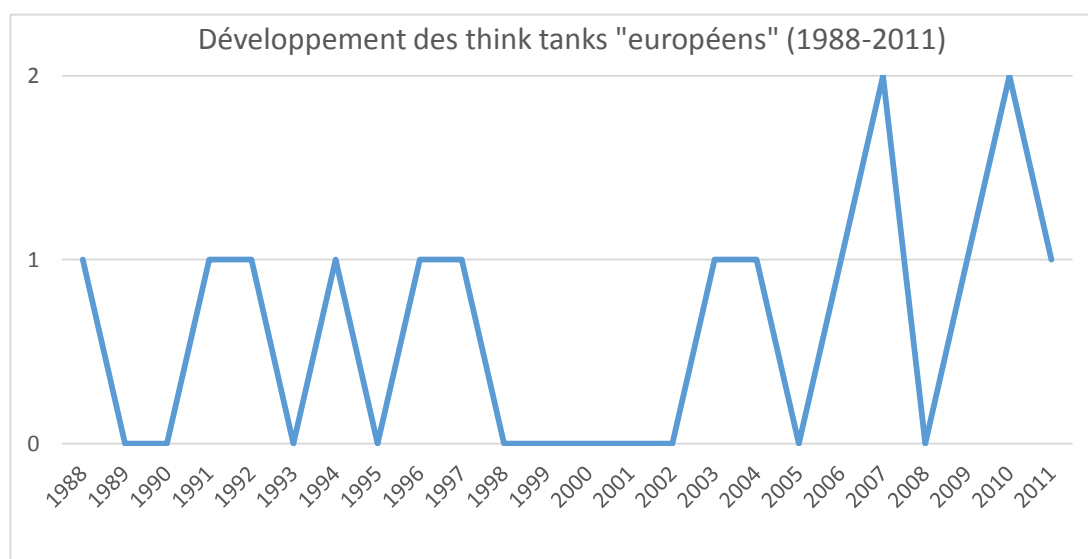
³⁰⁴ <https://www.robert-schuman.eu/fr/qui-sommes-nous>

³⁰⁵ Hommage à *Jean Guyot et le groupe des Belles Feuilles...* Op.cit.

processus de construction de l'UE³⁰⁶. La démocratie européenne s'apparente alors, au prisme de ses différents forums et arènes, à un véritable objet de stimulation intellectuelle pour des instituts qui revendiquent l'approfondissement de la participation de la société civile au processus de construction politique de l'UE.

Si la première entité à vocation européenne est répertoriée en 1988, les think tanks apparaissent principalement au cours des années 1990 (pour 5 d'entre eux) et en 2000 pour 7 autres, en particulier entre 1991 et 1997 et entre 2003 et 2007, les différentes échéances européennes participant largement à cette croissance en dent de scie. Le nombre de leur apparition ralentit cependant pour arriver à un total de 16 organisations en 2019 (Annexe 10). Comme pour le reste du panel, une marge d'erreur possible persiste sur le nombre d'instituts affichés dans ces travaux. Ce dernier élément résulte de plusieurs facteurs dont les principaux correspondent aux structures non identifiées et d'autre part, celles apparues au cours de l'élaboration de ces recherches. Elle témoigne aussi, entre autres, des limites de la tentative d'exhaustivité à travers l'étude de l'usage de l'appellation think tank.

S'ils ne renvoient à eux tous qu'à un peu plus de 11% de l'ensemble du panel étudié, ces laboratoires d'idées spécialistes du débat sur l'UE y occupent pourtant une place importante. En premier lieu pour leur pérennité, voire leur solidité financière structurelle compte tenu de leur statut, fréquent, de Fondations reconnues d'utilité publique, mais aussi parce qu'ils sont au cœur des premières tentatives de regroupement du microcosme des think tanks français.



Le développement des think tanks "Européens" (1988-2011). Réalisé par l'auteur.

³⁰⁶ Voir par exemple l'onglet « mission » du site du think tank Europa Nova : <https://www.europanova.eu/mission>

Noms	Création	Labellisée
Groupe des Belles Feuilles	1988	x
Fondation Robert Schuman	1991	v
Confrontation Europe	1992	v
Europartenaires	1994	x
Notre Europe	1996	v
Europe 2020	1997	x
Europeanova	2003	v
Institut Thomas More	2004	v
Forum Carolus	2006	x
Concile Européen des relations internationales (Paris) ³⁰⁷	2007	x
Sport et Citoyenneté	2007	v
Trans Europe Expert	2009	x
EuroCité	2010	x
Avenir en Europe	2010	x
Europe Créative	2011	x
Synopia	2012	V

Tableau des think tanks "européens". Réalisé par l'auteur.

b) Une première tentative de regroupement : les États Généraux de l'Europe comme moment d'auto-identification

On dénombre six évènements fondateurs au cours des années 2000 et 2010 qui participent directement au processus d'auto-identification souligné par Marc Patard en 2014. Les différents éditions des *Etats généraux de l'Europe (EGE)* : 2007, 2008, 2010, 2012, 2014 et 2017, dont l'objectif n'est pas directement de fédérer le microcosme des think tanks français, mais contribue tout de même, dès 2007, à instituer une dynamique de regroupement à travers le vaste débat relatif au projet européen.

Cette série d'évènements participe directement à ce que l'on considèrera ici comme la première tentative de regroupement du microcosme des think tanks français. Elle reste cependant indirecte dans la mesure où les EGE entendent fédérer associations et partenaires institutionnels dans le projet de réflexion général sur l'approfondissement de l'UE et non

directement fédérer les think tanks français en vue d'une montée en puissance collective dans l'espace para-politique français comme ce le sera par la suite avec le *Forum des think tanks*. Ainsi, parmi la foule des différents partenaires et autres soutiens de cette série d'évènements fédérateurs, participent un certain nombre de think tanks, la plupart d'entre eux issus du panel des organisations à vocation européenne, mais aussi des think tanks plus généralistes comme Terra Nova et la Fondation pour l'Innovation Politique (FONDAPOL).

EuropaNova et dans une moindre mesure l'Institut Jacques Delors-Notre Europe, apparaissent comme les chefs de file de cette première voie de regroupement à travers un débat suscitant un consensus quasi unanime si l'on excepte les quelques organisations d'extrêmes droites récemment associées au phénomène think tank, qui ne sont pas présentes dans ce panel dans la mesure où elles n'en revendiquent pas l'usage.

On observe un regroupement limité à quelques instituts, six au mieux en 2010 et en 2012, parmi la myriade d'entités qui participent aux EGE. Ainsi, les éditions de 2008 et 2012 réunissent jusqu'à six think tanks avec des soutiens de poids comme la Fondation Robert Schuman qui apparaît dans la liste des partenaires à chaque édition, ou des soutiens plus épisodiques comme l'Institut Thomas More, Confrontations Europe ou encore Sport et Citoyenneté, qui apparaissent chacun à deux reprises.

Il s'agit alors de traiter de la citoyenneté, du sentiment européen³⁰⁸, des coopérations autour du développement durable³⁰⁹ ou encore de repenser certains traités comme la PAC³¹⁰. Les problématiques qui irriguent ces journées restent assez consensuelles pour aborder les sujets du moment en contournant d'éventuels points de friction. On remarque en 2012 l'approfondissement des EGE où l'organisation, toujours sous la conduite d'EuropaNova qui reste au cœur des six événements qui se déroulent jusqu'en 2017, où l'on propose une plus grande ouverture de la société civile par la mise en œuvre de débats préparatoires censés mobiliser les citoyens et les organisations partenaires afin de recueillir leurs questionnements, réflexions et propositions concernant le projet européen³¹¹.

³⁰⁸ Synthèse des États Généraux de l'Europe, *Fières d'être Européens ?* Lille, 17 mars 2007.

³⁰⁹ Synthèse des États Généraux de l'Europe, *L'Europe c'est nous !* 2^{ème} année, Lyon, 21 juin 2008.

³¹⁰ Synthèse des États Généraux de l'Europe, *L'Europe : un Héritage, quelles responsabilités ?* Strasbourg, 17 avril 2010.

³¹¹ Plaquette des débats préparatoires relatifs aux EGE du 10 mars 2012.

Les EGE se déroulent sous la forme de conférences où siègent des invités de marque comme en 2007 lorsque Martine Aubry ouvre la journée sur le thème du 50^e anniversaire du traité de Rome, sur ses terres à Lille, alors que le non vient de l'emporter à l'occasion du référendum européen de la même année. Cette première édition est organisée par EuropaNova, Le Mouvement Européen France et l'Institut Jacques Delors – Notre Europe. L'événement est soutenu par un certain nombre de think tanks : la Fondation Robert Schuman, le Groupe des Belles Feuilles, l'Institut Thomas More, l'IDDRI et la FONDAPOL.

La deuxième et la troisième édition se déroulent successivement à Lyon en 2008 et à Strasbourg en 2010, toujours sous la houlette des trois co-organisateur. On voit cependant apparaître de nouveaux soutiens dans le cadre de ces deux événements : Confrontations Europe, Sport et Citoyenneté, Terra Nova, Forum Carolus, et le think tank Europartenaires fondé par Elisabeth Guigou, déjà présente lors du premier événement de 2007.

L'année 2012 marque la 4^e édition des EGE à Sciences Po Paris. Elle est marquée par l'intégration du journal Le Monde à la co-organisation, le départ de Notre Europe et la présence d'un nouveau think tank dédié à l'Europe, Eurocité, dirigé par Nicolas Leron.

Malgré un certain succès, la présence des think tanks aux EGE semble s'essouffler, d'abord en 2014 où la 5^e édition nombre de partenaires et soutiens se réduisent, autant que la coorganisation, partagée entre EuropaNova et le Mouvement Européen France. Le processus de fragilisation se poursuit en 2017 où l'on note la participation de seulement quatre think tanks.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène, la première résultant de la concentration de l'activité des think tanks les plus importants en 2017 sur le champ de l'élection présidentielle. Aussi, on notera l'influence dans ce processus des trois éditions du *Forum des think tanks*, animés par l'OETT et directement dédié au processus de reconnaissance et d'approfondissement de la présence de ces organisations dans le débat public français. Sans parler de véritable concurrence, l'affaiblissement de la présence des think tanks français aux EGE peut s'expliquer en partie par ce mouvement parallèle d'organisation et d'auto-identification représenté par les différents « trophées » puis *Forums des think tanks*.

En définitive, s'ils ne représentent qu'un groupe limité parmi l'ensemble des entités françaises étudiées dans ces recherches, les think tanks « européens » participent clairement à la structuration d'un groupe dès les années 2000 cherchant à peser dans le débat national et

européen tout en prenant en main sa propre reconnaissance auprès des pouvoirs publics et de la société civile. Sans constituer un groupe complètement homogène, ils participent de fait à créer une synergie en faveur du regroupement pour ces instituts qui tendent à monter en puissance sur la scène nationale. Le mouvement d'expansion des think tanks nationaux « à vocation politique » au cours des années 2000 participe directement à ce phénomène.

3) Les think tanks à vocation politique : un panel hétérogène de think tanks pleinement investis dans le débat public

a) Un panel aux différents enjeux et motivations

Les organisations considérées ici comme « think tanks à vocation politique » occupent, quantitativement et qualitativement parlant, une place relativement importante au sein des think tanks français. En premier lieu symboliquement, par leur propension à mobiliser l'opinion publique et à se positionner en périphérie de l'action de certains partis politiques français. De ce fait, ils participent largement à alimenter les représentations générales sur l'objet think tank en France pour leurs rapports de proximité avec le pouvoir (politique et économique).

Nous comprendrons ainsi parmi les organisations de ce groupe l'ensemble des think tanks qui font usage de cet anglicisme tout autant pour se définir dans le champ des idées que pour s'organiser à travers le champ de la politique et interagir avec ses différents personnels. Aussi, les 36 organisations de ce panel (annexe 5) se caractérisent par un marquage idéologique et politique plus ou moins important et visible selon les entités étudiées, ainsi que d'une proximité, voire parfois, d'une véritable imbrication avec le personnel politique français (chapitre 7). Pour autant, ces derniers marqueurs n'enlèvent en rien leur propension à s'auto-représenter au prisme d'une neutralité à toute épreuve et d'une relative, si ce n'est totale indépendance. On l'observe par exemple dans les statuts d'instituts importants comme Terra Nova, boîte à idées majeure de la gauche à partir des années 2000, comme précisé en première page de ses statuts, alors qu'elle n'est encore qu'à l'état d'association de

préfiguration d'une fondation en 2008, qu'elle « demeure un lieu de concertation indépendant de tout partis politiques en France et en Europe. »³¹²

Au-delà de cette proximité avec la sphère politique française, nous insisterons aussi à travers cette « vocation », sur l'orientation de leurs recherches et la nature de leurs productions, plus enclines à élargir leur périmètre de réflexion à une pluralité de thèmes sociétaux que de se spécialiser sur un thème large comme les think tanks internationalistes et dans une moindre mesure, les think tanks « Européens ». C'est bien ce qui les caractérise, notamment dans la typologie élaborée par M. Patard, comme étant des « généralistes »³¹³.

Parmi ce groupe relativement hétérogène, on comprend un certain nombre de sous catégories, dont la plus répandue dégagée par M. Patard en 2014 se rapporte aux think tanks dits « généralistes », comme l'Institut Montaigne ou Terra Nova qui se développent principalement entre 2002 et 2010. Entre libéraux-démocrates, libéraux-moderées et conservateurs-progressistes, ils tendent à se dégager du traditionnel clivage gauche/droite pour toucher un centre, le plus large possible, susceptible de renforcer leur auditoire et de fait, leur périmètre d'influence. Aussi, cette position offre le privilège de conforter un statut, ou du moins une représentation, celle d'experts, analystes, chercheurs et autres commentateurs actifs susceptibles d'influencer les décideurs tout en participant au façonnement de l'opinion publique³¹⁴. Leur gravitation autour des partis et leur plus forte médiatisation participe de fait à alimenter un certain flou, si ce n'est un véritable fantasme autour de cette fameuse incidence sur les trajectoires de la République³¹⁵.

Aux côtés de ces organisations généralistes, se déploient, dès 1985 avec la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (IFRAP), bien que l'institut n'emprunte pas encore à ce moment-là le titre de think tank, un nombre restreint d'entités affichant une spécialité sur les questions proprement économiques. Si elles intègrent ce panel et non celui des think tanks « spécialistes », c'est justement par le caractère éminemment politique d'une approche de la recherche opérationnelle encadrée dans la société. Ainsi, il

³¹² Statut de Terra Nova, *Préambule*, 2008.

³¹³ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. 2014.

³¹⁴ On le constate notamment à travers la place de plus en plus importante, autant sur les réseaux sociaux que sur les plateaux de télévision de personnalités majeures de ces organisations comme Agnès Verdier Molinié, pour l'IFRAP, Dominique Reynié pour la FONDAPOL, ou encore de David Azéma pour l'Institut Montaigne.

³¹⁵ On pensera par exemple aux ouvrages de Pierre Langlet et Olivier Vilain, *Think tanks, cerveaux de la démocratie*, ou encore celui de Marc Endeweld, *Le Grand Manipulateur* paru en avril 2019, sous titré alors *Les réseaux secrets d'Emmanuel Macron*.

s'agira principalement pour cette sous-catégorie de promouvoir le libéralisme économique et la réduction des dépenses publiques. Ce positionnement, souvent très marqué, les rapproche d'un autre sous-groupe de ce panel, celui des *Advocacy tanks*.

Anglicisme dans l'anglicisme, Le terme désigne initialement la montée en puissance dans les Etats-Unis des années soixante-dix, des think tanks néo-conservateurs dédiés à la lutte idéologique et à la conquête du pouvoir intellectuel³¹⁶. Ce fut le cas par exemple à travers le *New American Century* qui participa notamment à produire de nouvelles catégories de pensée à destination de la classe politique conservatrice pour envisager la prédominance états-unienne dans le monde à l'entrée du XXI^e siècle. Loin des poids lourds Outre-Atlantique, particulièrement en termes de financements, l'*Advocacy tank* français tend plutôt à s'inscrire dans la ligne des clubs politiques que l'on retrouve par vagues des années 1960 aux années 1980. Ils alimentent ainsi une réflexion au croisement de la recherche et de l'activité militante sans pour autant s'associer systématiquement à un parti ou à un éventuel candidat, même si c'est parfois le cas. Proches de ces nouveaux intellectuels « chiens de garde » pour reprendre les terminologies de François Bon et Maurice-Antoine Burnier en 1966³¹⁷, les activités de production et de diffusion de ces think tankers s'inscrivent à travers une lutte intense pour convaincre et façonner la pensée générale avant de susciter le débat. Elles correspondent à une dizaine d'organisations au sein de ce panel mais pourraient, selon le mode de catégorisation, revenir à un nombre beaucoup plus élevé, particulièrement au regard de la tension idéologique et politique qui traverse les instituts généralistes précédemment évoqués.

Enfin, rentrent en compte au sein de ce panel les écuries politiques et autres micro-partis revendiquant l'appellation « think tanks », traduisant souvent une volonté de modernité pour enrober une forme d'organisation pour le moins classique. Beaucoup d'organisations pourraient apparaître dans cette catégorie tant elles sont désignées comme tel par la presse³¹⁸. Nous avons pourtant choisi ici de ne prendre en compte dans ces recherches que les entités s'auto-désignant sous cette appellation, bien que rien ne les différencie des autres clubs et structures de réflexions présentes traditionnellement au sein des partis

³¹⁶ Voir Blog de François-Bernard Huyghe, lien : le Blog http://www.huyghe.fr/actu_446.htm

³¹⁷ François BON, Maurice-Antoine BURNIER, *Les nouveaux intellectuels*, Edition Cujas, Paris, 1966.

³¹⁸ On pensera par exemple à Génération France, association fondée par Jean-François Copé en 2006.

politiques³¹⁹. Si les motifs de l'entité peuvent varier entre intention ou non de contribuer à la conquête du pouvoir, le choix de l'appellation traduit un certain nombre d'intentions. Il répond premièrement à la volonté d'exposer les vertus réflexives et modernes traduites par cet anglicisme, la neutralité et le pragmatisme en tête. Ce point est d'autant plus important dans un XXIe où le discours politique prend volontiers les formes d'un rationalisme rassurant teinté de professionnalisme. Dans la pratique, ces clubs, micro-partis, sont désormais régulièrement cités sous l'appellation think tank parmi la sphère journalistique, quitte à créer une certaine confusion lorsqu'il s'agit de savoir s'ils sont de vrais ou de faux think tanks³²⁰. Si notre intervention ne se résume pas à déterminer ce qui relève ou non d'une éventuelle définition stricte du think tank, il n'en reste pas moins intéressant que l'usage se greffe sur différentes réalités au fil de son utilisation.

L'approche par l'usage direct de l'appellation par les quelques instituts observés nous invite de fait à comprendre l'objectif de cette greffe sémantique sur une pratique traditionnelle de l'activité politique française. Sans n'être totalement d'aucun intérêt, ces organisations trouvent à travers cet usage, à savoir, porter les idées d'un candidat ou d'une mouvance au sein d'un parti, une place quelque peu marginale au sein de ce panel. Enfin, on peut dire qu'ils participent de fait à la complexification, ou plutôt au brouillage de l'appellation en France. Ces entités ne se développant qu'au milieu des années 2000 avec la création du think tank Désir d'Avenir en 2006 sous l'égide de Ségolène Royale et se manifestent logiquement plus tard que les autres, le mouvement s'essouffant rapidement avec les dernières entités revendiquées comme telle, qui apparaissent entre 2015 et 2018 comme l'Hétairie³²¹.

En définitive, si l'on s'en tient au nombre de créations d'instituts, l'expansion de ce panel d'organisations revendiquant l'appellation think tank tend à s'essouffler, bien que les principaux d'entre eux, principalement les généralistes et quelques-uns appartenant au phénomène de *l'advocacy*, tendent à renforcer leurs positions au fil des années. On observe un pic de créations, tout comme les think tank européens, entre 2005 et 2010, qui témoigne à la fois d'une acculturation progressive de la société française et de sa sphère politique au

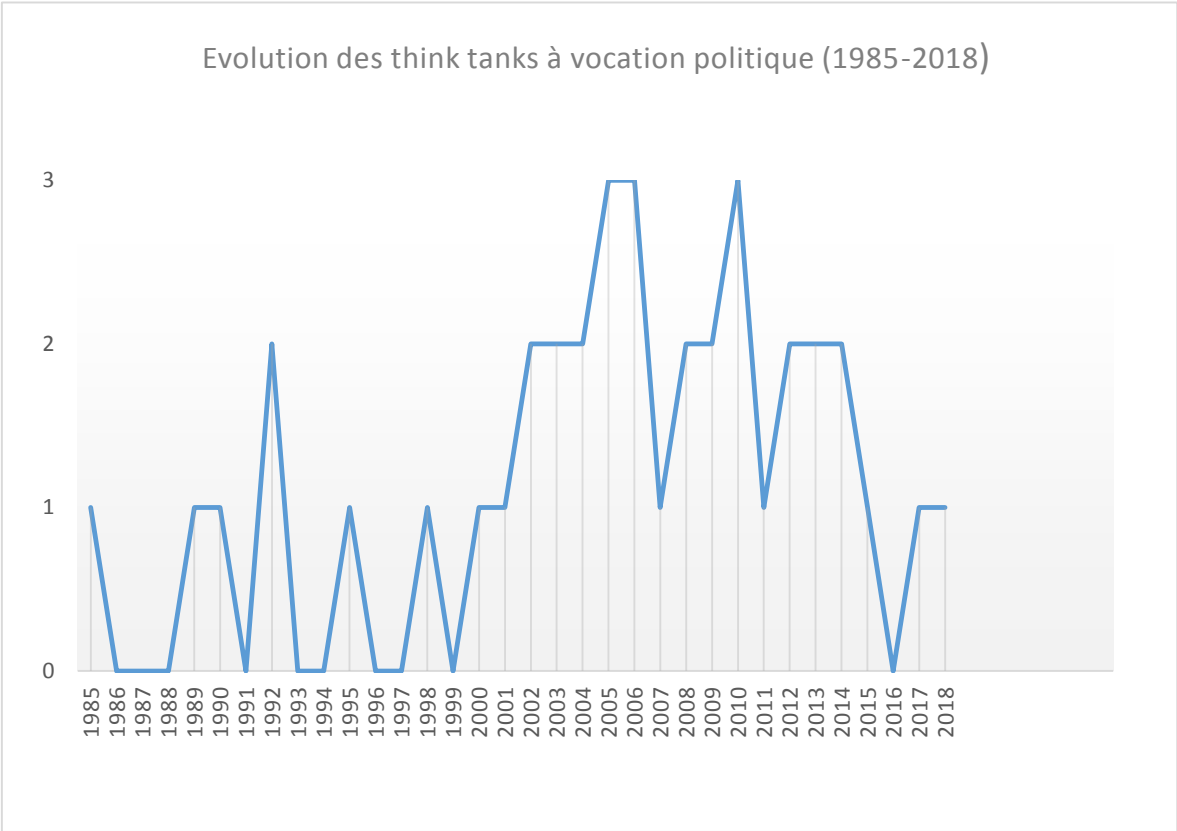
³¹⁹ Serge BERSTEIN, *Les partis*, dans R. RÉMOND, *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988.

³²⁰ Ecouter émission France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-idees-claires/vrais-et-faux-think-tanks>

³²¹ Sur le site de l'Hétairie. Lien : <https://www.lhetairie.fr/>

phénomène think tank, mais aussi d'une activité politique intense marquée par les deux élections présidentielles de 2007 et de 2012 où ces officines : généralistes et écuries politiques comprises, se manifestent de manière particulièrement accrue (chapitre 7).

Ce développement croissant, quoiqu'entrecoupé, annonce la poursuite du processus d'auto-identification partiellement engagé. Le Forum des think tanks qui a lieu en 2010 et les deux qui lui succèdent en 2011 et 2012, constituent le cœur de ce phénomène d'identification par les tentatives de regroupement.



Noms	Création	Sous-catégorie	Labellisé
IFRAP	1985	Economiste	v
LASAIRE	1989	Généraliste	v
Institut Turgot	1990	Advocacy	v
Fondation Jean Jaurès	1992	Généraliste	v
Institut Montaigne	2000	Généraliste	v
L'Ami Public	2001	Généraliste	x
La république des idées	2002	Généraliste	x
IREF	2002	Economiste	v
Héritages et progrès	2003	Advocacy	x
Institut Molinari	2003	Economiste	v
FONDAPOL	2004	Généraliste	v
Désir d'avenir	2005	Ecurie politique	x
Fondation Res Publica	2005	Généraliste	x
Terra Nova	2005	Généraliste	v
Décider Ensemble	2005	Généraliste	x
En Temps Réel	2006	Généraliste	v
Génération France	2006	Ecurie politique	X
IRG	2006	Généraliste	x
Le chêne	2006	Ecurie politique	x
Cercle de La Réforme de l'Etat	2007	Généraliste	x
Cartes sur Table	2008	Généraliste	v
Institut des Libertés	2008	Advocacy	x
Novo Idéo	2009	Généraliste	v
Avenir Jeune	2009	Généraliste	x
La Fabrique Spinoza	2010	Généraliste	x
République et Diversité	2010	Advocacy	x
La Fabrique de la Cité	2010	Généraliste	v
L'atelier de la République	2011	Généraliste	x
Synopia	2012	Généraliste	x
Think tank Différent	2012	Généraliste	x
Génération Libre	2013	Advocacy	v
Think Libéral	2013	Advocacy	x
Think tank Fontervaud	2014	Généraliste	x
Refonder la Droite	2014	Ecurie politique	x
Gauche Libre	2015	Ecurie politique	x
L'hétairie	2017	Advocacy	x
L'Aurore	2018	Advocacy	x

Tableau des think tanks à vocation politique. Réalisé par l'auteur

b) Les forums des think tanks : poursuite d'un processus d'auto-identification

Il semble important à ce stade de l'argumentation d'observer une légère digression dans l'approche chronologique du développement de cet usage pour se concentrer sur les différents forums des think tanks. Ils jalonnent ainsi les années 2010, 2011 et 2012 et sont notamment marqués par la présence des think tanks européens et à vocation politique qui contribuent largement à structurer et à alimenter la dynamique. Ces événements répondent ainsi à la volonté de consolider de manière collective une logique d'auto-promotion³²² et s'inscrivent dans la construction d'une forme de légitimité encore difficile à acquérir parmi la classe politique française et plus généralement dans l'ensemble de la société. En premier lieu, en gagnant une visibilité par le regroupement et l'explicitation d'une identité et de pratiques en matière de production de savoirs à destination des politiques publiques. Selon M. Patard, qui a pu en 2010 assister à ce premier forum, l'événement pourrait s'observer à travers une double lecture, soit comme le signe d'une « conscientisation d'un nouveau champ » soit sous « le signe des échecs » des organisations représentées quant à exister véritablement dans le champ politique malgré un relatif succès de cette première édition au regard des huit cent participants recensés au Centre Universitaire Malesherbes et des quelques vingt think tanks parisiens présents à cette occasion. L'auteur de la première étude globale des think tanks français propose un rapprochement intéressant entre ce premier événement et les assises de la démocratie de 1964, où une soixantaine de Clubs politiques et autres centres de réflexion créés depuis 1958 s'inscrivent à travers une véritable entreprise de promotion collective³²³. Nous reviendrons plus spécifiquement sur ce rapprochement entre think tanks et clubs dans le troisième chapitre de cette étude.

M. Patard évoque aussi les tensions et incompréhensions que font naître l'événement de 2010 et ses quatre tables rondes : sur les moteurs de la croissance, les modèles de développements, le renforcement des solidarités en Europe ou encore les enjeux relatifs aux nouvelles formes de citoyenneté en France et en Europe³²⁴. Elles se cristallisent d'abord autour des idéologies³²⁵, inhérentes comme on l'a vu (Cf. Chapitre 1) lorsqu'il s'agit d'aborder le fondement des idées de ces organisations. Seconde particularité évoquée par M. Patard,

³²² Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p213.

³²³ Ibid. p214-215.

³²⁴ Programme du premier *Forum des think tanks* 6 novembre 2010, p2.

³²⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p216.

l'absence surprenante de l'IRIS, l'IFRI, la FRS, l'IDDRI et Confrontation Europe, suivant l'hypothèse selon laquelle ce premier forum marquait alors la scission nette entre ces dernières, plutôt orientées « savoir » dans l'élaboration de sa typologie, là où les participantes de ce premier forum orientées « pouvoir » ont tout intérêt à s'inscrire dans la démarche. Aussi, en partant d'une approche bourdieusienne, M. Patard avance l'idée que leur absence s'expliquerait par leur position de dominants sur le marché des think tanks, qui nécessiterait leur éviction du nouvel ordre en train de se mettre en place, permettant aux entrants de se positionner dans un rapport de concurrence plus favorable. A travers cette lecture, le 1^{er} forum des think tanks recouvre ainsi les atours d'une lutte symbolique pour se faire connaître et émerger face aux plus puissants. Nous considérerons également cette absence des poids lourds historiques lors de ces forums au regard des sujets évoqués lors de ces différents forums, finalement assez peu portés sur les questions internationales et stratégiques. Cependant, le rapport dominants/dominés ne semble pas tenir ici face aux autres organisations de poids qui jalonnent ce forum du 6 novembre. Les cinq absentes, pourtant figures d'envergure dans cet écosystème représentent toutes des organisations historiques bénéficiant d'une reconnaissance et d'une structuration bien établies en 2010 et ont donc en premier lieu peut être un moindre intérêt à se projeter sur l'événement. Aussi, l'événement, semble en effet faire la part belle à de nouveaux entrants comme la Fondation Respublica, EuropaNova ou encore le club Jade et son jeune président Medhi Benchoufi, au cœur de l'initiative avec la FONDAPOL, tout en laissant place à la tribune à des organisations déjà historiques comme Notre Europe ou La Fondation Jean-Jaurès, particulièrement concernées par les sujets traités lors de cette journée. Entre autopromotion collective et tensions sous-jacentes, moteur de réussite ou signe d'échec, ce premier *Forum des think tanks* semble en premier lieu marquer une étape importante de la consolidation de ces organisations en tant que groupe, qui, à défaut d'être homogène, propose les premiers jalons pour apprendre à se réunir et se reconnaître.

Vingt-trois organisations, dont quelques-unes nouvellement créées comme la Fabrique Spinoza ou le Cercle de la Licra, participent au deuxième forum qui a lieu de nouveau à La cité Malsherbe le 19 novembre 2011, toujours à travers les modalités organisationnelles de la table ronde et autour de sujets relativement proches de ceux de l'année précédente, entre économie, société et vision de l'avenir, soit l'ensemble de l'outillage intellectuel dont doivent

s'équiper ces organisations généralistes et à vocation politique. On retrouve le même nombre d'organisations avec les têtes d'affiches que constituent alors la Fondation Jean-Jaurès, l'Institut Montaigne, l'IFRAP, Terra Nova, La FONDAPOL ou encore le Club Jade, de tous les rendez-vous malgré son statut d'outsider.

Le troisième forum qui a lieu en 2012, s'articule à peu de chose près autour des mêmes entités alors que se multiplient les organisations faisant usage. Parallèlement à ce qui s'apparente à une forme de stagnation, le débat est quant à lui marqué par la nécessité de trouver des sujets assez consensuels pour contourner des débats à travers lesquels des lignes idéologiques pourraient être éventuellement trop affirmées³²⁶, ce qui mettrait en péril la nécessité de « faire corps » durant ce type d'événement dans le cadre de leur stratégie de légitimation collective. Cette forme de prudence pose de fait le problème du renouvellement des idées posé par Ariel Colonomos dans son étude des think tanks états-uniens³²⁷, là où ces organisations trouvent une légitimité, comme on l'a vu, à travers leur propension à se penser et se définir à travers une forme d'innovation politique.

Nous n'avons pas été ici en mesure d'observer de nouvelles manifestations du forum des think tanks après 2012, nous interrogeant de fait sur la capacité de ce « groupe » émergent à s'auto-organiser dans les moyen et long termes pour exister sur le marché des idées et plus spécifiquement sur le marché des think tanks. Cependant au regard des années écoulées et de l'état actuel du développement des think tanks français, largement abordé dans ce chapitre, nous nous garderons bien ici de porter un jugement sur l'hypothèse d'une réussite ou d'un échec collectif pour un ensemble d'organisations qui, certes, savent jouer collectif lorsqu'il s'agit d'exister ou de peser dans le débat public, mais qui préservent avant tout l'impérieuse nécessité de survivre individuellement sur un marché des idées français où les subsides, publics comme privés, restent difficile à acquérir. Il s'agit donc de considérer ces événements pour ce qu'ils sont, à savoir des moments de structuration pour un écosystème encore en voie d'émergence et de développement sur ces trois années, et qui indique une volonté nette de se démarquer dans le champ de la production des idées et du débat politique tout en attirant l'œil d'une sphère politique française encore peu accoutumée à solliciter cet objet mal saisi.

³²⁶ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p381.

³²⁷ Ariel COLONOMOS, *La politique des oracles, raconter le futur aujourd'hui*, Albin Michel, 2014, Paris.

On pourrait enfin s'interroger sur le phénomène contradictoire que présentent l'arrêt de ces différents forums et la multiplication des organisations faisant usage de l'appellation, couplé à l'inflation grandissante du terme dans les médias durant les années 2010. Cependant, force est de constater la place grandissante de l'OETT dans la constitution de l'objet en tant que groupe dès 2006 et de manière beaucoup plus structurée au cours des années 2010. Peut-être alors que l'organisation d'Olivier Urrutia et de Sélim Allili damne-t-elle le pion aux initiatives conjointes du club jade et surtout de la FONDAPOL de Dominique Reynié?

Outre les querelles de clochers qui pointent derrière la présence ou non des uns et des autres à différents événements ou plus manifestement celle de la prise du leadership sur l'organisation des think tanks français en tant que groupe reconnu/reconnaissable sur le marché des idées, on remarque la difficulté pour ces organisations à constituer, à quelques exceptions près et lors de rares moments, les groupes d'influence puissants et inventifs auxquelles ils voudraient parfois être associés. Cette dynamique contribue largement à n'observer ces think tanks français qu'au prisme de leur retard, leurs échecs, en 2020 encore³²⁸, particulièrement sous le coup de la comparaison avec leurs homologues d'Outre-Atlantique et européens. Élément de langage devenu véritable leitmotiv.

Pour autant, ces différentes problématiques d'ordre représentationnelles et organisationnelle ne semblent en rien influencer sur l'expansion de l'usage, d'abord au cours des années 2000 et surtout à partir des années 2010.

4) Entités spécialisées et organisations locales : l'explosion des think tanks dans les années 2000 et 2010

a) Autant de think tanks que de sujets : penser et se penser par secteur dans les années 2000

On assiste au début des années 2000 à l'expansion du phénomène think tank à travers un mouvement de spécialisation pour ces instituts, bien souvent en fonction des grands thèmes rythmant la vie politique, économique, environnementale et/ou sociale. Nous les comprendrons ici comme les think tanks « spécialisés et/ou sectoriels » dans la mesure où ils

³²⁸Voir article dans le journal la Tribune, lien : <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/les-think-tanks-une-deception-francaise-838218.html>

opèrent dans des périmètres disciplinaires restreints et des compétences peut-être plus précises que leurs homologues, comme le droit, le numérique, l'éducation, la prévision économique etc. ou des secteurs spécifiques, du transport maritime en passant par le développement durable, l'énergie photovoltaïque ou encore le milieu hospitalier. Dans ce foisonnement des spécialités et des thématiques abordées, on discerne des césures chronologiques qu'il semble essentiel de mettre en évidence.

En premier lieu, le fait qu'un certain nombre de ces organisations, relativement anciennes compte tenu de la chronologie de l'ensemble des entités étudiées, n'aient emprunté l'appellation qu'en cours de route, participe à un certain étirement de la chronologie. C'est le cas par exemple de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime (IMTM), association loi 1901 née en 1967, répertoriée, encore en 1994 comme « Cas particulier » dans les archives de la chambre de commerce et de l'industrie de Marseille³²⁹ tant ses activités croisées s'éloignent de toutes formes organisationnelles connues et qui ne s'auto-désigne à travers ce nouvel usage qu'au cours des années 2000 en devant un « véritable think tank » du transport maritime comme l'indique son ancien site internet ou, comme on peut encore le voir sur sa page LinkedIn, s'attribue une « mission de think tank »³³⁰ (chapitre 8).

On reconnaît également d'autres dynamiques pour les think tanks spécialistes, particulièrement pour ceux consacrés au monde de l'entreprise comme Entreprise et Progrès (1970) ou encore l'Institut De l'Entreprise (1975), labellisé « think tank transparent »³³¹ en 2016. Liés aux entreprises du Cac40, ces think tanks qui ne prennent l'appellation qu'en cours de route représentent des entités particulières dans notre panel, notamment par leur propension à concentrer différents types d'intérêts, autant qu'à susciter le doute quant à leur action dans la vie de la Ve République (chapitre 6).

Malgré cette temporalité allongée et le nombre particulièrement élevé d'organisations recensées, quarante-neuf dans cette catégorie large, il n'apparaît jamais plus d'une entité par année entre 1967 et 2004, leur nombre explosant véritablement à partir de 2005 et 2011 avant de s'essouffler progressivement.

³²⁹ Commission maritime et transport, *Compte-rendu de la séance du mardi 11 janvier 1994*, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence, 11/01/1994, archives de l'IMTM.

³³⁰ Sur le LINKDIN de l'IMTM : <https://www.linkedin.com/company/imtm-institut-m%C3%A9diterran%C3%A9en-des-transport-maritimes/about/>

³³¹ OETT, *La France des think tanks...* Op.cit.

Les think tanks œuvrant à la réflexion sur des thèmes très spécifiques de l'économie, travail, entreprise, industrie, prévision, transformation numérique de l'économie, représentent la majorité des organisations de cette partie du panel. Les plus anciennes entités comme L'observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE) qui voit le jour en 1981, ne se greffent que tardivement au phénomène think tank. Elles irriguent aussi les années 2010 sous le coup de la réflexion sur la transformation des sociétés et du travail avec l'émergence d'entités comme les think tanks Without Model (2011), ou NWOW (2016).

Sans grande surprise, l'environnement et le numérique constituent deux thématiques de prédilection de ce panel, douze pour la première catégorie et huit pour la seconde, pour des instituts qui quadrillent l'ensemble des années 2000 et 2010. On remarquera dans ce sous ensemble, des entités d'envergure comme la Fondation Hulot, mais aussi la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) fondée en 2000, l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) ou plus récemment, La Fabrique Ecologique fondée en 2013. Ces organisations participent à leur manière à la structuration de sous catégories de think tanks en créant parfois leurs propres événements, participant du même coup à une logique de reconnaissance et de légitimité dans leurs domaines. C'est le cas par exemple lorsqu'il s'agit d'explorer collectivement les potentialités de la dématérialisation de la gouvernance et de la démocratie en général, lorsque cinq « think tanks du numériques »³³² : Forum Atena, InnoRecherche, La fabrique du futur, French Road et Le Forum des jetons, proposent en 2019 de s'inscrire dans la réflexion du Grand Débat porté par le gouvernement durant le quinquennat d'Emmanuel Macron. Il s'agit alors de profiter de la conjoncture pour s'inscrire, en tant que groupe de spécialistes sur un sujet de pointe, dans l'alimentation pragmatique et assez progressiste pour être consensuelle du débat démocratique dans une période clef où tensions sociales et tentatives de dialogue du gouvernement s'inscrivent dans l'espérance d'un possible renouvellement du politique. Les interlocuteurs et interlocutrices, d'horizons variés : co-producteur du TEDx, chercheurs formés à Paris Tech, membres de l'Irest, consultants, élus, entrepreneurs, proposent de fertiliser leurs expertises respectives autour de sujets variés où le numérique semble pouvoir constituer un vecteur d'amélioration sociétale tout en constituant un outil devant rester à la main de l'Homme, « Ce n'est pas le

³³²<https://www.helloasso.com/associations/granddebat-des-think-tanks-du-numerique/evenements/granddebat-des-think-tanks-du-numerique>

numérique qui change nos vies, c'est parce que l'Homme franchit une étape dans son évolution qu'il délègue les tâches primaires aux machines et à la chimie. De ce fait, de nouvelles formes de gouvernance et un nouveau pacte social deviennent nécessaires. Ceci impacte les fondamentaux de notre système actuel. Le numérique est au cœur des solutions possibles mais aussi des dangers. »³³³. Il s'agit alors de déployer une réflexion pour « Un numérique plus mature, plus proche des aspirations européennes est possible et même en route. Il nous concerne tous. »³³⁴, en somme, de s'émanciper de la seule promesse technologique sans pour autant marginaliser le progrès dans l'évolution des sociétés. Maîtrise de l'innovation, approfondissement démocratique et de la question européenne, tous les sujets sont là pour remplir le cahier des charges du progrès sur lequel s'investissent la majorité des think tanks étudiés. Sans parler de pensée unique, force est de constater en effet le lissage idéologique, sous couvert de s'en extraire (des idéologies) que semble s'auto-imposer de manière consciente et/ou inconsciente ces organisations.

Enfin, la coordinatrice de l'événement, Geneviève Bouché, Présidente du think tank Forum Atena cadre tout à fait au *think tanker* au profil transverse. Docteur en telecom, économie et futurologie issue de Telecom Paris Tech, cette cyberticienne auto-revendiquée comme pionnière du numérique, se positionne ici en organisatrice de compétences et de pensées pour répondre à l'objet de son introduction à l'occasion de cette journée d'étude, à savoir, l'exploration des potentialités démocratiques permises par «Le Numérique de demain »³³⁵.

Moins attendus, les think tanks spécialisés dans le droit et dans les domaines de la santé suivent eux aussi une trajectoire ascendante au cours des années 2000, particulièrement pour la première catégorie avec l'apparition dès 2002 de l'Institut Présage, lui aussi labellisé think tank transparent en 2016.

Certains, comme le Club des juristes (2007), se démarquent par un affichage précis de leur identité en tant que think tank. Se désignant comme « le premier think tank juridique français »³³⁶, participe aussi à alimenter la réflexion et la définition de l'objet qui semble ici parfaitement s'accommoder à la nature et aux objectifs du club, à savoir, mener une réflexion

³³³ Ibid.

³³⁴ Ibid.

³³⁵ Propos introductif de Geneviève Boucher, *basculement sociétal et rôle des think tanks*.

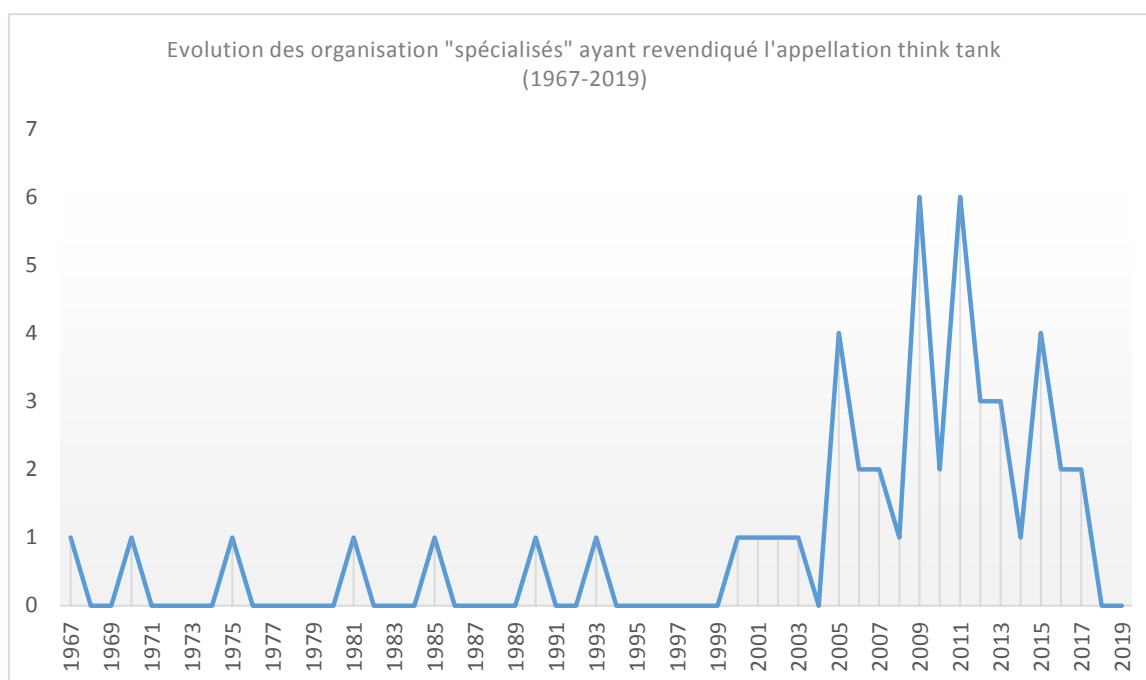
³³⁶ Sur le site du club des juristes, lien : <https://www.leclubdesjuristes.com/>

prospective autour des problématiques juridiques et de politiques publiques, « S'il n'existe pas de définition juridique précise de ce qu'est un think tank, on considère comme tel la réunion d'un groupe de personnes expertes autour d'une structure juridique pérenne, dont l'activité principale est la production et la diffusion de contenu de politique publique.»³³⁷.

Un certain nombre d'instituts investis dans le domaine de la santé mais aussi de l'éducation participent au développement des entités spécialisées au cours des années 2000, que les travaux portent sur le milieu hospitalier comme le Cercle Santé et Innovation (2005) dont le spectre de réflexion reste relativement large, à des instituts aux champs beaucoup plus restreints comme le moins connu think tank ObésitéS fondé en 2013 animé par un certain nombre de professionnels de la lutte contre l'obésité : médecins, diététiciennes, psychologues, chercheurs.

On peut s'interroger en définitive sur le sens de l'appellation think tank pour des groupes où la nécessité de faire corps et le souci de légitimité se résolvent *a priori* sous d'autres formes : syndicats, ordres des médecins et des avocats, chambres de commerce et de l'industrie. L'emploi un peu particulier de cet anglicisme répond peut être à la volonté de se démarquer dans les corps professionnels où les secteurs à travers lesquels elles se manifestent en promouvant une éventuelle capacité à se penser « au-delà » et à se positionner en producteur de connaissance et d'influenceur au sein de leurs propres réseaux professionnels. Aussi, dans certains cas, l'organisation, sous le format think tank, se comprend à travers la possibilité de soulever de nouvelles problématiques au travers des spécialités remises en question dans un cadre semi-formel, laissant place à une liberté réflexive plus ample et de fait à une vision supposée moins cloisonnée. Enfin, et elle découle en partie des précédentes, nous pourrions soulever la problématique de la pluridisciplinarité, voire d'aspirations à la transdisciplinarité, vécue dans beaucoup de milieux comme une nécessité nouvelle pour penser au-delà des méthodes et catégories en place. La « formule » think tank invite en ce sens à ouvrir les portes et ainsi multiplier les horizons de la recherche en favorisant la rencontre de spécialistes d'horizons divers.

³³⁷ Voir site internet du Club des Juristes : <https://www.leclubdesjuristes.com/qui-sommes-nous/>



Évolution des think tanks à forte spécialisation (1967-2019). Réalisé par l'auteur.

Noms	Création	Spécialisation	Secteur / domaine	Labellisé
IMTM	1967	Droit	Transport maritime	x
Entreprise et Progrès	1970	Economie	Entreprise	x
IDEP	1975	Economie	Entreprise	v
OFCE	1981	Economie	Prévision	v
IRDES	1985	Santé	Economie	v
Fondation Hulot	1990	Environnement	Ecologie	v
UTOPIES	1993	Environnement	Entreprise	x
FING	2000	Numérique	Transformation numérique	v
IDDR	2001	Développement durable	Relation Internationale	v
Institut Présaje	2002	Droit	Economie et Société	v
Club XXIème siècle	2003	Développement	Economie et société	x
FARM	2005	Agriculture	Economie et ruralité	v
Renaissance Numérique	2005	Numérique	Transformation numérique	v
Fondation Prometheus	2005	Economie	Entreprise	x
Cercle Santé Innovation	2005	Santé	Hospitalier	x
La Fabrique du Futur	2006	Prospective	Entreprise	x
Talent du Numérique	2006	Numérique	Travail	x
Forum D'Avignon	2007	Culture	Economie et société	v
Le club de juristes	2007	Droit	Politiques publiques	x

Club efficence	2008	Economie	Communautaire	x
Club jade	2009	Numérique	Economie	v
Inno.recherche ³³⁸	2009	Numérique	Transformation / économie	x
Novo Idéo	2009	Environnement et territoires	Politiques publiques	v
Le laboratoire de l'ESS	2009	Economie sociale et solidaire	Economie/ politique publique	x
Institut Montparnasse	2009	Economie	Mutualiste	x
Idées (TT de la Fondation Tuck)	2009	Energie / Dev durable	Recherche / coopération	x
France Territoire Solaire	2010	Energie	Photovoltaïque	x
The Shift Project	2010	Energie	Environnement	v
Without Model ³³⁹	2011	Travail	Transformation / économie	x
Cercle de la licra	2011	Lutte contre le racisme	Société	x
Think tank économie et santé	2011	Santé	Economie	x
Altaïr Think tank	2011	Numérique	Culture / médias	x
G Nova think	2011	Numérique	Généraliste	x
La Fabrique de L'industrie	2011	Entreprise	Economie	v
Révolution éducative	2012	Education	Société	x
Droit et croissance	2012	Droit	Economie	x
L'Atelier énergies et territoires	2012	Energie	Industrie (EDF) / société /	x
Think tank ObésitéS	2013	Santé / obésité	maladie / Société	x
La Fabrique écologique	2013	Environnement	Ecologie	v
Ecolo Ethik	2013	Environnement	Ecologie	x
Institut Messine	2014	Commissariat aux comptes	Professionnel	x
Club D'IENA	2015	Droit	Société	x
Vers le Haut	2015	Education / jeunesse	Société	x
Digital New Deal	2015	Numérique	Economie / Société	x
I4CE	2015	Economie / climat	Environnement	x
NWOW	2016	Travail	Economie et société	x
Institut Aristoclès	2016	Droit	Economie et Société	x
TousDroitDevant	2017	Droit	Economie et Société	x
Cercle Vulnérabilités et société	2017	Vulnérabilités	Santé / économie et société	x
IFRASEC	2013	Sécurité Civile		x
Institut Paul Delouvrier				

Tableau des think tanks à forte spécialisation (1967-2019). Réalisé par l'auteur.

³³⁸ Cas particulier le think tank est ici associé à une structure internalisée au sein de l'entreprise.

³³⁹ Organisation revendiquée « Action Tank ». Rentre dans la trajectoire d'appropriations variables de l'objet type « think and do tank ».

b) Vers un phénomène de territorialisation des think tanks ?

Si le développement des organisations faisant usage de l'appellation think tank semble s'essouffler de manière significative à partir de 2017, on constate pourtant une recrudescence des organisations à vocation locale ou simplement se désignant comme telle dans leurs intitulés. Nous comprendrons cette catégorie encore peu connue à travers le périmètre géographique délimité de leur activité d'influence et de réflexion, qu'il se situe à échelle d'une zone géographique spécifique, d'un département ou d'une municipalité. Elles répondent à un mouvement plus large où la part de la région, voire du département, se voit affubler de nouvelles compétences dans la déclinaison locale de politiques nationales : SRADET, PCEAT etc. Aussi, sur le plan politique, les entités locales trouvent elles aussi une voie de développement en se constituant comme réservoir de pensée voire, littéralement comme écurie à candidat dans le cadre d'élections. De fait, les think tanks se développent lentement en région mais deviennent tout de même, à travers cette recrudescence tardive, des leviers possibles d'influence ancrés sur les territoires et de possibles espaces de production d'une connaissance peut-être jugée plus en phase avec les espaces concernés.

L'institut Kervégan, « think tank à l'Ouest »³⁴⁰ fondé en l'an 2000, inaugure assez précocement le développement du phénomène en France, d'abord par sa localisation, hors de la sphère parisienne, mais aussi par le choix de sujets de réflexions et de débats en phase avec le territoire concerné. Loin d'être anecdotique, le poids de cette association de loi 1901 participe à la reconnaissance initiale de ce panel d'entités privilégiant le local, ou moins une approche de proximité, plutôt que l'échelle nationale ou internationale (chapitre 8).

Au nombre de 14 à l'issue de la rédaction de ces travaux de recherche, ce qui correspond à un phénomène pour le moins limité, la difficulté à les capter renforce l'idée qu'il en existerait un nombre plus important. Aussi, une grande partie des think tanks abordés dans ce panel se situent à l'Ouest, par la facilité peut-être, pour le chercheur néo-aquitain, d'élaborer des contacts avec des organisations moins visibles sur la scène nationale.

Ce dernier point nous invite à préserver une part de doute d'autant plus importante quant à la représentativité de ce qui pourrait ne constituer dans ces recherches, que l'échantillon d'un panel plus important, rappelant l'ambition de cette thèse « outil », de laquelle pourrait naître

³⁴⁰ Voir présentation du site internet de l'Institut Kervégan, lien : <https://www.institut-kervegan.com/>

une succession d'approfondissements sur des fragments spécifiques du sujet abordé.

Pour autant, le groupe étudié ici, le plus exhaustif possible, s'inscrit dans la dynamique protéiforme de l'ensemble des organisations abordées, si l'on considère la variété des champs, des motifs, et des caractéristiques administratives recouvrant l'usage du terme : Fondations d'utilité publique, association loi 1901, équipe de campagne, micro-partis locaux, succursale locale de syndicat, initiative individuelle sans statut juridique défini. Leurs domaines de réflexions tendant à prendre eux aussi les contours de la diversité, en conservant, pour un certain nombre d'entre eux : Tarbes et Moi (2019), PerpiD (2019), Demain l'Ecologie En Normandie (2016) ou encore l'Institut des Deux Rives (2008) situé à Bordeaux, une colonne vertébrale, c'est-à-dire la démocratie participative et l'écologie.

Il existe ainsi un phénomène think tank hors du bassin parisien, dont les contours, en de nombreux points, conservent les caractéristiques générales affichées dans l'ensemble du panel étudié : diversité des sujets de réflexion, volonté d'influencer les trajectoires de la cité, usages multiformes et approximatifs de l'appellation pour s'identifier dans le champ de la connaissance à vocation opérationnelle, entre la pensée et l'action. Pour autant cet ensemble d'organisations préserve une ligne structurante, celle de travailler sur la focale du territoire, entendu ici à travers un périmètre géographique délimité et cohérent sur le plan spatial, politique et culturel. Enfin, ces think tanks préservent, au regard de la chronologie française, la particularité de se manifester de manière « tardive », après 2015, si l'on excepte quelques pionniers comme l'Institut Kervégan en 2000 ou encore l'Institut des Deux Rives fondé en 2008. Outre cette courte périodisation du développement de ces instituts, nous aurons l'occasion de les étudier plus précisément au cours du dernier chapitre qui leur est consacré au cours de cette étude.

Pour ainsi dire, il semble plus difficile de trouver de « véritables » think tanks en France, autant pour la subjectivité de son usage, qu'au regard des organisations s'identifiant comme tel. Cependant, l'analyse des différents cas d'usages et de la typologie des organisations qui en ressort permet d'observer à la fois le contenu de l'inflation du terme dans la société française autant que les cycles de son développement.

CONCLUSION

Le think tank constitue ainsi un terme usiné sous tous les angles depuis plus de 40 ans en France. Ses contours n'ont fait que se multiplier et se complexifier en même temps que l'apparition d'organisations identifiées comme telles, ou en revendiquant l'appellation, autant par effet de mode que pour la légitimité qu'elle semble conférer auprès des sphères politiques et économiques.

Cependant, malgré des approches parfois biaisées, voire tronquées, et un objet encore particulièrement insaisissable, force est de constater que la dynamique engagée à partir de 2006 par l'Observatoire Européen des think tanks semble avoir véritablement contribué à l'éclosion du fameux « écosystème » évoqué en titre du rapport de 2016. La formation d'un groupe partageant des pratiques, symboles, critères de catégorisation, espace interactionnel est finalement un champ commun. Ce mouvement laisse alors envisager la possibilité, à l'horizon des années à venir, la structuration approfondie de ce qui commence à ressembler à un véritable ensemble. Un ensemble particulièrement fragile malgré tout au regard de la faible évolution des travaux menés par l'OETT jusqu'à l'horizon 2020. Nous laisserons à l'histoire le loisir de choisir si la structuration de cet écosystème se poursuivra où à l'inverse, s'évanouira à peine quelques années après ses premiers soubresauts.

Cette approche du phénomène think tank, non pas en tant qu'objet formel mais en tant qu'usage nous permet aussi d'entrevoir les différentes formes d'appropriation d'un anglicisme pour traduire différentes intentions en nous rappelant toujours sa valeur souvent subjective et arbitraire.

C'est en partie sur ces bases que nous avons pensé les suites de cette recherche, pour observer et analyser les relations de ces différentes entités avec les pouvoirs et la société civile. « En partie » seulement, car il semblait difficile de penser cette histoire, immergée dans le temps présent, sans prendre en compte son dialogue régulier avec l'objet laboratoire d'idées en France, qui apparaît autant comme une catégorie sémantique pour interroger l'usage présent du think tank français, qu'un point de repère pour penser ces entités dans l'histoire des organisations de savoirs et d'influence françaises du XVIIe siècle à nos jours. À ce titre, ce travail de recherche invite à transcender le cadre chronologique traditionnellement admis pour se pencher sur un nouveau découpage dans lequel l'actualité des think tanks prendrait

pleinement sa place dans l'histoire des laboratoires d'idées en France. Nous tenterons ainsi de la comprendre à travers une lecture plus unifiée et de fait émancipée d'une lecture fragmentée sous les coups d'une périodisation classique finalement inopportune.

CHAPITRE 3

Observer l'objet think tank au prisme de l'histoire des laboratoires d'idées

Pour une étude du laboratoire d'idées comme chantier historique unifié

INTRODUCTION

Comme nous avons pu l'aborder dans les deux premiers chapitres de ces travaux, le jeu de traduction qui s'opère entre les termes think tank et laboratoire d'idées s'articule autour d'une nécessité d'ordre sémantique pour proposer – à défaut d'une véritable acception française de l'objet – des points de repères historiques éclairants. Il faut dire que l'objet laboratoire d'idées regroupe en lui-même un vaste ensemble d'organisations et de regroupements d'intellectuels à travers une chronologie particulièrement épaisse, beaucoup plus que la quarantaine d'années d'existence de l'usage de l'appellation think tank dans le pays. Il s'inscrit pour ainsi dire à travers une perspective plus large des régimes de savoirs en France³⁴¹.

Nous prendrons ainsi cet appel du pied de l'histoire pour ce qu'il est, à savoir, une invitation pour repenser l'apparition et le développement des think tanks en France, plus seulement aux premiers pas de ses usages à partir de 1979, mais au prisme de l'histoire des laboratoires d'idées, à travers laquelle nous pouvons trouver des incitations à la réflexion et à la mise en dialogue entre passé et temps présent, en balayant le XXe siècle – essentiel à la compréhension de certaines racines de l'objet think tank en France – mais aussi en portant un regard attentif sur la réalité du laboratoire d'idée dans l'Hexagone aux XVIIIe et XIXe siècles.

On pourrait s'interroger légitimement sur la pertinence quant à effectuer une telle opération dans une étude *a priori* circonscrite aux think tanks que l'on connaît. L'initiative pourrait

³⁴¹ Dominique PESTRE (Dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, Paris, Editions le Seuil, 2015

apparaître comme une tentative un peu poussive d'historiciser un objet du temps présent qui n'aurait finalement pas lieu d'être. Ce dernier écueil, toujours à risque dans la mise en histoire d'une forme d'actualité, soucieuse de défataliser son approche et de favoriser la mise en dialogue de différentes temporalités, doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Pour autant, doit-on avorter toute tentative d'historicisation, notamment lorsque cette dernière déploie des angles d'approches potentiellement édifiant lorsqu'il s'agit de comprendre les trajectoires culturelles et historiques d'un objet observé uniquement ou presque dans le sens de son actualité ? A l'inverse, c'est bien le parti pris de nos recherches que d'aller à contre-sens d'une vision trop restrictive en détournant légèrement le regard sur l'expérience du passé pour mieux appréhender la trajectoire difficilement lisible de l'immédiat.

Il s'agit bien ici de comprendre le développement des think tanks, plus seulement pour le sens donné à leur action et à leur formation en tant que groupe et à travers les tensions et ambiguïtés qui les traversent, mais à travers une trajectoire historique de long cours, capable de mettre en évidence une autre complexité, elle-même liée à des questions d'identité puisqu'elle pointe leurs héritages et leurs filiations. Cette approche paraît en effet susceptible de dégager des éléments culturels, scientifiques, politiques et économiques, capables de pointer le fait que le think tank en France, ne naît pas seulement d'une initiative ex-nihilo – celle d'un entrepreneur d'idée inspiré par une mode états-unienne à la fin des années 1970 – mais préserve en elle-même un certain nombre d'héritages nationaux qu'il paraît nécessaire de mettre en lumière. Loin d'une tentative de « renationalisation » incongrue de l'objet, l'ambition réside bien ici dans la complexification du regard sur le développement de ces organisations en superposant, aux éléments exogènes à la situation française – que l'on retrouvera notamment à travers la notion d'importation Outre-Atlantique – les réalités qui parcourent les motifs et moteurs du développement de ces organisations dans le pays.

Aussi, il semble nécessaire de poser, à ce stade de l'argumentation, la problématique évidente des filiations et des héritages qui parfois, remettent en perspective la généalogie de nos think tanks actuels, réactivant du même coup la problématique qui vise à interroger le développement général de ces organisations dans le tissu intellectuel et politique français.

Cette approche invite aussi à se pencher sur une la question de l'identité, qui tend à faire florès dans l'animation des débats contemporains. A l'inverse, il s'agit bien ici de

comprendre les effets d'influences et de dialogues qui s'établissent systématiquement lors d'une transposition de ce type, où la structure de l'objet ne peut se lire qu'à l'aune d'une double lecture prenant en compte éléments structurels : cultures partagées relevant de relation entre sciences et sociétés, réalités socio-historiques des différentes formes d'implantations de l'objet, rapport de l'objet au politique et conjoncturels : effet de mode et stratégies d'opportunités, inertie collective.

A défaut de vouloir fixer un héritage ou une filiation formelle bien délimitée, notre objectif vise donc à confronter le présent des think tanks français aux ricochets de l'histoire des relations entre savoirs et société en France, en prenant en compte les mouvements successifs des différents régimes de savoirs observés et leur impact sur la constitution des regroupements intellectuels informels soucieux de faire muter leur activité cérébrale en force de modélisation sociétale, soit, l'ensemble protéiforme regroupé à travers l'objet « laboratoire d'idées » dont nous tenterons de poser les jalons pour une étude unifiée. Car c'est bien le cœur du sujet que de vouloir reconstituer, à travers un ensemble historique cohérent, la trajectoire de ces mouvements se situant entre pensée et action.

Quelques chercheurs ont déjà abordé la question, de manière particulièrement approfondie sur un sujet précis à travers les histoires croisées du CEPE et de l'Ifri pour S. Jansen³⁴², soit au travers d'un saupoudrage historique sur des études plus générales comme on peut le voir par exemple dans l'approche proposée par M. Patard dans sa comparaison entre le *Forum des think tanks* de 2010 et les *Assises de la démocratie* en 1964³⁴³. F-B Huyghe, lui aussi, fait appel en 2013 à la tentative d'historicisation comme transition argumentaire pour expliquer la présence d'ancêtres possibles pour les think tanks français³⁴⁴.

Si ces différentes approches révèlent la nécessité d'aller plus loin de l'approche générale de la question, nous prendrons d'autant plus en compte les risques de l'entreprise généalogique tout autant que les limites de l'analogie. Au même titre que la prévision ne peut faire office de projection, le passé n'a pas ici pour vocation d'expliquer le présent, mais seulement de

³⁴² Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne. État, expertise et relations internationales en France*, Paris, Éditions du Cerf, Coll. « Actualité », 2017.

³⁴³ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p247.

³⁴⁴ François-Bernard HUYGHE, *Think tanks : quand les idées changent le monde...* Op.cit. p76.

nous offrir des clés de compréhension supplémentaires pour envisager un usage difficile à catégoriser pour ce qu'il est à l'heure actuelle.

Ainsi, pour les signaux qu'il véhicule dans ses stratégies d'affichages, ses voies de regroupement, sa pratique de la recherche, sa propension à la mise en réseau des acteurs ou encore, à la connexion qu'il établit entre les champs, il s'agira ici de comprendre en quoi l'usage « think tank » peut-il constituer un biais pertinent pour observer les mouvements et organisations productrice d'espaces et d'acteurs hybrides de la pensée et de l'action politique à travers l'histoire en France ? Aussi, dans quelle mesure cette approche peut-elle contribuer à une mise en dialogue éclairante entre passé et temps présent pour répondre à un sujet d'actualité où la complexification du marché des idées et de ses différents agents devient un facteur de plus en plus déterminant, autant pour les sphères décisionnelles que pour la société civile ?

Nous tenterons de répondre à ces différentes interrogations en prenant en compte dans un premier temps ce que nous pourrions désigner comme une archéologie des laboratoires d'idées en France en remontant jusqu'au XVIIIe siècle tout en portant un regard attentif sur la période révolutionnaire. Concernant nos propres travaux, il pourrait presque s'agir d'un « siècle laboratoire », car se déploient un grand nombre de sociétés et de clubs cristallisant, à travers différentes formulations, une relation entre savoirs et société, entre pensée et volonté d'agir. Il reste ainsi particulièrement intéressant d'aborder la question, autant pour son rapport aux sciences, à la littérature et à la philosophie, que pour ses moments de ruptures où se développent les clubs politiques voués à repenser l'organisation de la société sous les auspices de la République et du Citoyen. La formalisation des sciences et la croissance des industries au XIXe siècle, couplées à la force des héritages saint-simoniens tout autant qu'au positivisme qui naît de la promesse technique et scientifique, nous emmèneront aussi à observer la multiplication des clubs, sociétés et académies qui contribuent au prolongement de l'activité d'idées à vocation d'influence. Sans avoir la prétention de maîtriser avec aisance l'ensemble des clefs de compréhension de ces périodes, nous ne pouvons ici contourner cet ensemble historique essentiel, en espérant que les carences et lacunes puissent être comblées par d'autres dans le cadre d'un travail de recherche élaboré dans le sens d'un dialogue entre histoire(s) dynamique(s), croisée(s) et défatalisé(s), capable d'établir le dialogue entre les frontières chronologiques.

Il s'agira ensuite d'aborder la période centrale en France que représente les années 1950 et 1960 dans la professionnalisation et de l'opérationnalisation des savoirs en Sciences Humaines et Sociales. L'ensemble se traduit en filigrane par le développement de l'approche prospective sous l'égide, entre autres, de Gaston Berger, puis de Bertrand de Jouvenel. On constate alors, jusqu'à nos jours, la multiplication des organisations capables d'opérer la synthèse entre recherches opérationnelles, interdisciplinaires et espaces de pouvoirs, les think tanks en faisant partiellement partie en adoptant l'approche prospective comme voie d'identification récurrente sur le marché des idées. Si l'avènement de la prospective invite à repenser la manière et les finalités de la recherche, elle invite aussi à repenser les lieux de son élaboration, notamment au plus près des zones et acteurs de pouvoirs comme nous le verrons par exemple à travers la création du Centre de Recherche des Chefs d'entreprises (CRC). Elle contribue enfin à faire naître et approfondir le profil du sachant s'interface, facilitateur et organisateur de réseaux, dont l'étude des différents contextes de développement participe à une meilleure compréhension des *think tankers*. Le lien qui s'établit entre les deuxième et troisième générations de la prospective française et les think tanks actuels nous invite à consacrer un sous chapitre à son développement et aux différentes interconnexions qu'elle provoque.

Enfin, nous terminerons ce chapitre en préservant une voie thématique en observant le think tank comme une émanation possible d'une forme de club politiques de la 4^{ème} vague, en prenant pour référence les mouvements de création de structures politiques et intellectuelles caractérisé par Janine Mossuz en 1970³⁴⁵. C'est en effet à travers les clubs politiques des années 1950 et 1960 que s'alimente et s'élargit l'arène de la production des idées politiques en France. Au-delà de la filiation et des connexions directes qui s'opèrent entre certains clubs perdurant pour certains jusqu'aux confins des années 1990 et quelques think tanks, c'est aussi une pratique du développement et de l'élargissement des savoirs tout autant que du « faire savoir » qui sont en jeu dans cette approche. Le think tank, en tant qu'objet politique, peut ainsi se lire au prisme de l'objet club à travers lequel il trouve de nombreuses similitudes, autant dans ces stratégies de contournement d'un éventuel travers partisan – en restant en dehors des luttes intestines propres aux partis politiques – mais aussi en entretenant des

³⁴⁵ Janine MOSSUZ, *Les clubs politiques en France*, Paris Armand Colin, 1970.

stratégies individuelles et collectives pour exister sur le marché des biens politiques en tant qu'organisation légitime à exercer un pouvoir d'influence.

Ainsi, en réajustant à plusieurs reprises notre focale d'approche, nous tenterons ici d'envisager à quoi peut véritablement correspondre l'héritage culturel des think tanks français au prisme des expériences croisées du laboratoire d'idées depuis le XVIIIe siècle.

I. Une archéologie du laboratoire d'idées français ? Approche générale (XVIIIe siècle – XIXe siècle)

Si l'exercice de la thèse doit bien incarner une étape initiatique dédiée à la spécialisation dans un champ particulier du savoir, illustré par une démonstration faisant autorité, il n'en demeure pas moins un exercice de recherche intrinsèquement lié à l'expérimentation et aux perspectives nouvelles, même si ces dernières peuvent se révéler sans intérêt direct, voire littéralement hasardeuse. Cette oscillation entre volonté de décloisonnement et risque liée à une trop large ouverture chronologique a longuement perturbé la réflexion initiale quant à l'articulation de ces travaux. Ainsi, sans l'intégrer dans l'intitulé du sujet en tant que telle – approche qui semblait alors aussi présomptueuse qu'inappropriée – il semblait tout de même opportun de fixer des ambitions légitimes tout autant que limitées pour penser l'objet think tank au prisme du temps long, en prenant en compte les multiples expériences de ce qu'a pu constituer le laboratoire d'idées depuis le XVIIIe siècle. Ainsi, en non spécialiste assumé de l'époque moderne, de la très dense et complexe période révolutionnaire et du XIXe siècle industrialiste, il a tout de même semblé nécessaire d'appréhender le think tank à travers sa traduction la plus employée de nos jours, le laboratoire d'idées. Elle nous invite par là même à interroger sa longue histoire que nous avançons ici comme possiblement unifiable par la recherche de thématiques fédératrices et éclairantes pour ces différents corps intermédiaires à vocation intellectuelle aux modalités d'interventions variables sur la société. Cette démarche intègre bien ici l'idée de thèse outil, prompte à développer un domaine de spécialisation sur le temps présent des think tanks tout autant qu'à les comprendre comme une translation actualisée de phénomènes socio-historiques de plus longue durée.

1) Les laboratoires d'idées du XVIIIe siècle – XIXe : entre mondanité savante, espaces de spécialisation des savoirs et groupes d'influence

a) Salons et clubs au XVIIIe siècle, entre diffusion des savoirs et tentative d'influence

On ne peut traiter de l'objet laboratoire d'idées, quelle que soit la période envisagée, sans contourner la dimension mondaine dont il est imprégné. Si la dynamique est plus nuancée lorsque l'on aborde les laboratoires d'idées contemporains, elle constitue une caractéristique particulièrement forte aux XVIIIe et XIXe siècles. L'appellation « salon » porte en elle cet état de fait. Cependant, il semble essentiel d'en sortir – sans pour autant gommer leur dimension élitaires – pour les comprendre, dans la même approche que Jacqueline Hellegouarc'h en 2000, comme des « cercles » et « lieux de sociabilités »³⁴⁶ plus prompts à mettre en évidence leur importance dans la production d'idées nouvelles et de fait, considérer leur existence en dehors du seul divertissement mondain auquel on pourrait facilement se laisser aller à les cloisonner. Salons et clubs véhiculent en effet un certain « idéal » des Lumières, où la culture artistique, littéraire, philosophique, politique, s'observe à travers ces regroupements élitistes capables, parfois, de développer une pensée marginale. L'idéal égalitaire et intellectuel du salon parisien du XVIIIe siècle proposé par Daniel Gordon³⁴⁷ ne doit cependant pas masquer, comme le souligne Antoine Lilti en 2005, la complexité que soulève l'historiographie sur le sujet, particulièrement à travers la tension qui réside dans le renforcement des liens qui s'opèrent entre philosophes et élites aristocratiques d'Ancien Régime³⁴⁸. Le salon se conçoit dans cette perspective comme le prolongement des dynamiques de la Cour, entre distinction et effets de réputation, à la différence que ses dernières reposent moins sur l'honneur militaire qu'à la prééminence culturelle dont la sociabilité mondaine constitue la principale force motrice³⁴⁹. Pour autant, l'identification du salon comme creuset de la société mondaine

³⁴⁶ Jacqueline HELLEGOUARC'H, *L'esprit de société. Cercle et Salons parisiens au XVIIIème siècle*, Paris, Editions Garniers, 2000.

³⁴⁷ Daniel GORDON, *Citizens without sovereign : equality and sociability in french thought, 1670-1789*, Princeton, 1994, cité dans : Antoine Lilti, *French Historical Studies*, Vol.28, n°3, 2005.

³⁴⁸ Antoine LILTI, *French Historical Studies*, Vol.28, n°3, 2005.

³⁴⁹ Ibid.

du XVIIIe siècle ne doit pas oblitérer l'importance qu'il revêt dans la dynamique d'élaboration des idées et sa propension à tenter d'infléchir la décision.

Selon Pierre-Yves Beaurepaire, le phénomène des salons s'exprime en effet à travers la multiplication au XVIIIe siècle des espaces de collaboration entre Européens éclairés³⁵⁰. Sans entreprendre une typologie de ces derniers, on pourra tout de même en observer quelques expériences éloquentes, susceptibles de mettre en évidence la synergie particulière qu'ils enclenchent entre réunions mondaines, moment de production d'idées et tentatives d'influence sur la société. On pourra par exemple citer le salon de Mme de Staël qui illustre en partie cette idée, entre cercle dédié aux arts et lettres et espace plutôt libéral où l'on tente ponctuellement, entre 1766 et 1817, de participer à l'élaboration d'une société nouvelle. Selon X. Carpentier Tanguy, « Les salons de Madame de Staël ne servaient pas uniquement à défendre les Belles Lettres et à étendre les vertus de l'esprit. Il s'agissait aussi d'y rassembler des personnalités de sensibilités différentes mais partageant quelques intuitions, certaines réflexions et principalement la volonté de s'approcher au plus près du pouvoir décisionnel »³⁵¹. C'est ainsi un espace où l'on semble s'attacher aux préoccupations politiques et philosophiques de son temps, prompte à devenir l'une des antichambres de la pensée libérale dans la sphère hexagonale et qui, par les réseaux qu'il participe à créer, intègre une dynamique d'influence auprès des sphères décisionnelles qui daignent s'y intéresser voire, y participer.

Plusieurs personnalités gravitent d'une manière autour de ce cercle, d'abord parisien, puis itinérant, au fil des pérégrinations et exils de Germaine de Staël, notamment après la Révolution. On y retrouve ainsi des écrivains, des disciples de Rousseau, des intellectuels ouverts aux idées révolutionnaires, des partisans de la monarchie constitutionnelle ou encore des personnalités scientifiques majeures comme Benjamin Constant.

La marginalité de ce cercle et la personnalité marquante de son instigatrice lui confèrera une dimension éminemment politique face aux différents contextes qu'il traverse, entre la fin du régime monarchique, la République, le Directoire, l'Empire et le début de la Restauration. Sans véritablement constituer un espace de contre-pouvoir ou un cercle

³⁵⁰ Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Le mythe de l'Europe française au XVIIIème siècle*, Paris, Autrement, 2007.

³⁵¹ Xavier TANGUY-CARPENTIER, *Influences et innovations politiques ...* Op.cit. p2.

d'influence majeur, le salon de Mme de Staël incarne un réservoir de pensée critique et informationnelle parfois inquiétant pour les autorités, dont Bonaparte se méfiera notamment. Espace plus éphémère particulièrement intéressant à observer dans la trajectoire de notre propos, le Club de l'Entresol participe lui aussi à nourrir cette réflexion historique sur l'objet laboratoire d'idées à l'époque moderne, entre espace de production d'idées et espace d'influence, cette fois-ci, en remontant un peu plus loin dans la chronologie à travers le premier tiers du XVIIIe siècle. Il s'agissait alors, d'après les mémoires du Marquis d'Argenson, de « s'y occuper des affaires du temps et de l'histoire moderne politique. »³⁵². Le club est créé en 1724 par Charles Yrénée de Saint Pierre et l'Abbé d'Alary et perdure jusqu'en 1731 à travers l'organisation hebdomadaire de réunions organisées à Paris, à l'Hôtel du Président Hénault où prédominent les questions d'ordre politique et économique. On observe ainsi un cercle de confrontation des idées, mais aussi un espace de spécialisation des savoirs. Pour exemple, l'Abbé d'Alary se consacre à l'histoire germanique là où le Duc d'Argenson approfondi le droit public et le droit ecclésiastique. Charles Irénée de Saint-Pierre se consacre quant à lui aux systèmes politiques internationaux, dans la trajectoire de ses écrits sur certains grands principes européens. On pensera notamment aux travaux importants relatifs à la mise en œuvre du *Balance of Power* qui mobilise diplomates français et anglais dans la mise en œuvre du premier grand principe de sécurité collective entre la France et l'Angleterre sous la Régence de Philippe d'Orléans et le règne de George Ier. Dans son étude sur ce cercle particulier, P-Y Beaurepaire précise la nature de ses différents participants : francs-maçons, étudiants, négociants, traducteurs, juristes et hommes d'influence. Il s'agit bien ici d'un cercle pluriel en termes d'expertises et d'expériences capables d'attirer en son sein hommes d'influence et de pouvoir.

Dans ce lieu où l'on se « confronte sur le fond des idées »³⁵³, P-Y Beaurepaire observe les pratiques de ce groupe dédié entre autres, au décryptage de l'actualité politique en Europe mais aussi aux lectures et conférences. Dans l'ordre, il semble qu'on observe en premier lieu la lecture de l'actualité et des conversations sur les conjectures politiques. Viennent ensuite

³⁵²Source : *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, Rathery, Paris, 1859. Dans : François Cadilhon (Dir.), *La France d'ancien régime, textes et documents 1484 - 1789*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.

³⁵³ Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *Le mythe de l'Europe française...* Op.cit.

les discussions relatives aux affaires du monde. Enfin, les séances semblent se ponctuer par les lectures des ouvrages des académiciens.

Créé sur le modèle des clubs anglais, le Club de l'Entresol participe à la mise en connexion entre l'histoire moderne et contemporaine des laboratoires d'idées en France, rappelant à la fois, les influences anglo-saxonnes sur ce type de regroupement d'intellectuels et d'autres part, les typicités de son acception en France autant que l'extrême plasticité des termes qu'on lui rattache, clubs, cercles ou salons. Ils n'en demeurent pas moins des espaces où une élite plurielle tente de façonner des idées neuves, notamment sur le plan politique, tout en essayant, par la circulation des acteurs et actrices qui y gravitent, de leur donner une voie de matérialisation par le jeu du réseau et de l'influence.

Même après la Révolution, il semble, d'après O. Blanc, que les salons apparaissent loin d'être négligeables en fonctionnant comme de hauts lieux de l'opposition notamment lorsque les partis qu'ils portent ne disposent pas de représentations parlementaires, comme le Cercle du Palais Royal créé en 1787 sous l'influence du Duc D'Orléans³⁵⁴.

Ainsi, si l'existence des clubs et salons au XVIIIe siècle ne permettent pas d'expliquer le développement des laboratoires d'idées contemporains, on ne peut nier l'importance de cette « tradition » ou du moins cette habitude propre à « l'esprit des Lumières » dans le développement de ce phénomène parmi les sphères intellectuelle en France aux XIXe et XXe siècles.

Enfin, à ce stade du propos, il semblerait intéressant d'exploiter le regard britannique, notamment au XVIIIe siècle, sur l'existence des clubs en France à l'heure où la page Wikipédia anglo-saxonne du Club de l'Entresol n'hésite pas à le décrire comme un think tank, « *The Club de l'Entresol was a think-tank, club and discussion group founded in 1724 by Pierre-Joseph Alary and Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre on the English model for free discussion of political and economic questions* »³⁵⁵. Au moment où l'objet tente de se définir une identité propre dans la sphère hexagonale (chapitre 2), il paraît intéressant d'en explorer les racines au prisme des représentations d'Outre-Manche, qu'il s'agisse autant de celles de nos

³⁵⁴ Olivier BLANC, *Cercles politiques et « salons » du début de la révolution (1789-1795)*. Dans : *Annales historiques de la Révolution française*, n°344, 2006. *La prise de parole publique des femmes sous la Révolution française*, p63-92.

³⁵⁵ Sur la page Wikipédia britannique du club de l'entresol : https://en.wikipedia.org/wiki/Club_de_l%27Entresol

contemporains, que des intellectuels britanniques du XVIIIe siècle. Ce chantier pourrait parfaitement correspondre à une étude civilisationnelle et sémantique à l'aune d'une approche comparée de l'objet « think tank » en France et en Angleterre à l'époque moderne. Alors, peut-être pourrions-nous émettre l'hypothèse séduisante que si nos collègues d'Outre-Manche s'emparaient du sujet, ils puissent faire apparaître le premier think tank français non plus en 1979 mais bien en 1724, avec un sujet mettant, pourquoi pas, le club de l'Entresol au cœur du propos, *French think tanks in the Modern Era: from the Creation of the « Club de l'Entresol » to the Revolution*. Le jeu des bornes chronologiques et de l'appellation reste ouvert mais ne résout pas le problème historique de la plasticité des différents laboratoires d'idées qui jalonnent l'histoire hexagonale.

b) Entre développement et institutionnalisation : les sociétés savantes du XIXe siècle entre mondanité intellectuelle et espaces de structuration des savoirs

En 2008, Muriel Guillot et Jocelyne Rosello évoquent l'héritage direct des sociétés savantes du XIXe siècle avec les salons littéraires des XVIIe et surtout du XVIIIe siècle avec qui elles coexistent tout en s'accaparant d'une certaine manière leur modèle³⁵⁶. Pourtant, comme le souligne Caroline Barrera, c'est bien le XIXe siècle qui constitue une période cruciale pour les sociétés savantes qui vivent alors une véritable période de renaissance³⁵⁷.

Le phénomène présente un intérêt particulier dans la mesure où on lui reconnaît une double dimension, parisienne et provinciale, le tout concernant environ 200 000 personnes en France³⁵⁸. Dans son étude sur le phénomène toulousain entre 1797-1865, C. Barrera observe indirectement différentes dynamiques et enjeux structurels de l'objet « laboratoire d'idées » en France et ce, toutes périodes confondues, qu'il relève là encore, très tôt, de la difficulté à définir un objet plastique et de fait, de la diversité de son étude³⁵⁹. La typologie de l'objet devient là encore une entreprise essentielle de sa compréhension. Ainsi, on retrouve à travers l'écosystème toulousain une majorité de sociétés polyvalentes avec degrés de spécialisation très variables comme l'Académie des Sciences, la société Inscriptions et Belles Lettres ou

³⁵⁶ Muriel GUILLOT, Jocelyne ROSELLO, *Une société savante : de quoi parlons-nous ? L'ARSI : Une société savante ?* Association de recherche en soins infirmiers (ARSI), 2008/1 n°92 p3-4.

³⁵⁷ Caroline BARRERA, *Les sociétés savantes à Toulouse...* Op.cit. p28

³⁵⁸ Jean-Pierre CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociabilités savantes en France*, CTHS, Paris, 1995.

³⁵⁹ Caroline BARRERA, *Les sociétés Savantes à Toulouse...* Op.cit. p16.

encore la Société de Bonnes études. On y retrouve Sociétés littéraires, historiques et archéologiques, artistiques, médicales, juridiques, agricoles et horticoles. Ce point rejoint le propos d'O. Chaline qui reconnaît aux sociétés savantes une certaine importance dans la diffusion des sciences à la fin du XVIIIe siècle et tout au long du XIXe³⁶⁰. Cette vision régit d'ailleurs en partie la définition générale posée par Régis Bertrand, Professeur émérite d'histoire moderne à l'Université d'Aix-Marseille université et membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), pour qui une société savante reste avant tout « un groupe organisé dans un champ donné dont les adhérents ont pour objectif de rendre compte de leurs travaux, d'améliorer la connaissance dans leurs domaines, d'assurer la formation et la recherche, de diffuser les résultats de leurs activités, de soutenir et de promouvoir leurs disciplines »³⁶¹. Posée en ces termes, la société savante s'inscrit dans la sphère des organisations para-académiques promptes à produire et diffuser un message à vocation scientifique, technique, philosophique ou littéraire.

Si la logique de la professionnalisation n'observe que peu de pertinence concernant les laboratoires d'idées de l'époque moderne, elle rentre parfaitement en concordance avec la place des sociétés savantes dans une période de structuration progressive des champs disciplinaires, notamment au moment où les formes d'expertises tendent à occuper une place de plus en plus forte la construction de l'action publique, notamment à l'échelle européenne³⁶². Jean-Luc Chappy, dans son étude réalisée en 1997 autour de vingt-huit sociétés savantes et littéraires du département de la Seine au XIXe siècle, traite de leur place dans l'organisation des savoirs par la structuration de solides réseaux³⁶³. Aussi, C. Barrera pour revenir sur l'exemple toulousain, dissocie bien les sociétés à vocation professionnelle qui ne mettent pas systématiquement au centre les intérêts corporatifs mais préservent une spécialisation très affirmée – notamment au niveau des sociétés de médecine et des sociétés juridiques – des sociétés dites « intermédiaires » ou « associations

³⁶⁰ Olivier CHALINE, *Sociabilité et érudition...* Op.cit.

³⁶¹ Régis BERTRAND, *Qu'est-ce qu'une société savante ?* CTHS, Bulletin de liaison des sociétés savantes, n°1.

³⁶² Cécile ROBERT, *Savoirs, experts et savants dans le gouvernement de l'Europe*, dans : Cécile ROBERT, Antoine VAUCHEZ, *Politix*, n°89, 01/2010, p9à 34.

³⁶³ Jean-Luc CHAPPY, *Les sociétés savantes à l'époque consulaire*, *Annales historiques de la Révolution française*, n°309, 1997, 451-472.

intellectuelles de loisirs » prompts à mélanger des champs disciplinaires ouverts comme l'histoire, les lettres et les sciences en général³⁶⁴.

Cet amateurisme éclairé, tel que le décrivent Lucie Dupre et André Micoud en 2007 participe en effet à soutenir l'action publique, notamment dans le secteur spécifique des politiques publiques de l'environnement où « la constitution de ces savoirs publics sur la nature s'appuie très fortement sur le réseau associatif de naturalistes amateurs et bénévoles, contrairement à d'autres domaines de l'environnement (eau, déchets, transport) qui sont pris en charge avant tout par des institutions publiques et parapubliques. »³⁶⁵. Cet élément est déjà posé à la toute fin du XVIIIe siècle lorsque la loi Daunou du 25 octobre 1795 associe officiellement les sociétés savantes – avec les écoles et les académies – au « devoir de perfectionnement de l'espèce humaine », leur existence est de fait parallèlement associée à la notion d'intérêt général, à l'intérêt de l'État³⁶⁶. La société savante, en certains cas, peut ainsi devenir une actrice non négligeable dans l'initiation des politiques publiques. Elle rappelle l'importance, dans l'approche générale des laboratoires d'idées en France, qu'il s'agit en premier lieu d'explorer la majorité du temps des entités multi-frontières à travers lesquelles les savoirs produits peuvent s'imposer, par les jeux de réseaux, d'influence et de médiation, dans la mécanique de l'action publique.

Aussi, les sociétés savantes semblent occuper une telle place dans la production et la diffusion des savoirs qu'une entreprise de répertoriage est lancée en 1834 par Guizot, alors que ces dernières sont en plein essor³⁶⁷. On reconnaît ici le besoin de répertorier, classier³⁶⁸ ces organisations dont on connaît l'importance mais dont on n'a pas encore, en ce premier tiers du XIXe siècle, saisi dans la globalité du phénomène. Ce mouvement ne peut se lire qu'en filigrane du mouvement d'auto-identification et de légitimation qu'impulsent eux-mêmes les sociétaires qui revendiquent un statut juridique national.

L'approche théorique portée par J-L Chappy est d'autant plus intéressante dans la mesure où ce dernier se penche sur leur fonction en tant « qu'espace de stratégies sociales et

³⁶⁴ Caroline BARRERA, *Les sociétés savantes à Toulouse...* Op.cit.

³⁶⁵ Lucie DUPRE, André MICOUD, *Savoirs Publics sur la nature et politiques publiques de l'environnement : rôle et place des naturalistes amateurs et des professionnels*, Florian Charvolin. Des sciences citoyennes, éditions de l'Aube, p.219-232, 2007.

³⁶⁶ Jean-Luc CHAPPY, *Les sociétés savantes à l'époque consulaire...* Op.cit.

³⁶⁷ Muriel GUILLOT, Jocelyne ROSELLO, *Une société savante...* Op.cit.

³⁶⁸ Jean-Luc CHAPPY, *Les sociétés savantes à l'époque consulaire...* Op.cit.

cadres de médiation du savoir »³⁶⁹ nous renvoyant ainsi aux opportunités sociales et professionnelles que peut représenter la fréquentation de ces laboratoires d'idées spécifiques à l'époque consulaire. Les sociétés savantes constituent selon lui un cadre général où « se construit la légitimité sociale d'une certaine élite »³⁷⁰, qui, précise-t-il, conserve elle aussi une dimension particulièrement hétérogène.

Salons, clubs et sociétés savantes jalonnent ainsi les XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles par des jeux de filiations et des héritages certains qui s'articulent autour de dynamiques communes, même si les contextes, d'une décennie à l'autre – notamment entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, peuvent changer profondément. En premier lieu, ces différentes organisations mettent en perspective des élites hétérogènes, sociales (aristocratiques, commerçantes etc.) et savantes qui s'organisent à travers des espaces où la notion de mondanité occupe autant de place en terme de divertissement que de stratégie de positionnement social et d'influence. Ainsi, ces différentes organisations, essentielles dans la construction des laboratoires d'idées du XIXe siècle, participent pour certaines d'entre elles à l'élaboration de la chose publique dans un XIXe siècle où l'on reconnaît un processus de rationalisation/scientification de la pensée politique.

Aussi, si ces différents cercles n'apparaissent pas forcément comme le creuset des grandes césures scientifiques et techniques de leurs temps, leur place n'en reste pas moins centrale dans la production et la diffusion des disciplines en construction et des savoirs dits « intermédiaires » où se mêlent disciplines naissantes et à venir, au point que l'État en reconnaisse l'utilité et légifère sur ces derniers et leur octroie parfois un soutien financier.

Enfin, la pluralité et la plasticité de ces différents regroupements invitent à les penser comme des entités aux facettes multiples constituées d'un public de sachants d'interfaces sujets à naviguer entre les champs, renforçant effet de réseaux et autres stratégies d'influences collectives et individuelles.

Ces éléments ne nous confortent pas sur l'idée de filiation possible entre ces différentes organisations et les think tanks observés actuellement dans la sphère hexagonale. Pourtant, on ne peut s'émanciper de leur existence tant la manière de les étudier peut ressembler à celles des entités contemporaines. Cette problématique, essentielle, tient aussi peut-être de

³⁶⁹ Ibid.

³⁷⁰ Ibid.

leur hétérogénéité, la plasticité et par là même, leur problème d'identification et de légitimation dans les différents contextes et césures qui jalonnent l'histoire politique, scientifique et sociale de la France entre le XVIIIe et le XIXe siècle.

2) Les sociétés de pensées durant la Révolution : laboratoires d'idées de la République?

a) Le club des Jacobins

Comment traiter des héritages entre laboratoires d'idées sans mentionner, même succinctement le lien, au moins nominatif entre le célèbre Club des Jacobins, société populaire créée à la suite des événements révolutionnaires, et le club des Jacobins de 1951, organisation de combat politique qui marque une nouvelle manière de s'inscrire dans la politique à gauche de son échiquier, à laquelle nous consacrerons quelques lignes à travers ce chapitre.

Pour autant c'est bien du club des Jacobins (1789-1794) dont nous parlerons ici, bien qu'il fasse figure d'exception comparé à ses homologues auxquels nous accorderons un intérêt plus appuyé. Ces derniers jalonnent en effet l'ensemble de la période révolutionnaire et participent, à différents degrés, à en façonner et à en diffuser les principes tout en pesant dans le débat voire, dans le combat politique. Ces « sociétés de pensées », telles qu'on aime à les désigner, nous intéressent particulièrement dans le cadre de notre sujet dans la mesure où elles constituent, par essence, des entités éminemment politiques dans la période observée entre le début de la Révolution et le Directoire. Raymonde Monnier évoque des sociétés fonctionnant en réseau, promptes à débattre sur le plan concret tout autant que sur le plan conceptuel des enjeux de la République et de la Démocratie. Ces organisations participeraient alors, dans une période d'incertitude majeure à renforcer l'émulation des idées nouvelles dans un profond moment de rupture³⁷¹. On peut observer leur particularité quant à exister en périphérie des grandes formations politiques comme c'est le cas par exemple du Cercle Social, appelé aussi, Confédération universelle des amis de la vérité, qui entretenait de fortes relations avec les Girondins sans pour autant y être rattaché formellement³⁷². La définition de ce cercle

³⁷¹ Raymond MONNIER, *L'espace public démocratique, essai sur l'opinion à Paris de la révolution au Directoire*, Editions Kimé, Paris, 1994.

³⁷² Ibid. P64.

par Albert Soboul illustre bien la difficulté à cerner ces laboratoires de la République qui tendent à se développer de manière exponentielle, à Paris comme en Province, qu'il évoque alors comme « un mélange de club politique révolutionnaire, de loge maçonnique et de salon littéraire »³⁷³. Loin de rompre avec les regroupements intellectuels de l'ordre ancien représenté par les salons, ces cercles de la Révolution semblent plutôt s'en inspirer au service de cette dernière dans l'optique de production et de diffusion des idées politiques foisonnantes propres à la période. Les canaux de diffusions restent variés et passent par un investissement de l'espace public. À ce titre, la presse traditionnelle reste un vecteur particulièrement employé comme c'est le cas pour Le Cercle, qui publie notamment dans le journal *La bouche de fer* ses conférences données au Cirque du Palais Royal. Ces entités participent alors de manière particulièrement active au façonnement de l'opinion publique.

Pour rester sur le cas du Cercle, sa composition sociale semble, là encore, très hétérogène, en effet, « c'est un milieu culturel composite, où se côtoient des hommes plus ou moins importants, des parisiens que la révolution municipale a réunis à un moment, des écrivains patriotes, des frères maçons en même temps que des philanthropes. »³⁷⁴. Ici encore, le laboratoire intervient comme un espace de brassage des idées tout autant qu'un espace de brassage social. R. Monnier rappelle d'autant plus l'importance de la dynamique des idées au sein de ce groupe : « Plus qu'une adhésion à un parti politique, le fil directeur qui relie l'histoire du Cercle social est le projet culturel d'un petit groupe d'intellectuels militants visant bien au-delà du politique, dans une interprétation culturaliste de la dynamique révolutionnaire. »³⁷⁵. L'organisation, ici, a bien pour vocation de participer à la structuration du monde à venir et de ses nouveaux piliers culturels et politiques en favorisant une adhésion large, bien au-delà des cercles d'intellectuels jusque-là connus. Posé en ces termes, le laboratoire d'idées de la Révolution illustre bien un nouveau modèle, bien qu'emprunté par certains aspects à l'ancien.

b) Le développement des sociétés de pensée durant la révolution

Pour mesurer pleinement le poids de ces formations, il est intéressant d'observer le regard d'Émile Sarot (1835-1910), qui les observe avec une certaine curiosité avec plus de quatre-

³⁷³ Albert SOBOUL, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, PUF, 1989.

³⁷⁴ Raymonde MONIER, *L'espace public démocratique...* Op.cit. p64.

³⁷⁵ Ibid. p64.

vingt ans de distance, qu'il évoque alors comme l'une des « institutions les plus curieuses et les plus importantes de notre révolution. »³⁷⁶. Si l'objet existe au préalable, l'auteur précise que la Révolution permet leur expansion, une certaine permanence et renforce leur capacité d'influence publique : « Ces réunions, d'abord d'un caractère privé et relativement modéré en général, ne tardent pas : à admettre à côté des membres qui s'y agrègent, la présence du public, même des femmes »³⁷⁷. La société constitue autant un espace marqué par un cercle d'initiés dont la vocation est, contrairement aux laboratoires d'idées précédemment évoqués, de capter un public toujours plus important. Elles ne suivent pour ainsi dire pas les mêmes principes de rayonnement que leurs consœurs d'avant la Révolution. Dans ce cadre, elles auraient ainsi exercé « une influence capitale, officieusement et dans les coulisses, de foyers et de points de départ, qui, le lendemain, allaient, comme expression vraie ou fautive de l'opinion publique du pays, se transformer ailleurs, soit en arrêtés de l'administration, soit même en décrets législatifs »³⁷⁸.

Au-delà de la compréhension de ces cercles de réflexion comme producteurs d'une pensée politique nouvelle, E. Sarot évoque aussi leur capacité d'influence et leur poids dans la trajectoire nationale. Parmi elle, le club des Jacobins, initialement « club des Amis de la Constitution », et ses différents réseaux provinciaux, qui constitue la plus importante société populaire à influencer sur la direction politique du pays entre 1789 et 1794, quitte à étouffer les autres³⁷⁹, notamment sous la coupe de personnalités majeures, comme Robespierre, Barnave, Sieyès et Lameth³⁸⁰. On retrouvera aussi le club des Cordeliers, dirigés par Danton et Desmoulin, et beaucoup d'autres comme la Société des Nomophiles située rue Saint-Antoine, la Société des Hommes ou encore la Société des Elèves de la Constitution, rue Mézières.

La profusion de ces sociétés de pensée et leur diversité témoigne de l'importance de l'objet durant la Révolution, qui s'inscrit à la fois comme une manière d'élaborer concrètement des idées nouvelles dans un moment de rupture majeure où la production de « neuf » devient une nécessité absolue, mais aussi comme un levier d'influence gravitant autour des forces

³⁷⁶ Émile SAROT, *Les sociétés populaires et en particulier celles de Coutances pendant la première révolution*, IMP. De Salette, 1880, p1.

³⁷⁷ Ibid. p6.

³⁷⁸ Ibid.

³⁷⁹ Raymonde MONNIER, *Les sociétés populaires dans le département de Paris sous la Révolution*, Annales historiques de la Révolution française, n°278, 1989, p356-373.

³⁸⁰ Voir aussi, Michel VOVELLE, *Les Jacobins de Robespierre à Chevènement*, Paris, La Découverte, 1999.

politiques en présence sans pour autant s'inscrire dans une logique de conquête du pouvoir, sauf si l'on excepte le club des Jacobins qui reste alors une entité quelque peu différente par la nature de son occupation de l'espace politique et social. Ces sociétés garderont beaucoup en commun avec nombre d'organisations du XIXe siècle, mais aussi avec leurs héritières du XXe siècle que l'on nommera alors « Clubs politiques » prompts à intervenir aux frontières de la politique tout en tentant de se préserver de ses travers par le statut de productrices d'idées nouvelles et d'espaces informels.

M. Patard propose un héritage indirect entre ces clubs et de ceux qu'il regroupe sous l'appellation « Advocacy tanks »³⁸¹, nous rappelant l'importance du poids de leur héritage dans l'itinéraire de notre objet d'étude, particulièrement pour les think tanks généralistes à vocation politique qui se déploient pleinement durant les années 1990 (chapitre 7)

3) Les laboratoires d'idées entre société technique et projection rationalisée sur le monde à venir : de Saint-Simon à la prospective

a) Le rôle du saint-simonisme dans le développement des laboratoires d'idées en France

Dans sa volonté de dénonciation de la thèse qui voudrait que les think tanks français se limitent à une simple « importation américaine », M. Patard aborde lui aussi la question des possibles héritages hexagonaux de l'objet : « Bien au contraire. Tout notre travail vise, par l'étude des sociétés de pensée du XVIIIe et des clubs des années 1960, à montrer que les think tanks doivent autant sinon plus à leurs ancêtres français. »³⁸². Cette dimension, abordée au prisme des sociétés de pensées et des clubs des années 1950 et 1960 est aussi envisagée à travers la figure et surtout l'expérience de Saint Simon, « Il est donc frappant d'observer qu'un siècle avant Charles Meriam, Saint Simon dessinait déjà, par l'accumulation d'expérience, la matrice des activités des futures agences d'ingénierie politique »³⁸³. Selon lui en effet, la carrière multiforme du promoteur du catéchisme industriel – entre activité militaire, entrepreneuriat, expérience dans la diplomatie³⁸⁴, expérience scientifique pour ses travaux sur

³⁸¹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p174.

³⁸² Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p209.

³⁸³ Ibid. p207.

³⁸⁴ En référence à la participation de Saint Simon aux négociations franco-anglaise de 1797.

a modélisation des flux et sa propension à la philanthropie – aurait participé au façonnement de l'ingénierie politique, telle que l'on peut la concevoir de nos jours, entendue, comme mécanisme de circulation et de croisement de flux d'intérêts et d'acteurs porteurs d'une vision marchande de l'activité politique et de fait, marqués par une pratique utilitariste du conseil en politique dont les think tanks feraient partie intégrante par leur structuration comme « foyers d'intérêts »³⁸⁵.

S'il semble difficile de limiter la recherche d'un héritage français pour les think tanks au seul prisme de l'antériorité du parcours de Saint Simon, M. Patard pose des pistes particulièrement intéressantes à explorer, notamment pour les références culturelles posées par Saint-Simon et les saint simoniens à partir du XIXe, notamment pour la vision positiviste qu'ils portent de la politique et qui tend encore à imprégner de nombreuses élites dont les think tankers, ou du moins une large part d'entre eux, font pleinement parti.

Le saint simonisme est décrit par Antoine Picon en 2002 comme une expérience, un héritage, largement ancré dans la mémoire collective³⁸⁶, entre pionnier de la pensée des réseaux et des flux et passionné des systèmes de gouvernement, Saint-Simon semble sortir du clivage « libéral versus conservateur » au XIXe autant qu'il échappe à la logique gauche versus droite aujourd'hui. De cette manière, il est présenté comme une figure prompte à favoriser la production d'un héritage original et plus difficilement sondable, notamment par la survivance et les mutations de sa pensée à travers les expériences croisées et parfois diamétralement opposées de ceux qui s'inscriront dans sa filiation, les saint-simoniens de première et de deuxième génération.

Il est aussi essentiel d'observer le message d'avancement humain qui irrigue le projet saint-simonien, notamment à travers le projet social qu'il porte, bien que Saint-Simon et ceux qui suivront ses traces par la suite s'adresse à une certaine élite, celle qui peut le comprendre³⁸⁷. De fait, la diffusion du saint simonisme s'opère en grande partie à travers son « pape », Prospère Enfantin et plusieurs « producteurs » comme Blanqui, Buchez, Cercllet, Decaen, Roveu, Allier, Comte³⁸⁸, ou encore la seconde génération, marquée par les ingénieurs entrepreneurs, comme Chevalier ou Talabot. La pensée saint simonienne touche de fait une

³⁸⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p210.

³⁸⁶ Antoine PICON, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002, p7.

³⁸⁷ Ibid. p53.

³⁸⁸ Ibid. p55.

élite élargie où se côtoient de multiples groupes d'intellectuels, hommes de lois, médecins, etc. à travers la multiplication de réseaux de sociabilité savante où les réseaux amicaux, professionnels, familiaux mais aussi les clubs et cercles littéraires, qui jouent un rôle déterminant³⁸⁹.

Aussi, ce que nous considèrerons ici comme l'inspiration saint simonienne se traduit par ses formes de réappropriation dans le discours technocratique français, qui puise en grande partie des idées dans le réservoir intellectuel représenté par le milieu prospectiviste des années 1950 et 1960 comme nous le verrons par la suite. A. Picon observe en effet cette logique par la vision et par l'héritage qu'il participe à construire dans le rôle des sciences au service de la société³⁹⁰, élément finalement assez logique au regard de la place centrale accordée par Saint-Simon à l'art et à l'industrie, mais surtout à la place de la compétence technique dans la légitimité à exercer le pouvoir³⁹¹. Ces différents éléments, comme on le verra au cours de ce chapitre, constituent un héritage indirect particulièrement fort parmi le milieu prospectiviste français de la seconde moitié des années 1950, dont la discipline ou plutôt « l'attitude », encore en voie de formalisation, représente aujourd'hui l'un des éléments d'identification forts d'un certain nombre de think tanks français.

b) La prospective française et son héritage saint-simonien

En 2016, Alexandre Moatti, haut fonctionnaire et historien, propose à travers une intervention lors de la 21^{ème} édition des Journées d'Histoire du Management des Organisations en 2016, d'examiner les formes de réappropriation de la figure de Saint-Simon dans les discours technocratiques français. Il profite de cette occasion pour mettre en lumière deux formes de réappropriation opposées du discours saint-simonien dans deux organisations des années 1990 et 2000, la Fondation Saint-Simon, fondée en 1982 par François Furet et le groupe X. Sursaut créé à l'été 2005 à l'initiative de Hubert Lévy-Lambert. Les deux organisations, malgré leurs grandes différences et des contextes de développement différents, apparaissent comme des espaces à forte propension technocratique particulièrement marqués par l'affirmation de

³⁸⁹ Ibid. p87.

³⁹⁰ Ibid. p201.

³⁹¹ Ibid. p8.

l'héritage saint-simonien³⁹². Point commun entre les deux organisations, la première, par sa composition, sa stratégie d'existence et d'influence entre monde du savoir et pouvoirs – notamment pour son influence sur la gauche durant le premier mandat de François Mitterrand³⁹³ – est considérée par F. B Huyghe comme un ancêtre proche des think tanks que l'on connaît³⁹⁴, autrement dit, un quasi proto-think tank. Sa propension à réunir élites dirigeantes et universitaires invite à penser en ce sens. D'orientation sociale-libérale, marquée par place importante accordée à l'approche prospective³⁹⁵, la Fondation Saint-Simon diffère pourtant de X-Sursaut, ouvertement libérale, dont la création reflète plutôt le regroupement d'un groupe d'ingénieurs principalement issus de polytechnique et X-Mine mécontents de la politique économique en place et ouvertement tournés vers des objectifs croissantiste et industrialistes³⁹⁶. Bien qu'elle ne manifeste initialement aucune prétention à revendiquer l'appellation think tank, elle en obtient le label de l'OETT en 2017³⁹⁷, rejoignant avec la Fondation, l'histoire des organisations de savoirs affiliées à la pensée saint-simonienne tombées dans la corbeille « think tank ».

Au-delà de ce seul jeu de circonstances, A. Moatti nous éclaire sur les héritages saint-simoniens relatifs aux dynamiques d'auto-identification de ces deux organisations. Elles offrent au passage un éclairage intéressant sur les stratégies d'existences d'un certain nombre de think tanks associés à la notion d'ingénierie politique. Cet héritage s'observerait en premier lieu à travers le discours et la composition de ces groupes, comme à la Fondation Saint-Simon appelé aussi « Cerce de la raison » pour sa propension à traverser les clivages entre monde politique, université et entreprise et envisager une approche positive de la politique au prisme de la modernisation industrielle et de la réforme³⁹⁸. Haut-fonctionnaires et dirigeants d'entreprise occupent une part importante de la Fondation jusqu'à sa dissolution en 1999 sous la Présidence de Pierre Rosanvallon pour qui la figure du patron engagé dans l'intérêt général qui marquait la décennie 1980, n'a plus la même valeur en 1990 par le désintérêt progressif

³⁹² Alexandre MOATTI, *La figure de Saint-Simon dans les discours technocratiques français*, 21e journée d'histoire du management et des organisations « Les utopies managériales », Sevenans, 2016.

³⁹³ Ibid. p6.

³⁹⁴ HUYGHE, *Think tanks...* Op.cit. p76-78.

³⁹⁵ Alexandre MOATTI, *La figure de Saint-Simon...* Op.cit. p7.

³⁹⁶ Ibid.

³⁹⁷ Voir la page d'accueil du groupe X-Sursaut : <http://www.x-sursaut.org/>

³⁹⁸ Alexandre MOATTI, *La figure de Saint-Simon...* Op.cit. p4.

du grand patronat pour la société³⁹⁹. Quel que soit les termes, par ses intellectuels réformistes inspireurs d'une tentative de conciliation entre marché, industrie et vision politique sociale-libérale, la Fondation Saint Simon, véritable proto-think tank français, participe à conforter l'importance du saint-simonisme dans la trajectoire des organisations intellectuelles visant à infléchir les politiques publiques⁴⁰⁰.

De son côté, X-Sursaut, moins centré sur l'influence auprès de la sphère décisionnelle, témoigne d'une transposition essentiellement industrialiste du discours saint-simonien, notamment par l'importance du milieu polytechnicien qu'il regroupe dès 2005⁴⁰¹, mais surtout pour sa revendication affirmée « Pour un nouveau saint-simonisme », intitulé soigneusement choisi pour un colloque qui a lieu en 2013⁴⁰² et dont le principal objectif « vise à étudier les raisons de notre décrochage et à chercher dans l'analyse des raisons du succès du Saint-Simonisme les moyens de redynamiser l'économie de la France et de redonner de l'espoir à une population qui n'a plus confiance en ses élites »⁴⁰³. Comme le souligne A. Moatti en 2016, on reconnaît au groupe la volonté de mettre au centre la nécessité du renouvellement des élites en France, considérées ici comme en véritable déclin - symptomatique de la situation du pays. Nostalgie de la grandeur industrielle et renouvellement des catégories dirigeantes apparaissent alors comme étant au cœur du discours de ces néo saint-simoniens revendiqués et *a priori*, depuis 2017, *think tankers* labellisés.

Ces deux cas de figure mettent en évidence à travers deux objets d'études associés au phénomène think tank, la place centrale de la figure de Saint-Simon et surtout des différentes formes de réappropriations des héritages laissés par les saint-simoniens. Cette approche paraît d'autant plus importante à prendre en compte dans le cadre de cette étude au regard des revendications affirmées des think tanks quant à s'inscrire dans les catégories de l'ingénierie politique, à favoriser la mise en contact tout autant que la circulation des élites dirigeantes à travers de solides réseaux humains. Enfin, on notera dans ce cadre leur propension importante à afficher une revendication pour le renouveau tout en restant dans

³⁹⁹ Pascal RICHE, *Mission accomplie, la Fondation Saint Simon s'autodétruit. Le club avait été créé en 1982 pour réconcilier la gauche et le marché. Libération*, 23 juin 1999.

⁴⁰⁰ Alexandre MOATTI, *La figure de Saint-Simon...* Op.cit. p7.

⁴⁰¹ Ibid.

⁴⁰² Ibid.

⁴⁰³ Voir sur le site de X-Sursaut, onglet événements : <http://www.x-sursaut.org/event/le-9-decembre-2013-maison-des-polytechniciens/>

une attitude, certes modernisatrice, mais toujours réformiste, relevant d'une même coup l'ambiguïté saint simonienne d'une volonté de transformation profonde de la société et de ses élites tout en laissant son héritage parmi les acteurs et groupes gardiens de l'ordre en place.

Ainsi, l'objet think tank s'inscrit parfaitement dans la trajectoire du saint simonisme en France sans pour autant en expliciter systématiquement l'ensemble de la panoplie. Les think tankers en constituent-ils pour autant les héritiers directs de Saint-Simon ? S'avancer sur une telle question mériterait de plus amples recherches, voire pourrait s'avérer comme une démarche quelque peu stérile, cependant, cette réflexion qui va dans le sens de la thèse avancée par M. Patard confirme l'importance des traces laissées par Saint Simon et les saint-simoniens pour les organisations de savoir à vocation d'influence sur les politiques publiques en France qui, aujourd'hui, établissent leur stratégie d'existence et d'identification sur la base de la compétence et de la place majeure accordée à l'idée de gouvernement par la raison.

Que comprendre de cette première remontée historique dans la trajectoire de notre étude si ce n'est l'émancipation définitive d'une vision qui voudrait catégoriser le think tank français comme simple importation anglo-saxonne ? En premier lieu, l'analyse des héritages culturels hexagonaux du think tank permet, sans forcément passer par l'analogie, de comprendre les différentes effractions du passé sur cet objet du temps présent et donc, par là même, de s'émanciper d'une vision trop restrictive susceptible d'omettre un large pan de son identité. Elle nous permet d'observer le think tank en dehors de lui-même pour finalement l'assujettir à un mouvement plus grand, structurel et qui dépasse parfois ses principaux agents, les think tankers. Elle permet aussi de replacer l'étude des think tanks dans l'analyse des régimes de savoirs proposés par Dominique Pestre en 2013, relevant l'importance du contexte de déploiement de l'objet pour ne pas finalement restreindre son étude à sa seule appellation.

Enfin, ce que nous considérerons comme l'historicisation longue de la question des think tanks en France participe à comprendre la place des organisations de savoirs à vocation d'influence promptes à circuler entre les champs et souvent difficilement identifiables dans un seul et même ensemble. Le rôle de leurs acteurs et actrices, élites plus ou moins élargies selon les cadres d'interventions et les périodes, occupe lui aussi une dimension importante. Il rappelle en effet qu'au-delà du think tank, l'identification du think tanker repose aussi sur une

trajectoire historique des collectifs d'intellectuels situés entre savoirs et action, mettant du même coup en évidence plusieurs facteurs convergents : volonté de puissance de l'intellectuel, mutations des savoirs, effets de réseaux et caractérisation systématique autour de l'intervention du sachant sur la trajectoire de la cité envisagée sous l'angle du neuf sans pour autant prétendre au renversement de l'ordre en présence. On exemptera peut-être ce dernier point pour la période révolutionnaire où la recherche sur les sociétés de pensées et sociétés populaires offre encore de larges perspectives.

Ce premier crochet historique nous permet d'aborder avec plus de solidité le second, que nous aborderons à travers les deux sous chapitres suivants et qui s'inscrivent dans une logique d'approfondissement historique propre à la seconde moitié des années 1950. Ils témoignent de la volonté de chercher des héritages plus proches sur le plan temporel pour les think tanks et sachants d'interfaces intervenants dans le milieu prospectiviste et des clubs politiques. Ils présentent du même coup deux évolutions quasi concomitantes de l'intellectuel en action, essentielles à prendre en compte dans la compréhension du think tank actuel.

II. Les années 1950 entre Interdisciplinarité, professionnalisation et opérationnalisation des savoirs : les think tanks, dignes héritiers de la pensée prospective en France ?

L'interdisciplinarité et la transversalité des approches semblent constituer, au moins dans le discours, un élément profondément identitaire des organisations faisant appel à l'usage « think tank » en France. À ce titre, nombre d'entités identifient une partie de leurs activités de recherche à l'approche prospective. Il faut dire que les deux formules semblent faire déjà bon ménage dès les années 1940 aux États-Unis à travers la RAND⁴⁰⁴, think tank parfaitement ancré dans les rouages du pouvoir étatsuniens et reconnu très tôt pour la mise en œuvre de ses méthodes d'anticipation alors innovantes comme la méthode de Delphes⁴⁰⁵.

Au-delà des seuls éléments d'apparats, si l'on n'observe pas une imbrication aussi forte

⁴⁰⁴ Jean-Loup SAMAAN, *La RAND Corporation (1989-2009) : La reconfiguration des savoirs stratégiques aux États-Unis*, Paris, Editions L'Harmattan, Coll. « Chaos International », 2010.

⁴⁰⁵ Initiée par Olaf Helmer et Norman Dalkey et à la fin des années quarante aux États-Unis, la méthode de Delphes correspond à un processus de sollicitation d'expertise pluridisciplinaire sur un sujet précis généralement utilisé dans la prévision économique. Elle est ainsi censée permettre la résolution de problématiques complexes par la synergie entre compétences diverses dans des temporalités réduites.

entre l'État et les think tanks dans la définition de la prospective hexagonale qu'aux États-Unis, il n'en demeure pas moins qu'une certaine partie de l'écosystème de ces laboratoires d'idées sont régulièrement sollicités par les entités publiques aux interfaces du pouvoir et de la recherche⁴⁰⁶ comme le CAP ou France Stratégie (chapitre 4). Le think tank intègre ainsi, sur une multiplicité de sujets, les groupes de recherches à vocation prospective ou en tout cas désignés comme tels pour répondre aux différents besoins d'anticipation de l'État.

Ces récurrences qui se manifestent à différents niveaux entre think tanks et prospective nous invitent à nous interroger sur cette seconde notion à l'aune de sa structuration en France à partir des années 1950 sous l'égide de Gaston Berger. La prospective se développe en effet progressivement jusqu'à nos jours, non pas par la voie académique comme le voudrait une approche plus traditionnelle de la construction d'un champ disciplinaire, mais par le biais de laboratoires d'idées et cabinets d'études qui se multiplient au cours des années 1970 et 1980 sous la houlette d'acteurs phares aux profils variés comme Bertrand de Jouvenel ou encore Jacques Lesourne. Dès ses origines, l'objet prend ainsi plusieurs trajectoires par la multiplicité de ses usages au sein des organisations qui entendent en appliquer voire, en codifier les grands principes. Plusieurs d'entre elles comme l'association Futuribles, aujourd'hui dirigée par Hughes de Jouvenel, apparaissent même dans le premier répertoire des think tanks de l'OETT avant la « grande normalisation » de 2016.

Aussi, milieu historique de la prospective et think tanks semblent cultiver un goût semblable pour l'idée d'ouverture intellectuelle parmi une élite élargie prompte à s'octroyer un titre à penser l'avenir, celui de l'État et de ses sous branches. Il n'est donc pas étonnant d'observer, puisque les temporalités s'y prêtent, la circulation des acteurs entre ces deux milieux qui n'ont *a priori*, par leurs composantes sociologiques et leurs aspirations intellectuelles et modélisatrices, très peu de raison d'être dissociés.

Dans la trajectoire de notre ambition initiale quant à comprendre l'ensemble des ressorts historiques pouvant expliquer l'apparition et le développement des think tanks en France, nous émettons alors l'hypothèse suivante ; à savoir que le dialogue entre structuration de l'approche prospective et la multiplication des think tanks à la fin du XXe siècle, manifeste une continuité sociohistorique essentielle à prendre en compte dans le cadre d'une étude

⁴⁰⁶ Comprises ici à travers l'ensemble des entités publiques constituant un appui en termes d'anticipation stratégique en soutien direct ou indirect de la décision.

historique unifiée de l'objet laboratoire d'idées.

De ce fait, il convient d'aborder l'histoire de la prospective comme approche fragmentée en constant mouvement de structuration, autant en marge qu'à travers les pouvoirs publics, et la sphère industrielle française où elle gagne les discours et formalise une manière de stimuler et réaliser la recherche d'anticipation. L'objet think tank peut ainsi, par ses discours, modes d'identification, pratiques de la recherche et ses connexions, s'observer en tant qu'émanation de ce que l'on pourrait considérer comme la « culture prospective » – elle-même éminemment liée aux discours technocratiques (cf. sous chapitre I) – en France, instigatrice du processus de formalisation d'une recherche opérationnelle entre pensée et action au croisement des sciences sociales et disciplines variées. Il convient donc d'en retenir les grands principes et tracés, quitte à délaissier quelque peu nos think tanks, pour finalement y revenir sur des bases culturelles et historiques plus assurées.

À l'heure du processus d'hybridation complexe de l'expert et de l'expertise, qui se manifeste entre autres à travers les think tanks, l'histoire de la prospective et de son développement en France semble essentielle à prendre en compte pour comprendre sa place dans le débat de l'anticipation et de la construction de l'avenir. La question de son émergence et de son développement à partir des années 1950, moment où sont posés les fondements théoriques de son approche, jusqu'à la toute fin des années 1960, période centrale de structuration et de son ancrage comme une discipline cernée par les pouvoirs, publics comme économiques, devient alors importante pour comprendre l'effet d'inertie entre les champs qui semble s'opérer autour d'un terme, d'un usage, dont on ne sait encore trop si c'est une intention intellectuelle, un outil auxiliaire du pouvoir ou une véritable discipline identifiable à une science sociale semi-appliquée. La multiplication croissante de l'usage finit alors par formuler un ensemble de pratiques et façonner de nouveaux acteurs qui circulent entre les champs. Structurée par des réseaux de savants et d'entrepreneurs multiformes, nous verrons de quelle manière la prospective a pu en façonner régulièrement les versants intellectuels et organisationnels et devenir, au-delà d'une éventuelle « nouvelle » approche disciplinaire, un élément culturel central du dialogue entre savoirs et pouvoirs en France, et de fait, une composante centrale de l'identité de l'objet think tank dans son acception française.

1) La prospective : trajectoire française d'une intention située entre pensée et action

a) L'héritage de Gaston Berger

Avant tout approfondissement, il est intéressant de considérer la résonance du mot « prospective ». Voilà un terme qui fait écho aujourd'hui autant dans l'univers de l'entreprise que des pouvoirs publics, les uns et les autres, toujours plus inquiets d'un avenir observé à travers le tumulte des « mutations », « transition (s) » et autres « révolutions », subites ou organisées qui semblent dicter ses contours.

Dans cette la société du risque et de l'incertitude avancée au milieu des années 1980 par Ulrich Beck⁴⁰⁷, le besoin de discerner et d'anticiper les tendances à venir pour l'acteur décisionnel devient une nécessité alors que l'on perçoit le monde sous l'angle de l'accélération de l'histoire : sociale, politique, économique, environnementale, etc. Si la « politique des oracles » a trouvé bonne fortune dans l'antiquité, on peut dire que la prospective, qu'on la conçoive en tant que discipline à part entière ou simple mode d'anticipation de l'avenir dans le prolongement de la prévision, constitue peut-être la nouvelle Delphes des décideurs contemporain. Soucieux de valider leurs choix voire, d'en déléguer l'élaboration, acteurs de pouvoirs et autres administrateurs trouvent aujourd'hui à travers elle un mode de traçage d'un avenir à horizons multiples utile à l'orientation de leur action.

Largement utilisé dans le vocable d'une technocratie attentive des enjeux à grande échelle, d'une sphère politique marquée par l'ambition d'afficher le « Cap » de ses ambitions, ou encore d'administrations en fort besoin d'académiser la nature de leur pratiques dans un monde qui, en apparence, se complexifie, la prospective semble être un outil voire parfois, un avatar utile derrière lequel se cachent des traductions multiples. Surtout, il semblerait que cette surutilisation masque une histoire aux contours flous, celle d'une transversalité disciplinaire parfois approximative marquée par des personnalités pionnières et singulières.

Parce qu'elle se constitue en France comme une entreprise intellectuelle entre pensée et action, la prospective se développe à travers un débat constant, quelques soient ses périodes, s'articulant autour de la nature de ce qu'elle est, de ses allégeances, soit, en

⁴⁰⁷ Ulrich BECK, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier (Trad. Française), 2001.

définitive, des leviers matériels et intellectuels relatifs à ses conditions d'autoréalisation. Son émergence, fragmentée dès les origines, nous invite à penser en ce sens.

Attitude ou discipline ? La prospective trouve une définition et des modes d'organisations différents selon la décennie étudiée, à partir du moment où Gaston Berger en énonce les premiers principes en 1957.

Après avoir obtenu sa maîtrise de Philosophie sur *Les conditions d'intelligibilité et le problème de la contingence*⁴⁰⁸ en février 1925, Berger se confronte à l'univers de l'entreprise et de la gestion au cours des années 1930 en tant que gérant d'une usine d'engrais dans le Sud-Est de la France. Après avoir soutenu sa thèse de Philosophie en 1941 à la faculté d'Aix-en-Provence, il poursuit sa carrière hors de l'Université après avoir occupé un poste de professeur titulaire pour devenir Secrétaire d'État à la commission franco-américaine *Fulbright* à partir de 1949. Il assure, entre 1953 et 1960, la direction de l'enseignement supérieur au sein du ministère de l'Education Nationale, moment lors duquel il fait émerger sa vision de la prospective et commence à structurer les réseaux qui la porteront par la suite.

Son décès précoce en 1964 n'abrège pas pour autant ce processus au regard du grand nombre d'acteurs qui suivront le mouvement au cours de la seconde moitié des années 1960 et des années 1970. Cependant, son parcours et son poids dans la structuration de ce que l'on pourrait désigner comme la première phase de développement de la prospective en France, est tout à fait déterminant.

La prospective a fait l'objet d'un certain nombre d'observations et d'analyses par le monde intellectuel, notamment parmi les historiens. Georges Minois l'a défini en 1996 comme une forme institutionnelle et professionnalisée de la prévision, intégrée ici comme instrument d'appréhension du futur, sinon de l'avenir, au service du pouvoir⁴⁰⁹. Elle est par ailleurs souvent associée aux travaux visant à analyser les sciences de l'avenir, de la futurologie à la prévision⁴¹⁰. Si cette dernière est bien présente dans l'approche prospective, elle est loin d'en constituer la seule ADN puisqu'elle aspire à se porter sur l'ensemble des sciences humaines et sociales et de l'économie, en tout cas, telle qu'elle est posée par ses premiers promoteurs en

⁴⁰⁸ Thèse de Gaston BERGER, *Les conditions d'intelligibilité et le problème de la contingence*, Soutenue en février 1925. Faculté d'Aix en Provence.

⁴⁰⁹ Georges MINOIS, *Des prophètes à la prospective*, Paris, Fayard, 1996.

⁴¹⁰ Ariel COLONOMOS, *La politique des oracles, raconter le futur aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 2014.

France. Gaston Berger, Jacques Bourbon-Busset⁴¹¹ ou encore André Gros, pointent en effet sa nature non doctrinaire, plus proche d'une « attitude »⁴¹², d'un état d'esprit, que d'une discipline à part entière. Ainsi, l'objet, dans son essence, dès les origines, relève déjà de l'informel.

Au même titre que l'objet think tank, sa définition observe des voies multiples au fil de la croissance de son usage. Pourtant, il semble là encore important d'en observer la genèse à travers les premiers écrits qui lui sont consacrés en France et montrent qu'elle vise en premier lieu à saisir l'ensemble des données du monde qu'elle étudie pour en comprendre les mutations et tracer des politiques possibles pour répondre à des enjeux d'intérêt généraux encore non identifiés. On en vient ici à l'ambition très basique de maîtrise d'un avenir dont il faut en premier lieu tracer l'océan de conjectures possibles. Ainsi la prospective doit peut-être en premier lieu faire l'objet d'une analyse à travers une histoire des idées. La prospective, par les discours qui en construisent les principes au fil des décennies devient progressivement une forme de catalyseur susceptible de mettre en évidence le lien ténu entre passé, présent et avenir comme clef de compréhension du monde. Ici, la projection vers un futur souhaitable doit constituer le socle des actions engagées par le pouvoir. Elle semble devoir, parmi les acteurs qui en promeuvent la nature opérationnelle, supplanter les procédures de rétrospective et autres extrapolations d'un passé supposé guider l'appréhension des politiques publiques et le développement économique, voire, dans le cas de Bertrand De Jouvenel, les relations internationales.

Il est aussi intéressant d'approcher la prospective comme espace de recherche sur la nature du temps et des phénomènes humains, dont la principale vocation serait de contribuer à un meilleur exercice du pouvoir. Elle questionne ainsi, en plein bouleversement disciplinaire, qu'il concerne la sociologie, l'histoire ou encore l'anthropologie, la nature potentiellement opérationnelle des sciences humaines et sociales dans le champ d'action de l'Etat. Au carrefour des disciplines et champs d'activités, la prospective produit ses propres espaces de sociabilité savante et réseaux d'influences où se croisent acteurs académiques, ingénieurs, essayistes, journalistes, personnalités politiques et autres industriels français. Les passerelles

⁴¹¹ Gaston BERGER, Jacques Bourbon-Busset, Pierre Massé, *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française, 1955-1966*, 2^{ème} édition, Paris, L'Harmattan, 2007, p13.

⁴¹² Ibid.

pour essayer les idées, revues et groupes de réflexion, constituent les principaux vecteurs de son faire-savoir. Les notions de réseaux, de sociabilité savante ainsi que l'histoire et la sociologie des organisations constituent de fait, d'importants biais de compréhension de ce nouvel usage de la seconde moitié du XXe siècle qui conditionnera jusqu'à nos jours, une partie essentielle du marché des idées sur le terrain des biens politiques.

Aussi, la prospective suit tout au long de la seconde moitié du XXe siècle les voies d'une institutionnalisation non programmée, dont les principaux pionniers semblent ponctuellement prendre la mesure à travers la création progressive d'entités d'interfaces entre les pouvoirs publics et le monde de la recherche.

À cette reconnaissance progressive de la prospective comme mode d'approche opérationnel des politiques publiques, s'ajoute une voie parallèle par le biais d'un milieu entrepreneurial français qui prend goût à cultiver ses stratégies économiques par ce nouveau levier. Elle constitue par là un espace de recherche privilégié dont les capitaines d'industries, la plupart du temps polytechniciens, apparaissent souvent comme la pierre angulaire de cette nouvelle approche en dehors et au sein de leurs entreprises. La prospective se pense ainsi à travers son mouvement d'oscillation entre pouvoirs publics et pouvoirs proprement économiques, la confusion entre les deux sphères à l'après-guerre facilitant la construction de réseaux intellectuels et d'intérêts partagés et durables. Ces clubs et organisations qui fleurissent au cours des années 1970 participent en effet au renforcement des liens de connivence entre les deux sphères par la voie de la sociabilité savante. Pour autant, avant de s'évertuer à déceler les liens entre les sphères sous l'action des organisations à vocation prospective, il semble important d'en interroger les fondements intellectuels. Bien que l'on puisse difficilement en dresser une définition stricte et unanime, on peut tout de même en retracer les lignes initiales à travers plusieurs écrits fondateurs.

Dans *L'attitude prospective*, document publié en 1958, Gaston Berger rappelle sa volonté de faire émerger une philosophie en action qui, « avant d'être une méthode ou une discipline », serait une « attitude »⁴¹³. Tournée vers l'action, sa vocation serait d'envisager la question de l'avenir de la communauté à travers d'autres formes que celles jusque-là déployées : « Formée de la même manière que rétrospectif, ce mot s'oppose à lui pour signifier que nous

⁴¹³ Gaston BERGER, De la prospective (1958), dans : *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française, 1955-1966*, 2^{ème} édition, L'Harmattan, Paris, 2007, p13.

regarderons en avant et non plus en arrière »⁴¹⁴, pour considérer les problématiques en devenir qui se posent dès l'après-guerre. On verra que la globalisation, qui n'est pas encore formulée par les prospectivistes des années 1950 et 1960 apparaît comme une préoccupation centrale qui rompt véritablement avec les règles qui avaient jusque-là prévaluées pour penser l'État-nation dans l'organisation générale du monde.

Armand Braun, actuel président de la Société Internationale des Conseillers de Synthèse (SICS)⁴¹⁵ et qui se pose parmi les pionniers de la prospective au cours des années 1950, revendique encore dans des propos tenus en 2004 son caractère intuitif : « C'est affaire de forme d'esprit, d'interaction entre les personnes, c'est imprévisible. », bref « il n'y a pas de portrait-robot du prospectiviste »⁴¹⁶. Cette phrase définit les grandes lignes d'une vision de la prospective entretenue par certains de ses premiers acteurs, soit un champ où se croise originalité de l'esprit, si l'on peut dire, et place centrale du réseau intellectuel professionnel prompte à la mettre en œuvre. L'opportunité, dans une certaine mesure, constitue souvent la condition essentielle de sa mise en action.

Ainsi, de ce que l'on peut déceler dans les premiers écrits de la prospective, c'est qu'elle se définit d'abord comme un appel à réfléchir sur la nature du temps et de l'humain à venir, dans une approche à la fois collective, pluridisciplinaire, plurisectorielle et en définitive, littéralement transversale. Il faut dire que les parcours de ses différents initiateurs français répondent en partie à cette idée d'opérer la synthèse entre les disciplines et les secteurs d'activités pour trouver une forme d'équilibre de pensée, le juste milieu dans une approche à vocation globale.

Au-delà de G. Berger, on peut en effet mentionner le Docteur Andrée Gros, médecin de formation qui le seconde en tant que trésorier au Centre International de Prospective qui voit le jour en 1957. Le parcours qui le précède participe probablement à cette volonté de travail collectif et pluridisciplinaire qui imprègne la structuration de cette première association officielle dédiée à la prospective en France. En 1957, il est en effet encore Vice Régent de la Fondation pour l'étude des problèmes humains, organisme d'étude sur les sciences de

⁴¹⁴ Ibid.

⁴¹⁵ Voir, site internet de la SICS, lien : <http://www.prospective.fr/>

⁴¹⁶ CNAM, Laboratoire LIPSOR, *Les entretiens de la mémoire prospective*, menés par Philippe DURANCE et Stéphane CORDOBES, entretien avec Armand BRAUN, aout 2004. Consultable en ligne : [http://www.lapropective.fr/dyn/francais/memoire/A_Braun_\(entretien\)_v1e.pdf](http://www.lapropective.fr/dyn/francais/memoire/A_Braun_(entretien)_v1e.pdf)

l'homme qui naît sous le régime de Vichy et dont l'objectif est d'étudier « sous tous les aspects les mesures propres à sauvegarder, améliorer et développer la population française »⁴¹⁷ et de « synthétiser des efforts poursuivis en dehors d'elle et en son sein et développer les sciences de l'homme. »⁴¹⁸. Il est aussi le créateur et président de la SICS, une des premières organisations françaises associée à cette nouvelle forme de réflexion et qui inscrit la prospective au cœur de son activité économique dès le début des années 1960. C'est aussi à travers elle, autant qu'au Centre International de Prospective, que ce dernier tend à fédérer un important réseau d'industriels français comme en témoigne Armand Braun qui rejoint l'équipe dès 1958. Ce dernier, lorsqu'il évoque la SICS, parle alors d'une activité « favorisant l'information aux décideurs formulée par des responsables appartenant à toutes les disciplines »⁴¹⁹. On comprend ainsi plus facilement l'orientation intellectuelle que prend le Centre International à l'entrée des années 1960 où se forme une communauté de sachants animés par la volonté de se projeter dans l'avenir et une auto-habilitation à orienter la décision publique.

Cette dernière ambition interpelle directement le parcours intellectuel de Berger qui a étudié le *Cogito* dans la philosophie d'Husserl et plus spécifiquement les conditions de la connaissance, fixant par la suite son approche sur la phénoménologie du temps. Sans trop s'étendre sur la question on reconnaîtra l'importance de cette approche holiste dans ses travaux postérieurs, principalement ceux réalisés au sein du centre international.

A cette étude théorique de la phénoménologie du temps qui imprègne la pensée prospective à ses prémices, se mêle une profonde réflexion sur l'avenir et ses représentations. On peut attribuer cet intérêt particulier de Berger à sa lecture des travaux de Teilhard de Chardin (1881-1955). Il en relève ainsi la notion « d'attitude phénoménologique »⁴²⁰ au cours d'une conférence prononcée à Clermont-Ferrand en 1960. Une attitude correspondant à l'idée de compréhension totale des phénomènes résultant elle-même de « l'analyse complète

⁴¹⁷ Alain DROUARD, *La Fondation française pour l'étude des problèmes humains et l'organisation de la recherche en sciences sociales en France*, Reprint des Cahiers pour l'histoire du CNRS, 1990.

⁴¹⁸ Cahiers de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, n°1, dans : Alain DROUARD, *La Fondation française pour l'étude des problèmes humains et l'organisation de la recherche en sciences sociales en France*, Reprint des Cahiers pour l'histoire du CNRS, 1990, p9.

⁴¹⁹ Entretien avec Armand BRAUN, *Les entretiens de la mémoire prospective...* Op.cit.

⁴²⁰ Gaston BERGER, *L'idée d'avenir et la pensée de Teilhard de Chardin*, Conférence au théâtre de Clermont Ferrand, 6 mai 1960.

sur ce que l'on connaît à fond »⁴²¹. Le phénoménologue de Berger se comprend ainsi dans l'approche totale de son objet, par la fertilisation croisée de l'expérience et de la théorie. Cette approche originale imprègne ainsi la pensée, les parcours et finalement les expériences croisées des premiers prospectivistes que sont G. Berger, A. Gros et la plupart de leurs homologues.

b) La prospective comme formule de légitimité pour des savoirs orientés vers l'action

Dans cette approche générale, il est aussi nécessaire de comprendre, dès la mise en place des cadres intellectuels fondateurs de la prospective, l'importance accordée à la finalité de ses productions et par la même, le positionnement des prospectivistes dans le processus de décision. C'est là un point sensible car il met en perspective l'enjeu opérationnel de la prospective et de sa dimension utilitariste voire parfois intéressée, au moment même où se construisent ses grilles de lecture réflexives et méthodologiques. Faire de la prospective c'est alors se positionner par rapport à un pouvoir sur lequel on veut agir, que l'on souhaite parfois infléchir. Elle met en perspective la volonté d'influence voire, de puissance du sachant qui, par cette aventure de recherche, tend à inscrire d'autant plus fermement sa marque dans la trajectoire de la cité. Cette réflexion liée à l'utilité sociale du savant, se croise avec la propension des pionniers de la prospective à pointer du doigt les carences de milieux décisionnels qu'ils critiquent parfois. Cependant, ils aspirent, systématiquement ou presque, à en combler les lacunes.

Cette focale de légitimation est exploitée en premier lieu à travers leur obsession traditionnelle pour la construction d'un avenir dans une période de l'histoire où le temps s'accélérait par l'intensification des différents flux, humains, culturelles, technologique, etc. G. Berger, dans une publication dans la *Revue des deux mondes* en 1957 en évoque le caractère inédit : « Ce qui est nouveau, c'est que l'accélération est devenue immédiatement perceptible et qu'elle nous affecte directement. »⁴²². Ce constat inviterait à reconsidérer pleinement le processus d'action dans la construction et la réponse aux problématiques publiques, G. Berger illustre son propos de manière assez éloquente lorsqu'il associe les

⁴²¹ Ibid.

⁴²² Gaston BERGER, *Sciences humaines et prévision*, Revue des deux mondes, 1^{er} février 1957.

mutations du monde qu'il observe à une partie d'échecs dont « les règles se modifient sans cesse tandis que les pièces changent de nombre et de propriété au cours de la même partie »⁴²³. De ce nouveau monde, doit naître de fait, un nouvel esprit, plus souple et audacieux, pour conduire la vie de la cité.

L'élaboration des « conjectures raisonnées » avancées en 1967 par Bertrand de Jouvenel à travers *Futuribles* répond aussi à cette inquiétude face aux transformations des structures sociétales et mondiales qui rendent vaines toutes tentatives de construction de l'avenir sur le principe de l'extrapolation des solutions passées. Les bouleversements sont inédits, les réponses doivent être nouvelles. La prospective s'apparente ainsi clairement à une approche intellectuelle de la seconde moitié du XXe siècle, qui construit ses structures mentales en même temps que se développe et s'accélère le mouvement de mondialisation. A l'ancien monde stable ponctué de crises, tend à se substituer un futur en mouvement permanent marqué par un accroissement général des interdépendances et des données promptes à les mettre en évidence.

Dans ce cadre, la prospective, aux yeux de ses promoteurs, se justifie d'autant plus au regard de structures de pouvoirs jugées mal informées et par là même inaptes à s'y adapter. C'est sur ce terrain que le milieu décisionnel devient un espace de médiation privilégié pour les prospectivistes qui se portent au-devant des décideurs politiques et industriels. Ce mouvement qui s'opère dès la fin des années 1950 et s'accélère au cours des années 1960 et 1970, se construit autour de ce que Pierre Massé, économiste et président du Conseil d'Administration d'EDF de 1965 à 1969, considère comme une discipline « auxiliaire de la décision »⁴²⁴. Ce dernier élément est par ailleurs contesté par Armand Braun en 2011 lorsqu'il critique à demi-mot le tournant de la prospective à partir des années 1970:

« Après Gaston Berger, quelques-uns ont cherché à poursuivre sa réflexion humaniste et prospective. Mais une autre démarche est apparue, encouragée par Pierre Massé, qui estimait qu'il fallait « équiper » la réflexion prospective par des méthodes. Avec l'appui d'économistes, d'économètres, de statisticiens, de sociologues, s'est ainsi mise en place une prospective technicienne, par domaine, par territoire, par discipline. Celle-ci s'est développée au point

⁴²³ Ibid.

⁴²⁴ Gaston BERGER, Jacques Bourbon-Busset, Pierre Massé, *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française, 1955-1966*, 2^{ème} édition, L'Harmattan, Paris, 2007, p10.

qu'aujourd'hui, quand il est question de prospective, c'est à elle qu'on pense. »⁴²⁵

C'est peut-être l'idée qu'il subsisterait deux écoles ou peut être deux périodes de la prospective. La première, à dominante sociale et intuitive initiée par Berger, dont la sociologie même des acteurs du Centre International de Prospective aurait permis le mouvement vers une seconde école, attachée elle à fixer les principes d'une discipline moins globale et plus facilement miscible dans l'entreprise.

Cette césure est perceptible dans les propos d'Armand Braun en 2011, qui décrit les choix qui s'opèrent au centre international de prospective à la mort de Gaston Berger en 1960 et à la suite de laquelle Pierre Massé prend les commandes de l'association. Il y renonce cependant assez vite après sa nomination de Commissaire au Plan. Il fait ainsi le choix de laisser la direction à Bertrand de Jouvenel, représentant des « nouveaux experts » montants en France, affirmant leur spécialisation en économie et leur goût pour la statistique, plutôt qu'André Gros, ami et premier associé de Berger dans le développement d'une prospective sociale. Le désormais « Centre d'Etude Prospective » se fonde, dix ans après sa création en 1967, au sein de l'Association internationale Futuribles présidée par De Jouvenel. En 1969, cessent de paraître les *Cahiers de la Prospective*, qui étaient jusque-ici le premier vecteur de la pensée de Berger et de ses associés. Leur renaissance éphémère en 1973 ne change pas le cours de choses, fixant ainsi l'idée d'un courant dominant de la prospective là où il aurait pu se développer une guerre de clocher à peine esquissée par Armand Braun.

Quoi qu'il en soit, l'idée selon laquelle la prospective doit combler les carences d'un pouvoir qui n'aurait pas toutes clefs d'information pour comprendre les mutations du monde et de la société semble faire consensus parmi l'ensemble des courants prospectivistes. Dès 1956, dans le « problème des choix »⁴²⁶, G. Berger déplore en effet le problème des hommes politiques de son temps qui ne sont pas soutenus par une véritable philosophie politique qui devrait être portée par leurs partis respectifs. Selon lui, ces derniers devraient constituer « un

⁴²⁵ Interview d'Armand BRAUN, Réalisée par Cédric POLERE le 19 avril 2011. Consultable en ligne : <https://www.millenaire3.com/dossiers/LA-PROSPECTIVE-UNE-PRATIQUE-A-REDECOUVRIR/La-prospective-ou-la-science-de-l-avenir-souhaitable>

⁴²⁶ Gaston BERGER, Le problème des choix : facteur politique et facteur technique, 1956, Dans : *Prospective et phénoménologie du temps*.

puits d'idées »⁴²⁷ uniquement dévoué à l'élaboration d'un horizon commun déterminé par un sens certain de l'intérêt général. C'est tout l'objet d'un certain nombre de groupes et autres clubs de réflexion qui naîtront dans les années 1970 et 1980, préfigurant eux-mêmes le développement d'un certain nombre de think tanks en France au cours des années 1990 et 2000 et dont la légitimité repose en partie sur leur propension à prendre du recul sur les problématiques de leur temps face à une sphère politique mise en difficulté par la complexification et l'afflux des données du monde. B. de Jouvenel est quant à lui beaucoup moins mesuré lorsqu'il juge l'incapacité des décideurs à mener leurs politiques dans un monde qu'ils ne comprennent pas, notamment lorsqu'il évoque une fonction jugée obsolète dans des pays, « dont ils méconnaissent le passé et dont il faut deviner l'avenir. »⁴²⁸.

On perçoit en filigrane de ces différentes visions la volonté de ces intellectuels de se représenter comme des sages dont la réflexion, audacieuse et raisonnée, serait émancipée des contraintes matérielles et de l'urgence, tout en restant pilotée par le principe réalisme. On peut dire que cette caractéristique que l'on perçoit particulièrement chez De Jouvenel s'accompagne d'un certain spiritualisme saint-simonien renvoyant à l'idée d'une nouvelle élite animée par un devoir « auto-désigné » d'accompagnement du pouvoir qu'il serait « plus utile de pousser à des politiques intelligemment progressives que de le dénoncer. »⁴²⁹.

Finalement dès la toute fin des années 1950, la prospective semble créer sa propre niche en s'insérant dans le champ de la décision. Elle se façonne ainsi à travers les personnalités de ses pionniers qui aspirent à occuper la place de sages, capables, par leur esprit de synthèse, leur capacité à trouver le juste milieu dans un monde en mouvement, de proposer les lignes directrices des pouvoirs avec qui ils collaborent et désormais, élaborent.

On comprend ainsi une bonne réception de ce qui préfigure une science tournée vers l'action à l'entrée des années 1960. D'abord par le milieu universitaire, lorsque Fernand Braudel témoigne son soutien à l'initiative de Gaston Berger alors que ce dernier quitte ses fonctions à la direction de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale pour créer le Centre International de Prospective. Par ailleurs elle trouve un contexte d'expansion favorable à l'heure où la réorganisation de l'État accompagne un nouveau mouvement de centralisation

⁴²⁷ Ibid.

⁴²⁸ Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008, p171.

⁴²⁹ Ibid. p91.

et de pilotage de la recherche à travers la création d'un certain nombre « d'interfaces organisées ».

Par sa volonté de proximité avec le réel et la décision, la prospective s'intègre parfaitement à ces mouvements croisés. C'est dans ce contexte général qu'elle trouve un terreau favorable parmi le patronat français d'après-guerre, notamment sous l'impulsion de Georges Villiers, président du CNPF, qui tend à cultiver les liens avec ces nouveaux experts.

Ainsi, si la prospective est histoire d'idées, c'est aussi une co-construction de réseaux humains au cœur des pouvoirs et de la recherche. Elle invite à être interrogée d'autant plus dans la mesure où elle produit, auprès de différents milieux et secteurs, l'idée que pensée et action trouvent une voie de compatibilité dans l'appréhension de l'avenir. Elle représente à ce titre, un déterminant historique essentiel pour comprendre la mécanique intellectuelle et opérationnelle qui structure l'activité des think tanks que nous connaissons aujourd'hui.

2) Entre réorganisation de la recherche et réagencement des savoirs : la Ve République comme cadre favorable pour le développement d'une connaissance hybride

a) La prospective dans l'essaimage de rapports pluriels entre savoirs et pouvoirs

De la même manière que le regard porté sur l'action des think tanks, entre décision publique et décision économique, il est intéressant d'observer la navigation du milieu prospective entre les deux sphères dans une période qui invite à s'interroger sur la légitimité et « l'opérationnalisation des sciences », particulièrement en Sciences Humaines et Sociales⁴³⁰. Dans ce cadre, il semble difficile d'extraire la pensée prospective du mouvement de transformation des savoirs au prisme de leur dialogue avec l'État en cette seconde moitié du XXe siècle. Pour reprendre les termes de Philippe Bezes dans *l'État à l'épreuve des sciences sociales*, paru en 2005, le réagencement progressif des relations entre l'État et les sciences sociales permet de mettre en évidence les ambivalences qui se révèlent autour de différents points de tensions, autant entre « les arts de gouverner, le développement de l'intervention

⁴³⁰ Dominique PESTRE, *Histoire des sciences et des savoirs...* Op.cit.

publique sur la société, que dans l'essor des savoirs conçus pour mieux la connaître. »⁴³¹. On décèle alors durant cette période un véritable « impératif de professionnalisation des disciplines »⁴³², qui participe alors à l'hybridation progressive des sachants en les poussant vers la fonction d'expertise. En parallèle, P. Bezes explique dans l'introduction de son ouvrage la place des structures autonomes comme le CNRS, l'EHESS, L'INED qui participent largement à ce mouvement qui s'observe plus largement en Europe, comme l'identifie Bénédicte Zimmerman en 2004⁴³³, et qui correspond à l'engagement croissant, au cours des années 1960, de la recherche vers la commande publique. Se renouvellent alors certaines problématiques qui se cristallisent autour de nouvelles questions, l' « autonomie, l'instrumentalisation, la soumission, la distance, la distorsion des rapports de forces. »⁴³⁴.

Pour autant, les différentes connexions et réseaux qui s'établissent à travers l'action de ces « nouveaux » intellectuels que constituent les prospectivistes et le milieu de la décision, participe à la complexification de ces rapports. Entre proximité du pouvoir sans forcément répondre directement à sa commande, relations d'interdépendances entre les deux sphères, construction de légitimités nouvelles, formulations de nouveaux espaces de production et de diffusion des savoirs à vocation prospective, matérialisation d'une communauté épistémique ou encore consolidation de réseaux existants. Ainsi, on ne peut déseccer le développement de la prospective de son contexte national et européen. Il semble cependant essentiel de prendre en compte la formulation des différents sous espaces que produisent la multiplicité de ses usages, notamment au cœur de l'État, à travers l'apparition nouvelle d'interfaces publiques entre pouvoir et recherche pour offrir une strate de gouvernance supplémentaire dans le contrôle de la commande publique. Cependant, c'est aussi et surtout à travers la multiplication de laboratoires d'idées qui foisonnent en périphérie de l'État et de l'entreprise, tout en essayant de capter l'attention de leurs différents agents, que se construisent de solides réseaux sociaux entre intellectuels et décideurs sur le socle d'une culture partagée où connaissances et actions se conçoivent comme interdépendantes. Ce milieu, encore restreint à l'entrée des années 1960, revendique ainsi le poids de ses idées dans

⁴³¹ Philippe BEZES (Dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales, la fonction de recherche dans les administrations sous la Vème République*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », 2005, p7.

⁴³² Ibid. p8.

⁴³³ Bénédicte ZIMMERMANN (Dir.) *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004.

⁴³⁴ Philippe BEZES (Dir.), *L'État à l'épreuve...* Op.cit. p8.

le changement social et aspire de fait à s'instituer comme un outil au service des gouvernements et de leurs administrations.

On peut vérifier cette dynamique en se reportant aux acteurs qui animent les réseaux de prospective à la fin des années 1950. La composition du Centre Internationale de Prospective comporte par exemple un certain nombre de hauts administrateurs du pays, Pierre Racine proche du pouvoir et directement concerné par la formation des nouvelles élites par son poste de Conseiller d'État et surtout de Directeur des stages à l'ENA. En 1957, il est désigné comme trésorier du centre international. François Bloch Lainé, alors Inspecteur des Finances et Directeur général de la Caisse des Dépôt et de Consignation officie quant à lui parmi les 6 Vice-Présidents du centre. Enfin, à l'heure où la création de l'organisation enclenche le long processus d'institutionnalisation de la prospective, Andrés Gros son secrétaire général, cumule un certain nombre de fonctions qui le situe, tout comme G. Berger, à travers un profil multipositionnel, à la fois aux marges et au cœur des institutions. Entre son statut de Président de la SICS qui le place en véritable entrepreneur privé de la recherche et celui de Vice-régent de la *Fondation Alexis Carrel*, futur Institut National des études démographiques (INED), son positionnement au Centre Internationale de Prospective fait pratiquement figure de motion de synthèse dans sa trajectoire professionnelle.

b) L'intégration des prospectivistes dans les travaux du Plan

Quelques années plus tard en 1969, alors que les travaux et la notoriété de Futuribles explosent malgré l'arrêt des subventions de la Fondation Ford, B. de Jouvenel est sollicité par l'État pour faire valoir son expertise en matière de prospective⁴³⁵. Ce mouvement s'opère au moment où l'on reconnaît une prise de conscience accru au sein des institutions de l'importance d'anticiper les mutations sociales dans l'appréhension des politiques à venir⁴³⁶.

Il se manifeste notamment par la multiplication des « interfaces organisées », véritables organisations assurant le lien entre les ministères et le monde de la recherche. On pensera par exemple au Centre d'Analyse et de Prévision (CAP) largement abordé dans le

⁴³⁵ Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel...* Op.cit.

⁴³⁶ Philippe BEZES (Dir.), *L'État à l'épreuve...* Op.cit.

quatrième chapitre de ces travaux, ou encore du Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES).

C'est dans ce contexte que B. De Jouvenel préside le groupe « prospective des modes de vie » dans le cadre de la prospective sociale encadrée par le Commissariat Général du Plan (CGP). On notera la présence de Robert Fraisse qui en est par ailleurs le rapporteur.

Les deux hommes ont déjà eu l'occasion de se rencontrer grâce à une certaine culture de la sociabilité intellectuelle, notamment à travers le Groupe 1985. Ce cercle de réflexion est particulièrement actif entre 1963 et 1964 où il se réunit vingt fois⁴³⁷ autour de son président Pierre Guillaumat⁴³⁸. Un certain nombre de personnalités y sont particulièrement actives comme Claude Lévi-Strauss, Jean Fourastié, Bertrand de Jouvenel, Jacques Delors, Paul Delouvrier ou encore George de Saint Geours. Il se comprend comme un laboratoire d'idées cultivant la pluridisciplinarité de son approche et son ambition de tracer les lignes d'un horizon possible sur les vingt prochaines années, échelle considérée comme étant la plus pertinente pour faire valoir l'approche prospective. Si elle ne permet pas de s'extraire pleinement des fameuses tendances lourdes décelées par la prévision, elle envisage les « marges de choix suffisantes »⁴³⁹ pour soutenir la construction de l'action du décideur.

Comme énoncé au début du rapport remis au CGP, Il s'agit alors d'envisager les « marges de choix suffisantes pour que l'on puisse rendre la société de demain agréable pour l'ensemble des hommes, à condition toutefois qu'ils en aient la volonté et qu'ils s'en donnent les moyens ». Largement animé par des acteurs de pouvoir, il n'est pas étonnant de retrouver l'idéologie croissantiste qui irriguera ce que l'on appellera un peu vite les « Trente Glorieuses » parmi les postulats intellectuels du groupe :

⁴³⁷ Pierre GUILLAUMAT (Dir), *Réflexion pour 1985*, Travaux pour le Plan, 1964, p7.

⁴³⁸ Formé à l'école des Mines, son parcours, entre activités au sein de groupes publics français au tout début des années 1950 (Directeur des Carburants à partir de 1945 puis, chargé de l'Énergie atomique, de la Recherche et de la Fonction publique de 1960 à 1962) et activités politiques (Ministre des armées sous la présidence De Gaulle, puis Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Énergie atomique, de la Recherche et de la Fonction publique de février 1960 à avril 1962), illustre bien le profil d'acteurs transverses particulièrement actifs dans l'animation de groupes à vocation prospective comme le Groupe 1985. Organisateur de savoirs et de compétence, il prend ici la place particulière d'acteur hybride entre connaissance et action.

⁴³⁹ Pierre GUILLAUMAT, *réflexions...* Op.cit. p7.

« Cette perspective est d'ailleurs vraisemblable compte tenu des besoins nouveaux qu'engendre la croissance : tout en nous attachant aux activités à rendement élevé, nous pourrions, dans notre échéancier du développement, ordonner les investissements rentables à moyen terme à des investissements rentables à plus long terme, comme l'éducation (la promotion des hommes, facteur de croissance, sera aussi l'un des fruits de la croissance) et l'aménagement du territoire (qui dans l'immédiat permet à l'organisation de l'espace d'échapper à l'anarchie). ».⁴⁴⁰

On comprend alors l'importance dans le discours des prospectivistes français, du dialogue entre les temporalités et du lien entre les thématiques à travers une focale incontournable, celle de la croissance comme force motrice du progrès à court, moyen et long terme. La course à la croissance est ici intégrée au prisme d'une donnée incontournable selon les différents contributeurs du rapport, à savoir « la confrontation inévitable avec l'Amérique, qui nous condamne à vouloir une croissance rapide »⁴⁴¹. Le propos s'inscrit ici à travers une perspective nationale et internationale, non pas pour tenter de scénariser un avenir incertain, mais de construire, avec tous les instruments de la connaissance, un futur *a priori* souhaitable et dans le sens de l'intérêt général.

C'est peut-être à travers cette dynamique que l'on peut véritablement situer l'aspiration à la synthèse parmi le milieu prospectiviste, synthèse des savoirs, des domaines de la connaissance, des activités entre les communautés humaines, entre les espaces, voire, parmi leurs propres ressources cognitives. À leur manière, les prospectivistes participent autant à la reconfiguration de la connaissance à vocation pluridisciplinaire et projective, qu'à sa diffusion et à la mécanique interactionnelle qui conditionnent sa matérialisation, dernier point de tension qui l'éloigne des formes académiques de la production de connaissance.

Ainsi, dans son attitude et même en ses termes, le Groupe 1985 apparaît véritablement comme une entité issue d'un contexte de planification et comme un laboratoire d'idées dédié à cette dernière. Sans rentrer dans une analyse précise du contenu des études prospectives

⁴⁴⁰ Ibid.

⁴⁴¹ Ibid. p12.

durant cette période, qui reste un véritable chantier historique à mener, on peut tout de même observer les focales, très diverses, privilégiées par le groupe :

- Aménagement de la région parisienne (Delouvrier),
- Loisir (Dumazedier),
- Consommation (Delors),
- Problèmes posés par la croissance économique (Aron),
- Dynamiques des finances publiques (De Saint-Geours),
- Ou encore des apports de l'ethnologie à la prospective (Levi-Strauss).

Le groupe 1985, comme bon nombre d'organisations intellectuelles depuis la fin des années 1950, participe ainsi au développement de la prospective à la fois aux marges et au sein du pouvoir, les profils multipositionnels de leurs acteurs participant pleinement de ce mouvement. Ils préfigurent une certaine fragmentation de la discipline à travers une multitude d'entités qui s'en réapproprient les codes selon leurs propres champs d'intérêts. Certains groupes de réflexions jusque dans les années 1980, et plus particulièrement les premiers think tanks français à partir de 1979, participent pleinement à ce mouvement où la prospective évolue, mute sur divers champs d'études au-delà de la seule prospective sociale.

Cette facilité de développement s'observe aussi au prisme d'un fonctionnement en réseaux, d'une formation intellectuelle et d'une expérience partagée, dès les origines, au point que la prospective, contrairement à ses postulats d'ouverture, semble parfois pencher vers une forme d'entre soi élargi.

Au-delà des personnalités fondatrices, on comprend là un groupe d'hommes dont les parcours traduisent des contacts réguliers entre les champs. Cette volonté de rapprocher les savoirs de la décision s'apparente aussi à l'entretien d'un réseau transversal qui s'explique par des formations souvent assez similaires. Cela nous renvoie directement à la question centrale du parcours des acteurs de ces réseaux. Si l'on se penche sur le Conseil d'administration du Centre International de Prospective en 1957, on observe qu'un certain nombre de ses membres sont passés par Polytechnique et les Mines tout en poursuivant leurs carrières entre l'industrie, le secteur public avec systématiquement des fonctions décisionnelles.

On pensera principalement à Louis Armand ou encore Georges Villiers, tous deux passés par l'école des Mines. De son côté, Pierre Massé, qui participe aux aventures conjointes du Centre International et de Futuribles illustre lui aussi particulièrement bien cette idée. Issu de polytechnique et directeur général d'EDF en 1948, il est nommé à la CGP entre 1959 et 1965, soit au même moment où ses publications théoriques sur la prospective accompagnent celles de Gaston Berger ou Jacques Bourbon Busset⁴⁴². Jacques Lesourne, actuel président de Futuribles et Fondateur de la Société d'Économie et de Mathématiques Appliquées (SEMA), première société de conseil européenne à fournir des études prospectives à partir de 1958, est lui aussi passé par Polytechnique tout en intégrant le cœur de l'activité industrielle du pays en tant que chef du service économique des Charbonnages de France en 1953. Rare acteur vivant des prémices de la prospective, il intervient encore en tant que conseiller énergie de l'Ifri⁴⁴³.

Étonnement, figures de proue de l'émergence et du développement de la prospective au cours des années 1950 jusqu'à la fin des années 1960, Berger et de Jouvenel ne suivent pas ces « profils types » d'ingénieurs familiers des plus hautes administrations de l'Etat, et répondent plus à des parcours d'intellectuels aux expériences professionnelles extrêmement variées, qu'elles s'articulent autour du journalisme et des relations internationales pour de Jouvenel, à l'exploration de la phénoménologie d'Husserl et la direction d'une entreprise moyenne en conservant une expérience dans la haute fonction publique pour Berger. Pourtant, les deux hommes qui opèrent presque en même temps et dont on ne trouve pour l'heure aucune trace de contact, parviennent à faire fleurir leurs idées et méthodes d'appréhension et de construction de l'avenir dans l'esprit des nouvelles élites politiques, administratives et industrielles qui se développent à l'après-guerre au cœur de la réorganisation de l'Etat.

Cet élément est d'autant plus vérifiable lorsqu'on se penche sur l'imbrication très précoce du patronat français aux réseaux de la prospective et/ou inversement.

⁴⁴² Jacques BOURBON-BUSSET, *De la Prospective...* Op.cit.

⁴⁴³ Sur le site de l'Ifri, lien : <https://www.ifri.org/fr/a-propos/equipe/jacques-lesourne?tid=All&page=3>

3) Le patronat français comme espace privilégié d'interactions : le choix du pouvoir

On peut dire actuellement que la quasi majorité des think tanks français observe des liens avec le monde de l'entreprise. Ces liens s'opèrent à travers différentes formes partenariales et à des degrés extrêmement divers, certaines entités affichant parfois leurs sponsors sur des événements clefs et d'autres de manière beaucoup plus structurelle parmi les partenaires et mécènes de leurs organisations. Cependant, cette partie de la réflexion nous invite à penser au think tanks « de l'entreprise », c'est-à-dire, représentant des émanations directes du monde entrepreneurial, que ce soit à travers leurs filiations où la nature de leur fondation initiale. On observe en leurs seins différentes formules comme à travers l'Institut Montaigne, fondé en 2002 par l'ex président d'Axa, Claude Bébéar ou d'autre comme le think tank Lasaire créé en 1989 par Pierre Héritier, ancien Responsable National de la CFDT et Henri Moulard, ancien PDG de La Lyonnaise de Banque. Son président actuel, Jean-Cyril Spinetta est aussi président d'Air-France-KLM, nous rappelant la présence prépondérante de ces catégories décisionnelles dans la formulation du contenu de ces organisations. Enfin, on pensera aux héritages directs entre laboratoires d'idées patronaux et think tanks à travers la filiation ente le CRC fondé par G. Villiers, qui évolue en 1975 à travers une nouvelle formule, celle de l'Institut de l'Entreprise (IDEP) qui finit en 2016 par intégrer le label Think tank & Transparent délivré par l'OETT. Ces connexions, particulièrement manifestes, nous invitent logiquement à nous intéresser aux liens historiques qui unissent patronat français et laboratoires d'idées, la prospective semblant constituer un terreau historique fertile à ce type de croisement.

a) La prospective dans la reconstitution du capital cognitif des grands patrons à l'après-guerre

Si les pouvoirs publics constituent à la fois une ressource matérielle et un espace favorable au développement de la prospective en France, le milieu patronal français n'en constitue pas moins un interlocuteur historique au regard de ses connexions très précoces avec ses initiateurs à l'après-guerre. On constate par ailleurs un développement concomitant entre cette dernière et le mouvement de réflexion interne d'un milieu patronal désireux de renouveler ses cadres intellectuels et sa légitimité quant à se constituer comme force de modélisation sociétale comme par le passé. C'est en effet toute une légitimité qui est à reconstruire, d'autant plus dans une période de refonte profonde de l'Etat où le monde

patronal se sent marginalisé de l'élaboration des grandes décisions en matière sociale⁴⁴⁴. La création du CRC, dont les statuts sont posés en 1953 à l'initiative de G. Villiers, répond en partie à cette attente quant à réunir les chefs d'entreprise et leur offrir la possibilité de développer de nouvelles idées, en éprouvant leurs limites et leur applicabilité. Il se construit ainsi comme un véritable laboratoire d'idées patronal et devient un lieu de formation aux « nouvelles tendances de la gestion »⁴⁴⁵.

Les objectifs fixés dès le début des années 1950 de ce qui deviendra en 1975 L'Institut de l'entreprise (IDEP), toujours présent aujourd'hui sous la forme de think tank labellisé⁴⁴⁶, s'accommodent relativement bien avec le milieu de la prospective française, en recherche de ces fameux entrepreneurs « philosophes en action »⁴⁴⁷, nouvelle élite susceptible de faire valoir sa propension à aborder les mutations de la seconde moitié du XXe siècle. Les capitaines d'industries français dans l'après-guerre fournissent ce terreau fertile.

Selon le propre témoignage d'Armand Braun actuel président de la SICS et de l'IDEP, le CRC constitue à l'entrée des années 1950 la structure de recherche d'un monde patronal qui a en premier lieu besoin de se repenser dans les mutations socio-économiques en cours. Aussi, il cherche une nouvelle légitimité quant à se constituer comme force de modélisation sociétale à l'après-guerre⁴⁴⁸. La place de G. Villiers dans l'imbrication des réseaux entre la prospective et le patronat français est de ce fait essentielle à prendre en compte. Il est en effet au carrefour des deux mondes, à la fois en tant que président du CNPF à partir de 1946, mais aussi par son activité intense au sein de sociétés de pensée au tout début des années 1950, période où il côtoie notamment B. de Jouvenel au travers des réseaux de la Société du Mont Pèlerin, et par sa présence au Centre International de Prospective en tant que Vice-Président en 1957. Il apparaît en effet comme l'un des éminents représentants du milieu industriel français au sein de l'association de G. Berger aux côtés d'Armand de Vögue, alors président de la manufacture des glaces et produits chimiques de Saint-Gobain ou encore de Louis Armand, Président de la commission Euratom et membre du Conseil de la SNCF. On y remarquera aussi la présence de

⁴⁴⁴ Armand BRAUN, *CRC, du Centre de Recherches et d'Etudes des Chefs d'entreprise à l'Institut de l'Entreprise*, Institut de l'Entreprise, 2001.

⁴⁴⁵ Félix TORRES, *L'intelligence de l'entreprise, 40 ans de réflexion patronale en France*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

⁴⁴⁶ *La France des think tanks...* Op.cit. p196.

⁴⁴⁷ Pour reprendre la formule de Gaston Berger.

⁴⁴⁸ Armand BRAUN, *CRC, du Centre de Recherches...* Op.cit.

Marcel Demonque, Vice-président Directeur Général de la société « Ciment Lafarge », lui aussi très actif au sein du CRC. Le début des années 1950 marque alors la structuration et l'accélération de liens renouvelés entre sphère intellectuelle et patronat qui participe largement à la figure du prospectiviste, véritable savant hybride.

Indirectement, G. Villiers tisse ses premières relations avant même la Création du Centre Internationale de Prospective et même du CRC. En 1951, il est en contact régulier avec B. de Jouvenel, aux côtés de Raymond Aron ou encore Jacques Chastenet, tous considérés comme experts en économie et prévision à la section Française de la société du Mont Pèlerin⁴⁴⁹.

De Jouvenel publiera notamment un certain nombre d'études du Projet Futuribles par le biais des bulletins de la Société d'Etude Economique Industrielle et Sociale (SEIDES), place où il sera reconnu de fait comme un expert en prévision et en économie. C'est bien ce réseau qui assure en partie le succès du projet Futuribles au cours des années 1960. De cette manière, le monde de la prospective incarne en quelque sorte le porte-voix intellectualisé du patronat à la fin des années 1960. Aussi, ces agents de la connaissance prospective s'inscrivent comme des organisateurs et facilitateurs de réseaux par les laboratoires d'idées qu'ils font foisonner et qui apparaissent comme de véritables espaces d'influence via la sociabilité savante. La pratique des think tanks, telle que nous la connaissons pour l'heure, ne s'éloigne pas de cette volonté de consolider les ponts entre ces pans spécifiques de la recherche, prospective et opérationnelle et organismes publics et privés, le tout étant synonyme de collusion et d'interdépendance structurelle entre ces différentes sphères.

On peut comprendre pour les prospectivistes, comme pour les *think tankers* actuels, la nécessité d'occuper cette place d'intermédiaires, notamment auprès du monde patronal français. Cet élément nous rappelle aussi l'importance des conditions matérielles de l'étude prospective, les groupes étant toujours sous le coup d'une tension économique, voire parfois d'une certaine précarité. Certains groupes se constituent littéralement sous forme d'entreprise comme c'est le cas de la SICS et s'insèrent pleinement sur le marché des idées avec le difficile impératif de faire valoir un domaine de la connaissance parfois flou pour les décideurs. Ces difficultés sont régulièrement pointées. On le voit dans la biographie de B. Jouvenel où la culture de la transversalité, voire de la marginalité, a un prix et participe au

⁴⁴⁹ Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel...* Op.cit. p280.

maintien d'une activité animée de tensions économiques récurrentes⁴⁵⁰.

On retrouve l'importance de cette dimension dans les propos d'Armand Braun qui associe certes la figure du prospectiviste à celle du philosophe en action tout en vantant l'aventure des grands projets entrepris mais, comme le confirmeront ses propos dans les *Entretiens de la Prospective* « ce dont je me rappelle d'abord, ce sont les problèmes de fin de mois et les visites chez le banquier. »⁴⁵¹

b) Au-delà du groupe de réflexion indépendant : la prospective intégrée à l'entreprise

Au-delà de ces différentes réflexions, on peut se demander sous quelles formes retrouve-t-on la fameuse figure de l'entrepreneur, chère au milieu de la prospective depuis ces premières théorisations. Observé comme un véritable « philosophe en action »⁴⁵², ce dernier apparaît sous cette lecture comme une figure de proue majeure de la transformation sociétale. On comprend ainsi d'autant plus l'intérêt du patronat d'après-guerre quant à s'emparer du sujet et dans un second temps, d'en assurer plus ou moins directement l'essaimage au sein des grandes entreprises du pays.

Nous en observerons ici une lecture un peu plus froide pour considérer ces acteurs spécifiques, entre espaces de savoirs, itinéraire dans la fonction publique et voie de concrétisation dans la sphère privée, comme des agents hybrides de l'intégration de la prospective dans l'entreprise. Ce mouvement nous éclaire sur l'intégration de nouvelles pratiques et symboles dans certains groupes français. D'abord, le changement de la figure du patron et quelque part à travers sa revalorisation sur le principe de son assimilation à un nouvel acteur de savoir, mais aussi à la mise en œuvre de nouveaux modèles de gestion tout en mettant au cœur du sujet la construction de la décision et la stratégie de l'entreprise dans les moyens et long termes à travers une approche sociétale renouvelée. Ce mouvement relevant des mutations de l'intelligence économique et stratégique de l'entreprise n'est pas sans rappeler les supposés nouveaux modèles qui coexistent aujourd'hui au sein de certains groupes français ou européens qui intègrent la catégorie « think tank » dans leurs activités.

⁴⁵⁰ Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel...* Op.cit.

⁴⁵¹ *Les entretiens de la mémoire prospective*, entretien avec Armand BRAUN... Op.cit.

⁴⁵² Gaston BERGER, *La philosophie en action*, conférence tenue devant les représentants de la Société Internationale des Conseillers de Synthèse, 11 mai 1955.

Dans ce cadre, il fut intéressant d'observer, grâce aux archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques de Paris, l'intégration de la pratique prospective chez Jean Saint Geours au cours des années 1970, alors Directeur du Crédit Lyonnais. Ce cas pratique nous montre, au-delà de la seule mémoire et des rapports publiés sur la prospective par ses différents adeptes, la manière dont elle est absorbée par le dirigeant et traduite dans le fonctionnement et les mutations de son entreprise. L'intérêt de ces fonds réside ainsi dans le fait d'aborder la prospective dans son environnement pratique où elle a pour vocation de se situer à la source de la décision.

On constate en premier lieu un parcours en somme assez classique dans cette catégorie d'acteurs décisionnels spécifique de la seconde moitié du XXe siècle. Formé à l'ENA, haut fonctionnaire à l'inspection des finances puis Directeur de la Prévision au ministère de l'Économie et des Finances à partir de 1960, J. Saint Geours devient Président Directeur Général du Crédit Lyonnais entre 1970 et 1975, période de sa vie pour laquelle nous avons pu collecter un certain nombre de sources édifiantes quant à l'absorption de l'attitude prospective par le PDG et son intégration dans les rouages de la décision. Membre du Groupe Futuribles et auteur en 2004 de *Prospective et Volonté*, J. Saint Geours incarne lui aussi la figure de ces acteurs multi-faces au parcours transverse de la prospective, entre réflexion et production de littérature grise sur le sujet tout en œuvrant à sa mise en action au sein des différentes phases de son itinéraire professionnel. On remarque ainsi, lors de sa prise de position en tant que PDG du Crédit Lyonnais en 1970, la volonté d'imprégner l'entreprise de cette nouvelle approche en ciblant à la fois les domaines de la gestion interne, notamment en matière de transformation de l'approche décisionnelle et d'élaboration stratégique à moyen et long terme. L'organisation d'un séminaire interne les 18 et 19 juin 1970 à Saint-Germain en Laye en atteste particulièrement bien. Articulé autour de 7 sujets majeurs⁴⁵³ : s'informer (1), participer à l'élaboration la politique générale (2), participer aux décisions du Comité des Affaires (3), à l'arbitrage des différences internes entre services (4), à l'adaptation des politiques relatives aux personnels (5) mais aussi aux relations internes (6) et à la représentation externe de l'entreprise (7). On discerne entre autres l'importance accordée dans le premier point du séminaire à la notion d'information, chère à l'appareil décisionnel

⁴⁵³ Crédit Lyonnais, Séminaire interne, 18 et 19 juin 1970, Saint-Germain en Laye. Centre d'histoire de Sciences Po Paris, fonds SG1.1448.

dans la construction de la pensée prospective comme auxiliaire de la décision. Il est ici rappelé le croisement important entre la nécessaire rationalité impliquée par le développement stratégique/marketing de son entité tout en gardant au centre du propos l'impératif « d'imagination » dont doivent faire preuve les sous-cellules de réflexion du Crédit Lyonnais⁴⁵⁴. Il souligne ici la transcription de l'attitude prospective, dans son versant imaginaire, dans le développement d'une Banque. Dans ce cadre, J. Saint Geours élargit le propos lorsqu' il évoque aussi « l'intuition » qui prend alors « un cinquième de mon temps à peu près. »⁴⁵⁵. Cette dernière, essentielle dans la prise en compte de l'avenir, doit ainsi s'entourer du bagage pragmatique qui fait suite à son examen pluridimensionnel et pluridisciplinaire, celui-là même qui permettra la transformation initiale de l'idée en véritable choix dans les trajectoires de l'entreprise.

La question des choix et de la construction de l'action est elle aussi précisée dans le préambule des politiques de gestion sur l'organisation de la chaîne de décision et de conseil dans l'évolution de l'entreprise pour permettre au PDG, « délesté des affaires courantes », de penser son développement dans le long terme »⁴⁵⁶. On tente en effet de rappeler que, dans le fonctionnement même de l'entreprise, le patron reste en premier lieu un penseur qui doit déployer son énergie attentionnelle sur l'avenir de son entreprise. Dans cette mission, le PDG et les différentes strates hiérarchiques doivent cependant bénéficier « des besoins spécialisés dont la vocation est d'assister et de conseiller »⁴⁵⁷. Ce dernier point nous renvoie aux premières tentatives d'organisation sociale de la prospective au sein de l'entreprise par des cellules de recherche intégrées et dédiées au diagnostic et à l'analyse du présent tout autant qu'à scénariser des futurs possibles.

On retrouve ce dernier point dans la *Note de synthèse sur les scénarios économiques à l'horizon 1985*⁴⁵⁸, rédigée en septembre 1973. A la lecture des premières lignes du document, on comprend les mutations internes du Crédit Lyonnais qui se sont opérées entre 1970 et 1973,

« L'équipe d'Analyse et Prévisions a été chargée par le Directeur Général de réaliser un ensemble de travaux sur les situations possibles de l'économie

⁴⁵⁴ Ibid.

⁴⁵⁵ Ibid.

⁴⁵⁶ Crédit Lyonnais, *Modèle de Gestion*, Centre d'histoire de Sciences Po Paris, fonds SG1.1448.

⁴⁵⁷ Ibid.

⁴⁵⁸ Crédit Lyonnais, *Note de synthèse sur les scénarios économiques à l'horizon 1985*, Centre d'histoire de Sciences Po Paris, fonds SG1.1448.

et du système financier vers 1985, de façon à fournir une base aux réflexions prospectives qui pourront ensuite développer au sein de l'établissement
»⁴⁵⁹

Ce document d'une cinquantaine de pages traduit la formalisation de l'activité prospective à travers la création d'une équipe d'analyses et de prévisions capable de poser les jalons de toute approche prospective par l'analyse de données sociétales en phase avec les intérêts et interrogations du Crédit Lyonnais. On retrouve alors l'élaboration de 3 scénarios différenciés avec l'insertion de variables, notamment sur les taux de croissance possibles du pays à l'horizon 1985 mais aussi sur les taux de revenus et de la structure de la consommation. Forts de leurs recherches, les auteurs de la synthèse se permettent ainsi d'avancer l'hypothèse d'un « bouleversement profond quant aux modes d'épargne et de financement pouvant constituer à eux seuls, une mutation du système économique français.⁴⁶⁰ ». On retrouve ici la volonté de discerner d'éventuelles tendances lourdes pour mieux identifier les mutations profondes susceptibles d'induire une modification significative du choix de l'entreprise dans un pas de temps de plus de dix ans. Il s'agit alors, à partir de ces différents possibles « de présenter une seule image, considérée comme la plus vraisemblable possible, pour 1985. Son objet est de mettre au jour les changements essentiels de l'économie et du système financier français, ceux qui devraient intervenir de toute façon »⁴⁶¹. On retrouve aussi en filigrane du propos le même vocable pour traiter de l'évolution des structures sociétales appréhendées, « Les tendances lourdes mises ainsi en relief, correspondent souvent à des évolutions déjà amorcées ou annoncées et dont la persistance est probable ». Les susdites évolutions et tendances lourdes observées s'appuient majoritairement sur des données INSEE, l'organisme existant déjà depuis 1946. L'entreprise, au travers de son équipe d'Analyse et de Prévision, puise abondamment dans ces données du monde pour parfaire les scénarios possibles de son entreprise à l'horizon 1985.

On discerne ainsi à travers cet exemple du Crédit Lyonnais à l'entrée de Jean Saint-Geours en tant que PDG en 1970, l'importation et l'adaptation progressive de l'approche prospective dite intégrée à l'entreprise. Elle met au centre, en premier lieu, la place du décideur, son

⁴⁵⁹ Ibid.

⁴⁶⁰ Ibid.

⁴⁶¹ Ibid.

Directeur Général, et la nécessité de lui permettre d'adopter pleinement l'attitude prospective, une fois délesté de certaines tâches courantes déléguées à d'autres strates hiérarchiques. On constate en parallèle les différentes inflexions organisationnelles qui permettent la mise en œuvre du dialogue entre diagnostic, analyse prévisionnelle et projection à vocation prospective, segmentée entre des équipes dédiées à l'analyse de scénarios possibles et prompts à conseiller au mieux les strates décisionnelles.

Ces fragments de l'histoire de l'entreprise nous intéressent ainsi d'autant plus à travers la manière dont la prospective investit à la fois les représentations de l'entreprise et de l'entrepreneur. Ils nous rappellent aussi l'importance l'objet laboratoire d'idée dans sa forme miscible à l'entreprise, directement en auxiliaire de la décision au service de l'entrepreneur et faisant directement écho aux pratiques désormais courantes de la recherche d'anticipation à vocation sociétale intégrée à l'entreprise.

L'apparition et le développement multiforme de la prospective constitue ainsi un processus favorable au développement des laboratoires d'idées en France, qu'ils soient indépendants des pouvoirs publics et des entreprises où qu'ils y soient pleinement intégrés. Les logiques d'interactions produites par cette nouvelle approche de l'anticipation voire parfois, de la fabrique de l'avenir, participe grandement à la formulation de savoirs et l'apparition de nouveaux sachants hybrides. Elles se matérialisent à travers la formulation de savoirs pluridisciplinaires et plurisectoriels comme à travers des itinéraires socio-professionnels favorables à l'interconnexion entre sphères intellectuelles et zones de pouvoirs soucieuses des effets sociétaux à moyen et long termes de la croissance économique dans la France et l'Europe de l'après-guerre. Ce moment clé participe ainsi à la reconfiguration avancée de la relation entre savoir et action, entre sachant et décideur. Cette structure interactionnelle conditionne encore en partie l'espace interactionnel des think tanks français.

III. le think tank dans la trajectoire historique de l'objet club en France

1) Le « moment club » en France

a) Clubs et think tanks à vocation politique : le sens des héritages

M. Patard nous invite dans ses travaux de thèse à penser le lien historique entre les organisations partisans de « l'approche informelle » et de la liberté apparente du débat d'idées⁴⁶² en distinguant trois périodes pour les observer depuis 1945⁴⁶³. La première, qui s'étendrait de 1950 à 1962 qui voit le développement des organisations informelles de la nouvelle gauche mendésiste en réaction au pouvoir gaullien. Il observe une deuxième vague s'étirant de 1962 à 1983, marquée quant à elle par la distinction entre clubs de « combat politique », proches des partis et de fait dédiés à la conquête électorale et les clubs centrés sur l'élaboration des idées et la pédagogie civique. Selon Patard, la troisième vague de ces organisations serait incarnée à travers l'apparition et le développement des think tanks qu'il situe au milieu des années 1980, moment où seraient « rejouées les partitions de la défiance à l'égard des partis politiques », d'un « vide idéologique » et de la dépolitisation, faisant des clubs des substituts fonctionnels des partis. ». ⁴⁶⁴. Dans cette approche, le think tank intègre le continuum des organisations qui tendent à se manifester en cette seconde moitié du XXe siècle, promptes à entretenir l'ambiguïté sur leur propre nature tout autant que la dimension informelle de leur activité dans le débat politique.

Cette proposition invite à envisager la question des filiations et des héritages qui se jouent entre think tanks et clubs politiques au XXe siècle. Il apparaît en effet essentiel d'aborder ces deux notions dans le cadre d'une étude historique susceptible de dégager, au-delà d'un certain nombre de traits partagés, les interrogations et problématiques d'ordre épistémologique communes de ces deux usages tout en respectant leurs contextes de développement respectifs.

⁴⁶² Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence ...* Op.cit. p247.

⁴⁶³ Ibid. p248.

⁴⁶⁴ Ibid. p250.

Si les think tanks établissent un certain nombre de contacts avec les clubs à partir des années 1990 jusqu'à nos jours – au point que la confusion puisse persister entre les deux termes lorsqu'il s'agit d'évoquer ces laboratoires d'idées politiques à travers la scène médiatique – n'est pas un élément anodin. L'approche unifiée de l'étude du laboratoire d'idée prend alors tout son sens lorsqu'on établit le parallèle entre le phénomène think tank et le phénomène club en France.

L'analyse de René Pucheu⁴⁶⁵ sur les clubs politiques en 1966 nous invite à penser en ce sens, notamment lorsqu'on retient le principe d'une observation diachronique pour comprendre leur développement en France. On comprendrait alors un déploiement par « vagues » historiques de créations, les premiers clubs apparaissant entre 1789 et 1848 comme le célèbre club des Jacobins et résulteraient d'un profond moment de crise politique. Les deuxièmes apparaîtraient quant à eux sous la troisième république comme le Jokey Club, reconnus pour leur caractère mondain et profondément élitiste. Enfin, on observerait une troisième, dont on peut constater le développement exponentiel entre les années 1950 et 1960 à travers la formation de regroupements citoyens à vocation intellectuelle et politique dédiés à proposer une voie de renouvellement pour la vie démocratique en cette seconde moitié du XXe siècle⁴⁶⁶. S'il peut être complexifié au prisme de la diversité des organisations observables sur l'ensemble de l'hexagone, cet angle d'approche met en évidence la volonté de proposer une lecture historique d'un usage, celui du mot « club », en ouvrant la voie à l'étude socio-historique de ses pratiques et déclinaisons.

Ce regard invite Janine Mossuz à repenser à l'entrée des années 1970⁴⁶⁷ la génétique de cette troisième vague de clubs qui irriguent alors la vie politique des années 1950 et 1960, ces derniers affichant une démarcation nette avec les deux générations précédentes autant par leurs motifs, leurs modes d'expression que leurs compositions sociologiques. Si les premiers préfiguraient les partis politiques du XXe siècle, les autres présentaient plutôt un vaste ensemble de sociétés mondaines, intellectuelles et savantes, que l'on pourrait aussi trouver dès le XVIIIème siècle et qui, « accidentellement », ont pu pour certaines d'entre elles devenir politiques. La troisième génération, elle aussi marquée du sceau de cette appellation, se

⁴⁶⁵ René PUCHEU, *Les Clubs entre la pensée et l'action*, France Forum, n°72, mai 1966. Source accessible en ligne : https://www.institutjeanlecanuet.org/sites/default/files/france_forum_n72_1966.pdf

⁴⁶⁶ Georges LAVAU. *Les clubs politiques*, Revue française de science politique, 15^e année, n°1, 1965. p103-113.

⁴⁶⁷ Janine MOSSUZ, *Les clubs politiques en France*, Armand Colin, Paris, 1970.

caractérise autour d'un flou pour ses contemporains (là encore) que met parfaitement en évidence Georges Lavau dès 1965, « Pas plus qu'on n'a jamais défini les « forces vives », pas davantage on a défini les « clubs ». À notre connaissance, il n'existe même pas un recensement sérieux de ces « sociétés de pensées » ou « groupements d'intérêts politique » que l'on désigne habituellement – et un peu vaguement – du nom de « clubs ». »⁴⁶⁸. Déjà en ce milieu des années 1960, la problématique de l'association d'une pratique de sociabilité politique et savante à l'objet laboratoire d'idées semble pointer, nous rappelant la réminiscence de ces points de friction entre usages, identifications et pratiques dans les différentes tentatives de (re)constitution d'une trajectoire commune de ce qui est souvent associé un peu rapidement à des groupes homogènes. À l'instar de l'objet think tank, les clubs de la seconde moitié du XXe siècle, se caractérisent eux aussi dans un écosystème fragmenté et hétérogène.

Comme on a pu le voir dans le premier chapitre de ces travaux, quelques chercheurs comme M. Patard ou F-B. Huyghe trouvent des voies d'associations pour faire dialoguer le phénomène think tank avec le phénomène club, quitte à s'essayer pour le premier à dresser une analogie pour le moins intéressante entre le premier *Forum des think tanks* et les *Assises de la démocratie* de 1964⁴⁶⁹. Cette partie de notre étude s'inscrit ainsi dans l'approfondissement de ce parallèle à l'aune des différentes sources qui jalonnent l'histoire des clubs en France et qui méritent encore d'être étayées par l'historien. Ce chantier, pour ainsi dire, reste aussi vaste que le nombre de clubs dont les archives, logiquement éparées, n'ont pas encore fait l'objet d'analyses avancées. Sans avoir la prétention d'en dresser ici une étude exhaustive, nous nous servons des quelques sources glanées au fil de nos recherches pour faire de cette approche via les clubs, une pierre à l'édifice à l'étude de l'objet laboratoire d'idées en tant que champ unifié de la recherche historique sur les organisations de savoirs à forte activité sociétale, et plus spécifiquement, à l'histoire des think tanks français qui pourraient, pour certains d'entre eux, parfaitement incarner la quatrième vague de clubs en France si l'on s'en tient à la grille de lecture de G. Lavau en 1965.

Là encore, cette approche s'inscrit dans la volonté affirmée d'effectuer une recherche sur un objet du temps présent encastré dans un contexte culturel et politique qui ne peut se résumer à une entrée chronologique certes bien pratique, 1979, mais qui n'inviterait

⁴⁶⁸ Georges LAVAU, *Les clubs politiques...* Op.cit.

⁴⁶⁹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit.

malheureusement qu'à tourner en rond sur la partie émergée de l'iceberg sans pour autant imaginer l'océan de possibles que recouvrent ses soubassements. La mise en histoire n'est pas une pratique rigide, bien au contraire, elle constitue ici la possibilité de faire évoluer les construits tout en défatalisant leurs racines.

b) Ce que disent le répertoire et l'objectivation de l'action des clubs en France

Si certains parallèles peuvent s'avérer intéressants pour aborder les histoires croisées des clubs qui naissent dans les années 1950 et la plupart des think tanks à vocation politique, une histoire croisée de leur mode d'approche semble elle aussi essentielle à établir pour comprendre le glissement progressif de l'engouement ou le fantasme général concernant un objet incertain à la volonté d'objectivation affirmée de ces organisations.

Les interrogations posées par G. Lavau en 1965 invitent à rationaliser un objet encore d'actualité dans un moment où l'engouement pour le phénomène a pu susciter un pic d'enthousiasme et d'intérêt à la suite des *Assises de la Démocratie* de 1964⁴⁷⁰. Il semble en effet que l'événement, rapporté entre autres par B. De Jouvenel, alors chroniqueur pour *Le Monde*, résonne particulièrement dans l'actualité politique du moment⁴⁷¹. Contrairement à l'ORTF, relativement silencieuse sur le sujet, la presse en constitue le principal relais sans pour autant qu'on ne prenne véritablement en compte la nature et la diversité de ces organisations. En cela, G. Lavau s'intéresse particulièrement au décalage entre le rayonnement et l'audience de ces clubs et la compréhension de leur véritable impact et de leur nature sur la scène politique française. Premier enjeu et pas l'un des moindres, la recherche d'une définition du club semble constituer l'un des moteurs de l'intention de G. Lavau sans pour autant qu'il soit en état d'y répondre en fin de propos, «La tentative de classement à laquelle nous nous sommes livrés ne permet pas d'aboutir à une définition précise des clubs politiques. »⁴⁷².

Fort de son analyse des *Assises de la Démocratie* de Vichy de mars 1964 réunissant onze clubs sous l'impulsion notamment du Club Jean Moulin, du Cercle Alexis de Tocqueville et de Citoyen 60, mais aussi de la *Convention Républicaine* qui a lieu quelques mois plus tard

⁴⁷⁰ Georges LAVAU, *Les clubs politiques...* Op.cit.

⁴⁷¹ Ibid.

⁴⁷² Ibid. p111.

et qui réunit une quarantaine d'organisations à l'initiative du club des Jacobins, ce dernier propose un tableau non exhaustif des organisations affiliées au phénomène club en cette seconde moitié du XXe siècle. Dans le groupe des assises, il semble déjà impossible pour Lavau de discerner une même « tendance » bien qu'aucun désaccord de fond ne préside entre eux⁴⁷³. Il y aurait en effet, « bien des différences », que l'on pourrait retrouver à travers l'ébauche de typologie à laquelle s'essaye l'auteur lorsqu'il analyse plus précisément le groupe : entre les organisations prenant des positions affirmées en politiques, celles essentiellement consacrées à la formation civique et les organisations, nombreuses, à position intermédiaire⁴⁷⁴. On comprend alors dès 1965, au-delà de la seule nécessité de répertorier ces organisations, la possibilité de les catégoriser en fonction de leurs pratiques et de leur rapport à l'action politique. Seul dénominateur commun de ce groupe, l'absence de responsables de partis politiques en leur sein, marquant une différenciation nette avec la *Convention Républicaine* qui, sous l'initiative du Président du Club des Jacobins, accueille en son sein François Mitterrand, candidat à la présidentielle de 1965 ou encore le sénateur Ludovic Tron, l'un de ses principaux soutiens. Cette opposition de style nous invite ainsi à penser à l'importance de la proximité ou inversement, à la distance des clubs vis-à-vis des partis politiques dans leur dynamique d'auto-identification.

Dans la trajectoire des travaux portés par G. Lavau, Janine Mossuz, en 1970, alors attachée de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, poursuit l'étude de cet objet aux contours flous en proposant une analyse dans le temps présent. Elle publie ainsi un ouvrage aussi synthétique que déterminant dans l'étude de ces organisations, *Les clubs politiques en France*, publié aux éditions Armand Colin⁴⁷⁵. Dans ce cadre, elle participe à l'éclaircissement de la nature de ces entités en approfondissant leur logique de classement et de différenciation. Le plus ample recul historique sur le sujet par rapport aux travaux de son prédécesseur et mari, G. Lavau, permet à J. Mossuz une analyse de ces organisations entre 1951, date de leur apparition, jusqu'à 1968. On retrouve ainsi durant cette période le développement d'un grand nombre d'organisations affiliées socialistes, en effet, les clubs de la seconde moitié du XXe siècle naissent à gauche à travers leurs premiers représentants, le

⁴⁷³ Ibid. p107.

⁴⁷⁴ Ibid. p107.

⁴⁷⁵ Janine MOSSUZ, *Les clubs politiques en France...* Op.cit.

club des Jacobins, le club Jean Moulin et Citoyen 60⁴⁷⁶. On retrouve aussi un certain nombre de clubs, affiliés à la majorité Gaulliste comme Horizon 80, présidé par Jean-Charbonnel mais aussi des clubs libéraux proches de Valéry Giscard D'Estaing. La césure de l'année 1965 marque cependant un point central dans le développement d'un certain nombre d'organisations proches du pouvoir, comme le dessine déjà G. Lavau à travers la *Convention Républicaine* en mettant en lumière les intentions de son principal initiateur, Charles Hernu qui précise : « Il y a d'un côté à Vichy des citoyens et des citoyennes de bonne volonté, dont la vocation est encore celle de la pédagogie civique, celle aussi de l'élaboration des dossiers sérieux mais qui laisse en suspens des véritables options politiques ; et de l'autre côté des hommes et des femmes qui, depuis 1958, ont décidé de s'engager dans toutes les batailles politiques. »⁴⁷⁷. L'engagement politique semble ainsi constituer un marqueur net de différenciation entre ces entités à partir de 1965.

J. Mossuz détermine aussi deux autres catégories pour observer la diversité de ces organisations, la première, géographique, pour dissocier les clubs parisiens des provinciaux tout en resituant l'importance des « antennes provinciales » dans le giron gravitationnel de certains clubs majeurs⁴⁷⁸. Enfin, elle porte une attention particulière aux objectifs multiples, parfois cumulés, que laissent transparaître ces organisations⁴⁷⁹ :

- Espaces de dialogue,
- « école » du citoyen,
- Espaces formation du personnel politique voire, instrument de renouvellement de la classe politique,
- Des « sociétés de jouvences » dans le cadre de partis politiques désireux d'admettre des acteurs en dehors de leurs cercles d'adhérents classiques,
- L'antichambre d'un parti politique ou d'un courant d'idées.

Enfin, elle détermine un objectif qui soulève particulièrement notre attention ici, à savoir constituer un « laboratoire d'idées » prompt à structurer des dossiers, à l'élaboration générale

⁴⁷⁶ Ibid.

⁴⁷⁷ Propos de Charles Hernu, dans : Georges LAVAU, *Les clubs politiques*, Op.cit. p108.

⁴⁷⁸ Janine MOSSUZ, *Les clubs politiques en France...* Op.cit.

⁴⁷⁹ Ibid.

des idées, mais aussi à l'élaboration des programmes politiques. Nous aurons l'occasion d'approfondir ces éléments à l'aune des sources dépouillées dans le cadre de ce chapitre.

Force est de constater que parmi ces six objectifs majeurs décelés par J. Mossuz, qu'un certain nombre d'entre eux, le dernier en tête, se greffent directement aux think tanks étudiés dans notre approche. Aussi, le contexte envisagé par l'auteure de ce premier ouvrage exhaustif sur la question des clubs français, met en évidence une idée forte dans le développement de ces organisations en cette seconde moitié du XXe siècle, à savoir les carences identifiées des partis de gauche et la distanciation de nombreux progressistes du Parti Communiste et plus généralement des idéologies dominantes, tout autant que la défiance grandissante face à l'autoritarisme gaulliste⁴⁸⁰. En ce sens, on peut observer le parallèle éloquent entre crise de confiance et délaissement des partis politiques dit « de pouvoir » durant la fin du XXe siècle et le développement de nombreux think tanks, notamment à gauche de l'échiquier politique comme en atteste les créations de Terra Nova, de la Fondation Jean Jaurès ou encore de Cartes sur Table (chapitre 7). La distanciation face aux idéologies et aux partis apparaît quant à elle comme une position paradoxale et pourtant quasi identitaire, au moins dans les stratégies d'affichage de ces différents laboratoires d'idées qui vivent dans le giron des partis tout en existant sur la scène politique par leur distanciation affirmée du système partisan et des idéologies.

J. Mossuz développe son propos en insistant sur l'importance accordée à la phase scientifique des travaux réalisés au sein de certains des clubs les moins politisés, notamment dans leur diagnostic supposé « dépassionné » sur la société⁴⁸¹. Aussi, la notion de neuf semble imprégner ces organisations en rupture avec une forme de passéisme de gauche qu'elles rejettent. Ainsi, l'auteure relève la récurrence des termes de « nouveau, neuf, concret, moderne, mutation, prospective, restructuration »⁴⁸². Tous les termes du renouvellement de la pensée politique de ce tournant du XXe siècle sont là, et participent, dans la symbolique, à la construction de l'identité de l'objet club, en marge des dynamiques traditionnelles de la politique. Le pas de côté s'effectue en dehors ou à une certaine distance des partis, les fondations cognitives de ces groupes s'articulant autour de la pensée rationalisée et

⁴⁸⁰ Ibid.

⁴⁸¹ Ibid.

⁴⁸² Ibid. p10.

humaniste du monde à venir.

Malgré tout, J. Mossuz discerne parmi ces organisations un groupe particulier identifié à travers les clubs de combat politique qui se manifestent eux-mêmes à travers plusieurs vagues et dont le Club des Jacobins, mené par C. Hernu ou Socialisme et Démocratie par Alain Savary, regroupent en leur sein les minorités d'un parti⁴⁸³. Ces clubs se caractérisent ainsi par la volonté de mettre en œuvre de nouveaux outils de luttes au niveau des idées. J. Mossuz identifie une seconde vague en ciblant de véritables « filiales » de partis politiques⁴⁸⁴, « Ces clubs tendent à devenir des structures de passage vers le parti dont ils sont issus pour des jeunes intellectuels, des représentants pour de nouvelles couches. »⁴⁸⁵. Là encore nous aurons l'occasion d'observer ce phénomène pour de nombreux think tanks qui, à défaut de marquer une rupture nette avec les partis, constituent de véritables passerelles d'acculturation à la politique, notamment pour une partie de la jeunesse estudiantine de la fin des années 2000 et du début des années 2010 (chapitre 8).

Enfin, parmi ces clubs, la politiste évoque une dernière vague, plus tardive, celle des clubs « wagons »⁴⁸⁶ qui se développent en 1966 et 1967 et dont la vocation est de faire entrer de nouveaux acteurs dans la vie politique. Là encore le phénomène reste principalement observable parmi la sphère socialiste, ces clubs permettant d'entrer à la fédération des gauches démocrates et socialistes (FGDS) ainsi qu'à l'Union des groupes et clubs socialistes (UGSC). Le plus souvent implantés en province, ils conservent deux missions fortes, celle d'information et celle d'éducation. Leurs fondateurs préservent la volonté de mise à neuf des idées politiques là où ces organisations participent directement à des degrés divers à la compétition électorale voire, à l'élaboration des programmes et ce, au-delà de années 1970 lorsque l'on se penche sur des organisations comme le club Convaincre présidé par Robert Chapuis, qui participe directement à l'élaboration du programme de la gauche à l'horizon de l'élection présidentielle de 1981.

À ce stade, il semble important d'observer précisément deux éléments essentiels à ces organisations, d'abord l'observation de leur positionnement face à la politique dans leur construction identitaire associée à leurs stratégies interactionnelles puis, à la tension qui

⁴⁸³ Ibid.

⁴⁸⁴ Ibid.

⁴⁸⁵ Ibid.

⁴⁸⁶ Ibid.

réside dans la nature des idées produites dans le cadre de travaux, entre aspirations rationnelles et pragmatiques et dimension idéologique.

2) Entre tentation partisane et démarcation de la politique traditionnelle : une identification difficile

a) Se démarquer de partis traditionnels pour inspirer le neuf: enjeu de pérennisation et de renouvellement pour les clubs ?

Les différentes formes de positionnement adoptées par les clubs vis-à-vis de l'activité politique et de ses principaux agents pose question dans la construction de leur identité et de leurs modes de reconnaissance dans l'espace public. Elle nous rappelle autant l'importance pour ces entités de se démarquer d'un modèle ancien tout en véhiculant un neuf à travers l'activité d'idées. Cette dimension spécifique de la dynamique des clubs à partir des années 1950 nous intéresse d'autant plus dans la mesure où des interrogations semblables irriguent quelques décennies plus tard ceux que nous pourrions désigner comme étant les clubs de la quatrième vague, à savoir l'ensemble des think tanks généralistes à vocation politique prompts à s'épanouir en périphérie des grandes forces politiques du pays.

Si le passé n'automatise pas la construction du temps présent, il n'en demeure pas moins une balise particulièrement intéressante dans le cadre d'une étude unifiée de l'objet laboratoire d'idée en France. Il témoigne également de la volonté de ces groupes issus de la société civile organisée quant à intervenir sur la scène politique sans pour autant emprunter ses voies traditionnelles. Cette dynamique n'est pas sans rappeler l'importance de la notion de contournement pour ces organisations lorsqu'il s'agit d'investir les rouages de la politique, parfois en tentant de s'émanciper de ses travers, souvent décriés, tout en intégrant de nouvelles forces dans la dynamisation et le renouvellement du politique. Ces groupes manifestent en ce sens, nous le verrons, une volonté d'élargissement des agents politiques à un pan plus large de la société civile sans pour autant parvenir véritablement à l'idéal d'ouverture tant espéré.

Nous verrons ainsi en quoi les clubs s'inscrivent à la fois dans une dynamique de rejet et de tentation de la politique traditionnelle, le tout à travers un usage à double facette, celui du

laboratoire d'idée, permettant autant de se démarquer des partis et groupes traditionnels que de se rapprocher d'eux tout en préservant une indépendance relative en tant que formations périphériques.

En premier lieu il semble essentiel de considérer la sémantique du neuf dans la dynamique d'auto-identification de ces clubs que l'on peut observer à plusieurs niveaux. D'abord lorsqu'il s'agit d'affirmer une nouvelle « formule »⁴⁸⁷ du politique, que la plupart d'entre eux tentent le plus souvent d'expliciter à l'aune des différentes brochures, bulletins d'informations, notes internes qu'ils produisent au cours de leur activité.

Il s'agit par exemple pour le groupe Rencontre, de « Conduire une réflexion en commun, sans exclure, ni diviser »⁴⁸⁸. On valorise bien ici une identification via le registre d'une activité d'idées ouverte, plurielle et fédératrice. Le groupe s'identifie aussi comme un espace d'échange et de production du neuf par ses productions intellectuelles, notamment en créant « un type de dialogue » susceptible de contribuer « à la maturation d'une nouvel esprit public »⁴⁸⁹.

Ce registre du renouveau renforcé sur le cœur d'activité du laboratoire d'idées s'inscrit comme un leitmotiv pour un grand nombre d'entre eux.

On peut s'intéresser à ce titre au club Technique et Démocratie, particulièrement à travers sa volonté affichée de s'émanciper du dirigisme et de la technocratie tout en contournant les idéologies dominantes.

Peu étudié, les quelques empreintes laissées par le club socialiste Technique et Démocratie – fondé par l'ingénieur Jean Baretts – font bien apparaître cette dynamique qui veut que le club politique inspire, si ce n'est incarne, le neuf en politique à travers une nouvelle philosophie de l'action et une tentative d'ouverture générale particulièrement affirmée.

Le fondateur et président du club insiste sur cet état de fait en tentant, dès la naissance de son organisation en 1964, de se constituer comme force motrice du renouveau politique en

⁴⁸⁷ Le terme est employé en première page d'un bulletin d'information du Groupe Rencontre publié en novembre 1963 et rappelle l'importance d'expliciter régulièrement cette dernière dans la logique d'auto-identification de ces organisations.

⁴⁸⁸ Groupe Rencontre, Bulletin n°4, novembre 1963, fonds Club Jean Moulin, Relations avec les autres clubs, 4CJM1. Archives du Centre d'histoire de Sciences Po.

⁴⁸⁹ Ibid.

fédérant les autres clubs socialistes. Sur ce point, le colloque sur le logement le 30 octobre 1965 fait figure d'exemple comme le relai alors le *Nouvel Observateur* : « ces pancartes disposées jeudi dernier sur la tribune de la grande salle de la maison de l'Industrie, rue de Rennes, ne marquaient pas la naissance d'un nouveau regroupement elles signifiaient simplement que le club « Technique et Démocratie » avait réussi à attirer la plupart des organisations politiques à son colloque sur le problème du logement. »⁴⁹⁰. Le colloque inaugure en effet une certaine réussite pour le club qui réunit alors un certain nombre d'organisations similaires à cette occasion tout en proposant, d'après *Le Monde* qui relai aussi l'événement, une grande qualité des échanges : « Le débat le plus intéressant qui ait eu sur les problèmes du logement – en dehors des enceintes parlementaires – s'est déroulé jeudi à Paris, à l'initiative du club Technique et démocratie. »⁴⁹¹. La réussite est telle que les deux organes de presses relais l'idée d'un moment de consensus à l'issue de l'événement – malgré les divergences politiques des organisations sollicitées – sur la nécessaire réforme du logement et la lutte contre la spéculation foncière⁴⁹². Au-delà de la capacité à fédérer, les résultats du colloque expriment un certain sérieux quant aux travaux réalisés et à la capacité pour Technique et Démocratie, à fédérer experts et personnalités sur un sujet particulièrement fort en ce milieu des années 1960, « Le projet sur le logement a demandé près de dix-huit mois d'études à une trentaine de techniciens. Soumis dès le début du mois d'août à 400 personnalités, il comportait, avec ses annexes, 167 pages dactylographiées. On l'a discuté à fond au cours de deux séances publiques et de quatre réunions de commissions auxquelles ont participé aux côtés des principaux représentants des organisations professionnelles et syndicales, des hommes politiques comme Pierre Mendès France, Claudius-Petit et Jacques Duhamel). »⁴⁹³

Les retours très positifs de la presse quant au rayonnement du club à ses débuts ne doivent pas masquer pour autant le travail réalisé pour arriver à fédérer une partie des organisations socialistes et centristes du moment, notamment parmi les têtes de file d'alors comme le club Jean-Moulin qui refuse de participer aux travaux préalables de 1964 comme le souligne son

⁴⁹⁰ Ibid.

⁴⁹¹ Gilbert MATHIEU, *Au colloque de « Technique et Démocratie », davantage de logements sociaux, et un autre financement de l'allocation-logement, réclament ensemble les partis politiques divisés sur la lutte contre la spéculation foncière*, *Le Monde*, 30 octobre 1965, p20.

⁴⁹² Ibid.

⁴⁹³ *Le Nouvel Observateur*, « Technique et Démocratie », 1965.

Président Jacques Pomonti, qui adresse une réponse relativement froide aux initiatives quelques peu pressantes de J. Barets à travers leurs correspondances :

« Je prends connaissance à l’instant de votre circulaire XXV/4 par laquelle vous signalez, « sous réserve de confirmation », de M. Suffert et de M. Vulpian, au nom du Club Jean-Moulin, à votre réunion du 6 juin. Ces deux personnes, consultées, me chargent de vous préciser qu’elles n’ont jamais donné leur accord, écrit ou verbal, à cette réunion, et je vous serais reconnaissant, en conséquence, de bien vouloir supprimer leurs noms, ainsi que celui du club Jean-Moulin, dans les prochains imprimés que vous serez amené à diffuser. »⁴⁹⁴

Ce club affiche en effet sa volonté de *leadership* sur la dynamique des idées au sein des clubs socialistes du moment, notamment à travers le projet important de réalisation d’un fond commun propre à la documentation des clubs. L’objectif de l’initiative relève alors de la nécessité d’organiser et de regrouper la production intellectuelle des organisations socialistes avec le soutien du Groupe Copernic et du CETES⁴⁹⁵.

Cette importance dédiée à la production de connaissance se retrouve dans l’ensemble de la documentation du club, notamment à travers *l’Essai de fondement philosophique de l’action de Technique et Démocratie*, document fondateur de l’association. On y retrouve l’ensemble des volontés de son principal initiateur, notamment lorsqu’il s’agit de repenser l’activité politique à travers une certaine idée de l’ouverture disciplinaire et confessionnelle. Il convient alors dans un premier temps d’affirmer sa démarcation avec l’incarnation de l’ancien, « Au niveau des partis politiques, on constate la survivance partielle des dogmes qui furent jadis fondés sur des préoccupations philosophiques mais qui ne sont plus en synchronisme avec l’évolution. On y constate la gestion matérielle de la société qui ne devrait être qu’un « moyen » au service de l’homme et qui devient un but. »⁴⁹⁶. De ce fait, Technique et Démocratie incarne une voie de réflexion politique alternative pour penser la société en dehors des dogmes et en phase avec les évolutions de son temps. La charge est d’autant plus

⁴⁹⁴ Lettre de Jacques Pomonti à Jean Barets, 22 mai 1964, Fonds du Club Jean-Moulin, 4CJM4, Dossier « TECHNIQUE ET DEMOCRATIE », Archives du Centre d’histoire de Sciences Politiques.

⁴⁹⁵ Correspondance de Jean Barets à Georges Suffert, 1964, Fonds du Club Jean Moulin, 4CJM4, « TECHNIQUE ET DEMOCRATIE » Archives du Centre d’histoire de Sciences Politiques.

⁴⁹⁶ Jean BARETS, *Étude de fondement philosophique de l’action de Technique et Démocratie*, « Note présentation de la commission de synthèse. », fonds du Club Jean-Moulin, 4CJM4, Dossier 4 « TECHNIQUE ET DEMOCRATIE », Archives du Centre d’histoire de Sciences Politiques.

forte dans son *Manifeste pour la France* où la gauche doit selon lui « incarner le parti de la novation », en cela elle ne doit pas « s'enliser dans la conservation des dogmes périmés ou dépassés. Devant cette attitude, les esprits novateurs et réalistes sont conduits à la dissidence. »⁴⁹⁷

J. Barets est d'autant plus critique vis-à-vis des idéologies dominantes, « entraînés par leur querelle sur l'efficacité économique, les théoriciens du libéralisme ou du marxisme oublient de nous parler de leur humanisme et ne proposent plus qu'une finalité de niveaux économiques et non un champ d'expansion des vraies valeurs humaines. »⁴⁹⁸. En ces termes, le club doit constituer une nouvelle voie pour dépasser le dogme et remettre l'administration des hommes au cœur du propos là où le paradigme de l'efficacité économique, du dirigisme et de la centralisation auraient porté en tête la seule administration des choses⁴⁹⁹. Ainsi, J. Barets souhaite porter au sein de l'expérience « de nouvelles frontières à la politique. »⁵⁰⁰. Cet « abandon des finalités humaines par les politiques »⁵⁰¹ s'aggrave encore à l'aune du monde qui se profile. Il souligne également « l'accroissement de la technicité et l'emprise des techniciens. »⁵⁰² notamment par leur incapacité « à s'élever au-dessus de leurs disciplines et à intégrer le facteur humain dans leurs équations. »⁵⁰³. On peut comprendre cette instance portée sur la remise au centre de l'épanouissement humain, individuel et collectif, au cœur du propos de J. Barets, comme une volonté de démarcation nette de son club avec un éventuel regroupement de technocrates. Au contraire, le président de Technique et Démocratie affirme à travers de nombreuses reprises son idéal pluridisciplinaire.

Ce dernier élément est réaffirmé au cours d'une séance de questions réponses avec des étudiants de l'IEP de Paris en juin 1968 que relai alors le journal *Le Monde*, à la question « êtes-vous technocrate ? » posée à par une étudiante, le Président de Technique et Démocratie répond, « Je pense tout au contraire que les hommes politiques doivent être mieux informés des problèmes techniques, scientifiques et d'organisation qui se posent dans

⁴⁹⁷ Jean BARETS, *Manifeste pour la France de demain*, fonds du Club Jean-Moulin, 4CJM4, Dossier 4 « TECHNIQUE ET DEMOCRATIE », Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

⁴⁹⁸ Jean BARETS *Étude de fondement philosophique...* Op.cit.

⁴⁹⁹ Jean BARETS, *Manifeste pour la France...* Op.cit.

⁵⁰⁰ Ibid.

⁵⁰¹ Jean BARETS, *Étude de fondement philosophique...* Op.cit.

⁵⁰² Ibid.

⁵⁰³ Ibid.

le monde moderne, afin de pouvoir s'opposer efficacement à l'emprise des technocrates. »⁵⁰⁴. On retrouve cette réappropriation de la technique au prisme de la société dans le manifeste réalisé quatre années auparavant, « les progrès de la technologie, dans les sciences humaines (Cybernétique, informatique, etc...), nous apportent depuis peu une possibilité réelle, mais encore limitée, de coordonner les facteurs d'une structuration complexe »⁵⁰⁵. Ainsi, J. Barets réaffirme l'importance de l'objet technique sans pour autant le considérer comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen au service de l'innovation politique et en définitive, des formes de l'action. Il s'inscrit ainsi en cette fin des années 1960 dans la trajectoire des acteurs prompts à mettre en perspective mutations techniques et sociétales dans la compréhension du monde, qui, comme on a pu le voir, trouve un champ particulièrement fécond avec le milieu multiforme de la prospective qui irrigue la pensée politique et économique durant ces années. Dépassement des idéologies, attrait pour la technique et démarcation des milieux technocratiques, distanciations des partis politiques et volonté de renouveau de l'action politique, le club Technique et démocratie semble intégrer, au moins dans les différentes conceptions de son principal initiateur, J. Barets, l'ensemble des caractéristiques qui marquent la marginalité et une forme de plus-value des clubs dans la dynamique des idées au sein de l'Hexagone.

Pourtant, dans la même séance de questions réponses en ce mois de juin 1968, le discours de J. Barets sur le renouveau de la gauche française et l'action politique semble avoir muté. S'il affiche une certaine sensibilité pour le PSU malgré ses divisions, il n'associe pas son club à un quelconque courant d'idée politique, « nous refusons de nous situer sur l'échiquier politique existant en France. Ni de droite ni de gauche, nous ne sommes pas non plus au centre »⁵⁰⁶. Aussi, le club semble après cinq années d'existence, avoir gagné assez de maturité pour se projeter au cœur de la bataille électorale alors que son président et 77 autres membres du club se présentent aux législatives en ce début d'été 1968. Cette mutation de l'activité de Technique et Démocratie illustre particulièrement bien la labilité de l'objet club en France, ce qu'assume alors parfaitement J. Barets, « Nous n'étions pas prêts. Aujourd'hui, nous avons derrière nous cinq années d'études et nous avons rassemblé quatre mille pages

⁵⁰⁴ Auteur inconnu, *M. Barets, président du club Technique et Démocratie explique pourquoi il s'est lancé dans la bataille électorale*, 13 juin 1968, *Le Monde*.

⁵⁰⁵ Jean BARETS, *Manifeste pour la France...* Op.cit.

⁵⁰⁶ Auteur inconnu, *M. Barets, président du club Technique et Démocratie explique pourquoi il s'est lancé dans la bataille électorale*, 13 juin 1968, *Le Monde*.

de dossiers sur tous les problèmes. Nous avons annoncé depuis longtemps les événements qui se produisent actuellement : révolte des étudiants, des jeunes ouvriers, réveil politique des cadres ; le moment était donc opportun pour entreprendre de faire connaître nos thèses. »⁵⁰⁷. La position initiale du club quant à s'inscrire en dehors des luttes politiques ne constitue pas ainsi une donnée inébranlable dans sa trajectoire et son identité. La typologie posée par Janine Mossuz en 1970, doit donc être nuancée au regard de l'évolution relativement complexe et inattendue de ces organisations.

Le club Convaincre apparaît quant à lui comme une entité particulièrement intéressante pour comprendre l'entrée de l'objet dans la fonction programmatique d'une campagne et/ou d'un parti durant les années 1980 et 2000.

Cette dynamique continue d'irriguer les clubs français qui naissent et se développent entre la fin des années 1970 et les années 1990 comme on peut le voir à travers l'organisation des clubs socialistes Convaincre sous l'égide de Michel Rocard, fondés tout au long de la décennie 1980 et perdurant encore de nos jours à travers son antenne Lyonnaise⁵⁰⁸. On reconnaît ici, malgré les contours novateurs que recouvre l'appellation club, une volonté affirmée de s'inscrire au plus près de l'action politique comme ici dans la fonction programmatique du parti. Ainsi, pour le Club Convaincre – Paris en 1992, il s'agit à l'horizon de la présidentielle de 1995, d'irriguer en idées nouvelles le Parti Socialiste en faisant peser la branche Rocardienne, « La stratégie Politique de Michel Rocard pour préparer les élections présidentielles de 1995 est au cœur de la préoccupation des clubs »⁵⁰⁹. Il s'agit alors, dans la sémantique de cette organisation, d'encourager les idées nouvelles en sollicitant les forces vives associées aux clubs parisiens et de province. Pour exemple, François Stoff est sollicité pour réfléchir au « Renouveau du service public »⁵¹⁰ en s'intéressant notamment à l'évaluation de politiques par l'utilisateur ou en explorant les possibilités de la démocratie participative. Dédié à un ensemble de thématiques multiples, l'objectif consiste ici à organiser un groupe de réflexion pour poser les jalons d'une recherche sur les défis urbains de cette fin du XXe siècle en proposant en filigrane une réflexion sur « la définition d'une nouvelle citoyenneté par et dans

⁵⁰⁷ Ibid.

⁵⁰⁸ Site internet du Club Convaincre : <https://convaincre-rhone.fr/histoire-objet/>

⁵⁰⁹ Fonds CHAPUIS, Archives du Club Convaincre, « Note à Jacques Chérèque », 22 décembre 1992, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS).

⁵¹⁰ Fonds CHAPUIS, Archives du Club Convaincre, « Propositions des groupes », 4 mars 1992, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS).

la cité »⁵¹¹.

De manière plus générale, une note de José Garcia adressée aux présidents et animateurs des clubs Convaincre, met en évidence l'importance de cette activité d'idées pour ce club clairement voué à une fonction programmatique à destination d'un courant politique fort au sein du Parti Socialiste dans les années 1990, « Les propositions qui vous sont faites sont de nature à faire progresser notre réflexion collective en nous basant sur les conclusions de nos journées de Quimper, et sans nous attarder sur le passé, les acquis des douze années de gouvernement de la gauche et en particulier les trois années de gouvernement de Michel ROCARD. »⁵¹². Il poursuit, « Les réseaux ont un rôle important dans cette démarche. Il leur revient de donner, dans leurs domaines, les éléments permettant aux clubs d'approfondir notre recherche et d'animer des réunions de travail. »⁵¹³. Le club et ses réseaux se comprennent ainsi comme des instances de recherche en matière d'innovation politique en périphérie du parti au pouvoir, tout en promouvant voire, en produisant, les idées fortes de son champion, en la personne ici de Michel Rocard. Elle témoigne de l'imbrication aussi bien symbolique qu'organisationnelle entre idées et action à travers cette distanciation à géométrie variable des différents clubs observés vis-à-vis des partis autour desquels ils gravitent. Si la situation des clubs vis-à-vis de ces derniers dans les années 1990 semble se clarifier comme les antichambres promotionnelles d'un acteur spécifique associé à un courant politique précis comme c'est le cas pour Convaincre, la tension entre activité d'idées et écurie politique semblent déjà bien délicate dès la fin des 1960, au sein comme en dehors des clubs socialistes.

Plusieurs d'entre eux illustrent cette idée, entre structuration d'une activité de recherche en politique publique et tentative de distanciation ambiguë, autant dans leurs relations avec le pouvoir qu'avec le parti.

⁵¹¹ Ibid.

⁵¹² Fonds CHAPUIS, Archives du Club Convaincre, « Aux Présidents des clubs et Animateurs des Réseaux », 7 décembre 1992, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS).

⁵¹³ Ibid.

b) Une identité en tension constante : Les limites d'une identification sur l'activité d'idées et l'indépendance vis-à-vis du pouvoir et des partis

Fondé en 1967 par Jean Charbonnel et présidé initialement par Paul Marie de La Gorce, Le club Nouvelle Frontière est rattaché au mouvement gaulliste avec les particularités associées à son fondateur, Jean Charbonnel, proche du Président et de son Premier Ministre Georges Pompidou. Alors qu'il est battu aux élections législatives de la même année pour la deuxième circonscription de Corrèze et qu'il quitte en parallèle ses fonctions de Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères au gouvernement, ce dernier expérimente l'objet laboratoire d'idées lors de cette année charnière en lançant officiellement le projet Nouvelle Frontière, club dédié là encore, dans son auto-promotion, à l'élaboration des idées nouvelles mais tout aussi dépendant des connexions politiques de son fondateur et principal représentant.

Les statuts de cette association de loi 1901 témoignent de cette volonté initiale de se situer dans l'étude de la société et de ses transformations. Ainsi, il s'agit en premier lieu « d'étudier les nouveaux problèmes culturels, économiques et sociaux qui se posent en fonction notamment du développement des techniques et de l'ouverture sur le monde. »⁵¹⁴. Aussi, l'accent est mis sur le croisement de l'approche analytique et de l'élaboration du monde à venir à travers la volonté « d'analyser les transformations à venir et les réactions qu'implique l'élaboration de cette nouvelle société dans certains milieux, notamment en province, chez les jeunes et dans les catégories les moins favorisées. »⁵¹⁵. On retrouve dans ces deux premiers articles les traits marquant du fondateur de Nouvelle Frontière, gaulliste social⁵¹⁶ marqué par un profil universitaire non négligeable, agrégé d'histoire en 1954 et Maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris deux ans plus tard. L'étude des mouvements du monde devient ici un élément d'analyse clef pour penser les transformations et leur implication dans la société française.

La suite des statuts de l'association laisse entrevoir la structuration des activités classiques d'un club dans le cadre de la stimulation, de la production et de la diffusion des idées :

⁵¹⁴ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1968-1985, « Statut de l'association Nouvelle Frontière », p1. CHA48, Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

⁵¹⁵ Ibid.

⁵¹⁶ François AUDIGIER, Sébastien LAURENT, *Les gaullistes, hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde, 2013.

« Les moyens de l'association consistent essentiellement en :

- 1) L'organisation d'enquêtes, d'études, conférences, tables rondes, séminaires sur les problèmes sus mentionnés,
- 2) la publication de ces travaux,
- 3) la création d'un réseau de clubs de Province et de jeunes et de toutes autres catégories,
- 4) la coopération avec des clubs déjà existants, notamment en Province,
- 5) des échanges avec des associations étrangères comparables. »⁵¹⁷

La priorité de cette ligne organisationnelle et intellectuelle se confirme à travers un courrier à l'attention du premier ministre daté du 22 novembre 1967 à travers lequel J. Charbonnel évoque que « la constitution rapide, sous notre égide, d'un club politique de haut niveau intellectuel apparaît indispensable pour trois raisons »⁵¹⁸ qu'il traduit ici à travers le réengagement possible d'une jeunesse dans l'activité politique par la voie d'une réflexion distanciée des « idéologies traditionnelles »⁵¹⁹. L'élément est d'autant plus manifeste alors que l'Union des Jeunes Populaires (UJP), particulièrement reconnue pour son caractère indépendant de la rue de Lille et l'affirmation d'un gaullisme social, connaît des difficultés à sa tête à ce moment-là⁵²⁰.

Aussi, le club doit formaliser ce positionnement en élaborant concrètement ses activités et de fait « Constituer un centre de réflexion sur les principaux problèmes, intérieurs et extérieurs, de l'actualité. Le club effectuerait à leur sujet un certain nombre d'études »⁵²¹. Une telle initiative, dans l'activité d'idées du club « serait évidemment de reconnaître aux membres du club une réelle liberté de conception et d'expression, car tout contrôle trop strict risquerait de stériliser leurs efforts. »⁵²². La production de savoir se conçoit ici à travers la structuration d'une production établie autour d'une routine d'études, elle-même stimulée par les adhérents les plus à même de travailler en toute indépendance. La démarche du club, dans la lignée de

⁵¹⁷ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1968-1985, « Statut de l'association Nouvelle Frontière », p1. CHA48, Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

⁵¹⁸ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « Note à l'attention de Monsieur le Ministre », p1. CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

⁵¹⁹ Ibid.

⁵²⁰ Voir, François AUDIGIER, *Georges Pompidou et les jeunes de l'UJP*, dans : Jean-Paul COINTET, Bernard LACHAISE, Gilles Le BÉGUEC, Jean Marie MAYEUR, *Un politique, Georges Pompidou*, Paris, PUF, Coll. Politique d'aujourd'hui, 2001.

⁵²¹ Ibid. p2.

⁵²² Ibid. p3.

ses homologues, toutes tendances confondues, s'inscrit dans la dialectique classique des différents laboratoires d'idées politiques observés tout au long de cette seconde moitié du XXe siècle, à savoir, des forces motrices de l'innovation politique dans le pays et indépendants – malgré leurs différentes affiliations à des courants ou acteurs politiques – des partis, du pouvoir et prudents vis-à-vis des idéologies.

Cependant, à la lecture des correspondances de J. Charbonnel avec le Premier Ministre d'alors, Georges Pompidou, cette aspiration à l'indépendance vis-à-vis du parti et du pouvoir et l'accent porté sur la créativité intellectuelle trouve un certain nombre de limites, notamment lorsqu'il évoque son propre contrôle sur les activités du club, « mais il va de soi que je suivrais leurs discussions avec la plus vigilante attention, et que je veillerais en particulier à ce que rien ne soit publié sans votre accord ou celui de votre Cabinet. »⁵²³. Il est rare aujourd'hui, lorsque l'on étudie les laboratoires d'idées contemporains de trouver dans une même source à la fois la revendication de liberté intellectuelle dans la production de savoirs – inhérente à l'activité de ce type d'organisation – et un tel niveau d'inféodation affiché à un quelconque parti ou ministère. L'histoire, à l'aune de ses sources, nous permettra peut-être de vérifier dans plusieurs décennies certains liens et accords sous-jacents entre laboratoires d'idées et sphères décisionnelles. Ici, l'exemple de Nouvelle Frontière est frappant. Soutenu par Matignon, J. Charbonnel insiste auprès du Premier Ministre en avançant que son laboratoire d'idée puisse « servir de caisse de résonance pour l'action des pouvoirs publics et, avec toute discrétion voulue, pour celle de notre mouvement. »⁵²⁴. Si la notion de contrôle est clairement explicitée, il convient, sur le plan public, de la garder feutrée. Enfin, le choix du bureau de l'association s'opère dans une certaine mesure avec l'approbation du pouvoir comme on peut le voir dans une note manuscrite de J. Charbonnel annexée aux statuts préparatoires de l'association, « Je précise que j'ai été amené à penser à La Gorce parce que je l'avais entrevu dans les instances de l'UNR ; parce que Roger Stéphane, que le Général m'avait conseillé de voir »⁵²⁵. Cette dimension est toujours vraie en 1972 lorsque J. Charbonnel, devenu Président de l'association énonce les dynamiques essentielles à mettre en œuvre pour relancer son club en perte de vitesse, « il faut, d'une part, que les thèmes de

⁵²³ Ibid.

⁵²⁴ Ibid.

⁵²⁵ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « Note sur le Club Nouvelle Frontière » (1967-1969), CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

réflexion ne soient pas retenus au hasard mais déterminés de concert avec l'Hôtel Matignon, en fonction des intérêts politiques du gouvernement. »⁵²⁶.

Ainsi, sans parler d'une excroissance à vocation intellectuelle du pouvoir en place, Nouvelle Frontière se construit dans la trajectoire politique imprimée par ce dernier tout en préservant l'idée d'une activité axée sur la production de connaissances nouvelles, sur l'observation et l'analyse du monde. C'est pourtant quelques années plus tard en 1972 dans une note de réflexion sur les modalités de la relance de Nouvelle Frontière, l'un des traits qu'il critique lorsqu'il décrit l'épuisement des clubs socialistes à la fin des années 1960 :

« Il n'est donc pas étonnant que la plupart des clubs nés à cette époque aient ensuite été « récupérés » par les partis, notamment, après l'épisode de la convention des institutions républicaines, par le nouveau parti socialiste. D'autres clubs, créés plus récemment, ont cherché de même à se constituer en viviers électoraux du parti auquel ils se rattachaient : Il n'est pas exclu qu'ils connaissent un sort identique. »⁵²⁷.

Le club peut ainsi, dans la symbolique et le traçage de ses réflexions, pleinement s'invertir à travers le parti dans la vision de Charbonnel, seule la pratique partisane, d'autant plus en période électorale, doit être exclue du périmètre de l'activité du club qui ne peut constituer de fait un vivier affiché pour le parti.

Il est aussi fait mention du club comme instance de sociabilité politique lorsque le fondateur de Nouvelle Frontière évoque la possibilité d'organiser « des colloques, dîners-débats... qui permettraient de regrouper autour de leaders de la majorité des personnalités et notables d'origines et de conventions diverses, avec beaucoup plus de facilité que ne le ferait une manifestation à but politique déclaré. »⁵²⁸. Là encore, ce sont bien les enjeux de développement et de pérennisation de l'organisation qui sont proposés à travers ces lignes, en soutenant l'idée d'une activité mondaine et intellectuelle destinée à la fois à l'influence douce tout en participant à la consolidation de l'organisation comme levier indispensable de la réflexion Gaulliste au cours du second mandat du Président De Gaulle.

⁵²⁶ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « Note relative à la relance du Club Nouvelle Frontière », 24 janvier 1972. CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

⁵²⁷ ⁵²⁷ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « Renaissance d'un club », février 1972, CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

⁵²⁸ Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « Note à l'attention de Monsieur le Ministre », p1. CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

Ces éléments apportent ici un cas relativement concret sur la position parfois ambiguë, voire littéralement paradoxale, de certaines organisations situées entre pensée et action, en mettant en évidence un lien de dépendance sous-jacent particulièrement fort entre le club et le pouvoir par l'action de régulation de son fondateur, J. Charbonnel, auprès de Georges Pompidou. Sans s'afficher ouvertement comme une antichambre intellectuelle du pouvoir, il s'agit bien ici pour Charbonnel de mettre à profit son réseau et ses connexions au sein de l'UNR-UDT au service de la création et de la pérennisation de Nouvelle Frontière qui préserve, par son statut de Club, la velléité d'indépendance et de liberté vis-à-vis du parti.

Le club Position s'affirme de son côté à travers un positionnement entre les lignes dès le milieu des années 1950.

Le 20 décembre 1963 Jean Cluzel⁵²⁹, fondateur du Club Positions en 1955, connu pour son rejet du marxisme, sa distanciation de la droite catholique et sa réserve vis-à-vis du gaullisme⁵³⁰, formalise déjà cette préoccupation de la relation entre le laboratoire d'idée et la politique dans un courrier adressé à Georges Suffert, secrétaire général du Club Jean Moulin et journaliste, entre autres, à l'Express : « J'ai grand peur que la façon dont Gaston Defferre a réagi en associant les clubs en général à sa candidature ne permette plus, tout au moins pour une certaine partie de l'opinion, le travail d'approfondissement que nous avons entrepris »⁵³¹. Au-delà des tendances politiques, on remarque en premier lieu l'échange relativement ouvert entre les deux hommes de club, dont le premier s'inquiète ici de l'affichage politique de son club avec Gaston Defferre, tout juste à la sortie de la guerre d'Algérie, alors que le club Jean-Moulin et certains membres de la rédaction de *l'Express* envisagent de le porter candidat socialiste à la présidentielle de 1965⁵³²

La crainte d'un marquage trop appuyé auprès d'un candidat à la présidentielle est ici mise en évidence à travers sa potentielle incidence sur la capacité d'ouverture réflexive du club. L'inquiétude relève dans ce cas précis de la tension qui irrigue la réflexion interne de ces organisations, entre affirmation et de la liberté d'expression et d'élaboration des idées et

⁵²⁹ Sénateur de l'Union Centriste de l'Allier entre 1971 et 1998, Jean-Cluzel fonde en 1955 le club Positions.

⁵³⁰ Pierre MAZATEAUD, *Géopolitique de l'Auvergne, les faits, les chiffres, les hommes, analyses, synthèses et prévisions*, Éditions Créer, Nonette.

⁵³¹ F-CLUB JEAN MOULIN, « Relation avec les autres clubs », Correspondance de Jean Cluzel, 4CJM1 Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques, 20/12/1963.

⁵³² YSMAL Colette, *La carrière politique de Gaston Defferre*, Fondation National des Sciences Politiques, Paris, 1965.

tentation risquée quant à s'investir de manière trop affirmée auprès d'un candidat et d'un parti politique, notamment en période électorale. Cet exemple nous montre ainsi que cette problématique intervient régulièrement dans la réflexion interne de ces organisations dans la mesure où elle semble revenir autant dans les représentations que dans les stratégies d'auto-identification.

Ces quelques exemples illustrent particulièrement bien la problématique de l'identification d'organisations jouxtant le territoire de la politique tout en fondant leur existence et leurs stratégies d'affichage sur la production d'idées nouvelles elles-mêmes. Cette dynamique, n'est pas sans rappeler la tension permanente qui irrigue les think tanks français depuis leur apparition sur le territoire intellectuel et politique en France. Elle permet aussi d'envisager cette perspective sous un angle plus structurel concernant la plupart des laboratoires d'idées qui se développent à travers l'hexagone en comprenant l'idée d'une dynamique véritablement historique et non restreinte aux quelques années qui ont mis en lumière les think tanks comme excroissance *a priori* singulière et inhabituelle dans le paysage politique. Bien au contraire, on peut dire que l'objet think tank s'inscrit pleinement à travers les problématiques symboliques et matérielles d'une part importante des organisations d'idées qui ont traversé le XXe siècle. En ces termes, la question tend à s'absoudre des frontières temporelles académiques en caractérisant la majorité des organisations productrices d'idées, elles-mêmes soumises, directement ou indirectement, au poids de la culture proprement scientifique et politique qui conditionnent en partie leurs productions. L'objet laboratoire d'idées ne peut ainsi échapper à ce déterminant structurel. Il semble intéressant à ce titre d'envisager la difficulté à percevoir et catégoriser ces organisations à l'aune des conditions de production de la connaissance en matière de politiques publiques en France, où les «zones grises» dans lesquelles évoluent les clubs et autres think tanks sont peut-être moins perceptibles qu'ailleurs. Si la question semble moins prégnante aux États-Unis ou en Grande Bretagne, on ne saurait y répondre sans une approche comparative beaucoup plus poussées avec l'écosystème des think tanks européens tout autant qu'avec les think tanks asiatiques et africains en pleine phase de développement ces dernières années.

Quoi qu'il en soit, la propension des clubs comme des think tanks à se positionner dans le champ des organisations productrices d'une connaissance pragmatique mais aussi comme force de modélisation sociétale, ouvre le flanc à une critique multiforme qui caractérise à la

fois leurs ambiguïtés et leurs stratégies d'identification. Nous l'observerons de différentes manières dans la deuxième partie de cette étude.

3) Quelle sociologie des clubs français ?

« Ils ressentent donc assez vite le besoin de créer des cercles où, décident-ils, sera menée une réflexion sur les thèmes vidés de leur contenu originel par les partis pourtant chargés de les défendre, où l'on dialoguera, où l'on se livrera à des activités bien différentes du collage d'affiches et des discussions de cellules. Les clubs devaient donc se présenter tout d'abord comme des lieux de rencontre pour des hommes dont les analyses ne coïncidaient pas forcément, mais qui souhaitaient échanger des idées, analyser la réalité socio-politique, proposer des solutions concrètes à des problèmes précis et strictement délimités.⁵³³ »

Quelle que soient leurs tendances politiques ou leurs formes, les mots de Janine Mossuz en 1970 pour décrire les motifs qui poussent une catégorie d'acteurs à se lancer dans l'expérience club, décrivent un idéal souvent relayé, celui d'une ouverture citoyenne au politique et de fait à une forme d'élargissement de la pensée à travers une diversité de personnalités, de profils et de situations intermédiaires qui n'auraient que peu ou pas leur place au sein des principales organisations politiques de l'époque.

Sans pouvoir là encore aborder le sujet de manière précise au regard du faible nombre de sources dépouillées – la plupart dépendant des fonds du Club Moulin – les quelques traces observées permettent d'affiner le regard sur la sociologie des clubs et leur propension à dégager l'objet politique des seules mains de ses professionnels et des experts qui tendent alors à prendre une place grandissante à leurs côtés.

Cette approche est d'autant plus intéressante au regard de la propension des différents think tanks, surtout depuis les années 2000, à mettre en évidence ce type de démarche sans pour autant parvenir à l'idéal véhiculé au regard de la conservation d'un certain élitisme, qu'il concerne autant la sociologie des entrepreneurs d'idées qui jalonnent l'histoire de ces organisations que des forces vives qui les font vivre au quotidien. De cette manière, il s'agit bien d'ici de prendre la mesure des profils chefs de file qui se lancent entre les années 1950

⁵³³ Janine MOSSUZ, *Que sont devenus les clubs ?* Revue française de science politique, 20^e année, n°5, 1970, p966.

et 1970 dans l'aventure club, mais aussi d'observer au mieux les profils de leurs adhérents et des experts qui tendent alors à prendre une place grandissante à leurs côtés.

a) Les clubs: une nouvelle forme de mise en société du débat politique ?

Les clubs des années 1960 comme les think tanks actuels manifestent une forte tendance à exprimer volonté d'ouverture et participation d'un public élargi à l'activité d'idées, traduisant du même coup la particularité du laboratoire d'idées comme espace décloisonné, à l'inverse, par exemple, du parti politique et de ses professionnels. Ces organisations, comme au XVIIIe siècle lorsque l'on se réfère aux sociétés révolutionnaires, entendent ainsi proposer une mise en société du débat politique tout en proposant des voies possibles à sa reconfiguration. Il reste cependant à en vérifier la teneur véritable, ce que certaines sources nous permettent aujourd'hui d'observer.

Janine Mossuz, en 1970, donne quelques indications sur les profils de ceux qui concourent au développement de ces organisations, dès la fin des années 1950, au cœur de la scène politique et médiatique, « Les premiers clubs naissent du malaise des aspirations de cadres, universitaires, journaliste, de techniciens, qui supportent avec de plus en plus de mal les partis de gauche tels qu'ils sont dans les années 1958-1962, la persistance de la guerre d'Algérie et la mise en place des institutions de la cinquième République. »⁵³⁴. Elle attire ainsi le regard sur une élite élargie animée par la volonté d'intervenir sur la scène politique par d'autres canaux que ceux traditionnellement observés au sein de la société civile et surtout en réaction à un contexte incertain, oscillant entre sentiment d'immobilisme et volonté de renouveau. Cependant, elle semble préserver une ouverture limitée aux classes moyennes supérieures et CSP+, telle qu'on l'observe alors.

La liste des participants des rencontres socialistes de Grenoble de 1963 invite à penser en ce sens dans la mesure où y figurent les membres de clubs présents en cette occasion avec la mention quasi systématique de leur statut professionnel⁵³⁵.

⁵³⁴ Ibid.

⁵³⁵ F-Martinet, Rencontres socialistes de Grenoble, 1^{er} mai 1966, « Liste des participant », MR6 1518, Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

On observe ainsi la mention de quarante-neuf personnes, trois femmes et quarante-six hommes issus des quatre clubs suivants : Technique et Démocratie (3 personnes dont Jean Barets), Citoyen 60 (22 personnes), Cercle Alexis de Tocqueville (16 personnes dont Claude Bernardin⁵³⁶) et le club Jean Moulin (8 personnes dont Jacques Pomonti). Parmi ce groupe, quarante et un individus disposent d'un profil renseigné quant à leur activité ou statut professionnel.

On retrouve de cette manière parmi les professions les plus représentées onze « ingénieurs » et neuf « professeurs », nous rappelant la place importante des sujets de l'éducation et de l'évolution de la société face aux changements techniques dans la réflexion des clubs. Aussi, on observe à trois reprises la mention « cadre » et à deux reprises « avocat », « fonctionnaire », « médecin ». Enfin figurent un « étudiant », un « journaliste » en la personne de Jacques Pomonti, un « aide chimiste », un « attaché de direction et « un tourneur ». Cette dernière mention nous rappelle d'autant plus les limites de l'ouverture sociale et plus spécifiquement socio-professionnelle des clubs – notamment dans les moments décisifs de construction et d'auto-identification dans le champ politique – au regard d'une très faible représentation des ouvriers et des paysans qui composent pourtant une part importante de la population française des années 1950 et 1960.

La volonté d'ouverture s'exprime aussi à travers l'angle plus général de la composition de la société civile en elle-même comme lorsque J. Barets vante par exemple la diversité multiconfessionnelle et sectorielle de Technique et Démocratie lors de la présentation de la commission de synthèse en charge d'élaborer la philosophie de son club, « La Commission Synthèse de Technique et démocratie a été composée pour réunir toutes ces tendances. Elle comprend, en particulier : des Chrétiens, des Marxistes, des Philosophes, des Techniciens, des Syndicalistes »⁵³⁷.

De manière évidente, ces quelques ressources ne permettent pas ici d'avancer une dynamique générale pour les clubs entre 1951 et la toute fin des années 1960 lorsqu'il s'agit de mettre en évidence l'éventail socio-professionnel de leurs forces vives. Ce travail nécessiterait en effet une recherche documentaire beaucoup plus approfondie, appliquée à de nombreux clubs socialistes, gaullistes et centristes, et ce à travers différentes années afin d'identifier

⁵³⁶ Alors Président du club.

⁵³⁷ Jean BARETS, *Étude de fondement philosophique...* Op.cit.

d'éventuels changements dans le temps. Cette approche limitée à sa dimension qualitative semble pourtant confirmer l'idée d'une élite élargie assez acculturée à l'objet politique pour traduire un désir de changement sur la manière d'y participer et d'intervenir sur la transformation de la société. Cette élite, moins par son discours que par son inertie, semble finalement assez peu encline à intégrer dans son vivier des groupes socio-professionnels moins favorisés ou simplement non associés à la politique ou à la catégorie plus large des travailleurs de savoir. De cette manière, il est intéressant d'observer, notamment parmi les think tanks généralistes à vocation politique situés à l'aile socio-démocrate de l'échiquier politique, la quasi absence, parmi leurs adhérents et force vives plus significatives, d'ouvriers, d'agriculteurs, de commerçants et autres professions supposées « non intellectuelles » dans leurs rangs.

Si les contextes changent logiquement entre 1960 et les années 1990, l'objet laboratoire d'idées n'en préserve pas moins une dynamique particulièrement structurelle aux XXe et XXIe siècle, à savoir que la production de connaissance et sa traduction en terme d'inspiration politique, ne peut être l'apanage du « sachant », bien identifié ici à travers les professions dites « intellectuelles » traditionnellement admises (universitaires, journalistes, ingénieurs, hauts fonctionnaires), les fonctions proprement politiques (le plus souvent les entrepreneurs d'idées qui animent ou interviennent d'une manière ou d'une autre dans le leadership de ces organisations), et les acteurs économiques, cadres et plus généralement associés à des fonctions de direction dans leurs entreprises.

b) Le club, voie pour de nouveaux entrants ou affaire « classique » d'entrepreneurs d'idées ?

Enfin, il semble important de distinguer au sein des clubs les différents adhérents des entrepreneurs d'idées qui les font naître et qui les développent. Sans proposer une histoire de l'acteur au détriment d'une histoire plus collective, leur place reste toute particulière dans cette approche dans la mesure où la trajectoire de l'organisation s'aligne bien souvent sur son fondateur et plus généralement les quelques leaders qui traceront et animeront les idées du groupe.

Si les profils varient parfois selon les laboratoires d'idées étudiés, on constate logiquement que les fondateurs des principaux clubs politiques français observent des itinéraires politiques

relativement classiques, le plus souvent passés par des antennes syndicales et partisans tout en ayant eu, entre les années 1950 et 1960 des fonctions au Commissariat Général du Plan (CGP). Jacques Delors, pour ne citer que lui à Citoyen 1960, sera par exemple chef du service des affaires sociales et culturelle du CGP à partir de 1962. Le club Jean Moulin illustre d'autant plus cet état de fait à travers les figures remarquées de Georges Suffert qui y rentre en 1953, Etienne Hirsch qui occupera la place de Commissaire Général entre 1950 et 1959 et Jean Ripert, lui aussi Commissaire Général entre 1974 et 1977. Enfin, Paul Delouvrier, lui aussi membre du club, apparaîtra comme l'un des principaux initiateurs du CGP.

Au-delà des fonctions propres au CGP, ces profils traduisent à la fois l'expérience et la volonté d'intervenir dans la planification et prévision à moyen et long terme comme c'est le cas Bernard Caze, lui aussi membre du club et du CGP entre 1960 et 1992. Avec les pionniers de la prospective, dont Bertrand de Jouvenel avec qui il collabore au sein du groupe Futuribles, il s'illustre aussi par sa participation au groupe de recherche pluridisciplinaire « Groupe 1985 ». Là encore, le laboratoire d'idées fait office d'espace de circulation entre les acteurs prompts à se positionner sur la recherche prospective alors en pleine émergence.

Ces penseurs du renouveau occupent ainsi des fonctions au cœur de la planification de l'activité économique et sociale du pays au moment même où ils vivent, pour la plupart, leur expérience du club politique. Cette dernière constitue ici, au-delà des biais représentationnels, un espace concret pour pratiquer une forme de sociabilité politique et savante en phase avec leur trajectoire dans la haute fonction publique.

Il est en de même lorsque l'on se penche sur les parcours proprement politiques des différents acteurs concernés. Souvent, une expérience approfondie par le parti ou par les syndicats a pu conditionner les parcours des différents représentants des clubs comme c'est le cas par de C. Hernu pour le club des Jacobins (1950), Président des jeunesses radicales du Rhône et cadre du parti radical durant l'après-guerre. On pensera aussi à J. Pomonti pour le Club Jean-Moulin, engagé lui aussi durant ses études aux Étudiants Socialistes Unifiés ou encore à Daniel Cordier au parcours moins linéaire, si ce n'est heurté, entre une jeunesse passée à l'Action Française et un virage socialiste à l'après-guerre. Nous ne reviendrons pas sur le parcours de J. Charbonnel pour Nouvelle Frontière, très illustratif de ses acteurs politiques en recherche d'une voie parallèle, à la fois pour consolider une vision, faire

foisonner les idées en périphérie d'un parti ou développer une base électorale via un canal associé à la modernité.

Les parcours d'études des différentes têtes pensantes de ces organisations correspondent là encore aux parcours pour le moins classiques des agents politiques des IVème et Vème République avec une part importante d'ingénieurs comme c'est le cas de J. Baret pour Technique et Démocratie, J. Ripert et E. Hirsch pour le club Jean Moulin. Logiquement, les passages à Sciences Politiques foisonnent aussi parmi les leaders des clubs français : Jean Charbonnel qui y occupera une fonction de Maître de conférence ou encore Paul Delouvrier et Jacques Pomonti qui y feront une partie de leurs études. Enfin, sans surprise, on comptera logiquement un certain nombre de passage par l'ENA parmi ces différents acteurs.

En définitive, sauf quelques exceptions comme André Cruiziat pour Citoyen 60 qui occupera différentes fonctions d'importance dans la vie associative hexagonale – notamment en tant que dirigeant du scoutisme français – on ne retrouve finalement qu'une très faible représentation d'une éventuelle diversité de la société civile parmi ces organisations. A l'instar des think tanks actuels, les clubs semblent constituer sur le plan social et politique des structures élitaires faiblement représentatives de la société civile et participent, certes par une autre voie, à une forme d'endogamie politique et sociale là où la plupart des clubs, dans leurs postulats et stratégies de représentation et d'identification auraient pu participer à l'émergence de nouveaux entrants et pourquoi pas, de nouvelles entrantes dans leur idéal général de rénovation du politique.

Des postulats à la réalité de la diversité de ces organisations, l'éclairage sociologique de leurs compositions respectives et une analyse fine des niveaux d'intervention de leurs acteurs et actrices permettra ici d'envisager d'autant plus la tension déjà observable entre aspiration à l'ouverture et poursuite de l'entre soi politique.

En définitive, si le think tank à vocation politique n'est pas un club, la diversité des situations que recouvrent ces deux appellations clairement situées/usinées dans le champ des laboratoires d'idées, participe pleinement à leur dialogue à travers l'histoire de la seconde moitié du XXe siècle. Cette approche nous invite à repenser, à l'aune d'une approche historique, les parallèles et autres associations parfois un peu rapides entre clubs et think

tanks que l'on peut retrouver à certain moment dans les différents classements et modalités d'appellation de ces organisations depuis le début du XXI^e siècle. Héritages ? Filiations ? traditions/habitus politiques et intellectuels ? Plusieurs termes pourraient expliquer les effets d'association entre clubs et think tanks à vocation politique en variant selon les cas et les contextes. Pour autant, s'il est un élément clairement identifiable dans les dynamiques de naissance et de développement de ces organisations, c'est bien leur propension à circuler entre les champs dont elles tirent à la fois leurs forces et toutes leurs ambiguïtés, entre pensée et action, idéologie et volonté de rationalisation du monde, engagement et distanciation vis-à-vis de la politique sur le principe d'une position informelle.

CONCLUSION

À ce stade de la réflexion, le cadrage historique alternativement large puis resserré sur les héritages de l'objet think tank, montre l'importance d'en aborder l'étude dans une trajectoire de longue durée et dotée d'un focus culturel hexagonal approfondi. Dans la continuité des travaux entamés par M. Patard, il permet d'extraire définitivement le think tank français de la thèse de sa seule « importation étasunienne ».

Le think tank en France représente ainsi, au-delà de ses influences anglo-saxonnes, une forme de réminiscence actualisée de plusieurs formes de laboratoires d'idées que l'on peut observer depuis l'époque moderne et dont les traductions et objets tendent à varier selon leur contexte de développement. Pour autant, le think tank s'inscrit dans un ensemble de dynamiques structurelles propres aux différents laboratoires d'idées qui ponctuent régulièrement autant l'histoire politique hexagonale que le développement des sciences et des savoirs dans le pays, qu'elle concerne leur difficile identification, leur propension à engendrer des sachants d'interfaces, à mettre en circulation les savoirs et les élites qui les portent tout en maintenant une ambiguïté profonde quant à leur positionnement entre savoirs et action, ou encore à proposer un prolongement d'une forme de culture de la mondanité intellectuelle parmi une élite plus ou moins large selon les cas de figure.

La diversité des think tanks atteste ainsi de cette réalité historique aux contours multiformes, où d'un côté, ces entités, par leurs contacts, leurs stratégies de positionnement face à la politique, pourront ressembler à l'un de ces clubs que l'on observe dans les années 1950 et 1960. Ils pourront aussi être associés, par la nature des savoirs qu'ils proposent et de leurs intentions sur la modélisation de la société, aux premiers groupes d'étude prospective que l'on retrouve avec Gaston Berger ou encore Bertrand de Jouvenel.

Aussi, la culture de l'ambiguïté et de l'informel semble de mise pour ces différentes organisations, espaces ouverts à une certaine idée du changement, à la nécessité de renouveler les élites, le pouvoir, voire à repenser l'avenir, sans pour autant se poser en véritable rupture avec l'ordre en place. Les think tanks, à l'instar de leurs aînés, s'inscrivent dans une logique où le changement profond sonne dans le discours comme une révolution nécessaire, mais une révolution à mener avec l'ensemble des composantes sociales de ces groupes qui n'ont guère tendance à s'éloigner des garants de l'ordre établi.

La suite de cette étude, en s'attachant à retracer la relation de ces organisations aux différents espaces politiques et économiques depuis la fin des années 1970, traduit en partie cet état de fait, qu'il conviendra, par de nombreux aspects, de nuancer au prisme des différents cadres et sources étudiés.

Deuxième partie

Un développement au cœur des pouvoirs

CHAPITRE 4

Le développement des think tanks dédiés aux relations internationales auprès du pouvoir exécutif

*Pour une compréhension des think tanks au prisme des interfaces entre ministères et monde
de la recherche (1936-2020)*

INTRODUCTION

Nous avons pu mettre en place dans la partie précédente les fondations épistémologiques (chapitre 1) et historiques (chapitre 3) de notre étude tout en observant un diagnostic, le plus exhaustif possible, de l'appellation think tank et de ses enjeux de reconnaissance et d'institutionnalisation en ce début du XXI^e siècle (chapitre 2).

Fort de cette approche, il s'agit désormais de mettre en œuvre une recherche soucieuse des différents contextes de développement de ces organisations tout en pointant la focale sur les espaces et moments où se manifeste leur intervention. Cette seconde partie répond ainsi à l'impératif d'interroger le think tank au prisme de l'objet pouvoir(s), compris ici comme l'ensemble des espaces et sous-espaces où se concentre la gouvernance, politique et économique et où se construisent et se déploient les décisions. L'objectif vise précisément à appréhender la compréhension et l'appropriation de notre objet d'étude par les sphères décisionnelles souhaitant en employer les moyens pour ses apports dans le processus de construction des politiques publiques.

Dans la démarche de compréhension plurielle de l'objet pouvoir, nous accorderons une part importante à l'analyse de la relation entre la sphère législative en France et les think tanks, particulièrement à travers l'appropriation progressive de ce prétendu nouvel objet du politique par les parlementaires (chapitre 5). Aussi, nous nous intéresserons aux rapports de co-construction entre le monde de l'entreprise, particulièrement au sein de la grande

industrie et une part importante des organisations recensées à l'occasion de cette étude (chapitre 6).

Cependant, nous nous restreindrons dans le périmètre de ce quatrième chapitre à la question l'évolution des interactions entre le pouvoir exécutif sous la Ve République et les organisations revendiquant l'usage think tank depuis la création de l'IFRI en 1979, tout en prenant en compte la part centrale du Centre d'Études de Politique Étrangère (CEPE), véritable proto-think tank du milieu des années 1930.

Cette approche induit plusieurs dynamiques interactionnelles susceptibles de mettre en évidence les dispositifs de commande qui se réalisent relativement tôt entre le pouvoir et ces organisations, particulièrement à travers le ministère des Affaires étrangères et les différentes organisations publiques d'interface entre les ministères et la recherche⁵³⁸.

Au-delà de la mise en œuvre des dispositifs de commande et autres partenariats entre pouvoirs publics et think tanks, il s'agit d'envisager autant l'analyse qualitative des idées produites que l'observation de ceux et celles qui les portent, tout en prenant en compte la manière dont le pouvoir prend conscience progressivement de la nature de ces organisations et de leur place possible dans la participation au processus décisionnel. Ainsi, cette relation nous permet d'observer l'objet think tank à travers les nouvelles formes d'engagement de la science ou tout du moins, de la recherche à prétention scientifique, dans les affaires de la cité⁵³⁹.

L'intérêt de ce chapitre relève ainsi de la nécessité, moins de tenter de mesurer l'influence de certaines organisations, que de comprendre dans quelle mesure l'évolution du rapport au pouvoir exécutif participe au processus d'intégration des think tanks à l'élaboration de la décision et par la même, à l'histoire de leur intégration dans la mécanique de l'action publique. L'observation de ce mouvement progressif initié au tout début des années 1980 par l'IFRI met en lumière la sollicitation grandissante des think tanks français par l'État sans pour autant que cela ne devienne une habitude à part entière ou que ces derniers ne disposent de la très grande influence que l'on veut parfois leur prêter. Il s'agit surtout ici d'aborder le rôle

⁵³⁸ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne. État, expertise et relations internationales en France*, Paris, Éditions du Cerf, Coll. « Actualité », 2017

⁵³⁹ Pour traiter de la relation d'incidence entre sciences, expertises et sociétés ; Yann BÉRARD, Renaud CRESPIN (DIRS.), *Aux frontières de l'expertise. Dialogues entres savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010.

initiateur du rapport à l'exécutif qui permet – un peu en amont de ses rapports de co-construction avec le Parlement (chapitre 5) – de considérer l'insertion progressive des think tanks français dans les rouages de la décision. Ces organisations constituent en effet progressivement des espaces de dialogue et d'information pour les décideurs, répondant en partie à une nécessité croissante dans un monde en mouvement – le même, finalement observé par les prospectivistes de la seconde moitié du XXe siècle (chapitre 3) – celle de s'informer pour (mieux) gouverner avec l'ensemble des moyens d'analyse à leur disposition. Ces organisations font désormais partie intégrante de ces fameux « moyens » auxiliaires de l'État. Par cette approche, ce chapitre s'inscrit dans les axes d'étude du Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain (CEMMC) de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment à travers le séminaire porté par le Professeur Laurent Coste, qui a constitué un levier de valorisation essentiel pour les présents travaux⁵⁴⁰.

On ne saurait répondre à ces différentes problématiques sans prendre la mesure des limites que pose l'histoire du temps présent dans cette proposition de mise en histoire des think tanks français. Les sources présentes, qui nous permettent entre autres d'observer un peu mieux l'histoire de l'IFRI dans les années entre 1980 et 1990 ainsi que celles d'autres instituts comme l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS) ou encore l'Asia CENTRE, ne permettent pas d'appréhender au mieux les conventions passées entre les différents ministères et un écosystème d'organisations qui ne se développe véritablement qu'au milieu des années 1990 et surtout dans les années 2000. Cette partie de nos recherches pourrait ainsi faire l'objet d'un approfondissement sérieux à l'horizon des dix prochaines années, l'ouverture de certains fonds d'archives nous permettant d'avoir une vision à la fois complète et pluri-thématique de l'implication des think tanks dans le processus de commande avec les ministères et les différentes interfaces organisatrices de la recherche et entre le pouvoir et les laboratoires d'idées.

Ainsi, nous verrons dans un premier temps en quoi le ministère des Affaires étrangères (MAE), via notamment le Centre d'Analyses et de Prévisions (CAP), participe à faire naître l'expertise des think tanks, particulièrement celle de l'Institut Français des Relations Internationales

⁵⁴⁰ Laurent COSTE (Dir.), *S'informer pour gouverner*, Centre des Mondes Moderne et Contemporain, Pessac, Édition MSHA, 2021 : Jordane PROVOST, *Les think tanks français dans les rouages du pouvoir ? Étudier le développement des laboratoires d'idées au prisme des Relations Internationales*.

(IFRI), l'Institut des Relations Internationales et stratégiques (IRIS), la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS).

Nous aborderons ensuite la question à travers son extension au ministère de la Défense tout en étudiant l'intérêt renouvelé de la question pour le MAE en 2016 à travers le rapport d'Yves Saint-Geours, ambassadeur de France en Espagne lorsqu'il est sollicité par le gouvernement pour œuvrer à meilleure compréhension de l'objet au sein du MAE. Fils du célèbre prospectiviste des années 1950, ce dernier participe à la remise au centre de l'utilisation des think tanks par le pouvoir à la toute fin de la période étudiée dans cette thèse.

Enfin, il s'agira d'observer les contacts plus récents entre ministères et think tanks via les interfaces organisatrices entre recherche et action gouvernementale, notamment celles associées durant les années 2010 au cabinet du Premier Ministre et du ministère de la Défense.

Ce chapitre nous invite ainsi à étudier les think tank dans les rouages du pouvoir, autant par une forme de normalisation de leur intervention que par une mécanique interactionnelle plurielle inhérente à leur activité de réseautage au cœur même des institutions. Dans ce cadre, le Centre d'Étude de Politique Étrangère (CEPE), organisation du début du XXe siècle, apparaît comme un proto-think tank dont le développement jusqu'à la toute fin des années 1970 nous éclaire particulièrement bien sur le rôle des organisations hybrides françaises et des organisations d'interface dans la naissance du phénomène think tank en France. Il convient à ce titre de revenir sur son histoire à travers les travaux fondateurs de l'historienne et politiste Sabine Jansen.

I. Le ministère des Affaires étrangères et l'IFRI : une première entrée historique pour penser les relations entre ministères régaliens et think tanks

1) Organisations d'interface et think tanks en matière de politique étrangère en France

a) Le rôle central du Centre d'Étude de Politiques Etrangères (CEPE) : un proto-think tank pour penser les relations internationales en France

Nous comprenons l'étude des interfaces organisatrices de la recherche entre pouvoirs et sciences comme une partie intégrante des *sciences studies* par l'intérêt qu'elle porte aux mutations des savoirs lorsqu'ils sont mis à l'épreuve de la commande publique et soumis à différentes formes d'opérationnalisation. L'intérêt de cette approche est d'autant plus affirmé dans la mesure où elle permet de faire émerger de nouvelles formes de savoirs dédiés à répondre à des intérêts plus ou moins spécifiques et plus fortement conditionnés par leurs aspects matériels et la nécessité de gouverner.

L'histoire des think tanks et celle des interfaces organisatrices observée entre autres dans un ouvrage dirigé par Philippe Bezes en 2005⁵⁴¹, qu'il semble ici intéressant de croiser, mettent là encore en évidence des rapports de co-construction incontournables pour envisager l'amplitude d'un objet trop souvent coincé dans la trajectoire de son immédiat. S. Jansen répond à cet impératif en 2017 en proposant une première imbrication, dans le même ouvrage, de l'histoire du Centre d'Étude de Politique Étrangère, « enfant de l'entre-deux-guerres » pionnier de la recherche française en matière de politique étrangère, du Centre d'Analyse et de Prévision (CAP) – qui s'inscrit dès le milieu des années 1970 comme une excroissance du MAE capable de proposer de nouveaux dispositifs de connaissance au sein du ministère – et de l'IFRI qui, comme on le sait désormais, s'inscrit comme le premier think tank français autoproclamé spécialisé dans le champ des relations internationales. Particulièrement proche du pouvoir sous Valéry Giscard d'Estaing, il continue encore à s'imposer comme l'une des références de l'écosystème des laboratoires d'idées spécialisés sur la question.

⁵⁴¹ Philippe BEZES (Dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales, la fonction de recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », 2005.

Il convient, dans le cadre de ces recherches, de se réappropriier les aspects généraux de ces histoires croisées en reprenant les rares travaux sur la question, essentiellement réalisés par S. Jansen. Ainsi, il faut peut-être rappeler en premier lieu les motifs qui mènent, en 1936, à la création du CEPE.

Le centre est créé en ce milieu des années trente comme association de loi 1901 dans la trajectoire des mouvements et organisations pacifistes et internationalistes françaises et européennes qui se développent durant l'entre-deux-guerres. Imprégné par « l'esprit de Genève », Il est particulièrement marqué par des personnalités fortes impliquées dans la mise en œuvre de la Société des Nations (SDN), plutôt animée politiquement par des radicaux, des socialiste et une branche de la droite modérée⁵⁴².

Ainsi, le CEPE vise à répondre, particulièrement par la maîtrise des questions de droit international, au maintien de la paix en Europe et à la mise en œuvre de principes de sécurité et de collaboration durable entre les États tout autant qu'à dédier son existence à l'étude approfondie et opérationnelle des relations internationales. Il faut rappeler en premier lieu que cette organisation, dont les deux premiers secrétaires généraux, Louis Joxe et Etienne Dennery, tous deux agrégés d'histoire en 1936 lorsqu'ils prennent leurs fonctions dans l'organe de direction du centre, mettent l'accent sur la nécessité de créer une institution en France dédiée à l'étude des relations internationales. Si un certain nombre d'entités participent à l'effervescence de la réflexion en la matière, il reste en effet à en institutionnaliser l'étude et la formation. C'est le constat d'une carence observée par Louis Joxe – dont Pierre, son fils, constituera un important promoteur de l'IFRI à l'Assemblée nationale (chapitre 5) – qui met en évidence, lors de la cinquième conférence pour l'étude de scientifique des relations internationales à Milan, qu'en 1932, il manque toujours en France une institution pour en encourager et en structurer l'étude⁵⁴³. L'idée revient bien ici à répondre à une carence identifiée, celle d'un État en fort besoin d'académiser sa réflexion sur le sujet dans un contexte de reconfiguration importante à la fois du système international, mais aussi des paradigmes qui guidaient jusque-là ses dynamiques.

À ce titre, il est intéressant d'observer la réminiscence d'une forme de dialogue autour de la création de la majorité des laboratoires d'idées en France, qu'ils tirent leur héritage des

⁵⁴² Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p36.

⁵⁴³ Ibid. p42.

premiers centres de réflexion sur les relations internationales, des organisations et pionniers de la prospective ou encore des premiers think tanks, c'est-à-dire, la volonté d'exister sur le marché des idées par leur capacité à remplir les vides cognitifs laissés par les carences supposées du pouvoir. Le CEPE, via son Secrétaire Général d'alors, Louis Joxe, naît en partie de cette idée.

Aussi, le poids des intellectuels dans la mise en œuvre et le développement de l'organisation n'est là encore pas négligeable. On peut le constater par exemple par la présence d'universitaires comme Sébastien Charléty, professeur d'histoire et créateur, dans le cadre de la SDN, de la Commission Française pour l'Étude Scientifique des Relations Internationales, qui se penche, entre autres, sur la mise en œuvre des études supérieures en la matière⁵⁴⁴. Le contexte général du moment n'est pas non plus à exclure dans la dynamique qui mène à la création CEPE, notamment dans la succession d'événements favorables au développement de la discipline en devenir, particulièrement à travers les conférences permanentes de l'Institut International de Coopération Intellectuelle (IICI), organisées à partir de 1926. La conférence de Copenhague de 1931 met ainsi un point d'honneur à traiter les questions de l'actualité à travers les différentes recherches menées par les quelques organisations nationales affiliées⁵⁴⁵. On assiste ainsi à la tentative d'éclosion en France et Europe d'un chantier disciplinaire, dont les mouvements croisés de formation collective et d'opérationnalisation de la recherche semblent constituer les maîtres mots et dont l'actualité internationale s'apparente à un véritable terrain d'étude.

Le CEPE naitrait ainsi de cet esprit à la fois coopératif d'un champ d'étude émergent, mais aussi d'une volonté de faire résonner le propos d'une recherche à vocation scientifique dans les évolutions mondiales et régionales du moment. Le jeune CEPE profite de l'expérience et du réseau constitué par Louis Joxe lors de son passage en tant que Directeur de la Nouvelle Ecole de la Paix, club de réflexion internationaliste et pacifiste particulièrement en vogue au début des années 1930 dont les membres constituent un réseau important dans la création du centre. Là encore, la sociabilité savante, dans le parcours de l'un de ses principaux instigateurs, n'est pas à exclure dans la dynamique de création de ce laboratoire d'idées qui bénéficie dès les origines de différents réseaux croisés.

⁵⁴⁴ Ibid. p37.

⁵⁴⁵ Ibid. p39.

S. Jansen détermine aussi l'importance cruciale du contexte de création du CEPE, teinté à la fois de l'esprit genevois et d'un caractère fortement universitaire⁵⁴⁶ qui participe à faire de la recherche en relations internationales et un objet opérationnalisable à des fins de paix et de concorde entre les nations. Il répond ici, dès les origines, à la confrontation ou plutôt à l'adaptation d'un savoir à vocation universitaire dédié à l'accomplissement de l'intérêt général en Europe et plus généralement dans le monde.

Le savoir, à travers le laboratoire d'idées, constitue un vecteur pour produire de la connaissance – élément classique pour un centre de recherche – mais aussi un moyen pour informer et infléchir les décisions du pouvoir, notamment grâce à l'important réseau qu'il participe à mettre en musique entre les instances dirigeantes : politiques, universitaires et économiques, dernier point qu'il semble particulièrement important de considérer dans sa dynamique d'émergence.

La dimension financière est en effet non négligeable dans la constitution d'une entité de ce type, d'autant plus lorsqu'elle soulève l'aspect central des échanges et collaborations internationales, notamment avec des organismes anglo-saxons et certains think tanks de la première moitié du XXe siècle. On peut observer ce mouvement à travers la pleine insertion du CEPE dans cette dynamique internationale, notamment à travers ses relations avec l'Institute of Pacific Relation (IPR)⁵⁴⁷ ou encore à travers l'expérience des deux premiers secrétaires généraux du centre, qui ont le loisir au cours des années 1930 d'observer en direct le fonctionnement d'importants think tanks internationalistes Outre-Manche comme la Chatham House⁵⁴⁸. Sans faire d'analogie douteuse entre la création du CEPE et celle de l'IFRI, on ne peut s'empêcher ici d'observer l'importance des transferts d'expérience entre les agents français et anglo-saxons de la recherche en matière de relations internationales et de la mise en pratique de la discipline à travers ce que nous considérons comme « l'expérience laboratoire d'idées », qui correspond plus à un moment d'acculturation voire, de développement de profils multipositionnels pour les acteurs qui s'y confrontent.

Cette approche démontre là encore l'importance de prendre en compte les différentes voies qui mènent à la création de ces entités en France au XXe siècle. D'abord, les dynamiques

⁵⁴⁶ Ibid. p47.

⁵⁴⁷ Ibid.

⁵⁴⁸ Ibid. p48.

proprement nationales : identification des carences de l'État, acteurs susceptibles d'y répondre par une forme d'opérationnalisation de la recherche, mobilisation de réseaux multiformes pour y parvenir et institutions publiques assez réceptives pour faciliter la création des instituts. D'autre part, l'influence anglo-saxonne relevant de l'observation du phénomène Outre-Manche et/ou Outre-Atlantique par les entrepreneurs d'idées français intervient comme un vecteur essentiel de ce processus de transfert culturel.

Ainsi, le CEPE n'est, en ces années 1930, ni une université, ni un lobby et observe les mêmes difficultés qu'un think tank plus actuel pour ajuster l'équilibre entre les orientations de sa recherche et les soutiens matériels pour assurer sa pérennité. Déjà, le CEPE semble s'inscrire dans le « système cardinal » propre aux think tanks identifié par Thomas Medvetz en 2010, « fait d'obligations et de contraintes » à travers lequel « se superpose une opposition entre deux formes d'autorités : la première, fondée sur les canons universalistes des sciences sociales et la seconde, sur une proximité avec les différents pouvoirs qu'ils soient politique, économique ou médiatique. »⁵⁴⁹.

b) Le développement du CEPE de l'entre-deux-guerres à la IVe République

L'afflux de financements en provenance de l'étranger abonde dans le sens d'une émergence à double voix du CEPE. Le centre bénéficie très tôt d'importantes subventions de la Fondation Rockefeller, 170 000 dollars entre 1935 et 1940⁵⁵⁰. Dans ce cadre, S. Jansen rappelle la place de la sociabilité savante entretenue par un certain nombre d'acteurs du centre dans son approvisionnement financier. On pensera notamment à S. Charléty, Directeur du Comité de Direction du centre qui cultive des liens avec la fondation américaine dès 1920.

Au-delà des financements Outre-Atlantique, on constate dès le départ la nécessité d'intéresser les pouvoirs publics français et ainsi de dégager des subventions gouvernementales. Les deux Secrétaires Généraux sollicitent donc en ce milieu des années 1930 le ministère des Affaires étrangères par l'entremise de son Ministre d'État Délégué, Joseph Paul Boncour⁵⁵¹. Le centre reçoit ainsi entre 1936 et 1938 jusqu'à 164000 francs en

⁵⁴⁹ Thomas MEDVETZ, Pour une théorie des think tanks américains, dans : BÉRARD, CRESPIN (Dir.), *Aux frontières de l'expertise...* Op.cit. p177.

⁵⁵⁰ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p49.

⁵⁵¹ Ibid. p82.

provenance du MAE. Le CEPE ne rencontre pas moins des problèmes d'ordre budgétaire dès 1937, S. Jansen rappelant l'impératif de pérennisation de financements à travers l'agitation des personnels du centre pour obtenir des financements auprès des différents services du ministère⁵⁵² tout autant qu'auprès de la sphère industrielle du pays, alors faiblement intégrée dans la logique d'approvisionnement du laboratoire d'idées malgré la présence de représentants du monde patronal en son sein⁵⁵³.

Ce dernier point nous rappelle l'importance, toutes périodes confondues, de la tension du financement du laboratoire d'idées para-académique. Comparé à ses homologues proprement universitaires, allocataires de financements fixes, ces derniers observent les questions d'ordre financier de manière peut être moins prégnante et avec une implication financière et administrative moins prononcée. Cette dimension, qui imprègne fortement l'entrepreneuriat de recherche au sein de ces laboratoires d'idées est essentielle à prendre en compte, notamment au regard de la part d'énergie attentionnelle allouée à la recherche de financements et de voies de développement pour des acteurs initialement formés au sein de la sphère académique, peu au fait de l'activité de recherche de financements. À cela, ajoutons les aspects gestionnaires de ce qui ressemble en 1939 à une véritable entreprise de recherche opérationnelle animée par une vingtaine de salariés⁵⁵⁴.

Ces dynamiques semblent importantes à prendre en compte dans la mesure où elles participent aussi à la reconfiguration de la recherche ou en tout cas à ses orientations, notamment lorsque cette dernière ne devient possible qu'à l'aune de besoins matériels toujours grandissants. Dans le cas du CEPE, S. Jansen évoque en cette seconde partie des années 1930, une double crise, celle d'une croissance financière qui permet la structuration d'une routine de recherche particulièrement dynamique et les effets de cette dernière sur la complexification et la montée en puissance d'enjeux financiero-administratifs parfois moins bien maîtrisés par des acteurs non professionnels de ces sujets. Dans ce cadre, la question du réagencement cognitif de la recherche sous le coup de ses considérations matérielles, nous intéresse particulièrement dans la démarche de compréhension générale d'une

⁵⁵² Ibid. p83.

⁵⁵³ Ibid. p86.

⁵⁵⁴ Ibid. P89.

« dynamique » des laboratoires d'idées non universitaires et indépendants des pouvoirs publics en France. Le CEPE, dans les années 1930, en illustre un exemple historique.

Ainsi au-delà des moteurs qui mènent à sa création, il convient aussi d'évoquer le rôle progressivement attribué à cette structure originale des années 1930 à travers ses fonctions, celle d'information et de formation. Comme l'analyse S. Jansen dans les statuts du centre, ce dernier a pour fonction de constituer un espace de documentation, de réunion, de discussion et de conférence, de créer des groupes d'études, de collaborer en synergie avec les établissements étrangers spécialistes des relations internationales en vue de répondre à des objectifs scientifiques et de valoriser ses recherches via différents canaux, publications de bulletins et mémoires, mais aussi par l'allocation de subventions à la recherche⁵⁵⁵. Peu de choses l'éloignent alors des laboratoires d'idées para-académiques que nous connaissons de nos jours, entre activités de recherche et de valorisation scientifique, consolidation d'une sociabilité savante autour de l'activité de savoir et quête essentielle de moyens matériels pour se pérenniser dans le temps.

La qualité des productions du CEPE semble répondre directement de la qualité des chercheurs mobilisés au point que certains, comme Albert Thibaudet⁵⁵⁶, le présente comme « La République des Professeurs ». Ce point nous rappelle que le CEPE connaît des limites semblables à la plupart des laboratoires d'idées que nous connaissons, toutes périodes confondues, à savoir un élitisme particulièrement marqué et une audience de fait relativement restreinte aux classes dirigeantes par le positionnement des différents acteurs du centre au plus proche des sphères diplomatiques et politiques⁵⁵⁷. En outre, les productions s'inscrivent dans une perspective classique européo-centrée, voire, particulièrement ciblée sur la prééminence des intérêts nationaux⁵⁵⁸. Pour autant, le centre, à travers son président d'alors, S. Charlety, revendique son ambition de transcender les luttes de partis et reste un lieu de dialogue et de brassage des idées⁵⁵⁹. L'ensemble est organisé à travers une routine de recherche élaborée en plusieurs unités dédiées à des thématiques spécifiques comme le « groupe d'études du Pacifique ». Tous sont dirigés par des membres du Comité Directeur,

⁵⁵⁵ Ibid. p52.

⁵⁵⁶ Ibid.

⁵⁵⁷ Ibid.

⁵⁵⁸ Ibid.

⁵⁵⁹ Ibid. p56.

lui-même essentiellement composé d'universitaires ayant œuvrés dans la haute administration⁵⁶⁰. L'IFRI, plus de quatre décennies plus tard, observera une structuration semblable.

Aussi, le centre apparaît comme un lieu de brassage international où se côtoient un certain nombre de personnalités et chercheurs européens comme Antonio de Luna Y Garcia de l'Institut des Études Internationales et Économiques de Madrid ou encore Ludwik Ehrlich, du Comité Polonais de Coordination des Études Internationales, mais aussi des chercheurs venant d'Asie comme Sui Son Sou, Président de l'Institut pour l'Étude des Questions Politiques et Économiques de Shanghai⁵⁶¹. Le laboratoire idées se conçoit comme un espace de circulation des acteurs de savoirs issus d'horizons divers, favorisant le brassage des idées, le tissage et la consolidation des réseaux.

Jusqu'à l'avant-guerre, S. Jansen constate, à l'aune des sources dépouillées sur le bilan d'activité du centre, un dynamisme relativement important, qu'il concerne le rythme et le nombre des publications – notamment à travers sa revue dédiée, *Politique Étrangère* – ou encore la multiplication des réunions scientifiques et les conférences⁵⁶². Aussi, le contexte participe à favoriser l'intérêt du centre dans la démarche de compréhension des relations internationales alors que se réenclenche progressivement en Europe et dans le monde un mouvement de fond belliciste accompagné de bouleversements politiques majeurs aux frontières de l'Hexagone.

Le centre connaît une période de reconfiguration majeure durant la seconde guerre mondiale avec entre autres, les interrogations récurrentes sur l'approvisionnement financier (notamment étasunien), son fonctionnement et sur la nature de ses recherches, qui observent un semblant de fonctionnement, notamment par le biais de ses antenne non officielle à New-York animée notamment par Etienne Dennery et Henri Bonnet⁵⁶³.

Alors que la seconde guerre mondiale et l'occupation allemande touche à leur fin, S. Jansen identifie la période de l'après-guerre comme les « belles heures » du CEPE. Elles correspondent en effet à un processus nous intéressant particulièrement au cours de ces

⁵⁶⁰ Ibid. p62.

⁵⁶¹ Ibid. p56.

⁵⁶² Ibid. P77.

⁵⁶³ Ibid. p114.

recherches, à savoir, le mouvement d'intégration avancée qui s'opère au niveau de l'État et qui par-là, répond au mouvement de proto-institutionnalisation de l'expertise issue d'organismes extérieurs en relations internationales.

Si la remise en marche est encore difficile en 1947 au regard du manque de moyens du centre : pénurie de papier obstruant la politique d'édition, difficultés à payer le loyers des locaux, etc., le CEPE bénéficie encore d'importants financements Outre-Atlantique en provenance de la Fondation Rockefeller, mais aussi de solides appuis auprès du pouvoir par le biais de Louis Joxe qui est alors en 1947 Secrétaire Général du Gouvernement Provisoire⁵⁶⁴, la même année où Léon Blum reprend la Présidence du centre.

En outre, on remarque une véritable reconfiguration du faire savoir en cette sortie de guerre. Le CEPE aspire en effet à développer ses moyens de communication et à les ouvrir au public à travers des conférences plus nombreuses et plus ouvertes. Cette dimension est essentielle dans notre approche car elle marque peut-être une inflexion majeure dans la manière d'appréhender les finalités de la recherche et du rayonnement de l'entité en observant l'inflexion de sa politique de propagande à différents niveaux, préfigurant le déploiement de ces laboratoires d'idées dans la formation de l'opinion publique.

Concernant la configuration et l'orientation de ses recherches, le CEPE s'oriente clairement durant cette période comme « un bureau d'étude au service du gouvernement »⁵⁶⁵ à partir de 1953, notamment grâce à Georges Bidault, ancien Président CNR et chef du MRP, qui occupe les Affaires étrangères entre 1953 et 1954, rappelant l'importance pour toute organisation de ce type, de disposer d'un solide réseau de partenaires anciennement ou directement inséré dans les rouages du pouvoir. Ces liens privilégiés participent de fait à consolider des organisations qui, à travers l'État, trouve les moyens financiers et les terrains d'études pour opérationnaliser leurs recherche et les inclure dans la ligne cognitive du pouvoir en place.

En ces termes, l'après-guerre et les difficultés rencontrées n'empêchent en rien au centre de se diriger vers son « âge d'or », confirmant l'intérêt qu'il suscite Outre-Atlantique tout autant que sa position privilégiée par rapport au pouvoir.

⁵⁶⁴ Ibid. p118.

⁵⁶⁵ Ibid. p145.

2) Le CEPE sous la Ve République : vers la structuration de l'IFRI

a) Les années de Gaulle : entre resserrement des liens avec le pouvoir et difficultés de gestion

L'analyse du début de la Ve République pour le CEPE par S. Jansen montre un resserrement des liens entre le centre d'étude et le gouvernement de Gaulle. S'il constitue un organe au service du pouvoir sous le CNR au début des années 1950, il semble devenir, sous la Ve République, un véritable « outil au service de la présidence de République »⁵⁶⁶. L'élément est d'autant plus intéressant dans la mesure où la construction de ses interactions et leur évolution montre une trajectoire non linéaire, entre l'intérêt du monde universitaire et l'intérêt du pouvoir, le second devenant une clef des plus déterminantes dans le développement de l'institut. Cet élément rappelle le rôle important du pouvoir dans l'évolution de ce proto-think tank, d'autant plus dans un cadre où la présidence tend à monopoliser les affaires étrangères en France.

Ce rapprochement prépare d'une certaine manière, vingt-cinq ans plus tard, la place particulière qu'occupe le premier think tank français revendiqué auprès du pouvoir tout autant qu'il inspire une manière d'interagir et de se construire vis-à-vis de ce dernier, pour les organisations qui suivront ses pas. Ainsi, à la toute fin des années 1950 et durant les années 1960, le CEPE bénéficie par exemple d'appuis solides au sein du pouvoir tels que Pierre Maillard, Secrétaire d'État à la Défense entre 1964 et 1968 et ami de Jacques Vernant, alors président du Centre, ou encore le général Catroux, proche du Président De Gaulle et Président du Conseil d'Administration du CEPE⁵⁶⁷. Ces différentes connexions permettent au centre de bénéficier en 1967 du soutien du ministère de l'Éducation nationale dans une période où il éprouve quelques peines sur le plan financier. Si la présidence De Gaulle lui permet de se maintenir à flot malgré les difficultés rencontrées à l'après-guerre, elle n'en règle pas moins ses problèmes structurels, qu'ils concernent ses difficultés financières ou encore la baisse continue de son nombre d'adhérents comparé à son succès d'avant-guerre. Il témoigne de la difficulté pour ce type d'organisation hybride, souvent structurée sous forme associative,

⁵⁶⁶ Ibid. p169.

⁵⁶⁷ Ibid. p169.

située entre pensée et action, pouvoirs et société, d'observer le maintien d'un cap pérenne dans le temps.

Par leurs difficultés, la plupart des organisations revendiquant l'appellation aujourd'hui ressemblent bien plus au CEPE d'alors qu'à l'IFRI, La FRS ou quelques autres des organisations dominantes sur le marché des think tanks français. Ces quelques *success story*, largement alimentées par une narration montée en graine de leurs origines et de leurs développements – notamment dans le cadre des stratégies promotionnelles des entrepreneurs d'idées qui les portent – ne doivent donc pas masquer un écosystème d'organisations éprouvant de nombreuses difficultés. Des difficultés de gestion et de finances susceptibles de mettre à mal la nature initiale de leurs interventions dans l'espace intellectuel et politique, à savoir, produire une recherche susceptible d'agir sur la trajectoire de la cité.

Moins que la recherche d'un calque possible pour penser le passé des think tanks français, le CEPE peut être considéré comme un véritable proto-think tank en France, certes parce qu'il constituera par la suite le socle de l'IFRI, mais surtout par les fluctuations et tensions relatives à son développement qui témoignent véritablement de la vie de l'écosystème actuel que nous commençons à mieux connaître. Enfin, il est intéressant d'observer le CEPE au prisme de l'observation d'Arnaud Le Gall qui, dans son analyse de la « localisation » des think tanks internationalistes français du dernier tiers du XXe siècle⁵⁶⁸, montre que toute démarcation institutionnelle semble inopérante en effet pour considérer ce type d'organisation. En bon exemple, le CEPE, plutôt que de s'être constitué entre le monde politique et le monde de la recherche, s'est pleinement construit à travers eux, entre nécessité de consolider des relations institutionnalisées au plus proche de l'État et affirmation d'une certaine indépendance vis-à-vis de ce dernier⁵⁶⁹.

⁵⁶⁸ Arnaud Le GALL, *L'État et les think tanks internationalistes*, dans : Yves DELOYE, Olivier IHL, Alfredo JOIGNANT (Dirs.), *Gouverner par les sciences...* Op.cit. p194.

⁵⁶⁹ Ibid. p196

b) La création du Centre d'Analyses et de Prévision (CAP) au sein du ministère des Affaires étrangères : la fin du monopole sur les études stratégiques et internationales pour le CEPE

Si les décennies précédentes permettent d'envisager l'itinéraire particulièrement éclairant d'un proto-think tank dans le cadre de la formation des laboratoires d'idées dédiés aux relations internationales, les années 1970 marquent quant à elle un moment véritablement charnière pour comprendre la trajectoire qui mène à la création de l'IFRI en 1979.

Ce cheminement s'observe en premier par une période d'essoufflement pour le CEPE pour lequel les années 1970 inaugurent une succession de difficultés pour le CEPE dont le faible nombre d'adhérents, le renouvellement limité de ses têtes pensantes et les difficultés financières obstruent toute perspective de développement pérenne. Le faible nombre d'abonnés à sa revue phare, *Politique Étrangère*, fait quelque part figure de symbole de son déclin relatif. Les crises pétrolières successives de la période n'aident en rien à la consolidation de ses affaires⁵⁷⁰. Enfin, il faut ajouter à ses difficultés des problématiques d'ordre personnel, la mauvaise entente latente entre Jacques Vernant et le Jacques Deylon, Directeur de l'Institut Français des Études Stratégiques (IFDES) qui publie par ailleurs la Revue *Stratégie*, objet de mésentente entre les deux hommes. Hébergé depuis le mandat De Gaulle au sein du CEPE, l'IFDES ne contribue pas à améliorer le fonctionnement du centre là où la mutualisation des compétences et la diversité des savoirs entre universitaires, diplomates et militaires, aurait pu inaugurer un nouveau souffle au niveau des idées.

Outre ces difficultés structurelles, le centre subit de plein fouet l'inflation, dans les années 1970, des espaces où l'on travaille sur les mêmes champs d'études tels que le Centre d'Étude Politique de Défense (CEPODE) créé en 1972, le premier DEA défense créé à Paris I Sorbonne ou encore l'Institut Français de Polémologie (IFP) créé dès la fin des années 1960 et soutenu par Pierre Messmer⁵⁷¹ et directement intégré aux axes de recherche déployé par ce que l'on désigne alors comme le nouveau *Policy Planning Staff* à la française, le fameux Centre d'Analyse et de Prévision (CAP)⁵⁷².

La création de ce dernier en 1973 sous la houlette du Ministre des Affaires étrangères, Michel Jobert – que nous considérons aujourd'hui comme interfaces intégratrice historique

⁵⁷⁰ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p193.

⁵⁷¹ Ibid. p201.

⁵⁷² Ibid. p207.

des think tanks au sein de l'appareil d'État – contribue alors, par la multiplication des contrats de recherche dont elle dispose à partir de sa stabilisation en 1974 et la prise de commande par ses chargés de mission, Thierry de Montbrial et Jean-Louis Gergorin, à assurer le pilotage de la recherche française en matière étrangère. L'instance originale, au plus proche du Ministre et animée par deux trentenaires étrangers au Quai d'Orsay – ce qui n'est pas sans susciter au départ l'animosité des différents services du ministère et de certains diplomates – participe à la mise en concurrence entre les différentes entités du circuit de la recherche en matière de relations internationales et stratégique, le CEPE prenant progressivement le même statut que les autres entités dans la « course au contrat »⁵⁷³ qui s'opère alors. S. Jansen compte en effet la passation de soixante et onze commandes d'études entre 1974 et 1978⁵⁷⁴, moment où Thierry de Montbrial prend connaissance du CEPE.

T. de Montbrial et J-L. Gergorin, initialement à la tête du CAP, apparaissent, par le statut original voire controversé du centre, au cœur de la planification de la politique étrangère en France. Bénéficiant de l'appui du Ministre, mais peut-être moins des différents services du Quai d'Orsay, le centre a alors pour fonction, dans l'esprit de la prospective française initiée dans les années 1950, « d'anticiper l'apparition des nouveaux phénomènes dans le domaines des relations internationales, de réévaluer les politiques mises en œuvre et d'imaginer, le cas échéant, de nouvelles orientations »⁵⁷⁵. Il résulte entre autres de l'intérêt croissant par les personnels d'État en ce milieu des années 1970, d'intégrer la prospective au champ des relations internationales à travers une entité intégrée à la manière du *Policy Planning Staff* américain. C'est d'ailleurs dans ce contexte général que T. de Montbrial est intégré par Michel Albert, alors Chargé de mission auprès du Ministre du Plan, au sein du Comité de Liaison pour les Études sur le futur⁵⁷⁶, nous rappelant que l'histoire des think tanks et des *think tankers* français est éminemment liée à celle de la prospective.

Aussi, la volonté de son principal animateur, T. de Montbrial, est bien de faire du CAP un espace de réflexion ancré dans le « temps de la décision »⁵⁷⁷, permettant d'éviter toute forme trop abstraite, trop lointaine, de la recherche d'anticipation et d'aide à la décision.

⁵⁷³ Ibid. p205.

⁵⁷⁴ Ibid. p245.

⁵⁷⁵ Ibid. p200.

⁵⁷⁶ Ibid. p270.

⁵⁷⁷ Ibid. p216.

Élément désormais connu et largement abordé par Sabine Jansen, le principal animateur du CAP se démarque, au-delà de son parcours d'étude, par un itinéraire étasunien essentiel à prendre en compte dans l'émergence du fameux think tank « à la française » tant évoqué dans la littérature sur le sujet. T. de Montbrial profite en effet de son expérience au CAP pour nouer un réseau solide auprès d'importants think tanks étasuniens auxquels il reconnaît la qualité de l'expertise et l'influence dans le monde tout autant que l'intérêt pour le pouvoir exécutif de disposer de tels outils. Il s'intéresse particulièrement, par ces activités au CAP, aux différents centres et clubs parisiens comme le Club de Paris ou l'Association pour la Liberté Économique et le Progrès Social (ALEPS), confirmant un itinéraire idéologique plutôt libéral.

C'est aussi durant cette période qu'il noue des liens importants sur le plan individuel avec Raymond Barre et David Rockefeller, établissant du même coup le modèle interactionnel qui structurera l'IFRI, entre connexion avec le pouvoir exécutif et développement d'un réseau intellectuel et financier d'envergure internationale⁵⁷⁸. Ses relations avec le sommet de l'administration américaine, notamment avec Winston Lord, adjoint d'Henry Kissinger et Directeur du *Policy Planning Staff*, confirment l'importance de cette capacité de réseautage multi-fronts durant les années qui précèdent la création du premier think tank français.

Cette expérience étasunienne, bien antérieure à la prise de connaissance du CEPE par T. de Montbrial, ne l'empêche pas de découvrir tardivement le centre à travers lequel il est tout de même intronisé le 17 mars 1977⁵⁷⁹ en tant que membre du Conseil d'Administration, notamment à l'initiative de J. Vernant qui cherche alors à renforcer le réseau de personnels d'État dans le fonctionnement d'un centre alors en véritable perte de vitesse. L'histoire s'accélère dans le courant de l'année 1978 durant laquelle le Président Valéry Giscard d'Estaing manifeste sa volonté de voir se créer en France une entité semblable aux organisations étasuniennes. Louis Joxe, administrateur historique du centre et T. Montbrial, membre récent qui obtiendra rapidement la Présidence du centre à la démission de J. Vernant⁵⁸⁰, poussent alors à la fusion du centre de 1936 avec une autre entité en stagnation en cette fin des années 1970, le Groupe d'Études et de Recherche de Politique Étrangère (GERPI), pour inaugurer la création officielle, en 1979, de l'Institut Français des Relations

⁵⁷⁸ Ibid. p257.

⁵⁷⁹ Ibid. p275

⁵⁸⁰ Ibid. p300

Internationales⁵⁸¹. T. de Montbrial quitte alors ses fonctions au CAP au profit de Philippe Coste pour se consacrer à la direction du « premier think tank français ».

Ainsi, l'histoire du CEPE, de son développement à sa disparition ou plutôt sa transformation, présente la trajectoire d'un espace de recherche original traversé par les personnalités de ses différents administrateurs. L'expansion des centres de recherche sur les relations internationales et la place grandissante du CAP dans le pilotage de la recherche et d'allocation des financements en la matière semblent pourtant précipiter à la fin du centre tel qu'on le connaissait. C'est pourtant sur son socle, sinon ses ruines, que s'érige l'IFRI en 1979, avec tous les bénéfices du profil multipositionnel de son fondateur qui est désormais en capacité, outre de mobiliser un réseau de chercheurs et experts issus de tout horizon, de faire bénéficier son institut de subsides français et internationaux tout en captant l'attention du Quai d'Orsay sur son think tank. Affublé de l'appellation anglo-saxonne, il constitue alors une première en France par son statut d'organisation hybride frappée de modernité dans le champ des relations internationales.

Il semble d'autant plus important d'aborder les travaux de S. Jansen sur le sujet dans la mesure où nos travaux nous mènent désormais à prendre la pleine mesure de l'intégration progressive de l'IFRI dans les rouages du pouvoir au cours des années 1980 et 1990. Dans ce cadre, cette longue parenthèse sur les travaux de S. Jansen s'inscrit dans l'esprit de placer cette partie de nos travaux dans la trajectoire de l'histoire officielle en train de se faire sur les think tanks en France. Elle prend pour point d'appui le déploiement de l'appellation à partir de 1979 tout en prenant en compte l'épaisseur historique de l'institut de T. De Montbrial à travers l'itinéraire sinueux mais non moins éclairant du CEPE. Ce cheminement montre par ailleurs l'importance, pour considérer ces organisations, des réseaux croisés structurés et consolidés par les différents acteurs que les composent autour de la double articulation nationale-internationale, sphère académique - sphère politique. Enfin, l'histoire du CEPE montre la centralité, dans le processus de reconnaissance de ces entités, du moment où le laboratoire d'idées prend la configuration de structure hybride et auxiliaire de l'État sur des questions précises. Moment charnière qui permet, lorsque les situations se développent d'envisager leur proto-institutionnalisation à l'aune des points contact développés différents ministères

⁵⁸¹ Ibid. p249.

régaliens, dont les interfaces ministérielles constituent, nous le verrons, de véritables clefs de voûte.

II. L'IFRI au prisme de ses relations avec le Centre d'Analyse et de Prévision (1979-1992) : une interface de la recherche au service du développement du premier think tank français ?

1) La recherche pour le ministère des Affaires étrangères : enjeux de financement et routine de recherche commanditée

Nous ne nous intéresserons pas ici aux différentes phases de développement internes de l'IFRI, déjà analysées par S. Jansen – qui met parfaitement en lumière la structuration d'un institut capable de se déployer sur plusieurs axes tout en relevant l'importance des liens et tension interpersonnels qui le traverse – pour nous pencher plutôt sur l'un des éléments essentiels à aborder dans le cadre de notre analyse, à savoir, sa dynamique d'expansion au prisme de ses différents contacts avec le pouvoir, particulièrement auprès du ministère des affaires étrangères à travers le CAP. Loin de constituer un élément nous permettant d'affirmer l'existence d'un modèle de réussite de l'objet think tank en France, cette expérience permet d'observer la trajectoire de développement et de pérennisation d'un institut ayant su exploiter une passerelle efficace pour développer ses recherches et actions opérationnelles en phase avec les intérêts de l'État dans la gravitation d'un de ses ministères régaliens.

Pour autant, cette observation réalisée à partir des quelques ressources historiques existantes et des traces identifiables dans les fonds du CAP situés aux Archives Nationales du ministère des Affaires étrangères de La Courneuve, nous permettent d'envisager aujourd'hui avec un intérêt renouvelé l'importance des interfaces organisées entre l'État et la recherche dans le cadre précis du développement des think tanks français. Ce focus sur l'IFRI, offre peut-être des perspectives moins globales que la manière dont nous avons travaillé les précédents chapitres, il constitue peut-être plus une invitation au développement de la recherche sur le chantier de l'expansion des think tanks dédiés aux relations internationales avec le ministère des affaires étrangères ; d'autres part, il invite à encourager la recherche sur l'importance des interfaces organisées entre les différents ministères régaliens et l'objet think tanks en France.

Cette partie de ces recherches met en évidence l'importance de la manière à travers laquelle l'État sollicite, à partir des années 1980, ces laboratoires d'idées d'un genre un peu nouveau, mais aussi la façon dont les hauts fonctionnaires en charge peuvent se les représenter. Elle permet également de prendre en compte dans le cadre de l'IFRI, l'amitié de longue date qui anime les relations entre Philippe Coste, directeur du CAP durant les années de développement du think tank avec son ancien collègue, T. de Montbrial.

Pour répondre à nos différentes interrogations, nous approfondirons dans un premier temps le poids conséquent des apports financiers du CAP à destination de l'IFRI dès 1979, année de son lancement, tout en observant la dynamique d'études commanditées qui leur font échos jusqu'à la fin de la décennie 1980.

Au-delà de ces différents aspects, nous aborderons le sujet des représentations des agents affiliés au ministère vis-à-vis du « premier » think tank français. Aussi nous aborderons la dimension symbolique de l'IFRI dans la dynamique d'académisation de la puissance publique qu'il participe à renforcer grâce à l'instauration d'une routine d'accompagnement de l'État, entre sociabilité savante et diplomatique.

a) La décennie 1980 : L'importance des apports financiers du MAE dans une période cruciale

Avant d'aborder les relations concrètes qui s'établissent entre le CAP et l'IFRI à partir de 1979, il semble intéressant de se pencher sur les normes qui structurent la recherche commanditée du CAP entre la fin du mandat de Valéry Giscard d'Estaing et le début du mandat de François Mitterrand. Elles permettent ici d'observer la nature des attentes et besoins du centre d'analyse dédié au MAE et la typologie des études auxquelles il recourt. On peut appréhender cette dimension du propos à travers une source intéressante datant de l'année 1981 à travers laquelle on peut observer les standards de rétribution du CAP concernant le financement des études commanditées, élément au cœur de la présente approche.

On remarque en premier lieu la différenciation entre deux types de sollicitations recherchées à travers ce qui est désigné alors comme les « contrats logistiques » et « les études écrites », le tout à travers deux niveaux d'approfondissement, les « contributions légères » et les

« contributions lourdes »⁵⁸². Les premières correspondent, dans le cadre des contrats logistiques à la fourniture, pour l'institut ou l'individu sous convention avec le CAP, d' « informations régulières et de petites notes »⁵⁸³ pour une rétribution de 1500 francs et, en termes d'études écrites, à l'élaboration de livrables de « 10-20 pages » pour un maximum de « 3000 francs + frais éventuels »⁵⁸⁴. Il s'agit bien ici pour le CAP de consolider un modèle d'agrégation d'information externe des services de l'État capable fournir des études relativement approfondies tout en restant assez souples par le biais de notes rapides assez peu onéreuses. Concernant les contributions plus lourdes, on comprend une attention plus appuyée sur la nature des contrats logistiques qui nécessitent alors pour l'entité sous convention de fournir « un à deux papiers de fond par mois insérables dans le bulletin » (du CAP) pour un « maximum de 3000 francs »⁵⁸⁵. Pour le volet études écrites, on comprend la possibilité de réaliser des études allant jusqu'à cinquante pages pour un maximum de cinq mille francs⁵⁸⁶.

L'explicitation de ce format précis dans les sources du CAP nous ramène aux attentes significatives du centre dont la typologie des travaux commandités répond à la manière de travailler des think tanks que nous connaissons : capacité d'analyse et de synthèse, veille attentive sur l'actualité internationale, recherches plus approfondies à prétention académique.

Enfin, il est intéressant de se pencher sur le choix des consultants recrutés par le CAP, qui reste assez large bien que l'on remarque la mention dans la note que les « conventions seront signées de préférence avec des organismes »⁵⁸⁷. S'il ne circule plus dans les couloirs du centre, on peut se demander dans ce cas précis si l'influence de l'ancien directeur du CAP, profondément marqué par le modèle de recherche en think tank anglo-saxon, n'opère pas son œuvre dans le service après son passage. Quoi qu'il en soit, il semble que la structuration de la commande publique sur le marché des idées au sein du Centre d'Analyse et de Prévision réponde en tous points au dimensionnement de la production de savoirs en provenance du

⁵⁸² Conventions signées par le CAP (1988-1992), *Standard de rétribution CAP*, 14 décembre 1981, fonds du CAP, 1980INVA125 Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁵⁸³ Ibid.

⁵⁸⁴ Ibid.

⁵⁸⁵ Ibid.

⁵⁸⁶ Ibid.

⁵⁸⁷ Ibid.

modèle think tank qui se déploie à la Capitale sous la houlette de T. de Montbrial. Hasard ou pas, il correspond alors aux attendus et possibilités du seul organisme répondant alors à l'appellation, l'IFRI, qui depuis deux ans déjà, sollicite les services du MAE pour financer son lancement.

Les sources dépouillées pour l'année 1979 permettent en effet de constater l'importance du MAE et plus généralement du rôle essentiel des interfaces ministérielles dans le financement de l'IFRI dès son lancement en 1979, rappelant du même coup la préparation préalable, dès 1978, de la structuration financière de l'institut en phase avec les intérêts de l'État.

On remarque à l'aune des sources, trois lignes de financements déterminantes à destination de l'IFRI en cette année 1979 et qui s'étalent alors pour une durée de 24 mois. Si la Fondation Ford reste une importante donatrice avec un financement de 350000 francs, le CAP, La Fondation nationale pour les études de défense (FEDN) et le C.P.E donnent chacune la somme de 100000 francs pour un montant total de 650000 francs réparti notamment entre les frais de secrétariats (70000 francs), les coûts importants soulevés par le salaire de Pierre Lellouche (250000 francs) qui observe la charge, semble-t-il, d'organiser la recherche et en valoriser les contenus dans le cadre d'un groupe de travail sur la « Dimension nouvelle de la sécurité en Europe ».

On retrouve aussi deux additifs financiers au fléchage moins clairs, le premier relatif à l'organisation d'un groupe de travail sur « Les problèmes soviétiques » pour un budget total de 50000 francs et un autre groupe de travail sur la thématique « Islam et société » lui aussi budgétisé à hauteur de 50000 francs⁵⁸⁸.

Ainsi, on observe qu'une part importante des financements de l'IFRI repose alors sur des financements axés sur des thématiques relativement larges qui se multiplient, conférant opportunité et tension en cette période de lancement majeure pour l'institut. L'ensemble repose sur des enjeux éminemment connectés aux intérêts diplomatiques et stratégiques de la France, comme en atteste la présence financière d'entités publiques dans ses financements tout en restant sur un modèle mixte au regard de l'importance des apports extérieurs, notamment étrangers.

⁵⁸⁸ *Additifs financiers 1979*, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

L'année suivante semble se construire sur les mêmes dynamiques à travers plusieurs conventions réalisées entre 1980 et 1981 pour un total relativement conséquent de près de 400 000 francs⁵⁸⁹.

Pour aller plus en détail, le 30 novembre 1981, Jean-Louis Gergorin, Directeur du CAP, passe une convention de recherche avec T. de Montbrial de quarante-cinq-mille francs pour une étude sur « l'évolution politique et militaire du monde arabe et islamique. »⁵⁹⁰. Au-delà de sa spécialisation sur les pays de l'est, l'IFRI investit en effet progressivement l'étude du monde arabe, ce qui lui permettra, en particulier au cours des années 2000, de renforcer sa position de force sur le marché des idées français. Prévu pour un mois, cette convention, semblable à de nombreuses autres, montre la capacité de production de l'institut qui propose simultanément ou presque, un nombre important d'études en un temps record. Aussi, elle met en perspective l'étendue de son réseau, d'abord par le nombre important de ses chercheurs et conseillers, mais aussi de son réseau extérieur puisqu'en effet, il est convenu que dix-huit-mille des quarante-cinq-mille francs de la convention seront dédiés aux frais aériens. C'est-à-dire que l'IFRI intervient directement dans les pays concernés en construisant des relations solides avec différents personnels d'ambassade et surtout, en renforçant ses contacts avec les acteurs étrangers.

Le think tank propose donc non seulement d'aller chercher une information de première main actualisée, mais aussi d'en délivrer un tableau analytique parsemé de recommandations tout en puisant dans les « consultations extérieures »⁵⁹¹. Jusqu'en 1983, Les sources observées présentent un rythme relativement important dans la réalisation des conventions passées entre les deux entités sur différents sujets, qu'ils concernent *Le pacifisme, rôle des médias et des organisations de la paix dans le monde*, étude animée par Pierre Lellouche, l'URSS et le Moyen-Orient, ou encore des approches générales sur les pays d'Asie de l'Est⁵⁹². Cette multiplication des activités s'observe aussi à travers la proximité entre les deux directeurs, en effet, par ses contacts au CAP, T. de Montbrial a gardé d'excellentes relations avec J-L Gergorin qu'il appelle « cher ami », au détour de chaque courrier.

⁵⁸⁹ *Conventions*, 1980-1981, fonds du CAP, FR MAE 1980INVA 125. Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁵⁹⁰ *Convention CAP-IFRI*, 30.11.1981, fonds du CAP, FR MAE 1980INVA 125, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁵⁹¹ Ibid.

⁵⁹² *Conventions CAP-IFRI*, 30.04.1984, fonds du CAP, FR MAE 1980INVA 125, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

Le récapitulatif des travaux signé du 17 avril 1982 par le CAP s'inscrit dans cette ligne « La réunion du CAP du 22 janvier 1982 a porté sur les différents contrats que nous devons signer avec l'I.F.R.I. Après discussions la répartition décidée a été la suivante : »⁵⁹³. On comprend alors la signature de plusieurs contrats dont un signalé « Economie » porté à 70000 francs à la charge d'Alain Bressand, 30000 francs sur le thème du monde islamique et le Moyen-Orient avec pour référent Philippe Rondot, 30000 francs sur le neutralisme et la sécurité européenne avec Pierre Lellouche au pilotage de l'étude, 50000 francs alloués sur la thématique générale des relations Est-Ouest et enfin, un fond de réserve de 20000 francs pour les frais annexes⁵⁹⁴.

Dès l'origine, l'institut semble reposer sur les fondations solides de l'expérience de son directeur qui sait alors mettre à profit autant son réseau étasunien du début des années 1970, que celui qu'il a su tisser au cœur de l'État en tant qu'ancien directeur du Centre d'Analyse et de Prévision. Le rythme des études commanditées permet à la fois d'instaurer une routine de recherche pour le premier think tank français directement en phase avec les intérêts de l'État tout en ayant l'opportunité de faire ses preuves pour l'avenir.

b) La fin des années 1980 comme phase de consolidation et de pérennisation pour L'IFRI auprès du ministère

Plus tardivement, à la fin des années 1980, on observe à travers les sources du CAP la poursuite de la dynamique d'étude entre le centre et l'IFRI à travers la signature de trois projets de contrats à 70000 francs chacun entre les deux entités et datée du 17 février 1988, notamment à partir des échanges de P. Coste pour le CAP et Philippe Moreau Defarges pour l'IFRI. Une première étude concerne l'achèvement du « Grand marché européen » géré par P. Moreau Défargues lui-même, une autre est consacrée à « l'avenir de l'équilibre militaire conventionnel en Europe » et est gérée par Yves Boyer et P. Lellouche. Enfin, une troisième étude est réalisée sur « l'Allemagne et l'Europe de l'Est » par Jean Klein⁵⁹⁵. Pour cette dernière, on note que l'allocation se répartit de la manière suivante avec une importance part accordée

⁵⁹³ *Conventions CAP-IFRI*. Récapitulatif des conventions pour l'année 1982, 7 avril 1982, fonds du CAP, 1980INVA125, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁵⁹⁴ Ibid.

⁵⁹⁵ *Convention IFRI 1988-1992*, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

aux frais de déplacements relatifs à la mission, soit 25000 francs sur l'enveloppe générale. L'ensemble souligne la mobilisation de l'IFRI pour se porter à la rencontre de personnalités capables d'alimenter la réflexion sur le sujet à travers différentes formes d'intervention. Aussi, une part moins importante est accordée aux frais de documentation, nécessaires à un appui conséquent en termes d'achat de littérature grise (15000 francs) et aux travaux d'assistants (15000 francs) probablement affiliés au travail de rédaction, mise en forme et assistance des études produites. Enfin, on note un peu plus de 4000 francs associés aux frais divers relatifs aux aléas de l'étude.

Si les sources relevant des études commanditées révèlent une certaine habitude de fonctionnement entre le CAP et L'IFRI, on remarque pourtant, à l'examen d'éléments périphériques, que le tableau n'est pas aussi idyllique qu'il n'y paraît. D'abord, pour ce qui semble relever du mouvement même de réorganisation de la recherche au sein du CAP à partir de 1987 sur le renforcement de la surveillance des crédits d'études. On remarque alors dans une note du ministère en charge du budget à destination du secrétariat du MAE, le renforcement des procédures de contrôle dans l'organisation de la recherche⁵⁹⁶. Au-delà même du contexte de renouvellement politique qui ne bouleverse que très légèrement la trajectoire de l'IFRI⁵⁹⁷ lors de la prise du pouvoir par le Parti Socialiste, on peut s'interroger sur l'importance des modifications internes au niveau des services ministériels pour un institut qui a jusque-ici largement dépendu des fonds du MAE.

Cet élément nous rappelle ici la volonté du gouvernement en place de ne pas gaspiller les « deniers publics » à cause d'une mauvaise gestion identifiée de la commande en matière d'étude. Cet état de fait provoque une démarche de renforcement de l'encadrement et de l'organisation de la commande pour éviter doublons, sujets trop périphériques et de fait, les dépenses inconsidérées : « L'utilisation des crédits ouverts dans les différents budgets ministériels dans le financement d'études continue d'appeler de nombreuses remarques de la part des corps de contrôle »⁵⁹⁸. Aussi, il semble que « Les critiques énoncées par le Premier Ministre dans la circulaire 1507/SG du 27 janvier 1981 jointent en annexe restent trop souvent d'actualité. Les errements constatés conduisent à un gaspillage des deniers publics auquel il

⁵⁹⁶ *Surveillance des crédits d'étude*, 26 octobre 1987, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁵⁹⁷ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit.

⁵⁹⁸ *Surveillance des crédits d'étude*, 26 octobre 1987, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

faut mettre fin. »⁵⁹⁹. Ainsi, chaque service ministériel, en cette année 1987, reçoit la charge de surveiller attentivement l'organisation des études et d'établir un programme annuel devant être respecté, induisant d'une même coup, une éventuelle injonction à financer des recherches extérieures plus ciblées constituant par la même une pression supplémentaire pour des entités comme l'IFRI, devant par ricochet, renforcer leurs dispositifs de recherche en ciblant les sujets les plus en phase avec les intérêts directs des différents ministères. Ce point de contexte est essentiel à prendre en compte pour un organisme comme l'IFRI qui, après huit ans de consolidation et de développement, reste encore une entité sous tension quant à l'agencement entre ses financements et l'organisation de sa routine de recherche multi-pôles.

Aussi, la directive du ministère du Budget renforce les procédures de concurrence dans le domaine de ce qu'elle évoque alors comme les « marchés d'études » où chaque prestation de service doit faire l'objet d'une mise en concurrence⁶⁰⁰, rappelant, l'importance du marché des idées sur la trajectoire de la recherche pour les laboratoires hybrides. Les structures comme l'IFRI, susceptibles de développer certaines missions et axes de recherches, se voient donc sous la contrainte publique de mise en concurrence avec d'autres entités sur le marché des idées, un peu à la manière du CEPE durant les années 1970. Pour autant, le 3 avril 1987, au détour d'une note de service du CAP à destination du Premier Ministre d'alors, Jacques Chirac, le centre du MAE met en évidence l'importance du think tank français dans la dynamique d'étude qu'il produit avec le concours du ministère depuis désormais plus de sept ans⁶⁰¹. Elle met en évidence, entre autres, l'intérêt quant à poursuivre ses relations approfondies avec l'IFRI, notamment face à des structures universitaires plus classiques :

« Dans un contexte où la recherche Universitaire française en matière de relations internationales demeure encore profondément marquée par des traditions de « gratuité », d'indépendance par rapport au « pouvoir politique » et souvent d'académisme, l'IFRI fait figure d'heureuse exception : excellent niveau d'information soucieux de concret et d'utilité pratique : absence de réticence à servir de relais à l'expression informelle de nos préoccupations. »⁶⁰²

⁵⁹⁹ Ibid.

⁶⁰⁰ Ibid.

⁶⁰¹ *Note pour le Premier Ministre*, 3 avril 1987, fonds du CAP, FRAMAE145INVA69, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶⁰² Ibid.

Cette remarque sur les qualités du think tank rapportée par le service nous interpelle ici sur plusieurs registres dans la mesure où elle révèle, à cœur quasi ouvert, des éléments sous-jacents du rapport du think tank parfois ambivalent entre savoir et pouvoir mais aussi, de manière plus explicite, la différence identifiée entre recherche au sein d'un laboratoire d'idées de ce type et organismes universitaires traditionnels.

Concernant le premier point, le CAP révèle le jeu parfois peu subtil qui s'opère entre le discours classique du think tank qui revendique systématiquement son indépendance intellectuelle, notamment en vantant la diversité de ses financements, et la réalité de son utilisation directe au service du pouvoir comme c'est le cas dans cet exemple précis où l'institut de T. de Montbrial est explicitement considéré comme le porte-voix extérieur des intérêts du gouvernement. Cet élément nous rappelle l'ambivalence déjà identifiée, à une autre époque et dans un contexte bien différent, d'autres types de laboratoires d'idées comme c'est le cas du Club Nouvelle Frontière au début des années 1970 (chapitre 3). Ici, la tradition d'indépendance de la recherche semble poser plus de problèmes qu'être gage de vertu, là où l'IFRI inscrit ses recherches pour et dans l'intérêt de son commanditaire.

Il est intéressant de voir également la manière dont le service du MAE met en évidence la plus-value des travaux de l'IFRI face aux recherches universitaires commanditées plus traditionnellement par le CAP. Il est mis en évidence la dimension opérationnelle des études proposées par l'institut dont le caractère « concret » semble contribuer à une meilleure utilisation par les acteurs décisionnels. Aussi, c'est à travers la qualité de ses informations que repose le régime de justification du soutien de l'État au premier think tank français. En cette fin des années 1980, le think tank représente clairement un outil de recherche externe semi-indépendant conçu par les services de l'État comme un véritable auxiliaire à la décision.

Enfin, l'auteur de cette note rappelle la place qu'intègre l'IFRI – dans ce qui est considéré par M. Patard comme le marché des biens politiques et que nous caractérisons dans le cas précis comme le marché public des idées relatives aux relations internationales – parmi « la floraison d'organismes concurrents » depuis le début des années 1980 comme le CIPRES, le CESTA ou l'INSED, qui, aux yeux du ministère « ne sont pas parvenus à s'imposer »⁶⁰³. Dans ce cadre concurrentiel, l'IFRI semble ainsi tirer son épingle du jeu en représentant un organisme plus

⁶⁰³ Ibid.

performant et en apparence loyal aux intérêts des gouvernements avec qui il collabore indirectement par l'entremise d'un service particulièrement aidant au sein du MAE.

La fin des années 1980 semble s'inscrire dans la dynamique structurelle des commandes du CAP vers l'IFRI qui fait désormais partie intégrante de la planification de l'interface du MAE. On peut l'observer à travers différents types de commandes comme l'étude collaborative issue d'un groupe de travail de l'IFRI piloté par Elisabeth Fouquoire-Brillet en 1989, remontée dans les circuits du CAP sur le thème de la sécurité et du désarmement en Extrême Orient⁶⁰⁴. Le document de cinquante-deux pages correspond au format « étude », et par la même parmi les plus aboutis que l'on peut retrouver dans la littérature grise des think tanks. On y observe ainsi plusieurs sous-thématiques relativement développées et concentrées sur la puissance chinoise : sur « La perception de la menace soviétique par la Chine », « Les positions de la Chine à l'égard des négociations sur les FNI » ou encore « Les NST dans la politique militaire et stratégique chinoise »⁶⁰⁵. Il s'agit bien ici de se représenter au mieux les positions de la Chine vis-à-vis du bloc soviétique et par là même alimenter les pistes de travail en matière de diplomatie tout en se concentrant sur des éléments essentiellement stratégiques par l'évaluation de la capacité et des ambitions militaires (essentiellement nucléaire et spatiale) de la puissance asiatique.

Ce document constitue ainsi une source intéressante pour évaluer la capacité de production du premier think tank en cette fin des années 1980, capable de proposer une étude solide et relativement spécialisée tant en terme de sujets que de cadre géographique pour répondre à l'éventuel besoin du ministère d'obtenir une meilleure représentation de la plus grande puissance asiatique d'alors dans un mouvement de reconfiguration des relations internationales avec la déliquescence du bloc de l'Est.

On peut s'interroger aussi sur la manière de réaliser l'étude en cette fin des années 1980, qui témoigne d'une volonté de se mobiliser stratégiquement sur des sujets d'intérêt pour l'État français, mais aussi d'utiliser une littérature grise ciblée, notamment en puisant dans les propres ressources de l'IFRI et des sources directes, principalement chinoises.

⁶⁰⁴ *Groupe de travail IFRI*, 1989, fonds du CAP, 350INVA, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶⁰⁵ *Ibid.*

Le tissage des liens humains, matériels et intellectuels entre le think tank et le CAP, participe ainsi clairement à la consolidation du premier think tanks français auto-revendiqué en cette décennie 1980 tout en permettant d’instaurer une routine dans cette forme particulière de recherche commanditée entre une interface ministérielle et une forme assez inédite de laboratoire d’idées.

2) La construction de la notoriété de l’IFRI via son intervention auprès du ministère

a) Académiser la puissance publique / accompagner l’action gouvernementale à l’étranger

Dans l’introduction de leur ouvrage collectif réalisé en 2013, *Gouverner par les sciences*⁶⁰⁶, Alfredo Joignant et Yves Deloye mettent en évidence la relation d’incidence entre savoirs à vocation académique et pratiques bureaucratiques, le tout nous éclairant sur le mouvement de mutation qu’il peut occasionner, du passage des sciences dans l’État aux sciences de l’État, observable à différentes époques.

Ces travaux nous intéressent particulièrement dans le cadre de notre analyse de la relation de l’IFRI auprès du pouvoir, moins dans ce cas précis sur la nature des productions réalisées par le think tank, que par les relations d’interdépendances qui se nouent en partie grâce à ces dernières. Ainsi, selon les auteurs, cette cohabitation entre forces académiques et politiques contribueraient parfois à l’académisation de la puissance publique, légitimant du même coup l’exercice du pouvoir⁶⁰⁷. Si on ne peut pas à proprement parler de légitimation structurelle de l’IFRI vis-à-vis du MAE au même titre qu’on ne peut définir l’entité comme appartenant uniquement au monde académique – bien que ses recherches en tirent une certaine vocation autant qu’une partie importante de ses composantes en matière de travailleurs de savoirs – les rapports de sociabilité et de diplomatie savante qui s’opèrent entre les deux entités au cours des années 1980 nous invitent à penser l’IFRI dans la trajectoire plurielle de l’académisation du MAE. Cette dernière illustre peut-être la manifestation la plus flagrante de l’institutionnalisation de ce processus à partir du milieu des années 1970.

Outre les conventions passées et de la bonne entente entre Jean-Louis Gergorin et T.

⁶⁰⁶ Alfredo JOIGNANT, Yves DELOYE (Dirs.), *Gouverner par les sciences, Perspectives comparées*, PUG, 2013.

⁶⁰⁷ Ibid. p15.

de Montbrial qui permettent la mise en œuvre d'une routine de recherche efficace et orientée dans les intérêts de l'État, l'IFRI participe en effet de manière directe et indirecte à l'accompagnement de la puissance publique et à l'académisation de son discours. Cette dimension s'observe premier lieu à travers son implication récurrente dans les événements internationaux aux côtés des services de l'État qui témoigne, au-delà de la seule mécanique de recherche, d'une volonté d'accompagner les déplacements et activités du MAE au cours des années 1980. Un certain nombre de sources permettent d'aborder la question, comme la synthèse de la rencontre avec l'Institut Hongrois des Relations Internationales où l'IFRI, parmi d'autres entités de recherche, accompagne les services du MAE⁶⁰⁸. Il s'agit alors pour T. de Montbrial, d'aller à la rencontre des membres de l'institut Hongrois pour traiter, entre spécialistes, des questions essentiellement stratégiques dans le cadre de la guerre froide, plus précisément sur « la position de la France en matière de S.S 20 » et « sur le statut de ces forces »⁶⁰⁹. Une rencontre tournée dans le sens de l'apaisement entre les deux blocs : « C'est avec un certain optimisme que les interlocuteurs hongrois ont abordé la question des négociations stratégiques en se fondant d'une part sur la reprise des négociations U.S.A-U.R.S.S, et d'autre part sur la non aggravation de la tension internationale. »⁶¹⁰. La rencontre semble en effet mettre en évidence l'importance du dialogue entre experts des deux blocs capables, chacun à leur mesure, de soutenir voire d'influencer les sphères décisionnelles avec lesquels ils collaborent. On note ici que l'IFRI, en cette décennie 1980, a su asseoir sa notoriété au point d'intervenir au premier plan de ce type de rencontre.

On reconnaît en parallèle l'importance pour le CAP quant à mobiliser un public de sachants issus d'autres espaces que celui de l'Etat via la mobilisation d'Instituts et d'universitaires reconnus indépendants comme l'IFRI. À ce titre, nous remarquerons la présence de plusieurs acteurs capable de renforcer ce tableau « académisé » de l'excroissance ministérielle en déplacement avec ses experts. Marie Lavigne, par exemple, alors spécialiste des relations internationales de l'Université Paris 1 ou encore son collègue, Jean Klein, lui aussi membre de l'IFRI et aujourd'hui Professeur et membre du laboratoire d'idée Thucydide, qui, comme on a pu le voir, apparaît régulièrement comme un espace associé à l'objet think tank⁶¹¹ (chapitre

⁶⁰⁸ *Rencontre avec l'Institut Hongrois des Relations Internationales*, fonds du CAP, FR MAE 145INVA 63, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶⁰⁹ Ibid.

⁶¹⁰ Ibid.

⁶¹¹ Sur le site du Centre Thucydide : <https://www.afri-ct.org/presentation/>

2). Enfin, on notera la présence de Salomé Zourabichvili qui représente le MAE en tant que chargé d'études.

L'objectif de la rencontre est bien d'identifier les problématiques majeures relatives aux représentations de la Hongrie sur la position de la France dans son rapport à l'OTAN et dans son positionnement en tant que nation indépendante dans les enjeux stratégiques⁶¹². Ce type d'échange ayant ici pour vocation, par discussions interposées entre les différents organes étatiques affiliés aux relations internationales, d'approfondir les échanges et la compréhension mutuelle sur des enjeux clefs en cette fin des années 1980.

Les notions d'accompagnement et d'académisation passent aussi par la diffusion régulière de notes, comptes rendus de conférences, de séminaires prononcés à l'IFRI au sein même du CAP. Nous avons pu retrouver de cette manière bon nombre de ces documents, en particulier des brochures éditées par l'IFRI au sein même des archives de l'interface du MAE. Pour exemple, le compte-rendu d'une conférence prononcée en 1987 à l'IFRI par Robert Levine, Chercheur à la Rand Corporation, sur le sujet de la relation des États-Unis avec le tiers Monde, en constitue un bon exemple⁶¹³. Cette source rappelle ici le rôle important de l'IFRI dans l'animation et la diffusion de la recherche à destination du pouvoir, particulièrement lorsqu'elle concerne la recherche étrangère en matière de relations internationales. Les années 1980 marquent en effet la multiplication des contacts entre l'Institut Français qui se porte naturellement vers ses homologues étrangers, en particulier les poids lourds Outre-Atlantique tels que la RAND. De fait, l'alimentation des contacts avec les entités étrangères représente une source d'information pour un ministère en quête de connaissances supplémentaires sur l'état du monde et ses représentations Outre-Atlantique, par le biais ici d'un chercheur reconnu d'un grand think tank étasunien. Il faut tenir compte dans ce cadre de la carrière en amont du Directeur de l'IFRI aux États-Unis à travers lesquels il est particulièrement reconnu et où il a pu constituer un solide réseau politique, économique et académique, bien en amont de son expérience de *think tanker*.

Il s'agit alors, dans les enjeux de cette rencontre organisée par le think tank français, de discerner la « typologie des attitudes américaines sur cette question »⁶¹⁴ présentée ici à

⁶¹² *Rencontre avec l'Institut Hongrois des Relations Internationales*, fonds du CAP, FR MAE 145INVA 63, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶¹³ Colloque Franco-Américain, Washington 03/84, fonds du CAP, FR MAE 350INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve

⁶¹⁴ Ibid.

travers « deux écoles dominantes » les non *interventionists-middle* plutôt portés sur la sélectivité des interventions américaines dans le monde. L'auteur du compte rendu de la conférence rappelle d'ailleurs entre parenthèse que « (C'est dans cette catégorie que se classe Robert Levine lui-même) » et les *interventionists-middle* plutôt adeptes de la doctrine Kennedy et de l'effet domino Région par Région⁶¹⁵. Sont aussi évoqués deux courants marginaux, les *disangagers* « sans poids réel » et les *confronters* alors au pouvoir sous la présidence Reagan. Sans entrer dans l'interprétation de la typologie de l'approche étasunienne dans le monde par Levine, l'intérêt de cette note rappelle le rôle de l'IFRI dans sa propension à mobiliser la connaissance en relation internationale en faisant raisonner/résonner différents avis spécialistes et sa capacité à la faire remonter de manière synthétique – deux pages dans le cas présent – à destination des services du CAP.

Une troisième note indique la diffusion du document au sein des services, notamment auprès du cabinet du MAE à destination de Jean-Bernard Raimond via son Directeur de Cabinet Eric Desmarest. Les deux hommes apparaissent en effet comme de acteurs de l'État particulièrement sensibles à l'expertise extérieure, le premier apparaît en effet dans les sources comme l'un des plus fervents promoteurs de l'IFRI, notamment sur les bancs de l'Assemblée nationale (chapitre 5) et le second, par sa proximité avec l'objet laboratoire d'idées via, entre autres, sa part centrale dans la création de l'Institut du Monde Arabe en 1978. Comme on le verra, le déploiement des think tanks au côté de l'État se pense, au-delà des seules stratégies d'opportunités liées à un public très restreint comme dans le cas de l'IFRI, à travers la superposition des trajectoires socio-professionnelles de ceux et celles qui, au cœur de l'État, en soutiennent le développement et sont sensibles à l'expertise extérieure.

Ainsi, à travers cet exemple précis, on reconnaît l'importance du think tank dans l'organisation de la remontée d'informations et d'analyses inédites à destination des personnels de l'État.

Moins directement, cette dynamique semble déjà enclenchée dès le milieu des années 1980 au regard de la place de l'IFRI dans le relais d'événements à destination du ministère. On le remarque par exemple à travers le Séminaire Aspen le 4 mai 1984 où L'institut de T. de Montbrial manifeste sa présence à travers l'un de ses principaux directeurs de recherche, P.

⁶¹⁵ Ibid.

Lellouche, qui intervient parmi les différents intervenants issus des grands instituts étasuniens comme l'*Institut of East-Ouest* et européens avec la *Chatham House*⁶¹⁶.

Aussi, en plus de son statut d'entité relayeuse d'informations et accompagnatrice du MAE, l'IFRI se pose en organisateur d'événements, conférences et séminaires, confirmant l'importance de la routine événementielle dans l'étude de l'objet think tank toutes périodes confondues.

Le 20 janvier 1986, le think tank se pose en effet en organisateur de ce qui est désigné comme un « séminaire franco-anglais »⁶¹⁷ dans le cadre, là encore, d'un sujet d'intérêt pour le ministère et ses services. L'événement réunit alors jusqu'à vingt-six personnes dont cinq intervenants directement issus du think tank, son Directeur en tête, son adjoint, P. Lellouche, mais aussi des « maîtres de recherche » comme J. Klein et des « chargés de recherche » comme Nicole Ginesotto ou Y. Boyer. Quant aux invités, on reconnaît la capacité de l'IFRI à mobiliser des hôtes de marque, dont l'un de ses principaux soutiens, P. Coste, Chef du CAP en ce début d'année 1986 ou d'autres de ses membres comme Michel Duclos. On remarque aussi la présence d'universitaires comme Pierre Hassner, Maître de recherche au CERI à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP). Enfin, nous noterons ici la capacité de l'IFRI à mobiliser un public d'experts des questions stratégiques comme l'Amiral Duval, Sous-Directeur du Groupe de Planification et d'Études Stratégiques ou encore le Général Forget, rappelant l'importance de la dimension pluridisciplinaire et plurisectorielle de l'expertise propre au think tank. On retrouve ainsi cette propension à la mobilisation de compétences et d'expertises variées comme un élément quasi structurel de l'IFRI et particulièrement symptomatique de l'objet think tank, dans sa trajectoire idéale tout du moins. La valorisation de cette sociabilité savante auprès de l'État se manifeste particulièrement bien à travers l'intégration très régulière du CAP et plus généralement des acteurs ou retraités du MAE à ses différentes phases de travaux et événements.

J-B. Raimond par exemple, Ministre des affaires étrangères entre 1986 et 1988 sous le gouvernement Chirac, apparaît en tant que membre actif de l'IFRI dont il est l'un des plus fervents promoteurs en tant que Député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale. Il

⁶¹⁶ *Séminaire ASPEN*, 1984, fonds du CAP, FRMAE 350INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶¹⁶ Ibid.

⁶¹⁷ *Séminaire franco-anglais*, 20/01/1986, fonds du CAP, FRMAE 350 INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

intervient au sein de son Conseil d'Administration jusqu'en 2001⁶¹⁸. Pierre Joxe, ancien Ministre socialiste de la Défense et des Affaires étrangères intègre quant à lui l'IFRI en 2004 pour occuper en 2009 la place de Vice-Président⁶¹⁹. Fils de Louis Joxe, acteur clef de l'édification du CEPE dans les années 1930, cet investissement au sein de l'IFRI lui permet de s'inscrire dans la digne trajectoire de son père en poursuivant la promotion et le développement des laboratoires d'idées spécialistes en relations internationales. Hubert Védrine, ancien Ministre des Affaires étrangères au sein du gouvernement Jospin (1997-2002), laisse lui aussi la marque de sa présence au sein du Conseil d'Administration du think tank de T. de Montbrial entre 2003 et 2009⁶²⁰.

L'analyse des réseaux de ces organisations paraît ainsi tout à fait essentielle pour saisir les effets de circulation des idées et des acteurs qui s'opère entre les différents services et personnalités du MAE et de l'IFRI. Le chef de service ou simple membre du CAP, l'ancien ministre ou le membre de cabinet peuvent ainsi à tout moment au cours de leur carrière, s'exercer à endosser ce statut en voie de professionnalisation du *think tanker*⁶²¹, le laboratoire d'idées devenant du même coup un espace d'hybridation du savoir certes, mais aussi d'hybridation des acteurs publics qui peuvent en exploiter les vertus.

Si la présence des personnels d'État participe ainsi à conforter la présence de l'IFRI en périphérie du processus décisionnel dans le champ des relations internationales, on peut adopter un regard inverse et considérer les intérêts multiples de l'acteur public quant à manifester sa présence au sein d'un think tank ; en premier lieu, pour avoir un accès direct au sein du processus de construction de la connaissance ; en second lieu, pour disposer d'un certain pouvoir sur les orientations de l'institut en se positionnant comme partie prenante.

Le think tank représente aussi une voie de reconversion ou plutôt un espace d'expérimentation supplémentaire pour l'ancien élu ou le haut fonctionnaire dans le cadre de son itinéraire public et de son réseau, les think tanks constituant en effet de formidables espaces de sociabilité savante et politique et par là même une éventuelle voie de reconversion. Enfin, Assez rares mais parfois présents, les anciens ministres, députés ou

⁶¹⁸Institut Français des Relations Internationales, *Rapport d'activité 2001* (Disponible en ligne).

⁶¹⁹Rapports d'activités de l'IFRI entre 2004 et 2009 (Disponible en ligne).

⁶²⁰ Ibid.

⁶²¹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p55.

sénateurs, fréquentent parfois les bancs de ces instituts pour s'informer en dehors de dispositifs plus traditionnels de production et de diffusion de la connaissance en la matière comme nous le verrons dans le cinquième chapitre de cette étude.

De cette manière, la mise en réseau du pouvoir et de la connaissance semble au cœur du fonctionnement de l'IFRI et devenir, comme nous le verrons, une dimension essentielle du développement des think tanks les plus importants dans le pays.

Si la dynamique posée par l'IFRI au cours de la décennie 1980 ne peut s'apparenter à un modèle en soi pour décrire une éventuelle identité des think tanks français, notamment au regard de la diversité des situations des instituts observés (chapitre 2), force est de constater la réussite de l'approfondissement de la proximité avec le pouvoir par le renforcement de sa sociabilité érudite par l'IFRI et la multiplication des événements qui s'en suivent. Plus qu'un éventuel suiveur de la mécanique ministérielle, l'institut incarne plutôt une entité capable d'en anticiper voire, d'en construire les interrogations et de développer sa propre logique d'agrégation et de remontée d'informations avec un pouvoir d'initiative plus important qu'une seule excroissance publique.

Ainsi, les dimensions symbolique et matérielle de la sociabilité savante de l'IFRI constituent autant d'éléments clefs pour comprendre la première décennie de son développement, moment où l'institut structure une routine de recherche et de valorisation efficace et durant lequel il acquiert en parallèle une forme de légitimité quant à se positionner comme une organisation quasi incontournable pour le pouvoir. De cette manière, il paraît intéressant d'en envisager les représentations durant ces mêmes années, à l'aune des quelques traces qui apparaissent entre les deux instituts dans les archives actuellement consultables.

b) L'IFRI au prisme du ministère et de ses services

Le premier think tank français constitue comme on l'a vu une entité à fort pouvoir d'initiative dans son propre entrepreneuriat de recherche, ce qui du même coup constitue l'une de ses principales forces pour rayonner auprès de l'État, particulièrement à travers ses relations avec le MAE. Pour autant, on observe aussi l'insertion de l'institut dans ce que nous désignerons ici comme une forme de routine de service permise par une identification affirmée comme entité

ressource du CAP. On peut observer cette dynamique à travers différentes sources. Pour exemple, le 25 janvier 1983, à l'occasion d'une convocation de l'IFRI au Quai D'Orsay pour une réunion relative à l'examen collectif des conséquences de la baisse des prix du pétrole⁶²², ce que nous pourrions appeler aujourd'hui en bon français un *brainstorming* à chaud entre spécialistes. Dans la liste des personnels « convoqués » par la direction du CAP comme Philippe Coste, qui sont mentionnés, on observe un certain nombre de personnes issues du secteur industriel comme « M. Tellier » de Gaz de France ou « Mme. Bourgeois », mais aussi des sachants d'interface issus de laboratoires d'idées divers et variés comme « M. Sokoloff » du CEPII ou « M. Levi » de l'Institut Français du Pétrole (IFP). L'IFRI est représenté dans cette liste par Alain Bressand.

On reconnaît la propension de l'interface à mobiliser ponctuellement des groupes de travail sur des sujets ciblés, indiquant au passage l'existence de conventions formelles sous-jacentes stipulant la participation des entités en question et de leurs représentants à l'activité d'expertise auprès du MAE. L'IFRI, en 1983, fait déjà partie du cénacle d'organisations susceptibles d'intervenir à ce niveau informationnel, nous intéressant du même coup aux représentations qui se construisent au sein du ministère vis-à-vis du premier think tank français tout au long de la décennie 1980.

L'institut français se démarque en effet par les apports constitués par son propre réseau et sa vision parfois différente et complémentaire de l'approche envisagée par le MAE. Dans la trajectoire des éléments précédemment évoqués, il s'agit bien ici de disposer d'un outil de lecture du monde indépendant et libéré de la seule vision des services de l'État.

On remarque que cette singularité, recherchée par les services du CAP et par là même du ministère, est parfois source d'une certaine tension. Cette dernière est perceptible lorsqu'il s'agit d'interroger la nature du rôle de l'IFRI et de sa notoriété, particulièrement à l'étranger où est censée primer la vision du Quai d'Orsay. Cet aspect s'en ressent parfois jusque dans les bureaux du Premier Ministre. Une note de service du 3 avril 1987 relative à l'organisation d'un petit déjeuner organisé entre le Premier Ministre, Jacques Chirac et T. de Montbrial, mentionne que l'IFRI « irrite parfois, notamment pour son style et sa visibilité Outre-Manche et Outre-Atlantique qui tend à afficher le point de vue de l'institut comme le point de vue

⁶²² *Convocation*, 25/01/1983, fonds du CAP, 145INVA63, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

français, notamment dans la presse »⁶²³. C'est bien l'une des craintes importantes, à savoir que la vision du think tank se substitue à celle de l'État dans sa représentation à l'étranger. On peut aussi comprendre, à ce moment-là une certaine inimitié entre Jacques Chirac et le fondateur de l'IFRI, proche du milieu giscardien. Cependant l'auteur de la note ménage le Premier Ministre, « Il n'empêche que l'IFRI représente dans le débat d'idées sur les affaires stratégiques et les relations internationales, ce qui se fait de mieux dans notre pays », Pour conclure, l'auteur rappelle l'importance de pérenniser le soutien du ministère à l'institut, « l'IFRI doit donc, me semble-t-il, continuer de bénéficier de l'appui du département. »⁶²⁴

Les trois feuillets annexés à cette note d'avril 1987 détaillent plus précisément la plus-value de l'IFRI pour le ministère en hiérarchisant les points forts de l'institut. En premier lieu, par la « qualité de ses travaux »⁶²⁵, notamment au regard du tirage conséquent, jusqu'à 15000 exemplaires de sa célèbre revue, le *Ramsès*, « ce qui est remarquable pour ce genre de littérature »⁶²⁶ comme le remarque l'auteur. Au-delà de la qualité intrinsèque des travaux, notamment sur le secteur politico-militaire animé par Pierre Lellouche – nous rappelant au passage, l'importance des directeurs de recherche gravitant autour de T. de Montbrial comme P. Lellouche ou A. Bressand – remarqué dans le document comme auteur parfois controversé mais « toujours stimulant »⁶²⁷. Au-delà de T. de Montbrial, c'est aussi par son réseau interne de directeurs de recherche parfois atypiques et profitant d'une importante notoriété pour la qualité de leurs travaux, que l'IFRI rayonne du Quai d'Orsay jusqu'à Matignon.

Plus encore que la qualité des travaux, est mentionnée l'importance centrale du réseau du laboratoire d'idées, nous rappelant la part essentielle de la notion de sociabilité savante dans l'édification et le développement de l'institut, « Elle tient plus encore, me semble-t-il, à la qualité du réseau que l'IFRI a su constituer », en premier lieu « par ses publications », « ses relations avec les organismes comparables, surtout aux États-Unis, mais aussi en RFA, Grande-Bretagne, URSS, etc. » et enfin, « son activité de mise en contact de personnalités françaises

⁶²³ Note pour le Premier Ministre, 3/04/1987, CAP, FRA MAE 145INV69, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶²⁴ Ibid.

⁶²⁵ Ibid.

⁶²⁶ Ibid.

⁶²⁷ Ibid.

ou étrangères de passage à Paris »⁶²⁸. L'institut rayonne encore aujourd'hui par cette propension à constituer un espace de sociabilité à l'échelle internationale.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de justifier le soutien nécessaire du MAE à l'IFRI, le service du CAP n'hésite pas à appuyer sur les points forts de l'institut, notamment au niveau des « services »⁶²⁹ formels et informels qu'il délivre au ministère, soit, les invitations systématiques faites au ministère à l'occasion des événements organisés par le laboratoire d'idées ou l'organisation de sessions dédiées directement à répondre aux intérêts du ministère comme c'est le cas du séminaire franco-anglais de 1986⁶³⁰. D'après la note, le CAP passe alors en moyenne, durant cette décennie 1980, trois contrats par an pour un total de 200000 francs avec l'IFRI, soulevant la remarque quant à la nécessité d'en augmenter la dotation, « et je crois savoir que cette somme est très inférieure à ce que verse le ministère de la défense et certaines fondations américaines »⁶³¹. Ainsi, au regard du service rendu au MAE, il semble logique, d'après l'interlocuteur du CAP, de rééquilibrer le rapport entre qualité et utilité des services rendus et dotation du MAE, relevant du même coup l'importance des soutiens internes de T. de Montbrial au CAP. Ici, le soutien symbolique et matériel de l'institut dans son développement durant la décennie 1980 dépend largement des gouvernements qui se succèdent, l'interface du CAP constituant la structure pérenne permettant d'assurer l'ancrage à long terme de l'IFRI dans cette dynamique.

En somme, malgré un rayonnement parfois gênant, force est de reconnaître au sein même de l'exécutif, que l'institut participe à épaissir, voire, à aiguiser la vision de l'État sur les relations internationales tout en s'insérant dans la mécanique diplomatique par le levier de la sociabilité savante. Un regard extérieur qui semble devenir indispensable à l'horizon des années 1990 dans un monde en mouvement.

Ces années représentent une période charnière prompte à inaugurer l'insertion du think tank dans les rouages du pouvoir et participe à l'instauration d'un modèle de fonctionnement pour ces think tanks dédiés aux relations internationales.

⁶²⁸ Ibid.

⁶²⁹ Ibid.

⁶³⁰ *Séminaire franco-anglais*, 20/01/1986, fonds du CAP, FRMAE 350 INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

⁶³¹ *Note pour le Premier Ministre*, 3/04/1987, CAP, FRA MAE 145INV69, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

Cependant, on peut s'interroger sur ce que nous dit ce fragment d'histoire relatif aux années 1980, de l'Institut Français des Relations Internationales dans l'histoire générale des think tanks. En premier lieu, il nous éclaire de manière relativement spécifique de la relation entre l'institut et les services du MAE, nous insérant dans le prolongement historiographique de l'histoire de l'IFRI proposée par S. Jansen. Elle nous permet aussi de mettre en évidence une logique possible de fonctionnement des think tanks dédiés aux relations internationales auprès du pouvoir et d'un ministère en particulier, ce que nous aborderons plus amplement dans la dernière partie de ce chapitre qui aborde une approche plus récente de la représentation des laboratoires d'idées auprès du pouvoir. Cependant, il nous renvoie aussi de manière plus large à la pénétration progressive de ce que peut représenter l'action d'un think tank au sein du pouvoir pour les différents personnels de l'État qui, en cette toute fin des années 1970 et tout au long de la décennie 1980, apprennent à fonctionner avec une entité désignée comme telle en reconnaissant ses particularités par rapport au cercle relativement large des entités et experts en relations internationales jusque-là sollicités. L'objet think tanks, dans sa relation aux pouvoirs publics, s'apprend ainsi par l'expérience au sein du MAE et plus particulièrement à travers le CAP qui sait en relayer parfois les travers, mais surtout la plus-value jusque dans les bureaux du résident de Matignon.

C'est donc à travers une focale particulièrement positive que se développe la compréhension de l'objet, de ses tenants et aboutissants dans la mécanique d'information et de soutien à l'action du ministère. Cependant, à la fin des années 1980, rien n'indique, après 10 ans d'activité, que l'objet think tank soit intégré comme un élément pleinement acquis au sein des services de l'État. L'IFRI reste en effet la seule organisation à en revendiquer l'appellation et les relations qu'entretient l'institut avec le MAE tiennent encore largement de la figure de T. de Montbrial et de son statut d'ancien personnel d'État. Si nous n'avons pu observer les années 1990 par non communicabilité de certaines sources, les années 2000 montrent l'intégration croissante de l'objet think tank dans le domaine des relations internationales et de la défense. À ce titre, les interfaces ministérielles continuent de jouer un rôle majeur dans ce processus.

III. Le rôle des interfaces ministérielles dans le développement des think tanks français depuis les années 2000

L'étude de la naissance et du développement de l'IFRI à travers l'histoire des interfaces entre la recherche et la décision au niveau du MAE nous invite logiquement à nous pencher sur le sujet à travers une focale plus large et plus contemporaine. Elle nous permet également d'observer la propension des interfaces ministérielles à constituer des points d'entrée favorables au développement des think tanks en France, en tout cas pour certaines organisations. La démarche permettra peut-être à terme d'insérer une dimension historique plus approfondie dans l'entreprise d'élaboration de la typologie des think tanks français, loin d'une éventuelle histoire des réussites ou des échecs, mais bien au cœur d'une tentative de compréhension d'une forme de mutation des pratiques d'élaboration et de diffusion de la recherche à vocation scientifique au contact de l'État par des entités associées à l'objet « laboratoire d'idées » en France.

La toute fin de la période étudiée propose un regard intéressant du MAE, cette fois ci sur l'état des lieux des think tanks français et de leurs rapports avec les institutions. Ce regard approfondi proposé par l'ambassadeur Yves Saint Geours, fils du prospectiviste Jean Saint Geours (chapitre 3), nous intéresse d'autant plus dans la mesure où il participe à la démarche de compréhension des représentations du pouvoir – au cœur même de son fonctionnement – sur l'utilisation de cet objet désormais de mieux en mieux connu par les services ministériels. Cette fin de chapitre consiste ainsi à mieux en discerner les différents aspects, certes de manière fragmentaire car réduit là encore à la seule strate du MAE, mais d'un apport qualitatif certain au regard de l'approfondissement proposé par le rapport Saint-Geours. Ce dernier nous permet en effet de proposer quelques éléments de réponse quant à la place des institutions gouvernementales dans le développement des think tanks français depuis les années 1980.

1) *L'intérêt renouvelé du pouvoir pour les think tanks ? Analyse et interprétation du rapport Saint-Geours*

a) *La remise du rapport Saint-Geours en 2016 : un intérêt renouvelé pour les think tanks sous la présidence de François Hollande ?*

Peu de sources accessibles témoignent pour l'heure de la relation entre think tanks et interfaces ministérielles. Pour autant, il semble bien qu'entre les années 1990 et 2010, les relations entre ces entités se soient développées de manière ponctuelle en mobilisant principalement deux ministères régaliens, celui des Affaires étrangères et celui de la Défense. Déjà en 2005, François Frison-Roche laisse entrevoir à travers un article sur le sujet les conventions passées entre plusieurs think tanks de référence et la Direction aux Affaires Stratégiques (DAS) associée au ministère de la Défense. Cette dernière, entre 2002 et 2004, conventionne ainsi à dix-huit reprises avec la FRS, seize fois avec l'Iris et dix fois avec l'IFRI⁶³², nous rappelant du même coup l'élargissement du rôle des interfaces auprès d'un groupe de think tanks désormais plus large que la seule trajectoire de l'IFRI.

Cependant, c'est à travers le MAE que l'intérêt pour les think tanks ressurgit de manière manifeste au sein de l'État. Dès 2014, à l'initiative du Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault et du Ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, est commandée une étude sur l'utilisation et la valorisation des connaissances produites par les think tanks dédiés aux relations internationales. Yves Saint Geours, Ambassadeur de France en Espagne, est alors sollicité pour la réalisation d'un rapport sur le sujet mêlant diagnostic et proposition de recommandations.

Ce rapport manifeste une volonté, à la fin du quinquennat de F. Hollande, d'en savoir plus sur les think tanks français spécialisés en matière de relations internationales et d'examiner les conditions pour favoriser leur développement. On reconnaît l'intention manifeste du MAE quant à optimiser l'utilisation de ces entités en pleine expansion dans le champ d'action de l'État, dans la droite ligne des décennies précédentes, tout en prenant conscience des efforts encore à réaliser pour en utiliser pleinement le potentiel :

⁶³² François FRISON ROCHE, *Des savoirs au service de la défense*, dans ; Philippe Bezes (Dir), *L'État à l'épreuve des sciences sociales, la fonction de recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », 2005, p309.

« À la demande de Jean-Marc Ayrault, Yves Saint-Geours, ambassadeur de France en Espagne, a conduit une réflexion sur la situation des think tanks français spécialisés dans le domaine de la politique étrangère et sur les conditions propres à assurer leur développement. Ce rapport, qui a été remis le 27 octobre 2016, a permis de faire un état des lieux et recommande une série de mesures pour valoriser le travail des think tanks et analystes français et faciliter notamment la mobilité des jeunes chercheurs. Certaines de ces recommandations sont d’ores-et-déjà mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre. »⁶³³

Le constat est clair dans la lettre de mission du Premier Ministre, les forces vives de la pensée para-politique spécialisées dans les affaires étrangères doivent faire l’objet d’une attention renouvelée par l’État afin d’optimiser les conditions de mise en service de leurs savoirs et réseaux à destination de l’État.

L’auteur du rapport précise par ailleurs les contours de sa mission en introduction du document, « La mission confiée par le Ministre a des objectifs précis et limités : établir un diagnostic, « proposer des recommandations pour renforcer » les think tanks et « accroître leur capacité de présence et d’influence. Il ne s’agit donc pas de tenter d’en réformer l’architecture, d’en créer par le haut de nouveaux, etc. à la différence de plusieurs missions conduites dans le passé sur le même sujet. Celles-ci avaient été menées avec une grande compétence et avaient livré d’excellentes suggestions qui sont, hélas, restées lettre morte. »⁶³⁴. Si ce point confirme, dans la trajectoire des éléments abordés pour l’IFRI, l’intérêt de l’État pour les think tanks depuis les années 1980, il semble bien, d’après le propos de l’ambassadeur, que la mise en œuvre d’une valorisation concrète et coordonnée de leur action peine encore à émerger en ce XXI^e siècle qui a vu à la fois la multiplication des organisations de ce type et le déploiement de leur influence multiforme. Il s’agit bien de savoir, fort du diagnostic mis en œuvre par l’ambassadeur, comment renforcer le phénomène en fonction de la structuration présente de l’écosystème des think tanks français.

⁶³³ Yves SAINT-GEOURS, *Rapport sur les think tanks français : mission d’information et de recommandations*, ministère des Affaires étrangères et du développement international, 2016.

⁶³⁴ Ibid. p5.

Enfin, on peut lire en conclusion : « Le pragmatisme incite donc à des propositions modestes mais réalistes, s'adressant plus à la puissance publique qu'aux think tanks eux-mêmes »⁶³⁵, nous rappelant l'importance de la perspective volontairement étatique de ce rapport.

Si la lettre de mission est limpide, on peut cependant s'interroger sur le personnel missionné, l'ambassadeur Yves Saint-Geours, qui semble apparaître pour les décideurs d'alors, comme étant la personne la plus à même de fournir à la fois les apports en connaissance sur le diagnostic des quelques organisations les plus importantes regroupées sous la bannière think tank et de dresser du même coup un panel de recommandations susceptibles d'en valoriser le travail.

En premier lieu, il semble important de rappeler que Y. Saint-Geours, agrégé d'histoire, n'est autre que le fils de Jean Saint-Geours, qui apparaît lui-même parmi les pionniers de la prospective française et de fait, comme un agent important favorable à la synthèse et à la mutation des savoirs à destination de la décision dès les années 1950. Nous ne rappellerons pas ici le lien fort entre think tank et milieu prospectiviste (chapitre 3). Sans rentrer dans une facilité quelque peu biaisée qui consisterait à en faire le simple héritier de son père, il semble important de mentionner le fait que l'ambassadeur, en 2014, dispose à la fois d'un solide bagage en la matière tout autant qu'une vision et un intérêt pour l'actualité des laboratoires d'idées gravitant ou susceptibles de graviter autour des pouvoirs publics. À ce titre, son parcours personnel est éloquent. On peut en premier lieu les situer en position « d'expert » sur le sujet, notamment en tant qu'ancien Directeur de l'Institut Français d'études Andines qui, d'une certaine manière, le familiarise directement avec l'objet laboratoire d'idées dans son versant « intégré » aux institutions publiques entre 1985 et 1989. Plus proche des années qui nous intéressent, Y. Saint Geours poursuit sa familiarisation avec les laboratoires d'idées en intégrant les réseaux politiques qui se tissent dans leur sillage, notamment lors de son expérience de conseiller technique auprès du Ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charrette entre 1996 et 1997, période durant laquelle le Ministre occupe les fonctions de Président du laboratoire d'idées – désormais classé dans les think tanks libéraux – les clubs « Perspective et réalités »⁶³⁶, créés en 1966 pour soutenir l'action de Valéry Giscard d'Estaing.

⁶³⁵ Ibid. p5.

⁶³⁶ Il est intéressant d'observer, à travers ce type de structure, la volonté de leurs principaux acteurs, de faire coller leur activité passée avec les réalités observées dans le temps présent. De cette manière, les clubs Perspectives et

Cette dimension nous rappelle l'importance des filiations intellectuelles dans la manière d'aborder les laboratoires d'idées issus de différentes générations, mais aussi d'un certain entre soi, ici familial, à travers lequel se développe et se conceptualise l'itinéraire étatique des think tanks français.

L'itinéraire public et intellectuel d'Y. Saint Geours est intéressant en soi dans la mesure où, loin de constituer un regard détaché de la part de l'État sur les think tanks français, le Premier Ministre mobilise sinon un quasi *think tanker*, au moins un familier des réseaux tissés au sein de cet écosystème. L'ensemble conforte du même coup l'idée qu'il semble difficile en France, quel que soit les motifs qui poussent à l'acquisition de connaissances sur ces entités, de ne pas être au contact direct de l'expérience think tank pour avoir la prétention de produire un savoir opérationnel ou théorique sur le sujet.

b) Comprendre les think tanks au sein de l'État en 2016 : un diagnostic non exhaustif de l'état des think tanks dédiés aux relations internationales en France

Comme le précise très tôt Y. Saint Geours, le diagnostic proposé se concentre ici sur quelques think tanks recensés parmi les plus importants du pays et configurés pour les relations internationales. Il les catégorise en partie par leurs niveaux de financements allant de plus de 6 millions d'euros en 2014 pour l'IFRI, entité la plus importante en la matière, plus de 4 millions pour l'IDDRI et la FRS, et plus de 3 millions pour l'IRIS. Concernant les think tanks de second rang parmi ce « top », on remarquera la présence de la Fondation Robert Schuman, ADI⁶³⁷ et de l'Institut Jacques Delors, disposant chacune de plus de 1 million d'euros. Enfin, l'auteur recense l'ASIA Centre et ECFR Paris⁶³⁸, disposant toutes deux de moins de 1 million d'euros⁶³⁹. On remarquera dans ce cadre la prise en compte d'organisations alors pas recensées parmi les think tanks d'alors, ADI et l'ECFR Paris, rappelant encore le poids de l'arbitraire dans le choix de ce qui est ou n'est pas think tank, encore en 2016.

Réalités se situent, sur leur site officiel, dans la trajectoire de « préfiguration des think tanks » en France. Sur le site des Clubs Perspectives et Réalités : <https://www.perspectivesetrealites.fr/>

⁶³⁷ Organisation non répertoriée dans notre étude

⁶³⁸ Organisation non répertoriée dans notre étude.

⁶³⁹ Yves SAINT-GEOURS, *Rapport sur les think tanks français : mission d'information et de recommandations*, ministère des Affaires étrangères et du développement international, 2016, p10.

Au-delà du poids des organisations en termes de financement, Y. Saint Geours s'intéresse aussi à la part des différents organes gouvernementaux dans cet ensemble. Ainsi, si le MAE était le principal financeur dans les années 1980, on observe une part minime de ce dernier dans le financement des structures dédiées aux relations internationales à travers l'ancien CAP (pour la FRS, l'IRIS et l'ASIA Centre notamment) désormais centre d'analyse et de prévisions stratégiques (CAPS), au profit d'une part plus importante en provenance de Matignon pour l'ensemble des think tanks étudiés dans ce rapport⁶⁴⁰. L'IFRI conserve pourtant sa base historique avec un apport mixte entre le MAE, Matignon, mais aussi à travers le ministère de la Défense via son interface, la DGRIS qui participe largement au financement des études stratégiques en France, les think tanks occupant désormais une place non négligeable dans les productions scientifiques de ce domaine. L'interface du ministère de la Défense participe ainsi largement au financement de la FRS, de l'IRIS ou encore de l'ASIA Centre⁶⁴¹ via, notamment, la multiplication des dispositifs de commande durant les années 2000. On remarque aussi dans les interfaces mentionnées participant au financement des think tanks une part moins importante mais bien réelle du CSFRIS et SGDSN dans ce tableau général⁶⁴².

Ainsi, le centre de gravité du financement des principaux think tanks dédiés aux relations internationales en France semble s'être déporté depuis le MAE au ministère de la Défense tout en observant la part centrale de Matignon. Les think tanks intéressent différents ministères et par la même, un nombre conséquent d'interfaces promptes à les intégrer dans leurs dispositifs de commande publique et de planification d'études. De cette manière, on remarque l'élargissement progressif de la présence de ces derniers dans la mécanique de la recherche opérationnelle à destination du pouvoir, notamment par la place grandissante des interfaces ministérielles.

Pour autant, le rapport proposé par Y. Saint Geours, fortement marqué par une approche comparative avec les plus grandes structures européennes et surtout étasuniennes, propose un constat relativement terne sur l'état des lieux général du développement et l'exploitation des potentialités du écosystème français. Le document en question s'attache ainsi à

⁶⁴⁰ Ibid. p12

⁶⁴¹ Ibid.

⁶⁴² Ibid.

répertorier l'ensemble des maux qui sembleraient, encore en 2016, toucher le fonctionnement des organisations françaises, en premier leur caractère trop détaché des intérêts de l'État⁶⁴³.

Ainsi, les think tanks français analysés par Y. Saint Geours sembleraient souffrir d'un manque d'orientation claire dont la cause principale résulterait de leurs carences financières⁶⁴⁴, là où certaines organisations étasuniennes fonctionnent avec plusieurs dizaines de millions de dollars annuels. L'IFRI constitue pour l'ambassadeur une véritable exception, notamment dans la mesure où l'organisation historique bénéficie des Contrats Prioritaires d'Objectifs, bien délimités par l'État. De cet état de fait, découlerait un certain nombre de « défaillances thématiques »⁶⁴⁵ dans le choix des questions traitées par les organisations observées qui ne répondraient pas à la majorité des questions stratégiques de l'État en ce XXI^e siècle déjà bien entamé. L'auteur, en connaisseur, pointe alors les carences identifiées sur les sujets clefs : terrorisme et radicalisation, sécurité en Afrique, questions multilatérales⁶⁴⁶, entre autres. Aussi, l'ambassadeur fait le constat d'une compétition féroce entre think tanks, « mais improductive »⁶⁴⁷ pour des organisations qu'il associe, dans le fonctionnement, comme des « PME fragiles »⁶⁴⁸. Les travaux menés dans cette étude (chapitre 2) montrent en effet le poids de l'identification difficile de ces organisations et les frictions occasionnées face à la profusion des entités qui revendiquent son appellation et par là même, qui se positionnent dans un jeu de concurrence particulièrement rude sur le marché des idées. L'ensemble nous rappelle aussi que si l'État participe parfois à une meilleure tentative de compréhension de cet écosystème, sa très faible présence dans le développement du phénomène – hormis pour quelques organisations spécifiques – participe semble-t-il à ralentir le déploiement et l'expansion organisée de ces entités. Si l'État apparaît relativement absent de cette histoire, l'auteur du rapport pointe aussi la faible présence des entreprises et plus spécifiquement de l'industrie française dans la dynamique de soutien à l'écosystème des think tanks français, bien que la FRS et l'IFRI disposent d'importantes relations avec l'industrie de l'armement⁶⁴⁹.

⁶⁴³ Ibid. p11. .

⁶⁴⁴ Ibid.

⁶⁴⁵ Ibid.

⁶⁴⁶ Ibid. p14

⁶⁴⁷ Ibid. p11

⁶⁴⁸ Ibid.

⁶⁴⁹ Ibid. p13

Enfin, les think tanks français, en cette moitié des années 2010 manifesteraient une trop grande carence en termes de formation, particulièrement sur le sujet central pour le MAE de la formation aux nouvelles dimensions de la diplomatie⁶⁵⁰. Un comble, semble-t-il, pour des organisations qui revendiquent alors leur propension à décrypter les phénomènes contemporains et à sentir leurs mutations profondes, particulièrement dans le champ des relations internationales.

Si le constat général des think tanks français et plus spécifiquement de leur relation avec les institutions étatiques laisse à désirer, l'ambassadeur n'en laisse pas moins quelques indications pour en parfaire le tableau général, notamment sur la place potentielle du renforcement du rôle des interfaces ministérielles dans ce processus par le biais des interfaces ministérielles.

« Pourtant les moyens financiers existent, tant au niveau des services du Premier Ministre, qui offrent des subventions de fonctionnement importantes à plusieurs think tanks (la DGA du ministère de la Défense fait de même avec la FRS), au niveau de la DGRIS3, qui passe d'importantes commandes dont une partie sous la forme d'« observatoires » permettant aux think tanks d'avoir une meilleure visibilité budgétaire, ainsi qu'un soutien massif à la recherche universitaire en war studies, et au niveau du MAEDI, quoique d'ampleur plus modeste mais avec une grande proximité avec les think tanks. »⁶⁵¹

Il semble alors pour Y. Saint Geours en 2016 que l'État doive s'inspirer des éléments forts du passé proche et du présent de certains think tanks français les plus importants du pays – qui se manifeste particulièrement bien à travers le rôle de quelques interfaces stratégiques en lien avec le MAE et le ministère de la Défense – pour renforcer le développement de ces organisations dans le sens de ses intérêts. Structure indépendante, le think tank est ici conçu dans les représentations de l'ambassadeur comme une extension nécessaire de la capacité cognitive des institutions étatiques devant faire l'objet d'un soutien nécessaire et ciblé. Cette dimension irrigue les recommandations proposées par Y. Saint Geours dans la suite du document.

⁶⁵⁰ Ibid. P14.

⁶⁵¹ Ibid. p11

c) Les recommandations du rapport Saint Geours : plus d'État dans les affaires des think tanks stratégiques pour plus de think tanks dans les rouages du pouvoir

Le rapport Saint Geours s'accompagne d'un certain nombre de recommandations qui participent, sinon à dresser une vision claire des pouvoirs publics vis-à-vis des think tanks français, à en clarifier certaines intentions au niveau du MAE. Elles mettent ici en évidence l'importance, selon lui, du rôle que pourraient prendre les interfaces ministérielles, avec le Premier Ministre, dans le développement coordonné des think tanks en phase avec les intérêts de l'État en matière de relations internationales.

Il s'agit pour lui dans un premier temps d'« établir un Comité de Pilotage », capable de rassembler « Premier Ministre, MAEDI (CAPS, DGM), Défense (DGRIS), Intérieur, Justice, Enseignement supérieur »⁶⁵². On reconnaît ici la volonté d'intégrer de manière approfondie les think tanks dans l'écosystème cognitif de l'État et de ses ministères tout en renforçant un élément fort de leur identification (chapitres 1 et 2), à savoir leur propension à servir d'interfaces accélératrices de réseaux entre les champs et les secteurs.

L'auteur précise aussi que « le rôle de France Stratégie par lequel transitent les subventions du Premier Ministre, devra être clarifié. La situation actuelle est insatisfaisante, France Stratégie n'ayant de contrôle ni sur les montants alloués, ni sur les orientations des think tanks subventionnés. »⁶⁵³. L'intention est bien de renforcer le rôle de l'interface organisatrice associée à Matignon pour optimiser la pertinence de l'action gouvernementale en faveur des think tanks. Dans cette ligne, Y. Saint Geours propose aussi un renforcement de l'analyse par les pouvoirs publics, de la capacité de production et de rayonnement de ces entités, notamment à travers la mise en œuvre d'une évaluation de la Cour des Comptes de l'emploi des subventions publiques dans les programmes dédiés. La question est bien ici de renforcer le contrôle de l'État sur les orientations de la recherche opérationnelle sollicitée en dehors du pré-carré public : « sur la base de cette évaluation, et compte tenu des enjeux de rayonnement pour la France, il conviendra de s'engager dans une augmentation des ressources publiques consacrées aux think tanks travaillant sur les questions internationales »⁶⁵⁴. L'auteur de ce rapport propose ainsi une motion de synthèse en faveur d'une

⁶⁵² Ibid. p21.

⁶⁵³ Ibid.

⁶⁵⁴ Ibid.

augmentation des financements accordés par l'État à destination d'un groupe de think tanks stratégiques tout en précisant leurs missions auprès de ce dernier. Il ne s'agit donc pas de proposer un investissement large sur l'objet think tank de manière générale mais bien d'en favoriser l'utilisation ciblée dans les rouages du pouvoir.

Dans cette ligne, il s'agirait aussi de favoriser la pénétration de l'expertise des think tanks au sein des ministères par un meilleur investissement de leurs interfaces par les *think tankers*, « Diversifier le vivier des consultants permanents du CAPS en faisant appel aux chercheurs, notamment des think tanks – au-delà du CERI, déjà bien représenté. »⁶⁵⁵

Aussi, Y. Saint Geours propose l'organisation d'un rendez-vous mensuel des principaux responsables de think tanks dans l'esprit de mise en œuvre d'une routine de coordination de l'action du ministère avec les laboratoires d'idées « Ce format pourrait s'appeler « Cercle consultatif des Affaires étrangères » ou « Conseil stratégique des affaires étrangères »⁶⁵⁶. Il s'agirait alors d'un véritable « Encouragement de la sociabilité entre le ministère et les think tanks pour les accompagner dans leur développement »⁶⁵⁷.

L'ambassadeur invite aussi à combler ce que l'on pourrait identifier comme une carence en terme d'accompagnement au développement des think tanks français, notamment dans leurs stratégies de financements privés, mais aussi dans leur développement à l'internationale. Il s'agit alors pour lui d' « Organiser un soutien du Ministère et du Ministre au *fundraising* des think tanks (après discussion avec les think tankers sur la meilleure façon de les aider) », notamment pour des événements de prestige »⁶⁵⁸ en favorisant l'organisation d'un « dîner avec le Ministre des affaires étrangères et les entreprises sur les grandes questions internationales du moment, afin qu'elles soutiennent par la suite des projets de recherche sur ces nouveaux enjeux »⁶⁵⁹, quitte à mobiliser des lieux de prestige comme l'Hôtel du Ministre, le Château de Celle Saint-Cloud ou encore du Centre de Convention⁶⁶⁰. La culture de la sociabilité savante servant ici de levier potentiel de convergence des intérêts politiques et industriels.

⁶⁵⁵ Ibid.

⁶⁵⁶ Ibid. p23.

⁶⁵⁷ Ibid. p23-24.

⁶⁵⁸ Ibid.

⁶⁵⁹ Ibid. p24.

⁶⁶⁰ Ibid.

Dans cet esprit d'un soutien léger mais régulier, l'État pourrait intégrer une fonction organisatrice de l'écosystème des think tanks français tout autant qu'un levier possible pour ces derniers dans le cadre de leurs stratégies individuelles et collectives de développement et de rayonnement. À ce titre, Y. Saint Geours met en évidence, parmi les vingt points de recommandation la possibilité de mettre en concordance les intérêts de l'État et le rayonnement des think tanks français via les services de coopération et d'action culturelle des ambassades par l'Institut Français, notamment pour favoriser la circulation des *think tankers* et la publication de leurs analyses⁶⁶¹. Dans ce cadre de valorisation croisée de la pensée française en matière de relations internationales et des organisations associées au phénomène think tank, l'auteur de ces recommandations propose d'appuyer l'attention sur le renforcement du volet numérique associé à un éventuel approfondissement du pilotage du développement des laboratoires sous la coupe de l'État. Les possibilités d'un meilleur référencement dans une démarche « d'influence globale »⁶⁶² est aussi mise en avant dans ce cadre, tout autant que la création d'un fond pour la traduction des travaux des think tanks français⁶⁶³.

Au-delà de la recherche proposée par les *think tankers* et d'une ambition affirmée de renforcer le volet « faire savoir » des think tanks français, Y. Saint Geours met en évidence l'approfondissement possible de leur rôle en matière diplomatique, en leur confiant notamment « de façon régulière une fonction de track 2 (diplomatie non-gouvernementale de contacts informels entre sociétés civiles) ou track 1.5 (rencontres entre gouvernements et sociétés civiles) à l'Académie Diplomatique internationale, voire dès que possible, une fonction de médiation, et une fonction de formation à la diplomatie économique liée aux entreprises »⁶⁶⁴. On reconnaît la volonté de développer une fonction déjà observée dans les années 1980 à travers l'IFRI mais qui pourrait être vouée à se développer et se systématiser.

Enfin, la recommandation émise par l'ambassadeur sur la transposition du think tank comme modèle d'organisation possible nous intéresse particulièrement, notamment dans la mesure où ce dernier évoque la mise en œuvre possible à travers les laboratoires de recherche déjà existants sur le territoire, de structures de « type think tanks » pour en dynamiser la recherche

⁶⁶¹ Ibid.

⁶⁶² Ibid.

⁶⁶³ Ibid.

⁶⁶⁴ Ibid.

et la rendre plus opérationnelle. Dans ce cadre, le think tank est compris certes en tant qu'organisation à part entière, mais aussi en tant que modèle de recherche opérationnelle et de valorisation capable d'être transposé sur des laboratoires universitaires classiques, nous rappelant certaines représentations de ce type de l'objet think tank déjà observées dans ce travail (chapitre 1).

Ainsi, au-delà de nous informer sur l'inexistant, le rapport Saint-Geours constitue une invitation au pilotage du rassemblement des forces vives de la pensée à vocation opérationnelle en matière d'affaires étrangères, publiques et para-publiques, tout autant qu'une volonté de soutien à la consolidation des organisations jugées stratégiques pour les pouvoirs publics. Il reflète ainsi, au-delà de l'intérêt renouvelé de Matignon et du MAE pour les think tanks, une volonté réaffirmée d'insérer les pouvoirs publics dans les affaires des laboratoires d'idées français afin d'en retirer les bénéfices dans le long terme, à savoir, la diversité intellectuelle et le rayonnement des intérêts français à l'international au-delà de ses seuls porte-voix étatiques. Il s'agit bien d'imbriquer les intérêts de l'État avec les impératifs de développement de ces organisations.

Ce diagnostic proposé par l'ambassadeur de France en Espagne, bien que parcellaire, aborde ainsi l'objet think tank au prisme d'une vision totale, voire prospective, dans la mesure où ses recommandations nous éclairent sur les trajectoires possibles du développement des think tanks français à l'approche des années 2020. Ainsi, plus qu'un document normatif qui pourrait nous instruire sur la formalisation de l'objet dans le champ de l'État, ce document nous intéresse par sa propension à mettre en évidence les espaces sur lesquels les think tanks pourraient s'investir à l'avenir tout en confortant la trajectoire historique de l'objet à travers laquelle les interfaces ministérielles constituent des leviers essentiels pour penser leur développement à travers les rouages de l'État. Il convient à ce stade de notre propos d'en dresser un panorama en nous émancipant cette fois-ci du seul périmètre des relations internationales.

2) Observation du développement des think tanks auprès des ministères de 2000 à nos jours

Nous terminerons ce chapitre en observant le rapport entre think tanks et action gouvernementale par le biais des ministères, des interfaces organisatrices entre la recherche et la décision et des instituts au service du gouvernement susceptibles de faciliter le contact des instances d'État avec l'écosystème de think tanks

Il semble important d'examiner en premier lieu le rôle des différents lieux et services associées au Premier Ministre comme France Stratégie, organisme créé le 2013 sous le quinquennat Hollande, et autres excroissances ministérielles participant à l'organisation de l'expertise et de la prospective à destination de l'action gouvernementale.

Ce dernier point de notre propos nous permettra également d'aborder une dynamique particulière de la circulation des think tankers aux profils d' « entrepreneurs d'idées » au cœur de l'expertise gouvernementale, entre faire savoir sa propre pensée et faire reconnaître l'expertise et la notoriété de son think tank auprès du plus important des clients/auditeurs, l'État.

a) La mobilisation des think tankers au prisme du réseau France Stratégie : un exemple de mise en lumière de la relation État/think tanks au niveau de Matignon

Il existe aujourd'hui environ une centaine de services associés au Premier Ministre regroupés par grandes thématiques. Force est de constater la faiblesse des think tanks associés au réseau d'expertise de ces derniers, en tous cas en apparence, dans la mesure où les annuaires numériques gouvernementaux accessibles n'offrent qu'une vision parcellaire du phénomène. Cependant, on peut déceler la présence, au moins sur le plan qualitatif, de quelques think tanks et surtout de *think tankers* parmi le réseau France Stratégie.

À son échelle, France Stratégie participe à favoriser la circulation des *think tankers* et de leur expertise au cœur de l'action gouvernementale et inversement, participe à diffuser l'agenda gouvernemental sur différentes questions au cœur de la dynamique de production de savoir des think tanks en question. Créé en 2013 sous le quinquennat Hollande, France Stratégie participe à construire une forme de prospective multifactorielle à destination de l'action gouvernementale, directement au service du Premier Ministre, en mobilisant et confrontant

un réseau d'expertises multiformes : hommes et femmes politiques, entreprises, acteurs scientifiques, etc. Il s'agit alors d' « Évaluer, Anticiper, Débattre, Proposer »⁶⁶⁵, comme on peut le lire en page d'accueil du site gouvernemental qui expose en définitive quatre raisons d'exister qui animent la majorité des think tanks que nous étudions dans la présente étude.

En observant le réseau de l'institution au service de Matignon, on remarque au premier balayage général, une faible présence des *think tankers* dans ce qui est présenté comme le « Réseau France Stratégie »⁶⁶⁶ à travers les différents conseils et hauts conseils représentés comme par exemple le « Conseil d'Orientation pour l'Emploi », le « Conseil d'Analyse Économique » (CAE) ou encore le « Haut conseil pour le Climat ».

Ce dernier affiche par ailleurs la particularité d'accueillir la présence de quelques *think tankers*, notamment issus de deux des plus importants think tanks spécialisés sur le sujet. On reconnaîtra alors la présence du Shift Project, marqué par le très médiatique Jean-Marc Jancovici (chapitre 9), par l'IDDRI à travers son Directeur Scientifique Michel Colombier et surtout sa Fondatrice, Laurence Tubiana, mais aussi par Marion Guillou, membre du conseil d'administration de l'IFRI⁶⁶⁷. Cette apparition de quelques noms des plus connus de l'écosystème des think tanks français participe à mettre en évidence la présence permanente de certains intellectuels et parfois influenceurs de premier ordre sur les questions relatives à l'environnement et au climat. Logiquement, la personnalité de Jean-Marc Jancovici tend à ressortir au premier plan de cet ensemble par sa forte présence sur les réseaux sociaux et surtout, par le rayonnement qu'il procure du même coup à son think tank, le Shift Project et ses « shifteurs ». Chacun à son échelle représente le porte-voix de son think tank, tout en profitant de la marque à laquelle il est associé, les trois organisations représentées étant en effet constituées d'équipes de recherche particulièrement développées et par la même, dotées d'une véritable crédibilité scientifique.

Loin de constituer un modèle concernant la participation des *think tankers* français à l'élaboration de la prospective gouvernementale, le Haut Conseil pour le Climat constitue à l'inverse un espace singulier où la présence de ces derniers s'explique peut-être plus par les carences de l'État en matière d'étude systémique et globale des enjeux climatiques.

⁶⁶⁵ Page d'accueil du site France Stratégie : <https://www.strategie.gouv.fr/>

⁶⁶⁶ Page Réseau du site France Stratégie : <https://www.strategie.gouv.fr/reseau-france-strategie>

⁶⁶⁷ <https://www.strategie.gouv.fr/actualites/biographies-membres-conseil-climat>

b) Le CEPII : un « think tank » au service du Premier Ministre

Au-delà des quelques noms de *think tankers* qui apparaissent çà et là, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) apparaît comme une entité particulière au cœur de la prospective gouvernementale. Fondé par Raymond Barre, alors Premier Ministre en 1978, le CEPII se présente comme un centre d'étude gouvernemental proposant une recherche « indépendante »⁶⁶⁸ directement lié depuis 2013 au réseau France Stratégie. Le centre est pensé dès les origines pour « rassembler des informations et d'élaborer des études prospectives sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les économies étrangères »⁶⁶⁹ et se présente encore aujourd'hui comme figurant « parmi les tous premiers centres mondiaux en matière de recherche appliquée sur les questions internationales. »⁶⁷⁰. Producteur scientifique, relais d'information, agrégateur de données et depuis 1982, organisateur de colloques, le tout, autour d'un public de décideurs politiques et industriels, le centre affiche un grand nombre des caractéristiques propres aux think tanks que nous connaissons sans pour autant en prendre le nom .

Pourtant, en 2016, le CEPII apparaît bien dans la liste des think tanks recensés et classé en 14^{ème} position du label « think tank et transparent délivré par l'OETT⁶⁷¹ (chapitre 2). S'il apparaît d'ailleurs en tête en termes de production intellectuelle avec un score de 30/30 au même titre que d'importants instituts comme l'IFRI ou l'IDDRI, il est jugé non transparent par l'autorité délivrant du label avec un score de 0/30⁶⁷². Il marque pourtant par une gouvernance relativement plurielle malgré son statut particulier d'organisme gouvernemental au service du Premier Ministre⁶⁷³. Pour sa création originelle en tant qu'organisme de recherche jugé indépendant et positionné en faveur de la stimulation du débat public tout en faisant office d'appui cognitif à l'État, il est observé par l'OETT, au même titre que l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE)⁶⁷⁴ – lui aussi créé à l'initiative de Raymond Barre mais initialement rattaché à la Fondation Nationale des sciences Politiques (FNSP) – comme un think tank à part entière de l'écosystème français de ces organisations. Ces deux organisations

⁶⁶⁸ Sur la page d'accueil du site du CEPII : <http://www.cepii.fr/CEPII/fr/cepii/cepii.asp>

⁶⁶⁹ Sur la rubrique histoire du site du CEPII : <http://www.cepii.fr/CEPII/fr/cepii/histoire.asp>

⁶⁷⁰ Ibid.

⁶⁷¹ OETT, *Les think tanks français...* Op.cit. p196.

⁶⁷² Ibid. p108

⁶⁷³ Ibid.

⁶⁷⁴ Ibid. p217.

publiques – directement liée au Premier Ministre pour la première – apparaissent aujourd’hui assez indépendantes et portées sur la mise en public du débat tout en préservant une recherche centrée sur l’appui à la décision, pour figurer comme « think tank » dans la classification de ces organisations en France. De fait, elle participe à une forme d’intégration de notre objet au cœur même des services du Premier Ministre.

3) Une place non négligeable des think tanks dans la dynamique d’alimentation de la recherche stratégique

a) Vers une sollicitation croissante des think tanks et think tankers dans les événements de la recherche sur les questions stratégiques

Sans surprise, il paraît logique d’observer que la présence des think tanks se manifeste de manière plus évidente et structurelle à travers les interfaces et autres entités associées au ministère de la Défense qui constitue, avec celui des Affaires étrangères, l’un des lieux historiques du développement des think tanks auprès de l’action gouvernementale. Pour ce qui relève du ministère actuel des Armées, un certain nombre d’institutions internes et externes : école de hautes études, instituts, centres de recherche, participent aujourd’hui au développement de la pensée stratégique en France tout en intégrant dans leurs réseaux certains des think tanks parmi les plus importants du pays. Si ces derniers n’apparaissent pas comme déterminants dans la trajectoire de ce champ de recherche particulier, on en observe pas moins un certain niveau d’intégration depuis les années 2000 et surtout 2010.

À ce titre, la Direction Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS) constitue un espace intermédiaire particulièrement intéressant à appréhender. Elle naît de l’agrégation de plusieurs interfaces historiques, d’abord le Centre de Prospective et d’Évaluation (CPE), créé à l’initiative de Pierre Messmer, du Groupe de planification et d’études stratégiques (GROUPES) en 1987, de la Délégation aux Affaires Générales (DEG) en 1992 et de la Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS) créée en 1992⁶⁷⁵. Elle semble constituer ces dernières années, au sein du ministère de la Défense et des armées, un lieu

⁶⁷⁵ François FRISON-ROCHE, *Des savoirs au service de la défense*, dans ; Philippe BEZES (Dir), *L’État à l’épreuve des sciences sociales, la fonction de recherche dans les administrations sous la Ve République*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », 2005, p309.

important de la mobilisation des think tanks français auprès de l'État. Elle affiche notamment dans ses partenaires réguliers plusieurs think tanks français et autres organisations prospectives comme l'ASIA Centre, Futuribles, la FRS, l'IFRI, l'Institut Thomas More ou encore le think tank Synopia.

On retrouve par ailleurs dans sa trajectoire événementielle la volonté d'afficher et de faire participer les think tanks dans son périmètre cognitif comme à travers le lancement du « Club Phœnix » en 2019, dédié à l'approfondissement de la capacité de recherche en matière d'anticipation et d'analyse de crise en mobilisant une pluralité d'acteurs de la recherche stratégique en France⁶⁷⁶ ou encore, la même année, la participation de la FRS au « dialogue stratégique Franco-Mongol »⁶⁷⁷. En 2014, certains think tanks sont associés aux grands événements de la recherche stratégique française comme c'est le cas de l'IFRI représenté par son Directeur exécutif, Dominique David, l'IRIS représenté par François-Bernard Huyghe et la FRS par la spécialiste de l'Asie, Valérie Niquet⁶⁷⁸. Plus tôt en 2012, on retrouve D. David pour représenter l'IFRI au côté de David Grand, Directeur de la FRS à l'occasion d'un colloque organisé par l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire (IRSEM) sur la pertinence de la notion de stratégie nationale, notamment au prisme de l'analyse des nouveaux environnements stratégiques du XXIe siècle, mais aussi sur la projection des stratégies nationales à l'horizon des prochaines décennies⁶⁷⁹. Les *think tankers* interviennent au cœur du processus de réflexion et de reconfiguration d'une discipline de recherche dédiée à l'action gouvernementale. Un an plus tard en avril 2013, La FRS affiche de nouveau l'un de ses chercheurs, Frédéric Coste dans un colloque l'IRSEM sur les « Nouveaux espaces stratégiques »⁶⁸⁰ où ce dernier à l'occasion de s'exprimer sur « Les enjeux sociologiques de défense » montrant du même coup la place, même partielle, du think tanks dans les apports des sciences sociales à destination de la Défense. La FRS mais aussi l'IFRI représentent dans ce

⁶⁷⁶ Sur le site du Ministère de la défense et des armées : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/lancement-du-club-phoeni>

⁶⁷⁷ <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements/dialogue-strategique-franco-mongol-le-16-17-octobre-2019>

⁶⁷⁸ Sur le site du ministère de la défense et des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/seminaire-etudes-strategiques-21-mai-2014/seminaire-etudes-strategiques-21-mai-2011>

⁶⁷⁹ Sur le site de l'IRSEM : <https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2013/2012-11-14-programme-et-bios-du-colloque.pdf>

⁶⁸⁰ Sur le site de l'IRSEM : <https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2013/2013-04-08-programme-seminaire-etudes-strategiques.pdf>

cadre des organisations non négligeables bénéficiant d'un rayonnement appuyé par le grand nombre de publications accessibles sur leurs différents réseaux et supports, leurs sites en tête.

Si les *think tankers* sont en effet présents de manière ponctuelle dans les différents événements associés à la recherche en matière stratégique tout au long des années 2010, leurs think tanks sont parfois affichés comme partenaires et soutiens, notamment l'ASIA Centre, présent en 2012 sur le colloque relatif au bilan de la stratégie Internationale de Barack Obama⁶⁸¹, en 2014 comme organisatrice d'un séminaire sur les « Forces armées en Asie du Sud-Est⁶⁸², là encore en partenariat avec L'IRSEM qui constitue, semble-t-il, un espace privilégié d'intégration de la « voix » des think tanks au sein des forces cognitives de l'action gouvernementale en matière de défense. L'IFRI et l'Institut Thomas More s'illustrent aussi en soutien occasionnel d'événements stratégiques entre 2018 et 2020. Si ces différentes interventions ne concernent là encore qu'un panel d'organisations plutôt restreint à travers une intensité très limitée, il prouve tout de même une forme de sollicitation régulière, notamment depuis les années 2010, des think tanks capables de produire une recherche et des interventions susceptibles de réveiller l'intérêt des entités de recherche associées au ministère des Armées.

b) Vers un mouvement d'intégration plus large des think tanks à la routine d'étude des interfaces du Ministère des armées ? Les observatoires de la DGRIS : IRIS, ASIA CENTRE, IFRI, FRS

Pour l'heure, il semble difficile au vu de la non exhaustivité des sources accessibles de répondre à la question évoquée en titre de ce sous chapitre. Pour autant, elle nous invite à prendre en compte la place que prennent les études commanditées par les différents services ministériels auprès de l'écosystème des think tanks français. L'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), fondé par Pascal Boniface et animé par un certain nombre de chercheurs de renom comme François Bernard Huyghe déjà entrevu au cours de ce travail (chapitre 1 & 2), s'apparente en effet à l'un de ces instituts hexagonaux disposant d'un réseau et d'une capacité de recherche assez solide, pour répondre aux besoins de l'État par le biais de dispositifs de commande précis. Si le think tank de Pascal Boniface prend le nom

⁶⁸¹ Sur le site de l'IRSEM : <https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2012/2012-10-22-programme-du-colloque.pdf>

⁶⁸² Sur le site de l'IRSEM : <https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2014/programme-du-seminaire-asie-du-sud-est-30-avril-2014.pdf>

officiel d'Institut des Relations Internationales et Stratégiques en 1991, date souvent associée à sa fondation, sa naissance prend véritablement acte en 1988 sous le nom de EPROGED⁶⁸³. Parmi les objectifs initiaux de l'institut, il s'agit bien de « stimuler le débat stratégique par la libre réflexion et le débat d'idées. »⁶⁸⁴ ou encore de : « travailler à abaisser les barrières existantes entre responsables politiques, experts, fonctionnaires, industriels, journalistes, chercheurs et enseignants »⁶⁸⁵. La réponse de marchés publics et de contrats passés avec les différentes antennes du ministère de la défense font partie des leviers pour répondre à ces impératifs.

On observe notamment cet état de fait en 2008 à l'occasion d'une étude commanditée par le C2SD à l'institut sur *Les acteurs et réseaux de la politique européenne de défense*, menée par Pierre Maulny et Bastien Nivet⁶⁸⁶. Document de près de 170 pages dont 140 rédigées, il s'agit bien ici d'un format « étude » délivré par le think tank, soit un document relativement rare par rapport à la profusion des notes publiques délivrées par ces instituts sur des formats logiquement beaucoup plus courts. Le document en question nous intéresse sur la notion d'étude, produite ici comme bien intellectuel constitué d'un objet de recherche soumis à problématique, associé à un terrain « opérationnel » constitué d'un vivier important de répondants institutionnels ou « grands acteurs » dont les propos ont été recueillis et analysés en vue de fournir un bagage de recommandations susceptibles d'alimenter les recherches du C2SD sur un sujet encore à défricher. Cette étude semble alors plus facile à déléguer et rentre directement en lien avec les intérêts du ministère tout en relevant du dispositif interne de convention d'*Études à caractère Politico-Militaire, Économique et Social (EPMES)*.

La contractualisation avec le C2SD semble commencer relativement tôt au début des années 2000. On peut notamment l'observer en 2002 dans le cadre d'une étude réalisée par Bastien Nivet, déjà, sur le sujet de la défense dans le débat public en Europe⁶⁸⁷. EN 2004, l'IRIS renouvelle sa collaboration avec le ministère via une procédure de marché public pour la Délégation aux Affaires Stratégiques (DAS). Bastien Nivet, accompagné de Valérie Niquet et

⁶⁸³ Statut de l'IRIS. Accessible en ligne : <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2017/10/Statut-IRIS.pdf>

⁶⁸⁴ Ibid.

⁶⁸⁵ Ibid.

⁶⁸⁶ Jean-Pierre MAULNY, Bastien NIVET, *Les acteurs et réseaux de la politique européenne de défense*, 2007, commandité par le C2SD à l'IRIS. Lien :

[https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/2597/c2sd%20\(25\).pdf](https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/2597/c2sd%20(25).pdf)

⁶⁸⁷ Bastien NIVET, *La défense dans les débats publics en Europe*, étude réalisée dans le cadre du contrat DEF/C2SD/2003-62 liant l'IRIS et le C2SD, 2003. Lien : https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2004_public.pdf

Barthélémy Courmont, propose alors d'observer autour d'un document de 114 pages l'évolution de la notion de puissance dans à travers une approche rétrospective et prospective⁶⁸⁸. Si la majeure partie du document s'inscrit dans une perspective plurielle, sa conclusion tente de répondre à un intérêt bien spécifique, à savoir comment la France s'inscrit, en ce début du XXIe siècle, à travers la notion de puissance et quel sens elle devra prendre dans le concert international à l'horizon 2030⁶⁸⁹.

On retrouve aussi une étude réalisée en 2005 sous la direction de Jean-Pierre Maulny, géopolitologue et responsable des questions relatives à la défense au sein de l'institut. La première repose sur une analyse comparée des planifications capacitaires dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD)⁶⁹⁰, question centrale en ce début du XXIe siècle marqué par la guerre en Afghanistan et surtout, la deuxième guerre d'Irak. En 2007, Jean-Pierre Maulny dirige de nouveau une étude pour le compte de la DAS sur le sujet des coopérations nationales et européennes d'interarmement de l'outil de défense⁶⁹¹ à l'heure où le sujet constitue encore l'un des leviers possibles d'approfondissement de l'Union européenne⁶⁹².

L'IRIS affiche en cette première moitié des années 2000 sa capacité à répondre à des enjeux prospectifs majeurs relatifs aux questions de défense en mobilisant ses différents spécialistes.

La mise à disposition publique de ces documents sur son site par le ministère atteste par ailleurs de l'intérêt et de la crédibilité qui lui est accordé. Ce point nous rappelle également l'absence de confidentialité de ce type de travaux certes, non dénués d'intérêt pour le

⁶⁸⁸Barthélémy COURMONT, Valérie NIQUET, Bastien NIVET, *Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux États-Unis, à l'Europe et à la Chine ?* Étude réalisée pour le compte de la Délégation aux Affaires Stratégiques selon la procédure du marché public passé selon une procédure adaptée n°2004/007. Lien : https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2004_puissance.pdf

⁶⁸⁹ Ibid. p102.

⁶⁹⁰ Jean-Pierre MAULNY (Dir), Sylvie MATELLY, Fabio LIBERTI, *Analyse comparée des planifications capacitaires par pays de l'Union européenne et perspectives pour des orientations communes dans le cadre de la PESD et impact sur les programmations nationales*, étude, marché public passé selon une procédure adaptée n°2004/2005, septembre 2005. Lien :

https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2005_planification2.pdf

⁶⁹¹ Jean-Pierre MAULNY (Dir), Sylvie MATELLY, Fabio LIBERTI, *Les perspectives de coopération (nationale, européenne) et d'interarmement de l'outil de défense : quels partages capacitaires possibles et quelles conséquences pour l'Armée de terre ?* ». Étude réalisée pour le compte de la DAS au titre du marché public passé selon une procédure adaptée n°2005/122. Lien : https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2014/11/2007_cooperation.pdf

⁶⁹² Voir Chantal LAVALÉE, Introduction. *La PESD : les paramètres d'une politique atypique*, La documentation française, « Les champs de mars », 01/2008, p9 à 22.

ministère mais loin d'appartenir au secret défense. L'IRIS joue ici son rôle d'entité de recherche porteuse d'un point de vue libre permettant d'offrir des perspectives originales pour les différents acteurs du ministère. À la manière de l'IFRI dans les années 1980, ces différentes études commanditées reflètent particulièrement bien le sens de la sollicitation d'un think tank, à savoir l'importance de sa vocation opérationnelle sans pour autant être associée à une dimension confidentielle.

Si les études ponctuelles constituent un vecteur d'identification intéressant de l'action des think tanks auprès de la DGRIS et du C2SD, les travaux réguliers de l'IRIS par le biais de l'Observatoire de la Prospective Internationale de Défense (OPIDEF), l'Observatoire sur la Turquie depuis 2011 ou encore le plus récent Observatoire Géopolitiques des Enjeux des Changements Climatiques (2017), manifestent d'autant plus l'idée d'une routinisation de leur intervention⁶⁹³. La multiplication des observatoires « en délégation » par contrat à des organismes extérieurs – dont 7 confiés par contrats à des think tanks français – semble s'apparenter à une pratique largement répandue au sein de la DGRIS qui propose en accès libre sur son site internet les publications de ces 22 observatoires⁶⁹⁴. On retiendra ainsi l'Observatoire de l'Afrique Australe et des Grands Lacs piloté par l'IFRI depuis 2016⁶⁹⁵, l'Observatoire de la Défense Anti-Missile dont le contrat est accordé à la FRS « qui dispose déjà de plusieurs années d'expérience en la matière »⁶⁹⁶ (2015), l'Observatoire de l'Asie du Sud-Est « dont les livrables sont « réalisés par la société ASIA CENTRE »⁶⁹⁷ (2014) au même titre que l'Observatoire sur l'évolution politique et stratégique de la Chine contractualisé deux

⁶⁹³ <https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-de-la-turquie>

⁶⁹⁴ Lien DGRIS : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires?page=1>

⁶⁹⁵ Lien DGRIS : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-de-l-afrique-australe-et-des-grands-lacs>

⁶⁹⁶ Pour aller plus loin dans le détail on peut directement observer sur le site du ministère : « *La formule retenue est de 3 études par an et d'un bulletin d'information tous les deux mois. Ces publications auront pour objectif de fournir des analyses, proposer des réflexions nouvelles et assurer un suivi de l'actualité de la défense antimissile, considérée au sens le plus large du terme. Ainsi seront passées au crible les évolutions techniques, doctrinales et opérationnelles. Mais seront également abordées les questions conceptuelles, stratégiques et industrielles qui les sous-tendent.*

Les bulletins feront notamment apparaître les différents développements régionaux, la défense antimissile se renforçant fortement en Europe (au sein de l'OTAN), mais également au Moyen-Orient et en Asie. L'ensemble doit permettre de mieux comprendre les évolutions en cours et permettre d'anticiper la place qu'occupera demain la défense antimissile dans les équilibres stratégiques mondiaux », lien : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/dam>

⁶⁹⁷ Sur le site du ministère de la Défense et des Armées <https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-de-l-asie-du-sud-est> Il est intéressant de constater que l'ASIA Centre est considéré ici comme une « société » et non pas cité comme un think tank à part entière.

ans auparavant⁶⁹⁸. Les contrats associés aux think tanks par le biais de ces observatoires attestent par ailleurs d'une densité importante en termes de production de livrables susceptibles de prendre différentes formes, note, bulletin ou étude. On compte un total de 188 livrables réalisés sur la période observée entre 2011 et 2020, nous rappelant un poids important des quelques think tanks inscrits dans cette dynamique d'alimentation de la recherche par contrat sur des sujets particulièrement spécialisés. Se démarquent dans cette logique l'IRIS et l'ASIA Centre qui disposent respectivement de deux contrats de ce type. Le think tank de Pascal Boniface répond en effet sur deux terrains à la fois thématiques et géographique lorsqu'il s'agit de fournir une recherche continue afférente à une prospective internationale de défense tout en faisant marcher sa spécialisation géographique sur le Moyen-Orient avec l'Observatoire sur la Turquie. Le second think tank s'illustre quant à lui, comme l'indique son titre, à travers la captation des contrats relatifs à l'Asie et plus spécifiquement à la Chine, notamment entre 2012 et 2019 où cette aire géographique et politique tend à prendre une place dominante sur la scène mondiale, les besoins intellectuels sur ces aires nécessitant une recherche continue et spécialisée. L'ASIA Centre s'illustre par ailleurs par une densité particulièrement importante sur les années observées, soit 47 livrables diffusés par la DGRIS parmi les deux observatoires, dont un nombre important de bulletins et notes n'excédant pas la dizaine de pages à quelques exceptions près, rappelant du même coup la volonté de faire apparaître les terrains de recherches et dégager l'essentiel synthétisé des dynamiques observées. A l'inverse, les travaux de l'IRIS sur l'OPIDEF, co-pilotés notamment avec Futuribles, témoignent d'une démarche différente où les notes d'analyse et autres rapports trimestriels dépassent systématiquement les quinze voire 30 pages, s'approchant du même coup de document de type « études » relevant d'une commande axée sur l'approfondissement et la spécialisation de problématiques observées.

⁶⁹⁸ Sur le site du ministère de la Défense et des armées : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-sur-l-evolution-politique-et-strategique-de-la-chine>

Observatoires	Think tanks En charge	Périodes Observées	Livrables Diffusés
Observatoire de la Turquie	IRIS	2011-2016	12
Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense	IRIS	2017-2020	41
Observatoire de la prospective internationale de défense (OPIDEF)	IRIS	2013-2015	18
Observatoire sur l'évolution politique et stratégique de la Chine	ASIA Centre	2012-2018	37
Observatoire de l'Asie du Sud-Est	ASIA Centre	2014-2019	10
Observatoire de la défense antimissile	FRS	2015-2016	6
Observatoire de l'Afrique australe et des grands lacs	IFRI	2016-2020	32

Observatoire de la DGRIS et think tanks français, réalisé par l'auteur à partir des données de la DGRIS.

On remarque ainsi une diversité des formes d'interventions des think tanks au sein de la DGRIS à travers cette forme de contractualisation d'observatoires de recherches intégrés et alimentés par une expertise externe. Elle répond ainsi à une volonté d'approche pluri-thématique et couvrant différentes aires géographiques dont l'intérêt stratégique manifeste d'autant plus la nécessité d'une approche spécialisée et continue. Les années 2010, inaugurent ainsi pour un écosystème très spécialisé des think tanks français, l'insertion dans une véritable routine de recherche capable de légitimer leur expertise et conforter leur action dans le temps par le biais de contrats renouvelés.

Pour autant, il serait dangereux de mesurer l'importance de l'objet think tank au seul prisme du Ministère des Armées tant la particularité du cénacle de formations impliquées dans les affaires de défense et de stratégie paraît limité et focalisé sur les organisations les plus importantes : IRIS, ASIA Centre, FRS et l'IFRI qui parvient ici à se frayer un passage au sein des travaux de la DGRIS en plus de solides appuis auprès de Matignon et des Affaires étrangères via le CAPS.

On peut dire que d'une certaine manière, les affaires stratégiques participent à faciliter l'intégration de l'objet think tank dans la dynamique d'information indirecte à destination du gouvernement. Les interfaces ministérielles, comme ici avec la DGRIS, participent pleinement de ce processus en facilitant certes leurs inscriptions dans le périmètre de l'action

gouvernementale, mais aussi en préservant un contrôle – dans le cadre délimité de ces conventions – sur la nature des travaux réalisés. A ce niveau précis, on observe une visibilité et augmentation de la tendance à partir des années 2010 et surtout à partir du quinquennat de François Hollande qui, comme on le verra, est profondément marqué dès la primaire socialiste par la présence des think tanks, puis celui d’Emmanuel Macron qui inaugure quant à lui l’augmentation définitive de leur visibilité et leur participation croissante aux affaires de l’État et des partis. L’acculturation progressive des personnels d’État à l’objet permet ainsi sa participation élargie et plus régulière dans l’alimentation cognitive pour les besoins / carences du pouvoir

Ainsi, nous constatons la pénétration certes relativement limitée des think tanks français dans le périmètre d’action de l’État, mais en constante évolution par le biais des différentes interfaces entre la recherche et la décision qui parsèment les différents services ministériels. Ces dernières constituent des entrées privilégiées dans le champ de la recherche en matière stratégique et en matière d’affaires étrangères à travers des entités décisives comme le CAP(S) ou la DGRIS. Si elles participent en effet à une forme d’insertion de plus en plus structurelle de think tanks de premier ordre en France comme l’IFRI, la FRS, l’IRIS, l’ASIA Centre ou l’Institut Thomas More, elles n’en demeurent pas moins limitées en dehors des ministères de la Défense et des Affaires étrangères et Européennes.

Aussi, les services du Premier Ministre, principalement à travers le réseau France Stratégie, constituent un point d’observation intéressant ces dernières années pour appréhender l’objet think tank et principalement les think tankers de tous bords qui intègrent progressivement les rouages de l’expertise extérieure à destination de l’État, notamment autour de sujets clefs comme la Transition Énergétique et Écologique avec en tête de file des instituts comme le Shift Project animés par Jean-Marc Jancovici ou L’IDDRI par Laurence Tubiana. Là encore, on comprendra une intervention limitée de ces think tanks, autant dans l’intensité de leur investissement auprès des institutions que dans leur faible présence comparé à l’ensemble du panel observé dans cette étude (chapitre 2). Le pourcentage des think tanks réellement investis dans les affaires de l’État apparaît ainsi comme tout à fait minime au regard du nombre d’entités existantes en France.

Il n’en reste pas moins que l’objet en lui-même a su intégrer la dynamique de réflexion au sein de Matignon, notamment par l’entremise du CEPII qui constitue pour ainsi dire un

think tank « hybride », inclus dans la classification quasi officielle de ces entités en France et pourtant encastré parmi les institutions.

On constate ainsi pour les deux premières décennies des années 2000 une existence croissante, à défaut d'une intégration pleine et complète, des think tanks français dans les affaires de l'État. Leur place tend en effet à croître tout en restant relativement limitée à certains ministères régaliens.

CONCLUSION

Loin d'un panorama des réussites ou des échecs éventuels, des carences ou des points forts – comme pourrait légitimement le relever une étude comme celle de Yves Saint Geours – la place des interfaces ministérielles dans l'insertion des think tanks dans les rouages du pouvoir, et comme entités pleinement intégrées à la « routine de savoir » à destination du gouvernement sous la Ve République, constitue pour nous un objet d'étude qui mérite d'être observé à travers un ensemble de sources plus larges afférentes à un nombre plus important des ministères depuis le tout début des années 2000. Ce chapitre, à l'image de cette thèse, s'inscrit plutôt comme la mise œuvre d'un chantier beaucoup plus vaste, que l'ouverture à certains fonds d'archives permettra d'approfondir, notamment pour répondre à un enjeu scientifique relevant à la fois de l'histoire du temps présent, tout autant qu'à la sociologie des organisations hybrides de savoirs.

Aussi, par la nature de l'actualité observée, cette partie de ce travail nous invite à poursuivre nos interrogations sur les enjeux à vocation prospective et opérationnelle relatifs aux think tanks, par l'incertitude que soulève l'intérêt de leur participation générale aux affaires de l'État et plus spécifiquement, à l'intégration de leurs savoirs, à la fois extérieurs et sous contrôle relatif, dans la préparation de la décision. Comment évoluera la présence des think tanks au sein de l'État, notamment au prisme de l'action des prochains gouvernements et de l'accointance possible de certains de leurs personnels, peut-être *think tankers* eux-mêmes ? Les think tanks toucheront-ils un périmètre plus large que les seuls ministères régaliens déjà étudiés et être ainsi sollicités en dehors de leur seule présence, souvent anecdotique dans

certaines événements coordonnés par le gouvernement ? Aussi, quelles figures ressortiront de ces mouvements, entre mise en lumière de nouvelles entités, disparitions possibles d'un grand nombre d'autres ? Comment évolueront les trajectoires cognitives et les modalités du faire savoir de ces organisations à l'aune des mutations de la Ve République ?

Cet enjeu d'actualité et peut-être d'avenir rentre pleinement en dialogue avec un passé proche, celui de l'IFRI qui intègre, en tant qu'organisation pionnière revendiquant l'appellation think tank, le périmètre des Affaires étrangères à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing par l'entremise du Centre d'Analyse et de Prévision. Il ouvre le champ d'une recherche para-publique teinté d'une manière de faire et d'une manière de dire à la mode anglo-saxonne, sans pour autant s'émanciper des spécificités d'une structuration pleinement intégrée dans l'histoire hexagonale au regard de la part essentielle du Centre d'Étude de Politique Étrangère (CEPE), qui déjà en 1936, déploie une recherche à vocation scientifique et opérationnelle dans le champ des relations internationales.

Ce chapitre permet ainsi de constituer une fondation générale pour un approfondissement possible de la pénétration de l'expertise des think tanks dans le périmètre de l'action publique, notamment dans le champ de la Défense et des Affaires étrangères où l'ouverture des archives pour les années 1990 permettra de mieux comprendre la place d'organisations majeures comme l'IRIS ou la FRS dans ce processus et renforcer d'autant plus une compréhension plurielle de l'objet en dehors du seul prisme de l'IFRI.

Cette partie de nos recherche met en perspective une histoire en mouvement, celle des liens qui se nouent et se dénouent entre sphères de savoir et décision publique, entre sachants et décideurs. La relation entre think tanks et interfaces organisatrices, entre recherche et aide à la décision, constitue ici un biais d'observation particulièrement intéressant pour en examiner les formes sous les angles croisés de l'histoire et de l'actualité.

Enfin, il semble que l'intégration des think tanks auprès des institutions de la Ve République doive aussi s'observer au prisme du Parlement dont l'étude relève d'un double intérêt, d'abord par la conceptualisation d'un espace de valorisation historique pour les think tanks, mais aussi comme point d'observation pour envisager la nature dont ils sont compris et intégrés par les députés et sénateurs français. Autant que l'espace exécutif, la sphère législative nous intéresse ainsi particulièrement dans la trajectoire historique de développement des think tanks français.

CHAPTIRE 5

Les think tanks et le personnel politique français *L'intégration des think tanks à l'arène politique à travers l'approche parlementaire*

INTRODUCTION

D'une histoire des think tanks au prisme du Parlement à l'intégration de la composante think tanks dans l'histoire des parlementaires aux XXe et XXIe siècle, l'Assemblée nationale et le Sénat représentent deux espaces tout à fait essentiels à investir dans le cadre de ces travaux, notamment sur les rapports de co-construction qui s'opèrent entre le champ politique et les think tanks dans l'Hexagone.

Si les traces de ces organisations à l'Assemblée nationale et au Sénat sont postérieures à celles laissées auprès du pouvoir exécutif (chapitre 4), on observe leur importance dans la perspective de compréhension générale de l'objet dans les différents mécanismes de l'activité politique du pays. Cette partie de nos recherches s'inscrit en effet dans le sens de l'approfondissement de la carte d'identité historique des think tanks en France, en mettant au cœur du propos leur rapport avec les élus et les mécanismes institutionnels propres à l'élaboration des lois, au contrôle du gouvernement et à l'influence sur l'édification des normes.

Notre approche débute ainsi à partir des années 1990, alors que se développe la présence des laboratoires d'idées affublés de cette nouvelle étiquette – pas encore devenu label – permettant de faire valoir une expertise au service de l'intérêt général. Cette dernière, garantie par une indépendance relative aux aliénations matérielles et idéologiques, s'exprime

alors d'autant plus par la production de vérités objectives permises par la mise en œuvre de savoirs à vocation scientifique.

Nous partons ainsi du postulat qui vise à déceler et analyser les traces des think tanks français au Parlement, particulièrement auprès des députés, pour mieux appréhender leur développement et par là même le fond de leur identité. Cette perspective interactionnelle s'impose dans une démarche de compréhension à différents niveaux. Elle vise en effet à considérer à la fois leur insertion dans les travaux parlementaires depuis les années 1990, mais aussi leur intégration par des personnels politiques qui, progressivement jusqu'aux années 2000, n'hésitent pas à puiser dans les ressources cognitives des think tanks dans le cadre de leur propre activité.

Aussi, il semble opportun dans cette approche de prendre en compte dans quelle mesure le développement des think tanks en France relève aussi de ce rapport de co-construction entre cet écosystème alors naissant et les possibilités qu'il ouvre pour bon nombre de parlementaires dans le cadre de leur itinéraire public et savant. Les contacts, voire, la fusion entre *think tanker* et parlementaire tend ainsi à brouiller les pistes d'une frontière clairement définie entre les genres pour, au contraire, favoriser l'apparition de profils hybrides

Nous avons ainsi mobilisé un certain nombre de sources pour tenter de répondre à ces différentes pistes, d'abord en consultant la documentation de l'Assemblée nationale entre les IXe et XIVe législatures pour tenter de relever la présence des organisations répertoriées sous l'appellation think tank, leurs modes d'intervention, ou simplement les formes de leur énonciation dans la sphère législative. Ce travail relève ainsi d'une collecte mixte entre dépouillement des archives de l'Assemblée nationale à Paris tout en recensant les différentes occurrences de think tanks dans les travaux parlementaires accessibles en ligne sur les sites du Parlement.

Il fut aussi intéressant au cours de ces recherches d'envisager la question au prisme des think tanks eux-mêmes, à la fois pour relever la nature de certaines productions à destination des parlementaires, tout autant que pour identifier la présence des députés et sénateurs dans les conseils d'administrations, conseils scientifiques, voire parmi les experts de ces différentes organisations.

La relation entre think tanks et sphère parlementaire peut ainsi s'observer sous différents angles et permet une compréhension multiforme du développement de notre objet, entre routinisation de leur intervention au sein de l'Assemblée nationale à partir des années 2000 et place des parlementaires dans la construction de l'objet par leur insertion directe à différents échelons de ces organisations.

La présente approche se concentre ainsi sur la volonté de mettre en évidence la superposition des régimes et espaces de développement des think tanks français en comprenant leur absorption progressive dans les différentes mécaniques institutionnelles. Elle interroge en parallèle le rapport à l'identité en confrontant l'objet à l'appellation anglo-saxonne au contact de nouveaux espaces prompts à faire muter leurs pratiques et modalités d'interaction avec le politique. Le tout génère ainsi de nouvelles perspectives de rayonnement pour un ensemble d'organisations encore relativement restreint à la fin des années 1990. Les années 2000, particulièrement durant les XIIIe, XIVe et XVe législatures, voient à l'inverse l'accroissement de la présence générale des think tanks dans les travaux et le vocabulaire des parlementaires, confirmant, sinon l'institutionnalisation de leur présence, une massification et une routinisation de leur utilisation.

C'est dans ce contexte que se développe notamment la présence des députés et sénateurs dans les think tanks eux-mêmes, en tant qu'administrateurs, mais aussi en tant qu'experts, participant à complexifier la sociologie de ces entités et du même coup leur identité et trajectoire de développement. De l'influence des think tanks sur le Parlement, nous pourrions aussi nous interroger sur l'influence des parlementaires sur le fonctionnement de think tanks, qui constituent certes des espaces de brassage des acteurs et des idées mais aussi des producteurs d'acteurs hybrides.

Ainsi, la présente approche renforce notre conviction que l'histoire du développement des think tanks en France ne peut se lire que sous plusieurs entrées. Elle doit certes prendre en compte les mécaniques internes qui participent à la reconnaissance d'un écosystème qui se structure (Chapitre 2), mais dont les mécaniques interactionnelles avec les institutions concourent aux dynamiques de développement et de définition. Cette double perspective de structuration interne et externe invite à prendre en compte l'importance de la superposition des régimes de développement pour ces organisations en France.

I. Un investissement progressif des think tanks français à l'Assemblée nationale depuis les années 1990

1) Étudier les think tanks français par la voie parlementaire : entre enjeu de reconnaissance et mode d'institutionnalisation d'une nouvelle forme d'expertise

a) Intégrer la mécanique parlementaire pour les think tanks : contexte et enjeux

L'Assemblée nationale et le Sénat ne font rentrer les think tanks français dans leur histoire qu'à partir du début des années 1990 de manière tout à fait limitée, essentiellement par le vecteur d'entrée de son principal think tanker d'alors, Thierry de Montbrial⁶⁹⁹. Cependant on constate des manifestations plurielles et exponentielles de leur présence dans les travaux parlementaires à partir de la fin des années 1990 et surtout dans les années 2000, dans la trajectoire logique de leur inflation dans l'Hexagone. À ce titre, cet engagement dans les institutions politiques du pays induit différentes pistes de réflexion concernant le développement de ces organisations, notamment celle de la place de la recherche à vocation scientifique, muée sous les atours de l'expertise externe, au Parlement.

Cependant, il semble opportun de mettre en évidence, dans la ligne du propos de Philip Norton en 2010⁷⁰⁰, l'importance de la dimension multifonctionnelle du Parlement, la même qui participerait selon lui à leur importance dans le façonnement des politiques publiques, notamment dans le cadre théorique d'un Parlement en France qui « influence les lois »⁷⁰¹. Il est d'autant plus important dans la mesure où, s'il ne constitue pas un véritable pouvoir, il n'en occupe pas moins, sous l'exercice de la Ve République, une place centrale tout à fait centrale puisqu'il est le fruit le fruit, autant que l'inspirateur de situations jusque-là inédites : alternance et cohabitation, dans le cadre de la bipolarisation des forces politiques⁷⁰².

La prise en compte des spécificités du Parlement français paraît également tout à fait essentielle pour saisir de manière plus pertinente les formes d'expertises et de participation

⁶⁹⁹Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, *sur la politique militaire de la France et son financement*, Assemblée nationale, 02/07/1993.

⁷⁰⁰ Philip NORTON, *La nature du contrôle parlementaire*, Le Seuil, « Pouvoirs » 2010, n° 134.

⁷⁰¹ Ibid.

⁷⁰² Jean GARRIGUES (Dir), *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, Assemblée nationale, 2007.

de l'écosystème grandissant des think tanks, principalement à partir des années 2000. La nature du Parlement français et ses modalités d'intervention sur le contrôle du gouvernement et l'élaboration des lois, sur le rôle accordé aux différentes commissions parlementaires, participe en effet à pointer notre attention sur les espaces investis par les think tanks et les différents modes de leur énonciation par les élus de la République.

Concernant la mécanique institutionnelle, il paraît nécessaire de prendre en compte dans ce processus d'élargissement de la présence de ces laboratoires d'idées, les différentes phases d'approfondissement du pluralisme au Parlement depuis 1958, notamment dans la remise au centre des commissions permanentes dans la mécanique parlementaire. Ces dernières, autrefois perçues comme des freins à l'action gouvernementale sous les III^{ème} et IV^{ème} République⁷⁰³, se voient particulièrement restreintes au point qu'on perçoive le Parlement sous la V^{ème} comme une instance infantilisée et particulièrement faible dans son rapport de force avec le pouvoir. Elles trouvent pourtant à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e une forme de renaissance dans le mouvement profond de rééquilibrage des pouvoirs sous le coup de la commission Vedel de 1992, puis du Comité Balladur en 2008⁷⁰⁴. La réforme du 23 janvier de cette même année contribue à renforcer leur rôle au point qu'elles soient qualifiées de « pivot du travail parlementaire » dans le rapport du comité, notamment dans le cadre de la préparation des lois et de leur examen⁷⁰⁵. Les avancées de 2008 voient également un délai de temps supplémentaire entre la proposition de loi et sa première lecture à l'assemblée, permettant aux commissions – dont le temps et les moyens de travail vont en augmentant depuis les années 1990 – d'approfondir leurs travaux de manière significative⁷⁰⁶. Enfin, on notera dans ce mouvement l'obligation pour tout auteur d'un texte de loi, depuis la loi organique du 15 avril 2009, d'en faire mesurer l'impact, renforçant du même coup l'expertise extérieure dans le processus de fabrication des lois. Les think tanks, comme on le verra au cours de ce chapitre, profite *de facto* de ce processus.

⁷⁰³ Christophe KROLIK, *Le renouveau des commissions parlementaires ?* PUF, Revue française de droit constitutionnel, 2014, N°98.

⁷⁰⁴ Bertrand MATHIEU, Le « comité Balladur », *ses travaux, son rapport. Vues intérieures*, Revue française de droit constitutionnel 2008/5 (HS n°2)/

⁷⁰⁵ Christophe KROLIK, *Le renouveau des commissions...* Op.cit.

⁷⁰⁶ Bertrand MATHIEU, *Le « comité Balladur »...* Op.cit.

⁷⁰⁶ Christophe KROLIK, *Le renouveau des commissions...* Op.cit.

Outre les commissions permanentes l'année 2008 voit, au-delà d'une meilleure prise en compte des oppositions au Parlement, la capacité pour ces dernières de mobiliser des commissions d'enquêtes grâce à l'article 51-2⁷⁰⁷. En plus de renforcer le pouvoir de contrôle du Parlement, elle renforce aussi sa propension à la mobilisation de l'expertise extérieure par le biais des auditions publiques prévues pour renforcer l'efficacité et la légitimité des travaux. Elles développent ainsi de plus amples perspectives pour favoriser la présence de think tankers à l'Assemblée nationale. Ces derniers y voient l'opportunité d'intervenir sur différentes problématiques qu'ils sont sujet à maîtriser tout en densifiant du même coup leurs réseaux au cœur même des institutions républicaines. Aussi, cet élément paraît important à prendre en compte dans la mesure où certains think tanks bénéficient comme on a pu le voir d'importants soutiens de certains ministères régaliens dont Matignon, rappelant du même coup la tension entre financements et intervention des think tanks dans le cadre d'exercice de contrôle par le Parlement.

Commissions permanentes et commissions d'enquêtes constituent ainsi des rouages importants pour comprendre l'investissement des think tanks français auprès du Parlement.

b) La présence des think tanks à l'Assemblée nationale : modes d'expertises et formes de dialogue

Ce chapitre invite aussi à explorer le dialogue entre les nouvelles formes d'expertises qui se développent à partir du dernier tiers du XXe siècle et les institutions et que les think tanks, par leurs contours multiformes, participent à façonner à l'occasion de leurs interventions auprès de la sphère parlementaire. L'expression du cadre décisionnel proposé par Jürgen Habermas en 1973 paraît intéressante à prendre en compte dans la construction des politiques publiques en France et des relations qui découlent du dialogue entre expertises et décisions. On pourrait ainsi observer sous la Vème République le développement d'un modèle décisionnel basculant progressivement du modèle « technocratique », érigé sur le principe de la vérité objective

⁷⁰⁷ Henri JOZEFOWICZ, *La réforme des règlements des assemblées parlementaires : entre impératifs constitutionnels, amélioration du débat et ouverture au pluralisme*, Presses Universitaires de France, « Revue française de droit constitutionnel » 2010/2 n° 82.

connu des experts⁷⁰⁸ – dont la culture d'ingénieur en France semble représenter un modèle culturel non négligeable⁷⁰⁹ – à un modèle pragmatique, basé quant à lui sur la décision prise à partir du dialogue entre experts et profanes. On pensera également dans ce cadre à l'héritage laissé par l'idéal d'un « gouvernement scientifique » dont la « rationalisation du parlementarisme », constitue l'une des composantes qui pointe après la première guerre mondiale⁷¹⁰. L'expression s'incarne alors à travers le moindre contrôle du Parlement au nom de l'efficacité de l'action gouvernementale et des différentes composantes – notamment des représentants des groupes professionnels, « forces vives de la nation »⁷¹¹, cantonnant le Parlement à un rôle d'arbitrage ultime en cas d'échec de l'action gouvernementale⁷¹².

Si cette vision prévaut au sortir de la guerre, il est intéressant d'observer le poids grandissant de l'expertise sous contrôle parlementaire dans le cadre des travaux du parlement. Moins que les nouvelles arènes de dialogues identifiées par Michel Callon, Yannick Barthes et Pierre Lacosmes dans l'élaboration des problématiques publiques⁷¹³, c'est bien l'évolution de l'arène parlementaire à la fin du siècle qui nous intéresse dans le cadre de l'investissement de l'expertise des think tanks au sein du Parlement. En premier lieu il semble essentiel de relever l'importance du mouvement de technicisation et de spécialisation du travail parlementaire enclenchée sous la Ve République⁷¹⁴.

L'évolution du modèle français vers une démocratie dialogique permet en effet la perméabilité des institutions à de nouvelles formes d'expertises en politique publique dont ces laboratoires d'idées sont en partie les porteurs. À la manière des think tanks étasuniens au début XXe siècle, les laboratoires d'idées français semblent participer ici, par le vecteur parlementaire, à une forme de pluralisation et de politisation de l'expertise⁷¹⁵ associé à l'approfondissement de la vie démocratique.

⁷⁰⁸ Marc BARBIER, Lionel CAUCHARD, Pierre-Benoît JOLY, Catherine PARADEISE, Dominique VINCK, *Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise*, « Revue d'anthropologie des connaissances » 2013, Vol. 7, n° 1.

⁷⁰⁹ Michel LETTÉ, *Culture de la rationalisation chez les ingénieurs durant la seconde industrialisation*, 2010. halshs-00541840.

⁷¹⁰ Jean GARRIGUES (Dir.), *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours...* Op.cit.

⁷¹¹ Ibid.

⁷¹² Ibid.

⁷¹³ Pierre LACOUSMES, Yannick BARTHE, Michel CALLON, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001.

⁷¹⁴ Jean GARRIGUES (Dir.), *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours...* Op.cit.

⁷¹⁵ Stéphane CADIOU, *Savoirs et action publique : un mariage de raison ?* La Documentation française, « Horizons stratégiques » 2006/1 n° 1.

Aussi, il semble essentiel d'évoquer le cadre théorique que met en évidence Marc Patard en 2014 sur les modes de langages adoptés par les think tanks dans cette perspective interactionnelle. M. Patard détermine en effet « deux rhétoriques idéales typiques »⁷¹⁶ pour ces organisations dont le langage est conçu comme un instrument politique. Le politiste insiste en effet sur la première, « pluraliste » et ouverte, axée sur la diffusion de savoir et sur le mode de l'incertitude qui caractérise ces organisations plutôt comme des aides à la conceptualisation qu'en propagatrice d'idéologies. Un second type de rhétorique, dite « moniste »⁷¹⁷ se développe quant à elle dans les productions des think tanks, plutôt ici sur le mode de l'affirmation et de la certitude, au point d'inscrire les think tanks dans une forme de balkanisation de l'intérêt général. Il concernerait d'après l'auteur de la *Démocratie entre expertise et influence*, plutôt les organisations plus fortement politisées.

Si nous rejoignons ici l'existence des deux idéaux types de rhétoriques pour les think tanks, il semble plus difficile de les associer à la typologie de ces organisations dans la mesure où les savoirs produits, selon les contextes et interactions observées, varient largement voire, se situent à la frontière des deux modes, rendant beaucoup plus complexe la lecture de leur intervention. C'est ce que relève en partie notre observation de la relation entre think tanks et Assemblée nationale où les intérêts matériels et symboliques de chaque organisation participent en partie à tracer la nature de leur intervention auprès des parlementaires.

Entre cadre théorique et observation, politisation et polyphonie des expertises, l'évolution d'un modèle décisionnel français pragmatique semble participer à une nouvelle forme d'épanouissement des think tanks dans les institutions républicaines à la toute fin du XXe siècle, tout en mettant en évidence l'augmentation et la pluralité induite par cette interaction.

En outre, le fait de pointer la focale sur l'Assemblée nationale dans le cadre de cette approche, s'inscrit pleinement dans le retour au parlement observé depuis les années 2010 par les politistes. Cet angle d'approche nous invite, au-delà d'une meilleure appréhension du métier parlementaire, à prendre en compte la portée de sa dimension interactionnelle dans le cadre de leurs travaux, non pas dans leurs circonscriptions, mais bien au sein des commissions. Comme identifié par Gilles Riaux en 2014, les commissions permanentes participent en effet

⁷¹⁶ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tanks français*, Paris, Dalloz, Coll. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle, 2014, p86-87.

⁷¹⁷ Ibid.

à la spécialisation sectorielle du parlementaire tout autant qu'elles représentent un marqueur social symbolique dans la hiérarchie tacite de ces derniers⁷¹⁸. Ainsi, la Commission des Affaires Étrangères serait par exemple le repère des « gens en vue » selon Marc Abélès⁷¹⁹ et ne recouvrerait pas la même importance que d'autres dans la trajectoire professionnelle de l'agent politique. La participation des think tanks aux travaux des commissions dites prestigieuses, notamment à travers le mouvement d'intensification de leur présence dans les années 2000 et 2010 – particulièrement au sein de la Commission des Affaires Étrangères et de la Commission Nationale de la Défense et des Forces Armées – apparaît alors comme élément central de notre attention.

2) L'inflation des think tanks à l'Assemblée nationale : les commissions parlementaires comme clés de participation

a) Un investissement limité jusqu'au début des années 2000

Nous aborderons en premier lieu l'augmentation générale de la présence des think tanks à l'Assemblée nationale entre le tout début des années 1990 à travers les travaux menés entre la IX^{ème} législature et la XIV^{ème} législature (2012-2017).

L'analyse de la présence des think tanks dans l'Hémicycle peut s'observer de plusieurs manières depuis le début des années 1990, notamment au prisme des différents travaux menés par les commissions permanentes, principalement dans le cadre de leur exercice de contrôle et d'évaluation des lois et plus généralement, d'information à destination des députés avant leur première lecture. Elles constituent des espaces particulièrement investis par des laboratoires d'idées français soucieux de légitimer leurs savoirs auprès des institutions.

On observe dans ce cadre trois types de traces concernant la présence d'une partie des think tanks observés dans les différentes commissions. La manifestation la plus évidente se lit à travers la participation de ces organisations aux auditions publiques à travers lesquelles elles

⁷¹⁸ Gille RIAUX, *Les professionnels de la politique et la politique étrangère. Logiques de distinction à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1997-2012)*, Presses de Sciences Po « Gouvernement et action publique » 2014, VOL. 3.

⁷¹⁹ Marc ABELES, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2000, p130.

se prêtent de plus en plus régulièrement au fil des années. Elles prennent ainsi une part plus active aux travaux législatifs, qui constituent pour elles un levier d'action indirect pour faire valoir leur expertise et leur influence. Enfin, l'énonciation de certaines organisations par les membres de l'Hémicycle permet d'observer le niveau d'intégration de l'objet dans le périmètre cognitif des députés qui en usent sur plusieurs registres dans le cadre de leur argumentation. Ce dernier point met en lumière la construction du think tank comme espace d'élaboration de vérité objective, au moins dans les représentations.

Cependant, avant tout approfondissement sur la qualité des interventions des think tanks dans le périmètre de l'Assemblée nationale, il semble important ici de périodiser la montée en puissance de leur intervention depuis la IXe législature (1988-1993), moment où se manifeste la première trace observable de leur participation par l'entremise, là encore, de T. de Montbrial pour l'IFRI.

En premier lieu, il paraît nécessaire de mentionner le fait que nous n'avons pu observer dans la documentation dépouillée dans le présent sous chapitre, que les traces d'un nombre restreint de think tanks jusqu'à la XIVe législature (Annexes n°13 et 14). En toute logique, il s'agit ici de quelques-uns des plus connus de notre écosystème :

- La **Fondation Jean Jaurès**, fondé en 1992, situé à gauche de l'échiquier politique que nous aurons l'occasion d'aborder plus précisément dans le chapitre 7 de ce travail de recherche,
- L'**Institut Montaigne**, créé en 2000 par Claude Bébéar (chapitre 7),
- La **Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (IFRAP)**, fondée en 1985 et reconnue plus tardivement sous l'appellation think tank,
- L'**IFRI** (Cf. Chapitre 4),
- L'**IRIS**, (Cf. Chapitre 4),
- La **FRS** (Cf. Chapitre 4),
- Le **Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)**, fondation d'État à l'origine, le centre n'intègre que tardivement le label think tank en 2016 à travers l'initiative de l'Observatoire Européen des Think tanks (OETT).

- La **Fondation Hulot pour la Nature et l'Environnement (FNH)**, non répertoriée dans le registre de l'OETT, la fondation n'en revendique pas moins l'appellation quelques années après sa création en 1991,
- L'**Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen (IPEMED)**, à l'instar de la fondation ci-dessus, non répertorié par l'OETT, l'IPEMED, fondé en 2006, en revendique également l'appellation et marque par sa spécialisation sur le monde méditerranéen,
- L'**Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)**, fondé en 2001, apparaît comme la première structure associant dimension environnementale et internationale au cœur de son approche,
- L'**Institut Jacques Delors – Notre Europe**, créée en 1996 et l'une des plus en vue dans le périmètre des organisations européennes (chapitre 8),
- La **Fondation Robert Schumann**, fondée en 1991 la plus ancienne des organisations associée à la typologie des think tanks européens,
- La fondation **Terra Nova** (2008), véritable boîte à idées du Parti Socialiste, ce think tank, plus largement abordé en chapitre 7, constitue l'une des organisations généralistes à vocation politique les plus visibles des années 2000,
- **Génération Libre** (2013), organisation parmi les plus récentes, le think tank libéral de Gaspar Koenig s'observe dans la mouvance des think tanks à vocation politique particulièrement marqué par la dimension économique de leur propos.
- La **Fondation pour l'Innovation Politique (FONDAPOL)**, fondée en 2004 par Dominique Reynié, elle marque par une présence active, à l'instar de la FJJ ou de Terra Nova, auprès de la sphère politique nationale.

La plupart de ces quinze organisations sont des fondations reconnues d'utilité publique (FRUP), particulièrement connectées par leur statut au personnel politique français. Si certaines ne sont pas labellisées ou même répertoriées dans un quelconque annuaire sur les think tanks, elles n'en revendiquent pas moins l'appellation et se font reconnaître comme telle à travers la sphère décisionnelle. Si elles ne représentent qu'une partie relativement infime de l'ensemble des organisations recensées dans cette étude – de nouvelles ayant probablement apparu depuis la rédaction de ces lignes – elles n'en demeurent pas moins assez représentatives des idées et modes de productions possibles des think tanks. On y retrouve

en effet les figures de proue internationalistes, mais aussi des organisations européennes et différentes déclinaisons des think tanks à vocation politique dont la reconnaissance est plus tardive contrairement à leurs homologues historiques. Pour autant, les premiers contacts entre think tanks et Assemblée Nationale traduisent la ligne générale du développement de ces organisations en France, avec logiquement, en chef de file, l'IRIS, par l'intermédiaire de son Directeur Pascal Boniface, l'Institut Français des Relations Internationales et une organisation pas encore cataloguée « think tank » en ces années 1990, le CEPIL.

On retrouve en effet sous la IXe législature (1988-1993) quelques traces de ces trois organisations. D'abord, celle de l'IRIS, organisations alors particulièrement récente sur le marché naissant des think tanks français, à travers son directeur, Pascal Boniface qui est auditionné en 1992 sur le sujet de l'avenir de la dissuasion nucléaire dans le cadre de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, sur le projet de loi de programmation relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994⁷²⁰. Cette intervention répond par ailleurs peut être plus à la notoriété montante du Directeur de l'IRIS qu'à la reconnaissance d'une éventuelle légitimité des travaux de son institut qui constituera pourtant quelques années plus tard l'une des références sur la recherche en matière stratégique (Chapitre 4). P. Boniface publie en effet en cette même année 1992, *Vive la bombe. Éloge de la dissuasion nucléaire*⁷²¹, dont la tonalité polémique participe probablement à la visibilité de son auteur auprès des parlementaires.

Un an plus tard, on observe l'intervention de l'IFRI, le 2 août 1993, dans le cadre de la politique militaire de la France et de son financement à travers l'audition de T. de Montbrial pour la Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, alors animée par ses deux rapporteurs spéciaux, Arthur Paetch et Patrick Balkany⁷²². L'audition du Directeur du premier think tank français sur les questions militaires nous rappelle ici la place de cette entité, près de quinze ans après sa fondation, comme espace d'expertise très largement crédible sur des questions stratégiques de fond. Un peu plus tard, en décembre 1993, on retrouve l'audition de Gérard Lafay, Directeur Adjoint du CEPIL, dans le cadre d'une commission

⁷²⁰ Rapport d'information, Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, *sur le projet de loi de programmation (n°2877), relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994*.

⁷²¹ Pascale BONIFACE, *Vive la bombe. Éloge de la dissuasion nucléaire*, Éditions n°1, Paris, 1992.

⁷²² Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, *sur la politique militaire de la France et son financement*, Assemblée nationale, 02/07/1993.

d'enquête sur le sujet des délocalisations à l'étranger, présidée par le député RPR, Franck Borotra⁷²³.

On observe de nouveau plusieurs mentions de l'IFRI au milieu des années 1990 dans le cadre de la Xe législature (1993-1997). En octobre 1994, le Directeur de l'institut est de nouveau auditionné dans le cadre de la Délégation à l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, dédiée au suivi des affaires européennes dans l'Hémicycle, alors présidée par le député RPR Robert Pandraud⁷²⁴. Si on remarque depuis le début des années 1990, le déploiement des think tanks européens en France comme la Fondation Robert Schuman ou Confrontations Europe, l'IFRI reste encore le seul think tank présent à l'Assemblée nationale pour traiter des affaires européennes, nous rappelant le temps de latence entre la création des instituts, leur identification par la sphère parlementaire et enfin, la reconnaissance de leur légitimité quant à intervenir dans les travaux législatifs. Enfin, T. de Montbrial est de nouveau sollicité par le Député RPR Jean-Bernard Raimond le 24 mai 1994 dans le cadre, plus naturel pour le think tanker, de la Commission des Affaires Étrangères, sur le sujet précis de la politique d'intervention de la France dans les conflits⁷²⁵.

Si la réussite de l'IFRI dépend largement des bons contacts entretenus avec les différentes majorités gouvernementales, de gauche ou de droite, on remarque que la légitimation de l'institut dans les travaux parlementaires dépend largement, en ce milieu des années 1990, des députés RPR et centre droit. Cette dynamique nous renvoie à la fois au réseau préalable constitué par le Directeur de l'IFRI, tout autant qu'à sa sensibilité libérale (chapitre 4) qui lui permet d'investir progressivement, au nom de son think tank, les travaux de l'Assemblée Nationale.

On peut finalement dire que la présence des think tanks à l'Assemblée nationale reste tout à fait négligeable jusqu'à la fin de la Xème législature, l'IFRI constituant l'une des rares organisations à se manifester à plusieurs reprises dans les travaux de l'Hémicycle. Le CEPII et l'IRIS ne se manifestent quant à eux qu'à deux reprises, là encore, dans le cadre d'auditions.

⁷²³ Rapport d'information, *Commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques*, Assemblée nationale, 01/12/1993.

⁷²⁴ Rapport d'information, Délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union Européenne, *Le suivi des affaires européennes à l'Assemblée nationale*, 28/06/1994.

⁷²⁵ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur La politique d'intervention dans les conflits*, Assemblée nationale, 23/02/1995.

Cette présence s'observe en 1993, 1994, et 1995 et concerne logiquement la Commission des Affaires Étrangères, la Commission des Affaires Européennes, la Commission de la Défense et la Commission des Finances, rappelant du même coup le champ thématique encore relativement restreint des think tanks français.

On constate cependant que de nouvelles organisations apparaissent dans les travaux de l'assemblée à partir de la XI^e législature (1997-2002), particulièrement à partir de l'an 2000 à travers la présence du CEPIL et du CERI qui se manifestent tous deux à la Commission des Finances dans le cadre d'auditions directes. Si la première organisation n'est cataloguée, puis labellisée que plus tard, la seconde, associée à Science Po Paris, reste en marge du phénomène bien qu'elle fonctionne à la manière des autres think tanks selon l'OETT⁷²⁶. Ces deux dernières organisations restent donc à prendre avec précaution dans le cadre d'une étude sur les think tanks français car elles ne sont d'une part en aucun cas classifiées ou perçues sous l'étiquette think tank durant les années observées, et n'en revendiquent pas l'appellation.

Pour autant, on observe que la contribution du CEPIL peut être particulièrement importante en certaines occasions à l'image de l'audition de plusieurs personnels de direction et chercheurs du centre dans le cadre de travaux parlementaires en l'an 2000 sur le bilan de la crise financière en Asie pour la Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan⁷²⁷. On reconnaît ainsi la présence de cinq économistes du centre pour venir apporter leur éclairage sur cette question d'économie internationale.

Ainsi, jusqu'en 2002 et le second mandat de Jacques Chirac, les think tanks n'existent que peu, voire quasiment pas dans le périmètre cognitif des députés dans le cadre des travaux à l'Assemblée nationale, bien que l'IFRI et dans une moindre mesure, l'IRIS, trouvent une certaine reconnaissance dès le début des années 1990. En ce sens, les années 2000 marquent une véritable rupture dans la participation des think tanks aux affaires de l'Hémicycle.

⁷²⁶ Observatoire Européen des think tanks, *La France des Think tanks, état des lieux de l'écosystème des think tanks en France*, Résultats du Label Think tank et Transparent France 2016, Paris, 2016, p218.

⁷²⁷ Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, *sur le bilan de la crise financière en Asie*, Assemblée nationale, 21/09/2000.

b) Une pénétration plus massive et diversifiée des think tanks dans les travaux parlementaires à partir de la XI^e législature

Les quatre organisations en pointe dans la reconnaissance de l'objet think tank auprès des pouvoirs politiques en France, l'IFRI, l'IRIS, la FRS et dans une moindre mesure, le CEPIL, se manifestent de manière plus prononcée sous la XI^e législature à l'Assemblée nationale. On remarque en effet une nette augmentation de leur présence entre 2003 et 2007. Ces organisations se manifestent en effet à douze reprises en se répartissant à la Commission des Affaires Étrangères, la Commission de la Défense et des Forces Armées et à la Commission des Finances, essentiellement dans le cadre d'auditions directes. L'année 2005 marque un moment d'intensité particulier dans la mesure où les la FRS, l'IRIS et l'IFRI sont sollicités en tout à cinq reprises. L'IRIS, se voit par ailleurs représenté par Jean-Pierre Maulny, chercheur spécialiste de questions géopolitiques et d'armement, à deux reprises durant l'année 2005 dans le cadre de la Commission de la Défense Nationale et des Armées. D'abord en mars sur les enjeux de la participation de capitaux étrangers aux industries associées à l'armement en Europe⁷²⁸, puis en septembre sur les « nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense »⁷²⁹ où il est désormais présenté en tant que Directeur-Adjoint de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques. Si on remarque une certaine ouverture pour des organisations comme l'IRIS ou le CEPIL dans la mesure où des chercheurs autres que les Directeurs/fondateurs interviennent au nom de leurs instituts, les célèbres entrepreneurs d'idées des deux plus importants think tanks internationalistes ne restent pas moins très présents lorsqu'il s'agit de porter l'étendard de leurs organisations à l'Assemblée nationale.

Sur le plan général, le nombre d'une petite douzaine d'auditions pour ces quatre think tanks peut paraître dérisoire sur les cinq années où s'étaient leurs différentes interventions. Pour autant, elle marque une véritable inflexion dans la dynamique qui prévalait jusque-là. Les think tanks internationalistes évoqués apparaissent en effet, au-delà de l'inflation nette de leur présence par rapport aux décennies précédentes, comme des ressources dans le cadre de l'approfondissement des travaux des commissions par l'audition directe de leurs chercheurs et autres représentants. Ce mouvement est intéressant à prendre en compte dans cette

⁷²⁸ Rapport d'information, Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, *sur la participation de capitaux étrangers aux industries européennes d'armement*, Assemblée nationale, 23/03/2005.

⁷²⁹ Rapport d'information, Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, *sur les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense*, Assemblée nationale, 27 septembre 2005.

première tentative de temporalisation entre création des think tanks et prise en compte de leur intervention dans les dispositifs institutionnels, ici à l'Assemblée nationale. Les manifestations de la FRS et de l'IRIS en 2003, soit un peu plus d'une dizaine d'années après leur création au tout début des années 1990, détermine en effet le temps nécessaire à leur intégration comme force cognitive potentiellement mobilisable pour les députés dans le cadre de leurs travaux. On peut observer une temporalité semblable pour l'IFRI, qui existe certes dans les circuits du MAE depuis la toute fin des années 1980 (Chapitre 4) mais qui intervient véritablement à l'Assemblée nationale à partir des années 1990.

L'intervention des think tanks français à l'Assemblée nationale devient logiquement plus significative à partir de la présidence Sarkozy en 2007. On remarque en effet que la troisième législature voit la multiplication par trois de la présence de ces laboratoires d'idées dans les travaux de l'Hémicycle. Le nombre d'interventions des think tanks s'élève en effet à trente-deux sous la XIIIe législature (2007-2012) avec un pic de dix-sept interventions entre 2009 et 2010. Là encore, on reconnaît la limite de la pénétration de ces entités dans la mesure où leur présence se manifeste très largement à travers la Commission des Affaires Étrangères (23 occurrences) dans le cadre d'auditions directes et à travers la prédominance du quatuor IFRI, FRS, CERI⁷³⁰ et principalement l'IRIS, qui connaît un pic de participation entre 2010 et 2012 avec neuf interventions.

Si le rayonnement des organisations internationalistes se voit confirmé, on reconnaît aussi la présence de plusieurs think tanks à vocation politique qui tendent alors à percer sur la scène politique et médiatique au tout début XXIe siècle comme Terra Nova, dont le Président d'alors, Olivier Ferrant, est auditionné pour le compte de la Commission des Affaires Constitutionnelles dans le cadre d'une mission d'information sur l'optimisation des dépenses publiques en 2009⁷³¹. Nouveauté en cette XIIIème législature, les think tanks investissent aussi timidement la Commission pour le Développement durable à travers la mention logique de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Environnement (FNH) à deux reprises durant l'année 2011. La Fondation est effet au cœur d'un débat entre députés sur le sujet des modes de financement et de gouvernance des associations de protection de l'environnement le 2

⁷³⁰ Là encore, la présence du CERI dans la comptabilisation des occurrences des think tanks dans les travaux parlementaires est à prendre avec mesure.

⁷³¹ Rapport d'information, Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration Générale de la République, *en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'optimisation de la dépense publique*, Assemblée nationale, 14/10/2009.

février 2011⁷³². Son fondateur est aussi auditionné le 6 juin de la même année à travers une mission d'information relative à l'analyse des possibles outils politiques favorables au maintien et au développement de la biodiversité⁷³³.

On remarque aussi la montée en puissance d'autres think tanks généralistes à vocation politique comme l'Institut Montaigne en 2009 dans le cadre de la Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration Générale de la République. Le think tank est en effet largement cité par les rapporteurs en tant qu'organisme ressource pour ces travaux, entre autres, sur les modes et niveaux de rémunération du patronat en France⁷³⁴. Au sein de la même commission, on remarquera aussi pour la première fois, la présence de l'IFRAP à travers l'audition de son Président d'alors, Bernard Zimmern et d'un autre de ses membres, Bertrand Nouel. Il est intéressant d'observer que ces auditions ne s'effectuent pas forcément en toute discrétion, au contraire, elles peuvent être relayées par les think tanks eux-mêmes, comme dans le cas présent où l'IFRAP diffuse les résultats de la mission d'information le 24 juin 2009 sur son site internet⁷³⁵.

Cette inflation de la présence des think tanks tout au long de la XIIIe législature s'explique par plusieurs facteurs. Elle est en effet concomitante au mouvement d'expansion de ces entités (Chapitre 2), qui, par leur multiplication, participent d'une part à rendre lisible l'objet think tank et d'autre part, à l'associer progressivement à une forme d'expertise légitime.

⁷³² Mission d'information, Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, *sur les modes de financement et de gouvernance des associations de protection de la nature et de l'environnement*, Assemblée nationale, 02/02/2011.

⁷³³ Mission d'information, Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, *relative aux enjeux et aux outils d'une politique intégrée de conservation et de reconquête de la biodiversité*, Assemblée nationale, 06/04/2011.

⁷³⁴ Rapport d'information, Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration Générale de la République, *sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux et des opérateurs de marchés*, Assemblée nationale, 07/07/2009.

⁷³⁵ Sur le site de l'IFRAP : <https://www.ifrap.org/emploi-et-politiques-sociales/remunerations-des-dirigeants-parachutes-dores-et-retraites-chapeau>

c) La XVe législature comme moment de consécration pour les think tanks dans le cadre des travaux parlementaires ?

La XVe législature (2012-2017) conforte la dynamique de diversification et d'intensification de la présence des think tanks dans les travaux des commissions sans pour autant marquer une véritable rupture avec la législature précédente, particulièrement à partir de l'année 2013. On remarque cependant la présence de nouveaux acteurs dans le panorama des commissions comme la Fondation Concorde, la FJJ ou encore la FONDAPOL. On peut aussi identifier la présence de nouvelles organisations, là encore dans le périmètre des think tanks à vocation politique, Génération Libre. On reconnaît également un investissement plus important des fondations à vocation européenne, particulièrement au sein de la Commission des Affaires Étrangères et des Affaires Européennes. Enfin, dans la trajectoire des années précédentes, les instituts internationalistes confortent leur présence d'organisations dominantes sur la scène des commissions parlementaires.

La Commission des Affaires Étrangère reste en effet l'un des espaces les plus ouverts aux think tanks et reçoit de nombreux think tankers dans le cadre d'auditions observées entre 2012 et 2017⁷³⁶. Son bilan est éloquent. En premier lieu, on constate que les think tanks historique des Affaires étrangères en France conservent voire, affermissent leur position. On reconnaît logiquement en tête des discussions, l'IRIS, représenté entre 2013 et 2016 par nombre de ses chercheurs comme Thierry Coville ou Serge Michailof à plusieurs reprises en février 2013, janvier 2014, mars et octobre 2016. Didier Billion, Directeur Adjoint de l'Institut est entendu quant à lui en avril 2014⁷³⁷, montrant définitivement l'implication des cadres et des chercheurs des entités représentées dans les travaux à l'Assemblée nationale. On remarquera aussi la présence de l'IFRI représenté par Claude Mandil et Cécile Maisonneuve directrice du centre énergie du think tank (fondatrice également du think tank La Fabrique de la Cité), mais aussi de Dorothee Schmid en 2016 dans le cadre du Programme Turquie / Moyen Orient de l'Institut⁷³⁸. Enfin, on observe la présence de Valérie Niquet en 2013, Directrice de la FRS⁷³⁹. Les liens historiques entre ces trois think tanks, notamment dans le cadre de leurs

⁷³⁶ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur le bilan d'activité de la commission des Affaires étrangères sous la XVe législature (2012-2017)*, Assemblée nationale, 14/03/2017.

⁷³⁷ Ibid.

⁷³⁸ Ibid.

⁷³⁹ Ibid.

travaux avec les différents gouvernements depuis la fin des années 1970 (chapitre 4) explique en grande partie leur ancrage comme espace d'élaboration de connaissances légitimes dans le cadre des travaux de l'Assemblée nationale.

Si la Commission des Affaires Étrangères conserve des liens historiques avec ces think tanks quasi institutionnalisés dans les affaires de l'État, la meilleure connaissance de l'écosystème des think tanks français par les personnels politiques à l'Assemblée et au gouvernement participe à une certaine diversification des entités sollicitées. À ce titre, la Fondation Robert Schuman et l'Institut Jacques Delors sont respectivement représentés en 2014 par leur Président, Jean-Dominique Giuliani, et Directeur, Yves Bertoncini, pour participer aux travaux de la commission⁷⁴⁰. Le changement de Présidence de l'Institut fondé en 1996 par Jacques Delors ne change en rien la dynamique d'intervention de son premier représentant, lorsque Enrico Letta, ancien Premier Ministre italien, est auditionné sur le sujet de l'avenir de l'Union Européenne le 5 octobre⁷⁴¹. Thierry Chopin, alors directeur des études à la Fondation Robert Schuman et chercheur associé au CERI, est aussi auditionné dans le cadre de la même commission pour venir s'interroger sur la prégnance du sentiment « euro-défiant »⁷⁴².

Ces quelques exemples traduisent la montée en puissance des think tanks européens à l'Assemblée nationale bien que leur terrain d'expansion reste peut-être plus important à Bruxelles qu'à Paris (chapitre 8).

Au-delà des organisations majeures spécialisées dans les relations internationales et les affaires européennes, nous observerons aussi la prise en compte nouvelle en 2014, de l'expertise d'organisations à vocation politique comme Terra Nova, alors doté d'un pôle « Europe », coordonné par Mathilde Bouyé, de la Fondation Jean Jaurès, représentée par Arnaud Chneiweiss, membre de « L'observatoire européen » de la fondation, et enfin de l'Institut Montaigne à travers la présence d'un membre de son Comité Directeur, Jean-Paul Tran Thiet⁷⁴³. Cette dynamique d'élargissement de l'expertise témoigne à la fois de la montée en puissance de certains des plus importants think tanks à vocation politique sur les questions

⁷⁴⁰ Ibid.

⁷⁴¹ Rapport d'information, Commission des Affaires Européennes, *sur l'avenir de l'Union Européenne*, Assemblée nationale, 01/03/2017.

⁷⁴² Ibid.

⁷⁴³ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur le bilan d'activité de la commission des Affaires étrangères sous la XIVe législature (2012-2017)*, Assemblée nationale, 14/03/2017.

relatives aux affaires européennes tout autant que l'identification de plus en plus manifeste des think tanks par les parlementaires français. Les différentes interpellations de la sphère parlementaire par des organismes comme l'OETT ou certains think tanks eux-mêmes, notamment par le tissage de réseaux solides, participent largement à ce phénomène.

La Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire est aussi particulièrement investie par l'expertise des think tankers à la fin de la période étudiée dans ces travaux. On retrouve en effet la présence d'acteurs clés dans la production de discours et de connaissances relative à l'environnement comme Jean-Marc Jancovici le 6 février 2013 ou encore celle de Nicolas Hulot pour la FNH le 4 février 2014⁷⁴⁴. Ici, les personnalités des deux acteurs semblent prévaloir là où, pour le premier, The Shift Project, créé en 2010, n'a pas encore véritablement percé sur la scène des laboratoires d'idées relatifs aux questions climatiques, environnementales et énergétiques, et pour le second, dont la personnalité prime finalement largement sur la Fondation qui porte son nom.

D'autres think tanks de poids investissent cependant cette commission comme l'IDDRI le 11 septembre 2013, à travers l'audition de sa directrice, Laurence Tubiana, dans le cadre du débat sur la transition énergétique et écologique⁷⁴⁵. On remarque également en mai 2015, la participation de Tancrède Voiturier, Directeur de programme Gouvernance du think tank, lors d'une table ronde dédiée au financement de la lutte contre le changement climatique⁷⁴⁶. L'IRIS intègre aussi les travaux de la commission en faisant participer l'un de ses chercheurs associés, Pierre Jacquemot, à la table ronde sur les objectifs du développement durable en avril 2015⁷⁴⁷.

La hausse significative de la présence des think tanks français à cette commission, créée le premier juillet 2009, répond d'un double processus. D'abord celui du développement des think tanks capables de déployer une expertise solide sur les questions environnementales, énergétiques ou climatiques et/ou bénéficiant de la notoriété de leurs fondateurs et fondatrices. En second lieu, cette augmentation répond au mouvement induit par la préparation, puis la mise en application de la loi de Transition énergétique pour la

⁷⁴⁴ Rapport d'information, Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, *sur le bilan des activités de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sous la XI^{Ve} législature (2012-2017)*, Assemblée nationale, 21/02/2017.

⁷⁴⁵ Ibid.

⁷⁴⁶ Ibid.

⁷⁴⁷ Ibid.

Croissance Verte (TECV). Logiquement, elle induit bien avant son lancement en 2015, une intensification cognitive dans le pays à laquelle les think tanks répondent largement.

Enfin, nous pointerons un certain intérêt sur la Commission des Affaires Économiques, non pas pour l'éventuelle profusion de think tanks qu'elle pourrait afficher dans son bilan – bien que certains manifestent leur présence comme l'IRIS lors d'une table ronde organisée en 2015⁷⁴⁸ – mais à travers la manière dont ses rapporteuses Laure de La Raudière (LR) et Corinne Erhel (PS) considèrent l'expertise extérieure à l'occasion de cette commission. Les deux députées présentent en effet, dans le cadre précis de la mission menée sur les objets connectés débutée en février 2016, l'objet think tank comme partie intégrante de l'expertise extérieure : « Ses rapporteuses, Mme Corinne Erhel et Mme Laure de La Raudière, ont rencontré de nombreux acteurs de l'écosystème des objets connectés et se sont nourries de l'analyse de think tanks et d'experts académiques, économistes ou sociologues. »⁷⁴⁹. Ici, l'expertise reconnue de l'objet think tank, constitue, sinon dans les faits, au moins dans les mots, le gage d'une forme de légitimation comme espace d'élaboration de savoirs légitimes dans une commission à travers laquelle ils ne se manifestent finalement qu'assez peu.

Les XIIIe et XIVe législatures marquent ainsi un tournant concernant la présence des think tanks dans les travaux parlementaires, ces organisations intégrant les commissions de manière plus massive mais aussi beaucoup plus diversifiée. On remarque d'une part l'intégration de nouveaux laboratoires d'idées, diversifiant la typologie des organisations présentes à l'Assemblée nationale bien que la Commission des Affaires Étrangères reste l'espace le plus marqué et que les organisations internationalistes y conservent une prédominance certaine.

Cette diversification s'explique par différents mouvements, d'abord celui d'identification grandissant des organisations généralistes et à vocation politique, mais aussi des organisations spécialisées sur les questions européennes et environnementales. Les enjeux grandissants autour de la relance de l'Union et du contexte de préparation et de mise en application de la loi TECV participent du même coup à ce processus.

⁷⁴⁸ Rapport d'information, Commission des Affaires Économiques, *sur le bilan d'activité de la Commission des Affaires Économiques sous la quatorzième législature*, Assemblée nationale, 22/02/2017.

⁷⁴⁹ Ibid. p85.

Ainsi, si on ne peut parler d'une véritable consécration des think tanks dans les travaux parlementaires, on reconnaît cependant une certaine intégration de leur écosystème dans la dynamique de certaines commissions, particulièrement la Commission des Affaires Étrangères qui profite logiquement de l'assise historique de certaines organisations comme l'IFRI, la FRS ou l'IRIS.

Cette approche générale de la pénétration des think tanks au sein de l'Hémicycle depuis la IXe législature, permet en définitive de comprendre le développement de ces laboratoires d'idées au prisme des travaux de fond de l'Assemblée nationale. Elle contribue à proposer une vision large de leur montée en puissance relative, sans pour autant déterminer un réel mouvement de massification de leur présence. Elle témoigne pourtant d'une véritable identification de ces organisations parmi les producteurs de biens cognitifs par les parlementaires qui en emploient régulièrement les compétences par le biais d'auditions ou de participation à des tables rondes.

Au-delà de cet aspect, il semble aussi important d'analyser la nature de leur intervention dans une compréhension plus qualitative de leurs discours et contributions à l'Assemblée nationale afin d'observer l'éventuelle profondeur de leurs contributions selon les différentes périodes que nous passerons ici au crible.

II. Les formes d'expertise des think tanks à l'Assemblée nationale : entre travaux de fond et savoirs à vocation d'influence

L'approche quantitative relative à la pénétration des think tanks français à l'Assemblée nationale permet d'observer les différentes phases d'investissement de ces organisations dans l'Hémicycle avec un engagement d'autant plus important au sein des XIIIème et XIVème législatures. Entre les années 1990 et 2010, l'objet think tank passe ainsi d'épiphénomène à espace de savoir reconnu comme légitime pour intervenir de plus en plus fréquemment dans les travaux parlementaires. Pour autant, cette approche ne doit pas nous éloigner d'une perspective plus qualitative pour comprendre à certains moments, lorsque les traces s'y prêtent, les différentes approches de forme et de fond proposées par ces organisations dans le cadre de leur statut d'organisation de production et de diffusion de savoirs.

L'analyse des travaux des think tanks français pour l'Hémicycle soulèvent ainsi différentes questions auxquelles nous tenterons de répondre. On peut en effet se demander qu'elles sont les stratégies mises en œuvre pour capter l'attention des députés, satisfaire leurs attentes et du même coup, se crédibiliser auprès d'un large pan du personnel politique français ? De quels champs relèvent les travaux de ces organisations à l'assemblée ? Quelles mutations subissent les savoirs, entre dimension informationnelle et approche prospective ? Les savoirs diffusés traduisent-ils une volonté d'influence sous-jacente ?

Enfin, pour tenter de répondre au mieux à notre problématique initiale, nous tenterons ici de comprendre dans quelle mesure ces transpositions particulières de différentes formes de savoirs, interviennent dans la trajectoire du développement des think tanks observés dans la sphère hexagonale.

1) Se projeter dans les affaires étrangères et stratégiques : les think tanks entre organisation de synthèse et d'influence

Dans la perspective chronologique et thématique adoptée dans le déroulé naturel de cette thèse, qui traduit d'une certaine manière les entrées successives par lesquelles s'épanouit l'objet think tank, nous aborderons en premier lieu différents cas d'usages de l'utilisation des think tanks internationalistes à travers les Commissions des Affaires Étrangères et de la Défense.

a) l'IFRI dans le travail parlementaire relatif à la loi de programmation militaire au milieu des années 1990

L'audition de T. De Montbrial le 25 mai 1994 pour la Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan dans le cadre de la réforme pour l'armée, met en lumière un mode d'intervention pluriel d'un think tank dédiés aux relations internationales dans les travaux parlementaires. Elle condense en effet les différentes dimensions de l'intervention du think tanker auprès du parlementaire, entre son rôle d'informateur dans le cadre d'une consultation classique d'expert, et son rôle d'influenceur à travers la formulation d'un bagage de recommandations stratégiques, ici celle du financement de l'armée française. Elle traduit aussi

l'approche prospective adoptée par le Directeur de l'IFRI, celle de l'armée et de l'armement français dans les reconfigurations à venir du pays dans les relations internationales et les conflits d'un XXI^e siècle à venir. Il faut dire que le sujet bat encore son plein en 1994, alors que l'Armée de Terre tend à se professionnaliser et que les reconfigurations technologiques, géopolitiques et géostratégiques mondiales invitent les acteurs politiques à repenser l'outil militaire français. Les travaux parlementaires alimentent alors ce sujet cher au gouvernement du premier ministre Jacques Chirac alors à la fin du mandat de François Mitterrand. Le sujet de la refonte de l'armée et par extension de la redéfinition du modèle stratégique français, occupe une telle ampleur que, selon Jean-François Bureau, ancien porte-parole du ministère de la Défense, il fasse l'objet d'une véritable mutation identitaire⁷⁵⁰.

Il est intéressant de voir que le Directeur de l'IFRI, dont le think tank est alors considéré comme une structure de confiance au sein de l'appareil exécutif et aux yeux des parlementaires, propose en cette audition du 25 mai une analyse de synthèse à différents niveaux pour participer au façonnement de la trajectoire de l'armée française à l'horizon des prochaines années. Il s'intéresse alors particulièrement à la capacité de mobilisation et de projection de l'armée française dans les conflits de demain en affirmant une première réalité, celle de la mutation de la nature des interventions à venir, on peut lire alors dans le PV de son audition : « Dans la période d'après-guerre froide que nous connaissons aujourd'hui, il est très difficile d'imaginer un scénario où les intérêts français seraient directement spécifiquement menacés, de sorte que la France aurait à intervenir seule, de façon massive et prolongée. Dans les années à venir, les hypothèses les plus plausibles sont plutôt des actions où la France sera amenée à s'engager pour la défense d'intérêts collectifs. »⁷⁵¹. On retrouve en ce début d'intervention, la vocation scientifique de l'approche, selon laquelle le *think tanker* établit ses hypothèses. Dans le cas précis, la mutation des conflits post guerre froide transforme la notion même de menace et doit participer au renouvellement de la pensée stratégique dans l'Hexagone.

Cette hypothèse de départ construit la structure du propos qui s'en suit, efficace, synthétique, tout en emboîtant différentes dimensions. En premier lieu, le Directeur de l'IFRI propose un

⁷⁵⁰ Jean-François BUREAU, *La réforme militaire en France : une mutation identitaire*, « Politique Étrangère », 1997.

⁷⁵¹ Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, *sur la politique militaire de la France et son financement*, Assemblée nationale, 02/07/1993. Procès-verbal de l'audition de Thierry de Montbrial, Directeur de l'Institut Français des Relation Internationale, 24/05/1994, p93.

diagnostic général, celui du rôle stratégique de la France dans les affaires stratégiques européennes et plus généralement internationales en ce milieu des années 1990. Comme on peut le lire en introduction du propos, le Directeur de l'IFRI insiste sur la scientificité du propos : « Comme on peut le faire en médecine, on ne peut élaborer de thérapeutique si au préalable on ne dispose pas d'un diagnostic fiable. »⁷⁵². Ce diagnostic préliminaire rappelle entre autres la difficulté à saisir les conflits de la fin du XXe siècle, notamment en Europe en prenant pour exemple le cas de la Bosnie Herzégovine. Le think tanker insiste d'ailleurs sur cette dimension partagée par de nombreux spécialistes : « Lors d'une récente réunion aux États-Unis qui rassemblait tous les grands spécialistes des relations internationales il a été impossible de dégager un accord entre les participants sur la nature du conflit bosniaque. Cette question est pourtant essentielle car, de sa réponse, dépend le type de stratégie militaire à mettre en œuvre [...] Cette difficulté à dégager une analyse commune plaide également pour l'affirmation d'un leadership »⁷⁵³. Aussi, le *think tanker* pointe l'incapacité latente pour l'Union, de prendre une quelconque forme de leadership militaire dans une période où l'on constate un repli-isolationniste des États-Unis suite à la première guerre du Golfe. Le fondateur de l'IFRI est très clair, « l'Europe n'est pas prête à prendre le relais »⁷⁵⁴. Entre difficile appréhension des conflits de demain et incapacité de l'Europe à les réguler dans une vision de court terme, le constat est posé. T. de Montbrial rappelle du même coup, dans son rôle de représentant et d'auto-promoteur de l'IFRI, l'importance du think tank dans sa veille en la matière, notamment par sa participation aux événements centraux relatifs aux affaires internationales.

Au-delà de ce diagnostic, T. de Montbrial intègre une approche d'anticipation sur les zones de tensions dans une Europe marquée par les guerres régionales à ses portes et à l'intérieur, en faisant notamment référence à la Tchétchénie, aux conflits d'ex-Yougoslavie, mais aussi en s'intéressant particulièrement au cas de l'Ukraine. En ce milieu des années 1990, le pays pourrait en effet sombrer dans un conflit interne dans les années à venir, et ce par un certain nombre de facteurs : Sécession de la Crimée au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, effondrement de la situation économique et sociale qui exacerberait les tensions ethniques, ou encore, la détérioration des relations entre les deux présidents (Kravtchouk et

⁷⁵² Ibid.

⁷⁵³ Ibid. p94.

⁷⁵⁴ Ibid. p95.

Eltaine) ou leurs successeurs, notamment lorsque T. de Montbrial pointe le risque de manipulation par les russes des minorités ethnique⁷⁵⁵. Loin d'un regard admiratif susceptible de consacrer T. de Montbrial en Futurologue des conflits du XXI^e siècle, on ne peut que mettre en évidence la prise en compte multifactorielle de son analyse, prudente et rigoureuse. Sans témoigner d'une quelconque originalité quant à bousculer les schémas de pensée, elle se révèle finalement particulièrement juste.

Ainsi, avant même de parler des affaires militaires de la France, sujet initialement consacré à cette mission d'information, le *think tanker* propose à la commission des finances la prise en compte du contexte général à travers lequel il entend proposer ses recommandations, soulignant la rigueur de son propos, entre diagnostic général étayé et anticipation de moyen terme.

La construction intellectuelle du propos de T. de Montbrial interroge particulièrement lorsque ce dernier trace, au-delà de sa mission d'information, les contours généraux de ses recommandations, notamment lorsqu'il reprend sa ligne initiale relative à la notion de redistribution du leadership : « C'est justement parce que ce leadership n'existe pas aujourd'hui qu'il est essentiel de travailler à sa constitution future »⁷⁵⁶. Le directeur de l'IFRI consolide son argumentation en insistant sur le projet d'Union de l'Europe Occidentale et la création de l'Eurocorp, projet d'approfondissement de la défense commune de l'Union encore prometteur en cette fin du XX^e siècle. Il justifie du même coup le rôle de l'Union Européenne de la Défense dans la remise au centre de la France – considérée ici comme étant parmi le trois principaux pays d'Europe ayant la capacité de mobiliser une force de projection militaire dans un temps relativement court⁷⁵⁷ – dans la gouvernance stratégique du Vieux Continent. Il confirme le propos en ces termes: « la France doit se fixer comme but d'être capable, le cas échéant, d'agir comme leader d'une coalition en Europe, ainsi que les Etats-Unis l'ont été pour la guerre du Golfe. »⁷⁵⁸. Le modèle de leadership étasunien constitue ainsi aux yeux de T. de Montbrial un exemple transposable au leadership de la France dans le cadre de l'Union Européenne, et une recommandation valable à transmettre aux députés de la commission dans le cadre de cette mission d'information.

⁷⁵⁵ Ibid. p94.

⁷⁵⁶ Ibid. p95.

⁷⁵⁷ Ibid.

⁷⁵⁸ Ibid.

Il s'engage ensuite dans des recommandations plus spécifiques en resserrant la focale sur l'impératif de spécialisation militaire dans le cadre de la réforme en cours. Il propose en effet que les prochaines lois de programmation militaire de la France s'inscrivent dans le sens de la spécialisation et la professionnalisation de l'armée tout en intégrant ce que l'on pourrait désigner comme un interventionnisme intermédiaire à travers l'implication du pays dans des théâtres n'excédant pas un rayon de 4000 kilomètres⁷⁵⁹. Il s'agirait alors dans les choix à venir, d'avoir, dit-il, «le courage de limiter et de mieux cibler les interventions »⁷⁶⁰ afin de contourner ce qu'il désigne alors comme le «saupoudrage »⁷⁶¹ susceptible de convenir aux deux positions antagonistes alors prédominantes dans le débat sur la présente loi de programmation, entre les positions isolationnistes et les partisans d'une paix armée. Le directeur de l'IFRI puise dans son histoire récente en prenant pour exemple l'influence centrale des conflits d'ex Yougoslavie sur la trajectoire européenne⁷⁶². Le propos est alors explicite, toute position attentiste est à proscrire et la position de la France, jusqu'à la construction de son armée dans le moyen terme, doit se penser dans le sens d'un interventionnisme ciblé et avec des moyens spécifiques, loin des modèles d'opposition de la guerre froide. Il s'inscrit alors dans une ligne politique claire dont le consensus ne paraît pas encore admis en 1994, notamment concernant la spécialisation de l'armée et sa professionnalisation.

Ainsi, au-delà de son seul avis d'expert, c'est bien une trajectoire politique en matière de relation internationale et de défense qui est tracée par T. de Montbrial, celle empruntée par la France au cours des années 2000 et 2010, à savoir, des tentatives répétées quant à se poser comme force militaire « motrice » en Europe⁷⁶³ tout en tentant d'incarner une force de mobilisation symbolique à travers une position néo-universaliste.

Il est intéressant d'observer que cette corrélation entre le propos à forte teneur politique et stratégique tenu en 1994 par T. de Montbrial et la trajectoire militaire de la France durant les années 2000 et 2010, peut s'interpréter de différentes manières. Si l'on se porte sur l'angle

⁷⁵⁹ Ibid. p96.

⁷⁶⁰ Ibid.

⁷⁶¹ Ibid.

⁷⁶² Ibid.

⁷⁶³ Nous entendons ici le mouvement multiforme qui voit la position proactive de la France sur les questions stratégiques. Elle concerne ainsi les projets industriels stratégiques européens, la politique commune d'organisation d'une force armée européenne ou, qui vise dans les conflits, à occuper la place à la fois coûteuse et symbolique, de leader.

unique de l'influence à destination des décideurs, la place du think tank peut se voir largement surévaluée voire, fantasmée. Au-delà de cette corrélation, on constate en effet que les recommandations de l'IFRI, conjuguées avec des liens forts auprès de l'industrie militaire française – dont l'amitié connue entre T. de Montbrial avec Serge Dassault – présent lui aussi parmi les membres auditionnés par la commission en question, et sa participation à des sommets controversés comme le Bildenberg ou sa participation à des groupes comme Le Siècle, contribue largement à construire l'objet think tank comme structure d'influence imprégnée d'une culture de la collusion entre intérêts privés et intérêts de l'État. A ce titre, cette vision rejoint celle observée par M. Patard dans son analyse des représentations controversées des think tanks aux États-Unis⁷⁶⁴.

Si la part des think tanks français dans l'organisation de la convergence des intérêts privés et publics est bien réelle – elle ne doit ainsi en aucun cas être exclue sous couvert qu'elle relèverait uniquement d'un discours potentiellement complotiste – il convient cependant d'interpréter cet objet dans une approche complémentaire et plus nuancée.

On constate que l'IFRI et grand nombre de think tanks, manifestent un intérêt certain quant à cultiver leurs contacts auprès des sphères industrielles et politiques qui contribuent largement à leur survie. Dans la ligne de ce que nous pourrions considérer comme un impératif matériel, cette proximité incarne aussi le besoin pour le think tank, notamment par le biais d'une sociabilité savante prononcée, d'observer une veille informelle sur la compréhension des intérêts des différents espaces décisionnels qui régissent en partie leur existence. Cette perspective interactionnelle doit s'observer à travers un cadre où les intérêts de l'État et de la grande entreprise, manifestent une convergence, voire des situations de connivence particulièrement prononcées depuis les années 1950.

De cette manière, nous observons ici l'IFRI, et plus généralement la plupart des think tanks en France, comme une entité qui aurait tendance à bien saisir les mouvements intellectuels de fonds au sein du pouvoir, notamment en cultivant des relations étroites avec ses acteurs : secrétaires d'Etats, haut-fonctionnaires, sénateurs, député, etc. mais aussi avec la décision économique. Ces organisations gardent ainsi pour objectif de proposer des études et recommandations assez consensuelles pour séduire le plus grand nombre et asseoir une forme d'autorité intellectuelle supposée neutre. Équipées d'un bagage académique réputé

⁷⁶⁴ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p11-12.

solide, ces dernières avancent ainsi une argumentation rationnelle régulièrement érigée comme vertu, voire, comme ADN du think tank. Dans le cas présent, moins que l'information voire, l'intervention presque presciente que suppose la projection du think tanker aux parlementaires, il n'est pas rare de voir ce dernier s'intégrer et alimenter une dynamique déjà en marche, plutôt que de proposer une vision en rupture.

Loin d'incarner le changement profond, les think tanks tendraient plutôt à s'inscrire dans une continuité tout en évoluant en fonction de l'air du temps. Si l'intervention de T. de Montbrial marque par sa vocation à se projeter en anticipant les évolutions du monde à venir en ce milieu des années 1990, les think tanks, au cours des décennies suivantes, participent activement dans les missions d'information particulièrement spécialisées dans les travaux de l'Assemblée nationale.

b) Les think tanks français pour comprendre le monde dans les années 2000 et 2010 : les organisations internationalistes au cœur de l'information auprès des parlementaires

Comme nous avons pu le voir, la participation des think tanks internationalistes aux travaux de l'Hémicycle s'accroît et se diversifie de manière toujours plus significative entre les XIIème et XIVe législatures. La FRS et l'IRIS participent pleinement à cette dynamique qui contribue à la fois à faire exister l'objet think tank en dehors du seul modèle de l'IFRI, tout en amplifiant l'ampleur du phénomène auprès des parlementaires.

Pour autant, le premier think tank français manifeste toujours son intervention à l'assemblée, notamment grâce à la diversification de ses membres et de champs de spécialisation. Pour exemple, Valérie Niquet, responsable du Centre Asie de l'institut, s'exprime le 3 juin 2009 dans le cadre de la Commission des Affaires Étrangères, alors présidée par Axel Poniatowski (UMP), dans le cadre d'une table ronde sur la Corée du Nord⁷⁶⁵. Elle s'exprime alors sur les enjeux soulevés par la nature des relations bilatérales et multilatérales entre les États-Unis et les États voisins de la République populaire nord-coréenne face à la

⁷⁶⁵ Compte-rendu de la commission des Affaires Étrangères, *Table ronde sur la Corée du Nord en présence de Mme Valérie Niquet, directeur du Centre Asie à l'Institut français des relations internationales (IFRI), M. Jacques Bouchez, directeur adjoint à la sécurité et à la non-prolifération au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et M. Martin Briens, sous-directeur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires au ministère des affaires étrangères et européennes* », 03.06.2009, Assemblée nationale .

nucléarisation de cette dernière⁷⁶⁶. Si le propos tient en grande partie de l'information à destination des députés, la spécialiste de l'aire asiatique propose également son interprétation des différentes conséquences politiques et stratégiques induites par les positions bellicistes nord-coréenne, notamment dans le cadre des essais balistiques d'avril 2009⁷⁶⁷.

Le 25 janvier 2012, V. Niquet intervient de nouveau à l'assemblée lors d'une nouvelle table ronde organisée par la Commission des Affaires Étrangères et Européennes, mais cette fois-ci non plus en tant que membre de l'IFRI, mais au titre de Responsable du pôle Asie de la FRS. Toujours sur le sujet de la Corée du Nord, elle est alors auditionnée sur le sujet général des conséquences possibles de la disparition de Kim Jong-Il et de la succession de Kim Jung Un, son fils⁷⁶⁸. Elle se penche ainsi plus largement sur la faction au pouvoir, notamment en pointant la focale sur la tante et l'oncle du chef d'Etat Nord-Coréen, réputés proche de Pékin par leur position centrale sur l'industrie d'exportation et par la même, sur le réseau de corruption intrinsèquement lié au fonctionnement du pays⁷⁶⁹. La spécialiste de l'Asie pointe ainsi la focale chinoise dans la compréhension de l'évolution de la Corée du Nord et de ses enjeux, notamment en s'intéressant aux dissensions internes qui animent la classe politique chinoise sur la question en prenant pour référence son actualité récente (cf. XVIIIe congrès du Parti Communiste). Elle évoque ensuite les éléments spécifiquement liés aux questions stratégiques entre les deux Etats, l'un étant la clef de compréhension de l'autre, que ce soit en termes d'apports pétroliers ou d'accords passés sur le développement nucléaire⁷⁷⁰.

Elle s'attache aussi au cours de la séance à répondre à différentes questions relativement spécifiques posées par les députés et membres de la commission, Jean-Michel Boucheron, Patrick Labaune ou encore Chantale Bourragué sur divers sujets comme l'appréhension des liens entre la Chine et la Corée sur le programme nucléaire coréen⁷⁷¹. Elle occupe bien ici la posture d'experte de la situation géopolitique et militaro-industrielle nord-coréenne, prompte à délivrer une information retraitée à destination du personnel politique

⁷⁶⁶ Ibid. p5.

⁷⁶⁷ Ibid.

⁷⁶⁸ Compte-rendu de la Commission des Affaires Étrangères, Assemblée nationale. *Réunion sur la Corée du Nord, en présence de M. Pierre Rigoulot, directeur de l'Institut d'Histoire, et de Mme Valérie Niquet, responsable Asie à la Fondation de la recherche stratégique (FRS)*, 25. 01. 2012.

⁷⁶⁹ Ibid.

⁷⁷⁰ Ibid.

⁷⁷¹ Ibid.

à travers la Commission des Affaires Étrangères, un personnel en manque d'information ou en recherche d'éléments complémentaires sur des sujets précis et particulièrement complexes.

On pourra aussi relever à travers la posture de Valérie Niquet l'importance de la circulation des mêmes « experts » entre les différents instituts étudiés comme c'est par exemple le cas dans le cadre des think tanks français associés à la question européenne⁷⁷². Ce dernier élément pointe la centralité de la notion de mise en réseau de la connaissance au sein de ces « officines de la connaissance pratique », pour reprendre les mots d'Ariel Colonomos en 2012⁷⁷³. Loin de s'inscrire dans la recherche de rupture, on retrouve en effet souvent des lignes semblables dans la trajectoire cognitive adoptée par ces différents instituts. Souvent, la circulation des mêmes acteurs et actrices entre les organisations en question, participe à un certain sentiment de linéarité de la pensée produite en leur sein. Au-delà d'exprimer une éventuelle « guerre des idées » comme l'avancait l'ouvrage de Martine Royaux et Stephen Bouchers en 2006⁷⁷⁴, on peut aussi émettre l'idée que les think tanks manifestent une certaine tendance à mettre en évidence des propositions lissées, susceptibles d'être facilement audibles pour les décideurs.

Enfin, V. Niquet illustre aussi, au-delà de la question des think tanks, la reconnaissance progressive de la figure et du statut de think tanker, faisant preuve de son niveau de spécialisation pour répondre aux attendus des parlementaires. Ils s'inscrivent ainsi progressivement, au même titre que T. de Montbrial dans les années 1990 ou V. Niquet dans ce cas précis, comme des figures reconnues et légitimes à produire un savoir auxiliaire de l'action de l'État en gagnant la confiance des commissions.

L'IRIS, autre think tank de poids parmi l'écosystème français et pionnier parmi ce que nous considérons ici comme la seconde vague des think tanks en France, participe lui aussi activement aux travaux des Commissions. Là encore, si la présence de l'institut au sein de l'Hémicycle dépend au départ largement de son fondateur, de nombreux think tankers en son

⁷⁷² Voir, Jordane PROVOST, *Think tanks et participation à l'élaboration du politique. Enjeux européens et énergétiques pour un groupe particulier d'experts*, dans : (Dir) Christine BOUNEAU et David BURIGANA, *Experts and Expertise in Science and Technology in Europe since the 1960s, Organized civil Society, Democracy and Political Decision-making*, Peter Lang, Coll. « Euroclio », 2018.

⁷⁷³ Arie COLONOMOS, *La politique des oracles, raconter le futur aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, Coll. « Bibliothèque des Idées », 2014.

⁷⁷⁴ Stephen BOUCHER, Martine ROYO, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, Paris, Edition Le Félin, Coll. « Échéance », 2006.

sein gagnent progressivement leur légitimité, à la fois par la garantie du label de leur think tank (encore informel avant 2016, cf. Chapitre 2) et par leur propre niveau de spécialisation.

L'institut est par exemple particulièrement présent sur différents sujets au tout début des années 2010 dans le cadre de la Commission des Affaires Étrangères et mobilise à ce titre un certain nombre de ses spécialistes. Entre 2009 et février 2012, le think tank intervient en effet à sept reprises par l'audition de plusieurs de ses chercheurs et cadres :

- Le 18 mars 2009 sur la situation au Soudan et la question du Darfour à travers la participation de Philippe Hugon, Directeur de Recherche à l'Institut⁷⁷⁵,
- avec la présence de son Directeur-Adjoint d'alors, Didier Billion, le 30 juin 2009, sur la place de la Turquie sur la scène internationale⁷⁷⁶,
- sur la Syrie et son rôle dans la communauté internationale, le 27 janvier 2010 avec Mikail Barral, spécialiste du Moyen-Orient⁷⁷⁷,
- Olivier Guillard, Directeur de Recherche à l'Institut, intervient sur la situation le 1^{er} février 2011 sur le sujet de la Birmanie⁷⁷⁸,
- Thierry Coville, Chercheur associé du think tank est auditionné le 15 mars 2011 pour faire part de ses connaissances sur l'Iran après 2008, principalement sur l'état de l'économie dans le pays⁷⁷⁹,
- Jean-Yves Camus, également chercheur associé de l'IRIS intervient dans le cadre de la situation intérieure en Belgique le 31 janvier 2012⁷⁸⁰,
- Enfin, Francis Perrin, Professeur à l'Institut, représente cette fois-ci le think tank dans le cadre de la Commission des Affaires Économiques sur le sujet du prix des matières premières⁷⁸¹, rappelant la capacité des instituts internationalistes à se mobiliser sur les questions énergétiques et géoéconomiques.

⁷⁷⁵ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la situation au Soudan et la question du Darfour*, Assemblée nationale, 03/02/2010.

⁷⁷⁶ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur le rôle de la Turquie sur la scène internationale*, Assemblée nationale, 07/07/2010.

⁷⁷⁷ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la place de la Syrie dans la communauté internationale*, Assemblée nationale, 16/06/2010.

⁷⁷⁸ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la situation en Birmanie*, 12/07/2011.

⁷⁷⁹ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur l'Iran après 2008*, 05/10/2011.

⁷⁸⁰ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la situation intérieure en Belgique*, Assemblée nationale, 15/02/2012.

⁷⁸¹ Rapport d'information, Commission des Affaires Économiques, *sur le prix des matières premières*, Assemblée nationale, 19/10/2011.

On reconnaît ainsi la capacité de l'IRIS à mobiliser un public large de ses chercheurs et cadres susceptibles de se déployer sur un grand nombre de sujets, en couvrant des aires géographiques particulièrement larges, de l'Afrique à l'Europe en passant par l'Asie, tout en retenant une spécialisation affirmée sur le Moyen-Orient. L'institut délivre une information de première main actualisée, soumise à l'interprétation de ses spécialistes qui peuvent occuper la position de sachants légitimes auprès de commission d'autant plus soucieuse de renforcer la teneur de leur expertise depuis 2008.

Le développement de l'expertise des think tanks dédiés aux relations internationale à l'Assemblée nationale traduit aussi le mouvement de diversification qui s'opère sur le marché des think tanks depuis l'arrivée de nouveaux entrants dans les années 1990

Ainsi, les think tanks occupent progressivement à la charnière des années 2000 et 2010 une position légitime dans les auditions relatives aux travaux des commissions. S'ils prennent une place majeure parmi l'écosystème observé, ils n'en demeurent pas moins accompagnés par leurs homologues généralistes, eux aussi capables de faire valoir leur expertise sur des sujets variés.

2) Lorsque les think tanks participent à la structuration des travaux de l'Assemblée nationale

Nous avons pu observer jusque-là la manière dont les think tanks observés participaient au mouvement plus vaste de densification et de diversification de l'expertise dans les travaux de l'Assemblée nationale, les auditions de think tankers, chercheurs associés et cadres, constituant le mode d'entrée principal de ces organisations. Cependant, on peut observer à plusieurs reprises au cours des années 2010 que certains think tanks étudiés affichent un niveau d'intégration plus élevé en participant, soit à l'accompagnement plus approfondi des travaux parlementaires, soit, littéralement, à l'organisation des travaux et événements parlementaires. Bien que le processus soit beaucoup plus rare que les auditions de think tankers devenue courante et par là même, peut-être moins significatif concernant de développement de ces organisations, il convient ici d'en aborder la dynamique, ne serait-ce que pour les vertus de visibilité et de crédibilité qu'en gagne l'appellation.

a) Animer les travaux de l'Assemblée sur les questions sociétales à l'heure de « l'identité » : le cas de la Fondation Jean Jaurès (FJJ) et de la Fondation pour l'Innovation Politique (FONDAPOL)

Le sujet de l'identité observe une certaine recrudescence dans le discours à la fin du mandat Chirac et particulièrement sous le mandat Sarkozy, au point que le Parti Socialiste se réapproprie ces questions sous le mandat Hollande. La problématique, après 2012, est alors au cœur du discours et des attentions politiques, tantôt pour séduire un peu vainement, par l'apologie du clivage, l'électorat grandissant du Front National, tantôt pour s'insérer laborieusement dans un débat déjà déployé de longue date par l'extrême droite.

L'année 2015 marque alors l'avènement d'un nouveau chantier dans les travaux de l'Hémicycle sous la présidence de Claude Bartolone (PS), à travers la mise en œuvre d'une mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine. Comme le précise le Président de l'Assemblée nationale : « C'est le Président de la République qui, lors de ses vœux aux corps constitués et aux bureaux des assemblées, a souhaité confier au Parlement cette réflexion portant, selon ses propres mots, « sur toutes les formes d'engagement et sur le renforcement de l'appartenance républicaine »⁷⁸². La réflexion portera sur plusieurs mois jusqu'au 9 avril 2015, date à laquelle la mission se clôture. Au-delà de son sujet, l'intérêt de cette mission porte essentiellement sur la nature à travers laquelle seront sollicités deux des think tanks généralistes à vocation politique les plus importants du pays, la Fondation Jean Jaurès (FJJ) et la Fondation pour l'Innovation Politique (FONDAPOL). Les deux organisations se portent en effet largement durant les années 2010 sur les questions d'ordre sociétal, touchant de près ou de loin au sujet large de l'identité républicaine. Les deux Fondations ont d'ailleurs déjà travaillé ensemble sur des sujets associés. En 2013, elles œuvrent de concert lorsqu'il s'agit de valoriser les travaux de Gwenaëlle Gault, *Les valeurs des franciliens*⁷⁸³ à la FONDAPOL qui, précise-t-on sur le site internet du think tank, on « fait l'objet d'un colloque intitulé « Ile-de-France : une région unique ? », organisé le 7 octobre 2013. »⁷⁸⁴

Le Président de l'Assemblée semble en effet soucieux d'organiser la réflexion de cette mission sous l'angle de la diversité politique et de la crédibilité intellectuelle en prenant en compte

⁷⁸² Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°1, 19/02/2015, p2.

⁷⁸³ Gwenaëlle GAULT, *Les valeurs des franciliens*, publication numérique, Fondation Pour l'Innovation Politique, Fondation Jean Jaurès, décembre 2013.

⁷⁸⁴ Sur le site de la FONDAPOL : <http://www.fondapol.org/etude/guenaelle-gault-les-valeurs-des-franciliens/>

deux fondations reconnues comme légitimes à intervenir sur des sujets des sociétés et réputées pour alimenter essentiellement, pour la première, la réflexion du Parti Socialiste et celle de droite et du centre-droit pour la seconde. Aussi, leur participation à ces travaux tient aussi de leur activité à la fois de promotion multicanaux sur ces sujets, notamment en termes d'organisation événementielle, mais aussi sur les différents sujets de sociétés traités par les deux fondations.

C. Bartolone présente alors leur rôle dans les trois mois de la mission : « je salue les représentants de deux grandes fondations politiques de notre pays, la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation pour l'innovation politique, à qui j'ai proposé de s'associer à nos travaux. Ces deux fondations réaliseront conjointement une vaste étude d'opinion, étude qui sera menée en deux temps en partenariat avec l'institut Harris Interactive: tout d'abord à travers un état des lieux de l'opinion dont nous disposerons rapidement ; ensuite par un regard porté sur les propositions qui émergeront de nos travaux. »⁷⁸⁵.

Il est intéressant d'observer dans la description des travaux la place accordée aux deux think tanks associés à la bonne conduite de l'étude d'opinion. On remarque aussi l'importance de l'externalisation de la recherche dans ce processus, notamment au travers de l'agrégation de données. L'institut Harris Interactive semble alors constituer la cheville ouvrière de ce qui sera considéré comme le préalable nécessaire à la proposition de plusieurs recommandations en fin d'étude. L'institut de sondage largement connu aujourd'hui pour ce qu'il désigne comme « études » sur son site internet, « Nos outils nous permettent de réaliser des études en 24h tout compris »⁷⁸⁶. Si nous émettons quelques doutes sur la nature du «tout compris » dans la crédibilité d'une recherche de fond comme l'appellerait le sujet, ce cas d'usage des think tanks témoigne alors de leur propension à fonctionner en réseau avec des instituts reconnus par la sphère politique tout en collaborant eux-mêmes, dans une stratégie d'autopromotion, à l'animation des réflexions auprès des parlementaires. La question du bord politique supposé du think tank semble alors moins importante que la participation à des travaux d'envergure au sein de l'Hémicycle. Enfin, les impératifs de rapidité, soulignés comme élément de valeur

⁷⁸⁵ *Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine*, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°1, 19/02/2015, p2.

⁷⁸⁶ Sur le site l'Institut Harris Interactiv : <https://harris-interactive.fr/entreprise/partis-pris/>

ajoutée par le C. Bartolone, permet d'observer la manière dont est perçue l'expertise des think tanks sur ce pan spécifique du marché des biens politiques.

On peut aussi relever le niveau d'investissement des deux think tanks au regard des moyens déployés pour mener à bien l'animation de cette mission, organiser, entre autres, à travers l'audition d'un panel large d'intervenants jugés spécialistes ou acteurs de terrain capables de fournir des informations clés sur la problématique de l'appartenance républicaine. Les représentants des deux organisations, notamment leurs cadres, assistent en effet au travail des députés à l'occasion des auditions. Gilles Finchelstein, Directeur Général de la FJJ, assiste par exemple à la séance du 19 février 2015 à l'occasion de l'audition ouverte à la presse de Mohamed Mechmache, Porte-Parole du collectif ACLEFEU et Co-Président de la coordination de « Pas sans nous », organisations dédiées la lutte contre la stigmatisation des territoires relégués et à l'inclusion politique, sociale et économique de leurs acteurs. Le Directeur de la FJJ fait alors partie des missionnés pour interroger l'acteur de terrain sur le sujet de la démocratie d'interpellation⁷⁸⁷. Il intervient également lors de la séance du 5 mars 2015 dans le cadre de l'audition de Valérie Becquet, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise sur le sujet de l'abaissement de l'âge du droit de vote⁷⁸⁸. La FJJ mobilise aussi son Président, Henri Nallet, lors de la séance du 26 février durant de laquelle il interroge Marie-Françoise Martin, présidente de la Confédération syndicale des familles, à propos des Projet Éducatifs Territoriaux (PEDT)⁷⁸⁹.

De la même manière, Dominique Reynié, Directeur de la FONDAPOL et habitué des plateaux télévisés – particulièrement celui de C dans l'Air qui accueille au passage régulièrement des *think tankers* – intervient à une dizaine de reprises à l'animation de ces auditions. Il participe par exemple lui aussi à l'entretien de la Présidente de la Confédération Syndicale des Familles⁷⁹⁰, à celui de Michel Guilbert, vice-président de Génération Mouvement, sur la question de l'inclusion numérique des personnes âgées⁷⁹¹, ou encore, de

⁷⁸⁷ *Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine*, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°3, 19/02/2015, p5.

⁷⁸⁸ *Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine*, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°5, 05/03/2015, p5.

⁷⁸⁹ *Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine*, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°6, 26/02/2015, p7.

⁷⁹⁰ *Ibid.* p8.

⁷⁹¹ *Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine*, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°11, 12/03/2015, p4.

nouveau au côté de Henri Nallet, dans le cadre d'un entretien auprès de Dominique Marmier, Président de Familles Rurales, sur le sujet de la formation des jeunes à la citoyenneté⁷⁹².

Preuve du niveau d'investissement des deux think tanks, les personnalités recensées dans le rapport final remis au Président de la République le 15 avril 2015, témoigne de l'importance des cadres mobilisés au cours de la mission. La FJJ fait en effet intervenir au-delà de ses Directeur et Président, son Directeur Général Adjoint depuis 2009, Laurent Cohen et Aline Grange, directrice du secteur Études et Recherche de la Fondation⁷⁹³. Il en est de même pour la FONDAPOL qui mobilise également au côté de Dominique Reynié, Christophe De Voogd, membre du conseil scientifique et d'évaluation et Salima Saa, membre du conseil de surveillance⁷⁹⁴.

Ainsi, du début de la mission Jusqu'à la remise du rapport final, on peut observer que les think tanks interviennent à plusieurs registres, en premier lieu, dans le processus d'externalisation de la recherche en s'insérant dans la mécanique organisationnelle d'agrégation de données opérée par l'Institut Harris Interactiv.

Dans un second temps, ils participent à l'animation des auditions d'experts et acteurs de terrains qui conduiront, en définitive, à ériger un ensemble de recommandations à destination du Président de la République, François Hollande. Si la participation à cette mission constitue un marqueur fort pour deux fondations largement reconnues, elle renforce tout de même leur crédibilité auprès du pouvoir en accédant notamment, par les travaux de l'Assemblée nationale, à l'oreille présidentielle. Elle rappelle aussi l'importance de l'affichage et de l'autopromotion pour ces deux think tanks qui apparaissent en tête d'affiche, aux côtés du Président de l'Assemblée nationale et des députés mobilisés pour la mission, lors de la remise du rapport du 15 avril 2015. La symbolique du sujet abordé dans le contexte de 2015 et d'un mandat présidentiel fortement marqué par les questions sociétales ne fait ici que renforcer la portée de l'affichage de ces deux organisations. De manière plus générale, cette année 2015

⁷⁹² *Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine*, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°12, 12/03/2015, p6.

⁷⁹³ Mission dirigée par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, *Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique. La République par tous et pour tous*, 15 avril 2015, p31. Disponible sur le site de l'Assemblée nationale. Lien : <https://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/mission-engagement-et-appartenance-republicaine/a-la-une/rapport-du-president-claude-bartolone-sur-l-engagement-citoyen-et-l-appartenance-republicaine>

⁷⁹⁴ Ibid.

qui voit un mouvement concomitant d'intensification et de diversification de l'intervention des think tanks à travers l'Assemblée nationale, ne fait que renforcer l'idée que cette mission, dans son ensemble, constitue la trace d'une manifestation plus générale d'un long travail de reconnaissance et de crédibilisation de ces organisations auprès de la sphère législative.



Première image de la vidéo relative à la présentation officielle des résultats de la mission de réflexion sur le site de l'Assemblée nationale. On y voit apparaître Dominique Reynié au centre et Gil Finchelstein à gauche. Ces moments sont particulièrement importants dans la stratégie de promotion des think tanks qui jouent ici le renforcement de leur crédibilité et de leur rayonnement auprès de la sphère politique.

Source: <https://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/mission-engagement-et-appartenance-republicaine/a-la-une/rapport-du-president-claude-bartolone-sur-l-engagement-citoyen-et-l-appartenance-republicaine>

b) S'inviter à l'agenda de l'Hémicycle ou participer à la composition de ses problématiques ?

En de rares occasions, les think tanks s'invitent, dans leur rôle d'informateur et producteur de connaissance, dans la construction des problématiques et l'organisation événementielle à l'Assemblée nationale et ce par différents biais, particulièrement depuis les années 2010 durant lesquelles on constate l'intensification générale de leur présence.

C'est le cas notamment en 2011, lorsque l'IFRI participe activement par le biais de son fondateur, à l'organisation d'une rencontre en partenariat avec la Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée nationale et la Commission de la Défense et des Forces Armées du Sénat. L'institut est, d'après les mots du Président de la Commission des Affaires Étrangères, Axel Poniatowski, à l'initiative d'un événement généraliste sur l'état du monde en 2010 : « J'ai eu l'honneur de présider cette réunion avec M. Josselin de Rohan, président de la Commission

des Affaires Étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, mais l'idée originale de cet événement appartient à M. Thierry de Montbrial, Directeur général de l'Institut français des relations internationales, dont il est aussi le fondateur. »⁷⁹⁵. Ce dernier confirme sa propre initiative en début de séance, «Je vous remercie, monsieur le président, d'avoir donné suite à ma suggestion d'organiser cette rencontre entre le Parlement et l'IFRI. »⁷⁹⁶.

Il s'agit alors, à l'occasion de cette rencontre, de mettre en évidence les travaux de conclusion qui en découlent sur le sujet de l'état du monde à la fin de l'année 2010. Le choix du sujet de la rencontre rappelle la portée de ces instituts dans la problématisation des sujets, par leur vocation généraliste, mais aussi, l'habitude plus spécifique de l'IFRI à produire ce type d'approche globale, notamment à travers sa publication *RAMSES*. La fin de l'année 2010 est en effet consacrée au sujet dans sa perspective post-américaine à travers la revue annuelle du premier think tank français⁷⁹⁷. On peut se poser ici une première question, à savoir si le think tank est à l'initiative de la mise à l'agenda de la question ou à l'inverse, s'il intègre déjà un mouvement de fond. Le Président de la Commission des Affaires Étrangères éclaire en partie sur ce sujet :

« Par ailleurs, les commissions des affaires étrangères des deux assemblées, depuis plusieurs années, ont multiplié les rapports d'information sur les questions internationales. Depuis le début de la législature, la commission que je préside en a publié 21 et 6 en 2010. Ce colloque était une occasion de faire connaître ce travail à un public averti et de confronter les analyses des uns et des autres. Tel était le sens de cet événement qui a réuni à l'Assemblée nationale plus de 200 personnes (231 très exactement), correspondants de l'IFRI, c'est-à-dire, des chercheurs, des responsables de tous horizons, des diplomates de toutes nationalités, de simples particuliers passionnés d'international. »⁷⁹⁸

Indirectement, A. Poniatowski rappelle le rôle de ces organisations dans la diffusion et la valorisation des savoirs où il s'agit, dans le cas précis, d'inaugurer les travaux menés par sa commission à travers une rencontre importante mue par la reconnaissance d'une entité

⁷⁹⁵ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *en conclusion des travaux de la rencontre Parlement-IFRI, le 22 décembre 2010, sur l'état du monde à la fin de l'année 2010*, Assemblée nationale, 26/01/2011, p5.

⁷⁹⁶ Ibid. p7.

⁷⁹⁷ *Un monde post-américain ? RAMSES*, Institut Français des Relations Internationales, septembre 2011.

⁷⁹⁸ Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *en conclusion des travaux de la rencontre Parlement-IFRI, le 22 décembre 2010, sur l'état du monde à la fin de l'année 2010*, Assemblée nationale, 26/01/2011, p5.

d'envergure marquée d'une aura de neutralité. Le Président de la commission en profite pour rappeler le rôle et la réussite de cette rencontre réunissant plus de 230 spécialistes de la question et issues de différents horizons. Ainsi, la rencontre en question et ses conclusions témoignent, au-delà de l'importance des travaux de fond menés à son issue, de l'importance de la promotion mutuelle entre *think tankers* et parlementaires, dans les événements à forte visibilité pour deux types d'acteurs soucieux de crédibiliser et diffuser leur parole. Enfin, dans la trajectoire de ce propos, il nous est rappelé ici l'importance pour le fondateur de l'IFRI qui, en 2010, a définitivement ancré son institut dans les rouages du Parlement tout en tirant pleinement les bénéfices de ce porte-voix académisé au cœur même de l'Assemblée nationale.

En nous émancipant légèrement de notre cadrage chronologique, initialement limité à l'activité des think tanks jusqu'en 2017, il semble intéressant d'observer un balayage rapide de l'actualité de certains instituts jusque-là discrets au cœur de l'Hémicycle. On peut en effet observer en 2020 le rôle de Génération Libre – abordé plus largement en chapitre 7 de ces travaux – dans l'alimentation du débat sur le sujet du Revenu Universel à l'assemblée. Le think tank de Gaspar Koenig est largement connu dans la sphère libérale depuis sa création en 2013 par son fondateur. Fait plutôt original pour un think tank plutôt situé à droite de l'échiquier politique, le Revenu Universel constitue un sujet majeur pour l'institut qui en assure la promotion. Si le propos s'articulait jusque-là à des initiatives plutôt internes ou partagées avec d'autres intellectuels, Génération Libre, en 2020 passe un cran supérieur à travers une initiative de promotion d'idées au cœur de l'Assemblée nationale avec l'appui de la députée Valérie Petit (apparentée LREM).

Le jeune think tank n'est pourtant pas inconnu à l'assemblée, notamment par l'intermédiaire de son fondateur en 2015, à l'occasion d'une audition réalisée dans le cadre d'une mission d'information sur la Banque Publique d'Investissement (BPI) présidée par Véronique Louwagie (LR), où il rappelle, dans son entreprise d'identification et de promotion, que Génération Libre défend un libéralisme français classique⁷⁹⁹. Pourtant, cette année 2020 voit l'initiative du think tank, au côté de la députée apparentée LREM et de l'intellectuel Marc de Basquiat, d'œuvrer à un plaidoyer commun publié dans *l'Obs* « pour lancer le chantier d'un

⁷⁹⁹ Mission d'information ordinaire, compte-rendu n°20, sur la banque publique d'investissement, Bpifrance, Assemblée nationale, 09/04/2015, p2.

« socle citoyen » inspiré de notre proposition de revenu universel »⁸⁰⁰. Il est précisé sur le site de l'institut, qu'une quarantaine de parlementaires soutiennent cette initiative⁸⁰¹, dont V. Petit, qui fait encore vivre le sujet dans sa circonscription⁸⁰². Le sujet est porté à l'Assemblée nationale le 23 octobre 2020 au détour d'une proposition de résolution sur le lancement en débat public de ce qui est alors désigné sous l'appellation de « socle citoyen »⁸⁰³ et valorisé par sa promotrice comme un débat transpartisan⁸⁰⁴.

Là encore, loin de l'idée qui verrait Génération Libre comme une organisation d'influence assez puissante pour orienter à elle seule le débat parlementaire, le think tank parvient à ses fins en participant à la vaste communauté d'idées partagées autour de la promotion et l'expérimentation du Revenu Universel. Si l'influence du think tank est difficile à mesurer dans ce cadre, il n'en demeure pas moins que les combats collectifs, associés à une communauté intellectuelle et politique, se réalisent bien mieux que des initiatives individuelles généralement difficiles à faire valoir. Ainsi, l'objet think tank, dans la trajectoire abordée par l'OETT, se pense peut-être, dans sa perspective interactionnelle avec la sphère politique, à travers l'écosystème, voire les écosystèmes qu'il parvient à constituer autour de ses différentes actions.

Ces deux cas identifiés entre le début et à la toute fin des années 2010, présente divers moyens d'intégration des think tanks français dans les rouages parlementaires, au-delà de la seule expertise qu'ils peuvent fournir dans le cadre d'auditions auprès des députés. On remarque en effet au fil des années, la propension de ces organisations, non seulement à se faire identifier dans le périmètre cognitif des élus tout en se rendant crédibles sur le plan de la production et de la diffusion du savoir. Parfois, comme c'est le cas pour Génération Libre, les think tanks constituent des maillons efficaces dans la balistique des idées politiques portés par les députés. Le think tank est alors un outil supplémentaire dans la mallette cognitive, argumentative et communicationnelle du député et inversement, le député constitue un porte-voix particulièrement efficace pour exister au cœur du débat et des travaux

⁸⁰⁰ Sur le site de Génération Libre : <https://www.generationlibre.eu/plaidoyer-pour-un-socle-citoyen/>

⁸⁰¹ Ibid.

⁸⁰² Christian FURLING, *Valérie Petit, députée de la 9e, va lancer son conseil de circonscription, pour débattre et évaluer, La voix du Nord*, 03/02/2021

⁸⁰³ Proposition de résolution, *relative au lancement d'un débat public sur la création d'un mécanisme de revenu universel appelé socle citoyen*, Assemblée nationale, 23/10/2020.

⁸⁰⁴ Cécile AMAR, *Valérie Petit, « le revenu universel doit être un sujet transpartisan »*, *L'Obs*, 20/11/2020.

parlementaires pour le think tank. Communauté d'idées et sociabilité savante constituent ainsi deux notions essentielles à retenir dans le cadre du développement des think tanks français, particulièrement entre le tout début des années 2010 et nos jours.

Si ce processus de reconnaissance et de soutien mutuel trouve des voies d'expression manifeste de nos jours, il prend pour racine bien plus tôt à travers une perspective interactionnelle mêlant soutien mutuel entre think tanks et députés et perspectives promotionnelles de ces derniers à l'Assemblée nationale.

III. Promouvoir le think tank, se promouvoir dans le think tank : lorsque les parlementaires parlent des think tanks et en vivent l'expérience

La présence des think tanks peut se mesurer et s'interpréter au prisme des documents normatifs : rapports de mission, d'information, missions spéciales, soit la majorité des traces observées dans les différentes commissions de l'Assemblée nationale. Pour autant, il semble essentiel d'examiner la part informelle et symbolique qui voit le double mouvement d'identification et de crédibilisation des think tanks par les députés français en leur sein pour comprendre l'évolution de la représentation des élus sur cet objet. Il s'observe d'une part, à partir des échanges entre les députés eux-mêmes, qui s'interrogent sur ces organisations et en promeuvent parfois les vertus au cours de leurs débats, mais aussi à travers une approche interactionnelle intéressante à prendre en compte et qui voit un nombre toujours plus important au cours des années 1990, 2000 et 2010, de parlementaires français en tant que membres des organisations étudiées. Il s'agit donc ici de comprendre en quoi l'inflation du terme dans le vocabulaire des députés et l'accroissement de leur participation dans les affaires des think tanks constituent une part essentielle au développement de ces derniers et à leur prise en compte en tant qu'écosystème identifié et utilisé à des fins multiples.

1) Entre reconnaissance, promotion et critique : l'entreprise de crédibilisation de l'objet think tank à l'épreuve de l'Hémicycle

Nous avons pu observer jusque-là la montée en puissance progressive des think tanks au sein de l'Assemblée nationale, non seulement au prisme des missions d'informations qui sollicitent une diversité d'experts toujours plus importante, mais aussi à travers les stratégies collectives d'échanges mutuels et de promotion entre ces organisations et les députés. Cependant, il semblerait difficile d'observer ce mouvement d'intensification et de diversification des think tanks dans les travaux de l'Hémicycle sans prendre en compte l'entreprise de crédibilisation de l'objet parmi les députés. Il convient en effet d'examiner le poids des débats à l'Assemblée nationale dans la compréhension de ce qu'est un think tank, de la définition de son rôle et de la promotion de ses vertus. On observe alors ce mouvement relativement tôt à partir du milieu des années 1990 dans l'Hémicycle où, semble-t-il, le think tank est pour la première fois objet de débat formel entre les élus.

a) L'IFRI au prisme du débat parlementaire : entre pérennisation et consolidation de crédibilité dans le cadre des lois de finances pour les années 1995, 1996 et 1997

En premier lieu et quelque part, sans surprise, les sources dépouillées concernent essentiellement la pleine intégration de l'IFRI dans le débat entre 1995 et 1997.

L'institut, malgré un lancement et une période d'expansion générale bien réussie au cours des années 1980 (Chapitre 4), connaît une baisse drastique de ses financements à l'Horizon 96. Principales causes, le basculement des apports financiers d'un certain nombre d'investisseurs privés vers les think tanks naissant en Europe de l'Est, ce qui est d'ailleurs rappelé par le député de la majorité J-B Raimond, lors de la session du 3 novembre 1995 relative au projet de loi pour 1996, lorsqu'il s'adresse au secrétaire d'Etat Porte-Parole du gouvernement, François Baroin : « À l'heure actuelle, le niveau de financement en provenance des fondations étrangères est difficile à maintenir, non seulement pour des raisons propres à tous ces instituts, mais également en raison du fait que les donateurs consacrent davantage de fonds à la création de nouveaux instituts dans les anciens

pays communistes »⁸⁰⁵. Le député des Bouches du Rhône rappelle ici le mouvement de développement des think tanks en Europe de l'Est au milieu des années 1990 qui témoigne de la place grandissante de ces instituts dans le soft power occidental à destination des anciens satellites de l'Union Soviétique. Il s'agit en effet de participer à la fabrique de l'opinion publique et surtout, à celle de la nouvelle trajectoire empruntée par les nouveaux décideurs en place en Europe de l'Est. Aussi, Jean-Bernard Raimond s'attache à resituer l'institut de T. de Montbrial dans les enjeux relatifs aux affaires étrangères en France. Il rappelle son statut juridique de Fondation d'utilité publique intrinsèquement liée à la recherche et l'information pour les affaires étrangères, le tout s'inscrivant pour les pouvoirs publics comme un « instrument indispensable » pour répondre à la compréhension du monde contemporain :

« L'IFRI, qui a été créé en 1979, est devenu en seize ans, sous la direction de Thierry de Montbrial, l'égal des prestigieux instituts américains, anglais ou allemands de même nature. Cette création était vraiment indispensable pour conduire une réflexion sur la politique étrangère, sur la présence française dans le monde. Cet institut est connu aussi par deux de ses publications, entre autres, la Revue de politique étrangère et le rapport annuel Ramsès, qui porte sur la situation mondiale, économique, politique, financière et militaire, et qui demeure un instrument de référence pratiquement indispensable. »⁸⁰⁶

Logiquement, ce plaidoyer pour l'IFRI s'accompagne d'un régime de justification pour revaloriser la subvention distribuée par le gouvernement et le montage financier qui a permis le développement économique et matériel de ce qui est considéré comme le 1^{er} think tank français depuis 1979 :

« En ce qui concerne la subvention pour 1996, l'Institut souhaiterait qu'elle progresse jusqu'à atteindre 11 millions. Or, jusqu'à présent, cette subvention est inférieure à celle de 1995, puisqu'elle ne s'élève qu'à 7,4 millions. Je crois savoir qu'une solution est recherchée avec le ministère des affaires étrangères et celui de la défense pour la porter à 9 millions, mais ne serait-il pas possible de voir si l'on ne peut aller jusqu'à 11 millions ? »

⁸⁰⁵ Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1996 (deuxième partie)*, séance du 03/11/1995.

⁸⁰⁶ Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1996 (deuxième partie)*, séance du 03/11/1995.

Ce plaidoyer riche en informations, témoigne des premières conceptualisations de l'objet think tank, qui reste encore à ce moment-là, en voie d'identification et sans définition au sein du corps législatif français. C'est bien son statut d'auxiliaire, d'outil dans la recherche et l'information en matière d'affaires étrangères et de diplomatie qui est mis en exergue pour justifier, à l'horizon 1996, la proposition de subvention à hauteur de 11 millions de Francs à destination de l'institut. Aussi, il est intéressant de voir que le député parle directement au nom de l'institut : « l'institut souhaiterait »⁸⁰⁷. Plus que d'un admirateur, l'IFRI dispose ici d'un véritable porte-parole au cœur de l'assemblée. Il faut dire que les députés de tous bords, puisent déjà depuis quelques années dans les ressources de l'IFRI pour consolider leurs propres argumentaires dans les débats de l'assemblée. C'est le cas par exemple pour la députée Ségolène Royale (PS) en 1994, dans le cadre de la politique de la France à l'égard de l'Algérie⁸⁰⁸ ou d'Alain Griotteray (UDF) au cours de la même année dans le cadre des discussions relative à la loi de finance pour l'année 1995⁸⁰⁹.

Ces quelques manifestations du député RPR invitent logiquement à retracer la trajectoire de l'IFRI durant cette période sous tension financière au prisme de débats à l'assemblée, ici à travers les lois de finance qui se succèdent entre 1995 et 1997 et où le sujet de l'augmentation des crédits accordés par le gouvernement à l'institut revient de manière récurrente. Contrairement à l'admiration de J-B Raimond, cette proposition de hausse des crédits suscite un certain nombre de réactions, sinon négatives, au moins plus mesurées sur la nature de la contribution de l'Etat au développement de l'IFRI. C'est ce dont témoigne un certain nombre de députés, de l'opposition et du Centre, les deux années qui suivent.

Il faut dire que les modes d'externalisation de la recherche à destination des pouvoirs publics, très présents Outre-Atlantique, peinent encore à se développer dans la France du milieu des années 1990. En effet, si les qualités de la recherche à l'IFRI ne sont pas mises en doute dans les débats étudiés, pour un certain nombre de députés néanmoins, le financement d'une structure privée ou en tous cas « considérée » comme telle, sur le principe d'une ponction supplémentaire de deux ministères disposant pourtant de leurs propres cellules de

⁸⁰⁷ Ibid.

⁸⁰⁸ Assemblée nationale, *première session ordinaire 1994-1995 (12^{ème} séance)*, compte rendu intégral, 11/10/1994.

⁸⁰⁹ Assemblée nationale, *première session ordinaire 1995-1995 (42^{ème} séance)*, compte rendu intégral, 28/10/1994.

recherche internalisées, pose encore problème⁸¹⁰.

Cinq jours après l'intervention de Jean-Bernard Raimond, lors de la séance du 8 novembre 1995 sur la poursuite des échanges relatifs au projet de loi de finance 1996, le ton change en effet concernant la proposition officielle d'amendement faite par le ministre de la Défense, Hugues de Charrette :

« Le Gouvernement souhaite porter de 7,65 millions à 9 millions de francs la subvention de l'IFRI, l'Institut français des relations internationales. Cette augmentation de 1,35 million de francs des crédits inscrits au chapitre 43-04 des services généraux du Premier ministre est nécessaire et a d'ores et déjà été votée par l'Assemblée. Son financement doit être assuré à partir des budgets des affaires étrangères, pour 850 000 francs, et de la défense pour 500 000 francs. »⁸¹¹

Le président de la commission de la défense, Jacques Boyons⁸¹², s'étonne alors que la hausse de la subvention s'opère sur le budget de la défense, « je trouve étonnant que ce soit le ministère de la défense qui ait à supporter sur son budget le rétablissement de la subvention à l'IFRI »⁸¹³. Il soulève ici un problème de fond. L'ancien député-Maire d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, qui n'est pas non plus opposé à l'Institut, exprime également quelques doutes, « Je ne suis pas opposé au subventionnement de l'IFRI, mais je voudrais au moins être éclairé sur le pourquoi de cette nouvelle procédure. Servira-t-elle de précédent ? Est-ce une nouvelle méthode de financement ? Je voudrais en savoir plus. »⁸¹⁴

C'est sur le même registre que s'inscrivent les doutes de Jean-Yves le Déau, quatre jours plus tard, le 12 novembre. Bien que lui non plus ne soit pas opposé à l'IFRI, il reste sur ses positions quant à ne pas réduire les budgets de deux ministères régaliens disposant de leurs propres outils d'élaboration stratégique et d'acquisition de l'information. Il pointe ainsi ce qu'il juge comme une incohérence, « dans le cas présent, le Gouvernement souhaite augmenter la subvention à l'IFRI, centre privé, et baisse dans le même domaine les dotations à ceux qui,

⁸¹⁰ On pensera par exemple au CAP (Chapitre 4), prouvant que la nature du think tank et son intérêt dans le champ de la décision reste encore mal identifié au parlement durant cette période.

⁸¹¹ Assemblée nationale, compte-rendu de séance, *Loi de finance pour l'année 1996 (deuxième partie)*, séance du 08/11/1995.

⁸¹² Que l'on retrouvera quelques années plus tard dans le Conseil d'Administration de l'IRIS.

⁸¹³ Assemblée nationale, compte-rendu de séance, *Loi de finance pour l'année 1996 (deuxième partie)*, séance du 08/11/1995.

⁸¹⁴ Ibid.

dans son ministère, travaillent à peu près sur les mêmes questions ! »⁸¹⁵. L'image employée par le député de l'opposition est éloquente : « En d'autres termes, on déshabille Paul à l'intérieur du Ministère pour habiller Pierre à l'extérieur, et l'on fait payer les affaires étrangères et la défense ! »⁸¹⁶.

Le débat se poursuit l'année suivante, à l'occasion de la session du 28 octobre 1996 relative à la loi de finance pour l'année 1997. La question du saupoudrage entre le MAE et le ministère de la Défense pour encaisser les surcoûts de l'augmentation des crédits à l'IFRI pose encore question, l'idée relevant ici de faire passer la subvention du gouvernement à l'IFRI de 7. 500 000 à 9. 500. 000 de Francs. C'est sur ce point que René Galy-Dejean, député RPR du 13^{ème} Arrondissement et membre de la majorité, plaide en faveur de l'institut : « Le montant des crédits ouverts en faveur de l'Institut Français des relations internationales me conduit à plaider devant vous en faveur de cet organisme »⁸¹⁷, entraînant la réponse ironique du député socialiste de l'Aisne, Jean-Pierre Balligrand : « Pauvre M. de Montbrial »⁸¹⁸. La décision d'allouer une augmentation des subventions à l'IFRI n'est pas, encore en 1996, complètement unanime, d'autant plus, probablement, au regard de l'opportunisme de l'ancien directeur du Centre d'analyse et de Prévision qui a su dès le départ vanter les vertus d'un institut privé et indépendant tout en bénéficiant d'importants avantages et fonds étatiques grâce à ses connexions historiques avec le MAE. Il n'est donc pas étonnant que parfois, l'image du chef de l'institut soit écornée au fil des débats.

Entre engouement et incompréhension, les débats associés aux financements de l'IFRI à l'Assemblée nationale traduisent l'élévation du niveau de connaissance autour de l'objet think tank, mais aussi la compréhension de son utilité possible dans les affaires de l'État par les députés. L'institut, dès 1994, semble déjà utilisé indirectement dans la mécanique parlementaire avant d'être l'objet en 1995, d'une véritable entreprise de valorisation par une large part des députés parmi lesquels Jean-Bernard Raimond apparaîtra comme l'un des plus fervents promoteurs.

⁸¹⁵ Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1996 (deuxième partie)*, séance du 12/11/1995.

⁸¹⁶ Ibid.

⁸¹⁷ Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1997 (deuxième partie)*, séance du 28/10/1996.

⁸¹⁸ Ibid.

Parfois encensé, nous verrons que le think tank peut aussi être soumis au doute, notamment lorsqu'il s'agit d'interroger la dimension matérielle de son existence et de son développement ou sa neutralité relative.

b) Entre encensement, critique et interrogations : le think tank dans les feux croisés de l'Assemblée nationale

La promotion du think tank se poursuit amplement dans les années 2000 et 2010, notamment sous le coup de députés et sénateurs faisant office de véritables porte-voix de ces instituts.

En 2016, à l'occasion de la publication du rapport La France des think tanks 2016, délivré par l'OETT, la sénatrice de Saint-Pierre et Miquelon, Karine Claireaux qui en réalise la préface, rappelle l'importance que prennent ces entités dans le champ para-politique français : « Chacun peut aisément l'observer, les think tanks ont pris une grande place dans le débat public et dans le jeu politique. Et ce, que l'on parle de santé, d'éducation, d'identité nationale, d'Europe, de réforme de l'État, de compétitivité, de géopolitique, d'environnement, ou même de numérique... Les think tanks nous alimentent en études, en idées, en propositions, en événements. Ils sont une aide précieuse à la prise de décision politique. »⁸¹⁹. Cette déclaration inaugure, au moment de sa labellisation, la reconnaissance de l'objet think tank par une parlementaire soucieuse d'inscrire l'objet dans la trajectoire du Sénat. Le think tank, objet aux apports multiformes, constitue alors, au moins dans le propos de la sénatrice, un élément essentiel de la décision publique.

Quelques années plus tôt en 2013, Jean-Pierre Bel, Président du Sénat, n'hésite déjà pas à écrire en tant que préfacier de la publication de la thèse de M. Patard, que les think tanks « bénéficient d'une influence politique croissante, ce dont témoigne le rôle joué par plusieurs d'entre eux, tels que Terra Nova, La Fondapol, la fondation Jean Jaurès ou bien encore l'Institut Montaigne, lors de l'élection de 2012. »⁸²⁰. Le Président du Sénat sous le mandat du Président Hollande en profite pour rappeler, à la manière de Karine Claireaux, l'intérêt du Sénat pour ces organisations en voie d'expansion dans le champ politique. On peut lire ainsi à la toute fin de la préface de la première thèse sur les think tanks français : « Pleinement conscient de l'utilité de ces nouveaux acteurs, le Sénat, toujours soucieux de

⁸¹⁹ OETT, *La France des think tanks...* Op.cit. p15.

⁸²⁰ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. (voir préface de Jean-Pierre Bel)

prendre « le temps de la réflexion », selon le mot de Clemenceau, et de préparer l'avenir, aura à cœur de développer encore davantage dans les années à venir ses relations – déjà nourries – avec les think tanks »⁸²¹.

Au-delà des propos retenus de ces deux personnalités du Sénat pour la fin de notre période, les discours dithyrambiques de parlementaires sur les think tanks font pourtant florès relativement tôt. Comme on a pu le voir, l'entreprise de valorisation de l'objet au Parlement trouve une première voie d'ascension déjà dans les années 1990 à travers l'IFRI. Cette considération pour ce nouvel objet du politique se poursuit au cours des années 2000 à travers lesquelles députés et sénateurs expriment leur engouement pour ces organisations. En 2010, lors de la rencontre Parlement-IFRI, A. Poniatowski illustre particulièrement bien cet engouement : « L'IFRI est un centre, indépendant et sans but lucratif, de recherche sur les questions internationales, l'un des seuls centres français qui dans ce domaine puisse rivaliser avec les organismes étrangers les plus réputés. Ce laboratoire d'idées réunit une trentaine de chercheurs permanents français et étrangers et de très nombreux chercheurs associés. En 2009, il a organisé plus de 200 conférences et publié 11 ouvrages ainsi que 170 notes et études numériques »⁸²². En énumérant la capacité de publication et d'organisation d'événements internationaux, le Président de la Commission des Affaires Étrangères met en évidence le rôle de ces organisations dans la stimulation des débats contemporains. Aussi, l'IFRI et les autres think tanks sont identifiés, dans le cadre des mutations des travaux parlementaires, parmi les nouvelles ressources de l'expertise de l'Assemblée nationale : « Les parlementaires, même les plus expérimentés, ont besoin des experts [...] Pourquoi ne pas donner à cette collaboration un caractère public ? Pourquoi ne pas la consacrer sous la forme d'un colloque réunissant des parlementaires, des experts et un public averti ? »⁸²³. En cette fin d'année 2010, le partenariat avec le premier think tank français doit alors être consacré dans le cadre de la fertilisation croisée des travaux du Parlement et des différents espaces d'expertise qu'il sollicite.

Il en est de même lorsque C. Bartolone cite la FJJ et la FONDAPOL comme « deux grandes fondations politiques de notre pays »⁸²⁴, lorsqu'il associe ces deux dernières aux

⁸²¹ Ibid.

⁸²² Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *en conclusion des travaux de la rencontre Parlement-IFRI, le 22 décembre 2010, sur l'état du monde à la fin de l'année 2010*, Assemblée nationale, 26/01/2011, p5

⁸²³ Ibid.

⁸²⁴ Ibid.

travaux sollicités par le président F. Hollande sur l'appartenance républicaine. Il apparaît alors en 2015, un avant sa labellisation par l'OETT, comme un élément clef de la réflexion sur les enjeux de société du XXI^e siècle.

Au-delà du seul encensement, la qualité des organisations affiliées au phénomène think tank est parfois interrogée au prisme de ce que nous pourrions considérer comme faisant partie intégrante des failles de l'objet. S'il pose déjà question au cours des années 1990, notamment autour de son utilité dans le champ de la décision autour des questions internationales, son inflation dans le vocabulaire des parlementaires n'est pas sans soulever de nouveaux objets de tensions, de manière directe ou indirecte.

On peut prendre l'exemple de Terra Nova, fondation sociale-démocrate fondée en 2008 par Olivier Ferrand, très souvent mobilisée au cours des années 2010, par les élus du PS en tant qu'argument d'autorité pour justifier telle ou telle proposition comme c'est le cas entre 2009 et 2011 où le think tank revient à de nombreuses reprises dans le débat parlementaire. Le député PS de la 8^{ème} circonscription de la Moselle Michel Liebgott, mobilise par exemple une étude du think tank lors d'un débat traitant de santé le 2 novembre 2010⁸²⁵. Deux mois plus tôt, le 3 septembre 2010, le député affilié au groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine, François de Rugy, cite lui aussi le think tank dans le cadre du débat sur la réforme des retraites⁸²⁶. Sept jours plus tard, c'est la députée UMP de la 8^{ème} circonscription de Seine-et-Marne qui cite une étude de la fondation dans la poursuite des débats sur le sujet⁸²⁷, montrant que les ressources du même think tank peuvent trouver leur utilité à droite comme à gauche de l'échiquier politique dans le cadre du débat parlementaire.

Outre le fait de constituer un puits de ressources cognitives pour argumenter sur les sujets forts de l'assemblée, le think tank est aussi parfois victime de sa proximité avec la sphère politique, comme le laisse entendre Brice Hortefeux le 3 juin 2009 : « je voudrais vous faire part d'une note – peut-être vous a-t-elle échappé – qui émane de la fondation Terra Nova, laquelle n'est pas si éloignée de l'ensemble des courants du parti socialiste. Cette note, intitulée *Le SMIC arme anti-crise*, concluait qu'il fallait écarter ce coup de pouce au SMIC parce

⁸²⁵ Assemblée nationale, compte-rendu intégral, session ordinaire de 2010-2011, *Projet de loi de finance pour 2011*, 1^{ère} séance du 2 novembre 2010.

⁸²⁶ Assemblée nationale, compte-rendu intégral, 2^{ème} session extraordinaire de 2009-2010, *sur la réforme des retraites*, 2^{ème} séance du mardi 7 septembre 2010.

⁸²⁷ Assemblée nationale, compte-rendu intégral, 2^{ème} session extraordinaire de 2009-2010, *sur la réforme des retraites*, 2^{ème} séance du vendredi 10 septembre 2010.

que cela risquait de pénaliser l'emploi. »⁸²⁸, Lorsqu'il revient sur les négociations autour de la revalorisation du SMIC et de la relance du pouvoir d'achat dans les mois difficiles qui suivent la crise économique de 2008. Le député UMP prend alors ces homologues du PS à contre-sens en rappelant une certaine filiation avec le think tank aux idées parfois jugés beaucoup trop à droite par les élus socialistes. Laurent Wauquiez, alors ministre, active un levier semblable en séance le 16 novembre 2011, cette fois-ci, dans le cadre d'un échange relatif au niveau de vie des étudiants français en répondant au député PS, Guy Delcourt :

« Mais il y a, monsieur le député, des mesures dangereuses pour nos étudiants et qui méritent toute l'attention de la représentation nationale, ce sont celles que préconise le groupe de réflexion Terra Nova, proche du parti socialiste (« Ah ! » sur les bancs des groupes UMP et NC – Exclamations sur les bancs du groupe SRC),...

Mme Marylise Lebranchu. Pas si proche que ça ! M. Laurent Wauquiez, ministre. qui propose de multiplier par trois les frais d'inscription dans les universités (Huées sur les bancs du groupe UMP), ce qui serait absolument ravageur pour le niveau de vie de nos étudiants. Je ne vous ai pas entendu vous exprimer à ce sujet. Je n'ai guère entendu de désapprobation à l'encontre de cette proposition redoutable portée par un groupe de pensée très proche du parti socialiste. Une telle mesure mériterait pourtant une indignation de votre part car elle serait désastreuse pour les étudiants des classes moyennes. (Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)⁸²⁹ »

On remarquera plusieurs éléments intéressants dans cette passe d'arme entre les bancs PS et UMP. En premier lieu, on peut remarquer que le ministre ne se soucie guère du fait que le député PS souscrive ou non à ce que dit le think tank Terra Nova. Par cette diatribe, il l'associe en effet comme extension naturelle du PS. Dans le cas présent, le parti politique comme le think tank souffrent, au moins symboliquement, d'une forme d'imbrication peu encline à valoriser les travaux de l'organisation dans la mesure où elle est plus perçue ici comme une boîte à idées de parti, qu'une organisation de réflexion indépendante. Aussi, nous noterons l'importance de la déclaration intermédiaire de la députée PS, Marylise Lebranchu, en outre membre de la Fondation Jean-Jaurès, qui rappelle ainsi que l'ensemble du PS ne souscrit pas aux idées de Terra Nova, faisant rejaillir du même coup le basculement, la fracture qui s'opère au sein du PS, notamment parmi les tenants de l'approfondissement sociale-libérale du parti.

⁸²⁸ Assemblée nationale, compte-rendu intégral, session ordinaire de 2008-2009, séance du mercredi 3 juin 2009.

⁸²⁹ Assemblée nationale, compte-rendu intégral, session ordinaire de 2011-2012, 1^{ère} séance du mercredi 16 novembre 2011.

Quoiqu'il en soit, il semble bien que dans le cas précis, l'argument Terra Nova sonne à droite comme une manière de déborder les députés PS par la gauche tout en décrédibilisant du même coup la valeur des travaux proposés par le think tank. Cet exemple rappelle que la montée en puissance des think tanks dans l'arène politique peut s'avérer être à double tranchant. On retrouve la même logique, mais cette fois-ci retournée à l'occasion des débats de l'année suivante relatifs aux questions de budget. Jérôme Cahuzac, Ministre du Budget sous la présidence Hollande, remet en cause la crédibilité d'une étude de l'IFRAP alors citée par le député UMP Philippe Gomes sur les économies réalisées par le tout nouveau gouvernement socialiste⁸³⁰. La fondation n'en reste pas moins citée à de nombreuses reprises par les députés de la droite pour s'attaquer au banc socialiste.

Ainsi, la multiplication des think tanks, et l'inflation de leur présence dans les travaux du Parlement, participent régulièrement à les mettre sur le devant de la scène par des députés et sénateurs soucieux de renforcer leur bagage d'expertise en puisant dans les ressources de ces organisations, souvent associées à des FRUP. Paradoxalement, le statut n'assure pas pour autant à ces entités la légitimité, voire la crédibilité que veulent parfois leur accorder députés et sénateurs. On retrouve selon les cas autant de force à invoquer une fondation pour renforcer le poids de son propos qu'à user d'argumentaires inversés pour souligner les carences et contradictions d'une proximité trop grande avec un think tank.

Pour autant, ses différentes traces de notre histoire proche soulignent la montée en puissance du débat sur l'identification et la légitimité des think tanks à intervenir sur la scène parlementaire, mouvement observable à partir des années 1990 et qui prend sa pleine expansion à partir de la fin des années 2000 et surtout au début des années 2010.

2) La profession « think tanker » au prisme de la circulation des parlementaires: le poids des think tankers à vocation politique dans le développement des think tanks français

Les travaux de M. Patard pointent un élément intéressant lorsqu'il met en évidence l'observation de l'activité des députés par les *think tankers*. L'auteur analyse en effet au prisme d'un certain nombre de discours de membres de l'IFRAP les *think tankers* tendent à

⁸³⁰ Assemblée nationale, compte-rendu intégral, session ordinaire de 2012-2013, 2^{ème} séance du lundi 3 décembre 2013.

dénigrer l'activité de l'élu au sein de l'Hémicycle, dont la force de proposition et de débat serait amoindrie du fait de députés « bâillonnés » par leurs partis et les consignes de votes⁸³¹. La crise de la représentation et la reconnaissance même de la faiblesse du débat parlementaire par les députés eux-mêmes contribuerait à renforcer ce tableau où les think tankers se sentiraient plus compétents que ces derniers⁸³². A l'opposé, le think tank se concevrait comme un espace de débat et d'élaboration des idées, « un circuit parallèle à celui de la représentation »⁸³³, la lourdeur de l'activité parlementaire, ne permettant *a priori* pas la même maîtrise de dossiers complexes et la même capacité d'innovation.

Pour autant, cette approche associée à l'analyse du discours d'un panel de *think tankers* issus d'organisations importantes et de certains députés sur l'éventuelle faiblesse du régime parlementaire français, ne doit pas masquer la force des liens qui unissent les deux écosystèmes. Si certaines faiblesses pointent en effet dans l'analyse des années 2000 par M. Patard, elles participent peut-être à créer les conditions de circulations des parlementaires au sein de l'écosystème des think tanks français, ces derniers pouvant devenir des espaces intermédiaires et informels du débat et d'information des grands sujets parlementaires. Ainsi, si nous avons pu observer les effets de circulation qui voient l'augmentation des think tanks dans les travaux parlementaires et dans le discours des députés, il reste tout aussi intéressant d'observer la manière dont ces derniers investissent ces organisations à travers les sources jusque-là dépouillées.

Il s'agira ainsi non seulement d'observer la réalité du niveau interactionnel observé parmi un panel d'organisations où circulent de manière formelle et informelle les députés, mais aussi de comprendre la qualité de leur intervention au sein de ces derniers, tout autant que les bénéfices qu'ils en retirent. Enfin, il s'agira de comprendre dans quelle mesure le lent mouvement d'imbrication entre personnels politiques et think tankers, participe au développement de l'objet, particulièrement depuis les années 2000.

⁸³¹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p336-337.

⁸³² Ibid. p337.

⁸³³ Ibid. p339.

a) Analyse positionnelle des personnels politiques au sein des think tanks français

Pour aborder cet angle d'approche, nous sommes partis d'une démarche visant à observer la présence de parlementaires ou d'anciens parlementaires dans l'écosystème des think tanks français afin d'obtenir le tableau, le plus clair possible, de cette part non négligeable des interactions entre les deux sphères.

À ce titre, les rapports d'activités émis chaque année par ces instituts, ainsi que leurs sites internet, permettent de comptabiliser de manière partielle ou complète selon les années, le nombre et la qualité de l'engagement des parlementaires au sein de quelques-unes des organisations observées. On peut ainsi observer parmi un panel relativement restreint de think tanks, la part des parlementaires dans la gouvernance ou dans les équipes de ces instituts, offrant un certain nombre de réponses sur les trajectoires protéiformes de l'objet en France. On observe ainsi diverses situations, entre les organisations fortement marquées par les personnels politiques au point de participer à l'hybridation des acteurs, celles qui n'en n'explicitent surtout pas l'affichage bien que les personnels politiques constituent une clientèle importante, et celles qui se situent à l'intermédiaire de ces frontières.

Logiquement, nous avons opté dans un premier temps pour centrer notre approche sur les entités recensées dans les différentes commissions parlementaires depuis les années 1990 à travers l'intuition suivante, à savoir que la pénétration des think tanks dans les travaux parlementaires dépend largement du niveau de connaissance des députés ou sénateurs sur leur compte. La montée en puissance de leur présence dans ces instituts traduit ainsi une élévation logique de leur niveau de connaissance de l'objet. On remarque cependant, selon les instituts, une dynamique diamétralement opposée entre les stratégies d'intégration et d'affichage des parlementaires : députés, sénateurs et députés européens, dans les différentes dynamiques observées au sein des organisations. Certains exemples sont ainsi particulièrement éloquentes. C'est par exemple le cas de la Fondation Jean Jaurès (FJJ) qui affiche un nombre relativement imposant de membres concernés, à un moment ou à un autre de leur carrière, par la fonction de députés ou de sénateurs. On retrouve ainsi dans la rubrique « nos experts » du site de la FJJ, plus de soixante-dix personnels politiques passés par la députation ou la fonction sénatoriale. Essentiellement classés à gauche (Parti Socialiste) et centre-droit (LREM), on comprend ici l'importance de la structuration de cette fondation

politique devenue think tank au cœur du Parti Socialiste français, capable de puiser largement dans les différents cadres du PS, autant pour alimenter son vivier d'intervenants et de soutiens, que pour structurer son propre développement. Il faut dire que le think tank affiche la particularité d'avoir été fondé par un acteur central du PS, Pierre Mauroy, qui pose les fondations du think tank en 1992, année où il prend la direction de l'Internationale Socialiste. Au-delà du fondateur emblématique, on retrouve au centre de la FJJ d'importants cadres du PS dont l'ancien député Gerard Lindeperg, secrétaire national du parti Socialiste entre 1985 et 1993. François Rebsamen, Président du groupe socialiste au Sénat à partir de 2011 et lui aussi membre fondateur de la FJJ participe à son Conseil d'Administration depuis 1992.

Il est aussi intéressant de relever au-delà de cette quasi imbrication avec les élus socialistes, l'implication de toutes les générations de cadres du parti au cœur même de la gouvernance de la FJJ, marquant son ancrage structurel dans le champ para-politique français. La fondation, largement constituée autour d'une dynamique de recherche parmi les think tanks à vocation politique – notamment au regard de la présence en son sein de plusieurs observatoires et l'importance qu'elle accorde à la sauvegarde et à la valorisation des archives socialistes – invite les cadres du PS à intégrer des fonctions structurantes dans son fonctionnement. C'est le cas par exemple de Bruno le Roux, Député de Seine-Saint-Denis (1997-2017) et Conseiller Spécial du Président de la Fondation ou encore de Gérard Fuch, Député à plusieurs reprises entre 1986 et 2002, Secrétaire du PS entre 1988 et 1995, qui occupe le statut de Conseiller du Président de la Fondation pour les questions internationales.

Aussi, la fondation affiche profusion d'experts lorsqu'il s'agit de mettre en évidence l'ensemble des élus socialistes : députés, sénateurs, députés européens, ministres, Président de la République dans les différents intervenants et experts fidèle à la marque de la FJJ. Il s'agit pourtant d'observer cette profusion d'élus avec recul en considérant les différents niveaux d'intervention de ces derniers au sein de la FJJ, entre l'intéressé assidu et le membre lointain. Cette dimension nous invite à prendre en compte la stratégie d'affichage de la FJJ qui, semble-t-il, n'hésite pas à mettre en évidence, parmi ses nombreux membres, la part essentielle qu'occupent historiquement les acteurs politiques de gauche dans son fonctionnement et plus généralement dans son ADN. Parmi eux, on remarquera que nombre de personnalités présentes à la FJJ côtoient ou ont côtoyé l'expérience think tank sous différentes formes comme Jean Glavany, Président du groupe de réflexion républicain et progressiste, l'Aurore

constitué en 2018, Gwendal Rouillard, Président de l'IRIS en 2012 ou encore Ségolène Royal à travers son laboratoire d'idées d'auto-promotion avant les élections de 2007, Désirs d'avenir. Cette dynamique n'est pas sans rappeler l'importance du phénomène think tank, exploité sous toutes ses formes, par bon nombre de membres du PS ou affiliés socialiste à l'horizon des années 2000. Le poids d'organisations comme la FJJ et dans un second temps de Terra Nova, n'est pas étranger à ce processus.

Fondation Jean-Jaurès	
Directions : -Président -Directeur -Fondateur	Pierre Mauroy, Gérard Lindeperg, François Rebsamen
Cadres : -Conseil d'Administration/ -Conseil Scientifique -sous directions	Jean-Marc Ayrault ⁸³⁴ , Pervenche Berès ⁸³⁵ , Gérard Fuch, Jérôme Guedj ⁸³⁶ , Bruno Le Roux ⁸³⁷ , Dominique Raimbourg ⁸³⁸ , Michel Thauvin ⁸³⁹
Membres : -Chercheurs associés -Experts -Intervenants	-Ericka Bareigts, Claude Bartolone, Laurent Baumel Jean-Pierre Bel, Luc Belot, Martial Bourquin, Pierre Brana, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Christophe Caresche, Luc Carnouvas, Françoise Castex, Jean-Paul Chanteguet, Daniel Cohn-Bendit, Gérard Collomb, Hélène Conway-Mouret, Seybah Dagoma, Michèle Delauney, Michel Delebarre, Harlem Désir, Michel Destot, Philippe Doucet, Sandrine Doucet, Joëlle Dusseau, Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Charles Fiterman, Jean Glavany, Raphaël Glucksmann, Benjamin Griveaux, Elisabeth Guigou, François Hollande, Lionel Jospin, Patrick Kanner, Marietta Karamanli, Éric Kerrouche, Chaynesse Khirouni, Jack Lang, Stéphane Le Foll, Jean-Marie Le Guen, Dominique Lefebvre, François Loncle, Philippe Madrelle, Béatrice Marre, Louis Mermaz, Pierre Moscovici, Pierre-Alain Muet, Christian Paul, Vincent Peillon, Daniel Percheron, Bernard Poignant, Pascal Popelin, Philippe Noguès, Michel Rocard, Bernard Roman, Gwendal Rouillard, Martine Roure, Ségolène Royal, Marisol Touraine, Catherine Trautmann, Jean-Pierre Sueur, Catherine Tasca, Jean-Jacques Urvoas, Cécile Untermaier, Daniel Vaillant, Manuel Valls, Henri Weber, Richard Yung

Tableau des Personnels politiques présents à la FJJ. Réalisé par l'auteur.

Pour rester à la sociale-démocratie de l'échiquier politique français, la Fondation Terra Nova participe en effet à l'acculturation de la gauche française à l'objet think tank. Fondée en 2008 sous la conduite d'Olivier Ferrand, battu un an auparavant en tant que candidat (SRC) à la 4^{ème}

⁸³⁴ Secrétaire Général de la FJJ depuis 2018 : député Socialiste et Premier Ministre sous la Présidence Hollande

⁸³⁵ Membre du CA depuis 1994 : députée européenne (depuis 1994),

⁸³⁶ Directeur de l'Observatoire des politiques sociales : député de l'Essonne (2011-2015)

⁸³⁷ Conseiller spécial du président de la Fondation Jean-Jaurès : député PS de Seine-St-Denis (1997-2017)

⁸³⁸ Co-directeur de l'Observatoire justice et sécurité de la FJJ Ancien député de Loire-Atlantique (2001-2002 ; 2007-2017).

⁸³⁹ Ancien trésorier de la FJJ : ancien député

circonscription des Pyrénées orientales, elle regroupe très vite un certain nombre de sociaux-démocrates. Au côté d'Olivier Ferrand, nous noterons en 2008 la présence d'autres fondateurs aux profils de think tankers à vocation politique comme Seibah Dagoma, députée PS de Paris encore présente au Conseil d'Orientation du think tank. On notera aussi la présence d'autres acteurs politiques de premier plan comme Michel Rocard, qui fait partie des cadres du think tank par son statut de Président du Conseil d'Orientation Scientifique. Plus encore, l'ancien Premier Ministre de François Mitterrand est cité comme l'un des premiers soutiens de Terra Nova à ses prémices lorsqu'on se réfère à l'hommage du Directeur Général du think tank, Thierry Pech :

« Il avait été le président de notre conseil scientifique et nous avait accueillis dans ses bureaux alors que nous n'avions pas encore de quoi payer notre loyer. Parce qu'il ne ramenait pas le souci de la chose publique aux étroites préoccupations d'appareil, il avait accueilli avec bienveillance le projet de fonder un lieu indépendant et lui avait d'emblée apporté un soutien enthousiaste et indéfectible. »⁸⁴⁰

Les prémices de Terra Nova supposent ainsi une naissance éminemment politique. Le think tank trouve par ailleurs son essor en inspirant le principe de la primaire au PS à l'horizon de la présidentielle de 2012 (Chapitre 7). Pour autant, le think tank affiche un ancrage moins affirmé que la FJJ lorsqu'il s'agit de présenter les forces qui font vivre l'institut et qui structurent sa gouvernance.

La présence des parlementaires parmi les think tanks français se manifeste aussi particulièrement du côté des instituts européens. On le remarque par exemple au sein de la Fondation Robert Schuman, l'institut Jacques Delors et dans une moindre mesure au sein de du think tank Europartenaire. On retrouve par exemple en 2009 pour l'Institut Jacques Delors, la présence logique de ce dernier en tant que Président Fondateur, mais aussi celle d'Elisabeth Guigou, alors députée, au sein de son Conseil D'Administration du think tank⁸⁴¹. Cette dernière, comme on a pu le voir, apparaît aussi dans la longue liste des intervenants de la FJJ et n'est autre que la Fondatrice du think tank Europartenaire. Cette dernière incarne ainsi une personnalité politique tout à fait représentative de la mobilité de certains

⁸⁴⁰ Hommage de Thierry Pech à Michel Rocard, disponible sur le site de Terra Nova : <https://tnova.fr/actualites/hommage-de-terra-nova-a-michel-rocard>

⁸⁴¹ Institut Jacques Delors – Notre Europe, Rapport d'activité 2009, p28.

parlementaires français entre les think tanks, au point de s'investir eux-mêmes dans l'expérience en tant que *think tankers* d'un genre un peu différent. On remarquera aussi au sein de l'institut Jacques Delors la place importante accordée au Comité d'Orientation Européen, encore présidé en 2008 par J. Delors où siège notamment Alain Lamassoure⁸⁴², actuel Président du Comité Scientifique de la Fondation Robert Schuman. Structurée à travers une gouvernance plus complexe, cette dernière accueille le plus grand nombre de parlementaires français et européens au sein de son Conseil d'Administration au point d'en faire le think tank européen où la proportion de *think tankers* à vocation politique est la plus forte. Sur les 49 membres associés aux trois conseils de la Fondation, on compte en effet onze parlementaires : députés, sénateurs et députés européens, tous marqués à droite ou au centre-droit par leur appartenance au groupe UMP-LR de l'Assemblée nationale et du Sénat ou affiliés PPR au Parlement Européen.

	Fondation Robert Schuman		
	Conseil d'Administration	Comité Scientifique	Conseil Spécial
Députés	Anne-Marie Idrac ⁸⁴³ , Pierre Lequiller ⁸⁴⁴ , Sabine Thillaye ⁸⁴⁵	Alain Lamassoure ⁸⁴⁶ , Françoise Grossetête ⁸⁴⁷	
Sénateurs	Jean Bizet ⁸⁴⁸	Alain Lambert ⁸⁴⁹	Alain Cadec ⁸⁵⁰ ,
Députés Européens	Jean-Paul Gauzès ⁸⁵¹ , Fabienne Keller ⁸⁵² ,		Elisabeth Morin Chartier ⁸⁵³

Tableau des personnels politiques de la Fondation Robert Schuman. Réalisé par l'auteur.

D'une certaine manière, les principaux think tanks européens traduisent ici les dynamiques observées parmi les think tanks généralistes à vocation politique classés à gauche de l'échiquier politique dans leur dynamique d'affichage et d'intégration des personnels

⁸⁴² Institut Jacques Delors – Notre Europe, Rapport d'activité 2008, p40.

⁸⁴³ Députée (UDF) des Yvelines (1997-2002)

⁸⁴⁴ Député (UMP) de la 4^{ème} circonscription des Yvelines (1988-2017)

⁸⁴⁵ Député (LREM) d'Indre et Loire depuis 2017.

⁸⁴⁶ Président du Conseil Scientifique de la Fondation : ancien député (UMP) des Pyrénées Atlantique et député européen (PPE) de 1999 à 2019.

⁸⁴⁷ Députée européenne (PPR) entre 1994 et 2019. Elle est aussi présente dans le Conseil Spécial du think tank.

⁸⁴⁸ Sénateur (LR) de la Manche (1996-2020)

⁸⁴⁹ Sénateur (UMP) de l'Orne (2004-2010)

⁸⁵⁰ Sénateur (LR) des Côte d'Armor depuis 2020, il est aussi un ancien député européen.

⁸⁵¹ Députés Européens affilié UMP (2004-2014)

⁸⁵² Ancienne sénatrice (UMP) entre 2005 et 2019, elle est députée européenne (PPE) depuis 2019

⁸⁵³ Députée européenne (PPR) entre 2007 et 2019

politiques en leur sein. La plupart des instituts libéraux observés présentent quant à eux une approche tout à fait différente. On remarque en effet que les instituts d'orientations libérales ne manifestent beaucoup moins voire pas, la présence de personnels politiques dans leurs organisations. Si ces derniers peuvent y graviter dans le cadre d'événements et autres invitations lors de déjeuners débats, la Fondapol ou encore l'Institut Montaigne – à l'exception de Fleur Pellegrin en tant qu'ancienne ministre dans sa gouvernance – n'affichent pas la présence de députés ou de sénateurs ou d'anciens personnels politiques dans leur gouvernance ou leur structure organisationnelle. A l'inverse, notamment dans le cas de l'Institut Montaigne, on retrouvera un grand nombre de chefs d'entreprises dans les profils associés à la gouvernance du think tank. On comprend ici la volonté probable inscrite dans la culture politique de ces think tanks classés à droite, de ne pas afficher de relation d'interdépendance trop forte avec les différents personnels d'État. Dans cette logique, on remarquera que l'Institut Montaigne se démarque clairement des principales autres fondations observées dans ses ressources financières. A la différence de ses homologues, l'Institut bénéficie en effet exclusivement de financements issus de la sphère privée avec une part importante de grands donateurs, faisant de lui du même coup l'un des instituts les mieux financés en France sans le soutien traditionnel de Matignon aux Fondations Reconnues d'Utilité Publique. Ainsi, si l'acteur politique est privilégié dans la dynamique interactionnelle de ces instituts, il ne participe en rien à la gouvernance et que très peu en termes de financement dans le cas de l'Institut Montaigne.

Enfin, le panel des think tanks dédiés aux relations internationales paraît tout aussi intéressant à observer dans la mesure où la question du bord politique des personnels engagés dans ces instituts ne recouvre pas la même importance compte tenu du sujet en question. La pluralité, de fait, s'en trouve ici renforcée.

Aussi, la dynamique d'intégration des Parlementaires dans l'histoire de ces instituts répond directement à leur inflation dans les commissions observées précédemment. Le dialogue entre l'institut et l'Hémicycle paraît alors essentiel à prendre en compte dans la dynamique de quelques-uns des think tanks observés dans ce panel.

L'IFRI et l'IRIS incarnent particulièrement bien cette logique où les échos de l'Assemblée nationale, qu'il s'agisse des travaux des commissions ou des discussions autour de ces instituts, renvoient directement à la logique d'intégration des parlementaires en leur sein,

particulièrement au niveau de leurs Conseils d'Administration respectifs.

Nous avons pu ainsi établir un panorama de l'évolution de la circulation des parlementaires au sein de deux instituts à partir des comptes rendus d'activités de l'IFRI entre 1999 et 2014, et de 2005 à 2014 pour l'IRIS, en fonction des sources dépouillées sur le sujet. Proportionnellement, la part de ces derniers dans les Conseils d'Administration respectifs des deux organisations est relativement faible. Elle n'en demeure pas moins structurelle au regard de la récurrence du phénomène année après année et revêt une importance certaine au regard de la qualité des parlementaires en question dans la pénétration des deux think tanks dans les travaux des commissions.

Pour exemple l'ancien député et sénateur radical socialiste Maurice Faure est président d'honneur de l'IFRI. De 2003 à 2006, René Galy-Dejean (UMP) est Vice-Président Secrétaire de l'Institut, nous rappelant qu'il est un des premiers promoteurs, en tant que député, de l'institut au milieu des années 1990. Le sénateur Xavier de Villepin le remplacera entre 2007 et 2011. D'une certaine manière, soutenir l'IFRI au Parlement, c'est aussi s'octroyer une chance d'intégrer son cénacle et d'y obtenir une place de choix. Enfin, dans les fonctions de cadres reconnaissables au sein du bureau du CA de l'Institut de T. de Montbrial, on mentionnera la présence du socialiste Pierre Joxe, déjà membre en 2001, et qui prend la place de Vice-Président Trésorier entre 2004 et 2009. Parmi ses autres membres, on mentionnera la présence importante jusqu'en 2001 du député des Bouches-du Rhône, J-B Raimond – qui, comme on a pu le voir, apparaît comme l'un des plus fervents soutiens de l'IFRI à l'Assemblée nationale – mais aussi de personnalités issues du PS particulièrement impliquées dans le développement des think tanks comme Jean-Pierre Chevènement, fondateur du think tank Res Publica, autre organisation particulièrement marquée par l'intégration des personnels politiques dans son histoire et dans sa gouvernance (Chapitre 7) . On notera parmi ces différents acteurs l'importance des profils ayant circulé au cœur des affaires étrangères et de la défense, en tant que ministres ou en tant que membres voire, Présidents des commissions afférentes comme c'est le cas de J-B Raimond. Malgré cette part essentielle des parlementaires dans la structuration de l'IFRI, on notera que l'année 2012 constitue une année particulière dans la mesure où le bureau du CA de l'institut n'affiche pas d'élus en son sein. Malgré tout, loin d'être anecdotique, ces liens historiques et entretenus avec les institutions parlementaires participent à renforcer l'IFRI sur tous les flancs de l'État, qu'il s'agisse des affaires de l'exécutif ou celle de la sphère législative.

L'histoire de l'IRIS s'articule aussi autour de la dynamique selon laquelle l'intégration des personnels politiques aux organes de gouvernance administratifs et scientifiques de l'Institut participe à conforter le think tank au cœur des affaires de l'État. Le CA de l'Institut de Pascal Boniface est d'ailleurs mieux pourvu, au moins depuis les années 2000, en députés et sénateurs de tous bords, que son homologue internationaliste. On remarque en effet une part importante des élus PS (Manuel Valls), du centre-droit (Hervé Maurin) mais aussi des représentants écologistes avec la présence de Noël Mamère entre 2011 et 2013, soulignant du même coup la part importante accordée par l'Institut dans les études sur l'environnement et les énergies. En plus de mettre en lumière l'ouverture partisane et la diversité de l'IRIS – un peu à la manière de l'IFRI dès sa création – la composition du CA de l'Institut, observée à différents moments, permet de mesurer la qualité des membres de direction. Elle invite à prendre la pleine mesure de la part essentielle de personnalités comme Arthur Paetch, longtemps membre de la Commission de la Défense Nationale des Forces Armées, ou encore Jacques Boyons, lui aussi membre et rapporteur de la commission au milieu des années 1990, alors que la réforme du service national constitue l'un des chantiers de premier plan de la présidence de Jacques Chirac. Le cumul des fonctions dans le pilotage des débats et la problématisation des sujets, du côté du Parlement et du côté des think tanks où députés et sénateurs sont impliqués, constitue un facteur essentiel à prendre en compte dans la convergence des enjeux entre certains think tanks français et le Parlement. Manifestation récente de cette dynamique, on pourra mentionner la prise de la Présidence de l'IRIS par le député PS Gwendal Rouillard en 2012, alors que ce dernier est secrétaire de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées la même année.

La participation des parlementaires et autres personnels politiques aux affaires de ces deux think tanks laisse supposer un renforcement indirect de leurs connexions avec le pouvoir, que ce soit dans son versant exécutif (chapitre 4) comme législatif. Elle permet en effet l'imbrication formelle des différentes sphères dont la traduction la plus évidente peut apparaître dans la participation importante de l'IFRI et de l'IRIS à la Commission des Affaires Étrangères ainsi qu'à la Commission Nationale de la Défense et des Forces Armées. Les deux organisations restent en effet particulièrement dominantes sur ce pan du marché des idées travaillé de longue date par l'IFRI et par son homologue cadette, notamment à partir des années 2000 où leur présence devient de plus en plus significative.

La dimension transpartisane de l'implication des parlementaires permet du même coup aux instituts de préserver une ouverture essentielle à la pérennisation de leur ancrage auprès du pouvoir en se prémunissant des changements politiques majeurs. Le lien avec l'institution semble alors plus important que les liens avec les individus, bien que ce soit ces derniers qui promeuvent leur image au sein de l'Hémicycle ou au Sénat.

Pour autant l'intégration des députés, sénateurs et autres personnels politiques à la gouvernance des think tanks internationalistes ne semble pas constituer une condition *sine qua non* à leur succès. On le note par exemple pour la Fondation pour la Recherche Stratégique qui figure parmi les plus importantes du panel représenté sans pour autant faire des parlementaires des éléments clefs de sa gouvernance ou de l'institution, un point de mire. La présentation de la fondation par son Directeur actuel, Xavier Pasco sur le site internet de la fondation, traduit d'ailleurs par omission cette décentralisation relative de l'Assemblée nationale et du Sénat :

« Ses partenaires sont publics et privés : ministère des armées, ministère de l'Europe et des affaires étrangères et du Développement international, services du Premier ministre, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, Centre national d'études spatiales, Office national de la recherche aéronautique et spatiale, Institut national de la santé et de la recherche médicale ; institutions européennes (Commission européenne, Service européen pour l'action extérieure, Parlement européen, Agence spatiale européenne, Agence européenne de défense...) ; organisations internationales (ONU, OTAN...) ; entreprises françaises et européennes ; ainsi que, pour des projets ponctuels, des administrations de certains pays étrangers (Australie, Finlande, Japon, Pologne, Royaume-Uni...).⁸⁵⁴ »

On retient ici l'importance que porte la Fondation à sa relation avec les ministères et les différents sous organes qui les composent (Chapitre 4) mais aussi, les organismes scientifiques français et européens associés aux grands programmes de recherches internationaux et européens, notamment en matière de défense et d'aérospatiale.

⁸⁵⁴ Présentation de la FRS par Xavier Pasco, sur le site internet de la Fondation : <https://www.frstrategie.org/frs/presentation>

On peut ainsi expliquer la forte présence de la FRS à l'Assemblée nationale comme la résultante de ses connexions historiques avec l'exécutif et son rayonnement général sur le plan national et européen, plus que par ses connexions organiques avec les élus de la République.

	IFRI	IRIS
Président, Directeur Fondateur	Maurice Faure ⁸⁵⁵ , René Galy-Dejean ⁸⁵⁶ Pierre Joxe ⁸⁵⁷ , Xavier de Villepin ⁸⁵⁸	Jacques Boyons ⁸⁵⁹ , Arthur Paetch ⁸⁶⁰ , Renaud Donnedieu de Vabre ⁸⁶¹ , Gwendal Rouillard ⁸⁶² , Pouria Amirshahi ⁸⁶³ Roselyne Bachelot ⁸⁶⁴ , Alain Marsaud ⁸⁶⁵
Membre Conseil d'Administration/ Scientifique / Stratégique	Jean-Pierre Chevènement, Maurice Ulrich, Robert Badinter, Jean-Bernard Raymond, Philippe Marini, Simone Veil, Alain Lamassoure	Marie-Hélène Aubert, Jean-Michel Boucheron, Jean-Pierre Delalande, François Hollande, Hervé Maurin, Francis Wurtz, Philippe Seguin, Michel Barnier, Manuel Valls, Bariza Khiari ⁸⁶⁶ , Patrick Bloche, Jean-Paul Delevoye, Yves Fromion, Noël Mamère, Marylise Lebranchu, Jacques Myard, Leïla Aïchi, Gweneghan Bui, Marie-Christine Vergiat

Tableau des personnels politiques présent à l'IFRI et à l'IRIS. Réalisé par l'auteur.

Ainsi, la présence des parlementaires et anciens parlementaires dans la gouvernance de certains des plus importants des think tanks français traduit l'importance de l'approfondissement du processus d'imbrication des enjeux et des intérêts entre les deux sphères dans le développement général des organisations « têtes de file » du pays. Pour autant, on ne peut déduire de cet investissement, parfois massif dans certaines organisations clefs, une dynamique systématique, notamment au regard du faible nombre d'organisations concernées. Le phénomène d'intégration des personnels politiques à la gouvernance des think tank ne touche en effet qu'un panel bien ciblé d'organisations dont la FJJ, Terra Nova la Fondation Robert Schuman, l'IFRI ou l'IRIS constituent, à des degrés d'intensité différents, de parfaites représentantes. Si la pénétration des personnels politiques représente pour elles un

⁸⁵⁵ Président d'honneur de l'IFRI : député et sénateur entre 1958 et 1988 et ancien ministre (PRG)

⁸⁵⁶ Vice-Président secrétaire de l'IFRI entre 2003 et 2006 : député de Paris (RPR - UMP)

⁸⁵⁷ Membre du CA de l'IFRI entre 2001 et 2003, Vice-Président Trésorier entre 2004 et 2009: député Socialiste (1973-1984 et 1986-1988).

⁸⁵⁸ Membre du CA de l'IFRI de 2004 à 2006, Vice-Président Secrétaire de 2007 à 2011 : Sénateur (Centre – UMP)

⁸⁵⁹ Président de l'IRIS de 2005 à 2011 puis membre du CA entre 2012 et 2013 : ancien député de l'Ain (RPR-UMP)

⁸⁶⁰ Désigné Président d'Honneur de l'IRIS à partir de 2005: député du Var jusqu'en 2002 (UMP-UDF)

⁸⁶¹ Membre du CA de l'IRIS en 2005/2006, Vice-Président de l'IRIS entre 2007 - 2010 : Ministre de la Culture (conserve son statut de vice-président après son ministère), ancien Député (UMP)

⁸⁶² Président de l'IRIS en 2012 : Député de Lorient (PS puis LREM)

⁸⁶³ Président de l'IRIS en 2013 / 2014 : député (Groupe socialiste)

⁸⁶⁴ Membre du CA de l'IRIS en 2012 et Présidente Vice-Présidente en 2013 / 2014 : ancienne députée et ministre

⁸⁶⁵ Membre du CA de l'IRIS entre 2005 et 2012 et Vice-Président en 2013 / 2014 : député UMP de Haute Vienne

⁸⁶⁶ Membre du CA de l'IRIS entre 2008- 2011 : sénatrice de Paris (Groupe socialiste)

vecteur de réussite certain, notamment dans les traductions concrètes de ce processus de tissage de réseau avec la sphère politique, elle ne peut en constituer pour autant un élément explicatif du développement exponentiel des think tanks en France. Elle se réduit en grande partie à expliquer l'accès d'un panel très limité d'organisations aux oreilles de l'exécutif et du législatif, bien que des think tanks majeurs comme la FRS parviennent à grandir tout au long des années 1990 et 2000, sans se plier au processus.

Cette intégration grandissante des personnels politiques traduit pourtant un mouvement essentiel dans la trajectoire de l'objet think tank. D'une part, il permet d'observer précisément l'identification et la compréhension de l'objet par les parlementaires. En second lieu, ce mouvement invite certains d'entre eux à se prêter à l'expérience think tank en côtoyant leurs réseaux de sociabilité voire, en allant plus loin par l'intégration formelle de leurs différents organes de gouvernance. Les organisations constituées sous forme de fondations permettent logiquement un meilleur déploiement du processus.

Ainsi, l'accélération du processus d'identification de l'objet au milieu des années 1990 et au début des années 2000 à l'Assemblée nationale, montre une participation accrue des parlementaires aux affaires des think tanks, traduisant du même coup un mouvement intéressant de convergence des intérêts et des enjeux, qu'il s'observe sous l'angle transpartisan (IRIS-IFRI) ou à l'inverse, dans une forme d'entre-soi politique (FJJ- Fondation Robert Schumann). Pour autant, ce phénomène d'intégration, aussi important soit-il pour les organisations observées dans le périmètre parlementaire, ne doit pas être surévalué au regard de la très faible intégration des personnels politiques à l'ensemble des organisations revendiquant l'appellation « think tank » en France. Limite de cette approche, nous n'avons pas abordé ici le cas de certaines organisations, notamment celles assimilables à des écuries politiques qui traduisent non pas un mouvement d'intégration de l'objet mais une forme d'appropriation différente, considérée parfois comme dévoyée.

Le développement de l'appellation, puis du label think tank au sein de la classe politique française, interroge enfin sa portée dans la trajectoire politique des acteurs et actrices qui se confrontent à son expérience. Sans répondre directement à la question du développement de l'appellation et des organisations qui s'y rapportent, pointer l'attention sur ce point rappelle aussi la place de ces organisations comme espace d'hybridation de l'acteur politique qui peut

à la fois y densifier son réseau ou assurer la pérennité d'un courant d'idées sous les atours de la sociabilité savante et politique.

b) L'objet think tank dans la trajectoire de l'acteur politique : bifurcation ? Consolidation ? Diversification ? Hybridation ?

Le dernier point de ce chapitre vise à interroger la place du think tank comme espace de construction et de mutation dans la trajectoire politique et professionnelle de l'élu à travers le think tank. Il permet ici de mettre en évidence l'horizon d'attentes qui peut naître de la volonté d'intégration des personnels et anciens personnels politiques au sein de ces organisations. Cette angle d'approche renversé invite à prendre en compte non pas l'insertion et le développement progressif du think tank dans les institutions de la République, mais bien les mutations qu'induisent son développement dans le fonctionnement de cette dernière, en pointant ici la focale sur ceux et celles qui en assurent la représentation.

M. Patard propose en 2012 d'envisager le think tank comme « forme inédite du politique »⁸⁶⁷ pour les démocraties occidentales en insistant sur la professionnalisation non linéaire de ce qui n'est pas une profession, dans la mesure où l'on observe à la fois l'évolution constante de ces organisations et la très forte dimension hétérogène de l'activité et du statut du think tanker. En ce sens, il interroge l'objet au prisme de la professionnalisation de la politique et paradoxalement, de sa dénonciation.

Cette constatation fait directement écho à la question de la carrière politique et des débats qu'elle soulève dans l'opposition entre intérêt personnel et intérêt public à travers le statut de l'élu, sujet qui surgit régulièrement dans l'histoire politique des démocraties occidentales au XXe siècle dans le grand ensemble que regroupe le processus de professionnalisation de la politique⁸⁶⁸. Il prend une dimension d'autant plus forte au regard de son actualité et de la crise de confiance générale qui touche, notamment en France, les institutions politiques et les acteurs et actrices qui les composent⁸⁶⁹. L'étude de notre objet s'opère ainsi dans le cadre d'une Ve République démythifiée, et ce à différents niveaux,

⁸⁶⁷ M. PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p256.

⁸⁶⁸ Michel OFFERLÉ, *La profession politique, XIXème- XXème siècle*, Paris, Belin, 1999.

⁸⁶⁹ Julien BOELAERT, Sébastien MICHON, Étienne OLLION, *Métier : Député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017.

comme le retracent en 2019 Olivier Duhamel, Martial Foucault, Marc Lazar et Matthieu Fulla⁸⁷⁰.

Comme on a pu le voir, le think tank, dans ses différentes stratégies d'autopromotion, valorise son existence dans le politique par sa prétention à en éclairer le débat, les problématiques, et par la même, à en proposer la résolution, grâce à un positionnement où la raison prendrait le pas sur les idéologies et les enjeux partisans. En cela, il se caractérise par une distanciation de l'activité politique traditionnelle et des voies/carrières.

Loin d'être boudés par les personnels politiques, élus en tête, M. Patard identifie au début des années 2010 que les think tanks offrent plusieurs types d'opportunités pour ces derniers. Le passage par ces organisations peut en effet se concevoir sous différents angles, en premier lieu, comme un accélérateur de carrière ou comme une voie de seconde chance⁸⁷¹. Aussi, le passage par un think tank peut se lire comme un complément prestigieux dans la trajectoire de l'homme public, présent ou en devenir⁸⁷². L'expérience think tank s'observe alors au prisme du capital qu'elle procure, social et symbolique d'abord, par le signe d'ouverture et de modernité qu'il véhicule. Si l'objet peut parfois être encore le sujet de certaines incompréhensions dans le champ politique, comme observé au milieu des années 1990, il est surtout perçu comme un vecteur de modernité et de spécialisation capable de soutenir l'action publique et renforcer la crédibilité de ceux qui s'y associent.

L'expérience think tank semble aussi constituer un capital cognitif et matériel, d'une part, à travers son association à la rationalisation de la chose publique et d'autre part, par les effets de réseau induits par l'activité intense de sociabilité savante. Ainsi pour M. Patard, le passage dans un think tank peut être par exemple un véritable correctif pour des non-énarques, voire une voie de reconversion pour l'acteur dans le champ politique professionnel⁸⁷³. Leur positionnement sur le marché de la formation politique depuis les années 2000, comme ce fut le cas par exemple avec la FONDAPOL à travers les sessions pluri thématiques de « l'école de la Cité » destinée à la formation des jeunes élus, renforce l'importance du contact avec la sphère politique dans le devenir de ces organisations.

⁸⁷⁰ Olivier DUHAMEL, Martial FOUCAULT, Matthieu FULLA, Marc LAZAR, *La Ve République démythifiée*, Paris, Coll. Académique, Presse de Sciences Po, 2019.

⁸⁷¹ Op.cit. M.PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* p258.

⁸⁷² Ibid.

⁸⁷³ Ibid.

Ainsi, selon M. Patard, « les think tanks apparaissent donc, non seulement comme des lieux d'opportunité professionnelle, mais aussi comme des structures de reconversion en matière de carrière militante au même titre que les partis politiques traditionnels. »⁸⁷⁴. Cependant, l'auteur de la première thèse d'envergure sur les think tanks français rappelle déjà en 2012 l'importance de la temporalité dans la représentation des acteurs politiques de leur passage dans ces instituts. Ainsi, la logique d'investissement dans un think tank dans les années 1990 ne peut pas être la même que dans les années 2010. A ce titre, cette approche doit être reliée à la formation des différentes typologies et générations de think tanks pour comprendre les ressorts d'investissement de l'agent politique au sein de ces organisations. Ainsi, nous ne pouvons aborder de la même manière les différents profils de *think tankers* à forte identité politique et le rôle de l'expérience think tank dans leur propre trajectoire.

On peut en premier lieu identifier les profils d'entrepreneurs d'idées déjà largement installés dans leurs fonctions politiques et dans leurs propres courants d'idées au moment où ils expérimentent l'objet. C'est le cas par exemple de Jean-Pierre Chevènement (Fondation Res Publica) ou d'Elisabeth Guigou (Europartenaires) qui usent alors de la pluralité de l'expérience think tank – à la fois en tant que fondateurs mais aussi en tant que membres de plusieurs think tanks – pour densifier leurs propres réseaux, favoriser la propagation de leurs idées, et renforcer leur capacité d'agir en politique.

Ces entrepreneurs d'idées politiques se développent cependant dans une temporalité plus tardive que les think tankers pionniers comme J-B Raimond qui constituera, en tant que Député RPR des Bouches du Rhône, l'un des plus fervents défenseurs de l'IFRI, dont il sera membre durant de longues années, bien après son mandat d'élus. Cela n'est pas sans rappeler que l'expérience du think tank peut aussi s'apparenter à un moyen de perdurer en politique dans les périodes de transition entre les mandats, ou en fin de carrière, en maintenant un véritable ancrage en politique par le biais des réseaux entretenus par ces organisations. Les fonctions de président d'honneur voire, de membres actifs des conseils d'administration participent largement à cette dynamique. Cette dimension est particulièrement structurelle pour les deux instituts internationalistes que sont l'IFRI et l'IRIS qui perdurent en cultivant la diversité et le renouvellement des acteurs politiques en leur sein tout au long de leurs histoires respectives.

⁸⁷⁴ Ibid. p259.

Le think tank peut aussi constituer une voie d'entrée en politique tout en consolidant l'assise d'un courant d'idées parallèle dans un grand ensemble politique. C'est le cas par exemple d'Olivier Ferrand, perdant aux législatives de 2007, qui lance quelques mois plus tard le think tank Terra Nova, dont le rayonnement durant la primaire socialiste contribuera largement à renforcer les positions de son fondateur en vue des législatives de 2012 qu'il remporte dans la 8^{ème} circonscription des Bouches du Rhône.

Au-delà de constituer des projets d'opportunité pour des entrepreneurs d'idées politiques, les think tanks semblent aussi recouvrir différentes fonctions pour les nombreux élus qui passent en leur sein, entre centre d'information, point d'ancrage au sein de la société civile dont ces organisations prétendent parfois constituer les porte-voix (chapitre 7) et mécanisme pour élargir son cercle de sociabilité savante et politique. Le think tank devient alors une carte supplémentaire pour l'acteur politique dans le cadre large de sa carrière. Ainsi, comme on a pu le voir, il n'est pas rare de voir des élus graviter autour de plusieurs think tanks durant la même période, tout en y occupant des fonctions plus ou moins actives.

Le think tank constitue ainsi un espace aux opportunités multiples pour l'acteur politique entrant, en fin de carrière ou inversement, pour l' élu au cours de ses différents mandats. Il peut agir en vecteur de consolidation voire, de bifurcation d'une position ou d'un courant d'idée au sein d'un parti ou d'un groupe politique, rappelant que ces organisations, loin de s'en éloigner, participent activement aux mutations du système partisan (chapitre 7). Elles s'inscrivent aussi dans le mouvement de renforcement de la spécialisation de l' élu sur des sujets ciblés, voire, incitent sa participation à l'élaboration de la connaissance para-publique par la sollicitation de son expertise/expérience sur un sujet précis.

Quant à savoir si le think tank constitue un espace d'hybridation de l'acteur politique, l'histoire du temps présent de ces organisations nous invitent à penser que oui, dans certains cas tout du moins, ceux où l'expérience de ces organisations s'apparente à un point de structuration centrale de l'identité politique de l'agent, aussi bien en termes d'idées que de pratiques. On peut affirmer en revanche de manière plus générale que le think tank, depuis son déploiement massif dès les années 2000 auprès de la sphère politique et plus spécifiquement parlementaire, s'apparente à un vecteur de diversification de la pratique politique et du rapport des élus aux savoirs, tout en réactivant sous des atours modernisés un rapport à la sociabilité déjà observable par le passé à travers les différentes générations de

clubs (Chapitre 3). Ainsi, si le think tank joue entre les frontières, voire travaille ces dernières, le think tanker politique y diversifie son identité et sa pratique politique. Au même titre que le think tanker académique, ce dernier y trouve une culture d'interface propice à donner de l'épaisseur à sa propre trajectoire professionnelle.

CONCLUSION

L'analyse des think tanks français au prisme des institutions et acteurs parlementaires, particulièrement auprès de l'Assemblée nationale qui constitue le centre de notre approche, montre que l'expansion du phénomène think tank en France se manifeste en partie par la montée en puissance de certaines organisations majeures dans la mécanique des travaux de la sphère législative.

Si on observe un mouvement de reconnaissance de l'expertise des think tanks au sein de la Commission des Affaires Étrangères et de la Commission de la Défense au milieu des années 1990, notamment par la présence reconnue de l'IFRI dans les travaux associés à la refonte de l'armée et de la stratégie de la France à l'échelle internationale, le véritable mouvement d'expansion des think tanks s'observe à partir des années 2000 et 2010. Ce dernier répond au mouvement de multiplication et de diversification de ces organisations, autant en termes de structures que de thématiques. À ce titre, les think tanks généralistes à vocation politiques participent largement, au côté des organisations européennes qui se positionnent légèrement plus tôt sur le marché des idées, à faire connaître et à intégrer de plus en plus de parlementaires français dans leur mécanique de fonctionnement. Ce mouvement contribue en parallèle à nourrir l'Assemblée nationale de la présence de ces organisations qui se manifestent alors de plus en plus régulièrement et plus massivement durant les années 2010.

Au-delà de cette pénétration nouvelle des think tanks aux affaires de l'État par la voie du législatif, qui reste pourtant un épiphénomène jusqu'au début des années 2010, l'objet think tank recouvre des atours symboliques par les représentations nouvelles que s'en font alors députés et sénateurs, ces derniers trouvant progressivement en ce nouvel objet du politique, une ressource pertinente à l'alimentation de leurs propres travaux. On observe ce mouvement à différents niveaux d'intégration, qu'il s'agisse de la simple audition d'expert dans les travaux d'une commission, à travers l'association plus approfondie à une mission spéciale tout en

passant par la problématisation des enjeux et l'animation de rencontres au sein même de l'Assemblée nationale . Plus qu'un interlocuteur ponctuel, l'objet think tank, sous toutes ses composantes : internationaliste, européenne, généraliste, devient un acteur extérieur légitime à renforcer le processus d'élaboration des normes.

Enfin, on constate l'importance grandissante de ces organisations dans la circulation des agents politiques par les effets de réseau produits par un fonctionnement, par certains aspects, écosystémique. Le dialogue continu entre les structures et les institutions participe en effet à des jeux d'intégrations mutuels encourageant la densification des réseaux et le renforcement des liens entre les acteurs politiques français et un panel restreint de fondations. Ces dernières deviennent pourtant des espaces de diversification de la palette politique et intellectuelle des élus de la République qui font de l'expérience think tank, un passage aux opportunités multiples, qu'elles concernent les entrants et sortants, tout comme la grande majorité de ceux et celles désireux de se saisir au cours de leur carrière des bénéfices de la participation plus ou moins active au fonctionnement de ces organisations. Le statut d'expert, d'intervenant ou plus encore, de membre de la gouvernance des think tanks, participe ainsi grandement à ce processus d'investissement croissant des élus au sein de ces organisations depuis les années 2000. Il revêt ainsi des enjeux tout autant symboliques que concrets, autant pour les fondations concernées que pour les personnels politiques qui y gravitent.

Pour autant, ce constat général de massification et de diversification des interactions entre think tanks et personnels politiques français ne doit pas masquer l'intégration relativement faible de ces agents lorsqu'elle est appliquée à l'ensemble des organisations revendiquant l'appellation think tank. Si nous n'avons pas pris en compte ici la part des interactions entre les agents politiques territoriaux avec les think tanks de moindre envergure et les écuries politiques fondées sous l'appellation think tank (chapitre 7), le phénomène n'en demeure pas moins relativement faible au regard du panel relativement large des organisations revendiquant l'appellation. Si l'interaction avec la sphère politique existe bel et bien, elle n'en demeure pour autant pas aussi intégrée et structurelle que ce que pourrait témoigner cet éclairage sur les organisations majeures observées dans ce chapitre.

De cette manière, on peut dire que la dynamique interactionnelle avec les élus français permet à une part limitée de think tanks de se développer considérablement entre les années 1990

et 2010. Si elle participe à une meilleure identification de l'objet think tank, et par la même, l'acquisition d'une certaine légitimité quant à son utilité dans le champ de l'État, on ne peut que garder un regard mesuré sur le poids véritable des élus et des institutions dans le développement de la majorité des think tanks en France, qui, en un certain sens, semblent beaucoup plus investis par le monde de l'entreprise que par la sphère politique.

CHAPITRE 6

De l'économie des think tanks aux think tanks de l'économie *Les think tanks français face à leur capacité d'action et de leurs capitaux du début des années 2000 à nos jours*

INTRODUCTION

Prendre la mesure du pouvoir de l'économie dans l'histoire du développement des think tanks. Voilà une ambition légitime qui ne saurait être totalement maîtrisée en un seul chapitre et pourrait tout à fait constituer l'objet d'une thèse à part entière. Cependant, alors que nous tentons à travers ces travaux de saisir l'objet dans son ensemble depuis les années 1970 et d'appréhender ses relations avec le pouvoir, il paraît difficile de s'émanciper de sa relation au pouvoir économique, compris ici dans les multiples acceptions.

Parcelle certes, cette approche a le mérite de vouloir saisir, lorsque les données le permettent, les différents angles de ce que nous considérons comme relevant du dialogue entre l'économie et ces organisations. Loin de dresser un tableau exhaustif du sujet dans la mesure où nous n'abordons ici qu'une vingtaine de think tanks parmi les 128 répertoriés dans cette étude, notre démarche invite plutôt à poser des grilles de lecture et de compréhension pour aborder l'objet think tank au prisme d'une approche historique et *de facto* dépassionnée de sa relation à l'économie. Ce dernier point est d'autant plus important, là où le sujet invite autant à la polémique lorsqu'il s'agit d'en dresser la critique qu'à une certaine forme d'opacité si l'on considère les différentes stratégies de communication de ces organisations⁸⁷⁵. Il faut dire que le sujet en lui-même soulève autant de polémiques parmi

⁸⁷⁵ Encore aujourd'hui, il semble difficile d'appréhender ce sujet en dehors des vives critiques que soulèvent les think tanks quant à leur lien avec le capital et son importance dans le traçage de leurs intérêts et inversement, la communication permanente des think tanks autour de leur bonne pratique et de leur supposée transparence. Notre approche invite plutôt à aborder la question à l'aune de ce que nous présentent les quelques sources sur le sujet : rapports d'activités, rapports financiers annuels, documentation sur la gouvernance de ces organisations, approche sociographique de leurs différents protagonistes, présence des entreprises dans leurs capitaux etc.

ceux qui en dénoncent l'influence⁸⁷⁶ que de non-dits pour des entrepreneurs d'idées qui occupent une importante partie de leur temps à justifier de leur indépendance malgré un fonctionnement très dépendant des cadres décisionnels et financiers qui les régissent. La relation d'imbrication entre les sphères, que nous aborderons à plusieurs niveaux dans ce chapitre, en constitue une part essentielle. À ce titre, il est important de mentionner dans cette étude ce qui aurait pu être fait et pourtant, qui reste non-advenu. La question de l'économique lorsqu'il s'agit d'aborder les think tanks aurait pu faire l'objet de recherches approfondies à travers deux grands chantiers de recherche qui, aujourd'hui, revêtent des enjeux d'actualité particulièrement forts.

Le premier point concerne la question du conspirationnisme. Il met en jeu les cercles décisionnels informels à l'épreuve des représentations, celles qui les caractérisent essentiellement comme des groupes d'influence dans la fabrique de l'opinion. Nous rejoignons dans ce cadre l'analyse proposée en 2011 par Park Jung Ho et Chung Sang Jin qui met en évidence la puissance voire, la supériorité des imaginaires dans la société sur toute forme d'approche rationnelle⁸⁷⁷. Une telle vision pourrait inclure l'objet think tank dans l'acceptation de la synarchie selon laquelle les pouvoirs publics subiraient l'influence profonde de groupes d'acteurs aux intérêts obscurs et disposant des moyens et réseaux pour en tirer les ficelles. Ce prisme d'observation est susceptible de positionner l'objet think tank dans l'imaginaire d'un complot permanent, dans la trajectoire des travaux proposés par Olivier Dard en 1998 sur la perpétuation, des années 1930 à nos jours, d'un complot synarchique en France⁸⁷⁸. Ce point est d'autant plus affirmé dans une société parcourue de bouleversements politiques et de défiance vis-à-vis de ses personnels et où la communication politique semble, à plusieurs niveaux, se vider progressivement de toute « éthique rationnelle »⁸⁷⁹. Objet du système, le think tank ne se comprend qu'à travers l'extension du pouvoir des puissants et prompt, du même coup, à en diffuser l'idéologie et la volonté de domination.

La question, dans notre cadre, soulève du même coup une limite de l'histoire du temps présent, celle de se dérouler dans le contexte d'effervescence de l'actualité sur le sujet et

⁸⁷⁶ Voir, Pierre LANGLET, Olivier VILAIN, *Un pouvoir sous influence : quand les think tanks confisquent la démocratie*, Paris, Armand Colin, 2012.

⁸⁷⁷ Park JUNG HO, Chung SANG, *La théorie du complot comme un simulacre des sciences sociales*, Sociétés, 02/2011, p147 à 161.

⁸⁷⁸ Olivier DARD, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, Coll. Tempus (réédition 1998), 2012.

⁸⁷⁹ Park JUNG HO, Chung SANG, *La théorie du complot...* Op.cit.

parallèlement, brise tout recul possible au profit d'une actualité en constant renouvellement et d'une place d'autant plus affirmée de construits issus de représentations souvent biaisées. Ainsi, la « représentation des think tanks » en France pourrait faire l'objet d'une analyse poussée sur ses ressorts et ses différents véhicules, particulièrement à l'heure où le numérique permet de fait de démultiplier les agents disposant d'un titre à parler et d'un rayonnement potentiel dans le cadre de la formation de l'opinion.

À l'initiation de ces travaux en 2015, le sujet apparaît en effet comme étant beaucoup moins fort et ne prête pas forcément une importance centrale à nos yeux. Là encore, on relèvera l'importance, dans une démarche d'histoire du temps présent, du contexte de la recherche qui, à quelques années près, ne se réaliserait pas de la même manière et ne mobiliserait pas forcément les mêmes concepts et sources. C'est pourquoi nous n'avons pas dévié en cours de route sur ce sujet précis qui lui aussi, aurait pu faire l'objet d'un travail plus conséquent sur la représentation des think tanks français et surtout, de leurs *think tankers* au prisme de la synarchie et parallèlement, de la question plus spécifique du complot permanent. Peut-être que les quelques jalons posés ici permettront à d'autres d'envisager le sujet de manière approfondie dans les années à venir.

Cependant, cette posture d'observation ne doit nous empêcher de prendre en compte l'importance de la notion de groupes d'intérêts dans le cadre général de la participation des think tanks au débat public, bien au contraire. Le sujet est d'autant plus important dans le cadre d'une société où les groupes de pression jouent un rôle important dans la production des normes⁸⁸⁰. Le risque de l'assimilation au complot ne doit ainsi pas tomber dans l'écueil inverse, soit, oublier le rôle de ces organisations dans les rapports de collusion possibles de ce qui relève de l'intérêt public et ce qui relève de l'intérêt particulier, souvent associé à des grand groupes ou à la trajectoire politique de l'acteur. Ainsi, dans la ligne de la définition posée par Emiliano Grossman et Sabine Saurugger en 2006, les think tanks peuvent intégrer le champ des organisations constituées, cherchant à influencer les pouvoirs politiques dans un sens favorables à leurs propres intérêts⁸⁸¹. La question de l'intérêt général, érigée en fer de lance de leurs démarches considérant la majorité des organisations observées, n'enlève en

⁸⁸⁰ Emiliano GROSSMAN, Sabine SAURUGGER, *Les groupes d'intérêts. Action collective et stratégies de représentation*, Paris, Armand Colin, 2006.

⁸⁸¹ Ibid. p7.

rien une réalité, celle des différents intérêts qui les traversent et qui sont autant perceptibles au niveau de la source de leurs financements qu'à travers leur gouvernance. Sur ce dernier registre, justement, le sujet soulève l'importance quant à aborder de nos jours deux notions centrales, celles de la transparence et des bonnes pratiques parmi les élites dirigeantes, là où les think tanks vivent et se développent sur l'ambiguïté voire, à travers une certaine opacité. La place importante des grands groupes en leur sein et la participation du patronat à leur développement historique renforce les interrogations quant au sens de leur intervention dans le débat public, particulièrement depuis l'enclenchement du processus de privatisation des entreprises publiques démarré au milieu des années 1980 et à travers la formation d'une figure identifiée par Jean Garrigues en 2011, celle du « Patron technocrate »⁸⁸².

Ainsi, dans la droite ligne de cette deuxième partie, nous tentons de répondre à un double questionnement. Le premier vise à comprendre en quoi l'étude de l'économie répond d'une part à l'appréhension du fonctionnement et développement des think tanks les plus importants de la sphère hexagonale depuis le début des années 2000. Il s'agit également d'envisager la part de l'économie – particulièrement à travers la sphère privée – dans la construction de l'identité de ces organisations par la propension de leurs cadres dirigeants à s'emparer de l'objet et à le façonner en fonction de leur expérience et de leur propre vision du monde.

Le premier point de ce chapitre nous invite ainsi à considérer le « pouvoir de faire » des think tanks français, notamment en considérant leurs financements annuels pour appréhender leur évolution depuis les années 2000. Il permet également d'observer, parmi les quelques think tanks les plus en vue de la France du XXI^e siècle, leur capacité à produire de la connaissance, leur propension à la diffuser et en définitive, leur capacité à construire et à consolider des réseaux savants, politiques et industriels, symboles de leur niveau d'influence. Nous tentons ainsi de prendre en compte les rapports entre partenariats, particulièrement financiers, et présence des entreprises dans la gouvernance d'un panel ciblé d'organisations particulièrement en vue sur la scène nationale. Elle permet d'entrevoir la place de certains grands groupes ainsi que celle de leurs représentants dans le fonctionnement de ces organisations.

⁸⁸² Jean GARRIGUES, *Les patrons et la politique*, Paris, Perrin, 2011, p257.

Au-delà du « pouvoir faire », le deuxième point de ce travail vise à interroger la manière dont le pouvoir économique traverse les think tanks français figurant dans le peloton de tête de ces organisations. On observe alors, entre autres, la part des intérêts économiques, particulièrement à travers le mécénat d'entreprise, dans la construction possible des intérêts formulés par les think tanks étudiés. Au-delà de la seule question des partenariats et des financements, il s'agit également d'observer la part de la sphère économique, particulièrement celle des sociétés cotées au Cac40, au cœur des différents organes de gouvernance de ces instituts, rappelant du même coup que l'intérêt de l'entreprise pour les think tanks ne repose pas uniquement sur des enjeux de défiscalisation, mais bien sur une volonté de réinvestissement de la société par l'entrée de la société civile organisée (SCOR) au-delà de groupes plus traditionnels comme le MEDEF. Cet élément est particulièrement vrai pour des entreprises affichant leur présence simultanément dans plusieurs think tanks. Ce point met ainsi en évidence la part du pouvoir économique dans le développement des think tanks les plus importants des années 2000, seules organisations affichant assez de traces pour suffisamment observer le phénomène.

Le dernier point s'attache quant à lui à aborder, à travers un nouveau pas de côté chronologique, un autre versant de l'économique, celui de la part de la grande entreprise, non plus dans la seule logique d'opportunité d'investissement dans un laboratoire d'idées, mais dans la construction même de notre objet depuis le milieu des années 1970. Le think tank observe en effet, parmi les identités multiples qui composent sa mosaïque actuelle, une trajectoire de développement et d'usage très largement imprégnée par la sphère patronale française. Le Centre de Recherche et d'Études des Chefs d'Entreprise (CRC) illustre en effet jusqu'en 1974 un véritable modèle de laboratoire d'idées patronal en France. Son essoufflement et sa mutation en 1975 en Institut de l'Entreprise (IDEP), inaugurent alors une multiplication des think tanks d'entreprise ou think tanks « patronaux », comme nous préférons ici les appeler, considérant la part de décideurs dans leur gouvernance. De cet héritage, se développe en effet un panel d'organisations particulièrement marquées par la sphère patronale depuis le début des années 2000, incarné notamment à travers sa figure de proue, l'Institut Montaigne. L'étude de cet héritage paraît alors essentielle à interroger dans la mesure où elle met la construction de notre objet à l'épreuve de la décision économique

qui s'en empare, autant pour renforcer son influence dans le champ de la société que pour anticiper au mieux les mutations sociétales qu'elle rencontre.

Ce chapitre interroge ainsi autant le pouvoir de faire des think tanks – notamment à l'aune de leurs capacités financières et matérielles – tout autant qu'il met en évidence le rôle du pouvoir économique dans la construction de son identité et dans la formulation de ses intérêts.

Nous avons ainsi articulé ce travail en prenant différents niveaux de compréhension de l'objet, d'abord dans une perspective symbolique et matérielle en considérant sa nature économique. À ce titre, nous avons mobilisé dans un premier temps un certain nombre de sources assez significatives pour élaborer une première vision générale du pouvoir de faire de ces organisations. Cette perspective, initialement envisagée à travers un panel exhaustif a rapidement fait face à une faiblesse au niveau des sources, problème régulièrement rencontré dans cette tentative générale d'historicisation du temps présent. Cette partie de l'étude étant basée sur les rapports d'activités et les bilans financiers accessibles en ligne de ces organisations, nous n'avons en effet pu en effectuer qu'une collecte partielle. Ainsi, nous nous sommes cantonné à aborder au mieux cette approche à travers un groupe d'une vingtaine d'organisations réputées « à succès », soit disposant d'une capacité de production et d'influence particulièrement relevée tout en bénéficiant d'une certaine notoriété dans l'écosystème des think tanks français. Elles apparaissent en filigrane comme étant les plus à même de diffuser, pour un certain nombre d'entre-elles tout du moins, leurs rapports d'activités et documents de comptes de manière assez régulière. L'élément est d'autant plus vrai depuis la loi de transparence de 2006 concernant les comptes d'associations disposant de plus 150 000 euros de dons et relevant d'un caractère d'intérêt public⁸⁸³. Elle invite alors logiquement les plus importantes organisations à se manifester sur ces éléments dans le cadre d'une stratégie d'affichage fondée sur la transparence de leurs activités. Cependant, nous n'avons pu effectuer une étude économique précise sur les organisations mineures et minorées, ce que nous appréhendons par ailleurs partiellement là encore dans la troisième partie de ce travail (chapitre 8).

⁸⁸³ Décret n°2006-335, *fixant le montant des subventions et des dons reçus à partir duquel les associations et les fondations sont soumises à certaines obligations*, 21/03/2006.

Si la condition matérielle des plus importants think tanks en France traduit des apports multiformes : fonds publics européens, français, privés, différents cas de figure en matière de sources de financements se manifestent parmi les organisations observées dans ce chapitre. Les think tanks traduisent en effet différents modèles en termes de sources de revenus, renforçant le caractère protéiforme de notre objet. Dans cet ensemble, la part du secteur économique privé interroge logiquement pour différentes raisons, en premier lieu, parce qu'il constitue une trajectoire interactionnelle historique pour une grande partie des organisations étudiées au même titre que les pouvoirs publics, exécutifs (chapitre 4) et législatifs (chapitre 5). En second lieu, l'ambition d'aborder la sphère économique privée dans cette approche revient à se pencher, sous un angle dépassionné, sur un sujet soumis à de vives tensions, particulièrement au regard du possible croisement des intérêts (général et particuliers) que suppose l'effervescence interactionnelle qu'il produit entre élites politiques, médiatiques académiques et économiques. Il s'agit ainsi dans cette approche d'appréhender la place et peut-être le rôle de la sphère économique privée, particulièrement à travers ses cadres dirigeants, dans la gouvernance de ces organisations.

Du pouvoir faire des think tank au pouvoir économique dans les think tanks, nous abordons enfin un sujet clef dans notre approche, à savoir la place du patronat et plus généralement, de l'entreprise, dans la construction de l'identité plurielle de notre objet. Le patronat s'empare en effet relativement tôt du laboratoire d'idées pour favoriser autant son ancrage dans la société que pour renforcer sa propre compréhension des mutations sociales depuis le début des années 1950. Le CRC créé par Georges Villiers en 1953 traduit en effet cette volonté qui prend une nouvelle forme au milieu des années 1970 avec la création de l'IDEP, qui devient lui-même au cours des années 2010 l'une des principales figures du laboratoire d'idées labellisé « think tank » en France. La trajectoire de l'IDEP constitue ainsi un héritage pour ces organisations conçues et modelées à partir de l'économique tout autant qu'une source d'inspiration pour l'investissement plus récent du patronat sur la question des think tanks. Cette appétence pour le laboratoire d'idées développée par le patronat français, entre dimension historique et actualité, permet ainsi de relever une piste de plus concernant la trajectoire historique plurielle de cet ensemble d'organisations aux contours si différents et que l'on veut bien, pourtant, tenter de regrouper sous la même appellation.

De l'économie générale des think tanks aux think tanks de l'économique, nous tentons ainsi de saisir une vue d'ensemble de l'objet think tank au prisme de l'économique.

I. Moyens du savoir, moyens de l'influence : l'évolution des financements des think tanks français depuis les années 2000

1) Financement et économie générale des think tanks : approche comparée

Le pouvoir de faire constitue l'un des éléments que nous avons jusqu'ici le moins abordé. Pourtant, alors que nous tentons d'interroger notre objet au prisme de l'économique, il semble important de tenter d'en envisager, lorsque c'est possible, les différents contours matériels, leviers de leur pouvoir faire, de leur « faire savoir » et finalement, de leur capacité d'influence. Ainsi, nous aborderons dans un premier temps leurs niveaux de financement grâce à la mise à disposition de leurs comptes annuels, mais également à travers leurs rapports d'information et d'activités diffusés annuellement. Là encore, notre ambition dépend largement du niveau de transparence des think tanks étudiés et se cantonne précisément dans cette sous partie à un échantillon d'un peu plus d'une vingtaine d'organisations disposant toutes d'un budget relativement conséquent, comprenant plusieurs centaines de milliers d'euros par an. Nous mentionnerons également dans les limites de cette approche une analyse cantonnée aux années 2000, les sources se montrant là encore peu enclines à dévoiler plus loin l'historique de leurs financements⁸⁸⁴. Cependant, cette partie de notre étude nous permet bien d'envisager la capacité des organisations les plus dotées parmi l'écosystème des think tanks français dans les années 2000 et 2010 et permet de voir dans quelle mesure ces dernières parviennent, grâce à leur condition matérielle, à rayonner dans l'espace hexagonal

⁸⁸⁴ Cette approche pourrait se voir contrebalancer à travers l'accumulation de plusieurs approches monographiques, en sollicitant les organisations en question sur l'ouverture de leurs documents de compte pour les périodes antérieures. Ce point nous rappelle du même coup que l'objet think tank, en France, doit observer plus systématiquement une démarche historique dans ses prochaines démarches d'étude.

a) Entre recherche et influence : une économie générale tournée vers la production et la diffusion des savoirs

Ce n'est pas une surprise, le fonctionnement des think tanks à un coût, particulièrement lorsque ces derniers traduisent une capacité de production, de communication et d'influence relativement conséquente. Ce point nous permet désormais de nous pencher sur le pouvoir de faire de ces organisations et parallèlement, la capacité d'exister à travers différents espaces du politique.

Pour se représenter concrètement ce que nous désignons comme le pouvoir de faire, nous pouvons tirer quelques exemples éloquentes de l'écosystème étudié dans cette thèse : l'IFRI, l'Institut Jacques Delors et Terra Nova. On comprend ici trois structures que l'on peut désigner comme étant « à succès » par leur reconnaissance plurielle à différents niveaux institutionnels (chapitre 4 et 5) combinée à une capacité financière conséquente, bien que ce dernier point s'exprime de manière très différente d'un institut à l'autre : un budget de quelques centaines de milliers d'euros pour Terra Nova, un million dépassé annuellement par l'Institut Jacques Delors et entre 5 et 6 millions d'euros chaque année pour l'IFRI. Toujours est-il que ces organisations dépassent largement, sur ce point, la majorité des organisations revendiquant l'appellation en France.

L'année 2012 constitue une année charnière pour Terra Nova dans la mesure où la fondation perd Olivier Ferrand, son cadre fondateur et où le Parti Socialiste remporte l'élection présidentielle, marquant l'installation de la sociale-démocratie défendue par le think tank pour cinq ans à la tête de l'État. On note sur cette année la publication de 11 rapports imprimés et numériques touchant à différents sujets : bilan de Nicolas Sarkozy, progressisme et entreprise, rapprochement du FN avec l'UMP ou encore réflexion sur le système de santé⁸⁸⁵.

On compte également une importante activité événementielle pour le think tank à travers vingt-six événements répartis en ateliers de travail, séminaires et conférences, en interne du think tank ou en partenariat avec d'autres organisations et institutions comme un certain nombre de conférences organisées à Sciences Po⁸⁸⁶. Le think tank profite également

⁸⁸⁵ Terra Nova, *Rapport d'activité 2012*. Disponible sur le site internet du think tank.

⁸⁸⁶ Ibid.

de ses connexions à l'Assemblée nationale pour y organiser nombre de séminaires avec des personnalités politiques de premier plan comme Laurent Fabius en mars, alors Ministre des Affaires étrangères ou en décembre avec Pierre Moscovici, Ministre de l'Économie et des finances sur le sujet de la politique de compétitivité de la France⁸⁸⁷.

Autre fait important qui émerge à la fin des années 1990 mais ne se développe que véritablement qu'à partir milieu des années 2000, la présence sur internet devient progressivement un atout majeur de visibilité, largement exploité par les think tanks, nécessitant du même coup une part attentionnelle et financière importante dans leurs stratégies de rayonnement. Pour Terra Nova, en 2012, cet impératif s'illustre à travers la réalisation d'un site supplémentaire dédié au décodage de l'élection présidentielle affichant un objectif de 100000 visiteurs qui est alors « largement dépassé », comme on peut le lire dans le rapport d'activité de 2012 du think tank⁸⁸⁸. Le nouveau laboratoire d'idées de la gauche sociale-démocrate s'illustre aussi sur deux réseaux sociaux, Facebook et Twitter, qui montent en puissance au tournant des années 2000. Le think tank se félicite alors des abonnements en augmentation sur ses pages : « La page Facebook de Terra Nova a 8831 « fans », soit 1500 abonnées de plus en six mois⁸⁸⁹. Les publications sont systématiques pour la parution de rapports, notes, pour la diffusion des articles et des événements concernant Terra Nova »⁸⁹⁰. On peut lire aussi dans le rapport d'activité 2012 que « Le compte Twitter de Terra Nova avec ses 14 574 abonnés est un des plus influents en termes de politiques publiques et d'actualité, se positionnant comme un média à part entière. Le partage d'articles de presse, de notes et de rapports donne lieu à de nombreux « retweet » et autres interactions qui confortent la visibilité et l'influence de ce compte »⁸⁹¹. Le think tank se pense et s'auto-évalue de cette manière comme l'un des médias soucieux de la fabrique de l'opinion publique.

Enfin, le rapport d'activité de 2012 de Terra Nova témoigne particulièrement bien du besoin de rayonnement du think tank au niveau des médias traditionnels. L'organisation est en effet relayée dans la presse quotidienne à travers quinze couvertures de presse dans des

⁸⁸⁷ Ibid.

⁸⁸⁸ Ibid.

⁸⁸⁹ Ibid.

⁸⁹⁰ Ibid.

⁸⁹¹ Ibid.

journaux à forte audience comme *Le Monde*, *Libération* ou encore *les Échos*, mais également à travers des tribunes et portraits diffusés dans la presse imprimée et numérique.

On peut observer une dynamique similaire pour l'Institut Jacques Delors qui devient en 2012, *Notre Europe*, comme signifié dans son rapport d'activité en cette première année du mandat de F. Hollande⁸⁹², toutes proportions gardées dans la mesure où l'institut capitalise un budget près de trois fois supérieur à celui de son homologue social-démocrate. L'institut propose alors jusqu'à 100 publications subdivisées en plusieurs sous-sections : 48 tribunes, 16 policy papers, 28 synthèses, 6 études et rapports et enfin deux ouvrages⁸⁹³. *Notre Europe* comptabilise aussi en cette année 2012 jusqu'à 230 apparitions médiatiques à travers 24 pays, peut-on lire dans le rapport de la même année⁸⁹⁴. Enfin, on notera la très haute capacité événementielle du think tank qui affiche non seulement une importante capacité de projection sur des événements extérieurs – jusqu'à 73 interventions de ses membres dans 21 pays différents – mais également une quarantaine d'événements organisés ou co-organisés par ses membres dans 8 pays différents⁸⁹⁵. Enfin, le think tank affiche un investissement supplémentaire sur le net par la création d'un nouveau site internet⁸⁹⁶.

A un niveau de capacité encore plus élevé, il est également intéressant d'observer les chiffres d'activité proposés par l'IFRI qui, pour l'heure, reste la structure disposant du plus fort potentiel d'influence et de rayonnement si l'on s'en tient à ses financements. Là encore, par souci de cohérence dans le cadre de cet échantillon comparatif, nous avons pris en compte les activités de l'institut pour l'année 2012. L'IFRI dispose d'une capacité financière et d'une ancienneté sans commune mesure sur la scène des think tanks français lui permettant de déployer un important éventail d'activités. Le think tank de Thierry de Montbrial brille en premier lieu à travers la publication de revues désormais bien connues pour ceux et celles s'intéressant de près ou de loin aux relations internationales, les revues *Ramsès* et *Politique Étrangère*⁸⁹⁷. Concernant les « E-note », soit des documents de recherche disponibles en lignes (Policy, rapports et études), l'institut ne s'embarrasse pas à en effectuer la comptabilité dans son rapport d'activité tant la production est importante et répartie en une dizaine de pôles

⁸⁹² Institut Jacques Delors – *Notre Europe*, *Rapport d'activité 2012*. Disponible sur le site internet du think tank.

⁸⁹³ Ibid.

⁸⁹⁴ Ibid.

⁸⁹⁵ Ibid.

⁸⁹⁶ Ibid.

⁸⁹⁷ Ifri, *Rapport d'activité 2012*. Disponible sur le site internet du think tank.

thématiques gérés par des équipes différentes, toutes pourvues d'un Comité Scientifique propre à l'image du Centre Énergie dirigés un temps par Cécile Maisonneuve, qui devient Directrice du think tank La Fabrique de la cité à partir de 2015. Pour exemple, le seul pôle énergie publie en 2012 une vingtaine de documents de recherche sur le sujet.

Sur le plan médiatique, le think tank apparaît comme l'organisateur de son propre rayonnement comme on peut l'observer dans la description de ses relations avec les médias : « L'IFRI est très présent dans l'espace médiatique. Outre les nombreux articles de fond et interviews de ses chercheurs (350 pour la seule année 2012), qui ont participé à plus de 300 émissions audiovisuelles, l'Institut fait l'objet de plus de 4200 citations et références dans les médias français et étrangers. L'IFRI a en outre accueilli plus de 520 journalistes, hors conférences de presse.»⁸⁹⁸. Enfin, le think tank propose jusqu'à 33 événements d'envergure, regroupés à travers l'entrée « Conférences et débats »⁸⁹⁹, hors séminaires et groupes de travail, à un rythme régulier de 2 à 3 événements par mois.

Cette photographie de l'année 2012 pour trois types de think tanks n'offre pas une appréciation précise pour l'ensemble de notre écosystème, tant les rapports et actions peuvent varier entre les différentes organisations observées. Pourtant, elle permet de mesurer le lien effectif entre la capacité de financement d'un think tank et sa traduction concrète en termes de production et de diffusion multiforme des savoirs, ici, parmi trois organisations étant, chacune à leur manière, parvenue à intégrer et à rayonner parmi l'écosystème des think tanks français.

Cependant, pour aller plus loin dans l'économie générale des think tanks, il semble essentiel de se pencher sur la manière, en interne, dont sont employés les fonds afin d'assurer le bon roulement de ces organisations.

⁸⁹⁸ Ibid.

⁸⁹⁹ Ibid.

b) Le bon roulement d'un think tank en France : assurer une dynamique continue en maintenant une équipe salariée

Il est intéressant d'observer un élément propre à tous les think tanks souhaitant se développer sur le marché des idées, à savoir, maintenir un salarié, voire, une équipe de salariés dans le temps long. Nombre d'organisations ne fonctionnent, sur l'ensemble des think tanks étudiés, qu'autour des entrepreneurs d'idées qui les font vivre ou réseaux de bénévoles plus ou moins actifs. Pour autant, si l'on se penche sur les organisations capables de rayonner auprès des différentes sphères décisionnelles analysées au préalable, toutes fonctionnent avec une équipe salariée plus ou moins étendue selon les cas pour gérer à la fois la production concrète des savoirs et les différentes modalités de leur diffusion présentées plus haut.

L'expérience effectuée au sein de la chaire RESET, Réseaux Électriques et Sociétés en Transitions, nous a également permis de comprendre la correspondance entre capacité de réalisation et financement d'une équipe salariée, même dans un temps très court et à travers différentes phases de développement. Cet ensemble est à considérer logiquement dans des proportions financières bien moindres que les think tanks analysés dans ce chapitre. La chaire RESET est en effet initialement dotée en 2017 d'un budget de fonctionnement de 35000 euros par an permettant de financer un chargé de projet dédié à la coordination générale et à la recherche à mi-temps, le tout occupant approximativement la moitié du budget. Encadré par deux coordinateurs bénévoles, c'est à partir de ce cœur d'équipe que ce sont articulés en premier lieu les travaux de la chaire, le reste des financements permettant de rémunérer stages et événements et différents frais annexes.

À titre comparatif, l'année 2019-2020 voit un accroissement financier significatif pour une chaire disposant exceptionnellement d'un budget annuel d'environ 50000 euros, permettant un élargissement significatif de l'équipe opérationnelle par le recrutement d'un chargé de développement et d'une chargée de communication supplémentaire sur une période de six mois. L'ensemble permet alors d'acquérir une capacité de production scientifique plus importante tout en déployant parallèlement de nouveaux modes et canaux de diffusion. Ainsi, force est de constater l'importance d'une équipe salariée pilotée par un espace de coordination bénévole certes, mais impliqué, et une capacité de recrutement non négligeable de stagiaires et de contrats courts.

Ce bref comparatif des quelques années passées au sein de la chaire RESET permet ainsi de mieux visualiser, toutes proportions gardées, les enjeux de fonctionnement des think tanks observés dans ce chapitre.

On pourra ainsi prendre là encore, pour soutenir notre propos, un échantillon assez représentatif de la réalité financière et matérielle des think tanks bénéficiant d'une certaine force de rayonnement sur le marché des idées. En premier lieu, on peut se pencher de nouveau sur Terra Nova, think tank que nous considérons comme disposant d'un budget relativement faible comparé à ses homologues étudiés dans notre échantillonnage.

Aux premiers pas de son histoire en 2009, le think tank d'Olivier Ferrand propose un budget logiquement limité. Sur un produit d'exploitation de 226 242 euros, on en compte alors 111 525 en « rémunération du personnel »⁹⁰⁰. A titre comparatif, on peut se pencher sur le bilan de l'année 2016 pour un think tank qui a su se positionner, tout au long du mandat de F. Hollande, parmi les figures de proue avec la FJJ de la sociale-démocratie. Le think tank propose alors un produit d'exploitation de près de 500 000 euros pour un budget de 244 137 euros engagé en salaires et traitements et 100 463 euros en charges sociales⁹⁰¹.

Pour rester dans l'analyse du champ social-démocrate tout en considérant des organisations d'envergure, on pourra se pencher sur la Fondation Res Publica et sur la Fondation Jacques Delors. La fondation de Jean-Pierre Chevènement fonctionne ainsi par exemple en 2010 avec un budget de 500 000 euros, dont 109 400 sont distribués en salaires et traitements⁹⁰². On note également dans les lignes de compte la mention « bénévolat valorisé » à destination de 43 membres de la fondation, l'ensemble s'élevant à hauteur de 81000 euros⁹⁰³. Une somme non négligeable donc pour écouler sous différentes formes les fonds du think tank à destination de ses membres actifs.

L'Institut Jacques Delors se présente de son côté comme une entité de poids dans l'écosystème des think tanks français, en affichant, au-delà de ses bilans d'activités, un budget annuel dépassant le million d'euros. En 2010, le think tank de J. Delors affiche en effet un produit d'exploitation de 1357341 euros dont 401553 dédié aux différentes rémunérations de

⁹⁰⁰ Bulletin financier de Terra Nova pour l'année 2009. Accessible en ligne. Lien : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/> (l'ensemble des bulletins financiers analysés dans notre approche sont accessibles à partir du même lien.

⁹⁰¹ Bulletin financier de Terra Nova pour l'année 2016.

⁹⁰² Bulletin financier de la Fondation Res Publica pour l'année 2010.

⁹⁰³ Ibid.

ses personnels⁹⁰⁴, sans pour autant que le nombre de ces derniers ne soit précisé. L'institut montre depuis sa création en 1996 une certaine pérennité et n'affiche en 2015 qu'un budget légèrement moindre, à hauteur de 1200040 euros⁹⁰⁵. Pour autant, malgré ce budget à la baisse, on note une légère élévation concernant la part allouée à la rémunération des personnels, soit 412006⁹⁰⁶. Ainsi, entre 2010 et 2015, le budget alloué en rémunération des personnels englobe en moyenne au moins un tiers de son produit d'exploitation, nous rappelant, pour les organisations dépassant le million d'euros, l'importance de maintenir une équipe salariée dans le temps pour entretenir leur capacité de production et leur influence. Le maintien de financements relativement élevés pour Notre Europe entre 2010 et 2015 montre également la capacité du think tank à forger des liens solides avec les institutions qui le finance au moment où l'on constate la très nette expansion du phénomène think tank en France et où la concurrence dans la captation des financements publics et privés s'en voit logiquement plus acharnée.

Il est également intéressant de se pencher sur les budgets et parts alloués aux personnels des think tanks pour les organisations véritablement en tête de file de notre écosystème comme l'Institut Montaigne et son financement exclusivement privé.

En 2010 l'Institut fondé par Claude Bébéar affiche un produit d'exploitation de 2806033 millions d'euros dont 665027 euros en « salaires et traitements » et 52 972 en charges sociales⁹⁰⁷. On remarque, malgré un produit d'exploitation plus de deux fois supérieur à l'Institut Jacques Delors, une part à peine supérieure en traitement des personnels. Les bulletins de l'institut fournissent également quelques détails sur la situation des salariés du think tank à travers la rémunération de 4 salariés au statut de cadre et 5 au statut de non cadre, soit une équipe de près de 10 personnes pour assurer le bon roulement d'une organisation qui prend alors, depuis l'an 2000, une place toujours plus importante parmi l'ensemble des think tanks français⁹⁰⁸. Six ans plus tard en 2016, le produit d'exploitation de

⁹⁰⁴ Bulletin financier de l'Institut Jacques Delors pour l'année 2010.

⁹⁰⁵ Bulletin financier de l'Institut Jacques Delors pour l'année 2015.

⁹⁰⁶ Ibid.

⁹⁰⁷ Bulletin financier de l'Institut Montaigne pour l'année 2010.

⁹⁰⁸ Ibid.

l'institut observe une très importante hausse et s'élève alors à près de 4 millions d'euros dont 1062469 en charges sur les personnels, soit près d'un quart du budget de l'institut⁹⁰⁹.

On pourra enfin se pencher sur le cas de l'IFRI qui fait encore figure au cours des années 2010, de tête de file de l'écosystème observé en affichant une dynamique de fonctionnement définitivement surdimensionnée par rapport aux autres organisations. Déjà en 2005 l'institut de T. de Montbrial affiche un produit d'exploitation de plus de 5 millions d'euros pour en allouer près de 2800000 en traitements et charges⁹¹⁰. En 2010, le think tank affiche un budget de 6679876 millions d'euros dont 3405689 sont allouées en rémunération du personnel⁹¹¹, soit plus de la moitié du budget, tout comme en 2015⁹¹². Fonctionnant de manière générale avec un budget légèrement à la hausse, la part du budget alloué en traitement des personnels passe alors à près de 4 millions d'euros en 2020⁹¹³. On notera ici l'importance des différents centres de recherche au sein de l'IFRI et de leurs équipes de salariés, cadres et chercheurs associés tout au long du développement du think tank depuis la fin des années 1970 (chapitre 4).

Ainsi, quelle que soit l'organisation, ces quelques exemples tirés des années 2000 et 2010, montre que les organisations que nous considérons ici comme étant en tête du peloton des think tanks français, observe l'impérieuse nécessité de maintenir dans le temps des équipes salariés pour pouvoir prétendre à cette place. Le bon roulement des think tanks, lorsqu'ils prétendent autant à la recherche qu'à l'influence, ne peut alors s'opérer qu'en consacrant au moins un quart voire plus généralement un tiers des financements de l'organisation au traitement de ses salariés.

Une piste qui là encore n'a pas pu être explorée dans cette étude doit alors être prise en considération, celle de l'intégration approfondie du passé et du présent des « chevilles ouvrières » des think tanks là où ces organisations sont souvent perçues au prisme de leurs principaux acteurs, à savoir leurs entrepreneurs d'idées fondateurs et/ou dirigeants. Une sociologie et une histoire des salariés *think tankers* s'impose alors à l'avenir, tel qu'ont pu

⁹⁰⁹ Bulletin financier de l'Institut Montaigne pour l'année 2016.

⁹¹⁰ Bulletin financier de L'Ifri pour l'année 2005.

⁹¹¹ Bulletin financier de l'Ifri pour l'année 2010.

⁹¹² Bulletin financier de l'Ifri pour l'année 2015.

⁹¹³ Bulletin financier de l'Ifri pour l'année 2020.

l'appréhender partiellement Sabine Jansen dans ses travaux sur l'IFRI⁹¹⁴ ou Marc Patard dans son approche générale sur les think tanks français⁹¹⁵. Une part de l'avenir de la recherche sur ce sujet repose en effet sur la prise en compte de ce groupe lui aussi hétérogène, au cœur du fonctionnement des organisations les plus importantes dans la sphère hexagonales mais également parmi les organisations mineures.

2) L'évolution des moyens financiers durant les années 2000 et 2010

Suite à ce panorama succinct des « besoins » de la production des savoirs à vocation d'influence, il s'agit désormais d'observer la réponse matérielle nécessaire à la mise en œuvre du triptyque production-diffusion-influence à travers lequel s'articulent les think tanks observés. Nous comptabilisons dans cette approche les données croisées de 15 organisations : fondations, associations de loi 1901, fonds de dotation d'entreprise, l'ensemble disposant systématiquement d'un budget de plus de 50 000 euros de budget annuel et d'un certain rayonnement sur la scène nationale.

On peut ainsi observer un tableau très hétérogène, entre organisations disposant de fonds relativement limités comparés aux « champions nationaux » comme l'IFRI et dans une moindre mesure l'IDDRI ou la FRS, toutes fonctionnant avec plusieurs millions d'euros chaque année et des organisations plus modestes mais préservant une certaine capacité en affichant des budgets de plusieurs centaines de milliers d'euros par an comme la Fondation Res Publica de Jean-Pierre Chevènement. Certains think tanks affichent également des baisses significatives de leur budget au fur et à mesure des années, nous rappelant que l'expérience think tank requiert une énergie et une régularité importante en termes de développement partenarial et d'activité de *fundraising*.

Dans beaucoup de cas cependant, on observe une croissance non négligeable, particulièrement à partir du milieu des années 2000 et surtout, du début des années 2010, moment durant lequel l'intérêt pour ces organisations s'accroît au rythme de leur inflation dans la sphère hexagonale. La croissance générale des flux financiers, sous forme de

⁹¹⁴ Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne...* Op.cit. p394.

⁹¹⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p112.

subventions, de prestations ou de mécénat public et privé, s'accorde alors avec la croissance générale et la visibilité de notre objet.

Enfin, dans de rares cas, certains think tanks affichent ouvertement la répartition de leurs financements en fonction de leurs espaces de provenance, nous montrant concrètement la part des acteurs privés, grandes entreprises notamment, dans leur budget annuel de fonctionnement.

a) Regard sur l'évolution générale des financements des think tanks français depuis les années 2000

Il s'agit désormais d'aborder à travers ce point le financement annuel des think tanks français pour relever les principaux ordres de grandeur quant à l'échantillon observé depuis les années 2000. Là encore, nous nous contenterons d'un nombre limité d'organisations sur la scène nationale par la faible disponibilité des sources sur le sujet, cet élément pouvant poser un certain nombre de contraintes lorsqu'il manque parfois les données financières relatives à une ou plusieurs années, nous engageant à des rééquilibrages estimés sur les années manquantes par souci de lisibilité. Les estimations sont ainsi systématiquement affichées dans les différents cas abordés. Aussi, les sources recueillies ne nous permettent pas ici d'effectuer la lointaine remontée dans le temps que nous souhaitions initialement opérer à l'initiation de ces travaux.

Nous nous sommes ainsi limité, à l'occasion de cette approche comparative, à travailler à cheval entre la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy et celui d'Emmanuel Macron, moment où les données offrent le plus de régularité. C'est en effet durant la période du quinquennat de F. Hollande qu'apparaissent les jeux de données comparés les plus complets. Loin du parti-pris de vouloir aborder un quinquennat en particulier, c'est bien les sources qui ont ici guidées notre action. Ainsi, malgré un certain nombre de carences, les différents panoramas présentés ici permettent d'identifier les ordres de grandeurs financiers qui animent la scène des think tanks français depuis les années 2000.

Aussi, ils permettent de comprendre sur quoi repose la visibilité voire, le véritable succès des différentes organisations observées. Il est en effet intéressant, dans le maelström médiatique et communicationnel à travers lequel baignent ces organisations, d'observer leur

rayonnement et leur éventuelle influence à l'épreuve de leur trajectoire financière sur plusieurs années. L'ensemble témoigne ainsi, dans une approche ciblant la notion de pouvoir pour considérer ces organisations, de leur capacité à actionner les différents leviers que suppose l'appellation think tank.

Nous avons ainsi pu observer de cette manière la trajectoire financière plus ou moins complète des 15 think tanks suivant :

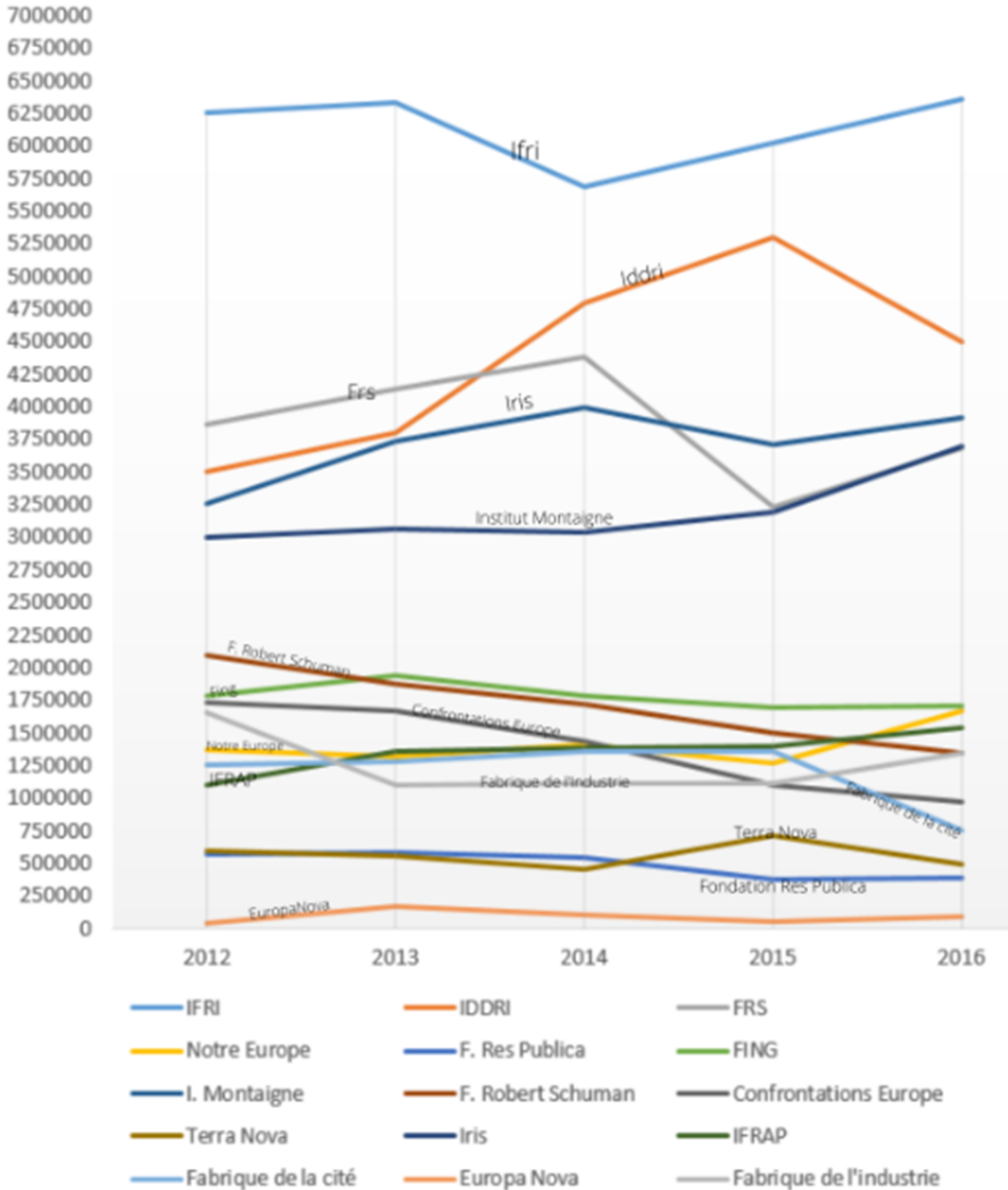
- l'IFRI (2002 à 2020),
- l'IDDRI (2006 à 2020),
- la FRS (2008 à 2020),
- l'Institut Jacques Delors – Notre Europe (2008 à 2019),
- la Fondation Res Publica (2010 à 2019),
- la FING (2010 à 2019),
- l'Institut Montaigne (de 2009 à 2016 et 2019),
- la Fondation Robert Schuman (2007 à 2015),
- Confrontation Europe : (de 2012 à 2017 puis pour les années 2019, 2020),
- Terra Nova (de 2009, 2012 et de 2014 à 2019),
- l'IRIS (2013 à 2019), l'IFRAP (2010 puis de 2012 à 2014 et de 2016 à 2019), La Fabrique de la Cité (2011 à 2018),
- Europanova (2012 à 2019),
- L'IFRAP (2010, de 2012 à 2014, et de 2016 à 2019)
- La Fabrique de l'Industrie (2012 à 2020)

Ainsi, en collectant le maximum de données tout en complétant les vides sur quelques années manquantes, nous pouvons obtenir un schéma comparatif complet sur le quasi ensemble du quinquennat Hollande.

Le quinquennat Hollande représente la seule période où nous pouvons répertorier le maximum de données sûres en effectuant un minimum de réajustements pour les années manquantes concernant les bulletins financiers de nos instituts. Chaque manque a été comblé par un rééquilibrage aligné sur la moyenne des finances préalable et/ou postérieure, propres aux think tanks concernés. S'il repose un certain nombre d'incertitudes sur ces fameux vides

en termes de données, la majorité des éléments collectés permet d'observer de manière relativement sûre, ce que nous pouvons observer à travers le graphique suivant :

L'évolution financière des think tanks sous la présidence Hollande



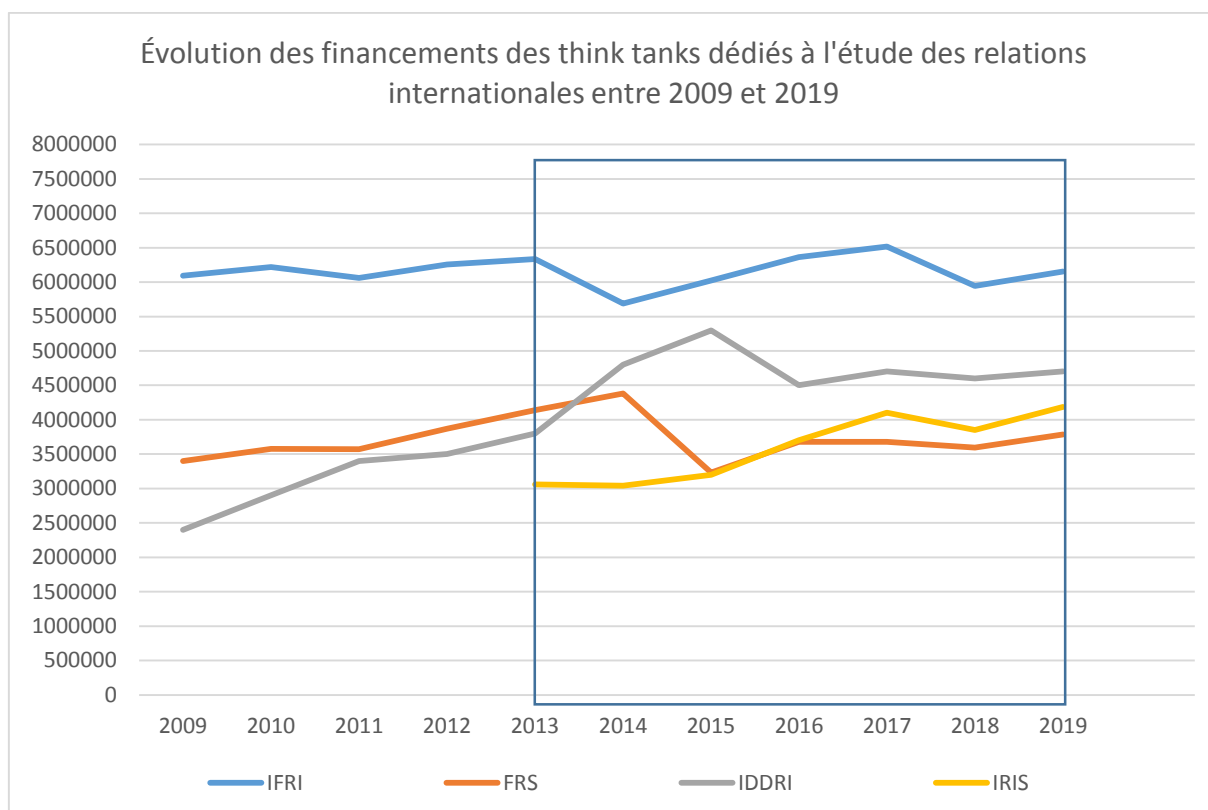
Graphique 1 : réalisé par l'auteur

On note ainsi de l'observation de ces cinq années la poursuite de plusieurs dynamiques concernant ce panel restreint. En premier lieu, on constate la prédominance des 4 think tanks dédiés aux relations internationales : l'IFRI, l'IDDRI, la FRS et l'IRIS, sur le schéma global. L'IFRI conforte en effet sa position de leader incontesté sur le plan de la captation des financements durant le quinquennat de F. Hollande en affichant un produit total dépassant quasiment chaque année les 6 millions d'euros. Comme en 1981, la prise de pouvoir par les socialistes, crainte à l'époque pour ce think tank largement soutenu par Valéry Giscard d'Estaing, n'infléchit en rien la trajectoire de l'institut qui, malgré une perte de revenus significative en 2014, reprend une trajectoire ascendante entre 2015 et 2016. La FRS et l'IRIS maintiennent toutes deux une courbe régulière malgré une perte de revenus nette entre 2014 et 2015, mais sans conséquence dans le long terme au regard du retour à la hausse des financements de l'organisation.

On note cependant un élément important parmi ces 4 organisations, à savoir la croissance nette de l'IDDRI entre 2012 et 2015 qui passe de 3 500 000 euros à 5 300 000 euros. On peut expliquer cette trajectoire ascendante par l'importance grandissante de cet institut sur le marché des biens politiques afférents aux enjeux climatiques dans un contexte où le concept de Transition énergétique occupe une place centrale jusqu'à promulgation de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015 (chapitre 9).

En se portant sur une chronologie plus large, entre 2009 et 2019, on note que l'IDDRI, au 4^{ème} rang des think tank français au tournant des années 2000 tend à occuper à l'approche de 2020, un second rang structurel devant l'IRIS et la FRS. Les financements du think tank phare de la Transition énergétique semblent pourtant s'équilibrer à partir de 2016 à hauteur de 4 500 000 euros.

Malgré différents aléas observés au cours des années 2010, les think tanks dédiés à l'étude des relations internationales se disputent un podium largement dominé par l'IFRI sur la scène des think tanks en France. Un podium que seul l'Institut Montaigne, think tank généraliste à vocation politique (chapitre 2 et 7) mais également patronal, pourrait venir contester à terme à la FRS ou l'IRIS.

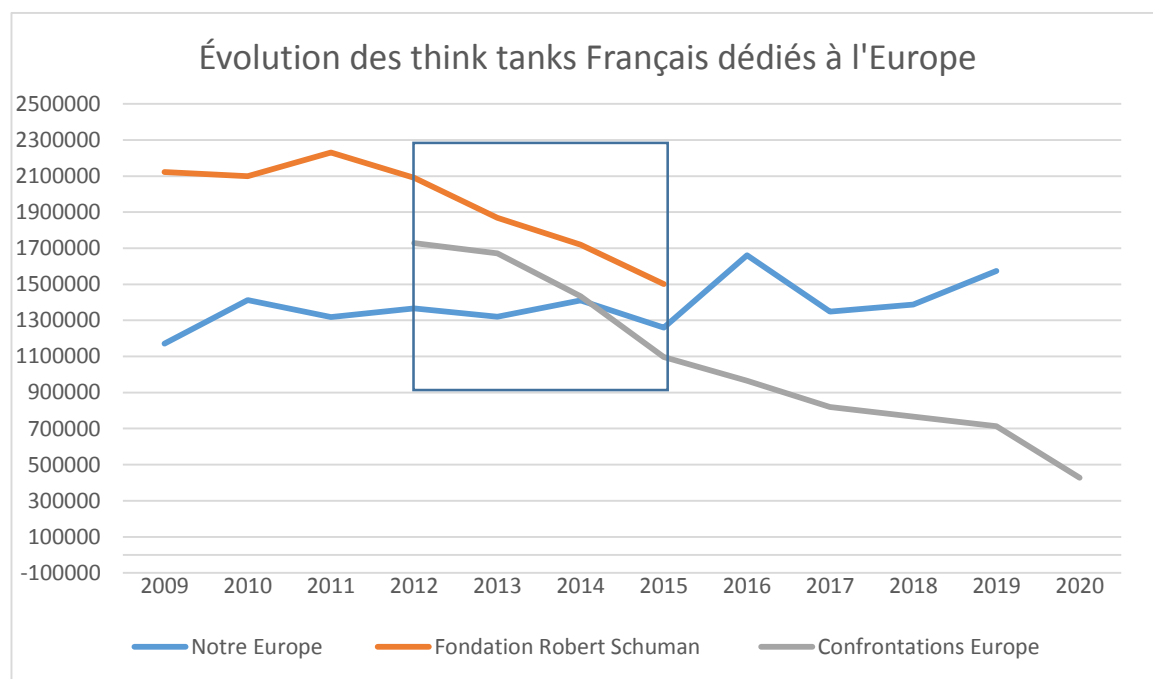


Graphique 2. Réalisé par l'auteur. On notera ici l'absence de données pour l'IRIS avant 2013

L'Institut Montaigne se démarque par sa situation intermédiaire en termes de financement. Plus important que la grande majorité de ses homologues par une situation financière particulièrement avantageuse, plus de 3 millions d'euros par an, notamment grâce à un réseau de partenaires privés très important (partie III de ce chapitre), il n'en reste pas moins en deçà des think tanks dédiés aux relations internationales jusqu'en 2016 où il rattrape la FRS avec un budget de près de 4 millions d'euros. L'institut retrouve finalement une trajectoire à la baisse en 2019 avec un budget tout de même à hauteur de 2 765 516 euros.

On retrouve ensuite parmi cet ensemble de champions nationaux un groupe aux financements encore conséquents oscillant entre 1 million et 2,3 millions d'euros chaque année. Un certain nombre d'entre eux, entre 2012 et 2016, observent une décroissance financière significative. On pensera notamment à la Fondation Robert Schuman, qui perd près de 600 000 euros sur la période, la Fabrique de la cité, dont les financements se divisent littéralement par deux ou encore Confrontations Europe, qui dispose en 2012 d'un produit total de 1 728 472 euros pour finalement passer en 2016 à un peu moins de 1 millions d'euros. En 2019, le think tank affichait un résultat de moins de 500 000 euros.

De manière générale, les think tanks dédiés à l'Europe (chapitre 9) manifestent une baisse générale de leur financement sur la période étudiée, notamment pour la Fondation Robert Schuman et Confrontations Europe qui perdent tous deux approximativement 600000 euros entre 2012 et 2015. Seule la Fondation Jacques Delors parvient entre 2012 et 2015 à maintenir ses financements et mieux, à partir de 2016, à les voir augmenter de près de 200000 euros. L'Institut Jacques Delors tend en effet à s'affirmer comme la principale incarnation des think tanks dédiés à la question au cours des années 2010, notamment par sa capacité à se représenter pleinement au cœur de l'écosystème des think tanks européens et à trouver les clefs de développement les plus efficaces comme en atteste la publication de l'Institut en 2004 portée par Stephen Boucher⁹¹⁶, *L'Europe et ses think tanks, un potentiel inaccompli*. En 2016, Notre Europe est pleinement en train d'accomplir le sien.



Graphique 3. Réalisé par l'auteur⁹¹⁷.

Nous pourrions aussi porter un regard particulier sur la catégorie des think tanks à vocation politique, notamment pour 4 organisations majeures : l'Institut Montaigne, l'IFRAP, La Fondation Res Publica et Terra Nova. Les différentes courbes présentées dans le graphique

⁹¹⁶ Stephen BOUCHER (Dir.), *L'Europe et ses think tanks, un potentiel inaccompli*, Institut Jacques Delors Notre Europe

⁹¹⁷ On observe une absence de donnée pour l'année 2018 concernant le laboratoire d'idées Confrontations Europe. Par souci de lecture nous avons établi un chiffre hypothétique basé sur la moyenne établie entre l'année précédente et l'année suivante en respectant la trajectoire à la baisse du think tank. Par ailleurs, comme on peut le voir sur le graphique, on remarque une absence de donnée pour les années 2016 à 2018 concernant la Fondation Robert Schuman et de 2009 à 2011 pour Confrontations.

numéro 4 montrent bien que le changement d'un gouvernement à l'autre n'a pas systématiquement d'incidence pour les think tanks observés. On remarque en effet que des organisations situées dans champ social-démocrate comme Terra Nova ou la Fondation Res Publica, ne profitent pas forcément de manière évidente, au moins sur plan financier, du passage du Parti Socialiste au pouvoir. Les fonds de Terra Nova augmentent après une période de lancement marquée par la mort de son fondateur, O. Ferrand. Le think tank maintient ensuite une trajectoire financière légèrement à la hausse durant les mandats de F. Hollande puis de E. Macron. Inversement, les fonds de Res Publica chutent drastiquement en passant de près de 600000 euros à 400 000 euros au milieu du mandat Hollande pour se stabiliser sous la présidence d'E. Macron.

La trajectoire particulière de l'IFRAP permet d'observer un changement profond à partir de 2009, moment où Agnès Verdier-Moliné en obtient la Direction (chapitre 7). La fondation, forte d'une directrice particulièrement impliquée sur le plan médiatique, assure la captation de dons privés pour irriguer ses finances. Pour exemple, en 2014, ils couvrent 88% de ses produits d'exploitation⁹¹⁸. Le think tank, jusqu'en 2019, poursuit ainsi une ligne ascendante pour atteindre près de 1,5 millions d'euros.

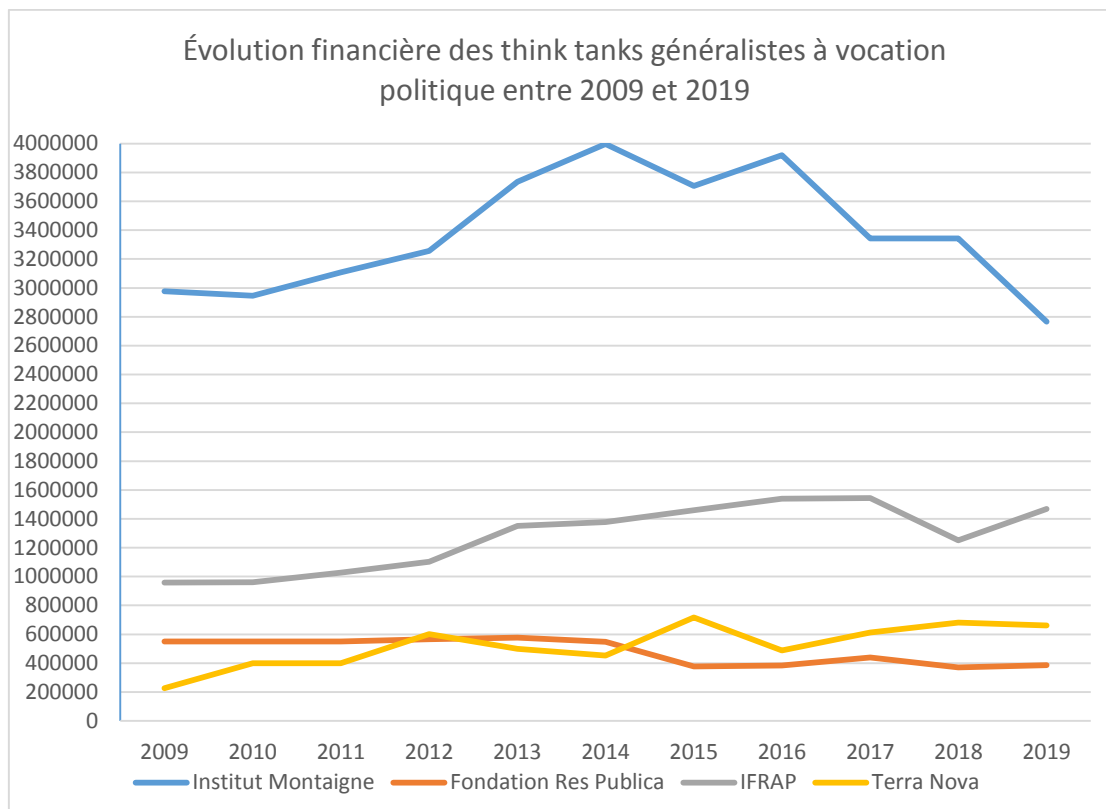
Enfin, comme on peut le voir dans le graphique numéro 1, on observera des organisations comme Europa Nova ne disposant que d'un budget relativement faible tout en étant capable d'être reconnue officiellement dans l'écosystème des think tanks français⁹¹⁹. Le think tank fondé par Guillaume Klossa en 2003 ne dépasse les 100 000 euros qu'une seule fois en 2013 grâce notamment, à des dons exceptionnels s'élevant à hauteur de 138 720 euros⁹²⁰, les dons s'élevant d'une année sur deux, de 55 000 à 90 000 euros⁹²¹. En 2019, le think tank présente un bilan d'à peine 50000 euros mais observe encore une activité importante sur la scène des think tanks, notamment en profitant de son insertion dans le réseau des think tanks dédiés à l'Europe (chapitre 9).

⁹¹⁸ IFRAP, *Bilan Financier 2014*.

⁹¹⁹ On note en effet que le think tank EuropaNova reçoit en 2016 et en 2017 le Label Think tank et Transparent mais participe dès les années 2000, aux premiers processus de regroupement des think tanks qui s'organisent autour du sujet européen (Chapitre 2).

⁹²⁰ EuropaNova, *Bilan financier 2013*.

⁹²¹ EuropaNova, *Bilan financier 2016*.



Graphique 4. Réalisé par l'auteur.

Cette seconde d'approche nous permet ainsi d'envisager, à travers un échantillon de 15 organisations, la manière dont peuvent se comporter les finances de ces dernières durant les années 2010.

Aussi, l'approche comparative permet de nuancer l'idée d'un bloc de champions nationaux homogène. On reconnaît en effet une disparité profonde entre les 5 organisations les mieux pourvues en financements, les organisations intermédiaires disposant de quelques centaines de milliers d'euros, voire dépassant parfois le million d'euros et enfin, les organisations minimales sur le plan financier, mais pourtant capables de rayonner aux côtés de leurs homologues.

Ce panorama général doit cependant être complété d'une approche plus fine permettant de déceler, lorsque les sources le permettent, la répartition des revenus de ces organisations selon leurs différentes sources de provenance.

b) Aux sources du financement des think tanks français

Notre propos a pour objectif certes de présenter l'économie générale des think tanks, mais également de se représenter la part de la sphère privée dans le champ d'activité de ces derniers. Il semble ainsi nécessaire, pour compléter l'approche présente, d'observer la répartition des différents revenus de ces organisations. Cette analyse permet également d'évaluer la différence entre la part de financements privés et publics parmi quelques think tanks représentatifs de la diversité du panel observé.

Certaines organisations de ce panel ne fonctionnent qu'avec des fonds publics comme c'est le cas pour la Fondation Res Publica dont les fonds proviennent à 100% de Matignon et du Parlement sur la période étudiée. Le think tank reçoit à ce titre 450000 euros en provenance de Matignon et 50000 euros de l'Assemblée nationale⁹²². L'organisation de J.P Chevènement est alors financée, comme un certain nombre de ces homologues, hors entreprise et exclusivement par des fonds publics.

À l'exact opposé de la Fondation Res Publica, on constate que le think tank dirigé depuis 2015 par C. Maisonneuve, La Fabrique de la cité, est constitué comme un fond de dotation exclusivement financé par le groupe Vinci. Rappelons ici qu'un fonds de dotation, d'après la législation encore en vigueur « est un organisme de mécénat destiné à réaliser, ou à aider un autre organisme à but non-lucratif à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général. La dotation initiale pour créer un fonds de dotation est fixée à 15000 euros minimum »⁹²³. D'après Anna Cournac en 2019, on observe une certaine disparité dans l'appropriation des fondations et fonds de dotations par les entreprises françaises⁹²⁴. Dans le cadre présent, le fonds de dotation est constitué autour d'un groupement société du groupe Vinci des fonds sur un projet supposé d'intérêt public et non lucratif. La forme think tank, bien que non-institutionnelle, permet ici de renforcer la légitimité et le désintéressement d'une approche mécénique de ce type. Nous avons ainsi pu observer l'évolution du fonds de dotation du think tank à travers ses relevés de comptes annuels entre 2011 et 2018.

⁹²² Rapport d'activité de la Fondation Res Publica pour l'année 2010, p12.

⁹²³ Sur le site internet des pouvoirs publics français. Lien : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F24469>

⁹²⁴ Anna COURNAC, *Les fondations et fonds de dotation, quelle contribution au management de la RSE ?* Revue de l'organisation responsable, 02/2019 (Vol.14), p58 à 73.

En 2011, le think tank affiche un nombre relativement conséquent de 11 donateurs qui contribuent à hauteur de 1 275 280 euros au total pour le fonctionnement de l'institut⁹²⁵. Le nombre de donateurs est au plus haut à partir de 2012, année durant laquelle on compte alors 14 donateurs pour une somme totale 1 250 000 euros.

Entreprise	Montant du don (en euro)
Vinci Park Service	250000
Eurovia SA	250000
Cofiroute	180000
Dumez EPS	62500
Sogea EST	62500
Novelige	62500
C3B	62500
ASF	60000
Vinci Immobilier Promotion	50000
Sdel Infi	50000
Mangin-Egly	50000
Masselin Énergie	50000
Vinci Facilities IDF	50000
Escota	10000

*Distribution des fonds d'entreprises pour La Fabrique de la Cité.
Réalisé par l'auteur à partir des documents de comptes de La
Fabrique de la Cité pour l'année 2012.*

On remarque que l'ensemble des sociétés présentes dans le fond de dotation font alors partie du groupe Vinci, permettant une ventilation élargie des fonds accordés pour ce think

⁹²⁵ Comptes annuels de la Fabrique de la cité pour l'année 2011.

tank de l'industrie. En 2015, le groupe de donateurs se réduit à 6 tout en maintenant un financement équivalent⁹²⁶. Enfin, en 2017, le nombre de donateur tombe à 2 : Vinci Concession et Vinci Énergie qui participent cette fois-ci, à travers un budget limité à 750000 euros, à l'alimentation du think tank de C. Maisonneuve⁹²⁷.

La Fabrique de la Cité se comprend ainsi, au prisme de ses financements, comme un think tank de l'entreprise exclusivement associé au Groupe Vinci.

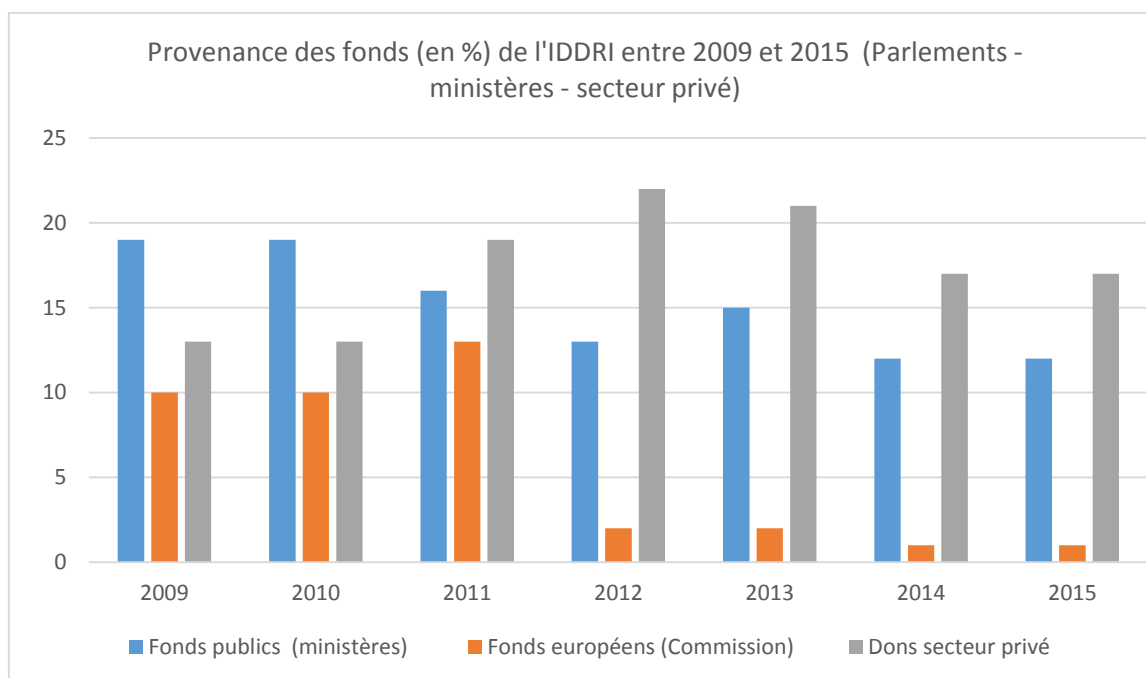
Au-delà des deux situations totalement opposées que présentent la Fondation Res Publica et La Fabrique de la Cité, on observe plus généralement parmi l'écosystème étudié des modèles intermédiaires où l'on constate une part non négligeable de fonds publics et de fonds privés dans le financement annuel, notamment en provenance de dons d'entreprises. L'implication de la sphère privée est ainsi particulièrement étendue parmi les think tanks français et rejaillit à différents degrés selon les organisations analysées. Là encore, un certain nombre de sources permettent d'entrevoir la répartition des fonds de certains think tanks en fonction de leurs espaces de provenance : sphère publique nationale, européenne, fonds privés, cotisations des adhérents, etc.

L'IDDRI fournit à ce titre un panorama relativement précis de la distribution de ses financements entre 2009 et 2015, nous permettant du même coup d'observer un financement non-négligeable en provenance de la sphère privée. Nous nous sommes concentré ici essentiellement sur trois pôles de financements, ceux cités à travers la mention « ministères », « commission européenne » et « Dons privés » pour relever ici à la fois le niveau d'investissement au niveau de l'exécutif et parlementaire à deux échelles tout en considérant la part du secteur privé dans le financement général de l'organisation. On obtient ainsi le graphique suivant⁹²⁸ :

⁹²⁶ Comptes annuels de la Fabrique de la cité pour l'année 2015.

⁹²⁷ Comptes annuels de la Fabrique de la cité pour l'année 2017.

⁹²⁸ Données recueillies dans les rapports d'activité de l'IDDRI entre 2009 et 2015.



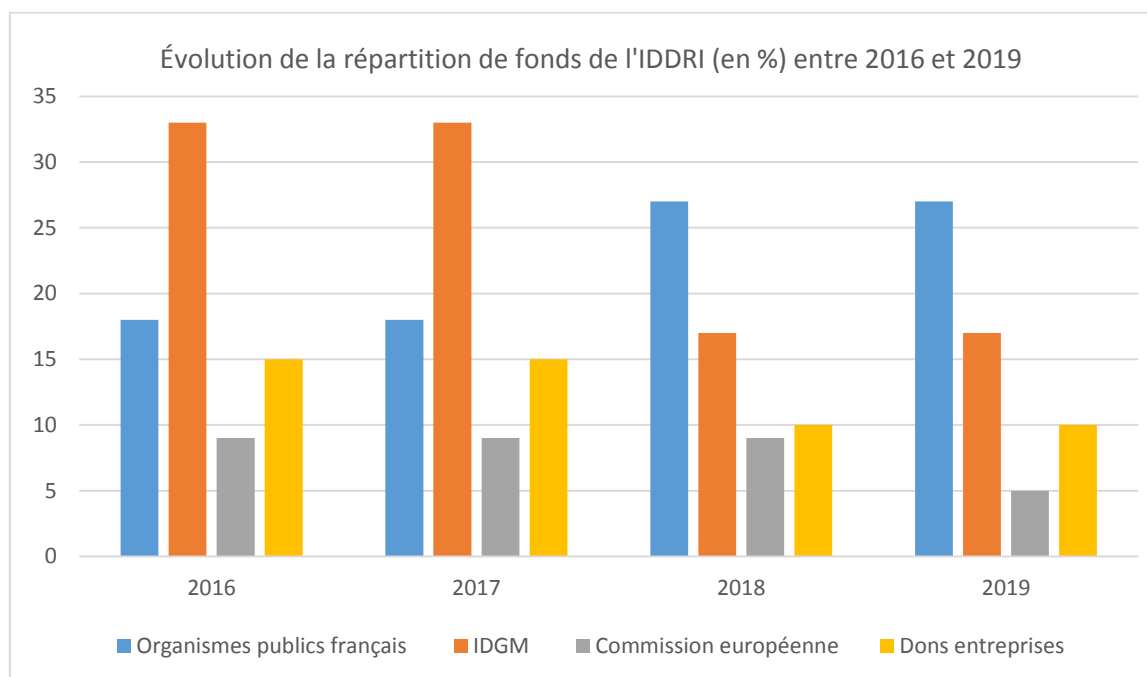
Sur les six années écoulées, à cheval entre le mandat de N. Sarkozy et celui de F. Hollande, on observe une baisse très nette des fonds européens alloués à l'IDDRI variant de 13% à 1% considérant les données aberrantes, mais également une baisse relative des fonds en provenance des différents ministères français. Si les fonds privés augmentent drastiquement en 2012 en dépassant les 20%, ils redescendent ensuite à moins de 18% entre 2014 et 2015. Cependant, cette courte période indique à la fois une baisse générale des financements d'ordre public, français et européens, tout autant que le maintien d'un investissement privé relativement fort sur la chronologie étudiée. L'ensemble nous rappelle que si les fonds étatiques et parlementaires tendent à se diviser parmi un ensemble d'entités toujours grandissant, de plus en plus d'acteurs privés investissent sur l'objet think tank en France.

Le think tank revoit d'ailleurs sa nomenclature lorsqu'il s'agit de considérer la provenance du privé à partir de 2016 en mentionnant entre autres la place centrale des « dons d'entreprises », les apports relevant de programmes de longs termes sur le développement et la gouvernance mondiale (IDGM⁹²⁹) et les apports en provenance d'organismes français (non affectés et sur projet). Ce point nous renvoie également à la montée en puissance de l'institut sur la scène nationale suite aux accords de Paris signés lors de la Cop21⁹³⁰, qui le place parmi les organisations les plus à même de fournir une expertise

⁹²⁹ Voir site de l'IDGM. Lien : <https://idgm.org/presentation/>

⁹³⁰ Rapport d'activité de l'IDDRI pour l'année 2016.

et une anticipation approfondie sur les différents enjeux relevant des questions climatiques et environnementales (chapitre 9). On observe ainsi le maintien de fonds en provenance de l'entreprise tout en observant sa baisse significative, là où les apports en provenance d'organismes français et ceux de l'IDMG permettent véritablement de faire vivre l'institut sur les années observées entre les présidences Hollande et Macron⁹³¹ :



La part de financements en provenance de la sphère privée et plus spécifiquement des entreprises ne peut ainsi être considérée comme prépondérante au sein de ce qui constitue l'un des fleurons français de la recherche estampillée think tank. Pour autant, elle n'en reste pas moins un élément significatif dans la trajectoire financière du laboratoire d'idées entre les années 2000 et 2010 dans la mesure où ce type de financements demeure pérenne et relativement conséquent sur certaines années ciblées comme en 2012 ou en 2013. Ce modèle hybride, entre financements issus de la sphère publique et de la sphère privée, reste encore de nos jours l'un des plus répandus parmi les organisations étudiées.

Ces trois exemples nous montrent ainsi une esquisse de la diversité des think tanks français en matière de financements de leurs différentes activités. Si certains comme la Fondation Res Publica dépendent exclusivement de fonds publics, d'autres comme la Fabrique de la Cité ou l'Institut Montaigne répondent uniquement de dons d'entreprises. Ces cas relativement

⁹³¹ Données recueillies dans les rapports d'activité de l'IDDRI entre 2016 et 2019.

spécifiques ne doivent cependant pas masquer une réalité plus répandue répondant plutôt à un modèle de financement diversifié pour les organisations observées, entre investissement significatif de la sphère économique privée et part essentielle de fonds publics, en provenance de la sphère législative mais surtout de l'exécutif, particulièrement à travers des ministères très impliqués comme le Quai d'Orsay ou Matignon (chapitre 4). La diversification des approvisionnements reste ainsi le gage d'une durée dans le temps et d'une certaine indépendance par la fragmentation des intérêts que sous-tendent leurs différentes lignes financières.

Cette première partie nous montre ainsi les différents leviers du pouvoir d'action des plus importants think tanks français durant les années 2000 et 2010. Elle nous invite en effet à considérer quantitativement leur capacité à produire de la connaissance et à nouer de solides réseaux autour de leurs activités, structure même de leur influence entre les sphères publiques et économiques, tout autant qu'à les maintenir au cœur du débat public dans leur rôle dans la fabrique de l'opinion. Cette capacité repose cependant sur l'activation de leviers financiers relativement importants lorsqu'il s'agit d'entretenir une dynamique d'influence sur le long terme dans un contexte où se multiplient les organisations revendiquant cette appellation et qui voit un accroissement de la concurrence entre ces dernières. Logiquement la pérennisation de nos think tanks et la durabilité de leur rayonnement à travers les sphères repose sur le maintien d'importantes équipes salariées qui occupent, en termes de coût, entre un quart et près de la moitié des budgets d'organisations observant la prétention de produire une recherche régulière et une réflexion constamment renouvelée, le tout, en préservant l'ambition d'en diffuser le contenu à différents niveaux et par différents canaux. Le pouvoir de faire des think tank repose ainsi sur ces différents leviers dont l'élément financier reste logiquement l'un des nerfs de la fameuse « guerre des idées » qu'avancent Stephen Boucher et Martine Royo en 2009⁹³².

Il est ainsi nécessaire de se pencher les équilibres et déséquilibres révélés par les différents apports des think tanks français sur ces différentes années, qui montrent ici la prédominance d'un groupe limité d'organisations parmi les quelques « champions français ». L'IFRI, là encore, préserve sa prétention à occuper le devant de la scène française avec derrière lui les plus

⁹³² Martine ROYO, Stephen BOUCHER, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, Le Félin, Ré.2009, Paris.

importants think tanks dédiés aux relations internationales comme l'IDDRI, la FRS et l'IRIS. Malgré tout, émergent durant ces années de nouveaux think tanks comme l'Institut Montaigne ou l'IFRAP. Ce point général nous permet également d'observer que, malgré quelques fluctuations et cas spécifiques, la plupart des organisations étudiées maintiennent globalement leur activité durant les années 2010 malgré l'expansion de ces organisations dans l'Hexagone et la course aux financements qu'elle induit.

Enfin, au-delà du niveau de financement des think tanks, la répartition de ces derniers en fonction de leur provenance montre également trois modèles classiques, les deux premiers peu répandus, présentant un panorama soit exclusivement constitué de fonds en provenance de la sphère publique, soit essentiellement constitués autour de dons d'entreprises et de particuliers. Cependant, le modèle le plus répandu reste logiquement le modèle hybride comme l'IDDRI, qui présente une trajectoire quasiment toujours ascendante au cours des années observées, dont la part de financements privés et publics fluctue mais restent régulière.

Cet état des lieux général du pouvoir de faire à l'épreuve des niveaux et modes de fonctionnement nous montre ainsi que la part du pouvoir économique, jusqu'ici délaissé au profit des pouvoirs exécutifs et législatifs, apparaît de manière particulièrement significative parmi les organisations les plus visibles revendiquant l'appellation think tank. Il intervient ainsi dans leur capacité à façonner à la fois les esprits et parallèlement l'action publique par le maintien d'une capacité importante de production et de diffusion des savoirs, voire, dans l'élaboration de stratégies de communication pour capter l'attention d'un auditoire toujours plus large.

Il s'agit désormais d'approfondir cet angle et d'observer le rôle du pouvoir économique au-delà du seul angle financier et de voir plus profondément de quelle manière il laisse son empreinte dans le développement de nos think tanks au XXI^e siècle.

II. L'investissement de la sphère économique au cœur des laboratoires d'idées : observer le rôle des grandes entreprises dans le financement et la gouvernance des think tanks français

Le rôle de la sphère économique, particulièrement des entreprises du Cac40, dans le développement des think tanks en France n'est pas sans soulever quelques interrogations, voire d'importantes polémiques. Elle pointe en effet la participation possible de ces entités à l'organisation et au renforcement des jeux de connivences entre sphère privée et sphère publique dans la conduite de la cité, en mettant notamment en évidence l'idée d'élites dirigeantes œuvrant dans leur propre intérêt tout autant qu'à la promotion d'un modèle socio-économique néo-classique dont le Medef, en France, constituerait le principal défenseur et promoteur.

Si cette représentation n'est pas sans fondements, la réalité de l'investissement de la grande entreprise au cœur des think tanks et en parallèle, de son pouvoir sur le développement de l'objet, paraît plus complexe qu'une vision réductrice à des groupes d'intérêt œuvrant autour d'obscurs enjeux. Au contraire, si l'activité au sein d'un think tank peut en effet faire l'objet d'un lobbying déguisé et faire de ces organisations, à certains moments et en certains lieux des groupes au service d'un intérêt privé à forts enjeux économiques, le think tank revêt également différentes espérances pour un monde de l'entreprise en recomposition à partir de l'après-guerre et dont l'objet laboratoire d'idées revêt des enjeux multiples.

C'est bien sur ces différents enjeux sur lesquels nous entendons nous porter ici afin de comprendre dans quelle mesure l'entreprise en France, et plus spécifiquement, ses cercles dirigeants, s'emparent des possibilités permises par l'objet think tank en France.

1) Panorama des entreprises « partenaires » des think tanks français

Notre objectif vise, à travers un échantillon de think tank le plus représentatif possible de leur diversité en termes de typologies, à compiler l'ensemble des entreprises partenaires des think tanks observés. Elle vise ici à poser une première base pour comprendre, au prisme d'une approche quantitative, leur part de représentation dans le champ d'activité de ces

organisations. Ce constat froid permet ici d'envisager dans un second temps, outre la présence en tant que mécène, sponsor, soutien symbolique, voire, force motrice de leur fondation, le niveau de leur présence au cœur même de leur gouvernance. Ainsi, si l'objet think tank n'apparaît pas forcément comme un outil aliéné au service des grands acteurs économiques du pays, on ne peut nier la part de ces derniers dans le pilotage et la mise à leur disposition d'une partie des moyens de ces organisations, le tout pouvant interroger sur leur niveau d'autonomie.

a) La représentation de l'entreprise au sein des think tanks français

Nous proposons dans un premier temps d'observer un panorama général de l'implication du monde de l'entreprise dans les partenariats affichés présentés à travers un panel de 22 think tanks particulièrement pourvus en financements et en capacité de rayonner en termes de recherche et d'influence. Il s'agit bien ici de comprendre l'importance de l'affichage de partenaires qui peuvent prendre la forme aussi bien de mécènes, de membres de la gouvernance ou de contributeurs de tous types. Ce premier point invite donc à réfléchir au prisme d'une approche large dans le cadre de think tanks proposant un affichage public de leurs liens avec le monde de l'entreprise. Nous avons ainsi pu prendre en compte cette partie de notre étude les laboratoires d'idées suivant : The Shift Project, La FNH, l'IDDRI, l'Institut Choiseul, l'IFRI, la FING, Digital New Deal, Le Labo de l'ESS, Terra Nova, la FJJ, Notre Europe, Europanova, Synopia, Sport et Citoyenneté, l'Institut Kervégan, Confrontations Europe, l'Institut Montparnasse, la Fabrique de la cité, l'Institut Montaigne, l'Institut de l'Entreprise (IDEP) et l'Atelier Énergie et Territoires. Nous avons ainsi relevé pour chacune d'entre elles le nombre d'entreprises présentes dans leurs partenariats affichés, que nous avons pu relever à partir de deux types de sources : l'affichage de leurs partenariats sur leurs sites internet respectifs et leurs rapports d'activités à partir des années 2000. On peut alors compter un chiffre particulièrement conséquent lorsqu'il s'agit de recenser la présence d'entreprises dans le panorama des 22 think tanks observés ici. On compte en effet 437 occurrences mentionnant la présence de sociétés privées dans l'ensemble des partenariats affichés, soit une moyenne de près de 20 sociétés impliquées au sein de chaque think tank. On note par ailleurs dans cet ensemble une grande diversité sectorielle, en comprenant tous types de sociétés : industrie

de hautes technologies et industries lourdes, secteur énergétique, grande distribution, entreprises agroalimentaires, cabinets de conseils, banques, mutuelles etc.

Il semble important cependant de porter une première critique sur ce regard pour les moins très général. La première est qu'il ne manifeste pas précisément le nombre d'entreprises, mais le nombre d'occurrences mentionnant un nom d'entreprise, ces dernières pouvant être présentes sur plusieurs think tanks en même temps comme on le verra par la suite.

Seconde limite, on remarque, à l'observation des données aberrantes présentées par ces organisations, des disparités fondamentales en termes d'implication des entreprises. L'ensemble présente en effet, à partir des écarts types observés, des situations très hétérogènes. L'IFRI représente comme on a pu le voir une organisation historiquement située à la fois dans le périmètre de l'État mais également dans celui de la grande entreprise. On compte ainsi en moyenne pour le think tank, la présence de 70 sociétés impliquées chaque année en tant que soutien affiché depuis le début des années 2000. L'Institut Montaigne, uniquement financé à partir de dons d'entreprises fonctionne quant à lui sur une base d'environ 170 sociétés et représente *de facto* le think tank affichant le plus grand nombre d'entreprises impliquées dans son projet parmi l'ensemble des organisations étudiées. À l'inverse on remarque des laboratoires d'idées où la présence de l'entreprise est beaucoup plus faible, comme c'est le cas pour le Labo de l'ESS qui compte 5 sociétés parmi ses membres comme Biocop et le crédit coopératif ou encore EuropaNova qui compte 9 sociétés en son sein.

Ainsi, les think tanks français présentent là encore un panorama très différent, sur le plan quantitatif, quant à l'implication du monde de l'entreprise. On remarque logiquement une surreprésentation des sociétés françaises, dont certaines d'entre elles sont cotées au Cac40. En considérant que les 22 entités recensées constituent ici ce que l'on pourrait apparenter à la vitrine des think tanks français, on comprend une implication relativement importante de la sphère économique privée et hybride (si l'on considère la présence particulière de certains opérateurs énergétiques français dans cet ensemble).

b) Affiner le regard sur la diffusion des entreprises au cœur de l'écosystème des think tanks français depuis les années 2000

Après avoir recensé l'ensemble des entreprises partenaires affichées, nous avons retenu parmi cet ensemble les entreprises présentant au moins trois occurrences pour obtenir un tableau représentatif de ce que l'on situe ici comme la diffusion ciblée de certaines entreprises particulièrement impliquée dans l'écosystème des think tanks français. On retient alors le tableau suivant :

Société	Nombre d'occurrences	Think tanks concernés
Engie	11	IDDRI, Choiseul, Terra Nova, FJJ, Notre Europe, Europanova, Institut Montaigne, IFRI
EDF	10	The shift, IDDRI, Choiseul, Terra Nova, FJJ, Synopia, Kervégan, Institut Montaigne, Atelier Énergie et Territoires, IFRI
BNP Paribas	8	IDEP, Institut Montaigne, Confrontations Europe, Europanova, Choiseul, IDDRI, The Shift, IFRI
Enedis	6	The Shift, FJJ, Notre Europe, Europanova, Synopia, Institut Montaigne,
Vinci	5	The Shift, Entreprise et progrès, Institut Montaigne, La Fabrique de la cité, IDDRI,
L'Oréal	5	IDEP, Entreprise et progrès, Institut Montaigne, Synopia
Renault	5	IDDRI, Confrontations Europe, Institut Montaigne, FNH, IFRI
SNCF	4	FNH, The shift, Kervégan, Institut Montaigne
Orange	4	Entreprise et progrès, Institut Montaigne, Confrontations Europe, FJJ
Maïf	4	FNH, FING , Labo de l'ESS, FJJ
Bouygues	4	The Shift, Confrontations Europe, Institut Montaigne, IFRI
Veolia	3	IDDRI, FJJ, Institut Montaigne
FDJ	3	Entreprise et Progrès, Sport et Citoyenneté, Confrontations Europe
Microsoft	3	Institut Choiseul, Europanova, Institut Montaigne
Danone	3	IFRI, Terra Nova, IDDRI
AXA	3	IFRI, Institut Montaigne, The shift
Crédit Mutuel	3	IFRI, Institut Kervégan, Entreprise et Progrès

Tableau : Présence de l'entreprise au sein des think tanks français. Réalisé par l'auteur.

On remarque dans un premier temps une surreprésentation des opérateurs énergétiques hybrides à travers le groupe EDF dans lequel on situera la place particulière de gestionnaire de distribution d'électricité, Enedis, dont l'investissement en termes de mécénat reste indépendant de la maison mère. EDF intervient alors à 10 reprises, soit dans près de 50% du panel étudié ici. Sa diffusion s'opère auprès de think tanks de toutes catégories qu'il s'agisse de think tanks à vocation territoriale comme l'Institut Kervégan, de think tanks à vocation politique (Terra Nova), d'organisation dédiées aux questions climatiques (The shift) ou encore de spécialistes historiques des relations internationales comme l'IFRI. Cette diffusion multiaxiale traduit une véritable connaissance et un investissement particulier du groupe EDF dans la forme laboratoire d'idées, déjà largement cultivée sur la scène exclusivement académique comme à travers le Comité d'Histoire de l'Électricité et de l'Énergie (CHEE) hébergé au sein de la Fondation EDF. On notera enfin que l'affichage officiel ne traduit pas la seule manifestation partenariale, notamment dans le cas de la FNH qui apparaît comme un partenaire de longue date du groupe EDF (chapitre 9).

Enedis se manifeste à 6 reprises de son côté, notamment en investissant les think tanks à vocation européenne comme en attestent les partenariats avec Confrontations Europe et EuropaNova (chapitre 9). Parallèlement, bien qu'il ne soit pas enregistré dans le tableau présent, on notera la présence du gestionnaire de transport d'électricité, Rte, dans deux autres think tanks, l'IFRI et la FNH.

L'investissement de l'ancien bloc EDF n'est pas sans rappeler plusieurs particularités inhérentes au contexte de transition observé dans le monde de l'énergie que l'on peut situer à partir du milieu des années 2010, notamment à travers le déploiement sans commune mesure du concept de Transition énergétique (TE) à toutes les strates du politique, du social mais également de l'économique. Le groupe EDF et ses différentes filiales tentent alors de se positionner à travers deux perspectives, la première pour la marque EDF, qui vise à se positionner sur le terrain des ENR et plus généralement de la conscientisation environnementale, notamment en mettant en évidence son holding, EDF Énergies Nouvelles fondé en 1990, marquant son implication concrète dans l'investissement en la matière. L'implication au sein de différents think tanks français peut ainsi traduire différents niveaux d'intentions : volonté de réinvestir la société civile organisée dans une démarche de reculturation du groupe dans une période de libéralisation des opérateurs énergétiques qui

brouille leur identification au cœur de la société, consolidation du groupe parmi les énonciateurs de la Transition énergétique (manière de manifester publiquement une conscience environnementale) et à une volonté réelle d'incorporer dans son champ de perception des visions différentes des évolutions énergétiques à venir, notamment dans une approche prospective. Enfin, cette entreprise de diffusion vise également à développer l'influence du groupe en dehors de la seule sphère technique pour toucher la sphère politique par voie de contournement, nous ramenant d'une certaine manière au *get round effect* développé par Marc Patard mais ici appliqué à l'entreprise.

Il en va d'une manière quelque peu différente pour les gestionnaires de distribution et de transport d'électricité (GRD et GRT) que sont Enedis et RTE dont on peut comprendre l'investissement légèrement moindre mais bien réel au sein de certains think tanks majeurs comme Notre Europe, le Shift Project, Synopia ou encore l'Institut Montaigne. Les entreprises de réseau connaissent en effet à partir des années 2010 un mouvement de complexification profonde en termes de raccordement des réseaux aux énergies renouvelables, d'interconnexions transfrontalières – notamment à l'échelle européenne – mais également à travers la mise en place de nouveaux dispositifs de comptage des consommations électriques (Linky). Cette montée en puissance induit de nouveaux chantiers, une évolution des métiers, un investissement réaffirmé sur le terrain sociétal et environnemental (on peut le constater par exemple sur le processus d'enfouissement des lignes) et une volonté plus large d'exister sur la carte de la Transition énergétique nationale et européenne pour des entreprises cherchant à se démarquer de la mère EDF. Ce mouvement s'explique également par le positionnement de certains acteurs d'interfaces clefs comme Michel Derdevet (chapitre 9) qui participent à façonner une image renouvelée des réseaux dans le contexte de mutation induit par les différents enjeux de transitions des années 2010.

En filigrane, on reconnaît la présence très importante du distributeur de gaz et fournisseur d'électricité Engie (ex GDF-Suez), qui résulte de la fusion entre GDF et Suez en 2008 alors que le secteur énergétique français connaît un tournant important de sa libéralisation. D'un certain point de vue, la diffusion d'Engie intervient dans le cadre similaire à celui des autres opérateurs énergétiques, entre besoin de reconnaissance sur la scène énergétique française, d'autant plus dans un cadre désormais concurrentiel, et volonté

d'exister sur la scène de la Transition énergétique, particulièrement auprès d'un écosystème d'organisations qui s'emparent du sujet au cœur de la société civile organisée (chapitre 9).

Ainsi, l'entreprise énergétique française semble largement investir l'objet think tank, tout autant que la grande industrie elle aussi, particulièrement présente. Comme on a pu le voir, Vinci représente un groupe très investi sur le sujet dans la mesure où le groupe est au centre du financement et de la création de La Fabrique de la Cité. Il fait d'ailleurs de l'un des rares groupes à disposer de son propre think tank avec EDF et son Atelier Énergie et Territoire. Par ailleurs, le groupe est également présent parmi des think tanks de pointe sur les questions environnementales comme le Shift ou l'IDDRI – notamment pour faire valoir son empreinte sur la scène de la Transition énergétique malgré un cœur d'activité peu enclin à la préservation de l'environnement – mais également auprès de think tank au cœur de la promotion de la grande entreprise et de son influence comme l'Institut Montaigne. Là encore, le think tank devient un moyen de toucher le politique par voie de contournement.

Outre la grande industrie, on note également la forte pénétration des sociétés d'assurance et du secteur bancaire parmi les think tanks observés. Si les sociétés en question n'investissent que très rarement dans plus de deux ou trois organisations en même temps comme c'est le cas pour la Maïf, AXA ou le Crédit Mutuel, beaucoup d'autres manifestent leur présence dans une ou deux entités comme la Mutualité française à travers Terra Nova et la Fondation Jean Jaurès.

On note la particularité de la très grande diffusion de la BNP Paribas, présente dans 8 think tanks sur les différentes années prises en compte, là encore en investissant un panel large de la typologie des nos organisations. Pour la banque de Michel Pébereau, l'investissement à travers ces organisations répond d'abord à la volonté de l'entreprise côté au Cac40 de s'investir au niveau de la société comme c'est le cas par exemple dans l'intériorisation en son sein de la question de la responsabilité sociale et environnementale (RSE). L'initiative répond *de facto* à la loi PACTE qui permet alors aux entreprises volontaires de prendre leur responsabilité en termes d'enjeux sociaux et environnementaux. L'ensemble se traduit au mois de novembre 2019 par une concertation menée avec des think tanks. Il s'agit alors de développer des outils d'échanges internalisés pour, précise la BNP : « assurer une écoute régulière des attentes de ses parties prenantes afin, notamment, de nourrir sa feuille de route

»⁹³³. Le document de présentation de la démarche de la société précise la présence de plusieurs think tanks parmi ces fameuses parties prenantes. On retrouve ainsi parmi les organisations catégorisées think tanks des entités visibles voire très visibles parmi les think tanks français, l'Institut Montaigne et l'Institut de l'Entreprise notamment. D'autres, peu, voire pas reconnue, apparaissent également dans les partenaires en question : Cercle de la Licra, Forum d'Avignon, Les Entretiens de Royaumont⁹³⁴. Les échanges entretenus avec ces organisations appartiennent alors au département des relations extérieures et la direction des affaires institutionnelles de la BNP⁹³⁵. Les partenariats avec ces think tanks répondent, d'après les éléments de présentation de la démarche portée par la banque, soit : « contribuer à leurs travaux en cohérence avec les actions et engagements du Groupe [BNP] ». Déjà en 2013, la société affiche un certain niveau d'interconnexion avec l'objet think tank, notamment à travers la mobilisation de *think tankers* lors d'un colloque tenu le 26 février, sur l'adaptation du milieu bancaire dans les mutations observée en ce début du XXI^e siècle⁹³⁶. Le colloque est alors animé par Laurent Bigorgne, Directeur de l'Institut Montaigne et marqué par l'intervention de Gilles Finchelstein de la FJJ, sur le sujet de la banque au défi des nouveaux enjeux de la société⁹³⁷.

La BNP représente ainsi particulièrement bien ce bloc parmi les sociétés du Cac40 capable de s'investir dans les think tanks et de les insérer dans leurs différentes démarches comme ici, dans le cas du dialogue RSE de l'entreprise.

Ce panorama général de l'investissement des entreprises parmi l'écosystème des think tanks français témoigne donc de l'importance non-négligeable de l'implication de la sphère économique privée à la fois dans leurs financements mais également dans leurs dynamiques interactionnelles et la manière dont ils façonnent les savoirs au service d'intérêts directs. Ce processus, particulièrement visible dans les années 2010, s'exprime à différents niveaux et sur différents sujets, qu'il réponde de la volonté de l'entreprise de mieux comprendre

⁹³³ BNP Paribas, *Responsabilité sociale et environnementale. Écoute et prise en compte des attentes des parties prenantes par BNP Paribas*. Novembre 2019. En accès libre sur le site de la société.

⁹³⁴ Ibid.

⁹³⁵ Ibid.

⁹³⁶ BNP Paribas, *Colloque, Éthique et missions des banques : quelles nouvelles responsabilités dans un monde qui change*, 26/02/2013.

⁹³⁷ Gilles FINCHELSTEIN, *Nouvelles mutations de la société : nouveaux enjeux pour la banque*, BNP Paribas, *Colloque, Éthique et missions des banques : quelles nouvelles responsabilités dans un monde qui change*, 26/02/2013.

l'écosystème socio-économique en mutation à travers lequel elle se déploie, montrer son investissement en matière de Transition énergétique ou encore, développer ses points d'entrée au niveau de la société civile.

Cette approche quantitative mêlée à quelques éclairages qualitatifs ne présente cependant pas la pleine nature de la diffusion de la sphère économique privée parmi le panel de think tanks observés. En ce sens, il semble important de devoir se pencher sur la question de la présence des entreprises dans la gouvernance des think tanks français.

2) Entreprises et implication dans la gouvernance des think tanks

a) Le financeur privé est-il légitime à exercer un rôle dans la gouvernance du think tank ? Le cas du Shift Project et de l'IDDRI

La question de la gouvernance occupe une place majeure dans la compréhension des questions de structures et d'organisation de la majorité des think tanks que nous connaissons. Chaque institut, qu'il se constitue en tant qu'association ou fond de dotation – à l'exclusion peut-être de certains think tanks mineurs et minorés à travers lesquels la gouvernance reste un élément informel (chapitre 8) – aborde la gouvernance à travers un ou plusieurs cercles censés garantir le bon avancement du projet, incarnant la présence de ses parties prenantes pour garantir la légitimité et la transparence de ses activités. Ils prennent alors la forme – la plus répandue dans le cadre d'un écosystème largement marqué par une forme associative – de Conseil d'Administration et/ou un Comité/Conseil Scientifique ou encore d'un Comité d'orientation.

Philippe Eynaud observe en 2019 que le concept de gouvernance, né au début du XXe siècle revêt initialement au sein de l'entreprise étasunienne des questions de confiance entre ses différentes parties prenantes et peut-être vu comme un management du management. Elle rendrait, selon Chandler en 2009, le passage d'une entreprise entrepreneuriale à une entreprise managériale⁹³⁸. La gouvernance induit ici la mise en œuvre d'un système de surveillance et de confiance de la bonne direction de la structure.

⁹³⁸ Philippe EYNAUD, *Les nouveaux enjeux de la gouvernance des associations*, Association RECMA, 2019, n°351, p 45 à 55.

Appliquée aux associations, la gouvernance peut ainsi prendre la même voie, notamment parmi les think tanks observés où, loin de constituer qu'une seule chambre d'enregistrement – dans les risques présentés par P. Eynaud – elle peut également incarner une chambre de contrôle de la direction et de l'administration générale de la structure. Aussi, sous la forme associative organisée à travers des partenariats multi-acteurs – ce qui reste logiquement le cas le plus répandu parmi nos organisations – elle aurait aussi une vocation à fédérer l'action de différentes parties prenantes autour d'un même projet⁹³⁹. Dans ce cas précis, on observe cependant une ambivalence qui voit certes d'un côté, une forme d'ouverture concernant les acteurs présents dans les différents CA observés : sphère privée, publique, société civile, tout en cultivant sur le plan sociologique, l'entretien de réseaux d'acteurs et d'actrices occupant des postes décisionnels et ayant circulé entre la grande entreprise, la haute administration et/ou ayant occupé des fonctions politiques. Il paraît ainsi nécessaire d'interroger les différents cas de figure que représente, au sein de l'écosystème observé, la part de représentation de la sphère économique privée au sein des think tanks français. Par le poids de ces différents organes dans les organisations étudiées, il semble en effet légitime de visualiser les différents cas possibles où l'on peut ou non, constater le croisement entre partenaire financeur issu de l'entreprise et membres de la gouvernance.

On observe ainsi différents cas de figure de l'implication de l'entreprise dans la gouvernance des think tanks. Les cas des think tanks spécialisés sur les questions environnementales et climatiques est particulièrement intéressant à étudier dans la mesure où la Transition énergétique se formalise depuis la seconde moitié des années 2000 comme le premier enjeu d'intérêt général dans les différents niveaux de gradations des problématiques mondiales. Elle recouvre à elle seule une multitude de sujets dont l'un des enjeux majeurs repose sur la réduction nécessaire des émissions de gaz carbonique, sujet sur lequel la grande entreprise apparaît régulièrement comme fortement émettrice selon son secteur d'activité. Sa présence interroge logiquement ses différents motifs d'investissement. À ce titre, Le Shift Project (chapitre 9) apparaît comme un cas particulièrement représentatif de l'implication centrale de la sphère économique privée dans le Conseil d'Administration d'un think tank.

⁹³⁹ Ibid.

Le think tank de Jean-Marc Jancovici affiche en effet une présence structurelle du monde de l'entreprise dans l'organisation de son CA. On compte en effet plusieurs représentants de la grande industrie en son sein. On peut ainsi en dresser le tableau suivant à partir des données récupérées sur le site internet du think tank ⁹⁴⁰ :

Membre	Statut au CA	Entreprise	Poste
Cédric Lewandoski	Administrateur	EDF	Directeur exécutif
Dorothee Bernier	Observatrice	Thalys	Directrice RSE
Isabelle Lambert	Administratrice	Spie	Directrice RSE
Pierre-Olivier Boyer	Administrateur	Vicat	Directeur RH
Dirk De Meulder	Administrateur	Saint-Gobain/ISOVER	VP/DG
Fabrice Bonnifet	Administrateur	Bouygues	DG développement durable
André Broto	Administrateur	Vinci Autoroutes	Conseiller du Président

Membres du CA du Shift Project issus du monde de l'entreprise. Réalisé par l'auteur.

Le Shift propose ici une part très importante d'industriels au cœur de son CA, provoquant du même coup nombre de critiques quant à l'orientation de ses travaux par un pan du militantisme écologique (chapitre 9). On peut cependant nuancer cette idée au regard des postes occupés par les différents administrateurs au sein de leurs entreprises respectives. On observe ainsi deux directrices RSE, notamment pour Thalys et pour Spie, nous rappelant que les think tanks tendent souvent à s'inscrire dans la trajectoire des enjeux RSE de l'entreprise. On note également un Directeur Général du Développement Durable pour Bouygues pour qui le think tank constitue à la fois un espace de dialogue, de veille, d'ouverture mais également de participation indirect pour l'entreprise dans le cadre d'une entité disposant d'une influence

⁹⁴⁰ Données recueillies sur le site internet du Shift Project.

notable auprès des institutions. De ce point de vue en effet, le dialogue entre ces acteurs et les objets du think tank peut s'opérer à deux niveaux. Dans un premier temps, le think tank peut constituer un espace d'ouverture impliquée pour l'entreprise au cœur d'une entité experte de la société civile organisée et y soumettre ses problématiques, y faire valoir ses propositions, partager ses évolutions. Le think tank, dans cette perspective, incarne bien l'objet d'intérêt général au cœur de la société civile à travers lequel l'entreprise et ses représentants viennent puiser l'inspiration dans le cadre de l'évolution de leurs bonnes pratiques en matière environnementale. Inversement, le think tank peut, comme dans ce cas précis où il revêt une visibilité importante et capacité d'influence significative auprès des institutions, devenir une voie de contournement pour l'entreprise pour faire valoir ses propres intérêts. Dans les deux cas le bilan de ces deux positionnements reste difficile à mesurer sans pour autant qu'il ne faille en nier les possibles effets dans la trajectoire du débat public – particulièrement à l'heure où ses enjeux d'images et de représentations sont mis à mal – ou dans l'inflexion des décisions au plus haut niveau décisionnel.

L'IDDRI suit une dynamique quelque peu différente dans la mesure où le think tank, marqué par sa composition historique autour d'un cercle d'industriels français : EDF, EPE, Gaz de France, Lafarge, Saint-Gobain, SUEZ et Veolia tous présents dans sa gouvernance⁹⁴¹. L'initiative du think tank se construit ainsi au cœur de la sphère industrielle et manifeste la volonté de l'entreprise d'inscrire pleinement sa présence de la recherche sur les enjeux environnementaux à travers une entité susceptible de faire valoir ses actions auprès d'un vaste panel d'acteurs. L'institut de L. Tubiana préserve cette dynamique tout au long des années 2010 comme on peut l'observer de nos jours à travers la présence, au cœur de son collège des fondateurs, de Anne Chassagnette, Directrice RSE d'Engie, Carine de Boissezon, Directrice de l'environnement et sociétal d'EDF et Carine Kraus, Directrice développement durable chez Veolia⁹⁴². Là encore, l'entreprise délègue, au cœur de cette organisation, ses propres composantes « spécialistes » de ces questions pour opérer un dialogue permanent entre ses enjeux RSE et les évolutions sociales et environnementales en cours.

La présence de l'entreprise dans la gouvernance de ces think tanks spécialistes des questions environnementales et climatiques peut ainsi poser de nombreuses questions quant à la

⁹⁴¹ Rapport d'activité de l'IDDRI pour l'année 2007.

⁹⁴² Sur le site internet de l'IDDRI. Lien : <https://www.IDDRI.org/fr/IDDRI-en-bref/gouvernance>

nature de leur investissement. Il s'articule en effet entre recherche d'amélioration de bonnes pratiques par l'alimentation réflexive d'un cercle de chercheurs investis sur des questions d'intérêt public et recherche de porte-voix particulièrement visibles auprès des institutions de la République pour faire valoir leurs propres intérêts auprès de la société et des instances décisionnelles par voie de contournement.

On observe que cette double interrogation concerne tout autant les think tanks généralistes à vocation politique et que les think tanks dédiés aux relations internationales.

b) Le think tank comme vecteur de l'entreprise pour intervenir dans les affaires publiques nationales et internationales

La pénétration de l'entreprise au cœur de la gouvernance du think tank existe également en dehors des think tanks liés à l'objet transition (chapitre 9) en intervenant de manière très prononcée dans certains think tanks à vocation politique comme c'est le cas par exemple de l'Institut Montaigne, structurellement organisé autour d'un réseau d'entreprises du Cac40.

On peut le constater à travers quelques exemples tirés de son Comité Directeur :

- Son Président depuis 2015, Henri de Castries, Vice-Président du CA de Nestlé et ancien Président d'AXA,
- Marguerite Bérard, membre du Comité Exécutif de la BNP Paribas,
- Jean Dominique Sénard, Président du CA du Groupe Renault,
- Ou encore Florence Verzelen, Directrice Général Adjointe de Dassault Systèmes.

Ici, les financeurs du think tank apparaissent également au sein de son CA, ce qui, d'une certaine manière, est relativement logique pour un think tank qui revendique depuis les origines son indépendance de la sphère politique traditionnelle et des pouvoirs publics. Constitué autour d'un réseau d'entreprises, le think tank n'en conserve pas moins la volonté de faire valoir sa propension à s'inscrire dans le politique, notamment sous le coup de son directeur Claude Bébéar au moment de la création de l'institut (partie III). Logiquement, on peut se demander dans quelle mesure la formule de l'intérêt général proposée dans chaque publication de l'Institut Montaigne ne représente pas les intérêts d'un groupe spécifique éminemment connecté au Medef.

Au-delà des think tanks structurés à partir de partenariats industriels fondateurs, on observe des laboratoires d'idées présentant une intégration importante mais peut-être moins affirmée de l'entreprise au sein de leur gouvernance. L'IFRI constitue à ce titre un exemple relativement intéressant où l'on constate une répartition multipartite de la gouvernance tout en préservant, tout au long de son existence, la présence d'importants partenaires financeurs issus de l'entreprise présents historiquement au cœur de son activité. On remarque ainsi la présence au CA de l'IFRI de Bertrand Collomb, alors PDG de Lafargue, à partir de l'an 2000⁹⁴³. Sept ans plus tard il devient Président du CA du think tank⁹⁴⁴. La même année, Suez intègre les partenariats et le CA du think tank à travers la présence de son Directeur Général, Yves-Thibaud de Silguy⁹⁴⁵. Un an plus tard en 2001, on constate la manifestation du Crédit Lyonnais à travers son Président, Jean Peyrelevade et de Renault avec Son PDG, Louis Schweitzer⁹⁴⁶. En 2012, ce dernier occupe le siège de Président du CA du think tank⁹⁴⁷, rappelant l'importance qu'occupe historiquement la sphère industrielle française au plus haut poste du CA de l'organisation.

Si les acteurs peuvent changer au fil des années, les entreprises, elles, confortent leurs partenariats avec le think tanks comme c'est le cas en 2007, moment à travers lequel Jean-Pierre Hansen, DG en charge des opérations de Suez devient Vice-président du Comité Exécutif au CA de l'institut⁹⁴⁸. La même année, Alain Dupont, Président de la SMAVie BTP, intègre également le CA. En 2012, Rothschild Europe fait partie des nouvelles parties prenantes de l'institut de T. de Montbrial à travers la présence de son Vice-Président, Jean-Claude Meyer au sein de sa gouvernance⁹⁴⁹.

On constate ainsi d'année en année, une présence importante des représentants industriels français et étrangers au cœur même de la gouvernance de l'IFRI sans pour autant constater une éventuelle hypertrophie comparée à la présence des pouvoirs publics et d'autres acteurs.

Dans ce cas précis, le think tank peut faire figure d'ouverture réflexive sur le monde en mutation pour des entreprises qui, depuis les années 1980 et 1990, tendent de plus en plus à

⁹⁴³ Rapport d'activité de l'Ifri pour l'année 2000.

⁹⁴⁴ Rapport d'activité de l'Ifri pour l'année 2007.

⁹⁴⁵ Rapport d'activité de l'Ifri pour l'année 2000.

⁹⁴⁶ Rapport d'activité de l'Ifri pour l'année 2001.

⁹⁴⁷ Rapport d'activité de l'Ifri pour l'année 2012.

⁹⁴⁸ Rapport d'activité de l'Ifri pour l'année 2007.

⁹⁴⁹ Ibid.

s'internationaliser. Le think tank devient ainsi un moyen de rester connecter aux évolutions mondiales autour d'un cercle de veille sur les enjeux contemporains susceptibles de les toucher directement. Aussi, comme on a pu le voir, le think tank de T. de Montbrial apparaît comme l'un des plus influents de l'écosystème des think tanks français. Il peut ainsi apparaître comme une passerelle possible voire, un relais d'intérêt, pour des entreprises implantées dans le monde entier dont les enjeux dépendent, d'une certaine manière, des mouvements de la diplomatie française. L'entreprise a alors tout intérêt à manifester sa présence et sa vision dans ce cercle interactionnel de décideurs où se partagent voire, se confondent les intérêts et se maintient une veille indispensable sur les changements du monde. Enfin, instance de sociabilité savante, le think tank peut constituer un espace informel de rencontres régulières avec la sphère politique, elle est aussi très présente au sein de l'institut.

Dans le champ des organisations à la gouvernance mixte, on retrouve également la FONDAPOL ou encore Confrontations Europe, think tanks à travers lesquels on constate la présence durable de la sphère industrielle dans l'appareil de gouvernance. Pour la fondation de Dominique Reynié, on observe en effet la présence de François Bazir, DG du Groupe Arnault. C'est en 2008 qu'il intègre le Conseil de Surveillance du think tank pour en devenir le Président en 2009⁹⁵⁰. Son CS est également alimenté par la présence de Sébastien Proto, Directeur Général Adjoint de la Société Générale.

Confrontations Europe, par ses différents réseaux tissés avec la sphère économique depuis sa création en 1991, comprend également en son sein un certain nombre de représentants des principaux financeurs des think tanks français. À ce titre, on reconnaîtra ici la présence remarquable de Dominique Graber, Vice-Présidente du think tank et Directrice des Affaires publiques de la BNP Paribas qui, comme on a pu le voir, apparaît comme l'un des plus importants financeurs des think tanks en France. On comprend également, au regard des profils des entreprises impliquées, la forte présence des directions liées aux questions de RSE et plus généralement aux affaires publiques.

Enfin, on constate une troisième catégorie de think tanks à travers l'absence de partenaires économiques issus de la sphère privée dans leurs gouvernances, sans pour autant qu'ils ne soient dénués de partenariats économiques. On retrouvera par exemple dans ce cadre des

⁹⁵⁰ Sur le site internet de la FONDAPOL. Lien : <https://www.fondapol.org/la-fondation/>

organisations comme Terra Nova, qui observe pourtant un grand nombre de partenariats avec des sociétés comme EDF, Engie, Nexity, Danone ou encore le Crédit Mutuel. Il en est des même pour l'un des principaux think tank dédiés à l'Europe, la Fondation Jacques Delors, qui n'observe pas de grands partenaires économiques dans ses différents organes de surveillance et de direction.

Ainsi, les think tanks montrent un tableau particulièrement hétérogène de leur relation au pouvoir économique dans les différentes trajectoires de leur développement au cours des années 2000 et 2010. La gouvernance, enjeu central d'inclusion multi-acteurs au cœur du think tank, constitue certes un prisme d'observation éloquent pour comprendre la pénétration de la sphère économique dans la mécanique administrative et institutionnelle des organisations sans pour autant qu'elle n'explique tous les motifs et degrés d'influence. Cependant, le constat est là et montre l'intérêt réel des entreprises, notamment celles du Cac40 quant à s'impliquer au sein de ces entités, par soucis de reconnaissance et d'influence au sein d'entités identifiées dans le champ de la société civile organisées. À ce titre, l'investissement de l'entreprise peut répondre à une forme d'engagement sociétal et environnemental que manifestent d'ailleurs très bien les profils « affaires publiques » et « responsables RSE » des acteurs économiques engagés dans la gouvernance de nos organisations.

Ainsi, le pouvoir d'agir de l'entreprise existe bel et bien au cœur d'un certain nombre de think tanks français, particulièrement parmi les figures de proue de ces organisations, sans pour autant que la situation ne reflète une généralité. Cependant, il semble difficile de mesurer vraiment et donc d'affirmer précisément, le pouvoir d'influence des entreprises sur les think tanks français et parallèlement sur les pouvoirs publics. On ne peut pour autant nier, particulièrement lorsque l'on se penche au niveau de la gouvernance de ces organisations, leur positionnement en tant qu'espaces favorables à la formation de situation de collusion entre acteurs décisionnels politiques, situés dans le champ de l'intérêt général et acteurs économiques, orientés vers des intérêts particuliers. S'il ne s'agit pas d'interpréter le rôle positif, neutre ou néfaste de ces situations interactionnelles, on ne peut que reconnaître les ambiguïtés possibles relevant d'organisations marquées par la neutralité d'une approche raisonnée du monde au service de l'intérêt général et leur place dans la rencontre entre des intérêts multiples que la gouvernance peut réguler, sous couvert de bonnes pratiques ou

inversement, pousser aux vicissitudes. Il n'est pas étonnant alors d'observer que ce point est légitimement mis au-devant du label Think Tank et Transparent délivré par l'observatoire des think tanks en 2016 et 2017. L'histoire dira si le rôle de cet organisme, au-delà de constituer une véritable plateforme de promotion de l'objet en France, participera ou non à lever le doute voire, à inviter nos organisations à intégrer ou à renforcer leur éventail de bonnes pratiques sur le sujet.

Ainsi, la participation de l'entreprise au sein des think tanks français est parfaitement lisible à la lueur de l'investissement massif de la plupart des entreprises du Cac40 dans le soutien aux think tanks français : La BNP Paribas, Engie, Vinci, L'Oréal ou encore Renault, apparaissent en effet en tête de file du soutien à destination de ces organisations. Pour autant, ce soutien général affiché à d'autant plus de portée à l'aune de la présence de ces financeurs privés dans la gouvernance de ces organisations. Cette participation rappelle que l'entreprise dispose de cette manière d'un titre à parler dans l'organe de contrôle de l'objet qu'elle finance et qu'elle peut logiquement y faire valoir ses intérêts propres. Inversement, cette présence peut être considérée comme une approche d'autant plus inclusive relevant d'une volonté d'intégrer une relation plus régulière avec le partenaire financeur pour le think tank, sans pour autant répondre à ses intérêts directs.

Si les polémiques mettent parfois ces différents enjeux au cœur de l'actualité des think tanks, il est intéressant d'observer que la question revêt des aspects plus lointains relevant de l'intérêt du patronat d'après-guerre quant à se pencher sur l'objet laboratoire d'idées dans le cadre de sa projection sociétale et sa volonté d'anticipation. A ce titre, le patronat français participe, déjà à travers le Centre de Recherches et d'Études des Chefs d'Entreprise (CRC) créé en 1954, à façonner la trajectoire du laboratoire d'idées français selon sa propre vision.

Le CRC, puis L'Institut de l'Entreprise, en 1974, participent ainsi à instaurer l'idée d'une genèse du laboratoire d'idées patronal au cœur même de la grande entreprise française et en périphérie proche de ces organes de représentation au niveau de la société civile organisée, le CNPF puis le MEDEF. Si le think tank est traversé par les intérêts de l'entreprise, il est également dans certains cas, le fruit de sa création. Ainsi, il s'agit désormais de voir en quoi le développement des think tanks s'opère aussi sous la plume de l'entreprise qui en imprègne l'histoire proche et par la même, l'identité.

III. Entre héritages historiques du laboratoire d'idées et appropriations actuelles de l'objet think tank par les entreprises du Cac40 : focalisation sur les think tanks patronaux

Notre approche vise désormais, après avoir abordé le pouvoir faire des think tank et la part de la sphère économique dans leur capacité d'action et d'influence, à considérer l'objet en temps qu'extension réflexive du pouvoir de l'économie au sein de la société civile organisée. On remarque en effet que les think tanks français, au-delà de leurs connexions particulièrement resserrées avec la sphère économique privée – du moins pour la majorité d'entre eux – observent une trajectoire de développement au cœur de l'écosystème patronal français. Cette trajectoire revêt autant une actualité à chaud qu'une perspective historique nous renvoyant au cœur des années 1970 à travers la création de l'IDEP. L'institut constitue alors autant un espace de sociabilité savante qu'un porte-voix d'un patronat français souhaitant repenser son action au cœur de la société.

Progressivement, l'IDEP constitue un modèle particulier de think tank issu du patronat, labellisé think tank et transparent à partir de 2016. Ce think tank, malgré cet héritage de long cours, n'en reste pas pour autant le seul institut à revendiquer une place au cœur de l'entreprise française au regard de la poignée d'organisations patronales qui voient le jour à partir des années 2000. Ainsi, il s'agit bien ici de saisir en quoi la dimension économique, au prisme du patronat français, traduit-elle une perspective historique en dialogue direct avec le temps présent des think tanks, capable de façonner leur identité et leur trajectoire de développement.

1) Quelle histoire pour les laboratoires d'idées de l'entreprise en France ?

a) Du CRC à l'IDEP : la formation d'une extension réflexive au sein du patronat pour se repenser dans la société d'après-guerre

Comme on a pu le voir au cours de ces travaux, l'histoire du développement de la prospective française n'est pas sans produire un système interactionnel particulier entre l'objet laboratoire d'idées et le patronat français. Le Centre de Recherche et d'Études des Chefs d'Entreprise (CRC) créé entre autres à l'initiative de Georges Villiers en 1953 apparaît en effet

comme l'une des passerelles importantes du transfert de l'objet laboratoire d'idées dans le champ de la grande entreprise et de ses cadres dirigeants. Le CRC a ainsi pour vocation de repenser l'entreprise dans un monde en changement en ce milieu du XXe siècle tout autant qu'il se veut une force de regroupement pour replacer le patronat et plus généralement, l'entreprise, sur la carte des transformations sociétales (chapitre 3). En 1975, le CRC devient l'Institut de l'Entreprise, IDEP, think tank toujours en activité et désormais labellisé⁹⁵¹ du monde de l'entreprise en France.

Selon le Président de l'IDEP, Bertrand Collomb en 2004, également Président de Lafargue, le Crc et l'IDEP répondent aux mêmes objectifs dans des contextes différents : « Réunir des chefs d'entreprise pour qu'ils puissent réfléchir ensemble à la meilleure façon de remplir leur rôle, de faire réussir leurs entreprises et d'améliorer les rapports entre les entreprises et la société : c'est aujourd'hui l'objectif de l'Institut de l'Entreprise »⁹⁵². Le laboratoire d'idées intervient ici en premier lieu pour répondre à un contexte en mutation et aux interrogations nouvelles qu'il soulève en de ce dernier quart du XXe siècle. Il poursuit : « Mais ce besoin d'échanges et de réflexions, dans un cadre non-institutionnel, de liberté d'expression et de relations personnelles détendues et amicales n'est pas nouveau. »⁹⁵³. La sociabilité savante intervient dans un cadre bien particulier entretenu par la structure informelle de l'IDEP, permettant du même coup d'organiser un espace de dialogue nécessaire sans pour autant lui prêter une forme trop stricte susceptible de restreindre le champ de réflexion d'un institut qui doit justement, répondre à des questions qui se posent tout autant qu'il doit défricher de nouveaux champs. Ainsi, selon le Président de Lafargue : « C'est en raison même de sa réussite que le Crc devait devenir l'Institut de l'Entreprise. Il lui fallait préserver son professionnalisme et son autorité, réunir des moyens et matériels importants. Et il devait se transformer pour adapter aux conditions du dernier quart du siècle, aussi bien qu'il s'était adapté à la période antérieure. »⁹⁵⁴

C'est en effet au milieu des années 2000 que le think tank de l'entreprise entreprend sa mise en histoire sous la plume d'Armand Braun (chapitre 3) qui traite du moment de transition en

⁹⁵¹ Observatoire Européen des think tanks, *La France des Think tanks, état des lieux de l'écosystème des think tanks en France*, Résultats du Label Think tank et Transparent France 2016, Paris, 2016, p196.

⁹⁵² Armand BRAUN, *CRC, du Centre de Recherches et d'Etudes des Chefs d'entreprise à l'Institut de l'Entreprise*, Institut de l'Entreprise, 2001, p19.

⁹⁵³ Ibid.

⁹⁵⁴ Ibid.

ce qui est encore le Crc et ce qui va devenir l'IDEP. L'institut s'empare ici de son histoire pour justifier l'intérêt de perpétuer et de développer cet organe informel au cœur du réseau industriel français. A. Braun fait apparaître cette transition à partir de la toute fin des années 1960 alors que les événements de mai bouleversent l'Hexagone et particulièrement le patronat français. A. Braun traite alors de ce mouvement sociétal profond sur le monde l'entreprise, d'abord en observant un constat logiquement orienté du rôle de l'entreprise française dans le ce qu'il identifie comme le redressement depuis l'après-guerre : « Dès le calme revenu, c'est au CRC que se déroule la réflexion sur ce qui vient de se passer, son interprétation et les conséquences à en tirer, peut-être oui, l'entreprise française a réussi, l'économie français redevient grâce à elle l'une des grandes économies du monde. »⁹⁵⁵. Il nuance cependant le bilan en rappelant le bilan constaté par l'écosystème patronal qui observe alors un véritable hiatus avec la société : « Mais qu'en est-il de ses relations avec la société [l'entreprise] ? L'entreprise participe-t-elle aux évolutions sociales et culturelles ? Sait-elle parler aux jeunes ? Comment est perçu son rôle dans la cité ? Qu'elle est son image ? Comment sont comprises ses valeurs ... ? »⁹⁵⁶. Le constat est clair, il faut, pour le CRC d'alors : « ouvrir de nouveaux chantiers, s'organiser autrement, s'ouvrir d'avantage »⁹⁵⁷. L'évolution du laboratoire d'idées répond ainsi en ce dernier quart du XXe siècle, alors que ce dessine sa nouvelle forme en Institut de l'Entreprise, à l'impératif d'ouverture sur une société en changement dont les rapports de perception avec l'entreprise et ses cadres dirigeants se sont profondément distendus. Le CRC doit disposer des moyens nécessaires pour comprendre et anticiper ces mutations à l'avenir.

Ainsi dès 1972, le projet prend pied à l'initiative notamment de François Dalle, administrateur de L'Oréal depuis la fin des années 1940, qui, au côté de François Ceyrac et Jean Chenevier, permet de mettre sur pied l'Institut de l'Entreprise dont l'objectif est de constituer une aide à la conceptualisation du changement et à l'adaptation de l'entreprise et de ses formes d'engagements, aussi bien auprès des pouvoirs publics qu'auprès des consommateurs⁹⁵⁸.

A. Braun décrit alors la succession des groupes de travail sur des sujets à forts enjeux prospectifs, sur le marché commun, les stratégies des entreprises dans les changements de

⁹⁵⁵ Armand BRAUN, *CRC, du centre de recherche...* Op.cit. p20.

⁹⁵⁶ Ibid.

⁹⁵⁷ Ibid.

⁹⁵⁸ Armand BRAUN, *CRC, du centre de recherche...* Op.cit. p21.

politique industrielle⁹⁵⁹, mais également les travaux plus formels de création des statuts du futur IDEP par Philippe Leboucq.

En filigrane, le changement prend de l'envergure à l'aune de deux perspectives. La première, à l'extérieur, à travers le développement des échanges avec une organisation internationale de poids, le *Committee of Economic Development*, fondé en 1942 à Washington, qui cherche à développer ses partenariats étrangers⁹⁶⁰. Le futur IDEP et ses cadres peuvent ainsi constituer l'extension française de son réseau. La seconde vient du Premier Ministre français, Jacques Chaban Delmas, qui soutient cette initiative d'évolution et de renforcement des forces cognitives et organisationnelles du Crc en participant à l'événement fondateur du Séminaire de Jouy-en-Josas, qui inaugure notamment l'IDEP auprès de ses partenaires étrangers⁹⁶¹. Le projet prend véritablement corps en 1975 alors que la France entame un nouveau tournant politique sous le mandat de Valéry Giscard D'Estaing et que l'on observe de profonds changements au niveau social et culturel⁹⁶². L'entreprise et son patronat vont ainsi devoir parler de manière renouvelée à une classe moyenne en voie de conceptualisation dans le périmètre idéologique du nouveau Président de la République qui fait de la modernité et du renouvellement des grilles de lecture de la société, l'une des figures essentielles de son mandat⁹⁶³.

b) L'IDEP dans l'éducation et la « rééducation à l'entreprise » de la société française

L'IDEP fait partie des quelques think tanks particulièrement influents capables de s'emparer de leur propre histoire et de leurs héritages, ce que le témoignage d'A. Braun sur le cheminement du Crc à l'organisation qui apparaît en 1975, pas encore désignée sous l'appellation think tank, met particulièrement bien en évidence. Comme on peut le voir dans l'historique de l'institut, les motifs initiaux du Crc restent le même pour l'IDEP en ce milieu des années 1970 : « Lorsque François Ceyrac, Jean Chenevier et François Dalle créent en 1975 l'Institut de l'Entreprise ; leur but est de doter les entreprises d'un lieu d'échanges et de

⁹⁵⁹ Ibid. p21.

⁹⁶⁰ Ibid.

⁹⁶¹ Ibid.

⁹⁶² Voir : Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République Recommencée. De 1914 à nos jours. Histoire de la France Politique. T.4.* Éditions Le Seuil, Coll. Histoire. Paris, 2004, Édition mise à jour (2017).

⁹⁶³ Jean-François SIRINELLI, *Les Vingt décisives*, Paris, Pluriel, 2012.

réflexions. »⁹⁶⁴. Plus loin, on peut lire que « cette initiative s'inscrit dans une certaine continuité : l'Institut de l'Entreprise prolonge en l'amplifiant l'action du Centre de Recherches et d'Étude des Chefs d'Entreprise (CRC) »⁹⁶⁵. L'IDEP, en 1975, incarne ici la forme adaptée du laboratoire d'idées patronal formulé à travers l'ancien Crc, directement tirée de son expérience et de plus de 20 ans de structuration.

Quelques décennies plus tard en 2007, alors que l'IDEP est devenu un véritable think tank – puisqu'il est décrit comme tel au même titre qu'il se voit labelliser – les motifs de l'IDEP restent les mêmes et l'institut vise à renforcer le rôle de l'entreprise dans la construction de la cité tout autant qu'à modifier sa perception dans le champ citoyen. D'après son Président d'alors, Michel Pébereau, toujours en activité : « si les entreprises sont des acteurs majeurs de la cité, les hommes et les femmes d'entreprises sont souvent réticents à prendre part au débat public », le tout relevant ainsi un « étrange paradoxe »⁹⁶⁶. L'IDEP joue bien ici son rôle historique, au moins dans le discours de son président qui s'adresse en premier lieu aux cadres d'entreprises dans la continuité du CRC qui reste une instance de dialogue, de socialisation, mais également d'éducation de l'homme et de la femme d'entreprise sur son rôle dans la société. Aussi, l'institut entend préserver son rôle de passerelle en se constituant porte-voix des entreprises au cœur de la société : « Ce sont elles qui assurent la production de richesse marchande, et c'est la production de celle-ci qui détermine le pouvoir d'achat de tous les français [...] leur donner une audience à la mesure de leur place dans la société : telle est la principale mission assignée à l'Institut de l'Entreprise. »⁹⁶⁷. Entre production de savoir, espace de sociabilité, de formation et de porte-voix de l'entreprise dans la société, l'IDEP représente l'incarnation de l'entreprise et des intérêts patronaux au cœur de la société civile organisée. Il justifie notamment dans ce cadre l'engagement de l'institut dans la campagne présidentielle de 2006, notamment en chiffrant les programmes proposés par les différents candidats⁹⁶⁸, pratique désormais courante abordée par certaines organisations comme l'IFRAP.

En 2007, l'IDEP se décrit encore en premier lieu comme « un centre de réflexion » déployé autour de deux axes : « l'analyse des politiques publiques » et « l'analyse des

⁹⁶⁴ Sur le site de l'IDEP. Lien : <https://www.institut-entreprise.fr>

⁹⁶⁵ Ibid.

⁹⁶⁶ Rapport d'activité de l'IDEP pour l'année 2007. Lien : <https://www.yumpu.com/fr/document/read/15431142/rapport-dactivite-2007-institut-de-lentreprise>

⁹⁶⁷ Ibid.

⁹⁶⁸ *L'Institut de l'Entreprise va chiffrer les programmes des candidats à la présidentielle*, Les Échos 29/09/2006.

stratégies d'entreprise »⁹⁶⁹. On peut lire dans le même rapport d'activité que cet ensemble réflexif s'articule autour de différentes caractéristiques :

- La réalisation de travaux dans le long terme en amont des travaux effectués par les organisations professionnelles,
- la multiplication des études de cas à partir des expériences des différents adhérents de l'IDEP,
- la prise en compte d'une perspective internationale,
- l'alimentation des travaux autour de débats contradictoires.⁹⁷⁰

On retrouve ici la volonté initiale de l'institut de développer un espace de réflexion décloisonné avec une large liberté de parole tout en prenant pour appui une recherche à vocation prospective et internationale, sans pour autant renoncer aux apports concrets de l'expérience de terrain.

Le « Projet 2007 » de l'IDEP relatif à la présidentielle de ce milieu des années 2000 est assez intéressant dans la mesure où le Comité de Pilotage du projet démontre la capacité de production et de diffusion de l'institut. On remarque en effet dans sa composition une capacité du think tank à mobiliser au prisme d'une certaine ouverture, on note ainsi :

- la présence d'universitaires : Jean-Claude Casanova (Professeur des Universités et Directeur de la revue *Commentaire*), Christian Forestier (Professeur des Universités et Président du CEREQ), Philippe Kourilsky (Professeur au collège de France)⁹⁷¹,
- de consultants en communication, veille et prospective: Éric Giully (Président Directeur Général de *Publicis*), Anne Méaux (Présidente d'image 7), Elisabeth Lulin (Directrice Générale de Paradigmes et Caetera), Jean-Louis Missika (Président de JLM Conseil), Bernard Spitz (Président de BS Conseil)⁹⁷²,
- et logiquement, des représentants de la décision en entreprise : Michel Pébereau, Président du Comité de Pilotage du projet 2007 et Président de BNP Paribas jusqu'en

⁹⁶⁹ Rapport d'activité de l'IDEP pour l'année 2007.

⁹⁷⁰ Ibid.

⁹⁷¹ Ibid.

⁹⁷² Ibid.

2011, Michel Cicurel (Président du directoire de la Cie financière Edmond Rothschild) ou encore Raymond Soubie (PDG d'Altedia)⁹⁷³.

On observe également la capacité de l'IDEP à développer son espace relationnel en multipliant ses contacts avec des acteurs aux profils variés, notamment des personnalités politiques issues de la droite, du centre et de la gauche sociale-démocrate : Xavier Bertrand alors porte-parole de Nicolas Sarkozy en 2007, Éric Besson (député de la Drôme), Jean François Copé (Ministre du Budget et porte-parole du Gouvernement), Jean-Marie Bockel (Maire de Mulhouse et Sénateur du Haut Rhin) ou encore François Bayrou (Ancien candidat UDF à la Présidentielle)⁹⁷⁴. L'IDEP traduit ainsi particulièrement bien en 2007, moment d'effervescence électorale, l'idée d'un think tank particulièrement investi au niveau du politique et capable de fédérer autour de son action un panel de personnalités particulièrement large, au cœur de l'exercice du pouvoir politique et économique. L'IDEP du XXIe siècle se construit ainsi comme la structure souhaitée en 1975, une organisation pour défendre et stimuler l'investissement de l'entreprise et plus spécifiquement du patronat français au cœur de la société, tout en renforçant son influence autour de projets phares comme le « Projet 2007 ».

L'année 2015 marque un tournant pour l'institut dans la mesure où il fête ses quarante ans. Son Président d'alors Xavier Huillard, PDG de Vinci depuis 2010, rappelle les motifs d'existence de l'IDEP qui reste une structure d'anticipation et d'accompagnement du changement pour les entreprises : « En 2015, l'Institut de l'entreprise a fêté ses 40 ans. Quarante années d'intelligence collective au service de l'entreprise, quarante années pendant lesquelles l'Institut de l'entreprise a anticipé et accompagné les transitions »⁹⁷⁵. L'institut s'appuie toujours, d'après le discours de son Président : « sur nos trois principaux leviers : la production d'idées, l'échange entre pairs et la pédagogie de l'entreprise. »⁹⁷⁶. Il s'agit également de rappeler son rôle, précise-t-il : « tant dans la réflexion entrepreneuriale que le débat public »⁹⁷⁷. Ainsi, en 2015, l'IDEP se comprend comme un véritable think tank prompt à développer ses recherches sur cinq axes prioritaires : compétitivité et innovation, emploi et prospective sociale, management, finances publiques, réforme de l'action publique, ce dernier point nous

⁹⁷³ Ibid.

⁹⁷⁴ Ibid.

⁹⁷⁵ Rapport d'activité de l'IDEP pour l'année 2015. Lien : https://issuu.com/institutdelentreprise/docs/rapport_activite-2015

⁹⁷⁶ Ibid.

⁹⁷⁷ Ibid.

rappelant que l'institut entend infléchir la trajectoire des politiques publiques⁹⁷⁸. Espace de sociabilité savante, il le reste également en cette année : « L'institut de l'entreprise est également le lieu privilégié pour développer des échanges approfondis entre pairs, à l'occasion de rencontres avec des personnalités du monde politique et économique, de débat, ou dans le cadre de nos observatoires. »⁹⁷⁹. Enfin, le Président de l'IDEP précise dans l'introduction du rapport d'activité 2015 l'importance de son institut dans l'ouverture de l'entreprise à la société, notamment depuis la création en son sein en l'an 2000 de l'Institut des Hautes Études de l'Entreprise (IHEE)⁹⁸⁰. On peut lire sur le site internet du think tank que l'IHEE « poursuit une mission d'intérêt général d'ouverture de l'entreprise à la société et réciproquement, en créant une communauté de réflexion sur les questions économiques et sociétales contemporaines pour des décideurs engagés, issus de l'entreprise et de ses parties prenantes. »⁹⁸¹. L'IHEE incarne en parallèle le décloisonnement multiforme de l'IDEP, notamment en multipliant les échanges entre sphères publiques et privées, mais également en développant une approche pluridisciplinaire. Pour se faire, l'IHEE développe des sessions annuelles pouvant toucher jusqu'à une trentaine de futurs décideurs pour traiter de différentes thématiques transversales liées aux différentes mutations du XXI^e siècle⁹⁸².

On remarque également que la structure est financée par un certain nombre de partenaires économiques : Air Liquide, Airbus Group, Allianz France, BNP Paribas, Carrefour, Generali, Groupe ADP, IBM France, L'Oréal, Mazars, Orange, Total, UIMM, Veolia et Vinci, qui assurent une cotisation annuelle de 26000 euros pour assurer le fonctionnement de cet angle « formation » propre à l'IDEP⁹⁸³.

En 2017 l'institut, par la voix d'Antoine Frérot, son nouveau directeur et PDG de Veolia depuis 2009, revient sur le constat de sa distance avec la société, toujours bien réelle en ce premier quart du XXI^e siècle. Il précise en effet : « nos entreprises sont encore perçues par nos concitoyens comme des acteurs distants, suscitant parfois la défiance. Ce qui a pour conséquence que ceux et celles qui mènent et qui servent la société, ne sont pas suffisamment

⁹⁷⁸ Ibid.

⁹⁷⁹ Ibid.

⁹⁸⁰ Ibid.

⁹⁸¹ Sur le site internet de l'IDEP. Lien : <https://institut-entreprise.fr/institut-des-hautes-etudes-de-lentreprise>

⁹⁸² Dans la brochure des sessions annuelles de l'IHEE. Lien : https://www.ihee.fr/sites/ihee/files/documents/2021.07.20%20-%20IHEE%20SA%20Plaque%20Session%20Annuelle%20-%20web_0.pdf

⁹⁸³ Ibid.

perçues et reconnues. »⁹⁸⁴. Il s'agit alors, pour le nouveau Président de l'IDEP de « réconcilier les Français et l'entreprise »⁹⁸⁵, notamment en intégrant une « stratégie d'opinion » complémentaire à la stratégie d'influence du think tank, en insistant autour des enjeux de la pédagogie de l'entreprise⁹⁸⁶. Elle passe, entre autres, par la multiplication des partenariats avec le monde académique, dont le programme Enseignant-Entreprise, porté par l'institut et l'éducation nationale mais également l'IHEE, évoqué plus haut.

Alors que débute le quinquennat d'Emmanuel Macron en 2017, l'IDEP apparaît véritablement comme un think tank de l'entreprise, d'abord par sa propension à s'emparer du sujet tout autant qu'à le promouvoir au cœur de la société et des pouvoirs publics par différentes stratégies d'influence. L'IDEP apparaît également comme un espace où l'on observe une circulation importante de décisionnaires d'entreprises, qui financent par ailleurs l'IDEP et ses projets, des personnels politiques de premier plan, des acteurs académiques, tout en s'assurant la présence de personnels au cœur des stratégies de communication du XXIe siècle.

Figure de référence concernant l'histoire des think tanks au cœur de l'économie, l'IDEP incarne en effet, par sa filiation avec le CRC, un véritable héritage pour cette catégorie d'organisation particulière dans notre étude. Elle montre le rapport historique entre la sphère économique privée et sa volonté de travailler non seulement la politique, mais également le politique. Le laboratoire d'idées puis, la forme adaptée et relativement souple proposée par l'objet « think tank », constitue ainsi l'une des meilleures voies, pour le patronat français, pour s'investir comme force structurante de la société civile organisée dans une perspective différente de ce qui est déjà connu à travers le MEDEF.

2) Morphologie et critique des think tanks de l'entreprise depuis les années 2000

Les think tanks de l'entreprise sont-ils nombreux en France ? Sur quels héritages et filiations reposent-ils ? Quels réseaux tissent-t-ils entre les sphères avec qui ils rentrent en interaction ? S'ils disposent de l'épaisseur historique qu'on l'on voudra bien leur porter ici, se traduit-elle directement par un lien plus ou moins direct avec le plus ancien d'entre eux, l'IDEP ? Aussi,

⁹⁸⁴ Rapport d'activité de l'IDEP pour l'année 2017. Lien : https://issuu.com/institutdelentreprise/docs/rapport-activite-_2017-300x180-ok_75c7ec7396ce61

⁹⁸⁵ Ibid.

⁹⁸⁶ Ibid.

comment comprendre le discours et l'action de ces organisations à travers les différentes critiques émises à leur encontre, notamment lorsqu'elles sont susceptibles de défendre des intérêts spécifiques éminemment liés à l'économie de marché et au renforcement de la place du patronat dans la société, là où elles défendent un idéal entrepreneurial dans leur stratégie d'affichage ?

Nous tenterons ainsi au cours de cette dernière sous-partie de répondre à ces différentes questions à la fois pour comprendre le développement d'une forme particulière de think tanks dans les années 2000, tout en mettant en lumière les différents motifs capables de provoquer d'importantes polémiques à leur égard, à l'instar finalement, de la plupart de leurs homologues.

Think tank	Date de création	Labellisé
Entreprise et Progrès	1969	NON
IDEP	1975	OUI
UTOPIES	1993	NON
Institut Montaigne	2000	OUI
CERCLE D'OUTRE MANCHE	2004	NON
La Fabrique de la Cité	2010	OUI
La Fabrique de l'Industrie	2011	OUI
Nouveau CAP (Medef Paca)	2018	NON

Think tanks patronaux et think tanks d'entreprise en France. Réalisé par l'auteur.

a) Entre activisme des décideurs et volonté de rayonnement de l'entreprise au cœur de la société civile organisée : Entreprise et Progrès comme laboratoire d'idées historique dans le panel des think tanks patronaux

Armand Braun précise en 2007 que l'organisation Entreprise et Progrès fait partie des laboratoires d'idées d'entreprises qui naissent en parallèle de l'IDEP dans les années 1970

dans la perspective, tout comme le CRC en son temps, de constituer une branche réflexive plus ouverte et décloisonnée que le Conseil National du Patronat Français (CNPF). Le phénomène est d'autant plus significatif à la suite des événements de mai 1968, alors que l'entreprise tente de réinvestir les différents territoires du politique. Entité aujourd'hui moins en vue que l'IDEP, Entreprise et Progrès n'en reste pas moins un think tank essentiel à prendre en compte, d'abord par son épaisseur historique, mais également par sa stature dans l'écosystème des think tanks français. Fondé par François Dalle (L'Oréal) en 1969, ce qui n'est pas encore un think tank à proprement dit lorsqu'il participe en effet à consolider le patronat français dans ses différentes initiatives de projection sur la société tout en promouvant l'entreprise comme un bien commun.

Non catalogué parmi les think tanks à l'heure actuelle, Entreprise et Progrès n'en revendique pas moins le titre, comme on peut le voir sur son site internet : « à la fois « think tank », « do tank » et « *tool tank* »⁹⁸⁷. L'organisation affiche un soutien d'environ 100 financeurs dont les plus importants, L'Oréal, Groupe VYV, Google, Arkéa, FDJ ou encore Orange.

Dans son manifeste, le think tank est plus explicitement engagé dans la promotion du modèle capitaliste que son homologue, l'IDEP. Entreprise et Progrès se positionne en effet à travers un modèle plus ouvertement militant sans pour autant nier la perfectibilité du modèle de société et d'économie capitaliste : « Le système capitaliste a prouvé son efficacité mais il est devenu déficient car il ne prend pas assez en compte le Bien Commun, c'est-à-dire l'ensemble des ressources économiques, écologiques et sociales que nous devons partager pour vivre ensemble et en faire profiter les générations à venir. »⁹⁸⁸. Le discours de l'organisation se déploie dans le sens des enjeux RSE montant de ce début du XXIe siècle tout en confirmant, à travers quelques interventions récurrentes, comme celles d'André Coupet, la volonté de positionner l'entreprise sur la carte du progressisme⁹⁸⁹.

La gouvernance et la direction du think tank reflètent logiquement ce déplacement des enjeux tout en maintenant en son cœur la position du patronat. En premier lieu, on remarque en effet cette dimension à travers sa présidence partagée entre deux personnalités fortes du conseil et du commerce. Co-Présidente d'Entreprise et Progrès, Marion Darrieutort est en

⁹⁸⁷ Sur le site internet d'Entreprise et Progrès. Lien : <https://entrepriseprogres.com/2019/08/entreprise-progres-soutient-b4ig-en-faveur-dune-croissance-inclusive/>

⁹⁸⁸ Ibid.

⁹⁸⁹ André COUPET, Vers une entreprise progressiste. Sur le site d'Entreprise et Progrès. Lien : <https://entrepriseprogres.com/2021/02/entreprise-progressiste-enjeux-raison-etre/>

effet fondatrice du cabinet de conseil The Arkane, spécialisée dans le conseil aux dirigeants, particulièrement sur les sujets d'influence, de gouvernance et de transitions⁹⁹⁰. Son homologue n'est autre qu'Antoine Lemarchand, Président de Always Day One, société spécialisée dans l'entrepreneuriat au sein des ONG au service d'enjeux éducatifs et environnementaux, mais également Président de la chaîne de distribution « écologique », Nature & Découverte, fondée par la famille Lemarchand.

Les parcours des différents Vice-Présidents du think tank illustrent également cette volonté de tenter la synthèse entre capitalisme, entreprise et progressisme. Laurence Peyraut, Secrétaire Générale de Danone en 2016 et Vice-Présidente d'Entreprise et Progrès dans son versant « Raison d'être / Société », affiche un profil au cœur de l'image de l'entreprise, par ses fonctions de responsable marketing chez AXA entre 1990 et 2003 puis comme directrice du Marketing pour Barclays. Elle précise son engagement au sein du think tank à travers lequel il s'agit, pour elle, de : « construire et proposer une nouvelle forme de capitalisme, échanger avec des dirigeants qui veulent diriger autrement, sont autant de raisons qui m'ont fait rejoindre Entreprise et Progrès et porter la fabrique de la raison d'être »⁹⁹¹.

On pourra également se pencher sur le profil de sa Vice-Présidente en charge RSE/Impact, également directrice de la RSE et de la communication Corporate au sein du Groupe BEL, Sylvie Borias, qui manifeste quant à elle sa volonté d'affirmer la place de l'entreprise en situation de transition(s) : « Face aux immenses défis environnementaux et sociétaux, et aux attentes grandissantes des jeunes générations, je suis convaincue que seules les entreprises qui auront su prendre le virage de la responsabilité et d'un impact sociétal positif continueront à prospérer. »⁹⁹².

Ces deux exemples montrent la dynamique de représentation affichée par les acteurs d'Entreprise et Progrès, souvent au front de l'image de leur entreprise, insérés dans les enjeux RSE et logiquement soucieux d'anticiper les mutations sociétales en cours et à venir au service de leurs secteurs d'activités.

Entreprise et Progrès représente ainsi un important laboratoire d'idées de l'entreprise par sa dimension historique puisqu'il naît durant la même période que l'IDEP et parvient à se

⁹⁹⁰ Sur le site du cabinet de conseil The Arkane. Lien : <https://www.the-arcane.com/notre-vision>

⁹⁹¹ Profil de Laurence Peyraut. Sur le site d'Entreprise et Progrès. Lien : <https://entrepriseprogres.com/wp-content/uploads/2019/12/Laurence-Peyraut.pdf>

⁹⁹² Profil de Sylvie Borias. Sur le site d'Entreprise et Progrès. Lien : <https://entrepriseprogres.com/sylvie-borias-2/>

pérenniser dans le temps en fédérant un grand nombre d'entreprises présentes à la fois parmi ses financeurs et dans sa gouvernance. Fervent militant du capitalisme et de son adaptation aux mutations du XXI^e siècle, le think tank s'inscrit bien dans le processus de développement des laboratoires d'idées de l'entreprise qui se développent en filigrane du MEDEF pour afficher une forme de militantisme axé sur la réflexion et sur le plan de la valorisation des intérêts patronaux. Aussi, le laboratoire d'idées semble, dans la droite ligne de l'IDEP et de certains de ses homologues, s'être particulièrement bien inséré dans le virage RSE des entreprises par sa propension à mettre au cœur de son discours les questions environnementales et sociétales.

À l'aune de ce laboratoire d'idées et en filigrane de l'expérience de l'IDEP, on peut se demander dans quelle mesure les think tanks de l'entreprise qui naissent dans les années 2000 absorbent l'héritage de ces entités historiques.

b) La « vague » des think tanks de l'entreprise au cours des années 2000

Parler d'une vague concernant les think tanks de l'entreprise et plus généralement, issus de la sphère économique, est peut-être un peu fort compte tenu du peu d'organisations recensées répondant à ces critères, à savoir :

- Avoir été fondé à travers une initiative d'entreprise ou patronale.
- s'inscrire dans une démarche intellectuelle et idéologique promotrice de l'entreprise, de l'économie de marché et plus globalement, du système capitaliste,
- se développer au cœur d'un écosystème de cadres dirigeants d'entreprises généralement issues de la sphère privée⁹⁹³,

À ce titre, l'Institut Montaigne prend la place de figure de proue de la relance du phénomène en l'an 2000. Fondé par Claude Bébéar, alors qu'il vient de quitter la présidence du Directoire d'AXA pour s'installer au Conseil de Surveillance de la société, le think tank devient alors la première organisation à naître à partir d'une initiative essentiellement patronale en ce tout début des années 2000 bien qu'une organisation, Utopies, apparaisse en 1993 sans pour

⁹⁹³ C'est d'ailleurs pour cette raison que nous excluons de la présente approche le think tank Atelier Énergie et Territoires qui, certes, émerge au cœur d'EDF, dont le caractère hybride ne permet pas d'inscrire son think tank et son économie générale très différente, dans le panel étudié.

autant revendiquer initialement le titre de think tank⁹⁹⁴. Aussi, L'institut Montaigne rejoint l'IDEP et Entreprises et Progrès dans sa logique de captation de l'attention d'un réseau important d'entreprises du Cac40. L'institut en fait par ailleurs un argument de poids autant que d'indépendance par sa propension à ne dépendre d'aucune subvention publique : « Depuis sa création en 2000, le fonctionnement de l'Institut Montaigne est assuré par des contributions exclusivement privées. Plus de 160 entreprises, de tailles et de secteurs d'activité différents y concourent. »⁹⁹⁵. Comme l'ont analysé Lucile Desmoulin et Emeline Seignobos en 2017, on observe que la notion d'indépendance repose ici sur un flou relatif, mais s'active pourtant comme un idéal absolu dans l'expression du mode opératoire du think tank⁹⁹⁶. Il faut dire que l'Institut Montaigne se soucie particulièrement de son image d'indépendance par sa trajectoire quelque peu différente de ses homologues, l'IDEP et Entreprise et Progrès, notamment par sa propension à influencer l'action publique en touchant à une pluralité de sujets, à la manière des think tanks généralistes. On peut lire en effet sur le site de l'institut sa volonté de jouer un rôle dans l'élaboration « des propositions concrètes au service de l'action publique, du renforcement de la cohésion sociale, de l'amélioration de la compétitivité et de l'assainissement des finances publiques de la France. Adressés aux pouvoirs publics, aux acteurs économiques et politiques ainsi qu'aux citoyens français, nos travaux sont le fruit d'une analyse rigoureuse, critique et ouverte sur les comparaisons internationales. »⁹⁹⁷.

Ainsi, malgré une surreprésentation de l'entreprise et de ses cadres au sein de sa gouvernance et dans ses financements, l'Institut Montaigne ne manifeste pas le même activisme autour de la seule question de l'implication sociétale de l'entreprise que ses homologues historiques. Claude Bébéar, désormais Président d'honneur de l'Institut Montaigne, traduit sans le dire cette différence dans la démarche qui le motive, au moins dans la narration qu'il présente ici, des motifs de création de ce think tank. Il s'agit bien, pour l'ancien dirigeant d'Axa de s'investir en politique sans pour autant passer par ses formes

⁹⁹⁴ Utopies né en effet en 1993 ne s'approprie l'objet think tank qu'au cours des années 2000. Orienté vers l'entreprise et l'approfondissement de ses bonnes pratiques, essentiellement sur les questions environnementales, le think tank revendique sa volonté quant à intervenir dans le débat public. Le think tank fondé par Elisabeth Laville, revendique par ailleurs sa place de pionnier dans l'accompagnement des entreprises pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de leurs missions.

⁹⁹⁵ Sur le site de l'Institut Montaigne en 2021. Lien : <https://www.institutmontaigne.org/qui-sommes-nous>

⁹⁹⁶ Lucile DESMOULIN, Emeline SEIGNOBOS, *Un think tank dans son art du lobbying et de la prescription : la défense du modèle mutualiste par l'Institut Montaigne*, Études et communication, 49, 2017 (mis en ligne le 01/12/2019).

⁹⁹⁷ Sur le site internet de l'Institut Montaigne. Lien : <https://www.institutmontaigne.org/qui-sommes-nous>

d'engagement traditionnelles. Le parti, par exemple, revient ici faire de la « politique politicienne »⁹⁹⁸ comme il le précise à l'occasion d'une interview réalisée pour le compte de la communication de l'institut. L'investissement en politique sous la forme du think tank correspond ainsi d'après ses propres mots, « à traiter tous les problèmes politiques de l'instant sans idées a priori »⁹⁹⁹. Il conclut le propos: « tout en restant au contact de la réalité, il s'agit de prévoir ce que sera la réalité de demain »¹⁰⁰⁰. Dans ces termes promotionnels, l'expérience think tank traduit la volonté de l'ancien cadre dirigeant de poursuivre son investissement dans la société par l'expérience politique, en dénégation de ses formes traditionnelles et en adéquation avec ce qui semble encore au tout début des années 2000 comme une forme de modernité politique croisant réflexion prospective et ancrage dans le réel.

L'Institut Montaigne poursuit sa trajectoire ascendante au cours des années 2000 en restant un think tank d'origine patronale sans pour autant constituer une entité explicitement activiste dans la promotion de l'entreprise. Il domine ainsi, par son rayonnement, la scène des think tanks de l'entreprise durant l'ensemble des années 2000 bien qu'une organisation apparaisse en 2004 en revendiquant l'appellation, le Cercle d'Outre-Manche. L'organisation, regroupée autour d'un cercle de décideurs français impliqué au Royaume-Uni, promeut la recherche et le développement des bonnes pratiques en matière économique en axant son propos sur l'expérience franco-britannique de ses adhérents : « Depuis 2004, notre think tank a pour objectif de faire du *benchmarking* entre la France et le Royaume-Uni en mettant en avant les meilleures pratiques des deux pays. Une approche reprise désormais dans les réformes engagées en France, qui cherchent à s'inspirer systématiquement du modèle étranger dans chaque domaine. »¹⁰⁰¹.

On ne voit ensuite apparaître le prochain think tank exclusivement associé à des capitaux privés qu'à partir de 2010 alors que le Groupe Vinci, à travers ses différentes filiales (Partie II), ne se décide à constituer La Fabrique de la Cité.

La Fabrique de la Cité intervient comme un think tank particulier dans notre périmètre de compréhension car il se positionne à la fois comme think tank issu de l'entreprise, plus

⁹⁹⁸ Ibid.

⁹⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰⁰ Ibid.

¹⁰⁰¹ Sur le site du Cercle d'Outre-Manche. Lien : <https://www.cercledoutremanche.com/qui-sommes-nous/notre-raison-detre/>

spécifiquement le groupe Vinci, et qu'en parallèle, il s'inscrit comme une organisation spécialiste par sa propension à se concentrer sur les questions urbaines. On peut en effet observer cette spécificité dans les motifs de création du think tank : « La Fabrique de la Cité est un think tank dédié à la prospective et aux innovations urbaines »¹⁰⁰². Ce fond de dotation dédié *de facto* à des réalisations d'intérêt général constitue certes un moyen de défiscalisation intéressant à différentes sociétés du Groupe Vinci (Partie II), mais également un espace de réflexion à vocation prospective pour un groupe particulièrement concerné dans ses différentes activités « construction », aux problématiques posées par le développement urbain.

Sa gouvernance, logiquement, est exclusivement composée d'acteurs attachés au groupe¹⁰⁰³ : Xavier Huillard (PDG Vinci), Pierre Anjolras (Président Eurovia), Pierre Coppey (DGA Vinci), Pierre Duprat (Directeur de la communication Vinci), Richard Francioli (DGA en charge du *contracting* Vinci), Arnaud Grison (PDG Vinci Énergie), Franck Mougin (Directeur des ressources humaines et du développement durable), Nicolas Notebaert (DG Vinci Concession), Jérôme Stubler (DG Vinci Construction). Seule sa Présidente depuis 2015, Cécile Maisonneuve, n'apparaît pas en tant que cadre dirigeant du groupe au sein de son CA¹⁰⁰⁴. *Think tanker* avertit au moment où elle prend ses fonctions au sein de l'organisation, son profil présente un parcours transverse marqué par les SHS et l'expérience de l'entreprise. Diplômée de Normal Sup et d'un master d'histoire à l'Université Panthéon Sorbonne, elle occupe entre 2007 et 2012 différents postes au sein du groupe AREVA, notamment autour de la prospective internationale et européenne du groupe. Spécialiste des questions énergétiques, elle occupe un temps le poste de Directrice du programme énergie de l'IFRI et est encore conseillère du « premier » think tank français¹⁰⁰⁵. Elle fait désormais partie du Groupe de Pilotage de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Ce profil transversal vient ainsi contrebalancer une gouvernance animée presque exclusivement par des acteurs du groupe Vinci et joue notamment, au moins en terme d'image, en faveur d'une vision « indépendante » du think tank qui, comme on l'a vu, apparaît comme l'un des éléments clef d'identification de ces organisations.

¹⁰⁰² Sur le site internet de la Fabrique de la Cité. Lien : <https://www.lafabriquedelacite.com/a-propos/>

¹⁰⁰³ Rapport d'activité de la Fabrique de la Cité pour l'année 2019.

¹⁰⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁰⁵ Pour retrouver quelques éléments biographiques de Cécile Maisonneuve. Lien : <https://www.eclairerlavenir.fr/comite/cecile-maisonneuve/>

Pour ce qui est du contenu, le think tank œuvre autour de cinq axes de recherche à vocation prospective : mobilité, aménagement urbain et bâti, énergie, révolution numérique et nouveaux usages¹⁰⁰⁶. Pour déployer ces différents chantiers, le fond de dotation du groupe Vinci active différents leviers classiques des think tanks que nous connaissons entre production intellectuelle à vocation prospective, volonté de diffusion ouverte, recherche et valorisation en réseau et collaboration avec les instances publiques et les différents acteurs de l'urbanisme en France. Le think tank se construit ainsi comme un espace ouvert tout en restant dans le périmètre du groupe Vinci, qui peut à tout moment solliciter dans la stricte mesure du mécénat les compétences de son think tank pour éclairer les champs encore en friche de son périmètre d'activité : financement de la mobilité urbaine durable, apports du numérique dans la résorption de la congestion urbaine, *smart cities*, programmes croisés sur les routes du futur ou encore, programmes de travail sur l'approche technocritique dans la conception des grands projets urbains.

L'expression de la « fabrique » rappelle le rôle du think tank, dans sa stratégie d'énonciation, à la fois comme instance de réflexion et de modélisation du monde. Le terme revient ainsi à de nombreuses reprises, particulièrement à partir de 2000 et traduit la propension du think tank à constituer certes une instance de réflexion mais également un espace d'expérimentation ancré dans le réel.

On retrouve le terme, largement usiné parmi les think tanks qui se développent durant les années 2010 : La Fabrique de la Cité, la Fabrique du Futur, la Fabrique écologique... La Fabrique de l'Industrie n'échappe pas à cette mode des années 2010 et apparaît comme un think tank au cœur de la sphère économique française. Il s'inscrit lui aussi, par son patronyme, dans l'expression d'une capacité de penser et d'agir (Think tank and do Tank) dans la trajectoire de la Fabrique de la cité et plus spécifiquement, de son industrie. La Fabrique de l'Industrie est une création de 2011 répertoriée à deux reprises en 2016 et 2017 dans les registres de l'Observatoire Européen des Think tanks. Comme l'indique son nom, le think tank est consacré à la réflexion sur les mutations de l'industrie en France et est historiquement soutenu par trois acteurs majeurs de l'industrie française : l'Union des Industries Métallurgiques et Minières (UIMM), le Groupe des Fédérations Industrielles (GFI), et le Cercle

¹⁰⁰⁶ Rapport d'activité de la Fabrique de la Cité pour l'année 2019.

de l'Industrie. En ce sens, le think tank se développe véritablement au cœur d'un cercle d'intérêts industriels. L'intérêt des cadres dirigeants quant à développer l'existence de ce type d'entité est d'autant plus manifeste au regard de l'importance de ses deux co-Présidents, au cœur de l'initiation du projet, Louis Gallois, ancien Président du Conseil de Surveillance du Groupe PSA et Pierre André de Chalendar, Président de Saint-Gobain.

Le CA du think tank reflète également l'identité patronale et industrielle de ce think tank du tout début des années 2010. On observe en effet parmi ses 40 membres, 16 profils d'acteurs et d'actrices engagés dans la direction ou dans la gouvernance d'entreprises mais également de cercles industriels dont, entre autres, Christian Peugeot, ancien Président du Comité des constructeurs français d'automobiles, Antonio Molina, Président de Mäder Groupe, Joseph Puzo, Président d'Axon'cable ou encore Philippe Darmayan, ancien Président d'Arcelor Mittal France. On retrouve aussi dans le CA la présence d'éditorialistes comme Jean-Marc Vittori pour le quotidien *Les Échos*, Philippe Escande, éditorialiste économique au journal *le Monde* ou Emmanuel Le Chypre pour BFMTV. Le think tank regroupe également dans son CA des acteurs syndicaux (CFDT, FO), mais aussi un certain nombre d'universitaires comme Benjamin Coriat, professeur à l'Université Sorbonne Paris Nord ou encore Pierre-Noël Giraud, professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine et à Mines ParisTech. Pour terminer, il est intéressant de mentionner la présence, très loin d'être négligeable d'un *think tanker* de poids au sein du CA de la Fabrique de l'Industrie, à savoir, Laurent Bigorgne, directeur de l'Institut Montaigne dont on connaît désormais la place centrale dans l'écosystème des think tanks français.

La Fabrique de l'Industrie, think tank peut-être plus discret que certain de ses homologues sur la scène nationale, n'en reste pas un moins une organisation particulièrement dotée sur le plan financier (parti I) capable de réunir dans sa gouvernance un cercle d'acteurs hétérogènes propre à tout think tank, tout en préservant un cadre patronal particulièrement affirmé. Pour autant, comme le précise son président Louis Gallois en 2012, un an après sa création, ce think tank n'a pas pour objet de constituer une passerelle pour faire peser des intérêts particuliers dans la balance de l'action publique : « La Fabrique de l'Industrie n'a pas été conçue comme un outil de Lobbying mais comme un laboratoire de réflexion destiné à alimenter le débat sur

l'industrie.¹⁰⁰⁷ », précise-t-il dans un rapport à travers lequel Patrick Arthus, qui compte parmi les contributeurs de la Fabrique, préconise de mettre l'accent sur une politique de l'offre tout en invitant au laisser-faire, particulièrement à la délocalisation des entreprises françaises et où Louis Gallois préconise un « choc de compétitivité » par le transfert des charges sociales sur la fiscalité¹⁰⁰⁸. Logiquement, le think tank n'est pas neutre et propose une vision économique néo-classique dans la plupart de ses recommandations. Au-delà des groupes de travaux de ce type, le think tank, dans la droite ligne de l'IDEP, favorise également l'ouverture de l'entreprise et son rapprochement avec la société comme on peut le voir à travers l'initiative pluridisciplinaire qui mène à la réalisation du carnet de note intitulé « Regarder et monter l'industrie : la visite d'usine comme point de contact »¹⁰⁰⁹. Il s'agit alors de « renouer le fil entre l'industrie et son public »¹⁰¹⁰ à travers une initiative menée par une équipe d'étudiants en design.

Enfin le think tank propose différentes actions et supports sur des sujets du moment : performance territoriale¹⁰¹¹, efficacité énergétique et numérique¹⁰¹² ou encore transformation numérique et patronat¹⁰¹³.

Organisation patronale pour défricher les sujets de l'industrie de demain, la Fabrique de l'Industrie propose ainsi différents supports et modes d'actions pour faire valoir les travaux entrepris en son sein. Think tank militant de l'ouverture de l'industrie sur la société et inversement, l'institut n'en recouvre pas moins une capacité de projection et d'influence non-négligeable tout autant qu'il constitue un producteur idéologique parmi d'autres par sa

¹⁰⁰⁷ Propos de Louis Gallois dans, *La France sans ses usines*, Entretiens de la Fabrique, 25/01/2012. Accessible sur le site internet de la Fabrique de l'industrie. Lien : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/la-france-sans-ses-usines/>

¹⁰⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁰⁹ La Fabrique de l'Industrie, *Regarder et montrer l'industrie : la visite d'usine comme point de contact*, 25/03/2013. Accessible sur le site internet de la Fabrique de l'Industrie. Lien : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/regarder-et-montrer-l-industrie-la-visite-d-usine-comme-point-de-contact/>

¹⁰¹⁰ Ibid.

¹⁰¹¹ *Percer le mystère de la performance territoriale*, La Fabrique de l'Industrie, séminaire de la Fabrique de l'Industrie, compte-rendu de de séance, 03/12/2019. Accessible sur le site internet de La Fabrique de l'Industrie. Lien : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/percer-le-mystere-de-la-performance-territoriale/>

¹⁰¹² Lucile PAYET, Raphaële HETREUX, Gilles HETREUX, Pascal FLOQUET, *Efficacité énergétique : les promesses du numérique*, Synthèse de la Fabrique, la Fabrique de l'Industrie, mai 2020. Accessible sur le site internet de la Fabrique de l'Industrie. Lien : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/efficacite-energetique-les-promesses-du-numerique/>

¹⁰¹³ Christophe DESHAVES, *Transformation numérique et patronat : les dirigeants à la manœuvre*, Les docs de la Fabrique, La Fabrique de l'Industrie, 04/04/2019. Accessible sur le site internet de la Fabrique de l'Industrie. Lien : <https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/la-transformation-numerique-et-les-patrons/>

propension à inspirer une vision particulière de l'économie et du social dans la trajectoire des organisations patronales en France.

Enfin, nous mentionnerons succinctement ici le think tank auto-désigné Nouveau CAP fondé en 2018, qui n'est autre qu'une excroissance territorialisée un peu particulière du MEDEF. Nouveau CAP, bien que non labellisé, observe en effet l'appellation think tank dans une acception territoriale : « Conscient de leur rôle singulier au sein de la société, les entrepreneurs du Medef Paca ont décidé de lancer un think tank intitulé Nouveau Cap pour participer au débat des idées et contribuer à l'élaboration de solutions concrètes »¹⁰¹⁴. Là encore, il s'agit de faire peser la vision patronale sur un écosystème socioéconomique territorial à travers la formule think tank, plus prompte à présenter les atouts de l'ouverture et du débat d'idées que l'activisme patronal supposé par une seule antenne locale du MEDEF. « L'opération think tank » du Medef Paca semble également s'inscrire dans la ligne directe de la projection du patronat au cœur des enjeux sociétaux, ici dans une perspective proprement territoriale (chapitre 8). Le Président du Medef d'alors, Pierre Gattaz, salue l'initiative en ce sens, « Ce think tank développé par le Medef Paca est une illustration concrète de l'engagement des chefs d'entreprise et de la vitalité de notre réseau. Faire bouger les lignes est dans l'ADN des entrepreneurs. S'engager dans le débat public aussi ! C'est par de telles initiatives que l'on peut faire évoluer concrètement les choses, beaucoup plus qu'en produisant des règles et des normes. »¹⁰¹⁵. Le think tank apparaît ainsi pour le Président du Medef comme un objet hors normes qui trouve une forme territorialisée adaptée pour favoriser l'investissement des entrepreneurs au cœur du débat public.

On ne peut ainsi parler véritablement d'une vague concernant le mouvement de création des think tanks patronaux. Pour autant, on ne peut que constater la part importante que prennent la plupart d'entre eux dans l'écosystème des think tanks français, l'Institut Montaigne, l'IDEP, la Fabrique de la Cité ou encore la Fabrique de l'Industrie, en tête. Tous ou presque intègrent en effet le panel des organisations référencées par l'OETT, tout en se manifestant dans le haut du panier des organisations les mieux financées. Ils bénéficient ainsi d'une capacité de production, de diffusion et d'influence particulièrement élevée tout en présentant dans le

¹⁰¹⁴ Communiqué de presse accessible sur le site internet du MEDEF. Lien : <https://www.medef.com/fr/communique-de-presse/article/nouveau-cap-le-think-tank-du-medef-paca>

¹⁰¹⁵ Ibid.

discours leur indépendance, même si cette dernière, véhiculée comme idéal absolu reste difficilement vérifiable au regard de leurs gouvernances respectives. Cet état de fait laisse entrevoir du même coup une question en suspens, celle des intérêts portés par la démarche de création d'un think tank initialement motivé par celui de l'intérêt général, comme l'invite, *a priori*, le mécénat d'entreprise et les questions de défiscalisation qui en résultent. Au-delà de la question de l'indépendance, l'objet think tank est associé, dans le discours initial porté par le CRC puis l'IDEP, à un vecteur permettant non seulement au milieu de l'entreprise et du patronat de renouveler son mode de participation à l'élaboration de la chose publique tout en investissant ses débats et en se rapprochant d'une société dont il est conscient de sa distance dès le tournant des années 1960 et 1970. Pour autant, la critique de ces organisations repose sur cette propension des entreprises à investir le social et le politique par leur capacité à activer les leviers d'une influence au cœur du pouvoir.

Il est ainsi intéressant d'observer, en filigrane de leur développement dans la France des années 2000 et 2010, les régimes critiques de l'action de ces organisations qui soulèvent logiquement, par leur capacité à agir au cœur des réseaux de pouvoirs politiques et économiques, un certain nombre de doutes quant à l'intérêt général *a priori* défendu au sein de leur activité.

c) Les think tanks patronaux sous le feu de leurs ambiguïtés : défense de l'intérêt général vs activisme patronal

L'entretien d'un système interactionnel complexe au cœur du pouvoir et le maintien d'une logique d'identification ambiguë des think tanks constituent des éléments qui ne sont pas sans susciter doutes et polémiques pour bon nombre de laboratoires d'idées disposant d'un fort rayonnement sur la scène nationale (chapitre 7). La question est d'autant plus vraie pour des organisations mettant au cœur de leur identité une forme d'émancipation vis-à-vis des idéologies (chapitre 1 et 2). Cette tension se manifeste particulièrement dans le champ des organisations initiées autour du patronat et capables, fortes de plusieurs millions d'euros de fonctionnement par an, d'agréger un public de décideurs politiques, d'intellectuels et de médias autour de leurs actions. L'ensemble renforce d'autant plus l'impact possible de leur investissement dans la défense d'intérêts particuliers et comme potentiels vecteurs

idéologiques au cœur des pouvoirs.

Cette réflexion s'inscrit également dans le périmètre réflexif du tournant des années 1980 à travers l'importante phase de privatisation que connaît la France sous l'impulsion du gouvernement Balladur. J. Garrigues développe le poids de ces transformations, particulièrement au début des années 1970 où l'abandon rapide de la dynamique interventionniste de l'État et le désengagement de secteurs stratégiques : pétrole, banques, assurances, conduit au renforcement de la tendance oligarchique du patronat français¹⁰¹⁶. La gravitation des grands patrons autour du Parti Socialiste et du RPR dans les années 1990 interroge d'autant plus propension à s'adapter aux alternances de la vie politique tout en restant proche des centres de pouvoir. On pensera alors à Pierre Suard, Philippe Jaffré, Michel Pébereau, ou encore Jean Peyrevalde¹⁰¹⁷. Le processus fait directement écho à un autre sujet traité de près dans les travaux développés par J. Garrigues au début des années 2000 sur l'histoire des groupes de pression en France et aux États-Unis et leur rôle dans la vie politique¹⁰¹⁸. Les think tanks patronaux constituent en effet autant de groupes d'intérêts constitués susceptibles de faire pression sur la vie politique par l'activation de différents leviers et réseaux que leur activité d'intermédiation sert en partie à consolider, particulièrement lorsqu'il s'agit, loin de se poser en rupture, de s'inscrire dans tendances structurelles la vie politique.

Il convient ainsi, dans la perspective de notre propos, d'en mettre en lumière la critique poussée par un certain nombre de chercheurs ces dernières années.

A. Schwarz met en perspective en 2010 le rôle des think tanks dans la promotion des réformes sur les droits sociaux au nom de l'économie en se concentrant sur la question de l'influence de ces organisations, particulièrement celle de l'Institut Montaigne qu'il cite alors légitimement selon les connaissances du moment comme l'une des organisations les plus influentes : «Rares sont en effet les clubs de réflexions qui, comme l'Institut Montaigne, peuvent prétendre que près de 20% de leurs propositions ont été discutées au Parlement, et se désigner ainsi avec certitude comme l'inspirateur direct de nombreux projets de lois.»¹⁰¹⁹.

¹⁰¹⁶ Jean GARRIGUES, *Les patrons et la politique...* Op.cit. p257.

¹⁰¹⁷ Ibid. p263.

¹⁰¹⁸ Jean GARRIGUES (Dir.), *Les groupes de pression dans la vie politique contemporaine en France et aux États-Unis de 1820 à nos jours*, Rennes, PUR, Coll. Carnot, 2002.

¹⁰¹⁹ Antoine SCHWARZ, *Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social*, Caisse nationale d'allocations familiales, Informations sociales, 2010, n°157, p60 à 80.

L'hypothèse repose sur le principe du travail lent et continu des think tanks auprès des pouvoirs publics dans la trajectoire d'une construction idéologique, tout en contribuant à la mise à l'agenda de différentes réformes des droits sociaux. Dans ce cadre il considère entre autres le rôle important, pour les organisations situées à l'aile libérale de l'échiquier politique : l'IDEP, l'Institut Montaigne et la FONDAPOL. Deux des principales organisations patronales apparaissent ainsi dans les grilles de lecture d'A. Schwarz en 2010.

Il remet en question le think tank comme objet d'intérêt général pour le remettre dans sa perspective sociologique, à savoir, précise-t-il, que « la majorité des laboratoires d'idées sont en fait des outils de mobilisation de groupes appartenant aux classes dominantes »¹⁰²⁰. Les think tanks issus de la sphère patronale, dans leurs différentes composantes, particulièrement au sein de leur gouvernance, manifestent logiquement cette caractéristique. Par la notion d'outil de mobilisation pour la classe dominante, A. Schwarz évoque le rôle de ces organisations comme actrices engagées au service de la défense des intérêts d'un groupe. Il remet ici en cause l'une des caractéristiques identitaires particulièrement fortes associée à notre objet, à savoir d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et non de la défense des intérêts particuliers. L'auteur explicite cette dimension dans son propos en revenant sur la composition de ces groupes qui « n'est pas sans rapport avec l'horizon idéologique qui est le leur, et qui a pour fondement l'acceptation du libéralisme économique ainsi qu'un certain tropisme conservateur »¹⁰²¹. Il précise plus explicitement : « les analyses proposées « en toute indépendance » par les think tanks libéraux ne sauraient remettre en cause les intérêts des milieux d'affaires »¹⁰²². À ce titre, les think tanks observés s'inscriraient dans le processus de répudiation de l'État interventionniste engagé à partir des années 1980 et seraient parties prenantes du « triomphe des doctrines économiques néolibérales »¹⁰²³. Ainsi, les think tanks joueraient un rôle significatif dans ce processus, dont la Fondation Saint-Simon (chapitre 7), constituerait l'un des vecteurs importants en participant notamment au « brouillage idéologique » observé à partir des années 1980¹⁰²⁴.

Plus récemment, le chercheur revient sur l'importance de la campagne de 2007 qui met au cœur, entre autres, le rôle de l'IDEP et des recommandations de ses protagonistes Bernard

¹⁰²⁰ Ibid. p63.

¹⁰²¹ Ibid.

¹⁰²² Ibid.

¹⁰²³ Ibid. p64.

¹⁰²⁴ Ibid.

Spitz et Michel Pébereau sur les questions de santé (plus de responsabilisation du patient), du chômage (critique de l'état interventionniste) ou sur l'allègement des cotisations pour les entreprises (pour privilégier la hausse des prélèvements fiscaux)¹⁰²⁵.

Au-delà des actions ciblées comme les travaux de l'IDEP en 2007, les organisations situées à l'aile proprement libérale voire social-démocrate, participeraient à produire très progressivement une vision du monde selon laquelle les questions sociales se verraient progressivement enfermées dans une logique économique¹⁰²⁶. Les think tanks observés participeraient ainsi à une économicisation du social et de la société en appliquant le dogme néo-libéral comme seule clef de fonctionnement du monde. A. Schwarz conclut sur la remise en cause suivante, à savoir que, loin de manifester l'indépendance intellectuelle qu'ils promeuvent dans leur discours d'auto-promotion, les think tanks ne représenteraient que le véhicule d'une « *Doxa* intellectuelle » capables, « moins de produire des idées nouvelles que de faire circuler un ensemble de croyances partagées par les élites en matières de régulation publique. »¹⁰²⁷.

Un an plus tôt, Sabine Rozier, Maître de conférences en Science Politique à l'Université Paris Dauphine, s'invite dans le processus de remise en question de l'action de certains think tanks issus de la sphère patronale. Elle s'exprime notamment sur les initiatives conjointes des pouvoirs publics et de certaines entreprises sur les besoins en termes de connaissance économique pour les citoyens français et plus spécifiquement, le renouvellement nécessaire de sa pédagogie, notamment à travers la filière SES au cours des années 2000¹⁰²⁸. Elle se penche ainsi dans ses travaux sur un moment particulier, celui où se construit l'identification de ce besoin et les modes de réponses fournies par un certain nombre de think tanks dans leur participation à cette mise à l'agenda politique de la question.

En premier lieux, S. Rozier soulève le doute quant aux modalités d'identification de ce besoin de pédagogie et de connaissance sur la base d'une succession de sondages aux modes opératoires critiquables. Elle met en perspective la définition même du besoin par un groupe d'acteurs dominants qui semble finalement répondre aux problèmes qu'ils soulèvent eux-

¹⁰²⁵ Michel PEBEREAU, Bernard SPITZ, *C'est possible, voici comment...* cité dans : A. SCHWARZ... Op.cit.

¹⁰²⁶ Ibid. p66.

¹⁰²⁷ Ibid.

¹⁰²⁸ Sabine ROZIER, *Une piqûre d'économie. Enquête sur les activités d'un cercle de grandes entreprises*. Editions du Croquant, Savoir/Agir, 2009, P65 à 72.

mêmes¹⁰²⁹. Cette volonté de reculturation s'opère selon elle à travers certains think tanks comme l'IDEP qui intègre la question au prisme du vocabulaire de l'entreprise libérale. Ce processus passe entre autres par une critique profonde de l'enseignement de l'entreprise dans les années 2000, particulièrement de la filière SES, supposée distiller une vision trop pessimiste de l'économie de marché : « se trouve ici en jeu la maîtrise du discours tenu à la jeunesse sur le monde économique et au-delà la contestation du pouvoir de l'État en matière de certification des connaissances relevant de la formation¹⁰³⁰. Les SES deviennent en effet selon S. Crozier, la cible à la fois du Ministère de l'économie et du Président de l'IDEP, Jean Pierre Boisvison durant les années 2000. S. Rozier avance clairement le principe d'une volonté d'inflexion de l'enseignement scolaire de l'économie articulée autour d'une connivence entre pouvoirs publics et représentants directs de l'économie de marché au niveau de la société civile organisée.

Au-delà de la question des établissements scolaires, la chercheuse analyse également le fameux investissement sociétal de l'IDEP en revenant sur son programme de formation à destination des enseignants mis en place à partir de 2001 à travers des stages de 9 semaines en entreprise, en partenariat avec l'Éducation Nationale. L'idée revient à acculturer des enseignants volontaires de SES confirmés à « la réalité de vie d'entreprise », en multipliant également des rencontres au sein de l'IDEP. Il s'agit bien, selon S. Crozier, de développer à travers une approche pédagogique auprès du corps enseignant un nouvel « état d'esprit au sein de la communauté des enseignants de SES. »¹⁰³¹. L'influence douce développée par l'IDEP avec le concours des pouvoirs publics semble au cœur du propos sans pour autant que les effets du programme ne correspondent véritablement aux attendus initiaux du think tank selon les résultats de l'enquête de la politiste auprès d'un panel représentatif de répondants, notamment au regard de la faible ouverture perçue au sein de débats « orientés » et au service, en définitive, d'une meilleure vision/appropriation de l'économie de marché. Ainsi, précise-t-elle, « lorsque cette entreprise de conversion des esprits se heurte à un groupe professionnel doté de ressources lui permettant de repérer « une ficelle un peu grosse », et surtout conscient des enjeux sociopolitiques, son efficacité s'émousse. Les acteurs économiques butent de nouveau sur l'obstacle qu'ils espéraient initialement lever : le

¹⁰²⁹ Ibid.

¹⁰³⁰ Ibid.

¹⁰³¹ Ibid.

scepticisme et la résistance silencieuse de la population. »¹⁰³². La démarche se résume ainsi selon l'auteure, à faciliter l'adhésion à l'économie de marché à travers l'inscription des préoccupations de l'IDEP à l'agenda des pouvoirs publics sur la base de sondages critiquables prompts à créer de nouveaux problèmes à résoudre.

Ainsi, on note parmi la recherche critique sur ces organisations, que deux laboratoires d'idées semblent cristalliser la polémique, l'IDEP et l'Institut Montaigne, soit deux organisations issues de la sphère patronale, bien que motivées par des enjeux et modes opératoires quelque peu différents. Comme on l'a vu, ces deux organisations particulièrement importantes au regard de leur dotation et de leur prétention à intervenir dans le débat public et sur l'agenda politique regroupent en effet un certain nombre de critiques. L'essence de la critique porte alors sur le débat croisé du sens de leur investissement au sein de la cité, portant la bannière officielle de la défense de l'intérêt général et du pragmatisme de leur contribution et en parallèle, leur possible volonté d'asseoir un modèle économique et idéologique néo-libéral essentiellement favorable aux élites dirigeantes, au cœur de la cité.

Force est de constater alors qu'au tournant des années 2000 et du début des années 2010, persiste une critique de ces organisations comme vectrices, au cœur de la société civile organisée, de l'intrusion du Cac40 dans les débats de société et dans l'inflexion, voire dans l'initiation des politiques publiques. Elles n'incarneraient alors qu'une extension d'un activisme de dirigeants agissant sous les atours de la réflexivité et de l'engagement au service de la cité.

CONCLUSION

Économie des think tanks, think tanks de l'économie. Que peut-on conclure en définitive de cette approche partielle de la compréhension de notre au prisme, à la fois de son pouvoir d'agir, et de l'autre, du pouvoir économique ?

¹⁰³² Ibid.

Nous retiendrons en premier lieu que seule une poignée de think tanks, depuis le développement de l'appellation, ne peuvent véritablement prétendre à entretenir une capacité de production, de diffusion et d'influence à l'échelle essentiellement nationale. Ce panel restreint, regroupant ce que l'on nommera ici les « think tanks à succès » présente lui-même un certain nombre de disparités, caractérisées, entre autres, par des écarts pouvant s'étendre à plusieurs millions d'euros annuels. Nous retiendrons également l'importance de cette considération financière pour se projeter dans une économie générale rythmée par l'impératif de production et de diffusion des savoirs qui se recoupe de manière assez similaire d'une organisation à l'autre. Elle conditionne aussi, dans une certaine mesure, la capacité « événementielle » (au sens large du terme) du think tank dans le cadre du développement et de l'entretien de son réseau. Elle permet également de considérer de manière relativement large ce que nous comprendrons comme le bon roulement dans le temps de ces entités, particulièrement au prisme des différents personnels de recherche, de coordination et de communication qu'elles peuvent se permettre d'entretenir chaque année.

Nous regretterons cependant de ne toucher que partiellement le sujet. D'abord par les sources mobilisées, peut-être trop limitées pour obtenir un résultat général plus exhaustif et ne pas se contenter d'un panel représentant environ 15% des organisations concernées par l'appellation think tank en France. Aussi, se concentrer sur un panel d'organisations particulièrement visibles et influentes ne rend compte que d'une vision biaisée de la réalité du phénomène think tank du point de vue économique. En cela, hélas, nous ne nous éloignons pas des carences présentées par les différentes études proposées sur les think tanks français. Notamment parce qu'un grand nombre d'organisations revendiquant l'appellation ne disposent que de moyens extrêmement limités, ce que nous tentons de toucher du doigt, par ailleurs, dans le huitième chapitre de ce travail consacré aux organisations mineures et minorées.

Notre approche permet cependant de cerner, dans la temporalité des deux premières décennies du XXI^e siècle, la réalité de l'expansion du phénomène think tank au prisme du « pouvoir faire » du peloton de tête de ces organisations, à savoir, interroger leur capacité à appliquer le triptyque production, diffusion et influence auprès de différentes sphères. Ainsi, si l'argent n'est pas le seul nerf de la guerre pour considérer la créativité d'un think tank, il reste un indicateur central pour appréhender son pouvoir d'action et d'influence.

Nous avons également observé que la question financière soulève logiquement un certain nombre d'interrogations, de doutes voire, de vives critiques quant à la nature de leur présence dans le débat public et dans leur participation à la modélisation de la cité. Le phénomène est d'autant plus vrai lorsqu'il met en jeu la question de l'indépendance de la structure à l'épreuve de ses sources d'approvisionnements, particulièrement lorsque ces derniers émanent de grandes entreprises françaises. Logiquement, nous nous sommes porté sur la place de ces dernières dans le mécénat et plus généralement, les « partenariats » affichés avec les think tanks qu'elles alimentent, là encore en nous concentrant sur un panel d'organisations variées. Le tableau général observé montre ainsi une diversité de cas dans les différents approvisionnements qui alimentent notre écosystème d'organisations. Si un certain nombre de think tanks disposent ainsi d'importants financements publics, d'autres, comme l'Institut Montaigne, affichent un caractère opposé et vivent essentiellement du mécénat privé, particulièrement en provenance des entreprises du Cac40 qui figurent, pour un certain nombre d'entre elles comme L'Oréal, la BNP Paribas ou encore Vinci, au cœur des partenariats de nombreux think tanks. Le sujet pose d'autant plus d'interrogations quant à la nature de ces partenariats pour des organisations revendiquant constamment leur indépendance et leur motivation quant à répondre à l'intérêt général. La présence de financeurs dans la gouvernance d'un certain nombre de think tanks observés montre ainsi la présence et le rôle important de la grande entreprise parmi les think tanks les plus en vue et met donc en question l'intérêt, au-delà du seul sujet de la défiscalisation, de ces dernières quant à intervenir dans la création et le développement de ces organisations. Si le mode de discours le plus admis s'articule autour des questions sujettes à une meilleure compréhension du monde, notamment quant à ses enjeux prospectifs, le think tank reste également, lorsqu'il est influent, une passerelle particulièrement efficace pour influencer la trajectoire de l'action publique en fonction d'intérêts spécifiques. Si les pouvoirs exécutifs et législatifs apparaissent comme des composantes majeures de la trajectoire de ces organisations, le pouvoir économique en constitue donc également un élément central.

Le phénomène est d'autant plus vrai parmi ce que nous considérons ici comme les think tanks de l'entreprise qui gravitent historiquement autour de dirigeants issus du CNPF puis du MEDEF, à travers des laboratoires d'idées fondateurs comme le CRC et Entreprise et Progrès à partir des années 1950 tout se cristallisant, à partir de 1975, à travers l'Institut de

l'Entreprise. Ainsi, si l'objet think tank est traversé tout au long de son histoire par les intérêts de la grande entreprise, cette dernière intervient également dans le façonnement de cette appellation qui invite, comme on l'a vu, à muter selon ses cercles d'utilisation. Le think tank prend alors différentes formes tout en restant le creuset d'un activisme patronal mettant au cœur de son projet le façonnement d'un capitalisme à visage humain en lui fournissant les angles réflexifs susceptibles de l'associer à un idéal progressiste. Dans ce cadre, le think tank intervient aussi comme une passerelle de l'entreprise située au cœur de la société civile organisée pour contribuer, à travers différents types d'initiatives comme celles portées au sein de l'IDEP auprès du corps enseignant, à son rapprochement avec la société. Cependant, c'est peut-être l'Institut Montaigne, créé au début des années 2000 qui parvient à cristalliser cette volonté de rapprochement total de la sphère entrepreneuriale et la société, notamment par sa propension à s'insérer sur tous les sujets du débat public et par sa capacité réelle à intervenir dans l'inflexion normative de la cité au même titre que les think tanks à vocation politique les plus influents.

C'est une évidence, le pouvoir économique constitue un élément clef de nos organisations à trois niveaux, d'abord parce qu'il est au cœur de leur capacité de fonctionnement, parce qu'il traverse ses intérêts et enfin, parce qu'il participe à en façonner la trajectoire et l'identité. Cette réalité, particulièrement visible à travers l'Institut Montaigne dans les années 2000, repose cependant sur un héritage de longue date, celui de la volonté du patronat d'après-guerre de se repenser et de se projeter dans la cité tout en cherchant des espaces d'ouvertures pour tenter d'en comprendre voire, d'en fabriquer les mutations normatives et idéologiques.

Objets des pouvoirs, les échos historiques des différents héritages patronaux des think tanks nous montrent que ces organisations se pensent en grande partie auprès des sphères décisionnelles à travers lesquelles elles mutent et se façonnent au cours de leur développement.

Troisième partie

Mutations de l'objet think tank à l'entrée du XXIe siècle

CHAPITRE 7

Les think tanks au contact des idéologies et des partis

Comprendre le développement des think tanks à vocation politique à travers les mutations de la Ve République

INTRODUCTION

De quelle manière les think tanks interagissent-ils avec la politique? Comment participent-ils au façonnement de son organisation mais aussi de la recomposition multiforme de ses différentes composantes ? Inversement, comment le milieu politique en France participe-t-il à la complexification et aux différentes transpositions de l'appellation think tanks au fil des années 2000 et 2010 tout en contribuant à son développement ? Ces différentes interrogations mettent en évidence les différents angles pour penser la question des think tanks dans l'Hexagone, certes au contact de la politique, mais également dans leur essence politique.

Si la seconde partie de cette étude visait à observer au mieux les interactions directes entre les think tanks français et les différents espaces du pouvoir dans le pays, ce chapitre vise plutôt à observer le think tank à travers sa présence et son poids grandissant dans la vie politique française depuis les années 1990. Nous comprendrons ici la politique comme l'ensemble des mécanismes et processus susceptibles de participer au fait politique et à la propagation des idées à vocation de modélisation sociétale à travers les espaces et sous-espaces où elle se construit et se déploie au niveau de la société. À ce titre, nous accorderons une part importante au cours de ce chapitre aux contacts des think tanks avec les partis politiques en France, en insistant, entre autres, sur les itinéraires de leurs différents acteurs. Cette approche comprend en effet un certain nombre de focales susceptibles de nous permettre d'appréhender la place que prennent progressivement les think tanks durant les années 1990 et 2000 et surtout durant les années 2010, au sein de ces espaces et sous espaces

constitutifs de la vie politique française. Elle détermine en filigrane les différentes places et représentations qu'y occupent ces entités dans la droite ligne observée par Marc Patard selon laquelle les think tanks représenteraient de nouveaux objets du politique¹⁰³³. Ils se constitueraient en effet comme un artefact supplémentaire de la vie politique et de ses espaces d'interaction en tant qu'émanation de la société civile organisée. Capables de participer à différents niveaux au façonnement de la vie publique, ils en constitueraient des outils au service du fonctionnement voire, du contournement de la politique traditionnelle.

La question des personnels politiques apparaît elle aussi au cœur de notre approche et retrouve des similitudes avec les travaux menés sur l'analyse des think tanks au prisme de la sphère législative (chapitre 5), tant l'appellation think tank tend à prendre une place centrale dans la carrière politique¹⁰³⁴ de l'acteur. Pour autant, c'est moins en qualité d'acteurs au service du pouvoir que nous les observerons ici, mais bien en tant qu'acteur de la vie politique en périphéries de la décision publique.

Ce propos s'inscrit dans le mouvement observé qui naît dans les années 1990 et voit la multiplication des organisations généralistes s'emparer largement des questions économiques et sociales. L'inflation de cette catégorie d'organisations dans la typologie des think tanks à partir des années 2000 et 2010 (chapitre 2) nous invite en effet à prendre en considération leurs degrés d'insertion et d'influence dans les sous-espaces de la politique dont les différents agents peuvent trouver une nouvelle ressource cognitive, mais aussi de nouveaux lieux pour consolider leurs réseaux à travers l'importante dynamique de sociabilité

¹⁰³³ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tank français*, Paris, Dalloz, 2014.

¹⁰³⁴ Nous observerons ici les différentes dynamiques structurantes de la carrière politique en prenant en compte ses différentes acceptions. Il s'agit en effet ici d'aborder la politique dans son versant mélioratif en tant qu'activité associée à la gestion de l'État, à la prise en compte du citoyen et à la société et logiquement, à la mise au centre de la notion d'intérêt général dans l'action politique. Cependant, l'objet se heurte logiquement avec l'une des facettes négative cristallisée à travers l'expression de « politique politicienne » associée, d'après Michel Offerlé à « consacrer son temps aux luttes d'appareil, aux coups politiques envers son propre camp ou ses adversaires, aux signaux médiatiques à envoyer aux coalitions parlementaires à consolider, au dosage à effectuer dans les listes de candidats ou de nominations, aux intérêts des lobbies à préserver... ». Aussi, nous considérons ici que la carrière politique s'exprime, au-delà de la notion de dévouement envers l'intérêt général et inversement, l'ensemble des composantes qui pourraient se retrouver dans le panier de la basse politique, sous l'angle de l'individu et de son évolution constante dans un champ spécifique soumis à de fortes tensions, à travers lequel il doit maintenir son rôle et sa position. L'intérêt de l'analyse des think tanks au prisme de la carrière politique permet de mettre en évidence le rôle de ces organisations dans les différents moments de la carrière politique de l'acteur, entre situation d'affirmation, de renforcement ou de bifurcation. Voir: Michel OFFERLÉ, *Sociologie de la vie politique française*, La Découverte, Paris, 2004, p64-82.

savante et politique entretenue par ces entités.

C'est à partir de cette perspective que se développe notre ambition d'appréhender les think tanks au prisme des partis, avec qui ils observent un certain nombre d'interactions (chapitres 2 et 5). Les liens qu'ils établissent avec les partis dit « de gouvernement », voire les courants politiques à fort potentiel, – comme c'est le cas à partir de 2016, moment où un certain nombre de ces organisations se rapprochent du mouvement lancé par Emmanuel Macron et ses proches, « En Marche » – s'inscrivent dans une double continuité à travers laquelle le think tank se pense, se construit et se développe au prisme des formations politiques mais aussi en tant qu'objet politique à part entière.

Au-delà d'apporter cette pierre à l'édifice de la recherche sur la nature éminemment politique des think tanks, les travaux présents invitent à les interroger dans le contexte plus large qui les précède. Ainsi, nous les comprendrons ici comme entités incitatrices des mutations des idées et pratiques politiques en France, notamment par les liens qu'elles opèrent entre les idées et leurs tentatives de modélisation. Nous interrogerons également leur place dans le processus de restructuration des idéologies dans l'agencement ou plutôt le réagencement idéologique de l'échiquier politique français. En cela, les think tanks constituent autant les véhicules que le moteur du bouleversement des idées observées depuis les années 1970 et 1980, période charnière qui voit la reconfiguration profonde des grilles de lecture doctrinales et idéologiques des différents partis en France, notamment sous les coups des mutations sociales et économiques qui touchent le fonctionnement même du pays.

Il s'agira ainsi de comprendre dans quelle mesure les think tanks français, entités auto-positionnées en dénégation des idéologies, interviennent au même titre que d'autres agents politiques, économiques ou médiatiques, dans leurs reconfigurations entre la fin du XX^e et le début du XXI^e siècle.

Aussi, par leur rôle dans le politique, à la triangulation des idées entre la classe politique et les citoyens, nous abordons ces organisations en gardant en tête leur filiation certaine avec les clubs. Ce point nous invite à considérer les think tanks généralistes à vocation politique qui naissent dans les années 1990 comme de potentiels clubs de la 4^{ème} vague dans la ligne historique observée par Janine Mossuz et Georges Lavau (chapitre 3).

Cette intention de mise en histoire des think tanks dans la vie politique française naît donc d'une volonté de compréhension totale. Cette dernière s'opère au prisme de leur développement en France et ici, plus spécifiquement, de l'approfondissement de leur compréhension en tant que nouveaux objets du politique. Ils deviennent à la fois producteurs et propagateurs d'idéologies tout autant qu'ils participent, à des degrés divers, à la vie politique du pays en contribuant au façonnement de l'opinion publique.

Il s'agit ainsi de penser à la fois le processus de développement des think tanks au prisme de la vie politique française à travers laquelle ils s'épanouissent véritablement à partir de la campagne présidentielle de 2012, tout autant que de penser la place et leur rôle dans les mutations idéologiques qui parcourent cette dernière depuis le début des années 1970 et les bouleversements profonds que connaît la France à partir de la première crise pétrolière.

Les think tanks généralistes à vocation politique naissent et se développent à partir de ce contexte général, mais se comprennent également à travers les laboratoires d'idées qui les précèdent, dont les clubs politiques des années 1950 et 1960 peuvent apparaître comme de véritables parents. Cette catégorie de think tanks tendrait ainsi à constituer une forme de survivance de ces clubs, adaptée sous l'angle de la modernité propre à la fin du XXe et surtout au début du XXIe siècle. Il convient donc ici d'en mesurer pleinement la portée en revenant précisément sur leurs origines, leurs protagonistes et surtout, leur circulation et points de contact avec la sphère politique dite « traditionnelle » qui structure en grande partie leur cadre d'existence et de déploiement.

I. Identifier et classer les think tanks généralistes dans vie de la Vème République (1990 et 2000)

Peut-on penser le politique sans penser politiquement ? C'est la question que pose M. Patard en 2014 lorsqu'il s'agit d'identifier le mode de fonctionnement des think tanks dans l'espace politique français et de mesurer leur positionnement dans le système politique traditionnel. Cette réflexion met ainsi à l'épreuve la volonté de neutralité exprimée par des organisations en situation de dénégation de la politique, mais qui en convoquent pourtant régulièrement les instances pour exister dans le champ des idées et dans la formation de l'opinion. Il semble

donc important à ce stade de la réflexion de remettre en perspective les travaux effectués sur le sujet tout en proposant de nouvelles grilles de lecture pour aborder un objet dont les conditions de développement leur dictent de jouer entre les genres tout en brouillant les frontières.

1) Les think tanks généralistes au prisme de l'évolution des structures politiques et idéologiques du XXe siècle

a) L'exercice de classification des think tanks à travers l'axe droite-gauche

Il est communément admis de situer les think tanks à partir de la frontière politique située à partir de l'axe droite-gauche, renvoyant du même coup à la délimitation aussi peu claire qu'utilisée pour identifier rapidement les filiations idéologiques et doctrinales des différentes forces politiques du pays. Si ce prisme d'observation est contestable à de nombreux égards lorsqu'il s'agit de poser un regard sur le XXIe siècle, il semble important d'en mesurer la portée et la pertinence au prisme des recherches déjà existantes. M. Patard propose en 2014 ce cadre d'analyse en mettant en évidence la classification des organisations qu'il recense alors comme « think tanks »¹⁰³⁵ (chapitre 1). L'auteur souligne à juste titre la difficulté quant à objectiver l'orientation idéologique de ces organisations tant elles sont parcourues de faisceaux contradictoires. Cette entreprise, complexe par essence, notamment par le poids des facteurs à réunir pour en considérer convenablement l'approche, rend la démarche logiquement périlleuse. Pourtant, l'ambition de l'auteur de la première thèse globale sur les think tanks en France, est bien de situer et de justifier l'appartenance de ces organisations sur un axe politique bien déterminé, notamment à travers leurs contacts avec les différentes familles politiques du pays¹⁰³⁶.

Cinq facteurs sont retenus dans ses travaux : la proximité du fondateur du think tank à une famille politique déterminée, la cohérence politique entre le président et le vice-président, la proximité politique avouée lors des entretiens menés entre l'auteur et les différents agents interrogés, les thèmes privilégiés par les organisations observées et enfin,

¹⁰³⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tanks français*, Paris, Dalloz, Coll. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle, 2014, p75.

¹⁰³⁶ Ibid.

les partenariats qu'il entretient. À partir de ces cinq facteurs, M. Patard propose parmi les vingt think tanks qu'il identifie en 2014, de gauche à droite, le tableau suivant.

Parmi les plus à gauche du tableau représenté, on observera la Fondation Gabriel Péri¹⁰³⁷, Terra Nova, la Fondation Jean Jaurès, l'IRIS et En Temps Réel. Basculant progressivement vers le centre de l'axe, on retiendra l'institut Jacques Delors – Notre Europe, Confrontations Europe, Lasaire, la Fondation Res Publica puis EuropaNova. Enfin, en observant le centre gauche de l'axe, figure l'IDDRI. Au centre-droit de l'axe, on retrouve ensuite l'Institut Montaigne, et la FRS, pour trouver dans la foulée des fondations plus marquées à droite comme la FONDAPOL, Prometheus, l'Institut Choiseul, la Fondation Robert Schuman et l'IFRI. Enfin, la Fondation Concorde et l'IFRAP apparaissent ici comme les deux think tanks classés les plus à droite par M. Patard¹⁰³⁸. Ce dernier conclut ainsi d'après son système d'encodage et la cartographie objectivée qui en ressort, qu'il n'existerait en premier lieu aucun think tank se situant au centre de l'échiquier politique. Contrairement aux éléments manifestés au cours des entretiens menés auprès d'un certain nombre de *think tankers* d'alors, il semble difficile au regard des différents croisés, de considérer ces différents think tanks comme des structures neutres et métapolitiques. Il en déduit cependant, parmi le panel limité d'organisations observées¹⁰³⁹, une répartition équilibrée entre organisations situées à droite et à gauche de l'échiquier politique.

On peut cependant émettre un certain nombre de doutes quant aux choix observés pour déterminer ce qui relèverait d'une identité de droite ou de gauche pour un think tank. En premier lieu, la question de la proximité du fondateur avec une famille politique ne semble pas résister au fait que toutes les fondations observées ne fonctionnent pas systématiquement à travers une assimilation très forte à leurs cadres fondateurs comme c'est le cas de l'IFRI avec Thierry de Montbrial. On peut le constater par exemple à travers des fondations comme Terra Nova dont la mort prématurée de son fondateur Olivier Ferrand en 2012 bouleverse la donne du think tank dans une période décisive sur le plan politique.

¹⁰³⁷ Cette fondation qui fonctionne en de nombreux points comme un think tank, n'en revendique pour autant pas l'appellation et n'apparaît pas dans l'annuaire des think tanks labellisés proposé par l'OETT en 2016. Elle n'apparaît pas dans les organisations étudiées dans ce travail bien qu'elle puisse parfois intégrer partiellement la réflexion.

¹⁰³⁸ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p83.

¹⁰³⁹ À la décharge de Marc Patard, le faible nombre d'organisations catégorisées dans son étude relève, au-delà de ses choix méthodologiques – qui restreignent le nombre d'organisations enregistrées – répond aussi du mouvement d'expansion des think tanks qui n'est pas encore à son plus haut degré d'intensité durant les années de ses travaux.

Aussi, si la question de l'équilibre entre Président et Vice-Président permet certes de consolider l'analyse factorielle, elle néglige les cadres centraux et intermédiaires qui animent la vie du think tank et par là même, tracent aussi son itinéraire. Enfin, le risque de surinterprétation à partir d'une observation trop forte de la tendance du think tank à celle de ses cadres fondateurs et/ou directeurs, se manifeste à travers le degré d'intensité de leur présence au sein de la structure ou même, de la durée de leur présence au sein des organes de gouvernance, notamment lorsqu'il s'agit d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) ou simplement d'une association où l'on peut observer un certain roulement.

En revanche, nous accorderons peut-être une plus grande importance aux entretiens menés auprès des personnels et intervenants des think tanks en question, qui restent les principaux producteurs de savoirs de ces organisations et permettent de faire émerger la substantifique moelle des idées politiques de leurs think tanks respectifs. Les conclusions relevées à la suite des entretiens menés alors par M. Patard traduisent un constat très nuancé entre l'appartenance manifeste d'une organisation à un courant politique précis et la nature de leur engagement profond¹⁰⁴⁰.

Enfin, la question des partenariats de ces organisations, qu'ils soient politiques ou économiques, participe aussi plus directement à leur orientation et à la définition de leur identité comme on peut le voir notamment dans le chapitre 6 des présents travaux.

Il semble donc bien difficile de déterminer le véritable marquage politique des entités observées, aussi bien du fait de la dimension hétérogène de leur structuration initiale que par la plasticité de leurs composantes sociales et organisationnelles. L'analyse par le processus d'encodage à plusieurs entrées ne résiste ainsi pas forcément à l'évolution socio-historique des structures en question. Il reste cependant un exercice utile pour considérer, dans la dynamique adoptée par M. Patard, ces quelques think tanks à un instant T et mesurer leur positionnement à partir des grands axes héritiers de la vie politique du XXe siècle.

¹⁰⁴⁰ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p77-85.

b) Droite et gauche, un cadre trop limité pour penser l'inscription des think tanks français dans la vie politique ?

La critique des travaux de M. Patard relève finalement peut-être moins de la méthode utilisée, particulièrement rigoureuse, que la faille sous-jacente sur laquelle repose sa structure. On émettra en effet un véritable doute quant à vouloir catégoriser l'objet think tank à partir d'un cadre analytique définitivement en voie de s'effriter dès le début des années 2000 et qui admet encore, dans sa lecture, la définition claire du fait d'exister à gauche, au centre ou à droite dans le schéma idéologique aussi complexe que confus du XXI^e siècle.

Si ce cadre peut encore trouver une certaine pertinence dans l'association entre structure idéologique héritée et dénomination de certains partis : « Front de Gauche » (Pour finalement se dissoudre en 2018 et se reformer dans la « France Insoumise » de Jean-Luc Mélenchon), « Parti Communiste Français », « Parti Socialiste », « le Rassemblement National », ex « Front National » de Jean-Marie le Pen, puis de sa fille Marine le Pen, la mutation des dénominations parmi les partis politiques observés depuis les années 2010 traduit peut-être sans le dire la confusion organisée de ces derniers face à leurs propres structures idéologiques. Les différents virages des partis et de leurs différentes figures ne font par ailleurs que renforcer entre la fin du XX^e siècle et le XXI^e siècle ce constat de confusion, notamment lorsqu'une grande famille est confronté à l'exercice du pouvoir.

On peut observer cet état de fait pour le PS et les tournant des libéralisations connût à partir du milieu des années 1980 ou sous l'exercice du mandat de François Hollande dont la lutte contre le monde de la finance ne semble, à l'issue de son quinquennat en 2017, n'avoir été définitivement qu'une posture. L'édification progressive de la sociale-démocratie en France, dont les think tanks constituent d'importants artisans (Terra Nova, FJJ), et la difficulté de faire « avec » le capitalisme tout en entendant résoudre ses vicissitudes, ne semble pas constituer un processus assez net pour identifier un axe idéologique fort capable de fédérer à gauche, justement, de l'échiquier politique. Le processus de fragmentation du PS après 2017 illustre en partie cet état de fait.

Il est intéressant également de constater les différentes phases de repli identitaire que connaît l'UMP puis LR au XXI^e siècle pour finalement se confondre, à certains moments, avec le discours d'un Front National pourtant très marginal dans les années 1980 et au début des années 1990. L'ensemble ne fait que renforcer l'impression d'incapacité du parti dominant de

la droite à se situer dans les bouleversements politiques et idéologiques du XXI^e siècle. Entre scandale politique lors de l'élection présidentielle de 2017, luttes intestines et désertions vers le mouvement En Marche d'Emmanuel Macron, l'ensemble participe à la fragmentation d'un parti et des lignes idéologiques qui balisaient jusque-là son évolution.

L'explosion des deux grands partis de pouvoir de la fin du XX^e siècle, participe, au XXI^e à renforcer le constat de confusion idéologique du XXI^e qui semble dominer la période.

Ce constat de brouillage idéologique n'est pas neuf et fait déjà l'objet de nombreux débats. Le clivage droite-gauche, emblème de la confrontation démocratique apparaît comme une catégorie de base, un signe identitaire pour situer le débat idéologique. Qu'on se le situe au XIX^e siècle ou à l'inverse au début du XX^e siècle¹⁰⁴¹, cette dichotomie met en perspective un construit soumis à de nombreuses évolutions au cours de l'exercice démocratique. Son installation progressive se déroulerait, selon un pan de l'historiographie controversée mais non sans intérêt dans le cadre notre approche¹⁰⁴², autant sous le coup des agents politiques et de leur propagande, des milieux littéraires et du rôle du militantisme des sphères intellectuelles.

Ce regard nous invite à prendre la pleine mesure des think tanks dans le débat croisé de « ce qui fait » et de « ceux qui font » les idéologies au XXI^e siècle tout autant que la manière dont ils perturbent la dite dichotomie. Sans en faire les seuls agents du changement, il est important de mesurer leur rôle dans ce dernier, particulièrement dans un contexte mouvant duquel ils tirent en partie leur matière à penser et du même coup, leur propension à remodeler les champs idéologiques et culturels sur lesquels repose le clivage droite-gauche.

La montée en puissance des questions environnementales, des mutations culturelles profondes, de la transition numérique, de la massification de l'information (et de la

¹⁰⁴¹ Un certain pan de l'historiographie (Marcel Gauchet, Marc Crapez) invite à reconsidérer la formation historique du clivage gauche - droite en évacuant le XIX^e siècle de la question, qui se résumerait à un seul élément de topographie parlementaire. Sans forcément prendre position dans le débat, ce dernier a pour mérite de poser la question du mouvement des idéologies au prisme de la dichotomie traditionnellement admise et surtout, à interroger une actualité qui en traduit les différents enjeux. Le débat ne semble en effet jamais avoir été aussi vif et aussi confus qu'au cours des années 2010 et au début des années 2020 à travers lesquelles de nouveaux entrants participent à faire éclater les lignes politiques en profitant d'une confusion idéologique que l'on peut attribuer à plusieurs processus croisés prenant racines dès les années 1980 : crise des partis, désintérêt croissant du citoyen pour l'exercice démocratique, place centrale massif des mass médias etc.

¹⁰⁴² Marc CRAPEZ, *De quand date le clivage droite/gauche en France ?* Revue française de sciences politiques, 48^e année, n°1, 1998, p25-75.

désinformation) invitent également les grandes familles politiques à réagir sur le vif à des enjeux de fond autant que de forme, favorisant dissonances, confusions et parfois, de véritables processus de fragmentation. Les divergences de postures d'aujourd'hui peuvent alors constituer les lignes idéologiques de demain.

Dans ce cadre général, nous ne pourrions que mentionner l'utilisation abusive de l'outil communicationnel dans la vie politique et ce, à différents registres et de la part d'une multiplicité d'agents politiques et médiatiques. Ce mouvement contribue à favoriser ce que nous considérons comme une accélération de la vie politique privilégiant la forme sur le fond. La politique de la posture et du clivage devient ainsi un modèle que les médias de masse tendent à favoriser et intensifier. La transition numérique des partis contribue à renforcer cet état de fait à travers l'hypothèse selon laquelle on observe, au cours des années 2000 et 2010, la transformation des partis en « firmes » régies par des concepts *marketing*¹⁰⁴³. Les partis, au tournant des années 2000, n'auraient ainsi, d'après Anaïs Théviot, Sociologue au centre Émile Durkheim de Bordeaux, pas su se saisir des opportunités du web en tant qu'outils d'approfondissement démocratique tout en renforçant leurs liens avec le secteur de la communication privée et du *marketing*¹⁰⁴⁴.

Il semble alors difficile de faire tenir les forces politiques françaises dans le paysage gauche-droite traditionnellement admis, tant elles se perdent – parfois sciemment – dans des bifurcations idéologiques majeures brouillées par un maelström communicationnel en constante intensification.

Enfin, peut-on véritablement se fier à cette structure analytique qui faciliterait l'idée de « prêt à voter » là où à la personnification des idées et courants politiques, qui fait florès sous la Ve République, se heurte progressivement à la question de la professionnalisation de la politique et par là-même, de l'opportunisme de carrière qu'on peut y discerner ?

En partant du principe selon lequel les partis et les acteurs politiques traduisent bien moins ce qui détermine le fait d'être de gauche, de droite ou du centre de l'échiquier politique à partir du XXI^e siècle, il semble donc difficile aujourd'hui d'imaginer la compréhension de l'identité politique des think tanks selon un axe gauche-droite.

¹⁰⁴³ Anaïs THÉVIOT, *Dépoussiérer les partis politiques français avec Internet ?* Éditions du Croquant, « Savoirs/Agir », n°32, 02/2015, p37 à 43.

¹⁰⁴⁴ Ibid.

L'histoire politique de cet objet du temps présent, le think tank, dont on observe justement l'inflation significative au XXI^e siècle, se heurte en effet aux cadres historiques qui font encore référence dans le schéma politique contemporain. Assiste-t-on en effet à la perte même de références ? À une reconfiguration de ces dernières ? Au dévoiement des idées collectives au service des carrières individuelles ? À l'abandon des utopies passées pour répondre à la technicisation de la politique et l'ingénierie complexe que requiert l'exercice du pouvoir au temps de l'internationalisation des flux et de la fragilisation des États ? Qu'est-ce que transmettre le « faire » en politique à l'heure où prend le pas l'impératif de communication ?

Partant du principe que la recherche en Sciences Humaines et Sociales doit participer, par l'ouverture de sa focale, à la réinterrogation des structures à travers lesquelles elle appréhende son objet, nous tenterons ici de penser à nouveaux frais l'histoire du temps présent des think tanks français. Nous la mettrons en effet à l'épreuve du contexte socio-historique propice à la redéfinition d'un schéma politique droite-gauche que nous jugeons ici caduque (ou au moins en partie) pour qualifier l'identité et le développement de ces organisations. Il semble en effet, si l'on observe l'analyse des mutations politiques présentées par Emmanuel Todd et Hervé Le Bras en 2013, que l'on ne puisse se référer au schéma coloré qui scinde encore en 1981, le territoire politique français, entre extrême gauche incarnée par un Parti Communiste fort, gauche à travers le Parti Socialiste, le centre et la droite¹⁰⁴⁵. En 2013, les deux auteurs indiquent qu'il existe toujours quatre couleurs après l'élection de 2012 : l'extrême gauche, la gauche, le centre, la droite et l'extrême droite.

Pourtant, si ce schéma est encore pertinent au moment de leur analyse, qu'en faire – alors que pointe à l'horizon de la Présidentielle de 2022 et des incertitudes qu'elle soulève – dans un schéma où l'exercice du pouvoir par le Parti Socialiste semble avoir sonné l'avènement définitif de sa dilution et du même coup, de sa progressive disparition de la carte électorale. Qu'en faire également alors que le quinquennat d'Emmanuel Macron et le pétard mouillé représenté par son mouvement politique, semble avoir érigé puis épuisé en un temps record l'outil communicationnel ? Qu'en faire enfin, alors que les droites françaises se divisent sur le plan des formations politiques autant qu'elles tendent à se confondre dans leur

¹⁰⁴⁵ Hervé LE BRAS, Emmanuel TODD, *Le mystère français*, Éditions du Seuil et de la République des idées, 2015, p235.

trajectoire d'alignement avec les concepts et dynamiques qui irriguaient jusque-là à l'extrême droite ?

Entre aléas de l'histoire du temps présent et incertitudes du monde à venir, le chercheur semble ici soumis aux pressions contradictoires de son opinion personnelle et de sa nécessaire aspiration à l'objectivité. Cette situation sous contrainte montre du même coup les limites scientifiques de la mise en histoire du temps présent, particulièrement lorsqu'elle est mise à l'épreuve de l'actualité. C'est d'autant plus vrai à la lumière de sa force critique lorsqu'il s'agit de repenser les cadres de lecture du monde par le dialogue permanent qu'elle se doit d'opérer entre les temporalités, notamment sous le coup de l'entreprise de défatalisation qui l'anime.

De cette manière, plutôt que de tenter d'identifier l'identité politique des think tanks dans un schéma dont nous supposons qu'il aurait perdu de sa substance à l'épreuve des réalités politiques de la fin du XXe siècle, il semble plus pertinent d'envisager notre objet à travers son inscription historique dans ces bouleversements à travers une temporalité plus large. Les think tanks agissent-ils en effet comme régulateurs ou à l'inverse comme forces motrices des mutations en cours ? Se trompe-t-on d'angle d'approche et n'en représentent-ils finalement que de simples émanations sans grande substance ? Il semble que ces organisations, à différents moments et à différents niveaux, absorbent autant qu'elles impulsent les susdites transformations.

Ainsi, dans l'approche visant à comprendre la nature éminemment politique des think tanks, nous émettrons l'hypothèse selon laquelle ces laboratoires d'idées se nourrissent bien plus, dans leur dynamique de création autant que dans leur développement, de la confusion entre conceptions supposées de droite ou de gauche, qu'à travers son clivage.

2) Dans l'héritage des années 1970 : comprendre le développement des think tanks au prisme des objets « crise » et « confusion »

a) Les think tanks français héritiers des années 1970 ? Entre crise économique et crise sociale

Dans quel contexte naissent et évoluent les think tanks en France ? L'actualité toujours plus florissante sur ces organisations tend à les mettre en valeur véritablement durant la campagne pour la présidentielle de 2017 à travers laquelle ils trouvent une place auprès de nombreux

courants et familles politiques, du Parti Socialiste au mouvement En Marche tout en passant par Les Républicains. Cette montée en puissance médiatique ne doit cependant pas constituer la seule focale de leur existence dans la mesure où elle ne répond qu'à l'inflation de leur visibilité au point de masquer un processus de construction beaucoup plus long au sein des différentes arènes du politique.

Si elle n'en constitue pas l'unique moteur, nous partons ici de l'hypothèse selon laquelle une certaine catégorie de think tanks se développerait à partir des mutations profondes observables à partir du contexte politique, économique et social que suivrait le premier choc pétrolier de 1973. La prise en compte de cette période qui précède pourtant de six années la création du premier think tank français annonce la redéfinition des cadres idéologiques observés et de leurs différentes formes de réappropriations par les acteurs politiques français.

En premier lieu, on peut rejoindre l'analyse observée par Serge Berstein et Michel Winock dans l'ouvrage publié sous leur direction en 2004, *la République recommencée*, à travers lequel les auteurs mettent en évidence la relation d'incidence entre facteurs économiques et sociaux dans le processus de reconfiguration des cadres idéologiques en France. Ces mouvements croisés sur lesquels il convient de revenir, permettent dans une certaine mesure de comprendre ce qui peut encore apparaître comme l'espace politique en confusion que nous connaissons de nos jours et que les taux d'abstention massifs à chaque élection traduisent d'une certaine manière.

Les historiens observent en effet une mutation profonde dans la manière de mettre en œuvre la Ve République à partir des années 1970¹⁰⁴⁶. En de nombreux points, ces années marquent une rupture nette au point qu'on observe une mutation profonde des conditions même de la vie politique¹⁰⁴⁷. Ce mouvement ne peut se lire qu'à travers la combinaison de facteurs multiples, structurels et conjoncturels, dont la notion de « crise » largement explorée dans les séminaires du Comité d'Histoire Parlementaire et Politique (CHPP) en 2021¹⁰⁴⁸, s'invite régulièrement sur la table du changement. En premier lieu, La longue crise énergétique, puis économique qui touche le pays à la suite des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979,

¹⁰⁴⁶ Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République recommencée. De 1914 à nos jours. Histoire de la France Politique. T.4*. Éditions Le Seuil, Coll. Histoire. Paris, 2004, Édition mise à jour (2017), p501.

¹⁰⁴⁷ Ibid. p502.

¹⁰⁴⁸ Le CHPP déploie en effet dans le courant de l'année 2021 un cycle de séminaires dédié au pouvoir parlementaire en temps de de crise, d'exception ou d'État d'urgence à travers une perspective pluridisciplinaire.

anéantissent définitivement l'idée d'une économie à croissance forte pour laisser place à la stagflation et au chômage structurel, éléments avec lesquels jonglent déjà le gouvernement de Valéry Giscard D'Estaing dans une période de refonte du système politique gaullien (1976-1984)¹⁰⁴⁹. Si l'édifice institutionnel ne change pas comparé aux structures mises en place en 1958, on observe en effet une mutation en profondeur du système politique par la considération nouvelle accordée par le troisième Président de la Ve République à ce qu'il déterminera comme « le groupe central », à savoir la classe moyenne. Cette nouvelle catégorie sociale constitue alors un élément clef de la pensée politique du dernier tiers du XXe siècle dans la mesure où son développement et sa satisfaction répondraient à la mise en œuvre d'une nouvelle manière d'appréhender le système en place. Les idéologies qui étaient associées aux anciennes composantes sociales dites motrices, le prolétariat et la bourgeoisie, semblent alors être reléguées au profit d'une masse émergente préoccupée par la modernité et le développement économique¹⁰⁵⁰ tout autant que par le mieux-être individuel¹⁰⁵¹. Cette période cruciale marque une première étape du délaissement progressif du marxisme – notamment à travers le recul progressif du PCF¹⁰⁵² – et n'est pas sans incidence sur la trajectoire des organisations abordées dans cette étude. Nous y reviendrons. Prime alors au cœur des années 1970 le programme « social, libéral et européen »¹⁰⁵³ du Président Giscard D'Estaing, le seul supposé capable de répondre aux nouvelles aspirations d'une classe moyenne grandissante considérée comme force motrice de la société française. C'est autour de ce triptyque que ce dernier souhaite construire le parti présidentiel qui lui manque dans l'instabilité politique observée au cours de son mandat, la montée en puissance du PS et le conflit à droite entre giscardiens et néo-gaullistes en constituant l'une des raisons principales.

En filigrane, à l'ère de l'internalisation des biens et des services, la grande entreprise et de sa figure de proue, le capitaine d'industrie, prennent alors une dimension nouvelle par leur

¹⁰⁴⁹ Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République recommencée...* Op.cit. p517.

¹⁰⁵⁰ Ibid. p524.

¹⁰⁵¹ Il semble important d'aborder l'aspiration du mieux-être général, souvent appréhendé au prisme de la consommation et de la technicisation, jusque dans l'intime, pour comprendre sa transposition à l'échelle de l'individu. Plus qu'un bouleversement socio-économique, nous considérerons ici les années 1970 comme un moment de réinitialisation du système de pensée à l'échelle collective et individuelle, induisant une nouvelle manière pour les différents agents observés, de concevoir le politique, d'y communiquer et de s'y inscrire. Le mouvement de recentrement sur l'individu représente ici selon nous, un processus moteur de la compréhension des dynamiques sociopolitique et socioéconomique de la fin du XXe siècle puis du XXIe siècle, bien que l'actualité environnementale et sanitaire de la fin des années 2010 semble voir le retour au centre de l'être collectif.

¹⁰⁵² Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République recommencée...* Op.cit. p529.

¹⁰⁵³ Ibid. p524.

conceptualisation, au moins dans la symbolique et dans la communication, comme clefs de voûte du processus de production de richesse. Pourtant, face à cet héritage du capitalisme du XIXe siècle, prend sa place un nouveau vocabulaire : rentabilité, production, profit, privatisations, qui intègrent alors le discours commun au point de devenir des avatars structurant des politiques en place et des mécanismes pour répondre à une crise sociale et économique structurelle dans le cadre général où la transformation du capitalisme mondial dicte la mutation des économies¹⁰⁵⁴ et des modèles culturels nationaux.

Ainsi, on assiste à une transformation du capitalisme lui-même qui, initialement centré sur l'espace de production et l'entreprise, se concentre progressivement sur la spéculation. On ne peut alors que considérer dans notre approche générale l'importance du passage du capitalisme d'entreprise au capitalisme financier et de son incidence dans le schéma de pensée général.

C'est à travers ce mouvement de fond que se transforme la manière de faire de la politique et de s'y concevoir pour ses différents agents, de l'acteur public au citoyen. En premier lieu, on observe une progressive technicisation de la politique, dont l'économicisation constitue le principal vecteur. Elle s'aligne sur les mécaniques de réponse au chômage de masse, au rééquilibrage de la balance économique où, une fois les solutions keynésiennes mises en marge, priment, tout gouvernement confondu – excepté le gouvernement Mitterrand entre 1981 et 1984 – la mise en œuvre de solutions qui structurent alors ce que l'on pourrait identifier comme le compromis libéral connu de nos jours. L'économicisation des choses et des idées politiques devient alors progressivement un prisme d'observation du monde, dont le véhicule pragmatique constitue un argument de légitimité sans faille pour mettre en œuvre différentes solutions d'inspiration reaganienne ou thatchérienne. La faiblesse des courants souverainistes, notamment en 1992¹⁰⁵⁵, laisse un plein boulevard à la promotion de la mondialisation économique, dont le projet européen constituera en partie le véhicule dans le cas de la France. Ce mouvement s'observe sous le gouvernement du Premier Ministre Raymond Barre entre 1976 et 1981, notamment par la préconisation d'une « médecine

¹⁰⁵⁴ Ibid. p509.

¹⁰⁵⁵ Pierre MARTIN, Simon LABOURET, *L'état des partis en France*, « Commentaire », janvier 2009, n° 125, p125.

libérale » dont la force motrice réside dans le fait que la résolution de la crise sociale se trouverait essentiellement dans le rétablissement économique¹⁰⁵⁶.

b) Parti Socialiste et libéralisme : entre cas de conscience interne au PS et structure centrale pour penser le développement d'une partie des think tanks français

Le compromis libéral s'opère aussi progressivement au sein du PS et participe largement de ce processus de brouillage entre structures idéologiques héritières de la fin du XIX^e siècle, et exercice du pouvoir au prisme d'une approche libérale d'inspiration néo-classique. Ce mouvement est identifié dès 1984 sous le gouvernement Fabius, en premier lieu, à travers la limitation progressive du rôle de l'État dans les entreprises ainsi qu'à travers une place grandissante laissée aux mécanismes de marché où la spéculation prend le pas sur les investissements de longs termes¹⁰⁵⁷. Le mouvement prend un tout autre sens lors de la phase de privatisation qui s'enclenche sous le gouvernement du Premier Ministre Jacques Chirac entre 1986 et 1988 (chapitre 6). Ainsi, Selon S. et M. Winock, tous les gouvernements de droite ou de gauche, à partir de 1984, mettent en œuvre le « trend libéral » dans l'exercice du pouvoir, nous interrogeant du même coup sur l'incidence de ce dernier sur les partis politiques, notamment au sein d'un PS dont les mutations idéologiques irriguent la littérature en Sciences Politique¹⁰⁵⁸. La critique de sa droitisation, déjà enclenchée par le PCF à la toute fin des années 1970, constitue un révélateur de plusieurs bouleversements, autant au cœur de la gauche française et de son parti de pouvoir, que dans sa représentation auprès de la société civile. Cette critique se traduit d'ailleurs dans la compréhension des think tanks actuels, notamment lorsqu'il s'agit de se positionner face au libéralisme économique et ses incidences sur différents sujets de société. C'est particulièrement vrai pour des organisations traditionnellement classées à gauche comme Terra Nova.

Cette critique met en évidence le rôle de ce qui est conçu au XX^e siècle comme étant à gauche de l'échiquier politique et répond à l'impératif de lutte contre les inégalités sociales, à la recherche d'alternative au libéralisme sur le plan économique et à la recherche

¹⁰⁵⁶ Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République recommence...* Op.cit. p512.

¹⁰⁵⁷ Ibid. p509-510.

¹⁰⁵⁸ Rémi LEFEBVRE, « *Dépassement* » ou effacement du Parti Socialiste (2012-2017) ? La Découverte, 01/2017, Mouvement, n°89.

d'ouverture internationale sur le plan culturel. Le délaissement progressif de la première question et le fait d'accepter de composer à travers une vision libérale pour le deuxième point, notamment sous le coup des impératifs dit « raisonnés » et « pragmatiques » issus de l'exercice du pouvoir, incarnent ainsi des éléments importants du brouillage des cartes qui s'approfondit tout au long des années 1980 et 1990, pour faire émerger des concepts *a priori* antinomiques comme le social-libéralisme¹⁰⁵⁹. Cependant, comme le souligne l'analyse d'Étienne Schweisguth en 2007, la complexité quant à traiter le clivage droite- gauche au travers l'unique critère économique et social, couplée à la difficulté de ce qui relève du changement de posture politique ou du changement idéologique structurel au sein d'un parti, renforce la difficulté à discerner ce qui relève de la confusion temporaire ou structurelle d'une situation donnée¹⁰⁶⁰. Les think tanks proches PS, avec toutes les différences qu'ils observent (Cartes sur Table, Terra Nova, FJJ) participent notamment à cet état de confusion sous le coup des idées nouvelles qu'ils peuvent venir proposer lors de certaines échéances politiques.

Les années 2000 participent au renforcement de cette dynamique, notamment sous le coup des premiers mois de la Présidence de Nicolas Sarkozy et de l'ouverture partielle vers la gauche opérée par le premier gouvernement du successeur de Jacques Chirac¹⁰⁶¹. La place qu'occupe en parallèle nombre de personnalités socialistes au sein d'organisations issues du mouvement de la mondialisation économique libérale : OMC, FMI, se conjugue à cette confusion. Il ne faut pas attendre plus de quelques mois de la Présidence de François Hollande à partir de 2012, pour observer la continuation de l'exercice libéral par un gouvernement de gauche, accentuant la déconvenue des masses sociales structurellement sensibles au PS. L'ensemble renforce du même coup des forces jusque-là essentiellement ancrées idéologiquement à travers le repli identitaire. La crise économique de 2008 ne fait qu'accentuer ce mouvement de confusion au sein des gauches en France, mais aussi au sein des différentes composantes de la droite libérale et mondialiste¹⁰⁶².

Cette dynamique de la gauche en France nous renvoie à la théorisation de sa crise idéologique, décomposée en trois temps proposée en 2009 par les politistes Pierre Martin et Simon Labouret ; d'abord, par la fin du cycle social-démocrate qui débute à l'après-guerre et

¹⁰⁵⁹ Pierre MARTIN, Simon LABOURET, *L'état des partis en France*, « Commentaire », janvier 2009, n° 125, p122.

¹⁰⁶⁰ Etienne SCHWEISSGUTH, *Le trompe l'œil de la droitisation*, Presse de Sciences Po, Revue française de science politique, 03/2007, Vol.57.

¹⁰⁶¹ Ibid. p121.

¹⁰⁶² Pierre MARTIN, Simon LABOURET, *L'état des partis en France...* Op.cit. p122.

trouve ses conclusions avec l'abandon des politiques keynésiennes dans les 1970 ; à la fin du cycle prolétarien (1917-1991) ; enfin, à travers la fin du cycle progressiste qui sonne la fin de la croyance au progrès et du rationalisme (qui ne touche pas que les gauches) et prend racine au XVIIIe siècle. Cet état de fait participe ainsi à construire un malaise politique structurel prompt à rendre la vie politique « chaotique », au sens où l'ensemble des curseurs idéologiques du début de la Ve République, semblent déréglés par les exercices successifs du pouvoir par les principaux partis de gauche, de droite et du centre. Ces derniers, au-delà de la perte de leur masse d'adhérents et de militants, peinent en effet de plus en plus à convaincre la majorité citoyenne qui s'en détache progressivement au cours des années 1990 et met en évidence leur crise identitaire. La crise de confiance vis-à-vis des partis et acteurs politiques trouve en filigrane son expression la plus concrète à travers la montée en puissance du vote blanc et surtout de l'abstention tout au long des années 2000. Ce mouvement renforce l'idée de l'augmentation grandissante des « citoyens flottants »¹⁰⁶³ développée par M. Offerlé en 2018, qui délaissent progressivement le parti par sentiment de dépossession des biens politiques face à des agents calculateurs pleinement intégrés à son champ.

Il est intéressant d'identifier dans ce cadre que les think tanks puisent dans la société civile un souffle identitaire leur permettant de se situer en dénégation des partis tout autant qu'ils dépendent d'eux, particulièrement pour les think tanks généralistes à vocation politique. Ils tendent ainsi à se situer comme une composante de la société civile organisée structurée autour de citoyens éclairés propres à intégrer le champ politique et le marché des biens politiques sans s'y compromettre, sous-entendu, en conservant l'intérêt général comme perspective centrale de leur action.

c) Crise de la représentation et crise des partis

On ne pourra détacher notre propos de la question de la crise de la représentation qui touche la France, comme la majorité des démocraties occidentales, et dont les taux d'abstention aux différentes élections constituent des exemples frappants. On comprendra ici le phénomène comme la remise en cause de la capacité des hommes politiques à représenter le citoyen et

¹⁰⁶³ Michel OFFERLÉ, *Les partis politiques*, Que Sais-je ? PUF, 2018.

les intérêts sociaux dans le cadre d'un régime indirect ou semi-direct comme la France. À ce titre, la crise des partis qui en constitue le prolongement. Le développement des think tank s'opère justement en filigrane de la déstructuration progressive du système bipartisan hérité des années 1970¹⁰⁶⁴. Cette crise passe autant par les conflits identitaires qui traversent le PS et sa difficulté à assumer depuis 1983, sa nature réformiste tout en mettant en évidence luttes intestines entre acteurs du parti et cultures politiques antagonistes¹⁰⁶⁵. On retrouve également la création de deux forces rivales à droite, le RPR, héritier d'une ligne Gaulliste rassemblé autour de Jacques Chirac et l'UDF, pro-européen et libéral rassemblé autour des proches de V. Giscard d'Estaing¹⁰⁶⁶.

Nous partons du principe que cette période charnière des années 1980 qui voit se renforcer la bipolarité du système politique français et se fissurer les idéologies traditionnelles sous le coup des luttes intestines, encourage le processus de perte de légitimité des partis politiques. Pourtant, pour Nathalie Ethuin et Rémi Lefèvre, la question de la crise des partis, « lieu commun médiatico-politique »¹⁰⁶⁷ et de la remise en cause des partis traditionnels n'est pas neuve et réponds d'un mouvement de fond observable dès la fin du XIXe siècle. Déjà le parti est associé à un objet peu représentatif et associé à une machine à exercer le pouvoir et à diviser, bien loin de constituer des creusets idéologiques et intellectuels, le tout, au profit d'une hyper-professionnalisation de la politique. Les mutations de noms des partis qui rejaillissent régulièrement tout au long des années 1990 et 2000, manifesteraient une volonté de changement symbolique en voulant « faire parti autrement » sans pour autant avoir la capacité d'en infléchir les vicissitudes¹⁰⁶⁸, soit les extraire de la tendance oligarchique qui les caractérise et constitue le creuset principal de leur illégitimité croissante.

Crise des partis et de légitimité peuvent se lire dans le contexte de nos travaux à travers à l'occasion du « non » au référendum de 2005 relatif à l'Europe pourtant soutenu par la majorité des partis de gouvernement¹⁰⁶⁹. Si on peut encore penser leur statut d'intermittence encore en 2006 dans les travaux de François Miquet-Marty¹⁰⁷⁰, crise de la représentation et

¹⁰⁶⁴ Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République recommencée...* Op.cit. p634.

¹⁰⁶⁵ Ibid. p655.

¹⁰⁶⁶ Ibid. p659.

¹⁰⁶⁷ Nathalie ETHUIN, Rémi LEFEVRE, *Réinventer les partis politiques*, Éditions du Croquant, « Savoirs/agir », n°32, 2015.

¹⁰⁶⁸ Ibid.

¹⁰⁶⁹ François MIQUET-MARTY, *Les quatre crises de la représentation politique*, Esprit, 02/2006.

¹⁰⁷⁰ Ibid.

crise des partis tendent à prendre des contours structurels en ce premier quart du XXI^e siècle. Plus qu'un vecteur de lien entre citoyen et classe politique, le parti s'incarne de plus en plus à travers sa fonction d'ascenseur professionnel dans la carrière politique d'agents relativement éloignés des préoccupations sociales. La baisse du nombre d'adhérents parmi les familles politiques dominantes du dernier tiers du XX^e siècle et à partir du début des années 2000, témoigne particulièrement bien de ce processus. L'élection présidentielle marque quant à elle la quintessence de ce phénomène ou un dit mouvement – En Marche – véritable machine électorale, joue de cette crise de légitimité tout abondant, autant dans ses luttes intestines que dans sa structuration, les carences inhérentes aux partis traditionnels. Des partis que le mouvement d'Emmanuel Macron participe à faire éclater à son profit, au moins de manière temporaire entre 2017 et 2021, sans pour autant avoir la capacité de réinitialiser un système par la reconquête, justement, d'une légitimité qui continue de s'éroder.

Lieu commun, phénomène récurrent dans l'histoire politique française, certes, crise de légitimité et crise des partis peuvent s'apparenter à une énonciation pratique lorsqu'il s'agit d'analyser les limites de la vie politique un à un instant T. Pour autant, ce processus n'en reste pas moins déterminant lorsqu'il s'agit d'observer une crise elle, bien singulière dans l'histoire de la Ve République, celle de l'abstentionnisme endémique observable dans les années 2000.

Nous considérons que ce processus est d'autant plus central à prendre en compte dans notre approche, à partir du contexte général de développement des think tanks français dont on observe une première phase d'expansion à l'horizon de la présidentielle de 2007 et après 2010 (chapitre 2). Comment interviennent-ils dans ce contexte, entre dénégation des partis et gravitation autour de leurs principaux cadres, à la fois en profitant de cette crise de légitimité sans pour autant y répondre, bien au contraire ?

Ainsi, il paraît difficile de se représenter les think tanks français sur un axe droite-gauche véritablement établi, comme si les structures passées pouvaient gommer la réalité d'un XXI^e siècle aux frontières brouillées sous le coup des crises économiques successives, de la crise sociale structurelle que vit le pays depuis les années 1970 et l'exercice du pouvoir par différents gouvernements d'inspiration économique libérale, incapables de résoudre une problématique devenue centrale, le chômage de masse.

Nous partons donc du postulat selon lequel les think tanks français naissent « dans » et « d'un » contexte politique en mutation où les idéologies traditionnelles et les partis sont mis à l'épreuve de la financiarisation de l'économie, du mouvement de mondialisation et du même coup, de la technicisation et de l'économicisation de la politique. La crise des partis et la confusion droite-gauche des différents gouvernements en place depuis les années 1970, participent ainsi à la redéfinition, en cours de nos jours, des cadres idéologiques jusque-là admis.

Les think tanks naissent ainsi de ce que nous désignerons comme un état de confusion tout autant qu'ils le prolongent et le façonnent dans leur manière de se positionner dans le champ des idées et de la pratique politique. C'est sur ces différents points que nous entendons désormais porter notre attention.

II. Les think tanks à l'épreuve des idéologies : entre dénégation et contribution au bouleversement des systèmes d'idées contemporains

1) Pour une lecture idéologique des think tanks français

a) Think tanks : des propagateurs du néo-libéralisme ? Retour sur un élément de critique profonde de l'objet en France

À la manière des clubs politiques du milieu des années 1950, les think tanks, qui pourraient tout à fait en incarner la quatrième vague, tirent leur essence pour une part importante d'entre eux de la vie politique, en y occupant une place originale en son sein et à ses marges. Loin de s'exclure de la vie politique et des mouvements qui la parcourent, les think tanks semblent en effet y contribuer tout en préservant une implication toujours indirecte, que ce soit dans le jeu électoral ou dans la fabrique des idées et des pratiques au sein des partis. Ils ne peuvent cependant, contrairement à leurs homologues de la seconde moitié du XXe siècle, être aussi facilement affiliés à des partis ou à des courants politiques, excepté pour une partie d'entre eux.

Les think tanks ne peuvent ainsi se concevoir qu'à travers des grilles de lecture et

d'expression différentes de l'axe droite-gauche communément établi en France. Leurs publications, à ce titre, constituent un révélateur intéressant de ce qui pourrait s'apparenter à leur(s) idéologie(s).

D'emblée, nous excluons de cette volonté de déterminer « l'appartenance des think tanks » un certain nombre d'organisations spécialistes, tant il est difficile d'identifier la nature idéologique des thèmes abordés. En effet, qu'est-ce qu'une approche géostratégique de droite ? Qu'est-ce qu'une approche géostratégique de gauche ? Aucun think tank dédié aux relations internationale par exemple, pour l'heure actuelle, n'envisage ou n'a envisagé d'afficher des positions trop clivantes à l'oreille des hommes et femmes politiques et plus généralement de leurs auditeurs. L'appartenance, « plutôt à droite » ou « plutôt à gauche »¹⁰⁷¹ de ce type d'organisation est en effet difficile à appréhender, si ce n'est, peut-être, à l'aune des relations de leurs cadres dirigeants avec la classe politique.

Pour autant, la nature politique de l'objet préserve une teneur essentielle, largement relayée lorsqu'il s'agit d'encenser son rôle dans les politiques publiques comme on a pu le voir à travers les travaux proposés par l'OETT (chapitre 2) et inversement, largement décriée comme c'est le cas à travers un article publié en 2020 par *Charlie Hebdo*, titré alors « Think Tanks : le virus ultralibéral qui contamine nos dirigeants »¹⁰⁷².

Il est intéressant de se pencher plus précisément sur le ton polémique de l'article qui renvoie directement à la critique d'un processus de néo-libéralisation qui serait accepté et encouragé par la majorité des dirigeants politiques sous le coup des influenceurs notables que seraient les think tanks.

Les auteurs de l'article, Jacques Littauer et Natacha Devanda, précisent en chapeau de leur article les éléments suivants : « Le principe des think tanks est simple : étouffer la pensée, rogner la diversité, pour créer un « consensus » médiatique et politique. Ces « laboratoires d'idées » épargnent aux animateurs de talk-shows et aux ministres cette désagréable activité : travailler. Grâce à eux, qu'il s'agisse de pénuries de logements ou d'intoxications alimentaires, une note de deux pages, avec des mots en gras, arrive dans leur boîte mail,

¹⁰⁷¹ Lorsqu'il s'agit par exemple, de déterminer pour M. Patard si l'IFRI est de droite et si l'IRIS est de gauche

¹⁰⁷² Jacques LITTAUEUR, Natacha DEVANDA, *Think Tanks : le virus ultralibéral qui contamine nos dirigeants*, *Charlie Hebdo*, 20/05/2020.

gratis. »¹⁰⁷³. À ce titre, Les auteurs précisent en parallèle leur vision d'un certain nombre d'entités particulièrement reconnues dans la sphère publique : l'Institut Montaigne, « si près du pouvoir », l'Institut de l'Entreprise, « le prof d'éco est P-DG », la FONDAPOL, « sus à la dette publique ! », L'Institut Sapiens « l'Humanité ce problème » et Terra Nova « la gauche de droite »¹⁰⁷⁴. Cette dernière mention nous rappelle de manière explicite la place de la problématique droite-gauche au sein de think tanks qui sont d'après les auteurs : « d'accord sur l'essentiel : ce qu'il ne faut surtout pas faire. Par exemple, combler le déficit public avec des impôts plus élevés sur les hauts revenus et le patrimoine ou résoudre le problème des retraites en accroissant les cotisations sociales, comme on l'a fait avec succès depuis la création du système »¹⁰⁷⁵. La principale critique tient ici du fait que les think tanks seraient à la fois les produits d'un système dénoncé – celui de la financiarisation de l'économie et de l'économicisation des questions sociales (chapitre 1) – mais aussi des agents propagateurs de ce dernier.

Cet article polémique, rédigé en 2020, s'inscrit dans la droite ligne de la dénonciation de l'objet think tank en France, déjà huit ans auparavant à travers l'ouvrage d'Olivier Vilain et de Roger Lenglais¹⁰⁷⁶. Cet angle d'approche nous permet d'engager le propos de l'idéologie des think tanks et de tester sa véracité, dans ce cas précis, à l'aune de la littérature grise produite par ces instituts. Il permet également de tenter de mettre en évidence, en resserrant la focale sur les idées diffusées, ce qui peut se dégager des positionnements idéologiques de ces instituts et de leurs *think tankers*.

D'après les deux auteurs de *Charlie Hebdo*, Terra Nova serait par exemple l'un des artisans de la droitisation de la gauche, notamment durant la primaire de 2011 : « En vérité, obsédés par les États-Unis, nos experts voulaient surtout recentrer les candidats au centre droit, à l'image de ce qui s'est encore produit cette année avec Joe Biden, et de ce qui a exactement eu lieu avec Hollande. »¹⁰⁷⁷. Les différentes charges du journal satirique sur les think tanks préservent ainsi un certain fond de vérité dans la mesure où, comme on a pu le voir, la dimension consensuelle du propos de ces organisations induit parfois une forme de complaisance logique

¹⁰⁷³ Ibid.

¹⁰⁷⁴ Ibid.

¹⁰⁷⁵ Ibid.

¹⁰⁷⁶ Roger LENGLAIS, Olivier VILAIN, *Un pouvoir sous influence : quand les think tanks confisquent la démocratie*, Armand Colin, Paris, 2012.

¹⁰⁷⁷ Jacques LITTAEUR, Natacha DEVANDA, *Think Tanks : le virus ultralibéral...* Op.cit.

vis-à-vis des groupes dirigeants, laissant du même coup une marge limitée quant à la manifestation d'approches clairement hétérodoxes, particulièrement sur le plan économique. Pour autant, on ne pourrait résumer ces dernières à travers cet unique prisme de compréhension tant on observe la diversité que présentent les think tanks. Il convient alors de dépassionner le propos par, justement, l'historicisation du temps présent des think tanks et l'analyse croisée de leurs productions et phases de développement.

b) Discerner le panorama idéologique des think tanks français : une entreprise possible ?

Comment dégager une ligne idéologique générale à partir d'une profusion de documents : rapports, notes, études, rédigés par des personnels différents et dont il faudrait faire ressortir, au détour de chaque thématique, la teneur progressiste, libérale, industrialiste, écologiste, etc. ? Plusieurs organisations supposées ou auto-déclarées « à gauche » de l'échiquier politique manifestent particulièrement bien cet état de fait. À ce titre, la critique régulière de leur « droitisation » participerait d'autant plus à renforcer l'idée qu'elles constitueraient les principales responsables, par l'abandon d'une part de leur héritage socialiste sous le coup de l'appellation social-démocrate, à l'alignement sur le système dominant que les organisations libérales et proches du patronat suivent déjà naturellement.

L'exemple de fondation Terra Nova, qui produit depuis 2008 une quantité très importante de documentation variée avec un écosystème de plus de 800 contributeurs et contributrices, rend bel et bien compte de la difficulté à appréhender l'idéologie profonde sous-jacente à chaque publication et par là même, à chaque institut, comme peuvent par exemple le faire les deux auteurs de *Charlie Hebdo*. Aussi, on peut s'interroger sur la nature de ces dernières à l'aune de leurs différents travaux et manière de les communiquer. Au-delà de son image plus ou moins avérée de boîte à idées de la gauche – là où seule une partie du PS semble pleinement souscrire à certaines propositions de l'institut – la fondation d'Olivier Ferrand montre en effet la particularité de produire, dès les origines, une documentation relativement large, tantôt marquée sur le plan idéologique, tantôt trop technique pour en identifier la teneur. Il semble difficile, au moins aux origines, de ne pas catégoriser Terra Nova parmi les organisations défenseuse et promotrices d'idéaux traditionnellement marqués à gauche, au moins au démarrage du think tank en 2008.

On peut vérifier cet état de fait au détour d'un certain nombre de publications entre 2008 et 2011. Les notes de la fondation, rédigées par un nombre important de contributeurs, participent à renforcer cette idée comme c'est le cas, par exemple, le 15 mai 2008 où Terra Nova défend le SMIC en dénonçant la frange politique de droite et une partie du patronat souhaitant l'abolir : « L'abolir, comme le souhaite une partie de la droite et du patronat, serait un facteur déstabilisant pouvant compromettre l'agenda d'un gouvernement. »¹⁰⁷⁸. Nous ne reviendrons pas ici sur les tenants et aboutissants du SMIC, cependant, nous ne pourrions que difficilement classer sa défense et sa valorisation sur l'aile libérale et conservatrice de l'échiquier politique français. La fondation préserve aussi, au cours d'une autre note rédigée deux ans plus tard un positionnement en faveur du maintien de la justice sociale par l'attention portée aux chômeurs en fin de droit au travers d'une note publiée en 2010¹⁰⁷⁹. L'institut maintient une ligne héritière de la gauche en 2011, lorsque Marcel Etienne, contributeur de la fondation, s'exprime sur le sujet des 35h :

« Le débat sur les 35 heures, récurrent depuis 2002, utilisé par la droite pour récupérer la valeur travail à son profit, ne saurait masquer le fait que cette réforme a atteint son objectif de création d'emplois. Malgré les mesures prises depuis 2002, les 35 heures restent la durée de référence pour la majorité des salariés. Dans un contexte de chômage et de sous-emploi accru, l'augmentation du temps de travail n'apparaît pas être la bonne stratégie : pour les progressistes, la défense de la valeur "travail" passe par l'emploi pour le plus grand nombre et la qualification »¹⁰⁸⁰.

On reconnaît une posture de lutte contre un discours bien identifié et propre aux forces libérales qui voit la remise en cause d'une mutation du travail portée par le PS dans les années 1990 et bien située dans la trajectoire de l'amélioration des conditions de vie et de travail engagées par les forces de gauche depuis le milieu des années 1930. Dans la ligne de cet engagement sur les idées de gauche, la fondation se laisse même aller dans des joutes à

¹⁰⁷⁸ Auteur inconnu, *Le Smic un concept neuf*, note, Terra Nova, 15/05/2008. Publiée sur le site de la fondation, <https://tnova.fr/notes/le-smic-un-concept-neuf>

¹⁰⁷⁹ Alain MARCEAU, *Les fins de droits ou le vrai début de la crise sociale*, note, Terra Nova, 04/02/2010. Publié sur le site de la fondation : <https://tnova.fr/notes/les-fins-de-droits-ou-le-vrai-debut-de-la-crise-sociale>

¹⁰⁸⁰ Marcel ETIENNE, *Travailler plus nombreux pour gagner plus*, note, Terra Nova, 18/01/2011

distance avec son homologue, l'Institut Montaigne à travers une note de 2014, qui marque la volonté de démarcation affichée de Terra Nova aux thèmes économique néo-classiques¹⁰⁸¹.

Cependant, si certaines notes manifestent un certain engagement à gauche pour la fondation, bon nombre d'autres témoignent de ce que certains pourraient considérer comme un processus de droitisation, un virage au centre-droit ou encore l'identification « centre-gauche » de Terra Nova. On pensera notamment au rapport de la fondation sur le recensement des cas de dialogue social réussis dans les entreprises, en prenant pour exemple, parmi d'autres, les accords de compétitivités de Renault¹⁰⁸², dont la structure, en plein contexte de la loi travail, repose alors sur des milliers de suppression de postes, l'augmentation des heures de travail en contrepartie du maintien de l'activité de certaines usines sur le territoire français. Sans préjuger de l'efficacité de la mesure, il semble difficile, pour une organisation *a priori* situé à gauche, de la caractériser comme exemplaire.

Il en est de même concernant le positionnement de la fondation sur la question de la sélection à l'université. Terra Nova s'empare en effet du débat en 2014 pour en promouvoir les vertus et de la généraliser avec, pour argument principal, la lutte contre le taux d'échec à l'université¹⁰⁸³. La proposition fait d'autant plus réagir un certain nombre d'organisations comme l'UNEF, principale force d'opposition, à une mesure remise sur le devant de la scène par Benoît Hamon, alors Ministre de l'Enseignement Supérieur.

La dimension collective du propos, attribué au pôle Enseignement supérieur et recherche de Terra Nova et d'autant plus forte et rappelle la différence à observer entre la plupart des notes, qui, bien qu'accréditées par l'ensemble de l'équipe du think tank, préservent un caractère individuel et un nombre plus limité, comme cette dernière, rappelant l'imbrication entre idées et groupe au sein du think tank.

¹⁰⁸¹ Martin RICHER, Luc PIERRON, *Et si les (vraies) réformes étaient ailleurs ? Réponse à l'Institut Montaigne sur le marché du travail et l'emploi*, note, Terra Nova, 03/12/2014. Publié sur le site de la fondation : <https://tnova.fr/etudes/et-si-les-vraies-reformes-etaient-ailleurs-reponse-a-l-institut-montaigne-sur-le-marche-du-travail-et-l-emploi>

¹⁰⁸² Christian PELLET, Vincent URBEJTEL, *Le dialogue social par la preuve : quatre cas d'accords d'entreprise innovants et leurs enseignements*, note, Terra Nova, 23/05/2017. Publié sur le site de la fondation : <https://tnova.fr/etudes/le-dialogue-social-par-la-preuve-quatre-cas-d-accords-d-entreprise-innovants-et-leurs-enseignements>

¹⁰⁸³ Pôle Enseignement Supérieur et Recherche de Terra Nova, *La sélection à l'université : un engagement de réussite*, note, Terra Nova, 15/12/2014. Publié sur le site de la fondation : <https://tnova.fr/notes/la-selection-a-l-universite-un-engagement-de-reussite>

Enfin, le rapport de Terra Nova, tant décrié par les collaborateurs de *Charlie Hebdo* en 2020, « Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ? »¹⁰⁸⁴ est peut-être en effet d'autant plus marquant dans la rupture idéologique qu'il suppose. Il s'agit, dans le document rédigé par Olivier Ferrand, Romain Prudent et Bruno Jeanbart, de proposer une lecture du changement de l'assise électorale de la gauche en France, en faisant notamment apparaître le mouvement d'amoindrissement et de déplacement de la classe ouvrière tout autant que la nécessaire captation d'un nouvel électorat supposé plus en phase avec les impératifs socio-économiques et culturels contemporains. Le constat pour les auteurs du document mis en ligne sur le site du think tank est d'autant plus clair :

« Comment expliquer cette désaffection politique ? Il y a, bien sûr, la crise idéologique. Le modèle de société porté par la social-démocratie – l'économie sociale de marché, autour de la construction de l'Etat-providence – n'est plus compatible en l'état avec le nouveau monde globalisé »¹⁰⁸⁵. Il doit être refondé. Ainsi, dans cette crise idéologique là où aurait prévalu jusque dans les années 1980 une gauche animée par une forte base communiste marquée par la classe ouvrière, devraient prévaloir de nouvelles catégories moins fortement marquées par une vision héritière de la lutte des classes identifiée à la "la France de demain" et qui serait supposée « plus jeune, plus diverse, plus féminisée »¹⁰⁸⁶

Outre le constat sociétal et culturel discutable des auteurs de Terra Nova, on observe ici, dans la dialectique employée, la traduction d'une volonté d'adaptation à des mutations souvent contestées à gauche. Moins que l'opposition, c'est bien le compromis pour certains, voire, la compromission pour d'autres, qui est envisagé à l'horizon de la présidentielle de 2012 dans cette note clairement adressée aux cadres du PS et plus spécifiquement, de son champion. On peut difficilement définir une position arrêtée de Terra Nova, qui ne s'inscrit pas clairement dans le champ des idées traditionnellement observées à gauche, et qui, si elle puise dans un argumentaire socio-économique et culturel à tendance libérale, ne peut formellement être considérée comme une fondation proprement « ultra-libérale » comme le soulignait récemment l'article de *Charlie Hebdo*. Le think tank témoigne ici de l'état de confusion précédemment évoqué, qu'ils entretiennent et duquel ils naissent.

¹⁰⁸⁴ Olivier FERRAND, Romain PRUDENT, Bruno JEANBART, Gauche : quelle majorité électorale pour 2012 ? Note, Terra Nova. Publiée sur le site de la fondation : <https://tnova.fr/rapports/gauche-quelle-majorite-electorale-pour-2012>

¹⁰⁸⁵ Ibid.

¹⁰⁸⁶ Ibid.

La FJJ, aîné de Terra Nova de plus d'une dizaine d'années, pourrait apparaître comme étant clairement positionnée, de par son intitulé à travers un idéal jaurésien, dans l'héritage direct d'une ligne de gauche plus ferme que son homologue. Elle intègre aussi une volonté affirmée d'en cultiver les différents héritages par l'importance accordée à l'histoire et aux archives socialistes¹⁰⁸⁷. Cependant si la culture des héritages constitue une entrée possible pour comprendre l'attachement de la fondation et de son Directeur Général, Gilles Finchelstein, aux structures historiques du socialisme, le think tank préserve avant tout un ancrage certain dans l'actualité et la volonté d'adapter le socialisme au processus réformiste hérité des années 1980. L'allocution de ce dernier en 2017, en clôture d'un colloque organisé par la fondation, *2017, la Révolution de velours ?* répond à cette propension à l'affirmation d'une idéologie en mouvement, adaptable au contexte environnant mais supposée fidèle à ses héritages, quelques mois alors après l'élection d'E. Macron à la fonction présidentielle¹⁰⁸⁸. Il s'agit pour son Directeur Général de rappeler la position déjà débattue par le Conseil d'Administration du think tank, sur sa propre position dans un paysage politique « bouleversé »¹⁰⁸⁹. La FJJ serait ainsi, dans ce contexte, « indépendante, Européenne et sociale-démocrate »¹⁰⁹⁰. Le Directeur de la FJJ affiche ainsi les trois axes permettant d'identifier le think tank que l'on pourrait *de facto* identifier, sur le plan idéologique, comme européiste et sociale-démocrate sans pour autant, par sa qualité d'indépendance, être affiliée à un homme ou un parti. G. Finchelstein confirme la praticité quant à recourir à l'appellation « sociale-démocrate » pour comprendre le fond idéologique animant la FJJ, « Le mot, on le sait, n'est pas le plus couramment employé dans l'histoire de la gauche française, mais il a aujourd'hui, dans le contexte politique actuel, l'immense mérite de nous situer, dans une histoire et dans une géographie, de dire un attachement au réel, au réformisme, au compromis »¹⁰⁹¹. Si l'appellation tient encore de la construction dans son acception française, la gauche sociale-démocrate qu'incarnerait la FJJ s'illustrerait ainsi par l'abandon de la lutte contre le système dominant, capitaliste et mondialiste, pour adopter la posture du compromis et du réformisme – la même reprochée

¹⁰⁸⁷ Sur le site de la FJJ : <https://archives-socialistes.fr/app/photopro.sk/archives/>?

¹⁰⁸⁸ Intervention de Gille Finchelstein lors du colloque 2017, *La révolution de velours ?* Vidéo sur le site de la FJJ : <https://jean-jaures.org/la-fondation?autoplay=1#video>

¹⁰⁸⁹ Ibid. 0.18'.

¹⁰⁹⁰ Ibid. 0.41'

¹⁰⁹¹ Ibid.

finalement à Terra Nova par les auteurs de *Charlie Hebdo* – prompte à vouloir corriger et réguler les effets du capitalisme sur la trajectoire politique et économique de la cité.

Abandon des valeurs de gauche ou adaptation de ses valeurs au réalisme du monde contemporain, cette thèse n'a pas pour vocation d'essayer de trancher la question, cependant, ce point sur les think tanks français issus de l'héritage éclaté de la gauche française permet de mettre en évidence leur propension, même lorsqu'elle s'attache au passé comme c'est le cas de la FJJ, à intégrer les compromis du temps présent, quitte à ne plus pouvoir tenir une ligne claire sur ses héritages. Ces organisations, depuis les années 1990 et 2000, vivent ainsi du bouleversement des idéologies tout en contribuant, par leurs activités et positionnements, à renforcer la situation de confusion.

Il est intéressant d'observer que le positionnement de ces think tanks s'inscrit dans la pleine interrogation sur les mots du socialisme contemporain, leur porté et la part de leurs héritages. Le dossier consacré à la question en 2021 au sein de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS, « Socialisme : des mots et des idées »¹⁰⁹², renvoie à l'interrogation générale qui touche tous les acteurs et actrices pour qui il semble encore difficile de se situer dans le périmètre du socialisme français au XXIe siècle. La présence d'universitaires, d'acteurs politiques ou encore de journalistes issus des gauches manifeste particulièrement bien ce souci, dans ce premier quart du XXIe de se retrouver dans les mutations sociopolitiques, environnementales, culturelles et économiques du temps présent.

Les think tanks, par les mots qu'ils expriment, participe à façonner cette gauche en restructuration qui penne à se reconnaître dans ses héritages autant qu'à trouver des notions clef pour redevenir une force politique significative dans le paysage français. Ils constituent ainsi autant d'acteurs et que de réceptacles des turbulences d'un chantier en construction et dont les fondations, ne semblent pas encore avoir tout à fait émergé.

Ainsi, que dire de la position idéologique de ces think tanks au détour des dizaines de notes, études et rapports qu'ils produisent chaque année ? En premier lieu, qu'il est difficile de cadrer, pour la majorité d'entre eux, un positionnement précis au regard des fluctuations qu'ils observent au cours de leur histoire, les manifestes de positionnement étant plus rare que les notes techniques sur des sujets précis qui, elles, irriguent leur littérature. Cet élément

¹⁰⁹² Dossier, *Socialisme : des mots et des idées*, Recherche-socialiste, Hors-Série n°94-95, OURS, janvier 2021.

nous rappelle d'une certaine manière la différence fondamentale entre clubs politiques que l'on observe à partir des années 1950 et les think tanks que nous connaissons, à savoir leur très forte capacité à alimenter le débat en fonction des sujets du moment et leur plus faible appétence pour la prise de position identifiée au sein de structures idéologiques.

2) Quel paysage idéologique pour les think tanks entre les années 1990 et les années 2010 ?

On peut lire dans la présentation du think tank Synopia sur son site internet, « Résolument indépendant, sans ambiguïté au-dessus des partis, SYNOPIA dépasse les clivages idéologiques, les intérêts partisans »¹⁰⁹³.

Dans une note publiée en 2006 par la fondation Concorde, qui cible alors particulièrement la frange politique d'inspirations socialiste et marxiste, on peut lire que « La « globalisation » ne laissera aucun choix ; elle impose l'efficacité, condamne les pays désorganisés, les pays dépendants et les sociétés qui adulent les idéologies du passé. »¹⁰⁹⁴.

À l'image de beaucoup d'autres, les think tanks se définissent comme si la notion même d'idéologie n'existait pas ou serait, comme l'évoque la fondation Concorde, un terme qui n'aurait de sens que pour lire le passé. Pourtant, comme on a pu le voir (chapitre 1 et 2), les think tanks apparaissent comme d'importants façonneurs et propagateurs d'idées, dont la plasticité ne doit pas masquer la teneur des systèmes qui les guide, inspirées non seulement des structures passées, mais aussi des mutations en cours. Ainsi, ce n'est pas parce qu'ils participent, par leur tendance affichée au renouvellement des idées politiques, sociales et économiques sur un mode pragmatique, qu'ils ne sont pas producteurs ou propagateurs d'idéologies. Cependant, on peut se demander comment définir le paysage idéologique des think tanks à l'heure où ces derniers se situent en dehors leurs périmètres, notamment sur le principe que leur approche se concentrerait sur le pragmatisme, le changement et bien évidemment, que la notion même serait contraire à leur vocation scientifique ?

¹⁰⁹³ Sur le site du think tank Synopia : <https://www.synopia.fr/edito/>

¹⁰⁹⁴ *La mondialisation, notre nouveau monde*, Fondation Concorde, Sur le site de la fondation : <https://www.fondationconcorde.com/la-mondialisation-notre-nouveau-monde/>

a) Les think tanks libéraux : tendances conservatrices et progressistes (groupe 1)

Si un classement formel et totalement exhaustif paraîtrait peut-être présomptueux à ce stade de la réflexion, nous pouvons tout de même faire émerger, entre idéologies structurantes de la culture politique française et idéologies identifiables ou en cours de formation dans l'espace cognitif hexagonal et mondial, la place qu'y occupent un certain nombre de think tanks connus et moins connus.

Pour répondre de manière peut-être moins polémique que les collaborateurs de *Charlie Hebdo*¹⁰⁹⁵, on pourra se pencher en premier lieu sur les think tanks construits, dans leur manière d'aborder l'économie et le social, au prisme du système de pensée inspiré du libéralisme des années 1970. Ils constituent ici le « groupe 1 » de notre approche. Ils prennent différentes formes selon les cas étudiés. Le plus ancien d'entre eux reste sans aucun doute l'IFRAP, fondation des années 1980 lancée par Bernard Zimmern et réactivée dans les années 2000 par Agnès Verdier Molinié sous l'appellation think tank. Si la fondation œuvre peut être moins que les autres think tanks à vocation généraliste et économique auprès des pouvoirs publics, elle n'en demeure pas moins l'une des fondations les plus importantes, essentiellement par sa forte portée médiatique. Ce think tank se construit à travers une opposition ferme à la présence de l'État dans l'économie et le social, qu'il s'agisse de son affichage médiatique ou de ses travaux. Elle rejoint en ces termes le think tank Héritage et Progrès fondé en 2003 par Pierre Héritier. La Fondation Concorde évoquée plus haut s'inscrit également dans cette dynamique. Fondée à l'initiative de l'économiste Michel Rousseau, elle constitue l'un des think tanks les plus proches du RPR sous la présidence de Jacques Chirac et est encore d'actualité dans les années 2010 auprès du parti Les Républicains (LR). Fortement marquée par l'idéologie croissantiste, elle se démarque par un attachement fort à la réflexion sur les territoires (héritage laissé par son Président Directeur, Michel Rousseau¹⁰⁹⁶) et surtout, sur l'apport des nouvelles technologies dans la hausse de la croissance et de la compétitivité dans une économie mondialisée. Sur le plan social, la responsabilisation exacerbée du citoyen reste plutôt un argument moteur. La différence entre les deux entités répond surtout dans le fait que la Fondation Concorde s'inscrit dans une démarche de construction là où l'IFRAP

¹⁰⁹⁵ *Think tank, le virus ultra-libéral...* Op.cit.

¹⁰⁹⁶ Voir : Michel ROUSSEAU, *France que fais-tu de tes territoires ? Quelques conseils à ceux qui veulent gouverner*, Éditions Fauves, 2016.

semble plutôt affirmer une position de lutte. Enfin, dans leur lutte pour la promotion des libertés économiques et dans l'allègement de la fiscalité, l'Institut Economique Molinari peut s'inscrire dans cette catégorie. Le think tank de Michel Rousseau tend plus à correspondre aux autres think tanks d'inspiration libérale dont la forme consensuelle et constructive, constitue un argument supplémentaire pour se positionner sur le marché des idées, là où la tonalité polémique constitue le fond de commerce de la Fondation d'Agnès Verdier Molinié. Si ces trois think tanks présentent les formes, sous des atours différents, d'une inspiration néolibérale dans le système cognitif qui semble alimenter leur dynamique de développement, on ne retrouve finalement que très peu de think tanks pouvant clairement se rapporter à un néolibéralisme économique et culturel comme le laisse entendre en 2020 l'article de *Charlie Hebdo*.

On peut également regrouper un certain nombre d'instituts à travers un bloc que l'on peut regrouper sous l'appellation libérale et progressiste. Nous comprendrons ici les entités libérales sur le plan économique, dont l'État ne constitue pas une cible systématique et qui préservent, sur le plan sociétal, une vision où l'homme ne se réduit pas forcément à un agent économique soumis aux conditions du marché. Dans ce groupe large, on retrouvera plusieurs types d'entités aux sujets de prédilections variées et dont la dimension généraliste ou spécialiste est susceptible de varier. On retrouvera ainsi :

- L'Institut Montaigne
- La FONDAPOL
- L'Institut de l'Entreprise (IDEP)
- La Fondation Robert Schuman
- Institut Thomas More
- Fondation Prometheus
- Génération Libre
- Entreprise et progrès

Contrairement au groupe des think tanks social-démocrates, il semble difficile, dans la perspective des années 1980, de trouver héritages et liens de filiation communs parmi le groupe des think tanks à vocation politique d'orientation libérale. Pourtant, on reconnaît dans cette entreprise de mise en histoire, la place particulière qu'occupe l'IFRAP dans ce schéma

général. L'institut d'A. Verdier Molinié constitue en effet le premier laboratoire d'idées de ce panel à revendiquer l'appellation think tank à l'aile libérale de l'échiquier politique français. Il suit une trajectoire assez particulière lorsque l'on consulte les différentes phases de son histoire. D'abord, à sa création en 1985 sous la forme d'une association de loi 1901 par Bernard Zimmern (1930-2020), chef d'entreprise formé à polytechnique et diplômé de l'ENA, qui reste à la présidence de son Conseil d'Administration jusqu'en 2012. Entrepreneur dans le milieu automobile, son passage aux États-Unis participe à façonner l'idée de l'IFRAP qui prend corps en 1985 à Paris avec plusieurs collaborateurs encore présents pour la plupart au conseil des membres fondateurs du think tank. On note ainsi dès les origines la présence de Daniel Tardy, l'entrepreneur Charles-Marie Jottras ou encore le Président du CA du think tank depuis 2018, Daniel Arnoux.

Enfin, on notera également la présence de trois fondateurs non affichés sur le site du think tank, aux personnalités controversées par leur proximité historique avec les milieux identitaires et conservateurs français depuis les années 1970 : Philippe Baccou proche du Front National, le géographe et démographe Gérard-François Dumont et enfin, Jean-Yves Le Gallou. Ce dernier est éminemment connecté au milieu identitaire par sa participation à la création du Club de l'Horloge, nationaliste et néo-libéral¹⁰⁹⁷, avec Henri de Lesquen – dont B. Zimmern est également membre durant un temps – mais aussi membre du laboratoire d'idées nationaliste, Groupement de Recherche et d'Étude sur les Civilisations Européennes (GRECE)¹⁰⁹⁸. Cependant nous entretiendrons ici quelques réserves sur leur place réelle dans la fondation du think tank de B. Zimmern dans la mesure où il n'existe que très peu de sources avançant cet état de fait. Inversement, on peut aussi penser que leur éviction possible de la communication du think tank résulte d'une volonté de s'émanciper d'un passé controversé pour éviter de s'inscrire sur un héritage trop clivant et débordant des questions uniquement économiques. Ainsi, si l'IFRAP du XXI^e siècle s'affirme essentiellement par ses positions néo-libérales en se cantonnant le plus souvent sur des questions économiques, les années 1980 marquent pour le think tank une certaine proximité, au moins au niveau de la circulation de

¹⁰⁹⁷ Fondé en 1974, le club de l'Horloge tend à vouloir consolider l'idée d'une « nouvelle droite » fondée sur une application néo-libérale de l'organisation économique et sociale tout en maintenant des revendications d'affirmation identitaire nationales et européennes sur le plan culturel.

¹⁰⁹⁸ Il est difficile à l'heure actuelle de bien identifier l'ensemble des membres fondateurs de l'IFRAP. Un certain nombre de sources numériques mentionnent en effet sa présence en tant que co-fondateur de la fondation mais l'information doit donc être prise avec mesure.

ses acteurs, avec la nouvelle droite identitaire et néo-libérale.

Cependant, dans le fil de son évolution, l'IFRAP semble plus clairement s'affirmer au fil des années en militant contre la bureaucratie d'État, en faveur du laisser-faire et de l'expression d'une rigueur économique appliquée au secteur public. Il devient progressivement, sous ces différents contours, un porte-voix écouté par les forces politiques libérales du pays, particulièrement à partir des années 2000 sous le coup de sa nouvelle directrice.

On entend ainsi beaucoup mais on ne connaît que relativement peu l'activité concrète de ce think tank dont la vocation initiale est de porter les fondements du néolibéralisme au cœur de la politique économique française, entre autres, par le biais de ses personnels politiques. Dans ses différentes formes observées au début du XXI^e siècle, Marc Patard identifie deux structures « IFRAP » directement affiliées au « label » IFRAP de 1985, la première constituée en 2006 et la seconde en 2012, toutes deux en perspectives des élections présidentielles et structurées sous forme de micro partis¹⁰⁹⁹. On note en effet que « l'IFRAP 2007 » est inscrit à partir du 16 janvier 2006 à la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements politiques sous la mention « Mouvement pour l'information et la responsabilisation des candidats »¹¹⁰⁰. Elle constitue pour M. Patard un micro parti sans adhérents destiné à entretenir une forme de pression sur l'UMP à l'horizon de la présidentielle de 2007. La fondation évolue et obtient le 17 novembre 2009 la reconnaissance d'utilité publique tant recherchée par la plupart des think tanks¹¹⁰¹.

L'IFRAP prend un véritable tournant en 2009 sous la direction de l'originaire de Talence, Agnès Verdier-Molinié, qui, diplômé d'un Master 2 d'histoire spécialisé sur le traitement des scandales politiques du *Canard Enchaîné* sous Georges Pompidou¹¹⁰², prend les rênes de ce qui va devenir, malgré ses carences en termes de personnels académiques¹¹⁰³, un think tank très écouté parmi les libéraux français. Le think tank s'illustre lors des campagnes de 2012 et de 2017 où il est en effet écouté par les agents politiques de l'UMP puis de Les Républicains, notamment par l'importante présence médiatique de sa première

¹⁰⁹⁹ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p302.

¹¹⁰⁰ Sur le site de la CNCCFP. Lien : <http://www.cnccfp.fr/index.php?art=747&rch=ifrap>

¹¹⁰¹ Sur le site Légifrance. Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000021288134?r=XGXIQEfLzt>

¹¹⁰² Mémoire d'histoire d'Agnès VERDIER, *Les scandales politico-financiers sous la présidence de G. Pompidou vus par le Canard Enchaîné*, Sous la direction de Christophe Bouneau, Université Bordeaux III, Pessac, 1999-2000.

¹¹⁰³ On note en effet très peu de personnels qualifiés d'un doctorat d'économie au sein d'un think tank se voulant pourtant spécialiste de la question.

représentante. Cependant, malgré cette visibilité, l'IFRAP ne constitue, ni par la circulation de ses membres, ni par ses positions particulièrement clivantes, un think tank représentatif des principales fondations libérales qui naissent durant les années 1990 et 2000 (Institut Montaigne, FONDAPOL, etc.). Il correspond, dans sa généalogie et ses connexions, à un laboratoire d'idées plus proche des milieux ultra-conservateurs et néo-libéraux qui se développent dans les années 1970¹¹⁰⁴.

Le parallèle est intéressant à observer du côté d'une partie des progressistes issus de la gauche des années 1980 et de leur influence, notamment à travers la fondation Saint-Simon (1982), sur la structuration de l'écosystème des think tanks sociaux-démocrates.



Agnès Verdier-Molinié lors d'un débat sur l'utilisation de la fiscalité en France en 2014 sur la chaîne Public Sénat. Source. Site de l'émission Arrêt sur image : <https://www.arretsurimages.net/articles/leconomiste-liberale-choisit-ses-contradicteurs-sur-france-2>

b) Les think tanks à vocation politique à l'épreuve des mutations de la social-démocratie : entre compromis libéral et expression des héritages socialistes (groupe 2)

La question de la sociale-démocratie irrigue aujourd'hui la réflexion sur le bouleversement des gauches en France à la fin du XXe siècle et du premier quart du XXIe siècle, notamment sous

¹¹⁰⁴ Pour approfondir le regard sur les laboratoires d'idées de la « nouvelle droite » des années 1970, voir la thèse de doctorat de sociologie de Pascal LAMY, *Le Club de l'Horloge (1974-2002). Évolution et mutation d'un laboratoire d'idées idéologique*, sous la direction de Claude DARGENT, Université Paris VIII, Saint Denis, soutenue de 13 mai 2016.

le coup de ses mutations – particulièrement pour le PS – de l'exercice du pouvoir sur le plan national et de l'accélération de la mondialisation sur le plan international. Les think tanks situés à gauche de l'axe de M. Patard, qui naissent durant cette période, nous intéressent ainsi pour la place qu'ils occupent dans ces mutations.

Nous comprendrons ainsi dans l'ensemble de ce panel, un cercle relativement large de think tanks associés à la fois aux héritages des gauches en France et caractérisés sur le plan économique par leur position réformiste et donc, de compromis vis-à-vis du système libéral dominant en Europe. Nous les classerons ici dans le groupe 2. Ils conservent, dans les éléments de langage un discours sur la société plutôt en phase avec les héritages socialistes, excepté en de rares exceptions. Ils s'inscrivent pourtant, pour un certain nombre d'entre eux, dans la pratique et à travers leurs connexions politiques, dans la droite ligne dans la mouvance des organisations social-démocrates. Ils fondent en effet leur patrimoine idéologique sur l'héritage de la gauche française, particulièrement dans le discours sur le social, tout en contribuant à l'intégration du compromis libéral au sein des forces politiques réformistes. Leurs principaux fondateurs et adhérents entretiennent des relations proches au sein de leurs familles politiques respectives (chapitre 5).

On comprendra ainsi parmi ce panel :

- La fondation Terra Nova
- La Fondation Jean Jaurès (FJJ)
- En Temps Réel
- Fondation Res Publica
- L'institut Lasaire
- Confrontations Europe
- L'Institut Jacques Delors-Notre Europe
- Synopia
- Europartenaires
- Eurocité
- EuropaNova

Il semble cependant essentiel de ne pas réduire ces organisations à leur seul positionnement vis-à-vis du libéralisme ou du socialisme. Ce sous-ensemble souscrit, à des degrés variés, aux structures dominantes du système d'idées consolidé à partir des années soixante-dix et restent ainsi, croissantistes, industrialistes, européistes et mondialistes, bien que l'écologisme constitue une composante montante dans leur discours au cours de la fin des années 2000 et du début des années 2010. Ces éléments sont également perceptibles pour le groupe 1.

Au-delà du seul répertoire de ces organisations, il est intéressant de présenter la place importante de leur héritage voire, pour un cas, de leur filiation avec la Fondation Saint-Simon et son parent du début de la seconde moitié du XXe siècle, le Club Jean Moulin. Parce qu'elle conserve une propension à mêler élites dirigeantes et intellectuelles issus de la gauche réformatrice des années soixante-dix et quatre-vingt, la Fondation Saint-Simon vient nourrir par de nombreux aspects cette partie de notre propos. Cette dimension est d'autant plus forte à l'aune des polémiques qu'elle peut encore soulever dans le discours critique de certains observateurs sur le compromis libéral qui s'opère au PS depuis les années 1980¹¹⁰⁵.

Parfois qualifiée d'anti-communiste, la Fondation Saint-Simon, dans la trajectoire du Club Jean Moulin créé en 1958, s'inscrit dans la perspective du rejet des thèses marxistes pour s'ancrer dans une voie réformatrice où il s'agit de côtoyer le libéralisme tout en caressant l'espérance de participer à la modélisation de sa trajectoire. Il est difficile, pour l'heure de traiter de la Fondation Saint-Simon et de son impact réel, en tant que laboratoire d'idées, sur l'espace politique et économique des années 1980 et 1990. N'ayant pas la prétention ici d'aborder le laboratoire d'idées dans une approche monographique, nous appréhenderons son existence au prisme de certains observateurs qui ont, au fil des années 1990 et 2000, tentés de toucher à son essence. Il faut dire que le regard sur la fondation peut poser problème tant l'analyse de son histoire paraît clivante, entre l'investigation parfois très critique de certains observateurs, ou à l'inverse, la vision idéalisée d'acteurs impliqués louant son action. Si le Club Jean Moulin traduit, dans le contexte de la fin des années 1950, une position d'alternative au communisme à gauche de l'échiquier politique, la Fondation Saint-Simon exprimerait plutôt un laboratoire d'idée pour refaçoner une partie de la gauche et du centre au prisme de la

¹¹⁰⁵ On peut notamment observer cette approche chez le journaliste Erwan Seznec dans un article dédié à la question, *Les habits de gauche du néo-libéralisme*, dans l'ouvrage, *Histoire secrète du patronat* publié en 2014 aux éditions La Découverte.

progression du libéralisme. C'est en tout cas ce qu'en fait ressortir l'enquête de Laurent Bonelli publiée dans *Le Monde* en septembre 1998¹¹⁰⁶. Le politiste publie son enquête un peu moins d'un an avant que la fondation ne ferme ses portes à l'été 1999, clôturant plus de seize ans d'activité depuis sa création en 1982 par l'historien François Furet alors qu'il achève ses travaux sur la Révolution¹¹⁰⁷. Pour L. Bonelli, La fondation correspondrait, à l'approche du XXI^e siècle, à une boîte à idées « servant de pont entre la droite et la gauche »¹¹⁰⁸ tout en étant animée par la volonté d'influencer activement la trajectoire de la cité. Cette influence s'opèrerait par la fertilisation croisée entre élites dirigeantes et intellectuelles, particulièrement celles des gouvernements socialistes¹¹⁰⁹. Elle correspondrait ainsi, selon les termes de Dominique Seux en 1999 dans un article très critique pour le quotidien *Les Échos*, à « une confrérie élitiste »¹¹¹⁰ fondée pour « réconcilier le monde économique et social et les milieux politiques »¹¹¹¹. L. Bonelli relate quant à lui l'importance de la sociabilité savante dans le cadre de déjeuners débats mensuels réunissant des personnalités se situant du RPR jusqu'au PS, dans des moments où, selon ses propres mots : « la quasi-totalité des premiers ministres français y ont commenté leurs politiques. »¹¹¹². Au-delà de l'activité savante, L. Bonelli met en évidence dans les origines du centre l'importance de l'agrégation de réseaux concentriques qui naissent dès les années 1960 autour d'Emmanuel Le Roy Ladurie et de François Furet. Les deux hommes incarnent la mouvance antitotalitaire qui irrigue la pensée d'une partie de la gauche non marxiste française (animée entre autres par Raymond Aron). L. Bonelli relève l'importance de la mouvance « modernisatrice » d'après-guerre qu'il comprend comme la mise en œuvre d'un capitalisme dirigé à travers une économie concertée entre haute administration, grands syndicats, patronat et milieu académique¹¹¹³, traduisant en parallèle les aspirations observées par les milieux prospectivistes français de la seconde moitié

¹¹⁰⁶ Laurent BONELLI, *Les architectes du social-libéralisme. Enquête sur la Fondation Saint-Simon*, *Le Monde Diplomatique*, septembre 1998.

¹¹⁰⁷ François FURET, *Penser l'histoire de la Révolution : deux siècles de Passion* 1989. L'œuvre de François Furet sur l'objet Révolution suscite une certaine polémique dans le contexte de la fin des années 1980. L'historien observe en effet un regard particulièrement critique sur des événements révolutionnaires qu'il associe, en Amérique et en France à une forme de barbarie. Une partie de la gauche marxiste y voit une remise en cause directe aux principes de la révolution bolchevik et plus généralement aux idéaux communistes.

¹¹⁰⁸ Laurent BONELLI, *Les architectes du social-libéralisme...* Op.cit.

¹¹⁰⁹ Ibid.

¹¹¹⁰ Dominique SEUX, *La Fondation Saint-Simon se saborde*, *Les Échos*, 23 juin 1999.

¹¹¹¹ Ibid.

¹¹¹² Laurent BONELLI, *Les architectes du social-libéralisme...* Op.cit.

¹¹¹³ Ibid.

du XXe siècle (chapitre 3) . On retrouvera ainsi logiquement ce type de profils parmi la plupart membres officiels de la fondation au début des années 1980.

Milieu académique	Patronat	Haute fonction publique
-Emmanuel Le Roy Ladurie -François Furet -Pierre Rosanvallon -Jean-Claude Casanova -Thomas Piketty -Alain Touraine	-Pierre Nora -Antoine Riboud -Christian Blanc -Jean-Luc Lagardère -Jean-Louis Beffa ¹¹¹⁴ -Alain Minc -Yves Sabouret -Francis Mer ¹¹¹⁵	-Roger Fauroux -Jean Peyrelevade ¹¹¹⁶

Aperçu partiel des membres de la Fondation Saint Simon. Réalisé par l'auteur.

Souvent désignée comme « cercle de la raison », comme le surnomme parfois certains de ses membres comme Alain Minc, la fondation est aussi un cercle des médias. On note en effet, contrairement à la plupart des think tanks actuels, une pénétration très importante du milieu médiatique au cœur de ce laboratoire d'idées, avec la présence, entre autres, de Laurent Joffrin, Anne Sinclair ou encore de Jean-Pierre Elkabbach.

Parmi ce vaste ensemble, partiellement recensé ici, on note la présence de ce que L. Bonelli désigne à juste titre de personnage « ponts »¹¹¹⁷ comme Francis Mer ou Jean Peyrelevade, entre les différentes sphères sociales distinctes où la position d'interface permet autant d'opportunités pour jongler entre les sphères et consolider du même coup réseaux d'idées et réseaux humains. Cette caractéristique tend à faire de la Fondation Saint-Simon un espace où se structure et se renforce la multipositionnalité de l'acteur, dans la ligne du propos de Luc Boltanski sur son approche des « lieux neutres » au milieu des années 1970¹¹¹⁸.

¹¹¹⁴ Il est notamment PDG de Saint-Gobain sur la période observée.

¹¹¹⁵ Président de la fédération française de l'acier en 1988, Francis Mer participe à la privatisation de l'entreprise USINOR SACILOR en 1995. Il s'illustre dans les années 2000 en occupant le poste de Ministre des Finances et de l'Industrie de 2002 à 2004 sous le gouvernement Raffarin. Il incarne bien la volonté des membres de la Fondation d'intégrer des « Patrons sociaux » pour cultiver la diversité en son sein.

¹¹¹⁶ Profil type de la « personnalité pont » décrite par L. Bonelli, ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy, il dirige successivement, durant la période où il est administrateur de la fondation, SUEZ, la compagnie d'assurance UPA (assurance) et le Crédit Lyonnais.

¹¹¹⁷ Laurent BONELLI, *Les architectes du social-libéralisme...* Op.cit.

¹¹¹⁸ Luc BOLTANSKI, Pierre BOURDIEU, *La production de l'idéologie dominante*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°2-3, Vol.2, juin 1976.

Comme on a pu le voir, le rapprochement avec les think tanks étasuniens est régulièrement établi avec la fondation durant les années 1990, notamment en matière de productions intellectuelles dans la mesure où elle diffuse un certain nombre de notes sur des sujets contemporains distribuées par abonnements ou commandes¹¹¹⁹. L'implication de l'historien Pierre Rosanvallon, accompagné d'une jeune équipe particulièrement active, est alors centrale dans l'activité de recherche et de diffusion des travaux du laboratoire d'idées à destination d'un public de décideurs ciblés¹¹²⁰. Ce dernier sera d'ailleurs, quelques années plus tard, parmi l'un des principaux instigateurs du laboratoire d'idées, La République des idées, parfois assimilé à un think tank et qui participe d'une certaine manière à prolonger l'expérience Saint-Simon en constituant ce qu'il désigne alors comme un « atelier intellectuel ». L. Bonelli justifie la thèse avancée dans son titre, selon laquelle la fondation constitue en France la principale architecte de l'appellation désormais usinée pour qualifier une partie de la gauche sociale-démocrate, le social-libéralisme. L'un des points centraux de la critique reposerait sur sa distanciation vis-à-vis de l'État¹¹²¹, la réconciliation avec l'entreprise et l'organisation générale du compromis libéral, notamment d'une partie de la gauche sous le mandat de François Mitterrand¹¹²². On pourra cependant se demander dans quelle mesure ce laboratoire d'idées, qui tend à dicter les contours des think tanks classés social-démocrates parmi les plus importants du pays, contribue à la critique qu'on lui attribue souvent, à savoir, de participer à la diffusion, dès les années 1980 du modèle de la pensée unique¹¹²³. On comprendra ici la volonté d'adaptation et non de lutte face à une mondialisation capitaliste et l'économicisation progressive des questions sociales. A cette critique, L. Bonelli propose plutôt de réfléchir sur la base d'un « effet de halo » pour qualifier la participation de la fondation à ce modèle. Ce dernier est ici caractérisé comme « une résonance d'analyses communes qui se renforcent selon une logique circulaire. »¹¹²⁴, qui est entre autres caractérisé par la capacité pour la plupart des membres d'intervenir à différents

¹¹¹⁹ Laurent BONELLI, *Les architectes du social-libéralisme...* Op.cit.

¹¹²⁰ Ibid.

¹¹²¹ Sur le plan des productions intellectuelles, on pourrait observer, d'après les travaux de L. Bonelli, la nécessité ponctuelle pour ses membres de s'en émanciper partiellement, au moins d'un certains secteurs comme c'est le cas avancé par François Furet sur les questions de l'enseignement supérieur. L'auteur avance en parallèle la manière dont sont financés les travaux de François Furet sur les Révolutions américaine et française, qui naissent grâce à d'importants financements – 47000 dollars avancé par L. Bonelli – de la fondation Olin, classée dans les organisations d'influence conservatrices aux États-Unis

¹¹²² Ibid.

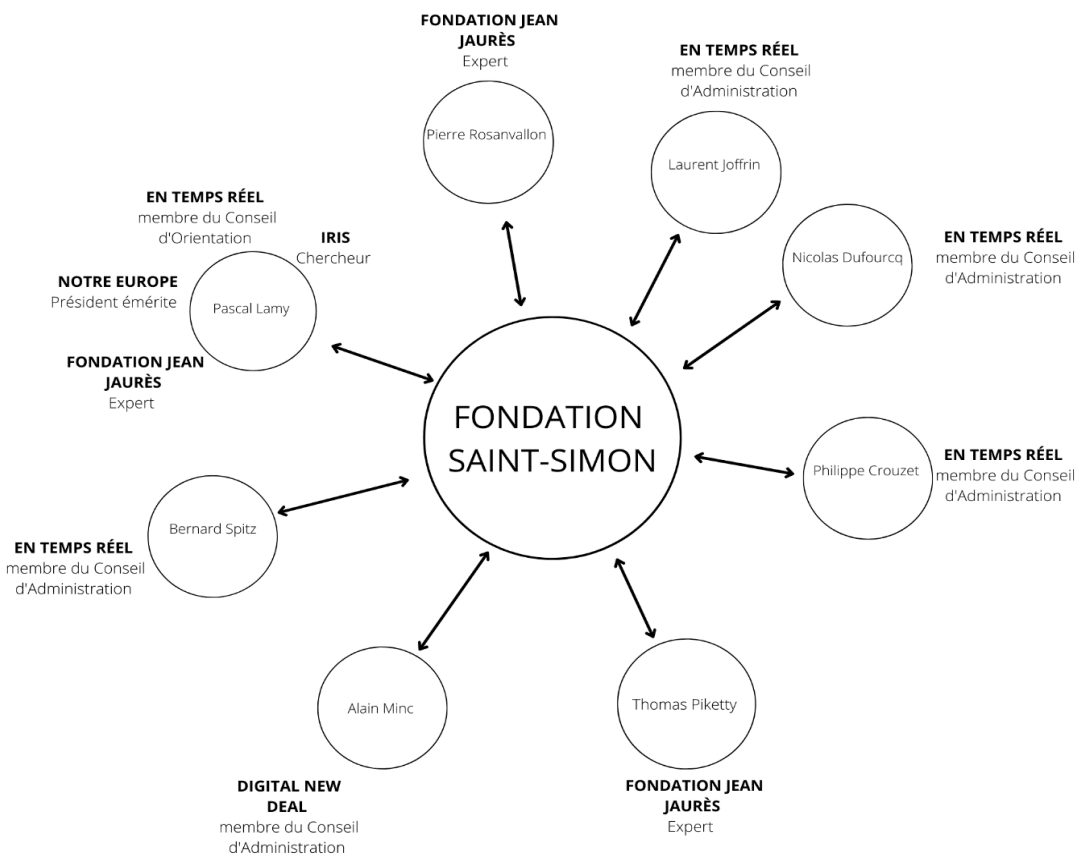
¹¹²³ François-Bernard HUYGHE, *Think tanks, quand les idées changent vraiment le monde*, Vuibert, 2013, p77.

¹¹²⁴ *Les architectes du social-libéralisme...* Op.cit.

niveaux dans le débat public, mais aussi par un recrutement par cooptation au sein de la fondation. L'effet de Halo de Bonelli renvoie ainsi à l'effet d'une dynamique de pensée auto-entretenu au sein d'une élite certes élargie, de gauche à droite sur plan politique, mais restant dans le périmètre particulièrement restreint d'acteurs pourvu d'un titre à parler et d'un titre à intervenir dans les affaires de l'État. Aussi, cet effet de halo intègre un système de croyance collective selon lequel l'intellectuel autonome, initialement animé par le souci d'abstraction, devient, au contact des élites dirigeantes, un intellectuel expert légitime capable de résoudre les équations posées par les mutations socioéconomiques contemporaines. Cet argument intervient d'ailleurs comme l'un des facteurs qui font que la fondation se positionne, à l'instar de ses successeurs libéraux, comme nous l'avons vu dans le point précédent, en dehors des idéologies. Aussi, ce même facteur intervient comme un gage de scientificité que l'on retrouve encore parmi nombre d'organisations étudiées dans le panel d'organisations recensées dans le présent chapitre. Entre affichage transpartisan, tentative d'influence, intégration de la classe politique et idéal scientifique, la Fondation Saint-Simon pourrait apparaître comme le parent très contemporain d'une importante partie des think tanks appartenant au vaste ensemble social-démocrate français. On peut observer cette dynamique à travers certains think tankers actuels ayant côtoyés de près ou de loin la fondation durant ses années d'activités. Comme on peut le voir sur le schéma n°1, on remarque une part importante d'anciens acteurs de la fondation Saint-Simon parmi les think tanks observés dans cette étude et plus particulièrement dans le panel social-démocrate.

On peut même souligner, comme l'affirme un certain nombre de commentateurs, que Le think tank En Temps réel s'inscrit, par la présence importante du réseau Saint-Simon dans son organe de gouvernance, dans sa filiation directe. On note en effet la présence d'acteurs centraux issus du CA du think tank fondé par Gilles de Margerie en 2000, ayant contribué de près ou de loin aux activités de la fondation. Parmi eux, Pascal Lamy qui fait figure à la fois de personnage « pont » et de sachant d'interface et qui illustre parfaitement la dynamique de circulation de ces think tankers. Certains d'entre eux, par leur présence multi-fronts au sein des laboratoires d'idées observés depuis les 40 dernières années, participent en effet à établir les héritages et filiations directes des think tanks du XXI^e siècle. Cette illustration parmi l'écosystème social-démocrate témoigne en partie de cet état de fait.

L'échantillon présenté dans le schéma n°1 doit cependant se comprendre à travers certaines limites. Comme on a déjà pu le voir, la présence en tant qu'expert au sein de la Fondation Jean Jaurès comme c'est le cas de P. Rosanvallon, Thomas Piketty ou de Pascal Lamy, ne correspond pas systématiquement à un engagement particulièrement fort de l'acteur au sein du think tank (chapitre 5). Aussi, l'engagement au sein de la Fondation Saint-Simon ne témoigne pas automatiquement d'une intégration très forte de l'acteur et se résume parfois, comme c'est le cas de Bernard Spitz ou de Nicolas Dufourcq, à avoir publié au sein du réseau Saint-Simon.



*Représentation partielle de la diffusion des membres de la Fondation Saint-Simon dans l'écosystème des think tanks français
Réalisé par l'auteur.*

Ainsi, la Fondation Saint-Simon constitue ici un élément clef pour comprendre au mieux le passé proche du panel de think tanks associés à la gauche sociale-démocrate française et du

même coup, pour appréhender les différents faisceaux critiques dont ils sont parfois les cibles dans leur manière de se développer. C'est particulièrement éloquent, lorsque certains d'entre eux participent à formuler une vision sociale-libérale de la gauche et de la diffuser, par l'entremise de la sociabilité savante et politique, auprès des plus hautes instances décisionnelles.

c) L'expression des idéologies « marginales » / « marginalisées » (groupe 3)

Enfin, nous reconnaitrons dans notre approche un certain nombre d'entités ne partageant pas forcément le socle idéologique commun des précédentes et n'observant pas de filiations anciennes avec d'autres laboratoires d'idées. Elles nous montrent, par leur diversité, qu'un certain nombre de think tanks reposant sur d'autres faisceaux idéologiques et du même coup, un discours plus hétérodoxe ou simplement moins dominant. Ainsi, nous intégrerons à notre paysage idéologique les think tanks marginaux ou marginalistes, par leur propension à penser et se regrouper au prisme de faisceaux de valeurs historiques ou émergentes moins intégrées, en voie d'intégration, voire, en situation de suppléer le système dominant « Groupe 3 ».

On retrouve dans ce dernier groupe un certain nombre d'entités que l'on considérera comme issues de l'écologisme, ensemble hétérogène dans ses composantes mais que nous appréhenderons ici, dans un seul ensemble structuré autour de la considération première de l'environnement et du climat dans la structuration du politique et de l'économique au sein de la cité. Le Shift Project, animé par Jean-Marc Jancovici (chapitre 9), constitue peut-être la fondation la plus représentative de ce panel par l'intérêt qu'elle porte aux questions climatiques et à leur incidence sur l'organisation socioéconomique à l'échelle hexagonale et mondiale. En corollaire, le think tank propose, par la qualité des études produites et l'importance de son audience, une activité d'autant plus désintéressée des systèmes de pensée traditionnels qui, souvent, ne trouvent pas leur place en tant que tels, dans leur versant historique ou actuel, pour répondre à l'impératif de décarbonation des sociétés. L'écologie d'ingénieurs proposée par les « Shifteurs »¹¹²⁵ traduit ainsi un système d'idées

¹¹²⁵ Qualificatif informel pour désigner les adhérents du Shift et qui participe à façonner de manière formelle ou informelle une forme de marketing tribal particulièrement efficace dans la communication de l'institut. Le

naissant associé à une nouvelle manière d’appréhender le système sous l’angle de la décarbonation. La plupart des travaux du think tanks proposent ainsi une dissonance flagrante avec l’idéologie croissantiste dominante à travers une approche où sobriété et efficacité énergétique constituent les maîtres-mots des pratiques et usages de demain (chapitre 9).

Sur un registre sensiblement différent, le Laboratoire de l’ESS fondé en 2010 s’inscrit aussi dans une forme de marginalité par sa vocation à penser la société au prisme d’un système non dominant, ici l’économie sociale et solidaire. Le portage d’idées anciennes remises au goût du jour est susceptible ici de constituer le socle d’une possible organisation du social et de l’économique. L’objectif, ici, est bien de porter un système alternatif qui ne serait plus nécessairement centré sur la notion de compétition et de rentabilité, mais fondé sur l’idéal d’association et de collaboration.

Le Shift Projet et le Laboratoire de l’ESS illustrent ainsi particulièrement bien ces nouveaux think tanks capables de proposer un discours hétérodoxe tout en adaptant ses formes pour le rendre audible à l’oreille de la décision et de la société. Ils constituent, avec une catégorie restreinte d’organisations, des think tanks en marge des idéologies dominantes parmi les think tanks français.

À ces différents think tanks, nous intégrerons également les organisations issues de ce que nous considérons comme les idéologies modernes en cours de théorisation, comme ce que nous appréhenderons par exemple comme l’idéologie de la dématérialisation, dont la promotion de l’économie numérique constitue le levier principal. Elle répond en partie d’une forme de solutionnisme technologique et s’apparente ici à un nouveau système de pensée et d’agir alors en cours de déroulement. On retrouvera ainsi un certain nombre d’organisations répertoriées dans notre typologie comme organisations « spécialistes » (chapitre 2) et qui participent à nourrir l’idéologie de la dématérialisation et de ses vertus, directement issues de la modernité du XXI^e siècle observée dès 1992 par Pascal Robert¹¹²⁶. Elles s’inscrivent ainsi de manière directe et indirecte dans une forme de néo-positivisme reposant sur la dématérialisation des pratiques et profitant de la massification accélérée du déploiement de

sentiment d’appartenance à un groupe intellectuel soudé sur un socle réflexif commun et particulièrement désintéressé des idéologies et des contraintes matérielles, constitue un élément fort de cette dynamique.

¹¹²⁶ Pascal Robert, *Critique de la dématérialisation*, Communication et langages, n°140, 2^eme trimestre 2004. Dossier : du «document numérique» au «textiel». pp. 55-68.

technologies nouvelles depuis le milieu des années 1990. Elles suivent ainsi la voie de l'industrialisme, ici dans son versant supposé dématérialisé directement issu de la quatrième révolution industrielle. On pourra y reconnaître notamment les organisations suivantes :

- Renaissance Numérique
- Fondation Internet Nouvelle Génération (FING)
- Talent du Numérique, « Penser et construire l'éducation numérique »¹¹²⁷.
- Digital New Deal, « Think-tank de la souveraineté numérique : pour un internet des Lumières, européen et humaniste »¹¹²⁸.
- French Road
- Whithout Model

La présence de ces différents think tanks dans la catégorie « marginalistes » peut poser question tant le processus de dématérialisation fait consensus et le déploiement technique permettant son alimentation (Fibre, 5G, mutations du travail) se faisant à rythme accélérée. Pour autant, au vu de sa position en tant qu'idéologie du XXIe siècle, nous maintiendrons pour l'heure ces organisations faisant usage de l'appellation think tank dans cette catégorie.

Enfin, on retrouve dans ce groupe 3, les think tanks ou structures associées à la gauche d'inspiration marxiste, dont la Fondation Gabriel Péri ou la Fondation Copernic, parfois répertoriée sous l'appellation « think tank »¹¹²⁹ et au fonctionnement semblable. Ces organisations, par leur non revendication de l'appellation et l'absence d'inscription dans les différents classements d'organisations étudiées, doivent donc être prises avec mesure.

On observe ainsi que les think tanks ne s'expriment que très rarement de manière hétérodoxe. En tant qu'organisations alimentatrices et propagatrices des structures du système de pensée qui anime la vie politique depuis les années 1970, ils ne peuvent majoritairement qu'exprimer une vision conventionnelle ou faiblement en marge du monde politique et économique qui contribue à les faire vivre. Il n'est ainsi pas étonnant que, malgré leur propre critique et leur tentative de positionnement en marge de la politique et de ses travers identifiés, les think tanks s'alignent sur les fondations de cette dernière et en subissent parfois les mêmes critiques.

¹¹²⁷ <https://talentsdunumerique.com/think-tank>

¹¹²⁸ <https://www.thedigitalnewdeal.org/la-mission-du-think-tank/>

¹¹²⁹ Bien qu'elles n'en revendiquent pas l'appellation.

Ainsi, l'imbrication des think tanks avec le système politique inscrit ces derniers comme composante voire, comme produit du système dominant et largement héritiers de ses faisceaux idéologiques principaux : libérale, industrialiste et mondialiste. Cette inscription dans les structures de la vie politique représente ainsi un élément à double tranchant, en constituant d'abord un important levier dans le développement des think tanks, et d'autre part, à les situer comme « objets du système » et de la pensée dominante.

Nous mentionnerons que ce point ne reste encore que très partiellement abordé dans la mesure où, d'une part, nous reconnaissons ici notre incapacité à pleinement saisir la trajectoire idéologique de l'ensemble des entités répertoriées, notamment parmi les entités « spécialistes ». Aussi, cette observation partielle ne se fonde que sur le « faire savoir » des think tanks, soit l'observation des productions publiées : manifestes, tribunes, notes, rapports et études mais également des témoignages. Elle omet ainsi les composantes sociologiques de ces instituts pour éviter d'associer trop facilement trajectoire socio-professionnelle et association à un système de pensée, bien que ce dernier point puisse trouver une pertinence certaine, mais invérifiable dans le seul périmètre d'un travail individuel de thèse. Enfin, par notre expérimentation de la recherche opérationnelle financée en SHS et des divergences qu'elle peut occasionner entre mécènes, commanditaire et entité de recherche, nous n'avons pas confronté dans cette approche précise les possibles dissonances ou supposées confirmations que pourraient révéler la présence d'une entreprise dans le capital financier des think tanks en question. Là encore, une vérification en dehors des « présupposés », supporterait le travail d'une équipe de recherche sur plusieurs années sans pour autant être sûr des réponses récoltées.

Pour autant, malgré les carences et risques de subjectivité induits par ce biais d'étude, cette approche permet de poser quelques structures utiles pour penser l'ancrage des think tanks français dans les idéologies du XXe siècle et d'un XXIe siècle, là où ces derniers dénoncent majoritairement la notion sous l'impératif de production de discours raisonnés et raisonnables. Le think tank, comme toute entreprise de recherche dédiée à l'analyse des mouvements de la société et de l'économie générale du monde, est soumis aux différents faisceaux idéologiques qui traversent son histoire et travaillent son identité plurielle. En nier la part, comme c'est régulièrement le cas parmi les organisations étudiées, ne fait qu'en amplifier la valeur significative.

III. Entre innovation, ressources cognitives pour les partis et formation de l'opinion: les think tanks comme espaces d'influence et initiateurs de mutations politiques ?

1) Les think tanks : des boîtes à idées pour les partis politiques ?

a) Observation des organisations en gravitation autour de l'écosystème politique social-démocrate

Les think tanks sont souvent présentés comme des boîtes à idées pour les partis politiques, rappelant un pouvoir d'influence sous-jacent parfois largement surévalué par les commentateurs. Pour autant, la participation des think tanks à la vie des partis, notamment depuis les années 2000, au même titre que celle des clubs politiques pour les décennies précédentes¹¹³⁰, constitue un élément d'identification et de développement qu'il faut souligner.

L'exemple de Terra Nova dans le cadre de la mise en œuvre du principe de la primaire au sein du PS est en cela particulièrement éloquent et régulièrement souligné par les commentateurs et chercheurs lorsqu'il s'agit d'établir des connections entre ces organisations et les partis politiques de la Ve République. L'institut porte en effet l'idée dès 2008 au sein du PS comme argument essentiel de la démocratisation du parti bien que l'idée soit initialement minoritaire parmi ses cadres¹¹³¹. Dans une note de la fondation postérieure à l'élection de François Hollande à la fonction présidentielle, on peut même lire que le think tank a contribué à instaurer l'idée d'une certaine stabilité à la tête du PS en renforçant la légitimité des candidats désignés par le processus de la primaire : « l'organisation d'une primaire ouverte et transparente a été une réponse directe aux querelles internes qui ont agité pendant dix ans le Parti Socialiste. Cette procédure a permis d'imposer le vainqueur comme candidat à l'élection présidentielle de façon incontestée. »¹¹³². Le propos de Thierry Pech, qui remplace Olivier Ferrand à la tête de l'institut en 2012, traduit la nécessité de prendre avec mesure les

¹¹³⁰ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p309.

¹¹³¹ Ibid. p316.

¹¹³² Interview de Thierry PECH par Florian Fayol pour le magazine Challenge. *La primaire PS, une révolution de la vie politique française?* 28/04/2015. Accessible en ligne sur le site de la fondation : <https://tnova.fr/revues/la-primaire-ps-une-revolution-de-la-vie-politique-francaise>,

discours promotionnels des *think tankers* dans le cadre de leur action, notamment auprès de partis qu'ils entendent moderniser à leur manière. Cela n'enlève en rien la place qu'occupe Terra Nova dans le spectre cognitif des partis, comme le signale en 2013 Guillaume Klossa, fondateur du think tank EuropaNova, lorsqu'il évoque pour le journal *l'Humanité*, le rôle d'O. Ferrand qui aurait su voir, dit-il, « qu'il y avait au PS un trou que ne remplissait pas la fondation Jean Jaurès, qu'il fallait s'en occuper à plein-temps, en s'appuyant sur tous ces jeunes gens qui avaient envie d'entrer dans les cabinets ministériels »¹¹³³. Au-delà de sa vocation d'alimentation cognitive, le think tank apparaît ici comme une voie d'accès possible pour les nouveaux entrants en politique à la fonction de conseillers ministériels.

S'il paraît encore un peu précoce sur le plan historique de proposer une interprétation juste des liens entre Terra Nova et les acteurs politiques proches du mouvement initié par E. Macron en prévision de la présidentielle de 2017, le déplacement gravitationnel du think tank dans la « modernité réflexive » à tendance libérale du VIII^e Président de la V^eme République, laisse supposer un ancrage moins important dans les différents héritages socialistes français.

Ce déplacement progressif est particulièrement visible lors de l'ascension de Lionel Zinsou à la présidence du think tank en 2017. Ancien Premier Ministre du Bénin, c'est en 2008, alors banquier d'affaire chez Rothschild, qu'il fait la connaissance d'E. Macron. Il entretient également, lors de son retour en France au cœur de la campagne de 2017 des relations étroites avec le PS, particulièrement les membres du gouvernement Hollande, notamment grâce à ses connexions préalables avec le Quai d'Orsay sous l'exercice de Laurent Fabius. Au-delà de ses connexions politiques, il marque par sa participation ponctuelle aux travaux de Terra Nova dont il vantera les mérites sur le plateau de RFI en 2017¹¹³⁴, notamment sur les travaux concernant le renouvellement de la base électorale de gauche et sur les primaires.

Au-delà de Terra Nova, il est aussi connu pour avoir participé au Comité Directeur de l'Institut Montaigne au début des années 2010¹¹³⁵, rappelant du même coup la facilité de circulation des *think tankers* entre des organisations supposées associées à des courants d'idées peu compatibles. En 2017, alors qu'il vient d'accéder à la présidence de Terra Nova, L.

¹¹³³ Terra Nova. *La fondation est-elle encore le nouveau monde du PS ?* 02/01/2013, *L'Humanité*. Article disponible sur le site du journal : <https://www.humanite.fr/politique/terra-nova-la-fondation-est-elle-encore-le-nouveau-511966>

¹¹³⁴ Voir ITW de Lionel Zinsou sur RFI : https://www.youtube.com/watch?v=E3X8_IRGtFk

¹¹³⁵ Source présente sur le site de l'Institut Montaigne: <https://www.institutmontaigne.org/blog/2010/06/25/490-lionel-zinsou-lininvite-de-leco-ce-soir-sur-france-24>

Zinsou poursuit cette trajectoire politique labile en laissant apparaître un véritable engouement face à l'accession à la présidence d'E. Macron¹¹³⁶ avec qui il a déjà eu l'occasion de collaborer. Les tentatives de L. Zinsou de rattacher certaines valeurs du nouveau chef de l'État à un idéal type de la gauche en invoquant l'avatar efficace de la social-démocratie n'en traduit pas moins, à la tête de Terra Nova, une propension déjà existante à se détacher du seul giron du PS pour porter ses idées. L'orientation du think tank dépend ici tout autant des liens interpersonnels entretenus entre ces différents cadres et les personnels politiques, notamment les aspirants à la fonction gouvernementale, qu'à une forme d'opportunisme qui les voit se tourner vers ceux qui préservent une propension forte à la victoire électorale.

Si le processus ne peut se réduire logiquement à ces seuls liens, L. Zinsou n'incarnant qu'en partie son think tank, il n'en demeure pas moins que Terra Nova intègre aujourd'hui largement le périmètre cognitif de LREM sans pour autant devenir le fameux think tank d'E. Macron comme l'affirme en 2018 les rédacteurs de Charlie Hebdo¹¹³⁷.

De son côté, la Fondation Res Publica, fondée par Jean-Pierre Chevènement en 2005 rappelle d'emblée dans sa présentation le rôle affirmé en faveur du rôle de l'État dans l'économie de marché. Les mots de son fondateur apparaissent en effet en tête des éléments mis en valeur sur le site internet de la fondation :

La crise systémique du capitalisme financier met en évidence la nécessité de disposer des outils d'un Etat moderne, adaptés aux nouveaux défis. Les changements en cours ne périssent pas l'Etat mais lui assignent de nouvelles responsabilités. La réhabilitation de l'Etat au cœur de l'ordre international s'est imposée, mais le rôle qu'il va devoir assumer suppose des choix. Devra-t-il être le pompier qui éteindra les feux dans l'urgence avant de se retirer ? Ou doit-il jouer un rôle plus actif, stratège et anticipateur, pour un pilotage de long terme ?¹¹³⁸

À cette dernière question l'ancien Ministre de l'Industrie de François Mitterrand se positionne ici dans la perspective générale d'un retour à l'État dans la crise reconnue comme structurelle du capitalisme financier, répond directement :

¹¹³⁶ Voir ITW de Lionel Zinsou sur RFI : https://www.youtube.com/watch?v=E3X8_IRGtFk

¹¹³⁷ Claude ARDID, Nadège HUBERT, *Terra nova le think tank qui murmure à l'oreille de Jupiter*, Charlie Hebdo, 04/07/2018.

¹¹³⁸ Mots de présentation du think tank Res Publica par son fondateur : https://www.fondation-res-publica.org/Presentation-de-la-Fondation-Res-Publica-par-Jean-Pierre-Chevenement_a26.html

« Devant les insuffisances criantes de la régulation des activités financières, un retour de l'Etat doit être pensé comme outil de l'intérêt général au niveau national, européen et mondial, non pas pour éteindre les feux de la dépression puis se retirer ensuite, mais bien pour intervenir durablement dans le pilotage de l'économie et la construction d'un nouveau modèle de développement »¹¹³⁹.

S'il n'y pas remise en cause du capitalisme en lui-même dans le discours officiel de la fondation, il n'en reste pas moins que ce dernier ne peut se penser qu'au prisme de sa régulation sous le coup de l'État et d'une limitation de sa financiarisation, positionnant du même coup le think tank dans une approche néo-keynésienne que l'on pourrait associer à une branche encore active au PS dans les années 2000. Elle renvoie en filigrane au positionnement historique de J-P. Chevènement et la « fuite en avant »¹¹⁴⁰ illustrée par S. Berstein et M. Winock lorsque, sous sa fonction de ministre, il participe à la déconstruction de la politique volontariste structurée en 1981 et du retour à la politique de rigueur sous le coup de l'économie de marché¹¹⁴¹.

Si le think tank comprend en son sein quelques membres du PS ou affiliés, notamment dans son Conseil Scientifique avec la présence de Jean-Yves Autexier¹¹⁴² ou encore de Marie Françoise Bechtel¹¹⁴³, l'institut semble moins rattaché à ses racines social-démocrates qu'à l' « idée républicaine » qui semble ici passer du symbole à une réponse politique transpartisane, comme l'évoque son fondateur : « La solution sera sans doute moins « social-démocrate » que républicaine. La matrice et la dynamique républicaines sont précieuses pour rétablir les équilibres brisés par la globalisation. Le modèle républicain constitue une grille de lecture adaptée aux défis de la refondation du système économique, financier et social mondial »¹¹⁴⁴. Ici, l'idée Républicaine, entre symbole et application constitutionnelle, se pense comme une solution politique à tout problème très facilement exprimable pour se rapprocher

¹¹³⁹ Ibid.

¹¹⁴⁰ Serge Berstein, M. Winock, *La République recommencée...* Op.cit. p541.

¹¹⁴¹ Ibid.

¹¹⁴² Jean-Yves Autexier. Cadre administratif de profession, il a été adjoint au maire de Sarcelles (Val-d'Oise) de 1977 à 1983, conseiller d'arrondissement de 1983 à 1989, conseiller régional d'Île-de-France de 1986 à 1988 puis Conseiller de Paris de mars 1989 à mars 2008. Il est secrétaire général de Socialisme et République, courant du PS fondé par Jean-Pierre Chevènement et succédant au CÉRÈS.

¹¹⁴³ Marie-Françoise Bechtel. Nommée conseillère d'État en 1980, elle dirige l'École Nationale d'Administration de 2000 à 2002. Elle est députée de l'Aisne entre 2012 et 2017.

¹¹⁴⁴ Mots de présentation du think tank Res Publica sur son site internet : https://www.fondation-res-publica.org/Presentation-de-la-Fondation-Res-Publica-par-Jean-Pierre-Chevenement_a26.html

d'une famille politique ne souhaitant pas forcément s'afficher sur l'axe droite / centre / gauche, traditionnellement admis, élément symptomatique qui se développe en corollaire de la campagne présidentielle de 2017. Le think tank présente ainsi, dans une logique similaire aux observations de M. Patard au début des années 2010, une organisation dont « l'ensemble des activités de publications correspond exactement à celui de son leader, à savoir, un horizon républicain de sensibilité de gauche ». Il s'inscrit non seulement à travers une proximité politique proche de la famille du PS, notamment à l'horizon de l'éclatement du parti après 2017, en se rapprochant du mouvement En Marche.

Organisation affiliée « centre-gauche » par M. Patard et par définition sensible à l'approche sociale-démocrate que l'on peut rapporter à des laboratoires d'idées proches de certains membres du PS comme Les Gracques¹¹⁴⁵, En temps Réel se présente encore sur son site internet comme « le think tank du débat progressiste ». Fondé en 2000 à la dissolution de la Fondation Saint-Simon, il s'inscrit dans une ligne proche de celle d'E. Macron et ce bien avant 2017.

Il est intéressant d'observer cette proximité entre le président élu en 2017, et une partie de l'écosystème des think tanks français, renvoyant à l'inquiétude légitime d'une partie de l'opinion vis-à-vis des connexions entre agents politiques, agents économiques et financiers et laboratoires d'idées associés à une forme d'influence, même relative. Dans la forme et dans le fond, En Temps Réel incarne cet état de fait, lui valant du même coup la critique d'une partie de la presse Hexagonale. On peut lire ainsi le 18 septembre 2017 dans le quotidien numérique parisien *La lettre A*, en titre d'article : « Le think tank qui roule pour Emmanuel Macron », sous-titré alors « Le cercle de réflexion En temps réel abrite un aréopage de politiques, intellectuels et patrons acquis au nouveau président. »¹¹⁴⁶, laissant entendre la place du think tank dans l'organisation d'une forme de collusion entre intérêt patronaux et

¹¹⁴⁵ L'association Loi 1901 « Les Gracques » est un laboratoire d'idées qui entend lors de sa création en 2007 incarner la « gauche moderne » en réunissant des personnes « engagées dans la société civile ». Il observe la prétention, à travers son manifeste, de constituer une référence de la social-démocratie en Europe. Cette dernière s'exprime, d'après son manifeste, à travers plusieurs axes, à savoir ; l'acceptation et l'appropriation de l'économie de marché par la gauche, le maintien de la justice sociale comme idéal « cadre », la collaboration étroite avec l'entreprise et de l'entrepreneur dans son acception schumpétérienne, l'approfondissement de la mondialisation et le refus du protectionnisme économique, l'affirmation de la société civile en complémentarité de l'action de l'État.

Pour lire le manifeste sociale-démocrate des Gracques. Lien : <http://lesgracques.fr/le-manifeste-des-gracques-pour-une-gauche-moderne/>

¹¹⁴⁶ https://www.lalettrea.fr/action-publique_lobbying/2017/05/18/le-think-tank-qui-roule-pour-macron,108234319-arl

intérêt du nouveau président à travers l'objet laboratoire d'idées. Dès 2015, le think tank rentre dans le radar du gouvernement Hollande à la suite d'un débat controversé qu'il organise autour de la personnalité du Ministre de l'Économie qui y fait au passage une sortie remarquée sur la remise en cause des 35h et le statut des fonctionnaires relayé dans le Monde¹¹⁴⁷. Le journal fait ici directement référence à la « Rencontre-débat avec le Ministre de l'économie et des Finances » publiée sur le site du think tank le même jour pour traiter initialement de la loi pour la croissance du 6 août 2015¹¹⁴⁸.

Il faut dire que le Président de la République élu en 2017 manifeste un certain nombre de liens avec ce think tank dont il a été administrateur entre 2015 et 2016 et dont les membres du CA observent un parcours relativement semblables au sien. On pensera par exemple à Catherine Sueur, fille de l'ancien Député PS Jean-Pierre Sueur, énarque et membre de la promotion Léopold-Sédar-Senghor entre 2002, la même que l'ancien Ministre des Finances. On notera également une forte propension d'acteurs issus du monde financier, familier d'E. Macron dans le think tank, rappelant la forte perméabilité du parcours du Président de la République, entre son itinéraire de haut fonctionnaires et celui dans la finance qui facilite, en amont, pendant et après la prise de fonction politique, l'imbrication des intérêts. Le think tank intègre ici parfaitement un levier d'influence et un tremplin pour consolider le rôle de l'agent politique aux trajectoires multiformes et constitue un véritable liant pour le personnage « pont » de L. Bonelli.

Le journal *Libération*, indirectement, entretient la médiatisation des différents liens entre think tanks et celui qui est désormais, en 2019, Président de la République, pour répondre à la controverse lancée par le rédacteur de Médiapart, Laurent Mauduit¹¹⁴⁹. Dans son livre « Main basse sur l'information », publié en 2016, ce dernier tente de mettre en évidence le lien de collusion entre Laurent Joffrin, ancien administrateur du think tank et ancien directeur de *Libération* et d'E. Macron, ayant lui aussi été administrateur du think tank entre 2015 et 2016. Le tout renforce ici l'idée d'éventuels liens suspicieux entre publications du quotidien et complaisance envers l'ancien ministre alors candidat à l'élection

¹¹⁴⁷ Bastien BONNEFOUS, Bertrand BISSUEL, *Emmanuel Macron, le « off » brisé et le statut des fonctionnaires*, Le Monde, 18/09/2015. https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/09/18/emmanuel-macron-le-off-brise-et-le-statut-des-fonctionnaires_4762980_823448.html

¹¹⁴⁸ Sur le site du think tank : <https://www.entempsreel.com/portfolio-item/atelier-rencontre-avec-emmanuel-macron/>

¹¹⁴⁹ Robin ANDRACA, *Laurent Joffrin et Emmanuel Macron ont-ils fait partie du même think tank en 2016 ?* *Libération*, 13/08/2019.

présidentielle. Vraies ou fausses, ces allégations témoignent de la place occupée par E. Macron et indirectement, du mouvement politique En Marche, dans le champ des think tanks. Au-delà de En Temps Réel, le huitième président de la Ve République s'illustre en effet, bien avant son élection, comme un acteur particulièrement engagé avec certains *think tankers* issus de grandes fondation françaises comme Jean Pisani Ferry¹¹⁵⁰, membre de la FJJ et ancien directeur de France Stratégie qui intègre son équipe de campagne à l'horizon de l'élection présidentielle de 2016. En filigrane, la création de « Gauche Libre » en 2015 (chapitre 8) pour soutenir l'action du candidat à la présidentielle, participe à renforcer la présence de think tanks français autour de la personne d'E. Macron. Tout comme En Temps Réel, l'organisation se range elle-même dans le schéma large des think tanks « progressistes ».

Plus clairement identifiée dans le champ gravitationnel du PS, la FJJ diffère en premier lieu de ses homologues parce qu'elle est dédiée en grande partie à la réflexion sur le socialisme, par sa vocation de centre de recherche et de préservation des archives. D'autre part, cette proximité s'observe par l'imbrication profonde observée entre ses différents membres et le Parti présidé depuis 2018 par Olivier Faure. Nous avons pu observer cet état de fait au prisme de la circulation des députés issus du PS au sein de la fondation (chapitre 5), notamment auprès de ses personnels situés dans la catégorie « cadres », « fondateurs » et « membres du Conseils d'Administration ». Aucune autre organisation du panel étudié n'affiche en effet un tel niveau de liens interpersonnels avec un parti, nous rappelant la place singulière qu'occupe la FJJ depuis sa création en 1992 par Pierre Mauroy.

Par le poids historique de son fondateur la fondation s'attache l'héritage d'une vision socialiste marquée par la justice sociale, humaniste et non dogmatique, se démarquant par là-même du marxisme par l'attachement de son fondateur au catholicisme. Dans une certaine mesure, si elle ne constitue pas l'unique prisme d'observation historique pour comprendre la proximité de la FJJ par rapport à la famille politique issue du socialisme, la position de Pierre Mauroy intègre un élément non négligeable qui place la fondation Jean-Jaurès dans l'héritage de l'union des gauches (1971), du réformisme et, *de facto*, en rupture avec l'idéal révolutionnaire marxiste trop clivant pour aspirer à l'influence, depuis la création de la fondation en 1992, sur le PS ses différents courants. C'est peut-être aussi par cet ancrage

¹¹⁵⁰ Sur le site de la fondation : <https://jean-jaures.org/auteurs/jean-pisani-ferry>

historique fort qu'elle apparaît beaucoup moins marquée « à droite » de la gauche que sa jeune homologue Terra Nova.

Ainsi, en dehors de l'appareil du PS, la FJJ n'en reste pas moins historiquement ancrée dans l'animation du débat d'idées au sein de ses différentes mouvances comme le souligne Emmanuelle Jouineau en 2011 : « Le but affiché de cette fondation est de permettre le dialogue entre la sphère politique de gauche et les milieux intellectuels et d'expertise sur les grandes questions de société et de politique internationale, et d'œuvrer à la production d'idées nouvelles. »¹¹⁵¹. La Fondation est ici au service de la gauche non marxiste tout en faisant de son indépendance, sa vocation scientifique et sa fonction d'expertise, la plus-value majeure dans les mutations idéologiques post guerre froide. La fondation, par le biais de ses nombreux intervenants, issus du PS mais pas seulement, participe en effet à cerner les enjeux, passés, contemporains et à venir, rencontrés par les gauches. En 2018, on note également que la fondation ne se montre pas forcément complaisante à l'égard de François Hollande lorsqu'elle se livre à l'évaluation de son bilan présidentiel¹¹⁵². Ainsi, si le think tank analyse, il est aussi en position de juger et de participer à forger l'opinion au sein des gauches en France.

C'est également le cas lorsque le think tanks déploie ses chercheurs lorsqu'il s'agit de poser un regard sur les forces de gauche et en filigrane, de participer à la promotion d'une nouvelle union des gauches à l'horizon de la présidentielle de 2022. Chloé Morin, politologue et membre de la FJJ, présente en effet en dans un entretien pour le journal Ouest France le 17 avril 2021, un état des lieux de la désunion de la gauche en France à l'approche des élections présidentielles en faisant indirectement écho à une note de la fondation sur l'union possible des gauches en perspective de la présidentielle de 2022¹¹⁵³. L'identification de personnalités fédératrices issues du progressisme et de l'écologie politique intervient alors comme un biais d'analyse pour répondre à cette problématique. Plus qu'un constat froid d'analyste, la politologue livre une vision plus engagée de son positionnement et indirectement, de sa

¹¹⁵¹Emmanuelle JOUINEAU, *Le Centre d'archives socialistes de la Fondation Jean-Jaurès. Nouvelles sources d'archives et perspectives de recherche sur le parti socialiste*, Centre d'histoire de Sciences Po, « Histoire@Politique », 01/2011, n°13, pages 185 à 198.

¹¹⁵² Alain BERGOUNIOUX, Gilles FINCHELSTEIN, Maud FASSNACHT, Mathieu SOUQUIERE, Nicolas BROUILLANT, Jean-Paul DELAHAYE, Gérard FUCHS, Denis QUINQUETON, David NGUYEN, *Inventaire 2012-2017 : retour sur un quinquennat « anormal »*, Fondation Jean Jaurès, 08/11/2018.

¹¹⁵³ Antoine BRISTIE LLE, *Gauche : l'illusion de l'union ?* Note, Fondation Jean Jaurès, 26/02/2021.

fondation lorsqu'il s'agit de désigner le principal responsable du morcellement de la gauche, Jean-Luc Mélenchon, à l'occasion de son absence à la réunion de la gauche du 17 avril 2021 :

« L'argument invoqué est assez pathétique. Quand on est supposé œuvrer pour l'intérêt supérieur du pays, qu'il y a un risque réel que Marine Le Pen arrive au pouvoir, on peut bouger son agenda. Que tous aient réussi à caler leur agenda sauf lui, cela me semble être d'une légèreté et d'un égoïsme confondants. Il n'y a aucune volonté d'union chez Jean-Luc Mélenchon, il conçoit l'union comme « qui m'aiment me suivent », et cela a toujours été ainsi. Il nous signifie qu'il ne faut pas s'attendre à ce qu'il joue le jeu du dialogue. »¹¹⁵⁴.

Cette observation clairement ancrée dans l'actualité est intéressante à prendre en compte dans la mesure où elle met en évidence le dialogue entre la fonction historique de valorisation de l'histoire du socialisme par la fondation et son rôle d'influence sur le temps présent. On comprend ici un dialogue entre passé et temps présent au service d'un contexte électoral en faisant des éléments progressistes et réformistes du moment, Anne Hidalgo et Yannick Jadot, les clefs d'une nouvelle Union des Gauches à l'horizon 2022.

Aussi, en 2020, à l'instar de son homologue Terra Nova quelques années plus tôt, la FJJ tente de lancer un nouveau principe de primaires dites « en escargot » dans une note de Emeric Bréhier et Sébastien Roy publiée le 11 décembre 2020¹¹⁵⁵ à travers laquelle ils proposent de mettre en œuvre une primaire décentralisée et étalée dans le temps. L'histoire ne nous dit pas, à l'écriture de ses lignes, si la FJJ aura la même influence pour une primaire des gauches en 2022 que Terra Nova pour la primaire du PS en 2011. Cependant, l'intention quant à s'ériger comme force de pensée et de changement des pratiques au sein du PS et au-delà, dans le processus électoral et les mutations organisationnelles du scrutin à gauche, est bien là.

Enfin, on mentionnera l'ancrage de la FJJ dans la vie politique par l'engagement de son Directeur à partir de 2000, Gilles Finchelstein, auprès de différents cadres du PS. Entre 1995 et 2012, il est successivement plume de Pierre Mauroy, conseiller technique auprès du gouvernement Jospin, et l'une des deux plumes de François Hollande lors du célèbre discours

¹¹⁵⁴ Entretien avec Chloé MAURIN, *Présidentielle : la gauche a-t-elle une chance de partir unie en 2022 ?* Ouest France, 17/04/2021.

¹¹⁵⁵ Emeric BREHIER, Sébastien ROY, *La primaire : l'escargot et l'entonnoir*, note, Fondation Jean Jaurès, 11/12/2020.

du Bourget prononcé le 22 janvier 2012. La FJJ de G. Finchelstein constitue ainsi un contributeur direct et indirect aux mutations des idées au sein du Parti Socialiste.

Enfin, dans cette recherche des dynamiques entretenues entre think tanks et partis/familles/courants politiques issus ou au moins inspirés par la social-démocratie, nous mentionnerons le rôle important de Cartes sur Table (CST). Fondé par Agathe Cagé, il s'illustre particulièrement auprès du PS dans la perspective de la présidentielle de 2017. Il faut dire que la co-fondatrice du think tank, passée à Normal Sup est d'emblée relativement proche de certains ministres et cadres du PS sous le gouvernement de François Hollande, que ce soit auprès de Vincent Peillon, alors Ministre de l'Éducation Nationale qui la recrute comme conseillère 2014, puis auprès de Naja Vallaud Belkacem en 2015 où elle participe activement à la réforme du collège. Elle s'illustre durant la campagne pour la présidentielle de 2017 en intégrant l'équipe du champion socialiste désigné à la primaire, Benoit Hamon. On ne peut d'ailleurs omettre la place de sa sœur jumelle, Julia Cagé, économiste formée à Harvard et reconnue notamment pour ses travaux sur l'action publique et le financement des médias¹¹⁵⁶, dans le rôle central qu'elle joue, avec son mari, l'économiste Thomas Piketty¹¹⁵⁷, dans la campagne de B. Hamon avec qui elle co-signe une tribune sur le revenu universel¹¹⁵⁸. Le think tank s'illustre ici par un haut niveau de liens interpersonnels entre ses membres et certains personnels politiques de premier plan en 2017. La notoriété du think tank dépend alors largement du positionnement de ses fondatrices dans l'espace politique français, ici au sein de l'appareil du PS.

Aussi, le think tank observe une véritable reconnaissance en 2016 et 2017 en obtenant le label « Think Tank et Transparent » délivré par l'OTT¹¹⁵⁹, rappelant un travail de visibilité et de crédibilisation dès l'origine, que l'enracinement auprès de la sphère politique socialiste

¹¹⁵⁶ Julia CAGÉ, *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*, La République des Idées, Le Seuil, Paris, 2015.

¹¹⁵⁷ On ne peut omettre la place de Thomas Piketty dans à la fois dans le périmètre élargit de CST qu'au sein de l'équipe de B. Hamon, d'autant plus après son gain de visibilité sur le plan médiatique et intellectuel suite à la sortie de son ouvrage phare, *Le capital au XXème siècle*, publié aux éditions du Seuil. Habitué des laboratoires d'idées, son profil paraît d'autant plus intéressant dans la mesure où il fait un temps partie de la Fondation Saint Simon.

¹¹⁵⁸ Voir la tribune publiée dans Le Monde, relayée notamment sur le blog de Thomas Piketty, *Pour un Revenu Universel crédible et audacieux*, 25/01/2017. Lien : <https://www.lemonde.fr/blog/piketty/2017/01/25/pour-un-revenu-universel-credibile-et-ambitieux/>

¹¹⁵⁹ On peut voir que CST affiche fièrement la reconnaissance délivrée par l'OETT sur son site internet, nous rappelant indirectement l'importance accordée par le think tank à l'observatoire, notamment dans son action de mise en lumière et de renforcement de la pénétration des think tanks français dans la vie politique. Lien : <https://www.cartes-sur-table.fr/think-tank-transparent>

permet de conforter. C'est particulièrement vrai en 2012 alors qu'il s'agit pour le think tank de publier un document phare de ses productions, les fameuses 100 propositions relayées dans Libération le 13 août 2012¹¹⁶⁰. Le think tank tente, à travers ce document d'un peu plus d'une trentaine de pages, de s'inviter dans l'approfondissement des projets du gouvernement Hollande. Les 100 propositions sont ainsi justifiées de la manière suivante sur le site du think tank :

« 100 jours après la victoire de la gauche le 6 mai et quelques jours après la fin de la session parlementaire extraordinaire, notre objectif n'était ni de critiquer les actions déjà conduites ni de faire entendre une voix supplémentaire dans les grands débats philosophico-politiques actuels, mais bien d'attirer l'attention sur 100 mesures concrètes pour contribuer à améliorer la vie quotidienne de la population française et la situation du pays. »¹¹⁶¹.

L'intention du think tank est claire, il ne s'agit ni d'incarner un élément d'opposition au gouvernement du nouveau Président de la République, ni de contribuer à la refonte idéologique du PS. Les 100 propositions sonnent ici comme un appel du pied à destination du gouvernement et du PS, pour participer plus activement à la mise en œuvre du changement. Le relais médiatique relativement important de la proposition participe du même coup à renforcer le poids de CST dans le spectre des organisations social-démocrates. Le think tank, par ses propositions engagées en faveur de la jeunesse et son engagement en matière sociale, se placera ainsi logiquement dans la perspective de 2017, dans la roue de B. Hamon.

On peut dire que les think tanks issus de l'héritage particulièrement hétéroclite de la gauche réformiste, oscillent entre positionnement dans l'histoire des socialismes et format social-libéral décomplexé. Ils construisent ainsi leur expansion au sein des différents partis et mouvements issus du réformisme, essentiellement le PS, jusqu'à la fin du mandat de F. Hollande, et le mouvement En Marche à l'horizon de la présidentielle de 2017. Dans la perspective de sa compréhension comme nouvel objet du politique à partir des années 2000, il semble difficile de définir l'objet think tank, à l'aile social-démocrate de l'échiquier politique, comme « boîte à idées » de partis bien qu'il puisse, à des moments clés, incarner une force d'inspiration voire un soutien concret pour les décideurs ou l'aspirant au pouvoir. S'ils

¹¹⁶⁰ Sur le site internet de CST. Lien : <http://www.cartes-sur-table.fr/les-100-propositions/>

¹¹⁶¹ *Cartes sur Table*, « 100 propositions pour les 100 jours », *Libération*, 13/07/2012.

participent ponctuellement au renouvellement la pratique politique française comme c'est le cas de Terra Nova à l'occasion de la première primaire socialiste, on ne peut véritablement les catégoriser comme des agents du changement. Ces différents think tanks semblent en effet moins portés sur les processus d'innovation et de rupture que par la volonté d'exister au cœur des structures en place.

b) Regard sur les think tanks libéraux au prisme des mutations de la droite française

Outre cet exemple désormais célèbre de Terra Nova dans l'instauration d'une pratique jusque-là délaissée en France, la primaire, M. Patard identifie également dans la préparation des différentes présidentielles la place centrale de la FONDAPOL. Elle participe effet à mettre au centre les questions d'ordre budgétaire dès 2008 à travers la fameuse « règle d'or » qui anime en grande partie la présidentielle de 2012, notamment au sein l'UMP¹¹⁶². Il faut dire que le réalisme relevant de l'équation budgétaire tend à séduire des entités qui revendiquent systématiquement la dimension pragmatique de leur approche tout en jouant la carte de la modernité réflexive¹¹⁶³. C'est le sens que lui attribue Jérôme Monod, conseiller politique de Jacques Chirac alors qu'il est en grande partie parti responsable sa naissance en périphérie de l'UMP en avril 2004¹¹⁶⁴.

Au-delà des grands thèmes qu'elle participe à diffuser, la fondation de Dominique Reynié intervient aussi comme une plateforme importante d'expression des personnalités politiques d'inspiration libérale, conservatrice ou progressiste, notamment après 2012. C'est le cas par exemple à travers le « Séminaire Bastiat » organisé par la fondation, répondant à l'invitation de personnalités issues de l'UMP pour approfondir les réflexions libérales en périphérie du parti. Il permet à différentes reprises de servir de porte-voix aux principaux acteurs et actrices issus du nouveau parti Les Républicains qui né alors des cendres de l'UMP entre la présidentielle de 2012 et celle de 2017. Entre 2014 et 2016, la fondation reçoit par exemple

¹¹⁶² Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p311.

¹¹⁶³ Ibid. p360.

¹¹⁶⁴ Paul LAGNEAU-YMONET, *Une fondation de l'UMP pour promouvoir le libéralisme et le social-libéralisme*, La Découverte, « Mouvement », n°35, mai 2005, p24-32.

au cours de ce séminaire successivement, Xavier Bertrand¹¹⁶⁵, Nathalie Kosciusko-Morizet¹¹⁶⁶, François Baroin¹¹⁶⁷, François Fillon¹¹⁶⁸ et Valérie Pécresse¹¹⁶⁹. À l'approche de la primaire de la droite anticipant la présidentielle de 2017, la FONDAPOL s'articule aussi comme une tribune politique pour ses candidats. Alain Juppé, le 13 octobre 2016, lance la dynamique en lui permettant de présenter son projet à travers une interview menée par les personnels du think tank¹¹⁷⁰. Une semaine plus tard, J-F Copé lui emboîte le pas pour présenter son programme « droite décomplexée »¹¹⁷¹. Le think tank occupe ainsi à la fois une plateforme d'expression pour les candidats à la primaire tout autant qu'une fonction d'information auprès de la sphère citoyenne, principalement pour l'électorat de droite. Il s'agit aussi de soumettre au débat les différentes propositions dans une période où, justement, la droite française peine à restructurer suite à l'échec de son candidat à la présidentielle de 2012. La FONDAPOL semble ainsi jouer son rôle initial, celui déterminé en 2004 par Alain Lancelot pour moderniser et « revivifier le débat politique national »¹¹⁷² en s'inscrivant dans une démarche scientifique et philosophique.

Si la fondation reçoit volontiers en son sein les personnels politiques de l'UMP à l'approche de la primaire de 2016, les relations entre le directeur de la FONDAPOL et la droite française existe depuis déjà quelques années. Déjà, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, D. Reynié

¹¹⁶⁵ FONDAPOL, *Venue de Xavier Bertrand à la réunion de travail du séminaire Bastiat*. Sur le site du think tank. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/venue-de-xavier-bertrand-a-la-reunion-de-travail-du-seminaire-bastiat/>

¹¹⁶⁶ FONDAPOL, *Venue de Nathalie Kosciusko Morizet à la réunion de travail du séminaire Bastiat*. Sur le site du think tank. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/venue-de-nathalie-kosciusko-morizet-a-la-reunion-de-travail-du-seminaire-bastiat-2/>

¹¹⁶⁷ FONDAPOL, *Venue de François Baroin à la réunion de travail du séminaire Bastiat*. Sur le site internet du think tank. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/venue-de-francois-baroin-a-la-reunion-de-travail-du-seminaire-bastiat/>

¹¹⁶⁸ FONDAPOL, *Venue de François Fillon à la réunion de travail du séminaire Bastiat*. Sur le site internet du think tank. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/venue-de-francois-fillon-a-la-reunion-de-travail-du-seminaire-bastiat/>

¹¹⁶⁹ FONDAPOL, *Venue de Valérie Pécresse à la réunion de travail du séminaire Bastiat*. Sur le site internet du think tank. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/venue-de-valerie-pecresse-a-la-reunion-de-travail-du-seminaire-bastiat/>

¹¹⁷⁰ Alain JUPPÉ, « *Je préfère perdre en disant la vérité* », interview réalisée dans le cadre de la FONDAPOL, 13/10/2016. Sur le site internet de la fondation : <https://www.fondapol.org/evenement/alain-juppe-je-prefere-perdre-en-disant-la-verite/>

¹¹⁷¹ Entretien avec Jean-François Copé, *Notre pays se meurt de ne plus être commandé*, sur le site internet de la FONDAPOL. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/jean-francois-cope-notre-pays-se-meurt-de-ne-plus-etre-commande/>

¹¹⁷² Propos d'Alain Lancelot, ancien Directeur de l'IEP de Paris et membre du Conseil de surveillance de la FONDAPOL, cité dans : Paul LAGNEAU-YMONET, *Une fondation de l'UMP pour promouvoir le libéralisme et le social-libéralisme*, La Découverte, « Mouvement », n°35, mai 2005, p24-32.

s'invite dans le périmètre des acteurs et actrices du gouvernement, particulièrement auprès de N. Kosciusko-Morizet, alors Ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, le 29 avril 2009, à l'occasion d'un colloque sur « Les mots de la crise ». Il en est de même deux ans plus tard, le 2 mars 2011 lorsque la FONDAPOL, avec le concours de cette dernière, initie un colloque sur les politiques de l'eau. Comme on peut le voir, la force des liens interpersonnels entre le Directeur de la fondation et les personnels politiques de l'UMP pèse alors de manière très précoce dans le déploiement de la FONDAPOL du côté des libéraux. Cette tendance se détache des intérêts partisans, particulièrement en 2016, lorsque le think tank publie un sondage en faveur de la Loi Travail¹¹⁷³ portée alors par le gouvernement de François Hollande et qui divise alors les forces au sein même du PS. Cet épisode constitue alors un bon exemple du fameux « virage à droite », pleinement explicité par cette division, au sein du PS. Cette position particulière de la FONDAPOL renvoie au questionnement déjà posé par M. Patard dans sa thèse sur la nature partisane ou non de l'engagement des think tanks, particulièrement à l'approche des présidentielles¹¹⁷⁴. Le think tanks peut-il en effet penser le politique sans penser politiquement, au nom, justement, de son positionnement en faveur de l'intérêt général ? Cette dynamique du think tank de Dominique Reynié renvoie ainsi, jusqu'à l'approche de l'élection présidentielle de 2017, à un positionnement ambiguë. Une dynamique à travers lequel la proximité partisane s'incarne à travers la force de liens interpersonnels auprès de familles politiques tout autant qu'à travers l'expression ponctuelle de positions transpartisanes, quitte à faire un argument d'auto valorisation lorsque D. Reynié s'exprime aux universités d'été de la Manif pour tous, non pas pour en soutenir les idées, mais pour en défendre la liberté d'opinion en 2018¹¹⁷⁵.

Ainsi, d'après M. Patard, la question des think tanks comme antichambres de partis peut se poser lorsque la neutralité et la dimension transpartisane affichée ne tient plus à l'épreuve des connexions observées. Comme le souligne un conseiller politique du Président de la

¹¹⁷³ Sur le site internet de la FONDAPOL. Lien : <https://www.fondapol.org/evenement/oui-a-la-loi-travail-non-au-chomage-signez-la-petition-pour-ladoption-de-la-loi-travail/>

¹¹⁷⁴ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p295.

¹¹⁷⁵ L'intervention de Dominique Reynié lors de l'université d'été de la manif pour tous à la fin de l'année 2018 manifeste particulièrement bien la volonté du directeur de la FONDAPOL de se positionner, avec sa fondation, en défenseur de la liberté d'opinion alors que le mouvement s'essouffle et accuse le pouvoir d'en avoir marginalisé les positions. Pour écouter l'intervention de Dominique Reynié : <https://www.fondapol.org/evenement/intervention-de-dominique-reynie-a-luniversite-dete-de-la-manif-pour-tous/>

République interrogé par l'auteur, la FONDAPOL apparaîtrait comme une structure qui n'assumerait pas sa filiation avec l'UMP¹¹⁷⁶. Dans la même étude, selon un chercheur de l'IFRI, la FONDAPOL est littéralement une cellule de l'UMP¹¹⁷⁷. On pourra également interroger dans ce cadre la proximité de D. Reynié avec l'UMP à l'aune de sa propre activité politique, notamment lorsqu'il se présente aux régionales de 2015 sous l'étiquette de chef de file LR-UDI de la Région Languedoc-Roussillon. Elle pose la question, à la tête des personnels du think tank, la FONDAPOL dans le cas présent, la place de l'objet think tank comme instrument de visibilité et de crédit dans le processus de conquête électorale. Une passerelle, là encore, qui mobilise les normes de la vie politique comme en atteste sa mise à l'écart de l'émission *C dans l'Air*, sur France 5 qu'il fréquentait jusque-là de manière régulière en tant qu'expert.

Comme on a pu le voir, l'Institut Montaigne représente de son côté l'un des think tanks libéraux les plus importants du pays en comprenant au sein de ses organes de direction un nombre très limité d'acteurs politiques. Constitué essentiellement d'industriels et d'une équipe de fonctionnement importante (chapitre 6), le laboratoire d'idées n'en reste pas moins particulièrement investi dans les différentes élections présidentielles qui se déroulent entre 2007 et 2017. Parfois, les modalités de son implication traduisent, au-delà d'une proximité d'idées logiques avec certains candidats et partis, un engagement plus concret dans l'activité électorale et auprès des familles politiques actives sur le plan gouvernemental. Son « *Vademecum 2007-2012* » à destination du gouvernement sous la présidence de N. Sarkozy à partir de 2007, s'inscrit en ce sens :

« Le *vademecum 2007-2012* peut être considéré comme une feuille de route pour le quinquennat : les solutions concrètes et originales que les groupes de travail de l'Institut Montaigne et ses chercheurs associés ont mises au point sont de nature à redonner à notre pays l'élan et la réussite auxquels il peut légitimement prétendre. »¹¹⁷⁸.

L'institut précède ainsi de quelques années son homologue *Cartes Sur Table* en interpellant un gouvernement idéologiquement favorable à l'absorption et la mise en œuvre de ses propositions. La proximité avec la présidence Sarkozy se fait aussi sentir au cours de la campagne présidentielle de 2012 à travers laquelle l'Institut fondé par Claude Bébéar s'illustre

¹¹⁷⁶ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p446

¹¹⁷⁷ Ibid. p458.

¹¹⁷⁸ *Vademecum 2007-2012. Moderniser la France*, Institut Montaigne, Juin 2007.

autour d'une polémique activée par *Le Nouvel Observateur*. Le think tank, dans le cadre de sa propre promotion, est en effet accusé par le quotidien de faire la publicité indirecte du Président sortant et candidat UMP en employant sa phraséologie. L'institut est alors accusé de vanter, sous couvert de sa campagne publicitaire relative à ses propositions pour 2012 largement diffusées sur BFM TV et RMC – alors détenus par Alain Weill, proche de l'UMP – la campagne du Président sortant. Si le think tank dément toute publicité pour le candidat, le CSA prend tout de même des mesures de restrictions au nom de l'égalité du temps de parole pour les candidats¹¹⁷⁹. De son côté, Alain Weill reconnaîtra *a fortiori* une certaine incompréhension : « nous avons accepté la campagne (publicitaire) de ce think tank car TF1 et LCI ont fait de même en 2007. À l'époque cette campagne n'avait suscité aucune polémique. »¹¹⁸⁰. En faisant référence à l'initiative de promotion déjà portée en 2007 par l'institut, le Président du groupe NextRadioTV invite à penser dans un premier temps que les think tanks occupent une place nouvelle dès la seconde élection présidentielle des années 2000 en constituant d'importants vecteurs de visibilité pour les candidats et leurs idées. D'autre part, il est intéressant de constater que la polémique de 2012 renvoie à une représentation réévaluée de la présence de l'objet think tank dans la vie politique. Au cœur de deux périodes électorales relativement proches dans le temps, on observe en effet des évolutions importantes concernant cet objet. Si l'institut est associé à une certaine promotion médiatique en 2007, son influence potentielle reste encore périphérique. Il en va différemment cinq ans plus tard alors que l'Institut Montaigne est conçu comme une organisation susceptible d'avoir une influence significative dans le débat électoral par sa proximité avec le candidat UMP. Le think tank est alors soumis aux mêmes contraintes que les autres médias de masses.

Cette différence manifeste répond indirectement au processus de renforcement de la visibilité et de reconnaissance des think tanks dans la vie politique entre 2007 et 2012, tournant important de leur inflation dans le pays (chapitre 2) et, dans une certaine mesure, d'une certaine forme de normalisation. Cette dernière commence par l'intégration du think

¹¹⁷⁹ France Info : *Des propositions jugées pro-Sarkozy retirées par le CSA*, le 06/04/2012. Sur le site de France Info : https://www.francetvinfo.fr/economie/medias/des-publicites-jugees-antisarkozystes-retirees-par-le-csa_81193.html

¹¹⁸⁰ Ibid.

tank dans le vocabulaire politique, puis se développe par l'intégration et l'appropriation de l'expérience dans l'itinéraire de l'agent politique.

Alors en campagne pour les cantonales de 2011, l'introduction du discours de Jean-François Copé lors d'une intervention à l'occasion du grand colloque de la Fondation Concorde¹¹⁸¹, think tank libéral fondé par Michel Rousseau, est particulièrement représentative de la manière dont les personnels politiques libéraux peuvent s'approprier l'objet think tank à l'entrée des années 2010. Le Secrétaire Général de l'UMP, à l'aube de devenir Les Républicains, intervient en effet au sein de la fondation pour représenter sa place dans l'écosystème des laboratoires d'idées et autres clubs gravitants autour de l'UMP : « Je suis très heureux de retrouver mon ami Michel Rousseau et toute l'équipe de la Fondation Concorde. J'en suis d'autant plus heureux que je sais le travail que la fondation conduit depuis de nombreuses années et à qui j'ai proposé de participer au conseil des clubs et des think tanks que nous avons installé au côté de l'UMP. »¹¹⁸². J-F Copé intègre ici la Fondation, dont il traite le fondateur M. Rousseau en « ami »¹¹⁸³, comme l'une des sociétés de pensée susceptible d'alimenter la réflexion au sein de l'UMP. Ce dernier point intègre, dans le discours du Secrétaire Général de l'UMP, une dynamique de modernité dans l'enceinte même du parti politique.

La présence de J-F Copé à un événement de ce type met aussi en évidence des éléments plus personnels à l'aune de sa candidature à la présidence de l'UMP. Elle permet en effet de consolider une posture d'ouverture et surtout son assise politique dans une période où se précise la campagne pour la présidence du parti gouvernemental et qui préfigure la crise de *leadership* de 2012 au sein du parti¹¹⁸⁴. S'il s'agit de s'investir auprès des militants pour le cadre de l'UMP, il s'agit aussi de se renforcer auprès des multiples clubs qui gravitent en son sein et en dehors, dont la Fondation Concorde qui y occupe une position non négligeable.

Ainsi, ces quelques exemples essentiellement observés entre les trois élections présidentielles de 2007, 2012 et 2017, témoignent de l'activité permanente et grandissante des think tanks

¹¹⁸¹ Colloque, *Produire en France, un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat*, Fondation Concorde, 11/03/2011.

¹¹⁸² Jean François COPÉ, Discours d'introduction au colloque, *Produire en France, un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat*, Fondation Concorde, 11/03/2011.

¹¹⁸³ Ibid. voir vidéo Daily motion, 0'40 - 1'17. Lien :

¹¹⁸⁴ On pensera ici à la victoire contestée de Jean-François Copé, à 50,03% des voix, par François Fillon lors du congrès de l'UMP en novembre 2012.

français au cœur de la principale famille libérale française. Ces derniers interviennent à différents niveaux avec des pics logiques d'activités à l'approche des différentes échéances électorales. Pour autant, l'activité relativement importante des trois think tanks mentionnés ici : la Fondation Concorde, l'Institut Montaigne et La FONDAPOL, ne doit pas fausser la représentation réelle du phénomène, les think tanks intégrant progressivement le rang des entités susceptibles de constituer des leviers d'influence dans la vie politique.

On ne peut que difficilement séquencer l'intervention des think tanks dans la vie politique au niveau des partis, des courants et des familles politiques tant leur rôle apparaît comme ponctuel et associé à des stratégies d'opportunités ou le fruit de liens interpersonnels forts. On reconnaît cependant une inflation grandissante de leur présence, d'autant plus par la montée en puissance des polémiques à leur sujet, souvent relayées par les médias sur la période étudiée. Cette observation ne permet pas pour autant de mesurer précisément l'accroissement du rôle de l'objet think tank dans son ensemble, mais plutôt de comprendre la présence de certains d'entre eux, déjà fermement ancrés dans la vie politique au début des années 2000 et d'autres, beaucoup plus récents, dans certaines conjonctures politiques susceptibles de mettre en lumière leur présence.

2) Entre réappropriation et dévoiement de l'appellation, lorsque les think tanks naissent au sein des familles politiques françaises

Comme on a déjà pu l'observer au cours de ce travail (notamment en partie I), l'objet think tank recouvre un grand nombre de réalités et de filiations. Il n'est ainsi pas étonnant de le voir éclore dans la réalité du parti politique et dans sa périphérie proche, à la manière dont certains clubs ont pu le faire jusque dans les années 1990. Si les clubs politiques, dès les années 1950, ont pu constituer des espaces importants pour nourrir la pensée de certains courants au sein des différentes familles politiques, les think tanks de partis semblent plutôt s'apparenter à des écuries politiques pleinement absorbées par l'activité électorale. À ce titre, notre approche s'inscrit dans la continuité des travaux menés par M. Patard au début des années 2010 à travers lesquels le politologue analyse le phénomène think tank au prisme de l'objet micro-parti, en recherchant, entre autres, les similitudes et points de divergences entre ces

formations¹¹⁸⁵. Souvent articulées autour d'une personnalité politique de premier plan, ces différentes formes d'organisations se recoupent en effet par leur propension à se positionner comme des éléments de pression vis-à-vis d'un parti et/ou pour servir de vitrine à un candidat. M. Patard observe à juste titre une confusion parfois « orchestrée » entre deux termes qui ne sont séparés que par la notion de conquête du pouvoir, *a priori* exclue de toute ambition au sein du think tank. On reconnaît cette dynamique chez B. Zimmern comme on a pu l'observer à travers l'IFRAP durant les années 2000¹¹⁸⁶. L'inverse est aussi particulièrement vrai lorsqu'on se penche sur l'appropriation logique par les personnels politiques d'une appellation parfois très utiles pour contourner son parti ou y exercer une forme de pression. En premier lieu, nous observerons ce phénomène au cœur même du Parti Socialiste.

a) Genèse et développement des think tanks « de partis » : le cas du PS

Le PS connaît un certain nombre de clubs durant les années 1990 et 2000 qui préfigurent le développement logique de ce que l'on considère ici, dans l'ensemble des think tanks à vocation politique, comme des « think tanks de partis ». La naissance de ce type de formation n'est pas sans rappeler quelques filiations avec des entités d'un genre similaire dès les années 1990. C'est le cas par exemple en 1993 alors que Martine Aubry lance la Fondation Agir alors qu'elle quitte tout juste ses fonctions de Ministre du Travail. La fondation, dédiée à la réflexion et à la mobilisation des acteurs contre l'exclusion sociale, n'apparaît pas comme un club à proprement dite et se développe avec le soutien d'entreprises multiples¹¹⁸⁷. Cette première voie de regroupement autour de M. Aubry est en partie révélatrice de la trajectoire de l'actrice politique dans une situation intermédiaire, ici entre deux prises de poste, M. Aubry occupant en effet la fonction de Ministre de l'Emploi et de la Solidarité à partir de 1997.

Cette expérience et ce statut de Présidente de la Fondation Agir constitue par ailleurs un étendard régulièrement affiché, notamment lors d'allocutions télévisées comme c'est le cas en pleine réforme de la sécurité sociale en 1993 sous le gouvernement Juppé, alors qu'elle

¹¹⁸⁵ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p305.

¹¹⁸⁶ Ibid. p302.

¹¹⁸⁷ Jean-Michel BÉZAT, *Martine Aubry s'engage contre l'exclusion sociale*, Les Échos, 06/10/1991.

pointe la rigidité du Premier Ministre RPR¹¹⁸⁸. Sans observer une vision purement cynique de la carrière politique de l'actrice en question, on observe ici que la voie de contournement para-politique apparaît comme un levier important de rebondissement ou de jonction dans le cadre de sa trajectoire individuelle. En 2000, alors qu'elle démissionne de ses fonctions de Ministre dans la perspective de briguer la mairie de Lille, M. Aubry confirme la place de l'objet laboratoire d'idées, ici non pas sous la forme d'une fondation comme en 1993, mais à travers une association politique désignée « Réformer » à travers laquelle elle agrège un certain nombre de sympathisants au sein du PS¹¹⁸⁹. Le projet prend racine à partir d'un appel à la refonte du projet de société pour les socialistes intitulé « Ouvrir de nouvelles frontières » faisant suite à son discours au Congrès de Grenoble du 25 novembre¹¹⁹⁰. Elle est accusée alors d'attiser les dissensions en développant un courant interne alors que l'axe Lionel Jospin – François Hollande, constitue la pierre angulaire du parti à moins de deux ans de la Présidentielle de 2002. Sans forcément s'apparenter à une écurie à proprement dite, Réformer ressemble à une voie de regroupement interne pour pérenniser l'existence d'un nouvel axe doctrinal au sein du PS.

Ces différentes expériences, entre réflexion sur la société et affirmation politique et doctrinale par la voie du laboratoire d'idée prennent des contours « modernisés » au début des années 2010 alors qu'est lancé le laboratoire d'idées Renaissance, créé en 2013. Rapidement mis en sommeil, il illustre particulièrement bien le cas des organisations hybrides dont on pourrait se laisser tenter d'appeler parfois, à la manière de certains journalistes, « think tank »¹¹⁹¹, au point qu'il soit réactivé en 2016 dans la perspective de la présidentielle de 2017. L'ancienne Ministre et Secrétaire Générale du PS précise la nature de cette entité aux contours flous : « Renaissance n'est « ni une annexe du PS ni dirigée contre le PS. Ce n'est pas un truc politicien du moment, on n'est pas en train de préparer un mouvement politique »¹¹⁹². Elle précise plus loin qu'il s'agit de rassembler « des gens qui font de la

¹¹⁸⁸ Voir vidéo intitulé Martine Aubry présente la Fondation Agir, Archives INA. Lien : <https://m.ina.fr/video/CAB95066473/martine-aubry-presente-la-fondation-agir-video.html>

¹¹⁸⁹ Renaud DELY, *Au PS, ni courant ni tension. Martine Aubry se défend de monter sa propre écurie*, Libération, 11/05/2000. Lien : https://www.liberation.fr/france/2000/05/11/au-ps-ni-courant-ni-tension-martine-aubry-se-defend-de-chercher-a-monter-sa-propre-ecurie_324053/

¹¹⁹⁰ Martine AUBRY, Discours de Grenoble, 25/11/2000. Lien : <https://www.vie-publique.fr/discours/151575-declaration-de-mme-martine-aubry-ancien-ministre-de-lemploi-et-de-la-s>

¹¹⁹¹ Laurie MONIEZ, *Martine Aubry réveille son think tank Renaissance*, Le Monde, 05/03/2016.

¹¹⁹² Propos de Martine Aubry relayés dans France Trois Haut de France, « Agir et réfléchir », *Martine Aubry lance l'antenne lilloise de Renaissance*, 04/03/2016

politique, mais surtout des experts, des intellectuels et des gens de la société économique, sociale culturelle pour réfléchir ensemble sur quel sens redonner à la société et en même temps expérimenter. »¹¹⁹³. Si ces différents éléments pourraient témoigner de l'objet think tank, M. Aubry dissocie bien sa fondation de l'écosystème français : « c'est différent d'un think tank, c'est un do tank : on pense mais on agit aussi »¹¹⁹⁴. Elle fait ici référence, en classant son organisation sous cette appellation, à une forme moderne particulièrement en vogue à partir des années 2010, qui voit l'affirmation, au moins dans la communication, du savant mélange entre la production d'idées et leur mise en œuvre, le « Do Tank ». Loin d'une structure de pensée élitiste et déconnectée du réel comme pourraient prêter certains think tanks, il s'agit plutôt ici de se présenter sous l'angle intermédiaire et dynamique se situant entre réflexion et expérimentation sociétale.

Enfin, en 2018, la Mairesse de Lille lance le laboratoire d'idées « Lille 2030 » qui se présente sous la forme d'une association assimilée tantôt comme « une sorte de think tank »¹¹⁹⁵ tantôt comme un « micro-parti »¹¹⁹⁶ selon les observateurs. Là encore, l'échéance électorale des municipales de 2020 rythme le tempo de l'activité de l'ancienne ministre qui officialise quelques mois plus tard sa candidature pour un quatrième mandat bien que, selon son directeur de cabinet à son lancement à l'été 2018, l'organisation n'ait pas de vocation électorale.

Est-ce finalement les médias qui participent à entretenir la confusion entre écurie électorale, micro-parti ou think tank ou les politiques eux-mêmes ? Si on ne répondra pas de manière formelle à cette question, il est intéressant d'observer que l'objet think tank intègre, dans le vocabulaire électoral, les fonctions cumulées de tremplin personnel et d'espace de foisonnement des idées entre spécialistes et politiques tout en revendiquant un ancrage au cœur de la société civile. La place de ces organisations que l'on qualifiera « d'intermédiaires », en dehors, mais jamais très loin du parti, dans le parcours de M. Aubry traduit en partie cet état de fait.

¹¹⁹³ Ibid.

¹¹⁹⁴ Ibid.

¹¹⁹⁵ Benjamin DUTHOIS, *Politique : Martine Aubry lance une association, « Lille 2030 », La Voix du Nord, 12/07/2018.*

¹¹⁹⁶ Auteur inconnu, *Martine Aubry crée son micro-parti pour les municipales à Lille, La Lettre A, 28/09/2018.*

Si cet exemple est assez éloquent de la manière dont l'objet laboratoire d'idées est employé par l'acteur dans des moments de transition dans son itinéraire politique, on observe d'autres cas au sein du PS présentant une forme d'appropriation du laboratoire d'idées, particulièrement sous son appellation think tank.

Fondé sous forme associative en décembre 2005 par Sophie Bouchet Petersen et Benoît Chantepy, Désirs d'Avenir, souvent affublé de l'appellation think tank, peut à la fois être considéré à la fois comme un micro-parti au service de Ségolène Royale en vue de l'élection présidentielle de 2007, tout autant qu'un laboratoire d'idées à vocation plus durable. Destinée initialement à soutenir l'action de l'actrice politique en Poitou-Charentes, l'association se transforme vite en 2006 en formation politique dédiée à soutenir son investiture à la présidentielle.

Le laboratoire d'idées frappe d'abord par sa dimension singulière dans le champ des organisations de campagne traditionnelles, Désirs D'avenir brouille les pistes entre structure de campagne et laboratoire d'idées « à la mode » think tank alors que le phénomène ne connaît pas encore sa pleine expansion en France. L'observation participante réalisée par Godefroy de Beauvallet au sein du large appareil militant qui a contribué au fonctionnement de Désirs d'Avenir en témoigne en partie¹¹⁹⁷. L'organisation met en effet en œuvre une pratique militante fondée sur l'élaboration d'une campagne participative, « convaincre en faisant participer »¹¹⁹⁸. En structurant l'élaboration des problématiques de campagne sur le principe de l'expertise citoyenne et militante, Désirs d'Avenir bouleverse les dynamiques traditionnelles d'élaboration des propositions au sein des comités locaux du PS en mobilisant à la fois ses cadres sous des formes nouvelles et en facilitant l'émergence d'une nouvelle génération de militants¹¹⁹⁹.

Loin d'être une forme anecdotique de laboratoire d'idées électoral, Désirs d'Avenir traduit un véritable changement d'approche dans la manière même de militer en activant, avec les outils numériques du XXI^e siècle, le levier de la participation dans l'élaboration des idées au sein du parti. À ce titre, on peut dire que cette organisation représente d'une certaine

¹¹⁹⁷ Godefroy de BEAUVALLET, *Partie de campagne : militer en ligne au sein de Désirs d'Avenir*, CNRS Editions, Hermès La Revue, 01/2007, n°47.

¹¹⁹⁸ Ibid. p156.

¹¹⁹⁹ Ibid. p157.

manière, la première entité issue d'un parti politique capable de traduire, par de nombreux aspects, l'expérience think tank sans totalement en dévoyer l'appellation.

Désirs d'Avenir confirme aussi sa position singulière au sein de l'appareil socialiste par sa durabilité dans le temps. Il transcende en effet la seule notion d'échéance électorale pour exister et surtout, pour rester actif au sein du PS malgré les échecs électoraux de sa fondatrice en 2007 et en 2011. Le think tank semble ainsi toléré au sein d'un parti où l'on constate une véritable crainte vis-à-vis de ces formations susceptibles de créer divisions et dissidences¹²⁰⁰. L'organisation, séparée définitivement au cours des années 2010 de l'appellation se définit, comme indiqué sur son site, comme un laboratoire d'idées. La présentation officielle de l'association, encore en 2021, à l'écriture de ses lignes, est éloquente dans sa manière d'exister au sein du PS tout en contournant le parti sous les atours classiques, de n'importe quel think tank :

« Désirs d'Avenir, association à but non-lucratif créée le 13 décembre 2005 par Ségolène Royal, est un laboratoire d'idées politiquement indépendant qui fait de la démocratie participative le moyen de révéler la vitalité, l'inventivité et l'expertise du corps social. Parce que nous croyons au pouvoir de l'intelligence collective et au devoir de partager les savoirs, nous associons citoyens, experts, chercheurs, entreprises, fondations et mouvements associatifs, pour construire ensemble des propositions concrètes et innovantes, notamment face au réchauffement climatique. »¹²⁰¹

Au-delà des intentions affichées, le laboratoire d'idées est relativement actif tout au long des années 2010 en publiant différents types de contenus mais aussi en par le biais de ses Universités Populaires Participatives (UPP). Cet événement régulier permet en effet à la formation de S. Royal de maintenir une visibilité et une synergie particulièrement active avec ses adhérents et sympathisants, tout en alignant un propos en phase avec les grandes thématiques sociétales de son temps et les centres d'intérêts de l'ancienne candidate à la présidentielle de 2007. Le travail constitue par exemple un axe particulièrement usiné par le laboratoire d'idées en octobre 2009 alors qu'a lieu l'UPP sur la souffrance au travail¹²⁰² ou

¹²⁰⁰ Samuel LAURENT, *Désirs d'Avenir, un statut à part*, *Le Monde*, 30/07/2010.

¹²⁰¹ Sur le site de Désirs d'Avenir. Lien : <https://desirs-davenir.eu/connaître-le-laboratoire/166-le-laboratoire-d-idees>

¹²⁰² Sur le site de Désir d'Avenir. Lien : <https://desirs-davenir.eu/decouvrir-nos-publications/les-upp/46>

encore en mars 2011 où se déroule l'UPP sur la valeur travail¹²⁰³. En juin de la même année, le laboratoire d'idées met en œuvre une journée participative dédiée à la réflexion sur la France et la République en présence notamment, d'invités politiques et *think tankers* de marque comme Jean-Pierre Chevènement¹²⁰⁴. D'après le descriptif observé sur le site du laboratoire d'idées, l'événement a lieu autour de plus de cinq cent militants.

En février 2020, Désirs d'Avenir s'illustre au Sénat à travers son excroissance associative Désirs de France, Avenir de la Planète – elle-même recyclage de son ONG, Désirs d'Avenir pour la planète¹²⁰⁵ – à travers laquelle S. Royal s'exprime sur le sujet de l'urgence démocratique et écologique¹²⁰⁶. À deux ans de la présidentielle de 2022, l'ancienne Ministre et candidate à la présidence active alors l'ensemble de ses leviers pour faire valoir son propos, exercer présence et pression au sein d'un PS alors en berne depuis l'échec de B. Hamon à la présidentielle de 2017. Le laboratoire d'idées et ses différentes excroissances constituent dans le cas présent différents moyens de se prolonger au-delà des luttes intestines du parti tout en restant, pour sa fondatrice, un véritable levier de visibilité en son sein.

Le Think tank l'Aurore, fondé en 2018, Présidé par Jean Glavany et dirigé par Gilles Clavreul, traduit quant à lui l'utilisation de l'appellation think tank dans le contexte précis d'un échec électoral et d'un trouble identitaire latent parmi les progressistes du PS. Il s'agit alors, pour l'organisation qui se situe officiellement dans le champ des think tanks sur son site internet¹²⁰⁷, de réaffirmer une identité républicaine *a priori* en perte de vitesse au sein du PS tout en manifestant une ligne de démarcation politique avec le camp macroniste.

On peut tenter de comprendre l'initiative de l'Aurore, dont on ne connaît encore que finalement assez peu les activités parmi les progressistes français, au prisme de ses principaux instigateurs, Jean Glavany et surtout Gilles Clavreul, réputé proche de Manuel Valls. Comme on l'a vu, le premier, ancien chef de Cabinet de François Mitterrand, est un habitué des think tanks français et marque notamment par sa présence au sein de la Fondation Jean Jaurès (chapitre 5). On reconnaît au passage cette volonté de remettre au centre une idée de

¹²⁰³ Sur le site de Désirs d'Avenir. Lien : <https://desirs-davenir.eu/decouvrir-nos-publications/les-upp/60-une-universite-populaire-participative-sur-un-sujet-central-la-valeur-travail>

¹²⁰⁴ Sur le site de Désir d'Avenir. Lien : <https://desirs-davenir.eu/decouvrir-nos-publications/les-upp/82-l-universite-populaire-participative-sur-la-france-et-la-republique>

¹²⁰⁵ Pour voir le site internet de Désirs pour la Planète. Lien : <https://desirs-davenir-planete.com/>

¹²⁰⁶ Sur le site de Désirs d'Avenir. <https://desirs-davenir.eu/251-l-urgence-democratique-et-ecologique-en-debat-au-senat>

¹²⁰⁷ Sur le site internet de l'Aurore : <https://www.laurorethinktank.fr/>

l'identité républicaine au sein du PS à travers ses travaux, entre autres, sur la laïcité¹²⁰⁸ ou sur la modernisation de la constitution¹²⁰⁹. Cependant, nous porterons ici une attention plus particulière sur G. Clavreul à travers les motifs qui mènent à la création d'un think tank assimilable à un micro-parti en périphérie du PS. Dans une interview donnée pour le journal *Le Monde* le 28 juin 2018, il énonce alors :

« Il y a une perte d'identité politique de la gauche sociale-démocrate qui aspire à gouverner, quand la gauche protestataire, aujourd'hui principalement la France Insoumise, se réinvente. On veut expliquer les tendances lourdes qui font que le discours social-démocrate prend moins. Ou encore expliquer pourquoi il se dénature en évoluant vers un libéralisme teinté de préoccupations sociales. Il y a une crise très profonde qui peut aboutir à la quasi-disparition de la gauche de gouvernement ou une transmutation de cette dernière qui empêche de dire si elle est encore de gauche. »¹²¹⁰

Plus qu'un micro-parti à vocation électorale, le think tank de parti intègre la volonté d'impulser le renouvellement des idées dans le camp un camp social-démocrate désunit, notamment par la mise en lumière d'un véritable courant au sein de ce qui est souvent défini comme « la gauche de gouvernement ». Il faut dire que G. Clavreul s'escrime déjà depuis 2016 à la mise en lumière de ces idées par l'objet laboratoire d'idées, notamment lorsqu'il fonde, aux côtés de plusieurs membres du PS¹²¹¹, l'association *Le Printemps Républicains* en réaction, comme le décrit son manifeste¹²¹², aux attentats de 2015, aux multiples atteintes à la laïcité et aux différentes instrumentalisation de la notion d'identité dans l'espace politique.

Ainsi, le think tank *L'Aurore* traduit les ambitions multiples de son principal fondateur. En premier lieu, à travers la volonté de réappropriation de l'identité républicaine au sein de la gauche sociale-démocrate alors que l'UMP s'est transformé lui-même en « *Les Républicains* » depuis 2015. Aussi, il manifeste d'une certaine manière les aspirations de G. Clavreul quant à

¹²⁰⁸ Jean GLAVANY, *La laïcité, un combat pour la paix*, Éditions Éloïse d'Ormesson, Paris, 1993.

¹²⁰⁹ Jean GLAVANY, *Vers la nouvelle République ou comment moderniser la constitution ?* Paris, Éditions Grasset, 1991.

¹²¹⁰ Interview de Gilles Clavreul par Albin Mestre dans le Journal *Le Monde*, *Le think tank L'Aurore fait le pari d'une « gauche républicaine »*, *Le Monde*, 28/06/2018.

¹²¹¹ On pensera par exemple à Bassem Asseh, adjoint PS à la Maire de Nantes, à Frédérique Calandra, Mairesse PS du 20^{ème} arrondissement de Paris ou encore le Président de l'association et Conseiller Municipal D'Avignon, Amine El Khatmi.

¹²¹² Pour consulter le manifeste du *Printemps Républicain*. Lien : <https://www.printempsrepublicain.fr/notre-manifeste#menu>

gagner en visibilité au sein de son parti et sur la scène médiatique dans la perspective générale de son itinéraire politique et peut être à terme, d'une échéance électorale.

Dans la perspective du parti, Le think tank agrège ainsi des alliés, confirme et affirme des positions tout en constituant une fenêtre d'expression non négligeable sur la scène médiatique.

Ces trois exemples, éminemment liés à la trajectoire politique de l'acteur nous montrent ici différentes utilisations, directes et indirectes, de l'utilisation de l'appellation think tank dans le contexte spécifique du parti et de sa périphérie proche. Les utilisations de l'appellation traduisent ainsi l'existence d'un « nouvel objet du politique » (PATARD) et d'une certaine manière, d'une forme d'affirmation de modernité politique. Elle devient un outil supplémentaire dans le bagage de l'acteur politique soucieux à la fois d'élargir sa base militante, de s'affirmer dans le champ des idées et de rayonner sur la scène médiatique en captant une plus grande audience.

Cette observation de la dynamique à l'aile sociale-démocrate de l'échiquier politique français est en ce sens tout à fait semblable au phénomène observé parmi les laboratoires de partis associés à l'UMP puis Les Républicains au cours des années 2000 et 2010.

b) Entre Gaullisme 2.0 et nouveaux logiciels pour la droite : des clubs aux think tanks

« Une droite Gaulliste pour rendre sa grandeur à la France ». L'intitulé du laboratoire d'idées lancé par Michèle Alliot-Marie en 2006, Le Chêne, mêle réactivation classique de l'affirmation gaulliste et modernité communicationnelle par l'utilisation de l'appellation Think tank dans le cadre d'une formation politique. On peut le voir, entre autres, sur son compte Twitter où il s'agit d'affirmer les positions de sa fondatrice, alors Ministre de la Justice sous la présidence de N.Sarkozy. L'objet think tank intervient ici, au moins dans la perspective communicationnelle du Chêne, comme un élément de mise en valeurs du débat au sein de l'organisation. En s'affublant d'une caractéristique de centre d'étude et de recherche, l'organisation met en effet en avant la vocation quasi académique, au-delà de la seule approche politique de son activité, en activant ce ressort essentiel de l'objet think tank.

On retrouve à l'UMP, à l'instar de Le Chêne, la multiplication de fondations affublées du qualificatif de think tank entre les 2000 et les années 2010. On observe également la création de multiples structures intermédiaires.



Source : https://twitter.com/LeChene_Actu

En 2014, J-F. Copé relance sa fondation Génération France, souvent attachée à l'étiquette think tank et entièrement dédiée à préparer l'élection de son champion en vue de la présidentielle de 2017 au sein de l'UMP. Comme on peut le voir sur le site internet de l'organisation électorale, le positionnement derrière le candidat a le mérite, dès sa fondation, d'être explicite¹²¹³.

Plus tôt en 2010, Nathalie Kosciusko-Morizet, alors Ministre de l'Écologie, lance la Fondation ADN (Action Durable pour l'Innovation). Si elle manifeste le souci de représentation personnelle de la Ministre, elle met aussi en évidence une certaine activité d'idées sur différents sujets de société et climatiques¹²¹⁴. Elle se caractérise, entre autres, par une activité importante de séminaires et de colloques comme c'est le cas en 2011 à travers l'événement « L'entreprise aux mains de la génération Y », qui montre l'implication de l'actrice politique, au-delà de ses fonctions de Ministre, dans la dynamique des idées sur les enjeux sociétaux à

¹²¹³ Sur le site internet de Génération France. Lien : <https://www.jfcope.fr/-Generation-France-.html>

¹²¹⁴ Ecouter l'interview de NKM sur France Culture dans l'émission, « *L'invité des matins* ». Lien : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/nathalie-kosciusko-morizet-2>

venir. Si la Fondation ADN ne s'invite pas dans la réflexion pour la présidentielle de 2012, elle prend un tout autre ampleur dans la perspective de celle de 2017 où elle s'inscrit dans le prolongement de sa dynamique électorale¹²¹⁵.

Entre espace de réflexion et de travail et structure d'influence électorale, la fondation ADN, comme beaucoup d'autres, brouille les pistes entre think tank et micro-parti officiel. Ces deux derniers exemples mettent en évidence le rôle de ce type d'organisation dans le financement de la vie politique.

M. Patard y voit en effet des structures dédiées à l'élaboration d'une stratégie de contournement informelle pour financer les micros partis. Les entreprises ne pouvant financer directement les partis, ces dernières peuvent tout de même alimenter en dons conséquents des fondations, créant du même coup une ligne d'alimentation indirecte via des structures intermédiaires associées à des formes d'expertise et de réflexion comme les think tanks¹²¹⁶. Ainsi, au-delà d'un espace de réflexion, le think tank devient selon lui un véritable « label d'opportunité pour les micros partis »¹²¹⁷. Un label d'opportunités multiformes dans la mesure où son existence traduit différentes formes d'utilisations dans l'itinéraire politique de l'acteur. M. Patard voit également dans le détournement dans l'instrumentalisation de l'appellation think tank, au début des années 2010, un risque de détérioration dans la croyance dans le discours officiel des personnels politiques, particulièrement dans la dimension désintéressée de leur démarche et contribuant du même coup à la crise générale de la représentation déjà observée au cours de ce chapitre.

Dans une autre perspective, on assiste en 2014, en marge de l'UMP, à la création du think tank Refonder la Droite, animé notamment par Jonas Haddad et Guillaume Caristan. La formation politique se décrit en avril de la même année sur sa page Facebook comme « un think tank politique, un centre de réflexion et de prospective politique, afin de repenser le logiciel idéologique de la droite pour sortir de la France du déclin. »¹²¹⁸. Il s'agit alors pour ces jeunes aspirants à la conquête électorale, de s'affirmer au sein de l'UMP en mettant en avant leur propension à la réflexion sur des thèmes fortement attachés à la jeunesse et teintés d'une vision prospective (chapitre 8).

¹²¹⁵ Éric MANDONNET, *Primaire à droite : NKM lève des fonds*, *L'Express*, 29/09/2015.

¹²¹⁶ Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence...* Op.cit. p303.

¹²¹⁷ Ibid.

¹²¹⁸ Sur la page Facebook de Refonder la Droite : <https://www.facebook.com/refonderladroite/posts/480690665411055/>

Dans sa composition sociologique et dans ses aspirations à repenser le logiciel idéologique de l'UMP en 2014, Refonder la Droite semble inspirer une autre organisation, le Millénaire. Ce think tank assumé est créé en avril 2018 et animé par William Thay, a lui aussi pour ambition de repenser l'écosystème de pensée au sein de Les Républicains, notamment en invoquant les grands principes gaullistes¹²¹⁹. En parallèle, le think tank intervient comme une plateforme d'expression et de réflexion au service de la carrière politique du nouvel entrant, qui se présentera à peine trente ans, aux élections régionales de 2021 sous l'étiquette LR¹²²⁰.

Ainsi, le phénomène des think tanks de partis à l'UMP puis LR, semble suivre un développement relativement semblable à celui que l'on observe au PS entre les années 2000 et 2010. Le phénomène, d'après les sources, semble par ailleurs s'enclencher en 2006 avec la création de part et d'autre, du think tank Désirs d'Avenir de S. Royal et du think tank Le Chêne de M. Alliot-Marie pour s'épanouir et s'étendre sous différentes formes dès le début des années 2010. Si le l'objet représente une forme d'ouverture thématique et idéologique comme c'est le cas de la Fondation ADN pour N. Kosciusko-Morizet en 2011 ou de Refonder la Droite en 2014, il apparaît aussi comme un élément de réactivation du gaullisme, au moins dans la communication des organisations, avec des formations politiques comme Le Millénaire qui avance l'idée, dans un rapport publié en 12 novembre 2020, vouloir instaurer un Gaullisme du XXIe siècle¹²²¹.

Le think tank de parti trouve ainsi son essor dans sa propension à constituer une voie de contournement multiforme aux vecteurs traditionnels de l'ascenseur en politique. Il représente en premier lieu un espace où l'appellation think tank peut se voir instrumentalisée à des fins électorales, pour porter un candidat voire, pour constituer une passerelle indirecte de financement. Dans le moyen terme, le think tank peut aussi incarner une forme hybride capable de renforcer l'assise politique d'un cadre de parti, constituant d'un côté un laboratoire d'idée plus ou moins actif et de l'autre, permet de consolider et de développer une base de

¹²¹⁹ Pour consulter le site internet du think tank Le Millénaire. Lien : <http://lemillenaire.org/>

¹²²⁰ Marion MOURGUE, *Régionales : les ambitions politiques de William Thay*, *Le Figaro*, 21/03/2021.

¹²²¹ William THAY, Florian GERARD-MERCIER (Dir.), *Pour un Gaullisme du XXIe siècle*, Rapport, Le Millénaire, 12/11/2020. Consultable sur le site internet de Le Millénaire. Lien : <http://lemillenaire.org/rapport-pour-un-gaullisme-du-xxieme-siecle>

militants « éclairés » tout en restant un instrument réactivable en fonction des échéances électorales.

Si l'appropriation de l'objet think tank par les acteurs politique n'est pas systématiquement un travestissement de l'appellation au service d'intérêts personnels, on ne peut nier la place de ce nouvel objet du politique dans la boîte à outil de l'acteur dans le cadre de son itinéraire politique.

Ainsi, entre héritiers des clubs, faux semblants de micro partis et laboratoires d'idées portées vers l'innovation et la prospective, les think tanks de partis constituent, du milieu des années 2000 à nos jours, un vecteur certes périphérique, mais non négligeable du développement de l'appellation think tank au contact de la vie politique française.

CONCLUSION

Dans la perspective générale de compréhension du développement historique de l'objet think tank dans l'Hexagone, ce chapitre peut se lire comme un éclairage sur la place centrale, dans ce processus, du contact avec les partis politiques et les personnels gouvernants. Cette voie d'entrée nous permet d'appréhender le développement d'un groupe de think tanks, si tant est que l'on puisse le nommer comme tel, que l'on désigne « Généralistes » mais que nous affublerons ici de l'adjectif supplémentaire, « à vocation politique ». Les composantes et sous composantes de ce groupe hétérogène traduisent toutes, à des degrés divers, une naissance et une expansion en miroir de la vie politique et nous invite à les conceptualiser comme objets du politique. Ce phénomène paraît d'autant plus important dans la mesure où l'expression « think tank » trouve une véritable voie de popularisation en France dans le courant des années 2010 sous le coup de la médiatisation croissante de ces laboratoires d'idées spécifiques.

Ces think tanks naissent ainsi dans les années 1990, mais prennent leur véritable ampleur durant les années 2000 et 2010, voire, empiètent à l'écriture de ces lignes, sur le début de la décennie 2020. La compréhension de ces différentes entités rappelle en filigrane la difficulté

à cerner l'épaisseur historique du temps présent, ce que nous avons pourtant essayé ici de mettre en évidence en tirant la valeur des héritages avec des clubs et fondations qui se développent sur des dispositifs semblables, légèrement en amont, voire de manière concomitante avec les premiers think tanks qui naissent au sein de ce panel. La Fondation Saint-Simon et la diffusion de ses anciens membres parmi l'écosystème des think tanks en France en représente un bon exemple. Aussi, l'incertitude quant à commenter un objet en cours de développement, d'autant plus à l'occasion d'un travail de recherche précisément élaboré dans le temps de deux campagnes présidentielles, laisse forcément la place à un grand nombre d'incertitudes que nous avons préféré ici assumer en tant que telles plutôt que de faire le choix d'affirmations à l'emporte pièces ou inversement, de mise en abîme.

Ainsi, plus qu'une précision sur le découpage typologique et chronologique des think tanks, notre entreprise vise ici à comprendre les fondements de leur identité au prisme du contexte global développé en première partie de ce chapitre. Le contexte socioéconomique des années 1970 participe en effet à façonner la trajectoire d'idées de ces organisations au prisme d'une modernité réflexive qui tend à modéliser leurs discours et façonner leur pratique entre savoirs et politique. Le contexte en question remet en perspective l'engagement supposé détaché des idéologies de ces organisations qui n'œuvreraient auprès de la décision, ou des aspirants à la décision, qu'au prisme du diagnostic et de la prospective neutre qu'elles observent sur les mutations sociétales, présentes ou en devenir.

Pourtant, nier leur absence et leur neutralité dans les mutations idéologiques contemporaines relèverait, dans le cadre d'une étude historique, d'une erreur fondamentale. Bien au contraire, il semble en effet qu'à la lecture de leurs trajectoires, la dénégation des idéologies manifestées par la majorité de ces think tanks ne témoigne que de leur propension à alimenter les systèmes de pensées à vocation modélisatrice qui se développent entre le dernier quart du XXe siècle et le début du XXIe.

Si les think tanks ne se positionnent que très rarement dans l'exacerbation du souverainisme ou la défense des thèses marxistes, délaissant de manière générale les systèmes de pensées héritiers du XXe siècle, ils font perdurer, sous les formes hétérogènes du XXIe siècle, l'application systémique du libéralisme. Ils répondent ainsi des bouleversements qui animent les forces politiques qui alternent au pouvoir depuis le milieu des années 1980. De ce fait, on reconnaît la propension de l'écosystème étudié à subir la critique quant à contribuer à la

diffusion d'une forme de pensée unique par sa capacité à s'inscrire pleinement dans les mutations en cours plutôt qu'à incarner des agents à contre-courant.

Ainsi, les think tanks généralistes à vocation politique connaissent une expansion majeure en France après la présidentielle de 2007 par leur investissement plus massif au sein et en périphérie des appareils de campagne des candidats et des partis, particulièrement en occupant leurs vides cognitifs, l'espace médiatique et en de rares occasions, en renouvelant les pratiques de la politique.

Les think tanks à vocation politiques observent ainsi la prétention, par leur ancrage affirmé au sein de la société civile à travers laquelle ils justifient leur existence, à intervenir dans le champ politique tout en restant dans une posture de distanciation vis-à-vis de ses agents traditionnels : présidentiables, ministrables, équipes de campagnes, partis représentés au pouvoir. Ils représentent peut-être plus l'idée de perpétuation, tant dans les idées que dans les différents profils de leurs agents, que de véritables forces transformatrices issues de la société civile organisée.

À ce titre, nous touchons à ce stade de la réflexion à une certaine limite de l'étude des think tanks en France en se concentrant essentiellement sur les organisations pourvues d'un titre à parler et d'un éclairage national. Qu'en est-il en effet de l'appartenance des think tanks à la société civile organisée, notamment parmi les généralistes à vocation politique, en marge des poids lourds nationaux que nous nous sommes réduits à étudier ici ?

Une grande partie des think tanks observés dans cette étude appartient en effet à une catégorie mineure par son faible rayonnement et minorée par la moindre importance qu'elle occupe dans la majorité des études et observations générales sur le sujet. Dans cet ensemble des moins visibles, nous avons pris le parti de nous intéresser aux think tanks associés à la jeunesse et aux think tanks à vocation territoriale pour comprendre une bifurcation non négligeable du développement de l'appellation think tank en France au XXI^e siècle.

CHAPITRE 8

Le think tank à l'épreuve de la génération et du territoire *Les mineurs et minorés¹²²² dans l'histoire du développement des think tanks français au cœur de la société civile (de 2000 à nos jours)*

INTRODUCTION

Poser la problématique des think tanks comme composante de la société civile induit, comme on a pu le voir (chapitre 1 et 2), un certain nombre d'interrogations sur leur représentativité, mais aussi d'enjeux relatifs à leur identification.

Notre première intention pourrait se résumer à tenter de périodiser à partir de quand nous pouvons considérer ces organisations comme partie prenante de la société civile organisée dans l'acception proposée par Robert Lafore en 2019, soit comme « l'ensemble des formes collectives qui émanent des acteurs sociaux dans un espace civil ouvert et pluraliste »¹²²³. Le think tank apparaît comme l'une des émanations de la société civile dans le cadre de l'État-Nation démocratique, particulièrement à partir du début des années 1990, moment où le phénomène se développe dans son acception politique et généraliste.

On pourra se demander dans quelle mesure l'expression constante de la société civile comme lieu d'appartenance et espace d'engagement pour la majorité des think tanks étudiés, contribue à nous interroger sur la valeur même de leur représentativité au niveau de la société. Que traduit en effet l'engagement des think tanks au miroir de la société civile ? De quelle manière, aussi, cette forme d'organisation entre vocation scientifique, participation

¹²²² Christine BOUNEAU, Nicolas PATIN (Dirs.), *La société civile organisée contre l'Etat (France, Europe, du XIXe siècle à nos jours. La question des mineurs/minorés/minorisés*, MSHA, 2020.

¹²²³ Christine BOUNEAU, Robert LAFORE (Dirs.), *La société civile contre l'État. Tout contre*, Éditions Bord de l'eau, 2020, Bordeaux, p11.

citoyenne et influence sur la décision, contribue-t-elle à structurer la société civile sous un angle original ?

Ces différents points soulèvent, pour une majorité d'organisations étudiées au cours de la présente étude, un certain nombre de critiques se concentrant essentiellement sur le partage d'intérêts qu'elles observent avec les différents espaces décisionnels avec qui elles sont en contact et avec qui elles partagent une sociologie commune. Le think tank est ainsi souvent marqué par une logique d'identification relativement binaire, tantôt comme un espace de contre-pouvoir et d'affirmation de la société civile dans l'influence et la construction des politiques publiques, tantôt comme une simple extension du/des pouvoir(s) dont ils partageraient le vocabulaire, la sociologie et les intérêts¹²²⁴.

Dans la droite ligne de ce propos, nous pourrions également nous interroger sur ce et ceux qu'ils entendent représenter derrière l'avatar de l'intérêt général – comme prolongement naturel de leur appartenance à la société civile – affiché comme assurance de désintéressement de la pensée. Sans forcément paver le développement des think tanks français de mauvaises intentions, les différentes trajectoires de leur développement traduisent une connexion idéologique et organique avec les sphères décisionnelles (économiques et politiques) et par là même dominantes. S'ils ne sont pas systématiquement la reproduction des pouvoirs et plus particulièrement de l'État, le fait de graviter autour de la décision nécessite pour les think tanks jusque-là observés d'en adopter les codes et discours et de n'agir que très rarement en agents subversifs (chapitre 7).

Pour autant, on ne peut penser l'objet think tank qu'à travers ses relations d'entrelacement de différents univers sociaux, dont les pouvoirs et médias constituent des composantes non négligeables, sans pour autant nier son autonomie relative vis-à-vis de ces différentes sphères. Le think tank, dans ce croisement de paramètres, produit en effet ses propres dynamiques, aussi difficiles soient-elles à saisir.

À ce titre nous observerons, au moins en partie, toujours dans le cadre général des dynamiques produites par la société civile organisée proposé par R. Lafore¹²²⁵, que l'objet think tank peut se penser comme la manifestation d'une force de regroupement agissante

¹²²⁴ Geoffrey Le GEUENS, *Idéologie et hégémonie, La classe dirigeante au prisme des think tanks*, Quadreni, n°70, Automne 2009, p69-77.

¹²²⁵ Christine BOUNEAU, Robert LAFORE, *La Société civile...* Op.cit. p11.

partiellement indépendante et capable de rentrer autant en complémentarité qu'en concurrence avec le politique, tout en étant animé par la volonté de dépasser les idéologies.

Comme on l'a vu, le think tank, lui-même producteur et alimentateur d'idéologies et acteur de la sphère politique, s'identifie pourtant régulièrement en dénégation de ces deux notions sur le principe de l'impuissance manifeste des politiques en place à régler les problématiques de la cité, et l'incapacité des idéologies à produire un cadre sociétal pertinent pour penser l'État démocratique moderne.

Ainsi, nous n'avons jusque-là traité que des laboratoires d'idées dominants dotés d'un titre à parler suffisant pour s'immiscer dans les rouages de l'État, des partis et des entreprises. Cependant, on note également la présence d'un certain nombre d'organisations revendiquant le titre de think tank, qui en observent un grand nombre de pratiques et de caractéristiques sans pour autant bénéficier du fameux label analysé en chapitre 2 de cette thèse, ou encore des mêmes connexions politiques et économiques que leurs homologues d'envergure nationale.

C'est dans ce cadre que nous observerons un panel d'organisations que nous jugerons mineures voire, minorées dans l'histoire des think tanks, dans la mesure où elles ne bénéficient pas de la même visibilité que leurs homologues, ni des mêmes moyens. Leur composition sociologique diffère également, dans de nombreux cas, de leurs homologues « aînées ».

Ce panel d'organisations se développe à partir du début des années 2000 et connaît sa pleine expansion à partir de 2010. Elles n'en constituent pas moins des émanations organisées de la société civile, affublées de la même appellation, mais adoptant pourtant des dynamiques sociologiques ainsi que des contextes historiques et géographiques de développement bien différents. Par cette approche, l'objet think tank exprime d'autant plus les sociétés civiles, notion mise au pluriel par Michel Offerlé en 2004¹²²⁶. Elle nous renvoie en effet à une observation tripartite de cette dernière, entre les entrepreneurs non-étatiques observés dans une acception particulièrement large (sociaux, culturels ou économiques), la société civile organisée et institutionnalisée, reconnue comme partenaire des pouvoirs publics ou qui cherche à l'être, et enfin les groupes ou entrepreneurs individuels protestataires ne cherchant

¹²²⁶ Michel OFFERLÉ, *Sociologie de la vie politique française*, La Découverte, Paris, 2004, p83-102.

pas ou ne parvenant pas à être reconnus par les pouvoirs publics ou les associations ayant pour vocation d'intervenir auprès de leurs adhérents et/ou au sein de l'espace public¹²²⁷. Nos think tanks, se situent le plus souvent à la jonction entre forme organisée de la société civile en voie d'institutionnalisation et cherchant à intégrer le débat public par différents moyens, tout en internalisant la question de l'intérêt général au cœur de leur dynamique de pensée et d'action. Parfois en dénégation de la politique ou très critiques vis-à-vis de l'État, ils ne visent pas pour autant à se positionner en marge de ces sphères par leur prétention à jouer au contact des institutions et surtout à vivre de leurs vides cognitifs.

C'est à travers cette ligne que nous entendrons aborder ici le sujet des think tanks mineurs et minorés, au miroir d'une forme plurielle de leur appartenance à la société civile organisée ou en voie d'institutionnalisation, mais aussi, à travers un faisceau de pratiques et d'influences communes à leurs homologues nationaux. Nous les considérons ici comme mineurs, par leurs financements, bien moins conséquents voire inexistant, et logiquement, de leur plus faible portée nationale¹²²⁸. Nous les considérons également comme minorés par leur absence quasi complète de reconnaissance par leur non labellisation, à l'exception de certains d'entre eux, et d'une absence totale de prise en compte dans les différentes études observées sur le sujet.

Cette partie de nos travaux se concentre ainsi sur la volonté de prendre en compte ces think tanks, non pas comme des organisations majeures dans le mouvement de reconnaissance et de proto-institutionnalisation de l'objet think tank, mais particulièrement importantes dans les mutations historiques liées au développement de l'objet en France.

Ainsi, nous aborderons le cas de ces think tanks mineurs et minorés, appartenant eux aussi au vaste champ de la société civile organisée, dans le cadre de deux perspectives. Premièrement, nous nous consacrerons ici à la montée en puissance au cours des années 2010 des think tanks associés à la jeunesse et animés par cette dernière. Ce biais d'approche nous permettra, au-delà du souci d'intégration dans l'histoire des « moins visibles » (pour ne pas dire des invisibles), à comprendre l'objet à travers d'autres perspectives. L'approche, sous l'angle générationnel semble en effet essentielle à prendre en compte dans la compréhension du think tank comme passerelle d'entrée en politique et comme voie de contournement du

¹²²⁷ Ibid.

¹²²⁸ Bien que ce ne soit pas le cas pour une minorité d'entre eux qui parviennent à tirer profit de leur marginalité par rapport à l'écosystème général observé dans ces travaux de thèse.

militantisme traditionnel à l'instar des think tanks de plus grande envergure. Pourtant, l'analyse des discours et représentations des acteurs et actrices intéressés par la question montre que cet engagement ne recouvre logiquement pas les mêmes motifs et dynamiques. Au même titre que les Sciences Humaines et Sociales envisagent cet angle d'approche, souvent par le biais de l'antenne jeune du parti politique ou du syndicat, ce mouvement s'observe aussi à l'échelle de certaines organisations usant de l'appellation think tank, beaucoup moins connus que les grandes fondations observées pour majorité dans ce travail de recherche. L'objet est ainsi interrogé au prisme de l'expérience qu'en vit et réalise une tranche de la population, souvent étudiante ou à peine trentenaire. Le think tank intervient ici comme un espace/moment, d'acculturation au politique.

Cet angle d'approche nous permettra ainsi d'observer à la fois d'autres formes d'appropriation de l'objet think tank, mais aussi d'observer la réalité d'organisations moins importantes en termes de moyens et de rayonnement national. Ce mouvement s'observe particulièrement bien à partir de la fin des années 2000 à nos jours, bien qu'il n'ait pas encore connu de véritable explosion.

Cependant, nous changerons de thème sans pour autant changer de cap en seconde partie de ce chapitre, en tentant de comprendre le mouvement qui s'opère réellement à partir du milieu des années 2010 et qui répond à la territorialisation des think tanks. Il s'agit bien ici de se pencher sur des organisations qui certes, naissent en dehors de l'Île-de-France, mais aussi de considérer du même coup dans quelle mesure elles proposent un ensemble de pratiques et ou de réflexions différentes de leurs homologues nationales.

Au-delà du changement d'échelle géographique qui voit une multiplicité d'organisations émerger au sein des territoires, ce mouvement témoigne d'un ancrage d'organisations nouvelles, parfois quasi inconnues de la sphère nationale, se voulant au cœur des enjeux politiques territoriaux. Approche particulièrement récente, nous n'observerons ici qu'une vision très partielle du phénomène pour causes de sources et témoignages relativement lacunaires. Cependant, elle vise à mettre en évidence les pistes d'une étude possible de ce type de laboratoires d'idées dans le cadre large des organisations politiques associées à l'objet territoire en France.

Cet angle d'approche témoigne ainsi d'une volonté de mettre en histoire ce versant particulièrement actuel des think tanks français, mais pourtant constitutif de son identité et

des formes les plus récentes des voies de développement de l'objet. Les think tanks à vocation territoriale, souvent construits comme entités généralistes et à vocation politique, pourrait ainsi, à terme, être pleinement considérés comme des objets intermédiaires constitutifs de la géographie politique de la France et étudiés comme tels, bien que pour l'heure, il semble difficile de les envisager de la sorte au regard d'un trop faible recensement. Aussi, nous aborderons le développement territorial des think tanks au prisme d'organisations plus anciennes et très spécialisées comme c'est le cas à partir de 1967 à travers l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime dont l'étude de cas révèle une situation originale de l'appropriation de l'objet think tank par ce qui ressemble alors à une société savante à Marseille.

Nous aborderons ainsi ces émanations de la société civile organisée sous deux angles différents, mais semblables en de nombreux aspects (voire en correspondance directe¹²²⁹), dans les perspectives de développement de l'objet think tank à travers ses trajectoires moins visibles à partir des années 2000 tout en mettant en évidence, en de rares cas, des effets de filiation plus lointains.

I. Entre nouvelle forme d'acculturation au politique et espace de participation à la politique : le cas des think tanks associés à la jeunesse

1) L'intégration de la dimension générationnelle dans la mise en histoire des think tanks

Prendre le parti pris des mouvements mineurs et minorés revient ici à faire une place, dans la trajectoire historique des think tanks français, aux organisations moins médiatisées et moins influentes sur la scène nationale. L'angle générationnel, dans une approche de ce type, revient à décentrer le propos des organisations « mères » pour comprendre le développement périphérique, parfois par effet de mimétisme ou d'essaimage, de création d'organisations

¹²²⁹ On remarquera en effet que de nombreux think tanks à vocation territoriale peuvent aussi intégrer, dans une certaine mesure, les caractéristiques des think tanks associés à la jeunesse. La réciproque est également vraie. Cependant, nous avons ici pris le parti de scinder les organisations par les différents choix thématiques et formes organisationnelles adoptés par leurs principaux agents.

animées par des publics considérés comme appartenant au vaste ensemble de ce que nous appelons « jeunesse » et que nous détaillons dans la suite de notre propos. Il convient d'observer dans quelle mesure le think tank constitue à la fois une instance de socialisation à la politique tout autant qu'un moyen de contournement de ses espaces traditionnels, partis ou syndicats. L'objet intervient alors, par sa vocation à structurer la société civile, comme un espace d'intermédiation entre le citoyen en formation et l'arène politique à proprement dite. Ainsi, nous nous intéresserons en premier lieu à la manière d'intégrer le biais générationnel dans l'objectif d'un travail visant à historiciser la question des think tanks en France, quitte à basculer dans le temps présent de ses acteurs et actrices en formation.

a) Pourquoi aborder la dimension générationnelle ?

Comment aborder l'opérabilité du biais générationnel au regard de notre objet d'étude ? L'ouvrage issu de la thèse de Vincent Drouin sur les générations et la politique publié en 1995 reflète bien les enjeux de l'utilisation du concept dans l'ensemble des sciences sociales. Le mot, polysémique, renvoie par ailleurs à deux concepts différents, celui de la filiation déterminée par la succession enfant/parents/grands-parents et celui de la contemporanéité qui comprend un nombre d'individus ayant la même ancienneté dans un même espace social et géographique à un moment donné¹²³⁰. Nous nous retrouverons ainsi dans les termes posés par la seconde acception dans la mesure où nos think tankers, s'ils évoluent à travers une classe d'âge relativement large¹²³¹, partagent un même espace géographique et une ancienneté relativement proche dans leurs processus respectifs d'entrée en politique et d'expérimentation du think tank. On peut ainsi se demander, dans l'ensemble des think tanks observés, s'ils peuvent tous s'observer au prisme de la même génération ? Que dire en effet lorsqu'on se penche sur le cas de Guillaume Klossa, jeune fondateur d'Europanova âgé de 31 ans en 2003, comparé à certains de ses homologues, qui naissent au cours des années 2010 et qui se situent pourtant dans un univers aux structures sensiblement communes, mais pourtant animés par des acteurs encore en étude (entre 20 et 25 ans) ? Pour autant, ils partagent tous une structure solide, celle d'un processus d'acculturation au politique opérant

¹²³⁰ Vincent DROUIN, *Enquêtes sur les générations et la politique*, 1958-1995, Paris, l'Harmattan, 1999, p8.

¹²³¹ Nous observons en effet une fourchette d'âge allant de 23 à 31 ans parmi les acteurs et actrices observés dans notre panel.

entre les années 1990 et 2010, à travers un certain nombre de ruptures majeures : chute de l'URSS, conscientisation des enjeux climatiques, accélération du processus de mondialisation, développement puis régression du processus de construction européenne, crise économique et écologique structurelle... Les mutations de la fin du XXe et de ce début du XXIe permettent de dire que la jeunesse se déroule dans cette tranche chronologique ne s'est véritablement pas construite dans le même monde que les générations précédentes. Elle partage ainsi à la fois des événements rassembleurs, une communauté d'âge et plus généralement une communauté d'appartenance¹²³². Aussi, nous observerons que les jeunes *think tankers* recensés partagent souvent une culture intellectuelle commune et des parcours relativement communs, marqués notamment par des parcours universitaires particulièrement sélectifs.

Notre objet se pense ainsi à travers plusieurs perspectives en prenant en compte, l'âge, le partage d'une culture intellectuelle et d'un cadre sociétal et mondial commun et dans cet ensemble, le partage de l'expérience *think tank* comme mode d'acculturation au politique et à la politique, mais aussi comme moyen de contournement de cette dernière.

Les *think tankers* peuvent ainsi s'observer à travers les fameuses « unités générationnelles » proposées par Karl Mannheim. Ce dernier montre en 1928 dans *Le problème des générations*, que l'âge seul ne constitue pas un élément suffisant pour déterminer une génération. Il réfléchit plutôt à travers une déclinaison de quatre unités ; la génération potentielle, l'ensemble générationnel, l'unité de génération et enfin le groupe concret¹²³³. Pour que naisse une génération, les conditions d'une situation exceptionnelle seraient ainsi *sine qua non*. En cela, elle correspond à un ensemble générationnel duquel on pourrait distinguer des « unités générationnelles ». Les minorités actives de jeunes engagés et militants, soit les éléments plongés dans les événements y constitueraient des « groupes concrets ». Ces fameux groupes constituent ainsi « Les noyaux des unités de génération et sont l'expression plus ou moins adéquate de la situation de génération concernée »¹²³⁴. La question quant à savoir si les jeunes *think tankers* constituent le noyau dur de la génération issue des années 1980 et des années 1990 reste encore à déterminer dans la mesure où l'histoire ne permet pas de mesurer la totalité de leur portée. L'état des lieux depuis ces vingt-cinq dernières années

¹²³² Voir, Jean-François SIRINELLI, *Génération, Générations, Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n°98, 02/2008, p113-124.

¹²³³ Karl MANNHEIM, *Le problème des générations*, (1928), traduit par Gérard Mauger, Nathan, 1990.

¹²³⁴ Ibid.

permet pourtant d'affirmer qu'il s'agit bien là d'un groupe concret, avec ses disparités, parfaitement représentatif d'une minorité active incarnée par une élite intellectuelle jeune et soucieuse du façonnement de la cité. Si certains parmi eux militent au sein de partis ou œuvrent dans des associations parallèles, l'expérience think tank constitue une opportunité supplémentaire tout à fait singulière pour penser et agir sur le politique.

Cette partie de notre étude invite également à se pencher sur une partie des jeunes élites intellectuelles et de leur trajectoire dans le processus de socialisation politique, ici en passant par l'expérience think tank qui, comme on le verra, façonne des parcours aux profils multiples. En 1988, Jean-François Sirinelli croise question générationnelle et groupes intellectuels en se penchant spécifiquement sur le groupe restreint des Khâgneux et normaliens de l'entre-deux guerres, une génération née aux alentours de 1905 et particulièrement marquée par des idéaux pacifistes¹²³⁵. De cette manière, nous tenterons d'aborder le socle commun qui nous permet ici d'identifier les think tanks associés à la jeunesse en tant que groupe à part entière dans l'histoire du développement des think tanks en France, mais aussi de consulter leurs représentations et aspirations dans ce processus de mise en contact avec les différentes arènes politiques.

S'ils n'impulsent pas forcément les grands changements sociétaux au vu de l'influence relativement faible de leurs structures, les jeunes think tankers aspirent indéniablement à y participer et peuvent s'observer au prisme de leur potentielle insertion dans les mutations sociétales et politiques à venir. Ainsi nous avons tenté ici d'analyser le rôle du think tank et de son expérience vécu dans ce vaste processus d'entrée et de socialisation à la politique. Nous nous intéresserons ainsi à cette jeune minorité agissante, petit isolat dans un ensemble générationnel relativement vaste, en essayant de comprendre la singularité de l'expérience think tank et ses effets socialisants et valorisant dans des parcours socioprofessionnels où l'intégration au politique joue un rôle majeur.

Il ne s'agira donc pas pour nous d'appréhender la « clef générationnelle » comme le souligne Jean Pierre Azéma¹²³⁶, dans la mesure où la génération n'explique que partiellement le phénomène. Pour autant, on ne peut s'émanciper de son importance dans le

¹²³⁵ Jean-François SIRINELLI, *Générationnelles intellectuelles, Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux guerres*, Fayard, Paris, 1988.

¹²³⁶ Jean-Pierre AZÉMA, *La clef générationnelle*, Revue Vingtième siècle, n°22, avril-juin 1989.

développement et la formalisation des think tanks associés à la jeunesse. Le groupe et ses actions interviennent comme un élément de définition de cet objet tout en renvoyant aux grandes dynamiques et sujets prégnants durant la période prise en compte.

b) Un monde en commun et une culture partagée

Si la chronologie de la création des structures associées à la jeunesse ne comprend que dix-huit années (2003-2021), la jeunesse en question a évolué dans le contexte des années 1980 et 1990 avant de développer son expérience en think tank. Pour qu'elle constitue une génération, il y a nécessité d'appréhender le contexte dans lequel elle s'est construite¹²³⁷. Nous comprenons ici trente-six années de bouleversements globaux dont l'impact a été déterminant sur la génération ayant atteint maturité politique en ce début du XXI^e siècle.

Comme on a pu le voir, les quatre dernières décennies inaugurent une période de transformations politiques, économiques et sociales sans précédent (chapitre 7), toutes structurelles dans la construction de nos différents agents. On peut compléter ce panorama économique et idéologique en changement par les mutations profondes observées sur le plan essentiellement social. Dans leur tableau de la France observé en 2012, Emmanuel Todd et Hervé le Bras traitent entre autres des mutations situées à partir de la décennie 1980. Ils évoquent alors une transition trop rapide ayant profondément bouleversée, non seulement les dynamiques économiques en place par l'avènement de la tertiarisation, mais aussi l'évolution accélérée des mentalités comprises à travers le triptyque éducation, religion et mœurs¹²³⁸. Sur le plan social, la génération de l'ensemble de nos think tankers est concomitante de cette période de « décollage éducatif » perceptible entre 1981 et 1995, moment où la proportion de bacheliers passe de 17,8 à 37,2%¹²³⁹. Cet élargissement de l'accès au baccalauréat se double d'un allongement de la durée des études et d'un accroissement conséquent de la population étudiante. Ainsi entre 1990 et 2009 la population dans le supérieur aurait augmenté de 600000 personnes¹²⁴⁰, intensifiant de fait les enjeux autour de

¹²³⁷ Voir, Ludivine BANTIGNY, *La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours*, Seuil, 2013

¹²³⁸ Emmanuel TODD, Hervé LE BRAS, *Le mystère français*, Seuil, paris, 2013, p8.

¹²³⁹ Ibid. p10.

¹²⁴⁰ DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), *Emploi des jeunes : synthèse des données relatives à l'emploi des jeunes et à leur insertion*, n°66, novembre 2011.

ce groupe particulier au sein de la société. L'ensemble ou presque de la population étudiée, souvent issue de grandes écoles, de Sciences Po ou d'autres filières universitaires, appartient à cette élite.

A ces changements sur le plan de l'éducation, nous ajouterons le poids important du bouleversement des mentalités à travers la révolution des mœurs, le développement des libertés et des activités professionnelles chez les femmes ou encore, la disparition progressive du catholicisme actif. Il en va de même concernant le changement du rapport au mariage, à la conception ou à l'homosexualité. Les changements traversés au cours de ces années sont nombreux et ne pourraient être approfondis en une seule étude. Cependant, ils imprègnent définitivement les productions et activités de think tanks généralistes et ayant systématiquement une vocation politique.

Ainsi, dans la compréhension de ce groupe, nous prenons en compte l'importance de la recomposition des cultures politiques en France durant ces années. Au même titre que Pierre Brechon, Annie Laurent et Pascal Perrineau, dans leur ouvrage collectif publié en 2000, *Les cultures politiques des Français*, nous comprendrons le terme comme un sous ensemble de la culture, cette dernière étant définie par « une manière de penser, de sentir et d'agir »¹²⁴¹. Chercher les cultures politiques de ce type d'acteurs revient à comprendre en partie les moteurs de leurs actions au sein de structures en périphérie du système politique classique. Selon nos auteurs, trois mouvements sont à prendre en compte dans les transformations politiques depuis les trois dernières décennies. Le premier correspond à l'individualisation et la distanciation du citoyen par rapport aux « allégeances collectives traditionnelles »¹²⁴². La distance vis-à-vis du parti politique (pas systématiquement) ou au moins une volonté de participation au politique en dehors de ces cadres habituels chez les think tankers répond en partie à cette dynamique. Le second mouvement correspondrait à l'impact lié à l'ouverture de l'économie et de la société à la scène internationale, nous renvoyant de fait aux problématiques liées à la mondialisation : (dé)construction européenne, amplification des flux migratoires, développement d'une économie internationalisée... Cet effet induit un regard différent des jeunes issus de ce que l'on pourrait considérer comme appartenant à la génération 1985-1995. Enfin, les auteurs mentionnent une tendance lourde de la fin du XXe

¹²⁴¹ Pierre BRECHON, Annie LAURENT, Pascal PERRINEAU, *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Science po, 2000, p11.

¹²⁴² Ibid. p13.

siècle qui voit l'avancée globale de la tolérance¹²⁴³, élément caractérisant l'ensemble des structures concernées par cette partie de l'étude. Ces dernières décennies inaugurent aussi l'imprégnation dans les consciences et les cultures politiques des enjeux environnementaux ramenant, nous le supposons, à une forme de retour subit à l'être collectif après une longue période où domine l'individualisme. L'exercice du gouvernement est marqué par cette question dès le début des années soixante-dix avec la nomination de Robert Poujade au nouveau ministère de la protection de la nature et de l'environnement. Cependant, le sujet prend une place de plus en plus centrale dans le jeu politique, que ce soit par la présence de personnalités écologistes telles que René Dumont aux élections présidentielles de 1974, mais surtout l'ancrage de l'écologie dans le paysage politique de partis consacrés à la question à partir de la fin des années soixante-dix¹²⁴⁴. Nous ne reviendrons pas sur les différentes évolutions du parti et de son rapport à la gauche et à l'Europe, de ses victoires et défaites. Toujours est-il que la présence d'un parti régulier et de personnalités marquantes pour le mouvement ont contribué en grande partie à l'instauration de l'écologie comme culture politique française depuis ces quarante dernières années tout en instaurant l'écologisme, dans toutes ses composantes, comme idéologie en cours de développement dans l'espace hexagonal.

Pour terminer sur ce panorama des mutations politiques majeures au cours de ces dernières décennies, nous mentionnerons le retour récent du PS à l'exercice du pouvoir en 2012. Il paraît nécessaire d'insister sur cet élément pour plusieurs raisons. La première repose sur le fait que de nombreux think tanks de jeunes sont fondés à partir de 2009 et se développent après 2012, et que parmi eux, une part importante est identifiée à gauche : Cartes Sur Tables, Terra Nova étudiants, Europanova et l'agora jeune en Europe, tout autant qu'elle marque par sa propension à basculer dans le mouvement En Marche à l'horizon de la campagne politique de 2017. Elles font ainsi partie intégrante de ces structures à sensibilité social-démocrate dont

¹²⁴³ Ibid.p14.

¹²⁴⁴ On mentionnera la présence du parti Ecologie 78 aux législatives. Les verts, par le biais de leurs représentants Dominique Voynet et Guy Hascouët, se livrent à l'exercice du pouvoir sous le gouvernement Jospin à partir de 1997. Enfin, la présence d'événements et de grands traités internationaux marquants autour de différents enjeux liés à l'écologie ont permis de développer un sentiment d'interdépendance entre les différentes nations en matière de développement durable ; conférence de Rio en 1992, sommet de la terre ou « Rio+5 » à New-York en 1997, protocole de Kyoto la même année, le dernier événement en date s'étant incarné à travers la conférence of partis ou Cop21 en 2016 à Paris. La responsabilisation au niveau individuel pour l'ensemble des peuples impliqués a ainsi été renforcée. Ce point est d'autant plus renforcé par la montée en puissance de mouvements et personnalités associés à la jeunesse affiliés à l'écologisme durant la seconde moitié des années 2010.

l'identité est bouleversée au cours des années 2010. Il est ainsi intéressant de voir dans quelle mesure l'arrivée du PS au pouvoir puis l'élection d'E. Macron en 2017, ont pu orienter ou favoriser les dynamiques de production ou de rapport au pouvoir de ces organisations. Plus récemment, des think tanks comme Gauche Libre, dans l'extension de la structure électorale « Les jeunes avec Macron » fondé en 2015, intègrent bien l'idée du basculement facile de ces think tanks vers les tendances affichées transpartisanes articulées autour de la combinaison pratique du social-libéralisme (chapitre 7). En parallèle, on observe, comme avec le Millénaires, des think tanks nostalgiques du gaullisme et volontaires pour en adapter une formule « 2.0 » structurées autour des enjeux du XXIe siècle, là encore en affichant un dépassement supposé des conceptions de droite et de gauche, reprenant la fameuse phrase du Président de Gaulle sur l'identité politique de la France¹²⁴⁵.

Les think tanks associés à la jeunesse reconnaissent ainsi une vocation généraliste et politique affirmée. Ils se situent également à travers leur propension à afficher un surpassement des clivages gauche-droite par l'affirmation de positions non doctrinales soit associées au social-libéralisme, soit, dans de plus rares cas, dans la réanimation d'une forme de gaullisme censé redonner ses forces à la France dans un monde en mouvement. Quelles que soient les positions affirmées, cet angle d'approche traduit une volonté d'engagement politique dans un contexte idéologique mouvant pour une partie de la jeunesse soucieuse de s'inscrire dans la réflexion et l'action politique.

c) L'étude des mouvements de jeunesse dans la vie politique

L'intensité de la création des think tanks associés à la jeunesse varie entre 2003 et 2021 en fonction du contexte politique national, particulièrement des différents épisodes électoraux. La prise en compte des moments critiques et des thèmes récurrents de l'histoire politique française et européenne de ce début du XXIe siècle est donc essentielle à prendre en compte : montée du front national, passage du parti socialiste au pouvoir, ralentissement voire remise en cause de la construction européenne, volonté d'approfondissement démocratique... etc.

¹²⁴⁵ On pourra faire référence ici à l'entretien du 15 décembre 1965 entre le Président de Gaulle et Michel Droit entre les deux tours de l'élection présidentielle. Le président de Gaulle prononce alors la phrase suivante, devenue célèbre : « La France, c'est tout à la fois. C'est tous les Français. C'est pas la Gauche, la France... C'est pas la Droite, la France... ».

Loin d'être étrangers à la plupart de ces questionnements, les laboratoires d'idées français s'en sont emparés au cours de ces dernières années et tendent à faire valoir leurs voix. Les think tanks associés à la jeunesse aspirent au même titre que leurs aînés à faire valoir leurs propositions. Cependant, l'appartenance à une classe d'âge particulière, un groupe socio-culturel à fort enjeux politiques (internes et externes) ou encore à une forme « d'état d'esprit », induit la prise en compte pour l'historien de particularités essentielles. En cela, un retour sur la méthodologie et les travaux déjà réalisés sur les organisations politiques de jeunesse semble plus que nécessaire.

L'intérêt croisé pour les études d'histoire autour de la jeunesse et de l'engagement politique se développe depuis le début des années 1990. Il reflète une forme d'engouement pour une catégorie d'âge qui renvoie à un état d'esprit différent de celui des aînés. Sur le plan du militantisme, le terme renvoie plutôt à la démarcation entre les organisations mères des partis politiques représentées majoritairement par un public de plus de 35 ans et celles constituées de jeunes d'un maximum de 28 ou 30 ans. Ainsi l'histoire de la jeunesse engagée a été largement étudiée à travers ses organisations structurantes : partis, syndicats et associations.

Le développement et la visibilité de l'histoire politique des mouvements de jeunesse s'est d'abord réalisé autour de moments clés. Le colloque de 1992 organisée par le CNRS et encadré par Nadine Josette Chaline, Francis Demier et Gilles le Béguec, « La jeunesse et ses mouvements », montre déjà un intérêt particulier pour cette classe d'âge sur une unité de temps relativement large (du XIXe au XXe siècle) tout en restant dans le cadre de la société française. La jeunesse est ici comprise comme un groupe socio-culturel reconnaissable¹²⁴⁶ aux marqueurs identitaires propres. Ses aspirations politiques et les manifestations de son engagement suscitent d'autant plus l'intérêt des chercheurs en SHS. Entre 1994 et 1997, se déroule un séminaire franco-Italien organisé par la LUISS qui prend pour focale le rôle des mouvements de jeunesse dans la formation de la classe politique européenne de l'après-guerre. Si l'amplitude temporelle est déjà plus réduite, le sujet s'affine par le lien établi entre les formations de jeunes et le développement considérable d'une catégorie d'acteurs politiques nouveaux à l'échelle de l'Europe.

On mentionnera également de nombreux travaux entre la toute fin des années 1980

¹²⁴⁶ Alfred SAUVY, *La montée des jeunes*, Calmann-Levy, Paris, 1959.

et les années 1990 sur les sujets croisés de la jeunesse et de la politique. C. Cholvy et Y.M. Hilaire, en 1988, travaillent par exemple sur la question de la sociabilité juvénile chrétienne et juive entre 1789 et 1969¹²⁴⁷. A l'aspect organisationnel des mouvements de jeunes se greffe ici une forte dimension confessionnelle. Les jeunes générations constituent ainsi un chantier historique à part entière foisonnant.

La propension des think tanks à se revendiquer du progressisme et de la social-démocratie nous ramène également à l'héritage des gauches et détermine un lien direct avec les travaux de Christine Bouneau sur les mouvements de jeunesse socialiste aux XIXe et XXe siècles¹²⁴⁸ et plus généralement ceux engagés par le Centre d'Études des Mondes Moderne et Contemporain de l'Université Bordeaux Montaigne sur la jeunesse et les élites¹²⁴⁹. Sans rentrer en filiation directe avec ces différents travaux, cette étude naît en partie du pôle historique bordelais et des axes qui y sont développés depuis un certain nombre d'années, tout autant qu'ils s'inscrivent dans les axes de recherche de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine et du programme de recherche SCOR (Figures et Métamorphoses de la Société Civile Organisée)¹²⁵⁰.

Ainsi, nous avons pu déterminer plusieurs méthodes d'approches pour situer et analyser ces think tanks « hors cadres », notamment en se référant à la classification proposée par Gilles Le Béguec qui détermine quatre profils d'organisations :

- Mouvements liés à un parti aîné.
- Organisation indépendante de la formation adulte.
- Les organisations d'inspirations confessionnelles.
- Les mouvements appartenant à la jeunesse étudiante et autres associations à caractère socio-professionnel.

¹²⁴⁷ Gérard CHOLVY, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France, (XIXe-XXe)*, Paris, le Cerf, 1999.

¹²⁴⁸ Christine BOUNEAU, *Habilitation à diriger des recherches; Figures et métamorphoses du groupe au croisement du politique, du social et du culturel. Socialisme et jeunesse, régionalisme et corporatisme en France des années 1880 aux années 1960 (1879-1969)*, Université Bordeaux Montaigne, 2007.

¹²⁴⁹ Christine BOUNEAU, Caroline Le MAO, *Jeunesses et élites : des rapports paradoxaux en Europe de l'ancien régime à nos jours*, Rennes, PUR, 2009.

¹²⁵⁰ Jordane PROVOST, *Les mouvement « mineurs » regroupés sous l'appellation think tank : une expérience marginale d'acculturation au politique pour une partie de la jeunesse à l'entrée des années 2000 ?* Communication réalisée dans le cadre du séminaire du programme SCOR sous la direction de Christine Bouneau et Robert Lafore, 06/05/2017, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

On pourrait ainsi associer la plupart des think tanks de jeunes, au regard de leurs acteurs et de leurs pratiques à la quatrième catégorie, bien que l'on puisse parfois prendre en compte une structure aînée périphérique, parti politique ou laboratoire d'idées « adulte »¹²⁵¹. Les travaux des pionniers ont fait émerger plusieurs enjeux liés à l'étude de la jeunesse : institutionnels, socio-culturels et militants.

Ces think tanks renvoient également à des espaces professionnalisants dans la mesure où leurs activités induisent très souvent la mise en valeurs et l'approfondissement des compétences associées à la formation des agents qui les composent, que ce soit en termes de recherche-action¹²⁵², de communication ou d'organisation.

Aussi, la notion de jeunesse, comprise au prisme de l'activité politique peut poser un certain nombre de questions et répondre à des réalités hétérogènes. L'INSEE la définit un temps à travers une classe d'âge allant de 15 à 24 ans avant de s'étendre à 28 ans en se référant à l'allongement de la durée des études et l'entrée plus tardive dans le monde du travail au cours du XXe siècle. Lucie Bargel, dans son étude menée sur les jeunes dans les partis politiques, s'est penchée sur les âges limites pour appartenir au Mouvement des jeunes socialistes et aux Jeunesses populaires. Ces organisations, comme la plupart des formations politiques de jeunesse, correspondent à cette catégorisation puisque la limite d'âge est établie à 28 ans pour leurs adhérents¹²⁵³. La catégorisation par classe d'âge montre cependant très vite ses limites en fonction des acteurs concernés et des activités auxquelles ils se rattachent au sein de la société. En cela, les connections entre l'organisation de jeunesse et certains de ses anciens membres sont parfois déterminantes dans les rapports entretenus. Aussi, l'appartenance passée à une organisation de ce type peut parfois être érigée en vertu, comme le gage de la préservation d'un esprit jeune par les anciens ayant percé dans l'organisation mère.

¹²⁵¹ On pensera principalement aux deux think tanks de gauche comme Cartes sur table et Terra Nova étudiants.

¹²⁵² Nous prendrons en compte à travers cette appellation aux contours parfois un peu floue, à travers le processus de recherche observé autant au service de l'approfondissement de la connaissance que de la production de valeur sociale, économique et/ou culturelle. Elle s'exprime ainsi à travers une mise en application du processus d'élaboration de la connaissance à l'épreuve du réel et des intérêts autres que les seuls impératifs scientifiques, sans pour autant renier ces derniers. Souvent, la recherche-action s'articule autour de processus de recherche collaboratif voire, participatifs.

¹²⁵³ Lucie BARGEL, *Les organisations de jeunesse des partis politique*, dans le dossier: *Les jeunes face au politique, pratiques et carrières*, agora, débat, jeunesse, n°52, l'Harmattan, P75-88, 2009.

Concernant le cas spécifique des think tanks, il est intéressant d'aborder la question de la jeunesse en filigrane des principales organisations étudiées précédemment, largement présidées et dirigées par des quinquagénaires. A ce titre, on peut dire que la plupart des think tanks fondés par des personnels étudiants ou en sortie récente d'étude, peuvent s'attribuer une forme de légitimité à incarner la jeunesse.

Le phénomène politique est donc un sujet sensible à étudier dans la mesure où la jeunesse en constitue l'un des enjeux majeurs. D'abord, lorsque cette dernière est abordée en qu'objet passif : incarnation d'une forme de modernité dans les professions de foi des décideurs, diffuseuse de propagande, relais d'idées pour les partis. Elle intervient aussi comme un groupe actif dont les aspirations à l'autonomie, notamment au niveau des organisations politiques en marges des partis, se sont régulièrement manifestées au cours des XXe et XXIe siècles.

Dans ce cadre, l'unité la plus fréquemment utilisée pour considérer l'engagement politique parmi les populations jeunes reste l'organisation en parti affilié de manière plus ou moins directe selon les statuts de la structure à l'organisation mère. Les travaux sur les ressorts de l'engagement ont déjà été partiellement étudiés pour les années 1990 et 2000. Gérard Gallet évoque ainsi une tendance générale à la hausse de l'intérêt des jeunes pour la politique à partir de la toute fin des années 1980. Il s'intéresse tout particulièrement aux « minorités agissantes » au sein de la jeunesse, celle dont l'action se situe dans le giron du parti, d'où son intérêt pour le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS) et le Front national de la jeunesse (FNJ). Il ressort de son étude différents moteurs de l'engagement des jeunes au sein de ces organisations. Ainsi, l'intégration au mouvement consisterait en une « activité socio-culturelle et une expérience vécue sur le mode de la convivialité et de l'affectivité »¹²⁵⁴. Si l'auteur de l'étude admet un panel relativement restreint concernant les personnes interrogées au regard de la taille de ces organisations, son constat renvoie à une forme de passivité de cet engagement partisan qui est ponctuellement remis en cause lors des moments de crise. A cela, se superposerait une image négative de l'association parti/jeune, non seulement dans les carences de la démocratie interne parmi ces structures, mais aussi de la déception individuelle traduite par un ressenti d'anonymat pour les plus politisés au sein d'organisations de masse. La perte de crédibilité progressive des partis politiques à la fin du XXe et au début

¹²⁵⁴ Gérard GALLET, *L'engagement militant dans les mouvements politiques de jeunesse, le FNJ et le MJS*, Agora/débat/jeunesse, 1999, p119.

du XXI^e siècle s'inscrit dans cette dynamique négative dans la mesure où les organisations de jeunesse constituent les principales passerelles pour les intégrer. Souvent, les crises internes de l'organisation de jeunesse se lisent à travers le prisme des crises du parti aîné, comme on peut le voir à travers le cas des Cadets gaullistes dans les travaux de François Audigier en 2008¹²⁵⁵ ou à travers une perspective plus large à travers les travaux dirigés par Christine Bouneau et Jean-Paul Callède en 2015 sur les différentes figures de l'engagement des jeunes¹²⁵⁶.

Ainsi, parce qu'elle représente un moyen de contourner un certain nombre des carences du parti ou de son antenne jeune, et qu'elle ouvre une opportunité d'aborder différemment l'engagement politique, nous verrons dans quelle mesure l'expérience du think tank constitue, depuis les années 2000, une voie originale d'acculturation au politique tout en renouvelant les modes de participation et de gouvernance au niveau de l'organisation pour les publics associés à la jeunesse.

2) Typologie des think tanks associés à la jeunesse : une dimension très politique (2003-2018)

a) EuropaNova : le premier laboratoire d'idées à associer l'objet think tank à la jeunesse

L'association Europa Nova, fondée en 2003 par Guillaume Klossa, peut être considérée comme la première organisation de ce type. Dès le départ, le think tank est dédié aux thèmes croisés de la construction européenne et de la place de la jeunesse dans ce processus¹²⁵⁷.

Dans l'introduction de son ouvrage, *Une Jeunesse Européenne*, publié aux éditions Grasset en 2014¹²⁵⁸, G. Klossa, diplômé d'HEC et de Sciences Po Paris, traduit très bien l'état d'esprit qui anime son think tank créé onze années auparavant : « Née avec la crise de 1973, notre génération est porteuse d'une destinée universelle : c'est son histoire que je raconte. Nous n'avions pas vingt ans quand le mur de Berlin s'est effondré. Presque trente le 11 septembre

¹²⁵⁵ François AUDIGIER, *L'étude des mouvements politiques de jeunes, cadre historiographique et enjeux épistémologique. Le cas des cadets gaullistes, Histoire politique*, n°4, 2008.

¹²⁵⁶ Christine BOUNEAU, Jean-Paul CALLEDE, *Figure de l'engagement des jeunes. Continuités et ruptures dans les constructions générationnelles*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2013.

¹²⁵⁷ Sur le site internet d'Europanova : <http://www.europanova.eu/nos-prises-de-position-2/>

¹²⁵⁸ Guillaume KLOSSA, *Une jeunesse européenne*, Éditions Grasset, Paris, 2014.

2001. Première génération internet, nous arrivons aujourd’hui aux responsabilités et devons relever une Europe qui doute d’elle-même. Notre défi : dessiner un avenir collectif pour ce continent. ». Le facteur générationnel apparaît ici comme un élément déterminant du *think tanker*, pour qui la génération héritière des années soixante-dix se trouve aujourd’hui avec la responsabilité de reconstruire une Europe en voie de fragmentation.

Sur le site rénové du think tank, on peut encore lire en 2021 qu’Europa Nova accorde une place centrale à la jeunesse, notamment au sein de sa direction : « Sa gouvernance et sa direction sont assurées par des jeunes actifs européens entourés de conseillers plus expérimentés issus de la société civile et des organisations nationales, européennes et internationales publiques et privées. »¹²⁵⁹. Think tank à vocation européenne, Europa Nova laisse en effet une place centrale à la jeunesse dans son postulat, mais également dans sa direction, comme en atteste par exemple le parcours de son Directeur Général depuis 2019, Corentin Gorin, au sein du think tank. D’abord engagé en tant que stagiaire pour assurer entre autres la communication de l’institut en 2018, il occupe l’équipe structurelle en tant que chargé de projet quelques mois plus tard pour obtenir en août 2019, la Direction Générale¹²⁶⁰. Diplômé d’un Master en études européennes à la Sorbonne Paris III, il est toujours en fonction en 2021, le think tank semble cultiver à sa tête, et ce depuis 2003, la place de la jeunesse comme caractéristique structurelle de l’organisation au même titre que sa vocation européenne.

L’observation du Comité d’Orientation, de l’équipe opérationnelle ou encore du CA du think tank, confirme la présence particulièrement importante de publics relativement jeunes en son sein¹²⁶¹. Pour autant, le thème de la jeunesse n’apparaît pas forcément comme un élément particulièrement mis en valeur dans les publications du think tank. Ainsi, plus qu’un regard ou une promotion de la jeunesse, Europanova conserve un regard thématique pluriel semblable à la plupart des fondations à vocation Européenne, centré sur l’EU et relativement généraliste dans les thèmes abordés (chapitre 9).

Ainsi, Europa Nova apparaît comme la plus ancienne structure à mettre la jeunesse au cœur de son identité et de la composition de son équipe et de sa gouvernance sans pour autant

¹²⁵⁹ <https://www.europanova.eu/nous-sommes>

¹²⁶⁰ Sur le site internet d’Europa Nova : <https://www.europanova.eu/membresdubureau/corentin-gorin>

¹²⁶¹ Sur le site internet d’Europa Nova : <https://www.europanova.eu/nous-sommes#europanova>

qu'elle n'en monopolise l'ensemble du discours. Plus qu'un regard sur la jeunesse, Europa Nova, par l'initiative durable de G. Klossa, propose depuis 2003 un regard jeune par des jeunes sur l'avenir de l'Union Européenne. Dans son fonctionnement et sa manière d'appréhender l'objet jeunesse, Europa Nova constitue un exemple frappant de la mobilisation des jeunes autour de l'expérience think tank en France et Europe.

b) Les think tanks de jeunes à dimension nationale : le succès de certaines organisations généralistes à vocation politique

En dehors de l'expérience pionnière de Guillaume Klossa et du renouvellement permanent de la jeunesse au sein de ce think tank à vocation européenne, le développement des think tanks associées à la jeunesse reste un phénomène particulièrement récent. Il semble nécessaire avant tout développement de préciser la population étudiée et la période spécifique à travers laquelle se créent les structures concernées. Singulière parmi les organisations para-politiques au moment de sa création, il faut attendre la fin de la première décennie 2000 pour voir apparaître de nouveaux think tanks auto-désignés. En premier lieu, Cartes sur table. Simple plateforme web vouée à la réflexion commune en périphérie du PS en 2008, la structure évolue en 2012 et s'attribue l'appellation think tank. Agathe Cagé, sa fondatrice de 31 ans, relativement proche du Parti Socialiste (Chapitre 7), tend à œuvrer dans l'optique du renouvellement des idées de gauche tout en revendiquant une organisation composée de « jeunes contributeurs de 25 à 35 ans »¹²⁶². Nous mentionnerons également Le Club Jade créé par Medhi Benchoufi en 2009, qui est largement dédié à l'économie générale du Numérique¹²⁶³. Agé de 29 ans lorsqu'il fonde son laboratoire d'idée, M. Benchoufi, ancien vice-président des Jeunesses Démocrates et médecin de formation, correspond à cette classe d'âge particulière de jeunes entrepreneurs d'idées ayant à peine la trentaine au moment de se lancer dans l'aventure think tank. Le cas de Gaspard Koenig est lui aussi éloquent. Agrégé de philosophie en 2004 et ancien collaborateur de Christine Lagarde, il apparaît quant à lui comme l'un des nouveaux promoteurs du libéralisme avec son laboratoire d'idées Génération Libre lancé en 2013¹²⁶⁴. Nous mentionnerons également le think tank Le Millénaire, fondé par

¹²⁶² Sur le site internet de CST: <http://www.cartes-sur-table.fr/about/>

¹²⁶³ Sur le site internet du Club Jade: <http://www.club-jade.fr/index.php/k2>

¹²⁶⁴ Sur le site de Génération libre: <https://www.generationlibre.eu/lethinktank/a-propos/>

William Thay en 2018. Formé à Sciences Po Lille, le jeune think tanker s'illustre à travers la création de ce think tank néo-gaulliste au service de son itinéraire politique (Chapitre 7). Enfin, plus fermement ancré au sein de l'UMP, le think tank Refonder la Droite, créé en 2014, trouve également sa place dans ce panel. Nous comprendrons cet ensemble d'organisations comme étant particulièrement marquées par les personnalités marginales et charismatiques de leurs fondateurs et fondatrices. Leur classe d'âge, quelque peu particulière, à la croisée de la « jeunesse » dont ils se revendiquent et de ce que l'on pourrait considérer comme le moment d'aboutissement de la maturité politique, font d'eux des entrepreneurs politiques très particuliers sur le marché des idées. Ils se caractérisent aussi, pour la plupart d'entre eux, particulièrement pour Cartes Sur Table, Refonder la Droite et Le Millénaire, par une proximité très forte au PS pour le premier et à l'UMP puis Les Républicains pour le deuxième et le troisième, notamment par les différents engagements électoraux de leurs différents initiateurs. Il en va différemment pour le Club Jade dont on reconnaît certes au fondateur M. Benchoufi, d'avoir présidé les jeunes démocrates du Poitou Charente au moment où il fonde son think tank. Pour autant, on ne reconnaît que peu ou pas de connexion proprement militante entre le MODEM et ce think tank.

Enfin on mentionnera la création particulière du think tank Gauche Libre en 2016, porté par le collectif, Les Jeunes avec Macron. Le think tank fondé entre autres par Sacha Houlié et Pierre Person dénote déjà par son contexte de création, en pleine période électorale, derrière le candidat à la Présidentielle Emmanuel Macron. Le premier, un an plus tard, est élu député LREM à l'Assemblée nationale pour la 2^{ème} circonscription de la Vienne, le second est élu lui aussi en 2017 à 6^{ème} circonscription de Paris sous la même étiquette. On observe ici le caractère éminemment lié entre un think tank de campagne, dédié à un parti qui ne dit pas son nom et la trajectoire individuelle des acteurs montants en politique tous deux âgés d'à peine plus de trente ans.

Ces organisations se caractérisent ainsi par les itinéraires politiques de leurs différents fondateurs et fondatrices, tous engagés dans la politique en y occupant des fonctions à responsabilité ou en militant activement comme c'est le cas de Gaspar Koenig.

Les Jeunes entrepreneurs d'idées associés à l'expérience think tank



William Thay

Le Millénaire

29 ans

Medhi Benchoufi

Club Jade

28 ans

Agathe Cagé

**Cartes
sur Table**

28 ans

Gaspard Koenig

**Génération
Libre**

30 ans

La création d'un laboratoire d'idées pour ces jeunes think tankers s'opère dans une tranche allant de 28 à 30 ans et concerne essentiellement des organisations généralistes à vocation politique voire, à vocation électorale dans le cas de William Thay. Visuel : réalisé par l'auteur.

Think tank	Fondateurs	Proximité avec un parti	Groupe du think tank
Cartes sur table (2008)	Agathe Cagé	PS	Généraliste à vocation politique
Club Jade (2009)	Medhi Bouchoufi	X	Généraliste à vocation politique
Génération Libre (2013)	Gaspar Koenig	X	Généraliste à vocation politique
Refonder la Droite (2014)	Guillaume Caristan Jonas Haddad	UMP	Généraliste à vocation politique et électorale
Gauche Libre (2016)	Pierre Person Sacha Houlié	LREM	Think tank de parti
Le millénaire (2018)	William Thay	Les Républicains	Généraliste à vocation politique et électorale

Panorama des laboratoires d'idées généralistes, animés par des personnels déjà engagés en politique
Réalisé par l'auteur.

c) Les think tanks sous forme d'associations étudiantes : reproduction des think tanks à vocation politique nationaux ?

La fin des années 2000 et le début des années 2010 voient aussi l'apparition d'un certain nombre de think tanks dont les acteurs occupent une tranche d'âge allant de 20 à 25 ans et sont semblables aux membres des organisations de jeunesse observables dans le milieu politique traditionnel. En outre, ces derniers manifestent un ancrage appuyé parmi la population étudiante. On comprend ainsi L'Avenir Jeune fondé en 2009 par Marc Bernier Crépin, dissout en 2015 pour laisser place à l'Agora Jeune en Europe. L'Agora se désigne comme étant la première organisation de ce type structurée autour des thèmes croisés de la jeunesse et de l'Europe¹²⁶⁵. L'organisation correspond à ce titre à une structure engagée pour l'Europe tout en intégrant le rang des think tanks associés à la jeunesse (dans la droite ligne d'Europa Nova), par sa propension à favoriser l'acculturation à la politique de l'agent. On

¹²⁶⁵ Sur le Tumblr de L'agora jeune en Europe: <http://agorajeuneseuro.tumblr.com/>

pensera également à Terra Nova étudiants et ses quelques antennes (Paris, Bordeaux, Lyon, Toulouse), think tank lui aussi fondé à partir de 2009, dans la lignée de son organisation mère créée en 2008 par Olivier Ferrand.

Fondé en 2013, nous penserons aussi à Think Libéral dont la création résonne jusqu'à la rédaction du *Figaro Étudiant*¹²⁶⁶. Domicilié à Sciences Po Paris, le think tank apparaît également comme une organisation étudiante largement animée par une vocation politique, sans pour autant être affiliée à une organisation mère. Elle affirme par ailleurs son ancrage universitaire comme on peut le lire sur le compte LinkedIn du think tank :

« Think Libéral est une association souhaitant contribuer au débat d'idées à Sciences Po. Son objectif consiste à faire mieux connaître la pensée libérale en diffusant des textes, articles de presse et académiques, publications de l'équipe et contributions d'étudiants. L'association organise différents événements en contribuant à la vie de l'école : conférences, apéros, séances ciné-club, forum »¹²⁶⁷

Moins assimilées aux personnalités de leurs fondateurs et fondatrices même si elles sont parfois déterminantes, ces organisations ont en commun de prospérer autour d'un terreau (post)étudiant dynamique et semblent manifester une volonté croissante de contribuer à l'intérêt général tout en portant la voix et les idées de la jeunesse.

Ces quelques structures, malgré leurs diversités, constituent donc notre principal terrain d'étude pour aborder les thèmes croisés de la jeunesse et des think tanks avec toutes les spécificités que cela induit. Leur proximité récurrente avec des partis ou des personnalités marquées idéologiquement ne leur enlève pas moins la spécificité, à l'inverse d'autres types d'organisations de jeunesse engagées, à vouloir s'inscrire plus dans le champ des idées que dans l'activité militante traditionnelle.

On observe en dehors du périmètre initial de notre chronologie, le développement continu mais limité du phénomène. Si nous ne disposons peut-être pas de l'ensemble des clefs pour aborder l'utilisation de l'appellation dans l'ensemble des universités françaises, nous n'obtenons, dans la recherche de l'objet, que deux organisations référencées sur ce mode entre 2019 et 2021. L'association, Les jeunes pour l'avenir de la Réunion, est en effet créée en

¹²⁶⁶Assma MAAD, *Lancement d'un think tank libéral à Sciences Po, Le Figaro Étudiant*, 03/09/2013.

¹²⁶⁷ Sur la page LinkedIn de Think Libéral. Lien : <https://www.linkedin.com/company/think-lib%C3%A9ral-sciences-po/about/>

2020 à la Réunion par deux étudiants de Sciences Po, Nicolas Chevalier et Marion Dieudonné et se présente comme le « 1^{er} think tank interactif »¹²⁶⁸. La spécificité de ce think tank, outre le profil étudiant de ses fondateurs, tient également du fait qu'il s'agisse de la première organisation française de ce type répertoriée sous cette appellation sur l'île de la Réunion. L'originalité du think tank est d'autant plus forte dans la mesure où ce dernier s'articule autour des problématiques territoriales et peut tout à fait figurer dans la typologie des organisations de ce type¹²⁶⁹. Nous y reviendrons au cours de ce chapitre. Enfin le think tank *Grow*, *Génération for right over the world*, fondé en 2020 à EPSOL Lille se démarque par sa nature « spécialiste » sur la question des droits humains dans le monde et regroupe, lui aussi, l'ensemble des caractéristiques propres à l'expérience think tank comme on peut le lire dans sa description :

« Grow est un think tank dont la vocation est de défendre les droits humains et nous nous donnons pour mission de produire un savoir autour de celle-ci. Nous produisons des études, des rapports, écrivons des articles à travers lesquels nous formulons des propositions. Pour ce faire, nous interagissons avec un public large et diversifié, tel que la société civile, des élu.e.s et des partenaires sociaux, des organisations nationales et internationales, gouvernementales et non-gouvernementales, les mondes de l'entreprise, de la recherche, de la culture et de l'administration. »¹²⁷⁰

Ainsi, les think tanks étudiants, et plus généralement les think tanks associés à la jeunesse se développent véritablement entre 2008 et 2021. L'objet semble être approprié par un public spécifique, né entre le milieu des années 1980 et la fin des années 1990 et animé par une volonté d'engagement politique tout en ayant conscience des limites du militantisme classique. On peut cependant s'interroger sur la portée limitée du phénomène, bien que les différentes organisations observées poursuivent leurs activités.

Dans cette perspective, l'objet think tank constituerait finalement un vecteur d'acculturation au politique aux propriétés multiples mais de plus en plus délaissé comme voie de contournement par les nouveaux entrants en politique. Il n'en demeure pas moins que les représentations de ses différents personnels présentent un vif intérêt quant à être consultées.

¹²⁶⁸<https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/un-think-tank-lance-par-2-etudiants-reunionnais/>

¹²⁶⁹ Ibid.

¹²⁷⁰ Sur le site de GROW : <https://www.growthinktank.org/a-propos/>

3) Mode d'appropriation de l'objet think tank et opportunité dans l'itinéraire professionnel, politique et intellectuel

Think tank	Année	Fondateurs	Groupe	Filiation avec une Université ou une organisation mère ¹²⁷¹
L'Avenir Jeune puis, Agora Jeune en Europe	2009	Marc Bernier Crépin	-Généraliste à vocation Européenne	Non affilié
Terra Nova Étudiant	2009	Maxime Bigot	-Généraliste à vocation politique -Filiation avec une organisation mère	Sciences Po (Affilié)
Think Libéral	2013	Vincent Delhomme	-Généraliste à vocation politique	Sciences Po (Affilié)
Grow	2020	Marie Chapot Vincent Lefebvre	-Spécialiste (Droit Humain)	EPSOL (Affilié)
Les jeunes pour l'avenir de la Réunion	2021	Nicolas Chevalier Marion Dieudonné	-Généraliste à vocation territoriale	Sciences Po (non affilié)

Tableau des think tanks étudiants. Réalisé par l'auteur

¹²⁷¹ Nous répertorions ici les différents espaces de créations des think tanks étudiés et/ou formations suivies par leurs agents. Ainsi on remarque des directement « affiliées » à l'Université comme Terra Nova étudiants et d'autres comme Les jeunes pour l'Avenir de la Réunion où le parcours de ces entrepreneurs d'idées s'effectue bien à Sciences Po sans pour autant que l'association y soit domiciliée.

a) Le rapport à l'objet think tank

Comme nous l'avons déjà énoncé au cours de cette étude, ce travail répond en premier à une démarche d'identification plus que de définition. Il ne s'agit pas en effet d'édifier de nouvelles normes pour catégoriser l'objet mais, de bien comprendre les différentes situations de son énonciation. Notre objectif correspond ainsi à appréhender l'utilisation et la compréhension du terme par le public jeune qui en revendique l'appellation pour renforcer l'approche qualitative suite au premier recensement effectué.

Nous retiendrons ici un certain nombre de convergences avec les travaux de M. Patard, notamment au niveau de nos questionnements. La notion de contournement est-elle en effet valide pour comprendre les raisons qui poussent la jeunesse au cours des années 2000 et 2010 quant à se mobiliser politiquement à travers ces structures ? Quels sont les rapports de ces groupes au concept d'intérêt général, régulièrement évoqué comme l'un des déterminants de la production des think tanks ? Le positionnement vis-à-vis du parti politique ou encore la dimension préprofessionnelle de l'expérience think tank représentent-ils des éléments importants dans le parcours de l'acteur ?

En premier lieu, il semble essentiel d'analyser le rapport de ces jeunes think tankers à la notion même de think tank. Notre étude nous a mené ainsi à interroger certains membres directement impliqués dans ces organisations, à Terra Nova Etudiant (TNE) ainsi qu'à l'Agora Jeune en Europe (AJE), deux formations se revendiquant progressistes et réformistes. Nos questions se sont d'abord portées sur un élément simple, soit la compréhension de l'essence du terme par leurs principaux acteurs. Pour Maxime Bigot, président de TNE Science po Bordeaux à partir de septembre 2015, le terme se comprend le mieux dans sa traduction française de laboratoire d'idée, « je vois le think tank comme un endroit où l'on réfléchit, où l'on « teste » les idées. »¹²⁷². Il en va de même Pour Marc Bernier-Crépin, co-fondateur et président de l'AJE qui associe le terme à un espace où se « créent les idées »¹²⁷³. C'est même, selon Elyne Etienne, co-responsable des publications à TNE Dauphine en 2016, ce terme de laboratoire d'idée qui différencie le plus un think tank d'un parti politique¹²⁷⁴. Il s'agirait ainsi d'un lieu voué au débat, à travers lequel pourrait intervenir des personnes aux visions

¹²⁷² Entretien avec Maxime Bigot, TNE, 07/06/2016.

¹²⁷³ Entretien avec Marc Bernier-Crépin, AJE, 03/07/2016.

¹²⁷⁴ Entretien avec Elyne Etienne, TNE, 18/07/2016.

différentes¹²⁷⁵. Le think tank renvoie ainsi à un espace déterminé, propice à la réflexion, à l'élaboration des idées et à la liberté d'expression de pensées divergentes. Cet élément s'inscrirait ainsi en contrepoint de structures plus traditionnelles telles que le parti ou le syndicat. La question de la possibilité de réflexion semble être une donnée centrale dans l'objectivation de ces organisations, ce que confirment les propos d'Agathe Cagé, présidente de Cartes sur table, en 2012 : « Quand vous êtes dans un cabinet, tout va très vite, vous n'avez pas le temps de réfléchir. Et quand vous êtes dans un parti, vous êtes trop assoupi pour réfléchir. »¹²⁷⁶.

Dans le prolongement de cette idée, le rapport aux autres formes d'organisations politiques telles que le syndicat ou le parti est déterminant dans la manière de concevoir les laboratoires d'idées. Il est intéressant de voir que les jeunes interrogés sont loin d'en être étrangers et que leurs positions vis-à-vis de ces dernières sont éloquentes quant à leur manière d'appréhender l'objet think tank. On notera ainsi un passage chez les jeunes démocrates de Paris, dont il aura été le vice-président, pour M. Bernier-Crépin alors qu'E. Etienne et M. Bigot se démarqueront par leur proximité aux branches socialistes, MJS pour la première et PS pour le second. Leur regard sur ces expériences témoigne par ailleurs d'un certain scepticisme vis-à-vis de l'expérience partisane : absence de proposition¹²⁷⁷, faible liberté d'expression¹²⁷⁸, risque d'ostracisme en cas de divergence¹²⁷⁹. Le parti semble être perçu comme une forme dépassée peu propice au renouvellement des idées par sa tendance à « formater la réflexion »¹²⁸⁰. Le think tank incarne à l'inverse un espace inclusif¹²⁸¹ propre à favoriser l'esprit d'initiative et de création.

La dimension réflexive des activités effectuées est parfois érigée comme gage de pragmatisme à l'inverse d'autres formations laissant plus de place aux convictions¹²⁸². Il s'agit donc, pour E. Etienne par exemple de : « servir l'intérêt général et non permettre l'élection de

¹²⁷⁵ Entretien avec Maxime Bigot, TNE, 07/06/2016.

¹²⁷⁶ Propos recueillis par Sophie Fay auprès d'Agathe Cagé dans ; *Julia et Agathe Cagé, les sœurs douées*, l'Obs, 27/07/2015.

¹²⁷⁷ Entretien avec Marc Bernier-Crépin, AJE, 03/07/2016.

¹²⁷⁸ Entretien avec Elyne Etienne, TNE, 18/07/2016.

¹²⁷⁹ Entretien avec Maxime Bigot, TNE, 07/06/2016.

¹²⁸⁰ Ibid.

¹²⁸¹ Ibid.

¹²⁸² Entretien avec Elyne Etienne, TNE, 18/07/2016.

tel ou tel candidat via la proposition de mesures ciblées sur tel ou tel électorat »¹²⁸³. Ainsi selon elle, à TNE, les affiliations doivent disparaître. Pour autant, elle n'en reste pas moins présente dans la mesure où un certain nombre d'acteurs de ces think tanks associés à la jeunesse sont passés ou sont encore présents en syndicat ou en parti (PS, MJS, UNEF...). Ainsi, ces autres formes d'organisations politiques ne sont pas systématiquement exclues de l'expérience de nos interlocuteurs. Pour autant, elles semblent correspondre à leurs yeux à un élément de stagnation peu propice au renouvellement politique et parallèlement moins valorisé dans leur parcours au moment de l'entretien.

Cette dynamique de distanciation vis-à-vis de l'activité militante n'empêche cependant pas la formation de tendances ou attachement à certaines personnalités politiques. On remarquera par exemple à TNE un attachement fort à la deuxième gauche et par la même à la personnalité de Michel Rocard¹²⁸⁴. M. Bigot et M. Bernier-Crépin affichent également en 2016 une certaine proximité d'idées à travers le mouvement porté par Emmanuel Macron, notamment pour son détachement affiché vis-à-vis du parti politique, alors que ce dernier est sur le point de quitter sa charge de Ministre de l'Économie et des Finances en 2016. La posture publique du candidat à la présidentielle de 2017 est alors particulièrement miscible aux aspirations de ces jeunes think tankers réformistes et avides de renouvellement politique.

Il est d'ailleurs intéressant d'observer l'itinéraire socioprofessionnel des interrogés après cette période de transition politique à l'échelle nationale, là encore, en saisissant les opportunités de l'histoire du temps présent. On constate en effet la réalisation de différentes voies parmi les trois interrogés. M. Bernier-Crépin, co-fondateur de l'AJE en 2010 en reste président bien après l'élection d'E. Macron tout en maintenant son activité de Professeur des écoles. Inversement E. Etienne et M. Bigot ont quant à eux logiquement quitté TNE au sortir de leurs études, pour intégrer une structure associative engagée en faveur du végétarisme pour la première et pour poursuivre une trajectoire politique pour le second. De sensibilité PS au moment de l'entretien, il est intéressant d'observer la bifurcation de l'ancien Président de TNE Sciences Po Bordeaux au cœur de l'activité électorale. Dans un premier temps, M. Bigot se range en effet du côté du mouvement En Marche en intégrant notamment le poste de collaborateur parlementaire durant plusieurs mois en 2017 auprès du député de la Gironde

¹²⁸³ Ibid.

¹²⁸⁴ Ibid.

Éric Poulliat, ancien membre du PS rallié à E. Macron. Il reprend le poste en 2020 après avoir mené en 2019 la campagne municipale du candidat LREM à la mairie de Bordeaux, Thomas Cazenave, en tant que Directeur de Campagne Adjoint.

Ainsi, l'expérience think tank semble intervenir de manière différente dans la trajectoire de ces interrogés, entre espace d'apprentissage de l'engagement politique au service d'une trajectoire professionnelle et politique et engagement structurel de long court, concomitant à l'activité professionnelle. Le parcours de M. Bigot met particulièrement bien en valeur l'ambivalence de ces jeunes think tankers, pris dans une forme d'attraction-répulsion vis-à-vis de la sphère politique traditionnelle, de la même manière que les think tanks se conçoivent dans leurs dynamiques d'auto-identification, en dénégarion de la sphère politique tout en se structurant à travers elle.

Dans une approche différente, le parcours de Jonas Haddad, Co-fondateur du think tank Refonder la Droite et également Vice-Président de la Fondation Concorde, affiche d'emblée, malgré l'indépendance de sa structure, un fort ancrage avec l'UMP à la création du think tank en 2014¹²⁸⁵. La création du think tank intervient par ailleurs dans un moment clef de sa carrière à travers laquelle le laboratoire d'idées apparaît, plus qu'un moyen d'acculturation au politique, mais comme une voie de complémentarité pour soutenir son propre itinéraire dans le parti. Avocat de formation, Jonas Haddad poursuit en effet une expérience de Conseiller Ministériel auprès de Luc Chatel au début des années 2010. Il est, au moment de la création de son think tank, Secrétaire Général de l'UMP chargé de l'entrepreneuriat des jeunes mais également délégué des Jeunes Populaires. Il se positionne, par son âge et par les thèmes abordés dans son parcours politique, dans la droite ligne de ces think tankers à vocation politique engagés sur les thèmes de la jeunesse. L'ouvrage qu'il co-rédige en 2014 avec Michael Miguères, *Droite 2.0*, correspond en partie à cet état de fait¹²⁸⁶. Enfin, pour la période qui nous intéresse, le think tanker porte en vain les couleurs de la droite et du centre pour la députation de la 3^{ème} circonscription de Seine Maritime, nous rappelant que, si le think tank n'a pas directement une prétention électoraliste, il n'en reste pas moins un des outils pour le

¹²⁸⁵ Sur le site de Refonder La Droite : <http://refonderladroite.com/l-equipe/>

¹²⁸⁶ Jonas HADDAD, Michael MIGUERES, *Droite 2.0 : sortir la France du déclin et renouer avec le progrès*, L'Harmattan, Paris, 2014.

jeune entrant en politique. Il complète en effet largement son itinéraire au sein du parti et son expérience plus traditionnelle de la vie politique.

La compréhension de l'objet think tank au prisme du parti politique ou du syndicat permet également d'entrevoir la place de l'objet dans la trajectoire socio-professionnelle de l'acteur. Pour compléter notre approche, il semble opportun de se pencher sur la vision que peuvent avoir ces acteurs des concepts croisés de jeunesse et d'intérêt général pour tenter d'atteindre la nature de leurs engagements profonds. Comme nous avons pu le voir au cours de cette étude, l'intérêt général repose sur un véritable flou largement dépendant du contexte historique et géographique dans lequel il est employé. En France, il apparaît, comme on a pu le voir, en toile de fond permanente de la communication des think tanks. Les organisations associées à la jeunesse n'y échappent pas.

Il reste à comprendre de quelle manière le concept se croise avec la notion de jeunesse et comment ils défendent, au nom de leur prétention à représenter la société civile, à en défendre les intérêts tout en s'inscrivant dans une perspective plus générale. Selon M. Bigot, l'expérience en think tank reposerait justement sur la manière d'appréhender l'intérêt général au prisme de la jeunesse, « Notre organisation regroupe avant tout des jeunes, des étudiants. Malgré tout, nous ne nous adressons pas qu'aux jeunes. Pour prendre un exemple très concret, les autres organisations de jeunesse, qu'elles soient politiques (MJS, Jeunes Républicains...) ou syndicales (UNEF, UNI...), s'intéressent principalement aux jeunes, à des sujets qui touchent la jeunesse. »¹²⁸⁷. Le think tank, composé majoritairement de « jeunes » n'a pas ainsi pour vocation de se focaliser uniquement sur cette dimension à l'inverse d'autres formations politiques. Cependant, le profil de ces acteurs rentre tout de même en compte dans la mesure où il s'agit, pour M. Bernier-Crépin, de « travailler sur tous les sujets de la conception à la mort avec l'angle de notre génération. »¹²⁸⁸. La dimension générationnelle intervient ici comme un point de vue original pour aborder divers sujets. Ainsi, le rôle du think tank n'est pas de servir « l'intérêt particulier de la jeunesse mais plutôt d'apporter notre éclairage de « jeunes » sur des questions plus globales »¹²⁸⁹ d'après E. Etienne.

¹²⁸⁷ Entretien avec Maxime Bigot, TNE, 07/06/2016.

¹²⁸⁸ Entretien avec Marc Bernier-Crépin, AJE, 03/07/2016.

¹²⁸⁹ Entretien avec Elyne Etienne, TNE, 18/07/2016.

Ainsi, la jeunesse n'est pas abordée comme un intérêt particulier mais comme un point de vue pour œuvrer, sous cet angle, à l'intérêt général.

b) Entre contournement avec l'activité militante et nouveau mode de professionnalisation

La compréhension et l'interprétation du terme think tank nous permet également de déterminer un certain nombre d'aspirations qu'il suscite parmi la population jeune qui s'en approprie l'expérience durant les années 2000 et 2010. L'approche de M. Patard est pertinente lorsqu'il se penche sur l'importance de l'auto-identification de ce qu'il comprend comme un nouveau personnel politique en voie de professionnalisation. Nous compléterons le propos en observant la dimension organisationnelle de certaines formations, nous éclairant sur les manières d'appréhender les activités en think tank, de l'élaboration du savoir à ses modes de communication. Dans le prolongement de cette idée, nous nous sommes interrogé sur l'aspect pré-professionnel des activités réalisées au sein de ces différentes formations.

Le passage en think tank constitue, concernant les organisations composées majoritairement d'étudiants, à une expérience à la croisée des chemins, entre sociabilité liée à l'activité étudiante (forme associative) et approfondissement des compétences en cours d'acquisition dans le cadre d'un parcours universitaire. Le laboratoire d'idée apparaît ainsi comme un moyen de compléter voire, de valoriser sa formation pour des étudiants majoritairement issus de Sciences Po. Cet élément transparaît dans les activités considérées par nos acteurs comme inhérentes au fonctionnement de leurs organisations. Nous avons pu approfondir le cas concernant TNE (Paris Dauphine) où il peut s'agir par exemple de gérer un pôle publication jugé comme étant « assez libre », d'organiser des débats publics, de critiquer la ligne d'un gouvernement ou d'un parti¹²⁹⁰. La dimension croisée liée à l'organisation d'une association et à l'activité politique pour les administrateurs est essentielle à prendre en compte dans cette perspective. M. Bigot associe ainsi son poste de président à certaines attentes propres, selon lui, à la définition d'un think tank. Il s'agit ainsi de s'assurer qu'il n'y ait pas de tabous dans les débats ou d'autocensure chez les membres, à la différence du parti¹²⁹¹. Il s'agit bien ici d'organiser l'activité d'idées à travers une organisation hybride associée aux compétences en

¹²⁹⁰ Ibid.

¹²⁹¹ Entretien avec Maxime Bigot, TNE, 07/06/2016.

cours d'acquisition de l'étudiant.

Dans les deux cas l'insistance sur la liberté d'expression dans la parole ou les productions constitue la toile de fond de l'action de l'administrateur. Par ailleurs, il s'agit aussi parfois de faire coexister un cursus de recherche en science politique et une activité associative dynamique dans la mesure où la démarche d'un think tank est, comme le souligne E. Etienne: « assez similaire à un travail de recherche où la conclusion se construit au fur et à mesure de la réflexion. »¹²⁹². Cette activité s'inscrit ainsi comme une pratique essentielle pour les membres, administrateurs ou non, encore en étude au sein de ces laboratoires d'idées¹²⁹³.

Au regard des quelques parcours étudiants ou post étudiants observés, on peut brièvement discerner l'idée d'une activité pré-professionnelle à travers l'expérience think tank, qu'elle soit éphémère ou vouée à perdurer dans le temps. Plus que d'autres types d'associations, la nature du travail réalisé au sein de ces entités, qu'il soit organisationnel ou essentiellement intellectuel, nous rappelle qu'il s'agit de valoriser des compétences acquises ou en cours d'acquisition. Si l'expérience en laboratoire d'idées n'est pas systématiquement intégrée comme un substitut du parti ou du syndicat, elle coexiste auprès de ces formations en faisant valoir l'expérience et le savoir des acteurs en question d'une autre manière. La raison, le pragmatisme de la démarche, ainsi que le travail sur la liberté d'expression au sein de ces espaces apparaissent en filigrane comme des éléments légitimant d'autant plus leur démarche entre mise en application de la recherche et côtoiement d'une activité politique.

Ces conceptions et pratiques communes nous rappellent également l'aspect central, pour ce public jeune, quant à intervenir de manière plus approfondie sur le politique sans s'éloigner automatiquement de la politique. La notion de *get round effect* n'est donc pas complètement valide pour ces types de laboratoires d'idées bien qu'elle puisse s'y appliquer en partie. Nous la comprendrons plutôt comme une démarche inclusive de politisation en adéquation avec une élite intellectuelle jeune de plus en plus sceptique vis-à-vis des formations politiques traditionnelles.

Si le contournement partiel de l'activité militante apparaît comme un élément fort de l'appropriation de l'objet laboratoire d'idées par les think tankers étudiants, il en va de même pour certains acteurs engagés depuis plusieurs années en politique. Pour Gaspard Koenig en

¹²⁹² Entretien avec Elyne Etienne, TNE, 18/07/2016.

¹²⁹³ Entretien avec Maxime Bigot, TNE, 07/06/2016.

2018, le think tank se distingue clairement de son engagement dans la politique bien qu'il contribue lui aussi à signaler son engagement dans la cité¹²⁹⁴. Le début de la trentaine constitue, d'après son propos, un moment spécifique de son engagement. Le think tank semble constituer la forme la plus pertinente pour catalyser à la fois son réseau savant et politique, sa formation de philosophe et sa volonté d'engagement concrète au sein de la cité dans le cadre d'une situation de transition socio-professionnelle. Il précise alors :

« C'est à partir de là que je me suis demandé comment transformer cela. Et en plus, comme j'allais avoir 30 ans, il fallait que je sorte de mon job bureaucratique. Certains créent des startups, moi je me suis dit, je créé un think tank pour comprendre un peu le marché, ainsi qu'en Angleterre pour comprendre comment ils fonctionnaient et j'ai créé Génération Libre donc, un peu sur un modèle anglo-saxon, dans la stratégie de financement et le business model, et puis je suis rentré en France pour entrer dans le débat français, encore une fois, sur une plateforme assez large, libertés individuelles, économie de marché, à la fois les sujets économiques et sociétaux, institutionnelles (décentralisation), être contre la Ve République, tout ce package-là qui était celui de la campagne. »¹²⁹⁵

Le promoteur des libéralismes en France précise l'importance de son expérience anglo-saxonne dans ce parcours et les traductions qu'elle prend lors de sa transposition française à travers Génération Libre : « Oui, c'est bien là-bas en Angleterre que j'ai connu la forme think tank »¹²⁹⁶. Cette expérience traduit également sa vision de la place de l'intellectuel engagé et sa position d'intermédiaire, d'objet frontière, que permet d'exprimer pleinement l'expérience think tank :

« On peut dire que j'ai une vision hayékienne sur le travail des intellectuels en tant qu'intermédiaires de la pensée. Le think tank ne prétend pas faire de la pensée originale. Par exemple, lorsqu'on publie sur la légalisation du cannabis, on reprend des idées qui existent déjà partout, mais on les retravaille, on les popularise auprès de l'opinion éclairée, c'est ça un think tank. Ce n'est pas pour aller « *grass root* », ce n'est pas pour serrer des mains. C'est pour diffuser auprès de l'opinion éclairée, qui ensuite exige du politique qu'il suive ses attentes. »¹²⁹⁷

¹²⁹⁴ Kevin BROOKES, *L'engagement dans un think tank néo-libéral, entretien avec Gaspard Koenig*, dans : Quadreni, *Néo-libéralisme. Réseaux et formes de mobilisations en France*. n°97, Automne 2018.

¹²⁹⁵ Ibid.

¹²⁹⁶ Ibid.

¹²⁹⁷ Ibid.

Le think tank intervient ici comme une forme d'expression des idées vouées à l'influence indirecte de la sphère politique par la volonté affirmée, pour le jeune think tanker, de toucher l'opinion éclairée. Ce point nous rappelle le cadre élitiste dans lequel se développent ces organisations. Le propos de G. Koenig traduit également son expérience en dehors de toute prétention au pouvoir, excluant d'emblée de cette forme d'engagement la dimension électorale. Elle permet aussi, en tant que forme « très moderne pour la France »¹²⁹⁸, dit-il, de sortir du modèle de : « l'intellectuel solitaire à la française »¹²⁹⁹, tout en constituant une manière de faire de la politique, précise-t-il : « intelligente et plus noble »¹³⁰⁰. Le think tank exprimerait ainsi une façon d'agir en politique sans penser politiquement dans le cadre de publics intellectuels soucieux d'intervenir dans le traçage des politiques publiques.

Enfin, il est intéressant d'observer la manière dont G. Koenig observe la place que peut prendre l'expérience think tank comme espace et moment intermédiaire dans l'itinéraire politique du jeune entrant : « Le think tank influence des générations, des jeunes, qui ensuite iront dans les différents partis. »¹³⁰¹. Notre objet revêt ici une dimension initiatique propre à mettre en perspective la trajectoire intellectuelle de l'acteur tout en façonnant son itinéraire à venir en politique sous des formes plus traditionnelles comme le parti. Pour G. Koenig, le think tank occupe ainsi en 2018, en France, une place centrale dans le façonnement de la prochaine génération d'acteurs politiques, particulièrement au niveau de la diffusion des idées, dans ce cas précis, d'une manière plurielle et totale d'observer le libéralisme et ses différentes traductions.

Les différents modes d'appropriation mais aussi d'expérimentation du think tank par un groupe social hétérogène associé à la jeunesse nous éclairent donc sur l'une des trajectoires de notre objet. Elle répond à une manière spécifique, bien que mineure, d'en appréhender les contours tout en densifiant sa dimension protéiforme. Elle participe également, de manière plus générale, au développement exponentiel de l'appellation au cours des années 2010. Si l'objet, dans son appropriation par de plus jeunes générations, peut encore être considéré comme mineur au regard sa faible diffusion et de sa portée limitée encore en 2018, il n'en

¹²⁹⁸ Ibid.

¹²⁹⁹ Ibid.

¹³⁰⁰ Ibid.

¹³⁰¹ Ibid.

reste pas moins qu'il tend à constituer, au tournant des années 2010, un nouveau mode d'expression et d'initiation à l'activité d'idées et à la politique pour une partie, très minoritaire, de la jeunesse en France. L'expérience peut se traduire de diverses manières, à travers des associations étudiantes soucieuses de s'investir en politique sans pour autant se réduire aux postures du militantisme traditionnel, mais aussi à des trentenaires issus de formations d'excellences capables, par leur parcours et réseaux déjà constitués, d'aborder le think tank comme plateforme d'expression et d'influence.

Minorées, ces organisations le restent dans une certaine mesure. Excepté EuropaNova, Génération Libre, le Club Jade à ses débuts ou encore Cartes Sur Table, aucune des autres organisations ne figurent en 2016 dans les registres de l'OETT, nous rappelant leur faible identification dans l'écosystème en voie de reconnaissance.

La faible identification des think tanks à vocation territoriale rappelle en de nombreux points celle des think tanks associés à la jeunesse. Outre quelques organisations faisant office de figures de proue particulièrement reconnues à l'échelle nationale, une majorité d'autres aux itinéraires parfois très sinueux, traduisent des aléas inattendus de l'expérience think tank et restent encore très largement dans l'ombre. Il convient ainsi, dans ce chapitre dédié à l'analyse des organisations mineures et minorées associées à l'expérience think tank, de dresser la géographie et l'histoire de leur développement.

II. La territorialisation des think tanks dans les années 2010 : entre transposition de l'expérience nationale à l'échelle des territoires et nouvelles formes d'identifications

Que fait Olivier Urrutia le 13 octobre 2017 lors de la réunion d'information organisée par la chambre de commerce et d'industrie d'Alpes de Haute Provence à l'éco campus de Saint-Tulle, alors que cette dernière entend préfigurer la création d'un think tank ?¹³⁰² La présence du Directeur de l'Observatoire Européen des Think Tanks (OETT) peut en effet interroger dans ce

¹³⁰² Voir article de presse TPBM. Lien : <https://www.tpbn-presse.com/les-acteurs-economiques-veulent-un-think-tank-pour-developper-les-alpes-de-haute-provence-2019.html>

cadre où l'objet think tank tente de se traduire sous une forme territorialisée. Est-il observateur impliqué de son objet ou simple acteur au service de son observatoire en analysant les mutations du think tank en cette année 2017 ?

Cette présence d'O.Urrutia lors d'un événement où l'on assiste, semble-t-il, à l'émergence dans les Alpes de Hautes Provence, à une forme territorialisée de think tank, nous interroge en effet sur le mouvement observé, dès le début des années 2000, mais surtout durant la seconde moitié des années 2010, de développement de l'expérience think tank sous cette forme dans l'Hexagone. Doit-on en conclure un véritable processus de territorialisation ? C'est tout l'objet de notre démarche, alors que nous tentons ici d'appréhender les organisations mineures et minorées.

On observe que les think tanks associés au territoire sont en partie marginalisés de l'étude et de la dynamique d'identification de ces organisations. Notre objectif est bien ici de leur redonner une place dans l'histoire de ces organisations, mais également de comprendre dans quelle mesure ils participent à façonner d'autant plus l'hétérogénéité de l'objet dans le contexte des années 2000 et surtout des années 2010.

1) Les think tanks territoriaux : une expérimentation protéiforme dans l'Hexagone

A l'instar des think tanks associés à la jeunesse, les think tanks à vocation territoriale sont relativement minorés dans le champ des think tanks. On peut expliquer cette marginalité par l'apparition plutôt tardive de ces instituts dans les différents contextes d'application de l'appellation think tanks. L'Institut Kervégan situé à Nantes constitue en effet la première organisation à naître en 2000 – exclu l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime et Sol et Civilisation qui représentent des anomalies que nous expliquerons par la suite – et à s'auto-désigner comme le premier think tank dédié au territoire. Outre cette temporalité à retardement par rapport à l'historicité d'autres groupes en France, leur domiciliation en dehors de Paris participe d'autant plus à les placer en dehors du scope des think tanks français pour un phénomène qui reste encore aujourd'hui très parisien. Si nous n'avons pas l'ambition ici d'attribuer d'éventuelles lettres de noblesse aux think tanks à vocation territoriale, il n'en reste pas moins essentiel, dans la perspective de notre étude, de considérer la place de leur développement depuis le début des années 2000, comme processus appartenant pleinement

à l'histoire du développement des think tanks en France. Minorés et de moindre envergure certes, le développement des think tanks à vocation territoriale n'apparaît pour autant pas moins comme une réalité importante à intégrer dans notre étude, d'autant plus à l'aune d'un contexte d'approfondissement de la décentralisation des politiques publiques et de la mise au centre des territoires dans le périmètre cognitif de la décision. L'objet think tank trouve alors une pluralité de traductions dans ce contexte à histoires et géographies variables.

Le tableau des think tanks territoriaux manifeste particulièrement leur diversité et des différents contextes qui les voient naître.

Think tank	Année de création	Groupe(s)	Localisation
Institut Méditerranéen du transport Maritime (IMTM)	1964	-Spécialiste	Marseille
Sol et Civilisation	1991	-Spécialiste	Paris
Institut Kervégan	2000	-Généraliste -Vocation politique	Nantes
Institut des Deux Rives	2008	-Généraliste -Vocation Politique	Bordeaux
DEADIA	2015	-Généraliste -Vocation Politique	Marmande
Dordogne Autrement	2015	-Vocation politique -Électoral	Dordogne
Demain l'écologie en Normandie (DEEN)	2016	-Spécialiste	Normandie
Club Arthur Dent	2017	-Spécialiste	Bordeaux
CAP MEDEF PACA	2017	-Groupe d'intérêt sectoriel -Vocation Syndicale	Région PACA
La fabrique du futur	2017	-Vocation Politique -Électorale -Associé à la jeunesse	Roubaix
Perpi-d	2018	-Vocation Politique -Électoral -Associé à la jeunesse	Perpignan
Tarbes et moi	2019	-Vocation Politique -Électoral -Associé à la jeunesse	Tarbes

Périgord d'Avenir	2021	-Vocation politique -Électoral	Dordogne
Les jeunes pour l'Avenir de la Réunion	2021	-Généraliste -Vocation Politique -Associé à la jeunesse	Réunion

Tableau des think tanks à vocation territoriale. Réalisé par l'auteur.

a) Des think tanks sur les territoires : les opportunités du processus de territorialisation

Nous partons ici d'un phénomène, celui de l'appropriation de plus en plus fréquente au cours des années 2000 et 2010 de l'adjectif territorial dans la qualification de l'objet think tank et d'une hypothèse aux trajectoires multiples, celle qui suppose que ce développement répond à la fois à une forme déclinaison locale de la réalité nationale, mais qui exprime aussi, par ses voix d'expression multiples, un certain nombre de spécificités territoriales.

Le territoire, compris dans sa dimension particulièrement polysémique, recouvrerait selon Thierry Paquot, un fait total géographique et culturel « inscrit dans une réalité historique. »¹³⁰³. Cette polysémie traduirait, chez certains historiens, une facilité d'écriture de l'histoire peu en phase avec les réalités observées¹³⁰⁴. Au-delà de cette seule question, il semble également que le territoire intègre une forme d'identification régionale voire très locale, dans les différentes formes de réappropriations des think tanks observés. Ainsi, le territoire traduit une variété d'espaces culturels, sociaux et politiques et semble s'accommoder à cette forme de développement des think tanks qui entendent désormais le penser et en influencer la trajectoire. Notre approche vise ainsi, moins qu'à tirer une définition du territoire au prisme de l'expérience think tank, à mettre en lumière les formes de réappropriation dans leur développement en dehors de la sphère parisienne et en dehors du périmètre cognitif des affaires nationales et internationales. Le territoire apparaît ainsi en premier lieu comme un marqueur symbolique d'identification dans le champ des think tanks et une voie de relocalisation de leur action, en dehors de la Capitale.

Plus que le territoire, il semble falloir étudier les différentes formes de réappropriation du territoire au prisme du processus de territorialisation qui traduit quant à lui des réalités

¹³⁰³ Thierry PAQUOT, *Qu'est-ce qu'un territoire ?* Vie Sociale, n°2, 02/2011, p23 à 32.

¹³⁰⁴ Benoît CURSENTE, Mireille MOUSNIER (Dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, 2005.

politiques et culturelles relativement précises et qui participent directement au développement de ces organisations sous cette forme au XXI^e siècle. Les sciences politiques définissent aujourd'hui la territorialisation comme un processus mettant l'accent sur la spécificité territoriale des politiques publiques, particulièrement sous le coup des différentes phases de la décentralisation en France. Elle correspondrait ainsi en partie à la réappropriation de l'objet décisionnel par des instances locales supposées comme étant les plus à même de saisir les enjeux de proximité dans une acception plus horizontale de la décision à l'échelle de l'État.

Nous supposons ainsi que le processus large et de long cours de territorialisation, participe, au-delà de la transposition du think tank comme forme de mimétisme associée à un effet de mode, à stimuler et à façonner une trajectoire à forte spécificité selon les espaces étudiés. Il traduit aussi une manière relocalisée de penser le politique et de s'y inscrire, d'autant plus pour des organisations guidées par la volonté d'influencer la décision voire, de s'impliquer plus directement dans l'actualité politique locale.

Le processus de territorialisation trouve, dans une perspective institutionnelle dans l'histoire contemporaine en France, un point d'émergence à travers la dynamique d'aménagement du territoire entamée au début de la V^e République. L'institution emblématique fondée en 1963, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), en représente l'émanation la plus manifeste. D'instance de pilotage du rééquilibrage socio-économique national, on observe l'évolution de son rôle en tant qu'institution accompagnatrice des territoires dans le cadre du vaste mouvement de décentralisation fixée dans le cadre législatif de la loi du 6 février 1992 relative à l'administration de la République. Ce mouvement annonce en lui-même la structuration des collectivités territoriales¹³⁰⁵ et son approfondissement en mars 2003.

Nous considérerons ainsi la territorialisation à travers sa double formulation, à la fois comme étant issue d'un mouvement de rééquilibrage et d'intérêt porté aux territoires¹³⁰⁶ mais aussi d'un contexte de déconcentration de la décision politique à leur profit. En décentralisant une administration qui tend *de facto* à se territorialiser, il semble logique de voir s'étendre en filigrane le territoire des think tanks français, particulièrement ceux qui entendent intervenir,

¹³⁰⁵ Voir article 1 de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

¹³⁰⁶ Voir l'ouvrage emblématique de Jean-François Gravier publié en 1947, *Paris et le désert français*.

avec le concours de la sphère décisionnelle locale, dans l'influence et la construction des politiques publiques.

Le retour général au territoire, qui trouve une nouvelle ampleur au début des années 2000, participe ainsi à l'arrivée des think tanks français sur ce nouveau terrain.

b) Les think tanks territoriaux à vocation politique et électorale : nouvelle composante de la géographie politique française ?

La multiplication des sociétés savantes au XIXe siècle, parmi la multitude de parents lointains des think tanks contemporains, traduit l'idée d'une forme d'expression locale de l'objet laboratoire d'idées dont l'histoire des think tanks, comme on l'a vu (chapitre 3) n'est pas étrangère. Pour autant, si la société savante peut traduire parfois des intérêts locaux, particulièrement autour de dynamiques de sociabilité intellectuelle et mondaine, il semble difficile de les comprendre comme des parents possibles des organisations abordées dans ce groupe spécifique dont la nature politique représente une première entrée de développement. Le retour au territoire et la place qu'occupent les think tanks à vocation politique et électorale à partir des années 2010 nous invite en effet à reconsidérer la portée politique de ces entités et les différents usages de son appellation dans le processus large de territorialisation. Elle résulte comme on l'a vu à la fois d'un mouvement de transposition locale de l'expérience nationale tout autant qu'elle repose sur des spécificités territoriales. Cette dynamique est d'autant plus parlante au regard du développement très tardif, considérant notre période d'étude, des think tank locaux à vocation électorale. On peut également observer ce mouvement au prisme d'une histoire plus vaste, éminemment liées à la structuration des formations et courants politiques dans l'ensemble de l'Hexagone au XIXe siècle. Raymond Huard aborde le sujet en 2002, se penchant sur la dynamique d'évolution de la géographie politique française entre 1848 et 1880 tout en y distinguant l'expression grandissante des intérêts locaux dans la politique, diversifiant et complexifiant du même coup cette dernière¹³⁰⁷.

¹³⁰⁷ Raymond HUARD, *Une géographie politique évolutive (1848-1880)*, p257-297, dans : Serge BERNSTEIN, Michel WINOCK (Dir.), *L'invention de la démocratie (1789-1914), Histoire de la France politique*, tome 3, Éditions du Seuil, Paris, 2002.

S'il paraît peut-être hâtif de considérer les think tanks territoriaux à vocation politique et électorale comme composante structurelle dans l'histoire des évolutions de la géographie politique de la France, il convient ici d'aborder la dynamique de leur développement, certes limitée, mais continue, en ce premier quart du XXI^e siècle. Aussi, il semble difficile d'expliquer leurs orientations politiques par des raisons proprement géographiques, là où la sociologie de l'acteur semble prendre le pas dans l'intégration et l'appropriation de l'expérience think tank. Pour autant, on retrouve dans la dynamique des idées portées par ces organisations, la primauté des enjeux locaux sans pour autant délaisser des enjeux nationaux dans leur discours, mais aussi dans leurs modalités d'émergence et de développement. A ce titre, il semble essentiel d'aller plus loin que le simple exercice de répertoriage, nous permettant ainsi de discerner leurs différentes compositions et sous compositions dans la perspective générale de compréhension de leur association à l'idée plurielle de territoire.

2) Développement et morphologie(s) des think tanks territoriaux

Au regard de cette réalité hétéroclite et des différents régimes de relocalisation de l'objet laboratoire d'idées, il semble important de décomposer les différentes organisations observées en plusieurs sous-groupes affublés de caractéristiques communes. Les think tanks généralistes à vocation politique traduisent en premier lieu une part particulièrement importante des organisations observée sur lesquelles nous nous pencherons en premier lieu.

a) Les think tanks généralistes du territoire : simple transposition territoriale de l'expérience nationale ?

Les think tanks bénéficiant d'un ancrage territorial fort proposent un cadre général très protéiforme, regroupant organisations spécialistes, think tanks à vocation électorale, entités généralistes, le tout s'opérant à travers une chronologie relativement restreinte. Entre l'institut Kervégan, qui naît en 2000 et l'association Les Jeunes pour l'avenir de la Réunion, observée en 2021, on ne compte ainsi pour l'heure que douze organisations susceptibles de rentrer dans ce groupe bien qu'un certain doute persiste au regard de la difficulté à les trouver sur le vaste ensemble des laboratoires d'idées territoriaux susceptibles de s'approprier

l'appellation think tank. Il en existe probablement beaucoup plus à l'écriture de ces lignes. Pour autant, l'analyse des organisations présentes permet de situer leur dynamique d'émergence dans l'Hexagone par le déploiement des organisations généralistes. On reconnaîtra en effet parmi les organisations recensées l'importance du groupe des think tanks généralistes, qui entendent, par la voie du laboratoire d'idées, s'inscrire comme des espaces d'influence et de réflexion participatives sur les territoires observés.

On peut constater par exemple cet état de fait pour l'Institut Kervégan, association pionnière fondée en l'an 2000, qui croise dans son approche, appellation think tank et ambition territoriale. Elle entend ainsi intervenir dans la réflexion relative à la modélisation de l'Ouest, particulièrement dans le champ de gravitation de son lieu de domiciliation, à savoir la métropole nantaise. Le think tank se considère comme un « laboratoire d'idées citoyennes »¹³⁰⁸, comme on peut le voir en page d'accueil de son site internet. Il s'agit également pour le think tank d'incarner un « lieu de réflexion qui éclaire et met en débat les problématiques économiques et sociétales qui impactent les territoires de l'Ouest »¹³⁰⁹. Pour répondre à ces impératifs larges, le think tank s'articule autour de trois commissions : Économie, Prospective et Territoire. Si les deux premières commissions revêtent des aspects relativement généraux, la troisième correspond à la volonté de mise en œuvre concrète de solutions pour les territoires de l'Ouest. On peut observer cette logique dans le groupe de travail associé à la ruralité qui vise à alimenter la réflexion sur le rapport de la ville à la campagne en prenant en compte le regard des élus et des citoyens des espaces urbains et péri-urbains. Plus encore, le groupe de travail désigné « Transition énergétique » entend intégrer une logique d'accompagnement des collectivités dans l'application locale des politiques de transition énergétique. Le think tank semble par ailleurs s'attacher particulièrement aux représentations de l'écosystème sociétal nantais en mettant en évidence la réalisation d'enquêtes sur la réception et les modes d'appropriation de la Transition Énergétiques par la population locale¹³¹⁰. Situé dans l'observation, l'institut se positionne aussi dans l'action en recueillant notamment les contributions sur le sujet comme c'est le cas de Gino Baudry sur les interrogations relatives à la mobilisation des citoyens aux

¹³⁰⁸ Sur le site de l'Institut Kervégan. Lien : <https://www.institut-kervegan.com/>

¹³⁰⁹ Ibid.

¹³¹⁰ Institut Kervégan, *La perception de la Transition Énergétique sur le Territoire de Nantes Métropole*, Enquête, 03/2017. En accès libre sur le site de l'institut. Lien : https://www.institut-kervegan.com/wp-content/uploads/2017/05/dossier_enquete_transition_energie_pdf_ok.pdf

enjeux de transition¹³¹¹.

La commission prospective intègre elle aussi une perspective territoriale en se projetant sur les enjeux sociétaux du numérique tout en réfléchissant, pour le sujet qui nous intéresse, aux trajectoires possibles de la démocratie locale à l'horizon 2032¹³¹². Enfin, on reconnaît un intérêt particulier, dans la commission économie, un groupe de travail consacré à l'économie du Pays-de-la Loire.

Le cas de l'institut Kervégan est également intéressant dans la filiation qu'il observe avec le premier groupe de réflexion porté par l'ancien Président de la Commission de la Chambre d'Industrie de Nantes, Jean-Joseph Régent, en 1977¹³¹³. De cet espace social informel destiné à constituer un lieu d'ouverture et de brassage des idées, se formalise progressivement un groupe en voie d'institutionnalisation dans l'espace nantais pour devenir, en 2000 une association loi 1901. L'institut affiche la particularité de se considérer ouvertement comme le premier think tank territorial :

« Le développement de ses travaux et sa pratique des rencontres et des débats a conduit le groupe à se consolider par un renforcement des moyens d'études et de publications et à prendre nom Institut Kervégan. Il a pour objet de développer « un laboratoire de la société civile ». Depuis il est reconnu au niveau national comme le 1^{er} think tank territorial. »¹³¹⁴.

La manière dont se présente l'institut Kervégan est révélatrice de la dynamique d'émulation et de concurrence observées entre les think tanks français et dont profite d'une certaine manière l'Observatoire Européen des think tanks (Chapitre 2) qui labélise par ailleurs l'Institut « Think tank et Transparent » en 2016¹³¹⁵. On reconnaît ainsi, en pleine période de développement des think tanks français et de popularisation du terme dans la vie politique, la

¹³¹¹ Gino Baudry, Comment sensibiliser et mobiliser les citoyens aux enjeux de la Transition Énergétique, Institut Kervégan. Accessible sur le site de l'institut. Lien : <https://www.institut-kervegan.com/ateliers/commission-territoire/transition-energetique/comment-sensibiliser-et-mobiliser-le-citoyen-aux-enjeux-de-la-transition-energetique/>

¹³¹² L'institut propose à ce titre un important programme sur le sujet à partir de 2017 à travers un cycle de conférences, des articles et un certain nombre de contributions.

¹³¹³ Référencé dans l'histoire officielle affichée par l'institut sur son site. Lien : <https://www.institut-kervegan.com/institut/association/>

¹³¹⁴ Ibid.

¹³¹⁵ Observatoire Européen des think tanks, *La France des think tanks 2016, État des lieux de l'écosystème des think tanks en France, résultats et analyses du label « Think tank et Transparent »*, novembre 2016, p66.

volonté d'incarner le premier institut à s'intéresser aux questions liées au territoire. Comme on le verra, cette affirmation peut observer quelques nuances, cependant l'institut se réapproprie ici sa filiation en revenant sur l'histoire de sa naissance et de son institutionnalisation, le tout en revendiquant son statut d'émanation de la société civile.

Activité de recherche-action inspirée des SHS, identification dans le champ de la société civile, volonté d'intervenir sur le politique, lieu de brassage des idées et de sociabilité savante et politique, l'Institut Kervégan intègre bien les critères communs aux think tanks français généralistes à vocation politique tout en intégrant les enjeux territoriaux susceptibles de renforcer sa légitimité en tant qu'organisation pionnière.

Il faudra attendre huit années avant de voir apparaître un autre think tank de ce type, un peu plus au sud cette fois-ci. L'institut des Deux Rives est en effet fondé par Georges Viala en 2008 à Bordeaux dans l'objectif de « remettre l'Homme au centre de la société » et de « bien vivre ensemble », comme on peut le lire dans une contribution non datée de l'institut au plan de développement de Bordeaux Métropole¹³¹⁶. Son fondateur profite, au moment de la fondation de son think tank, d'un certain poids dans l'espace académique bordelais, notamment par sa fonction de directeur de l'école de management de Bordeaux (ex Sup de Co) entre 1987 et 2004, puis à son statut de Président de la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde. G. Viala s'inscrit ainsi, au moment de la création de son think tank, comme un acteur territorial particulièrement impliqué dans la métropole girondine et plus généralement dans le département. Comme on peut l'observer dans un entretien qu'il accorde en 2010 à Lisa Pignot pour la revue *L'Observatoire*¹³¹⁷, le think tanker énonce dès le début de l'entretien les motifs qui mènent en 2008 à la création de cette entité. Il évoque alors :

¹³¹⁶ Note de l'Institut des Deux Rives, non datée. Accessible en ligne. Lien : https://participation.bordeaux-metropole.fr/IMG/pdf/fabrique_metropolitaine/Institut-deux-rives.pdf

¹³¹⁷ Entretien avec Georges Viala, *L'institut des Deux Rives, un laboratoire d'idées pour l'économie créative*, mené par Lisa Pignot, *L'Observatoire* 01/2010, n°36, p69 à 72.

« Nous l'avons conçu (L'Institut des Deux Rives) sur le modèle des think tanks, même si l'objectif n'est pas tout à fait atteint pour l'instant car il n'est pas véritablement structuré comme tel. Nous avons estimé, à quelques-uns, que nous étions à un moment de l'histoire du monde, de la société et de ses modèles, qui justifiait que des structures non partisans puissent s'emparer des sujets susceptibles d'intéresser la société dans son ensemble mais sans qu'il y ait de biais confessionnels ou politiques. Nous l'avons donc construit comme une structure non confessionnelle et apolitique alors que certains think tanks ont des positionnements très marqués. Nous avons fait le choix d'un positionnement neutre pour que nos travaux et nos réflexions ne soient pas suspectés de défendre des intérêts, quels qu'ils soient. »¹³¹⁸

On remarque dans cette introduction de propos plusieurs dynamiques nous ramenant aux différents mouvements de création des think tanks. On retrouve en effet la volonté affirmée d'incarner un organisme semblable à un think tank, dédié à l'intérêt général et animé par des convictions non partisans et non confessionnelles. Il témoigne également de la dimension généraliste de l'institut tout autant que sa volonté d'inscrire sa trace dans les mutations sociétales en cours. Enfin, il s'agit pour cette nouvelle organisation de se positionner par rapport à un écosystème de think tanks déjà existant sans pour autant tomber dans l'activité politique. G. Viala nous éclaire également au fil de l'entretien sur les fondements territoriaux du think tank, qui s'inscrit dans le prolongement d'une initiative locale, « Bordeaux Créative » portée par la ville¹³¹⁹. Plus encore, le think tanker évoque l'ancrage plus profond du think tank au sein de la collectivité : « L'implantation de l'institut au sein de l'Agence de développement économique de Bordeaux au Bureau de recherche et d'Accueil a justement été motivé par la volonté d'engager des échanges avec l'ensemble des collectivités territoriales. ». Il précise plus loin, « Le Conseil Régional est d'ailleurs très impliqué dans ce projet depuis le début et, à la suite de nos travaux, un conseiller régional, Frédéric Vilcocq, a été nommé Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine chargé de la Culture et de l'Économie créative »¹³²⁰. G. Viala témoigne de la connexion de son think tank avec l'écosystème institutionnel, mais aussi, d'une certaine manière, de son influence sur la structuration même de l'organisation politique locale autour de l'économie créative. Cette dernière s'envisage par ailleurs à ses yeux avec la

¹³¹⁸ Ibid.

¹³¹⁹ Ibid.

¹³²⁰ Ibid.

participation des citoyens afin, dit-il : « que ce ne soit pas un truc de technocrate de plus qui leur tombe dessus »¹³²¹.

Le think tank DEADIA est fondé quant à lui quelques années plus tard en 2015. Il s'inscrit lui aussi dans la trajectoire de ces instituts généralistes à vocation politique, cette fois-ci, à Marmande, en se consacrant de manière plus générale au Lot-et-Garonne. Cette association loi 1901 articulée autour de trois acteurs : Michel Trembleau, Président, Robert Hofman, responsable des publications et Xavier Marcos, responsable des études, qui entendent participer à la réflexion sur le Lot-et-Garonne en considérant, entre autres, son identité culturelle ou encore ses lacunes et potentialités économiques. Par ces aspects, il revêt les contours d'un think tank généraliste dédié à poser un regard critique sur son environnement local et à proposer des pistes de réflexions en faveur de son bon développement. Les animateurs du think tank ne sont pas étrangers, au cours de leur parcours professionnel et politique, à l'objet laboratoire d'idées. Michel Trembleau, considéré comme un « homme fort » de l'UMP marmandais en 2013¹³²² et ancien médecin hospitalier, fait en effet partie des fondateurs du club de réflexion Convergence lancé en 2008 à Paris. Il est également au cœur d'une polémique au sein même de son parti en 2013 à l'occasion d'une rivalité entretenue avec Daniel Banquet, à qui il finit par laisser l'investiture UMP pour les élections municipales de Marmande¹³²³. La présidence de DEADIA, deux ans plus tard, intervient ici comme une forme de retour en douceur pour un acteur politique local sortant, mais soucieux d'intervenir dans le champ des idées et de conserver une capacité d'influence. Robert Hofman est quant à lui, dès 2015, particulièrement impliqué dans l'association Mouvement Européen France, dont il co-préside la section locale Lot-et-Garonne. Enfin, Xavier Marcos, responsable des travaux et du développement du think tank, constitue un acteur central de DEADIA, notamment en proposant un certain nombre d'articles sur son site internet, plateforme essentielle de visibilité pour l'organisation. L'expérience think tank s'articule ainsi de manière différente mais tout à fait centrale dans la trajectoire de ces trois acteurs, soucieux de participer au développement du département à travers la forme d'un laboratoire d'idées

¹³²¹ Ibid.

¹³²² « Je me suis désintoxiqué de la politique », *Le Républicain*, 11/04/2013

¹³²³ Léa AUBRIT, *L'UMP marmandaise salut la démission de Michel Trembleau*, *Sud-Ouest*, 02/10/2013.

généraliste et semblable, au regard de son activité de publication, à une plateforme citoyenne participative.

Le think tank s'illustre également par la promotion de différents sujets parfois très locaux, comme c'est le cas sur le développement de l'économie sociale et solidaire dans le département ¹³²⁴ ou l'analyse critique de l'économie du territoire ¹³²⁵. Aussi, le think tank se consacre à des sujets plus généraux comme le numérique ¹³²⁶ ou des questions relatives à l'économie nationale ¹³²⁷. Enfin, DEADIA affiche une capacité de production audio-visuelle non négligeable par la publication de deux documentaires entre 2015 et 2016, *Le Lot-et-Garonne sur le divan*, consacré à l'identité territoriale du département. Le début du documentaire témoigne des motifs qui déterminent en partie sa création:

« L'identité territoriale, une quête pour certains, un acquis pour d'autres, comprendre ses racines, révéler son âme, valoriser ses spécificités, qu'elles soient économiques ou culturelles, favorise l'image territoriale. La première séance su Lot-et-Garonne sur le divan révélait le potentiel et les lacunes du département en matière d'image et de culture. Le déficit d'image serait la source de tous les maux dont souffre le Lot-et-Garonne ou presque... le départ des jeunes vers les métropoles régionales, la difficulté à faire venir des compétences en Lot-et-Garonne, à attirer les entreprises dans le département, les aides et subventions qui vont prioritairement aux métropoles n'arrangent rien. » ¹³²⁸

La diffusion publique du documentaire relayée dans le *Républicain Lot-et-Garonne*, permet d'ailleurs au think tank de bénéficier d'une visibilité locale particulièrement importante, d'autant plus au regard de la conférence débat prévue alors en suivant de la diffusion ¹³²⁹. Ainsi, DEADIA, think tank territorial discret, participe à façonner la trajectoire de

¹³²⁴ Christelle DIOT, *Au cœur de l'économie sociale et solidaire*, 14/03/2016. Sur le site de DEADIA. Lien : <https://www.dea-dia.org/index.php/categorie-economie-solidaire/14-au-coeur-de-l-economie-sociale-et-solidaire>

¹³²⁵ Véronique REYNIER, *Avec le retour de la LGV, les cimentiers passent à l'offensive sur le Lot-et-Garonne*, 16/09/2016. Sur le site de DEADIA. Lien : <https://www.dea-dia.org/index.php/categorie-enquete/24-arretez-de-piller-nos-sols>

¹³²⁶ Romain de NADAÏ, *La 3D n'est pas l'avenir, c'est déjà le présent*, 14/0/2016. Sur le site de DEADIA. Lien : <https://www.dea-dia.org/index.php/categorie-numerique/19-la-3d-n-est-pas-l-avenir-c-est-deja-le-present>

¹³²⁷ Xavier MARCOS, *40% du budget de l'État est capté par les grands groupes*, 03/03/2019. Sur le site de DEADIA. Lien : <https://www.dea-dia.org/index.php/categorie-economie/25-40-du-budget-de-l-etat-est-capte-par-les-grands-groupes>

¹³²⁸ Robert HOFMAN, Xavier MARCOS, teaser du film documentaire, *Le Lot-et-Garonne sur le divan - deuxième séance*, 2016, 52 minutes.

¹³²⁹ Marie-Pierre CARRIS, *Où en est la culture en Lot-et-Garonne ? Le Républicain*, 01/03/2016.

développement de notre objet, dans son acception généraliste et à travers sa vocation politique, au cœur du Lot-et-Garonne.

Enfin, pour terminer ce tableau des organisations généralistes à vocation politique, nous mentionnerons la création très récente, en 2020, du think tanks Les jeunes pour l'Avenir de la Réunion déjà évoqué plus haut. Cette association loi 1901 recouvre en effet une dimension éminemment territoriale tout en conservant, comme on a pu le voir, un cœur d'activité animé par un public étudiant. Ainsi, selon l'un de ses co-fondateurs, Nicolas Chevalier, « Ce laboratoire d'idées a pour but de trouver des solutions concrètes et durables à des sujets divers dans la perspective d'un développement prospère de la Réunion. »¹³³⁰. Le think tank adopte ainsi une posture de réflexion large au service du développement du territoire. Il tend aussi à s'inscrire dans le politique comme on peut le lire à travers le propos de son co-fondateur : « Ce projet porté par les jeunes, avec les outils à notre disposition pour faire entendre notre voix, doit nous permettre de conseiller au mieux les décideurs d'aujourd'hui grâce à un dossier final mûri par une longue réflexion. »¹³³¹. On reconnaît ici la volonté du think tanker quant à œuvrer en tant qu'auxiliaire de la décision en faisant entendre la voix de la jeunesse tout en restant au service du territoire.

Si ce think tank dépasse notre cadre chronologique initial, il reste tout de même important de le mentionner dans la mesure où il concentre ainsi un certain nombre de critères éminemment associés aux mutations des think tanks français au XXI^e siècle. En premier lieu, par sa vocation territoriale, en constituant la première organisation de ce type hors métropole, en se concentrant *de facto* sur des enjeux territoriaux, tout en étant animé par un public étudiant.

Ainsi, on reconnaît dans le premier quart du XXI^e siècle un développement certes restreint, mais bien réel des think tanks généralistes soucieux de marquer leur influence dans la modélisation des territoires. En resserrant leur focale géographique, ces derniers s'inscrivent pleinement dans le mouvement de décentralisation observé à différents niveaux, et trouvent, dans les interlocuteurs politiques et économiques locaux, les oreilles attentives susceptibles de valoriser leurs idées au sein des espaces étudiés.

¹³³⁰ Voir site Réunionnais du Monde. Lien : <https://www.reunionnaisdumonde.com/magazine/actualites/un-think-tank-lance-par-2-etudiants-reunionnais/>

¹³³¹ Ibid.

b) Les think tanks à vocation électorale : structures de réflexion participative ou écuries politiques locales ?

Si les think tanks généralistes observent à différents degrés une vocation à intervenir sur le politique en tentant de donner une force de modélisation à leurs idées en mobilisant la sphère décisionnelle ou la société civile, on retrouve, dans la même dynamique observée à l'échelle nationale, le développement de quelques think tanks territoriaux à vocation essentiellement électorale.

Concernant la période étudiée, on repère le premier d'entre eux, Dordogne Autrement à partir de 2015 même s'il n'existe que peu de sources à son sujet et que son fondateur soit resté silencieux à nos sollicitations sur le sujet. On repère également trois autres entités dotées de l'appellation think tank en 2017 avec La Fabrique du Futur située à Roubaix, en 2018 avec l'apparition du think tank Perpi-d, en 2019 avec Tarbes et Moi et enfin en 2021, avec le think tank Périgord d' Avenir.

Ces organisations recensées ne représentent probablement pas l'ensemble des think tanks locaux à vocation électorale existant sur le territoire français tant il est difficile de déceler leur mention en dehors des journaux locaux qui en traitent ponctuellement et des opportunités qui se présentent parfois par le jeu des relations interpersonnelles comme ce fut le cas entre Perpi-d et Tarbes et Moi¹³³². En toute logique, on retrouvera un certain nombre d'organisations situées dans le quart Sud-Ouest, lieu de recherche et d'écriture de cette thèse, mais il faut garder en tête le potentiel bien plus important du phénomène à l'échelle nationale.

Dordogne Autrement, fondé par Jean Le Cocguic¹³³³, Directeur du Syndicat Départemental d'Électricité de la Dordogne en 2020, semble constituer un laboratoire d'idées fondé en réaction à la défaite aux élections départemental de mars 2015. Son fondateur, affilié « Divers Droite » perd en effet la bataille pour le canton du Périgord Central face à l'alliance PS. Le think tank intervient ainsi dans une perspective de reconstruction politique, soit comme une force de regroupement post défaite dans le contexte électoral local.

La Fabrique du Futur, fondée par Maël Camerlynck à Roubaix en 2017 se voit aussi appeler « think tank » à un certain nombre de reprises. L'organisation apparaît pour son jeune

¹³³² Nous avons par exemple appris l'existence du think tank Perpi-d par l'entremise de Myriam Mendez, ancienne porteuse du think tank Tarbes et Moi, lors d'un entretien réalisé en 2019.

¹³³³ Adrien VERGNOLLE, Dordogne, *Un « think tank » pour la droite, Sud-Ouest*, 06/05/2015

fondateur, Délégué Debout la France de la 8^{ème} circonscription du Nord et candidat malheureux avec à peine 156 voix en 2020 à la mairie de Roubaix, comme une force de regroupement et de visibilité dans son propre itinéraire politique bien qu'il semble en nier la portée dans un entretien accordé à *La Voix du Nord* en octobre 2017¹³³⁴. Il pourrait ainsi tout aussi bien apparaître dans les think tanks associés à la jeunesse, ici dans le cadre de la carrière politique de cet ancien étudiant de Sciences Po, qui se lance dans l'expérience think tank à a peine 25 ans. Il n'en demeure pas moins que les sujets portés par le think tank, autant que les ambitions locales de son fondateur nous invitent plutôt à prendre en compte la nature territoriale de cette organisation intermédiaire dans le parcours du jeune politicien particulièrement impliqué dans la vie locale, notamment au Conseil Citoyen de la vie des Quartiers de Roubaix. Il n'est ainsi pas surprenant de voir que le laboratoire d'idées est aussi associé à un outil de démocratie participative¹³³⁵, sujet qui apparaît comme un leitmotiv de deux autres think tanks électoraux abordés ici, Perpi-d et Tarbes et Moi.

Nous avons eu l'occasion au cours de ces recherches de revenir sur le cas de ces deux entités à vocation électorale assumée, grâce à l'attention portée à leurs principales figures de proues, Olivier Amiel pour Perpi-d et Myriam Mendez pour Tarbes et moi.

Tarbes et Moi est une entité initialement portée par la municipalité de Tarbes et sous supervision d'une jeune conseillère municipale, Myriam Mendez, au cœur même de l'équipe du maire d'alors, toujours en fonction en 2020, Gérard Trémège. Il est intéressant d'observer l'importance de l'association entre idées et mise en pratique de la démocratie participative à travers l'expérience think tank dans ce laboratoire d'idées qui devient progressivement un tremplin électoral pour la jeune tarbaise alors que se profile, au moment de l'entretien en mars 2019, les municipales de 2020 où elle se présente contre le maire sortant.

Dans ce cadre général on observe particulièrement le processus qui transforme l'entité Tarbes et Moi en objet hybride, entre outil de participation citoyenne et préfiguration d'une écurie électorale sous le regard de sa première représentante, M. Mendez.

Engagée en politique depuis ses dix-sept ans et encartée à l'UMP puis LR, M. Mendez ressent, d'après son propos, un rejet progressif de ce qu'elle englobe dans la politique traditionnelle, le parti, en tête, dont elle conserve un avis très critique en 2019 : « Je considère que les partis

¹³³⁴ Perrine DIÉVAL, *Roubaix : Michael Camerlynck lance son « think tank », La Fabrique du Futur*, 01/10/2017.

¹³³⁵ Perrine DIÉVAL, *Roubaix : la Fabrique du Futur va devoir changer de nom, La Voix du Nord*, 05/11/2017.

politiques sont un enfermement de la parole, des idées. C'est de la fausse démocratie pour moi. Ce n'est pas ma conception de la politique. »¹³³⁶. L'élue tarbaise évoque également les différents éléments conjoncturels qui ébranlent voire, fracturent littéralement son engagement initial. Elle évoque en premier lieu le « démagisme » ressenti lors de l'élection d'E. Macron, les différentes casseroles de la droite entre les affaires Copé et Fillon, mais également la rupture forte que constitue le mouvement des Gilets Jaunes et qui représente à ses yeux l'expression d'une volonté populaire de démocratie directe exprimée par le peuple que les acteurs et actrices politiques doivent alors prendre en compte¹³³⁷. Ce mouvement inaugurerait selon elle « une nouvelle ère politique »¹³³⁸. C'est par ailleurs pour ces raisons qu'elle quitte le parti LR. Quelques temps après, elle quitte également ses activités d'adjointe auprès du Maire de Tarbes contre qui elle fait campagne au moment de notre entretien. C'est à travers ce contexte général, entre prise de conscience d'un changement sociétal profond dans la manière d'appréhender la politique et les échéances électorales locales que M. Mendez fait de Tarbes et Moi un laboratoire d'idées inspiré de ce qu'elle comprend à travers l'expérience think tank. Selon elle, le think tank, « c'est un groupe de réflexion pour un projet qui tient à l'avenir ou par rapport à une thématique qui tient à cœur une certaine catégorie de personnes qui veulent agir par rapport à cette thématiques »¹³³⁹. Elle ajoute, « pour moi, ce n'est pas un groupe de philo, il faut qu'il y ait une voie de consécration des idées. »¹³⁴⁰. La matérialisation des idées occupe ainsi une dynamique centrale. Sur la nature politique de ce think tank, notre interlocutrice semble tout à fait au clair sur les ambivalences soulevées par cette structure :

« Dès la soirée de lancement j'avais dit, voilà, on va réfléchir ensemble à un projet qui soit porté en 2020, par contre ce n'est pas un projet politique, je suis ici en tant que citoyenne, pas en tant qu'élue, je vous propose de réfléchir avec nous. J'ai dit d'ailleurs que toutes les idées seraient publiques, elles ne seraient pas accaparées forcément par un seul candidat, même si à l'époque, j'assumais avoir le soutien de Gérard Trémège. »¹³⁴¹

¹³³⁶ Entretien avec Myriam Mendès, 17/09/2019, Tarbes.

¹³³⁷ Ibid.

¹³³⁸ Ibid.

¹³³⁹ Ibid.

¹³⁴⁰ Ibid.

¹³⁴¹ Ibid.

Ainsi, dès les origines le think tank affiche les atours d'un objet hybride censé susciter et organiser la parole citoyenne sous l'impulsion de la mairie sans pour autant qu'il ne soit perçu comme une structure éminemment connectée à l'élection municipale à venir :

« On a réfléchi à comment nous on pouvait créer un laboratoire d'idées qui corresponde à une ville comme Tarbes et on s'est dit que, par rapport aux municipales qui allaient arriver – parce qu'il ne faut pas que ça reste lettre morte les idées non plus – y a plein de thématiques qui peuvent intéresser les gens dans la ville comme le sport, la culture, l'environnement...etc. Du coup on a mis en place une vingtaine de thématiques, on se réunissait à peu près toutes les semaines, 2h par semaine, sur une de ces thématiques, avec si possible un expert ou quelqu'un passionné par la thématique qui puisse mener la réflexion du groupe. La réflexion était ouverte évidemment à tous les Tarbais, dans un lieu obligatoirement public, café, bar... Les gens ne venaient pas faire du copinage, ils venaient vraiment parce qu'ils étaient intéressés par les thématiques et qu'ils avaient des choses à dire. Le public était très diversifié à chaque fois. »¹³⁴²

Tarbes et Moi s'organise rapidement comme un espace de dialogue citoyen piloté par la sphère politique locale capable d'enclencher une routine de dialogue avec la population autour d'ateliers thématiques.

On peut se demander en revanche si le laboratoire d'idées intervient ici comme un pont entre la municipalité et la population ou s'il sert directement la campagne à venir à celle qui deviendra rapidement l'une des figures de l'opposition locale à G. Trémège. La réponse se situe au croisement de ce propos, notamment lorsqu'elle évoque les liens matériels et immatériels entre le think tank, désormais à l'arrêt au moment de l'entretien, et son équipe de campagne fraîchement constituée :

« Désormais je suis à mon compte. C'est associé à ma campagne avec Myriam Mendez 2020, C'est mon équipe qui organise la réflexion. Ce que je n'ai pas pu faire avec Tarbes et Moi, c'est-à-dire aller voir ailleurs ce qui se passait, ben là j'y vais. Une partie de l'équipe du think tank m'a rejoint dans l'équipe de campagne. Désormais Tarbes et Moi c'est fini car je n'ai plus le droit de l'exploiter. Ça ne continue pas au sein de la mairie car tout bêtement ils n'ont même pas eu l'idée de l'exploiter. Cependant vous verrez dans la conférence de presse de toute à l'heure qu'on a récupéré beaucoup d'idées issues des séances sur la démocratie participative. Les 7 ateliers participatifs qu'on a

¹³⁴² Ibid.

faits avec Tarbes et Moi, on a toujours les idées et évidemment, on va les exploiter pour la campagne. »¹³⁴³

Des membres de l'équipe de campagne jusqu'aux idées produites durant sa courte durée, Tarbes et Moi aura largement imprégné la campagne de Myriam Mendez au point que le think tank puisse apparaître, dans l'itinéraire politique de l'intéressée, comme une structure électorale de lancement. Pour autant, la forme mise en œuvre et la mise au centre de la démocratie participative, voire de réflexion participative, invite à penser l'expérience au-delà de cette seule explication. Elle répond en effet à la volonté de la jeune élue, au cours de son mandat, de réinitialiser la manière de faire de la politique à l'échelle locale, elle-même non décorrélée d'une prise de conscience plus générale de l'état des lieux social et politique du pays en 2019.

L'expérience think tank naît ainsi d'une recherche de réflexion et de démocratie participative qui trouve un sens logique quant à se prolonger et se matérialiser à travers la campagne politique de l'élue, cette fois-ci, sous des atours électoraux plus traditionnels. Tarbes et Moi apparaît alors comme une structure éphémère éminemment rattachée à la personnalité de sa principale représentante, dont l'incarnation s'observe à travers un objet sans forme juridique propre et totalement hybride dans son processus d'évolution et de réappropriation dans une campagne politique.

Le think tank Perpi-d semble tout aussi intéressant à prendre en compte dans cette dynamique dans la mesure où l'un de ses principaux représentants, Olivier Amiel, inspire en grande partie le projet Tarbes et Moi.

Perpi-d se présente, sur le front de sa page Twitter comme un « mouvement conçu pour les Perpignanais, par des Perpignanais »¹³⁴⁴. La création de ce think tank tient en effet en premier lieu d'une très forte dimension locale puisqu'il s'agit d'organiser un groupe dédié à faire émerger des idées pour Perpignan en vue, là encore, des municipales de 2020. La création du think tank le 5 décembre 2018 fait par ailleurs un certain bruit comme on peut le voir dans certains quotidiens locaux¹³⁴⁵. Le think tank est le fruit de l'initiative de trois jeunes entrants

¹³⁴³ Ibid.

¹³⁴⁴ Sur la page Twitter de Perpi-d. Lien : https://twitter.com/d_perpi?lang=fr

¹³⁴⁵ Auteur inconnu, *Les premières innovations proposées par Perpi-d*, *Le Catalan*, 18/12/2018.

sur le territoire de la politique et du laboratoire d'idées, Olivier Amiel, Jordan Halimi, Youssek Akkari et apparait, dès les origines, comme une entité structurée pour les élections municipales¹³⁴⁶. Le premier, encore adjoint du maire de la ville Jean-Marc Pujol en 2018, se positionnera contre lui durant la campagne de 2020. Le second, 28 ans, est le fils de l'ancien adjoint au maire Maurice Halimi¹³⁴⁷. Enfin, le troisième, 31 ans, n'est autre que le fils du responsable politique Ahmad Akkari, particulièrement impliqué pour la communauté musulmane de Perpignan et au cœur du projet de grande mosquée de la ville¹³⁴⁸. O. Amiel, lors de notre entretien, reconnaît l'importance laissée par l'héritage de leurs défunts parents dans le dialogue interreligieux à Perpignan durant les années 1990, à travers le parcours de ces jeunes entrants sur le marché des biens politiques à Perpignan¹³⁴⁹. Selon notre interlocuteur, « Le fait que ce soit ces deux jeunes qui prennent la relève, est intéressant, surtout qu'ils ont hérité de rien, c'est à dire qu'ils ont fait leur vie professionnelle seuls, de manière indépendante mais c'est un petit clin d'œil à l'histoire que ce soit ces deux jeunes qui montent un groupe de réflexion pour Perpignan et pour l'avenir de Perpignan. »¹³⁵⁰ Loin de constituer un laboratoire d'idée ex-nihilo, le think tank bénéficie, dès sa création, d'une forme d'héritage historique par la mise en évidence de figures tutélaires dans l'histoire politique récente de la ville.

Think tank émergent, Perpi-d n'en reste donc pas moins une entité bénéficiant d'un ancrage historique et géographique marqué.

L'élus Perpignanais précise en filigrane la trajectoire électorale de Perpi-d et ce, dès les origines, « Ça s'est fait officiellement au début décembre 2018, avec l'ambition déjà de me soutenir. Moi, dès qu'ils ont commencé à lancer ça, j'ai trouvé ça intéressant ... donc j'étais dans le film avec eux dès le départ ... donc ça a tourné après sur un soutien à la campagne sur laquelle je me suis lancé assez tôt en avril 2019»¹³⁵¹. Le laboratoire d'idées intervient ainsi, au-delà de sa caractéristique d'espace de dialogue et de réflexion, comme un véritable porte-voix pour le candidat tout autant qu'un argument de légitimité pour se présenter aux élections municipales. Aussi, on peut se pencher sur la temporalité entre les premiers croisements de

¹³⁴⁶ Julien MARION, *Perpignan : un nouveau think tank en vue des municipales de 2020*, *L'indépendant*, 06/12/2018.

¹³⁴⁷ Ibid.

¹³⁴⁸ Entretien avec Olivier Amiel, 22/10/2019, Perpignan.

¹³⁴⁹ Ibid.

¹³⁵⁰ Ibid.

¹³⁵¹ Ibid.

l'activité du think tank et l'activité du futur candidat, qui se déroule quelques mois avant l'ouverture officielle de sa campagne. A l'instar de Tarbes et Moi, le think tank perpignanais intervient ici comme une instance intermédiaire de préparation à la campagne électorale tout en restant focalisé sur l'activité d'idées comme nous le confirme O. Amiel : « J'avais déjà repris des idées dans ma campagne qui étaient dans Perpi-d. J'ai repris des personnes qui étaient venue par Perpi-d. On peut dire que ça a servi de base militante et un peu idéologique. »¹³⁵². Logiquement, on observe au fil du propos que l'activité du think tank baisse au fur et à mesure que se précise la campagne d'O. Amiel et que ses deux associés s'y investissent tout en entretenant « un peu », précise-t-il, le think tank. Comme au sein de Tarbes et Moi mais à un degré moins avancé, on observe un déséquilibre croissant entre l'investissement dans le think tank et la campagne pour les municipales, nous renforçant dans l'idée que le think tank, qu'il soit structure pérenne ou temporaire, intervient dans ce cadre comme un espace intermédiaire préalable. Le propos d'O. Amiel invite à penser en ce sens :

Après Perpi-d, ça aussi permet de tester des idées auprès de la population sans que ce soit directement dans un programme politique car quand ça vient dans un think tank avec cette image un petit jeune, moderne, on peut tout tenter, tout se permettre, ce qu'on ne peut pas forcément faire dans un programme politique. Je préfère parfois que ce soit testé par Perpi-d que de le mettre directement sur un programme politique même si d'autres candidats ont tenté de se les réapproprier. Mais désormais c'est étiqueté.

Le candidat à la mairie explicite également l'importance de ce think tank local comme espace de test, confortant notre idée, que même à l'échelle locale, la meilleure interprétation de l'objet think tank peut s'exprimer à travers l'image du laboratoire. Aussi, dans la même ligne que le think tank de M. Mendez, on observe ici la part importante du think tank comme espace d'expression plus libre que celui d'un appareil de campagne, mais pour autant tout à fait capable d'agréger de futurs adhérents dans la perspective de constituer une base militante.

Si le think tank entend également intervenir dans le développement des idées, comme c'est par exemple le cas sur le plan de la sécurité lorsqu'il s'agit pour O. Amiel de développer des

¹³⁵² Ibid.

pistes de réflexion à partir de l'exemple des Koban au Japon¹³⁵³, ce dernier reconnaît cependant une forme de structuration peut être moins organisée que les ateliers citoyens proposés par Tarbes et Moi, « C'était peut-être un peu moins sérieux qu'à Tarbes et Moi ... Nous ça tournait autour d'un qui sortait une idée comme ça, autour d'un verre, un autre qui la travaillait... ah tient ! On la balance ! On voit comment ça prend après. »¹³⁵⁴. Si la forme semble plus artisanale, l'idée de matérialisation des idées reste un élément très présent dans le discours d'O. Amiel, « Ce n'est pas hyper développé à chaque fois mais ça peut parfois se concrétiser, l'idée c'est vraiment de lancer des rêves réalisables »¹³⁵⁵.

Ainsi, le think tank Perpi-d intervient bien dans la trajectoire des think tanks à vocation politique, par leur propension à vouloir influencer et matérialiser les idées au cœur de la cité. Il intègre également une profonde dimension électorale par sa place intermédiaire dans la trajectoire de la campagne d'Olivier Amiel.

Les think tanks locaux à vocation électorale manifestent ainsi la volonté d'une pluralité d'acteurs politiques quant à se retrouver à travers des formes d'organisations politiques intermédiaires lorsqu'il s'agit de composer ou recomposer une base militante tout autant qu'un espace d'élaboration des idées et de création de solutions aux problématiques locales. Entre formation de base militante et idéologique et espace de réflexion et de participation active des citoyens, l'objet think tank revêt un certain nombre de caractéristiques et d'ambivalences lorsqu'il est observé à l'épreuve d'élections municipales ou départementales.

Ces organisations interrogent en effet autant par leur hybridité que par leur dimension éphémère car souvent associées aux itinéraires de leurs principaux initiateurs et initiatrices.

c) Le cas think tanks spécialistes

Enfin, on observe un certain nombre de think tanks spécialistes dans ce panel, qu'ils se consacrent à l'écologie dans sa dimension territoriale comme le think tank Demain l'Écologie en Normandie (DENN) ou le Club Arthur Dent (CAD), situé à Bordeaux.

¹³⁵³ Ibid. La question de la sécurité constitue l'un des points importants développé par O. Amiel et par Perpi-d. Les Koban correspondent ici à une forme d'approfondissement de la police de proximité au cœur des quartiers de la ville.

¹³⁵⁴ Ibid.

¹³⁵⁵ Ibid.

Ainsi, DEEN, association loi 1901 située à Hauville en Normandie, se consacre aux questions liées à l'accompagnement de la transition énergétique « des territoires normands » dans une perspective culturelle et sociale, comme on peut le lire dans la communication portée sur ses réseaux sociaux¹³⁵⁶. Instance de socialisation politique et environnementale autour de la Transition Énergétique, DEEN constitue un exemple d'organisation de réflexion citoyenne au service de l'intérêt bien identifié de l'approfondissement des questions environnementales sur le territoire normand. On peut en effet lire sur le site internet de cette association de loi 1901, dont l'onglet « Think tank » est toujours en construction en 2021 que : « l'association DEMAIN, l'écologie, en Normandie (DEEN), a pour objectif la création d'un mouvement culturel et social en faveur de la transition écologique et énergétique des territoires normands. La promotion des solutions de l'écologie auprès du grand public sera, à cette fin, un vecteur de communication privilégié »¹³⁵⁷.

LE CAD nous interpelle quant à lui d'autant plus dans la mesure où nous avons pu œuvrer en partenariat avec ce think tank par le biais des activités de la chaire RESET (Réseaux Électriques et Sociétés en Transitions)¹³⁵⁸ entre 2017 et 2020, nous procurant, au-delà des relations de travail inhérentes à cette collaboration, une observation impliquée relativement intéressante dans le cadre de nos propres recherches. L'organisation se présente en effet comme « un think tank à vocation Do tank »¹³⁵⁹ et parallèlement comme composante du Bordeaux Geek Festival (BGF) qui naît en 2015 pour valoriser la Pop Culture dans son acception globale à Bordeaux. Le CAD peut être considéré dans ce vaste ensemble comme un espace propice à épaissir la dimension intellectuelle d'un festival dédié à représenter différents fronts de la pop culture, du jeu vidéo au Cosplay en passant par la bande dessinée et bien d'autres médias. Il s'agit alors pour ce think tank de constituer : « un espace de réflexion et d'échange centré sur les impacts et les liens entre l'Homme, son présent, son futur, les technologies et l'environnement/ l'écologie dans son acception globale »¹³⁶⁰. Cette ambition se matérialise principalement par l'organisation de conférences au cœur même de ce festival réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes chaque année. Son initiateur, Damien Beigbeder, insiste en effet sur l'importance de croiser disciplines scientifiques et techniques et dimension

¹³⁵⁶ Sur la page Facebook de DEEN. Lien : <https://www.facebook.com/Deenasso/>

¹³⁵⁷ Sur le site internet de DEEN. Lien : <https://demainlecologieennormandie.wordpress.com/accueil/>

¹³⁵⁸ Dont nous avons occupé successivement les charges de projet et de développement sur la période observée.

¹³⁵⁹ Sur le site du BGF. Lien : <https://bordeauxgeekfest.com/bienvenue-au-club-arthur-dent/>

¹³⁶⁰ Sur le site du BGF. Lien : <https://bordeauxgeekfest.com/bienvenue-au-club-arthur-dent/>

culturelle dans le cadre d'une volonté de démocratisation et de popularisation de l'approche scientifique au cœur même d'un festival de pop 'culture où la science-fiction occupe une part centrale. Notre propre participation aux travaux et conférences du CAD s'est en effet inscrite, comme ce fut le cas les étés 2019¹³⁶¹ et 2020¹³⁶², dans le sens de la diffusion d'un savoir scientifique puisé dans l'histoire et la sociologie des réseaux et largement alimenté de supports issus de la culture populaire le tout à destination d'un public particulièrement hétéroclite. Soutenu par différents organismes locaux et régionaux comme Magnétic Bordeaux, la French Tech Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, mais aussi par des entreprises comme Enedis Aquitaine Nord ou encore des laboratoires d'idées Universitaires comme la Chaire de recherche RESET, l'écosystème partenarial de cette extension réflexive du BGF repose autour d'une distribution d'acteurs essentiellement néo-aquitains.

Dédié à renforcer le poids des sciences et techniques dans le cadre général de l'animation de la vie culturelle à Bordeaux, le CAD intègre ainsi le champ des think tanks particulièrement ancrés sur le territoire tout en développant une vocation spécialiste.

Enfin, nous mentionnerons dans ce panorama général des think tanks spécialistes, la présence de deux anomalies chronologiques et géographiques. L'Institut Méditerranéen du Transport Maritime fondé en 1964 à Marseille, sur lequel nous reviendrons dans ce chapitre dans le cadre d'une étude cas, qui se présente en effet comme un think tank sans pour autant prendre l'appellation lors de son lancement. Ainsi, il n'observe qu'un usage tardif de l'appellation au XXI^e siècle tout en regroupant les spécificités territoriales et sectorielles liées à ses différentes activités dans le champ des idées. Nous comprendrons également le think tank Sol et Civilisation fondé en 1991 à Paris et qui connaît la même trajectoire d'usage de l'appellation, bien après sa création. Aussi, l'intégration de ce dernier dans les problématiques territoriales peut paraître incongrue dans la mesure où il est domicilié à Paris. Pour autant, il intègre ici le panel des organisations à vocation territoriale par place centrale accordée à la réflexion sur cette problématique dans le cadre de ses travaux.

Sol et civilisation se présente en effet comme le think tank du monde agricole en

¹³⁶¹ Cyrille ABONNEL, Antoine BACHINNI, Jordane PROVOST, *Une civilisation en réseau est-elle toujours désirable ?* Chaire RESET, Bordeaux Geek Festival, Espace Club Arthur Dent, 04/2019.

¹³⁶² Flavien LO PRESTI, *Prothèse et humain augmenté*, Chaire RESET, Geek Fest Virtual, Espace Club Arthur Dent, 28/04/2020. Voir Aussi, Antoine BACHINNI, *L'Odyssée du Geek : trajectoire d'un mot et d'une culture*, Chaire RESET, Geek Fest Virtual, Espace Club Arthur Dent, 29/04/2020.

portant son attention au cœur des problématiques rencontrées par les territoires ruraux. Dès les origines, l'organisation bénéficie du soutien essentiel de la FNSEA par l'entremise de son président d'alors, Bernard Lacombe et de soutiens de poids comme Jacques Chirac ou Jacques Delors¹³⁶³. Au-delà du fait que la littérature grise afférente à l'objet territoire irrigue un grand nombre des productions du think tank¹³⁶⁴, sa gouvernance est marquée par des acteurs et actrices territoriaux souvent associés au domaine de l'agriculture. On pensera à par exemple à la Présidente de son Conseil d'Administration depuis 2012, Anne-Claire Vial, agricultrice dans la Drôme, Marie Christine Bidault, membre du Conseil d'Orientation et Chargée de Mission à la chambre d'agriculture de Charente ou encore, pour rester dans le CO, à Benoît Julhes, Président des Jeunes Agriculteurs Auvergne. On observe, en remontant le fil de l'histoire de la gouvernance du think tank, que la part des acteurs territoriaux reste particulièrement importante¹³⁶⁵.

Ainsi, Sol et Civilisation, bien qu'étant la seule organisation du panel à être domiciliée à Paris, intègre pleinement le champ des organisations spécialistes marquées dans leur identité et leur développement par les problématiques territoriales. Au-delà de la seule question géographique, on peut dire, à notre connaissance, que Sol et Civilisation n'intègre l'appellation think tank qu'à partir de 2013, lorsque sa présidente fraîchement élue, A-C. Vial, en énonce les principes d'action à l'occasion d'un éditorial publié par l'organisation : « Fort de nos réseaux et partenaires, avec nos publications et rencontres, riches de nos intervention de terrain, Sol et Civilisation, désormais structurée comme un think tank tourné vers l'action, s'engage aujourd'hui plus largement dans la promotion de l'innovation territoriale »¹³⁶⁶. Cette auto-identification à retardement explique ainsi la place fausement pionnière de ce think tank dans notre tableau général. Pourtant elle met en évidence le fait que Sol et Civilisation, comme beaucoup d'autres laboratoire d'idées, trouvent dans l'appellation think tank un moyen d'identification contemporain pour désigner un ensemble de pratiques et une identité tout à fait assimilable au phénomène et pourtant jusque-là difficilement définissable.

¹³⁶³ Sur le site internet de Sol et Civilisation. Lien : <https://www.soletcivilisation.fr/qui-sommes-nous/>

¹³⁶⁴ On peut voir apparaître le territoire comme base réflexive à un certain nombre de publications du think tank. On pensera par exemple au cahier n°1 de plus de soixante-dix pages publié en janvier 2007, intitulé, *Se réappropriier les territoires : un enjeu de civilisation*. On pensera également au cahier n°2 paru en 2020, *Revenir territoire : un enjeu pour le développement*.

¹³⁶⁵ Sol et Civilisation, *Rapport d'activité 2012*, « Organisation interne », p24.

¹³⁶⁶ Anne-Claire VIAL, *Editorial d'Anne-Claire Vial Présidente de Sol et Civilisation*, 24/06/2013.

Plus qu'un objet de mode susceptible de se greffer sur tout et n'importe quoi, l'appellation think tank tend par cette dynamique à devenir un repère contemporain pour des organisations historiques se livrant à une activité de recherche, même partielle, à vocation d'influence sur la décision tout en revendiquant leur engagement dans la société civile. Si le phénomène est vrai pour les organisations à portée nationale, il l'est tout autant pour les organisations territoriales.

L'Institut Méditerranéen du Transport Maritime constitue probablement l'un des cas où l'expérience think tank intervient pour catalyser, au début des années 2000, les activités multiples et parfois difficilement identifiables d'une organisation se livrant, dans le port de Marseille, à une activité d'idées pour le moins originale dès les années 1960.

3) Repenser l'écosystème de l'économie maritime à Marseille : étude de cas de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime

L'Institut Méditerranéen du Transport Maritime (IMTM) est une organisation particulièrement difficile à saisir dans le cadre de notre étude, tant sa longue histoire, comparée aux autres organisations observées, est jalonnée d'aléas façonnant autant son auto-identification que sa perception dans l'espace portuaire de Marseille. Elle se présente pourtant en 2010 comme un « véritable think tank »¹³⁶⁷, nous invitant du même coup à l'intégrer dans nos bases de données comme organisation s'auto-identifiant dans le champ de ces organisations sans pour autant en partager l'écosystème semi officiel (Chapitre 2). Les archives de l'institut et témoignages de ses administrateurs, récents et anciens, témoignent en partie de sa trajectoire sinieuse depuis la fin des années 1960 en tant que laboratoire d'idées proche d'une société savante locale, jusqu'à son appropriation récente de l'appellation think tank.

¹³⁶⁷ Nous pouvions encore observer cette mention sur le site officiel du think tank en 2016 au début de notre étude. Ce dernier est désormais fermé, nous rappelant du même coup à nos dépens, l'importance, dans l'abord des sources numériques issues d'internet de procéder à la capture d'écran des pages observées, seule trace préservable techniquement pour l'historien lorsque les sites changent ou ne sont plus maintenus.

a) L'IMTM : une organisation savante mal identifiée à Marseille à la fin des années 1960

L'institut voit le jour sous la forme de projet en 1967 avec la fondation de l'Association pour la création d'un Institut de transport maritime (ACITM)¹³⁶⁸. On comprend ici une formation temporaire destinée à l'élaboration d'un projet plus approfondi voué à perdurer dans le temps, chose réussie si l'on se penche sur la trajectoire de l'institut jusqu'aux années 2010. Le profil des acteurs à l'origine de la création de l'institut renvoie déjà à une certaine originalité. On comprend la démarche d'un capitaine au long cours, M. Marcantetti, d'un universitaire en droit, M. Bonnassie, et du président du syndicat des courtiers maritimes, M. Saunier désireux de monter un laboratoire d'idées dédié à l'économie maritime. Tous trois sont, dès 1966, désireux de mettre à profit leur savoir commun à destination d'une recherche applicable sur des aspects sectoriels du transport maritime et du transport en général dans le cadre du territoire méditerranéen. Le projet originel intègre une démarche classique de croisement des savoirs et des conditions de leur opérabilité. L'originalité de l'IMTM repose cependant sur le fait qu'il se comprend dans le cadre spécifique de l'économie maritime et s'inscrit à travers une échelle territoriale multiscalair, dans le cadre de Marseille certes, tout en prenant en compte les enjeux liés aux interconnexions de l'espace méditerranéen.

Le projet d'association pour la création d'un institut du transport maritime est visible dès 1966 dans les correspondances personnelles de ses premiers acteurs. Ces dernières témoignent déjà d'une volonté de croiser les savoirs et les expériences autour du transport maritime : « cette association grouperait une trentaine de membres appartenant à des familles universitaires, économiques, professionnelles, techniques, sociales, ayant un lien direct ou indirect avec les transports maritimes et ses activités connexes »¹³⁶⁹. La dynamique de croisement des savoirs est ici au cœur du propos de la future création de l'ACITM et elle doit se développer au prisme d'une pluralité d'experts, universitaires et autres professionnels aux activités connexes à l'économie maritime¹³⁷⁰. Cet élément interdisciplinaire est ainsi caractéristique de l'auto-identification de l'institut dès ses origines tout autant que ses voies d'applications territoriales. Les statuts faisant suite à la création de l'IMTM en 1973 précise

¹³⁶⁸ Récépissé n°5828 de la Préfecture des Bouches-du-Rhône sur : *la constitution d'une association dénommée : Association pour la création d'un Institut de transport maritime (A.C.I.T.M)*, 20/06/1967, archives de l'IMTM.

¹³⁶⁹ Correspondances personnelles, lettre de M. Marcantetti au Commandant J.P Thepot, objet : *Association pour la création d'un Institut de transports maritimes*, 28/01/1966, archives de l'IMTM.

¹³⁷⁰ Peu de *think tanks* déclarés peuvent aujourd'hui se targuer de cumuler ces capacités et expériences croisées.

cet aspect : « l'Institut méditerranéen du transport maritime a pour objet la formation initiale et continue, les études et la recherche, l'information et la documentation »¹³⁷¹. Pour autant, l'association est encore catégorisée comme « organisation professionnelle »¹³⁷², comme on peut le voir dans une notification de la caisse d'assurance maladie du Sud-Est datant du 5 janvier 1973. Plus encore, il est intéressant de voir la manière dont est catégorisé l'institut par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Marseille plus tard en 1994. Dans le document relatif aux subventions accordées par la chambre aux différents organismes locaux, quatre catégories sont représentées : « les organismes de lobbying pour l'achèvement de la liaison Rhône-Rhin, les organismes représentatifs du port et de l'activité maritime au niveau national, les organismes divers : juridiques, sociaux, d'études... » et les « cas particuliers »¹³⁷³. Il est à noter que l'IMTM est la seule organisation à figurer dans cette catégorie indéterminée, relevant de fait la difficulté à en définir la nature. Si le terme de think tank s'est quelque peu développé au cours des années 1990, l'IMTM ne se revendique pas encore comme tel.

Cette incapacité à saisir la nature de l'institut relève ainsi de plusieurs facteurs liés à l'absence de dénomination officielle, la variété des activités proposées par l'organisation, mais aussi à sa manière de les faire évoluer au cours du temps.

La réflexion sur son devenir occupe une place importante pour l'IMTM durant certaines périodes de son développement. Si les sources étudiées ne nous permettent pas d'analyser l'évolution complète de l'institut de ce point de vue, la documentation à disposition pour la fin des années 1980 et le début des années 1990 permet d'appréhender la question. Le rapport moral de P. Loubigniac pour l'année 1988 nous renvoie par exemple à cette tendance introspective : « l'institut a d'autre part engagé une réflexion sur son devenir baptisé « troisième souffle », qui a abouti à un certain nombre de propositions concernant ses modalités de fonctionnement »¹³⁷⁴. Il s'agit ici de réfléchir sur le développement des activités futures d'un institut déjà animé par trois volets thématiques centraux : l'information diffusée par le biais des colloques, réunions et autres dîners-débats, la formation marquée par l'élaboration de séminaires, et enfin les études et réflexions, déterminées par le pilotage de

¹³⁷¹ Décision de l'ACITM : *Modification des statuts par l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1973*, 02/04/1973, archives de l'IMTM.

¹³⁷² Notification de taux de la caisse d'assurance maladie du Sud-Est, 05/02/1973, archives de l'IMTM.

¹³⁷³ Commission maritime et transport, *Compte-rendu de la séance du mardi 11 janvier 1994*, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence, 11/01/1994, archives de l'IMTM.

¹³⁷⁴ Rapport moral pour l'année 1988, *Préambule*, Pierre Loubigniac, 19/04/1989, archive de l'IMTM.

travaux universitaires et d' « études ponctuelles »¹³⁷⁵. Le document présenté en annexe du propos du secrétaire général P. Loubigniac présente les perspectives d'approfondissement des axes précédemment évoqués, appuyant d'autant plus sur l'accent déjà important consacré au volet juridique associé au transport maritime, son économie ou encore ses nouveautés techniques¹³⁷⁶.

Ce premier aperçu, bien que fragmentaire, montre l'évolution de l'institut dans sa manière de se percevoir, de concevoir et faire évoluer son champ d'activité. Si le terme de think tank n'est jamais mentionné, le rapport de l'IMTM à la recherche, aux idées et à leur transmission correspond à des critères essentiels associés à ce signifiant. Ses principaux acteurs, d'horizons divers, complètent ce tableau déjà éloquent, tout en affichant sa spécificité sectorielle et territoriale.

b) Relations avec la sphère politique et stratégies de développement

Les activités de l'institut et l'effort de pensée collective produit pour les faire évoluer dans le temps renforcent d'une part, les incertitudes générales liées à sa catégorisation officielle, et d'autre part, notre assurance vis-à-vis de sa proximité avec ce que nous déterminerons comme « l'expérience think tank ». Cet élément se confirme lorsqu'on se penche sur l'une des pratiques récurrentes de ce type de structures, soit le dialogue avec la sphère politique. L'IMTM, au même titre que les autres, se livre à cette activité à des moments cruciaux de son développement. Seulement, un certain nombre de particularités émergent concernant notre objet du moment.

Si la plupart des think tanks parisiens visent à interagir avec les centres de pouvoir les plus proches souvent incarnés à travers des instances nationales, l'IMTM privilégie de fait l'interaction avec le décisionnel politique et économique local. Là encore, les sources abordées nous permettent de faire émerger ces différents rapports associés au développement de l'institut. Comme l'indique l'historique du site de l'IMTM, l'action de Jacques-Maurice Lengrand à la présidence de l'organisation de 1992 à 2009 représente une

¹³⁷⁵ Rapport moral pour l'année 1988, *Annexe : premières conclusions du séminaire I.M.T.M « troisième souffle »*, 19/04/1989, archives de l'IMTM.

¹³⁷⁶ *Ibid.*

période clef dans ses connexions avec les collectivités locales¹³⁷⁷. La multiplication des correspondances pour l'année 1992 avec les élus nous en offre un aperçu intéressant. Sont principalement visés dans cette démarche le Conseil général, le Conseil régional et la mairie de Marseille. Ainsi, le 13 juin 1992, J-M. Lengrand dépose une lettre de proposition d'intégration au conseil d'administration de l'institut à l'attention du sénateur-maire de Marseille Robert-Pierre Vigouroux, en fonction depuis la mort de Gaston Deferre en 1986, ainsi qu'à l'un de ses collaborateurs, Gérard de Froberville¹³⁷⁸. Le maire socialiste marque à ce moment-là son intéressement au projet Euroméditerranée visant à la rénovation des docks dans le quartier d'affaires de la Joliette. Le think tank constitue ainsi un espace intéressant pour développer sociabilité savante et politique autour d'un projet local. Cependant, le président de l'IMTM se concentre principalement sur les sujets d'actualité que constituent, dit-il : « les différents aspects du plan Le Drian » ou encore « les difficultés rencontrées dans les phases d'achèvement de la liaison Rhin-Rhône »¹³⁷⁹. Il s'agit bien de mettre en avant les activités traitables par l'IMTM et suscitant l'intérêt du maire de Marseille et de ses principaux collaborateurs. On comprend la réussite de l'entreprise au regard de la réponse positive fournie par M. Vigouroux et de son conseiller aux affaires maritimes et portuaires¹³⁸⁰. On retrouve ici une tendance classique du dialogue entre décisionnel politique et think tank.

Au même moment, J-M. Lengrand entre en contact avec Jean-Claude Gaudin, alors président centriste du Conseil régional, là encore pour lui proposer, ainsi qu'à ses conseillers, d'intégrer le conseil d'administration de l'IMTM¹³⁸¹. On notera que cette proposition est faite la même année à Lucien Weygand, président socialiste du Conseil général et à sa collaboratrice Françoise Couderc¹³⁸². Il s'agit pour l'IMTM de rentrer en contact avec un maximum d'élus locaux sans s'attacher outre-mesure à leur couleur politique, en cela ces sources confirment les propos de la Secrétaire Générale en 2016 Françoise Magnus et de Virginie Henry, chargée de mission à l'institut, qui revendiquent le positionnement apolitique de l'institut¹³⁸³. L'IMTM, dès les années 1990, intègre pleinement la dynamique d'un think tank spécialiste à vocation territoriale sans pour autant en porter le nom.

¹³⁷⁷ <http://imtm.fr/institut/>

¹³⁷⁸ Correspondance de J.M Lengrand : Robert-Pierre Vigouroux, 13/06/1992, archives de l'IMTM.

¹³⁷⁹ *Ibid.*

¹³⁸⁰ Réponse de Robert-Pierre Vigouroux à J.M Lengrand, 28 septembre 1992, archives de l'IMTM.

¹³⁸¹ Correspondance de J.M Lengrand : à Jean-Claude Gaudin, 13/06/1992, archives de l'IMTM.

¹³⁸² Correspondance de J.M Lengrand : à Lucien Weygand, 13/06/1992, archives de l'IMTM.

¹³⁸³ Propos recueillis auprès de Françoise Magnus et Virginie Henri, le 13/09/2016.

Outre l'intégration au Conseil d'Administration, vecteur de participation du politique à la vie de l'institut, il s'agit aussi d'intéresser les élus aux activités qu'il propose tout autant que de les promouvoir. Ainsi, la mention de conférences, dîners-débats, colloques, soit les moments et lieux essentiels de l'activité de représentation d'un think tank, sont souvent relevés dans les correspondances de J-M. Lengrand. À ce titre, Jean-Noël Guerini est par exemple informé des activités de l'IMTM pour l'année 1993, que ce soit autour d'un « dîner-débat sur la rénovation navale » ou encore d'un « séminaire international sur les règles de Hambourg »¹³⁸⁴, soit des thématiques techniques et juridiques particulièrement liées à l'actualité du moment et susceptibles d'attirer l'attention des décideurs.

La question de la représentation et de la diffusion des idées à travers le moment de sociabilité est ici au cœur du propos pour une organisation soucieuse depuis sa création de travailler aux interfaces de la connaissance et du politique.

c) L'IMTM et la recherche : attitude prospective, production et diffusion du savoir

L'IMTM, comme on l'a vu, est fondé pour produire des idées applicables à l'économie du transport maritime. L'ACITM prévoit en effet dans les statuts de 1967 un axe particulier accordé à l'élaboration du savoir en matière de transport pour une future association qui, précise-t-elle : « aura pour but de permettre aux idées générales en la matière de recevoir l'apport concret des professions concernées »¹³⁸⁵. L'élaboration des idées et leurs échanges est ainsi au cœur du projet d'un institut « étant essentiellement d'étude et d'exploration »¹³⁸⁶. Cette mention du terme d'exploration retiendra particulièrement notre attention, en effet, il est intéressant de voir que les premiers pas de l'institut s'opèrent au moment où se développe en France la discipline prospective avec son initiateur, Gaston Berger puis Hugues de Jouvenel (Chapitre 3).

Il semble ainsi important d'interroger le rapport de l'ACITM puis de l'IMTM à la prospective, à travers laquelle il semble reconnaître une partie de son action, d'autant plus

¹³⁸⁴ Correspondance de J.M Lengrand : à Jean-Noël Guerini, 08/09/1992, archives de l'IMTM.

¹³⁸⁵ Procès-verbal, *Association pour la création d'un institut des transports maritimes*, 22/03/1967, archives de l'IMTM.

¹³⁸⁶ *Ibid.*

lorsque la structure dispose d'un « directeur prospective » en la personne de Frédéric Dagnet¹³⁸⁷. Si l'IMTM prend pour focale l'économie du transport maritime, on comprendra le terme au sens large dans la mesure où il s'agit de l'appréhender à travers de multiples approches se référant au droit, à l'économie, à l'innovation technique etc. Ainsi, l'organisation affiche dès ses origines un caractère fortement pluridisciplinaire. Les profils des acteurs initiaux du projet, H. Fabre, M. Marcantetti et P. Thepot, représentent en partie cette idée. Il est intéressant de voir que cette pluralité perdure et évolue tout au long de son développement. Outre les professions autour du secteur maritime et autres catégories politiques représentées, nous retiendrons par exemple la présence de quelques universitaires, notamment en droit (Christian Scapel, Jacques-Maurice Lengrand), en économie ou en Sciences politiques (Pierre Bonnassie, Natalie Fabres-Costes...). Si le temps ne nous a pas permis d'explorer l'étendue complète du développement de l'institut, quelques données fragmentaires tendent à confirmer cet état de fait. On reconnaît en effet une tendance à l'approfondissement de la diversité au sein de l'IMTM au cours des années 1990-2000. La tranche 1994-1997 illustre en partie cette idée lorsque l'on se réfère aux statuts du moment. Se croiseront par exemple Jacques Bourrinet, directeur du Centre d'études et de recherches internationales et communautaires, Guy Jourdan-Barry, administrateur de l'Union maritime et fluviale Marseille-Fos, Jacques-Maurice Lengrand, alors directeur de l'IUT de l'Université d'Aix-Marseille ou encore Jacques Filloi, représentant de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône¹³⁸⁸. Ce dernier nous rappellera en filigrane l'importance de représentants issus du monde patronal au sein de l'organisation.

En matière de recherche, l'IMTM est aussi un important centre de documentation autour de son champ de réflexion. L'institut est par ailleurs devenu au fil des années « organisateur de colloques »¹³⁸⁹, inscrivant d'autant plus son action dans un esprit universitaire. Dans ce cadre, les annales de l'institut constituent une ressource exceptionnelle dans la mesure où la documentation est soigneusement préservée et organisée depuis plusieurs décennies. La régularité de la compilation (annuelle à quelques exceptions près) offre l'opportunité rare

¹³⁸⁷ Sur le site de l'IMTM : <http://imtm.fr/institut/>

¹³⁸⁸ *Liste des membres du conseil d'administration de l'IMTM*, pour la période 1997-2000, archives de l'IMTM.

¹³⁸⁹ P.G., *Le centre de réflexion devenu organisateur de colloques*, Le Marin, 06/07/2002.

pour l'historien d'appréhender le développement et la trajectoire des idées au sein d'un même institut et sur une étendue chronologique relativement importante.

La production observée, très spécifique renvoie à une tendance, soit de compréhension et d'adaptation aux transformations de l'économie maritime, soit au renversement paradigmatique. Concernant le premier point, un volet entier consacré à l'impact des règles de Hambourg sur le transport des marchandises par mer reflète cette volonté quant à ancrer les publications de l'institut dans les évolutions du moment. On reconnaîtra la même dynamique autour des règles de Rotterdam avec l'organisation d'un colloque sur la question en 2010. Cependant, il s'agit aussi régulièrement de s'éloigner des problématiques de l'instant pour alimenter la réflexion autour de notions centrales vouées à prendre de l'importance dans le futur. L'institut, par le biais de certains de ses acteurs, devient parfois un véritable producteur de concepts. On pensera par exemple à Christian Scapel, universitaire en droit et ancien président de l'IMTM qui se livre en 2012 à cet exercice à travers un article publié dans les annales de l'institut¹³⁹⁰, alors que l'IMTM tend à prendre les contours définitifs, au moins dans son auto désignation, de think tank¹³⁹¹. À l'heure de la multi-modalité des transports, ce dernier développe le concept d'a-modalité dans son acception juridique. On comprend l'ambition de l'auteur quant à envisager sous un nouvel angle l'espace juridique d'encadrement des transports. Il s'agit de résoudre le problème de l'insécurité et la détermination des responsabilités en cas de retard, dommage ou perte au cours de l'utilisation du réseau¹³⁹². L'auteur évoque l'idée d'une « convention internationale applicable au transport a-modal » afin d'obtenir un régime juridique « lissé et uniforme »¹³⁹³ en contrepoint des normes segmentées et régies sous forme contractuelle. Sans entrer dans le détail d'un champ que nous ne maîtrisons clairement pas, cet exemple traduit en partie la propension de l'institut à axer la réflexion au-delà de l'actualité du moment sur des sujets très précis.

Enfin, nous penserons au tournant plus actuel de l'institut qui délivre encore en 2016 des formations à destination des salariés de grandes entreprises. La question du volet formation,

¹³⁹⁰ Christian Scapel, *Mer, terre, air... vers l'a-modalité*, annales de l'IMTM, Marseille, 2013.

¹³⁹¹ Claire Merlin, Présidente de l'IMTM en 2017 évoque pour le quotidien l'Antenne : « *Notre rôle de think tank réactivé* », 28/12/2017. Lien : https://www.lantenne.com/L-IMTM-se-tourne-vers-l-Afrique-de-l-Ouest_a33785.html

¹³⁹² *Ibid.* p42.

¹³⁹³ *Ibid.* p43.

de plus en plus importante dans un environnement très concurrentiel, rappelle aussi l'adaptation de l'institut dans ses stratégies matérielles de développement et de subsistance, inhérentes à toutes organisations d'idées aux activités multiples et progressivement internalisées par des think tanks comme l'IRIS. Le séminaire de formation animé en septembre 2016 par Johannes Bethenod, docteur en droit, à destination des acteurs extérieurs mais concernés par la chaîne de transport maritime, intègre cette logique. Nous mentionnerons le passage de l'animateur du séminaire à l'Institut français des relations internationales huit ans plus tôt¹³⁹⁴, nous rappelant de fait la mobilité des agents contractuels de ces types de structures et par la même, l'ancrage indirect de l'IMTM dans le réseau de plus en plus vaste des think tanks français.

Société savante locale des années 1970 ou think tank spécialiste territorial non labellisé dans années 2010, l'IMTM traduit la réalité d'une appellation « passante » capable de se greffer sur des réalités multiformes, notamment dans le cas d'organisations aux délimitations floues susceptibles d'évoluer dans le temps long voire, dans les moyen et court termes. L'IMTM, en tant que laboratoire d'idées à vocation territoriale constitue un bon exemple de ce type de réappropriation. Pour autant, l'appropriation du terme think tank dans l'auto-désignation de l'IMTM n'empêche pas l'institut en 2017, un an après notre passage, de fermer ses portes après plus de cinquante années d'activités et d'aléas, relevant la difficulté pour ce type d'entité de perdurer au sein d'un marché des idées particulièrement concurrentiel¹³⁹⁵.

Les think tanks à vocation territoriale traduisent ainsi un certain nombre de réalités et se comprennent essentiellement dans les mutations de notre objet au XXI^e siècle. Qu'il s'articule autour d'un caractère généraliste, électoral ou très spécialiste, la vocation territoriale du think tank s'exprime par l'intérêt pour le territoire dans ses acceptions multiples. Loin de constituer une simple transposition de l'expérience nationale, le think tank à vocation territoriale traduit une association et un intérêt pour les territoires étudiés, qu'il s'articule autour d'une dynamique urbaine ou d'un espace culturel et géographique beaucoup plus vaste. Comme leurs homologues spécialistes, les think tanks du territoire se décomposent à travers

¹³⁹⁴ Propos recueillis auprès de Johannes Bethenod le 13/09/2016.

¹³⁹⁵ Frédéric DUBESSY, *L'Institut Méditerranéen du Transport Maritime tire le rideau*, *Econostrum, l'actualité économique en méditerranée*, 17/10/2017.

différentes orientations, qu'ils se traduisent à travers une spécialisation affirmée dans un secteur, une forme hybride et éphémère construite dans une perspective électorale ou encore, une organisation durable soucieuse de son influence sur l'orientation des décisions publiques à l'échelle locale.

CONCLUSION

Mineurs ou minorés, les think tanks associés à la jeunesse et think tanks à vocation territoriale observent depuis les années 2000 une expansion limitée mais certaine, durable sur les vingt et une années étudiées. Ce développement montre la pénétration de l'appellation à travers de nouvelles couches sociales, professionnelles et géographiques, prouvant du même coup la diffusion d'un terme qui reste encore au début des années 2010 relativement peu répandu hors de la sphère parisienne.

L'analyse des think tanks associés à la jeunesse montre cependant la nuance de la dimension mineure ou minorée de ces organisations, notamment lorsqu'on se penche sur la différence profonde, au sein de ce même groupe. On ne peut en effet associer aux mêmes dynamiques de reconnaissance et d'activité les organisations créées par des acteurs déjà engagés dans des parcours politiques teintés de réussite lorsqu'ils se lancent dans l'expérience et des publics étudiants soucieux de s'acculturer à la politique sous des formes moins traditionnelles. Pour autant, la dimension générationnelle comme biais d'observation du monde reste un cadre de fort dans l'intention de porter de nouvelles idées et d'agir en politique dans un contexte d'essoufflement des partis et de leurs antennes jeunes.

On constate les mêmes tendances à l'observation du déploiement des think tanks à vocation territoriale dont la plupart sont largement minorés dans l'écosystème des think tanks, exceptés peut être Sol et Civilisation et l'Institut Kervégan qui bénéficient d'une historicité plus large et d'appuis politiques forts. Il n'en demeure pas moins que la plupart des organisations étudiées entendent exister et rayonner dans un périmètre plus restreint tout en ayant la volonté d'influencer ou au moins de participer à l'élaboration des politiques publiques à l'échelle territoriale. Le cas des think tanks à vocation électorale traduit quant à lui, sur le plan local, un grand nombre de particularités liées à la dimension éphémère et à la forte hybridité

des entités, tout autant qu'à leur dépendance vis-à-vis des agents politiques qui les mettent en œuvre.

Que nous apporte ce regard, peut-être encore trop restreint sur ces think tanks mineurs et/ou minorés, dans l'histoire plus générale du développement des think tanks français, d'autant plus à l'heure où nous supposons ne pas avoir véritablement pu saisir la moitié d'entre eux ? Moins que les autres chapitres de cette thèse, concentrés tantôt sur l'historicité des organisations, le développement des pratiques ou encore des contacts avec les différentes sphères de pouvoirs, publics et économiques, nous avons tenté ici de saisir notre objet sous l'angle de l'expérience qu'en vivent les différents think tankers, tout autant que de saisir le mouvement très limité de leur apparition fragmentée dans l'Hexagone. Cette focale résulte en premier lieu de notre volonté initiale de traiter le phénomène think tank au plus large, sans omettre les différentes organisations qui participent discrètement à son façonnement et renforcent la complexité et l'hétérogénéité de l'expérience qu'en vivent une diversité d'acteurs plus large que les seuls agents observés à l'échelle nationale.

Réalité restreinte mais réalité quand même, les organisations mineures des think tank en France ne doivent en aucun cas apparaître comme minorées dans la compréhension du développement de notre objet. Au contraire, elles viennent ici renforcer l'épaisseur historique de ces organisations en montrant que le processus d'historicisation contribue autant à dépassionner le phénomène qu'à comprendre ses voies multiples d'appropriations, tout aussi dépendantes des contextes généraux dans lesquels elles s'expriment que des différents agents qui s'en emparent dans la société.

Une chose semble certaine, le think tank reste une appellation capable de concentrer, quelle que soit l'époque ou le cadre, la volonté de mêler idée et action au service du façonnement de l'avenir collectif.

CHAPITRE 9

Union Européenne et Transition énergétique

Les think tanks français au cœur deux grands chantiers progressistes de la fin du XXe et du premier quart du XXIe siècle

INTRODUCTION

Union européenne (UE) et Transition énergétique (TE) représentent deux grands chantiers pour l'histoire du temps présent tant ils s'épanouissent au cœur de l'élaboration des idées et des discours relatifs aux enjeux collectifs du XXIe siècle. Rêve en voie de déconstruction pour le premier, utopie réalisable pour le second, ces deux notions renvoient à des ensembles hétérogènes aux traductions multiples selon leurs différents espaces d'énonciation et de réalisation. Ils constituent en outre des avatars pratiques pour signifier un positionnement progressiste pour les personnels politiques qui s'en approprient les contours.

L'UE incarne en effet un point de convergence particulièrement fort parmi l'écosystème des think tanks français, et ce bien avant qu'il ne se formalise en tant que tel en 2016. Nous considérons à ce titre que l'objet think tank en France se pense quasi exclusivement au prisme d'une vision europhile. Europhile dans leur position, l'Europe constitue également un objet de réflexion à envisager sous un regard critique pour une majorité d'entre eux, particulièrement pour les think tanks disposant d'un rayonnement national voire, international.

Objet de réflexion et de promotion, le sujet européen trouve son expression la plus manifeste parmi ces organisations à travers le développement dès les années 1990 des think tanks à vocation européenne. Ces derniers deviendront pour la plupart de véritables think tanks européens grâce à un niveau élevé d'interconnexions avec Bruxelles. La Fondation Robert Schuman, Confrontations Europe, l'Institut Jacques Delors, font à ce titre figures de pionniers historiques et de vitrines de réussite. Parce qu'elle intègre très tôt l'identité des think tanks tout autant qu'elle contribue largement à leur trajectoire de développement, la

dimension européenne et plus spécifiquement europhile de ces entités constitue un axe central à traiter dans ces travaux de recherche. L'UE est plus que jamais érigée au cœur des différents travaux, événements et propositions de ces organisations, tout autant que le champ politique européen constitue, pour un fragment d'entre elles, un espace d'investissement différent et complémentaire de leurs dynamiques d'investissement auprès des institutions nationales. Pour autant, nationaux, ces think tanks le restent en grande partie au regard de l'interconnexion, voire de l'assimilation très forte de leurs personnels avec la sphère politique française. S'ils bénéficient parfois d'antennes physiques à Bruxelles, ils furent et restent encore essentiellement parisiens pour la majorité d'entre eux.

La société civile revient régulièrement au cœur du propos de ces organisations qui, non contentes d'en développer les termes à travers leur engagement dans l'Hexagone, tendent à l'inscrire également dans leur dynamique de réflexion à l'échelle de l'UE. À petits pas, pour reprendre la méthode à voies d'interprétation multiple de Jean Monnet, les think tanks français entendent en effet depuis les années 1990, au côté de leurs homologues européens et certaines institutions comme le Comité Économique et Social Européen (CESE), faire participer et organiser la société civile européenne au service de l'union et de la coopération. Le progrès se trouve ainsi dans l'Europe. Son approfondissement, lui, ne peut s'opérer qu'au prisme d'une société civile consciente d'elle-même et actrice des enjeux supranationaux à travers sa participation à la construction et à l'influence des politiques publiques européennes.

Le think tank à vocation européenne se veut ainsi être à la pointe de l'organisation de la société civile au sein de l'Union. Il porte en effet l'argument de sa consolidation dans un contexte, depuis 1990, qui voit l'UE s'étendre jusqu'à des frontières innévisagées jusque-là et d'une actualité alternant entre euroscepticisme et fragmentation concrète du rêve européen des « pères fondateurs ».

La position européenne occupe ainsi, dans le champ des think tank français, la place de grand chantier progressiste de la fin du XXe et du premier quart du XXIe siècle. Nous tenterons ici d'appréhender dans quelle mesure les think tanks s'en approprient les différents discours autant qu'ils les alimentent, mais aussi la manière dont ils s'insèrent, entre institutions et société civile européennes, dans l'influence des politiques publiques ? L'Europe, terrain

d'expression et d'identification des think tanks français, intervient plus que jamais comme un levier historique de leur développement.

Si l'Europe et plus spécifiquement son union politique, économique et sociale, revêt une importance capitale dans l'histoire proche et dans l'actualité des think tanks français, la TE incarne quant à elle le chantier « neuf » ou au moins « récent » – à nos yeux d'historien – dans le cadre de sa trajectoire de développement contemporaine.

Qu'entend-t-on en premier lieu à travers ce concept ?

Nous employons le concept de « Transition énergétique », lorsqu'il s'agit d'évoquer un objet développé en France depuis la préparation puis la mise en application de la loi de Transition Énergétique pour le Croissance Verte (LTECV) sous la Présidence Hollande en 2015 et ses préalables nationaux : Pacte écologique (2006), Conférence Environnementale (2012), qui constitue elle-même l'émanation nationale d'un discours mondial – encore partiellement intégré – répondant à la conscientisation avancée de l'impératif de décarbonation des sociétés par le développement d'énergies alternatives aux énergies fossiles depuis les années 1970. Ainsi, nous comprenons la TE comme une intention politique, un socle d'engagement collectif, un processus de transformation économique et surtout, l'émission d'un langage, d'un mode de représentation et d'une position commune à l'échelle mondiale propre au XXI^e siècle sur le réchauffement climatique. C'est cela que nous appelons ici, la TE. Pourtant, elle traduit encore à l'écriture de ces lignes, moins que le processus de changement intense et écosystémique que pourrait induire cette interprétation du changement, une simple situation où émerge un mouvement que l'on souhaiterait faire advenir comme tel.

À l'inverse, l'évocation des situations de transitions énergétiques nous renverra plutôt à une interprétation possible de l'histoire environnementale, mettant au cœur de son scope la relation entre humanité et production d'énergie et son incidence, autant sur la mutation des comportements individuels et collectifs, que sur l'environnement. Ce biais historique nous éclaire ainsi sur la structuration des sociétés et la construction de visions du monde sous le coup des changements énergétiques et des innovations rencontrées. C'est de cette manière que nous comprenons l'objet transition énergétique dans la droite ligne de Christophe Bouneau – qui est loin d'être étranger quant à la manière d'envisager la dernière partie de ce

propos – comme un « obscur objet de désir historique »¹³⁹⁶. De Vaclav Smil¹³⁹⁷ à Jean-Baptiste Fresoz¹³⁹⁸, tout en passant par Alain Gras¹³⁹⁹, la mise en histoire de la relation entre sociétés et situation de transition énergétique à l'échelle mondiale – essentiellement de l'Occident – comprend en effet un vaste éventail de littérature grise.

La TE, elle – qui n'est finalement qu'un fragment d'histoire du temps présent au service de l'analyse de l'objet transition – représente de son côté le pari d'une prospective en action irriguant l'actualité tout autant qu'elle recouvre, dans son histoire proche, les racines d'un militantisme étasuniens et allemand propres aux années 1970 et 1980¹⁴⁰⁰. Avatars d'actualité ou objet d'histoire du temps ? La TE peine encore à trouver un socle de réflexion commun tant les discours sur le sujet occupent une place majeure sur le marché des biens politiques. C'est par ailleurs sur ce dernier que les think tanks constituent depuis les années 2010 en France et en Europe, des acteurs majeurs.

Ainsi, c'est à travers ce cadre certes général, mais finalement relativement précis, que nous observons l'une des trajectoires majeure de notre objet.

Par leur potentiel supranational, UE et la TE constituent deux chantiers du XXI^e siècle essentiels pour comprendre l'une des trajectoires de notre objet. Ils permettent d'interpréter un peu mieux, au prisme de l'histoire, l'actualité et peut être l'avenir du développement de l'objet think tank.

Cette approche invite également à mettre en évidence la trace que laissent les think tanks dans le cycle progressiste qui tend à prendre une nouvelle forme à l'aune de ces deux chantiers. Le progrès s'observe ainsi à la fois à la lumière de l'engagement pour le maintien de l'UE à l'heure de la remontée des forces réactionnaires et nationalistes en France et en Europe, mais également à travers deux engagements croisés concernant notre objet. On pensera en premier lieu à la prise en compte de la participation citoyenne à la construction de l'UE et parallèlement, à l'intensification de l'effort de conscientisation des enjeux climatiques

¹³⁹⁶ Christophe BOUNEAU, *La transition énergétique : cet obscur objet de désir historique*, Colloque, ENSP-Versailles, 18/04/2019.

¹³⁹⁷ Vaclav SMIL, *Energy and Civilization. A history*. MIT Press, 2017.

¹³⁹⁸ Jean-Baptiste FRESOZ, *Pour une histoire désorientée de l'énergie*, Daniel Thevenot. 25^{èmes} Journées Scientifiques de l'Environnement - L'économie verte en question, février 2014, Créteil, France. JSE-2014 (04), 2014, Journées Scientifiques de l'Environnement.

¹³⁹⁹ Alain GRAS, *Le choix du feu: aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard, 2007.

¹⁴⁰⁰ Bastien GARCIA, *Archéologie et critique du concept de transition énergétique*, mémoire de recherche en histoire contemporaine sous la direction de Christophe Bouneau, Université Bordeaux Montaigne, 2017-2018.

et environnementaux. Europe et TE intègrent ainsi pour ces organisations une zone de démarcation et d'identification progressiste tout autant qu'ils contribuent à façonner, autour de l'apparition de ces nouveaux experts dénommés *think tankers*, organisés en réseaux, les communautés épistémiques de ces deux espaces de réflexion et d'action.

Enfin, nous aborderons ici brièvement les sources de ce chapitre qui diffèrent sensiblement, pour certaines d'entre elles, de l'approche jusqu'ici adoptée. Si nous préservons pour analyser notre objet des artefacts traditionnels de l'histoire : rapports écrits, entretiens, iconographies, nous ne pouvons cependant nous émanciper de l'expérience de quatre années de recherche opérationnelle et de coordination opérée au sein de la Chaire de recherche RESET, Réseaux Électriques et Sociétés en Transitions. Cette implication, parfois source d'introspection, peut-elle être mise au service d'une recherche de ce type ? Indéniablement, cette expérience a eu et aura encore jusqu'à la soutenance de ce travail de recherche, une incidence sur la manière de le penser tout au long de son déroulement, mais également sur la manière même d'œuvrer au sein de cette entité de recherche hybride. Loin d'être anecdotique, la trace laissée par l'expérience RESET imprègne ce travail et d'autant plus ce chapitre précis dans la mesure où l'objet transition constitue l'une des pierres angulaires de sa réflexion. Entre savoirs et décisions, cette chaire qui, précisons-le, n'est pas un think tank ou du moins ne se revendique pas comme tel, devient un artefact sujet à l'analyse. Son expérience se comprend dans notre propos à travers une véritable observation participante ou plutôt, une participation observée, comme une expérience singulière capable de faire source.

Ainsi par ses connexions avec certains think tanks importants de l'énergie, son expérience entre pratique académique et opérationnelle de la recherche, sa culture du dialogue entre savoirs et décisions (publique et privée), la chaire RESET représente un laboratoire d'idées incontournable pour comprendre dans notre propre itinéraire, les pratiques et réseaux entretenus par les think tanks français au cœur de la TE.

Entre mutation du régime énergétique et bouleversements de l'Europe, les think tanks français entendent ainsi façonner une histoire dont ils font déjà largement partie depuis plusieurs décennies.

I. L'union Européenne : entre chantier historique et dossier d'avenir pour les think tanks français

Comme évoqué en introduction de ce chapitre, la dimension europhile des think tanks en France reste particulièrement prégnante depuis les prémices du développement de l'appellation à la fin des années 1970. De nombreuses organisations se revendiquent en effet pro-européennes et progressistes. La FONDAPOL par exemple, affiche particulièrement cette double identité. On peut lire dans sa présentation qu'elle « s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et pro-européenne »¹⁴⁰¹. Son objectif, entre autres, s'apparente, peut-on lire également, à « comprendre la société française et européenne en devenir. »¹⁴⁰². Centre d'intérêt et espace d'engagement, progrès et Europe sont considérés ici comme allant de pair. Il en est de même pour des organisations reconnues dans le champ de gravitation du PS ou plus tard de LREM. La Fondation Jean Jaurès (FJJ) « indépendante et européenne »¹⁴⁰³ comme l'explique son directeur, Gilles Finchelstein, lorsqu'il s'agit de décrire sa fondation politique. On peut lire également en front de son site internet que le think tanks est « progressiste », au service de l'invention « des idées de demain »¹⁴⁰⁴. On retrouve cette dimension chez son homologue, Terra Nova, think tank auto-désigné « progressiste et indépendant ayant pour but de produire et diffuser des solutions politiques en France et en Europe »¹⁴⁰⁵. On pourrait citer bon nombre d'autres think tanks abordés dans cette étude, revendiquant ouvertement ce double positionnement sur leurs sites internet, dans leurs documentations diverses ou encore dans les différents discours de leurs fondateurs. Pour autant, aucun d'entre eux ne se nourrit autant de cette dimension que les think tanks à vocation européenne dont on peut observer les prémices avec le Groupe des Belles Feuilles (GBF) en 1988 et surtout, à travers la naissance de la Fondation Robert Schuman et de Confrontations en 1991. Cette première partie de notre propos vise ainsi à comprendre la manière dont les organisations à vocation européenne se situent et opèrent au nom du progressisme et de l'UE, au service des politiques publiques et de la société civile européenne.

¹⁴⁰¹ Sur le site de la FONDAPOL, lien : <https://www.fondapol.org/la-fondation/>

¹⁴⁰² Ibid.

¹⁴⁰³ Voir l'intervention de Gilles Finchelstein lors du colloque de 2017 de la FJJ intitulé, *La révolution de velours ?* Vidéo disponible sur le site de la FJJ. Lien : <https://jean-jaures.org/la-fondation?autoplay=1#video>

¹⁴⁰⁴ Sur le site de la FJJ. Lien : <https://www.jean-jaures.org/la-fondation/>

¹⁴⁰⁵ Sur le site de Terra Nova. Lien : <https://tnova.fr/>

1) Un proto think tank pour les think tanks à vocation européenne ? L'expérience du Groupe des Belles Feuilles

a) L'espérance européenne de Jean Guyot : entre pensée et action

Le GBF apparaît comme un club de réflexion « inspiré des think tanks américains »¹⁴⁰⁶ d'après les mots de son Président en 2007, Grégoire Postel-Vinay. Le GBF constitue en effet le premier laboratoire d'idées à vocation européenne associé à l'expérience think tank sur le territoire français. Cependant, dans son hommage à J. Guyot, G. Postel-Vinay rappelle la genèse encore plus antérieure de ce groupe de réflexion initié par un acteur d'interface au cœur du dialogue européen :

« À la vérité, la genèse du groupe est plus ancienne, mais à l'époque, je l'ignore, comme je n'ai pas la moindre idée de qui est Jean-Guyot. Le groupe est en effet à la rencontre de deux générations, non pas une simple passation de relais de l'une à l'autre mais une vraie coopération entre compétences expérimentées et volontés plus jeunes d'agir. Une sorte d'heureux hasard, à moins qu'il n'ait été, en fait, une nécessité, quelque chose qui devait, de toutes façons se catalyser quelque part. »¹⁴⁰⁷

De ce regard sur ses débuts au sein du GBF, G. Postel-Vinay traduit l'émergence d'un dialogue entre les expériences et entre les générations relevant, plus que d'une opportunité, d'une véritable nécessité pour l'UE à laquelle répond alors J. Guyot. Ce dernier naît en 1921 à Grenoble. Banquier de formation, il intègre la résistance durant la seconde guerre mondiale et devient dès 1946, inspecteur des finances et entre au cabinet de Robert Schuman, alors Ministre des Finances sous le gouvernement Bidault. L'initiateur du GBF est également très tôt au contact des autres pères fondateurs de l'Europe, Jean Monnet qu'il côtoie notamment par ses travaux réguliers avec la Plan. C'est ce dernier qui lui propose, alors qu'émerge la CECA en 1952, d'en devenir le Responsable des Finances, mission que J. Guyot accepte logiquement. S'il n'occupe pas le statut de « père fondateur » de l'Europe comme R. Schuman ou J. Monnet,

¹⁴⁰⁶ Grégoire POSTEL-VINAY, *Jean Guyot et le groupe des Belles Feuilles : La pensée et l'action*, Hommage à Jean Guyot, restitution du groupe de travail du 28/04/2007, dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, 2007.

¹⁴⁰⁷ Ibid.

il n'en demeure pas moins un acteur clef de sa construction émergente en ce début des années 1950.

Ce n'est qu'en 1982 que J. Guyot réalise une première expérience au sein d'un laboratoire d'idées à vocation européenne en intégrant la Fondation Européenne de Recherche et de Synthèse créée quelques années plus tôt par l'historien Alphonse Dupront et qui existera jusqu'au tout début des années 1990. J. Guyot cultive alors son européanité¹⁴⁰⁸, à travers ce laboratoire d'idées, au côté de celui qui a déjà fondé en 1972 le Centre d'Anthropologie religieuse européenne de l'EHESS et qui participera la même année à la création de l'Institut Européen de Florence. Le GBF se comprend ainsi dans le prolongement de ces expériences croisées avec des acteurs politiques et intellectuels profondément engagés pour l'unité européenne. Ce proto-think tank s'inscrit également comme un préalable à la création, en 1992, de la Fondation Hippocrène qu'il crée aux côtés de sa femme, Mona Guyot, pour promouvoir l'engagement des jeunes européens et ainsi transmettre « l'esprit des pères fondateurs »¹⁴⁰⁹, comme on peut le voir sur le site actuel de la fondation encore en activité en 2020. On peut associer cette volonté de travailler au prisme de l'objet laboratoire d'idées chez J. Guyot par son appétence pour la matérialisation des idées. Son hommage à J. Monet, qu'il rédige la même année que la création du Groupe des Belles feuilles traduit en partie cette idée :

« Je le vois d'abord grommeler (J. Monnet) en face des complexité de l'organisation, de la hiérarchie dans l'attribution des places aux participants, puis, peu à peu, son visage s'éclaire et il déclare : « c'est tout de même quelque chose d'effectif ». Cet adjectif, que le « Robert » définit simplement comme « qui se traduit par un effet par des actes réels » est peut-être la clef de la pensée et de l'action de Jean Monnet. La question qu'il se posait d'abord en face d'une idée, d'une suggestion, d'une attitude était bien celle-ci : « Peut-elle se traduire par un effet souhaitable, peut-elle inspirer des actes utiles ? »¹⁴¹⁰

Fort de cet héritage, le fondateur du Groupe des Belles Feuilles semble ainsi, au moment où il crée ce laboratoire d'idées européen à l'âge de soixante-sept ans, particulièrement animé par la volonté de faire dialoguer pensée et action autour du projet européen. On peut comprendre ici cet hommage et plus généralement son action, comme une manière d'entretenir le fameux

¹⁴⁰⁸ Pour reprendre les mots de Françoise Crouzet en 1998 lors de la clôture du colloque intitulé, *l'Européanité d'Alphonse Dupront*, qui traduit entre autres, l'itinéraire d'un historien profondément engagé pour l'Europe.

¹⁴⁰⁹ Sur le site de la Fondation Hippocrène. Lien : <http://fondationhippocrene.eu/fondation/>

¹⁴¹⁰ Jean GUYOT, Jean Monnet : la pensée en action, 1988. Dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, 2007

« esprit des pères fondateurs » cité plus haut. Il montre en parallèle, à travers ces différents éléments de langage l'engouement de l'acteur d'interface, pas encore *think tanker* à proprement dit en 1988, lorsqu'il s'agit de trouver des voies de matérialisation de la pensée au service de l'avenir commun. Ce positionnement revêt un intérêt particulier dans la mesure où il trace en grande partie la ligne de pensée et d'action des think tanks à vocation européenne qui jalonnent les années 1990 en France.

b) La production des savoirs au sein du GBF : mobiliser la connaissance et ses réseaux au service d'un idéal supranational

Au-delà des motifs de son fondateur, la pratique entre recherche, diffusion de la recherche et sociabilité savante et politique irrigue les activités du GBF dès la fin des années 1980 et pose les structures qu'adopteront l'ensemble des think tanks qui naissent quelques années plus tard. L'entreprise d'archivage des publications et activités du laboratoire d'idées par ses membres durant les années 2000 témoigne de son dynamisme multiforme pour en effet porter sa vision européenne.

Les archives de l'institut, recensées entre 1987 et 1999, présentent plusieurs pôles d'activités propres aux think tanks que nous connaissons. En premier lieu, on retrouve une vocation scientifique relativement développée au regard de l'importance du nombre d'études produites. On remarque en effet la réalisation d'environ quarante études rédigées par des membres du groupe sur les douze années observées, dont certaines recouvrent une dimension d'actualité et intègrent des voies de valorisation comme c'est par exemple le cas en 1991 à travers l'étude proposée par Christine Mounau sur la genèse de l'acte unique¹⁴¹¹. Plus tard en 1994, alors que l'institut tend à prendre de l'envergure, on remarque le développement important du sujet de la défense¹⁴¹² ou encore celui de la sécurité européenne en 1997¹⁴¹³.

¹⁴¹¹ Christine MOUNAU, *La genèse de l'Acte Unique*, Groupe des Belles Feuilles, 01/03/1991, Référencé dans ; Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, 2007.

¹⁴¹² *L'indispensable défense Européenne : contribution à la présidence française de l'Union européenne*, Étude, Groupe des Belles Feuilles, 19/11/1994. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne...* Op.cit.

¹⁴¹³ Michel GRABAR, *Les Français l'Europe et la sécurité*, Groupe des Belles Feuilles, 26/06/1997. Archives du Groupe des Belles Feuilles. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne...* Op.cit.

On remarque également la présence de personnalités d'interfaces particulièrement prolifiques comme c'est le cas de Paul Jaeger, actuel membre du Conseil d'Administration de l'association, qui propose jusqu'à sept études durant la période observée tout en participant activement aux différents événements du groupe. Il écrit à travers différents angles comme en 1988, lorsqu'il s'agit d'aborder une approche pédagogique autour du dialogue franco-allemand ou encore, à travers son implication dans l'encadrement des travaux coordonnés entre plusieurs laboratoires d'idées sur les centres de pouvoirs européens¹⁴¹⁴. L'auteur s'exerce également à des travaux à visée prospective lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur l'Europe de demain en 1989¹⁴¹⁵. Enfin, l'actuel membre du CA du GBF présente une production clairement engagée pour l'Europe et son approfondissement auprès des étudiants européens alors qu'il aborde la manière d'enseigner l'Europe dans le supérieur en 1992¹⁴¹⁶. P. Jaeger et les autres membres du groupe participent ainsi, par des publications à visées multiples, à produire de la connaissance et à en opérer la synthèse au service de la compréhension de l'Europe et de l'approfondissement du processus d'intégration. Le texte qu'il publie sur le site de l'institut en 2008 à l'occasion des vingt ans du GBF et du transfert des cendres du père fondateur au Panthéon, témoigne de cette volonté de faire valoir, quelles que soient les formes, la place centrale des institutions supranationales dans le projet européen autant que la paix entre ses peuples¹⁴¹⁷. Aussi, le texte nous rappelle l'importance du GBF, dans la trajectoire de son fondateur, J. Guyot, comme vecteur de la pensée et de l'action de J. Monnet :

« Pourtant, des méthodes et des solutions « à la Monnet » me semblent toujours pertinentes et je trouve que les membres du GBF sont bien placés pour les esquisser [...] Je ne dis pas que les solutions proposées par Monnet à son époque constituent un horizon indépassable. Mais, il me semble qu'en s'inspirant de sa philosophie d'action, il est possible aujourd'hui d'imaginer des réponses innovantes aux problèmes de notre temps. Les circonstances actuelles nous renvoient à cette intuition de Jean Monnet : « Les hommes n'acceptent le

¹⁴¹⁴ Paul JAEGER, *Cadrage de travaux communs de la FNAGE et de la FERS sur les centres de pouvoir européens*, Groupe des Belles Feuilles, 1988. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne...* Op.cit.

¹⁴¹⁵ Paul JAEGER, *L'Europe où nous vivrons*, Groupe des Belles Feuilles, 01/03/1989. Archives du Groupe des Belles Feuilles. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne...* Op.cit.

¹⁴¹⁶ Paul JAEGER, *Enseigner la méthode l'Europe dans le supérieur*, Groupe des Belles Feuilles, 19/02/1992. Archives du Groupe des Belles Feuilles. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne...* Op.cit.

¹⁴¹⁷ Paul JAEGER, *Jean Monnet est-il Mort ?* 09/11/2008.

changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise ». On peut espérer qu'il sortira des progrès de cette crise, mais on voit bien que, sans une Europe unie et déterminée, il n'y a pas de solution aux problèmes mondiaux. Il nous reste donc une priorité absolue : réussir la simplification des traités européens pour accroître l'efficacité institutionnelle de l'Union tout en renforçant l'implication des citoyens dans le projet européen. »¹⁴¹⁸

Si le GBF semble s'être construit autour de la volonté de diffuser une connaissance marquée par un engagement pour l'Europe dans la droite ligne des pères fondateurs, J. Monnet en tête, le groupe ne s'y résume pas pour autant. On reconnaît en effet l'empreinte du fondateur du laboratoire d'idées, J. Guyot et de son parcours dans les humanités européennes auprès d'Alphonse Dupront, lui aussi présent dans les séances de travail du GBF¹⁴¹⁹. La publication de différents documents à vocation historique, mémorielle et culturelle comme c'est le cas par exemple lorsqu'il s'agit d'étudier les croisades au prisme du monde arabe dans le cadre du groupe Islam-Occident porté au sein de l'institut¹⁴²⁰.

Enfin, on note que le groupe s'attache à son rôle mémoriel en mettant en évidence une vision engagées sur l'histoire de l'Europe et de ses travers, notamment lorsqu'il s'agit de mettre en évidence ses vieux « Poncifs »¹⁴²¹.

Les destinations multiples des savoirs construits autour du GBF traduisent ainsi une production hétérogène capable de répondre à des enjeux mémoriels, prospectifs voire, opérationnels et répondent aux caractéristiques observables de tout think tank. La pluralité des modes de diffusion témoigne également des mêmes dynamiques d'identification de cette organisation que l'on pourra assimiler à un véritable proto-think tank à vocation européenne. Le GBF propose en effet, comme pour tout laboratoire d'idées de ce type, l'entretien d'une dynamique collective du savoir par la multiplication des séances de présentation et de travail interne. On en dénombre plus de soixante-dix sur la période observée, soit une moyenne de plus de six par an. Enfin, l'association de J. Guyot s'inscrit pleinement dans une logique de

¹⁴¹⁸ Ibid.

¹⁴¹⁹ Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne de Jean-Guyot*, 2007, p8.

¹⁴²⁰ Fiche de lecture du groupe Islam-Occident : *les Croisades vues par les Arabes* d'Amin Maalouf (1983), Groupe des Belles Feuilles, 01/07/1991. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne...* Op.cit.

¹⁴²¹ *L'Europe des vieux poncifs : remettre les bêtises en mémoire*, Groupe des Belles Feuilles, 01/06/1989. Archives du Groupe des Belles Feuilles. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne...* Op.cit.

diffusion des savoirs, à des fins savantes certes, mais également dans le cadre du développement et de la consolidation du GBF. Le groupe est ainsi organisateur de colloques et de conférences sans pour autant que l'activité n'en deviennent déterminante, exclu peut être entre 1991 et 1992 où l'on en dénombre pas moins de sept.

La sociabilité savante du groupe s'articule quant à elle autour des différentes réceptions, dîners et déjeuners débats qui ont lieu de manière assez irrégulière sous les douze années étudiées¹⁴²². On remarque enfin une tendance logique, lors des premiers pas du GBF, à voir se multiplier ce type d'évènements, prompts à faire connaître le groupe et à développer ses partenariats.

Le GBF affiche ainsi toutes les caractéristiques, entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, d'une communauté d'idées et de sociabilité pro-européenne génératrice de réseaux.

c) Le Groupe des Belles Feuilles et l'appropriation de l'objet think tank

Dans l'approche envisageant le GBF comme possible parent des think tanks français à vocation européenne, on peut se demander dans quelle mesure l'organisation internalise justement sa propre identification à l'objet think tank.

On observe en premier lieu qu'une étude réalisée au sein du groupe par Bertrand de la Chapelle à la fin de l'année 1990 s'intitule, « Réflexion sur les conditions de création d'un think tank européen »¹⁴²³. Le document de quatre-vingt-six pages sur lequel nous n'avons malheureusement pas pu mettre la main, nous indique tout de même la prise en compte de la problématique au sein d'une organisation qui pourrait, en ce début des années 1990, tout à fait en revendiquer l'appellation. Plus qu'une question de fond, le non-emploi de l'appellation par le GBF semble plus renvoyer à des questions de formes associées à la très faible énonciation, encore à la fin des années 1980, du terme « think tank » dans le débat public en France.

¹⁴²² Événements Référencés dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne...* Op.cit.

¹⁴²³ Bertrand DE LA CHAPELLE, *Réflexion sur les conditions de création d'un think tank européen*, Le Groupe des Belles Feuilles, 01/08/1990. Référencé dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne...* Op.cit.

Le propos de G. Postel-Vinay à l'occasion de son hommage à J. Guyot témoigne également des tâtonnements du groupe quant aux différents aspects de son activité et de son identité aux croisements des savoirs et de la société civile. Cet élément est d'autant plus éloquent lorsqu'il propose un regard *a posteriori* sur la forme que prend son organisation entre le début et le milieu des années 1990 et la nécessité de plus en plus forte pour le groupe de communiquer sur son existence et ses productions :

« Rapports, réunions d'experts, débats, lieu fixe, rythmes réguliers : le « think tank » prend forme. Il lui manque encore cependant un ingrédient essentiel de communication : une revue. C'est une tâche à laquelle va s'attacher Christophe Clarenc, avec le soutien actif et le mécénat sans faille, de Jean Guyot. La revue des Belles feuilles voit ainsi le jour, d'abord simples feuillets, puis document structuré annuel, qui prend des noms successifs, jusqu'à un numéro de début 1995 où le nom « l'année européenne », prévaut, avec en sous-titre « revue du groupe des belles feuilles ».¹⁴²⁴

Dans la conscientisation même de ses pratiques par ses principaux protagonistes du début des années 1990, le GBF traduit l'idée d'un possible think tank français à vocation européenne, notamment à l'heure où l'appellation n'est employée que par un panel d'organisations encore particulièrement restreint en France.

Concernant la question de l'influence, G. Postel-Vinay évoque également la difficulté, inhérente à tout think tank, quant à mesurer véritablement son rôle d'influence sur les décisions publiques : « S'agissant de l'influence, il est toujours difficile de dire si un groupe a été, par lui-même, source d'influence, ou si la qualité de ceux qui le constituaient leur aurait de toutes façons permis de jouer un rôle notable. Toutefois, il paraît assez clair que les lieux d'échanges ainsi créés ont aidé ceux qui y avaient joué un rôle actif. »¹⁴²⁵. Les différents sous-espaces d'échanges associés à des formes de sociabilité savante et politique créés au cœur du GBF participent ainsi à développer un réseau solide pour les membres les plus impliqués. Pour preuve, le co-fondateur du groupe met en évidence les trajectoires de ceux et celles qui ont participé à ses activités : « Nombre d'entre eux occupent actuellement des positions assez visibles, que ce soit dans la politique (entre député responsable des études de l'UMP, Valérie Pécresse, plusieurs responsables de « think tanks » sociaux-démocrates, dont un ancien

¹⁴²⁴ Grégoire POSTEL-VINAY, *Jean Guyot et le groupe des Belles Feuilles...* Op.cit.

¹⁴²⁵ Ibid.

trésorier du groupe pour le « think tanks » Bruegel, Nicolas Véron, quelques centristes) »¹⁴²⁶. Ainsi, le GBF présente les contours de la diversité politique tout autant qu'il favorise le tissage de réseaux transpartisans, en interne et à l'externe.

Dans cette trajectoire, le groupe développe ses points de contacts avec des *think tankers* en devenir et think tanks déjà établis. C'est le cas notamment avec Claude Fischer qui fonde, au côté de son mari, Philippe Herzog, Confrontations en 1991. Elle évoque en 2007 que dès les origines, J. Guyot soutient l'initiative de création de ce think tank : « Nous ne pouvons qu'être reconnaissants à ceux qui nous ont mis en contact avec Jean Guyot. Nous étions complètement en phase avec sa vision européenne. Il a soutenu notre initiative : « Confrontations ». Désormais, elle s'appelle « Confrontations Europe »¹⁴²⁷. Si on ne peut désigner véritablement le GBF comme un incubateur à think tank, il n'en reste pas moins un espace de dialogue et de soutien pour un certain nombre de laboratoires d'idées qui se structurent entre le début des années 1990 et le début des années 2000. Le cas de Confrontations Europe, parmi les premiers think tanks européens, à la croisée des chemins entre des clubs politiques socialistes comme Convaincre (Chapitre 3) et des groupes de réflexion à vocation européenne comme le GBF, en attestent en partie.

Plus encore, le groupe s'articule autour d'un réseau de fondateurs et *think tankers* comme on peut le voir à travers la présence de Franck Biancheri qui fonde en 1997, la fondation Franck Biancheri, initialement désignée Europe 2020 et désormais mieux connue sous la dénomination de Laboratoire Européen d'Anticipation politique (LEAP). Il évoque alors sa rencontre avec le fondateur du GBF dans son propre itinéraire européen :

« Lorsque j'ai connu Jean Guyot, en 2001/2002, je sillonnais déjà l'Europe depuis longtemps. J'avais le sentiment qu'il était impliqué dans quantité de choses, dont, par pudeur, il ne faisait pas état aisément [...] J'ai confessé à Jean Guyot le fond de ma pensée sur les élites politiques actuelles. A l'évidence, nous étions en phase sur ce point. En effet j'avais participé à de nombreuses initiatives, réunions, séminaires consacrés à l'Europe. Mon propre engagement s'est traduit dans plusieurs actions. La première d'entre elles correspond à la mise en place d'un « think tank » : Europe 2020. Sa réflexion est tout particulièrement orientée vers les enjeux de la relation transatlantique. »¹⁴²⁸

¹⁴²⁶ Ibid.

¹⁴²⁷ Claude FISCHER, *A propos de Jean Guyot*, dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, Groupe des Belles Feuilles, 2007, Op.cit. p75.

¹⁴²⁸ Franck BIANCHERI, à propos de Jean Guyot, dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir.), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, Groupe des Belles Feuilles, 2007. Op.cit.

Le GBF intervient ainsi un peu avant et pendant la première phase de développement des think tanks français à vocation européenne. Il constitue en effet un espace de dialogue, un point de repère – notamment à travers la personnalité fondatrice de J. Guyot – puis un réseau pour les *think tankers* désireux de construire ou de développer une entité de ce type dans le champ d'action de l'UE.

Jamais – ou presque¹⁴²⁹ – signalé comme think tank, le GBF semble préserver cette dynamique dans les années 2010, celle d'un laboratoire d'idées à vocation européenne historique en France, qui pourrait, par le croisement de ses activités, tout à fait apparaître sous cette appellation. On observe en effet une certaine effervescence du groupe jusqu'en 2014 lorsqu'on observe ses réseaux sociaux. On peut lire en effet que l'institut continue d'exister en bénéficiant, entre autres, des subsides de la Fondation Hippocrène et ce « depuis ses débuts »¹⁴³⁰, mais également de ses adhérents. Aussi, le GBF semble bénéficier du soutien de plusieurs cabinets de conseils français et étrangers, poursuivant ainsi la trajectoire de ses fondateurs, engagés entre pouvoirs publics et secteur privé.

En 2016 encore, date à laquelle on recense les dernières activités numériques du groupe à partir de ses réseaux sociaux, on note que le GBF poursuit toujours sa quête de mise en relation des mondes professionnels et académiques au service de l'Europe tout en mettant au cœur de son approche l'importance, désormais, de la formation tout autant que sa dimension non partisane : «Le Groupe des Belles Feuilles (GBF) est un club de réflexion sur les questions européennes, qui rassemble des étudiants et jeunes professionnels, français et étrangers. Force de proposition indépendante et libre de toute affiliation politique, ce laboratoire d'idées organise son travail autour d'un programme de formation regroupant un samedi matin par mois une trentaine d'auditeurs. »¹⁴³¹. À l'approche des années 2020, le groupe semble alors toujours présenter l'idée d'une activité relativement soutenue.

Ainsi, nous considérons que par ses effets de filiation et l'héritage qu'il laisse à bon nombre de think tanks et *think tankers* français dédiés aux problématiques européennes, le GBF constitue ce qui pourrait s'apparenter à un véritable proto-think tank. Sans s'afficher comme tel ou appartenir à son écosystème officiel, le laboratoire d'idées de J. Guyot n'en affiche

¹⁴²⁹ Le premier site, désormais clôturé de l'OETT fait apparaître le groupe dans son répertoire. Il n'y apparaît plus en 2016.

¹⁴³⁰ Sur le site de la Fondation Hippocrène. Lien : <http://www.groupedesbellesfeuilles.eu/node/843>

¹⁴³¹ Sur la page Facebook du groupe. Lien : <https://www.facebook.com/groupedesbellesfeuilles>

pourtant pas moins toutes les caractéristiques au point que le sujet revient ponctuellement dans l'auto-identification de certains de ses adhérents et fondateurs comme c'est le cas de G. Postel-Vinay.

On peut ainsi se demander de quelle manière « l'espérance européenne » de J. Guyot et quelque part, du GBF, se traduit dans le développement et dans l'identification des think tanks français à vocation européenne qui se développent au cours des années 1990 et 2000.

2) L'Europe comme chantier à part entière pour étudier l'historicité des think tanks français

Les think tanks à vocation européenne occupent une place particulière dans cette étude par leur poids dans l'historicité de la question. Ils intègrent en effet la deuxième vague du cycle de développement de ces organisations à partir du tout début des années 1990 et naissent en même temps qu'un certain nombre de think tanks généralistes de premier ordre comme la Fondation Jean Jaurès (Chapitre 2). On peut même dire, au regard du très faible nombre d'entités qui apparaissent durant ces années, qu'ils constituent véritablement le cœur de la deuxième vague des think tanks dans la sphère hexagonale. Leur développement régulier dans les années 2000 et 2010 reste cependant moins visible dans la mesure où il se dilue à travers le mouvement d'expansion relativement important de ces organisations.

Think tanks	Année de Création	Domiciliation	Bureau ou Antenne à Bruxelles ou Strasbourg
Fondation Robert Schuman	1991	Paris	Oui
Confrontations Europe	1991	Paris	Oui
Europartenaires	1994	Paris	Non
Institut Jacques Delors – Notre Europe	1996	Paris	Non
Europe 2020 /LEAP	1997	Paris	Non

Europa Nova	2003	Paris	Non
Institut Thomas More	2004	Paris	Oui
Forum Carolus	2006	Strasbourg	Oui
Sport et Citoyenneté	2007	Saumur	Non
Eurocité	2010	Paris	Oui
Synopia	2012	Paris	Non

Tableau des think tanks dédiés à l'Europe. Réalisé par l'auteur.

a) Le think tank au service de la pensée des « pères fondateurs » de l'Europe ?

Il semble intéressant après un premier balayage, d'envisager un héritage possible pour les think tanks français, notamment en consultant les filiations qu'ils mettent en évidence à travers leur ambition européenne. La Fondation Robert Schuman est créée en 1991 à Paris et est très rapidement reconnue d'utilité publique en 1992, alors que le mur de Berlin vient de tomber et que continue de se disloquer ce que l'on nomme déjà l'ex-URSS. Cette organisation pro-européenne est créée par un certain nombre de protagonistes libéraux animés par la pensée des pères fondateurs, Robert Schuman en tête. On reconnaîtra à la mise en œuvre de cette initiative un certain nombre d'acteurs ayant collaboré avec l'un des principaux artisans de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier en 1951 (CECA), dont la fondation revendique pleinement l'héritage. On pensera entre autres à Alain Poher, Président de la Commission européenne entre 1966 et 1969 et candidat centriste à l'élection présidentielle de 1969. A l'origine de cette initiative, on pensera également à Jean Seitlinger (1924-2018), député de Moselle, longtemps resté membre du CA de la Fondation. Il connaîtra lui aussi un attachement fort au projet Européen, lui valant d'ailleurs de manquer un poste de Ministre délégué aux affaires européennes sous le gouvernement Chirac de 1986, alors que l'aile souverainiste du RPR est particulièrement réfractaire à l'idée de mettre aux affaires européennes l'un des héritiers politiques de R. Schuman. On notera également sa présence

en tant que président d'honneur du Centre Robert Schuman de la Maison de l'Europe de Scy-Chazelles et par là même, l'importance qu'il accorde, au-delà de sa trajectoire politique, à faire vivre la pensée du père fondateur.

À la manière du GBF à travers J. Monnet, la fondation s'inscrit dans la perpétuation et l'adaptation des idéaux structurants de l'Europe qui ré-émerge dans les années 1950 tout en cultivant la mémoire et l'histoire de la personnalité tutélaire à laquelle elle raccorde son projet¹⁴³².

L'institut Jacques Delors créé en 1996, s'inscrit également dans cette dynamique en se construisant autour de l'ancien Ministre de l'Économie du Gouvernement Mauroy et Président, en 1985, de la Commission Européenne.

Sur le plan des idées, on peut se demander dans quelle mesure le think tank constitue le vecteur de la pensée de son fondateur ou de sa figure tutélaire, au-delà du seul affichage que d'être « pro-européen ». Dans le cas de l'Institut Jacques Delors, l'invitation à réfléchir au prisme de la pensée de ce dernier est explicite sur le site internet qui articule son action à travers cinq axes : « Analyser l'actualité européenne », « faire connaître l'Europe », « sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'Europe », « faire des propositions innovantes aux décideurs » et, logiquement, « diffuser les idées de Jacques Delors »¹⁴³³. On retrouve en effet l'importance de l'action politique de son fondateur comme l'un des principaux artisans du marché unique, lors de sa présidence à la commission européenne en 1984 et 1994, étape cruciale du processus d'intégration économique du Vieux Continent. Au début de l'année 1993, le Président de la Commission Européenne se livre d'ailleurs au journal *Les Échos* dans le cadre de la promotion des initiatives prises dans le sens de l'émergence et de l'approfondissement du marché intérieur. Ce dernier représente selon lui, en cette toute fin du XXe siècle, un levier de prospérité et de compétitivité pour l'Europe dans une période de récession économique importante. À la question posée alors par la journaliste Isabelle Gravière sur le sujet de l'État des lieux de l'édification du marché commun, il répond alors :

¹⁴³² Voir : onglet dédié à Robert Schuman sur le site de la fondation. Lien : <https://www.robert-schuman.eu/fr/robert-schuman>

¹⁴³³ Sur le site de fondation Robert Schuman. Lien : <https://institutdelors.eu/qui-sommes-nous/>

« La commission européenne a réussi à faire passer l'essentiel du Livre blanc qui a bien, comme l'avait souhaité lord Cockfield, en mai 1985, « changé fondamentalement le visage de l'Europe ». Plus de 500 mesures concernant le marché intérieur ont été adoptées et, ainsi que l'a souligné le conseil européen d'Edimbourg, le grand marché est un événement irréversible qui offrira aux consommateurs un plus grand choix, des prix moins élevés, qui contribuera à la création d'emplois et renforcera la compétitivité internationale des entreprises européennes [...] La conjoncture plus que morose ne prête pas au triomphalisme. Mais les bases sont là pour assurer la prospérité économique. »¹⁴³⁴

L'institut Jacques Delors se développe ainsi dans un moment de transition. Un an après la fin de son mandat à la Commission Européenne, les premiers aboutissements du marché commun, et le retrait de sa candidature à l'élection présidentielle de 1995, la création de ce qui deviendra l'un des plus importants think tanks français s'inscrit dans la trajectoire d'approfondissement de l'action politique et intellectuelle de J. Delors. L'institut permet dans la foulée de nuancer son retrait de la vie politique. Le think tank devient alors une plateforme d'expression pour l'homme politique sans mandat ni aspiration au pouvoir, mais toujours soucieux de ses ambitions pro-européennes et du développement des chantiers portés antérieurement.

Il n'est ainsi pas étonnant de trouver un certain nombre de publications de l'Institut traitant des évolutions du marché intérieur, notamment lorsqu'il s'agit, vingt ans après sa mise en œuvre, de s'interroger sur ses évolutions et son devenir. On retrouve à ce titre un certain nombre de publications produites au début des années 2010. À la fin de l'année 2012, J. Delors se livre en effet à la remise au centre du sujet dans une note publiée le 14 octobre intitulée *Pour une relance du marché unique*¹⁴³⁵. Deux mois plus tard, la tribune de Riccardo Perissich, membre du Conseil d'Administration de l'institut, présente le bilan et les perspectives du marché unique:

¹⁴³⁴ Entretien mené par Isabelle GRAVIERE auprès de Jacques Delors, *Delors : Le grand marché assurera la prospérité de la communauté*, *Les Échos*, 04/01/1993.

¹⁴³⁵ Jacques DELORS, *Pour une nouvelle relance du marché unique*, Institut Jacques Delors – Notre Europe, 14/10/2012.

« Le marché unique constitue l'une des priorités européennes, sans doute parce qu'il est perçu comme le moyen de surmonter la crise économique actuelle et de garantir une croissance durable. Le rapport de Mario Monti de 2010, les deux Actes pour le marché unique de la Commission et les conclusions du dernier Conseil Européen ont tous souligné l'importance du marché unique, ce qui témoigne de la relance de ce projet dont nous célébrons cette année le 20^{ème} anniversaire. Pourtant, il n'est toujours pas entièrement achevé, et des réformes profondes sont plus que jamais requises pour lui permettre de jouer pleinement son rôle. »¹⁴³⁶

Au dire de l'auteur, le marché unique semble constituer, à l'heure de la montée en puissance de l'euro-scepticisme et de la fragilité politique et économique de l'UE au XXI^e siècle, l'un des principaux leviers à activer pour répondre aux enjeux de l'Europe à venir.

Enfin, le sujet fait l'objet d'une étude approfondie sous l'angle de l'intégration des industries de réseau en Europe en 2013¹⁴³⁷. Cette déclinaison de l'approche de marché unique, observée à travers un rapport de quatre-vingt-quatre pages, constitue une vision intéressante du sujet perçu au prisme de l'Union de l'énergie, particulièrement mise en évidence dans l'expertise proposée par la plupart des think tanks à vocation européenne depuis les années 2000¹⁴³⁸.

Si tout think tank emprunte en partie la trajectoire cognitive de ses principaux protagonistes, les cas de la Fondation Robert Schuman et de l'Institut Jacques Delors traduisent une assimilation très forte aux personnalités en question et aux raisonnements et problématiques qui structurent leurs carrières politiques.

Les années 1990 voient également la création de plusieurs autres think tanks à vocation européenne. Entre la création de la Fondation Robert Schuman et l'Institut Jacques Delors, on reconnaît aussi l'émergence de deux autres entités particulièrement actives sur la scène des think tanks à vocation européenne au début des années 1990. On observe en premier lieu l'apparition du think tank Confrontations, qui deviendra plus tard, Confrontations Europe, à l'initiative du couple Fischer-Herzog en 1992 et le think tank Europartenaires créé en 1994 à

¹⁴³⁶ Riccardo PERISSICH, *Marché Unique : enjeux industriels et politiques*, Institut Jacques Delors – Notre Europe, 29/11/2012.

¹⁴³⁷ Jacques PELKMANS, Giacomo LUCETA, *Enjoying a single market for networks industries ? Étude*, Institut Jacques Delors – Notre Europe, Février 2013.

¹⁴³⁸ Jordane PROVOST, *Think tanks et participation à l'élaboration du politique: enjeux européens et énergétiques pour un groupe particulier d'experts*, dans: *Experts and Expertise in Science and Technology in Europe since the 1960s on Science and Technology in Europe: Organized Civil Society, Democracy and Political Decision-Making*. Dir. Christine BOUNEAU, David BURIGANA, Peter Lang, 2017.

l'initiative d'Elisabeth Guigou. On voit également naître en 1997 le think tank Europe 2020, désormais Laboratoire Européen d'Anticipation Politique (LEAP). Tous se développent à travers l'attractivité du projet européen en ce cœur des années 1990.

b) Le déploiement des think tanks à vocation européenne durant les années 1990

Il paraît important à ce stade du propos de mentionner la particularité de Confrontations Europe et d'Europartenaires comme étant les deux premiers think tanks à intégrer la présence de femmes, aux origines de leurs fondations, dans un écosystème majoritairement dirigé et/ou présidé par des hommes.

Si Confrontations est très largement marqué par la personnalité de P. Herzog¹⁴³⁹, sa femme, C. Fischer, est loin d'être étrangère à ce projet de laboratoire d'idées européen fondé en 1991. Aujourd'hui Présidente d'honneur du think tank, elle est Secrétaire Générale du projet à ses origines pour en devenir finalement Présidente. Diplômée d'un doctorat à Sciences Po Sorbonne et dirigeante du PCF en Lorraine entre 1970 et 1990, elle cultive une trajectoire politique et intellectuelle particulièrement dense dans les années qui précèdent la création de Confrontations. Elle développe en parallèle l'association ASCPE Les entretiens Européens et Eurafricains, dont la vocation initiale est, d'après la plaquette de présentation de l'organisation, de : « rapprocher les acteurs de la société civile sur les enjeux de la construction européenne – puis particulièrement de l'énergie – socle vital pour nos sociétés – et sur les relations entre l'Europe et l'Afrique »¹⁴⁴⁰. Spécialiste des questions énergétiques et promotrice d'une meilleure appropriation sociétale du nucléaire en France, elle participe à mettre le sujet de l'énergie au cœur du think tank partagé avec son mari.

Économiste de formation, P. Herzog apparaît quant à lui comme étant l'un des rares polytechniciens à avoir intégré le PCF qu'il quitte, trop hétérodoxe, après en avoir passé tous les échelons jusqu'à sa direction, en 1996. Né en 1940, P. Herzog se présente comme un pro-européen de la première heure et propose, à travers une vision keynésienne, une véritable approche euro-économique du Vieux Continent qu'il développe notamment en 1989 à travers

¹⁴³⁹ Ancien Député européen et ancien cadre du PCF, Philippe Herzog marque par son parcours entre institutions nationales et communautaires, dont résulte en filigrane le lancement du projet Confrontations en 1991.

¹⁴⁴⁰ Sur la plaquette de présentation de l'ASCPE.

l'ouvrage, *Europe 1992 : construire autrement et autre chose*¹⁴⁴¹. Il s'illustre en filigrane par une activité au cœur des institutions européennes en étant élu à plusieurs reprises député européen entre 1989 et 2004. Entre 2009 et 2014, il occupe par ailleurs la mission de conseiller spécial de Michel Barnier en charge du marché intérieur et participe activement à l'élaboration du *Single market act*.

L'activité de l'homme politique européen se mêle ainsi à celle d'un itinéraire para-politique largement concentré autour de Confrontations Europe, à travers lequel il diffuse ses idées tout en cultivant un vaste réseau avec un certain nombre de laboratoires d'idées et espaces d'échanges à vocation européenne comme la Fondation Jean Monnet pour l'Europe dont il est membre du CA.

Europartenaires apparaît également comme une entité originale dans le champ des think tanks à vocation européenne, par la présence d'une fondatrice et non d'un fondateur. Elisabeth Guigou se lance en effet dans l'aventure think tank en 1994. Co-présidé avec Jean-Noël Jeanneney qui rejoint l'aventure en 1998, ce think tank participe depuis le milieu des années 1990 à alimenter la sociabilité savante et politique autour du projet européen.

E. Guigou entre au PSU de Michel Rocard avant d'intégrer le Parti Socialiste en 1973, un an avant d'obtenir le diplôme de l'ENA. Après être entrée au cabinet de J. Delors, alors Ministre de l'Économie et des Finances en 1982, elle emprunte une première fois la voie européenne en devenant en 1985 Secrétaire Générale du Comité Interministériel relatif aux coopérations économiques européennes (SGCI). Elle poursuit sa trajectoire politique liée aux questions européennes entre 1988 et 1990 en tant que chargée de mission pour l'Europe et l'économie internationale auprès de François Mitterrand. Elle participe à ce titre à la mise en œuvre du Traité de Maastricht de 1992, période durant laquelle elle remplace, en tant que Ministre déléguée aux affaires européenne, Edith Cresson. C'est un an plus tard en 1994 qu'elle est élue au Parlement Européen et qu'elle lance en parallèle son propre think tank, Europartenaires. L'expérience think tank semble ici constituer une mise à profit de son itinéraire européen hors des institutions traditionnelles. Europartenaires se présente en effet comme un espace particulièrement dédié à l'échange en organisant nombre de débats en son sein sur les différentes problématiques européennes. « Les entretiens européens » constituent par exemple l'une des plateformes privilégiées pour traiter du sujet avec des

¹⁴⁴¹ Philippe HERZOG, *Europe 92 : construire autrement et autre chose*, Messidor, Paris, éditions sociales 1989.

invités extérieurs. On en compte plus d'une soixantaine organisés sur les vingt dernières années, les séances s'organisant autour d'un sujet : harmonisation fiscale de l'Europe¹⁴⁴², autonomie de la défense de l'UE¹⁴⁴³, justice européenne¹⁴⁴⁴, ou encore enjeux énergétiques¹⁴⁴⁵. Séances d'échanges mêlant experts, hommes politiques et intellectuels, on retrouve lors de ces événements nombre de personnalités familières des think tanks français. On pensera notamment à plusieurs *think tankers* :

- Michel Derdevet, connu certes en tant que Secrétaire Général d'Enedis mais également *think tanker* accompli par sa présence au think tank Synopia et depuis sa prise de fonction en tant que Président de Confrontations Europe en 2020,
- Pascal Boniface, le directeur de l'IRIS (Chapitre 4 et 5) présent en 2009 au sein d'Europartenaires pour intervenir sur les enjeux européens de la présidence Obama¹⁴⁴⁶,
- Pierre Rosanvallon (Chapitre 7), *think tanker* et animateur de réseaux intellectuels à travers à République des idées, pour intervenir sur le déficit démocratique européen¹⁴⁴⁷,
- Dominique Reynié, pour la FONDAPOL (Chapitre 7) sur les sujets croisés de l'opinion et de la construction européenne¹⁴⁴⁸,
- Ou encore François Heisbourg en 2003 pour la FRS (Chapitre 4) dans le cadre de réflexion sur les questions stratégiques de l'UE¹⁴⁴⁹.

Aussi, le think tank développe d'autres moyens de réalisation et de diffusion de la connaissance par le biais de colloques et autres groupes de travail tout en cultivant des partenariats avec d'autres think tanks français à vocation européenne. C'est le cas par exemple depuis 2018 avec Europanova avec qui le think tank d'E. Guigou organise l'événement régulier des « Conversations Européennes » comme on peut le voir sur son site

¹⁴⁴² Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, *Les enjeux de l'harmonisation Fiscale en Europe*, Les entretiens, Europartenaires, 24/11/2013.

¹⁴⁴³ Marc PERRIN DE BRICHAMBAUT, *Peut-il y avoir une défense européenne autonome ?* Les entretiens, Europartenaires, 24/02/2004.

¹⁴⁴⁴ Robert BADINTER, *Vers une Europe de la justice ?* Les entretiens, Europartenaires, 15/05/2006.

¹⁴⁴⁵ Michel DERDEVET, *Les enjeux énergétiques derrière la COP23*, Les entretiens, Europartenaires 18/12/ 2019.

¹⁴⁴⁶ Pascal BONIFACE, *L'Europe face au défi Obama*, Les entretiens, Europartenaires, 18/05/2009.

¹⁴⁴⁷ Pierre ROSANVALLON, *L'Europe, un déficit de démocratie*, Les entretiens, Europartenaires, 04/12/2010.

¹⁴⁴⁸ Dominique REYNIÉ, *Construction Européenne, porteuse ou rebelle ?* Les entretiens, Europartenaires, 01/10/2007.

¹⁴⁴⁹ François HEISBOURG, *Quel rôle pour la recherche stratégique ?* Les entretiens, Europartenaires, 18/09/2003.

internet : « Depuis 2018, EuropaNova et Europartenaires organisent un cycle de conférences sur différentes thématiques de l'actualité européenne. Les intervenants sont choisis parmi des académiciens, des professionnels issus du monde de l'entreprise, des jeunes leaders, des hauts fonctionnaires etc. »¹⁴⁵⁰

Au-delà des activités internes d'Europartenaires, E. Guigou cultive et étend en parallèle l'expérience think tank en participant d'autant plus à l'édification d'un véritable écosystème pour les think tanks français à vocation européenne, particulièrement en intégrant d'autres structures comme l'Institut Jacques Delors dont elle est membre du CA ou dans le cadre de collaborations ponctuelles comme c'est le cas en 2012, dans le cadre de l'organisation des états généraux de l'Europe avec le think tank Eurocité animé par Nicolas Leron¹⁴⁵¹ (Chapitre 2).

Son statut de femme politique se couple à celui de *think tanker* par l'exploration de cette voie para-politique complémentaire, prompte à consolider son réseau intellectuel concomitamment à sa vie politique. De plus, l'activité de *think tanker* de l'Eurodéputée socialiste témoigne de manière intéressante de la diffusion de la connaissance entre think tanks à vocation européenne en soulignant la circulation des mêmes *think tankers* au sein de différents instituts observés. Le phénomène laisse entrevoir, au-delà de l'écosystème propre aux think tanks français à vocation européenne, la formation de possibles communautés épistémiques sur certaines problématiques telles que l'Union de l'énergie¹⁴⁵².

Enfin, on mentionnera la création en 1997 du think tank Europe 2020, aujourd'hui désigné Laboratoire Européen d'Anticipation Politique (LEAP) par sa volonté de mettre en évidence l'importance accordée à la veille et à l'anticipation stratégique et l'originalité de sa création par un jeune entrepreneur d'idées européen de la fin des années 1990. Le laboratoire d'idées voit en effet le jour suite à l'initiative d'un acteur politique et intellectuel soucieux, dès le milieu des années 1980, de promouvoir les coopérations européennes, notamment au niveau de ses citoyens. Franck Biancheri, politologue de formation, s'engage en effet dès 1984 dans le projet européen en fondant l'Association des États Généraux des Étudiants de l'Europe

¹⁴⁵⁰ Mots introductifs sur les Conversations Européennes. Sur le site d'Europartenaires. Lien : <http://www.europartenaires.net/conversations-europeennes/>

¹⁴⁵¹ Voir, site internet d'Eurocité. Lien : <https://eurocite.eu/espace-presse/revue-de-presse/leurope-cest-trop-loin-au-theatre-lassociation-freres-poussiere/>

¹⁴⁵² Jordane PROVOST, *Think tanks et participation à l'élaboration du politique...* Op.cit.

(AEGEE), hébergée initialement au Bureau des Étudiants de Sciences Po Paris. Elle a alors pour vocation de promouvoir l'approfondissement des coopérations européennes et l'idée d'une citoyenneté active, particulièrement à travers le milieu étudiant européen. Instance d'échange et de sociabilité, cette association européenne permet à F. Biancheri de porter la voix du projet Erasmus dès la fin des années 1980 auprès de François Mitterrand, alors que le programme, finalement déployé à partir du 15 juin 1987, est remis en cause. En 1988, Il quitte la présidence de l'AEEGE-Europe pour se lancer véritablement en politique à travers le projet IDE, Initiative pour une Démocratie Européenne, qui devient l'un des premiers partis politiques transeuropéen. Il ne survit cependant pas aux élections européennes de 1989. Alors âgé de trente-six ans lorsqu'il fonde l'association que l'on nomme encore Europe 2020, F. Biancheri se positionne comme un intellectuel et entrepreneur d'idées confirmé sur le plan de l'UE. Par son intitulé initial, le projet se positionne ouvertement sur l'avenir, en constituant très tôt, un espace de réflexion à vocation prospective.

Le think tank trouve assez tôt, par la voix notamment de son fondateur, des passerelles pour faire valoir ses travaux auprès des institutions, en mettant en valeur sa propension à l'anticipation raisonnée. On peut observer un partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères et avec le soutien de la Commission européenne en 1999 à travers un séminaire intitulé *Comment gérer l'Europe en 2020 ?* Organisé au Centre Kléber à Paris¹⁴⁵³. Le think tank propose ainsi, entre la fin des années 1990 et les années 2000, des séances de travail régulières pour réfléchir et anticiper au mieux les enjeux européens à venir. C'est le cas par exemple en 2002 lorsqu'il s'agit d'envisager les « 3 scénarios possibles de l'élargissement de l'UE »¹⁴⁵⁴, en 2005 à l'occasion d'un séminaire organisé par Harald Greib, alors Directeur de Recherche au sein du laboratoire, sur les contradictions européennes identifiées sur le sujet de l'immigration¹⁴⁵⁵. Europe 2020, puis LEAP à partir de 2005, publie également un grand nombre de rapports et notes sur la période observée, rappelant sa vocation de recherche sur l'anticipation politique, élément rappelé à plusieurs reprises sur son site internet¹⁴⁵⁶. Le laboratoire d'idées est aujourd'hui dirigé par Marie-Hélène Caillol, Diplômée de sociologie à Paris Sorbonne et spécialiste d'anticipation politique. Elle est également Présidente de

¹⁴⁵³ Séminaire Europe 2020 (LEAP) *Comment gérer l'Europe en 2020 ?* Centre Kléber, Paris, 22-23 avril 1999.

¹⁴⁵⁴ Séminaire Europe 2020 (LEAP), *Les 3 scénarios possibles de l'élargissement de l'UE*, 15/01/2002.

¹⁴⁵⁵ Séminaire Europe 2020 (LEAP), *Légalisation des immigrés clandestins : l'UE face à ses contradictions internes*, 10/02/2005

¹⁴⁵⁶ Sur le site de LEAP. Lien : <https://www.leap2040.eu/qui-sommes-nous/>

l'association des amis de Franck Biancheri et perpétue, d'une certaine manière, l'héritage de ce dernier dans la sphère para-politique française.

Ainsi, entre la fin des années 1980 et la seconde moitié des années 1990, on peut comprendre que part importante de l'identité des think tanks français à vocation européenne réside à travers leur caractère progressiste, qu'il soit d'inspiration libérale ou social-démocrate, incarnée ici à travers leur part importante dans la réflexion sur les différentes visions unificatrices du Vieux Continent, au niveau politique, économique ou encore, plus spécifiquement comme c'est le cas de l'Institut Jacques Delors ou Confrontations Europe, énergétique. Le progressisme s'exprime ici à travers l'ambition de consolider les liens supranationaux par l'union économique, le renforcement des institutions, et, élément non négligeable, l'adhésion la plus large possible au projet européen et sur son appropriation citoyenne.

La première vague de création des think tanks français à vocation européenne se déploie ainsi en filigrane des premiers pas de l'UE. Leurs principaux acteurs réfléchissent ainsi en même temps qu'ils observent les différentes phases d'établissement et d'élargissement de l'UE tout en tentant de nourrir ses problématiques à venir. Ils jouent, pour ainsi dire, ni plus ni moins que leur rôle de think tank.

c) le développement dans les années 2000 : l'essoufflement des think tanks à vocation européenne ?

L'apparition des think tanks dédiés à l'Europe se poursuit mais ralentit de manière drastique à partir des années 2000 et 2010. On ne remarque en effet la création que de six think tanks dédiés au sujet sur les vingt ans alors que l'on observe sensiblement les mêmes chiffres pour la seule décennie 1990. On peut observer ce plus faible mouvement de création comme étant finalement assez logique. Le mouvement de création se poursuit en effet de manière assez soutenue au début des années 2000. En 2003, on remarquera la création d'Europanova par Guillaume Klossa (chapitre 8). On observe également la création de deux think tanks particuliers au regard du profil conservateur qui apparaissent successivement. D'abord l'Institut Thomas More en 2004 et le Forum Carolus, basé à Strasbourg en 2006.

L'institut Thomas More, libéral et conservateur, est créé en 2004 et affiche la

particularité d'affirmer un positionnement relativement identitaire en revendiquant, dans son approche, la priorité à la protection des peuples européens¹⁴⁵⁷. Il affiche, entre autres, la particularité d'avoir un pôle dédié à l'immigration et à l'intégration très largement porté sur les questions à tonalité polémique. Parisien et Bruxellois, on retrouve ainsi au sein du CA de l'institut des membres associés au milieu politique conservateur français comme Stéphane Buffetaut, Secrétaire Général du Mouvement pour La France (MPF) entre 1998 et 1999 qui se rapproche, au début des années 2010, du parti des Chrétiens Démocrates de Christine Boutin. Il est également impliqué au niveau des institutions européennes en tant que Député entre 1997 et 1999, puis en tant que membre du Comité Économique et Sociale Européen (CESE).

Si les couleurs politiques de S. Buffetaut traduisent un ancrage très conservateur, voire réactionnaire, relativement rare dans le profil des *think tankers* à vocation européenne, les déclarations publiques de l'un des principaux fondateurs de l'institut laissent quant à elle particulièrement songeuses pour une organisation de réflexion de ce type. Le Vice-Président de l'Institut, Pascal de Roubaix, ancien Député Belge, affiche en effet régulièrement sur Twitter son opposition farouche aux causes LGBT, à l'avortement, et s'inscrit comme une personnalité ouvertement anti-islam, autant d'éléments particulièrement clivants, voire outranciers, jusque-ici jamais affichés par l'écosystème de *think tankers* étudiés.

L'institut n'en recouvre pas moins un volet scientifique particulièrement développé en affichant un grand nombre de chercheurs associés comme le démographe René Dumont, le psychanalyste Christian Flavigny, membre de groupe de travail Famille de l'Institut ou encore Jean-Thomas le Sueur, analyste politique et délégué de l'institut et l'un des promoteurs de sa dimension libérale. On remarque également, de manière peut être plus poussée, la pénétration du milieu patronal au sein de l'institut à travers la présence de Sébastien Aghétan¹⁴⁵⁸, Charles Beigbeder¹⁴⁵⁹ tous deux au Conseil d'Orientation de l'Institut ou encore Christian Boon Falleur, son Président¹⁴⁶⁰.

Pro-Européen, l'Institut Thomas More diverge de ses homologues par un positionnement économique profondément libéral, une posture identitaire particulièrement

¹⁴⁵⁷ Sur le site de l'Institut Thomas More. Lien : <https://institut-thomas-more.org/a-propos/>

¹⁴⁵⁸ Président du fabricant et développeur de médicaments Delpharm.

¹⁴⁵⁹ Banquier de formation et entrepreneur, il se porte notamment candidat à la présidence du MEDEF en 2005.

¹⁴⁶⁰ Il s'inscrit durant l'essentiel de sa carrière dans l'accompagnement, le conseil et le développement de la grande entreprise à travers le cabinet Ackermans and Van Haaren pour devenir membre exécutif du groupe international Atelier François, spécialisé historiquement dans l'industrie de l'embouteillage.

affirmée et un message général très conservateur sur le plan de la culture et de l'évolution des mœurs. Il constitue clairement une anomalie dans le panel étudié des think tanks français dédiés à l'Europe, pourtant parfaitement intégrée à l'écosystème des think tanks à vocation européenne.

On retrouve enfin la création de 4 entités entre 2005 et 2012. Le Forum Carolus, fondé en 2005 à l'initiative de François Loos, Ministre délégué à l'industrie et Président de l'Agence de Développement Alsace (ADA) et Adrien Zeller, Président de la Région pour alimenter une réflexion prospective sur la place de l'Europe à Strasbourg et dans l'espace rhénan. Henri de Grossouvre, spécialiste des relations internationales en est alors, jusqu'à nos jours, le Directeur du Comité Stratégique. Il revêt ainsi une forte dimension territoriale.

Sport et Citoyenneté, qui voit le jour en 2007, se définit de son côté comme le think tank européen de référence¹⁴⁶¹. Il incarne à la fois une entité portée autour de la citoyenneté européenne, croisée ici à travers un angle de spécialisation précis, le sport, constituant le liant de ses différents travaux et initiatives. Le think tank se démarque notamment par différentes actions de terrain, notamment dans l'accompagnement des collectivités¹⁴⁶².

Les think tanks Eurocité et Synopia s'inscrivent quant à eux dans l'amorce du premier mouvement de recul européen manifeste, en affichant pourtant la plupart des traits caractéristiques des think tanks à vocation européenne observés dans les années 1990.

Eurocité, « Think tank d'engagement citoyen »¹⁴⁶³, comme on peut le lire dans ces éléments de présentation, revendique en effet des origines social-démocrates et progressistes. Animé par une équipe relativement jeune et engagée politiquement, le think tank de Nicolas Leron, Docteur en Science politique et chercheur associé du CEPIVOF, s'engage particulièrement sur les thèmes de la justice sociale, de la lutte contre les discriminations, la paix et le développement durable en Europe. Outre la diffusion de publications et l'organisation de conférences, le think tank aspire également à fédérer autour de ses activités un réseau associatif européen, notamment marqué par des organisations étudiantes. Enfin, Synopia fondé en 2012 par Alexandre Malafaye, s'inscrit comme le think tank spécialiste de la gouvernance tout en manifestant son attachement particulier aux problématiques européennes. On peut en effet lire dans les six objectifs affichés de

¹⁴⁶¹ Sur le site internet de Sport et Citoyenneté. Lien : <https://www.sportetcitoyennete.com/>

¹⁴⁶² Leslie MURCET, *Sport et Citoyenneté, un think tank au plus près du terrain*, *Sportmag*, 27/06/2019.

¹⁴⁶³ Sur le site internet d'Eurocité. Lien : <https://eurocite.eu/qui-sommes-nous/presentation/>

l'organisation, outre l'amélioration des champs d'interventions de l'État, le développement de l'influence française dans le monde ou encore la promotion de l'éthique dans la gouvernance, il s'agit, d'après les postulats de l'organisation, de « redonner une perspective et une légitimité à l'Union Européenne »¹⁴⁶⁴.

Si l'on constate une forme d'essoufflement en termes de créations de nouveaux instituts au cours des années 2010, on ne peut nier la prégnance de l'objet « Europe » thème essentiel de la réflexion des différentes organisations associées à l'appellation think tank en France. D'autre part, les think tanks à vocation européenne ne semblent en effet jamais avoir été aussi importants dans l'écosystème général des think tanks.

3) S'engager au nom de la société civile européenne et de la citoyenneté de l'UE tout en influençant ses institutions

L'engagement pour la société civile constitue un véritable *leitmotiv* parmi les organisations françaises revendiquant l'appellation think tank. Le phénomène est d'autant plus vrai pour les laboratoires d'idées dédiés à l'Europe. L'invocation de la société civile revêt un caractère d'autant plus fort à travers un projet européen qui n'a jamais eu autant besoin au cours des années 2000 et 2010 de l'adhésion des citoyens européens. D'abord, pour trouver des voies d'approfondissement pérennes dans une longue phase d'élargissement et, désormais, pour éviter la déliquescence du projet européen à l'heure de la remontée des nationalismes à chaque nouvelle élection. Le chantier de la société civile européenne et du renforcement de sa citoyenneté devient alors logiquement l'un des principaux enjeux pour les plus pro-européens des think tanks français. Il convient ainsi de mesurer de quelle manière et à quel niveau d'intensité s'investissent ces organisations sur le sujet, à la fois dans la construction de leur identité, mais également au cœur de leurs pratiques d'intermédiations avec les institutions européennes.

¹⁴⁶⁴ Sur le site internet de Synopia. Lien : <https://www.synopia.fr/edito/>

a) Vitalité démocratique et société civile : chantier de l'Europe, chantier des think tanks

L'euroanéité des think tanks français dédiés à l'Europe tient autant à des revendications qu'à des enjeux de communication. Ces laboratoires d'idées font historiquement la part belle à la société civile en tant qu'objet d'engagement, mais également comme socle d'auto-représentation. Il faut dire que la proximité du terme avec le concept d'intérêt général et son insertion dans le champ social, constitue une voie d'identification intéressante pour des organisations qui souffrent souvent de leur proximité, voire, de leur imbrication avec différents cadres dirigeants. Les think tanks s'inscrivent ainsi dans le mouvement de formalisation de la société civile organisée européenne, que l'on peut notamment observer dès 1999 à travers l'initiative du Comité Économique et Social et Européen (CESE), dans le cadre de la première convention de Bruxelles des 15 et 16 octobre de l'année. Le CESE entend définir la société organisée, comme : « l'ensemble des organismes et associations plus ou moins formalisés, organisé sur une base volontaire, réglementés par la loi et constituant un lien entre l'expression de la volonté des citoyens sur des thèmes spécifiques et les organes assurant leur représentation. »¹⁴⁶⁵. Dans la trajectoire de Tocqueville, le CESE traduit le déploiement d'initiative et d'association collective des citoyens témoignerait ainsi de la vitalité démocratique d'un territoire donné. Elle devient même constitutive de la dynamique d'intégration européenne à l'entrée du XXIe siècle, d'après les mots de la Présidente du CESE, Béatrice Rangoni Machiavelli lors de la première convention de 1999¹⁴⁶⁶. Il est intéressant à ce titre d'observer le propos de J. Delors, alors Président de la Commission Européenne, lors de cette même convention qui a lieu trois ans après la naissance de son think tank. Selon ce dernier, la société civile trouve son identité à travers, dit-il : « des institutions plus ou moins formalisées sur bases volontaires qui sont structurées par le droit et qui sont un lien de formation de la volonté collective et de représentation des citoyens »¹⁴⁶⁷. Le désenchantement démocratique symptomatique de la crise du politique en France et en Europe qu'observe le Président de la Commission Européenne en cette fin du XXe siècle, traduirait d'autant plus le besoin crucial de la société civile organisée¹⁴⁶⁸. Au-delà de ces

¹⁴⁶⁵ *La société civile organisée au niveau européen*, Actes de la première convention de Bruxelles, CESE, 15 et 16 octobre 1999.

¹⁴⁶⁶ Ibid. p5.

¹⁴⁶⁷ Ibid. P36.

¹⁴⁶⁸ Ibid.

différents éléments de constats, J. Delors promeut, avec le concours des différents partenaires de cette première convention sur la société civile organisée européenne, la formalisation d'un statut spécifique pour les associations européennes et par la même le soutien actif du CESE à ces dernières. Il rappelle le potentiel de la mesure qui pourrait inviter la société civile européenne à travailler de concert avec les institutions¹⁴⁶⁹. On observe ainsi, parmi les principaux protagonistes du déploiement des think tanks européens, la croyance ferme quant à développer une société civile organisée européenne intervenant de manière complémentaire avec les institutions de l'UE. Logiquement, ces impératifs rejaillissent dans la manière dont se développent et se structurent les think tanks français dédiés à l'Europe qui entendent porter la voix du collectif au niveau des institutions.

L'institut Jacques Delors se décrit logiquement comme une association dédiée non seulement à assurer le lien entre citoyens et décideurs, tout autant qu'à constituer une force de propositions dans le cadre des politiques publiques européennes¹⁴⁷⁰. Près de vingt ans après la convention des 15 et 16 octobre 1999, l'institut continue de mettre en avant les initiatives permettant de développer la consultation citoyenne au niveau européen, comme c'est le cas le 22 mai 2018 à l'occasion d'une initiative menée par la commission à Bruxelles. La consultation est alors dédiée à la réflexion et aux propositions sur l'avenir de l'Europe organisée autour d'un panel de citoyens « représentatifs des habitants de l'Union Européenne »¹⁴⁷¹. Symboliquement, se porter en faveur des initiatives sur le sujet renvoi au positionnement du think tank comme figure engagée pour la société civile organisée, particulièrement à l'endroit où la démocratie participative n'est plus une idée souhaitable, mais un impératif à instruire. Aussi, apparaissent logiquement, parmi les six grands axes de recherche portés par le think tank, un axe entièrement dédié à la démocratie et à la citoyenneté, régulièrement alimenté d'études, de synthèses et d'articles¹⁴⁷².

De son côté, on observe qu'Europanova indique, comme on l'a vu, que sa gouvernance et sa direction : « sont assurées par des jeunes actifs européens entourés de conseillers plus expérimentés issus de la société civile et des organisations nationales européennes et

¹⁴⁶⁹ Ibid. p65.

¹⁴⁷⁰ Sur le site de l'Institut Jacques Delors – Notre Europe. Lien : <https://institutdelors.eu/qui-sommes-nous/>

¹⁴⁷¹ Claire VERSINI, *Consultation citoyenne : à vous de jouer !* Institut Jacques Delors – Notre Europe, 22/05/2018.

¹⁴⁷² Le think tank dispose également de cinq autres « domaines de recherches » privilégiés ; Énergie et climat, Europe dans le monde, Travail et affaires sociales, Droit et institutions, Économie et Finances.

internationales publiques et privées. »¹⁴⁷³. Le lien entre décideurs et société civile reste un élément fort de la dynamique d'identification du think tank, ici dans la composition même de ses différents organes de direction. Aussi, la société civile fait partie, dans la symbolique du think tank de G. Klossa, d'une composante essentielle du développement du versant démocratique de l'identité européenne¹⁴⁷⁴.

Pour C. Fischer et Confrontations Europe, la société civile européenne doit justement être « confrontée » aux décisions prises par les décideurs par souci de conscientisation des enjeux européens. En 2006, elle déplore alors le fossé entre décision et citoyens et rappelle l'importance de son think tank dans l'entreprise de rapprochement qui en résulte :

A l'heure actuelle, notre initiative majeure est de réfléchir à la thématique : « compétitifs et solidaires ». Bien des enjeux et financiers sont laissés aux seuls gestionnaires, aux « décideurs », sans même que la société civile ne soit interpellée. Or, ce n'est qu'en confrontant la société civile aux questions européennes et mondiales majeures que nous pouvons espérer modifier la donne, matière de conscience politique.¹⁴⁷⁵

Son propos fait directement le lien avec les travaux de P. Herzog, déjà en 1997, sur l'importance de reconsidérer l'exercice du pouvoir politique dans l'évolution de la démocratie contemporaine¹⁴⁷⁶.

D'après l'intitulé du think tank Europe 2020 – LEAP, il s'agit également de « connecter l'Europe à ses citoyens et à l'avenir »¹⁴⁷⁷. Le think tank précise que son existence appartient clairement à la mouvance d'organisations citoyennes initiées par F. Biancheri à partir du milieu des années 1980¹⁴⁷⁸. Il s'inscrit comme une extension du vaste projet européen et citoyen de F. Biancheri, dont Boris Walbaum rappelle l'essence en 2006, « Le but majeur poursuivi par Franck Biancheri est l'émergence d'une arène politique européenne. Il participe d'une prise de conscience désormais incontournable des opinions »¹⁴⁷⁹.

¹⁴⁷³ Sur le site d'Europanova. Lien : <https://www.europanova.eu/nous-sommes>

¹⁴⁷⁴ Edouard GAUDOT, *Le lent cheminement de la Démocratie Européenne : contributions aux réflexions sur l'avenir de l'Europe*, EuropaNova, d'après une publication originale au Green European Journal, 05/2021.

¹⁴⁷⁵ Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dirs.), *Jean Guyot, L'espérance Européenne...* Op.cit. p76

¹⁴⁷⁶ Philippe HERZOG, *Reconstruire un pouvoir politique : gouverner en partenaires*, La Découverte, Paris, 1997.

¹⁴⁷⁷ Sur la page de front du site de LEAP. Lien : <https://www.europanova.eu/nous-sommes>

¹⁴⁷⁸ Ibid.

¹⁴⁷⁹ Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dirs.), *Jean Guyot, L'espérance Européenne...* Op.cit. p23.

Citoyenneté et société civile organisée se font ainsi écho dans le dialogue relatif à l'identité des think tanks français pro-européens et progressistes. L'engagement pour la société civile, dont ils revendiquent l'appartenance dans la majorité des cas, incarne ainsi la garantie d'un engagement au nom de l'intérêt général et finalement, une forme de légitimité quant à représenter et porter les aspirations citoyennes.

b) La part des think tanks dans la tentative d'institutionnalisation de l'expression de société civile organisée européenne

Société civile organisée et citoyenneté européenne deviennent comme on l'a vu de puissants arguments progressistes pour manifester l'identification et la nature de l'engagement des think tanks français pro-européens. Si les parcours de la plupart des *think tankers* observés traduisent un itinéraire européen particulièrement dense au cœur de la société civile, on peut s'interroger sur la manière dont ils portent cet engagement au cœur d'institutions sur lesquelles ils entendent intervenir. Cette interrogation intervient particulièrement à l'endroit où la consultation, l'évaluation ou encore, la participation à l'élaboration des politiques, s'observe comme un élément de vitalité démocratique.

Dans le texte proposé par la Fondation Robert Schuman à la Commission Générale du Plan (CGP) le 21 mars 2002, la société civile organisée permet en effet, en tant qu'instance médiatrice entre le citoyen et l'État, de limiter le champ d'action des structures étatiques tout en encourageant l'engagement politique du citoyen. La société civile organisée est intégrée comme un espace de rapprochement entre le l'individu et l'État, tout autant qu'une instance de socialisation au politique pourvue d'une autonomie propre. Le texte proposé au CGP vise à mettre en évidence l'importance, en ce tout début des années 2000 de poursuivre un processus de construction européenne qui, jusque-là d'après la fondation, semble s'être fait sans les Européens¹⁴⁸⁰.

Les auteurs de la Fondation Robert Schuman posent déjà un constat auprès du CGP, celui d'un Parlement Européen incomplet et d'une participation limitée de la société civile

¹⁴⁸⁰ Fondation Robert Schuman, *Vers une société civile européenne : texte présenté devant le commissariat général du plan le 21 mars 2002*. Publié sur le site de la fondation le 08/04/2022. Lien : <https://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0039-vers-une-societe-civile-europeenne-texte-presente-devant-le-commissariat-general-au-plan-le>

européenne à la construction de l'Union. Dans ce contexte, le document est clair : « la société civile européenne doit plus que jamais faire entendre sa voix ». La fondation est ainsi porteuse des intérêts de la société civile, objet vaste dont elle fait partie autant qu'elle entend jouer son rôle en tant que force structurante et intégratrice auprès des institutions¹⁴⁸¹. La société civile comme passerelle d'accès aux institutions communautaires constitue ainsi, dans la perspective de l'institut, une première voie à développer¹⁴⁸². Comme on peut le lire au fil du document, l'institutionnalisation des associations est également représentée comme faisant partie de ses différents leviers : « en 1996, la Commission européenne a créé au sein de sa DG un Comité des sages présidé par Maria de Lourdes Pintasilgo chargé de réfléchir, avec différentes organisations non gouvernementales, à la promotion communautaire des droits civils sociaux. Cette première mesure a parfois été analysée comme un pas vers une institutionnalisation des associations. »¹⁴⁸³. Parallèlement, cette proto-institutionnalisation datant du milieu des années 1990 se traduit par une possibilité de contribution au processus de construction européenne pour les ONG et associations. L'audition d'organisations non gouvernementales par les institutions européennes en 1995 s'inscrit en ce sens pour arriver en 1996 à l'adoption d'une résolution pour une participation approfondie des citoyens dans le système institutionnel de l'UE. Cependant, la Fondation Robert Schuman fait le constat, encore en 2002, d'un trop faible accès de la société civile auprès de la décision au niveau communautaire. Il s'agit alors, dans les recommandations énoncées au CGP, de : « renforcer l'efficacité des réseaux de la société civile européenne en vue d'une plus grande légitimité démocratique de l'Union Européenne »¹⁴⁸⁴. En filigrane, si la fondation souligne les efforts de la France en la matière par la mise en œuvre de forums de discussions et d'auditions publiques, notamment par la tenue d'assises sur l'avenir de l'Europe en octobre 2001, elle invite à approfondir les efforts de l'État en ce sens en fournissant aux membres du CGP, une actualisation des initiatives communautaires sur le sujet : « Le livre blanc sur la gouvernance adopté par la Commission européenne le 25 juillet 2001 contient un certain nombre de propositions fort intéressantes dans la perspective d'un meilleur accès de la société civile aux processus décisionnels communautaires. Il envisage en effet la rédaction d'un code de bonne conduite destinée à structurer et améliorer le dialogue entre la commission européenne et la

¹⁴⁸¹Ibid.

¹⁴⁸²Ibid.

¹⁴⁸³Ibid.

¹⁴⁸⁴Ibid.

société civile européenne. »¹⁴⁸⁵.

Le think tank se positionne ici comme structure au cœur de l'actualité européenne capable de fournir aux institutions nationales un inventaire des bonnes pratiques au niveau communautaire, capables de susciter un approfondissement de l'implication politique des Européens par une meilleure organisation de la société civile. Partie prenante de cette organisation, le think tank intervient comme l'instance de médiation entre le citoyen et l'État dans ce processus d'approfondissement démocratique. Cet exemple de contribution de la Fondation Robert Schuman traduit ainsi une forme d'investissement auprès des instances nationales qu'il s'agit de convaincre et de faire agir.

L'investissement des think tanks français vers l'Europe s'observe également au niveau de leurs interactions avec les institutions et acteurs de l'EU. Pour le think tank Europartenaires, cette dimension se manifeste par exemple à travers la participation de hauts représentants de l'UE à ses différents cercles de réflexion comme c'est le cas en 2005 lorsque Joseph Borrell, alors Président du Parlement Européen, est invité dans le laboratoire d'idées fondé par E. Guigou dans le cadre de la campagne relative au referendum européen¹⁴⁸⁶.

Les dynamiques de réseaux avec les dirigeants européens semblent en effet essentielles à entretenir pour les *think tankers* français lorsqu'ils veulent faire valoir leurs travaux et actions auprès des institutions. On peut l'observer là encore durant l'année 2005 lorsque G. Klossa, fondateur du jeune think tank EuropaNova, est soutenu par Catherine Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe à Paris, dans le cadre de sa sollicitation faite au Président du Parlement Européen pour la réalisation des auditions citoyennes. L'enjeu est d'autant plus vif au regard de la victoire du « non » à plus de 54% des voix lors de la campagne référendaire. On peut lire alors les motifs de sollicitation de G. Klossa à J. Borrell :

« Monsieur le Président,
La campagne référendaire française a mis en lumière le besoin de parler des réalisations concrètes de la construction européenne. C'est sous cet angle que l'ONG EuropaNova organise pour la troisième année consécutive, le programme de débat « Auditions Citoyennes » qui confronte des décideurs publics majeurs à des représentants de la société Civile Européenne. Les Auditions Citoyennes sont réalisées en partenariat avec la Maison de l'Europe. Elles réunissent entre 150 et 400 participants [...] Aujourd'hui, nous sommes conscients que des avancées de la Construction européenne en matière de démocratie sont possibles grâce à

¹⁴⁸⁵ Ibid.

¹⁴⁸⁶ Visite de Joseph Borrell à Europartenaires, *Lettre personnelle de Joseph Borrell à E. Guigou et J-N. Jeanneney à Joseph Borrell*. Registres publics numérisés du Parlement Européen, 03/05/2005.

l'impulsion du Parlement européen et nous souhaitons mettre le projecteur sur la démocratie européenne et le rôle du Parlement. C'est pourquoi nous serions très honorés de vous accueillir dans le cadre d'une Audition Citoyenne. »¹⁴⁸⁷

Le think tank de G. Klossa, avec le soutien de la Maison de L'Europe, fait ici d'une pierre deux coups en invitant non seulement dans le cadre de son programme une personnalité européenne d'envergure – renforçant parallèlement son réseau et sa visibilité dans une période de lancement – tout autant qu'il opère son rôle en tant qu'organisation « passerelle » entre le citoyen et la décision dans une conjoncture qui soulève le hiatus entre construction européenne et société civile.

La sociabilité avec les dirigeants européens se traduit également par la diffusion personnelle de notes et rapports d'activités. En 2015, Yves Bertoncini, alors Directeur de l'Institut Jacques Delors, transmet à Martin Schulz le rapport d'activité annuel du think tank pour l'année 1994¹⁴⁸⁸. Il s'agit autant de rappeler que le think tank reste un instrument dynamique dédié à l'Europe – justifiant du même coup les financements européens de l'Institut (Chapitre 6) – tout autant qu'une manière de préserver l'attention du décideur sur l'actualité des travaux de l'un des plus importants think tanks français. Aussi, on remarque l'importance pour le think tank fondé par J. Delors, quant à se manifester auprès de la Présidence de la Commission à la suite des élections de mai 2014.

Dans le sens d'une compréhension des think tanks comme ensemble d'entités capables d'influencer le processus de construction des politiques publiques européennes au nom de la société civile, il est intéressant d'observer leur nombre croissant à s'inscrire au fil des années dans les registres de transparence de l'Union. On en retrouve ainsi un certain nombre entièrement dédiés à l'Europe mais aussi beaucoup d'autres, généralistes et spécialistes. Ce point renvoie l'importance du sujet de l'UE pour une majorité d'organisations se revendiquant du progressisme.

Ce point renvoie également que les think tanks interviennent officiellement, au même titre que les entreprises, syndicats et autres organisations porteuses d'intérêts divers, dans la

¹⁴⁸⁷ Proposition d'intervention aux Auditions Citoyennes de Guillaume Klossa à Joseph Borrell. Registres publics numérisés du Parlement Européen, 24/11/2005.

¹⁴⁸⁸ Rapport d'activité de l'Institut Jacques Delors adressé personnellement à Martin Schulz. Registres publics numérisés du Parlement Européen, 27/04/2015.

construction des politiques publiques européennes et n'hésitent pas à s'y manifester. Un premier registre des lobbyistes naît en 1995 à l'initiative du Parlement puis s'étend à la Commission suite à la résolution du 8 mai 2008 pour véritablement entrer en vigueur en 2011 tout en restant sur la base du volontariat. Pour rappel, il constitue une base de données permettant de répertorier les organisations susceptibles d'influencer les travaux législatifs européens tout en mettant en lumière les intérêts portés par les diverses entités présentes et leur budget. Les think tanks ont ainsi tout intérêt à manifester leur présence, non seulement pour signifier la qualité de leurs intérêts dans le cadre d'entités dédiées en partie à l'approfondissement démocratique, mais aussi pour montrer leur volonté de transparence quant à leur action.

Année d'enregistrement	Think tanks
2009	Sport et Citoyenneté
2011	Confrontations Europe , Fondation Robert Schuman
2013	Synopia
2014	The Shift Project
2015	IRIS
2016	Institut Montaigne, Génération Libre
2017	EuropaNova
2018	Eurocité , Le Labo de l'ESS, Renaissance Numérique
2019	Fondation Jean Jaurès
2021	IFRI

Années d'inscription des think tanks français au registre de transparence de l'UE. Réalisé par l'auteur.

c) Une connexion effective avec la société civile française et européenne ?

Pour conclure cette approche consistant à observer l'écosystème des think tanks français dédiés à l'Europe en tant qu'émanation de la société civile organisée, il est intéressant de confronter ces organisations à leur place au sein des principales instances propices à la consolider. En premier lieu, on peut tenter d'appréhender leur présence, au niveau national, à travers l'ancien Conseil Économique et Social (CES), devenu depuis 2008 le Conseil Économique, social et Environnemental (CESE). Cette instance héritière historique du Conseil National Économique de 1925 dirigée par Edouard Herriot puis du Conseil Économique à son entrée dans les institutions en 1946, participe en effet tout au long du XXe siècle à structurer la voix des différentes parties prenantes de la société tout en approfondissant, par la loi organique du 15 janvier 2021 le rôle de la société civile¹⁴⁸⁹. Elle permettrait ainsi : « une association plus forte de la société civile organisée, augmentée de la participation citoyenne, à l'élaboration des politiques publiques. », peut-on lire dans son historique¹⁴⁹⁰. Espace de consultation citoyenne, le CESE se veut être un outil de participation citoyenne active. On retrouve parmi ses anciens et nouveaux membres quelques *think tankers*. Aucun d'entre eux n'est cependant associé au panel des *think tankers* dédiés à l'Europe.

Membre ou ancien membre du CESE	Think tank d'appartenance	Statut du représentant
Lucien Chabason	IDDDRI	Conseiller de la Direction
Pascal Mayol	FNH (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'environnement)	Membre du Conseil Scientifique
Cécile Ostria	FNH	Directrice
Anne Bethencourt	FNH	Experte associée
Lê Van Truoc	FNH	Chargé de mission
Jean Grosset	FJJ (Fondation Jean Jaurès)	Directeur de l'observatoire du dialogue social

Think tankers membres du Comité Économique Social et Environnemental. Réalisé par l'auteur.

¹⁴⁸⁹ Voir Alain CHATRIOT, *Un conseil économique, social et environnemental à refonder ?* Note de la Fondation Jean Jaurès, 2017.

¹⁴⁹⁰ Sur le site du CESE. Lien : <https://www.lecese.fr/decouvrir-cese/historique>

On remarque ainsi une présence relativement faible des think tankers dans l'organisation du CESE. On note tout de même dans l'effectif mentionné, une surreprésentation relative de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Environnement mais également, de manière plus discrète, la présence de la Fondation Jean Jaurès et de l'IDDRI. La place importante accordée à la dimension environnementale du CESE, renvoi directement à l'investissement de Nicolas Hulot au sein du gouvernement d'Edouard Philippe entre 2017 et 2018. Il participe du même coup à faire de la FNH une organisation particulièrement importante de ce qui devient en 2020 : « *Le « carrefour des consultations publiques » et l'institution de référence en matière de participation citoyenne.* »¹⁴⁹¹.

Cette faible présence des think tanks français parmi le bureau des membres du CESE n'enlève pas pour autant leur participation aux travaux du comité, notamment lorsqu'on observe leur place dans les différentes auditions réalisées. Là encore, la présence des laboratoires d'idées dédiés à l'Europe semblent à l'image de l'investissement des think tanks au sein de la nouvelle institution de la société civile organisée, relativement discrète.

Année	Think tank(er) sollicité	Section	Sujet
2010	Alain Grandjean(FNH)	Commission Temporaire	Stratégie nationale et développement durable
2011	Emmanuel Guérin (IDDRI)	Affaires européennes et internationales	Négociations climatiques internationales
2013	Mathieu Orphelin (FNH) Marion Cohen (FNH)	Économie et Finances	Financement de la transition écologique
	Beligh Nabli (IRIS)	Prospective et Évaluation	Avenir de la démocratie
	Claude Alphanbery (Labo de l'ESS), Françoise Bernon (Labo de l'ESS)	Commission Temporaire	Entreprenariat
	Benoit Faraco (FNH) Andréas Rudinger (IDDRI)	Activité économique	Efficacité énergétique
	Jean-Dominique Guiliani (Fondation Robert Schuman)	Affaires Européennes et Internationales	Coopération Franco-allemandes
	Andréas Rudinger (IDDRI), Michel Colombier (IDDRI)	Environnement	Transition Énergétique

¹⁴⁹¹ Ibid.

2014	Amandine Brugiére (Fing-Fondation Internet Nouvelle Génération)	Économie et Fiance	État de la France en 2014
	Pascal Lamy (Notre Europe), Jean-Dominique Guiliani (Fondation Robert Schuman), Guillaume Klossa (Europeanova), Philippe Herzog (Confrontation Europe)	Affaires Européennes et Internationales	Union Européenne
	Rémy Dorval (La Fabrique de la Cité), Natalie Martin (FNH), Charline Diot (FNH)	Activités Économiques	Concertation et développement économique
2015	Philippe Lemoine (FING)	Développement durable et aménagement du territoire	Innovation numérique et mobilité
	Amandine Brugiére (FING)	Éducation, culture et communication	Pédagogie numérique
	Amandine Brugiére (FING)	Éducation, culture et communication	Données numériques
2016	Marcel Grignard (Confrontations Europe)	Affaires Sociales et Travail	Droits sociaux en Europe
	Tancrede Voituriez (IDDRI)	Affaires Européennes et Internationales	Coopérations internationales
	Jean-Dominique Guiliani (Fondation Robert Schuman)	Affaires Européennes et Internationales	Partenariats Transatlantiques
2017	Françoise Bernon (Labo de l'ESS)	Environnement	Transition écologique
	Louis Gallois (La fabrique de l'industrie), Françoise Bernon (Labo de l'ESS)	Activités Économiques	Compétitivité
	Delphine Chauffaut (Terra Nova)	Commission Temporaire	Minimum social
	Laurent Bigorgne (Institut Montaigne)	Commission Temporaire	Évolution de la fonction publique

Présence des think tankers français entre 2010 et 2017 dans les auditions du CESE. Réalisé par l'auteur.

Si la présence des think tanks français au CESE est trop faible pour présenter une quelconque action significative avant 2010, leur manifestation se fait plus régulière, à défaut d'être massive à l'entrée des années 2010. Ce moment correspond en filigrane à leur décollage en termes de développement et d'identification dans la sphère nationale (Chapitre 2).

On remarque en premier lieu, malgré une présence relativement faible des think tanks au sein des travaux CESE, une surreprésentation, là encore de la FNH, mais aussi de l'IDDRI, du Labo de l'ESS et de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING) qui totalisent en tout

dix-huit interventions entre 2010 et 2017. Parallèlement, on peut observer la récurrence de certains noms comme Françoise Bernon, Directrice du Labo de l'ESS qui intervient à quatre reprises entre 2013 et 2017, ou encore celle d'Amandine Brugiere, Directrice de la FING, à trois reprises. En parallèle on observe quelques manifestations partielles d'organisations généralistes et internationales à travers l'IRIS en 2013 sur le sujet de l'avenir de la démocratie¹⁴⁹² ou Terra Nova sur la question des minimums sociaux en 2017¹⁴⁹³.

Concernant le cas des think tanks spécifiquement dédiés à l'Europe, la participation au CESE reste elle aussi, dans la trajectoire d'implication des think tanks au CESE sur les sept années observées, particulièrement limitée. Seules quatre entités apparaissent en effet et parmi elles, deux seulement se manifestent à plus d'une reprise. La Fondation Robert Schuman intervient trois fois par l'intermédiaire de son Président, Jean-Dominique Guiliani et ce, logiquement, sur des questions relatives à l'Europe et ses enjeux de coopération. On retrouve aussi la place de Confrontations Europe à deux reprises, en 2016 par le biais de son Président d'alors, Marcel Grignard sur le sujet des droits sociaux en Europe¹⁴⁹⁴, dans l'héritage de l'approche sociale développée dans l'histoire du think tank de P. Herzog, mais également en 2014, aux côtés de l'Institut Jacques Delors, la Fondation Robert Schuman et d'Europa Nova, dans le cadre d'un avis du CESE sur l'essoufflement du projet européen et les modalités possibles de sa relance¹⁴⁹⁵.

Il semble difficile alors d'ériger les think tanks dédiés à l'Europe et plus généralement, l'ensemble des think tanks français, comme représentants particulièrement actifs au CESE là où ils semblent investir plus massivement les institutions plus traditionnelles de la Ve République. On peut cependant s'interroger sur leurs dynamiques d'investissement auprès d'un autre CESE – *a priori* directement en phase avec leur trajectoire d'influence – le Comité Économique et Social et Européen.

¹⁴⁹² Mélanie GRATACOS (Rapporteuse), *Réfléchir ensemble à la démocratie de demain*, Étude du CESE, Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, octobre 2013.

¹⁴⁹³ Marie ALETH-GRARD, Martine VIGNAUD (Rapporteuses), *Revenu minimum social garanti*, Avis du CESE, Commission Temporaire, 12/04/2017.

¹⁴⁹⁴ Etienne CANIARD, Emelyn WEBER (Rapporteurs), *La construction d'une Europe dotée d'un socle de droits sociaux*, Avis du CESE, Section des Affaires Sociales et de la Santé et de la Section du Travail et de l'Emploi, 14/12/2016.

¹⁴⁹⁵ Christophe QUAREZ (Rapporteur), *L'Union Européenne à la Croisée des Chemins*, Avis du CESE, Section des Affaires Européennes et Internationales, 13/05/2014.

L'efficacité du Comité économique et social européen (CESE) est souvent remise en question depuis sa création, particulièrement dans son objectif initial : constituer un organe représentatif de société civile organisée européenne, capable d'en faire remonter ses aspirations et propositions. Il s'inscrit parallèlement comme un organe d'expertise citoyenne dans le cadre de l'approfondissement de la démocratie technique posée en 2002 par le trio M. Callon, Y. Barthe, P. Lacosmes¹⁴⁹⁶. Initialement créé dans l'objectif d'associer les représentants de la vie économique et sociale à la structuration du marché commun, son périmètre d'action s'étend à d'autres domaines tout au long des années 1990 tout en préservant une fonction consultative lui permettant, d'après Christophe Bouneau en 2018 : « *a priori* de participer au processus décisionnel communautaire »¹⁴⁹⁷.

Là encore, on ne peut que difficilement déceler la présence de *think tankers* parmi les membres du Comité censé faire le lien entre la société civile européenne et les institutions de l'UE. Cependant, les sources récentes permettent de constater que deux organisations dédiées à l'Europe s'investissent clairement dans les travaux du CESE. L'institut Jacques Delors et Confrontations Europe affichent en effet au cours des années 2000 et surtout, des années 2010, une logique de travail et de rencontres régulières et multiformes avec l'institution représentative de la société civile européenne. Ces collaborations avec le CESE peuvent par exemple revêtir différentes formes comme la co-organisation d'événements. On peut le voir par exemple le premier mars 2013 lorsque le CESE et L'institut Jacques Delors proposent une conférence commune autour du dialogue Européen sur l'énergie¹⁴⁹⁸ à la demande de Günther Oettinger, alors commissaire européen à l'énergie. Il s'agit ainsi, à partir de l'avis adopté par le CESE sur l'association active des citoyens européens au domaine de la politique énergétique, d'instaurer l'idée d'un « Dialogue européen de l'énergie ». Ce dernier s'inscrirait de fait dans la perspective d'une meilleure appropriation citoyenne des mutations des systèmes énergétiques à l'aune de la TE¹⁴⁹⁹. Le document précise que : « Les citoyens, les

¹⁴⁹⁶ Yannick BARTHE, Michel CALLON, Pierre LACOUSMES, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

¹⁴⁹⁷ Christophe BOUNEAU, *A la Recherche d'une société civile organisée. Le Comité économique et social européen et le projet d'une Union européenne de l'énergie*. Dans : Christine BOUNEAU, David Burigana (Dir), *Experts and expertise in Sciences and Technology in Europe since the 1960s*, Peter Lang, Bruxelles, 2018.

¹⁴⁹⁸ Manifestation organisée avec l'Institut Jacques Delors. Sur le site du CESE : <https://www.eesc.europa.eu/fr/sections-other-bodies/other/permanent-study-group-eec/european-energy-dialogue>

¹⁴⁹⁹ Sur le Dialogue Européen sur l'Énergie (DEE), Comité Économique et Social et Européen, accessible sur le site du CESE. Lien : https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/resources/docs/european-energy-dialogue_fr.pdf

organisations de la société civile, les autorités nationales et locales et des organisations de tous types actives dans le secteur énergétique y prendront part. »¹⁵⁰⁰. On peut ajouter également que la dynamique proposée conjointement par le CESE et le think tank de J. Delors, n'est pas exempt d'une volonté d'approfondissement de la démocratie participative autour des enjeux énergétiques. On peut lire en effet qu'elle apparaît comme étant au cœur de l'initiative : « Le DEE contribuera aussi à améliorer la démocratie participative et soutiendra la participation des citoyens et des parties prenantes à la préparation de l'avenir énergétique dans chaque État membre. »¹⁵⁰¹. En se positionnant activement à travers le dialogue autour du DEE, L'institut Jacques Delors consolide son ancrage en tant qu'organisation engagée pour la société civile autour des enjeux de participation et de la démocratie technique.

Confrontations Europe s'inscrit également dans l'organisation de rencontres avec le CESE, notamment sur le sujet de l'extension de la connaissance numérique pour les citoyens européens le 21 avril 2016¹⁵⁰². Là encore, les conclusions de la conférence rappellent le croisement entre dimension technique et renforcement du rôle de la société civile: « Des représentants de l'industrie, des décideurs politiques et des acteurs de la société civile se sont réunis à l'occasion de la journée du numérique 2016 le 21 avril, afin de discuter des risques et ouvertures d'aujourd'hui, ainsi que des possibilités d'insertion et du potentiel d'exclusion qui découlent de l'économie numérique.»¹⁵⁰³. L'ouverture de séance par Pierre-Jean Coulon, Président de la section Transport, Énergie, infrastructure et société de l'information (TEN) du CESE, rappelle bien le statut particulier accordé par le CESE au think tank de P. Herzog : « M. Coulon ajoute que le groupe de réflexion Confrontations Europe est particulièrement bienvenu au CESE car il s'agit d'un groupe de réflexion particulier, qui ne se concentre pas uniquement sur la recherche mais plutôt sur les besoins des citoyens européens et sur la vie quotidienne des individus. »¹⁵⁰⁴. Cet élément est repris dans l'ouverture par le Président de Confrontations Europe, lorsqu'il rappelle que le think tank « joue un rôle de passerelle entre

¹⁵⁰⁰ Ibid.

¹⁵⁰¹ Ibid.

¹⁵⁰² CESE, *Le CESE plaide en faveur de l'insertion et de la connaissance numérique pour tous les citoyens européens*, avec la participation de Confrontations Europe. Article disponible sur le site internet du CESE. Lien : <https://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/press-releases/eesc-calls-e-inclusion-and-digital-knowledge-all-european-citizens>

¹⁵⁰³ Ibid.

¹⁵⁰⁴ Ibid.

la société civile et les institutions œuvrant au bien-être des citoyens européens.»¹⁵⁰⁵.

On observe également que le think tank est historiquement ancré dans les travaux conjoints avec le CESE comme en 2009 à travers une conférence co-organisée sur les risques et opportunités de l'énergie nucléaire¹⁵⁰⁶, rappelant du même coup la place de la cofondatrice du think tank, C. Fischer, pour ses initiatives en faveur de l'appropriation sociétale du nucléaire. Enfin, toujours dans une perspective énergétique et numérique, Confrontations Europe co-organise un événement en novembre 2015 avec le CESE sur l'impact des mutations énergétiques sur l'emploi et le rôle des acteurs économiques et sociaux en Europe¹⁵⁰⁷.

L'investissement de ces deux think tanks passe par des interventions ponctuelles dans le cadre des travaux du CESE, mais aussi de rencontres avec les instances décisionnelles. L'institut Jacques Delors, par exemple, participe aussi à de nombreuses reprises à des événements organisés par le CESE. C'est le cas en 2018 lors d'un séminaire sur la réaffirmation des valeurs européennes¹⁵⁰⁸ ou encore en 2020 au cours d'un webinaire sur le sujet d'une possible Union de la Santé¹⁵⁰⁹. Quatre ans plus tôt en 2016, les présidents respectifs du CESE et du think tank de Jacques Delors se rencontrent pour traiter des défis à venir de l'Europe¹⁵¹⁰. Du côté de Confrontations Europe, P. Herzog intervient à la tribune lors d'une conférence du CESE portant sur les opportunités et défis de la délocalisation en juin 2006¹⁵¹¹. En 2017, le think tank intègre également différents débats, notamment sur les questions relatives aux mutations techniques et aux changements environnementaux. On peut le voir par exemple à l'occasion de la participation de Carol Ulmer, alors directrice d'études au sein du think tank, lors d'un débat sur l'Europe durable à l'épreuve du changement technologique¹⁵¹².

¹⁵⁰⁵ Ibid.

¹⁵⁰⁶ Compte-rendu de Conférence du CESE et de Confrontation Europe, *Nuclear energy : opportunities and risks – views of european civil society and stakeholders*, 30/12/2009.

¹⁵⁰⁷ Conférence du CESE et de Confrontation Europe, *Mutations énergétique et numérique: impact sur l'emploi et rôle des acteurs économiques et sociaux en Europe*, 25/11/2015.

¹⁵⁰⁸ Séminaire du CESE, *Réaffirmer les valeurs de l'Europe – Séminaires des attachés de presse de la société civile du CESE*, 22/11/2018. On remarque ici la présence de Sébastien Maillard, alors Président de L'institut pour s'exprimer à la table ronde sur les démocraties illibérales.

¹⁵⁰⁹ Webinaire du CESE, *Coronavirus: M. Luca Jahier, président du CESE, lance un appel en faveur d'une future «Union de la santé»*, 24/04/2020.

¹⁵¹⁰ Rencontre entre le président du CESE et M. António Vitorino Président de Notre Europe, 23/06/2016

¹⁵¹¹ Conférence du CESE, *La délocalisations – défis et opportunités*, Compte-rendu de l'intervention de Philippe Herzog, 2006.

¹⁵¹² Débat du CESE, *Mettre les gens dans le centre, prioriser le bien-être social, l'autonomisation des sociétés à maîtriser le changement technologique*, 01/03/2017

Ces quelques exemples traduisent la fréquence des interventions de ces deux think tanks dédiés à l'Europe et particulièrement investis au sein du CESE. On remarque en filigrane l'importance accordée aux questions énergétiques et dans un second temps numérique. Elles s'expriment en effet dans le cadre d'un double contexte, celui de l'approfondissement de la participation de la société civile organisée à la démocratie technique sur le mode dialogique et celui de l'approfondissement sociétal d'un paradigme encore frais, celui d'une transition énergétique et technologique en cours de développement au cœur de la société française et européenne.

La société civile constitue ainsi un socle d'appartenance et une voie d'engagement pour des organisations qui y revendiquent leur place en tant que composantes organisées, capables de faire le lien, par leurs dynamiques d'intermédiations, entre le citoyen et le décideur. C'est à travers cette position que les think tanks entendent intervenir dans la trajectoire des travaux des institutions de l'UE tout en affichant leur propension à exercer une influence au même titre que les autres porteurs d'intérêts, à cela près que ces organisations se positionnent en tant que porteurs de l'intérêt général européen.

Par les sujets abordés et leurs différentes modalités d'interventions, les think tanks français manifestent clairement cet engagement à travers différentes formes. Ils contribuent notamment à l'approfondissement de la démocratie technique dans le contexte du XXI^e siècle à travers lequel TE et transition numérique participent à la mutation profonde des systèmes socio-économiques et interrogent d'autant plus la place du citoyen dans ce processus.

Pour autant, force est de constater les limites de l'investissement dans les différentes arènes de la société civile organisée que constituent les deux CESE. D'abord, le Comité Économique, Social et Environnemental qui se veut représenter, à l'échelle nationale, comme une troisième chambre censée porter la voix et la participation de la société civile au cœur de la vie des institutions. S'ils se manifestent à différentes reprises, les think tanks dédiés à l'Europe et les think tanks en général ne semblent s'investir que très ponctuellement au sein de cette instance qui tend pourtant à renforcer son rôle dans les années à venir.

Aussi, l'intervention des think tanks français au Comité Économique et Social Européen semble être encore plus mineure compte-tenu de notre panel. Malgré tout, deux organisations historiques s'y manifestent fréquemment et y sont particulièrement reconnues. L'Institut Jacques Delors et Confrontations Europe apparaissent en effet comme deux figures

de proue dans un environnement où les think tanks français interviennent relativement peu. Les laboratoires d'idées de J. Delors et de P. Herzog s'y manifestent en effet à différents niveaux au cours des années 2000 tout en mettant en évidence leur valeur ajoutée sur les questions énergétiques et numérique dans le susdit contexte de double transformation.

Considéré d'un point de vue général, les think tanks ne semblent pas investir ces différentes arènes de la société civile organisée française et européenne sans pour autant qu'ils ne soient portés aux abonnés absents.

En définitive, on peut dire que l'objet think tank en France entretient une relation particulière lorsqu'observé à l'épreuve de l'Europe, d'abord parce que cette dernière constitue un sujet ancien développé par ces organisations et qu'il représente une voie progressiste pour des entités qui s'identifient majoritairement. Enfin, cette voie européenne permet d'envisager un élément central de notre étude répondant à la caractérisation des think tanks à vocation européenne comme « deuxième vague » de création de ces organisations en France à partir du début des années 1990, juste après celle caractérisée par les relations internationales.

Cette deuxième vague n'est pas éloignée d'un héritage fondateur rarement mis en lumière, représenté par le Groupe des Belles Feuilles, qui annonce déjà en 1988 l'éclosion à venir de cette forme européenne du laboratoire d'idées en France.

Les think tanks français dédiés à l'Europe, par le double ancrage fort d'une minorité de fondations reconnues auprès des institutions et au cœur de la société civile, permet d'envisager leur développement à travers une trajectoire à part entière parmi l'ensemble des organisations étudiées. Ils constituent en effet autant une composante historique pour notre écosystème qu'une donnée d'avenir dans le contexte incertain de l'Union européenne à l'épreuve de sa fragmentation et de mutations énergétiques, nécessitant d'autant plus de coopération supranationales.

Si l'Europe constitue une voie d'affirmation de la composante progressiste de ces organisations, la Transition Énergétique (et écologique) intègre elle aussi cette dimension, dès la fin des années 2000 et le début des années 2010. Europe et conscientisation des enjeux environnementaux et climatiques, intègrent ainsi deux signaux à enjeux forts pour l'avenir des think tanks français. Ce sujet est d'autant plus vrai pour les think tanks déjà existants qui adoptent quasi systématiquement une trajectoire cognitive affiliée à ce sujet, que les

nouvelles organisations qui naissent littéralement de ce contexte de transition. Dans leur majorité, les think tank français apparaissent autant comme pro-européens que conscients des enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux, bien qu'ils se les réapproprient à différents degrés d'engagement et de spécialisation.

II. Think tanks en transition(s) / think tanks de la Transition : cheminement du concept Transition énergétique parmi l'écosystème des think tanks français

Le sujet européen représente un chantier progressiste particulièrement affirmé pour des think tanks soucieux de mettre en évidence le rôle de la société civile dans la participation et la construction des politiques publiques, tout autant qu'un socle d'identification dans le champ des organisations d'influence à l'échelle de l'UE. A ce titre, tous les think tanks ou presque se définissent historiquement comme pro-européens. Il est intéressant, après avoir observé cette dynamique, de voir que la TE représente également un autre sujet de convergence quasi-unanime pour un ensemble d'organisations soucieuses de se saisir des sujets du moment, particulièrement ceux, comme ici, observant une inflation à tous les niveaux de la société et offrant une vaste matière à réfléchir.

Les années 2010 voient le développement exponentiel des différents sujets afférents à l'objet TE parmi l'ensemble des think tanks étudiés. On observe aussi durant ces années l'apparition de nouvelles organisations entièrement dédiées aux enjeux énergétiques, environnementaux et climatiques. À l'instar des think tanks à vocation européenne, il serait profondément inopportun, pour toute organisation de ce type, de ne pas mettre en évidence un positionnement sur le sujet, voire pour certaines, de ne pas développer de véritables axes de recherches dédiés à la question. Il faut dire qu'elle laisse matière à réfléchir dans un contexte où sa trajectoire est éminemment liée à d'autres transitions et mutations relevant du social, du politique ou de l'économique, parfois les trois en même temps.

Les questions de transitions apparaissent en effet comme un espace aux opportunités multiples, non seulement pour se faire identifier dans les chantiers progressistes du XXI^e siècle, mais également pour saisir des opportunités supplémentaires sur un marché des idées saturé et très concurrentiel.

Nous proposons dans cette dernière partie de notre étude, peut-être la plus ancrée dans le temps présent de notre objet, de répondre à la problématique de compréhension d'un développement récent des think tanks français et surtout, d'observer la réaction de ces derniers face à une pensée environnementale en mouvement. Il s'agit bien de mesurer les effets provoqués par, plus que la TE, un véritable contexte de transitions, autant sur l'écosystème des organisations historiques, que sur les organisations qui naissent durant les années 2000 et 2010 et viennent de fait renforcer la densité de notre objet d'étude.

À ce titre, l'expérience effectuée au cœur de la Chaire RESET, laboratoire d'idées universitaire aux contours finalement très labiles entre sa création en 2017 et ses différentes traductions jusqu'en 2021, constitue dans ce cadre général un cas d'étude particulier qu'il convient de souligner en premier lieu. A la fois pour ce qu'elle est, un laboratoire d'idées issu de la TE et en même temps, un objet d'étude évidemment particulier car en dialogue direct avec les présents travaux de recherche.

1) Expérimenter l'objet Transition au prisme de la Chaire RESET : quels apports d'une expérience singulière entre recherche et action ?

Observation participante ou participation observée ? L'expérience de la chaire de recherche RESET aurait pu, par souci de l'exercice académique, être passée sous silence dans le cadre de ce travail de recherche. Elle n'intervient pas ni dans sa réflexion initiale, ni dans les modalités de sa méthodologie. Cependant, par son importance dans la trajectoire et la réalisation de ses travaux de thèse, elle ne peut être contournée comme une simple activité périphérique au sein de la recherche, permettant de financer à juste titre les conditions de réalisation d'une thèse autofinancée. Cet espace de recherche se construit en effet dans la trajectoire de ce que nous désignerons comme les « laboratoires de la Transition énergétique », soit ceux qui naissent par intérêt scientifique et effets d'opportunités liés aux différents types de financements publics et industriels dédiés au sujet.

a) Observation participante ou participation observée au sein d'un laboratoire d'idées universitaire singulier

L'observation participante interroge la place du chercheur au prisme de son propre engagement sur son terrain d'étude. Elle induit logiquement un certain nombre d'incidences sur la production du savoir, d'autant plus lorsqu'elle implique une enquête prolongée¹⁵¹³. L'observation participante irrigue ainsi autant les débats, depuis les années 1980, quant à la pertinence de son utilisation et surtout de son degré d'utilisation, particulièrement en sociologie ou en anthropologie¹⁵¹⁴.

Elle constitue peut-être une approche trop subjective et trop soumise au « risque » représenté par l'actualité et la subjectivité pour être une méthode véritablement opératoire en histoire. C'est en partie pour cette raison que nous nous sommes initialement refusé à tenter d'effectuer stage et autres expériences en immersion au sein de think tanks à l'instar d'autres chercheurs sur l'objet¹⁵¹⁵. Trop de temps accordé pour des résultats peut-être trop incertains. Telle a été notre vision à l'émergence de ces travaux.

Pourtant, nécessités matérielles et opportunités professionnelles de la recherche nous ont emmené *de facto* à une expérience du laboratoire d'idées dans un cadre où se posent des régimes de contraintes et d'opportunités similaires ; qu'ils soient liés à la production de savoirs financés, qu'ils se situent au niveau des tensions soulevées par le croisement d'intérêts entre particulier et général, ou encore, à travers le caractère d'intermédiation qu'a pu prendre la recherche en son sein.

Ainsi, après plus de quatre années passées à œuvrer au sein de la chaire RESET, en tant que chargé de projet puis de développement – autant de postes permettant d'appréhender toutes les dimensions de la connaissance en laboratoire d'idées : recherche et négociation de financements, organisation événementielle, activité de recherche et d'opérationnalisation de la recherche, administration de la recherche, formation, travail de valorisation et développement partenarial... etc. – il paraît difficile de marginaliser l'expérience vécue par

¹⁵¹³ Gérard ALTHABE, Valeria A HERNANDEZ, *Implication et réflexivité en anthropologie*, Journal des anthropologues, 01/12/2004.

¹⁵¹⁴ Jean Pierre Olivier de SARDAN, *Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain*, Revue française de sociologie, 2000, p417-445.

¹⁵¹⁵ On pensera à Marc Patard, qui a pu étudier la question en immersion au cœur de son objet d'étude.

l'importance qu'elle revêt lorsqu'elle est mise en lumière au prisme de notre propre objet d'étude.

Progressivement, à l'épreuve de la longue durée d'un terrain imprévu, ce dernier devient de fait l'objet d'un certain recul, d'une observation et enfin, d'un lien évident avec l'expérience think tank, sans pourtant en revendiquer le nom ou en suivre l'ensemble des dynamiques. C'est sous cette condition que nous n'appréhendons pas notre expérience au sein de la chaire RESET comme observation participante, mais plutôt comme expérience observée *a fortiori*. Cette dernière est capable, malgré les différents angles subjectifs logiquement liés au regard de celui qui les porte, de lever des critères de pertinence pour comprendre les dynamiques générales observées dans cette partie de notre étude. On comprendra ici le croisement entre un contexte général où l'on observe la recrudescence du terme de transition, particulièrement sous l'angle énergétique, et ses formes d'absorption et de traduction au sein d'un ensemble de laboratoires d'idées déjà existants ou naissants revendiquant l'appellation think tank, avec qui la chaire RESET a d'ailleurs parfois œuvré.

Il s'agit ainsi de voir dans quelle mesure le travail en immersion au sein d'un laboratoire issu d'un contexte de transition peut-il alimenter l'entreprise de compréhension historique du développement des think tanks en France, ici dans le contexte bien particulier d'inflation de l'objet transition à différents niveaux du politique, de l'économique et du social ?

Il semble intéressant d'appréhender la chaire RESET comme espace de recherche et de formation hybride. Cette communauté d'entrepreneurs d'idées aux trajectoires multiples revêt, sous de nombreux aspects, les contours d'un laboratoire d'idées académique dédié aux approfondissements multiples de l'objet « transition », dont la/les transition(s) énergétique(s) constitue un élément central. Elle devient ainsi matière à réfléchir et à valoriser auprès d'un écosystème de partenaires, industriels et politiques, impliqués au cœur de son financement et de ses trajectoires cognitives comme on peut le lire dans son intitulé, alors qu'elle est à l'état de projet en 2016 : « Cette Chaire RESET vise à mobiliser les acteurs de la transition énergétique, dans le cadre étendu de la Nouvelle-Aquitaine, sous le signe d'une fertilisation croisée entre innovation, territoires et systèmes intelligents. »¹⁵¹⁶.

¹⁵¹⁶ Christophe BOUNEAU, *Projet de Chaire Enedis-Fondation Bordeaux Université (FBU)-Université Bordeaux-Montaigne (UBM)*, 19/09/2016. Archives de la chaire RESET.

Comme indiqué dans son intitulé, la chaire RESET est dédiée à l'observation et l'analyse de la dimension sociale des réseaux électriques à travers une articulation « rétrospective et prospective »¹⁵¹⁷. Prospective, elle le deviendra sous quelques aspects jusqu'à nos jours, là où la dimension rétrospective occupe une place essentielle dès le départ dans un environnement essentiellement constitué, au moins durant son année de lancement en 2017, par des historiens. Cet état de fait n'est pas étranger à la présence de l'un de ses principaux protagonistes, Christophe Bouneau, professeur d'histoire économique et spécialiste des questions énergétiques à l'Université Bordeaux Montaigne, dont on retrouvera logiquement un grand nombre d'étudiants sous sa direction parmi les jeunes chercheurs et animateurs de la chaire.

Le second initiateur de la chaire RESET, Cyrille Abonnel, marque par un profil non académique par son statut Directeur Numérique et Innovation Ouverte au sein d'Enedis Aquitaine Nord, antenne régionale de l'opérateur de réseau de distribution électrique français. Son appétence pour les sentiers de traverse et son regard critique sur sa propre activité le mènent à rencontrer Christophe Bouneau, par l'entremise de son Directeur Régional, Thierry Gibert, qui permet par ailleurs l'allocation rapide d'un financement conséquent pour développer le programme. L'ingénieur féru de SHS et l'historien entrepreneur de recherche, nouent alors des liens solides pour mettre en œuvre un projet scientifique articulé autour des enjeux sociétaux, présents et à venir, pour l'opérateur réseau. Plusieurs chargés de projet se succèdent jusqu'en 2021 : Rémy Lung, Jordane Provost, Jean-Baptiste Goisque, Anne-Charlotte Dion, tous et toutes, répondants aux impératifs scientifiques et de coordination d'une chaire dont les objectifs se développent au fil des mois et des années :

- Faire naître et développer des axes scientifiques associés à la recherche sur les réseaux électriques au cœur des SHS,
- répondre par la recherche à des interrogations industrielles, notamment par le développement d'une réflexion à vocation prospective,

¹⁵¹⁷ L'articulation entre rétrospective et prospective revient en effet très régulièrement dans les différentes sources de présentation de la chaire RESET. On peut l'observer par exemple à travers son affichage au sein de son organisme d'hébergement, la Fondation Bordeaux Université. Lien : <http://www.fondation.univ-bordeaux.fr/projet/chaire-reset>

- participer à la formation à la recherche et à la recherche-action aux jeunes chercheurs du campus néo-aquitain,
- diffuser du contenu scientifique auprès de différents publics, dont ses partenaires directes¹⁵¹⁸.

Outre ces différentes fonctions, on peut se demander dans ce cadre dans quelle mesure la chaire RESET intervient comme un laboratoire d'idées identifiable, en de nombreux points, à un think tank. Si certaines de ses missions de recherche, notamment autour de prestations spécifiques et de la manière d'y répondre, peuvent intégrer l'idée de fonctionnement d'une petite entreprise, c'est aussi dans sa manière d'entrer en interaction avec un écosystème de partenaires grandissant qu'elle en propose certains traits. La chaire affiche en effet, dans sa manière de se développer, une articulation en halo, en profitant progressivement des réseaux de ses différents protagonistes en s'élargissant progressivement à d'autres entreprises de réseau comme Rte voire, en développant de nouveaux chantiers en dehors de son périmètre initial avec des acteurs publics territoriaux¹⁵¹⁹.

Il s'agit alors, quel que soit le type de conventionnement, de répondre aux interrogations de partenaires soucieux de mettre la question de la société au cœur d'enjeux techniques qui ne peuvent plus, dans le cadre d'une TE dite citoyenne, s'émanciper du social dans l'appréhension des évolutions majeures des réseaux. On pensera notamment pour ce qui nous concerne, au développement des différentes formes d'autoconsommations électriques¹⁵²⁰, à la question de la concertation dans le déploiement des réseaux électriques¹⁵²¹ ou encore, sur des sujets associés à l'approche technocritique, notamment à

¹⁵¹⁸ La chaire RESET publie différents types de contenus : travaux de recherche académiques, rapport d'études, notes de synthèse (Policy) et va jusqu'à développer, notamment en 2020 de nouveaux formats de type podcast.

¹⁵¹⁹ On pensera par exemple aux travaux développés avec le Conseil Départemental de la Dordogne à partir de 2018, sur les questions d'autoconsommations sur le territoire, sur les différents thèmes soulevés par les politiques de l'habitat, mais également dans le cadre d'une étude prospective sur la revitalisation du territoire à l'horizon 2050.

¹⁵²⁰ Jean-Baptiste GOISQUE, Enzo BRUNI, Ludovic COHEN, (Dir. Cyrille Abonnel, Christophe Bouneau, Jordane Provost), *Autoconsommation collective et sciences humaines, une approche transdisciplinaire pour aborder ce nouveau mode de consommation*, Rapport d'étude, chaire RESET, Université Bordeaux Montaigne, 2018. Archives de la chaire RESET.

¹⁵²¹ Cyrille ABONNEL, Christophe BOUNEAU, Jean-Baptiste GOISQUE, Jordane PROVOST, *Le S3REnR de la Nouvelle-Aquitaine et sa concertation préalable vue par la chaire RESET. Approche de terrain et approfondissements réflexifs*, Synthèse de la chaire RESET, Synthèse, 2020. Archives de la chaire RESET.

travers les tensions soulevées par le déploiement du compteur communicant LINKY entre 2017 et 2019¹⁵²².

On peut ainsi parler d'implication observée dans le cadre de cette expérience car l'évolution de l'entité de recherche s'opère en filigrane de l'évolution de travaux de thèse sur des organisations qui affichent de nombreux traits similaires. Notre propre place, en termes de longévité, au poste de chargé de projet puis de développement (quatre années) et l'importance accordée à ce poste par les coordinateurs de la chaire, nous ont logiquement à de nombreuses reprises invité à envisager la trajectoire d'un think tank. Au moins en termes d'organisation des travaux de recherche et de diffusion des résultats, tout autant qu'à travers les dynamiques d'interactions entretenues avec un réseau de partenaires grandissant au fil des années.

Aussi, il semble intéressant de se demander pourquoi la chaire RESET n'a pu se cantonner pendant les quatre années de son existence, à se résigner à un seul objet universitaire. Là encore, il faut logiquement se porter à la fois sur les itinéraires croisés des différents protagonistes tout autant qu'observer les opportunités de croisement sectoriel offertes par la TE.

b) Hybridité et hybridation de l'acteur au sein de la chaire RESET

Le panorama des acteurs de la chaire RESET invite à réfléchir aux dynamiques qui participent à structurer un laboratoire d'idées au cœur de l'objet transition. Il permet d'envisager la manière dont peuvent se structurer des réseaux d'idées autour d'une dynamique d'élaboration d'une connaissance initialement académique.

En premier lieu, il semble essentiel de se pencher du point de vue universitaire en consultant les profils de ses principaux porteurs. Christophe Bouneau, au-delà de son statut d'enseignant chercheur, semble en effet être tombé pleinement dans son champ d'expertise, celui de la structuration des réseaux, non pas ferroviaires ou électriques ici, mais bien sociaux. Le chercheur affiche en effet une propension originale – au moins dans l'enceinte du Centre

¹⁵²² Marion ANDRAUD, Benjamin JOUVE, Élodie RAZAFINDRABESOA (Dir. Cyrille Abonnel, Christophe Bouneau, Jordane Provost), *Analyse de la trajectoire du compteur Linky en milieu rural. Réception et représentations en Dordogne, Lot-et-Garonne et en Gironde*, Rapport d'étude, Chaire RESET, 2019.

d'Études des Mondes Moderne et Contemporain de l'Université Bordeaux Montaigne – à cultiver les connexions entre l'Université et l'entreprise. On peut observer cette dynamique sur différents registres tout au long des années 2000, notamment par ses différentes fonctions para-académiques dans le périmètre cognitif d'entreprises énergétiques et/ou de réseaux à la fondation Rails et Histoire de la SNCF ou encore au Centre d'Histoire et de l'énergie et de l'électricité de la Fondation EDF (CHEE)¹⁵²³. Ces différents leviers encouragent alors les synergies entre milieux académiques et industriels. Aussi, ils permettent progressivement de développer la forme CIFRE (Convention industrielle de formation et de recherche en entreprise) en histoire pour trois thèses en cours de réalisation sous sa Direction¹⁵²⁴. Le projet RESET intervient ainsi comme une expérience nouvelle, par l'intégration formelle d'une entité de recherche structurée autour d'un partenariat académique et industriel au cœur même du CEMMC. L'acteur universitaire ne peut se résumer ici, dans sa trajectoire cognitive et socioprofessionnelle, à son seul statut académique. Ce dernier s'étire au-delà de son périmètre initial et mute au contact d'autres sphères pour produire des formes d'articulation différentes de l'élaboration et de la diffusion de connaissance. La chaire RESET intervient ainsi, dans le dernier tiers de sa carrière universitaire, comme un élément original mais finalement assez logique compte tenu de son parcours iconoclaste.

Il en va différemment pour Cyrille Abonnel, ingénieur de formation au profil transverse, pour qui la chaire RESET intervient notamment comme une voie d'entrée officielle à l'Université et comme un engagement pour rapprocher activité humaine et innovation technique. Son statut de coordinateur de la chaire est alors directement lié à ses missions de partenariats et d'innovation à la direction régionale d'Enedis Aquitaine Nord, alors dirigée par Thierry Gibert qui assure également le financement et le soutien de la chaire à ses prémices. Cette dernière devient ainsi pour l'acteur un point de contact officiel avec l'Université, prompt à cultiver son appétence pour les Sciences Humaines et Sociales et sa propension à l'interdisciplinarité voire, la transdisciplinarité. Son parcours préalable au sein de la R&D d'Edf, particulièrement à

¹⁵²³ Christophe Bouneau est en effet membre du Conseil Scientifique de la Fondation Rails et Histoire de la SNCF mais également membre de longue date du Comité d'Histoire de l'Électricité et de l'Énergie de la Fondation EDF. Il en devient Président en 2021.

¹⁵²⁴ Voir : Marc BARREAU (SNCF), *Les défis de la politique régionale de transports ferroviaire en France depuis les années 1990*, Remy LUNG (Régaz Bordeaux), *Un acteur local du gaz face à la transition énergétique : trajectoire historique et prospective*. Benjamin JOUVE (Enedis), *La trajectoire de perception des réseaux électriques de distribution en France, de la rétrospective à la prospective (XXe-XXIe siècle)*. *Enjeux technocritiques, représentations entrepreneuriales et solidarités territoriales*.

travers ses missions sur les hydroliennes entre 2007 et 2008, qu'il valorise d'ailleurs à travers une contribution avec l'IFREMER¹⁵²⁵, laisse déjà entrevoir cette dimension. La chaire devient ainsi un nouvel espace d'expression et une opportunité pour approfondir la recherche croisée entre société et évolution des réseaux électriques de distribution. Un axe qui s'étend ensuite progressivement au transport d'électricité puis, s'exporte aux enjeux de développement des réseaux numériques dans une approche SHS. Le pont entre les secteurs et les disciplines est d'autant plus valorisé alors que C. Abonnel en vient, durant l'année 2019 – après deux années à développer l'objet réseau au cœur des SHS (et inversement) – à s'inscrire en doctorat d'histoire pour développer une réflexion sur le concept de néo-électrification, qui soulève entre autres le hiatus entre imaginaire technique et utopies nécessaire à l'appropriation sociale des mutations de l'énergie au prisme de l'écologie de l'attention de leurs différents protagonistes, énergéticiens et publics récepteurs¹⁵²⁶. Entre entreprise et université, entre sciences de l'ingénieur et humanités, le profil de C. Abonnel illustre particulièrement bien le travail opéré par la chaire RESET sur l'agent et inversement, la part d'investissement laissée par ce dernier sur la trajectoire cognitive et organisationnelle d'un objet naviguant sans cesse entre ses obligations de production de connaissance scientifique et impératifs de valorisations et de développement.

Parmi les principaux acteurs de la chaire RESET, il convient également de traiter les profils de certains chargés de projets, dont R. Lung, qui, dès les prémices de la chaire, participe non seulement à créer une identité visuelle à cette dernière, tout autant qu'à fédérer un réseau de connaissances et de compétences structurant pour son Comité de Pilotage et son Conseil Scientifique¹⁵²⁷. L'ensemble donne lieu, le 14 avril 2017, à la conférence inaugurale de la chaire RESET. Il revient quelques années plus tard en 2019 pour faire fructifier un partenariat scientifique dans le cadre de son activité de doctorant CIFRE chez Régaz Bordeaux à travers un colloque intitulé « Énergies de Bordeaux ». On ne peut ainsi nier l'importance du sachant d'interface dans la mise en valeur de son expérience et de son réseau dans la trajectoire initiale de l'objet RESET. Là encore, cet itinéraire laisse entrevoir un profil de chercheur

¹⁵²⁵ *Les énergies renouvelables marines. Synthèse d'une étude prospective à l'horizon 2030*, IFREMER, 2007-2008.

¹⁵²⁶ Cyrille ABONNEL, *Trajectoire et enjeux de la néo-électrification ϵ en France et en Europe occidentale au XXI^e siècle. Pour une approche écosystémique des dynamiques de l'électrification contemporaine, au prisme de l'écologie de l'attention*. Thèse en cours d'élaboration sous la direction de Christophe Bouneau. Université Bordeaux Montaigne, CEMMC. Débutée en 2019.

¹⁵²⁷ Réunion interne de la chaire RESET, compte-rendu, 11/01/2017. Archives de la chaire RESET.

hybride capable de mettre en musique recherche et recherche-action au service de plusieurs objectifs.

Après un an et demi de recherche en doctorat, nous nous sommes vu confier la mission de chargé de projet de la chaire RESET, puis, fin 2018, de chargé de développement. La réalisation d'une thèse portant sur l'objet laboratoire d'idées et les dynamiques interactionnelles suscitées par les logiques de réseaux et d'hybridation de ces différentes entités prend alors logiquement l'image d'une expérimentation observée. Inversement, on pourra se questionner sur le rôle et l'impact d'une thèse de recherche en histoire du temps présent sur le sujet précis des think tanks dans une structure associée de près ou de loin à ce type d'organisation. Loin de surestimer notre place dans le processus de développement de la chaire, il n'en reste pas moins qu'il est possible d'envisager un processus quotidien de déplacement de la réflexion à l'action, même de manière inconsciente, dans la façon d'envisager notre travail et de l'appliquer au sein de cette entité. Si nous ne sommes peut-être pas la meilleure personne pour en témoigner ici, il convient d'en rappeler la réalité du processus dans la trajectoire générale de RESET.

Enfin, l'origine de ce projet de chaire repose également sur des soutiens importants que l'on retrouvera au cœur de son Comité de Pilotage et de son Conseil Scientifique. On pensera essentiellement à deux acteurs directement impliqués dès son lancement. Le projet bénéficie en effet du soutien du Secrétaire Général du Directoire d'Enedis d'alors, Michel Derdevet. Soucieux des questions croisant énergies et société¹⁵²⁸, son profil d'acteur « pont » et ses liens d'amitiés anciens avec C. Bouneau permettent en effet la facilitation et le bon déploiement de la chaire. Concernant notre objet, il est également particulièrement intéressant d'observer l'itinéraire de M. Derdevet parmi les think tanks français, nous rappelant que l'évolution de la chaire RESET en périphérie d'Enedis, répond aussi d'une habitude de la recherche appliquée et de la sociabilité savante autour des questions énergétiques.

En 2011, alors qu'il est encore membre du Comité Exécutif de RTE, il contribue à la réflexion du think tank Vista Énergie sur les questions croisées du mix énergétique de l'impératif de décarbonation¹⁵²⁹. Il est également membre du Comité Exécutif du think tank

¹⁵²⁸Michel DERDEVET, *La précarité énergétique, un chantier européen prioritaire*, Éditions Choiseul, « Géoéconomie », n°66, mars 2013, p. 35 à 50.

¹⁵²⁹ Colloque Vista Think tank Énergies, *Vers un mix énergétique peu carboné : quelle place pour le nucléaire ?* 07/12/2011.

Synopia depuis 2013¹⁵³⁰. Il y rédige par ailleurs en 2020, un rapport sur les réseaux électriques et leur potentiel pour un modèle européen décarbonné¹⁵³¹. On peut également observer son implication au cœur du sujet de la TE européen à travers son implication au sein du Conseil d'Administration du think tank Europartenaires aux côtés de E. Guigou¹⁵³². Il poursuit et complète sa trajectoire de think tanker en 2020 en prenant la présidence de Confrontations Europe qui, comme on l'a vu, incarne l'un des think tanks à vocation européenne les plus enclins à développer une spécialisation historique dans le champ de l'énergie. La présidence du think tank fondé par P. Herzog semble ainsi devenir à la fois un socle d'engagement et un porte-voix pour l'acteur hybride, jouant entre les frontières de son expérience au cœur des entreprises de réseaux françaises et son appétence pour la réflexion para-académique sur les sujets mêlant dimensions techniques et sociétales.

L'expérience de *think tanker* de M. Derdevet et les réseaux d'amitiés et intellectuels qui en découlent, laissent ainsi penser que la chaire RESET traduit un intérêt logique dans l'itinéraire de l'acteur soucieux de cultiver une réflexion en action au cœur d'un sujet électrique teinté de transversalité.

Enfin, on pourra également se pencher sur le cas de Christophe Bonnery, membre de la Direction et de la Stratégie d'Enedis et membre du Comité de Pilotage de la Chaire, qui apparaît parmi les principaux soutiens d'Enedis au projet. Directeur de la prospective chez l'opérateur de réseaux, le sujet de l'impact des mutations comportementales sur l'avenir de la distribution d'électricité constitue un point d'accroche assez intéressant pour soutenir l'émergence d'une petite chaire de recherche à Bordeaux. Il faut mentionner sa position d'habitué logique des think tanks parisiens comme le Shift, dont il est partenaire, notamment en 2019 lors de la présentation du compte-rendu des travaux de prospective *Power System 2050*¹⁵³³. On note également son positionnement affirmé d'acteur para-académique par sa prise de fonction en 2010 en tant que Président de l'Association Française des Économistes de l'Énergie. Il est également fondateur en 2012 du Cercle Français des économistes de l'énergie dont la vocation est de promouvoir l'économie auprès des différents décideurs des

¹⁵³⁰ Sur le site internet de Synopia. Lien : <https://www.synopia.fr/category/experts>

¹⁵³¹ Michel DERDEVET, *Les réseaux électriques : vecteurs du nouveau modèle européen décarbonné*, Synopia, mai 2020.

¹⁵³² Sur le site d'Europartenaires. Lien : <http://www.europartenaires.net/presentation/le-conseil-dadministration/>

¹⁵³³ Nicolas RAILLARD, (Dir.), *Power System 2050*, rapport intermédiaire, Shift Project, 18/04/2019.

politiques énergétiques. Entre production, valorisation du savoir et influence, C. Bonnery suit ainsi la trajectoire logique d'un acteur hybride, entre entreprise et cercles de sociabilité savante susceptibles d'influencer le débat et l'action publique.

La chaire RESET bénéficie ainsi du soutien, dès les origines, d'un réseau d'acteurs aux profils transversaux connaisseurs voire, habitués des modes opératoires des think tanks et cercles savants de l'énergie en France. Il n'est donc pas étonnant qu'elle puisse, par certains aspects, en être affectée par ces différentes formes d'organisation, de réalisation et de déploiement du savoir, au cœur de sa propre trajectoire de développement. Aussi, le projet RESET semble favoriser le passage et l'émergence d'acteurs hybrides, circulants entre sphères académique et industrielle. ce jeu entre les frontières traduit différentes formes de traductions pour les savoirs produits, à l'épreuve de différentes voies d'opportunités et contraintes de réalisation.

c) Entre mécénat et recherche appliquée en SHS : des financements variés et des savoirs adaptés

Espace d'hybridation de l'acteur, la chaire RESET est aussi depuis sa création un espace d'hybridation des savoirs. Comme de nombreuses chaires universitaires, mais aussi de laboratoires d'idées para-académiques, la chaire est initialement structurée autour d'un Comité de Pilotage, établissant deux à trois fois par an le bilan des réalisations et la trajectoire avenir de l'entité et d'un Conseil Scientifique, plus souple, censé approfondir, contrôler et développer les sujets lancés par la chaire.

La Chaire s'articule dès le départ autour d'un partenariat tripartite entre :

- ⇒ Enedis Aquitaine Nord, mécène désormais historique à hauteur de 35 000 euros par an pour développer des opérations de recherche mêlant réseaux électriques et société. Présent au Comité de Pilotage et au Conseil Scientifique de la Chaire, Enedis fut également, dès le départ, présent dans l'équipe de coordination de la chaire à travers la présence de Cyrille Abonnel. L'opérateur apparaît alors comme un mécène particulièrement impliqué sans pour autant imprimer une direction stricte sur la trajectoire de la recherche,
- ⇒ la Fondation Bordeaux Université, dédiée à encourager la rencontre et le partenariat entre le monde de l'entreprise et l'écosystème universitaire néo-aquitain. Scrutée de prêt par la cours des comptes, elle joue un rôle d'encadrement souple et de de soutien

aux chaires de recherche qu'elle contribue à porter tout autant qu'elle assure la surveillance du bon respect des règles encadrant mécénat et recherche,

⇒ et l'Université Bordeaux Montaigne, lieu d'hébergement physique et administratif de la chaire RESET, mais surtout de recrutement essentiel de la majorité de ses forces vives. Dès le départ, la chaire dépendra du Centre d'études des Mondes Moderne et Contemporain, dirigé par Christine Bouneau.

Cette organisation permet l'établissement d'une synergie entre espace académique et industriel et le bon roulement administratif qu'implique une association de ce type. Elle permet aussi d'assurer le recrutement d'un Chargé de Projet qui mettra en œuvre, avec l'équipe de coordinateurs, les différentes missions assignées progressivement la chaire dès le mois de janvier 2017¹⁵³⁴. Un mois plus tard, C. Abonnel propose une articulation pluridisciplinaire de la chaire autour des différents masters de l'UBM mais aussi de l'Université de Bordeaux ; le master Développement innovation et Environnement (DIE) du XVIe au XXIe siècle dirigé par C. Bouneau, le master Information et Médiation Scientifique et Technique (IMST) porté alors par Boris Urbas et Valérie Génébès, Le master Sciences Humaines et Sociales représenté initialement au Comité de Pilotage par la sociologue Sandrine Rui et le master intelligence économique, innovation et territoires porté par le GRETHA¹⁵³⁵. Seuls les trois premiers masters intégreront finalement les premiers pas de la chaire pour répondre aux problématiques et enjeux posés notamment par C. Abonnel, il précise alors que : « 3 pistes pourraient être proposées, quitte à les distribuer sur le temps de développement de la chaire entre 2017 et 2019 : interroger la place des réseaux dans le dialogue entre art et électricité, explorer la mise en valeur / la « compréhensibilité » des données électriques, l'inspiration artistique avec retombées économiques dans les industries électriques. »¹⁵³⁶. Force est de constater que non seulement, les chantiers lancés produiront de nombreuses réalisations, encore en cours à l'écriture de ces lignes, et que de nouveau apparaîtront au fil des développements de la chaire.

À partir de l'année 2018, la chaire observe non seulement une recrudescence de projets de recherche, mais forme également, parfois dans la difficulté, nombre d'étudiants issus des

¹⁵³⁴ Réunion interne de la chaire RESET, compte rendu du 11/01/2017. Archives de la chaire RESET.

¹⁵³⁵ Réunion interne de la chaire RESET, proposition d'articulation de la recherche inter master par Cyrille Abonnel aux membres de la coordination, 14/02/2017.

¹⁵³⁶ Ibid.

filières d'histoire, de sociologie, de médiation des sciences encore d'économie du campus bordelais. Elle s'articule ainsi – après une année de structuration de la recherche, de stages expérimentaux et d'événements fondateurs¹⁵³⁷, d'une réflexion importante sur la mise en œuvre de la sociologie et de l'histoire au service de la compréhension des réseaux et des questions afférentes à la TE¹⁵³⁸– autour de deux projets fondateurs :

- ⇒ Le projet dit « 247 » visant à comprendre, au prisme d'une approche technocritique, les régimes de contestation et d'appropriation liés au déploiement du compteur communicant Linky dans les départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, particulièrement à travers une grande enquête menée auprès des élus ruraux¹⁵³⁹,
- ⇒ Et le suivi sociologique de la première installation d'autoconsommation collective à la main du bailleur social Gironde Habitat, réalisé dans le but de comprendre les mécanismes d'appropriation et de résistances possibles liée aux opportunités offertes par les déploiements croisés du photovoltaïque et de nouveaux systèmes de comptage et d'observation des consommations individuelles¹⁵⁴⁰.

Plus que les résultats de ces recherches, ce sont finalement les modalités qui les structurent qui nous intéressent le plus dans le cadre de nos travaux. Elles mettent en effet en évidence les contraintes et opportunités liées à un travail de terrain financé, répondant à un intérêt collectif déterminé par un Comité de Pilotage pluriel et contraint à ne pas servir les intérêts directs du mécène sur des sujets qui le touchent pourtant de près. Le collectif de chercheurs doit alors faire face à différents enjeux déontologiques relatifs à la recherche, tout en se faisant le devoir d'en exporter la pertinence des intentions et des résultats en dehors de la seule sphère académique. Il s'agit de répondre à des interrogations sans répondre à des intérêts, particulièrement ceux du financeur, tout en relevant la valeur du chantier de recherche pour ce dernier dans le cadre même de son champ d'action. L'ensemble n'est alors pas s'en soulever, parfois, des ambiguïtés et interrogations légitimes. Notre recherche-action au sein de la chaire a pu ainsi mettre en évidence, sur des chantiers très précis, le hiatus

¹⁵³⁷ On pensera par exemple à la conférence inaugurale d'avril 2017, *Dynamiques territoriales et précarité énergétique en Nouvelle-Aquitaine* ou encore le colloque du deuxième anniversaire de la chaire en avril 2019, intitulé, *Mutation des systèmes électriques*.

¹⁵³⁸ Marion ANDRAUD, Benjamin JOUVE, *Séminaire ouvert des jeunes chercheurs de la chaire RESET*, Université Bordeaux Montaigne, 18/10/2017.

¹⁵³⁹ Marion ANDRAUD, Benjamin JOUVE, Élodie Razafindrabetsoa, *Trajectoire du compteur Linky...* Op.cit.

¹⁵⁴⁰ Jean-Baptiste GOISQUE, *Autoconsommation Collective et Sciences Humaines : une approche transdisciplinaire pour appréhender ce nouveau mode de consommation*, Université Bordeaux Montaigne, 2018.

général entre l'opérateur de distribution et le citoyen dans un contexte de défiance prononcée de la société civile et d'incompréhension voire, de confusions mutuelles¹⁵⁴¹.

Entre 2018 et 2020, les recherches s'étendent à travers différentes directions tout en intégrant de nouveaux partenaires. Cette dynamique interroge d'autant plus les capacités d'un fonctionnement hybride (en cours d'apprentissage) pour une entité en croissance. Ainsi, la chaire ouvre ses portes à de nouveaux investisseurs dont l'opérateur RTE à partir de novembre 2019, dans le cadre d'une observation participante visant à mieux saisir les opportunités et limites de la concertation publique du 3^{ème} schéma régionale de raccordement des énergies renouvelables (S3REnR)¹⁵⁴². Ce partenariat fera par ailleurs l'objet de notes diverses, synthèses et ouvertures réflexives et d'un workshop organisé avec l'opérateur en novembre 2020¹⁵⁴³.

La forme événementielle, relativement présente au sein de la chaire, interroge également la montée en puissance progressive entre 2017 et 2021, de la valorisation et par là même du « faire savoir » d'une entité de ce type. Elle nécessite ainsi, à partir de 2019 et 2020, le recrutement de forces vives susceptibles de répondre à ces impératifs en multipliant notamment les formes des finalités de la recherche. D'abord de manière classique en proposant des formats moins académiques et plutôt axés sur la synthèse à vocation opérationnelle (souvent sous le modèle général du *policy brief*), mais également de manière plus originale à travers des formats grand public de types podcast¹⁵⁴⁴.

On notera aussi, dans un contexte où la communication et la fidélisation des partenaires scientifiques et économiques occupent une place majeure, la nécessité de faire savoir, par des bilans synthétiques, les travaux réalisés annuellement¹⁵⁴⁵. Elle passe en premier par le

¹⁵⁴¹ Il fut en effet particulièrement intéressant d'observer l'incompréhension de l'opérateur quant à catégoriser, par exemple, les régimes de contestation auxquels il a fait face durant le déploiement du compteur Linky et de fait, d'y répondre efficacement. Inversement, nous avons pu observer la difficulté du citoyen à percevoir et s'approprier l'action de l'opérateur de réseau dans un contexte de complexification du système électrique français au cours des années 2000 et 2010.

¹⁵⁴² Cyrille ABONNEL, Christophe BOUNEAU, Jean-Baptiste GOISQUE, Jordane PROVOST, *Le SR3EnR de la région Nouvelle-Aquitaine et sa « concertation préalable du public »*, Rapport, Chaire RESET, 2020.

¹⁵⁴³ La chaire organise en effet en novembre 2020 un workshop interdisciplinaire et intersectoriel avec l'entreprise RTE qui permet alors autant à certains publics de se rencontrer, qu'à partager une vision de l'évolution des réseaux et de leur gouvernance en France.

¹⁵⁴⁴ On pensera notamment aux différents podcasts « SOBERICAST » consacrés aux questions croisées de la sobriété énergétique et de la sobriété numérique. Lien : <https://soundcloud.com/chaire-reset>

¹⁵⁴⁵ A la fin de l'année 2020, les membres de la chaire RESET travaille à la réalisation d'un rapport d'activité annuel destiné à son réseau de partenaires de le cadre du renforcement de sa diffusion auprès d'un écosystème déjà identifié à qui il faut faire savoir la recherche, particulièrement pour ses principaux financeurs.

recrutement et l'investissement sur de nouvelles compétences associées à la fois la communication et à la valorisation transmédia¹⁵⁴⁶. La diffusion ciblée des contenus permet ici de rappeler aux partenaires de longue date, au même titre que les futurs entrants, la capacité d'offre d'une entité de ce type sur le marché des biens cognitifs relatif à la TE et dans une moindre mesure, à la transition numérique.

Difficile à mettre en œuvre, notamment sur le plan financier et matériel, cette tentative de valorisation rappelle la difficulté pour une entité à financements limités, à jongler entre impératifs de recherche scientifique, réponse à des interrogations de nature parfois très opérationnelle en confrontation avec le temps de la recherche et injonction permanente à « faire savoir » ses résultats. L'ensemble est particulièrement vrai à l'aune d'un contexte où l'impératif de communication occupe une part d'énergie attentionnelle toujours plus importante pour rester attractif sur le marché des idées.

La chaire RESET se pose ainsi à la croisée des chemins entre laboratoire d'idées spécialisé sur les réseaux électriques, think tank focalisé sur une approche essentiellement territoriale, et communauté d'auto-formation pour des agents aux profils multiformes. Le vaste réseau de partenaires constitué au fil des années rappelle également sa place importante comme espace intermédiaire dédié à la sociabilité savante ouverte sur l'extérieur, mais également très largement dépendant du socle intellectuel représenté par l'école historique de l'énergie constituée par C. Bouneau au CEMMC.

Cette chaire de recherche, dont nous avons tiré une expérience professionnelle multiforme, se comprend ainsi dans le cadre des présents travaux, à travers une forme de dialogue constant. Un dialogue parfois perturbant, oscillant de la recherche vers l'action et inversement de l'action vers la recherche, sans hypothèse initiale et pourtant, capable de nouer des liens solides entre volonté de compréhension du développement des think tanks France et réaction de l'objet laboratoire d'idées face à un contexte bien particulier, celui de la TE. Cette dernière intervient en effet comme une source aux opportunités multiples qui vient nourrir un large éventail d'actions et de financements pour des entités en concurrence sur le marché des idées.

¹⁵⁴⁶ Entre 2019 et 2020, la chaire RESET renforce en effet sa capacité de diffusion en intégrant au cœur de son équipe une chargée de communication et un chargé de valorisation multimédias des données la recherche, lui octroyant du même coup une visibilité beaucoup plus large et surtout, multicanaux, sur la période observée.

L'expérience au sein de la chaire RESET invite ainsi autant à considérer le prolongement de ses connexions avec certains think tanks que les effets de la TE sur cet objet qui ne fait que complexifier ses contours.

2) Aborder chantiers de changements et développement des think tanks durant les années 2000 : le cas de la Transition énergétique

La prise de conscience des enjeux environnementaux et climatiques n'est pas un phénomène neuf. On peut l'observer à différents niveaux, une multitude de cas d'études et à travers différents emboîtements d'échelles. La TE, concept aux acceptions multiples, a pour mérite de constituer un point de repère particulièrement éclairant pour observer notre objet. Il naît en effet d'un contexte politique et scientifique soulevant différentes situations de changement écologique et climatique à travers lesquelles l'impact de l'homme aurait une place prépondérante. Il interroge autant l'utilisation des sources d'énergies elles-mêmes que la manière de consommer dans des sociétés aujourd'hui trop carbonées dans un modèle croissantiste encore, à la fin des années 2010, légitimement remis en cause mais encore difficilement dépassable.

Il est intéressant, dans le cadre de notre étude visant à comprendre les différentes phases de développement de l'objet think tank en France, d'observer dans quelle mesure ces organisations réagissent face à ce contexte général. Tout d'abord, en y puisant des opportunités multiples, en se positionnant logiquement sur le sujet pour une grande majorité d'entre elles, mais également par la naissance d'un certain nombre de think tanks littéralement dédiés au sujet de l'environnement et du climat.

a) La Transition Énergétique dans la vie des think tanks français : tous pour !

En premier lieu, il est intéressant d'observer dans quelle mesure tous les think tanks français observent de près ou de loin une posture au moins favorable à l'idée d'une TE nécessaire. On observe à ce titre un véritable contraste avec la situation d'autres think tanks comme aux États-Unis, où l'objet peut faire partie de la vaste entreprise de crédibilisation des thèses climatosceptiques orchestrées par des groupements d'industriels soucieux faire peser leur

voix sur les politiques publiques fédérales¹⁵⁴⁷.

On retrouve en France une logique différente où l'on peut observer une forme de consensus à l'égard des politiques de TE, par des entités soucieuses d'alimenter leur dynamique de recherche et d'intermédiation autour de ce sujet.

L'inflation de l'objet transition dans le champ des think tanks apparaît véritablement à partir de 2012, alors que l'on observe la première conférence environnementale organisée sous la Présidence Hollande¹⁵⁴⁸. D'une certaine manière, là encore, l'agenda des think tanks français s'aligne sur celui du gouvernement. Il s'agit alors de faire de la France, d'après les mots du Président de la République, « la nation de l'excellence environnementale »¹⁵⁴⁹ en intervenant principalement sur les questions de sobriété, d'efficacité et sur le développement des énergies renouvelables¹⁵⁵⁰. La Présidence d'alors insiste également sur l'impératif de concertation dans la démarche : « Cette Conférence environnementale traduit le changement de méthode voulue par le Gouvernement : mener une concertation, en amont, sur son programme de travail, en dégagant des priorités, et en définissant des méthodes de discussion et d'élaboration des réformes à mettre en œuvre. »¹⁵⁵¹. Cette proposition induit une attention portée au rôle de la société civile organisée dans le processus de construction d'une politique de transition en France au début du quinquennat de F. Hollande. Les think tanks, logiquement, entendent y trouver une place durable, par effet d'opportunité et/ou de véritables convictions.

On remarque ainsi la multiplication des entités affichant un pôle ou simplement un axe de recherche dédié à la question au cours des années 2010. La Fondation Jean Jaurès, met par exemple en place un observatoire de la Transition Énergétiques et Sociale, aujourd'hui animé par Emmanuelle Causse. L'observatoire se consacre ainsi essentiellement, dans le cadre de ses missions, à analyser et évaluer les politiques publiques en la matière¹⁵⁵². Au-delà de ces

¹⁵⁴⁷ On pensera par exemple à plusieurs think tanks conservateurs comme Heartland, Cato Institute ou encore Heritage Foundation.

¹⁵⁴⁸ Conférence environnementale, *Feuille de route pour la transition écologique*, prononcée au Palais d'Iéna à Paris, 14 et 15 septembre 2012.

¹⁵⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁵⁰ Ibid.

¹⁵⁵¹ Ibid.

¹⁵⁵² Sur le site de la Fondation Jean Jaurès. Lien : <https://www.jean-jaures.org/observatoire/observatoire-de-la-transition-energetique-et-sociale/>

seules prérogatives, l'observatoire pointe son rôle en matière de production sur le sujet, comme indiqué sur le site de la fondation :

Les travaux viseront à traiter le sujet de la transition écologique, sous l'angle social, à travers quatre thèmes structurants : la « transition du quotidien » (avec deux enjeux clef : se chauffer et se déplacer de manière à la fois abordable et écologique), la solidarité entre territoires, l'organisation d'une économie « bas carbone, « résiliente et efficace et, enfin, les mutations industrielles et l'impact des transitions sur l'emploi. Le sujet de la gouvernance (société civile, collectivités territoriales, État, Union européenne) irriguera l'ensemble des travaux de l'Observatoire¹⁵⁵³.

On observe ici une intention de développer le sujet au prisme des différents axes de spécialisation de la FJJ, particulièrement en phase avec les questions sociales et l'emploi. On comprend également que la fondation se situe sur une position où la TE s'accompagne du concept de transition écologique, l'impératif de décarbonation des sociétés par la diversification de l'utilisation d'énergies moins carbonées s'accompagnant ici d'un ensemble de pratiques et de changements dans les rapports de l'homme à son environnement : mobilités, gouvernance, pratiques.

Déjà en 2012, alors qu'est lancée à l'initiative de l'État la première Conférence Environnementale¹⁵⁵⁴, la FJJ se penche activement sur ces différentes questions en mettant en place un groupe d'experts relatif aux problématiques du développement durable et des modes de productions énergétiques alternatifs. Le groupe est alors animé jusqu'en 2018 par Jacques Roger-Machart. En consultant la bibliographie tardive de ce dernier en 2021, on observe son intention d'acter la synthèse entre progressisme et conscience environnementale, la lutte contre le réchauffement climatique devenant l'un des avatars contemporains du progressisme au XXI^e siècle¹⁵⁵⁵.

Les autres think tanks progressistes issus des différents héritages du PS comme Cartes sur Table (CST) ou Terra Nova, développent également ces sujets sous différents angles, de manière parfois précoce comme c'est le cas de CST en 2012, qui dispose d'un pôle énergie

¹⁵⁵³ Ibid.

¹⁵⁵⁴ La première conférence environnementale portée sous la présidence Hollande en 2012 constitue une nouvelle étape, après le pacte écologique, dans la progression de la planification de la Transition énergétique à l'échelle nationale.

¹⁵⁵⁵ Jacques ROGER-MACHART, *Progressiste pour le Climat*, Atlante, 11/05/2021.

parmi ces six thématiques de travail. On voit d'autant plus que l'agenda de la Présidence Hollande imprime une influence certaine sur la trajectoire du think tank d'Agathe Cagé qui s'empare du sujet sous l'angle générationnel à travers une publication datant du 24 novembre 2015, quelques mois après la promulgation de la Loi TECV, intitulée, *Génération Transition Énergétique*¹⁵⁵⁶. La TE devient ainsi un objet éminemment générationnelle par la vocation des jeunes à s'engager sur ce sujet, notamment pour le bénéfice des générations futures. On observe, dans les travaux de CST, une large part accordée à la question des financements de la transition et aux leviers étatiques à mettre en œuvre pour assurer son bon déroulement. Le rôle d'organismes comme la Banque Publique d'Investissement (BPI) ou de la Caisse des Dépôts et de Consignation sont particulièrement mis en valeur et considérés comme de « formidables » leviers de financement pour la TE vers les énergies renouvelables¹⁵⁵⁷.

Pour Terra Nova, qui dispose également d'un pôle énergie-climat et produit un certain nombre de publications, particulièrement après 2015, c'est bien le sujet de la décentralisation de la TE, particulièrement sous l'angle du déplacement de sa gouvernance vers les collectivités locales qui doit être mis en avant¹⁵⁵⁸.

La Fondation Respublica de Jean-Pierre Chevènement s'exprime également relativement tôt sur les sujets croisés de la TE et de l'Europe lors d'un colloque en juin 2013¹⁵⁵⁹ à travers lequel on observe entre autres la participation de Thierry de Montbrial pour l'IFRI, rappelant, comme on a pu l'observer à travers différentes strates de ces travaux, le fonctionnement écosystémique des think tanks sur certains sujets. Le thème est réactivé six ans plus tard lors d'un événement de juin 2019 intitulé *Défis énergétiques et politique européenne*¹⁵⁶⁰.

Comme on a pu le voir, les instituts européens situés dans les héritages socialistes, l'Institut Jacques Delors et Confrontations Europe, disposent d'une importante littérature grise sur les

¹⁵⁵⁶Bastien BEDOSSA, Grégoire BOUTIGNON, Agathe CAGÉ (Dirs.), *Génération Transition Énergétique*, Novembre 2015. Publication en ligne disponible sur le site de CST. Lien : <https://www.cartes-sur-table.fr/generation-transition-energetique-lessai/>

¹⁵⁵⁷ Ibid.

¹⁵⁵⁸ Antoine GUILLOU, Laurent SIMON, Alexandre HIEROCHINSKY, François BARHELEMY, *Pour des transitions énergétiques locales*, 27/09/2017. Note en accès libre sur le site de Terra Nova. Lien : <https://tnova.fr/notes/pour-des-transitions-energetiques-locales>

¹⁵⁵⁹ *La France et l'Europe dans le nouveau contexte énergétique mondial*, Cahier Imprimé des colloques de la Fondation Res Publica, 17/06/2013.

¹⁵⁶⁰ *Défis énergétiques et politique européenne*, Cahier imprimé des colloques de la Fondation Res Publica, 18/06/2019.

sujets relatifs à la TE. Le premier dispose en effet d'un pôle de recherche « Énergie et Climat », mais également d'un « Centre Énergie », le Jacques Delors Energy Center (JDEC) orienté, d'après les deux prérogatives affichées sur le site de l'institut, sur la diffusion aux décideurs nationaux et européens, des travaux d'éclairages sur les enjeux de transition énergétique mais également des recommandations opérationnelles à destination des acteurs politiques¹⁵⁶¹. On observe par ailleurs que les motifs ayant conduit à la création du JDEC reposent, dans l'argumentaire du think tank, sur le rôle de son fondateur dans la construction de l'Europe de l'énergie :

« Le JDEC s'inscrit dans la continuité des travaux de l'Institut Jacques Delors. C'est en effet Jacques Delors qui a impulsé, avec le Président du Parlement européen, Jerzy Buzek, ce qu'est aujourd'hui l'Union de l'énergie. Depuis 2015, l'Union européenne entend promouvoir une approche globale de la transition énergétique qui permet le développement d'un système énergétique mettant le citoyen-consommateur au centre. L'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les solutions de mobilité propres. »¹⁵⁶²

La spécialisation de l'Institut Jacques Delors dans le champ des questions relatives à la TE répond également au soutien d'industriels de poids dans le champ de l'énergie, comme on peut le voir à travers l'affichage d'Enedis et d'Engie dans les soutiens du think tank (Chapitre 6).

On retrouve des dynamiques similaires pour Confrontations Europe qui comprend la TE et écologique comme phénomène écosystémique au long court dont l'UE constitue un levier indispensable. Il n'est pas étonnant en effet, au regard du champ de spécialisation de sa cofondatrice, de voir que le think tank dispose à ce titre d'une thématique entièrement dédiée à l'Europe durable et au climat à partir de 2012, tout en développant une spécialisation avancée sur le marché de l'électricité et l'interconnexion des réseaux électriques européens¹⁵⁶³. Cette entrée est renforcée en 2020 avec la prise de fonction à la Présidence du Think tank de Michel Derdevet. Ce dernier, déjà en 2015, fait partie du réseau intellectuel du

¹⁵⁶¹ Sur le site de l'Institut Jacques Delors, (JDEC). Lien : <https://institutdelors.eu/tag/jdec/>

¹⁵⁶² Ibid.

¹⁵⁶³ Le think tank affiche en effet un certain nombre de rapport et d'études à partir de 2012 dans le champ thématique de l'Europe durable. On y retrouve à de nombreuses reprises un intérêt avancé autour du triptyque : énergie bas carbone, solidarité européenne et interconnexions des réseaux électriques.

think tank à travers ses 12 propositions sur « l'Europe en réseau »¹⁵⁶⁴ alors à quelques mois de la Cop21.

Si les think tanks héritiers du PS ne font pas de la TE l'objet essentiel de leur spécialisation, il n'en reste pas moins que le concept apparaît logiquement de manière régulière sur le devant de la scène à partir de 2012 et surtout à partir de 2015, sur le rythme de l'agenda gouvernemental. Les think tanks à vocation européenne offrent peut-être une approche plus approfondie sur les différents sujets connexes à la TE par l'importance de leurs réseaux interpersonnels, leurs soutiens financiers, mais également l'héritage énergétique incarné comme l'un des ferments historiques de l'UE.

On retrouve une logique semblable, quoiqu'un peu plus tardive du côté de la plupart des think tanks libéraux qui laissent également leur empreinte cognitive dans le champ de la TE en France, là encore, en croisant l'objet avec leurs propres sujets d'intérêt. Pour exemple, l'Institut Montaigne propose en 2016 de développer le sujet du respect de l'environnement dans une perspective croissantiste à travers un rapport de 114 pages¹⁵⁶⁵. Trois ans plus tard en 2019, le think tank publie un nouveau rapport de plus de 200 pages intitulé, *Pour réussir la transition énergétique*, à travers lequel il s'agit de dresser un bilan critique de la Programmation Pluriannuelle Énergétique (PPE) sans pour autant en nier la nécessité tout en émettant un panel de recommandations à destination des pouvoirs publics : planification des économies d'énergie par les pouvoirs publics consommateurs¹⁵⁶⁶, plan national autour de la pédagogie de l'énergie auprès des consommateurs et responsabilisation collective¹⁵⁶⁷, pilotages coordonnés des capacités électriques nationales à l'échelle européenne ou encore, développement de la filière gaz naturel comme énergie de transition¹⁵⁶⁸.

La Fondation Concorde et la Fondapol proposent également entre 2014 et 2021 quelques travaux sur le sujet. Le think tank de Dominique Reynié intervient en puisant dans son répertoire habituel où la TE s'aborde en premier lieu à travers ses différents coûts et à travers

¹⁵⁶⁴ Michel DERDEVET, *L'Europe en réseau : 12 propositions, Confrontations Europe*, 20/02/2015. D'abord publié en ligne sur le site du think tank, les 12 propositions ont été ensuite publiées en mars 2015 à la Documentation Française.

¹⁵⁶⁵ Rapport d'étude, *Économie circulaire : réconcilier croissance et environnement*, Institut Montaigne, novembre 2016.

¹⁵⁶⁶ Institut Montaigne, *Pour réussir la Transition énergétique*, Rapport, Juin 2019, p168.

¹⁵⁶⁷ Ibid. p179.

¹⁵⁶⁸ Ibid. p168.

un regard relativement critique sur la décroissance, tout en privilégiant la question du développement renouvelable et par là même, le maintien d'un certain niveau de vie matérielle de nos sociétés¹⁵⁶⁹.

De son côté, la Fondation Concorde intervient sur le sujet un an avant la promulgation de la LTECV en soulignant le caractère central et indispensable de l'énergie nucléaire dans le mix énergétique français¹⁵⁷⁰. Cette logique nous rappelle que, si l'ensemble des think tanks français souscrivent à l'objet TE, la nature, l'intensité et les modes d'exploitation des énergies employées n'observent pas le même consensus. Pourtant, si l'on constate l'inflation de l'intérêt des ENR parmi ces organisations au cours des années 2010, particulièrement à l'heure du développement des formes d'autoconsommation sur le territoire national, le nucléaire préserve logiquement un certain monopole dans la trajectoire de pensée de ces organisations et intègre pleinement l'idée d'un mixe énergétique nécessaire. Le cas du positionnement des think tanks français à vocation européenne sur le sujet de la TE en est particulièrement éloquent¹⁵⁷¹. Ces derniers traduisent en filigrane un intérêt très prononcé sur ces questions, notamment par la dimension globale induite par les différents enjeux de transition.

Il n'est pas étonnant également de voir que les think tanks dédiés aux questions internationales s'intéressent particulièrement aux différents sujets liés à la TE. L'IFRI et L'IRIS, par leur position dominante au sein de l'écosystème des think tanks français, se démarquent particulièrement. Le think tank de T. de Montbrial propose en effet une littérature grise conséquente et diversifiée sur le sujet. Celui Pascal Boniface affiche quant à lui directement un pôle de recherche dédié aux énergies et à l'environnement co-animé par Julia Tasse, Pierre Laboué et Emmanuel Hache¹⁵⁷².

Ainsi, on comprend que la TE pénètre véritablement le champ de la majorité des think tanks français à partir du moment où la première conférence environnementale de 2012 fait

¹⁵⁶⁹ Guillaume BAZOT, *Les coûts de la transition écologique*, FONDAPOL, mai 2021.

¹⁵⁷⁰ Sur le site de la Fondation Concorde. Lien <https://www.fondationconcorde.com/pour-une-transition-energetique-rationnelle-basee-sur-le-nucleaire/>

¹⁵⁷¹ Jordane PROVOST, *Think tanks et participation à l'élaboration du politique: enjeux européens et énergétiques pour un groupe particulier d'experts*, dans: *Experts and Expertise in Science and Technology in Europe since the 1960s on Science and Technology in Europe: Organized Civil Society, Democracy and Political Decision-Making*. Dir. Christine BOUNEAU, David BURIGANA, Peter Lang, 2017

¹⁵⁷² On retrouve ici trois profils de chercheurs issus des sciences politiques et de l'économie tous et toutes passés disposant d'une expérience dans le secteur des énergies, nous rappelant l'appétence des think tanks pour cultiver des profils transversaux mêlant pensée et action.

apparaître le sujet comme l'une des priorités de la Présidence Hollande. Cette dynamique stimule d'autant plus nos organisations à l'aune de la promulgation la LTECV, mais également des événements chargés de promesses comme la Cop21 à la fin de l'année 2015. Ces points de ruptures, s'ils en sont, induisent quoiqu'il en soit le foisonnement de la recherche et des positionnements sur le sujet par un écosystème de think tanks soucieux de s'inscrire dans le mouvement de l'histoire à la fois par conviction, par souci de se positionner sur une question sociétale majeure, tout en répondant aux intérêts cognitifs des partenaires qui les soutiennent. Le cas du Labo de l'ESS dans son positionnement sur le développement des différentes formes d'autoconsommation est particulièrement éloquent quant à cet état de fait.

b) Le labo de l'ESS : exemple des effets d'une transition entre conviction, posture et opportunité

Fondé par Hugues Sybille en 2009, le Labo de l'ESS est une structure connectée au vaste réseau de l'économie sociale et solidaire en France. Il s'agit en effet pour le think tank de mener et d'approfondir les recherches, les expérimentations et la valorisation de l'ESS comme modèle à la fois complémentaire et alternatif¹⁵⁷³. Le think tank est animé, dès les origines, par un certain nombre de ses figures de proue à l'image de son initiateur, fondateur du Crédit Coopératif ou encore de Patrick Behm, aujourd'hui référent Transition énergétique citoyenne du think tank mais également fondateur du fournisseur d'électricité Enercoop.

Notre intérêt pour ce think tank est d'autant plus relevé par les travaux communs menés avec un certain nombre de partenaires, dont la chaire RESET sollicitée à cette occasion sur l'analyse et la promotion du développement de l'autoconsommation en France.

Le think tank mobilise en effet à partir d'une initiative de P. Behm de former, dès le mois d'avril 2019, un groupe de travail dédié à l'autoconsommation. Limité à une dizaine d'acteurs, le groupe doit prévoir dès les origines, de réunir une fois par mois des chercheurs et acteurs de l'autoconsommation en France, du milieu industriel comme Enedis aux

¹⁵⁷³ Sur le site du Labo de l'ESS. Lien : <https://www.llelabo-ess.org/>

excroissances publics comme France Stratégie ou encore à des entités universitaires comme la chaire RESET¹⁵⁷⁴.

L'autoconsommation et ses différents modes d'application revêtent, au fur et à mesure d'une TE qui prend ses marques en France, des contours particulièrement attrayants pour cultiver une vision renouvelée des rapports de la société à la production et à la consommation d'énergie à l'échelle individuelle et collective. Elle induit en effet une vision où le citoyen, conscient de sa consommation, obtient un regard, sinon la maîtrise de sa production énergétique et de son utilisation finale. Son intérêt est particulièrement mis en exergue par le fait qu'elle s'inscrit dans le vaste mouvement naissant de la décentralisation massive des points de productions énergétiques, particulièrement électriques, à l'aune du développement important du marché de l'énergie photovoltaïque. Développement des ENR et participation citoyenne constituent alors des faisceaux croisés capables de trouver une résonance importante dans un certain nombre de sphères, qu'il s'agisse de couloirs des associations de consommateurs, de citoyens curieux et impliqués, des pouvoirs publics ou encore des acteurs industriels, notamment du réseau électrique, qui peinent encore à y voir une source pérenne sur le plan économique tant la décentralisation des points de production induit une complexification des réseaux.

Le sujet de l'autoconsommation retient en son sein des questions importantes relevant de l'économie générale quant à ses modes de financement, mais aussi concernant l'éventuel partage des bénéfices de ses différentes mises en application. Aussi, elle revêt des enjeux de gouvernance et de tarification logiquement différents des circuits traditionnels relatifs aux énergies centralisées. Elle induit enfin une relocalisation de consommations énergétiques en phase avec l'idéal général de circuits-courts qui se popularise au cours des années 2000 à travers différents secteurs. L'autoconsommation collective connaît d'ailleurs un bond en termes d'opportunités à partir de 2019 à travers l'arrêté du 21 novembre 2019 qui élargit son périmètre d'utilisation¹⁵⁷⁵.

¹⁵⁷⁴ La chaire RESET est mobilisé ici pour son champ de compétences développé depuis 2018 sur deux chantiers, d'abord pour ses travaux sur la première expérimentation d'autoconsommation collective dans le bâtiment « des Souffleurs » quartier Belcier à Bordeaux, mais également pour ces travaux sur le diagnostic des formes d'autoconsommations dans le département de la Dordogne, proposant ainsi 3 livrables sur le sujet.

¹⁵⁷⁵ Arrêté du 21 novembre 2019 fixant *le critère de proximité géographique de l'autoconsommation collective étendue*, JORF n°0273. 24/11/2019.

Par ces différents croisements à travers lesquels l'implication citoyenne et le développement des ENR constituent les éléments les plus visibles, l'autoconsommation devient aux yeux d'un certain nombre d'acteurs, l'un des leviers évidents de la Transition Énergétique citoyenne dont s'emparent logiquement des organisations comme le Labo de l'ESS. Le constat sur l'autoconsommation dans la note de cadrage du think tank à destination des futurs partenaires du groupe de travail s'inscrit en ce sens de la perméabilité de ce type de dispositif avec les grands principes de l'Économie Sociale et Solidaire.

On peut lire dans le document que plusieurs facteurs expliquent cet engouement pour l'autoconsommation :

« Une appétence grandissante des citoyens à se réapproprier la question énergétique en cherchant à réaliser un circuit court sur l'énergie [...] L'autoconsommation est très officiellement encouragée par les pouvoirs publics au niveau européen et national : elle peut faire effet de levier dans le développement des énergies renouvelables et contribuer à atteindre les objectifs de la LTECV [...] L'équation économique est de plus en plus favorable. Produire son électricité pour la consommer devient économiquement de plus en plus viable, voire déjà rentable dans certains cas. »¹⁵⁷⁶

Le think tank se positionne en faveur du développement de l'autoconsommation en revenant sur le fait que la pratique interviendrait dans le sens de l'histoire, celle de l'approfondissement de la TE, là où l'on constate encore certains freins à surmonter sur le territoire national : « Nous sommes dans une situation contradictoire avec d'une part un engouement citoyen réel, une évolution peut-être historiquement inéluctable dans le sens d'un déploiement fort de l'autoconsommation [...] mais d'autre part un démarrage tardif et difficile¹⁵⁷⁷. »

Aussi, le think tank interpelle ses futurs interlocuteurs à approfondir les travaux sur l'analyse de la situation de l'autoconsommation en France tout autant qu'à la réalisation collective d'un panel de recommandation pour en influencer le bon développement à venir : « Notre souhait est également d'aboutir à un cahier de recommandations pour inciter et encadrer des projets d'autoconsommation, notamment concernant l'autoconsommation collective pour les entreprises de l'ESS. »¹⁵⁷⁸. P. Behm précisera lors de la première séance qu'il s'agit en effet de produire un document susceptible de circuler jusque dans la sphère ministérielle. Ledit

¹⁵⁷⁶ Note de cadrage du labo de l'ESS pour le groupe d'experts dédié à l'autoconsommation. Archives de la chaire RESET

¹⁵⁷⁷ Ibid.

¹⁵⁷⁸ Ibid.

document prendra la forme un an plus tard d'une étude parcourue de recommandations en faveur de l'autoconsommation en France et appuyée financièrement par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, la Banque des Territoires et Enedis¹⁵⁷⁹. Le document affiche la plupart des membres du groupe de travail issus de la chaire RESET pour trois d'entre eux, d'Enedis, de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR), de l'ADEME, l'Agence Régionale Énergie et Climat (AREC) , l'organisation Crois Sens, Le mouvement Énergie Partagée et le fournisseur d'électricité Enercoop¹⁵⁸⁰.

Le think tank intervient ainsi dans une trajectoire d'influence en mobilisant une pluralité d'acteurs et d'observateurs de l'autoconsommation tout en étant soutenu, sur le plan financier et cognitif, par le réseau de l'économie sociale et solidaire en France. Loin de n'être qu'un document visant à établir un certain nombre de recommandations et à influencer la décision publique, l'étude comprend également un constat, un diagnostic critique et une étude des potentialités de l'autoconsommation dans l'Hexagone dans le cadre de la LTECV. Le tout nous rappelle la place du Labo de l'ESS comme organisation d'influence, certes, mais également comme entité soucieuse d'une certaine vision rigoureuse de la production des savoirs. Le think tank se situe dans un nœud de tension entre entreprise de promotion et travail de recherche approfondie et pluriel sur le sujet.

Au-delà de ces seuls enjeux, il est intéressant d'observer le rôle de cette étude dans la trajectoire générale de notre propos, à savoir, dans la manière de réagir et de s'approprier l'objet transition pour le think tank. Ici, l'autoconsommation et ses différentes formes, individuelles et collectives, apparaît comme un sujet perméable aux centres d'intérêt et de spécialisation du Labo de l'ESS pour intégrer une logique de recherche et d'influence, en confortant voire, en développant des apports financiers par le biais d'une étude sur un sujet à chaud lié à la LTECV. Elle permet également au think tank de rayonner auprès de partenaires diversifiés, anciens et nouveaux, tout en les fédérant autour d'un réseau de sociabilité savante autour de ses centres d'intérêt.

Le Labo de l'ESS offre ainsi, à travers ce seul sujet, une certaine vision de la manière dont les think tanks peuvent s'approprier l'objet TE en France sans pour autant se positionner, à l'instar

¹⁵⁷⁹ Patrick BEHM (Dir.), *L'autoconsommation : effet de mode ou vecteur de la transition énergétique citoyenne ?* Étude, Labo de l'ESS, 28/10/2020

¹⁵⁸⁰ Ibid.

de la majorité d'entre eux, comme organisation véritablement spécialisée sur les questions de TE.

Ainsi, les think tanks français s'emparent progressivement de l'objet TE, dans la trajectoire de l'agenda gouvernemental qui fluctue entre la première conférence environnementale de 2012, la loi TECV de 2015, et les différentes adaptations qu'elle connaît sur différents sujets comme l'autoconsommation. Si la nécessité de la TE fait consensus, les prises de position véritablement engagées sur des sujets faisant pourtant l'objet de débats importants dans d'autres sphères, restent rares voire littéralement en sourdine. La question de la TE s'exprime ainsi peut-être plus facilement à travers la recherche d'une certaine forme de consensus que la quête d'un véritable débat marqué par des positions fortes (sur les sujets du nucléaire ou de la décroissance par exemple) comme l'inviterait paradoxalement l'urgence des enjeux climatiques régulièrement mis au-devant de la scène par le GIEC.

Pourtant, on observe un certain nombre d'organisations spécialisées sur les différentes questions affiliées à la TE dont les positions, multiples et variées, traduisent un engagement beaucoup plus prononcé sur le sujet.

3) Regard sur les think tanks spécialisés sur l'environnement, le climat et les énergies de 1990 à nos jours

La majorité des think tanks français observent des réactions diversifiées face au déploiement progressif du concept de TE au cœur des différentes arènes politiques, en s'accommodant au moins d'un discours favorable à cette dernière. On reconnaît cependant un certain nombre d'organisations naissant de ce contexte même de transition, voire capable d'en anticiper les contours dès les années 1990 et le début des années 2000. Il convient ici non seulement d'exprimer les particularités et de comprendre dans quelle mesure elles participent à façonner la trajectoire de création de nos organisations, tout autant qu'une nouvelle façade de leur identité. Enfin, nous nous intéressons ici à la manière dont elles participent, en tant qu'organisation de la société civile, à travailler la trajectoire et les frontières de la TE en France en mobilisant différents réseaux et en faisant valoir leur légitimité à exercer leur influence sur ce sujet.

Nous dénombrons dans notre étude huit organisations très différentes les unes des autres pouvant s'apparenter à des think tanks disposant d'une spécialisation ou affichant fortement dans leur identité un marqueur environnemental, climatique et/ou plus spécifiquement lié à la TE. Elles permettent de constater, à l'instar des think tanks dédiés aux questions numériques, que les glissements contextuels suscitent pour ces organisations autant d'approches réflexives, d'opportunités matérielles et interactionnelles et, au fil du temps, de formes d'identités pour les appréhender sur le marché des idées. Pour autant, il est intéressant d'observer qu'une de ces organisations fait d'une certaine manière figure de pionnière dans le champ des think tanks français en œuvrant au début des années 1990 aux questions de transition avant même que l'on constate la mise en société du concept de TE.

a) Entre militantisme environnemental et culture de la recherche : focus sur le processus d'internalisation de l'objet think tank au sein de la Fondation Nicolas Hulot

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme marque par sa particularité historique dans le champ des think tanks français dédiés aux questions de TE et plus généralement, d'engagement pour la protection et le respect de l'environnement.

La FNH est fondée en 1991 à l'initiative de N. Hulot et prend « en cours de route » l'appellation think tank sans pour autant, comme on a pu le voir au préalable, qu'elle ne soit reconnue comme tel par le principal organisme de reconnaissance de notre objet (chapitre 2). De ce fait, l'engagement historique de son fondateur pour les questions environnementales et les synergies opérées entre engagement militant, recherche et volonté d'influence, font d'elle une organisation importante et particulière dans notre panel.

La FNH ne constitue pas initialement un think tank ou ne se revendique pas comme tel, mais, par sa pratique entre pédagogie et recherche depuis 1990, la fondation fait progressivement naître l'objet au cœur de son système de fonctionnement. Issue initialement de la Fondation Ushuaia dédiée jusqu'en 1994 à l'éducation et à la pédagogie à l'environnement pour le grand public comme on peut le voir dans ses rapports d'activités jusqu'au début des années 2000¹⁵⁸¹, l'association obtient en 1996 le statut de fondation reconnue d'utilité publique et étend

¹⁵⁸¹ Rapport d'activité de la FNH pour l'année 2000. En accès libres sur le site de la fondation. Lien : https://www.fondation-nicolas-hulot.org/sites/default/files/ra_fnh_2000.pdf

progressivement ses prérogatives. Elle propose ainsi une structuration plus précise de ses axes de recherche en 2001 autour de l'eau, la ville, la biodiversité et le développement durable¹⁵⁸². Dédiée au départ à capitaliser sur le succès de l'émission Ushuaia de N. Hulot, la fondation se construit en filigrane autour d'un cercle de réflexion et de mise en lumière des questions climatiques au grand public, tout autant qu'un lieu d'expertise alimenté par un public de spécialistes particulièrement large n'ayant rien à envier à la composition de certains des think tanks parmi les plus importants en France.

On retrouve ainsi dans son Conseil Scientifique un certain nombre de disciplines en lien direct avec les axes de réflexion de la structure : climatologie, écotoxicologie, sciences politiques¹⁵⁸³, économie, droit, histoire¹⁵⁸⁴, sociologie, philosophie etc. Le Conseil Scientifique permet d'envisager la volonté de vision totale de l'environnement observée par la fondation qui internalise en son sein, dès 2010, la formation d'un think tank. Ce dernier est décrit dans les rapports d'activité de la fondation comme un pôle à part entière de la FNH et incarne un lieu de recherche et d'expérimentation comme on peut le lire sur son site internet alors que débute le quinquennat d'Emmanuel Macron : « Le think tank est un pôle à part entière de la Fondation Nicolas Hulot. Il accueille les expertises et les expériences de terrain pour penser quelques-unes des politiques publiques d'un gouvernement déterminé à accélérer la transition écologique dans la justice sociale. »¹⁵⁸⁵.

Si la présentation du think tank évoque l'intérêt de la FNH de positionner son cercle de réflexion en articulation de l'action gouvernementale en 2017, l'objet se développe d'abord de l'agenda de la fondation elle-même qui, par le cumul de ses pratiques, développe véritablement l'objet en 2011 après une longue période d'incubation. Il s'agit alors, d'après la documentation de la Fondation, de proposer un prolongement et une observation de l'action gouvernementale à la suite de la signature du Pacte Écologique¹⁵⁸⁶ traduisant la formalisation

¹⁵⁸² Rapport d'activité de la FNH pour l'année 2001. En accès libre sur le site de la fondation.

¹⁵⁸³ Loïc Blondiaux, sociologue habitué des organisations para-politiques de type think tank apparaît comme l'un des exemples de la pénétration de la sociologie dans le Comité Scientifique de la FNH.

¹⁵⁸⁴ On notera par exemple la présence de Jean-Baptiste Fressoz qui propose une historicisation aux voies plurielles et décentrées de l'objet transition énergétique, voir par exemple, *Pour une histoire désorientée de l'énergie*, Daniel Thevenot. *25èmes Journées Scientifiques de l'Environnement - L'économie verte en question*, février 2014, Créteil, France. JSE-2014 (04), 2014, Journées Scientifiques de l'Environnement.

¹⁵⁸⁵ Sur le site de la FNH. Lien : <https://www.fondation-nicolas-hulot.org/Le-Think-Tank-de-la-Fondation-Nicolas-Hulot>

¹⁵⁸⁶ Le pacte écologique est lancé durant la campagne électorale de 2006-2007 permet de faire entrer le vocabulaire et les impératifs d'ordre écologique au cœur de la campagne présidentielle. Plusieurs présidentiables d'alors, Ségolène Royale, Nicolas Sarkozy ou encore François Bayrou signent ce pacte qui marque à la fois un

d'un think tank au cœur de la fondation dès la fin de l'année 2006 comme on peut le lire dans la documentation de l'institut en 2011 : « Depuis le Pacte écologique et le Grenelle de l'Environnement, la Fondation Nicolas Hulot développe une activité de think tank pour élaborer des propositions qui sont, ensuite, portées dans le débat public. »¹⁵⁸⁷

La Fondation entend démontrer que l'écologie dépasse le seul champ environnemental et représente un véritable projet de société. Il s'agit alors de participer « à la construction des chemins de la transition vers une société plus durable. »¹⁵⁸⁸. Le think tank articule ainsi son action en filigrane de l'agenda du Comité National pour le Développement Durable et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE) mis en place le 13 avril 2010, qui devient en outre l'un des espaces privilégiés de la FNH pour observer et participer à l'action publique sur ces problématiques. La FNH bénéficie par ailleurs de nombreux soutiens permettant le fonctionnement de ses activités dont la Fondation de France, la Fondation d'Entreprise du groupe Renault, la SNCF, L'Oréal, RTE ou encore EDF, qui soutient par ailleurs en 1999 le lancement du site internet de la Fondation¹⁵⁸⁹. L'appui de l'industriel n'est d'ailleurs pas sans poser question aux députés français lorsqu'il s'agit, en commission, de s'interroger sur les modes de financement et de gouvernance des associations de protection de la nature et de l'environnement le 2 février 2011¹⁵⁹⁰. La FNH est en effet citée dans les organisations ambiguës quant au rapport entre son influence sur les institutions, la nature et les modes de son engagement, sa gouvernance et enfin, la provenance de ses financements. Le propos du Député et rapporteur de la commission Jean-Marie Sermier est éloquent :

tournant pour la FNH que pour son fondateur qui se positionne comme le pivot, sur le plan politique, de l'urgence écologique et climatique.

¹⁵⁸⁷ Rapport d'activité de la FNH pour l'année 2011. En accès libre sur le site de la fondation.

¹⁵⁸⁸ Ibid.

¹⁵⁸⁹ Rapport d'activité de la FNH pour l'année 1999. En accès libre sur le site internet de la fondation.

¹⁵⁹⁰ Rapport d'information, Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, *sur les modes de financement et de gouvernance des associations de protection de la nature et de l'environnement*, Assemblée nationale, 02/02/2011.

« Nous avons mis le doigt sur des situations assez étonnantes. Ainsi, nous avons rencontré une fondation de protection de l'environnement – celle de Nicolas Hulot – dont EDF et L'Oréal sont des administrateurs et financeurs importants. Peut-on, dans ces conditions, tenir un discours neutre sur les choix énergétiques et sur les pratiques de vivisection dans l'industrie cosmétique ? [...] Je ne vous le cache pas : autant Geneviève et moi avons relativement peu à dire sur les associations, qui représentent leurs adhérents et qui sont une expression de la démocratie, autant nous sommes plus circonspects sur le poids médiatique acquis par les fondations qui ne représentent souvent qu'une dizaine de personnes et leurs amis. »¹⁵⁹¹

Sa collègue, Geneviève Gaillard poursuit au cours de l'examen de la séance :

« La composition du conseil d'administration de la fondation Nicolas Hulot pose d'autres questions. Trois entreprises y occupent un siège : TF1, EDF, et L'Oréal. Ceci ne pose, en soi, aucune difficulté [...] Néanmoins, les activités particulières de ces groupes semblent problématiques [...] les dimensions environnementales. Edf est une entreprise de pointe dans le secteur nucléaire. Quant à L'Oréal, elle est classée parmi les groupes de cosmétiques dont les produits font l'objet de test sur les animaux [dès lors, comment interpréter, par exemple, la position très mesurée de Nicolas Hulot sur l'énergie nucléaire ? Quel poids donner à sa parole sur les activités principales de ses deux administrateurs dont vos rapporteurs ont appris que l'un deux finance la fondation à hauteur de 10% de ses ressources ? »¹⁵⁹²

Ainsi, à l'instar de la plupart des think tanks influents sur la scène nationale, la Fondation Hulot observe logiquement les mêmes types de critiques que ses homologues quant à la nature de ses activités. Le poids très important d'industriels dans leur financement et dans leur gouvernance constitue l'argument le plus mis en avant lorsqu'il s'agit d'élever le doute légitime entretenu autour de leurs différentes activités.

La FNH montre que l'expérience think tank, dans un contexte avancé de prise de conscience collective des enjeux de transition, peut constituer un outil à la palette large, permettant d'intensifier la capacité d'expertise d'une structure engagée pour l'environnement tout autant qu'à renforcer sa capacité d'influence et sa légitimité quant à intervenir au niveau des pouvoirs publics. Le think tank intervient ainsi à l'articulation de la fondation et de l'itinéraire public de N. Hulot. Cependant, si la FNH ouvre d'une certaine manière la voie au mode de travail et d'influence des think tanks dédiés à l'environnement, elle est loin de constituer un

¹⁵⁹¹ Ibid.

¹⁵⁹² Ibid.

modèle pour les think tanks spécialisés sur ces enjeux qui se développent dans les années 2000 et 2010.

b) Déploiement et morphologie des organisations issues du contexte de Transition énergétique et Écologique¹⁵⁹³

On ne constate le véritable développement des organisations de transition qu'à partir du moment où l'objet Transition énergétique commence à intégrer le vocabulaire politique et intègre progressivement toutes les strates de la société.

L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) est reconnu comme une organisation de poids sur la scène internationale, notamment par l'OETT qui en fait en 2016 et 2017 l'une des organisations majeures parmi les think tanks français¹⁵⁹⁴. Créé en 2001, le think tank de Laurence Tubiana apparaît, du haut de ses vingt ans d'existence, comme l'une des organisations historiques majeures parmi les organisations dédiées à l'environnement. Le think tank est très largement porté sur la recherche en affichant un « partenariat stratégique avec Sciences Po »¹⁵⁹⁵, mais également des liens avancés avec plusieurs organismes de recherche français et européens comme le CNRS, l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA), le Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), ou encore le *Earth System Governance*, réseau européen de recherche en sciences sociales sur les questions environnementales. On note également, dans la composition des membres du think tank fondé et dirigé jusqu'en 2014 par L. Tubiana¹⁵⁹⁶, une majorité de chercheurs dans sa gouvernance, Conseil d'Administration, Conseil Scientifique et Conseil d'Orientation confondus. Le think tank n'en préserve pas moins des connexions fortes avec le milieu industriel en incluant dans son CA la présence d'ENGIE, de Veolia ou encore d'EDF. Pleinement articulé autour du monde de la recherche et des

¹⁵⁹³ Nous nous baserons essentiellement sur les organisations issues du contexte de transition énergétique et écologique sans prendre en compte les think tanks du numérique qui traduisent un mouvement différent que nous n'aborderons pas ici.

¹⁵⁹⁴ L'IDDRI est en effet classé deuxième dans le classement « Performance globale » de l'OETT en 2016 derrière Notre Europe et en 2017, derrière l'Institut Montaigne.

¹⁵⁹⁵ Sur le site de l'IDDRI. Lien : <https://www.iddri.org/fr/iddri-en-bref/partenaires-de-recherche-et-d-intervention>

¹⁵⁹⁶ Professeur à Sciences Po Paris, Laurence Tubiana marque par son engagement personnel sur les questions climatiques à travers l'IDDRI dont elle est fondatrice mais également à travers d'autres entités comme la Fondation Européenne pour le Climat dont elle est Directrice. Personnalité reconnue du monde de la recherche et de la sphère politique, elle est nommée représentante spéciale de Laurent Fabius lors de la Cop 21 en 2014.

sphères publiques et privées, l'IDDRI exprime particulièrement bien l'idée d'un espace d'interactions propre à rapprocher les frontières dans l'objectif de répondre à sa mission initiale, à savoir : « Identifier les conditions et proposer des outils pour placer le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées. »¹⁵⁹⁷. Le think tank s'articule alors autour de quatre programmes clefs : biodiversité, climat, océan et gouvernance du développement durable, chacun d'entre eux étant animé par une équipe de chercheurs et fournissant régulièrement un certain nombre de publications.

Orienté vers la recherche, ouvert à la sphère industrielle et clairement engagé au cœur de l'espace public, l'IDDRI marque de sa présence dans le champ des think tanks dédiés à l'environnement et aux avancées sur la décarbonation des sociétés. L'intégration d'industries parfois polluantes et/ou controversées dans le champ de la transition au cœur de sa gouvernance peut autant, depuis vingt ans, être considérée à travers une démarche inclusive que comme un argument de doute légitime quant à l'orientation de ses travaux. Le think tank de L. Tubiana montre ainsi la persistance du doute en France, quant à considérer la nature et le rôle de ses organisations dans leur engagement au sein de la cité, particulièrement en France dans le contexte d'urgence et de suspicions soulevé par la montée en puissance des différents enjeux de transitions durant les années 2000 et 2010.

On voit apparaître sous le mandat de Nicolas Sarkozy trois think tanks clairement dédiés à l'énergie alors que monte en dans le pays l'engouement pour cette forme d'organisation entre pensée et action (Chapitre 2), l'intérêt pour les énergies dites renouvelables et qu'on observe en parallèle les prémices de la mise à l'agenda politique des questions environnementales et climatiques¹⁵⁹⁸. Le think tank Vista Energie est par exemple créé en 2007 par Christian Pierret, ancien Ministre Délégué socialiste chargé de l'industrie et de l'énergie sous le gouvernement Jospin, qui s'épanouit en plein mouvement de libéralisation du marché de l'énergie. Dans la trajectoire du propos de son fondateur lors du colloque du six décembre 2010 organisé par le think tank, ce dernier entend bien constituer une structure intermédiaire non institutionnelle susceptible d'organiser et de fédérer un cercle de décideurs¹⁵⁹⁹ soucieux de mêler dans leur

¹⁵⁹⁷ Sur le site de l'IDDRI. Lien : <https://www.iddri.org/fr/iddri-en-bref/notre-mission>

¹⁵⁹⁸ Imprimées notamment par le poids de la FNH auprès des différents candidats à la présidentielle de 2007.

¹⁵⁹⁹ On voit en effet apparaître différentes organisations et acteurs de l'énergie français dans les soutiens du think tank de C. Pierret comme Eurogroup Consulting ou GDF-SUEZ, RTE. On mentionnera ici la présence d'acteurs centraux de l'énergie en France comme c'est le cas lors d'un colloque en 2011 intitulé *Vers un mix énergie peu carboné : quelle place pour le nucléaire ?* On repèrera entre autres pour cet événement la présence de Michel Derdevet (RTE), de Cédric Lewandoski (EDF) ou encore de Bertrand Barre (AREVA).

approche libéralisation des marchés, décarbonation des sociétés et déploiement des nouvelles technologies liées au stockage ou encore aux mobilités, le tout dans une perspective mêlant différents jeux d'échelle au niveau national, européen et mondial¹⁶⁰⁰. Clôturé en 2019, ce think tank de décideurs manifeste bien l'impératif de réflexion et d'anticipation induit par la mutation rapide des systèmes énergétiques mondiaux, autant à l'aune de l'approfondissement technologique en cours et à venir qu'à la décarbonation nécessaire des sociétés.

On voit également la création en 2009 du Shift Project animé par Jean-Marc Jancovici, organisation à succès très singulière dans l'écosystème intellectuel, politique et industriel de l'énergie en France sur lequel nous reviendrons plus précisément dans la suite de notre propos.

En 2010, l'association France Territoire Solaire (FTS) se décrit comme « un think tank constitué autour d'une triple ambition ; produire des propositions, notamment de politiques publiques, permettant le développement de l'énergie solaire en France, contribuer à l'étude objective et transparente des réponses fournies par l'énergie solaire aux défis contemporains, fournir régulièrement des données chiffrées sur le secteur photovoltaïque »¹⁶⁰¹. Engagé dans la promotion du photovoltaïque en France, le think tank affiche une gouvernance en adéquation avec sa volonté d'influence avec son Président, Antoine Huard, également Directeur du Développement du groupe Générale du Solaire, exploitant indépendant de panneaux photovoltaïques, le Trésorier de l'association et Délégué Général d'ENERPLAN, syndicat de l'énergie solaire en France, Richard Loyen, mais également Christophe Thomas, Directeur de l'observatoire du think tank, Responsable des relations extérieures d'Engie Green et également présent au CA d'Enerplan. Ce think tank, producteur de connaissance à travers son observatoire, n'en apparaît pas moins comme une véritable structure croisant des intérêts particuliers au service du marché de l'énergie solaire en France alors en voie d'expansion à la création du think tank. Lieu de réflexion, FTS traduit également les enjeux industriels d'un marché émergent qui voit la nécessité de se fédérer en groupes d'intérêts pour peser sur la décision, tout autant que pour gagner en capacité d'anticipation et de visibilité sur la scène énergétique française.

¹⁶⁰⁰ Think tank Vista Energie, *Les nouveaux territoires de l'énergie*, Colloque (compte-rendu), 10/12/2010.

¹⁶⁰¹ Sur le site de France Territoire Solaire. Lien : <https://franceterritoiresolaire.fr/a-propos/>

L'année 2012 voit également l'apparition d'un think tank hybride, Atelier Énergie et Territoire qui inaugure pour la première fois à notre connaissance, l'utilisation internalisée de l'appellation think tank par un industriel de l'énergie. EDF lance en effet cette organisation avec pour ambition de mieux comprendre les nouveaux territoires de l'énergie en mobilisant une pluralité d'acteurs au service de cette dernière comme outil de la valorisation des territoires¹⁶⁰². Les enjeux affichés par le think tank dans sa présentation sont relativement clairs :

« L'Atelier Énergie et territoires est un laboratoire d'idées, d'études et de recherches. A la fois lieu de rencontres et de débats, il invite les acteurs des villes et des collectivités à mieux comprendre les transformations énergétiques à l'œuvre et suggère des propositions concrètes pour faire de l'énergie un moteur d'attractivité du territoire. Avec l'appui de son comité scientifique et de ses partenaires, l'Atelier offre une longueur d'avance aux décideurs territoriaux pour une gestion éclairée et responsable de l'énergie. »¹⁶⁰³

On peut observer cette démarche comme émanant de la stratégie de développement et de valorisation de son capital cognitif externe par EDF, pour répondre ici à un besoin double. En premier lieu, celui de s'inscrire dans la réflexion relative à la décentralisation des points de production électrique, élément en rupture avec le modèle traditionnel d'EDF basé sur un ensemble de centrales (hydroélectriques et nucléaires) limitées en nombre mais à forte capacité de production. En second lieu, le think tank permet à l'industriel de cultiver sa présence sur le terrain para-académique en mobilisant un panel d'experts relativement vaste comme on peut le voir à travers son Comité Scientifique : anthropologues, urbanistes, politiques, industriels, entrepreneur. En somme, il s'agit de cultiver l'ouverture dans une entreprise à la réputation relativement fermée en inscrivant son action sur, justement, un nouveau territoire, celui de la proximité et des enjeux de moindre échelle.

Le think tank constitue ainsi l'une des multiples pièces permettant à EDF d'inscrire sa

¹⁶⁰² Le think tank Atelier et Territoires, semble, par ses productions, contribuer à la vaste entreprise du groupe EDF qui vise à revaloriser son capital social après plusieurs décennies de structuration ayant distendu ses liens de la population française. Cet élément est d'autant plus vrai en 2012, alors que la libéralisation des marchés de l'énergie dessine sa route et complexifie d'autant plus le paysage des opérateurs énergétiques en France. D'une certaine manière EDF répond, par ces différentes initiatives, au long et imperceptible processus de sa déculcation de la société française tout en restant paradoxalement le pivot national de sa production énergétique.

¹⁶⁰³ Sur le site de l'Atelier Énergie et Territoire. Lien :

<https://www.edfvilledurable.fr/atelierenergieetterritoires/qui-sommes-nous/notre-vision>

trace dans l'histoire présente et à venir de l'énergie au cœur des territoires. Nous avons pu observer cette dynamique à travers notre expérience au sein de la chaire RESET, notamment au prisme de l'action du Comité d'Histoire de l'Électricité et de l'Énergie de la Fondation EDF (CHEE), à la fois entièrement indépendant de l'entreprise sur le plan intellectuel tout en définissant son action à travers ses sujets de préoccupation.

Enfin, on retrouve deux organisations revendiquant l'appellation think tank en 2013 et répondant aux critères des think tanks observant un engagement pluriel dans la lutte contre le réchauffement climatique et le respect de l'environnement à la manière de la FNH. La Fabrique Écologique est en effet fondée par un collectif d'acteurs déjà engagés dans le milieu associatif et/ou politique, tout en conservant un caractère universitaire au moment de sa création. On note en effet pour le Bureau du think tank la présence de Géraud Guibert, énarque, ancien conseiller au cabinet de Laurent Fabius et Directeur de Cabinet de la Ministre de l'Écologie en 2012, Nicole Bricq. Il apparaît également, dès 1983, puis, tout au long de sa carrière, comme un essayiste engagé pour la cause environnementale¹⁶⁰⁴.

On retrouve différents profils dans le bureau de l'association, anciens industriels, acteurs académiques ou encore des personnalités engagées en politique comme sa Vice-Présidente en charge des relations universitaires, Lucile Schmid, également membre du Conseil Fédéral d'Europe Écologie Les Verts.

Ce think tank pluraliste développe une attention particulière aux nombreux travaux proposés depuis 2014, divisés en plusieurs formats de publications ; les « notes » (29) rédigées par des groupes de travail, les « décryptages » (30), relevant d'analyses, avis et recommandations face à des événements d'actualité, ou encore des documents synthétiques mettant en valeur en France des travaux étrangers ou simplement originaux et moins visibles (25). Enfin, le think tank produit plus rarement des études complètes, comme c'est le cas en 2019, sur le sujet de l'adaptation au changement climatique sur le littoral¹⁶⁰⁵ ou encore en 2020¹⁶⁰⁶ sur les leçons de la crise sanitaire. Le think tank Écolo-Ethik affiche de son côté un caractère éminemment politique pour mettre au cœur de la vie politique, la modernisation écologique. Sa fondatrice, Chantal Jouanno, alors Sénatrice de Paris à sa création, s'inscrit à

¹⁶⁰⁴ On peut observer la publication d'un premier ouvrage, *Le tournant énergétique*, publié en 1983, au éditions Syros ou encore plus récemment en 2010, *Tous écolos... et alors ?* Éditions Lignes de repères.

¹⁶⁰⁵ Étude, *Les adaptations au changement sur le littoral*, La Fabrique Écologique, juillet 2019.

¹⁶⁰⁶ Dossier, *Tirer les leçons de la crise sanitaire*, La Fabrique Écologique, juin 2020.

travers cette initiative dans le mouvement des organisations para-politiques soucieuses de faire vivre l'écologie et ses pratiques, particulièrement à l'heure de la TE et de la mutation systémique des comportements en dehors du seul giron des partis. La création d'Ecolo-Ethik répond ainsi autant à une expérience qui voit la multiplication des contacts avec l'objet think tank tout autant qu'à la volonté, en 2013, d'inscrire sa voix dans l'écologie politique alors que débute le mandat de François Hollande et que l'engouement pour la question est au plus fort. Les think tanks français qui naissent dans le contexte de la TE et écologique, voire qui précèdent la mise en société du concept en France dans les années 2000, observent une variété d'approches et des différences semblables aux autres groupes du panel observé dans cette étude. S'ils conservent tous un caractère para-académique et para-politique tout en cultivant pour un certain nombre d'entre eux de nombreux contacts avec la sphère industrielle, seul change le degré d'intensité de leur implication auprès de ces différents espaces. L'objet think tank réagit ainsi au contexte de la TE en fonction des outils qu'il propose aux différents agents susceptibles d'en activer les leviers au cours de leur itinéraire et en fonction des engagements du moment. Il sert à peser dans la balance de la TE au grès d'un agenda gouvernemental sur lequel ils peuvent intervenir voire contribuer à tracer.

Le think tank est ainsi autant un outil de travail collectif qu'un levier d'influence au service des entrepreneurs d'idées qui les animent.

Think tank	Année de création	Particularité
Fondation Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH)	1990	Éminemment lié à l'itinéraire de son fondateur
IDDR	2001	Affilié à Science PO
Vista Energie	2007 (fin en 2019)	
The Shift Project	2009	
France Territoire Solaire	2010	Groupement d'intérêts
Atelier énergies et territoire	2012	Associé à EDF
Ecolo Ethik	2013	Organisation politique
La Fabrique Ecologique	2013	

Panorama des think tanks de la Transition. Réalisé par l'auteur.

c) Le Shift Project entre dépendance et indépendance: une organisation dissonante dans le champ des think tanks français ?

Le Shift Project, association de loi 1901, constitue un objet singulier dans le champ des think tanks français tant il affiche des dépendances multiples avec la sphère industrielle et politique tout en conservant une liberté de parole et une transparence avancée sur ses modalités d'action¹⁶⁰⁷. Il représente par ailleurs l'une des rares organisations à employer le terme de lobbying, si connoté en France, pour caractériser son activité d'influence : « Nous menons des campagnes de lobbying pour promouvoir les recommandations de nos groupes de travail auprès des décideurs politiques et économiques », peut-on lire par exemple dans la présentation du think tank sur son site internet¹⁶⁰⁸.

Le think tank s'articule autour d'une recherche plurithématique axée sur sa mission auto-stipulée, à savoir œuvrer : « en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone »¹⁶⁰⁹, nécessitant *de facto* une implication avancée de la sphère économique française, présente au cœur de son mécénat et de sa gouvernance. Ainsi, le Shift propose des groupes de travail sur différents axes : énergie, bâtiment, biomasse, gouvernance, numérique, transport, finance, industrie, service et enseignement.

L'objectif affiché du think tank est bien ici de développer son influence en optimisant la portée de ses travaux sur la décarbonation de l'économie et l'impératif de sobriété et d'efficacité énergétique qui en découle, notamment en incluant la sphère économique à ses différentes initiatives. On compte en effet dans le CA du think tank la présence de représentants de la SNCF, Vinci autoroute, Saint-Gobain, EDF, Thalys ou de Bouygues qui sont également financeurs de l'organisation. Le ticket d'entrée de ces derniers étant fixé à hauteur de 10000 euros, l'adhésion au think tank en tant que sponsor ou donateur laissant la place aux entreprises qui y souscrivent de participer aux travaux de l'organisation ainsi qu'à sa gouvernance¹⁶¹⁰.

¹⁶⁰⁷ Bien que l'OETT en 2016 et 2017 n'attribue qu'une note relativement faible au think tank, notamment en termes de transparence et en matière de production intellectuelle, là où le think tank publie peu pour privilégier des travaux collaboratifs se déroulant dans un temps plus long que la plupart des organisations au profit de la qualité et de la densité des résultats.

¹⁶⁰⁸ Sur le site du Shift Project. Lien : <https://theshiftproject.org/ambition/>

¹⁶⁰⁹ Ibid.

¹⁶¹⁰ Ibid.

On observe également une ligne directe entre la gouvernance du Shift et le Cabinet de Conseil Carbone 4 et ses trois associés, Jean-Marc Jancovici, Président du Shift, Laurent Morel, Trésorier et Alain Grandjean, membre du Comité d'expert. L'entreprise créée en 2007 est spécialisée, peut-on lire en front de son site internet, sur : « les enjeux énergie et climat, de la décarbonation à l'adaptation aux risques physiques et stratégiques »¹⁶¹¹. Par les différentes entrées qu'elle aborde, les mêmes qu'au Shift, l'entreprise fait directement écho au think tank et inversement. Ce groupe d'expert démultiplie alors ses possibilités d'études et ses sources de rayonnement.

Outre ces éléments, on constate un intérêt avancé quant à multiplier les profils de chercheurs et spécialistes des questions traitées en son sein. On observe ainsi, à travers son Comité d'experts les profils suivants : historiens, climatologues, physiciens, géologues, ingénieurs, mathématiciens, économistes, statisticiens, juristes, spécialistes des réseaux ou encore du photovoltaïque. Le think tank bénéficie ainsi d'une capacité d'expertise relativement importante et de différents modes opératoires pour envisager ses études. La chaire RESET a eu l'occasion de participer à certain d'entre eux comme c'est le cas par exemple en 2019 à l'occasion de la publication du rapport intermédiaire sur l'analyse des études prospectives au service de la planification de la Transition Énergétique¹⁶¹². Le think tank soumet alors non seulement ses travaux à un public de spécialistes (chercheurs, industriels, acteurs publics) variés, tout autant qu'il les invite à participer aux suites de l'étude à travers un travail ouvert et collaboratif, les fameux « Ateliers du Shift »¹⁶¹³. La pratique permet au think tank de non seulement diversifier son expertise en sollicitant des agents extérieurs tout en les intéressant à sa démarche et les transformer en éventuels partenaires.

L'ensemble permet une audience particulièrement avancée du Shift qui parvient, entre 2009 et 2021, à toucher les différentes strates des acteurs de la TE : chercheurs, décideurs

¹⁶¹¹ Sur le site internet de Carbone 4. Lien : <https://www.carbone4.com/>

¹⁶¹² De ce que nous avons pu observer lors de la journée de présentation du rapport dirigé par Nicolas Raillard. *Power System 2050...* Op.cit. Dans le déroulé de cette journée spéciale sponsorisée par Enedis, il semble important l'ambition et l'étendue de la démarche des « Shifteurs » à travers la collecte et l'analyse des différents scénarios de Transition énergétiques développés en 2019.

¹⁶¹³ Ils permettent ici de réunir autour de différents groupes de travail thématiques les partenaires du Shift, notamment les financeurs dans une démarche d'inclusion et de participation autour des travaux du think tank. Il semble, d'après nos observations, qu'il s'agisse d'une méthode efficace d'une part, pour multiplier les perspectives traitées sur chacun des sujets envisagés par le think tank et d'autre part, de renforcer le sentiment d'action pour les financeurs dans le cadre de ce qui pourrait se rapprocher d'un mécénat, ou plus généralement, une donation « impliquée ».

économiques mais également la décision publique. La notoriété du Shift se consolide ainsi de manière durable, lui offrant au passage un rayonnement important et des ouvertures pour développer son propos au cœur des nouvelles institutions de la TE comme le Haut Conseil pour le Climat créé en novembre 2018 sous le quinquennat d'E. Macron. La présence de J-M Jancovici au Haut Conseil pour le Climat permet au think tank et en parallèle, au Cabinet Carbone 4, de nourrir la portée et la visibilité de ces deux organisations et parallèlement, d'optimiser le revenu et leur potentiel de développement, chacune à travers leur périmètre, think tank et entreprise, tout en sollicitant les mêmes expertises et les mêmes agents. Il est intéressant à ce titre d'observer l'ambiguïté et les tensions soulevées par le Shift autant par l'observation de sa collusion avancée avec la sphère industrielle que dans sa manière de travailler.

Très récemment en 2021, *Reporterre*, *Regard* et *La Mule du Pape*, cosignent une tribune qui critique fortement la vision de l'engagement écologique proposé par le Shift Project et Carbone 4. Les signataires remettent en cause la crédibilité et la véracité des analyses d'un think tank et d'un cabinet de conseil jugés articulés sur un seul mode, celui d'être les véhicules d'une poignée d'idéologues pro nucléaire parlant d'impératif de sobriété sans remettre en cause le système capitaliste, le tout à la main, justement, de J-M Jancovici. Ce dernier cristallise ainsi un certain nombre de critiques qu'il semble intéressant de relever ici :

«La pensée de Jean-Marc Jancovici structure celle du Shift Project et de Carbone 4. Ces dernières sont en fait des outils au service de la vision de la société que développe Jancovici. Il part d'un point de vue d'ingénieur pour arriver à une position idéologique qui bien au-delà d'un discours sur l'urgence climatique. Au-delà du discours de Jancovici, c'est cette vision de la société que nous dénonçons.

C'est en pensant à nos ami.es, avec qui nous partageons de nombreux combats écologistes (au sens large), que nous avons écrit les lignes qui suivent, car l'influence de Jean-Marc Jancovici traverse plusieurs de ces courants se réclamant de l'écologie, les influençant parfois. Nous pensons que ces camarades doivent aborder les arguments de cet expert avec à l'esprit un certain nombre d'éléments : qui finance les entreprises (et associations) liées à Jancovici ? D'où parle-t-il ? Que dit-il vraiment ? Quel intérêt peut-il en tirer ? Quelle vision du monde y a-t-il derrière ce discours ?¹⁶¹⁴

¹⁶¹⁴ Jancovici... Une imposture écologique ? Tribune publiée conjointement par *La Mule du Pape*, *Reporterre* et *Regard*, 23/06/2021. Lien : <https://reporterre.net/Jancovici-une-imposture-ecologique>

À travers cette mise en garde, c'est d'abord l'écologie d'ingénieur proposée par le fondateur du Shift qui est pointée, celle susceptible de faire fusionner les frontières entre pragmatisme de la démarche et idéologie développée dans le propos, nous ramenant aux problématiques inhérentes à notre objet, évoquées au tout début de ce travail (chapitre 1). Aussi, sont mis au-devant les doutes quant aux différentes sources de financements et mode de rayonnement du think tank. Là encore, c'est bien la question des motifs et des intérêts qui interroge sur l'activité du *think tanker*. La tribune de ces différents signataires est d'autant plus critique vis-à-vis des deux structures animées par J - M Jancovici :

« Jean-Marc Jancovici est aussi cofondateur et codirigeant de l'entreprise Carbone 4, un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la stratégie bas carbone et l'adaptation au changement climatique. Ceci n'est pas anodin, car quand il fait une conférence devant des dirigeants ou des cadres d'entreprises, il est devant sa potentielle clientèle, et n'hésite pas, par ailleurs, à leur proposer de la formation. Le Shift Project, qui est derrière ? [...] L'objectif du Shift Project est donc en premier lieu économique. A l'image de son Président, Jean-Marc Jancovici, The Shift Project défend le climat en présentant le nucléaire comme une énergie non carbonée. »¹⁶¹⁵

Ce dernier point invite à prendre en considération l'importance que revêt la question de l'industrie nucléaire dans le discours du fondateur du Shift, qui sonne tantôt comme un argument pragmatique pour défendre un modèle moins carboné, tantôt comme une position pro-nucléaire peu à même d'envisager le système énergétique français sous un nouvel angle comme c'est le cas dans cette tribune. Cette dernière observation rappelle par ailleurs que, si les think tanks n'offrent qu'assez rarement des positions affichées en faveur du nucléaire comme source de production incontournable, en gardant un propos relativement mesuré sur le sujet, aucun d'entre eux ne s'expose à en critiquer profondément les limites du modèle de production électrique français. Ce relatif consensus rappelle un certain fossé entre un pan de l'écologie en France et la vision de l'écologie proposée par les think tanks français, moins marqués par des impératifs de rupture et clairement engagée dans une vision partagée (parfois critique) avec leurs principaux financeurs.

Idéologue pour industriels, porteur d'une vision dépassionnée de la question nucléaire en France, ingénieur pragmatique engagé pour le climat, entrepreneur d'idées soucieux de

¹⁶¹⁵ Ibid.

développer ses deux structures en tablant sur un propos parfois clivant et décomplexé vis-à-vis de la sobriété et du nucléaire, le profil de J-M Jancovici interroge et se trouve peut-être au croisement de ces différentes affirmations. Toujours est-il que le Shift Project, autant que Carbone 4, s'articulent dans une réalité historique où l'entrepreneur d'idées a bien saisi l'importance d'utiliser ses organisations comme passerelles communicantes de sa pensée et inversement, sa pensée et sa réputation comme moteur d'existence et de rayonnement de ces dernières. Par ce rayonnement, il est également légitime de s'interroger sur la tension autour des partenaires du Shift et plus généralement, des mécènes des think tanks en France. Ce point est important à mettre en lumière, particulièrement sur leur statut de donateurs juridiquement désintéressés qui semblent parfois prendre les contours d'investisseurs de long cours dans une société où l'activité d'influence s'articule sous une multitude de formes. L'investissement dans un think tank influent au niveau des politiques publiques n'en constitue pas l'une des moindres.

Fausse liberté de parole, indépendance assumée ou pragmatisme décomplexé, il est difficile de mesurer véritablement la nature du Shift Project, think tank parmi d'autres dans sa composition et sa manière d'œuvrer, mais particulièrement clivant quant à ses positionnements et stratégies d'affichage. Pour autant, outre la personnalité ambiguë et parfois déroutante de son fondateur, le think tank n'en préserve pas moins les caractéristiques et limites des organisations observant un certain succès dans notre panel, qu'il s'agisse de leurs financements ou de leurs positionnements marqués dans le contexte de transition du XXI^e siècle.

L'exemple du Shift Project parmi les quelques think tanks à succès parmi ces organisations en France, traduit ainsi très bien les opportunités et ambiguïtés soulevées par l'objet think tank dans le contexte de la TE de ce premier quart du XXI^e siècle.

Ces organisations, vivant de l'intermédiation entre les sphères, leur pratique intermédiaire de la recherche à vocation scientifique et de leurs engagements variés dans les différentes arènes du politique et auprès des institutions, s'ouvrent autant d'opportunités de développement qu'elles ne soulèvent d'éléments de critique à leur rencontre, d'autant plus dans le contexte à chaud et écosystémique de la TE. La triangulation entre pensée (production scientifique), action (recherche d'influence) reste soumise à un ensemble de tensions inhérentes à l'objet think tank, particulièrement pour un objet sans statut juridique propre pour qualifier la nature

de son intervention dans la sphère publique. Pour autant, les think tanks issus du contexte de transition recouvrent une capacité de déploiement importante au moment où l'État s'ouvre, voire, mobilise d'autant plus les expertises extérieures, dont celles formulées au cœur de la société civile organisée.

Par leur déploiement dans ce premier quart du XXIe et leurs différentes morphologies, les think tanks de la transition illustrent en grande partie, malgré une intensification dans la création de ce type d'organisation dans les années 2000 et 2010, que cet objet poursuit en de nombreux points une trajectoire encore en voie de complexification, particulièrement malléable aux contextes auxquels elle se confronte, plutôt que l'itinéraire plus lisible que voudrait proposer des organisations comme l'Observatoire des Think tanks. Ainsi, tout en s'inspirant des schémas superposés de l'expérience think tank en France, les entités de transition voire, de la Transition énergétique, proposent, par leur mode d'existence, de nouvelles formes d'expression à un objet qui semble déployable à l'infini.

CONCLUSION

Que retenir de l'expérience européenne et environnementale de l'objet think tank dans la compréhension générale du développement de ces organisations dans l'Hexagone ?

Cette partie de notre étude concerne en effet essentiellement un panel d'une vingtaine d'organisations qui, pour la plupart, disposent d'une forte visibilité, d'une capacité importante de publication et de financements assez conséquents pour développer l'ensemble de leurs activités. Elles rayonnent ainsi, pour la majorité d'entre elles sur la scène nationale voire, européenne.

Leur schéma historique de développement trouve un ensemble cohérent aux deux contextes étudiés de l'Union européenne et de la Transition énergétique. Les premiers s'alignent en effet sur le traité de Maastricht de 1992, voire l'anticipent, à travers la montée en puissance du sujet dans l'arène politique nationale et européenne. Les think tanks à vocation européenne naissent et se structurent ainsi jusqu'aux années 2010, moment durant lequel

l'enjeu européen s'envisage non plus sous l'angle de la construction, mais à travers le risque de sa possible désintégration politique et économique. Ces organisations interviennent ainsi dans la perpétuation d'un héritage dense et malmené, de J. Monnet à R. Schuman en passant par J. Delors, pour faire vivre la pensée européenne au prisme de ses possibles chantiers encore unificateurs, l'énergie en tête. Organisations issues de la société civile organisée, elles conservent au même titre que leurs homologues, un caractère particulièrement élitiste. Elles touchent alors, pour les plus en vue d'entre elles un public important, certes, mais pas assez large pour véritablement répondre au sentiment eurosceptique, toujours plus fort en France depuis le début des années 2000.

Entre société civile et espace décisionnel, les think tanks à vocation européenne trouvent, semble-t-il, toujours plus d'espaces pour faire entendre leurs voix sans pour autant la faire résonner véritablement dans les oreilles des plus sceptiques.

Toujours est-il que le sujet européen, au même titre que celui de la TE constitue un élément fédérateur capable de transcender les seules organisations véritablement spécialisées sur le sujet pour s'étendre à la grande majorité des think tanks français. Le Groupe des Belles Feuilles, think tank européen avant l'heure, offre par ailleurs un exemple de filiation récente pour ces entités soucieuses de cultiver et faire évoluer les grands héritages unificateurs du début des années 1950.

Nous avons pu voir également que le contexte de TE (et Écologique), observé à travers la mise en société totale de son usage en France à partir du milieu des années 2000, traduit un mouvement de consensus relativement semblable parmi les think tanks français. L'avatar de la Transition Énergétique devient en effet un argument de poids pour s'inscrire sur ce vaste chantier des possibles présenté sur le marché des idées français. Cette dernière induit en effet un besoin d'expertises multiformes auquel les think tanks, particulièrement ceux qui en constituent les spécialistes de plus ou moins longue date, s'empressent de répondre, à destination des institutions, mais également des grandes entreprises de plus en plus pointées du doigt pour leur impact sur l'environnement et le climat.

Les think tanks dédiés aux questions énergétiques et environnementales trouvent ainsi, dès le début des années 2000 – voire dès les années 1990 dans le cas très particulier de la FNH – un terrain favorable à leur expansion. En filigrane, l'ensemble des organisations déjà existantes s'empressent d'intégrer les sous-chantiers de transition dans leur périmètre

cognitif pour proposer leurs diagnostics, analyses, et autres recommandations à la sphère politique.

Ces deux regards, européens et transitionnels, portés sur les think tank, nous montrent ainsi la manière dont ces organisations réagissent à un contexte significatif impliquant la mise en débat et en réflexion d'une multitude de sujets à forte résonance publique et nous éclairent sur la façon dont ils les transforment en opportunités de développement. Ces deux sujets expriment en effet de manière particulièrement évidente la question de l'opportunité contextuelle pour ces organisations dans la stratégie de leurs principaux entrepreneurs d'idées. Ces derniers apparaissent ainsi autant animés par une volonté de faire connaître leurs productions, qu'à leur donner une voie possible de matérialisation en les portant au cœur de la politique, de l'entreprise et de l'opinion publique bien. Leur impact véritable reste néanmoins difficile à évaluer.

Europe et Transition marquent ainsi la perméabilité des think tanks français – toujours soucieux d'exprimer une vision dotée d'un certain recul et d'une objectivité avancée – aux fluctuations de leurs contextes de développement, mais témoignent également de leur empressement à s'investir sur des chantiers « à chaud », automatiquement porteurs d'intérêts multiples.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Faire l'histoire du développement des think tanks en France

Entre société civile, savoirs et pouvoirs, quelles réponses donner à l'histoire du développement des think tanks en France ? Aussi, que peut-on tirer du processus d'expansion d'une appellation, de ses différents usages et représentations depuis la fin des années 1970 tout en recherchant ses possibles héritages hexagonaux ?

Cette approche nous a invité à considérer le déploiement sur plusieurs registres d'un terme associé à une forme d'organisation intellectuelle et politique dans la France à partir de la fin des années 1970. L'année 1979 constitue en effet le point de départ communément admis lorsqu'il s'agit de situer officiellement l'usage de l'appellation en France à travers la création de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), première organisation à revendiquer le nom, à défaut d'un statut juridique, dans la structure de son identité.

Il est important de mentionner que ce développement se traduit en premier lieu par un mouvement d'expansion continu dans l'Hexagone et reconnaît une intensité variable entre les années 1980 et les années 2010, période couverte à différents niveaux d'exhaustivité dans notre approche. Chaque période trouve en effet des éléments de contexte propices à activer la création de nouvelles organisations issues de la société civile et surtout, à façonner la trajectoire d'un terme qui traduit, au fil des années, plusieurs voies de réalisation. Cette dynamique se manifeste alors à travers le déploiement de think tanks aux thématiques et morphologies souvent bien différentes dont l'essentiel de l'activité se déroule à Paris et dans une moindre mesure, à Bruxelles bien que l'on constate leur déploiement sur les territoires à partir des années 2000. Émergent progressivement dans le paysage français différents types de think tanks capables de s'inscrire à la fois dans une dynamique d'élaboration de la connaissance, de formation de l'opinion et enfin d'influence auprès des institutions, confortant du même coup leur présence croissante sur le marché des idées. On reconnaît ainsi une trajectoire aux développements et emboîtements chronologiques multiples.

Ce n'est qu'au début des années 2000 que le phénomène est touché par une volonté de formalisation impulsée par un noyau d'organisations désireuses de favoriser leur auto-

promotion, mais également par des d'organismes extérieurs portant l'ambition de les institutionnaliser dans le paysage politique français.

Entre processus continuels d'auto-identification et de proto-institutionnalisation, l'objet think tank, sans statut juridique propre et par là même aux formes multiples, intègre pourtant progressivement la vie politique et le milieu de l'expertise française tout en se faisant comprendre au fil des années par un nombre croissant de Français et Françaises.

Vectrice d'une certaine idée de la modernité politique et d'une forme de dynamisme intellectuel, notamment par un positionnement en dénégation de la politique traditionnelle et d'un engagement autour de problématiques concrètes, ces organisations trouvent des racines anciennes dans la cartographie historique des organisations de connaissance et d'influence, particulièrement celles capables d'exister et de s'étendre par l'entretien d'une situation interactionnelle dynamique et multiforme. On peut retrouver dans la traduction française la plus fidèle (sans être la plus littérale) du terme « think tank », le « laboratoire d'idées », plusieurs héritages et filiations aux organisations revendiquant cette appellation, nous éloignant des seules racines étasuniennes de l'appellation. Ainsi, à l'examen de leurs différentes logiques de fonctionnement et de représentations : posture paradoxale de dénégation de la politique traditionnelle tout en gravitant autour d'elle, recherche à vocation prospective, engagement sur les problématiques de société, position d'intermédiation avec les espaces décisionnels, façonnement de sachants d'interface aux profils transverses, activité de sociabilité savante, les think tanks que nous connaissons traduisent sous une forme plus actuelle un certain nombre de réalités observables depuis le XVIII^e siècle en France à travers les différences expériences historiques du laboratoire d'idées.

De cette manière, la trajectoire de développement de ces organisations nous a invité non pas à saisir une définition, mais les usages multiples d'une appellation anglo-saxonne dont les formes parviennent, dans une certaine mesure, à adopter les contours de l'expérience laboratoire d'idées en France. L'étude de l'appellation nous invitant à considérer l'ensemble plutôt qu'à le restreindre au risque de devenir acteur de sa formalisation, il nous a semblé essentiel de l'approcher à travers le processus d'historicisation en la prenant en compte dans sa réalité sociale, politique et économique, tout en considérant particulièrement sa dimension interactionnelle. Le think tank se comprend dans ce cadre comme une institution de l'interaction prompte à se positionner dans le champ de la société civile organisée et à travers

une culture de la navigation aux frontières. L'objet se manifeste en effet par sa circulation entre différents espaces dont il faut intégrer la périphérie, mais desquels il faut en même temps se démarquer, autant par souci de modernité que par velléité d'indépendance. Objets de la société civile organisée, les think tanks s'inscrivent en effet dans une culture de l'échange avec les institutions tout autant qu'ils interagissent voire, se structurent, aux côtés de la décision. Graviter autour des pouvoirs leur confère ainsi une capacité d'influence à des degrés variables selon les cas, témoignant d'une volonté de faire valoir leur place dans la modélisation de la société, autant à travers leur rôle dans la production et la diffusion des savoirs qu'au prisme de leur investissement grandissant dans plusieurs chantiers cruciaux – et souvent croisés – du XXI^e siècle, l'expertise, la formation de l'opinion et la tentative d'affirmation et d'incarnation de la société civile.

Objet frontière, lui-même producteur de sachants hybrides, le think tank revêt autant de traductions que de représentations autour de son existence dans la sphère hexagonale, notamment à travers l'explosion du phénomène entre la fin des années 2000 et le début des années 2010 dont la campagne présidentielle de 2017 marque un tournant et à travers laquelle ils occupent une place bien plus centrale que durant les périodes antérieures.

Producteurs de savoirs transversaux et dits raisonnés au service de la construction de la cité et incarnation de la modernité politique d'un côté, les think tanks peuvent également apparaître comme de puissants vecteurs idéologiques tout en se laissant déborder, dans leur ambition de répondre à un intérêt général difficilement identifiable, par les multiples intérêts qui traversent et structurent leurs activités et leur existence. Cette tension qui parcourt une large partie de leur histoire répond à plusieurs phénomènes observés au cours de ces travaux. L'inflation du terme dans le vocabulaire politique et l'expansion des think tanks dans la société suscitent en effet la production de représentations variées et parfois contradictoires à leur égard, brouillant d'autant plus la compréhension de leur essence alors même qu'une poignée d'entre eux aspirent à constituer un écosystème identifiable et légitime dès la fin des années 2000 et le début des années 2010. Pour autant, la culture des élites produite par la logique interactionnelle de ces organisations met en jeu un rapport ambigu aux pouvoirs qu'il s'agit non seulement de convaincre, fédérer et parallèlement, tirer quelques subsides, le tout sur un marché des idées de plus en plus concurrentiel à partir du XXI^e siècle.

Ainsi, l'historicisation du temps présent répond à la volonté, non pas de formaliser un objet aux définitions déjà multiples, mais bien de comprendre les différents usages et voies de réalisation que propose le think tank à travers la courte mais dense histoire de son développement en France. Nous avons ainsi, point par point, tenté de saisir les modes de structuration, d'identification et de diffusion d'un terme et des cercles d'idées variables qui s'y associent. Aussi, nous avons observé au mieux leur incidence dans la société française en interrogeant les différents contextes favorables à leur expansion et à leur complexification que le préfixe « para », traduit bien lorsqu'il s'agit de déterminer leur dynamique de gravitation autour de différents espaces du politique. Ces organisations, dans leur ensemble véhiculent une dimension para-académique, par leur propension à la construction des savoirs à partir des différents champs disciplinaires qu'ils mettent au service de leurs analyses. Elles sont également para-publiques à travers leur inscription croissante dans la dynamique d'élaboration des normes auprès des institutions nationales et territoriales. Elles sont également para-politiques de par leur habitude structurelle à graviter dans le champ des partis et des différents personnels politiques qui s'en approprient les contours jusqu'à pleinement s'y intégrer. Enfin, les think tanks français s'expriment à travers la forme para-économique, par leur présence, moins traduite, au cœur de la sphère économique et leur présence historique au cœur du patronat français et de sa logique d'investissement dans la société.

Plus que de mettre l'ordre dans un ensemble parfois chaotique, ce travail de thèse s'est ainsi proposé d'analyser le désordre induit par un mouvement d'expansion multi frontières, multiforme et aux contextes variés sur la quarantaine d'années où se déploie l'appellation. Cette approche ancrée dans le champ de l'histoire du temps présent s'est employée également, dans la perspective d'historicisation de la question, à prendre attentivement en compte le dialogue historique avec d'autres formes de laboratoires d'idées en France. Cette entreprise ramène ainsi non pas notre objet à une seule excroissance étasunienne plus ou moins miscible au cadre politique français selon les différentes phases de son développement, mais bien à une donnée culturelle inscrite dans la profondeur historique du laboratoire d'idées en France.

***Entre expansion et représentations, comment comprendre le processus d'enracinement
des think tanks dans la société française ?***

La première partie de ces travaux résulte d'une première intention, celle de répondre aux différents modes d'enracinement de ces organisations dans la société française, à partir de la manière dont elles sont observées et étudiées, mais également au prisme de leur auto-promotion et de leur proto-institutionnalisation. Si la période retenue s'attarde essentiellement sur la chronologie traditionnellement admise pour observer les think tanks (1979), cette recherche a répondu également à la volonté d'esquisser les contours du phénomène laboratoire d'idées en France depuis le XVIIIe siècle. Elle puise ainsi dans les différents exemples historiques où l'on observe une certaine appétence de la part d'acteurs aux profils transverses pour la sociabilité savante et politique organisée autour de l'expérience laboratoire d'idées. Les résultats, parfois, traduisent une volonté de puissance esquissée à travers l'influence notable de certaines organisations.

La recherche d'une épistémologie autour de l'étude de notre objet nous a offert ici quelques éléments de réponse, en premier lieu, sur l'existence d'une transversalité réelle et nécessaire dans la volonté de compréhension de ces organisations en France. S'il semble difficile de considérer, même de nos jours, les think tanks en tant que groupe à part entière, il est tout aussi difficile de saisir les différents modes de lectures dont font l'objet ses différentes tentatives de compréhension. Il serait cependant hâtif de déterminer un vide épistémologique sur la question alors qu'une certaine dynamique de la recherche semble réellement se manifester au début des années 2010 sous l'impulsion de M. Patard, puis Sabine Jansen, voire dès les années 2000 grâce aux travaux de Lucile Desmoulins. Entre sciences politiques, histoire et sciences de la communication, les think tanks sont analysés au rythme de leur importance croissante dans le débat public qui encourage du même coup leur rayonnement tout en leur prêtant le flanc à la critique.

Ce premier point revêt une dimension importante pour le chercheur sur les think tanks dans la mesure où il fait l'objet d'un positionnement complexe, entre tentative d'exhaustivité concernant l'ensemble des organisations et, parallèlement, incapacité à dresser une vision complète de chaque organisation. Ce travail induit un premier parti-pris, celui de se constituer,

dans le champ de la recherche en SHS, comme un outil incomplet certes, mais comme un levier de perpétuation de la recherche sur un chantier non pas en friche, mais dont seules quelques fondations semblent avoir été jusque-là posées. Des fondations auxquelles nous espérons avoir contribué ici.

Cette démarche générale d'histoire du temps présent peut se comprendre ainsi comme un liant pour susciter la poursuite d'autres approches et commencer à envisager une véritable historiographie autour des think tanks en France, particulièrement au prisme de l'approche monographique déjà abordée par S. Jansen pour l'Ifri. Aussi, cette densification de l'approche historique pourrait s'envisager à travers le champ plus vaste de ce que nous avons décidé d'envisager ici à travers l'expérience laboratoire d'idées en France, en étudiant le dialogue entre une culture particulière de la recherche para-politique et para-académique en France, organisé autour de la rencontre entre des élites d'horizon divers. Elle répond également à une invitation à d'autres disciplines, des sciences et de l'information et de la communication à la sociologie, pour venir compléter les multiples angles que suppose la nécessaire compréhension de ces organisations.

Par ces différentes approches, nous avons ainsi tenté de répondre dans cette première partie à la problématique de l'hétérogénéité de l'objet au prisme de la dimension protéiforme affichée par les dynamiques de la recherche qu'il induit dans différentes disciplines.

La multiplication des think tanks a pu susciter à différents moments de leur développement une logique de reconnaissance aux contours flous auprès de différentes sphères, tout autant qu'une dynamique d'auto-identification soutenue par des organismes clefs comme l'Observatoire Européen des Think tanks (OETT). Cependant, cette approche n'a pris sens qu'à l'examen croisé de la chronologie des naissances des organisations revendiquant l'appellation parmi les laboratoires d'idées français. Elle a permis notamment de comprendre, en filigrane de l'inflation du terme dans la sphère médiatique notamment, les différents profils d'organisations qui naissent, après le vide relatif des années 1980 à travers lesquelles l'Ifri semble naviguer en solitaire dans le champ des relations internationales, à partir des années 1990. On observe en effet sur la décennie en question la naissance de nouvelles organisations, mais également l'esquisse de ce qui semble se former en « types » d'organisations, entre les organisations dédiées aux relations internationales qui viennent s'inscrire sur le terrain de jeu de l'Ifri, les organisations à vocation européenne en filiation

directe pour certaines d'entre elles avec le Groupe des Belles Feuilles (GBF) de Jean Guyot et les think tanks généralistes à vocation politique qui prennent en partie leur inspiration de la Fondation Saint-Simon.

Les années 2000 voient cependant une véritable accélération dans la création de ces entités, mais également des types d'entités produites par l'inflation du phénomène. Les échéances politiques des années 2000, particulièrement l'élection présidentielle de 2007, marquent en effet une attention réaffirmée pour ces organisations, notamment parmi la sphère politique traditionnelle. Le think tank devient alors un outil capable de se décliner sous différentes formes pour intervenir de manière renouvelée dans le débat public dans un moment d'effervescence politique.

On reconnaît également sur la fin de la décennie 2000 le déploiement d'organisations spécialisées sur différentes questions : droit, numérique, santé environnement etc. Elles traduisent alors la mutation du phénomène qui se renforce notamment dans son versant expertise – rôle essentiel recouvert par leur position d'institutions de l'interaction – rappelant le rôle d'intermédiation de plus en plus prépondérant de ces organisations dans une démocratie dialogique. Au-delà du contenu produit, l'expertise et les statuts et positions de légitimités qui en découlent, font des think tanks des espaces d'interaction aussi bien portés sur le général que sur le spécifique, particulièrement dans la dynamique d'ouverture induite par leur logique de développement. Si cette dernière semble ralentir au milieu des années 2010, cela ne freine en rien l'acculturation, dans la sphère politique, médiatique et économique, à un terme qui occupe une place d'autant plus centrale dans le vocabulaire et les représentations politiques. C'est par ailleurs à ce moment précis, 2016, que naît le premier label « Think tank et transparent » porté par l'OETT, organisme fondé par Olivier Urrutia et Sélim Allili, qui s'invitent alors sur la carte de la reconnaissance d'une première voie d'officialisation de l'action des think tanks sous la Ve République. Loin de susciter la quasi-unanimité d'un groupe d'organisations qui semble se rassembler en « écosystème », l'entreprise de promotion se traduit par la mise en œuvre d'un label répondant à une logique, celle de vouloir mieux identifier différentes organisations omniprésentes dans le débat public et l'expertise et favoriser leur présence au cœur des institutions.

C'est aussi à travers cette tentative croisée de classification et de labellisation portée par l'OETT, que nous avons tenté d'appréhender notre propre classification des organisations à

travers les différentes catégories et sous-catégories qui semblent s'ériger d'elles-mêmes, la prégnance des organisations à vocation politique et des organisations spécialistes constituant, au cours des années 2000, la part essentielle du développement du phénomène think tank en France. Dans ce cadre, notre proposition de classification des 128 organisations recensés dans notre étude, loin de constituer un élément fixé, répond plutôt à une invitation au développement et à l'approfondissement voire, à la remise en cause, dans la droite ligne du principe de thèse-outil porté au cœur de notre intention de recherche.

Les années 2020 permettront d'obtenir d'autant plus de recul sur le phénomène de multiplication observé au préalable que les présentes bases constituent, nous l'espérons, un premier pivot de recherche sur la globalité du phénomène en France en complémentarité directe avec les recherches précédentes effectuées sur le sujet. L'un des chantiers d'approfondissement possible pourrait d'ailleurs justement s'articuler autour de la notion d'écosystème. Les think tanks traduisent-ils en effet « un écosystème » comme invite à le penser en 2016 l'OETT ou à l'inverse, les différents sous-groupes n'expriment-ils pas une réalité, celle du développement de plusieurs écosystèmes de think tanks relativement fragmentés avec, en périphéries, des organisations moins, voire « non-intégrées » ou en cours d'intégration. Cette image renvoie à l'image possible de plusieurs centres dans la concentration du phénomène think tank, répondant eux-mêmes à différents champs de spécialisations, certes, mais également à différents cadres et systèmes de développement et d'auto-reconnaissance comme c'est le cas, plutôt bien identifié, pour les think tanks dédiés à l'étude des relations internationales. Cet angle de réflexion reste pour l'heure ouvert au champ des possibles.

Le dialogue entre temps présent et approche historique de long cours est aussi risqué qu'intéressant dans la mesure où il peut offrir des perspectives édifiantes dans l'analyse de processus très contemporains tout autant qu'il peut induire des parallèles hasardeux voire, inappropriés dans la compréhension de son objet. Nous avons ainsi tenté d'appréhender la place que pouvait avoir l'expérience laboratoire d'idée dans ses mécanismes d'enracinement contemporains. Elle nous a permis ici de comprendre, non plus un phénomène réduit à la seule dimension de son temps présent, comme le voudrait la chronologie affichée dans notre approche officielle, sans pour autant faire du passé des laboratoires d'idées hexagonaux, la seule explication valable de leur présence actuelle. Pour autant, force est de constater le poids

de l'histoire depuis le XVIIIe siècle dans la compréhension de l'objet think tank, non plus comme un seul élément de modernité importé des États-Unis à la fin des années 1970, mais observé à travers une perspective longue, encadrée dans une histoire des organisations para-académiques et para-politiques françaises associées à une logique de sociabilité savante.

Les XVIIe et XVIIIe siècles et leurs salons offrent en premier lieu un panorama intéressant de l'éclosion de cercles où la mondanité savante et politique occupe une place centrale, élément qui se poursuit sous d'autres formes plus ou moins assimilables aux périodes antérieures suite aux événements révolutionnaires. Si le laboratoire d'idées pouvait revêtir jusque-là une dimension politique, par les nœuds d'influence susceptibles de s'y construire au cœur des élites, la fin du XVIIIe marque cependant un certain changement de frontière, dont les caractéristiques, particulièrement pendant la période révolutionnaire et la profusion de ses clubs, s'accompagnent désormais d'un engagement profond dans le débat public et l'élaboration d'une modernité politique qui passe par un long et difficile travail d'une démocratie en train d'émerger et l'engagement d'élites nouvelles au cœur de ces mouvements.

Le XIXe siècle et le déploiement des sciences s'accompagnent également de ces cercles para-académiques prompts à investir le politique, notamment en dehors de la capitale et autour d'élites économiques qui deviennent parties prenantes importantes du développement du phénomène laboratoire d'idées en France.

Cependant, c'est logiquement en puisant dans la seconde moitié du XXe siècle que l'on peut observer, au-delà des héritages, d'importantes filiations entre l'objet think tank et des laboratoires d'idées historiques en France. Le début des années 1950 marque en effet le déploiement de type de cercles, parfois au contact les uns des autres et dont les histoires sont parfois corrélées. La résurgence du phénomène des clubs politiques imprègne le paysage politique français au début des années 1950 en même temps que pénètre une nouvelle culture dans la manière d'anticiper l'action politique à travers la prospective. Si le développement des clubs répond à la volonté d'inscrire un nouveau souffle à la politique française en bousculant parfois ses partis traditionnels tout en gravitant autour d'eux, la prospective intervient à la fois en tant que proto-discipline pour tenter d'anticiper et construire l'avenir mais aussi en tant que nouveau créneau pour engager une sociabilité savante et politique autour de cercles intellectuels, politiques et patronaux français. Au-delà de la décennie 1950, il fut intéressant d'observer, dans notre perspective, le prolongement de

ces expériences, clubs et prospective, jusque dans les années 1980, pour comprendre les nombreux points de contacts entretenus avec l'expérience think tank. Elle nous invite ainsi à être considérée dans l'histoire des « vagues » successives de clubs politiques dans l'histoire sous la Ve République, mais également comme héritière directe du milieu prospectiviste qui formalise avant l'heure la trajectoire cognitive d'un ensemble d'organisations revendiquant leur propension à penser la modélisation de la cité et son devenir possible autour d'une élite élargie.

Ce point nous a permis de développer, au-delà des liens effectifs entre clubs, milieu de la prospective et think tanks actuels, la nécessité d'appréhender un objet du temps présent à travers ses points de contacts avec l'histoire pour, non plus le comprendre comme un phénomène né ex-nihilo à partir d'une expérience étasunienne, mais bien l'appréhender dans une trajectoire plus complexe incluant pleinement l'expérience française du laboratoire d'idées et les différentes cultures scientifiques, politiques, puis industrielles qui en émergent.

Un développement au cœur des pouvoirs

Dans ses représentations comme à travers ses modes de développement, le think tank en France nous invite à comprendre en premier lieu un itinéraire entre élites et pouvoirs. Cependant, outre ces quelques affirmations il nous a semblé intéressant de le mettre à l'épreuve des sources capables de les soutenir. Le think tank apparaît comme un objet hybride multipliant les points de contact auprès de différentes zones de pouvoir. Les espaces décisionnels, publics et privés constituent à ce titre des éléments forts nous montrant la manière, au fil des décennies, dont se construisent certains des think tanks considérés parmi les plus importants de la sphère hexagonale. Notre observation s'est donc concentrée sur trois acceptions du pouvoir : exécutif, législatif et économique.

Logiquement, la prise en compte de la construction des think tanks avec le pouvoir exécutif fut l'un des premiers éléments lancé dans le cadre de cette deuxième partie. Cette hiérarchie dans l'agencement des idées se fonde initialement sur une réalité historique, celle de l'héritage de l'Ifri qui s'inscrit dans la ligne directe du Centre d'Études de Politique Étrangère (CEPE) dont S. Jansen retrace les liens dans son ouvrage d'habilitation, *Les boîtes à idées de Marianne*, publié en 2017. Ce dernier fait d'ailleurs figure de première entreprise d'historicisation de la question des think tanks en France en prenant pour focale le champ des

relations internationales. Cette histoire nous indique en effet que l'émergence du premier laboratoire estampillé think tank en France s'observe en filigrane de ses relations avec l'exécutif, dont le Quai d'Orsay constitue un véritable tremplin en permettant notamment à T. de Montbrial de mettre en œuvre dès le milieu des années 1970 le réseau et le savoir-faire qui feront plus tard la réussite de l'IFRI.

Cette approche portée par S. Jansen nous a ainsi invité à prendre en compte le premier mouvement de développement de ces organisations au prisme des relations internationales et du Ministère des Affaires Étrangères (MAE) mais également, dans un second temps, à travers les différents points de contact observés avec le Ministère de la Défense. En premier lieu, on observe qu'il est difficile d'appréhender le développement de l'appellation auprès du pouvoir français, même durant les années 1990, sans passer par une histoire centrée sur l'Ifri. Les archives présentent en effet la relation étroite entretenue entre le think tank de T. de Montbrial et le Centre d'analyse et de Prévision (CAP) du MAE, particulièrement à travers les premiers pas de l'externalisation d'une partie de la recherche du ministère en direction d'une organisation extérieure soutenant l'appellation. On comprend alors la mise en œuvre dès les années 1980 d'une routine de fonctionnement de financements et de recherche entre un think tank et un ministère qui pose en définitive les bases de ce qui advient, plus d'une décennie plus tard, avec d'autres think tanks dédiés aux relations internationales comme l'Iris ou la Frs. Le phénomène s'exporte au Ministère de la Défense, particulièrement dans les années 2000 où l'on observe une intégration structurelle des think tanks précédemment évoqués dans les dynamiques de recherches du ministère à travers ses différentes interfaces. Ce point nous rappelle l'importance des structures d'interface comme le CAP pour le MAE où la DGRIS pour le Ministère de la Défense dans l'inclusion des think tanks dédiés aux relations internationales et stratégiques.

Sans forcément constituer l'unique modèle interactionnel entre le pouvoir exécutif et les think tanks, les premières organisations associées à l'étude des relations internationales ont pour mérite d'avoir assez d'ancienneté pour en étudier les premières dynamiques de structuration et de développement. L'ouverture de nouvelles sources dans les années à venir permettra d'envisager le phénomène à travers un éventail de think tanks beaucoup plus important et au prisme d'autres ministères.

Le chantier relatif à l'étude des think tanks au prisme de leur contact avec les ministères relève ainsi d'un intérêt central dans les années à venir, notamment dans le cadre on l'on suppose la pénétration importante de ces organisations dans l'expertise publique, particulièrement pour les années 2000, qui n'ont pu être véritablement abordées dans ce cadre précis. Ce point devrait être porté à l'avenir, particulièrement pour confirmer ou infirmer l'idée d'une trajectoire de structuration systématique pour l'ensemble des think tanks les plus importants auprès des ministères et de leurs interfaces.

Le pouvoir législatif a été également particulièrement abordé dans cette étude, en premier lieu par la forte disponibilité des sources et ce dès les années 1990 et surtout pour les années 2000, notamment parmi les différentes commissions parlementaires où l'on reconnaît durant ces années une expansion notable de la participation des think tanks. Les commissions relatives aux affaires étrangères et à la défense constituent logiquement les espaces où les think tanks sont les plus sollicités, profitant *de facto* de leur assise auprès des ministères régaliens. On assiste pour autant à la montée en puissance de nouvelles organisations auprès de la scène parlementaire, dont la Fondation Jean Jaurès, la FONDAPOL, l'Institut Montaigne ou encore Terra Nova, semblent constituer les têtes de proue. Sans inonder le Parlement de leur expertise, les années 2000 et 2010 marquent tout de même l'enracinement de la présence des think tanks dans l'expertise auprès de la sphère parlementaire.

Si on ne peut quantifier que très difficilement et surtout, que de manière parcellaire, la trace des think tanks dans les travaux parlementaires des commissions au cours des années 1990, il est intéressant d'observer les premiers pas de l'énonciation du terme à l'assemblée, notamment par des acteurs porteurs comme le député RPR Jean-Bernard Raimond. Le sujet est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'aborder l'attribution des budgets à destination des organisations les plus subventionnées d'alors, l'Ifri en tête. On observe ainsi, sur le plan essentiellement qualitatif, un premier mouvement d'acculturation des parlementaires à notre objet, qui se prolonge dans les débats à l'assemblée au cours des années 2000 et 2010. L'objet intervient alors autant comme un outil de lutte dans le débat des élus que comme un instrument de légitimité lorsqu'il s'agit d'affirmer une position, particulièrement sur la scène sociale et économique où nombre d'instituts affichent un véritablement rayonnement médiatique.

Ce mouvement d'acculturation des députés, mais également des sénateurs, aux think tanks s'exporte cependant au-delà de la participation de ces derniers aux travaux des commissions et de leur énonciation croissante dans les débats de l'Hémicycle. On note en effet que le processus de compréhension et d'appropriation de l'objet think tank dans la vie de l'institution parlementaire passe aussi par la multiplication de la circulation des députés et sénateurs au sein des think tanks, en qualité d'intervenants ponctuels, en tant qu'adhérents voire, dans un certain nombre de cas, en tant d'administrateurs au sein des Conseils d'Administration et d'Orientation. Ce dernier point nous rappelle que la captation de l'attention des personnels politiques français par les think tanks les plus importants passe par une dynamique d'inclusion et de circulation des acteurs politiques en leur sein. Ce mouvement d'intégration, déjà existant dans les années 1990, se systématise dans les années 2000, particulièrement pour les organisations observant une forte dimension politique voire, associées historiquement à des partis comme c'est le cas de la FJJ. Cet angle nous rappelle ainsi l'importance et la complexification progressive, au fur et à mesure du développement de l'objet think tank, de la sociologie de ses *think tankers*. La voie de contournement (*Get round effect*) proposée par M. Patard induit en effet le fait que le think tank peut constituer une voie d'entrée différente voire complémentaire à l'action de l'acteur politique comme c'est le cas pour de nombreux élus.

Ainsi, ce travail sur la place de l'acteur parlementaire dans la mécanique du think tank en France nous invite à prendre en compte le phénomène sous l'angle de l'évolution et l'hétérogénéité croissante des profils des *think tankers* en France : entrepreneurs d'idées, acteurs académiques, hauts fonctionnaires, parlementaires, dirigeants d'entreprise.

Ce dernier point nous interpelle du même coup sur la place du pouvoir économique dans l'histoire du développement de notre objet, élément finalement assez peu abordé malgré l'expression régulière de polémiques sur le sujet. Nous avons ainsi pu mettre en évidence dans cette étude le pouvoir faire de ces organisations, particulièrement à l'aune de leur capacité financière tout en interrogeant parallèlement, la place de la sphère économique privée, essentiellement celle des acteurs du Cac40, dans la structuration, le développement et le fonctionnement d'un certain nombre de think tanks.

Nous avons ainsi pu dresser dans un premier temps un tableau de l'économie générale des principaux think tanks hexagonaux, à quelques exceptions près compte tenu des sources

disponibles, offertes essentiellement par les rapports d'activités et les comptes annuels de ces organisations à partir des années 2000. Le pouvoir faire des organisations nous renvoie également à un point central de notre approche lié à la construction de l'influence dans le long terme de ces organisations, dernière notion comprise à travers la capacité des think tanks à projeter leur propos et leur vision du monde à différents niveaux de la société : opinions, partis politiques, institutions. Les moyens de cette influence, caractérisés par leur capacité à mobiliser d'importantes ressources de production et de diffusion de connaissance tout autant que par la capacité à construire de solides réseaux autour de leur action. Ce logique de fonctionnement nécessite *de facto* des apports financiers conséquents, dont nous avons pu dresser un panorama comparé. Le tout nous a ainsi permis d'obtenir une vision précise des rapports de force sur la question parmi une majorité d'organisations en tête du peloton de l'écosystème en question. Les apports financiers des think tanks soulèvent justement de nombreuses questions depuis leur expansion dans les années 2000, il fut intéressant de mettre en perspective les modèles de financement observables parmi ces organisations, entre think tanks entièrement dépendants de fonds publics, ceux essentiellement issus d'un capital privé et enfin, le modèle le plus répandu, à savoir, les organisations aux financements mixtes, bénéficiant d'importantes subventions publiques françaises et européennes, mais également de fonds privés souvent issus de partenariats avec de grandes entreprises, essentiellement françaises.

Ce dernier point a particulièrement soulevé notre attention dans le cadre d'une deuxième partie dédiée à l'étude des relations entre l'objet think tank et le pouvoir. Cet élément est d'autant plus vrai dans un cadre où la grande entreprise et le patronat observent de près, voire s'approprient littéralement cette opportunité supplémentaire d'intégrer le débat public et éventuellement l'influencer.

La généalogie des laboratoires d'idées de l'entreprise et plus spécifiquement celle des laboratoires d'idées patronaux interroge dans la mesure où ils rassemblent essentiellement un public de décideurs issus de la grande entreprise. Le mouvement s'opère dès le milieu des années 1950 à travers la création du CRC en gravitation directe du CNFP et à l'initiative de son Président d'alors, Georges Villiers. En 1974, le CRC devient l'IDEP, laboratoire d'idées patronal qui prend l'appellation think tank « en cours de route » tout en devenant une source d'inspiration pour d'autres organisations de ce type comme Entreprise et Progrès. Le

phénomène des think tanks patronaux s'étend à partir des années 2000 à travers l'Institut Montaigne de Claude Bébéar et au début des années 2010 avec des organisations comme la Fabrique de la Cité, entièrement dépendante du Groupe Vinci sur le plan financier.

L'intérêt du Cac40 pour les think tanks se traduit par ailleurs, à l'instar de la sphère parlementaire, par une circulation de ses acteurs au cœur des organisations les plus importantes du pays. Entre espace d'influence et opportunité pour l'entreprise de se réinvestir de manière renouvelée dans la société, le think tank tend à constituer dès les années 2000, un vecteur important de sa vision, ce que prépare en définitive l'histoire du CRC puis de l'IDEP. Par les think tanks, l'entreprise bénéficie ainsi d'un nouvel ancrage, affublé des atours de la neutralité et du pragmatisme, au cœur de la société civile organisée.

Cette deuxième partie nous a ainsi permis d'appréhender du mieux possible la relation étroite entre la construction de l'objet think tank en France et les différents espaces décisionnels autour desquels, voire avec lesquels, ils se structurent. Cette dimension apparaît d'autant plus logique pour des organisations construites autour de l'intention d'exercer leur influence sur la société en trouvant différentes voies de concrétisation à leurs idées.

Si le phénomène paraît restreint jusqu'à la fin des années 1990, l'influence des think tanks français semble se développer en filigrane de leur expansion dans la sphère hexagonale à partir du milieu des années 2000 et au fil de la densité toujours plus importante des sujets qu'ils sont emmenés à traiter. Plus qu'une recherche de contact auprès des pouvoirs, les think tanks, dans leur développement, traduisent une intégration profonde de leurs différents réseaux avec ces derniers, jusqu'à participer à l'évolution du profil de *think tanker*.

L'évolution des think tanks français au XXI^e siècle, entre profusion et spécificité des organisations dans l'espace politique français

Si les think tanks apparaissent comme des organisations capables d'intervenir sur la trajectoire de la cité par la participation au processus normatif, à l'expertise à destination de l'État ou de l'entreprise ou encore, se manifestent par leur rôle dans la formation de l'opinion, il est intéressant d'observer d'autres réalités essentielles à prendre en compte dans la question de

leur développement dans les années 2000. L'appellation think tanks apparaît en effet comme une composante politique et culturelle nouvelle dans le paysage français qui participe, à différents niveaux, au façonnement voire, au brouillage idéologique observable dès la fin du XXe siècle. Ils s'inscrivent également à travers la perpétuation et l'accompagnement de chantiers importants des XXe et XXIe siècles, la construction européenne et la Transition énergétique en tête. L'ensemble s'opère à travers un mouvement d'expansion et de diversification profonde de ces organisations qui, initialement centralisées sur la capitale, tendent à se manifester sur l'ensemble du territoire tout en se lisant à travers de nouveaux publics. La troisième partie de ce propos a ainsi eu pour ambition de saisir la teneur de la pénétration culturelle de l'objet think tanks du début des années 1990 à nos jours en comprenant ses différentes voies d'expansion à travers l'Hexagone.

L'objet think tank intègre le vocabulaire politique assez tôt lorsque l'on observe son énonciation puis son appropriation au sein de l'Hémicycle notamment. Il pénètre cependant plus largement la sphère politique au grès de ses multiples échanges avec des acteurs politiques de premier plan, issus essentiellement des partis de pouvoir, RPR, puis UMP et LR et PS durant les années 1990 et 2000 et LREM à partir de la campagne de 2017. Le think tank intègre en effet le rang des producteurs d'idées et des façonneurs d'opinion en démocratie en périphérie de partis politiques traditionnels dont ils se démarquent tout en maintenant un important niveau de contact. D'importantes organisations émergent alors dans le champ de la sociale-démocratie comme la FJJ ou Terra Nova, mais également à droite de l'échiquier politique à travers des think tanks comme l'Institut Montaigne ou la FONDAPOL. Tout en restant en dehors de la course au pouvoir, ces think tanks et leurs entrepreneurs d'idées n'en garde pas moins une volonté d'intervention lorsque le contexte s'y prête. On relève alors leur importance croissante au cours des différentes présidentielles qui jalonnent les années 2000 et 2010. À ce titre, ce que nous avons désigné ici comme les think tanks généralistes à vocation politique, trouvent dans l'expérience de la Fondation Saint-Simon, menée par François Furet et Pierre Rosanvallon, un exemple issu d'une histoire proche capable de favoriser une dynamique de sociabilité savante et politique fondée sur un idéal transpartisan et un socle idéologique basé sur deux axes : compromis libéral et progressisme, leur valant régulièrement une critique importante à gauche de l'échiquier politique. Fondant d'un côté leur modernité sur la montée en puissance de la défiance vis-à-vis des instances politiques

traditionnelles et du dégagisme que peut inspirer ses forces vives, les think tanks semblent subir la trop forte pénétration du milieu politique en leur sein tout en prenant part à l'actualité des partis. Inversement, l'utilisation des think tanks par les partis, participe à les intégrer à des éléments d'un système jugé initialement par ces derniers comme étant peu propice au renouvellement des élites et de la politique. Plus que de simples observateurs, les think tanks prennent en effet progressivement une place dans les partis, souvent en tant qu'invités exceptionnels sans pour autant officiellement intégrer leurs appareils, particulièrement durant les campagnes de 2012 et 2017. Le think tank entretient ainsi dans sa vocation politique, le paradoxe qui le place entre dénégation et intégration du milieu politique traditionnel.

Plus encore, on observe de manière assez précoce l'évolution de l'appellation think tank à force de détournement par certains acteurs politiques soucieux d'inscrire leur action dans une forme de modernité réflexive et participative. Le think tank devient alors l'objet des politiques qui s'en accaparent les contours dans des perspectives souvent électoralistes comme c'est le cas de Ségolène Royal et de ses équipes durant la campagne de 2007 à travers Désirs d'Avenir. Le système tend à se généraliser tout au long des années 2010, notamment au sein de l'UMP puis LR, du PS et enfin du mouvement La République en Marche (LREM) durant la seconde moitié des années 2010. Pour autant, ce pas de côté en dehors du parti dans le cadre de l'itinéraire politique de l'acteur n'est pas sans faire écho à d'autres formes d'engagements associatifs similaires, observables dès les années 1980. L'appellation se pose donc sur un ensemble de pratiques souvent connues et expérimentées au service de l'itinéraire politique de l'acteur.

Finalement, plus que de rebattre les cartes de la politique au XXI^e siècle, les think tanks français semblent participer, au côté d'autres agents, au brouillage des cadres politiques et idéologiques entamés en France depuis le milieu des années 1980. L'appellation suit la trajectoire d'usage d'une appropriation voire, d'un certain détournement de la part de l'acteur politique qui peut en user dans un cadre électoraliste et ce, dès les années 2000. Le think tank est alors un nouvel atout dans la palette de l'agent politique soucieux d'associer son action à une forme de modernité et d'une supposée neutralité idéologique

L'expansion des think tanks généralistes entre le début des années 1990 et le XXI^e siècle concerne ainsi un certain nombre d'organisations capables de rayonner à l'échelle nationale

tout en touchant un public d'initiés capables de croiser leurs réseaux sur des modèles de fondations politiques et intellectuelles comme la Fondation Saint-Simon. Pourtant, ce mouvement, prompt à mettre en évidence une poignée d'entités symboles de « réussite » dans l'entrepreneuriat d'idées sur le marché des biens politiques, masque une plus grande richesse de l'expérience think tank à d'autres niveaux et à une autre échelle. Les think tanks associés à la jeunesse et les think tank à vocation territoriale expriment en partie cette diversité encore mal identifiée en France.

Le parti pris de se pencher sur des organisations largement inconnues voire, non intégrées à l'écosystème des think tanks français, a permis de répondre à deux impératifs de cette recherche. Le premier a correspondu en premier lieu à la prise en compte des mouvements mineurs et minorés dans les recherches historiques, élément connexe au programme Figures et Métamorphoses de la Société Civile organisée du XIXe à nos jours hébergé à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine et encadré par Christine Bouneau et Robert Lafore. Si cette thèse pointe son regard essentiellement sur des organisations capables de rayonner sur la scène nationale, cette partie de nos recherches a permis de suivre l'expérience du think tank et l'usage de cette appellation sous l'angle des moins visibles, voire, des invisibles, tout en comprenant son appropriation au cœur de ces deux sous-espaces : les territoires et la jeunesse. Le second enjeu a visé à reconnaître certaines des trajectoires plus singulières de l'expérience alors que l'appellation se voit réappropriée à la fois par les acteurs des territoires et par une partie de la jeunesse soucieuse de s'inscrire dans une nouvelle ère politique. On assiste en effet un mouvement de territorialisation des think tanks à partir de l'expérience pionnière de l'Institut Kervégan fondé en l'an 2000. L'expansion des think tanks à vocation territoriale se développe cependant véritablement à partir des années 2010 à travers la création d'un certain nombre d'entités encore difficilement identifiables, nous rappelant la dimension relativement parcellaire de cette recherche qui nous a mené bien souvent à effectuer une première reconnaissance de l'existant « au doigt mouillé » ou en fonction des opportunités. Pour autant, malgré cette approximation, on reconnaît une certaine pertinence de croiser l'intérêt pour le territoire de la part de l'acteur politique ou du seul entrepreneur d'idées et l'expérience think tank dans un espace où, chaque décennie, le processus de décentralisation de l'action publique fait un peu plus son chemin. Si l'Institut Kervégan apparaît comme une figure historique révélant la construction d'une entité sur le

long terme en lien étroit avec l'écosystème politique nantais, les organisations qui se développent durant les années 2010 se manifestent essentiellement sous la forme d'entités généralistes à vocation politique voire à des écuries politiques. Concernant ces dernières, il nous a été possible d'en analyser l'expérience au prisme du vécu de certains de leurs agents à l'horizon des élections municipales 2020, nous éclairant du même coup sur la manière dont le politique s'empare et s'approprie cette appellation sur la scène locale. Le think tank devient alors autant un levier d'opportunité électorale qu'un moyen de faire émerger des idées concrètes et singulières sur le plan politique local. S'ils divergent de leurs homologues nationaux dans leurs morphologies comme dans leur capacité d'influence et de production, les think tanks à vocation territoriale n'en préservent pas moins la volonté de mutualiser idées et action à travers une dynamique collaborative induite par l'expérience think tank tout en devenant, parfois, des espaces de (re)composition d'une force politique en période (post)électorale.

On assiste ainsi à partir des années 2000 à une évolution particulière de l'expérience think tank qui se développe à travers d'une forme d'essaimage de l'usage sur les territoires français. Un essaimage qui se traduit à la fois par un effet de mimétisme vis-à-vis des poids lourds parisiens, mais qui observe des spécificités territoriales profondes observables notamment dans les contenus intellectuels produits par ces organisations.

Nous nous interrogerons cependant sur le rôle véritablement significatif de ces organisations sur la trajectoire politique des territoires et sur leurs apports en matière d'idées et d'expériences novatrices à l'échelle locale. Quant à leur influence, à l'instar de leurs homologues d'envergure nationale, il semble impossible de la mesurer véritablement sans pour autant nier l'importance de personnalités locales au cœur de leurs dynamiques. Ce versant territorialisé de l'expérience think tank constitue ainsi un phénomène propre au développement de notre objet à partir du tout début du XXI^e siècle et plus spécifiquement dans le contexte des années 2010. Au regard de l'appropriation croissante du terme et de sa mutation à de nouvelles échelles, les années 2020 devraient observer l'extension du phénomène sur les différents territoires en France. Cependant, il reste logiquement à savoir quels contours il prendra et surtout s'il se verra, dans son acception territorialisée, labellisé au même titre que les autres, à l'instar de la seule organisation véritablement reconnue dans ce panel, l'Institut Kervégan.

Les think tanks mineurs et minorisés s'étendent également à d'autres territoires, celui de la jeunesse en tête, qui a particulièrement suscité notre attention dans cette étude. En premier lieu parce qu'il relève, dans l'histoire politique, de l'analyse des différents mouvements d'intégration de la jeunesse à la chose politique. Ici, le think tank apparaît autant comme un moyen d'acculturation au politique qu'un moyen de modifier les conditions de son entrée en politique. Là encore, l'expérience think tank traduit au regard de ceux et celles qui la vivent une manière renouvelée de participer à la vie politique sans pour autant se conformer à ses seuls cadres traditionnels.

Le recensement des organisations et l'interrogation de quelques acteurs et actrices cadres de ces think tanks associés à la jeunesse nous permet ici d'envisager un mouvement qui prend acte en 2002 avec Europa Nova et ne se développe véritablement qu'à partir de 2009 à l'initiative d'Agathe Cagé avec son think tank, Cartes sur Table, censé inspirer un vent de jeunesse et de renouvellement à la gauche du PS. L'expérience s'étend tout au long des années 2010 se manifeste sous différentes formes, branche plus ou moins avouée de parti, association transpartisane, association étudiante ou antenne de think tank plus important. Ce développement touche plusieurs franges générationnelles en englobant un public 25 à 35 ans, partageant une culture politique commune.

Si les think tanks associés à la jeunesse s'étendent en 2010, ils n'incarnent pas non plus un phénomène véritablement massif malgré une certaine diffusion dans le milieu universitaire, particulièrement en sciences politiques. À l'instar des think tanks territoriaux, il semble tout de même difficile d'arriver à tous les identifier parmi les organisations existantes. Tous ne disposent pas en effet de la visibilité et de la reconnaissance de leurs homologues d'envergure nationale, perturbant logiquement notre entreprise de recensement.

Aussi, là encore, nous pointerons l'une des limites de ces travaux dans la recherche d'exhaustivité quant au recensement des organisations revendiquant l'appellation. L'extension du phénomène traduit pourtant une voie de diffusion intéressante au cœur de la jeunesse capable de présenter, sous un angle original, le besoin de renouveau pour une frange limitée de jeunes entrant en politique qui ne se reconnaissent que partiellement, voire, ne se reconnaissent plus dans le fonctionnement des partis politiques ou des syndicats. Le think tank devient alors autant une voie de contournement qu'une opportunité d'expérimenter la

politique sur le mode de la réflexivité et de l'action propre à la dynamique véhiculée par l'objet laboratoire d'idées.

Entre le tout début des années 2000 et les années 2010, l'expérience think tank, au-delà de la seule spécialisation des organisations, trouve une voie de développement géographique et générationnelle non-négligeable pour des organisations en majorité mineures, par leur niveau relativement faible de financement et de rayonnement, et minorées, par leur exclusion, pour la majorité, de l'écosystème en voie de reconnaissance des think tanks français. Cette partie de notre travail a ainsi répondu à une forme d'invitation visant à placer ces différentes entités sur la carte d'une appellation en constante mutation au cours des années 2000 et 2010, moment même où leur proto-institutionnalisation tend à en exclure une partie d'entre-elles. Cette invitation à rentrer dans l'histoire des think tanks répond également à la nécessité d'en continuer l'écriture au moment même où la jeunesse entretient une certaine distanciation, voire une véritable défiance vis-à-vis des instances traditionnelles de la politique et que d'un autre côté, l'objet territoire constitue un enjeu toujours plus important dans la réflexion sur les politiques publiques. Les think tanks se manifestent ainsi à ces différents niveaux en s'intégrant comme de nouvelles données sur la carte de la politique et de l'innovation sociétale à travers la formule laboratoire d'idées.

Enfin, notre dernière interrogation s'est portée sur la manière dont l'expérience think tank trouve à travers des chantiers progressistes, l'Union européenne et la Transition énergétique, deux voies de développement promptes à stimuler et à façonner le développement de l'appellation entre la fin du XXe siècle et le premier quart du XXIe siècle. Ces deux points nous ont d'autant plus intéressés dans la mesure où ils mettent en perspective les différentes formes de réappropriation d'une appellation en réaction à deux contextes particulièrement importants dans leur trajectoire de développement.

En premier lieu, les think tanks à vocation européenne tirent en partie leur modèle d'un ancêtre proche, le Groupe des Belles Feuilles (GBF) fondé par Jean-Guyot en 1988. Ce cercle de personnalités sensibles à la diffusion et à la perpétuation des idéaux des pères fondateurs incarne ce que l'on pourrait considérer comme un véritable proto-think tank dédié à l'Europe. Il parvient en effet à fédérer à travers son action, différentes personnalités au cœur de la société civile européenne dont la plupart constitueront plus tard dans les années 1990, les premiers *think tankers* dédiés entièrement aux questions qui traversent l'Union européenne

en cette fin du XXe siècle. De cette expérience du laboratoire d'idées européen naissent plusieurs *think tankers* fondateurs qui parviendront à se développer et à maintenir leur influences jusqu'à nos jours : Confrontations Europe, la Fondation Robert Schuman, Europartenaires, l'Institut Jacques Delors ou encore Europe 2020. Ces organisations se positionnent pour la majorité à l'aile sociale-démocrate et concentrent alors un réseau d'acteurs et d'actrices politiques de premier plan (Jacques Delors, Elisabeth Guigou, Philippe Herzog) et de personnalités profondément inscrites dans la société civile organisée (Frank Biancheri, Claude Fischer). Le mouvement d'expansion se prolonge dans les années 2000 en intégrant des entités associées à la mouvance progressiste comme EuropaNova ou Eurocité et d'autres think tanks d'envergure comme Synopia ou Sport et Citoyenneté.

Ces différents think tanks, tous labellisés par l'OETT en 2016, témoignent de l'importance à accorder au sujet de l'Europe pour un écosystème général entièrement pro-européen. Nous avons ainsi pu observer la manière dont ils défendent l'idée européenne et diffusent leurs propositions au cœur des institutions nationales et supranationales et surtout, la manière dont ils s'identifient au cœur de la société civile et la façon dont ils entendent en porter la voix dans le projet européen. Figure de la société civile organisée, le think tank européen n'en reste pas moins un objet accaparé par une élite élargie, fortement intégrée au système politique et capable d'utiliser le think tank comme moyen de conforter une position ou constituer une manière de graviter autour du politique après s'en être officiellement retiré. Les think tanks à vocation européenne, par leur positionnement parmi les think tanks majeurs et par leur ancrage historique au cœur de notre écosystème, apparaissent ainsi d'autant plus importants à mettre en évidence dans un contexte qui évolue, de la consolidation des traités et de l'expansion de l'UE durant les années 1990, puis de sa défiance jusqu'à ses premiers mouvements de déstructuration perceptibles dès la seconde partie des années 2000 jusqu'à la fin de notre période. Les think tanks, entre perpétuation de la pensée des pères fondateurs et tentative d'incarnation de la société civile dans le projet européen, laissent une marque importante dans l'identité et les mutations de notre objet entre la fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle.

De la même manière que les think tanks à vocation européenne, les think tanks dédiés aux questions de transition énergétique et écologique ont occupé un chantier progressiste central dans cette étude au regard de l'incidence du sujet sur la trajectoire de l'écosystème

étudié dans cette thèse, particulièrement à partir du Grenelle de l'environnement de 2006. On constate en effet le développement de cet axe dans le champ des think tanks français à travers sa déclinaison à travers différentes formes : fondation historique accaparant l'appellation think tank en cours de route, think tank spécialiste, écurie politique. Plus généralement, la « transition », bien qu'employée à travers de multiples acceptions, fait l'objet, à l'instar de la défense de l'UE, d'un véritable consensus parmi l'ensemble des think tanks français bien que les organisations en question en proposent plusieurs visions.

Le contexte d'énonciation de la transition énergétique et les différentes formes d'institutionnalisations et de normalisation qui en découlent (Forum Environnemental, Loi de Transition énergétique pour la Croissance Verte etc.) au sein de l'État sont alors propices à l'apparition de nouveaux think tanks que nous avons désigné ici « think tanks de transition ». Ils se caractérisent alors pas leur entrée dans l'arène des expertises de la transition énergétique et écologique comme c'est le cas par exemple du Shift Project tout en entretenant une sociabilité savante aux contours parfois ambigus entre réseaux politiques et économiques qui n'est d'ailleurs pas sans susciter de vives polémiques auprès des sphères militantes écologistes et altermondialistes.

Union européenne et Transition énergétique constituent ainsi deux chantiers progressistes particulièrement investis par les think tanks et inversement, apparaissent eux-mêmes comme producteurs de nouveaux think tanks dédiés à leurs différents enjeux et capables d'investir leurs multiples arènes d'expertise et de débat public. Ces deux sujets intègrent de cette manière une trajectoire particulière concernant le développement des organisations françaises, au cœur d'enjeux d'actualités structurels pour le XXI^e siècle. Les think tanks français, et plus spécifiquement ceux dédiés à ces questions, en investissent ainsi tous les méandres.

Nous avons ainsi pu répondre en cette troisième et dernière partie au besoin de compréhension des think tanks dans leur développement entre la toute fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle et de leur expansion sans commune mesure à partir de la fin des années 2000. Cette expansion s'inscrit à travers différentes trajectoires éminemment liées aux mutations de la culture politique des élites politiques françaises mais également à l'inscription ou à la réactivation de chantiers nouveaux à l'agenda des transformations politiques européennes et environnementales. L'ensemble s'observe également sous l'angle renouvelé

de l'inscription de nouveaux types d'acteurs et d'actrices sur la carte des *think tankers* en France, l'ensemble étant lié autant à la réussite de la dynamique d'auto-identification et de proto-institutionnalisation de ces entités qu'à leur appropriation toujours plus importante par une élite politique, académique et économique au fil des décennies 2000 et 2010

***La recherche en train de se faire : opportunités et limites de l'histoire des think tanks
français***

Cette thèse n'a ainsi pas eu pour but de contribuer à fixer un objet mal défini ou pire, d'en dresser une nouvelle définition dans une éventuelle course entre chercheurs et organismes prompts à en fixer définitivement les contours. Des chercheurs comme Thomas Medvetz évoquent déjà très tôt cette limite, nous l'avons assez répété tout au long de ce travail. Cependant, on peut s'interroger sur le processus qui conduit le chercheur en histoire du temps présent à déterminer ses choix initiaux, ceux-là même qui traduiront la trajectoire ou plutôt l'itinéraire de ses recherches. Pourquoi jouer d'ailleurs entre les deux termes largement employés dans cette recherche. Il peut être intéressant de les remettre en question à l'aune du processus réflexif dans lequel nous nous sommes initialement embourbé avant de pouvoir sortir, nous l'espérons ici, par le haut. Nous avons envisagé ici dans les huit premiers mois de ce travail à travers une trajectoire précise visant à fixer, dès le départ les tenants et aboutissants d'une démarche visant à « affiner » – tel que nous avons pu le penser – la définition de l'objet à l'aide du processus d'historicisation du temps présent. Nous avons ainsi recherché à mettre en œuvre des catégories, tenter de chercher les limites de ce qui devait/pouvait être un think tank ou non en France, selon les différentes traductions françaises de l'objet. Le tout nous a emmené à confronter notre propre démarche à d'autres chercheurs et organismes exprimant également ces ambitions, en somme, tout à fait légitimes et enrichissantes dans le cadre de mise en lumière de ces organisations dans leur périmètre hexagonal.

Le processus d'historicisation du temps présent a cependant mis en perspective différents éléments nous emmenant progressivement à comprendre notre démarche non pas à travers la balistique précise d'une réflexion déjà tracée mais bien un itinéraire aux bifurcations et contradictions multiples, celui, non pas d'un objet fixe, mais d'une appellation dont la

traduction la plus fine en France, fait écho à une histoire bien plus longue. Cette approche nous a également invité à prendre d'autant plus en compte les représentations de l'objet à travers ceux et celles qui aspirent à en comprendre et définir les contours, mais également ceux qui se l'approprient au fil des années, puis des décennies, sans juger forcément de ce qui relevait du travestissement ou de l'instrumentalisation d'une appellation qui trouve, à chaque nouvelle création de think tank, un nouveau type d'organisation et un écho à d'autres types de laboratoires d'idées aperçus à certains moments de l'histoire de France.

Cette transition réflexive, longue de plusieurs mois, retardant du même coup le travail de thèse, peut être l'objet de plusieurs facteurs, mais nous la résumerons ici essentiellement au processus d'apprentissage du métier de l'historien. Ce dernier s'est résumé à prendre le parti-pris de l'objectivité, non pas en tant que posture, mais bien en tant qu'aspiration permanente, au risque de ne pouvoir répondre à la question récurrente qui irrigue l'actualité des années 2000 et 2010, « Qu'est-ce qu'un think tank » ? Il a alors fallu prendre du temps pour comprendre que là n'était pas notre problème. À l'inverse, notre problématique s'est bien située au niveau de la compréhension d'une appellation, de ses fluctuations et de ses différentes formes de représentations à travers ceux et celles, qui, à travers l'histoire, ont aspiré à en user de ses caractéristiques multiformes à travers différents types d'itinéraires dont la voie de contournement de la politique évoquée par M. Patard reste l'un des éléments clefs. À cette dernière, nous ajouterons la voie de complémentarité, mais également celle d'une forme de survivance politique dans le cadre d'un retrait plus ou moins affirmé de la vie publique, cette dernière concernant essentiellement la sphère politicienne mais également, dans certains cas, la sphère patronale. Le think tank traduit également un moyen d'entrée dans la construction de la cité, d'entrée dans le politique, ici par la voie des idées.

Le think tank devient ainsi l'avatar moderne d'une activité « en périphérie », para-politique, d'abord, puisqu'il aspire à réfléchir aux affaires de la cité par un processus, au moins affiché, de distanciation vis-à-vis de la conquête du pouvoir et d'une affirmation de la raison comme modèle opératoire, ce qui le maintiendrait *de facto* en dehors du périmètre des luttes de partis et parallèlement des idéologies. Cependant l'intégration toujours plus importante de personnels politiques dits « traditionnels » au sein d'un grand nombre d'organisations invite à réfléchir à l'évolution de la nature de ces organisations dans le temps. Ces dernières sont également para-académiques à travers leur aspiration à s'inscrire dans une démarche

réflexive et critique tout en puisant, selon la typologie des think tanks en question, dans un répertoire interdisciplinaire et en intégrant une présence importante de chercheurs en leur sein, sans pour autant être associés directement au monde universitaire, outre certains cas spécifiques. Enfin, au regard de la place qu'occupe l'économie et plus spécifiquement la décision économique au cœur de ces organisations, on pourra également les qualifier, d'un point de vue d'ensemble (particulièrement pour les think tanks les plus importants), de para-économiques, nous rappelant que le think tank reste, à travers son itinéraire français, un véritable objet frontière, capable non seulement de circuler entre elles, mais démontrant également sa capacité à les travailler et participer à la redéfinition de leurs contours, qu'il s'agisse des frontières du savoir, de la politique, mais également de l'économique.

Ainsi, cette thèse n'a pas eu pour rôle de clarifier un phénomène nébuleux, mais bien de comprendre par l'accumulation historique des faits et des représentations, la complexité et les contradictions exprimées par le phénomène think tank. C'est là que nous avons trouvé, peut-être à tort, notre rôle d'historien en apprentissage, au moins en termes de positionnement intellectuel.

Il est important également de mentionner, dans le cadre de l'approche historique, les limites exposées par les sources et la place d'internet dans une thèse marquée majoritairement par une histoire proche où l'on constate l'entrée progressive puis massive et systématique du web dans la construction de nos organisations. De ce processus d'entrée dans l'ère de la massification du numérique, perceptible déjà au début des années 2000, l'historien intègre alors un environnement numérique constamment irrigué de nouvelles sources, voire de sources « en mouvement », comme c'est le cas lorsque l'on se penche sur un site internet, façade de l'identité d'un think tank qui évolue profondément voire, disparaît entre le début et la fin d'un travail de recherche susceptible de durer plusieurs années comme ce fut le cas ici. D'où notre difficulté d'aborder ce support tout en admettant son importance majeure dans notre approche, ne serait-ce, en premier lieu, que pour répertorier les organisations qui traversent l'Hexagone et la manière dont elles affichent, bien souvent, leur identité et leur histoire dans leurs stratégies de représentation. Cette dimension a intégré jusqu'à la manière de citer ce type de ressources, non pas répertoriées à travers la mention officielle « lien + consulté le XX/XX/XX » dans la mesure où chaque site a été consulté un certain nombre de fois, souvent plus de dix et sur des périodes différentes, et a pu changer en cours de route

ou simplement disparaître. Nous aurions pu mettre à défaut quelques dates au hasard derrière chacun des liens affichés, mais il paraît plus honnête de s’émanciper de cette stratégie de marquage et de pointer du doigt, dans ce type de recherche, la nécessité de trouver d’autres modes d’énonciation et de répertoriage des sources. Une des possibilités, partiellement utilisée dans ce travail, est bien celle d’effectuer une capture d’écran des sites en question, datée et référencée— avec le risque, bien sûr, de la retouche possible de la part du chercheur — et la mise en annexe des travaux en question. Nous n’avons hélas pas réalisé ici ce que nous citons dans la mesure où cette approche n’a été envisagée que tardivement et n’aurait été, dans le cas présent, que très partielle.

Ce travail intègre ainsi à la fois les ressources traditionnelles de l’histoire, en puisant ses artefacts avant le déploiement d’internet et celle qui se voit très largement dépendante des fragments de la transition numérique. Si la recherche en SHS, particulièrement en histoire, voit souvent d’un mauvais œil les « thèses sur internet », il nous semble essentiel à l’inverse de réfléchir de manière plus approfondie à la façon dont nous aborderons à l’avenir les ressources issues du web dans la pratique à venir de notre discipline, notamment en puisant dans d’autres disciplines aux formations plus techniques mais ouvrant des perspectives sans commune mesure pour traiter ce que nous pourrions considérer comme le « flot numérique de l’histoire du temps présent », soit assez de sources pour que le chercheur s’y perde et ne tire en définitive que l’information parcellaire voire biaisée, de l’activité humaine qu’il cherche à clarifier sur une période donnée. Inversement, les sources traditionnelles, souvent plus difficiles d’accès dans notre cas, ne doivent pas pour autant être affublées de vertus supérieures et traitées à travers différents égards. Ainsi, nous n’avons pas considéré ici une éventuelle hiérarchie entre les sources mais au contraire, cette perspective nous a permis d’envisager notre objet d’étude dans la direction réflexive proposée plus haut, soit, à travers un dialogue permanent entre histoire, histoire du temps présent et éléments d’actualité et les différentes sources susceptibles d’irriguer ce jeu entre les temporalités.

Nous nous sommes également beaucoup interrogé au cours de cette thèse sur le souci logique d’exhaustivité de l’historien. Comment être exhaustif, notamment au moment où deux modèles d’exhaustivité sur les think tanks se sont proposés, le premier, celui de Marc Patard visant à saisir un ensemble, celui des think tanks français et celui de Sabine Jansen, celui d’une organisation et de ses racines, L’IFRI. Nous avons ainsi fait le choix à risque d’envisager la

perspective générale du premier avec les méthodes et grilles de lecture de la seconde en faisant face à la difficulté d'aborder le sujet à la manière du politiste – en menant notamment une importante batterie d'entretiens cumulée à une approche parfois en immersion dans les think tanks – et l'impossibilité, au prisme d'un seul et même travail, d'obtenir la richesse du travail de l'historienne sur une organisation. Comment alors adapter un modèle de recherche hybride capable d'aller plus loin que les travaux de M. Patard dans la recherche de compréhension d'un ensemble – préalable essentiel à la recherche selon nous, lorsqu'il s'agit d'envisager précisément les tenants et aboutissants d'un objet politique mal identifié et très hétérogène – et parallèlement, s'inspirer au mieux de l'approche monographique proposée par S. Jansen sans pour autant avoir la prétention de calquer son modèle. Ce dernier point est d'autant plus confirmé dans une démarche où les sources n'apparaissent que de manière lacunaire et où le temps de la recherche ne permet logiquement pas le même approfondissement pour chaque organisation. Cette oscillation rappelle à l'ordre l'historien qui, au cours de la thèse, n'est pas en train de réaliser une œuvre, mais bien un travail de recherche qui ne doit être qu'un outil, un passage, une trace, pour faciliter une recherche à venir qui le dépasse.

C'est dans cette perspective que nous avons ainsi envisagé notre travail, comme une thèse outil dont les qualités et défauts résultent d'une démarche intermédiaire, entre compréhension d'un phénomène global et analyse du spécifique.

Il semble intéressant, dans le travail particulier d'une conclusion de pointer les limites de son approche, quitte à se rendre compte, au fil des lignes, des chantiers en suspend et des frustrations qui en découlent après autant d'années à creuser l'itinéraire de son objet. L'approche comparative, à l'échelle européenne et internationale des think tanks français n'est clairement pas abordée ici pour la simple et bonne raison qu'elle ne pourrait être abordée, dans une étude de ce type, que de manière beaucoup trop parcellaire. L'analyse de l'inscription des think tanks dans une dynamique internationale des laboratoires d'idées et l'étude de leur processus d'internationalisation, du moins pour certains d'entre eux, relève également d'une étude à part entière dont la structure ne pourrait se limiter à la seule approche historique au regard de l'inscription relativement tardive – exceptée pour une

poignée d'entités – des think tanks français. La reconnaissance de certaines organisations et leur présence parfois, au sein des classements internationaux comme celui du *Global Go to think tanks Index Report*, invitent en effet à prendre en considération la place de nos organisations dans l'espace international, leur morphologie comparée à leurs homologues de même type, mais également la manière dont les acteurs étrangers se représentent voire, sollicitent les think tanks français. Cet élément mérite ainsi clairement d'être abordé à l'avenir, au-delà des seules questions de classements internationaux, c'est-à-dire au cœur des différentes mécaniques interactionnelles et promotionnelles portées sur l'international que proposent la plupart d'entre eux.

Nous aborderons aussi l'importance d'une meilleure prise en compte du *think tanker*, en tant qu'acteur au profil protéiforme, mais également en tant que groupe partageant une culture commune du laboratoire d'idées, tout en proposant une pluralité de parcours socio-professionnels entre recherche, politique et sphère économique. Une approche sociologique approfondie des think tankers français permettrait en effet de développer la notion de sachant d'interface, abordée dans cette thèse et mettre en lumière de nouvelles dynamiques autour de ce qui semble se constituer comme un groupe, à l'aune, cette fois-ci, du début des années 2020.

Enfin, dans les limites et opportunités de ces travaux de thèse, nous mentionnerons le rôle possible d'approfondissement de notre objet au prisme des sciences de l'information et de la communication. Elles permettraient, à l'heure du développement des outils numériques permettant d'observer les différents niveaux d'audience de ces organisations, particulièrement sur internet, de mesurer plus précisément le rôle de ces organisations dans leur travail sur la formation de l'opinion, ce que nous avons observé à différentes reprises de nos travaux, sans pouvoir l'analyser précisément.

Ainsi, le think tank reste pour l'heure un objet dont l'approche nécessite une véritable interdisciplinarité et où l'histoire semble constituer le liant le plus efficace pour faire le pont entre les disciplines et dégager les mouvements larges. La sociologie, les sciences politiques et les sciences de l'information et de la communication constituent de leur côté des opportunités pour engager un propos sur les nombreuses thématiques qui jaillissent au fil de leur développement entre la fin des années 1970 et nos jours.

Plus qu'un simple liant, le processus d'historicisation du développement des think tanks français permet de comprendre à la fois le déplacement nécessaire de leur mécanique d'interprétation en passant par la prise en compte du déploiement de l'appellation, mais également par la compréhension de l'objet dans la culture politique en France et de son dialogue permanent entre actualité et histoire proche. L'histoire permet ici d'envisager la montée en puissance d'un terme et des organisations qui s'y associent tout en prenant pleinement en compte une complexité, une diversité et une profondeur temporelle que l'évidence voudrait limiter à une actualité qui voit, depuis 2015, l'intensification de l'énonciation de notre objet dans le débat public.

Déconstruire les évidences de l'actualité et du quotidien pour ouvrir, à l'épreuve du temps qui passe, l'éventail de la complexité, c'est ainsi que nous avons abordé notre rôle d'historien en apprentissage tout au long de ces années de travail. Nous espérons que les présents travaux pourront servir de base d'approche pour affiner une succession de monographies sur des think tanks jusque-là trop peu abordés et permettre à terme de mesurer plus précisément le rôle de ces organisations dans la sphère hexagonale. Nous envisageons tout autant la déconstruction possible de ce travail de recherche à l'aune des nouvelles affirmations et sources qui viendront probablement nourrir le débat à l'horizon des prochaines années.

C'est de cette manière que nous avons abordé cette thèse, dans son sens originel, comme une prise de position dont l'appareil argumentaire doit servir de base critiquable tout autant qu'un puits de ressource destiné à soutenir l'élaboration de la recherche en devenir.

ANNEXES

La présente partie de ce propos traduit la volonté de mettre en évidence quelques pièces centrales dans l'articulation de nos travaux et pouvant s'apparenter à différents types de formats.

On retrouvera ainsi un certain nombre d'outils mis en place par nos soins, particulièrement exprimés sous la forme de tableaux à travers une triple perspective. La première relève de la tentative de compréhension de la manière dont se traduisent à travers l'histoire du XXIe, les différentes entreprises de répertoriage et de classification de l'objet think tank en France. La seconde répond à notre propre impératif de classification. Ce format renvoie également à la nécessité de capter différentes perspectives interactionnelles entre nos organisations et la sphère politique et économique française.

Nous retrouverons aussi un certain nombre de graphiques, particulièrement utilisés pour mettre en valeur les données récoltées sur le développement des think tanks, mais surtout pour leurs différents enjeux financiers au XXIe siècle, élément spécifiquement étudié dans le chapitre 6 de ce travail.

Quelques schémas parcourent également notre étude, notamment pour saisir différents phénomènes croisés autour de certaines catégories de think tanks ou de perspectives interactionnelles entre organisations ou *think tankers*.

Enfin, dans le cadre des outils de recherche réalisés, nous comprendrons une chronologie croisée pour saisir les différentes phases identifiées sur le développement des think tanks français, mais également sur les contextes qui nourrissent leur expansion dans la sphère hexagonale.

Aussi, nous avons classé de manière non exhaustive quelques captures d'écran permettant de visualiser la manière dont on peut saisir l'énonciation de l'objet lorsque celui-ci n'apparaît pas de manière explicite dans les différents répertoires existant sur la classification des think tanks. Parfois, seule une brève mention « think tank » au détour d'un réseau social peut permettre de saisir l'appropriation de l'appellation par une organisation politique ou de recherche.

Enfin, nous retrouverons quelques textes et documents tirés de certains think tanks et des archives en ligne du Parlement Européen pour éclairer par les sources, la nature de notre propos.

Annexe 1, tableau 1 : Distribution de la recherche sur les think tanks français entre 2004 et 2017.

	2004	2005	2006	X	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	X	2016	2017
Sciences Politiques	1	1	1		1	3	1	1		2	1			
Sciences Infos-com		1			1	2								1
SHS	1					1			1					1
Autre													1	

Annexe 2, Tableau 2 : Tableau think tanks pro européens dédiés à l'Europe ou intégrant la question européenne de manière approfondie recensés dans le répertoire gouvernemental des centres de recherches affiliés aux affaires européennes)

Think tanks dédiés à L'Union Européenne	Think tanks intégrant la question européenne
Confrontation Europe	Fondapol
Europa Nova	FRS
Europartenaires	Fondation Res Publica
Fondation Robert Schuman	Institut Choiseul
Forum Carolus	IPEMED
Groupe des Belles Feuilles	IRIS
Institut Thomas More	Institut Montaigne
Sport et Citoyenneté	Institut Turgot
Institut Jacques Delors – Notre Europe	Terra Nova
Synopia	IFRI
Eurocité	Fondation Jean Jaurès
LEAP	

Annexe 3, tableau 3. Tableau des organisations regroupées sous l'appellation think tank (revendiqués ou non) sur le Journal du Net (JDN).

Usage revendiqué	Non revendiqué
L'Ami Public	ALEPS
Cercle d'Outre-Manche	ADALEC
Confrontation Europe	Cercle Alexis de Tocqueville
En Temps Réel	Le Club des Vigilants
Entreprise et Progrès	Croissance Plus
Fondation Concorde	EIRR
IFRI	Esprits d'Entreprises
Institut de l'Entreprise	Paris PWN
Institut Montaigne	
IFRAP	
Institut Thomas More	
Institut Turgot	
Prométhée	

Annexe 4, Tableau 4. Les think tanks (Revendiqués et non revendiqués) répertoriés dans l'observatoire européen des think tanks en 2006.

Usage revendiqué	Non revendiqué
Althair Think tank	CAPAfrique
L'Ami Public	CAS. Centre d'Analyse Stratégique
CAPMena	CAS. Centre d'Analyse de la Société
Cartes Sur Table	CEPS
CEPII	CERAS
Cercle Santé Société	Cercle de la Réforme de l'Etat
Club Efficience	CERI
Club XXIème siècle	China Institute
Des idées pour demain, le blog de l'institut Montaigne	Club des Vigilants
Droit et Croissance	Contrat Social
Ecolo-Ethik	Espace Marx

En temps réel	Euro92
Entreprise et Progrès	Fondation Copernic
Europe Créative	Fondation Gabriel Péri
FING	Fondation Sciences Citoyennes
FONDAPOL	Futuribles
Fondation Jean-Jaurès	Génération France
FRS	IES
Fondation Prometheus	Institut Aspen France
Fondation Res Publica	Institut Silver Life
Fondation Robert Schuman	La 27 ^{ème} Région
Fondation Terra Nova	La Forge
Forum Carolus	La Vie des Idées
IDDR	Laboratoire des Idées-Parti Socialiste
IFRAP	Le Club de l'Horloge
IFRASEC	Le Rameau
IFRI	Les Economistes Atterrés
Institut Choiseul	Liberté Chérie
Institut de l'Entreprise	Mémoire des Luttés
Institut Kervégan	Politique Autrement
Institut Montaigne	Le Cercle des économistes
Institut Montparnasse	Réseau Intelligence de la Complexité
Institut Paul Delouvrier	Sauvegarde Retraites
Institut Thomas More	Semaine Sociale en France
Institut Turgot	
IRG	
IRIS	
L'Atelier de la République	
LA 27 ^{ème} région	
La Fabrique Ecologique	
La Fabrique de l'Industrie	
La fabrique Spinoza	
Le Cercle de la Licra	
Le Chêne	

LIR	
Momagri ¹⁶¹⁶	
Novo Ideo	
OFCE	
Révolution Educative	
Sport et Citoyenneté	
Renaissance Numérique	
SAF- Agridées	
Telos	
Think Tank Différent	
Think tank Economie Santé	
FNH	
Vivagora	

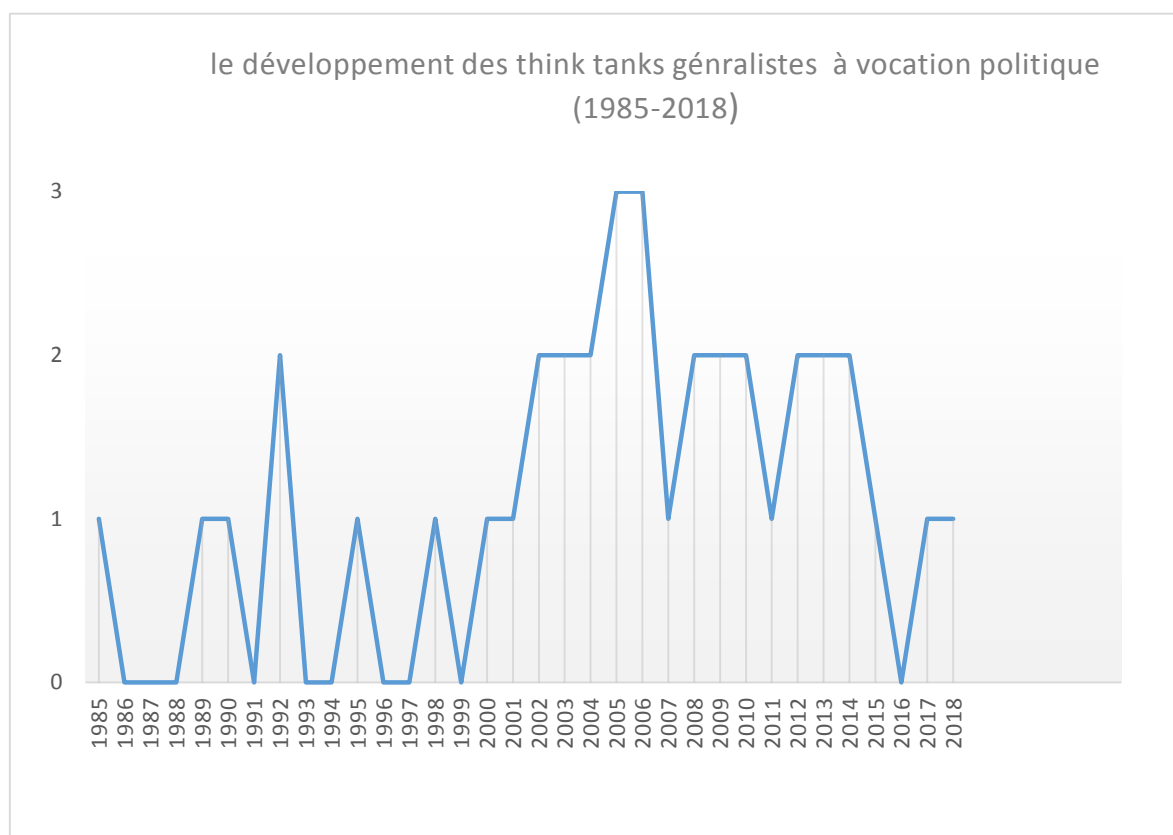
Annexe 5, tableau 5 : les think tanks généralistes à vocation politique

Noms	Création	Sous-catégorie	Labellisé
IFRAP	1985	Généraliste / économie	v
LASAIRE	1989	Généraliste	v
Institut Turgot	1990	Généraliste / économie	v
Fondation Jean Jaurès	1992	Généraliste	v
Institut Montaigne	2000	Généraliste	v
L'Ami Public	2001	Généraliste	x
La république des idées	2002	Généraliste	x
IREF	2002	Généraliste / économie	v
Héritages et progrès	2003	Généraliste	x
Institut Molinari	2003	Généraliste / Economiste	v
FONDAPOL	2004	Généraliste	v
Désir d'avenir	2005	Généraliste / Ecurie politique	x
Fondation Res Publica	2005	Généraliste	x
Terra Nova	2005	Généraliste	v
Décider Ensemble	2005	Généraliste	x

¹⁶¹⁶ Désormais *Agriculture Stratégie*.

En Temps Réel	2006	Généraliste	v
IRG	2006	Généraliste	x
Le chêne	2006	Ecurie politique	x
Cercle de La Réforme de l'Etat	2007	Généraliste	x
Cartes sur Table	2008	Généraliste	v
Institut des Libertés	2008	Généraliste / économie	x
Novo Idéo	2009	Généraliste	v
Avenir Jeune	2009	Généraliste	x
La Fabrique Spinoza	2010	Généraliste	x
République et Diversité	2010	Généraliste	x
L'atelier de la République	2011	Généraliste	x
Synopia	2012	Généraliste /Europe	x
Think tank Différent	2012	Généraliste	x
Génération Libre	2013	Advocacy	v
Think Libéral	2013	Advocacy	x
Think tank Fontervaud	2014	Généraliste	x
Refonder la Droite	2014	Généraliste / Ecurie politique	x
Gauche Libre	2015	Généraliste / Ecurie politique	x
L'hétairie	2017	Généraliste / écurie politique	x
L'Aurore	2018	Généraliste / écurie politique	x

Annexe 6, graphique 1 : le Développement des think tanks généralistes à vocation politique



Si les créations de think tanks à vocation politique restent à un niveau relativement limité avant 2004, on constate une accélération du phénomène à l'occasion de la campagne présidentielle de 2007. Cette dernière marque un certain tournant dans la création de ces entités qui, en plus de se multiplier dans l'Hexagone, commence à s'ancrer comme composante à part entière de la culture politique du pays. Des organisations comme Terra Nova, la FONDAPOL, la Fondation Jean Jaurès ou encore l'Institut Montaigne, reviennent ainsi régulièrement sur le devant la scène dans le débat politique, particulièrement dans les temps forts des différentes échéances électorales qui jalonnent le premier quart du XXI^e siècle.

Annexe 7, Tableau 6 : Les think tanks à forte spécialisation

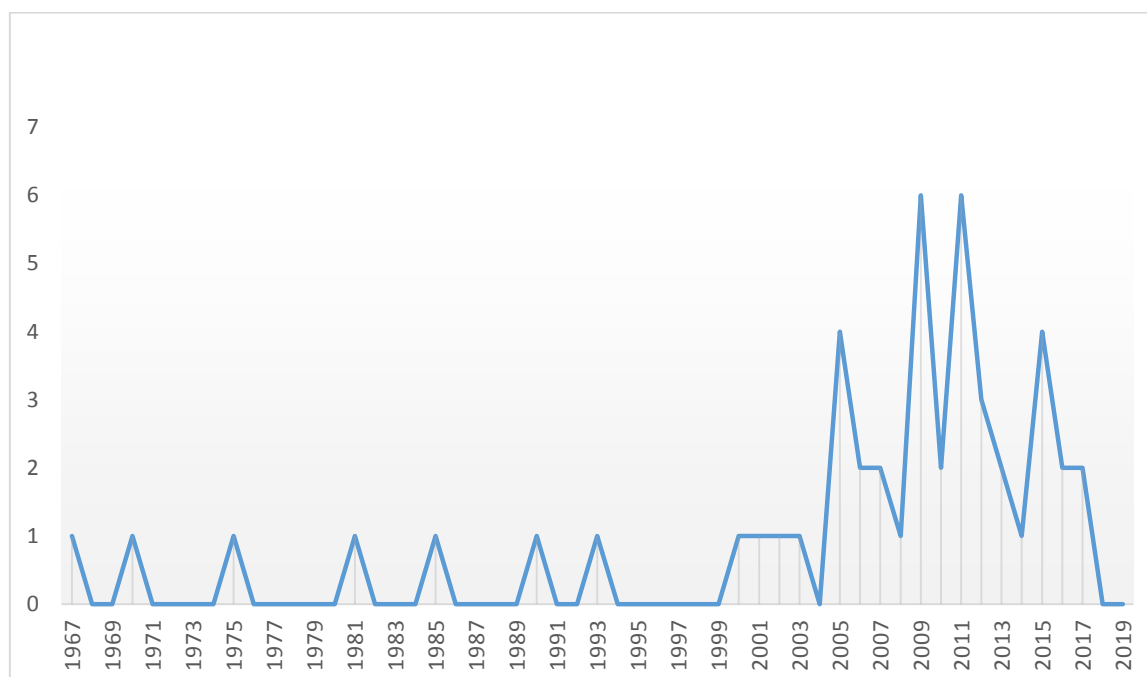
Noms	Création	Spécialisation	Sous-branche	Labellisé
IMTM	1967	Droit	Transport maritime	x
Entreprise et Progrès	1970	Economie	Entreprise – Patronat	x
IDEP	1975	Economie	Entreprise - Patronat	v
OFCE	1981	Economie	Prévision	v
IRDES	1985	Santé	Economie	v
FNH	1990	Environnement	Ecologie	v
UTOPIES	1993	Environnement	Entreprise	x
FING	2000	Numérique	Transformation numérique	v
IDDRI	2001	Développement durable	Relation Internationale	v
Institut Présaje	2002	Droit	Economie et Société	v
Club XXIème siècle	2003	Développement	Economie et société	x
Cercle d’Outre-Manche	2004	Économie	Entreprise – Patronat	
FARM	2005	Agriculture	Economie et ruralité	v
Renaissance Numérique	2005	Numérique	Transformation numérique	v
Fondation Prometheus	2005	Economie	Entreprise	x
Cercle Santé Innovation	2005	Santé	Hospitalier	x
La Fabrique du Futur	2006	Prospective	Entreprise	x
Talent du Numérique	2006	Numérique	Travail	x
Forum D’Avignon	2007	Culture	Economie et société	v
Le club de juristes	2007	Droit	Politiques publiques	x
Club efficience	2008	Economie	Communautaire	x
Club jade	2009	Numérique	Economie	v
Inno.recherche ¹⁶¹⁷	2009	Numérique	Transformation / économie	x
Novo Idéo	2009	Environnement et territoires	Politiques publiques	v
Le laboratoire de l’ESS	2009	Economie sociale et solidaire	Economie/ politique publique	x
Institut Montparnasse	2009	Economie	Mutualiste	x
Idées (TT de la Fondation Tuck)	2009	Energie / Dev durable	Recherche / coopération	x
France Territoire Solaire	2010	Energie	Photovoltaïque	x
The Shift Project	2010	Energie	Environnement	v
Without Model ¹⁶¹⁸	2011	Travail	Transformation /économie	x
Cercle de la licra	2011	Lutte contre le racisme	Société	x
Think tank économie et santé	2011	Santé	Economie	x
Altair Think tank	2011	Numérique	Culture / médias	x

¹⁶¹⁷ Cas particulier le think tank est ici associé à une structure internalisée au sein de l’entreprise.

¹⁶¹⁸ Organisation revendiquée « Action Tank ». Rentre dans la trajectoire d’appropriations variables de l’objet type « think and do tank ».

G Nova think	2011	Numérique	Généraliste	x
La Fabrique de L'industrie	2011	Entreprise	Economie	v
Révolution éducative	2012	Education	Société	x
Droit et croissance	2012	Droit	Economie	x
L'Atelier énergies et territoires	2012	Energie	Industrie (EDF) / société /	x
Think tank ObésitéS	2013	Santé / obésité	maladie / Société	x
La Fabrique écologique	2013	Environnement	Ecologie	v
Ecolo Ethik	2013	Environnement	Ecologie	x
Institut Messine	2014	Commissariat aux comptes	Professionnel	x
Club D'IENA	2015	Droit	Société	x
Vers le Haut	2015	Education / jeunesse	Société	x
Digital New Deal	2015	Numérique	Economie / Société	x
I4CE	2015	Economie / climat	Environnement	x
NWOW	2016	Travail	Economie et société	x
Institut Aristoclès	2016	Droit	Economie et Société	x
TousDroitDevant	2017	Droit	Economie et Société	x
Cercle Vulnérabilités et société	2017	Vulnérabilités	Santé / économie et société	x

Annexe 8, graphique 2: Le développement des think tanks à forte spécialisation



Plus que le développement des think tanks à vocation politique ou européenne, le développement des think tanks « spécialistes » ou plutôt à spécialisation marquée, observent une véritable expansion à partir de l'année 2005. L'objet think tank se greffe en effet à diverses spécialités telles que le droit, l'éducation, la santé, le numérique ou encore, l'environnement,

dernier point qui tend à occuper une place centrale dans le champ cognitif des think tanks avec la montée en puissance des enjeux climatiques au cours des années 2000.

Annexe 9, tableau 7 : tableau des think tanks patronaux

Think tank	Date de création	Labellisé
Entreprise et Progrès	1969	NON
IDEP	1975	OUI
UTOPIES	1993	NON
Institut Montaigne	2000	OUI
Cercle d'Outre-Manche	2004	NON
La Fabrique de la Cité	2010	OUI
La Fabrique de l'Industrie	2011	OUI
Nouveau CAP (Medef Paca)	2018	NON

Annexe 10, tableau 8 : tableau des think tanks dédiés à l'Europe

Think tanks	Année de Création	Domiciliation	Antenne à Bruxelles ou Strasbourg
Fondation Robert Schuman	1991	Paris	Oui
Confrontations Europe	1991	Paris	Oui
Europartenaires	1994	Paris	X
Notre Europe	1996	Paris	X
Europe 2020 /LEAP	1997	Paris	X
Europa Nova	2003	Paris	X
Institut Thomas More	2004	Paris	Oui
Forum Carolus	2006	Strasbourg	Oui
Sport et Citoyenneté	2007	Paris	X
Eurocité	2010	Paris	Oui
Europe Créative	2011	Paris	X
Synopia	2012	Paris	X

Annexe 11, tableau 9 : les think tanks à vocation territoriale

Think tank	Année de création	Groupe(s)	Localisation
Institut Méditerranéen du transport Maritime (IMTM)	1964	-Spécialiste	Marseille
Sol et Civilisation	1991	-Spécialiste	Paris
Institut Kervégan	2000	-Généraliste -Vocation politique	Nantes
Institut des Deux Rives	2008	-Généraliste -Vocation Politique	Bordeaux
DEADIA	2015	-Généraliste -Vocation Politique	Marmande
Dordogne Autrement	2015	-Vocation politique -Électoral	Dordogne
Demain l'écologie en Normandie (DEEN)	2016	-Spécialiste	Normandie
Club Arthur Dent	2017	-Spécialiste	Bordeaux
CAP MEDEF PACA	2017	-Groupe d'intérêt sectoriel -Vocation Syndicale	Région PACA
La fabrique du futur	2017	-Vocation Politique -Électorale -Associé à la jeunesse	Roubaix
Perpi-d	2018	-Vocation Politique -Électoral -Associé à la jeunesse	Perpignan
Tarbes et moi	2019	-Vocation Politique -Électoral -Associé à la jeunesse	Tarbes
Périgord d'Avenir	2021	-Vocation politique -Électoral	Dordogne
Les jeunes pour l'Avenir de la Réunion	2021	-Généraliste -Vocation Politique -Associé à la jeunesse	Réunion

Annexe 12, tableau 10 : les think tanks associés à la jeunesse

Think tank	Année	Fondateurs/Président	Groupe	Filiation avec une Université ou une organisation mère ¹⁶¹⁹
Cartes sur table (2008)	2008	Agathe Cagé	Généraliste à vocation politique	Mouvance (PS)
Club Jade	2009	Medhi Benchoufi	Généraliste à vocation politique	X

¹⁶¹⁹ Nous répertorions ici les différents espaces de créations des think tanks étudiés et/ou formations suivies par leurs agents. Ainsi on remarque des organisations directement « affiliées » à l'Université comme Terra Nova étudiants et d'autres comme Les jeunes pour l'Avenir de la Réunion où le parcours de ces entrepreneurs d'idées s'effectue bien à Sciences Po sans pour autant que l'association y soit domiciliée.

L'Avenir Jeune puis, Agora Jeune en Europe	2009	Marc Bernier Crépin	-Généraliste à vocation Européenne	Non affilié
Terra Nova Étudiant	2009	Maxime Bigot	-Généraliste à vocation politique	Affilié : Sciences Po Terra nova
Génération Libre (2013)	2013	Gaspar Koenig	Généraliste à vocation politique	X
Think Libéral	2013	Vincent Delhomme	-Généraliste à vocation politique	Sciences Po (Affilié)
Refonder la Droite	2014	Guillaume Caristan Jonas Haddad	Généraliste à vocation politique et électorale	Mouvance (UMP)
Gauche Libre	2016	Pierre Person Sacha Houlié	Think tank de parti	Mouvance (LREM)
Le millénaire	2018	William Thay	Généraliste à vocation politique et électorale	Mouvance (LR)
Grow	2020	Marie Chapot Vincent Lefebvre	-Spécialiste (Droit Humain)	EPSOL (Affilié)
Les jeunes pour l'avenir de la Réunion	2021	Nicolas Chevalier Marion Dieudonné	-Généraliste à vocation territoriale	Sciences Po (non affilié)

Annexe 13, tableau 11 : Les think tanks de la transition énergétique

Think tank	Année de création	Particularité
Fondation Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH)	1990	Héritage de la Fondation Ushuaia
IDDRI	2001	Affilié à Science PO
Vista Energie	2007	Clôturé en 2019
The Shift Project	2009	
France Territoire Solaire	2010	Groupement d'intérêts
Atelier énergies et territoire	2012	Fondé par EDF
Ecolo Ethik	2013	Organisation politique
La Fabrique Ecologique	2013	

Annexe 14, Tableau 12 : répertoire des organisations associées à l'appellation think tank en France entre 1967 et 2021

Imtm	1967
Entreprise et Progrès	1970
Idep	1975
Cepii	1978
Ifri	1979
Ofce	1981
Ifrac	1985
Gbf	1988
Lasaire	1989
FNH	1990
Sols et civilisation	1990
Iris	1991
Fondation Jean Jaurès	1991
Confrontations Europe	1991
Fondation Robert Schuman	1991
Frs	1992
UTOPIES	1993
Europartenaires	1994
Institut Jacques Delors	1996
Europe 2020 / LEAP	1997
CAPRI	1998
Centre Thucydide	1999
FING	2000
Institut Montaigne	2000
Institut Kervégan	2000
Iddri	2001
L'Ami Public	2001
Institut Choiseul	2001
La république des idées	2002
IREF	2002
Institut Présage	2002
Héritages et progrès	2003
Institut Molinari	2003
Club XXIe siècle	2003
EuropaNova	2003
FONDAPOL	2004
Cercle d'Outre-Manche	2004
Institut Thomas More	2004
Asia Centre	2005
Farm	2005
Renaissance Numérique	2005
Désir d'avenir	2005
Fondation Res Publica	2005

Terra Nova	2005
Décider Ensemble	2005
Fondation Prométhéus	2005
Cercle Santé Innovation	2005
Forum Carolus	2006
En Temps Réel	2006
IRG	2006
Le Chêne	2006
La Fabrique du Futur	2006
Ipemed	2006
Talents du Numérique	2006
Cercle de La Réforme de l'Etat	2007
Sport et Citoyenneté	2007
Forum d'Avignon	2007
Le Club des Juristes	2007
Cartes sur Table	2008
Institut des Libertés	2008
Club Efficience	2008
Institut des deux rives	2008
Club Jade	2009
Think tank fondation Tuck (IDEE)	2009
Le Labo de l'ESS	2009
Novo Idéo	2009
Inno.recherche	2009
Institut Montparnasse	2009
Avenir Jeune	2009
Terra Nova Étudiants	2009
France Territoire Solaire	2010
La Fabrique Spinoza	2010
République et Diversité	2010
Cap Mena	2010
The Shift Project	2010
Eurocité	2010
IRSEM	2010
Cercle de la Licra	2011
Europe Créative	2011
Altair Think tank	2011
L'atelier de la République	2011
Gnova think tank	2011
Think tank économie et santé	2011
La Fabrique de l'Industrie	2011

Révolution Éducative	2012
Droit et Croissance	2012
l'Atelier énergie et territoires	2012
Synopia	2012
Think tank Différent	2012
Hub Institute	2012
Génération Libre	2013
Think Libéral	2013
Think tank Obésités	2013
La Fabrique Écologique	2013
Écolo Éthik	2013
Institut Messine	2014
Think tank Fontervaud	2014
Refonder la Droite	2014
Club D'IENA	2015
Dordogne Autrement	2015
Gauche Libre	2015
Vers le Haut	2015
Digital New Deal	2015
I4CE	2015
Dea Dia	2015
Institut Aristoclès	2016
NWOW	2016
Demain l'écologie en Normandie	2016
Gauche Libre	2016
TousDroitDevant	2017
Cercle Vulnérabilités et société	2017
L'hétairie	2017
Nouveau Cap (medef PACA)	2017
Club Arthur Dent	2017
Conférence Gambeta	2017
Think tank Liberté et Prospective	2017
La Fabrique du Futur	2017
L'Aurore	2018
Perpi-D	2018
Le Millénaire	2018
Institut Sapiens	2018
Tarbes et Moi	2019
GROW	2020
Périgord d'Avenir	2021
Les Jeunes pr l'Avenir de la Réunion	2021

Remarques sur l'annexe 14 :

1) La temporalité

Nous prenons en compte un certain nombre d'organisations antérieures à l'arrivée officielle du phénomène en intégrant les organisations ayant revendiqué l'appellation « en cours de route ». Ainsi, nous ne renversons pas ici la chronologie traditionnellement admise en comprenant bel et bien l'IFRI comme première organisation faisant usages l'appellation en France à partir de 1979.

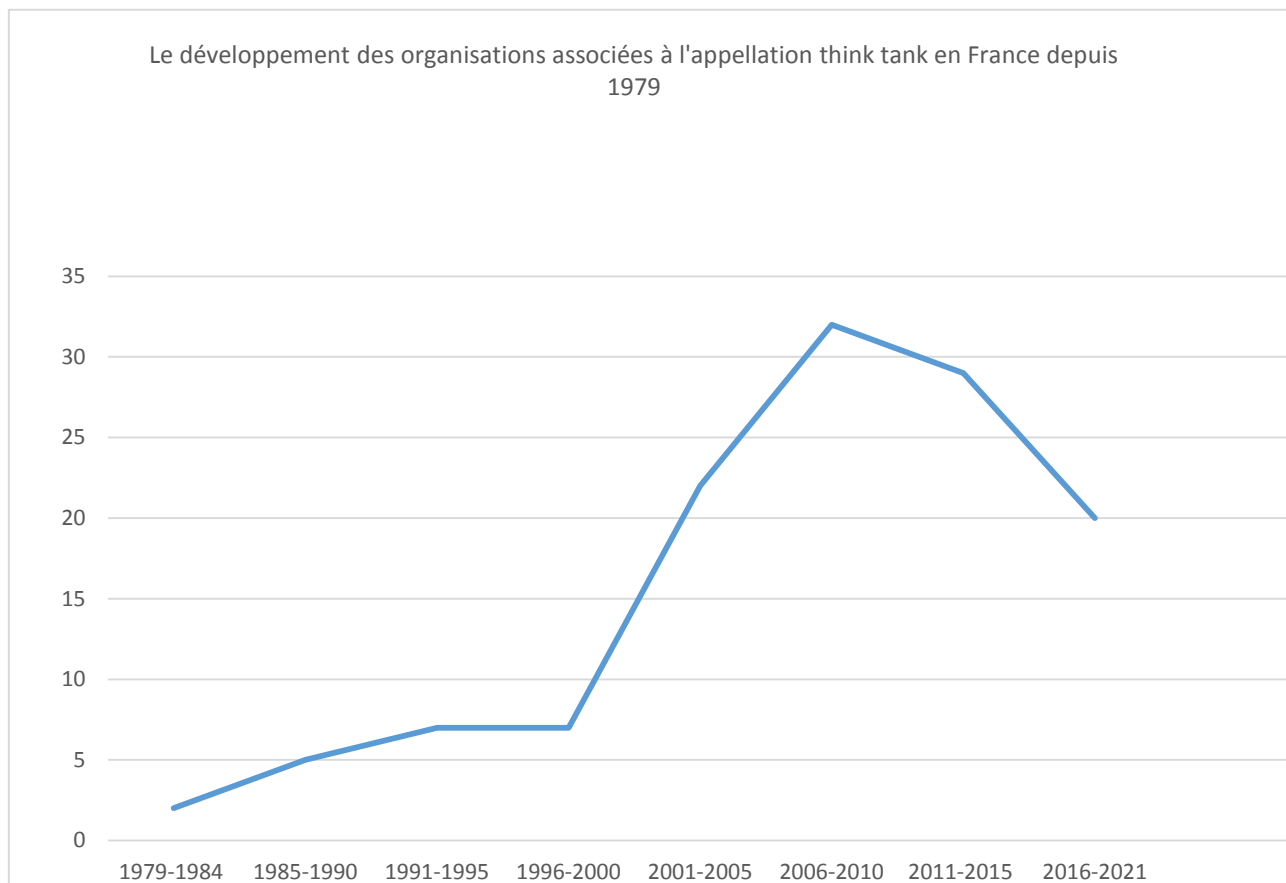
2) La question de l'exhaustivité

Le présent tableau répond à une tentative d'exhaustivité dans le recensement des organisations associées à l'appellation think tank sans pourtant avoir la prétention de l'atteindre. Il est fort probable en effet que les dernières années couvertes, soit entre 2018 et la période actuelle, ne comprennent pas l'ensemble des organisations revendiquant l'appellation et ce pour plusieurs raisons. La première répond à l'arrêt du répertoire à cette date, par soucis d'avancement et de dépassement des limites d'une histoire du temps présent « toujours en train de se faire ». Pour autant, la suite de nos travaux nous a mené, au hasard des remontées algorithmiques, à trouver de nouvelles organisations étudiées avant et pendant la rédaction de certaines parties de la recherche et que nous avons finalement décidé d'intégrer en cours de route à notre classification. Cet élément nous permet ici de nuancer le ralentissement de l'usage de l'appellation à partir de 2018. Les années à venir mettront peut-être en lumière un certain nombre d'entités créées ces dernières années.

3) Les critères discriminants

Le tableau général nous permet de discerner 128 organisations recensées « think tank » dans notre approche. Il repose, rappelons-le, sur la volonté de ne prendre en compte que les organisations s'étant approprié l'usage de l'appellation pour s'identifier dans différents champs d'activités, parfois croisés. Pour autant, le présent tableau ne doit pas masquer une autre réalité répondant à la présence en France d'un nombre bien plus important d'organisations aux pratiques identifiables à ce que l'Observatoire Européen des think tanks, Marc Patard, ou nous-même, pouvons considérer comme relevant de la pratique d'un think tank en France.

Annexe 15, graphique 3: le développement des organisations associées à l'appellation think tank en France depuis 1979



Par souci de lisibilité, nous n'avons compris que la temporalité d'entrée classique, soit l'année 1979 avec la création de l'IFRI dans le cadre de ce graphique. Comme évoqué à partir des annexes précédentes, notre hypothèse sur l'explosion de think tanks, perceptible à partir du milieu des années 2000, répond à la fois d'un mouvement d'acculturation avancé à l'objet de la part de la sphère politique et économique mais également du contexte spécifique de la campagne présidentielle de 2007. Le ralentissement, voire la baisse nette dans le rythme de création de ces organisations après 2015 reste quant à lui à nuancer pour les raisons évoquées précédemment.

Annexe 16, Tableau 13 : L'intégration de l'expertise des think tanks français aux observatoires de la DGRIS

Observatoires	Think tanks En charge	Périodes Observées	Livrables Diffusés
Observatoire de la Turquie	IRIS	2011-2016	12
Observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense	IRIS	2017-2020	41
Observatoire de la prospective internationale de défense (OPIDEF)	IRIS	2013-2015	18
Observatoire sur l'évolution politique et stratégique de la Chine	ASIA Centre	2012-2018	37
Observatoire de l'Asie du Sud-Est	ASIA Centre	2014-2019	10
Observatoire de la défense antimissile	FRS	2015-2016	6
Observatoire de l'Afrique australe et des grands lacs	IFRI	2016-2020	32

Le tableau présent permet de comprendre en partie la logique entretenue entre le Ministère des armées et quelques-uns des think tanks français dédiés aux relations internationales et stratégiques comme l'IFRI, l'IRIS ou l'ASIA Centre. On peut ainsi comprendre la logique qui s'instaure dans la routinisation de l'intervention de ces organisations en périphérie d'un ministère régalien à travers des contrats pluriannuels dédiés à l'alimentation de la recherche sur les problématiques du moment.

Annexe 17, tableau 14 : Personnels politiques présents à la FJJ

Fondation Jean-Jaurès	
Directions : -Président -Directeur -Fondateur	Pierre Mauroy, Gérard Lindeperg, François Rebsamen
Cadres : -Conseil d'Administration/ -Conseil Scientifique -sous directions	Jean-Marc Ayrault, Pervenche Berès, Gérard Fuch, Jérôme Guedj, Bruno Le Roux, Dominique Raimbourg, Michel Thauvin
Membres : -Chercheurs associés -Experts -Intervenants	-Ericka Bareigts, Claude Bartolone, Laurent Baumel Jean-Pierre Bel, Luc Belot, Martial Bourquin, Pierre Brana, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Christophe Caresche, Luc Carnouvas, Françoise Castex, Jean-Paul Chanteguet, Daniel Cohn-Bendit, Gérard Collomb, Hélène Conway-Mouret, Seybah Dagoma, Michèle Delauney, Michel Delebarre, Harlem Désir, Michel Destot, Philippe Doucet, Sandrine Doucet, Joëlle Dusseau Henri Emmanuelli, Laurent Fabius, Charles Fiterman, Jean Glavany, Raphaël Glucksmann, Benjamin Griveaux, Elisabeth Guigou, François Hollande, Lionel Jospin, Patrick Kanner, Marietta Karamanli, Éric Kerrouche, Chaynesse Khirouni, Jack Lang, Stéphane Le Foll, Jean-Marie Le Guen, Dominique Lefebvre, François Loncle, Philippe Madrelle, Béatrice Marre, Louis Mermaz, Pierre Moscovici, Pierre-Alain Muet, Christian Paul, Vincent Peillon, Daniel Percheron, Bernard Poignant, Pascal Popelin, Philippe Noguès, Michel Rocard, Bernard Roman, Gwendal Rouillard, Martine Roure, Ségolène Royal, Marisol Touraine, Catherine Trautmann, Jean-Pierre Sueur, Catherine Tasca, Jean-Jacques Urvoas, Cécile Untermaier, Daniel Vaillant, Manuel Valls, Henri Weber, Richard Yung

Annexe 18, tableau 15 : personnels politiques de la Fondation Robert Schuman

Fondation Robert Schuman			
	Conseil d'Administration	Comité Scientifique	Conseil Spécial
Députés	Anne-Marie Idrac, Pierre Lequiller, Sabine Thillaye	Alain Lamassoure, Françoise Grossetête	
Sénateurs	Jean Bizet	Alain Lambert	Alain Cadec,
Députés Européens	Jean-Paul Gauzès, Fabienne Keller		Elisabeth Morin Chartier

Annexe 19, tableau 16 : Tableau des personnels politiques présent à l'IFRI et à l'IRIS.

	IFRI	IRIS
Président, Directeur Fondateur	Maurice Faure, René Galy-Dejean Pierre Joxe, Xavier de Villepin	Jacques Boyons, Arthur Paetch, Renaud Donnedieu de Vabre, Gwendal Rouillard, Pouria Amirshahi Roselyne Bachelot, Alain Marsaud
Membre Conseil d'Administration/	Jean-Pierre Chevènement, Maurice Ulrich, Robert Badinter, Jean-Bernard Raymond,	Marie-Hélène Aubert, Jean-Michel Boucheron, Jean-Pierre Delalande, François Hollande, Hervé Maurin, Francis Wurtz, Philippe Seguin, Michel

Scientifique Stratégique	/	Philippe Marini, Simone Veille, Alain Lamassoure	Barnier, Manuel Valls, Bariza Khiari, Patrick Bloche, Jean-Paul Delevoye, Yves Fromion, Noël Mamère, Marylise Lebranchu, Jacques Myard, Leïla Aïchi, Gwenegan Bui, Marie-Christine Vergiat
-----------------------------	---	--	--

Annexe 20, Tableau(x) 17 : la présence des think tanks à l'Assemblée nationale durant la XIIIe législature

Occurrence Par commission

	Défense	Développement durable	Affaires étrangères	Affaires économiques	Finances	Autres	total	
F. Jean Jaurès								
F. Concorde								
I. Montaigne						xx	2	
F. IFRAP						x	1	
IFRI			xxxxxxx				7	
IRIS			xxxxxxxxx				9	
FRS	x		xxxx				5	
F. Hulot		xx					2	
IDDRI								
Notre Europe								
F. Schumann								
IPEMED			x				1	
Terra Nova						x	2	
								=29

Occurrence par année

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL	
I. Montaigne			xx				2	
F. IFRAP			x				1	
IFRI		x	x	xxx		xx	7	
IRIS				xxx	xxxx	xx	9	
FRS	x	xx			xx		5	
F. Hulot					xx		2	
IPEMED	x						1	
Terra Nova				x			2	
								=29

Qualité de l'occurrence

	Audition directe	Participation à des travaux législatifs	Argumentation d'un député
--	------------------	---	---------------------------

I.Montaigne	xx		
F.IFRAP	x		
IFRI	xxxx	xx	x
IRIS	xxxxxxx		xx
FRS	Xxxx		x
F.Hulot	Xx		
IPEMED	x		
Terra Nova	xx		=29

Annexe 21, Tableau(x) 18 : la présence des think tanks à l'Assemblée nationale durant la XIVe législature
Occurrence Par commission

	Défense	Développement durable	Affaires étrangères	Affaires économiques	Finances	Autre	TOTAL	
F. Jean Jaurès			x		x		2	
F.Concorde		x					1	
I.Montaigne			x		x		2	
F.IFRAP					x		1	
FONDAPOL						X	1	
IFRI			xxxx				4	
IRIS			xxxx				4	
FRS			xxxxx				5	
F.Hulot		x		x			2	
IDDR1		x	xx				3	
Notre Europe			xx				2	
F.Schumann			xx				2	
Génération Libre						x	1	
								=>29

Occurrence par année

	2012	2013	2014	2015	2016	
F. Jean Jaurès		x		x	2	
F.Concorde		x			1	
I.Montaigne			x	x	2	
F.IFRAP				x	1	
IFRI			xx	xx	4	
IRIS		x		xxx	4	
FRS		x	x	xxx	5	
F.Hulot				xx	2	
IDDR1				xxx	3	

Notre Europe			x	x	2	
F.Schumann		x	x		2	
Génération Libre				x	1	
						=>29

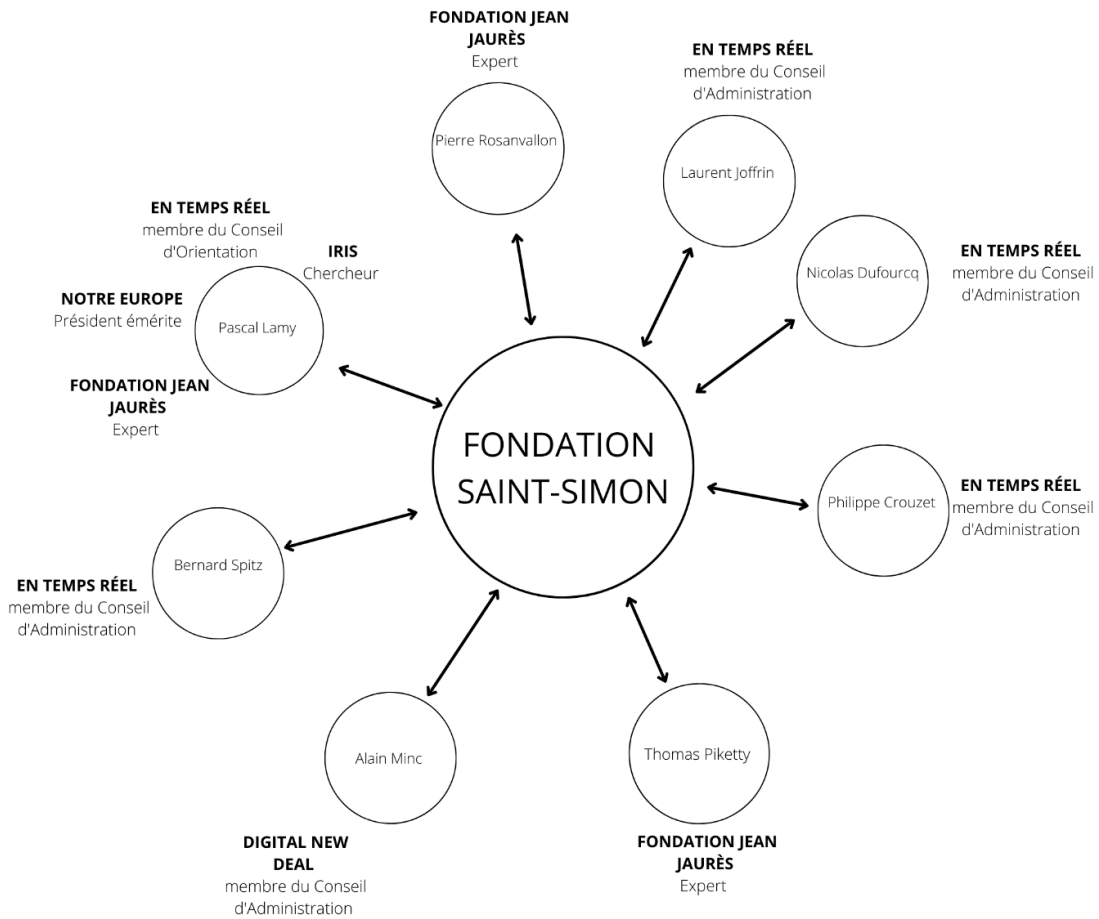
Qualité de l'occurrence

	Audition directe	Participation à des travaux législatifs	Argumentation d'un député	
F. Jean Jaurès	x			
F.Concorde			x	1
I.Montaigne	x	x		2
F.IFRAP	x			1
IFRI	xxxx			4
IRIS	xxxx			4
FRS	xxxxx			5
F.Hulot	xx			2
IDDRI	xxx			3
Notre Europe	x	x		2
F.Schumann		x	x	2
Génération Libre		x		
				=>29

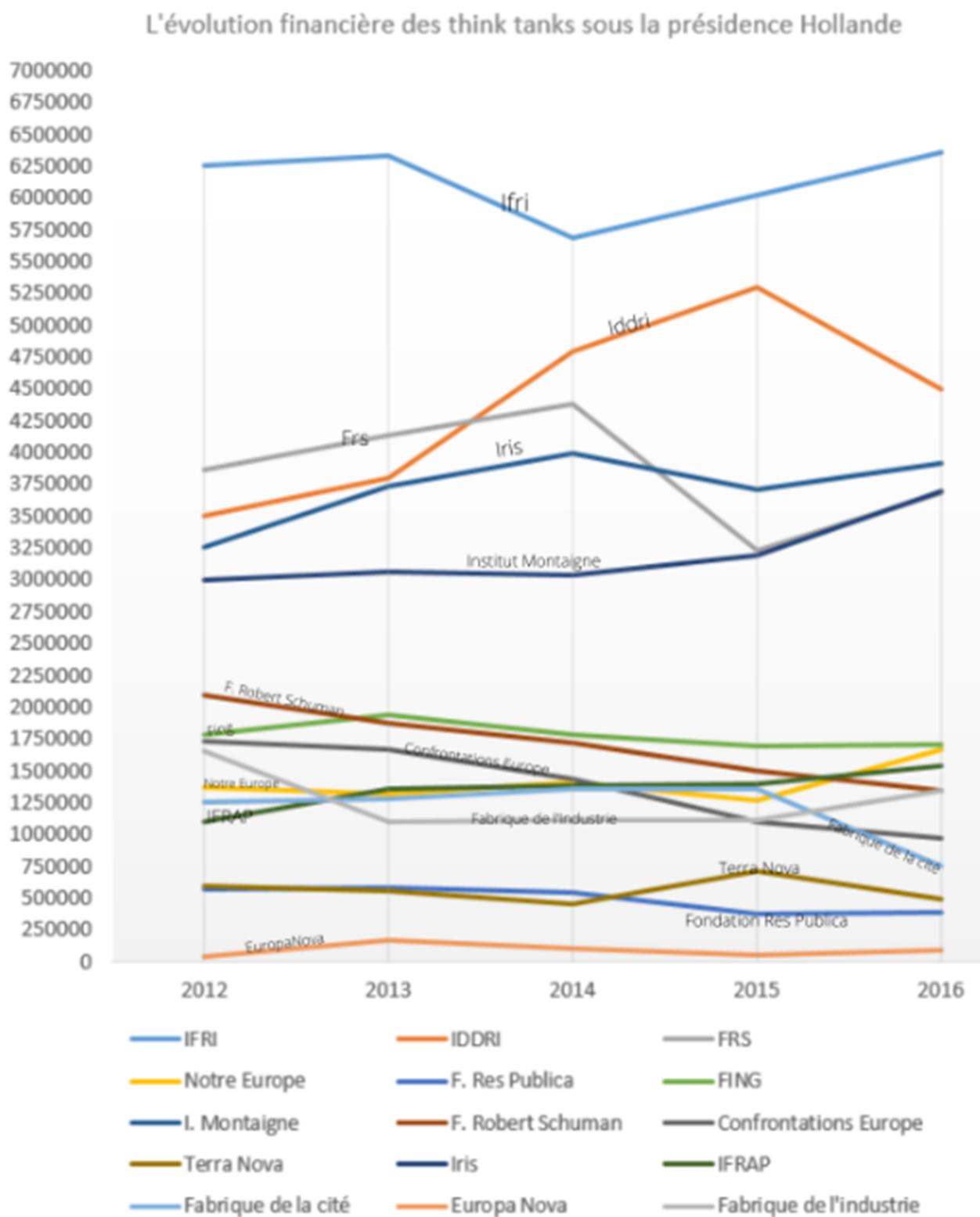
Annexe 22, Tableau 19 : aperçu partiel des membres de la Fondation Saint Simon.

Milieu académique	Patronat	Haute fonction publique
-Emmanuel Le Roy Ladurie	-Antoine Riboud	-Roger Fauroux
-François Furet	-Christian Blanc	-Jean Peyrelevalde
-Pierre Rosanvallon	-Jean-Luc Lagardère	
-Jean-Claude Casanova	-Jean-Louis Beffa	
-Thomas Piketty	-Alain Minc	
-Alain Touraine	-Yves Sabouret	
-Pierre Nora	-Francis Mer	

Annexe 23, Schéma 1 : diffusion des membres de la Fondation Saint-Simon dans l'écosystème des think tanks français



Annexe 24, graphique 4 : Évolution financière des principaux think tanks français sous la présidence hollandaise

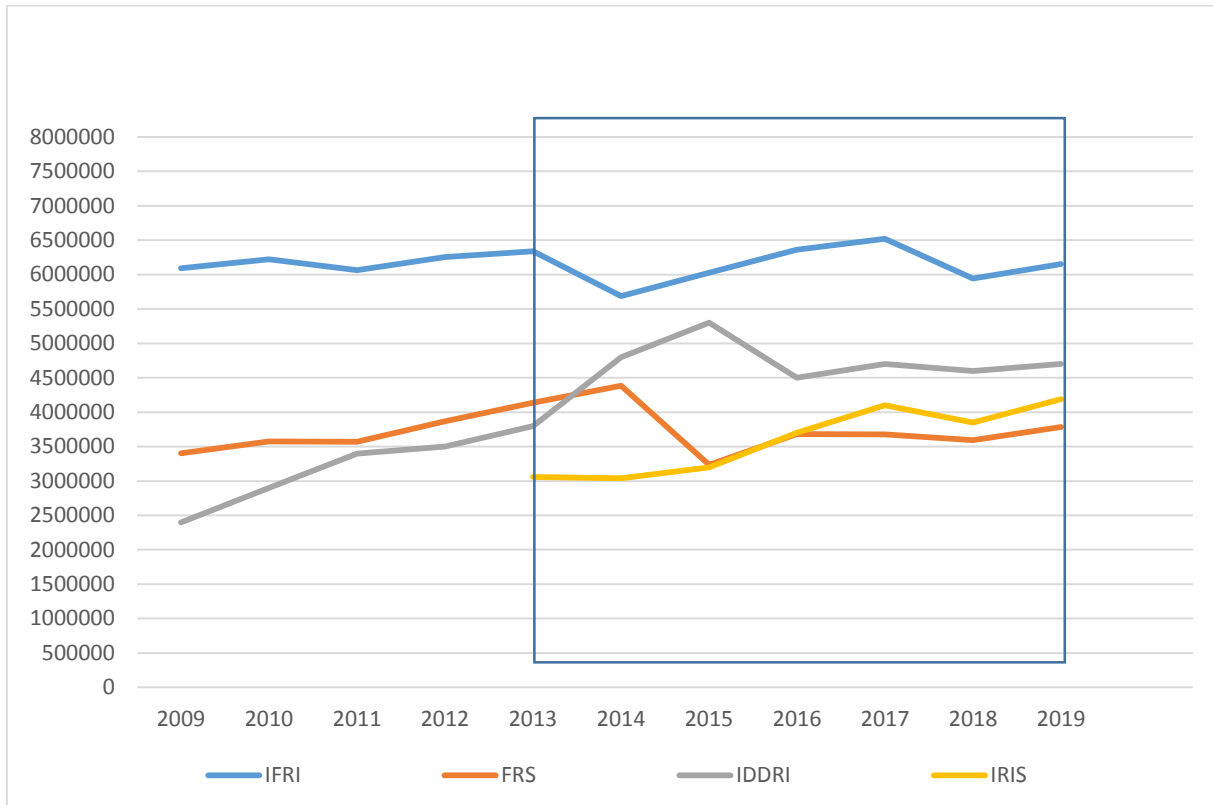


Annexe 25, tableau 23 : comptes de résultats annuels des principaux think tanks français

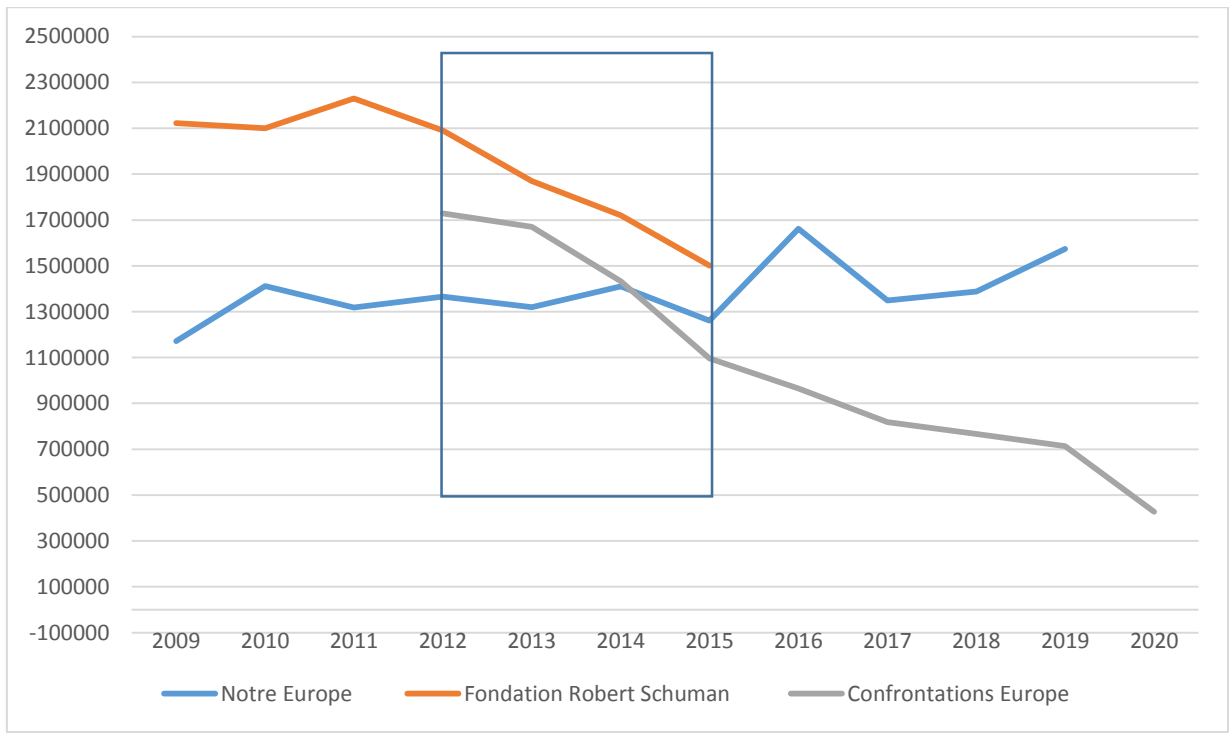
	IFRI	IDDDRI	FRS	N. Europe	F.RPublica	FING	I. Montaigne	F.R Schuman
2002	5 082 282	?	?	?	?	?	?	?
2003	4 612 317	?	?	?	?	?	?	?
2004	5 391 079	?	?	?	?	?	?	?
2005	5 304 787	?	?	?	?	?	?	?
2006	5 034 340	1 500 000	?	?	?	?	?	?
2007	5 788 022	321 584	?	?	?	?	?	2 558 692
2008	7 878 437	2 100 000	2 671 153	1 101 556	?	?	?	2 988 388
2009	6 092 418	2 400 000	3 401 104	1 170 914	?	?	2 977 671	2 122 768
2010	6 220 400	2 900 000	3 576 576	1 411 820	551 164	2 524 294	2 945 172	2 099 506
2011	6 062 422	3 400 000	3 572 167	1 318 060	549 969	2 293 104	3 108 694	2 229 632
2012	6 254 668	3 500 000	3 868 673	1 365 691	564 764	1 781 064	3 256 189	2 090 750
2013	6 337 028	3 800 000	4 137 458	1 319 519	576 691	1 933 488	3 735 614	1 869 219
2014	5 688 229	4 800 000	4 383 552	1 410 310	548 490	1 780 228	3 997 005	1 720 229
2015	6 024 690	5 300 000	3 233 370	1 260 682	377 268	1 691 878	3 706 656	1 500 556
2016	6 362 704	4 500 000	3 679 695	1 661 694	384 494	1 707 506	3 919 090	?
2017	6 518 057	4 700 000	3 677 174	1 348 837	438 397	1 574 477	?	?
2018	5 943 002	4 600 000	3 594 670	1 387 710	370 637	1 346 103	?	?
2019	6 152 329	4 700 000	3 784 966	1 573 059	385 401	1 223 874	2 765 516	?
2020	6 423 807	?	3 238 650	?	?	?	?	?

	ConfronE	T.Nova	IRIS	IFRAP	Fab cité	ENova	Fab Indus
2002	?	?	?	?	?	?	?
2003	?	?	?	?	?	?	?
2004	?	?	?	?	?	?	?
2005	?	?	?	?	?	?	?
2006	?	?	?	?	?	?	?
2007	?	?	?	?	?	?	?
2008	?	?	?	?	?	?	?
2009	?	226 242	?	?	?	?	?
2010	?	?	?	959 614	?	?	?
2011	?	?	?	?	1 275 280	?	?
2012	1 728 472	600 505	?	1 101 963	1 250 000	37 152	1 650 003
2013	1 670 600	?	3 060 413	1 352 008	1 285 000	166 520	1 100 011
2014	1 432 940	452 641	3 040 252	1 376 979	1 360 000	97 000	1 113 158
2015	1 095 727	716 962	3 198 480	?	1 360 000	55 000	1 116 010
2016	965 160	489 222	3 701 752	1 540 206	750000	94 500	1 338 907
2017	818 883	611 446	4 100 484	1 544 194	750000	29 000	1 330 544
2018	?	682 201	3 850 920	1 251 745	750000	89 000	1 384 646
2019	713 814	660 574	4 187 940	1 468 578	?	50 020	1 356 465
2020	426 982	?	?	?	?	?	1 347 101

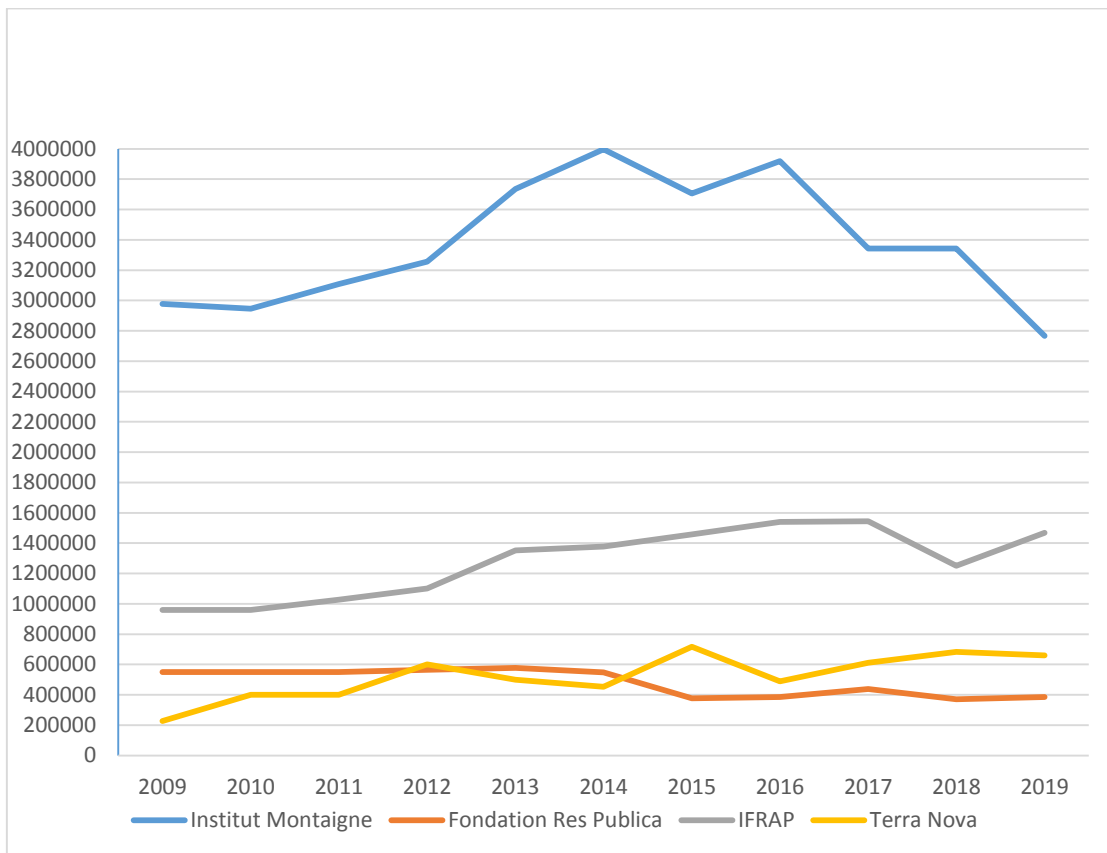
Annexe 26, graphique 5 : évolution des financements des think tanks dédiés à l'étude des relations internationales entre 2009 et 2019



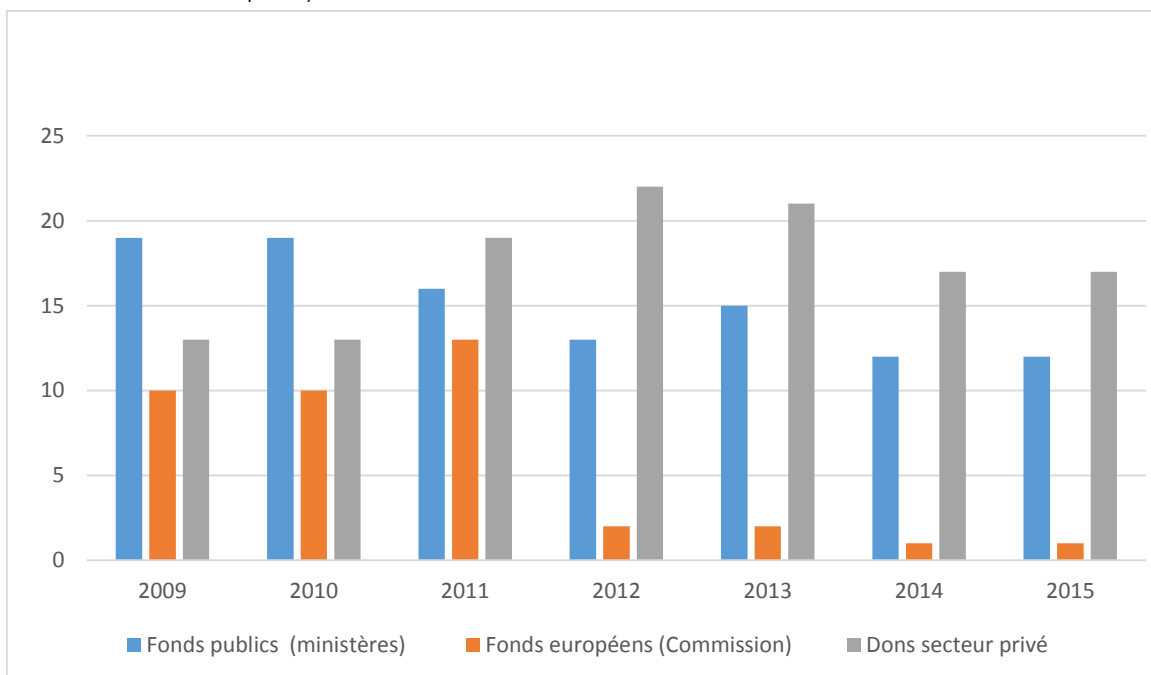
Annexe 27, graphique 6 : évolution des think tanks Français dédiés à l'Europe



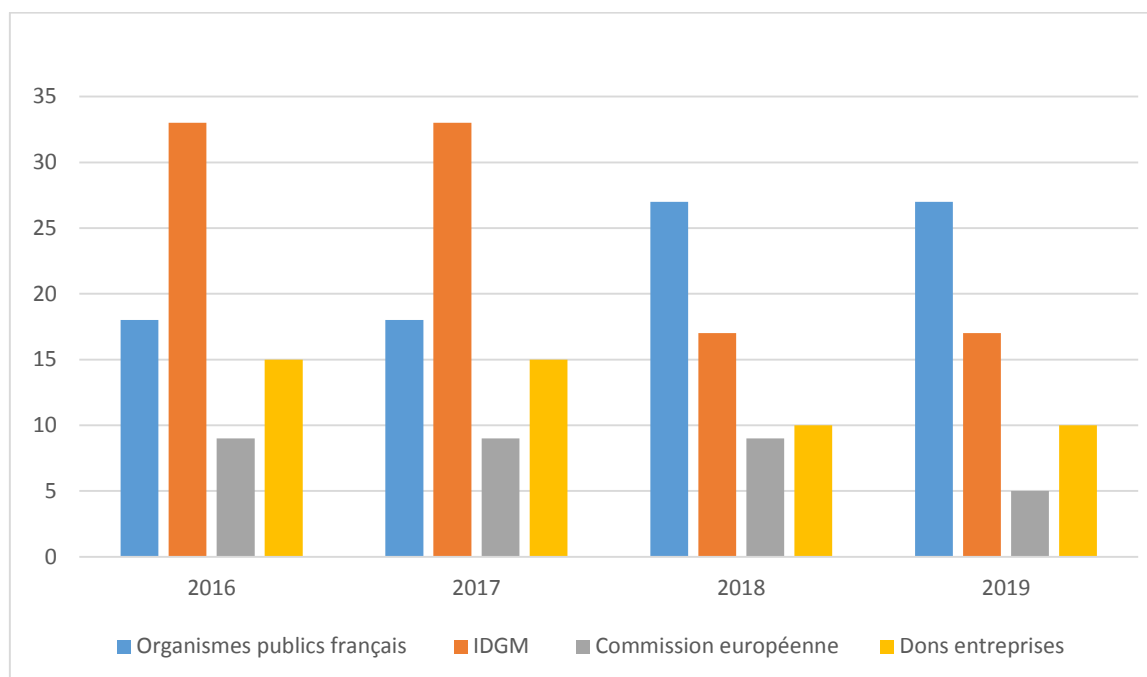
Annexe 28, graphique 7 : évolution financière des principaux think tanks généralistes à vocation politique entre 2009 et 2019



Annexe 29, graphique 8 : provenance des fonds (en %) de l'IDDRI entre 2009 et 2015 (Parlements - ministères - secteur privé)



Annexe 30, graphique 9 : évolution de la répartition de fonds de l'IDDRI (en %) entre 2016 et 2019



Annexe 31, tableau 24 : l'investissement de l'entreprise dans les think tanks français

Société	Nombre d'occurrences	Think tanks concernés
EDF	10	The shift, IDDRI, Choiseul, Terra Nova, FJJ, Synopia, Kervégan, Institut Montaigne, Atelier Énergie et Territoires, Ifri
Engie	8	IDDRI, Choiseul, Terra Nova, FJJ, Notre Europe, Europeanova, Institut Montaigne, Ifri
BNP Paribas	8	IDEP, Institut Montaigne, Confrontations Europe, Europeanova, Choiseul, IDDRI, The Shift, Ifri
Enedis	6	The Shift, FJJ, Notre Europe, Europeanova, Synopia, Institut Montaigne,
Vinci	5	The Shift, Entreprise et progrès, Institut Montaigne, La Fabrique de la cité, IDDRI,
L'Oréal	5	IDEP, Entreprise et progrès, Institut Montaigne, Synopia, L'Oréal
Renault	5	IDDRI, Confrontations Europe, Institut Montaigne, FNH, Ifri
SNCF	4	FNH, The shift, Kervégan, Institut Montaigne
Orange	4	Entreprise et progrès, Institut Montaigne, Confrontations Europe, FJJ
Maïf	4	FNH, FING, Labo de l'ESS, FJJ
Bouygues	4	The Shift, Confrontations Europe, Institut Montaigne, Ifri
Veolia	3	IDDRI, FJJ, Institut Montaigne
FDJ	3	Entreprise et Progrès, Sport et Citoyenneté, Confrontations Europe
Microsoft	3	Institut Choiseul, Europeanova, Institut Montaigne

Danone	3	Ifri, Terra Nova, IDDRI
AXA	3	Ifri, Institut Montaigne, The shift
Crédit Mutuel	3	Ifri, Institut Kervégan, Entreprise et Progrès

Annexe 32, Tableau 25 : Distribution des fonds d'entreprises pour La Fabrique de la Cité

Entreprise	Montant du don (en euro)
Vinci Park Service	250000
Eurovia SA	250000
Cofiroute	180000
Dumez EPS	62500
Sogea EST	62500
Novelige	62500
C3B	62500
ASF	60000
Vinci Immobilier Promotion	50000
Sdel Infi	50000
Mangin-Egly	50000
Masselin Énergie	50000
Vinci Facilities IDF	50000
Escota	10000

Annexe 33, tableau 26 : le monde de l'entreprise dans la gouvernance du Shift Project

Membre	Statut au CA	Entreprise	Poste
Cédric Lewandoski	Administrateur	EDF	Directeur exécutif
Dorothée Bernier	Observatrice	Thalys	Directrice RSE
Isabelle Lambert	Administratrice	Spie	Directrice RSE
Pierre-Olivier Boyer	Administrateur	Vicat	Directeur RH
Dirk De Meulder	Administrateur	Saint-Gobain/ISOVER	VP/DG
Fabrice Bonnifet	Administrateur	Bouygues	DG développement durable
André Broto	Administrateur	Vinci Autoroutes	Conseiller du Président

Annexe 34, lettre 1 : de Guillaume Klossa à Joseph Borrell. Source :
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/courrier_officiel/arrivee/2005/EP-PE_LTA\(2005\)013725_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/courrier_officiel/arrivee/2005/EP-PE_LTA(2005)013725_FR.pdf)

Paris, le 24 novembre 2005

Monsieur Josep BORRELL
Président du Parlement Européen
Rue Wiertz
B 1047 BRUXELLES

Monsieur le Président,

La campagne référendaire française a mis en lumière le besoin de parler des réalisations concrètes de la Construction européenne. C'est sous cet angle que l'ONG EuropaNova organise pour la troisième année consécutive, le programme de débat « Auditions Citoyennes » qui confronte des décideurs publics majeurs à des représentants de la Société civile européenne.

Les Auditions Citoyennes sont réalisées en partenariat avec la Maison de l'Europe. Elles réunissent entre 150 et 400 participants. C'est dans ce cadre que nous avons reçu Valéry GISCARD D'ESTAING pour la présentation du projet de Constitution européenne, ainsi que de nombreux Commissaires européens et Ministres des pays du continent (Messieurs ALMUNIA, BARROT, SCHMIT, etc.). C'est également ce cadre qu'a choisi le Premier Ministre français Jean-Pierre RAFFARIN pour lancer le débat sur la Constitution européenne le 7 octobre 2004 ou encore que Simone VEIL est intervenud pour son seul grand débat public pendant la campagne référendaire.

Nous avons également reçu de très nombreux députés européens dans le cadre de notre programme Jeunes leaders en partenariat avec l'Assemblée nationale française (MOSCOVICI, LETTA, SZAJER, BERMAN, CAVADA...).

Aujourd'hui, nous sommes conscients que des avancées de la Construction européenne en matière de démocratie sont possibles grâce à l'impulsion du Parlement européen et nous souhaitons mettre le projecteur sur la démocratie européenne et le rôle du Parlement. C'est pourquoi nous serions très honorés de vous accueillir dans le cadre d'une Audition citoyenne.

Vous pourriez intervenir seul ou aux côtés d'un intervenant de votre choix.. Le débat pourrait être repris dans les colonnes de notre partenaire, le quotidien METRO ou donner lieu à une interview publiée simultanément dans plusieurs pays.

Nous tenant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, notre respectueuse considération.

Guillaume KLOSSA
Président d'EuropaNova

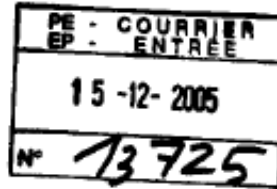
Correspondance :

Guillaume Klossa -Président d'EuropaNova
28 rue du Château - F-92200 Neuilly sur Seine
Mail : guillaume@europanova.net
Tel : + 33 6 72 96 31 11

Annexe 35, lettre 2 : de Catherine Lalumière à Joseph Borrell. Source :
[https://www.europarl.europa.eu/RegData/courrier_officiel/arrivee/2005/EP-PE_LTA\(2005\)013725_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/courrier_officiel/arrivee/2005/EP-PE_LTA(2005)013725_FR.pdf)



Maison de l'Europe de Paris



Monsieur Josep BORRELL
Président du Parlement européen
Rue Wiertz
B 1047 BRUXELLES
Belgique

Paris, le 24 novembre 2005

Monsieur le Président, *cha Aui,*

Par cette lettre, je voudrais appuyer la demande formulée par Guillaume KLOSSA, Président d'EuropaNova.

En effet, lors de nos précédentes rencontres, nous avons souhaité que vous puissiez venir à Paris dans le cadre de la Maison de l'Europe de Paris dont je m'occupe désormais. Mais nous souhaitions l'un et l'autre que votre intervention puisse avoir un impact aussi utile que possible et, pour cela, puisse toucher un public nouveau dépassant le cadre malheureusement trop étroit des européens convaincus.

C'est pourquoi l'initiative d'EuropaNova me paraît correspondre à ce que nous souhaitons l'un et l'autre. A plusieurs reprises, la Maison de l'Europe et EuropaNova ont organisé ensemble ces **Auditions Citoyennes** qui s'adressent à un public majoritairement jeune, et qui se déroulent sous une forme vivante puisque la personnalité invitée est soumise à diverses questions auxquelles elle « doit » répondre de façon assez brève et rapide.

Voici les raisons pour lesquelles je serais très heureuse que vous acceptiez l'invitation qui vous est adressée conjointement par nos deux associations.

Plus que jamais, dans une conjoncture assez difficile pour l'Europe, nous avons besoin d'entendre une voix comme la vôtre. Nous ne sommes plus en campagne référendaire ; mais nous devons « recoller les morceaux » pour l'avenir.

En espérant que vous pourrez nous proposer une date pour votre venue à Paris, je vous prie de croire, cher Président, à l'expression de toute ma considération, *et de mes sentiments la plus amicaux*

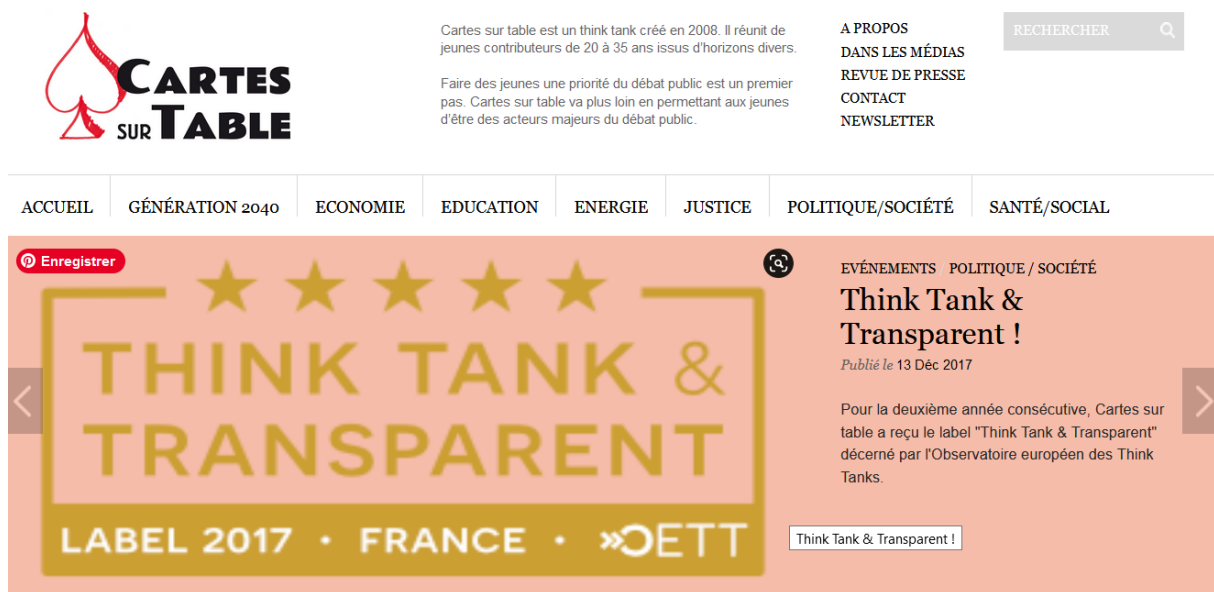
Catherine LALUMIERE
Présidente

35-37, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris
Téléphone : 01 44 61 85 85 Télécopie : 01 44 61 85 95
E-mail : maison-europe@paris-europe.com
www.paris-europe.com

Annexe 36, capture d'écran 1 : communication de la Fondapol à l'occasion du classement des think tanks dans le monde pour l'année 2019. Source : <https://twitter.com/Fondapol>



Annexe 37, capture d'écran 2 : affichage du Label Think tank et Transparent par Cartes sur table. Source : <https://www.cartes-sur-table.fr/>



Si nous n'avons pas mené une étude à proprement dite de la communication des think tanks, il n'en reste pas moins que les différentes traces de leur promotion nous rappelle l'importance, dans leur logique d'affichage, d'afficher leur présence dans certains classements ou labels comme celui proposé par l'OETT en 2016 et en 2017. L'ensemble répond ainsi à un renforcement de leur légitimité mais également de leur rayonnement au sein de leur écosystème, tout autant qu'une garantie supplémentaire pour les acteurs décisionnels susceptibles de solliciter leur expertise.

Annexe 38, photographie 1 : photographie du quarantième anniversaire de l'IFRI en 2019 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, source : <https://www.ifri.org/fr/40e-anniversaire-de-lifri-1979-2019>



Annexe 39 : capture d'écran 3 : Pascale Boniface en image d'entrée de la vidéo des 30 ans de l'IRIS, source : <https://www.youtube.com/watch?v=DrMlj2g4Xbl>





Dans une société fortement consommatrice d'histoire, les think tank s'autosaisissent progressivement de leur passé, notamment dans le cadre de leur stratégie d'affichage et de communication. On peut le voir par exemple en mars 2019 dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de l'IFRI qui donne lieu à une série de conférences dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris ou encore à travers l'IRIS qui fête ses 30 ans en 2021. L'anniversaire, après plusieurs décennies d'existence devient alors un moment d'exacerbation de l'épaisseur historique des instituts, pourtant encore observés comme des entités entourées d'une aura de « neuf » dans l'espace politique français. Le poids de l'histoire renforce du même coup autant le caractère pionnier que la légitimité d'organisations dotées de plusieurs décennies d'ancienneté comme l'IRIS, l'IFRI ou la Fondation Jacques Delors.

Annexe 41, capture d'écran 4: capture d'écran de la vidéo de présentation des résultats de la mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine menée par l'Assemblée nationale avec la FJJ et la FONDAPOL. Source : <https://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/mission-engagement-et-appartenance-republicaine/a-la-une/rapport-du-president-claude-bartolone-sur-l-engagement-citoyen-et-l-appartenance-republicaine>



Annexe 42, capture d'écran 5 : Agnès Verdier-Molinié sur le plateau de Public Sénat. Source : <https://www.publicsenat.fr/emission/invites-philippe-dallier-et-francois-kalfon-9305>



Annexe 43, capture d'écran 6 : Thierry de Montbrial sur le plateau de BFMTV le 27/02/2015.
Source : <https://bfmbusiness.bfmtv.com/mediaplayer/video/thierry-de-montbrial-directeur-general-de-l-ifri-12-2702-457316.html>



Annexe 44, capture d'écran 7 : Pascal Boniface sur le plateau de l'émission C dans l'air le 04/07/2019.
Source : <https://www.pascalboniface.com/2019/07/05/c-dans-lair-libye-le-carnage-et-le-chaos/>



Annexe 45, capture d'écran 8 : Dominique Reynié sur le plateau de C dans l'air 05/03/2019 source : <https://www.facebook.com/watch/?v=277215499841045>



La multiplication des apparitions médiatiques constitue un vecteur important de rayonnement pour les think tanks les plus en vue de l'écosystème français. Souvent, les cadres de directions des instituts en question apparaissent en tête d'affiche en tant qu'experts et consultants sur leurs sujets de prédilection ou comme commentateurs de l'actualité.

Si certains comme Thierry de Montbrial (IFRI) ou Agnès Verdier-Molinié (IFRAP) n'apparaissent que ponctuellement sur les plateaux de télévision, d'autres comme Pascal Boniface (IRIS) ou Dominique Reynié (FONDAPOL), disposent d'invitations régulières à s'exprimer à l'occasion de certaines émissions quotidiennes comme C dans l'air. Du point de vue des médias, les *think tankers* deviennent un vivier de spécialistes mobilisables dans le cadre de la massification de l'information quotidienne dans une société où l'on observe la manifestation constante d'un besoin d'expertise.

Annexe 46, capture d'écran 9 : bannière de présentation du think tank Le Chêne (Michelle Alliot-Marie) sur Twitter, source : https://twitter.com/LeChene_Actu



Annexe 47, capture d'écran 10 : bannière du think tank Refonder la Droite sur Facebook, source : <https://www.facebook.com/refonderladroite>



Il est intéressant d'observer ici la difficulté à identifier certaines organisations ne disposant pas forcément de site internet et n'étant pas classées dans les différents répertoires sur les think tanks à disposition. Parfois, seuls les réseaux sociaux des think tanks en question peuvent nous éclairer sur la manière dont une organisation s'approprie l'appellation.

Annexe 48, capture d'écran 5 Annexe 44, schéma 2 : aborder la question générationnelle dans le développement des think tanks français durant les années 2000 et 2010.

Les Jeunes entrepreneurs d'idées associés à l'expérience think tank



William Thay

Le Millénaire

29 ans

Medhi Benchoufi

Club Jade

28 ans

Agathe Cagé

**Cartes
sur Table**

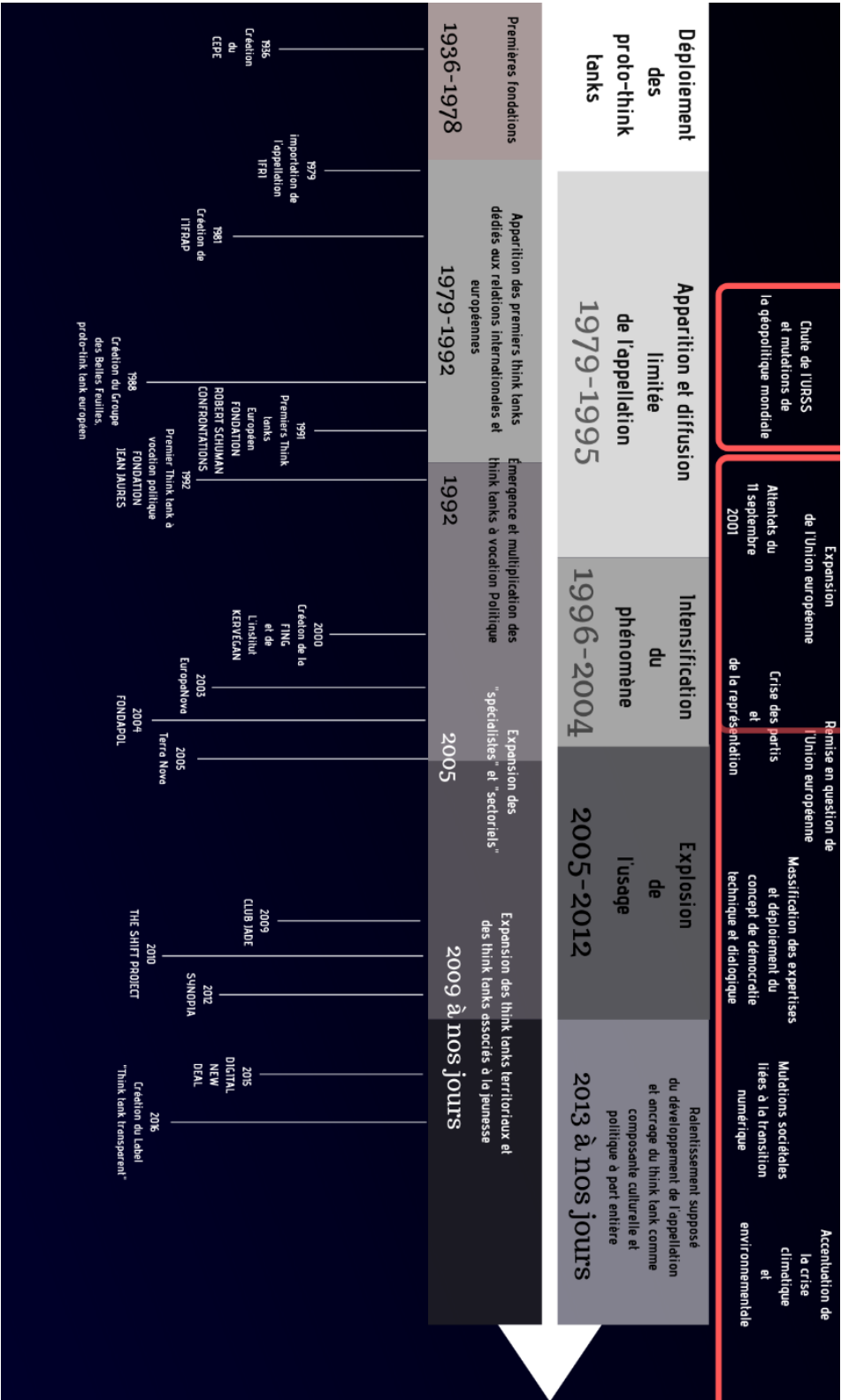
28 ans

Gaspard Koenig

**Génération
Libre**

30 ans

Annexe 49, chronologie 1 : le développement des think tanks français : contextes croisés



SOURCES

I. Sur l'(auto) identification et la classification des think tanks

Un pan relativement important de notre étude repose sur la diffusion et l'identification même de l'appellation think tank au cœur de la société française. Ce processus est le fait, dès les années 2000, d'une pluralité d'acteurs désireux de mieux cibler et connaître les organisations pouvant s'apparenter au phénomène en France. Ces dernières constituent par ailleurs les premières vectrices de leur identité, que leurs sites internet, dont certains sont référencés dans cette première partie de notre classification, s'apparentent bien souvent au premier front de leur identification. Aussi, nous observons durant les années 2000 les premiers répertoires et entreprises de classification des think tanks français, dont l'Observatoire Européen des Think tanks français (OETT) et son label, « think tank et transparent », constitue pour l'heure la démarche la plus ambitieuse sur le sujet. Enfin, la littérature grise sujette à ce que l'on pourrait identifier comme relevant d'une « quête de l'objet », est intéressante à prendre en compte dans la mesure où elle relève bien souvent des think tankers eux-mêmes. L'(auto) identification des think tanks et leurs différentes voies de classification s'inscrivent ainsi comme l'un des chantiers majeurs de notre recherche dédiée à comprendre le cheminement d'une appellation anglo-saxonne dans son acception française.

1) Sites internet des organismes liés à une volonté de référencement

-Annuaire des think tanks français de l'Observatoire Européen des think tanks, lien :

<http://www.oftt.eu/think-tanks/annuaire-des-think-tanks/france/>

-Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Annuaire des « think tanks » et centre de recherche sur les affaires européennes. Lien:

<https://ue.delegfrance.org/annuaire-des-think-tanks-et>

-Site du Journal du Net, partie management. Lien :

<http://www.journaldunet.com/management/dossiers/040435thinktanks/annuaire/index.shtml>

2) Littérature grise relevant de l'Observatoire Européen des Think tanks

-Observatoire Européen des think tanks, *La France des Think tanks. État des lieux de l'écosystème des think tanks en France*. Résultats du Label Think tank et Transparent France 2016, Paris, 2016.

-Observatoire Européen des think tanks, *La France des think tanks 2017, Résultats et analyse du label « Think tank et transparent »*, décembre 2017. Lien : <https://confrontations.org/wp-content/uploads/2017/12/LA-FRANCE-DES-THINKS-TANKS-2017.pdf>

-Statuts de l'Observatoire Européen des think tanks, Article 2 «Objet de l'association », à Paris

le 26 juin 2016.

-Comptes annuels de l'OETT pour l'année 2014.

-Comptes annuels de l'OETT pour l'année 2015.

3) Sources issues de différents événements organisés par les think tanks

-Synthèse des États Généraux de l'Europe (EGE), *Fières d'être Européens ?* Lille, 17 mars 2007. Lien : https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/08/synthege_imp.pdf

- Synthèse des États Généraux de l'Europe, *L'Europe c'est nous ! 2ème année*, Lyon, 21 juin 2008 : https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/08/ege2_01.pdf

- Synthèse des États Généraux de l'Europe *un Héritage, quelles responsabilités ? 3ème année*, Strasbourg, juin 2010. Lien : https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/08/final_ege_propositionscourtes_fr-1.pdf

-Plaquette des débats préparatoires relatifs à la 4^e édition des EGE, 10/03/2012.

-Plaquette des débats préparatoires relatifs à la 5^e éditions des EGE, 09/05/2014.

-Programme du premier *Forum des think tanks*, 06/11/2010.

-*Le Grand Débat des think tanks du numérique*, 06/03/2019, Lien :

<https://www.helloasso.com/associations/granddebat-des-think-tanks-du-numerique/evenements/granddebat-des-think-tanks-du-numerique>

4) Réflexions sur les think tanks

-François-Bernard HUYGHE, *Think tanks, pouvoir et idéologie 1*. Sur le site personnel du chercheur. Lien : https://www.huyghe.fr/actu_1000.htm

- Rapport d'information n° 585 (2010-2011) de M. Robert del Picchia, *La fonction « anticipation stratégique » : quel renforcement depuis le Livre blanc ?* Fait au nom de la commission des affaires étrangères et de la défense, déposé le 8 juin 2011. Lien : <https://www.senat.fr/rap/r10-585/r10-585.html>

-Thierry DE MONTBRIAL, *Qu'est-ce qu'un think tank ?* Intervention à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, notes de l'Ifri, 23 février 2011. Lien : <https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/questcequunthinktankdiscoursampdef.pdf>

-Olivier URRUTIA, *Les think tanks, acteurs de réseau*, I2D – Information, données & documents, 2017/4 (Volume 54), pages 38 à 39. Lien : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-4-page-38.htm>

-ITW d'Olivier URRUTIA, *Les think tanks servent-ils à quelque chose en France ?* Atlantico, 08/07/2016. Lien : <https://atlantico.fr/article/decryptage/les-think-tanks-servent-ils-a-quelque-chose-en-france-olivier-urrutia>

-Brice COUTURIER, *Vrais et Faux think tanks*, France Culture, émission « Les idées claires », 28/03/2013. Lien : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-idees-claires/vrais-et-faux-think-tanks>

-Interview d'Hugues Sybille, Président du Labo de l'ESS, émission « Carnet de Campagne », France Inter, 10/02 /2019. Lien : <https://www.franceinter.fr/emissions/carnets-de-campagne/carnets-de-campagne-03-juin-2019>

5) Auto-identification des think tanks relevés sur les sites des entités concernés

-Cercle d'Outre-Manche : <https://www.cercledoutremanche.com/qui-sommes-nous/notre-raison-detre/-Europe-2020> – LEAP : <https://www.leap2040.eu/qui-sommes-nous/> -
Eurocité : <https://eurocite.eu/qui-sommes-nous/presentation/>
-Ifri : <https://www.ifri.org/fr/charte-deontologique>
-Fondation Jean Jaurès : <https://www.jean-jaures.org/la-fondation/>
-Fondapol : <https://www.fondapol.org/la-fondation/>
-Terra Nova : <http://tnova.fr/qui-sommes-nous/notre-ambition>
-Institut Thomas More : <https://institut-thomas-more.org/a-propos/>
-Labo de l'ESS : <http://www.lelabo-ess.org/-presentation-.html>
-IFRAP: <https://www.ifrap.org/la-fondation-ifrap-0>
- Club des Juristes : <https://www.leclubdesjuristes.com/qui-sommes-nous/>
-Désirs d'Avenir :<https://desirs-davenir.eu/connaitre-le-laboratoire/166-le-laboratoire-d-idees>
-La Fabrique de la Cité : : <https://www.lafabriquedelacite.com/a-propos/>
-EuropaNova : <https://www.europanova.eu/nous-sommes>
-Cartes sur Table : <http://www.cartes-sur-table.fr/about/>
-Génération Libre : <https://www.generationlibre.eu/lethinktank/a-propos/>
-Grow : <https://www.growththinktank.org/a-propos/>
-Fondation Robert Schuman : <https://institutdelors.eu/qui-sommes-nous/>
-Sols et Civilisation : <https://www.soletcivilisation.fr/qui-sommes-nous/>
-Institut Jacques Delors – notre Europe : <https://institutdelors.eu/qui-sommes-nous/>
-Iddri : <https://www.iddri.org/fr/iddri-en-bref/notre-mission>
-France Territoire Solaire : <https://franceterritoiresolaire.fr/a-propos/>
-FNH : <https://www.fondation-nicolas-hulot.org/Le-Think-Tank-de-la-Fondation-Nicolas-Hulot>

II. Sources de la prospective

La prospective constitue un élément clef pour comprendre l'un des marqueurs les plus importants des organisations observés, à savoir, leur propension à s'inscrire dans un mode de réflexion et de production des savoirs à voie d'anticipation et de modélisation sociétale. Les sources issues de cette démarche de compréhension traduisent la volonté de compréhension d'une forme d'héritage et de continuité intellectuelle entre les acteurs de la prospective françaises des années 1950, 1960 et 1970 et les principaux entrepreneurs d'idées qui se lancent dans l'expérience think tank à partir de la fin des années 1970. La prospective apparaît ainsi comme une discipline en voie de formalisation sujette à se calquer sur une expérience entre entrepreneuriat et idées, elle-même en voie d'institutionnalisation. Entre littérature grise et entretiens issus de la démarche engagée par le Laboratoire d'Innovation, de

Prospective stratégique, et d'Organisations, permettent à ce titre de cibler la nature du dialogue qui s'opère entre un objet du temps présent et la culture intellectuelle articulée autour de la décision politique et économique qui jalonne la seconde moitié du XXe siècle.

1) Littérature grise

-Dans : Gaston BERGER, *Prospective et phénoménologie du temps*, Paris, PUF, 1964.

- *Le problème des choix : facteur politique et facteur technique*, 1956.
- *L'idée d'avenir et la pensée de Teilhard de Chardin*, Conférence au théâtre de Clermont Ferrand, 06/05/1960.
- *Sciences humaines et prévision*, Revue des deux mondes, 01/02/1957.

-Gaston BERGER, *Les conditions d'intelligibilité et le problème de la contingence*, Thèse soutenue en février 1925. Faculté d'Aix en Provence.

-Gaston BERGER, Jacques BOURBON-BUSSET, Pierre MASSÉ, *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française, 1955-1966*, 2^{ème} édition, L'Harmattan, Paris, 2007.

-Armand BRAUN, *Du Centre de Recherches et d'Etudes des Chefs d'entreprise à l'Institut de l'Entreprise*, Institut de l'Entreprise, 2001.

-Hugues DE JOUVENEL, *Invitation à la prospective*, Futuribles, Paris, juillet 2004.

-Pierre GUILLAUMAT (Dir), *Réflexion pour 1985*, Travaux pour le Plan, 1964.

-Félix TORRES, *L'intelligence de l'entreprise, 40 ans de réflexion patronale en France*, Manitoba/Les Belles Lettres, Paris, 2016.

2) Site internet liés à la prospective française

-Société Internationale des Conseillers de Synthèse (SCIS) : <http://www.prospective.fr/>

3) Sources de seconde main : entretiens

-Interview d'Armand BRAUN, Réalisée par Cédric Polère, 19/04/2011.

-CNAM, Laboratoire LIPSOR, *Les entretiens de la mémoire prospective*, menés par Philippe Durance et Stéphane Cordobes.

- Entretien avec Armand Braun, Président de la Société Internationale des Conseillers de Synthèse, août 2004.
Lien : [http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/A_Braun_\(entretien\)_v1e.pdf](http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/A_Braun_(entretien)_v1e.pdf)

- Entretien avec Hugues de Jouvenel, Directeur Général du Groupe Futuribles, septembre 2004.
Lien : [http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/H_de_Jouvenel_\(entretien\)_v2a.pdf](http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/H_de_Jouvenel_(entretien)_v2a.pdf)
- Entretien avec Jacques Lesourne, Président du Groupe Futuribles, septembre 2004.
Lien : [http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/J_Lesourne_\(entretien\)_v2c.pdf](http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/J_Lesourne_(entretien)_v2c.pdf)
- Entretien avec Pierre Piganiol, ancien Délégué de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST), septembre 2004.
Lien : [http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/P_Piganiol_\(entretien\)_v1b.pdf](http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/P_Piganiol_(entretien)_v1b.pdf)
- Entretien avec Edith Heurgon, Ancienne responsable de la cellule prospective de la RATP, septembre 2004.
Lien : http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/E_Heurgon_%28entretien%29_v2.pdf
- Entretien avec Jean-Paul Bailly, Président du Groupe La Poste, février 2005.
Lien : [http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/JP_Bailly_\(entretien\)_v4.pdf](http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/JP_Bailly_(entretien)_v4.pdf)
- Entretien avec Michel Crozier, Sociologue, septembre 2006.
Lien : http://www.lapro prospective.fr/dyn/francais/memoire/michel_crozier.pdf

4) Centre d'archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques

Fonds du Crédit Lyonnais

- Crédit Lyonnais, *Séminaire interne*, 18 et 19 juin 1970, Saint-Germain en Laye. Centre d'histoire de Sciences Po Paris, fonds SG1.1448.
- Crédit Lyonnais, *Modèle de Gestion*, Centre d'histoire de Sciences Po Paris, fonds SG1.1448.-
- Crédit Lyonnais, *Note de synthèse sur les scénarios économiques à l'horizon 1985*, Centre d'histoire de Sciences Po Paris, fonds SG1.1448.

III. Sources des clubs

La lecture de think tanks comme possibles extension du phénomène « clubs » en France nous a invité à prendre en compte un certain nombre de sources issues des clubs politiques de la seconde moitié des années 1950. Nous avons ainsi pu consulter un certain nombre d'archives attestant des liens effectifs entre l'activité des différents clubs gravitant autour des partis politiques des années 1950 jusqu'aux années 1980 et celle des think tanks généralistes à vocation politique identifiés dans cette étude. Plusieurs fonds d'archives, comme ceux du Club Jean Moulin, riche de son contact avec les nombreux clubs socialistes, permettent de retracer l'itinéraire intellectuel d'entités assez peu mises en lumière comme Technique et Démocratie. Ces archives mettent en évidence, au-delà des réseaux qui structurent les clubs, les différentes manières dont s'accordent réflexion et volonté d'action dans

l'arène para-politique à différentes époques, nous renvoyant directement aux enjeux des think tanks français à partir de la fin du XXe siècle sous des problématiques renouvelées.

1) Centre d'archives de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste

-Fonds Robert CHAPUIS, Archives du Club Convaincre, « *Note à Jacques Chérèque* », 22/12/1992, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS).

-Fonds Robert CHAPUIS, Archives du Club Convaincre, « *Propositions des groupes* », 4/03/1992, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS).

-Fonds Robert CHAPUIS, Archives du Club Convaincre, « *Aux Présidents des clubs et animateurs des Réseaux* », 7 /12/1992, Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS).

2) Centre d'Archives d'histoire de Sciences Politiques

Fonds du Club Jean Moulin

-Groupe Rencontre, *Bulletin n°4*, novembre 1963, fonds Club Jean Moulin, Relations avec les autres clubs, 4CJM1.

-Lettre de Jacques Pomonti à Jean Barets, 22 mai 1964, Fonds du Club Jean-Moulin, 4CJM4, Dossier « *TECHNIQUE ET DEMOCRATIE* », Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

-Correspondance de Jean Barets à Georges Suffert, 1964, Fonds du Club Jean Moulin, 4CJM4, « *TECHNIQUE ET DEMOCRATIE* » Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

-Jean BARETS, Étude de fondement philosophique de l'action de Technique et Démocratie, « *Note présentation de la commission de synthèse.* », fonds du Club Jean-Moulin, 4CJM4, Dossier 4 « *TECHNIQUE ET DEMOCRATIE* », Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

- Jean BARETS, *Manifeste pour la France de demain*, fonds du Club Jean-Moulin, 4CJM4, Dossier 4 « *TECHNIQUE ET DEMOCRATIE* », Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

- Correspondance de Jean Cluzel « *Relation avec les autres clubs* », 4CJM1, Fonds du Club Jean-Moulin, Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

Fonds Charbonnel

-Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1968-1985, « *Statut de l'association Nouvelle Frontière* », p1. CHA48, Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

-Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « *Note à l'attention de Monsieur le Ministre* », CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

-Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « *Note sur le Club Nouvelle Frontière* » (1967-1969), CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

-Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « *Note relative à la relance du Club Nouvelle Frontière* », 24 janvier 1972. CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

- Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « *Renaissance d'un club* », février 1972, CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.
- Fonds CHARBONNEL, Club Nouvelle Frontière, 1967-1985, « *Note à l'attention de Monsieur le Ministre* ». CHA48. Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

Fonds Gilles Martinet

- Rencontres socialistes de Grenoble, 1er mai 1966, « *Liste des participants*», MR6 1518, Fonds Martinet, Archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques.

3) Sites internet des clubs

- Convaincre : <https://convaincre-rhone.fr/histoire-objet/>

IV. Sources relatives à l'interaction entre think tanks et pouvoir exécutif

La relation des think tanks français au pouvoir exécutif représente un élément historique dans la compréhension de ces organisations comme entités pourvues d'une certaine influence sur les institutions, particulièrement auprès des ministères régaliens. Il reste cependant difficile d'en saisir la pleine mesure au regard des sources lacunaires qui se proposent à l'historien. Cependant, nous avons pu ici retracer l'itinéraire de certaines organisations historiques de l'écosystème des think tanks français en observant leurs interactions avec le Quai d'Orsay et avec le Ministère de la Défense, parfois, en remontant jusqu'aux années 1980. Cette partie s'appuie ainsi essentiellement sur la relation de nos organisations avec les interfaces ministérielles qui constituent souvent le pont entre l'expertise des think tanks étudiés et les ministères concernés. Nous avons pu à ce titre approcher une forme de continuité historique en inscrivant notre recherche dans la compréhension de l'IFRI comme première organisation estampillée « think tank » à intervenir auprès du pouvoir, pour ensuite nous concentrer, dans une perspective plus contemporaine, à ses homologues dédiés aux relations internationales. Les archives du Ministère des Affaires Étrangères disponibles à La Courneuve et la richesse du site internet du Ministère de la Défense permettent ainsi de retracer, même de manière parcellaire, la façon dont se tissent et se consolident les liens entre l'objet think tank et le pouvoir exécutif.

1) Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve

- Additifs financiers 1979, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.
- Conventions, 1980-1981, fonds du CAP, FR MAE 1980INVA 125. Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.
- Convention CAP-IFRI, 30/11/1981, fonds du CAP, FR MAE 1980INVA 125, Archives du Ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.
- Conventions CAP-IFRI, 30/04/1984, fonds du CAP, FR MAE 1980INVA 125, Archives du

ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Conventions CAP-IFRI. Récapitulatif des conventions pour l'année 1982, 7/04/1982, fonds du CAP, 1980INVA125, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Conventions signées par le CAP (1988-1992), Standard de rétribution CAP, 14 décembre 1981, fonds du CAP, 1980INVA 125, Archives du Ministère des Affaires Étrangères, La Courneuve.

-Convention IFRI 1988-1992, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Convocation, 25/01/1983, fonds du CAP, 145INVA63, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Surveillance des crédits d'étude, 26/10/1987, fonds du CAP, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Note pour le Premier Ministre, 03/04/1987, fonds du CAP, FRMAE145INVA69, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Groupe de travail IFRI, 1989, fonds du CAP, 350INVA, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Rencontre avec l'Institut Hongrois des Relations Internationales, fonds du CAP, FR MAE 145INVA 63, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

- Colloque Franco-Américain, Washington 03/84, fonds du CAP, FR MAE 350INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Séminaire ASPEN, 1984, fonds du CAP, FRMAE 350INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

-Séminaire franco-anglais, 20/01/1986, fonds du CAP, FRMAE 350 INVA 90, Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve.

2) Site internet du ministère des Armées

- <https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/lancement-du-club-phoeni>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements/dialogue-strategique-franco-mongol-le-16-17-octobre-2019>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/presentation/evenements-archives/seminaire-etudes-strategiques-21-mai-2014/seminaire-etudes-strategiques-21-mai-2011>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-de-l-asie-du-sud-est>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-sur-l-evolution-politique-et-strategique-de-la-chine>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires?page=1>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/observatoire-de-l-afrique-australe-et-des-grands-lacs>

-<https://www.defense.gouv.fr/dgris/recherche-et-prospective/observatoires/dam>

3) Sur le site de l'IRSEM

[-https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2013/2012-11-14-programme-et-bios-du-colloque.pdf](https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2013/2012-11-14-programme-et-bios-du-colloque.pdf)

[-https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2013/2013-04-08-programme-seminaire-etudes-strategiques.pdf](https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2013/2013-04-08-programme-seminaire-etudes-strategiques.pdf)

[-https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2012/2012-10-22-programme-du-colloque.pdf](https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2012/2012-10-22-programme-du-colloque.pdf)

[-https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2014/programme-du-seminaire-asie-du-sud-est-30-avril-2014.pdf](https://www.irsem.fr/media/3-a-la-une/2014/programme-du-seminaire-asie-du-sud-est-30-avril-2014.pdf)

4) Littérature grise « Think tanks, relations internationales et défense »

-Yves SAINT GEOURS, *Rapport sur les think tanks français : mission d'information et de recommandations*, Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, 2016.

V. Think tanks et Parlement

Si la montée en puissance de l'expertise des think tanks français au sein du Parlement s'opère véritablement à partir du milieu des années 2000, la réalité de l'objet traverse l'Assemblée nationale dès les années 1990. Ainsi, entre approche qualitative et approche quantitative, nous avons pu relever la pénétration progressive de l'objet au sein de l'Assemblée nationale, notamment en interrogeant le rôle des commissions parlementaires dans l'intégration de ces organisations à l'expertise de la sphère législative. Rapports de missions et d'information et séances au sein de l'Hémicycle, permettent ainsi de retracer progressivement, au fil des législatures, l'articulation des think tanks dans la mécanique parlementaire et inversement, l'acculturation progressive des parlementaires à ce nouvel objet du politique.

1) Archives de l'Assemblée nationale

-Rapport d'information, Commission d'enquête sur les délocalisations à l'étranger d'activités économiques, Assemblée nationale, 01/12/1993.

-Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, sur la politique militaire de la France et son financement, Assemblée nationale, 02/07/1993.

-Rapport d'information, Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, sur le projet de loi de programmation (n°2877), relatif à l'équipement militaire et aux effectifs de la défense pour les années 1992-1994.

-Rapport d'information, Délégation de l'Assemblée Nationale pour l'Union Européenne, *Le suivi des affaires européennes à l'Assemblée nationale*, 28/06/1994.

Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, sur la politique militaire de la France et son financement, Assemblée nationale, 02/07/1993. Procès-

verbal de l'audition de Thierry de Montbrial, Directeur de l'Institut Français des Relations Internationales, 24/05/1994.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur La politique d'intervention dans les conflits*, Assemblée nationale, 23/02/1995

2) En accès libre sur le site internet de l'Assemblée nationale section « travaux parlementaires » : <https://www.assemblee-nationale.fr/>

-Rapport d'information, Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan, *sur le bilan de la crise financière en Asie*, Assemblée nationale, 21/09/2000.

-Rapport d'information, Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, *sur la participation de capitaux étrangers aux industries européennes d'armement*, Assemblée nationale, 23/03/2005.

-Rapport d'information, Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées, *sur les nouveaux défis de la construction de l'Europe de la défense*, Assemblée nationale, 27/09/2005.

-Compte-rendu de la commission des Affaires Étrangères, *Table ronde sur la Corée du Nord en présence de Mme Valérie Niquet, directeur du Centre Asie à l'Institut français des relations internationales (IFRI), M. Jacques Bouchez, directeur adjoint à la sécurité et à la non-prolifération au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et M. Martin Briens, sous-directeur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires au ministère des affaires étrangères et européennes* », 03/06/2009, Assemblée nationale .

-Rapport d'information, Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration Générale de la République, *sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux et des opérateurs de marchés*, Assemblée nationale, 07/07/2009.

-Rapport d'information, Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation et de l'Administration Générale de la République, *en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'optimisation de la dépense publique*, Assemblée nationale, 14/10/2009.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la situation au Soudan et la question du Darfour*, Assemblée nationale, 03/02/2010.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la place de la Syrie dans la communauté internationale*, Assemblée nationale, 16/06/2010.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur le rôle de la Turquie sur la scène internationale*, Assemblée nationale, 07/07/2010.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *en conclusion des travaux de la rencontre Parlement-IFRI, le 22 décembre 2010, sur l'état du monde à la fin de l'année 2010*, Assemblée nationale, 26/01/2011.

-Mission d'information, Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire, *sur les modes de financement et de gouvernance des associations de protection de la nature et de l'environnement*, Assemblée nationale, 02/02/2011.

-Mission d'information, Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, *relative aux enjeux et aux outils d'une politique intégrée de conservation et de reconquête de la biodiversité*, Assemblée nationale, 06/04/2011.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la situation en Birmanie*,

12/07/2011.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Économiques, *sur le prix des matières premières*, Assemblée nationale, 19/10/2011.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur la situation intérieure en Belgique*, Assemblée nationale, 15/02/2012.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur l'Iran après 2008*, 05/10/2011.

-Compte-rendu de la Commission des Affaires Étrangères, Assemblée nationale, *Réunion sur la Corée du Nord, en présence de M. Pierre Rigoulot, directeur de l'Institut d'Histoire sociale, et de Mme Valérie Niquet, responsable Asie à la Fondation de la recherche stratégique (FRS)*, 25/01/2012.

-Mission d'information ordinaire, compte-rendu n°20, *sur la banque publique d'investissement*, Bpifrance, Assemblée nationale, 09/04/2015.

-Rapport d'information, Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, *sur le bilan des activités de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire sous la XIVe législature (2012-2017)*, Assemblée nationale, 21/02/2017.

- Rapport d'information, Commission des Affaires Économiques, *sur le bilan d'activité de la Commission des Affaires Économiques sous la quatorzième législature*, Assemblée nationale , 22/02/2017.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Européennes, *sur l'avenir de l'Union Européenne*, Assemblée nationale , 01/03/2017.

-Rapport d'information, Commission des Affaires Étrangères, *sur le bilan d'activité de la commission des Affaires étrangères sous la XIVe législature (2012-2017)*, Assemblée nationale , 14/03/2017.

Compte-rendu de séances au sein de l'Hémicycle

-Assemblée nationale, *première session ordinaire 1994-1995 (12^{ème} séance)*, compte rendu intégral, 11/10/1994.

-Assemblée nationale, *première session ordinaire 1995-1995 (42^{ème} séance)*, compte rendu intégral, 28/10/1994.

-Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1996 (Première partie)*, séance du 03/11/1995.

-Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1996 (deuxième partie)*, séance du 08/11/1995.

-Assemblée nationale, *compte-rendu de séance, Loi de finance pour l'année 1997 (deuxième partie)*, séance du 28/10/1996.

-Assemblée nationale, *compte-rendu intégral, session ordinaire de 2008-2009*, séance du mercredi 03/04/2009.

-Assemblée nationale, *compte-rendu intégral, 2^{ème} session extraordinaire de 2009-2010, sur la réforme des retraites, 2^{ème} séance du mardi 7/09/2010.*

-Assemblée nationale, *compte-rendu intégral, 2^{ème} session extraordinaire de 2009-2010, sur la réforme des retraites, 2^{ème} séance du vendredi 10/09/2010.*

-Assemblée nationale, *compte-rendu intégral, session ordinaire de 2010-2011, Projet de loi*

de finance pour 2011, 1ère séance du 02/11/2010.

-Assemblée nationale, compte-rendu intégral, session ordinaire de 2012-2013, 2^{ème} séance du lundi 03/12/2013.

Autres

-Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°1, 19/02/2015.

-Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°3, 19/02/2015.

-Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°5, 05/03/2015.

-Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°6, 26/02/2015.

-Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°11, 12/03/2015.

-Mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine, Assemblée nationale, session ordinaire de 2014-2015, compte-rendu n°12, 12/03/2015.

*-Mission dirigée par Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, *Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique. La République par tous et pour tous*, 15/04/2015.*

*-Proposition de résolution, *relative au lancement d'un débat public sur la création d'un mécanisme de revenu universel appelé socle citoyen*, Assemblée nationale, 23/10/2020.*

VI. Sources numériques des think tanks étudiés

Les sources numériques apparaissent logiquement en surreprésentation dans une thèse qui comprend dans son périmètre chronologique le XXI^e siècle et la massification des usages de l'internet. Nous retrouverons ici l'un des matériaux très utilisés dans chaque chapitre de cette thèse, notamment dans sa troisième partie, plus prompte à aborder l'identité des différents groupes d'organisations qui se forment au fil de leur expansion au cours des années 2000 et 2010. Les sites en question regroupent bien souvent l'une des sources essentielles pour comprendre l'activité des différents think tanks au fur et à mesure des années étudiées à travers leurs rapports d'activités, à savoir, la littérature qu'ils produisent et fait en partie leur notoriété. On retrouve ainsi parfois sur les différents sites internet des think tanks en question, une importante littérature grise correspondant à la réalisation d'études, de rapports, de policy briefs ou encore de notes, réalisées par les think tankers qui les animent. Ces travaux, logiquement abordés que très partiellement en fonction des entités, nous a permis ici, souvent en non spécialiste – tant la variété des sujets reste forte – de confronter les représentations suscitées par ces différentes organisations à la matière brute de leurs productions. Entre organisations de savoirs indépendantes, producteurs idéologiques et véritables organismes de production de savoirs à vocation scientifique, ces sources permettent dans une certaine mesure d'appréhender le niveau de spécialisation et le positionnement de ces instituts et plus spécifiquement, des acteurs et actrices qui

les composent¹⁶²⁰. Au regard du nombre de sources, plutôt que de privilégier les liens spécifiques à chacune d'entre-elles, nous prenons le parti-pris, par souci de lecture, d'afficher uniquement les sites ayant permis de les consulter.

1) Sites internet des think tanks régulièrement sollicités dans la présente étude

- Asia Centre : <https://asiacentre.eu/fr/landing-page/>
- Altair Think tank : <https://www.altair-thinktank.com/>
- Capri : <https://www.capri-fr.org/>
- Cartes sur Table : <https://www.cartes-sur-table.fr/>
- CEPII : <http://www.cepii.fr/>
- Centre Thucydide : <https://www.afri-ct.org/>
- Cercle de la Licra : <http://www.lecercledelalicra.org/>
- Cercle de la Réforme de l'État : <https://cerclereformeetat.eu/>
- Cercle d'Outre-Manche : <https://www.cercledoutremanche.com/>
- Club Arthur Dent : <https://bordeauxgeekfest.com/bienvenue-au-club-arthur-dent/>
- Club Efficienc : <https://club-efficienc.com/fr/accueil-2/>
- Confrontations Europe : <https://confrontations.org/>
- Désirs d'Avenir : <https://desirsdavenir.fr/>
- Digital New Deal : <https://www.thedigitalnewdeal.org/>
- Entreprise et Progrès : <https://entrepriseprogres.com/>
- En Temps Réel : <http://www.entempsreel.com/>
- Euro Créative : <http://eurocreative.fr/>
- EuropaNova : <https://www.europanova.eu/>
- Europartenaires : <http://www.europartenaires.net/>
- Fabrique du Futur : <https://www.lafabriquedufutur.co/page-think>
- FJJ : <https://www.jean-jaures.org/>
- Forum d'Avignon : <http://www.forum-avignon.org/>
- FONDAPOL : <https://www.fondapol.org/>
- FRS : <https://www.frstrategie.org/>
- Fondation Res Publica : <https://www.fondation-res-publica.org/>
- Fondation Robert Schuman : <https://www.robert-schuman.eu/fr/>
- FING : <https://fing.org/>
- FNH : <https://www.fnh.org/think-tank/>
- France Territoire Solaire : <https://franceterritoiresolaire.fr/>
- Génération Libre : <https://www.generationlibre.eu/>
- Groupe des Belles Feuilles : <https://www.groupedesbellesfeuilles.eu/>
- G-Nova : https://www.seo-systeme.fr/annuaire_du_web/think-tank-g-nova/
- Institut Aristoclès : <https://aristocles.fr/>
- Institut Choiseul : <https://www.choiseul.info/institut/>

¹⁶²⁰ Pour certains instituts comme le Club Jade, le site a disparu entre le début et la fin de nos travaux, nous permettant initialement de télécharger la documentation souhaitée sans pour autant pouvoir la tracer sur un site spécifique.

-IDDRI : <https://www.iddri.org/fr>
-IDEP : <https://www.institut-entreprise.fr/>
-Institut des Libertés : <https://institutdeslibertes.org/>
-I4CE : <https://www.i4ce.org/>
-IFRAP : <https://www.ifrap.org/>
-IFRI : <https://www.ifri.org/>
-Institut Jacques Delors – Notre Europe : <https://institutdelors.eu/>
-Institut Kervégan : <https://www.institut-kervegan.com/>
-Institut Méditerranéen du Transport Maritime : <http://imtm.fr/institut/>
-Institut Molinari : <https://www.institutmolinari.org/>
-Institut Montparnasse : <https://www.institut-montparnasse.eu/>
-Institut Montaigne : <https://www.institutmontaigne.org/>
-INR : <https://institutnr.org/inr-numerique-responsable>
-IPEMED : <http://www.ipemed.coop/fr/>
-Institut Présage : <https://www.presaje.com/fr/>
-IRG : <https://gouvernancepublique.fr/site/>
-IRIS : <https://www.iris-sup.org/>
-Institut Thomas More : <https://institut-thomas-more.org/>
-L’Aurore : <https://www.laurorethinktank.fr/>
-Laboratoire de l’ESS : <https://www.lelabo-ess.org/>
-La Fabrique Écologique : <https://www.lafabriqueecologique.fr/>
-La Fabrique de l’Industrie : <https://www.la-fabrique.fr/fr/>
-La fabrique Spinoza : <https://www.fabriquespinoza.org/>
-L’avenir Jeune : <https://www.helloasso.com/associations/l-avenir-jeune-think-tank>
-L’aurore : <https://www.laurorethinktank.fr/>
-Lasaire : <http://www.lasaire.net/fr/>
-L’Atelier Énergie et Territoire : <https://www.edfville durable.fr/atelierenergieetterritoires/>
-L’Hétairie : <https://www.lhetairie.fr/>
-Le Club des juristes : <https://www.leclubdesjuristes.com/>
-LEAP : <https://www.leap2040.eu>
-Le Millénaire : <http://lemillenaire.org/>
-OFCE : <https://www.ofce.sciences-po.fr/>
-Renaissance Numérique : <https://www.renaissancenumerique.org/>
-Révolution Éducative : <https://revolutioneducative.com/>
-Sols et Civilisation : <https://www.soletcivilisation.fr/>
-Sport et Citoyenneté : <https://www.sportetcitoyennete.com/>
-Synopia : <https://www.synopia.fr/presentation/>
-Talents du Numérique : <https://talentsdunumerique.com/think-tank>
-Terra Nova : <https://tnova.fr/>
-The Shift Project : <https://theshiftproject.org/>
-Think tank Liberté et Prospective : <https://liberte-et-prospective.org/index.php/fr/>
-UTOPIES : <https://www.utopies.com/think-tank/>
-Vers le haut : <https://www.verslehaut.org/>

-Without Model : <https://www.withoutmodel.com/fr/>

2) Rapports d'activités¹⁶²¹

- IDDRI : de 2002 à 2017.
- Institut Montaigne : 2002, 2007, 2008, 2012, 2013, 2014.
- Le Labo de l'ESS : de 2018 à 2020.
- IFRI : de 1999 à 2014.
- FNH : 1999, 2000, 2001, 2011.
- IRIS : de 2005 à 2014.
- Institut Jacques Delors – Notre Europe : de 2008 à 2013.
- Sols et civilisation : 2012.
- Institut Thomas More : de 2013 à 2018.
- Terra Nova : 2012.
- IDEP : 2007, 2015, 2017.

3) Rapports d'études, Policy Brief, notes de positionnement, ouvrages, mentions & comptes-rendus d'événements

Agora Jeune

-La jeunesse est-elle fâchée avec le ou la politique ? Acte de débat, Agora jeune en Europe, 20/11/2010.

Club Jade

- Medhi BENCHOUFI, Jean Pierre CAMILLERI, *Quel futur pour notre système de soin ?* (non daté).
- Thomas GAUTHIER, Guillaume MIQUELARD-GARNIER, Pierre Camilleri, *Big Data et santé* (non daté).
- Benjamin LE PENDEVEN, *Crowdfunding, la finance participative 2.0 : Avoir les moyens de ses ambitions* (non daté).
- Ozanne TAUVEL-MOCQUET, *Les enjeux et limites de l'institutionnalisation des nouveaux lieux d'innovation collaborative, fablabs, makerspaces et hackerspaces* (non daté).
- Geneviève Bouché, *Mieux que la réindustrialisations ! Débutances, monnaies complémentaires et nouvelle démocratie* (non daté).
- Thomas GAUTHIER, Aymeric BOURDIN, Christian DELOM, Olivier de FRESNOYE, Didier RAYON, *Le web 3.0 et le développement du potentiel économique local* (non daté).

Cartes sur table

¹⁶²¹ Les rapports cités sont disponibles en ligne sur les sites des organisations étudiées.

- Nicolas FAUCHER, *Tarifification des transports publics : changeons d'approche* 18/12/2012.
- Marion DEVOSSE, *L'école en mode numérique*, 30/09/2013.
- Grégoire BOUTIGNON, Corentin SIVY, *Penser le nucléaire de demain*, 03/12/2013.
- Marion DEVOSSE, *Quand l'université enseigne le numérique*, 05/12/2013.
- Maxime GFELLER, Jean-Baptiste MAUVAIS, *L'ouverture sociale autrement : Promouvoir l'engagement citoyen étudiant*, 01/02/2015.
- Bastien BEDOSSA, Grégoire BOUTIGNON, Agathe CAGE (Dir), *Génération Transition Énergétique*, Novembre 2015.
- Raphaël BOHU (Dir), *La santé connectée : quelle révolution ?* 28/01/2016.

Confrontations Europe

- Philippe HERZOG, *L'urgence d'une politique énergétique Européenne*, 2006, Compte-rendu de Conférence du CESE et de Confrontation Europe, *Nuclear energy : opportunities and risks – views of european civil society and stakeholders*, 30/12/2009.
- Philippe HERZOG, *L'industrie au cœur d'une nouvelle croissance*, 12/04/2012.
- Claude FISCHER, *30 propositions pour l'énergie : négocier une stratégie climatique, compétitive et solidaire*, 14/07/2013.
- Michel DERDEVET, *L'Europe en réseau : 12 propositions*, 20/02/2015.

DeaDia

- Christelle DIOT, *Au cœur de l'économie sociale et solidaire*, 14/03/2016.
- Véronique REYNIER, *Avec le retour de la LGV, les cimentiers passent à l'offensive sur le Lot-et-Garonne*, 16/09/2016.
- Romain de NADAÏ, *La 3D n'est pas l'avenir, c'est déjà le présent*, 14/0/2016.
- Xavier MARCOS, *40% du budget de l'État est capté par les grands groupes*, 03/03/2019.
- Robert HOFMAN, Xavier MARCOS, teaser du film documentaire, *Le Lot-et-Garonne sur le divan - deuxième séance*, 2016, 52 minutes.

Europartenaires

- François HEISBOURG, *Quel rôle pour la recherche stratégique ?* Les entretiens, Europartenaires, 18/09/2003 (événement).
- Marc PERRIN DE BRICHAMBAUT, *Peut-il y avoir une défense européenne autonome ?* Les entretiens, Europartenaires, 24/02/2004 (événement).
- Robert BADINTER, *Vers une Europe de la justice ?* Les entretiens, Europartenaires, 15/05/2006. (Événement).
- Dominique REYNIÉ, *Construction Européenne, porteuse ou rebelle ?* Les entretiens, Europartenaires, 01/10/2007 (événement).
- Pascal BONIFACE, *L'Europe face au défi Obama*, Les entretiens, Europartenaires, 18/05/2009 (événement).
- Pierre ROSANVALLON, *L'Europe, un déficit de démocratie*, Les entretiens, Europartenaires, 04/12/2010 (événement).
- Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, *Les enjeux de l'harmonisation Fiscale en Europe*, Les entretiens, Europartenaires, 24/11/2013 (événement).

-Michel DERDEVET, *Les enjeux énergétiques derrière la COP23*, Les entretiens, Europartenaires 18/12/ 2019 (événement).

Europe 2020 – LEAP

-Séminaire Europe 2020 (LEAP) *Comment gérer l'Europe en 2020 ?* Centre Kléber, Paris, 22-23 avril 1999 (événement).

-Séminaire Europe 2020 (LEAP), *Les 3 scénarios possibles de l'élargissement de l'UE*, 15/01/2002 (événement).

-Séminaire Europe 2020 (LEAP), *Légalisation des immigrés clandestins : l'UE face à ses contradictions internes*, 10/02/2005 (événement).

EuropaNova

-Denis SIMONNEAU (Dir), *L'union de l'énergie : Mieux coordonner les transitions énergétiques en Europe*, Mars 2014-Janvier 2015.

-Edouard GAUDOT, *Le lent cheminement de la Démocratie Européenne : contributions aux réflexions sur l'avenir de l'Europe*, EuropaNova, d'après une publication originale au Green European Journal, 05/2021.

Fondation Concorde

-*La mondialisation, notre nouveau monde*, étude, novembre 2006.

-*Le nucléaire du futur, un atout pour le développement durable*, étude, mars 2008.

-Colloque, *Produire en France, un enjeu national pour la croissance, l'emploi et le pouvoir d'achat*, 11/03/2011.

-Philippe CHALMIN (Dir), *Pour une Transition énergétique basée sur le nucléaire*, étude, juin 2014.

La Fabrique Écologique

-Étude, *Les adaptations au changement sur le littoral*, La Fabrique Écologique, juillet 2019.

-Dossier, *Tirer les leçons de la crise sanitaire*, La Fabrique Écologique, juin 2020.

Fondation Jean Jaurès

-Alain BERGOUNIOUX, Gilles FINCHELSTEIN, Maud FASSNACHT, Mathieu SOUQUIERE, Nicolas BROUILLANT, Jean-Paul DELAHAYE, Gérard FUCHS, Denis QUINQUETON, David NGUYEN, *Inventaire 2012-2017 : retour sur un quinquennat « anormal »*, 08/11/2018.

-Emeric BREHIER, Sébastien ROY, *La primaire : l'escargot et l'entonnoir*, 11/12/2020.

-Antoine BRISTIELLE, *Gauche : l'illusion de l'union ?* 26/02/2021.

Fondapol

-Gwenaëlle GAULT, *Les valeurs des franciliens*, publication numérique, Fondation Pour l'Innovation Politique, Fondation Jean Jaurès, décembre 2013.

-Benjamin LE PENDEVEN, Kevin BROOKES, *L'État innovant : renforcer les think tanks*, avril 2014.

-Venue de Xavier Bertrand à la réunion de travail du séminaire Bastiat, 04/11/2014.

-Venue de Nathalie Kosciusko Morizet à la réunion de travail du séminaire Bastiat, 14/10/2014.

- Venue de François Baroin à la réunion de travail du séminaire Bastiat, 17/09/2014.
- Venue de François Fillon à la réunion de travail du séminaire Bastiat, 26/06/2014.
- Venue de Valérie Pécresse à la réunion de travail du séminaire Bastiat, 16/12/2014.
- Alain JUPPÉ, « *Je préfère perdre en disant la vérité* », interview réalisée dans le cadre de la FONDAPOL, 13/10/2016.
- Entretien de la Fondapol avec Jean-François Copé, *Notre pays se meurt de ne plus être commandé*, 18/10/2016.
- Guillaume BAZOT, *Les coûts de la transition écologique*, mai 2021.

FRS

- Michel ASENCIO, *Les énergies alternatives*, note, 17/01/2006.
- Frédéric COSTE, *L'adoption du concept de sécurité nationale : une révolution conceptuelle qui peine à s'exprimer*, étude, 03/2011.
- Bruno TERTRAIS, *France : grands enjeux pour 2012*, note, 11/01/2012.
- Bruno TERTRAIS, *La révolution pétrolière américaine : quelles conséquences stratégiques ?* Note, 04/2013.
- Philippe GROS, *États-Unis : proposition de budget de la défense 2016*, « Défense et industries » n°3, 03/2015.

Entreprise et Progrès

- André COUPET, *Vers une entreprise progressiste*, 02/2020.

Génération Libre

- Fiscalité numérique : pour une imposition plus juste*, 23/03/2013.
- Jacquelin LIGOT, *La BPI, une banque publique... pas comme les autres*, 02/03/2015.
- Marie-Laure DENION, *La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte a-t-elle les moyens de ses ambitions ?* 23/07/2015.
- Pour un statut de l'auto-entrepreneur européen*, note (non datée).

IDDRI

- Peter BOHM, *Improving cost-effectiveness and facilitating participation of developing countries in international emissions trading*, Acte de conférence, Les séminaires de l'IDDRI n°5, 03/2003.
- Michel COLOMBIER, Cyril LOISEL, Sophie GALHARET, Emmanuel GUÉRIN, Romain Riollet, Matthieu WEMAËRE, *Compétitivité et fuites de carbone*, 04/2008.
- Michel COLOMBIER, Cyril LOISEL, Sophie GALHARET, Emmanuel GUÉRIN, Romain Riollet, Matthieu WEMAËRE, *Paquet « Énergie et Climat » : capture et stockage du CO2*, policy brief 06/2008.
- Mathieu SAUJOT, *La mobilité énergétique, l'autre vulnérabilité énergétique*, policy brief 12/03/2012.
- Mathieu SAUJOT, Océane PEIFFER-SMADJA, Vincent RENARD, *Ville et énergie : quels enjeux communs ?* 14/06/2014.

La Fabrique de l'Industrie

- La Fabrique de l'Industrie, *Regarder et montrer l'industrie : la visite d'usine comme point de contact*, 25/03/2013.
- La Fabrique de l'Industrie, *séminaire de la Fabrique de l'Industrie*, compte-rendu de séance, 03/12/2019.
- Christophe DESHAVES, *Transformation numérique et patronat : les dirigeants à la manœuvre*, Les docs de la Fabrique, La Fabrique de l'Industrie, 04/04/2019.
- Lucile PAYET, Raphaële HETREUX, Gilles HETREUX, Pascal FLOQUET, *Efficacité énergétique : les promesses du numérique*, Synthèse de la Fabrique, la Fabrique de l'Industrie, mai 2020.

Fondation Robert Schuman

- Vers une société civile européenne : texte présenté devant le commissariat général du plan le 21 mars 2002*. Publié sur le site de la fondation le 08/04/2022.

IFRI

- Frédéric BOZO, *Where does the atlantic alliance stand ? The improbable partnership*, note, 1999.
- Serge SUR, *Le recours à la Force dans l'affaire du Kosovo et le droit international*, note, 2000.
- Olivier DEBOUZY, Steven C.CLEMONS, Alan BUTT PHILIP, *Entreprises et politiques étrangères*, 2003.
- Frédéric TURKISH, *La France, l'Allemagne et l'enjeu nucléaire*, novembre 2004.
- Michael TUHMANN, *Diversification des sources – La meilleure stratégie pour les relations énergétiques UE-Russie*, 05/2006.
- Hélène LAVOIX, *Construire un système d'alerte précoce des crises*, note, 2006.
- Arnaud DUBIEN, *Russie-Ukraine : opacité des réseaux énergétiques*, mai 2007.
- Louis-Marie CLOUET, Laurence NARDON, *Les drones mâles, quelles options pour l'Europe*, note, 05/2010.
- Un monde post-américain ?* RAMSES, Institut Français des Relations Internationales, septembre 2011.
- Michel CRUCIANI, *Évolution des prix de l'électricité aux clients domestiques en Europe Occidentale*, novembre 2011.
- Jacques LESOURNE, *De l'espérance à l'incertitude, l'Europ, l'énergie et le climat (2008-2012)*, 2012.
- Maïté DE BONCOURT, *Révolutions arabes et gaz de schiste, un mélange à explosif*, 2013.
- Michel CRUCIANI, *Réseaux électriques et transition énergétique en Europe*, juin 2015.

Institut Jacques Delors – Notre Europe

- Jacques DELORS, *Pour une nouvelle relance du marché unique*, Institut Jacques Delors – Notre Europe, 14/10/2012.
- Riccardo PERISSICH, *Marché Unique : enjeux industriels et politiques*, Institut Jacques Delors – Notre Europe, 29/11/2012.
- Jacques PELKMANS, Giacomo LUCETA, *Enjoying a single market for networks industries ? Étude*, Institut Jacques Delors – Notre Europe, Février 2013.

-Sami ANDOURA, Jean-Arnold VINOIS, *De la Communauté Européenne à l'Union de l'énergie*, Janvier 2015.

-Claire VERSINI, *Consultation citoyenne : à vous de jouer !* Institut Jacques Delors – Notre Europe, 22/05/2018.

Institut Kervégan

-*La perception de la Transition Énergétique sur le Territoire de Nantes Métropole*, Enquête, 03/2017.

-Gino BAUDRY, *Comment sensibiliser et mobiliser les citoyens aux enjeux de la Transition Énergétiques*, Institut Kervégan.

IRIS

-Bastien NIVET, *La Défense dans les débats publics en Europe*, étude, 2003.

-Barthélémy COURMONT, *Élargissement des missions de l'OTAN et construction de l'espace de sécurité européen, dans ses dimensions interne et externe : rationalisation, empiètement ou chevauchement ?* Étude, 2004.

-Barthélémy COURMONT, Valérie NIQUET, Bastien NIVET, *Quelle évolution de la notion de puissance et de ses modes d'action à l'horizon 2030, appliquée aux États-Unis, à l'Europe et à la Chine*, étude, 2004.

-Jean-Pierre MAULNY (Dir), Sylvie MATELLE, Fabio LIBERTI, *Analyse comparée des planifications capacitaire par pays de l'Union européenne et perspectives pour des orientations communes dans le cadre de la PESD et impact sur les programmations nationales*, étude, 09/2005.

-Jean-Pierre MAULNY, Sylvie MATELLE, Fabio LIBERTI, *Les perspectives de coopération (nationale, européenne) et d'interarmement de l'outil de défense : quels partages capacitaires possibles et quelles conséquences pour l'Armée de terre ?* Étude, 03/2007.

-*Réflexion sur les défenses antimissiles de territoire*, étude, 05/11/2012.

Le Labo de l'ESS

-Patrick BEHM (Dir), *L'autoconsommation : effet de mode ou vecteur de la transition énergétique citoyenne ?* Étude, Labo de l'ESS, 28/10/2020

Institut Montaigne

-Dominique DRON, Carla HIRSCHHORN, *L'Homme et le climat*, étude, 03/2002.

-*Vademecum 2007-2012. Moderniser la France*, Institut Montaigne, Juin 2007.

-*Améliorer l'équité et l'efficacité de l'assurance chômage*, note, décembre 2013.

-*Sauver le dialogue social*, note, 09/2015

-Retraites : pour une réforme durable, note, 02/2016.

-*Traité transatlantique : pourquoi préserver*, note, 10/2016.

-Rapport d'étude, *Économie circulaire : réconcilier croissance et environnement*, Institut Montaigne, 11/2016.

-Rapport, *Pour réussir la Transition énergétique*, Juin 2019.

Le Millénaire

-William THAY, Florian GERARD-MERCIER (Dir.), *Pour un Gaullisme du XXI^e siècle*, Rapport, Le Millénaire, 12/11/2020.

Refonder la Droite

-Jonas HADDAD, Michael MIGUERES, *Droite 2.0 : sortir la France du déclin et renouer avec le progrès*, L'Harmattan, Paris, 2014.

-*L'éducation au numérique : Apprendre le codage à l'école*, Refonder la droite, avril 2014.

Fondation Res Publica

-*La France et l'Europe dans le nouveau contexte énergétique mondial*, Cahier Imprimé des colloques de la Fondation Res Publica, 17/06/2013.

- *Défis énergétiques et politique européenne*, Cahier imprimé des colloques de la Fondation Res Publica, 18/06/2019.

Sols et Civilisation

-Anne-Claire VIAL, *Editoriale d'Anne-Claire Vial Présidente de Sol et Civilisation*, 24/06/2013.

Synopia

-Michel DERDEVET, *Les réseaux électriques : vecteurs du nouveau modèle européen décarbonné*, Synopia, mai 2020.

Terra Nova

-Auteur inconnu, *Le Smic un concept neuf*, note, Terra Nova, 15/05/2008.

-Alain MARCEAU, *Les fins de droits ou le vrai début de la crise sociale*, note, Terra Nova, 04/02/2010.

-Marcel ETIENNE, *Travailler plus nombreux pour gagner plus*, note, Terra Nova, 18/01/2011.

-Olivier FERRAND, Romain PRUDENT, Bruno JEANBART, *Gauche : quelle majorité électorale pour 2012?* Note, Terra Nova.

-Martin RICHER, Luc PIERRON, *Et si les (vraies) réformes étaient ailleurs ? Réponse à l'Institut Montaigne sur le marché du travail et l'emploi*, note, Terra Nova, 03/12/2014.

-Pôle Enseignement Supérieur et Recherche de Terra Nova, *La sélection à l'université : un engagement de réussite*, note, Terra Nova, 15/12/2014.

- Pierre MUSSEAU, Antoine GUILLOU, Esther JOURDAN, *Diviser par 2 les consommations d'énergie d'ici 2050, c'est possible et nécessaire*, Terra Nova, 06/02/2015.

-Christian PELLET, Vincent URBEJTEL, *Le dialogue social par la preuve : quatre cas d'accords d'entreprise innovants et leurs enseignements*, note, Terra Nova, 23/05/2017.

-Antoine GUILLOU, Laurent SIMON, Alexandre HIEROCHINSKY, François BARHELEMY, *Pour des transitions énergétiques locales*, 27/09/2017.

Terra Nova étudiants

-Clémentine PALIOTA, *Le coût sanitaire et économique de la pollution en France*, (non daté).

-Maxime BIGOT, *Projet de loi Lemaire : vers une société numérique ?* 2016.

-Maxime BIGOT, *L'économie collaborative, un modèle réellement alternatif ?* (non daté).

The Shift Project

-Hélène le TENO, *Cartographie de la transition carbone, un projet collectif ambitieux*, 19/04/2013.

-Pierre LACHAIZE, *Simulation de trajectoires d'émission compatibles avec le budget carbone +2°C*, note d'analyse, 11/2016.

-*Décarboner l'Europe : les engagements des candidats décryptés*, Manifeste pour décarboner l'Europe, 19/04/2017.

-Nicolas RAILLARD, (Dir), *Power System 2050*, rapport intermédiaire, 18/04/2019.

Vista Énergie

-Colloque Vista Think tank Énergies, *Vers un mix énergétique peu carboné : quelle place pour le nucléaire ?* 07/12/2011.

-Think tank Vista Energie, *Les nouveaux territoires de l'énergie*, Colloque (compte-rendu), 10/12/2010.

4) Réseaux sociaux des think tanks¹⁶²²

LinkedIn

-IMTM : <https://www.linkedin.com/company/imtm-institut-m%C3%A9diterran%C3%A9en-des-transports-maritimes/about/>

-Think Libéral : <https://www.linkedin.com/company/think-lib%C3%A9ral-sciences-po/about/>

-La Fabrique du Futur : <https://www.linkedin.com/company/la-fabrique-du-futur/?originalSubdomain=fr>

Facebook

DEEN : <https://www.facebook.com/Deenasso/>

Refonder la Droite : <https://www.facebook.com/refonderladroite/posts/480690665411055/>

Twitter

-Perpi-D : https://twitter.com/d_perpi?lang=fr

-Le Chêne : https://twitter.com/LeChene_Actu

-Le Millénaire : https://twitter.com/Le_Millenaire

-Tarbes et moi : <https://twitter.com/TankTarbes>

5) Autres

-Intervention de Gilles Finchelstein lors du colloque 2017, *La révolution de velours ?* Vidéo sur le site de la FJJ : <https://jean-jaures.org/la-fondation?autoplay=1#video>

-Intervention de Dominique Reynié lors de l'Université d'été de la Manif pour tous, 22/09/2018. Vidéo sur : <https://www.fondapol.org/evenement/intervention-de-dominique-reynie-a-luniversite-dete-de-la-manif-pour-tous/>

¹⁶²² Essentiellement pour les think tanks ne disposant pas d'un site à leur nom.

-Mémoire d'histoire d'Agnès VERDIER, *Les scandales politico-financiers sous la présidence de G. Pompidou vus par le Canard Enchaînés*, Sous la direction de Christophe Bouneau, Université Bordeaux III, Pessac, 1999-2000.

-Interview de Thierry PECH par Florian Fayol pour le magazine Challenge. *La primaire PS, une révolution de la vie politique française?* 28/04/2015. Accessible en ligne sur le site de la fondation.

-Interview de Lionel Zinsou sur RFI : https://www.youtube.com/watch?v=E3X8_IRGtFk

-Interview de NKM sur France Culture, Émission, « *L'invité des matins* » : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvite-des-matins/nathalie-kosciusko-morizet-2>

- Gilles FINCHELSTEIN, Nouvelles mutations de la société : nouveaux enjeux pour la banque, BNP Paribas, Colloque, Éthique et missions des banques : quelles nouvelles responsabilités dans un monde qui change, 26/02/2013.

VII. Sur les différents processus d'expansion des think tanks : spécialisation, territoire, jeunesse

Nous avons rencontré logiquement un certain nombre de difficultés pour saisir la transposition de l'appellation think tank à des segments plus spécifiques et beaucoup moins visibles, qu'il s'agisse de think tanks spécialisés comme l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime (IMTM) ou d'organisations associées à la jeunesse. Nous avons ainsi pu effectuer un certain nombre d'entretiens, mais également consulter les archives de l'IMTM à Marseille pour considérer la portée des organisations concernées, leur développement et leur manière d'user de ce terme.

1) Entretiens

-Maxime Bigot, Terra Nova étudiants, 07/06/2016 (Distanciel).

-Eline Etienne, TNE, 18/07/2016 (Distanciel).

-Marc Bernier-Crépin, Avenir Jeune, 03/07/2016 (Distanciel).

-Françoise Magnus, IMTM, 13/09/2016 (Marseille).

-Virginie Henri, IMTM, le 13/09/2016 (Marseille).

-Myriam Mendez, Tarbes et Moi, 17/09/2019 (Tarbes).

-Olivier Amiel, Perpi-D, 22/10/2019 (Perpignan).

-Johannes Bethenod, IMTM, 13/09/2016 (Marseille).

2) Archives de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime

-Correspondances personnelles, lettre de M. Marcantetti au Commandant J.P Thepot, objet : Association pour la création d'un Institut de transports maritimes, 28/01/1966, archives de

l'IMTM.

- Procès-verbal, *Association pour la création d'un institut des transports maritimes*, 22/03/1967, archives de l'IMTM.
- Récépissé n°5828 de la Préfecture des Bouches-du-Rhône sur : *la constitution d'une association dénommée : Association pour la création d'un Institut de transport maritime (A.C.I.T.M)*, 20/06/1967, archives de l'IMTM.
- Notification de taux de la caisse d'assurance maladie du Sud-Est, 05/02/1973, archives de l'IMTM.
- Décision de l'ACITM : *Modification des statuts par l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1973*, 02/04/1973, archives de l'IMTM.
- Rapport moral pour l'année 1988, *Préambule*, Pierre Loubigniac, 19/04/1989, archive de l'IMTM.
- Rapport moral pour l'année 1988, *Annexe : premières conclusions du séminaire I.M.T.M « troisième souffle »*, 19/04/1989, archives de l'IMTM.
- Correspondance de J.M Lengrand : Robert-Pierre Vigouroux, 13/06/1992, archives de l'IMTM.
- Correspondance de J.M Lengrand : à Jean-Claude Gaudin, 13/06/1992, archives de l'IMTM.
- Correspondance de J.M Lengrand : à Lucien Weygand, 13/06/1992, archives de l'IMTM.
- Réponse de Robert-Pierre Vigouroux à J.M Lengrand, 28 /09/1992, archives de l'IMTM.
- Correspondance de J.M Lengrand : à Jean-Noël Guerini, 08/09/1992, archives de l'IMTM.
- Commission maritime et transport, *Compte-rendu de la séance du mardi 11 janvier 1994*, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence, 11/01/1994, archives de l'IMTM.
- Liste des membres du conseil d'administration de l'IMTM*, pour la période 1997-2000, archives de l'IMTM.
- Christian SCAPEL, *Mer, terre, air... vers l'a-modalité*, annales de l'IMTM, Marseille, 2013.

VIII. Sur le développement des think tanks dédiés à l'Europe

Plusieurs types de sources ont permis d'étudier le développement des think tanks dédiés à l'Europe, notamment à travers le Groupe des Belles Feuilles (GBF), véritable proto think tank mais également les archives en lignes du Parlement et de la Commission européenne, particulièrement pour appréhender les interactions entre nos organisations et les institutions supranationales. La documentation issue du Comité Économique et Social Européen permet également d'appréhender les think tanks français associés à l'Europe à travers leur propension à s'inscrire comme composante essentielle, voire comme incarnation et porte-voix de la société civile organisée européenne.

1) Archives disponibles sur le site internet du Groupe des Belles Feuilles :
<https://www.groupedesbellesfeuilles.eu/>

- Paul JAEGER, *Cadrage de travaux communs de la FNAGE et de la FERS sur les centres de pouvoir européens*, Groupe des Belles Feuilles, 1988.
- Paul JAEGER, *L'Europe où nous vivons*, Groupe des Belles Feuilles, 01/03/1989.
- L'Europe des vieux poncifs : remettre les bêtises en mémoire*, Groupe des Belles Feuilles, 01/06/1989.
- Bertrand DE LA CHAPELLE, *Réflexion sur les conditions de création d'un think tank européen*, Le Groupe des Belles Feuilles, 01/08/1990
- Christine MOUNAU, *La genèse de l'Acte Unique*, Groupe des Belles Feuilles, 01/03/1991.
- Fiche de lecture du groupe Islam-Occident : *les Croisades vues par les Arabes* d'Amin Maalouf (1983), Groupe des Belles Feuilles, 01/07/1991.
- Paul JAEGER, *Enseigner la méthode l'Europe dans le supérieur*, Groupe des Belles Feuilles, 19/02/1992.
- L'indispensable défense Européenne : contribution à la présidence française de l'Union européenne*, Étude, Groupe des Belles Feuilles, 19/11/1994.
- Michel GRABAR, *Les Français l'Europe et la sécurité*, Groupe des Belles Feuilles, 26/06/1997.
- Jean GUYOT, Jean Monnet : la pensée en action, 1988. Dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, 2007.
- Grégoire POSTEL-VINAY, *Jean Guyot et le groupe des Belles Feuilles : La pensée et l'action*, Hommage à Jean Guyot, restitution du groupe de travail du 28/04/2007, dans : Paul JAEGER, Christophe CLARENC (Dir), *L'espérance européenne de Jean Guyot*, 2007.
- Paul JAEGER, *Jean Monnet est-il Mort ?* 09/11/2008

2) Sources du Parlement européen, (accessibles en ligne) :

<https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/documents/search>

- Commission des budgets *Projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2006*, annexe II, *exécution budgétaire au 31 décembre 2004*. Subventions accordées à l'Institut Jacques Delors et à la Fondation Robert Schuman pour l'année 2005.
- Visite de Joseph Borrell à Europartenaires, *Lettre personnel de Joseph Borrell à E. Guigou et J-N. Jeanneney à Joseph Borrell*. Registres publics numérisés du Parlement Européen, 03/05/2005.
- Proposition d'intervention aux Auditions Citoyennes de Guillaume Klossa à Joseph Borrell. Registres publics numérisés du Parlement Européen.
- Rapport d'activité de l'Institut Jacques Delors adressé personnellement à Martin Schulz. Registres publics numérisés du Parlement Européen, 27/04/2015.

Sur l'utilisation des think tanks comme ressources cognitives pour le parlement

- Commission du développement régional, *Sur le rôle de la cohésion territoriale dans le développement régional*, 27/05/2005. Notre Europe, *L'avenir de la politique de cohésion*.
- Commission des affaires économiques, 10/02/2011, *Sur les financements innovants à l'échelon mondial*. Notre Europe, *Une Union sans cesse moins carbonée ? Vers une meilleure fiscalité européenne contre le changement climatique*.
- Commission de l'agriculture et du développement rural, *Sur l'avenir de la politique agricole*

commune après 2013, 21/06/2010. Notre Europe, CAP reform beyond 2013: An idea for a longer view".

-Commission des affaires étrangères, Échange de vues sur les enjeux de la politique étrangère de l'Union avec Eneko Landaburu, à l'occasion de la publication de l'étude "Engaging Europe in the world" (Fondation Notre Europe), et avec Kevin Watkins» Par «Commission des affaires étrangères », 01/09/2014.

-Commission du commerce international, Audition du Président de Notre à huit clos, «échanges de vues avec Pascal Lamy, président émérite, Notre Europe – Institut Jacques Delors, 21/01/2015.

3) Sur le site du Comité Économique et Sociale Européen :

<https://www.eesc.europa.eu/fr>

-La société civile organisée au niveau européen, Actes de la première convention de Bruxelles, CESE, 15 et 16 octobre 1999.

-Avis du CESE sur le thème, Associer la société civile à la mise en place d'une future communauté européenne de l'énergie (avis d'initiative). Avec la participation de Notre Europe, 18/01/2012.

-Dialogue européen sur l'énergie. Manifestation organisée entre le CESE et l'Institut Jacques Delors, 2013.

-CESE et Confrontations Europe, Le CESE plaide en faveur de l'insertion et de la connaissance numérique pour tous les citoyens européens, 21/04/2016.

-Conférence du CESE et de Confrontation Europe, Mutations énergétique et numérique: impact sur l'emploi et rôle des acteurs économiques et sociaux en Europe, 25/11/2015.

-Séminaire du CESE, Réaffirmer les valeurs de l'Europe – Séminaires des attachés de presse de la société civile du CESE, 22/11/2018. On remarque ici la présence de Sébastien Maillard, alors Président de L'institut pour s'exprimer à la table ronde sur les démocraties illibérales.

- Webinaire du CESE, Coronavirus: M. Luca Jahier, président du CESE, lance un appel en faveur d'une future «Union de la santé», 24/04/2020.

-Rencontre entre le président du CESE et M. António Vitorino Président de Notre Europe, 23/06/2016.

-Conférence du CESE, La délocalisations – défis et opportunités, Compte-rendu de l'intervention de Philippe Herzog, 2006.

- Note de l'Institut Jacques Delors et du CESE, Pour réussir sa transition énergétique, l'UE doit associer la société civile, 15 mai 2013.

-Débat du CESE, Mettre les gens dans le centre, prioriser le bien-être social, l'autonomisation des sociétés à maîtriser le changement technologique, 01/03/2017.

IX. Documentation financière et normative des think tanks

Quelques sources normatives ont pu compléter ce panorama général des think tanks français, notamment dans le cadre de leur compréhension au prisme de l'économie. Les rapports de

comptes annuels ont notamment permis de retracer la trajectoire économique de certaines organisations particulièrement visibles dans l'écosystème étudiés et ainsi de comprendre le « pouvoir de faire » des think tanks les plus en vue.

1) Rapports de comptes annuels

Sur le site gouvernemental : <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/>

- Confrontations Europe : de 2013 à 2016 et 2020.
- Europa Nova : de 2013 à 2019.
- FING : de 2011 à 2019.
- FRS : de 2009 à 2020.
- IFRAP : de 2010 à 2020.
- La Fabrique de la Cité : de 2011 à 2018.
- La Fabrique de l'Industrie : de 2014 à 2020.
- Génération Libre : 2020.
- Institut Jacques Delors – Notre Europe : 2010 et de 2014 à 2018.
- Institut Montaigne : de 2010 à 2012, de 2014 à 2016 et 2020.
- Fondation Robert Schuman : de 2008 à 2017.
- Fondation Res Publica : de 2009 à 2019.
- Terra Nova : 2009, 2016, 2017.

2) Statut officiels des organisations

- Statuts de Terra Nova.
- Statuts de la Frs.
- Statuts de l'IRIS.
- Statuts de l'Institut Kervégan.
- Statuts de Novo Idéo.
- Statuts Think tank Idées de la Fondation Tuck.

X. Presse

La presse écrite, notamment en ligne, constitue toujours un élément particulier pour l'historien tant elle peut constituer une source d'informations particulièrement efficace lorsqu'il s'agit de glaner des éléments sur un institut plus ou moins connu à une période précise. D'un autre côté, elle permet d'observer la manière dont on peut se représenter l'objet au cœur de la formation de l'opinion. Source d'informations et source de représentations, la presse a constitué un levier important pour suivre les think tanks français depuis le développement de l'appellation en

France et les représentations et comparaisons auxquelles elle a été associée au fil des décennies.

-Gilbert MATHIEU, *Au colloque de « Technique et Démocratie », Davantage de logements sociaux, et un autre financement de l'allocation-logement, réclament ensemble les partis politiques divisés sur la lutte contre la spéculation foncière, Le Monde, 30/10/1965.* (Fonds du centre d'histoire de sciences politique de Paris, fonds du Club Jean-Moulin).

-Jacques AMALRICA, *Le Pentagone et la Pax Americana, Le Monde, 21/02/1968* (base de données Europresse).

-Auteur inconnu, *M. Barets, président du club Technique et Démocratie explique pourquoi il s'est lancé dans la bataille électorale, 13 /06/ 1968, Le Monde.* (Centre d'histoire de Sciences politique de Paris, fonds du Club Jean-Moulin).

-Auteur inconnu, « Technique et Démocratie », *Le Nouvel Observateur, 1965*

-Didier POURQUERY, *L'industrie des idées aux États-Unis, Grande Bretagne. En France l'artisanat, Le Monde, 18/07/1982,* (base de données Europresse).

-Bertrand LE GENDRE, *Le Monde, 22 /11/1989* (base de données Europresse).

André GRJEBINE, *A quoi servent les partis ? Le Monde, 27 décembre 1990,* (base de données Europresse).

-Jean-Michel BÉZAT, *Martine Aubry s'engage contre l'exclusion sociale, Les Échos, 06/10/1991*

-Henri MENDRAS, *Penser la sortie de crise. Pour un " think tank " à la française, Le Monde, 28/09/1993,* (base de données Europresse).

-Entretien mené par Isabelle GRAVIÈRE auprès de Jacques Delors, *Delors : Le grand marché assurera la prospérité de la communauté, Les Échos, 04/01/1993.*

-Nicole GAUTHIER, *Traque aux idées dans les partis politiques, Libération, 6/07/1996,* (base de données Europresse).

-Jacques LESOURNE, *Les racines de cette fin de siècle, Les Échos, 27/03/1996,* (base de données Europresse).

Patrice BUFFOTOT, *La réforme du service national Questions autour du "rendez-vous citoyen", La croix, 11 /01/1997* (base de données Europresse).

-Laurent BONELLI, *Les architectes du social-libéralisme, Enquête sur la Fondation Saint-Simon, Le Monde Diplomatique, 09/1998.*

-Dominique SEUX, *La Fondation Saint-Simon se saborde, Les Échos, 23 juin 1999.*

-Pascal RICHE, *Mission accomplie, la Fondation Saint Simon s'autodétruit. Le club avait été créé en 1982 pour réconcilier la gauche et le marché, Libération, 23/06/1999.*

-Patrice BUFFOTOT, *Les enjeux de la loi de programmation militaire, La croix, 30 /03/2000,* (base de données Europresse).

-Renaud DELY, *Au PS, ni courant ni tension. Martine Aubry se défend de monter sa propre écurie, Libération, 11/05/2000.*

-Dominique SEUX, *Claude Bébéar lance l'Institut Montaigne sur le marché des idées, Les Échos, 23/01/2002,* (base de données Europresse).

-P.G, *Le centre de réflexion devenu organisateur de colloques, Le Marin, 06/07/2002.* (Archives de l'IMTM).

-Auteur inconnu, *L'Institut de l'Entreprise va chiffrer les programmes des candidats à la présidentielle, Les Échos 29/09/2006.*

-Carl MEEUS, Ghislain DE MONTALEMBERT, *Le think tank de Copé, Le Figaro, 25/10/2008*

-Samuel LAURENT, *Désirs d'Avenir, un statut à part, Le Monde, 30/07/2010.*

-Pierre IVORRA, *Premier forum des think tanks, L'Humanité, 08/11/2010.*

- France Info, *Des propositions jugées pro-Sarkozy retirées par le CSA*, le 06/04/2012.
- Cartes sur Table*, « 100 propositions pour les 100 jours », *Libération*, 13/07/2012.
- Terra Nova*. *La fondation est-elle encore le nouveau monde du PS ?* 02/01/2013, *L'Humanité*.
- Auteur inconnu, « *Je me suis désintoxiqué de la politique* », *Le Républicain*, 11/04/2013.
- Léa AUBRIT, *L'UMP marmandaise salut la démission de Michel Trembleau*, *Sud-Ouest*, 02/10/2013.
- Auteur inconnu, *Le Conseil d'État annule l'élection de Dominique Reynié*, *Challenge*, 27/05/2016.
- Assma MAAD, *Lancement d'un think tank libéral à Sciences Po*, *Le Figaro Étudiant*, 03/09/2013.
- Adrien VERGNOLLE, *Dordogne, Un « think tank » pour la droite*, *Sud-Ouest*, 06/05/2015.--
- Bastien BONNEFOUS, Bertrand BISSUEL, *Emmanuel Macron, le « off » brisé et le statut des fonctionnaires*, *Le Monde*, 18/09/2015.
- Éric MANDONNET, *Primaires à droite : NKM lève des fonds*, *L'Express*, 29/09/2015.
- Marie-Pierre CARRIS, *Où en est la culture en Lot-et-Garonne ?* *Le Républicain*, 01/03/2016.
- Laurie MONIEZ, *Martine Aubry réveille son think tank Renaissance*, *Le Monde*, 05/03/2016.
- Vincent CALABRESE, *L'IMTM se tourne vers l'Afrique de l'Ouest*, *L'antenne, les transports quotidiens*, 28/12/2016.
- Louis HAUSALTER, *Une main courante déposée contre Dominique Reynié après une altercation place Beauvau*, *Marianne*, 22/03/2017.
- Perrine DIÉVAL, *Roubaix : Michael Camerlynck lance son « think tank »*, *La Fabrique du Futur, La Voix du Nord* 01/10/2017.
- Frédéric DUBESSY, *L'Institut Méditerranéen du Transport Maritime tire le rideau*, *Econostrum, l'actualité économique en méditerranée*, 17/10/2017.
- Perrine DIÉVAL, *Roubaix : la Fabrique du Futur va devoir changer de nom*, *La Voix du Nord*, 05/11/2017.
- Interview de Gilles Clavreul par Albin Mestre dans le Journal *Le Monde*, *Le think tank L'Aurore fait le pari d'une « gauche républicaine »*, *Le Monde*, 28/06/2018.
- Benjamin DUTHOIS, *Politique : Martine Aubry lance une association, « Lille 2030 »*, *La Voix du Nord*, 12/07/2018.
- Claude ARDID, Nadège HUBERT, *Terra nova le think tank qui murmure à l'oreille de Jupiter*, *Charlie Hebdo*, 04/07/2018.
- Auteur inconnu, *Martine Aubry crée son micro-parti pour les municipales à Lille*, *La Lettre A*, 28/09/2018.
- Auteur inconnu, *Les premières innovations proposées par Perpi-d*, *Le Catalan*, 18/12/2018.
- Robin ANDRACA, *Laurent Joffrin et Emmanuel Macron ont-ils fait partie du même think tank en 2016 ?* *Libération*, 13/08/2019.
- Agathe Cagé, *Les think tanks, une déception française ?* *La Tribune*, 28/01/2020.
- Jacques LITTAUEUR, Natacha DEVANDA, *Think Tanks : le virus ultralibéral qui contamine nos dirigeants*, *Charlie Hebdo*, 20/05/2020.
- Cécile AMAR, *Valérie Petit, « le revenu universel doit être un sujet transpartisan »*, *L'Obs*, 20/11/2020.
- Christian FURLING, *Valérie Petit, députée de la 9e, va lancer son conseil de circonscription, pour débattre et évaluer*, *La voix du Nord*, 03/02/2021.
- Marion MOURGUE, *Régionales : les ambitions politiques de William Thay*, *Le Figaro*,

21/03/2021.

-Entretien avec Chloé MAURIN, *Présidentielle : la gauche a-t-elle une chance de partir unie en 2022 ? Ouest France*, 17/04/2021.

-Jancovici... *Une imposture écologique ?* Tribune publiée conjointement par *La Mule du Pape*, *Reporterre* et *Regard*, 23/06/2021.

XI. archives de la chaire RESET

1) Note internes

-Christophe BOUNEAU, *Projet de Chaire Enedis-Fondation Bordeaux Université (FBU)- Université Bordeaux-Montaigne (UBM)*, 19/09/2016. Archives de la chaire RESET.

2) Réunion internes

-Réunion interne de la chaire RESET, compte-rendu, 11/01/2017. Archives de la chaire RESET.

-Réunion interne de la chaire RESET, proposition d'articulation de la recherche inter master par Cyrille Abonnell aux membres de la coordination, 14/02/2017

3) Comités de pilotage (dont bilans financiers)

2017

-20/02

-20/09

2018

-02/05

-25/06

-06/09

2019

-29/04

-13/11

2020

-20/01

-26/06

BIBLIOGRAPHIE

I. Laboratoire d'idées et think tanks

1) Littérature scientifique relative aux think tanks français

- Aurélié BAUDHUIN, *Le projet identitaire européens et le rôle des think tanks dans ce processus*, Mémoire de recherche sous la direction de Mathias Waetcher, Diplôme de hautes études européennes et internationales, 2004/2005.
- Stephen BOUCHER (Dir), *L'Europe et ses think tanks : Un potentiel inaccompli. Une analyse des think tanks spécialistes de l'Europe au sein de l'union européenne élargie*, Notre Europe, Études et Recherches, 2004.
- Stephen BOUCHER, Martine ROYO, *Les think tanks, cerveaux de la guerre des idées*, Paris, Ed. Le Félin, Coll. « Échéances », 2006.
- Damien BRUTÉ DE RÉMUR, *Les think tanks, systèmes autopoïétiques pour la gouvernance par l'information*, Revue internationale d'intelligence économique.
- Marc CHOPPLET, *Penser l'avenir. Un think tank atypique*, le Cesta, Quadreni, 2015-2016.
- Lucile DESMOULINS, *Le rôle des think tanks dans les processus de décision de politique extérieure analyse comparée, Etats-Unis, Royaume-Uni, France : les limites de "l'import-export institutionnel, le modèle d'expertise anglo-saxon incarné par les think tanks français internationalistes et spécialistes des questions de défense*, thèse réalisée à Paris 4 sous la direction de Véronique Richard, 2005.
- Lucile DESMOULINS, *Profits symboliques et identité(s) : les think tanks entre affirmation et dénégation*, Experts et pouvoirs, Quadreni, 2009.
- Paul LAGNEAU-YMONET, *Une fondation de l'UMP pour promouvoir le libéralisme et le social-libéralisme*, La Découverte, « Mouvement », n°35, mai 2005, p24-32.
- Arnaud LE GALL, *L'État et les think tanks internationalistes*, dans : Alfredo JOIGNANT, Renaud CRESPIEN (Dir), *Aux frontières de l'expertise, dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010
- François-Bernard HUYGHE, « *Think tanks* », *penser pour peser*, Médium, 2008/1 (N°14).
- François Bernard HUYGHE, *Think tanks, quand les idées changent vraiment le monde*, Vuibert, Paris, 2013.
- Sabine JANSEN, *Les boîtes à idées de Marianne. État, expertise et relations internationales en France*, Paris, Éditions du Cerf, Coll. « Actualité », 2017.
- Geoffrey LE GUEUENS, *Avant-propos : Think tanks, experts et pouvoirs*, Quadreni, Automne 2009.
- Geoffrey LE GEUENS, *Les principaux think tanks Français*, Quadreni, Think tanks, experts et pouvoirs, 2009.
- Geoffrey Le GEUENS, *Idéologie et hégémonie, La classe dirigeante au prisme des think tanks*, Quadreni, n°70, Automne 2009, p69-77.
- Héloïse NÉTANGE, *Les think tanks français et européens et l'éducation*, Revue internationale

de l'éducation de Sèvres, n°49, 2008/12.

-Marc PATARD, *La démocratie entre expertise et influence, le cas des think tanks français*, Paris, Dalloz, Coll. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle, 2014.

-Jordane PROVOST, *Think tanks et participation à l'élaboration du politique. Enjeux européens et énergétiques pour un groupe particulier d'experts*, dans : Christine BOUNEAU et David BURIGANA (Dir.), *Experts and Expertise in Science and Technology in Europe since the 1960s*, Organized civil Society, Democracy and Political Decision-making, Peter Lang, Coll. « Euroclio », 2018.

-Jordane PROVOST, *Les think tanks français dans les rouages du pouvoir ? Étudier le développement des laboratoires d'idées au prisme des Relations Internationales*. Dans : Laurent COSTE (Dir.), *S'informer pour gouverner*, Centre des Mondes Modernes et Contemporains, Pessac, Édition MSHA, 2021.

-Antoine SCHWARZ, *Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social*, Informations sociales, 2010.

-Clément SÉNÉCHALE, *Think tanks, pour qui et comment ?* Presses Universitaires de France, « Cités », 2011, p313-318.

-François TANGUY-CARPENTIER, *Influences et innovations politiques : les think tanks (perspective historique)*, Travaux réalisés au centre Marc Bloch, Berlin, 2006.

-François VERGNIOLE DE CHANTALE, *La recherche indépendante aux États-Unis et en France : le Council on Foreign Relations et l'Ifri*, Quadreni, Think tanks, experts et pouvoirs, 2009.

2) Laboratoires d'idées et sociabilité savante en France

-François AUDIGIER, Sébastien LAURENT, *Les gaullistes, hommes et réseaux*, Paris, Nouveau Monde, 2013.

-Caroline BARRERA, *Les sociétés savantes à Toulouse au XIXème siècle (1797-1865)*, Editions du CTHS, 2003, Paris

-Pierre Yves BEAUREPAIRE, *Le Mythe de l'Europe française au XVIIIe siècle*, Paris, Autrement, 2007.

-Régis BERTRAND, *Qu'est-ce qu'une société savante ?* CTHS, Bulletin de liaison des sociétés savantes, n°1.

-Olivier BLANC, *Cercles politiques et « salons » du début de la révolution (1789-1795)*. Dans : *Annales historiques de la Révolution française*, n°344, 2006. *La prise de parole publique des femmes sous la Révolution française*, p63-92.

-Jean-Pierre CHALINE, *Sociabilité et érudition. Les sociabilités savantes en France*, CTHS, Paris, 1995.

-Jean-Luc CHAPPY, *Les sociétés savantes à l'époque consulaire*, *Annales historiques de la Révolution française*, n°309, 1997, 451-472.

-Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008.

-Alain DROUARD, *La Fondation française pour l'étude des problèmes humains et l'organisation de la recherche en sciences sociales en France*, Reprint des Cahiers pour l'histoire du CNRS, 1990.

-Muriel GUILLOT, Jocelyne ROSELLO, *Une société savante : de quoi parlons-nous ? L'ARSI : Une société savante ?* Association de recherche en soins infirmiers (ARSI), n°92, janvier 2008.

- Mathieu HAUCHECORNE, *L'expertise d'État rattrapée par l'Université ?* Presse Universitaire de Sciences Po, « Raisons politiques » 2009/01, n°33, pages 81 à 101.
- Jacqueline HELLEGOUARCH, *L'esprit de société. Cercles et Salons parisiens au XVIIIème siècle.* Editions Garniers, 2000.
- Philippe LAMY, *Le Club de l'Horloge (1974-2002). Évolution et mutation d'un laboratoire idéologique*, thèse soutenue le 13 mai 2016 sous la Direction de Claude Dargent.
- Georges LAVAU, *Les clubs politiques*, Revue française de science politique, 15^e année, n°1, 1965. p103-113.
- Antoine Lilti, *French Historical Studies*, Vol.28, n°3, 2005.
- Alexandre MOATTI, *La figure de Saint-Simon dans les discours technocratiques français*, 21^e journée d'histoire du management et des organisations « Les utopies managériales », Sevenans, 2016.
- Raymond MONNIER, *L'espace public démocratique, essai sur l'opinion à Paris de la révolution au Directoire*, Paris Editions Kimé, 1994.
- Raymonde MONNIER, *Les sociétés populaires dans le département de Paris sous la Révolution*, Annales historiques de la Révolution française, n°278, 1989, p356-373.
- Janine MOSSUZ, *Les clubs politiques en France*, Paris, Armand Colin, 1970.
- Antoine PICON, *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002.
- Émile SAROT, *Les sociétés populaires et en particulier celles de Coutances pendant la première révolution*, IMP. De Salette, 1880.
- Félix TORRES, *L'intelligence de l'entreprise, 40 ans de réflexion patronale en France*, Paris Manitoba/Les Belles Lettres, 2016.

3) Think tanks dans le monde

- Tim HAMS, Richard FREASEY, *Anglo-american think tanks under Reagan and Thatcher*, Manchester University Press, 1994.
- Simon JAMES, *The idea brokers : the impact of think tanks on British Government*, 1993.
- I KRASSTEV, *Post-communist Think Tanks: Making and Faking Influence*, dans, Diane Stone (ed.) *Banking on Knowledge, The Genesis of the Global Development Network*, London and New York, Routledge, 2000.
- James MCGANN *Think Tanks and Civil Societies: Catalyst for Ideas and Action*, co-edited with Kent B.Weaver.
- Thomas MEDVETZ, *Pour une théorie des think tanks américains*, Dans : Alfredo JOIGNANT, Renaud CRESPIN (Dir), *Aux frontières de l'expertise, dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010.
- Thomas MEDVETZ, *Les think tanks dans le champ du pouvoir étasunien*, acte de la recherche en sciences sociales, n°200, 2013.
- Jean-Loup SAMAAAN, *La RAND Corporation (1989-2009) : La reconfiguration des savoirs stratégiques aux États-Unis*, Paris, Editions L'Harmattan, Coll. « Chaos International », 2010.

II. Vie politique française : histoire, sociologie, sciences politiques

1) Histoire et sociologie : politique générale

- Serge BERSTEIN, Michel WINOCK, *La République Recommencée. De 1914 à nos jours. Histoire de la France Politique. T.4.* Éditions Le Seuil, Coll. Histoire. Paris, 2004, Édition mise à jour (2017).
- Luc BOLTANSKI, *L'espace multipositionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe*, Revue française de sociologie, janvier-mars 1973, XIV-1, p3 à 26.
- Luc BOLTANSKI, Pierre BOURDIEU, *La production de l'idéologie dominante*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°2-3, Vol.2, juin 1976.
- Christine BOUNEAU, Laurent COSTE, *Les Conseillers du pouvoir en Europe du XVIème siècle à nos jours : acteurs, cercles et pratiques*, Peter Lang, 2018.
- Pierre BRECHON, Annie Laurent, Pascal Perrineau, *Les cultures politiques des Français*, Presses de Science po, Paris, 2000.
- Marie-Anne COHENDET, *Une crise de la représentation politique ?* PUF, « Cités » 2004/02, n°18, pages 41 à 61.
- Marc CRAPEZ, *De quand date le clivage droite/gauche en France ?* Revue française de sciences politiques, 48^e année, n°1, 1998, p25-75.
- Olivier DARD, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, Coll. Tempus (réédition 1998), 2012.
- Olivier DUHAMEL, Martial FOUCAULT, Matthieu FULLA, Marc LAZAR, *La Ve République démythifiée*, Paris, Coll. Académique, Presse de Sciences Po, 2019.
- Raymond HUARD, *Une géographie politique évolutive (1848-1880)*, p257-297, dans : Serge BERSTEIN, Michel WINOCK (Dir), *L'invention de la démocratie (1789-1914)*, Histoire de la France politique, tome 3, Éditions du Seuil, Paris, 2002.
- Jean GARRIGUES, *Les patrons et la politique*, Paris, Perrin, 2011.
- Bernard LACHAISE, Gilles LE BÉGUEC, Jean Marie MAYEUR, *Un politique, Georges Pompidou*, Paris, PUF, Coll. Politique d'aujourd'hui, 2001.
- Hervé LE BRAS, Emmanuelle TODD, *Le mystère français*, Éditions du Seuil et de la République des idées, 2015, p235.
- François MIQUET-MARTY, *Les quatre crises de la représentation politique*, Esprit, 02/2006.
- Michel OFFERLÉ, *La profession politique, XIXème- XXème siècle*, Paris, Belin, 1999.
- Michel OFFERLÉ, *Sociologie de la vie politique française*, La Découverte, Paris, 2004, p83-102.
- Michel OFFERLÉ, *La profession politique en question : habits usés et usages neufs du capital politique*, La Découverte, « Regards croisés sur l'économie » 2016/01, n°18, pages 101 à 118.
- Pierre ROSANVALLON, *Le modèle politique français : la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Le Seuil, Paris, 2004.
- Jean-François SIRINELLI, *Les Vingt décisives*, Paris, Pluriel, 2012.

2) Approche parlementaire

- Marc ABELES, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Julien BOELAERT, Sébastien MICHON, Étienne OLLION, *Métier : Député. Enquête sur la professionnalisation de la politique en France*, Paris, Raisons d'agir, 2017.
- Jean-François BUREAU, *La réforme militaire en France : une mutation identitaire*, « Politique Étrangère », 1997.
- Josselin DE ROHAN, *Le Parlement, enceinte légitime de du débat démocratique en matière de défense*, Armée de terre, « Inflexion », 2010/02, n°4, pages 105 à 116.
- Jean GARRIGUES (Dir), *Histoire du Parlement de 1789 à nos jours*, Paris, Armand Colin, Assemblée nationale, 2007.
- Henri JOZEFOWICZ, *La réforme des règlements des assemblées parlementaires : entre impératifs constitutionnels, amélioration du débat et ouverture au pluralisme*, Presses Universitaires de France, « Revue française de droit constitutionnel » 2010/2 n° 82.
- Christophe KROLIK, *Le renouveau des commissions parlementaires ?* PUF, Revue française de droit constitutionnel, 2014, N°98.
- Bertrand MATHIEU, Le « comité Balladur », *ses travaux, son rapport. Vues intérieures*, Revue française de droit constitutionnel 2008/5 (HS n°2).
- Philip NORTON, *La nature du contrôle parlementaire*, Le Seuil, « Pouvoirs » 2010, n° 134.
- Gille RIAUX, *Les professionnels de la politique et la politique étrangères. Logiques de distinction à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale (1997-2012)*, Presses de Sciences Po « Gouvernement et action publique » 2014, VOL. 3.

3) Sur les partis

- Godefroy de BEAUVALLET, *Partie de campagne : militer en ligne au sein de Désirs d'Avenir*, CNRS Editions, Hermès La Revue, 01/2007, n°47.
- Nathalie ETHUIN, Rémi LEFEBVRE, *Réinventer les partis politiques*, Éditions du Croquant, « Savoirs/agir », n°32, 2015.
- Rémi LEFEBVRE, « *Dépassement* » ou effacement du Parti Socialiste (2012-2017) ? La Découverte, 01/2017, Mouvement, n°89.
- Michel MARIAN, *De la résurrection de François Mitterrand au Désirs d'Avenir de Ségolène Royale*, Éditions Esprit, 2006/02, page 2014 à 2016.
- Pierre MARTIN, Simon LABOURET, *L'état des partis en France*, « Commentaire », janvier 2009, n° 125.
- Michel OFFERLÉ, *Les partis politiques*, Que Sais-je ? PUF, 2018.
- Etienne SCHWEISSGUTH, *Le trompe l'œil de la droitisation*, Presse de Sciences Po, Revue française de science politique, 03/2007, Vol.57.
- Anaïs THÉVIOT, *Dépoussiérer les partis politiques français avec Internet ?* Éditions du Croquant, « Savoirs/Agir », n°32, 02/2015, p37 à 43.

4) Politique et jeunesse

- François AUDIGIER, *L'étude des mouvements politiques de jeunes, cadre historiographique et enjeux épistémologique. Le cas des cadets gaullistes, Histoire politique*, n°4, 2008.
- Ludivine BANTIGNY, *La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours*, Seuil, 2013.
- Lucie BARGEL, *Les organisations de jeunesse des partis politique*, dans le dossier: *Les jeunes face au politique, pratiques et carrières*, agora, débat, jeunesse, n°52, l'Harmattan, P75-88, 2009.
- Lucie BARGEL, *Jeunes socialistes jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Dalloz, 2009.
- Christine BOUNEAU, *Socialisme et jeunesse en France. 1879-1969. Acteurs-Discours-Moments et lieux*, MSHA, 2009.
- Christine BOUNEAU, Jean-Paul CALLEDE, *Figure de l'engagement des jeunes. Continuités et ruptures dans les constructions générationnelles*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2013.
- Kevin BROOKES, *L'engagement dans un think tank néo-libéral, entretien avec Gaspard Koenig*, dans : Quadreni, *Néo-libéralisme. Réseaux et formes de mobilisations en France*. n°97, Automne 2018.
- Vincent DROUIN, *Enquêtes sur les générations et la politique, 1958-1995*, l'Harmattan, Paris, 1999.
- Gérard GALLET, *L'engagement militant dans les mouvements politiques de jeunesse, le FNJ et le MJS*, Agora/débat/junesse, 1999.
- Karl MANHEIM, *Le problème des générations*, (1928), traduit par Gérard Mauger, Nathan, 1990.
- Alfred SAUVY, *La montée des jeunes*, Calmann-Levy, Paris, 1959.
- Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle, Khâgneux et normaliens dans l'entre deux guerre*, Fayard, Paris, 1988.
- Jean-François SIRINELLI, *Génération, Générations*, Vingtième siècle, Revue d'histoire, n°98, 02/2008, p113-124.

5) Sur la société civile organisée

- Christine BOUNEAU, Robert LAFORE (Dir.), *La société civile contre l'État. Tout contre*, Éditions Bord de l'eau, Bordeaux, 2019.
- Christine BOUNEAU, *Les corps intermédiaires en France : concept(s), généalogie et échelles*, Histoire, économie et société, 2016.
- Christophe BOUNEAU, *A la Recherche d'une société civile organisée. Le Comité économique et social européen et le projet d'une Union européenne de l'énergie*. Dans : Christine BOUNEAU, David BURIGANA (Dir.), *Experts and expertise in Sciences and Technology in Europe since the 1960s*, Peter Lang, Bruxelles, 2018.
- Alain CHATRIOT, *Un conseil économique, social et environnemental à refonder ?* Note de la Fondation Jean Jaurès, 2017.
- Sandrine RUI, *La société civile organisée et l'impératif participatif. Ambivalences et concurrence*, Histoire, économie & société, 01/2016, page 58 à 74.

-Christine BOUNEAU et Nicolas PATIN (Dir.), *La société civile organisée contre l'Etat (France, Europe, du XIXe siècle à nos jours). La question des mineurs/minorés/minorisés*, MSHA, 2020.

III. Histoire et sociologie des sciences et des savoirs

1) Sciences et Pouvoirs

-Philippe BEZES (Dir), *L'État à l'épreuve des sciences sociales, la fonction de recherche dans les administrations sous la Vème République*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », 2005.

-Stéphane CADIOU, *Savoirs et action publique : un mariage de raison ?* La Documentation française, « Horizons stratégiques » 2006/1 n° 1.

-Lucie DUPRE, André MICOUD, *Savoirs Publics sur la nature et politiques publiques de l'environnement : rôle et place des naturalistes amateurs et des professionnels*, Florian Charvolin. Des sciences citoyennes, éditions de l'Aube, p.219-232, 2007.

-Alfredo JOIGNANT, Renaud CRESPIAN (Dir), *Aux frontières de l'expertise, dialogues entre savoirs et pouvoirs*, Rennes, PUR, 2010.

-Alfredo JOIGNANT, Yves DELOYE (Dir), *Gouverner par les sciences, Perspectives comparées*, PUG, 2013.

-Bénédicte ZIMMERMANN (Dir) *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004.

2) Sociologie et histoire des sciences et des savoirs

-Yannick BARTHE, Michel CALLON Pierre LACOUSMES, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, Paris, 2001.

-Marc BARBIER, Lionel CAUCHARD, Pierre-Benoît JOLY, Catherine PARADEISE, Dominique VINCK, *Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise*, « Revue d'anthropologie des connaissances » 2013, Vol. 7, n° 1.

-François BON, Maurice-Antoine BURNIER, *Les nouveaux intellectuels*, Edition Cujas, Paris, 1966.

-Jean-Pierre BOUCHEZ, *Les nouveaux travailleurs du savoir*, Editions d'organisation, Paris, 2004.

-Steven BRINT, *In an age of experts*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

-Ariel COLONNOS, *La politique des oracles, raconter le futur aujourd'hui*, Albin Michel, 2014, Paris.

-Michel LETTÉ, *Culture de la rationalisation chez les ingénieurs durant la seconde industrialisation*, 2010, dans : Anne-Françoise GARCON, Bruno BELHOSTE (Dir.), *Les ingénieurs des Mines : cultures, pouvoirs, pratiques*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Actes de Colloque, Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique, 2010.

-Léa LIMA, *Les frontières de l'expertise*, Cahiers internationaux de sociologie 2009/1 (n° 126),

p. 149-155.²

-Georges MINOIS, *Des prophètes à la prospective*, Fayard, 1996.

-Dominique PESTRE (Dir), *Histoire des sciences et des savoirs*, Tome 3, Editions le Seuil, 2015.

-Cécile ROBERT, *Savoirs, experts et savants dans le gouvernement de l'Europe*, dans ; Cécile Robert, Antoine Vauchez, *Politix* 2010/1 (n° 89).

IV. Transition énergétique, environnement, climat

1) Approches générale

-Christophe BOUNEAU, *La transition énergétique, cet obscur objet de désir historique*, Publication d'architecture et d'urbanisme, Les nouveaux paysages de la transition énergétique, 2018.

-Christophe BOUNEAU, *(Ré)interroger la notion de transition énergétique dans son contenu et son histoire*. Dans : *Repenser la transition énergétique. Un défi pour les sciences humaines et sociales*, p21-25, PUR, 2019.

-Michel DERDEVET, *La précarité énergétique, un chantier européen prioritaire*, Éditions Choiseul, « Géoéconomie », n°66, mars 2013, p. 35 à 50.

-Jean-Baptiste FRESSOZ, *Pour une histoire désorientée de l'énergie*, Daniel Thevenot. 25emes Journées Scientifiques de l'Environnement - *L'économie verte en question*, février 2014, Créteil, France. JSE-2014 (04), 2014, Journées Scientifiques de l'Environnement.

-Bastien GARCIA, *Archéologie et critique du concept de transition énergétique*, mémoire de recherche en histoire contemporaine sous la direction de Christophe Bouneau, Université Bordeaux Montaigne, 2017-2018.

-Alain GRAS, *Le choix du feu: aux origines de la crise climatique*, Fayard, 2007.

-Jacques ROGER-MACHART, *Progressiste pour le Climat*, Atlande, 11/05/2021.

2) Travaux de la chaire RESET

-Cyrille ABONNEL, Christophe BOUNEAU, Jean-Baptiste GOISQUE, Jordane PROVOST, *Le S3REnR de la Nouvelle-Aquitaine et sa concertation préalable vue par la chaire RESET. Approche de terrain et approfondissements réflexifs*, Synthèse de la chaire RESET, Synthèse, 2020.

Marion ANDRAUD, Benjamin JOUVE, Élodie RAZAFINDRABESOA (Dir. Cyrille Abonnel, Christophe Bouneau, Jordane Provost), *Analyse de la trajectoire du compteur Linky en milieu rural. Réception et représentations en Dordogne, Lot-et-Garonne et en Gironde*, Rapport d'étude, Chaire RESET, 2019.

-Jean-Baptiste GOISQUE, Enzo BRUNI, Ludovic COHEN, (Dir. Cyrille Abonnel, Christophe Bouneau, Jordane Provost), *Autoconsommation collective et sciences humaines, une approche transdisciplinaire pour aborder ce nouveau mode de consommation*, Rapport d'étude, chaire RESET, Université Bordeaux Montaigne, 2018. Archives de la chaire RESET.

V. Engagement du chercheur et histoire du temps présent

- Gérard ALTHABE, Valeria A HERNANDEZ, *Implication et réflexivité en anthropologie*, Journal des anthropologues, 01/12/2004.
- François BEDARIDA, *Le temps présent et l'historiographie contemporaine*, Presse de Sciences Po, Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 01/2001, n°69, p153 à 160.
- Patrick BOUCHERON, *Faire profession d'historien*, Publications de la Sorbonne, Coll. « Itinéraires », Points, 2011.
- Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Michel TREBITSCH (Dir.), *Michel de Certeau, Les Chemins de l'histoire*, Éditions complexes, Coll. Histoire du temps présent, Bruxelles, 2002.
- Christian DELACROIX, L'histoire du temps présent, une histoire (vraiment) les autres ? Tempo e Argumento, Florianopolis, V.10, n°23, pages 5 à 38, janvier-mars 2018.
- Jean Pierre Olivier DE SARDAN, *Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain*, Revue française de sociologie, 2000, p417-445.
- Robert FRANCK, *Enjeux épistémologiques de l'histoire du temps présent*, dans *L'histoire entre épistémologie et demande sociale*, Paris, actes de l'Université d'été de Blois, 1993, p161-169.
- Jean-Pierre POURTOIS, Huguette DESMET, Willy LAHAYE, *La pratique interagie de la recherche et de l'action en sciences humaines*, Revue française de pédagogie, Vol.105, 1993, pages 71 à 80.
- Nicolas ROUSSELIER, *L'histoire du temps présent : succès et interrogations*, Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°37, Les Classes Moyennes, janvier/mars 1993, p139 à 141.
- Francis WALSH, *L'historiographie française et le temps présent. Processus de légitimation et remise en question de l'historien*, Tangence, L'Histoire littéraire du contemporain, n°102, 2013.
- Serge WOLIKOW, Philippe POIRIER, *Où en est l'histoire du temps présent ? Actes du colloque transfrontalier*, Cluse – Dijon, Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent, n°5, Hors-série, 1998.

Table des annexes

Annexe 1, tableau 1 : Distribution de la recherche sur les think tanks français entre 2004 et 2017	753
Annexe 2, Tableau 2 : Tableau think tanks pro européens dédiés à l'Europe ou intégrant la question européenne de manière approfondie recensés dans le répertoire gouvernemental des centres de recherches affiliés aux affaires européennes)	753
Annexe 3, tableau 3. Tableau des organisations regroupées sous l'appellation think tank (revendiqués ou non) sur le Journal du Net (JDN)	754
Annexe 4, Tableau 4. Les think tanks (Revendiqués et non revendiqués) répertoriés dans l'observatoire européen des think tanks en 2006.	754
Annexe 5, tableau 5 : les think tanks généralistes à vocation politique	756
Annexe 6, graphique 1 : le Développement des think tanks généralistes à vocation politique	758
Annexe 7, Tableau 6 : Les think tanks à forte spécialisation	759
Annexe 8, graphique 2: Le développement des think tanks à forte spécialisation	760
Annexe 9, tableau 7 : tableau des think tanks patronaux	761
Annexe 10, tableau 8 : tableau des think tanks dédiés à l'Europe	761
Annexe 11, tableau 9 : les think tanks à vocation territoriale	762
Annexe 12, tableau 10 : les think tanks associés à la jeunesse	762
Annexe 13, tableau 11 : Les think tanks de la transition énergétique	763
<i>Annexe 14, Tableau 12 : répertoire des organisations associées à l'appellation think tank en France entre 1967 et 2021</i>	764
<i>Annexe 15, graphique 3: le développement des organisations associées à l'appellation think tank en France depuis 1979</i>	766
Annexe 16, Tableau 13 : L'intégration de l'expertise des think tanks français aux observatoires de la DGRIS	767
Annexe 17, tableau 14 : Personnels politiques présents à la FJJ	768
Annexe 18, tableau 15 : personnels politiques de la Fondation Robert Schuman	768
Annexe 19, tableau 16 : Tableau des personnels politiques présent à l'IFRI et à l'IRIS.	768
Annexe 20, Tableau(x) 17 : la présence des think tanks à l'Assemblée nationale durant la XIIIe législature .	769
Annexe 21, Tableau(x) 18 : la présence des think tanks à l'Assemblée nationale durant la XIVe législature .	770
Annexe 22, Tableau 19 : aperçu partiel des membres de la Fondation Saint Simon.	771

Annexe 23, Schéma 1 : diffusion des membres de la Fondation Saint-Simon dans l'écosystème des think tanks français	772
Annexe 24, graphique 4 : Évolution financière des principaux think tanks français sous la présidence hollandaise	773
Annexe 25, tableau 23 : comptes de résultats annuels des principaux think tanks français	774
Annexe 26, graphique 5 : évolution des financements des think tanks dédiés à l'étude des relations internationales entre 2009 et 2019	775
Annexe 27, graphique 6 : évolution des think tanks Français dédiés à l'Europe	775
Annexe 28, graphique 7 : évolution financière des principaux think tanks généralistes à vocation politique entre 2009 et 2019	776
Annexe 29, graphique 8 : provenance des fonds (en %) de l'IDDRI entre 2009 et 2015 (Parlements - ministères - secteur privé)	776
Annexe 30, graphique 9 : évolution de la répartition de fonds de l'IDDRI (en %) entre 2016 et 2019	777
Annexe 31, tableau 24 : l'investissement de l'entreprise dans les think tanks français	777
Annexe 32, Tableau 25 : Distribution des fonds d'entreprises pour La Fabrique de la Cité	778
Annexe 33, tableau 26 : le monde de l'entreprise dans la gouvernance du Shift Project	779
Annexe 34, lettre 1 : de Guillaume Klossa à Joseph Borrell. Source : https://www.europarl.europa.eu/RegData/courrier_officiel/arrivee/2005/EP-PE_LTA(2005)013725_FR.pdf	780
Annexe 35, lettre 2 : de Catherine Lalumière à Joseph Borrell. Source : https://www.europarl.europa.eu/RegData/courrier_officiel/arrivee/2005/EP-PE_LTA(2005)013725_FR.pdf	781
Annexe 36, capture d'écran 1 : communication de la Fondapol à l'occasion du classement des think tanks dans le monde pour l'année 2019. Source : https://twitter.com/Fondapol	782
Annexe 37, capture d'écran 2 : affichage du Label Think tank et Transparent par Cartes sur table. Source : https://www.cartes-sur-table.fr/	782
Annexe 38, photographie 1 : photographie du quarantième anniversaire de l'IFRI en 2019 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, source : https://www.ifri.org/fr/40e-anniversaire-de-lifri-1979-2019	783
Annexe 39 : capture d'écran 3 : Pascale Boniface en image d'entrée de la vidéo des 30 ans de l'IRIS, source : https://www.youtube.com/watch?v=DrMlj2g4Xbl	783
Annexe 40, logo 1, logo du 25^{ème} anniversaire de l'institut Jacques Delors – Notre Europe	784
Annexe 41, capture d'écran 4: capture d'écran de la vidéo de présentation des résultats de la mission de réflexion sur l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine menée par l'Assemblée nationale avec la FJJ et la FONDAPOL. Source : https://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/mission-engagement-et-appartenance-republicaine/a-la-une/rapport-du-president-claude-bartolone-sur-l-engagement-citoyen-et-l-appartenance-republicaine	785

Annexe 42, capture d'écran 5 : Agnès Verdier-Molinié sur le plateau de Public Sénat. Source : https://www.publicsenat.fr/emission/invites-philippe-dallier-et-francois-kalfon-9305	785
Annexe 43, capture d'écran 6 : Thierry de Montbrial sur le plateau de BFMTV le 27/02/2015. Source : https://bfmbusiness.bfmtv.com/mediaplayer/video/thierry-de-montbrial-directeur-general-de-l-ifri-12-2702-457316.html	786
Annexe 44, capture d'écran 7 : Pascal Boniface sur le plateau de l'émission C dans l'air le 04/07/2019. Source : https://www.pascalboniface.com/2019/07/05/c-dans-lair-libye-le-carnage-et-le-chaos/	786
Annexe 45, capture d'écran 8 : Dominique Reynié sur le plateau de C dans l'air 05/03/2019 source : https://www.facebook.com/watch/?v=277215499841045	787
Annexe 46, capture d'écran 9 : bannière de présentation du think tank Le Chêne (Michelle Alliot-Marie) sur Twitter, source : https://twitter.com/LeChene_Actu	788
Annexe 47, capture d'écran 10 : bannière du think tank Refonder la Droite sur Facebook, source : https://www.facebook.com/refonderladroite	788
Annexe 48, capture d'écran 5 Annexe 44, schéma 2 : aborder la question générationnelle dans le développement des think tanks français durant les années 2000 et 2010.	789
Annexe 49, chronologie 1 : le développement des think tanks français : contextes croisés.....	790

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
LISTE DES ACRONYMES	5
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE. HISTORICISER L'USAGE DE L'APPELLATION THINK TANK	46
CHAPITRE 1	47
VERS UNE EPISTEMOLOGIE DE LA RECHERCHE SUR LES THINK TANKS FRANÇAIS. ENJEUX, INTERACTIONS, LIMITES	47
I. L'itinéraire d'une définition	52
1) La définition du think tank au prisme de l'Europe et de l'intérêt général : les premiers jalons académiques (2004-2005)	52
a) <i>Le think tank français et ses leviers européens</i>	52
b) <i>L'intérêt général comme caractéristique essentielle du think tank ?</i>	55
2) Des intérêts et objectifs pluriels	60
a) <i>Entre aspiration universelle et défense du particulier</i>	60
b) <i>Le think tank comme auxiliaire au service de la décision</i>	62
3) Avancement de la recherche et dépassement des barrières définitionnelles	63
a) <i>L'impossible définition ?</i>	63
b) <i>Pour une définition plurielle</i>	65
II. Concevoir et situer les think tanks en France : marqueurs, pratiques, symboles	67
1) Un objet mouvant entre les champs	67
a) <i>La formalisation d'un objet entre savoirs et pouvoirs</i>	67
b) <i>Différentes raisons d'agir</i>	70
2) Une lecture du think tank par l'altérité	75
a) <i>Le rapport à l'espace académique</i>	75
b) <i>Neutralité et militantisme en question</i>	76
3) Marché des idées et développement de personnels de savoirs hybrides	78
a) <i>Matérialiser le think tank et ses think tankers</i>	78
b) <i>Des organisations insérées sur le marché des idées</i>	81
c) <i>L'émergence d'un « nouveau personnel politique qui ne dit pas son nom » ?</i>	84
III. Une production scientifique fragmentée : Quels champs scientifiques pour aborder l'objet au XXIe siècle ?	88
1) Une recherche académique émergente	88
a) <i>Distribution et périodisation de la recherche sur les think tanks français</i>	88
b) <i>Le mouvement académique de catégorisation : la problématique de la typologie des think tanks</i>	97

2) Pour une histoire des think tanks français : les différentes voies d'historicisation du sujet	100
a) Les modes de compréhension de la pénétration de l'objet en France : l'unique transposition d'une histoire étatsunienne ?	100
b) Le « recours Rosanvallon » pour expliquer une faiblesse française en matière de think tanks	104
c) Vers la recherche d'une genèse nationale	105
CHAPITRE 2	111
L'EXPANSION DES THINK TANKS FRANÇAIS (1979-2019). RECONSIDERER L'ÉPAISSEUR HISTORIQUE DU TEMPS PRÉSENT	111
I. L'insertion d'un anglicisme : emplois et modes d'objectivation du think tank en France	114
1) L'inflation du terme dans la presse	114
a) Un anglicisme à l'emploi limité avant la fin des années 1980	114
b) 1989: des « think tanks à la française » dignes d'intérêt ?	115
2) Des pistes d'observation pour un terme multi-usages	121
a) De l'emploi croissant à l'intégration dans le langage commun dans la presse nationale entre 2000 et 2021	121
b) De l'importance de considérer l'usage de l'appellation think tank	125
II. Tentatives de catégorisation et de labellisation de l'objet (2006-2016) : une typologie possible pour les think tanks français ?	127
1) Répertorier les think tanks ou formaliser l'idée d'un ensemble	129
a) Les premiers tâtonnements	129
b) Consolider le répertoire des think tanks français au milieu des années 2000: le rôle de l'Observatoire Européen des think tanks	133
2) La mise en valeur de l'objet think tank : légitimité et rayonnement en question	138
a) Des trophées aux assises nationales des think tanks : l'émission d'un label comme étape clef de l'institutionnalisation des think tanks français ?	138
b) « Tu préfères une baffe ou une plainte ? », la légitimité de l'observatoire en question	144
III. Des premiers pas de l'appellation aux développements des années 2010 : repenser la typologie d'un objet à l'usage protéiforme	149
1) Une première entrée par les relations internationales	149
a) De l'itinéraire de Thierry de Montbrial à l'importation française	149
b) Les années 1990 et l'arrivée de nouveaux entrants	151
2) Multiplication des instituts « européens » et à vocation politique : une première dynamique d'auto-identification par les tentatives répétées de regroupement	153
a) Les instituts dits « européens »	153
b) Une première tentative de regroupement : les États Généraux de l'Europe comme moment d'auto-identification	156
3) Les think tanks à vocation politique : un panel hétérogène de think tanks pleinement investis dans le débat public	159
a) Un panel aux différents enjeux et motivations	159
b) Les forums des think tanks : poursuite d'un processus d'auto-identification	165
4) Entités spécialisées et organisations locales : l'explosion des think tanks dans les années 2000 et 2010	168
a) Autant de think tanks que de sujets : penser et se penser par secteur dans les années 2000	168
b) Vers un phénomène de territorialisation des think tanks ?	175
CHAPITRE 3	179

**OBSERVER L'OBJET THINK TANK AU PRISME DE L'HISTOIRE DES LABORATOIRES D'IDEES.
POUR UNE ETUDE DU LABORATOIRE D'IDEES COMME CHANTIER HISTORIQUE UNIFIE 179**

I. Une archéologie du laboratoire d'idées français ? Approche générale (XVIII^e siècle – XIX^e siècle)	184
1) Les laboratoires d'idées du XVIII^e siècle – XIX^e : entre mondanité savante, espaces de spécialisation des savoirs et groupes d'influence	185
a) Salons et clubs au XVIII ^e siècle, entre diffusion des savoirs et tentative d'influence	185
b) Entre développement et institutionnalisation : les sociétés savantes du XIX ^e siècle entre mondanité intellectuelle et espaces de structuration des savoirs	189
2) Les sociétés de pensées durant la Révolution : laboratoires d'idées de la République?	193
a) Le club des Jacobins	193
b) Le développement des sociétés de pensée durant la révolution	194
3) Les laboratoires d'idées entre société technique et projection rationalisée sur le monde à venir : de Saint-Simon à la prospective	196
a) Le rôle du saint-simonisme dans le développement des laboratoires d'idées en France	196
b) La prospective française et son héritage saint-simonien	198
II. Les années 1950 entre Interdisciplinarité, professionnalisation et opérationnalisation des savoirs : les think tanks, dignes héritiers de la pensée prospective en France ?	202
1) La prospective : trajectoire française d'une intention située entre pensée et action	205
a) L'héritage de Gaston Berger	205
b) La prospective comme formule de légitimité pour des savoirs orientés vers l'action	211
2) Entre réorganisation de la recherche et réagencement des savoirs : la Ve République comme cadre favorable pour le développement d'une connaissance hybride	215
a) La prospective dans l'essaimage de rapports pluriels entre savoirs et pouvoirs	215
b) L'intégration des prospectivistes dans les travaux du Plan	217
3) Le patronat français comme espace privilégié d'interactions : le choix du pouvoir	222
a) La prospective dans la reconstitution du capital cognitif des grands patrons à l'après-guerre	222
b) Au-delà du groupe de réflexion indépendant : la prospective intégrée à l'entreprise	225
III. le think tank dans la trajectoire historique de l'objet club en France	230
1) Le « moment club » en France	230
a) Clubs et think tanks à vocation politique : le sens des héritages	230
b) Ce que disent le répertoire et l'objectivation de l'action des clubs en France	233
2) Entre tentation partisane et démarcation de la politique traditionnelle : une identification difficile	238
a) Se démarquer de partis traditionnels pour inspirer le neuf: enjeu de pérennisation et de renouvellement pour les clubs ?	238
b) Une identité en tension constante : Les limites d'une identification sur l'activité d'idées et l'indépendance vis-à-vis du pouvoir et des partis	246
3) Quelle sociologie des clubs français ?	252
a) Les clubs: une nouvelle forme de mise en société du débat politique ?	253
b) Le club, voie pour de nouveaux entrants ou affaire « classique » d'entrepreneurs d'idées ?	255

DEUXIEME PARTIE. UN DEVELOPPEMENT AU CŒUR DES POUVOIRS 260

CHAPITRE 4 261

**LE DEVELOPPEMENT DES THINK TANKS DEDIES AUX RELATIONS INTERNATIONALES
AUPRES DU POUVOIR EXECUTIF. POUR UNE COMPREHENSION DES THINK TANKS AU
PRISME DES INTERFACES ENTRE MINISTERES ET MONDE DE LA RECHERCHE (1936-2020) 261**

I. Le ministère des Affaires étrangères et l'IFRI : une première entrée historique pour penser les relations entre ministères régaliens et think tanks	265
1) Organisations d'interface et think tanks en matière de politique étrangère en France	265
<i>a) Le rôle central du Centre d'Étude de Politiques Etrangères (CEPE) : un proto-think tank pour penser les relations internationales en France</i>	265
<i>b) Le développement du CEPE de l'entre-deux-guerres à la IVe République</i>	269
2) Le CEPE sous la Ve République : vers la structuration de l'IFRI	274
<i>a) Les années de Gaulle : entre resserrement des liens avec le pouvoir et difficultés de gestion</i>	274
<i>b) La création du Centre d'Analyses et de Prévision (CAP) au sein du ministère des Affaires étrangères : la fin du monopole sur les études stratégiques et internationales pour le CEPE</i>	276
II. L'IFRI au prisme de ses relations avec le Centre d'Analyse et de Prévision (1979-1992) : une interface de la recherche au service du développement du premier think tank français ?	280
1) La recherche pour le ministère des Affaires étrangères : enjeux de financement et routine de recherche commanditée	280
<i>a) La décennie 1980 : L'importance des apports financiers du MAE dans une période cruciale</i>	281
<i>b) La fin des années 1980 comme phase de consolidation et de pérennisation pour L'IFRI auprès du ministère</i>	285
2) La construction de la notoriété de l'IFRI via son intervention auprès du ministère	290
<i>a) Académiser la puissance publique / accompagner l'action gouvernementale à l'étranger</i>	290
<i>b) L'IFRI au prisme du ministère et de ses services</i>	296
III. Le rôle des interfaces ministérielles dans le développement des think tanks français depuis les années 2000	301
1) L'intérêt renouvelé du pouvoir pour les think tanks ? Analyse et interprétation du rapport Saint-Geours	302
<i>a) La remise du rapport Saint-Geours en 2016 : un intérêt renouvelé pour les think tanks sous la présidence de François Hollande ?</i>	302
<i>b) Comprendre les think tanks au sein de l'État en 2016 : un diagnostic non exhaustif de l'état des think tanks dédiés aux relations internationales en France</i>	305
<i>c) Les recommandations du rapport Saint Geours : plus d'État dans les affaires des think tanks stratégiques pour plus de think tanks dans les rouages du pouvoir</i>	309
2) Observation du développement des think tanks auprès des ministères de 2000 à nos jours	313
<i>a) La mobilisation des think tankers au prisme du réseau France Stratégie : un exemple de mise en lumière de la relation État/think tanks au niveau de Matignon</i>	313
<i>b) Le CEPII : un « think tank » au service du Premier Ministre</i>	315
3) Une place non négligeable des think tanks dans la dynamique d'alimentation de la recherche stratégique	316
<i>a) Vers une sollicitation croissante des think tanks et think tankers dans les événements de la recherche sur les questions stratégiques</i>	316
<i>b) Vers un mouvement d'intégration plus large des think tanks à la routine d'étude des interfaces du Ministère des armées ? Les observatoires de la DGRIS : IRIS, ASIA CENTRE, IFRI, FRS</i>	318
CHAPTIRE 5	327
LES THINK TANKS ET LE PERSONNEL POLITIQUE FRANÇAIS. L'INTEGRATION DES THINK TANKS A L'ARENE POLITIQUE A TRAVERS L'APPROCHE PARLEMENTAIRE	327
I. Un investissement progressif des think tanks français à l'Assemblée nationale depuis les années 1990	330
1) Étudier les think tanks français par la voie parlementaire : entre enjeu de reconnaissance et mode d'institutionnalisation d'une nouvelle forme d'expertise	330
<i>a) Intégrer la mécanique parlementaire pour les think tanks : contexte et enjeux</i>	330
	837

b) La présence des think tanks à l'Assemblée nationale : modes d'expertises et formes de dialogue	332
2) L'inflation des think tanks à l'Assemblée nationale : les commissions parlementaires comme clés de participation	335
a) Un investissement limité jusqu'au début des années 2000	335
b) Une pénétration plus massive et diversifiée des think tanks dans les travaux parlementaires à partir de la XI ^e législature	341
c) La XIV ^e législature comme moment de consécration pour les think tanks dans le cadre des travaux parlementaires ?	344
II. Les formes d'expertise des think tanks à l'Assemblée nationale : entre travaux de fond et savoirs à vocation d'influence	348
1) Se projeter dans les affaires étrangères et stratégiques : les think tanks entre organisation de synthèse et d'influence	349
a) l'IFRI dans le travail parlementaire relatif à la loi de programmation militaire au milieu des années 1990	349
b) Les think tanks français pour comprendre le monde dans les années 2000 et 2010 : les organisations internationalistes au cœur de l'information auprès des parlementaires	355
2) Lorsque les think tanks participent à la structuration des travaux de l'Assemblée nationale	359
a) Animer les travaux de l'Assemblée sur les questions sociétales à l'heure de « l'identité » : le cas de la Fondation Jean Jaurès (FJJ) et de la Fondation pour l'Innovation Politique (FONDAPOL)	360
b) S'inviter à l'agenda de l'Hémicycle ou participer à la composition de ses problématiques ?	364
III. Promouvoir le think tank, se promouvoir dans le think tank : lorsque les parlementaires parlent des think tanks et en vivent l'expérience	368
1) Entre reconnaissance, promotion et critique : l'entreprise de crédibilisation de l'objet think tank à l'épreuve de l'Hémicycle	369
a) L'IFRI au prisme du débat parlementaire : entre pérennisation et consolidation de crédibilité dans le cadre des lois de finances pour les années 1995, 1996 et 1997	369
b) Entre encensement, critique et interrogations : le think tank dans les feux croisés de l'Assemblée nationale	374
2) La profession « think tanker » au prisme de la circulation des parlementaires: le poids des think tankers à vocation politique dans le développement des think tanks français	378
a) Analyse positionnelle des personnels politiques au sein des think tanks français	380
b) L'objet think tank dans la trajectoire de l'acteur politique : bifurcation ? Consolidation ? Diversification ? Hybridation ?	391
CHAPITRE 6	399
DE L'ECONOMIE DES THINK TANKS AUX THINK TANKS DE L'ECONOMIQUE. LES THINK TANKS FRANÇAIS FACE A LEUR CAPACITE D'ACTION ET DE LEURS CAPITAUX DU DEBUT DES ANNEES 2000 A NOS JOURS	399
I. Moyens du savoir, moyens de l'influence : l'évolution des financements des think tanks français depuis les années 2000	406
1) Financement et économie générale des think tanks : approche comparée	406
a) Entre recherche et influence : une économie générale tournée vers la production et la diffusion des savoirs	407
b) Le bon roulement d'un think tank en France : assurer une dynamique continue en maintenant une équipe salariée	411
2) L'évolution des moyens financiers durant les années 2000 et 2010	415
a) Regard sur l'évolution générale des financements des think tanks français depuis les années 2000	416
	838

<i>b) Aux sources du financement des think tanks français</i>	424
II. L'investissement de la sphère économique au cœur des laboratoires d'idées : observer le rôle des grandes entreprises dans le financement et la gouvernance des think tanks français	431
1) Panorama des entreprises « partenaires » des think tanks français	431
<i>a) La représentation de l'entreprise au sein des think tanks français</i>	432
<i>b) Affiner le regard sur la diffusion des entreprises au cœur de l'écosystème des think tanks français depuis les années 2000</i>	434
2) Entreprises et implication dans la gouvernance des think tanks	439
<i>a) Le financeur privé est-il légitime à exercer un rôle dans la gouvernance du think tank ? Le cas du Shift Project et de l'IDDRI</i>	439
<i>b) Le think tank comme vecteur de l'entreprise pour intervenir dans les affaires publiques nationales et internationales</i>	443
III. Entre héritages historiques du laboratoire d'idées et appropriations actuelles de l'objet think tank par les entreprises du Cac40 : focalisation sur les think tanks patronaux	448
1) Quelle histoire pour les laboratoires d'idées de l'entreprise en France ?	448
<i>a) Du CRC à l'IDEP : la formation d'une extension réflexive au sein du patronat pour se repenser dans la société d'après-guerre</i>	448
<i>b) L'IDEP dans l'éducation et la « rééducation à l'entreprise » de la société française</i>	451
2) Morphologie et critique des think tanks de l'entreprise depuis les années 2000	456
<i>a) Entre activisme des décideurs et volonté de rayonnement de l'entreprise au cœur de la société civile organisée : Entreprise et Progrès comme laboratoire d'idées historique dans le panel des think tanks patronaux</i>	457
<i>b) La « vague » des think tanks de l'entreprise au cours des années 2000</i>	460
<i>c) Les think tanks patronaux sous le feu de leurs ambiguïtés : défense de l'intérêt général vs activisme patronal</i>	468
TROISIEME PARTIE MUTATIONS DE L'OBJET THINK TANK A L'ENTREE DU XXIE SIECLE	477
CHAPITRE 7	479
LES THINK TANKS AU CONTACT DES IDEOLOGIES ET DES PARTIS. COMPRENDRE LE DEVELOPPEMENT DES THINK TANKS A VOCATION POLITIQUE A TRAVERS LES MUTATIONS DE LA VE REPUBLIQUE	479
I. Identifier et classer les think tanks généralistes dans vie de la Vème République (1990 et 2000)	482
1) Les think tanks généralistes au prisme de l'évolution des structures politiques et idéologiques du XXe siècle	483
<i>a) L'exercice de classification des think tanks à travers l'axe droite-gauche</i>	483
<i>b) Droite et gauche, un cadre trop limité pour penser l'inscription des think tanks français dans la vie politique ?</i>	486
2) Dans l'héritage des années 1970 : comprendre le développement des think tanks au prisme des objets « crise » et « confusion »	490
<i>a) Les think tanks français héritiers des années 1970 ? Entre crise économique et crise sociale</i>	490
<i>b) Parti Socialiste et libéralisme : entre cas de conscience interne au PS et structure centrale pour penser le développement d'une partie des think tanks français</i>	494
<i>c) Crise de la représentation et crise des partis</i>	496
II. Les think tanks à l'épreuve des idéologies : entre dénégation et contribution au bouleversement des systèmes d'idées contemporains	499
	839

1) Pour une lecture idéologique des think tanks français	499
a) <i>Think tanks : des propagateurs du néo-libéralisme ? Retour sur un élément de critique profonde de l'objet en France</i>	499
b) <i>Discerner le panorama idéologique des think tanks français : une entreprise possible ?</i>	502
2) Quel paysage idéologique pour les think tanks entre les années 1990 et les années 2010 ?	508
a) <i>Les think tanks libéraux : tendances conservatrices et progressistes (groupe 1)</i>	509
b) <i>Les think tanks à vocation politique à l'épreuve des mutations de la social-démocratie : entre compromis libéral et expression des héritages socialistes (groupe 2)</i>	513
c) <i>L'expression des idéologies « marginales » / « marginalisées » (groupe 3)</i>	521
III. Entre innovation, ressources cognitives pour les partis et formation de l'opinion: les think tanks comme espaces d'influence et initiateurs de mutations politiques ?	525
1) Les think tanks : des boîtes à idées pour les partis politiques ?	525
a) <i>Observation des organisations en gravitation autour de l'écosystème politique social-démocrate</i>	525
b) <i>Regard sur les think tanks libéraux au prisme des mutations de la droite française</i>	536
2) Entre réappropriation et dévoiement de l'appellation, lorsque les think tanks naissent au sein des familles politiques françaises	542
a) <i>Genèse et développement des think tanks « de partis » : le cas du PS</i>	543
b) <i>Entre Gaullisme 2.0 et nouveaux logiciens pour la droite : des clubs aux think tanks</i>	550
CHAPITRE 8	557
LE THINK TANK A L'EPREUVE DE LA GENERATION ET DU TERRITOIRE. LES MINEURS ET MINORES DANS L'HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DES THINK TANKS FRANÇAIS AU CŒUR DE LA SOCIETE CIVILE (DE 2000 A NOS JOURS)	557
I. Entre nouvelle forme d'acculturation au politique et espace de participation à la politique : le cas des think tanks associés à la jeunesse	562
1) L'intégration de la dimension générationnelle dans la mise en histoire des think tanks	562
a) <i>Pourquoi aborder la dimension générationnelle ?</i>	563
b) <i>Un monde en commun et une culture partagée</i>	566
c) <i>L'étude des mouvements de jeunesse dans la vie politique</i>	569
2) Typologie des think tanks associés à la jeunesse : une dimension très politique (2003-2018)	574
a) <i>EuropaNova : le premier laboratoire d'idées à associer l'objet think tank à la jeunesse</i>	574
b) <i>Les think tanks de jeunes à dimension nationale : le succès de certaines organisations généralistes à vocation politique</i>	576
c) <i>Les think tanks sous forme d'associations étudiantes : reproduction des think tanks à vocation politique nationaux ?</i>	579
3) Mode d'appropriation de l'objet think tank et opportunité dans l'itinéraire professionnel, politique et intellectuel	582
a) <i>Le rapport à l'objet think tank</i>	583
b) <i>Entre contournement avec l'activité militante et nouveau mode de professionnalisation</i>	588
II. La territorialisation des think tanks dans les années 2010 : entre transposition de l'expérience nationale à l'échelle des territoires et nouvelles formes d'identifications	592
1) Les think tanks territoriaux : une expérimentation protéiforme dans l'Hexagone	593
a) <i>Des think tanks sur les territoires : les opportunités du processus de territorialisation</i>	595
b) <i>Les think tanks territoriaux à vocation politique et électorale : nouvelle composante de la géographie politique française ?</i>	597
2) Développement et morphologie(s) des think tanks territoriaux	598
	840

a) <i>Les think tanks généralistes du territoire : simple transposition territoriale de l'expérience nationale ?</i>	598
b) <i>Les think tanks à vocation électorale : structures de réflexion participative ou écuries politiques locales ?</i>	606
c) <i>Le cas think tanks spécialistes</i>	613
3) <i>Repenser l'écosystème de l'économie maritime à Marseille : étude de cas de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime</i>	617
a) <i>L'IMTM : une organisation savante mal identifiée à Marseille à la fin des années 1960</i>	618
b) <i>Relations avec la sphère politique et stratégies de développement</i>	620
c) <i>L'IMTM et la recherche : attitude prospective, production et diffusion du savoir</i>	622
CHAPITRE 9	629
UNION EUROPEENNE ET TRANSITION ENERGETIQUE LES THINK TANKS FRANÇAIS AU CŒUR DEUX GRANDS CHANTIERS PROGRESSISTES DE LA FIN DU XXE ET DU PREMIER QUART DU XXIE SIECLE	629
I. L'union Européenne : entre chantier historique et dossier d'avenir pour les think tanks français	634
1) <i>Un proto think tank pour les think tanks à vocation européenne ? L'expérience du Groupe des Belles Feuilles</i>	635
a) <i>L'espérance européenne de Jean Guyot : entre pensée et action</i>	635
b) <i>La production des savoirs au sein du GBF : mobiliser la connaissance et ses réseaux au service d'un idéal supranational</i>	637
c) <i>Le Groupe des Belles Feuilles et l'appropriation de l'objet think tank</i>	640
2) <i>L'Europe comme chantier à part entière pour étudier l'historicité des think tanks français</i>	644
a) <i>Le think tank au service de la pensée des « pères fondateurs » de l'Europe ?</i>	645
b) <i>Le déploiement des think tanks à vocation européenne durant les années 1990</i>	649
c) <i>le développement dans les années 2000 : l'essoufflement des think tanks à vocation européenne ?</i>	654
3) <i>S'engager au nom de la société civile européenne et de la citoyenneté de l'UE tout en influençant ses institutions</i>	657
a) <i>Vitalité démocratique et société civile : chantier de l'Europe, chantier des think tanks</i>	658
b) <i>La part des think tanks dans la tentative d'institutionnalisation de l'expression de société civile organisée européenne</i>	661
c) <i>Une connexion effective avec la société civile française et européenne ?</i>	666
II. Think tanks en transition(s) / think tanks de la Transition : cheminement du concept Transition énergétique parmi l'écosystème des think tanks français	675
1) <i>Expérimenter l'objet Transition au prisme de la Chaire RESET : quels apports d'une expérience singulière entre recherche et action ?</i>	676
a) <i>Observation participante ou participation observée au sein d'un laboratoire d'idées universitaire singulier</i>	677
b) <i>Hybridité et hybridation de l'acteur au sein de la chaire RESET</i>	681
c) <i>Entre mécénat et recherche appliquée en SHS : des financements variés et des savoirs adaptés</i>	686
2) <i>Aborder chantiers de changements et développement des think tanks durant les années 2000 : le cas de la Transition énergétique</i>	691
a) <i>La Transition Énergétique dans la vie des think tanks français : tous pour !</i>	691
b) <i>Le labo de l'ESS : exemple des effets d'une transition entre conviction, posture et opportunité</i>	698
3) <i>Regard sur les think tanks spécialisés sur l'environnement, le climat et les énergies de 1990 à nos jours</i>	702
a) <i>Entre militantisme environnemental et culture de la recherche : focus sur le processus d'internalisation de l'objet think tank au sein de la Fondation Nicolas Hulot</i>	703
	841

<i>b) Déploiement et morphologie des organisations issues du contexte de Transition énergétique et Écologique</i>	707
<i>c) Le Shift Project entre dépendance et indépendance: une organisation dissonante dans le champ des think tanks français ?</i>	713
CONCLUSION GÉNÉRALE FAIRE L'HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DES THINK TANKS EN FRANCE	721
ANNEXES	752
SOURCES	791
I. Sur l'(auto) identification et la classification des think tanks	791
1) <i>Sites internet des organismes liés à une volonté de référencement</i>	791
2) <i>Littérature grise relevant de l'Observatoire Européen des Think tanks</i>	791
3) <i>Sources issues de différents événement organisés par les think tanks</i>	792
4) <i>Réflexions sur les think tanks</i>	792
5) <i>Auto-identification des think tanks relevés sur les sites des entités concernés</i>	793
II. Sources de la prospective	793
1) <i>Littérature grise</i>	794
2) <i>Site internet liés à la prospective française</i>	794
3) <i>Sources de seconde main : entretiens</i>	794
4) <i>Centre d'archives du Centre d'histoire de Sciences Politiques</i>	795
III. Sources des clubs	795
1) <i>Centre d'archives de l'Office Universitaire de Recherche Socialiste</i>	796
2) <i>Centre d'Archives d'histoire de Sciences Politiques</i>	796
3) <i>Sites internet des clubs</i>	797
IV. Sources relatives à l'interaction entre think tanks et pouvoir exécutif	797
1) <i>Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve</i>	797
2) <i>Site internet du ministère des Armées</i>	798
3) <i>Sur le site de l'IRSEM</i>	799
4) <i>Littérature grise « Think tanks, relations internationales et défense »</i>	799
V. Think tanks et Parlement	799
1) <i>Archives de l'Assemblée nationale</i>	799
2) <i>En accès libre sur le site internet de l'Assemblée nationale section « travaux parlementaires » : https://www.assemblee-nationale.fr/</i>	800
VI. Sources numériques des think tanks étudiés	802
1) <i>Sites internet des think tanks régulièrement sollicités dans la présente étude</i>	803
2) <i>Rapports d'activités</i>	805
3) <i>Rapports d'études, Policy Brief, notes de positionnement, ouvrages, mentions & comptes-rendus d'événements</i>	805
4) <i>Réseaux sociaux des think tanks</i>	812
5) <i>Autres</i>	812
VII. Sur les différents processus d'expansion des think tanks : spécialisation, territoire, jeunesse	813
1) <i>Entretiens</i>	813
	842

2) Archives de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime	813
VIII. Sur le développement des think tanks dédiés à l'Europe	814
1) Archives disponibles sur le site internet du Groupe des Belles Feuilles : https://www.groupedesbellesfeuilles.eu/	814
2) Sources du Parlement européen, (accessibles en ligne) : https://www.europarl.europa.eu/committees/fr/documents/search	815
3) Sur le site du Comité Économique et Sociale Européen : https://www.eesc.europa.eu/fr	816
IX. Documentation financière et normative des think tanks	816
1) Rapports de comptes annuels	817
Sur le site gouvernemental : https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/recherche/	817
2) Statut officiels des organisations	817
X. Presse	817
XI. archives de la chaire RESET	820
1) Note internes	820
2) Réunion internes	820
3) Comités de pilotage (dont bilans financiers)	820
BIBLIOGRAPHIE	821
I. LABORATOIRE D'IDÉES ET THINK TANKS	821
1) Littérature scientifique relative aux think tanks français	821
2) Laboratoires d'idées et sociabilité savante en France	822
3) Think tanks dans le monde	823
II. Vie politique française : histoire, sociologie, sciences politiques	824
1) Histoire et sociologie : politique générale	824
2) Approche parlementaire	825
3) Sur les partis	825
4) Politique et jeunesse	826
5) Sur la société civile organisée	826
III. Histoire et sociologie des sciences et des savoirs	827
1) Sciences et Pouvoirs	827
2) Sociologie et histoire des sciences et des savoirs	827
IV. Transition énergétique, environnement, climat	828
1) Approches générale	828
2) Travaux de la chaire RESET	828
V. Engagement du chercheur et histoire du temps présent	829
TABLE DES ANNEXES	831
	843

